LA REVUE DE PARIS

LA

REVUE DE PARIS

HUITIÈME ANNÉE

TOME SIXIÈME

Novembre-Décembre 1901

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1901

LE BAGNE

I

Lorsque, envoyé pour étudier sur place les progrès de la colonisation libre en Nouvelle-Calédonie, je débarquai à Nouméa, ma curiosité se tourna d'abord vers le Bagne. Ne me l'avait-on pas dénoncé comme le principal obstacle à la mise en valeur des richesses de ce beau pays? C'était une raison suffisante pour me faire désirer d'examiner de près le fonctionnement d'une institution dont, naguère, le criminalisme économique et philanthropique se promettait merveilles. Et puis, malgré ce que j'avais entendu dire des conditions particulières d'existence qui s'offraient à nos transportés dans la plus douce des colonies, le Bagne gardait à mes yeux toute son horreur légendaire.

D'une conduite rapide à travers mille ou douze cents prisonniers formant des groupes silencieux dans les demi-ténèbres d'une maison centrale, j'avais bien conservé, avec le souvenir d'une odeur insupportablement fade, je ne sais quel malaise — pitié et dégoût — qui me hantait au moindre rappel; mais cette geôle étroite, dépourvue de malfaiteurs sans célébrité dans le crime, ce morne atelier de chaussons, ce n'était pas le Bagne. Cela ne vous avait point l'affreux prestige dont je parais, en imagination, la grande Géhenne d'outre-mer!

Le spectacle qui m'attendait ici devait se hausser, je n'en doutais pas, au niveau des visions dantesques. Sous la livrée commune[1] qui crée artificiellement l'égalité dans l'infamie, sous la vague ressemblance donnée à toutes les têtes par le rasoir, sous l'empreinte pareille et beaucoup plus sûre que les mœurs du Bagne finissent par imprimer aux physionomies les plus diverses (au bout de quelque temps ils ont tous un air de famille...), c'était l'anonyme légion de bandits que la rhétorique administrative désigne par cette métaphore : « l'élite de l'armée du Crime ». C'était la bonne moitié (l'autre se trouvant en Guyane) du contingent de révoltés atteints par nos lois et frappés des peines les plus graves; tout ce qui, depuis trente-cinq ans, avait approché de l'échafaud ou, par une exception clémente, en avait redescendu les degrés. C'était le flot d'écume incessamment formé chez nous et charrié par paquets au delà des mers bleues, sur un lointain rivage, — pour s'y clarifier, selon l'utopie qui a prévalu, — en réalité pour y croupir dans la putréfaction finale. C'était « l'Enfer pénal », avec ses « cercles de supplice » — rhétorique déjà citée; — et j'allais y voir se débattre dix à douze mille réprouvés, parmi lesquels — d'après la moyenne probable de nos erreurs judiciaires — une vingtaine, peut-être, d'innocents...

Le Bagne, où je savais qu'on me laisserait pénétrer, où vraisemblablement je recevrais des confidences, m'offrait aussi tout le mystère de ses dessous, tout l'inconnu de sa franc-maçonnerie abominable, tous les phénomènes de la vie anormale qui commence au delà de la mort sociale pour une multitude d'êtres appartenant encore à l'humanité; et je ne songeais guère à me défendre contre cette attraction plus ou moins saine.

Enfin, je ne dédaignais pas le frisson d'un tête-à-tête quasi posthume soit avec quelque illustre déchu de la haute vie, soit avec un notoire « sujet » de la criminalité impulsive. D'aventure, à la cour d'assises, j'avais entrevu tel fripon pittoresque, chauffeur d'argent qui dérailla pour avoir voulu

1. Elle se compose d'une blouse et d'un pantalon en toile à sac et d'un chapeau en paille de pandanus.

imprimer trop de vitesse au train de nos mœurs financières, tel monstre inquiétant qui dut de conserver sa tête à l'impossibilité où l'on se trouva de discerner le mobile de son forfait. Peut-être les reverrais-je ici... Faudrait-il qu'on me les désignât? Les reconnaîtrais-je de moi-même? M'apparaîtraient-ils sous un autre jour, et me sentirais-je porté à les juger avec plus d'indulgence?...

J'aiguillonnais de mille questions mon attente fiévreuse, par une mauvaise habitude de voyageur enclin à escompter ses émotions. Toutefois, quelque distance qui pût s'établir entre mes conjectures et la réalité des choses, je restais persuadé que, vu de près, le Bagne garderait, dans ses grandes lignes, la physionomie formidable que je lui avais attribuée. Après ma banale visite à un asile de prisonniers sans importance, j'allais entrer dans le séjour de la damnation sociale, et je ne doutais pas d'en emporter un peu plus de respect pour les hautes œuvres de notre Justice.

Aussi, en mettant le pied sur cette terre d'épouvantements, ma première parole fut-elle : « Où sont les forçats? » — Je disais les « forçats », un vieux mot littéraire tombé en désuétude, et je le prononçais presque à voix basse.

Quelqu'un me répondit, de l'air du monde le plus dégagé :

— Les *condamnés*? Vous êtes au milieu d'eux. En voici un qui va vous porter vos bagages, moyennant l'honnête pourboire. Tout à l'heure, à l'hôtel, au café, chez le coiffeur, aux bains, vous serez servi par la même engeance. Dès demain vous pourrez entrer en relations commerciales avec des transportés concessionnaires ou avec des relégués ayant boutique sur rue. Chez beaucoup de particuliers, chez tous les fonctionnaires, dans le palais du gouverneur, dans les villes et dans les bourgades, à la campagne, dans les usines, dans les mines, dans les centres de colonisation les plus peuplés, dans les coins de brousse les plus solitaires, vous vous frotterez à l' « élément pénal ». Ici, le Bagne est partout. Il est intimement mêlé à la population saine ; il est assis à nos foyers. N'allez pas croire qu'il s'impose : au contraire, nous sollicitons ses faveurs. En attendant le jour où il faudra se passer de lui, nous faisons ensemble assez bon ménage. Il empoisonne la colonie, mais il nous rend une foule de ser-

vices. C'est lui qui nous procure les ouvriers et les domestiques dont nous avons besoin, lui qui pourvoit à nos plaisirs. Ce soir, s'il vous est agréable d'entendre un peu de musique, vous viendrez avec nous au concert que nous donne la fanfare de la Transportation.



Forçat assigné comme jardinier chez le Gouverneur.

La société d'un homme qui montrait ce tour d'ironie particulier aux esprits libres me parut extrêmement précieuse en pays colonial. Du reste, je ne tardai pas à m'apercevoir qu'il s'intéressait à moi et qu'il viendrait assez volontiers au secours de mon innocence. Je fis donc appel à ses lumières, le priant de m'épargner les faux pas les plus dangereux dans la voie d'enquêtes où j'allais m'engager. Et d'abord je souhaitai qu'il me développât amplement cette étrange assertion : « Ici, le Bagne est partout », qui venait de m'ouvrir un jour inattendu sur la vie calédonienne.



A la table du *bar* où un garçon d'assez jolie figure nous servit l'affreux *whisky-soda* importé d'Australie et devenu la liqueur favorite des Calédoniens de bonne compagnie, M. X..., très aimablement, me dépeignit le milieu où j'allais vivre pendant quelques mois.

— Vous pensiez voir le Bagne cantonné dans une partie plus ou moins grande de notre île, et vous vous imaginiez qu'ici les malfaiteurs au pouvoir de la Justice étaient, comme en France, séparés des honnêtes gens? Vous ne savez pas ce que c'est qu'une colonie pénitentiaire et vous n'avez aucune idée des phénomènes sociaux qui sont propres à la Nouvelle-Calédonie. Le « bagnard », comme nous disons, — il faut entendre par ce mot tant le libéré que le condamné en cours de peine, — ne nous apparaît pas, à nous, sous l'aspect émouvant que lui donne la fraîcheur du crime. Il n'est plus qu'une unité de travail dans les cadres essentiellement administratifs de la Transportation, ou l'une de ces scories humaines que la chiourme rejette au vagabondage sur les grandes routes de l'île, une fois la dette payée. Dans les deux cas, cet être que vous avez retranché de votre population fait partie de la nôtre. A-t-il, au delà des mers, hanté de cauchemars cinq millions de lecteurs? — ici, sa figure se noie aussitôt dans la masse de l'élément pénal. Un Jack l'Éventreur venant résider parmi nous exciterait à peine quelque curiosité; la plus sensible de nos femmes ne frissonnerait pas à sa vue. Sans doute, dans une certaine mesure, ces fauves se trouvent réduits à l'impuissance, et nous le savons; mais, avant tout, il y a la grande habitude. Songez donc! depuis trente-cinq ans le Bagne est chez nous, ou plutôt, nous sommes chez lui. Ce long frottement a fini pas arrondir les angles. Je ne dirai pas qu'on soit allé jusqu'à se comprendre, mais on s'est arrangé. Voyez l'Assignement! Ce contrat de louage en vertu duquel, moyennant une légère redevance, le Bagne se dessaisit de certains de ses pensionnaires pour les mettre au service des particuliers, est vraiment une chose admirable. Comme elle montre bien la souplesse de l'homme,

l'inconsistance des préjugés et la relativité des principes! En France, vous donnez la chasse aux cambrioleurs : ici, nous les installons comme domestiques dans nos demeures. L'une des maisons de Nouméa où l'on mange le mieux a pour cuisinier un empoisonneur. Le forçat M..., condamné à per-



Forçats assignés comme cuisiniers au service de particuliers.

pétuité pour avoir étranglé son propre enfant au berceau, remplit, chez un de mes amis, l'office de nourrice sèche : on n'a d'ailleurs qu'à se louer de sa sollicitude pour les bébés des autres. Le spécialiste qui me fait la barbe maniait naguère le couteau : aujourd'hui c'est le rasoir, et tous les matins je lui abandonne ma gorge tranquillement. Il est propre, a la main légère; il est « pour le travail fignolé ». Les écritures, la comptabilité d'un des plus importants magasins de la brousse sont tenues par un faussaire vraiment

scrupuleux. Dans le laboratoire d'analyses d'une grande exploitation minière, un anarchiste, qui fut « propagandiste par le fait », manipule les substances chimiques avec le souci d'un savant philanthrope à la recherche d'une découverte bienfaisante pour l'humanité. Chez nous, la profession de cocher est essentiellement bagnarde : que cela ne vous empêche pas de monter en voiture. Quand vous irez, au nord de l'île, visiter les mines de cuivre, un assassin, chargé de dérouler le câble de la benne, tiendra votre vie suspendue sur un puits de mille coudées : n'en soyez pas plus ému qu'il ne convient ici ; vous feriez sourire. Je pourrais multiplier les exemples, mais cela m'entraînerait loin. Sachez qu'en général les assignés s'acquittent fort bien de leur service. Le Bagne est peut-être le plus sûr des bureaux de placement. C'est rare quand il reçoit des reproches de sa clientèle. Vous ouvrez de grands yeux ; encore un peu, vous allez croire aux miracles que la Transportation se flatte d'opérer? Réservez votre jugement, et d'abord ne perdez pas de vue qu'à la moindre peccadille les assignés sont privés des avantages de leur situation de faveur et réintégrés à la Collective, c'est-à-dire rendus à la vie en commun, à la surveillance constante du garde-chiourme abhorré. Voilà toute l'explication de leur bonne conduite. Encore en a-t-on vu qui, après avoir mis le temps nécessaire à gagner l'absolue confiance de leurs employeurs, les ont volés et au besoin assassinés pour se procurer les moyens d'une évasion confortable. Avec ces excellents domestiques il y a toujours, comme avec les mauvais que vous avez en France, un certain aléa [1].

Vivement intéressé par ces révélations, j'en voulus savoir davantage, et je pris le parti d'*interviewer* à fond mon obligeant documentateur.

— A vivre ainsi dans la compagnie des forçats, il doit vous arriver de glisser sur la pente de la familiarité?

M. X... me regarda. Craignant de l'avoir blessé, je lui fis observer que la situation de l'assigné ressemblait singuliè-

1. « Le système de l'Assignement a toujours eu les préférences des colonies. En 1892, la Chambre d'Agriculture de Nouméa demandait qu'il fût largement développé. En offrant en effet aux habitants pour un prix modique la main-d'œuvre des condamnés de première classe, qui est la plus productive, il leur

rement à celle de l'affranchi de Rome et que dès lors je pouvais m'attendre à le voir traiter de la même manière.

— Vous tombez dans une erreur déjà formulée, répliqua-t-il. Aucune comparaison n'est possible entre la tare de l'esclavage et l'infamie du Bagne. Il est malheureusement exact que quelques électeurs compromettent leur dignité civique jusqu'à boire avec les condamnés en service chez eux ; de même a-t-on vu plus d'une femme libre s'égarer dans les bras d'un forçat : mais soyez assuré que ces oublis de toutes convenances ne se rencontrent que dans une certaine catégorie de colons, — la plus basse, celle qui a laissé de l'autre côté de l'Équateur non pas seulement les scrupules dont il faut se débarrasser pour venir vivre ici, mais bien tous les scrupules, de quelque nature qu'ils soient. Hormis ces exceptions, vous devez penser que notre contact de chaque jour avec les bagnards n'ôte rien au mépris qu'ils nous inspirent. Ce sentiment bien naturel se trouve d'ailleurs fortifié par un phénomène de mentalité calédonienne dont il importe que je vous instruise. Vous aurez ainsi la raison de certaines attitudes, de certains conflits incompréhensibles au premier aspect pour la candeur de votre âme métropolitaine. Sachez donc qu'il n'est pas de pays sous le ciel où l'on se méprise plus ardemment qu'ici entre les éléments divers dont se compose une population coloniale. Les angles pourront s'arrondir quand le Bagne sera parti : c'est probablement sa présence qui tient en éveil les susceptibilités et qui aiguise dans l'âme de chacun le besoin qu'on a de sa propre estime. Or, il y a un moyen facile de s'estimer beaucoup, c'est de beaucoup rabaisser autrui. D'abord, toute la race blanche s'accorde à mépriser les habitants de couleur, sans distinction pour les métis qui, eux, considèrent avec un inexprimable dégoût les créatures de Dieu franchement jaunes ou noires. Entre blancs, on distingue de nombreux degrés de mépris, selon le rang et la fortune, les aristocraties coloniales se constituant assez vite — à côté de la noblesse de l'île Bourbon, qui a des rejetons

permet de réaliser d'importantes économies. L'Administration y voit aussi une source appréciable de revenus, en même temps qu'elle se débarrasse du souci de l'entretien des condamnés. » *De la Transportation*, par Francis Brouilhet. Paris, Arthur Rousseau, 1899.

dans tous les pays chauds. Le petit colon libre, vivant précairement sur son lot de terrain à cultiver, fut longtemps un objet de mépris pour le plus humble des fonctionnaires qui émargent au budget de l'Administration pénale. L'immigrant qui apporte ici des allures de libre penseur, fût-il très honnête homme, ne saurait prétendre à l'estime du missionnaire calédonien — d'autant plus ardent à défendre son influence qu'il la fonda, dans le principe, au prix de son sang. Nous avons encore le mépris du libéré enrichi (oiseau rare) pour son camarade resté miséreux. Mais le plus intense de tous est peut-être celui du Canaque pour les forçats blancs. L'indigène souffre énormément dans son amour-propre d'esclave honnête lorsqu'il se voit obligé de cohabiter avec des condamnés ou de travailler avec eux soit sur les chantiers, soit aux mines, soit au foyer de l'homme libre. Connaissant bien cet état d'âme, l'Administration sait en tirer parti pour ses œuvres de police. Quand un condamné s'évade, on lui met des Canaques aux trousses avec licence de le ramener mort ou vif.

— Les évasions sont-elles fréquentes ?

— Environ cinquante par mois, dont une ou deux suivies de succès. Il y a deux degrés dans l'évasion. D'abord, la fuite à travers la brousse où l'on rencontre la complicité des libérés ; puis, tant pour ces derniers, astreints à la résidence temporaire ou perpétuelle dans l'île, que pour les échappés du camp, l'évasion définitive, la grande aventure sur mer dans un canot volé, dans un pétrin, dans une auge à porcs, dans tout ce qui peut flotter au gré des courants pour aboutir — neuf fois sur dix — au ventre des requins. Lors donc qu'une évasion à l'intérieur est signalée, en avant les Canaques ! Le gendarme qui les accompagne peut se fier à leur instinct, car ils ont une connaissance approfondie de la brousse et de ses cachettes. En ces occasions, on peut être témoin de stratégies aussi pittoresques et plus émouvantes que celles de la chasse au calicot pour la capture des bœufs sauvages. Tout est permis au noir sur la personne du fugitif blanc. On lui donne son heure de vengeance légale contre un individu de la race qui vint un jour le déposséder ; et cette institution a pu servir de soupape à l'esprit de révolte, naguère assez vivace dans quelques centres indigènes. Malheur donc

au poursuivi si l'âpreté de la poursuite vient à réveiller trop impérieusement chez le nègre calédonien le goût de la chair humaine ! Sur cette pente-là, tout son mépris pour le gibier de bagne ne l'arrêterait point. Mais le Canaque d'aujourd'hui sait de plus en plus, dans ces circonstances, retenir sa fringale : contribuable, il connaît la valeur de l'argent ; or, il touche vingt-cinq francs de prime quand il ramène l'évadé à peu près intact. En général, il se contente d'y goûter, discrètement.



Surveillant militaire entre deux Canaques de la police indigène.

— Votre échelle des mépris calédoniens réjouit ma philosophie, plus blasée que vous ne pensez par le spectacle des travers sociaux constatés ailleurs. Je serais curieux de savoir si on la retrouve dans les bas-fonds du Bagne ?

— Certes ! Et c'est même là qu'on peut observer les plus

curieuses nuances de ce sentiment. Il faut entendre comment les transportés — souvent orgueilleux de leurs crimes — parlent des malfaiteurs sans vrai tempérament que sont les relégués[1] ! Du reste, tout le monde, ici, considère ces derniers comme la pire espèce bagnarde, et il n'est pas un employeur qui n'aime mieux avoir affaire à un transporté qu'à un *trappiste*. « Trappiste » est le terme de mépris sous lequel on désigne ces messieurs ou ces dames de la Relégation. Il va sans dire toutefois que les trappistes individuels se mettent fort au-dessus des trappistes collectifs ; et si votre curiosité vous fait interroger les êtres immondes qui grouillent dans cette extrême sentine du Bagne, vous aurez encore l'étonnement d'entendre les hommes parler avec indignation des femmes qui sont leurs consœurs. Peut-être au fond éprouvent-ils quelque jalousie de ne pouvoir, comme les transportés, aspirer à leur main. Quant à la haine du bagnard pour le garde-chiourme, elle se double d'un mépris, parfois justifié, dont vous pourrez vous amuser à chercher et à définir les causes. Enfin, de compagnon à compagnon, dans la même catégorie administrative de forçats, il se rencontre des espions, — des *bourriques*, en argot pénal ; et rien n'égale le mépris des condamnés dignes de ce nom pour leurs faux frères, si ce n'est celui que proclame l'universalité des bagnards pour la population libre de la colonie. Voici un propos qui court les chantiers du Bagne : « Tous les honnêtes gens fixés dans cette île y sont venus par terre. » J'ai entendu un libéré dire à un fonctionnaire qui avait épuisé son crédit chez les fournisseurs : « Moi, j'ai payé ma dette ; avez-vous payé les vôtres ? » Le mot eut du succès.

— Tous les bagnards ont-ils cette arrogance ?

— Non. La plupart, au contraire, cachent leur vraie pensée sous une attitude humble et obséquieuse. Le Bagne, bain de culture de tous les vices, est une grande école d'hypocrisie. On y fait toutes les grimaces, même celles du repentir. L'œil du plus hardi criminel y devient sournois et fuyant. Le front

1. La Transportation, instituée par la loi de 1854, est applicable aux faits qualifiés crimes et ne peut être prononcée pour moins de cinq ans. La Relégation, instituée par la loi de 1885, s'applique aux délictueux récidivistes dans les conditions que nous expliquons plus loin. C'est une peine perpétuelle.

contracte un certain pli qui dit l'inquiétude des surveillances, la peur d'être deviné dans ses projets d'évasion ou autres desseins secrets. Et ce trait, une fois acquis, on l'a pour toujours. L'employé qui vient de nous servir est plutôt joli garçon, n'est-ce pas? Observez ses gestes, ses yeux, sa ride significative. Je ne le connais point, mais je suis sûr que c'est un libéré. Il est difficile de s'y méprendre quand on a un peu de séjour en Nouvelle-Calédonie. Quelques gaillards d'une trempe exceptionnelle ont réussi pourtant à nous donner le change. On vous parlera du forçat Grolet, une façon de Rocambole qui, ayant réussi à s'évader, se confectionna un état civil bien en règle et s'installa tranquillement à Nouméa, où il se donna comme ingénieur chargé par un groupe de financiers d'étudier les ressources industrielles du pays. Déguisé à miracle, ses manières élégantes lui ouvrirent les salons du « Gouvernement ». Une imprudence, qu'il eût pu s'épargner, le fit reconnaître par son ancien garde-chiourme au moment où il allait se marier avec une jeune et riche veuve[1]. Plus d'un cas analogue s'est produit et se produira. De sorte que, dans cette ville, malgré notre constante méfiance et la subtilité de notre flair, nous sommes exposés à donner nos filles à des forçats en cours de peine, sachant conduire un cotillon[2]. Nous sommes donc toujours sur le qui-vive à l'endroit des bagnards, non pas par crainte pour nos existences qui, du moins dans la ville, sont très peu menacées, mais par ménagement pour notre amour-propre. Et c'est même une chose bizarre de voir avec quel soin nous évitons de coudoyer en public les espèces que nous tolérons dans l'intimité du foyer. Les mœurs de la rue sont curieuses à observer ici. Tel libéré qui se conduit bien, qui reçoit chaque jour les bonnes paroles,

1. M. Paul Mimande, dans son livre *Criminopolis*, a spirituellement raconté cet épisode.

2. Le dernier scandale de ce genre a eu pour héros le forçat Ebstein. Ce condamné possède une certaine fortune. Des complices lui ayant fait venir une grosse somme d'argent qu'ils tenaient à sa disposition, il s'évada du pénitencier et, comme Grolet, s'introduisit dans la meilleure société nouméenne, mena la vie à grandes guides. Ses folles prodigalités attirèrent enfin l'attention sur lui. Peut-être eut-il des maîtresses trop curieuses. On devine le dénouement. Mais, à la suite de cette aventure, en réintégrant l'île Nou, Ebstein put se flatter d'avoir échangé des poignées de mains avec tout ce que Nouméa renferme de *select*.

les encouragements familiers de son employeur, rencontre celui-ci et le salue : si l'employeur est un homme libre, il gardera son chapeau sur la tête; on ne salue pas un libéré. Voilà pourquoi vous verrez chez nous tant de coups de chapeau qui ne sont pas rendus ! Il va sans dire qu'un condamné en cours de peine, vêtu de son uniforme, n'a pas le droit de saluer. Les distances, qui, dans la maison, se rapprochent par nécessité, sont jalousement maintenues en plein air et en tout lieu banal. Au restaurant, au bar, vous pouvez accepter d'être servi par un « trappiste » ; mais vous ne vous mettrez pas à la même table qu'un libéré consommateur. A la promenade, même sélection instinctive : la population libre ne hante pas les mêmes avenues que les libérés. Ce soir, à la musique, vous pourrez vérifier mon renseignement. Je vous ai dit que presque tous les cochers de Nouméa sont passés par le Bagne et qu'on s'en accommode assez bien ; mais, entre le siège et l'intérieur de la voiture, il y a un abîme : il a donc fallu renoncer à doter la ville d'un tramway, parce que les voyageurs libres n'auraient jamais voulu s'asseoir sur les mêmes banquettes que des libérés. Peut-être aurons-nous bientôt un chemin de fer. Si l'exploitation ne veut pas faire faillite, il faudra construire des wagons pour les colons honnêtes qui méprisent les libérés, pour les employés de la Pénitentiaire qui méprisent les colons, pour les blancs qui méprisent les *malabares*[1], pour les malabares qui méprisent les Canaques, et peut-être pour les Anglais qui méprisent vaguement tout le reste de l'espèce humaine.

— Personne, chez vous, ne s'amuse à noter ces piquants traits de mœurs ?

— Je ne crois pas. Nous sommes trop vite blasés. Même, à force de vivre dans une atmosphère paradoxale, en arrivons-nous quelquefois à ne pas nous apercevoir des choses les plus énormes. Au cours de sa première tournée dans l'île, un gouverneur dévot, assistant aux offices d'une église située en territoire pénitentiaire, s'avisa que les jeunes filles — « les vierges », pour me servir de son expression — alter-

1. On donne le nom de Malabares à tous les mulâtres d'origine bourbonienne, réputés hindous, et, par extension, à tous les métis.

naient le chant des psaumes avec les forçats : il en fut estomaqué et fit cesser ce « scandale » auquel personne, pas même le curé, n'avait pris garde. Tenez, dans ce pays de criminels, la dynamite court les rues. Il s'en fait un grand commerce pour la pêche, partant une grande fraude. Croyez-vous qu'on s'en inquiète? Nullement. Les magistrats eux-mêmes n'y ajoutent pas la moindre importance. A toutes les audiences correctionnelles comparaissent un ou plusieurs détenteurs illégaux de dynamite : ils en sont quittes pour des peines insignifiantes, — quelques francs d'amende, huit jours de *carabousse.* « Carabousse » est un mot que nous avons emprunté au Bagne, car vous pensez bien que l'argot de ces messieurs a un peu filtré dans notre langage. Les journaux les plus académiques de Nouméa ne font pas difficulté d'insérer des annonces en langue verte. A côté de polémiques brillantes et quelquefois courtoises entre publicistes locaux, on peut lire des entrefilets où certains entrepreneurs offrent du travail aux libérés en se servant de l'idiome qui, sans doute, les persuade le mieux[1]. Après tout, les employeurs ont besoin d'ouvriers et les journaux ont besoin d'annonces. C'est ici le lieu du monde où l'on sait le moins de qui l'on peut avoir besoin. Il faut se ménager toutes les clientèles, même les plus méprisables, et parfois faire appel aux services de ceux dont on voudrait le plus pouvoir se passer. Un jour, chez un de nos industriels, on ne parvenait pas à ouvrir certain coffre-fort qui venait d'arriver d'Australie. Tous les serruriers de la ville s'y étaient essayés en vain. « Adressons-nous au Bagne ! » insinua quelqu'un. Pressenti, le commandant du pénitencier de l'île Nou envoya aussitôt un de ses pensionnaires, le nommé Gentiale. Celui-ci entra, le sourire aux lèvres, dans la maison où, pour la circonstance, l'accueil

1. Voici un échantillon de cette publicité topique :

« Les mecs qui en mouillent pour gratter dans le cobalt et qui sont à la coule pour le boisage, n'ont qu'à radiner à Koumac, ils y dégotteront du turbin et seront carmés comme des Autrichiens.

» Six linvés par jour le premier marquet.

» Le deuxième marquet sept linvés pour les bates, ceux qui n'en promettent pas.

» Affure avec la camelote du store.

» S'adresser sur les lieux à Koumac, son gnase ne marche pas pour les passages. »

le plus affable lui était ménagé, et je crois superflu de vous dire que, sous ses doigts de fée, le coffre céda instantanément.

» ... Ce sont là choses calédoniennes, — reprit mon interlocuteur après une pause employée à rassembler quelques souvenirs, — et sans doute faut-il aller en Guyane pour en observer d'analogues. Toutefois, il y a ici plus d'éléments divers que là-bas, par suite plus de mélange et une plus grande variété de tableaux. Tenez, voulez-vous un joli motif d'aquarelle... pour un moraliste? Nous avons dans la brousse un cabaret, assez mal fréquenté comme d'ailleurs tous les établissements de ce genre. Actuellement, trois fillettes sont confiées par leurs familles respectives à la garde de la patronne, une certaine veuve L. M..., épave de quelque groupe de petits colons venus un jour pour s'enrichir. Comme il n'y a pas d'école dans le voisinage, c'est un client, un vieux libéré, qui fait la classe et donne l'instruction religieuse aux trois petites pensionnaires. L'une d'elles est arabe, l'autre métisse, la troisième anglaise. Éclectique et passablement érudit, notre homme enseigne à la première le Coran, à la seconde le catéchisme catholique; pour la dernière il commente la Bible. Si cette donnée ne vous tente pas, en voici une autre. Un forçat est venu ici à l'âge de dix-neuf ans; il a fait sa peine, a été libéré, puis réhabilité. Redevenu « homme libre », il allait s'embarquer pour je ne sais où quand on s'aperçut qu'il n'avait pas satisfait à la loi militaire. Qu'à cela ne tienne! C'est bien assez d'une première escapade, on n'a pas envie de devenir déserteur. Vous vous imaginez qu'il fut envoyé en France pour être mis à la disposition de ses chefs? Pas le moins du monde. On l'incorpora bel et bien dans la colonie où il avait appris déjà l'obéissance et pratiqué une discipline peut-être plus douce que celle de la caserne. Le mieux est qu'il prit goût à son nouveau métier, devint caporal, rengagea. Maintenant, il fait un soudard accompli. C'est merveille de voir avec quelle brutalité il malmène les « bleus » et vous les colle « à la carabousse » quand ils ont l'audace de regarder de travers leur étrange supérieur.

— Vous m'intéressez prodigieusement. Faites-vous de

nombreux réhabilités, et ceux-ci ont-ils l'habitude de se fixer dans l'île?

— Naguère on abusait de la réhabilitation. Depuis qu'ils se sont aperçus que cette faveur devenait dérisoire, nos magistrats s'en montrent beaucoup plus sobres. L'Administration pénitentiaire fait tout ce qu'elle peut pour retenir dans la colonie les réhabilités, parce qu'ils sont autant d'exemples à l'appui de sa doctrine. Sous cette rubrique nous possédons, ici ou à Bourail, une dizaine de véritables braves gens. Ils appartiennent, en général, aux plus modestes couches sociales et restent besoigneux. On ne cite guère de cas de réhabilitation parmi les « intellectuels », — prêtres, notaires, ingénieurs, médecins, etc... ; moins encore parmi les dégénérés de l'aristocratie du sang.

— Vous avez beaucoup de noblesse au Bagne?

— Oh ! pas autant que dans les Conseils d'administration de Sociétés financières, mais enfin l'Armorial donne son petit contingent. Par exemple, dans cette catégorie, la femme est rare. Une comtesse authentique nous serait arrivée, dit-on, par le dernier bateau de relégués. Je me demande ce qu'on va faire de cette recrue. Presque toujours l'Administration trouve moyen d'utiliser les aptitudes de ses pensionnaires. Les gentilshommes, dans les divers pénitenciers, sont dévolus aux soins de l'écurie, ce qui ne les change pas beaucoup. Mais que faire de madame de T... P...? On ne peut pas bonnement lui confier une de ces écoles maternelles que dirigent nos admirables sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Ce sera donc une non-valeur pour l'Administration, à moins que, par une pensée délicate, on ne l'improvise garde-malade ou dame de compagnie d'une personne née. Vous croyez que je plaisante? Eh bien, vous visiterez Néméarah, — l'un des deux établissements où l'on élève avec un soin jaloux les enfants des forçats qui étaient pères de famille avant leur condamnation ou qui le sont devenus en Nouvelle-Calédonie. Vous y verrez un rapprochement aristocratique insoupçonné au faubourg Saint-Germain. Le directeur de la maison est un religieux du tiers-ordre mariste. Il appartient à une famille de la vieille roche française. Malheureusement, ce très saint homme, foudroyé par l'hémiplégie, n'a plus que quelques jours à

vivre. Sur sa chaise à tablette et à fond percé, un œil hors des paupières, incapable de mouvement, pathétique, affreux, il avale avec peine la bouillie qu'on lui ingurgite et reçoit tous les autres services que vous devinez en priant dans son for intérieur pour le « cousin » qui les lui rend. Ce dernier, reconnaissable à ses attaches fines, portant sa blouse en toile bise avec ce quelque chose qui ne s'acquiert pas, n'est autre que M. le comte de S... d'H..., auteur d'un double meurtre sur des membres de sa famille. Il y avait à remplir un rôle de sœur de charité auprès du noble ecclésiastique : le bagnard, fils des preux, fut tout de suite désigné par l'Administration pénitentiaire, qui a le sens des convenances.

— Comme il arrive dans toute collectivité d'individus, le Bagne doit avoir ses grotesques ?

— Assurément. On vous y montrera tous les types de la déchéance humaine : les monomaniaques, les fous, les bêtes brutes, les enragés, voire les plus doux crétins. De temps à autre l'assignement, la relégation individuelle, la mise en concession ou la libération — ces quatre portes de sortie du Bagne — enrichissent nos rues et nos chemins de nouvelles physionomies. On se dit : « Tiens, d'où vient-il, celui-là ? » Mais on ne s'interroge pas longtemps : la chiourme seule a pu façonner ces êtres louches ou lamentables ; elle les a marqués presque aussi infailliblement que si elle avait encore à sa dispositition le fer rouge d'autrefois. Dans le nombre il en est qui deviennent bientôt populaires par quelque trait particulier, — tel ce libéré marchand de légumes dont toutes les ménagères de Nouméa connaissent le cri (avant sa condamnation il était prêtre et professeur de théologie dans un grand séminaire) ; ou par une situation exceptionnellement bizarre, — tel ce relégué qui s'est fait assigner comme domestique chez sa propre femme, une vaillante créature venue de France librement dans l'île où son mari l'avait précédée et maintenant à la tête d'une bonne petite entreprise commerciale. Mais, dans cet ordre d'idées, vous verrez bien d'autres choses à Bourail, et de plus curieuses !

— Rencontre-t-on ici quelques survivants de la déportation politique ?

— La Métropole nous a repris les grandes figures qui, à

part deux ou trois, ont laissé chez nous de bons souvenirs. Un petit nombre d'anciens communards de deuxième ou troisième plan nous est resté. Certains d'entre eux ont réussi à se créer, en diverses branches d'industrie, des situations excellentes; mais, pour y parvenir, ils ont dû faire assez bon marché de leurs rêves égalitaires. Le dernier qui nous a quittés pour un monde meilleur était aubergiste à Bourail; il a laissé quatre-vingts mille francs en espèces. La plus vaste plantation de la colonie appartient à un ex-déporté. D'autres ont végété, s'intéressant à tout, même à la politique locale pourtant assez mesquine, et n'arrivant à rien. Ce sont les impénitents, les bavards. Quelques-uns, soit nécessité, soit bravade, ont fondé dans la brousse des foyers tellement invraisemblables qu'on s'en étonne même ici. Ces épaves de la tourmente de 1871 possèdent une physionomie propre qui n'est pas la facette la moins originale du prisme calédonien. L... C..., ancien lieutenant de vaisseau communard, tenait une auberge à La Foa, une auberge comme on n'en voit guère. Il disait aux clients qui venaient lui demander à manger de trop bon matin : « Vous attendrez; moi je me mets à table à onze heures »; à ceux qui ne trouvaient pas les chambres à leur goût : « Ma maison ne vous convient pas? votre tête me convient moins encore ». Par esprit d'opposition, il ne voulut jamais donner l'hospitalité au gouverneur. L'opposition au gouvernement et la guerre au prêtre sont toujours les passe-temps favoris du vieux déporté resté en exil. Tout dernièrement, dans le nord de l'île, j'ai assisté au mariage d'une charmante jeune femme avec un employé de la Société minière. Toute la noce se fit photographier sur le seuil d'une salle basse qui servit à la fois de mairie, d'église, de salle de banquet et de bal. Le tableau représente, formant un groupe sympathique autour des nouveaux époux, les parents, les amis, le prêtre, quelques Canaques, le forçat libéré attaché au campement comme maître-coq, et monsieur le maire, — ex-déporté à barbe grise — qui lance au « curé » des regards furieux. Ce que l'amnistie a tamisé chez nous constitue, en somme, un élément très honorable; l'écume de la Déportation a été remportée en même temps que les fortes têtes. Car, vous ne l'ignorez pas, il y a eu de l'écume, et de la plus fangeuse,

dans les « paquets » de communards. On a parlé d'ignobles trafics intervenus entre forçats de droit commun et forçats politiques dignes de s'entendre. Un fonctionnaire de la colonie ne m'a-t-il pas confié qu'un libéré lui avait offert de lui procurer une superbe améthyste provenant, disait-il, de l'anneau pastoral de monseigneur Darboy?...

— Les libérés doivent être légion dans votre doux pays?

— Naturellement, puisque les condamnés à moins de huit ans sont tenus d'y faire, après leur libération, un séjour égal à leur temps de peine [1], et que les condamnés à huit ans et plus sont obligés à la résidence perpétuelle. Ils rôdent chez nous par milliers. Comme il leur faut, pour habiter Nouméa, une autorisation renouvelable tous les trente jours et révocable *ad nutum*, ils se jettent presque tous dans la brousse. Ils y coudoient, non seulement les indigènes à qui ils vendent une eau-de-vie meurtrière, mais encore les condamnés assignés et ceux qui travaillent, par camps volants, aux mines ou aux routes. La brousse est la province la plus pittoresque du Bagne en plein air. Je vous engage à ne pas lier conversation avec les solitaires que vous pourrez y rencontrer. Il s'y commet beaucoup de crimes, sans parler de certains crimes d'amour, la liberté n'arrivant pas toujours à triompher des habitudes contractées au Bagne. Aussi les vagabonds de la brousse vont-ils généralement deux par deux et ne consentent-ils pas à se séparer quand on leur propose du travail : qui a besoin d'un seul ouvrier est obligé de louer le *couple*. Les rares qui ont su conserver ou reprendre des mœurs plus saines protègent assez volontiers la *respectability* de quelques veuves mûres, esseulées dans la campagne calédonienne. Quant aux vrais attentats — ceux qui mettent sur pied l'inénarrable gendarmerie de la colonie — ils ont toujours le vol pour mobile. Le produit du vol sert exclusivement : soit à s'évader en mer, ou à faciliter l'évasion à l'intérieur pour un *ami* en cours de peine; soit à satisfaire sa faim, — car, il faut bien le dire, l'absurde loi de la résidence forcée, combinée avec la juste méfiance des employeurs honnêtes, met la population toujours croissante des libérés dans une situation un peu précaire.

1. C'est ce qu'on appelle le « doublage ».

Que de libérés assassinent, s'entre-tuent eux-mêmes, pour quelques francs! Que de cadavres trouvés dans la brousse! Que de gens disparus! Il y en aurait bien davantage, n'était la prudente habitude que nous avons de voyager sans argent dans l'intérieur de l'île. Encore une particularité de notre pays. Nous payons les loueurs de chevaux et les aubergistes en signatures dont se portent garantes les principales maisons de commerce de Nouméa.

— Pourquoi qualifiez-vous d'« inénarrable » votre gendarmerie locale?

— Parce que je l'en crois digne. Voulez-vous un aperçu de l'énormité de son pandorisme? Elle avait déterminé une zone de vingt-cinq kilomètres de « rayonnement » autour de chaque poste. Or, comme par hasard, un intervalle de quinze kilomètres séparait les cercles d'action de deux postes... qui ne voulurent jamais franchir leurs limites respectives. Il en résulta que la zone intermédiaire fut élue par les malfaiteurs et que ceux-ci purent y opérer longtemps sans être le moins du monde inquiétés. Le gouverneur de la colonie eut beaucoup de peine à faire comprendre à ces doux agents du bras séculier ce qu'un pareil système de protection avait de défectueux.

— Puisqu'en principe la suppression progressive du bagne calédonien est, dit-on, décidée, les choses, vraisemblablement, ne vont pas tarder à changer d'aspect? Vous allez rentrer dans la banalité des mœurs coloniales déjà vues.

— Pas de si tôt! Nous avons contracté des habitudes qui éloignent de nous toute pensée de remède héroïque contre le fléau dont nous souffrons. Un jour, les immigrés anglais en Australie, justement indignés des résultats économiques et moraux donnés par la transportation, protestèrent en masse et sollicitèrent le rappel de tous les condamnés dans les prisons de la Métropole. Ils l'obtinrent, parce qu'ils avaient déjà prouvé, par leur courage, que la colonisation libre était la seule féconde. Contrairement, en effet, à une légende qui jouit encore de quelque crédit chez vous, la prospérité de l'Australie n'a commencé qu'à partir du jour où ce pays fut purgé de l'élément infâme et paresseux à qui l'État avait confié la mise en valeur d'une terre vierge et la tâche idéale de se

régénérer par le travail. Les colons calédoniens n'ont pas eu la même énergie : plus de trente années s'écoulèrent sans qu'ils songeassent à signaler au gouvernement français l'utopie que celui-ci avait reprise à son compte, juste au moment où l'Angleterre venait d'y renoncer. En majorité commerçants, ils avaient trouvé dans le personnel administratif du Bagne une clientèle toute faite, et, maîtres de leurs prix, ils redoutaient plutôt qu'ils ne souhaitaient l'arrivée de nouveaux colons libres parmi lesquels pouvaient surgir des concurrents. Le petit nombre, éleveurs et agriculteurs, estimèrent imprudemment qu'ils tireraient une main-d'œuvre abondante et à bon marché, d'abord des Canaques, ensuite des libérés obligés au séjour dans l'île et appelés à devenir de plus en plus nombreux : mauvais calcul, attendu que la population indigène s'est mise à décroître à vue d'œil et que les libérés ne donnent pas un véritable travailleur sur cent individus. Quant aux propriétaires de mines, au lieu de prendre dès le début le parti qu'ils ont adopté maintenant, c'est-à-dire de faire appel aux ouvriers libres des divers peuples disposés à l'émigration, ils jugèrent plus avantageux d'accepter les offres de la main-d'œuvre pénitentiaire. Longtemps, donc, nos colons s'accommodèrent de vivre par le bagne et avec le bagne, contribuant ainsi à l'autorité, au prestige de cette administration dont ils voyaient de près les erreurs et les fautes. L'immigration saine resta presque nulle, la tare de la colonie devint légendaire et put sembler indélébile. Même aujourd'hui, après la faillite avérée d'une institution qu'il aurait fallu dénoncer plus tôt, après tout le mal qu'elle a fait à la colonie, les Calédoniens ont de la peine à rompre avec la source impure de tant de commodités et de bénéfices. Beaucoup d'entre eux qui prétendent souhaiter le définitif exode du Bagne n'envisagent pas sans inquiétude le moment où le dernier forçat sera parti. Peut-être n'ont-ils pas tout à fait tort, car, ce jour-là, il faudra se débrouiller comme de simples Australiens. Or, nous manquons, en général, d'initiative et d'esprit de solidarité. En attendant l'avenir incertain, nous avons, quoi qu'on dise, le bagne dans la peau, et nous ne faisons pas l'effort qui serait nécessaire pour l'éliminer bravement. Depuis que la Pénitentiaire calédonienne sait

que ses jours sont comptés, elle multiplie ses offres d'assignements : tout le monde s'y précipite. Pendant ce temps, des ouvriers libres arrivant de France sollicitent sans trop de succès des places de domestiques. A dire le vrai, dans un pays où elle est encore assez rare, l'honnêteté a plus d'exigences que l'infamie, et cela donne à réfléchir aux ménages économes ; mais j'insiste sur notre trait dominant et je n'hésite pas à dire que si nous recherchons encore les services du condamné en cours de peine, c'est, le plus souvent, malgré nous, d'instinct, par l'habitude invétérée que nous avons du Bagne. Que voulez-vous ! tout jeunes, nous avons joué « au bagnard ». C'est ici le jeu de l'enfance, comme chez vous on joue « au soldat ». Un revolver à la ceinture, l'air bourru, le gamin qui fait le garde-chiourme conduit son camarade, enchaîné à la façon des condamnés de la catégorie dite dangereuse. Le revolver est en bois ; la chaîne, en ficelle. Et le petit surveillant d'enfler sa voix, tandis que le petit forçat, comme il sied, hausse les épaules et murmure des menaces de mort.

La journée tirait à sa fin. Devant la terrasse du bar où nous étions assis, entre un magistrat de couleur et un ancien forçat réhabilité devenu propriétaire de mines assez considérables, défilaient en voiture, conduites par d'ignobles cochers, des femmes très élégantes et, pour la plupart, jolies. Dans ce pays de lumière et d'air sec, où rarement la chaleur vous accable, où l'on aime et pratique les sports, le croisement de notre race avec l'anglo-saxonne a donné des fruits savoureux. Autant la femelle canaque est répugnante à voir sous ses traits de singesse mafflue, autant la Calédonienne blanche, au profil de faon, m'apparut svelte, souple, douée de mouvements gracieux et attirante par sa fierté gentille. L'équipage du gouverneur passa, suivi de près par celui du directeur de l'Administration pénitentiaire. Puis quelques amazones, flirtant avec de corrects cavaliers. C'était l'heure vraiment délicieuse où l'aristocratie nouméenne va faire sa promenade de chaque jour à l'anse Vata, — un paysage de rêve, une oasis de banians gigantesques, de cocotiers et de grandes fleurs tropicales, située sur la mer à une petite lieue de la ville. La brise

marine, imprégnée de l'arome des niaoulis, cette brise calédonienne que respirent quinze mille bagnards et qui est peut-être le souffle le plus agréable et le plus salubre de la Nature entière, nous fouettait mollement le front.

— C'est singulier, dis-je à mon compagnon, comme ce pays ressemble peu à un lieu de supplices ! Sans doute, cette brise hypocrite emporte-t-elle au large, sur des étendues où il n'y a plus d'échos, les grincements de dents, les cris de rage et de douleur qui s'élèvent de vos pénitenciers !... Car, enfin, j'imagine que tout le Bagne n'est pas dans vos maisons ? J'ai entendu parler de forçats en cellule, de forçats à la boucle, voire à la double boucle, de camps disciplinaires, de mille sévérités dont l'application ne ressemble pas à l'existence de condamné quasi libre que vous venez de me dépeindre. Quand je pénétrerai dans les enceintes fermées du Bagne, vais-je donc avoir sous les yeux des spectacles aussi paradoxaux ?

— Vous en verrez d'atroces, d'immondes et de risibles ; mais tous, également, vous laisseront l'impression d'une énorme absurdité.

— Cependant, la loi de 1854...

— Elle n'est pas absolument mauvaise en soi ; mais, comme son application a été confiée à des cerveaux administratifs, elle n'a pas tardé à être détournée de son véritable objet, à ne plus avoir presque rien de l'esprit dans lequel elle fut conçue. Elle avait, d'abord et surtout, imposé au forçat, sous le nom de « peine », une dette sociale dont le paiement devait profiter aux intérêts généraux en créant dans certaines de nos colonies l'outillage qui leur manquait. Très subsidiairement, le législateur avait exprimé l'espoir que les condamnés se régénéreraient par le travail. En cela il se trompait, étant mal renseigné sur l'expérience anglaise de Botany-Bay et subissant la contagion d'une fausse philanthropie qui fut la queue du Romantisme. L'homme déchu ne se relève que par le labeur volontaire, non par le travail forcé. Toutefois, dans son but principal, la loi de 1854 était extrêmement louable et si, comme vous le verrez, la Transportation, en tant qu'outil économique, n'a pas donné de résultats sérieux, c'est la faute à un corps administratif qui n'a envisagé que ses intérêts

propres et n'a voulu servir que sa propre gloire. Ne perdez pas ceci de vue : le Bagne est avant tout une administration. Je ne dirai pas la plus routinière, car, au contraire, elle a fait preuve d'une imagination qui est allée parfois jusqu'à l'extravagance ; mais je dirai certainement la plus prétentieuse. Vous la jugerez sur l'étonnante psychologie qui préside à son classement des condamnés en trois catégories. Vous verrez quels hommes elle tient en cellule ou aux fers, à quels autres elle donne des récompenses et presque la liberté. Ignorant ou faisant comme si elle ignorait tout des antécédents de ses pensionnaires (il ne faut pas demander à un commandant de pénitencier pour quel crime tel forçat placé sous ses ordres a été transporté en Nouvelle-Calédonie : la plupart du temps il serait incapable de vous répondre), l'Administration pénale ne connaît que ses règlements. La valeur morale du condamné est jaugée, cotée, parafée selon le plus ou moins d'obéissance que le garde-chiourme en obtient. Et c'est avec cette base d'observation, qu'épousant et prenant à leur compte les illusions trop généreuses de certains criminalistes, une poignée de fonctionnaires — parmi lesquels on trouve de bonnes gens convaincus, mais aussi, plus nombreux, de simples pédants entêtés — ont voulu les faire passer dans la réalité, à grand renfort de méthodes scientifiques et d'expériences rationnelles. Frémissez, monsieur, il y a une « Science pénitentiaire ! » Vous ne saviez pas cela ? C'est que vous n'étiez pas mieux informé des choses du Bagne que des phénomènes de la vie courante en Nouvelle-Calédonie.

» Maintenant, conclut M. X..., je ne veux pas vous en dire davantage pour ne pas vous influencer. Puisque vous allez parcourir tous les services du Bagne, et, cercle à cercle, visiter un enfer d'où les damnés peuvent sortir, assure-t-on, avec des ailes d'ange, vous vous ferez vous-même une opinion sur la moralité de notre système pénitentiaire. Voulez-vous commencer par la fanfare ? A ce soir. Je vais précisément dîner dans cette excellente maison dont je vous ai parlé et qui a pour cuisinier un empoisonneur authentique : nous nous retrouverons au concert.

— Bien volontiers, lui dis-je, et merci pour votre obligeance.



On faisait donc de la musique au Bagne?... Il y avait là, au premier aspect, comme une antinomie. Cependant, après réflexion, je trouvai assez naturel que des fonctionnaires voués à la pénible tâche de garder des forçats eussent cherché à se créer d'agréables délassements en dehors de leurs heures de service. Pourquoi n'eussent-ils pas, à l'imitation de ce qui se passe dans beaucoup de grosses maisons, formé entre eux un corps musical? C'est une très grosse maison que l'Administration pénitentiaire. Parmi les cinq cents employés qu'elle occupe en Nouvelle-Calédonie, il n'avait pas dû être malaisé de recruter quarante ou cinquante amateurs d'une assez bonne force; l'on n'avait eu certainement que l'embarras du choix. Ces sortes d'institutions sont d'ailleurs excellentes : elles resserrent les liens de la solidarité professionnelle, et servent de soupape au besoin d'idéal que tout petit fonctionnaire porte dans son esprit comprimé par la discipline.

Je me sentais pour ces musiciens inconnus le cœur plein de sympathie et d'approbation, car, très naïvement, je supposais que la fanfare du Bagne se composait d'exécutants pris dans le personnel de la Bureaucratie ou de la Surveillance. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque, arrivé devant le kiosque de la Place des Cocotiers — une façon de jardin public où tout Nouméa vient respirer la fraîcheur du soir, — je constatai que la phalange philharmonique, chargée par définition d'adoucir les mœurs de la colonie, appartenait à « l'élément pénal »!

Le programme de l'audition avait été publié par les journaux; on le retrouvait épinglé à quelques arbres de la place. Par le choix des morceaux, il se ressentait de l'époque ancienne où le vieux virtuose préposé à la conservation du répertoire rompit toutes relations musicales et autres avec la Métropole pour placer ses talents — à perpétuité — sous la tutelle de l'administration pénitentiaire.

Grâce donc à ce vétéran, des œuvres que je croyais abolies — le *Premier Vol de l'hirondelle*, la *Perle d'Italie*, la *Rose de Péronne*, les *Fiancés de la mort* — se survivaient de l'autre

côté de la terre, et ce ne fut pas le moindre de mes étonnements. Si le programme retardait sur le goût du jour, l'exécution ne laissa presque rien à désirer : c'était celle d'une bonne musique de régiment, comme on en peut ouïr le dimanche, à la promenade, dans les villes de garnison. Un pareil résultat, chez des malheureux à qui les durs labeurs du Bagne devaient — pensais-je — laisser si peu de temps pour s'occuper de musique, me parut extraordinaire. Mais mon cicerone, toujours obligeant, m'expliqua que ces condamnés n'avaient pas d'autre tâche pénale que de cultiver leur spécialité d'art et qu'ils employaient, chaque jour, *les huit heures réglementaires de travaux forcés* soit à répéter leurs morceaux dans l'intimité, soit à les jouer en public.

Les répétitions ont lieu au camp de Montravel, à deux kilomètres de Nouméa, dans un préau planté de ces splendides mimosées tropicales qu'on appelle des *flamboyants* et qui, au moment de la floraison, toutes les fleurs étant en dessus, toutes les feuilles en dessous, forment de grands parasols rouges doublés de vert. Les auditions se donnent trois fois par semaine pour les promeneurs de la Place des Cocotiers, une fois pour les malades de l'hôpital civil. L'honorable fanfare prête également son concours aux bals du gouverneur, aux solennités municipales et à toutes les fêtes patriotiques. Du reste, ses programmes se terminent invariablement par *la Marseillaise*, et il faut reconnaître que les forçats de Calédonie exécutent l'hymne national avec beaucoup de conviction.

Je passai cette première soirée à écouter l'étrange orchestre qui, en ressuscitant pour moi la musique d'Auber ou du prince Poniatowsky, ajoutait inopinément à mon trouble de nouveau venu sur une terre aussi lointaine la sensation d'un brusque retour aux lointains les plus reculés de ma vie. Le Bagne m'accueillant par un rappel de mes souvenirs d'enfance, à six mille lieues de l'endroit où celle-ci s'était écoulée — on sait quel merveilleux évocateur d'impressions oubliées est un air de musique retrouvé soudain, — voilà bien une des choses auxquelles je me serais le moins attendu. Rêvais-je?...

Mon compagnon s'amusait de ma stupeur.

— Reconnaissez, fit-il, que ces tréteaux éclatants de lumières, du haut desquels quarante escarpes, assassins, faussaires ou empoisonneurs vous envoient des flots d'harmonie, constituent un réel progrès sur les piloris où les criminels de jadis faisaient au public d'affreuses grimaces. Admirez l'aisance de ces condamnés tout pénétrés de leur fonction artistique et si bien conscients du plaisir qu'ils vous procurent.

Il ajouta :

— Remarquez la figure du chef. C'est un ancien prêtre, mélomane, auteur d'une couple d'oratorios et d'une multitude de viols *in utroque*.

Prêtre, en effet : il en avait gardé certains gestes professionnels, justifiant ainsi jusque sous la livrée du forçat le *Tu es sacerdos in æternum* de l'Ordination. Quelle inoubliable médaille! Au milieu des exécutants debout et rangés en cercle (aurais-je imaginé que le premier cercle de l'enfer pénal fût un cercle de musiciens?...), il agitait sa baguette de commandement avec un air d'autorité sournoise. Sous son front dépouillé, ses yeux furtifs lançaient de temps en temps, à droite, à gauche, un éclair noir ; ses lèvres minces semblaient scellées; ses vieilles mains, qui donnèrent la bénédiction, étaient restées blanches et fines. Après chaque morceau, les musiciens se rasseyaient, s'adossaient à la balustrade du kiosque, en des attitudes nonchalantes d'artistes au repos, échangeaient des sourires au sujet de la défaillance d'un camarade parti à contre-temps, envoyaient un bravo discret au soliste qui venait de se faire applaudir. Habituellement, l'auditoire de ces concerts s'abstient de toute manifestation dans un sens ou dans l'autre ; mais il y a des soirs où le brio du premier piston (variations avec reprises d'ensemble) triomphe de ce beau dédain. J'étais tombé sur un de ces soirs-là.

Toutes les apparences indiquent, chez messieurs de la fanfare, une discipline volontaire, puisant sa force dans le sentiment de la dignité corporative. Si deux surveillants les emmènent de Montravel à Nouméa, font la ronde autour du kiosque pendant la séance, et les reconduisent à Montravel entre dix et onze heures du soir, il faut voir dans cette habitude plutôt un rite qu'une précaution. Comme précaution ce serait

dérisoire. Que pèseraient deux hommes devant quarante forçats sur un chemin au bord de la mer, par une nuit sans lune?... On peut en dire autant de tous les surveillants militaires auxquels est confiée la garde des condamnés qui travaillent aux routes ou aux mines dans les solitudes de la brousse. On compte environ un gardien pour vingt-cinq ou trente ouvriers forçats : dans de pareilles conditions la docilité de ceux-ci ne peut guère s'expliquer que par la complaisance de ceux-là, et, s'il n'y a pas plus de révoltes parmi les groupes de condamnés, c'est qu'en réalité la garde qu'on monte autour d'eux ressemble beaucoup à une garde d'honneur. Donc, jamais de révoltes, ou très rarement. Et pourquoi se révolterait-on quand on a sujet d'être à peu près satisfait de sa condition? On cherche à s'évader (l'évasion n'est pas une révolte), parce que l'homme est ainsi fait qu'il préfère souvent une liberté famélique à un confortable servage; mais voilà tout, et les choses ne vont pas beaucoup plus loin, à part les cas de vendettas personnelles exercées sur des surveillants trop méchants. Aussi bien compte-t-on très peu d'évadés qui aient quitté le corps musical pour l'aventure de la brousse. On comprend que les élus de la fanfare pénitentiaire tiennent à y rester. A la longue, un lien se crée entre ces artistes et la société policée dont ils embellissent les loisirs. Quelques-uns, beaux garçons, ne sont pas insensibles au plaisir d'être périodiquement exposés aux regards d'une certaine catégorie de promeneuses; et les facilités du bagne en plein air sont assez grandes pour avoir permis à tel d'entre eux, désigné comme le héros d'un crime passionnel, des rapports intimes et suivis avec une nouméenne curieuse de sensations fortes. Enfin, — et cette raison doit dominer toutes les autres, — il y a dans la vie ordinaire beaucoup de métiers plus pénibles que celui qui consiste à faire de la musique huit heures par jour, au milieu des fleurs, sous les caresses d'une brise éternelle...



Tel fut mon premier contact avec le Bagne, déjà si différent de la conception que je m'en étais faite. Mais je devais

marcher de surprise en surprise et n'arriver qu'au bout de quelque temps à m'expliquer la juste popularité dont jouit notre colonie du Pacifique parmi les criminels de haute et de basse volée. Il me fallut voir de mes propres yeux tout ce qu'il me restait à voir (un monde!) pour comprendre la sage hardiesse d'un malfaiteur de tempérament choisissant le chemin qui mène tout de suite à la transportation, de préférence à celui qui s'arrête à la maison centrale. Il me fallut toucher du doigt toutes les vérités dont l'énonciation m'avait d'abord laissé incrédule, pour me convaincre que, naguère, l'idéal du petit gibier de prison une fois entré dans l'engrenage des pratiques délictueuses consistait à mériter ce couronnement de carrière : la relégation en Nouvelle-Calédonie.

On sait, en effet, que le Bagne, depuis la loi de 1885, reçoit des relégués aussi bien que des transportés. Du jour où cette loi permit au magistrat de purger la métropole des « chevaux de retour » considérés comme incorrigibles, il y eut parmi ces derniers un mouvement d'émulation : ce fut à qui obtiendrait le plus tôt de changer sa précaire existence pour la tranquillité définitive et le pain assuré dans la plus riante des colonies pénitentiaires. Car les professionnels du crime, grâce à leurs fréquentations, aux correspondances qu'ils entretiennent, connaissent beaucoup mieux que nous les conditions de la vie pénale dans le monde entier, et il serait à souhaiter que les honnêtes gens fussent aussi exactement instruits des ressources qui les attendent sur tous les points du globe où l'émigration est possible. On n'est pas *transporté* pour moins de cinq ans : cette « peine » peut s'enlever du premier coup. On est *relégué* pour toujours : mais ce n'est qu'après avoir encouru plusieurs condamnations, — généralement sept, dont trois graves et quatre légères. Maintenant que j'ai vu ce qu'est le Bagne au pays canaque, je devine avec quel entrain les récidivistes du simple vol et du vagabondage, en possession de leur sixième chevron, durent s'élancer à la conquête du septième!

Ceux qui ont eu la chance d'entrer dans cette Terre promise peuvent s'en féliciter doublement aujourd'hui : depuis deux ou trois ans, tous les convois de condamnés sont dirigés sur la Guyane, — séjour malsain, impropre à exciter

le même zèle qu'autrefois parmi les candidats à la villégiature coloniale perpétuelle. Le paradis calédonien semble s'être à jamais refermé sur les malins qui ont su le gagner à temps.

Quant aux criminels qui s'exposent à la transportation, la pensée qu'ils iront désormais en Guyane et non plus en Nouvelle-Calédonie ne doit pas, j'imagine, leur être indifférente, car ce diable de climat modifie l'aspect dès choses. Toutefois, c'est encore le Bagne, c'est-à-dire la vie en plein air, la vie au soleil ; et cela vaut toujours mieux que les murs d'une prison. Du reste, la Guyane a été beaucoup assainie depuis l'expérience de M. de Choiseul et celles qui sont venues après[1]. Aujourd'hui, de fort honnêtes Européens s'accommodent d'y vivre. En tout cas, nos bons criminels préféreront encore l'archipel du Salut et la presqu'île du Maroni à l'incarcération dans les tristes geôles de France. Ils savent qu'on n'y meurt pas nécessairement et qu'on s'en évade avec plus de facilité que d'ailleurs, — tout au moins avec plus de chances d'arriver au but, les terres étrangères y étant très voisines. Enfin ils savent qu'ils bénéficieront, tant au bagne guyanais qu'au bagne calédonien, — s'ils se montrent soumis et s'ils ne se trouvent pas dans les cas spéciaux qui vous désignent à des rigueurs ou à des précautions exceptionnelles, — d'une foule d'avantages, de récompenses et de faveurs dont la somme leur constituera (la tare d'infamie à part) un sort digne de faire envie à plus d'un travailleur irréprochable et malchanceux.

JEAN CAROL

(A suivre.)

1. Pendant vingt ans, de 1867 à 1887, l'Administration pénitentiaire n'a envoyé en Guyane que des condamnés arabes. Elle trouvait ce climat trop malsain pour les forçats d'origine européenne. Il est vrai que, par ses expériences de défrichement, maladroites et sans esprit de suite, elle conduisait à la mort ceux qu'elle prétendait « régénérer. »

TERRES MAUDITES[1]

VI

Un bruit de guêpier, un bourdonnement de ruche, voilà ce qu'entendaient du matin au soir les habitants de la *huerta* lorsqu'ils passaient devant le moulin de la Cadena, sur le chemin qui mène à la mer.

Un épais rideau de peupliers entourait la petite place formée par l'élargissement de la route en face de ces vieilles toitures, de ces murailles lézardées et de ces volets noirs dont l'amas composait le moulin, construction ancienne et ruineuse, bâtie sur le canal et soutenue par deux grosses piles entre lesquelles l'eau tombait en cascade écumante.

Ce bruit sourd et monotone, qui paraissait venir des arbres, c'était celui de l'école tenue près de là par Don Joaquín, dans une chaumière que dissimulait le rideau des peupliers.

Jamais on n'avait vu la science logée plus mal, quoique d'ordinaire elle n'habite pas des palais : une vieille masure, sans autre jour que celui de la porte et celui qui se glissait par les crevasses du toit; des murs d'une blancheur douteuse, parce que madame la maîtresse, une femme corpulente qui vivait collée sur sa petite chaise de sparte, passait les journées entières à écouter et admirer son mari; quelques bancs,

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 octobre.

quelques pancartes en papier crasseux, déchirées aux angles, fixées contre le mur avec de la mie de pain ; et, dans la pièce contiguë à la classe, des meubles peu nombreux et démantibulés, qui semblaient avoir fait le tour de l'Espagne.

La maison ne possédait qu'un seul objet neuf : le long roseau que le maître conservait derrière la porte et qu'il renouvelait tous les deux jours dans la cannaie voisine ; et c'était un bonheur que cet article-là fût à si bon marché, car il s'usait vite sur les crânes tondus de ces jeunes sauvages.

Des livres, c'était à peine si l'on en voyait deux ou trois dans l'école. Le même abécédaire servait pour tous les écoliers. A quoi bon en avoir davantage? Là, régnait la méthode mauresque : chanter et répéter jusqu'à ce que, par l'effet du martelage continu, les choses finissent par entrer dans les dures caboches.

Ainsi, du matin au soir, la vieille masure versait par sa porte ouverte une fastidieuse mélopée dont se moquaient les oiseaux des environs :

— No... tre... Pè... re... qui... ê... tes... aux... cieux...

— Sain... te... Ma... rie...

— Deux fois deux... font quatre...

Et, les linottes, les alouettes, les moineaux, qui fuyaient ces gamins comme le diable en personne quand ils les voyaient rôder par bandes à travers la campagne, venaient au contraire avec une confiance absolue se percher dans les arbres voisins et osaient même se promener sur leur petites pattes sautillantes jusqu'au seuil de l'école, narguant par de scandaleuses roulades ces farouches ennemis qu'ils voyaient là tenus en cage sous la menace du roseau, condamnés à les lorgner du coin de l'œil sans pouvoir quitter leurs places, et psalmodiant à n'en plus finir ce chant si laid et si ennuyeux.

De temps à autre, le chœur se taisait ; et alors on entendait résonner, majestueuse, la voix de Don Joaquín ouvrant les trésors de sa science :

— Combien y a-t-il d'œuvres de miséricorde ?

Ou :

— Deux fois sept, combien cela fait-il ?

Mais rarement les réponses le satisfaisaient.

— Vous n'êtes que des imbéciles. Vous m'écoutez comme

si je vous parlais grec... Et dire que je vous traite avec une exquise politesse, comme dans un collège de la ville, afin que vous acquériez de bonnes manières et que vous appreniez à vous exprimer comme des personnages!... Du reste, vous avez de qui tenir: vous êtes aussi brutes que messieurs vos pères, qui parlent comme les chiens aboient et qui ont toujours de l'argent plus qu'il ne leur en faut pour aller au cabaret, mais qui inventent mille prétextes pour ne pas me payer, le samedi, les deux sous qu'ils me doivent.

Et il se promenait de long en large, avec une indignation que révélaient sa mine et toute son attitude.

En Don Joaquín, il y avait deux parties bien distinctes. La partie inférieure montrait des espadrilles déchirées, toujours salies par la boue; de vieux pantalons de panne; des mains calleuses, âpres au toucher, conservant dans les plis de la peau la terre qui s'y était incrustée lorsqu'il travaillait à son carré de légumes, en face de l'école; — et souvent ces légumes étaient la seule chose qu'il eût à mettre dans sa marmite. — Mais, depuis la ceinture jusqu'au sommet de la tête, on admirait l'autorité, la dignité qui conviennent au « sacerdoce de l'enseignement », comme il se plaisait à dire; une cravate aux couleurs criardes sur un plastron de chemise malpropre; une moustache blanche et rude comme du crin, qui divisait par la moitié sa face joufflue et cramoisie; et une casquette bleue avec une visière en toile cirée, souvenir de l'un des nombreux emplois qu'il avait tenus dans son existence riche en vicissitudes.

Tout cela le consolait de sa misère, surtout la cravate, un objet que personne ne portait dans le pays et dont il se parait comme d'une marque de distinction suprême.

Les gens du voisinage respectaient Don Joaquín; — ce qui d'ailleurs ne les empêchait pas, quand il s'agissait de venir en aide à sa misère, d'y mettre beaucoup de mollesse et de négligence. — Il en avait tant vu, cet homme-là! Il avait tant couru par le monde! D'abord, employé au chemin de fer; puis, collecteur adjoint des contributions dans une des provinces les plus reculées de l'Espagne; et l'on racontait même qu'il avait été en Amérique et qu'il y avait exercé les fonctions de garde civil. Bref, c'était un oiseau gras qui avait maigri.

— Don Joaquín, — disait sa grosse femme, qui était la première à l'honorer de ce titre, — ne s'est jamais vu dans la situation où il est maintenant. Nous sommes de très bonne famille. C'est le malheur qui nous a réduits au point où nous voilà ; mais nous avons remué les onces [1] à la pelle.

Et les commères de la *huerta*, qui d'ailleurs n'en oubliaient pas moins d'envoyer, un samedi ou l'autre, les deux sous de l'écolage, vénéraient Don Joaquin comme un être supérieur, ce qui ne les empêchait pas de se moquer un peu de la redingote verte à basques carrées qu'il endossait les jours de fête, lorsqu'il devait chanter à la grand'messe dans l'église d'Alboraya.

Poussé par la misère, il était venu s'échouer en ce lieu, avec son obèse et flasque moitié, comme il aurait pu s'échouer en tout autre endroit. Il aidait le secrétaire du village en cas de besognes extraordinaires, préparait avec des herbes connues de lui seul certaines décoctions qui opéraient des miracles dans les fermes. Aussi tout le monde s'accordait-il à reconnaître que ce bonhomme-là en savait long ; et, sans nulle crainte qu'on lui cherchât noise parce qu'il n'avait pas le moindre brevet, ni qu'on lui enlevât une école qui ne rapportait pas même du pain, il tâchait d'obtenir, à force de redites et de coups de roseau, que ses élèves apprissent à épeler et ne fissent pas trop de désordre : des petits fripons ayant de cinq à dix ans qui, les jours de fête, lapidaient les oiseaux, volaient les fruits et donnaient la chasse aux chiens sur tous les chemins de la *huerta*.

De quel pays était le maître ? Il n'y avait pas une voisine qui ne le sût : « de très loin, du fond de la *churreria* [2] ». Et l'on eût en vain demandé d'autres explications : car, pour la science géographique de la *huerta*, tout ce qui ne parle pas valencien est de la *churreria*.

Ce n'était pas sans peine que Don Joaquín parvenait à se faire comprendre de ses disciples. Il y en avait qui, après deux mois d'école, ouvraient démesurément les yeux et se

1. Petite monnaie d'or qui vaut environ 12 francs.

2. « Le pays des *churros* », c'est-à-dire de ceux qui, habitant sur la frontière de l'Aragon ou de la Castille, ignorent le dialecte valencien et parlent castillan.

grattaient l'occiput sans arriver à saisir ce que leur disait le maître, avec ces grands mots qu'ils n'avaient jamais entendus dans leurs chaumières. Une vraie torture pour ce bon monsieur qui, à ce que déclarait son épouse, mettait la gloire de son enseignement dans son savoir-vivre, dans l'élégance de ses manières, dans la pureté de sa diction. Chaque mot que ses élèves prononçaient mal, — et il n'y en avait pas un seul qu'ils prononçaient bien, — lui arrachait des cris de colère et lui faisait lever les mains avec indignation, jusqu'à toucher le plafond enfumé de sa baraque.

— Cette humble demeure, — disait-il aux trente galopins qui se pressaient et se bousculaient sur les bancs étroits et qui l'écoutaient avec un sentiment où l'ennui se mêlait à la crainte du roseau, — vous devez la considérer comme le temple de la courtoisie et de la bonne éducation. Que dis-je, le temple ? C'est le flambeau qui, dans cette *huerta*, brille et dissipe les ténèbres de la barbarie. Sans moi, que seriez-vous ? Des bêtes, et, pardonnez-moi le mot, tout juste la même chose que messieurs vos pères, soit dit sans intention de les offenser. Mais, avec l'aide de Dieu, vous sortirez d'ici comme des personnes accomplies, sachant vous présenter n'importe où, grâce à la chance que vous avez eue de rencontrer un maître tel que moi. N'est-il pas vrai ?

Et les marmots répondaient par de furieux hochements de tête, si bien que parfois les têtes s'entrechoquaient ; et sa femme Josefa elle-même, émue par ce qu'il venait de dire sur le temple et sur le flambeau, cessait de tricoter son bas et s'abandonnait en arrière sur sa petite chaise de sparte, enveloppant son mari dans une admirative contemplation.

Il était fier de l'urbanité avec laquelle il traitait ses disciples. Toute cette marmaille pouilleuse, aux pieds nus et aux pans de chemise flottants, il l'interpellait avec une politesse étonnante.

— Voyons, monsieur de Llopis, levez-vous !

Et monsieur de Llopis, un vaurien de sept ans, avec un pantalon relevé jusqu'à mi-jambe et soutenu par une seule bretelle, se jetait à bas de son banc et se plantait devant le maître, non sans observer du coin de l'œil le terrible roseau.

— Il y a un bon moment que je vous vois mettre vos

doigts dans votre nez. C'est un vilain défaut, monsieur de Llopis : croyez-en votre maître. Passe pour cette fois : car vous êtes appliqué, vous savez la table de multiplication ; mais la science n'est rien lorsque la civilité manque. Ne l'oubliez pas, monsieur de Llopis !

Et le morveux approuvait, tout content de se tirer d'affaire au prix d'une admonestation, sans coups de roseau, quand un grand dégingandé qui était à côté de lui sur le même banc et qui sans doute nourrissait contre son voisin de vieilles rancunes, le voyant debout et sans défense, le pinça traîtreusement au derrière.

— *Ay! ay! siñor maestro!* — cria l'autre. — *Morros de aca*[1] me pince.

Violente fut alors l'exaspération de Don Joaquín. Ce qui excitait son courroux plus que tout le reste, c'était la manie qu'avaient ces enfants de s'appeller les uns les autres par les sobriquets de leurs pères et même d'en inventer de nouveaux.

— Qui est *Morros de aca*? C'est, je suppose, monsieur de Peris que vous avez voulu dire. Quelle façon de parler, grand Dieu ! C'est à croire que nous sommes dans un cabaret. Si au moins vous aviez dit : *Morros de jaca*[2] !... Faites-vous donc du mauvais sang à instruire ces imbéciles !... Brutes !

Et, brandissant le roseau, il se mit à distribuer des coups sonores : à l'un pour avoir pincé, à l'autre pour ce qu'il nommait dans sa furie l'*impropreté* du langage ; et les coups, lancés au petit bonheur, tombaient où ils pouvaient, si bien que les autres écoliers s'entassaient sur les bancs, se pelotonnaient, abritaient leurs têtes derrière l'épaule du voisin ; et un tout petit, le plus jeune des fils de Batiste, fut si épouvanté par le bruit du roseau qu'il s'oublia dans sa culotte.

Cette catastrophe radoucit le maître, lui fit retrouver sa majesté perdue, tandis que l'auditoire meurtri se bouchait les narines.

— Madame Josefa, — dit-il à sa femme, — veuillez emmener monsieur de Borrull et le nettoyer dans le jardin.

Et la grosse femme, qui avait une certaine considération

1. « Aïe! aïe ! m'sieur le maître, *Museau-de-cheval* me pince ! »

2. L'enfant a prononcé le mot *jaca* sans faire sentir la lettre *j*, qui représente un son guttural.

pour les trois fils de Batiste, car ils payaient tous les samedis, empoigna par la main monsieur de Borull qui, vacillant sur ses petites jambes frêles et pleurant encore d'effroi, sortit de l'école.

Lorsque les incidents de cette sorte avaient pris fin, la leçon chantée recommençait; et le rideau d'arbres frémissait d'ennui, à tamiser dans son feuillage ce bourdonnement monotone.

Quelquefois, on entendait un mélancolique tintement de clochettes, et la classe tout entière s'agitait de satisfaction. C'était le père Tomba qui arrivait avec son troupeau; et chacun savait que, quand le vieux passait par là, on avait deux bonnes heures de récréation.

Le père Tomba inspirait à Don Joaquín une grande sympathie. Ce vieux avait aussi voyagé beaucoup, il avait la déférence de ne parler au maître qu'en castillan; il se connaissait aux herbes médicinales; malgré toute sa science, il ne lui enlevait pas d'élèves; et enfin, c'était la seule personne de la *huerta* qui fût capable de « dialoguer » avec lui.

L'apparition se produisait toujours de la même manière. C'étaient d'abord les brebis qui arrivaient à la porte de l'école, avançaient la tête, flairaient curieusement, puis se retiraient avec une sorte de répugnance dédaigneuse, convaincues qu'il n'y avait là d'autre pâture que l'intellectuelle : une pâture de médiocre qualité. Ensuite se présentait le père Tomba, cheminant avec assurance sur ce terrain connu, non toutefois sans allonger devant lui sa houlette, unique secours donné à ses yeux presque morts.

Le visiteur s'asseyait sur le banc de briques près de la porte; et la conversation commençait entre le berger et le maître, tandis que Doña Josefa les admirait en silence et que les écoliers les plus grandelets se rapprochaient peu à peu et formaient un cercle autour des causeurs.

Le père Tomba, si loquace qu'il parlait toujours à ses brebis en les conduisant par les sentiers, s'exprimait d'abord avec lenteur, comme un homme qui a peur de laisser voir son défaut; mais ensuite le verbiage du maître l'échauffait, et il ne tardait pas à se lancer dans la mer infinie de ses éternelles narrations. Ils se lamentaient ensemble sur la façon

pitoyable dont tout allait en Espagne, sur ce que racontaient dans la *huerta* ceux qui revenaient de Valence, sur le mauvais gouvernement qui était cause des mauvaises récoltes ; et le vieux finissait toujours par répéter :

— De mon temps, Don Joaquín, de mon temps, c'était autre chose. Vous ne l'avez pas connu, ce temps-là ; mais le vôtre aussi valait mieux que celui d'à présent. Nous allons de mal en pire. Que verront tous ces enfants, quand ils seront des hommes !

On savait que cela, c'était l'exorde de son histoire.

— Si vous nous aviez vus, dans le parti du *Flaire* ! (Jamais le pâtre n'avait pu dire *Fraile*.) Les gens d'alors étaient de vrais Espagnols ; mais, maintenant, il n'existe plus de braves que chez Copa... J'avais dix-huit ans, un casque avec un aigle de cuivre que j'avais ôté à un mort, et un fusil plus grand que moi-même... Et le *Flaire*, quel gaillard !... On vante aujourd'hui les généraux un tel et un tel. Mensonge, pur mensonge ! Là où était le père Nevot, il n'y avait que lui. Si vous l'aviez vu sur son petit cheval, avec son froc retroussé, avec son sabre et ses pistolets !... Et comme nous courions ! Tantôt par ici, tantôt dans la province d'Alicante, puis aux environs d'Albacete. L'ennemi était continuellement à nos trousses ; mais nous autres, chaque fois que nous pincions un Français, nous le réduisions en poussière. Il me semble que je les entends supplier : « *Muisú, perdón*[1] *!...* » Et moi, *zas ! zas !* un bon coup de baïonnette !...

Et le vieux tout ridé s'animait, se redressait, et ses yeux presque morts jetaient de faibles étincelles, et il agitait sa houlette comme s'il était encore à embrocher les ennemis.

Venaient ensuite les conseils ; et, dans le vieillard à l'aspect débonnaire, se révélait l'homme féroce, aux entrailles impitoyables, formé par une guerre sans merci. On voyait reparaître ses instincts cruels, pétrifiés en pleine jeunesse et demeurés inaltérables depuis ce temps-là. Il s'adressait aux écoliers en valencien, pour leur dispenser libéralement le fruit de son expérience. « On pouvait l'en croire, lui qui avait beaucoup vu. Ce qu'il faut dans la vie, c'est attendre

1. Le vieux défigure les mots français qu'il a entendus jadis.

patiemment l'heure de la vengeance ; guetter la pelote et, quand elle se présente bien, la jouer avec vigueur. » Et, tout en donnant ces conseils inhumains, il clignait des yeux qui, au fond de leurs orbites caves, étaient pareils à des étoiles ternies et près de s'éteindre. Avec sa finesse de vieillard madré, il dévoilait tout un passé de luttes dans la *huerta*, d'embuscades et de ruses, et laissait voir un mépris absolu pour la vie de ses semblables.

Le maître, craignant que ces discours ne compromissent la moralité de son petit monde, changeait le cours de la conversation et parlait de la France, le plus beau souvenir du père Tomba.

Il y en avait pour une heure. Le berger connaissait ce pays-là comme s'il y fût né. Lorsque Valence s'était rendue au maréchal Suchet, il avait été fait prisonnier, et on l'avait emmené avec plusieurs milliers d'autres dans une grande ville, à Toulouse. Et le vieux mêlait à son récit les mots français, horriblement défigurés, qu'il se rappelait encore après si longtemps. « Quel pays ! Là-bas, les hommes portent des chapeaux blancs à longs poils, des paletots de couleur avec des collets qui montent jusqu'à la nuque, des bottes hautes comme celles de la cavalerie ; les femmes ont des jupes qui ressemblent à des étuis de flûte, si étroites qu'elles dessinent tout ce qui est à l'intérieur. » Et il continuait ainsi à parler des costumes et des mœurs de l'Empire, s'imaginant que tout cela subsistait encore et que la France était aujourd'hui telle qu'elle avait été au commencement du siècle.

Et, tandis qu'il détaillait toutes ses réminiscences, le maître et sa femme l'écoutaient avec intérêt ; et quelques marmots, profitant du congé imprévu, s'éloignaient de l'école, attirés par les brebis qui les fuyaient comme des ennemis mortels. Ils leur empoignaient la queue, les attrapaient par les pattes de derrière et les obligeaient à marcher sur celles de devant, les faisaient rouler en bas des talus ou essayaient de grimper sur leurs toisons sordides ; et les pauvres bêtes protestaient en vain par des bêlements plaintifs : le berger, occupé à raconter avec une intime jouissance l'agonie du dernier Français qu'il avait occis, ne les entendait pas.

— Combien en succomba-t-il, à peu près, sous vos coups ? demandait le maître, à la fin du récit.

— De cent vingt à cent trente ; je ne me rappelle pas le compte exact.

Et les époux se regardaient en souriant : depuis la dernière visite, le chiffre des morts avait augmenté de vingt. A mesure que les années passaient, les prouesses du berger et le nombre de ses victimes grandissaient en proportion.

Les gémissements des brebis finissaient par attirer l'attention de Don Joaquín.

— Messieurs, — criait-il aux jeunes polissons, en même qu'il allait chercher le roseau, — ici, tous ! Vous imaginez-vous qu'il n'y ait qu'à s'amuser toute la journée? Chez moi, on travaille.

Et, pour le démontrer par l'exemple, il jouait si bien du roseau que c'était à faire plaisir, et il faisait rentrer à coups de trique dans le bercail de la science le troupeau des galopins folâtres.

— Excusez, père Tomba : voilà plus de deux heures que nous sommes à discourir, il faut que je continue ma leçon.

Et, tandis que le berger, poliment congédié, emmenait ses brebis vers le moulin pour y répéter encore une fois ses histoires, dans l'école recommençait la complainte de la table de multiplication : la réciter sans faute était pour les disciples de Don Joaquín le *nec plus ultra* de la science.

Au coucher du soleil, les écoliers expédiaient leur dernier cantique, rendant grâces au Seigneur « qui les avait assistés de ses lumières » ; et puis, chacun ramassait le petit sac où il avait apporté son déjeuner. Car, attendu que les distances n'étaient pas courtes dans la *huerta*, les enfants partaient le matin de chez eux avec les provisions nécessaires pour passer la journée à l'école ; et les ennemis de Don Joaquín allaient même jusqu'à prétendre qu'il se plaisait à les punir en les privant d'une partie de la ration, pour remédier ainsi dans une certaine mesure à l'insuffisance de la cuisine préparée par Doña Josefa.

Les vendredis, au sortir de l'école, Don Joaquín adressait invariablement aux écoliers le même discours :

— Messieurs, c'est demain samedi. Rappelez-le à mesdames vos mères, et faites-leur savoir que, demain matin, celui qui viendra sans avoir les deux sous qui me sont dus

n'entrera pas dans l'école. C'est à vous spécialement que je m'adresse, monsieur de X..., et à vous, monsieur de Y...

Et il lâchait une douzaine de noms.

— Voilà trois semaines que vous ne payez pas les honoraires promis. Dans des conditions pareilles, l'enseignement n'est pas possible, la science ne peut pas fructifier, il n'y a pas moyen de combattre à son aise la barbarie native de ces campagnes. Moi, je fournis tout : mon savoir, mes livres... (Et il regardait les deux ou trois rudiments que sa femme ramassait avec soin pour les serrer dans la vieille commode.) Et vous, au contraire, vous ne fournissez rien. Je le répète : celui qui, demain, se présentera les mains vides ne franchira pas cette porte. Avis à mesdames vos mères !

Ensuite, les écoliers se rangeaient deux par deux en se donnant la main, « comme on fait dans les collèges de Valence, vous savez ! » Et, après avoir baisé la main calleuse de Don Joaquín et répété tous à la hâte, en passant près de lui : « Portez-vous bien, jusqu'à demain, s'il plaît à Dieu ! » ils sortaient de la masure. Le maître les accompagnait jusque sur la petite place du moulin ; et là, dans cette étoile de routes et de sentiers, le bataillon se disloquait et s'éloignait en petits groupes vers différents points de la plaine.

— Songez, messieurs, que je vous surveille ! — criait Don Joaquín, comme dernier avertissement. — Attention à ne pas voler de fruits, à ne pas lancer de pierres, à ne pas sauter les ruisseaux ! J'ai un oiseau qui me raconte tout ; et, demain matin, si j'ai appris que vous avez fait quelque chose de mal, mon roseau se démènera comme un beau diable.

Et, debout sur la petite place, il suivait longuement du regard le groupe le plus nombreux, celui qui prenait la direction d'Alboraya. Les trois plus jeunes fils de Batiste en faisaient partie, et souvent le trajet se changeait pour eux en un chemin du Calvaire.

Ils se prenaient tous les trois par la main et s'arrangeaient de façon à marcher en arrière des autres écoliers qui, habitant des fermes voisines de la leur, éprouvaient la même haine que leurs parents contre Batiste et sa famille et ne perdaient pas une occasion de les molester. Les deux plus grands étaient capables de se défendre, et, avec une écorchure de

plus ou de moins, il leur arrivait même quelquefois de remporter la victoire. Mais le plus petit, — Pascualet, — un marmot joufflu et ventru qui avait cinq ans seulement, que la mère adorait pour sa douceur affectueuse et dont elle se promettait de faire un prêtre, — fondait en larmes dès qu'il voyait ses frères engagés dans une terrible bataille.

Souvent les deux aînés rentraient à la maison avec leur culotte déchirée, avec leur chemise en lambeaux, trempés de sueur et couverts de poussière, comme s'ils s'étaient roulés au beau milieu de la route. Et la mère devait panser l'un ou l'autre en appuyant très fort une pièce de deux sous sur la bosse produite par une pierre lancée traîtreusement. Les attaques dont ses enfants étaient l'objet lui faisaient beaucoup de chagrin ; mais, en vaillante et rude femme de la campagne, elle se tranquillisait quand ils lui racontaient qu'ils avaient bien su se défendre et qu'ils avaient laissé l'ennemi mal en point.

— Pour l'amour de Dieu! disait-elle aux deux autres, prenez bien soin de Pascualet!

Et Batistet promettait une volée de coups de bâton à cette vermine d'écoliers.

Chaque soir, aussitôt que Don Joaquín perdait le groupe de vue, les hostilités commençaient.

Les ennemis — fils ou neveux de ceux qui, chez Copa, juraient de venir à bout de Batiste, — marchaient d'abord plus lentement, pour diminuer la distance qui les séparait des trois frères. Dans leurs oreilles résonnaient encore les paroles du maître et la menace de ce maudit oiseau qui voyait tout et rapportait tout. Si quelques-uns affectaient d'en rire, ils ne riaient, toutefois, que du bout des dents. Ce diable d'homme savait tant de choses!

Mais, à mesure qu'ils s'éloignaient, la crainte du maître s'amortissait. Ils se mettaient à caracoler autour des trois frères, à se poursuivre les uns les autres par manière de jeu, malin prétexte que leur instinctive hypocrisie d'enfants avait inventé afin de les bousculer au passage et de les faire choir dans le canal qui bordait la route. Puis, lorsque cette manœuvre était demeurée sans résultat, ils s'enhardissaient à leur donner des coups de poing dans le dos, à leur arracher

des poignées de cheveux et à leur tirer les oreilles, en courant à toute vitesse et en criant :

— *Lladres! lladres*[1] *!*

Et ils se sauvaient à toutes jambes ; et, quand ils étaient loin, ils se retournaient et criaient de nouveau la même insulte.

Cette calomnie, inventée par les ennemis de Batiste, rendait furieux ses enfants. Les deux aînés, abandonnant Pascualet qui se réfugiait tout en pleurs derrière un arbre, ramassaient des pierres ; et le combat s'engageait au milieu du chemin. Les cailloux sifflaient entre les branches, faisaient tomber une pluie de feuilles, rebondissaient contre les troncs et contre les talus. Les chiens des fermes s'élançaient avec des aboiements féroces, attirés par le bruit de la lutte ; et les femmes, sur les portes de leurs maisons, élevaient les bras au ciel en s'exclamant, indignées :

— *Condenats ! dimónis*[2] *!*

Ces scandales fendaient le cœur de Don Joaquín et, le lendemain matin, mettaient en mouvement son roseau inexorable. « Qu'allait-on dire de son école, du temple de la bonne éducation ? »

Enfin la bataille se terminait. Un charretier, venant à passer par là, brandissait son fouet contre les combattants ; d'une chaumière sortait un vieux, la trique à la main ; et les agresseurs prenaient la fuite et se débandaient, regrettant leur bel exploit dès qu'ils se voyaient seuls ; et, par l'effet de cette facilité avec laquelle les enfants changent de sentiments, ils pensaient avec terreur à cet oiseau qui savait tout et à la raclée que Don Joaquín leur réservait pour le lendemain.

Et, pendant ce temps-là, les trois frères continuaient leur route, en frottant leurs contusions.

Un soir, la femme de Batiste poussa les hauts cris en voyant dans quel état lui revenaient ses enfants. La bataille avait été rude. « Ah ! les scélérats ! » Les deux aînés étaient couverts de bleus : c'était toujours comme cela, et on n'y faisait plus attention. Mais le tout petit, « l'Évêque », comme

1. « Voleurs ! Voleurs ! »

2. « Brigands ! Démons ! »

sa mère l'appelait avec tendresse, était trempé des pieds à la tête, et il pleurait, et il tremblait de peur et de froid. Les chenapans féroces l'avaient précipité dans une mare d'eau stagnante ; et ses frères l'en avaient retiré tout enduit d'une vase noire et nauséabonde.

Teresa le mit au lit : car le pauvret continuait à trembler entre ses bras, et il s'accrochait à son cou en murmurant d'une voix qui paraissait bêler :

— *Mare ! mare*[1] *!...*

VII

Triste et morne comme s'il allait à un enterrement, Batiste se mit en route pour Valence, un jeudi matin. C'était le jour du marché au bétail, qui se tenait sur la grève de la rivière ; et le fermier emportait dans sa ceinture, où cela faisait une grosse protubérance, le sac de toile qui renfermait le reste de ses épargnes.

A la maison, malheur sur malheur. Il ne manquait plus qu'une chose : la chute du toit qui les écraserait tous d'un seul coup... « Ah ! quelle engeance ! Où étaient-ils venus se fourrer ? »

L'état du petit empirait de jour en jour : il tremblait de fièvre dans les bras de sa mère, qui ne cessait de pleurer. Le médecin venait le matin et le soir, et cette maladie leur coûterait de douze à quinze douros, pour le moins.

C'était à peine si l'aîné, Batistet, osait se risquer hors de la ferme. Il avait encore la tête enveloppée de bandages et la face tailladée de balafres, depuis la lutte effroyable qu'il avait dû soutenir, un matin, contre d'autres garçons de son âge, qui allaient comme lui ramasser du fumier à Valence. Tous les *femalers* des alentours s'étaient ligués contre lui ; et le pauvre enfant ne pouvait plus se faire voir sur le chemin.

Les deux plus jeunes avaient cessé d'aller à l'école, par crainte des batailles qu'il fallait livrer au retour.

1. « Mère ! mère ! »

Et Roseta, la pauvre fille, était la plus triste de tous. Son père conservait avec elle une mine renfrognée, lui lançait des regards sévères pour lui rappeler que son devoir était de se montrer indifférente et que ses peines étaient un attentat contre l'autorité paternelle. Car tout s'était découvert; et, après le fameux esclandre à la fontaine de la Reine, la *huerta*, pendant plus de huit jours, n'avait parlé que des amours de la fileuse avec le petit-fils du père Tomba.

Le boucher ventru d'Alboraya était outré de colère contre son domestique. « Ah! le brigand! On le savait bien, à cette heure, pourquoi il oubliait ses devoirs, pourquoi il passait les soirées à vagabonder comme un *gitano*. Ce monsieur se permettait d'avoir une fiancée, comme s'il était un homme capable de la faire vivre. Et quelle fiancée, grand Dieu! Du reste, il suffisait de prêter l'oreille, lorsque les clients babillaient devant son étal. Tous répétaient la même chose; ils s'étonnaient qu'un homme comme lui, religieux, honorable et sans autre défaut que de voler un peu sur le poids, autorisât son domestique à courtiser la fille de l'ennemi commun, de cet individu sans probité, dont on disait qu'il avait été au bagne. » Et comme tout cela, d'après la jugeote du patron ventru, était un déshonneur pour son établissement, chaque fois que les commères clabaudaient, il entrait en furie, menaçait de son couperet le garçon timide ou s'emportait contre le père Tomba qui ne corrigait pas ce coquin. Finalement, le boucher congédia Tonet, et son grand-père lui trouva une place à Valence, chez un autre boucher à qui il recommanda de ne laisser aucune liberté au jeune homme, pas même les jours de fête, pour que l'amoureux ne pût venir attendre sur le chemin la fille de Batiste.

Tonet se soumit, partit les yeux humides, comme un de ces agneaux qu'il avait si souvent amenés devant le coutelas de son maître. Non, il ne reviendrait plus... Et la pauvre Roseta se cachait dans son *estudi* pour gémir, s'efforçant de ne laisser voir son chagrin ni à sa mère qui, rendue irritable par tant de contrariétés, gardait toujours un air revêche, ni à son père qui parlait de lui casser les os si elle s'avisait d'avoir encore un amoureux et de fournir ainsi matière aux clabaudages de leurs ennemis.

Et pourtant, malgré cette sévérité, malgré ces menaces, Batiste souffrait beaucoup du chagrin de sa fille. En vain tâchait-elle de paraître indifférente : il voyait bien qu'elle perdait l'appétit, qu'elle devenait jaune, que ses yeux se cernaient : car elle dormait à peine, ce qui d'ailleurs ne l'empêchait pas d'aller chaque jour, à la fabrique, ponctuellement; et il y avait dans son regard un je ne sais quoi de vague par où l'on s'apercevait bien que son esprit était ailleurs et qu'un rêve l'occupait sans cesse. Oui, le bon Batiste, à part soi, s'affligeait beaucoup de ce qu'il voyait : il avait été jeune, lui aussi, et il savait combien les peines de cœur sont cruelles.

Il semblait impossible d'être plus malheureux. Eh bien! ce n'était pas encore fini. Dans cette maison, les bêtes mêmes n'échappaient pas au souffle de haine qui flottait autour d'elles. Pour les gens, la bousculade; pour les animaux, le mauvais œil. C'était sûrement par le mauvais œil que le pauvre Morrut, le vieux cheval qui avait traîné sur les routes le chétif mobilier et les petits enfants, lors des pérégrinations exigées par la misère, avait perdu ses forces peu à peu dans cette écurie neuve, le meilleur logement qu'il eût jamais habité durant sa longue vie de travail.

Il s'était vaillamment comporté aux plus mauvais jours, à l'époque où la famille s'installait dans la ferme, quand il fallait retourner ces terres maudites que dix années d'abandon avaient durcies comme la pierre, quand il fallait accomplir de continuels voyages à Valence pour y chercher des gravats de démolition et des madriers de rebut, quand la nourriture était peu abondante et le labeur accablant; et, maintenant que s'étendait sous la petite fenêtre de l'écurie une grande pièce d'herbe fraîche, haute et ondoyante, toute pour son ratelier, maintenant qu'il avait sa table toujours servie, avec cette nappe verte et succulente qui exhalait un parfum délicieux, maintenant qu'il engraissait, que ses hanches pointues et sa noueuse échine commençaient à s'arrondir, il était mort tout à coup, sans qu'on sût pourquoi : peut-être pour user du droit au repos qu'il avait si bien gagné, après avoir tiré d'affaire toute la famille.

Un jour, il s'était couché sur la paille, refusant de quitter l'écurie; et il avait regardé son maître avec des yeux vitreux

et jaunâtres qui faisaient expirer sur les lèvres de Batiste les jurons et les menaces. Ces yeux-là étaient ceux d'une personne: et, quand Batiste se rappelait ce regard, il avait envie de pleurer.

La mort du cheval émut toute la maison ; et ce nouveau malheur fit même oublier un peu le pauvre Pascualet, qui continuait à trembler la fièvre dans son lit. Ce brave animal n'était-il pas aussi de la famille? Il y avait si longtemps qu'on l'avait acheté au marché de Sagunto : petit, sale, plein de croûtes et d'ordures, une vraie bête de rebut! Mais, bien soigné par son nouveau maître, il n'avait pas tardé à se refaire ; et il avait été le serviteur fidèle, l'infatigable compagnon de labeur, l'instrument de salut dans l'adversité. C'est pourquoi, lorsque de vilains bonshommes arrivèrent sur une voiture pour emporter à la chaudière le cadavre de ce vieux travailleur dont la carcasse allait être convertie en os brillants comme l'ivoire et les chairs en engrais fertilisants, tous, grands et petits, accoururent sur le pas de la porte pour lui dire l'éternel adieu ; et quand ils virent le pauvre Morrut qui s'éloignait, les pattes raides et la tête oscillante, aucun d'eux ne put retenir ses larmes.

La plus affligée fut Teresa. Elle se souvenait, comme si cela eût été d'hier, que, le jour où Pascualet était venu au monde, la bête familière, allongeant par la porte entre-bâillée sa grosse tête bonasse, avait vu naître le plus cher de ses enfants. Elle s'attendrissait en repensant à la patience affectueuse du Morrut, qui consentait à servir de jouet au bambin encore chancelant, et qui se laissait tirer par la queue, et qui, avant de faire un pas, tournait en arrière ses doux yeux ronds, attentif à ne point heurter le petit avec son sabot. Elle croyait revoir, assis sur la dure échine du vieux cheval où son père l'avait placé à califourchon, le garçonnet frappant de ses pieds trop hauts contre les flancs trop larges et criant *arre! arre!* d'une voix joyeuse. Et alors, elle se disait que tout cela n'était plus, et que la bête était partie pour l'équarrissage, et que l'enfant malade grelottait de fièvre dans son lit. Et un funeste pressentiment lui traversait l'âme, une terreur superstitieuse la faisait pâlir. Il lui semblait que la mort de la bonne bête familière venait d'ouvrir une brèche qui restait béante et par

laquelle d'autres pouvaient s'en aller encore. « Ah! Seigneur, puissent-ils la tromper, ses pressentiments de mère douloureuse! Puisse-t-il être le seul à partir, ce pauvre animal! Puisse-t-il ne pas emmener sur son dos le cher petit, sur la route du ciel, comme il le promenait jadis dans les sentiers de la *huerta*, cramponné à sa crinière, en marchant à pas lents pour ne pas le faire tomber!... »

Batiste, préoccupé de tous ces malheurs, embrouillant dans son imagination l'enfant malade, le cheval mort, le fils battu et la fille consumée par un chagrin secret, atteignit les faubourgs de la ville et traversa le pont de Serranos.

Au bout du pont, sur l'esplanade qui séparait les deux jardins, en face des tours octogones qui montraient par-dessus les arbres leurs baies ogivales, leurs barbacanes en saillie et leur double couronne de créneaux, il s'arrêta, se passa les mains sur le visage.

Il voulait rendre visite à ses propriétaires, les fils de Don Salvador, et leur demander le prêt d'une petite somme pour compléter le prix du cheval qui remplacerait le pauvre Morrut. Et, comme la propreté est la parure du pauvre, il vint s'asseoir sur un banc de pierre où il attendit qu'à son tour on le débarrassât de cette barbe non rasée depuis une quinzaine, aux poils piquants et raides comme des épines, qui lui noircissait la figure.

A l'ombre des hauts platanes étaient en fonction les perruquiers des paysans, les barbiers de *cara al sol*[1]. Une paire de fauteuils au siège de sparte et aux bras polis par l'usage, un petit fourneau sur lequel chauffait le pot à eau, des linges d'une couleur douteuse et quelques rasoirs ébréchés qui balafraient d'écorchures à donner la chair de poule la rude peau des clients, voilà tout ce qui constituait le matériel de ces établissements en plein air.

Des garçons gauches, qui aspiraient à devenir commis chez les coiffeurs de la ville, faisaient là leurs premières armes; et, tandis qu'ils apprenaient le métier en tailladant les figures et en décorant les crânes d'échelons et de clairières, le patron, lui, causait avec les clients sur le banc de la promenade ou

1. « Face au soleil ». Autrement dit : les barbiers en plein vent.

lisait le journal à haute voix pour le groupe d'auditeurs qui, le menton dans les deux mains, écoutaient, impassibles.

A ceux qui s'asseyaient dans le fauteuil des supplices, on passait d'abord le morceau de savon sur les joues; et frotte je te frotte, jusqu'à faire lever la mousse. Puis commençait le cruel travail du rasoir, avec ses coupures que le client supportait en stoïcien, la face ensanglantée. Un peu plus loin grinçaient les énormes ciseaux toujours en mouvement, passés et repassés sur la tête ronde de quelque gros garçon prétentieux qui, l'opération finie, se trouvait tondu à la façon d'un chien barbet, avec une longue tignasse sur le front et toute la moitié postérieure du crâne parfaitement nettoyée, — ce qui lui semblait le comble de l'élégance.

Batiste eut assez de chance pour sa barbe. Tandis que, renversé dans le fauteuil de sparte, les yeux tournés de biais, il écoutait ce que lisait le patron d'une voix nasale et monotone, et aussi ses paraphrases et ses commentaires d'homme expérimenté dans les choses publiques, il n'attrapa que trois estafilades et une entaille à l'oreille. D'autres fois, il avait été moins heureux. Il paya son demi-réal et pénétra dans la ville par la porte de Serranos.

Deux heures plus tard, il en ressortait et venait de nouveau s'asseoir sur le banc de pierre, parmi le groupe des clients, pour écouter encore les discours du patron jusqu'à l'heure du marché. Ses propriétaires avaient consenti à lui prêter la petite somme qui lui manquait pour l'achat du cheval. L'essentiel, maintenant, c'était d'avoir bon œil pour faire un choix, de garder le sang-froid pour ne pas se laisser flouer par les ruses de ces *gitanos* qui passaient devant lui avec leurs bêtes et qui descendaient par la rampe dans le lit du fleuve.

Onze heures sonnèrent. Déjà le marché devait battre son plein; mais Batiste n'avait pas encore quitté le banc. Il avait beau entendre la rumeur confuse de cette cohue invisible, les hennissements et les voix qui montaient; il demeurait tranquille comme un homme qui préfère ajourner une résolution importante. Enfin, il se décida, lui aussi, à gagner le marché.

Comme toujours, le fleuve était presque à sec. De rares filets d'eau, échappés des écluses et des digues par lesquelles

on assure l'irrigation de la plaine, serpentaient en formant des méandres et des îlots sur ce sol poussiéreux, embrasé, inégal qui ressemblait à un désert africain plutôt qu'au lit d'une rivière.

A cette heure-là, toute la grève était resplendissante de soleil, sans la moindre tache d'ombre.

Les charrettes des paysans, avec leurs bâches blanches, étaient rassemblées dans le milieu, tel un campement; et, le long du quai, les bêtes à vendre étaient rangées en ligne : les rueuses mules noires, avec leurs caparaçons rouges et leurs croupes luisantes, sans cesse agitées par une inquiétude nerveuse; les chevaux de labour, vigoureux, mais moroses comme des serfs condamnés à une fatigue éternelle, regardant de leurs prunelles vitreuses tous ceux qui passaient, comme pour deviner leur nouvel oppresseur; et les petits bidets pleins de feu, frappant du sabot la poussière, tirant sur le licol qui les tenait attachés au mur.

Près de la rampe par où l'on descendait dans le fleuve se trouvaient les bêtes de rebut : ânes sans oreilles, au poil malpropre et aux pustules immondes; chevaux tristes dont l'ossature décharnée perçait la peau avec ses pointes; mules aveugles au cou de cigogne; — toute la misère du marché, les invalides du travail qui, le cuir tanné à coups de bâton, l'estomac creux et les plaies endolories par de grosses mouches verdâtres, attendaient l'entrepreneur qui les achèterait pour les courses de taureaux ou le mendiant qui saurait encore les utiliser.

Dans la partie la plus basse, près des filets d'eau courante, sur les rives que l'humidité avait recouvertes d'un léger tapis de gazon, les poulains trottaient par bandes, indomptés, avec leurs longues crinières au vent, avec leurs fortes queues balayant le sable. Plus loin que les ponts de pierre, on voyait par les arches rondes les troupes de taureaux aux jambes cagneuses, ruminant paisiblement l'herbe que leur jetaient les pâtres, ou cheminant paresseusement sur ce sol brûlé, en proie à la nostalgie des frais pâturages, et se campant fièrement chaque fois que les gamins les sifflaient du haut des parapets.

L'animation du marché allait croissant. Autour de chaque

bête dont se négociait l'achat, il se réunissait des groupes de campagnards qui gesticulaient et péroraient, en manches de chemise, le bâton de frêne à la main droite. Les *gitanos*, maigres, bronzés, arquant leurs longues gigues, avec la tunique en peau de mouton rapiécée et le bonnet de fourrure sous lequel brillait dans leurs yeux noirs un éclat de fièvre, parlaient sans relâche et soufflaient leur haleine au visage de l'acheteur comme s'ils voulaient l'hypnotiser.

— Examinez bien la bête. Observez-en les lignes. On dirait une demoiselle...

Et le paysan, insensible à toutes les avances du *gitano*, renfermé en lui-même, pensif et indécis, regardait à terre, puis regardait la bête, puis se grattait la nuque; et il finissait par dire avec une énergie têtue:

— *Bueno... pas no done més*[1].

Pour conclure les transactions et solenniser les ventes, on s'en allait à l'ombre d'un toit de feuillage sous lequel une grosse femme vendait des pains au lait, ornés de nielles par les mouches, ou versait dans des verres gluants le contenu d'une demi-douzaine de bouteilles alignées sur un comptoir de zinc.

Batiste passa et repassa plusieurs fois au milieu des bêtes sans prêter l'oreille aux marchands qui le harcelaient, devinant son intention. Rien ne lui plaisait. Ah! le pauvre Morrut! Comme il était difficile de lui trouver un successeur! N'eût été la nécessité, le fermier serait reparti sans faire aucun achat. Il lui semblait qu'il offensait le défunt, en fixant son attention sur ces bêtes antipathiques.

Il finit toutefois par s'arrêter devant un roussin blanc, qui n'était ni très gros ni très lustré, avec des écorchures aux jambes et un certain air de fatigue : une bête de travail qui, malgré son état d'épuisement, paraissait forte et vaillante. A peine lui eut-il posé une main sur la croupe que le *gitano* surgit à son côté, obséquieux, bon drille, le traitant comme s'il l'avait connu toute sa vie.

— Cet animal-là, c'est une perle. On voit que vous vous connaissez en chevaux... Et pas cher! M'est avis que nous

1. « Bon... mais je ne donne pas davantage. »

nous entendrons facilement... Monote! Fais-le promener, pour que monsieur voie la grâce avec laquelle il passège.

Et le Monote en question, un *gitanillo* qui avait le derrière à l'air et la figure pleine de croûtes, prit le cheval par le licol et partit en courant sur la grève inégale, tandis que la pauvre bête lui emboitait le pas à contre-cœur, comme rebutée par un exercice qui s'était déjà répété si souvent.

Vite les curieux s'approchèrent, se groupèrent autour de Batiste et du *gitano*, qui suivaient des yeux l'épreuve. Quand Monote revint, Batiste étudia longuement le cheval; il introduisit ses doigts entre les dents jaunâtres, promena ses mains sur le corps tout entier, leva les sabots pour en faire l'inspection, visita minutieusement les jambes.

— Examinez, examinez, — disait le *gitano*. — Il est ici pour cela... Plus net que la patène. Chez moi, on ne trompe personne : tout est naturel. On n'arrange pas les animaux comme font certains maquignons qui vous transfigurent un baudet en moins de rien. Je l'ai acheté la semaine dernière, et je n'ai pas même pris la peine de faire disparaître ces petites choses qu'il a aux jambes... Vous avez vu comme il passège gaillardement?... Et pour tirer à la charrette! Un éléphant même ne serait pas d'attaque autant que lui... Là, sur l'encolure, vous en voyez les traces.

Batiste ne semblait pas mécontent du résultat de son examen; mais il s'efforçait de faire le dégoûté, ne répondait au vendeur que par des moues et des grognements. Son expérience de charretier lui avait appris à bien juger les bêtes, et il riait en lui-même de certains badauds qui, trompés par la mauvaise apparence du cheval, discutaient avec le maquignon et disaient que l'animal était bon seulement pour la chaudière. Cette apparence triste et lasse était celle des bêtes généreuses qui obéissent avec résignation tant qu'elles peuvent tenir debout.

Enfin arriva le moment décisif : « On pouvait causer. Combien? »

— Puisque c'est pour vous, — dit le *gitano* en caressant l'épaule de Batiste, — pour un ami, pour un brave homme qui saura prendre soin de ce trésor..., je le laisse à quarante douros; et l'affaire est conclue!

Batiste essuya la décharge avec calme, en homme accoutumé à ce genre de discussions ; et il sourit d'un air malin.

— Bon. Alors, parce que c'est toi, je ne demanderai qu'un petit rabais. Veux-tu vingt-cinq douros?

Le *gitano* étendit les bras avec une indignation théâtrale, recula de quelques pas, gratta son bonnet de fourrure et fit toutes sortes de démonstrations grotesques pour exprimer son étonnement.

— Mère de Dieu! Vingt-cinq douros!... Est-ce que vous l'avez regardé, cet animal-là? Quand même je l'aurais volé, je ne pourrais pas vous en faire cadeau pour un pareil prix.

Mais, à toutes ces démonstrations, Batiste répondait invariablement la même chose :

— Vingt-cinq; pas un *ochavo* de plus.

Et l'autre, ayant débité toutes ses raisons, qui n'étaient pas en petit nombre, fit appel à l'argument suprême :

— Monote, fais promener l'animal... pour que monsieur se rende compte...

Et voilà de nouveau Monote tirant le licol et courant devant la bête de plus en plus ahurie par ces promenades.

— Quelle allure, hé! — s'écriait le *gitano*. — On dirait une marquise à la promenade... Et pour vous, cela ne vaut que vingt-cinq douros?

— Pas un *ochavo* de plus! — répétait Batiste, entêté.

— Reviens, Monote : cela suffit.

Et le *gitano*, feignant l'irritation, tournait les épaules à l'acheteur comme pour lui signifier que les pourparlers étaient rompus. Mais, quand il vit que Batiste partait pour tout de bon, sa sévérité s'évanouit.

— Allons, monsieur... monsieur... Comment vous appelez-vous?

— Batiste.

— Ah!... Eh bien, monsieur Batiste, dites votre dernier prix. Afin de vous prouver que je suis votre ami et que je désire vous gratifier de ce joyau, je ferai pour vous ce que je ne ferais pour personne... Trente-cinq douros, est-ce convenu? Oui, n'est-ce pas? Je vous jure sur votre âme que je ne ferais cela pour personne, pas même pour mon père!

Sa protestation fut plus vive et plus gesticulante encore que

la première fois, lorsqu'il vit que le paysan n'était pas ému de ce rabais et lui offrait à grand'peine d'ajouter deux douros. « Était-il possible que cette perle fine ne lui inspirât pas plus de tendresse? Il n'avait donc point d'yeux pour l'apprécier? »

— Voyons, Monote : fais-le promener encore une fois.

Mais Monote n'eut pas à s'essouffler davantage; car Batiste s'éloigna de l'air d'un homme qui renonce à conclure une affaire. Il erra çà et là dans le marché, regardant au passage d'autres bêtes; mais il observait toujours du coin de l'œil le *gitano* qui, de son côté, tout en feignant l'indifférence, ne le perdait pas de vue et guettait ses moindres gestes.

Il s'approcha d'un grand cheval robuste, au poil luisant, qu'il n'avait pas l'intention d'acheter : car il prévoyait bien que le prix serait trop fort. A peine lui eut-il passé la main sur la croupe, il entendit à ses oreilles un souffle ardent qui murmurait :

— Trente-trois!... Par le salut de vos enfants, ne dites pas non! Vous voyez que je suis raisonnable.

— Vingt-huit! — dit Batiste, sans se retourner.

Lorsqu'il fut las d'admirer le bel animal, il alla plus loin; et pour faire quelque chose, il se mit à regarder la manière dont une vieille paysanne marchandait un bourricot.

Le *gitano* était revenu se poster près de sa bête, et, de loin, il considérait Batiste en agitant la corde du licol, comme pour rappeler le client.

Batiste se rapprocha, lentement, affectant un air distrait, regardant les ponts que traversaient, comme de mouvantes coupoles aux couleurs variées, les ombrelles ouvertes des femmes.

Il était déjà midi. Le sable du fleuve était embrasé; dans l'espace encaissé entre les berges, pas une brise ne soufflait. Au milieu de cette atmosphère chaude et moite, le soleil, tombant d'aplomb, grillait la peau et cuisait les lèvres.

Le *gitano* fit quelques pas vers Batiste et lui présenta l'extrémité de la corde, pour signifier la prise de possession.

— Ni à moi le vôtre, ni à vous le mien : trente douros! Et Dieu sait que je n'y gagne pas un sou. Trente... Ne dites pas non : je mourrais de rage!... Allons touchez là!

Batiste empoigna la corde, tendit une main au vendeur, qui la serra cordialement. Marché conclu.

Ensuite, le paysan tira de sa ceinture toute cette indigestion d'économies qui lui enflait le ventre : un billet prêté par le propriétaire, des pièces d'un douro, des poignées de menue monnaie enveloppée dans un cornet de papier; et, quand la somme fut complète, il ne put se dispenser d'aller avec le *gitano* sous le toit de feuillage pour lui offrir de vider un verre et pour donner quelques centimes à Monote en paiement de ses courses.

— Vous emmenez la parure du marché. C'est une bonne journée pour vous, *señó Bautista* : vous vous êtes signé ce matin avec la main droite, et la Vierge vous a rendu visite.

Il dut boire un second verre, politesse du *gitano*: et enfin, coupant court à l'avalanche d'offres de services et de cajoleries que lui faisait le vendeur, il prit le licol de son nouveau cheval et, aidé par le serviable Monote, monta sur les reins nus de la bête et sortit du marché.

Il était content de son achat; il n'avait pas perdu sa journée. A peine se rappelait-il maintenant le pauvre Morrut; et chaque fois que, sur le pont ou sur la route, quelqu'un de la *huerta* se retournait pour examiner le cheval blanc, il éprouvait l'orgueil du propriétaire.

Sa plus grande satisfaction fut lorsqu'il arriva devant chez Copa. Il fit prendre au roussin un petit trot de parade, comme si c'eût été un cheval de race; et il vit qu'aussitôt après son passage, Pimentó et tous les traînards de la *huerta* venaient mettre la tête à la porte avec des yeux ébahis. « Les misérables! Ils seraient bien convaincus, à présent, qu'il n'était pas facile de lui planter les crocs et que, tout seul, il savait se défendre. Ils avaient vu : le cheval mort était remplacé. Plût à Dieu que les choses pussent s'arranger aussi aisément à la maison! »

Ses blés hauts et verts faisaient comme un lac aux ondes inquiètes sur le bord du chemin; sa luzerne poussait vigoureusement, avec un parfum qui dilatait les narines du cheval. Certes, il n'avait pas à se plaindre de ses champs; mais c'était au logis qu'il appréhendait de trouver le malheur, cet éternel compagnon de son existence, toujours prêt à l'agripper.

Dès que Batistet entendit le trot du cheval, il accourut, la

tête enveloppée de bandages, et s'empara du licol, tandis que son père mettait pied à terre. Le jeune garçon s'enthousiasma pour la bête nouvelle; il la flatta, lui caressa les naseaux, et, impatient de prendre possession de son échine, lui posa un pied sur le jarret et monta par la croupe ainsi qu'un Maure.

Quant à Batiste, il entra dans la chaumière, blanche et coquette comme toujours, avec ses carreaux de faïence reluisants et ses meubles tous à leur place, mais remplie cependant d'une tristesse qui la rendait pareille à un tombeau très propre et très bien éclairé. Sa femme parut sur le seuil de l'*estudi*, les yeux gonflés et rouges, les cheveux en désordre et son air de fatigue révélait de longues veilles.

Le médecin était venu. Il avait examiné un bon moment le jeune malade; puis il avait froncé les sourcils, parlé à demi-mot; et il s'en était allé sans faire de nouvelle ordonnance. Mais, en remontant sur son bidet, il avait dit qu'il reviendrait dans la soirée.

Du reste, le petit était toujours de même, avec une fièvre qui dévorait son pauvre corps de plus en plus exténué. C'était comme les autres jours. Déjà ils s'étaient accoutumés à cette disgrâce : la mère pleurait machinalement, et les autres vaquaient d'un air morne à leurs occupations habituelles.

Teresa, en bonne ménagère, questionna son mari sur les résultats du voyage, voulut voir le cheval; et Roseta elle-même oublia ses peines de cœur pour s'informer de l'acquisition.

Tous, petits et grands, allèrent à l'écurie voir le cheval, que Batistet, toujours dans l'enthousiasme, était occupé à installer. L'enfant malade resta seul dans le grand lit de l'*estudi* où il se retournait, les yeux troublés par le mal, en bêlant d'une voix faible :

— *Mare ! mare !*

Teresa étudiait avec une attention grave l'emplette de son mari, calculait avec lenteur si cela valait trente douros; la fille cherchait les différences entre le Morrut, d'heureuse mémoire, et son successeur; et les deux bambins, pris d'une subite confiance, tiraient le nouveau venu par la queue et lui caressaient le ventre, suppliant en vain leur grand frère de les mettre sur la croupe.

Décidément, il plaisait à tout le monde, ce nouveau membre de la famille qui flairait la mangeoire avec étonnement, comme s'il y eût trouvé quelque trace, quelque lointaine odeur du camarade mort.

Ensuite, on soupa; et telle était la fièvre de la curiosité, l'enthousiasme pour l'acquisition faite, qu'à plusieurs reprises Batistet et les enfants quittèrent la table pour aller jeter un coup d'œil à l'écurie, comme s'ils craignaient que des ailes n'eussent poussé au cheval et qu'il ne se fût envolé.

La soirée s'écoula sans incident. Batiste avait à labourer une portion de terrain laissée inculte jusqu'alors. Son fils et lui attelèrent le cheval, tout fiers de voir la douceur avec laquelle il obéissait et la force avec laquelle il tirait la charrue.

A la nuit tombante, comme ils se disposaient à quitter le travail, Teresa parut sur la porte de la chaumière et les appela en criant; elle semblait implorer du secours :

— *Batiste! Batiste!... Vine pronte*[1] *!*

Et Batiste s'élança, effrayé par le ton de cette voix et par ces gestes de désespoir.

Le petit se mourait : il n'y avait qu'à le regarder pour s'en convaincre. Lorsque Batiste entra dans la chambre et s'inclina sur le lit, il frissonna comme si l'on venait de lui jeter un seau d'eau sur les épaules. Le pauvre « Évêque » remuait à peine; la poitrine seule s'agitait avec un râle terrible. La bouche prenait une teinte violacée; les paupières presque fermées laissaient entrevoir les yeux ternes et immobiles : — des yeux qui déjà ne voyaient plus; — et la petite face blême semblait obscurcie par une nuit mystérieuse, comme si les ailes de la mort y eussent projeté leur ombre. La seule chose qui brillât dans ce visage, c'étaient les boucles des cheveux blonds, épars sur l'oreiller comme un écheveau de soie, et sur lesquels se brisait avec des reflets étranges la clarté du *candil*.

La mère poussait des gémissements entrecoupés, des hurlements de bête furieuse. Sa fille, qui pleurait en silence, était obligée de recourir à la force pour empêcher la pauvre femme de se jeter sur le petit ou de se briser la tête contre le mur.

1. « Batiste! Batiste!... Viens vite!... »

Dehors, les frères pleurnichaient sans se risquer à entrer dans la chambre, comme si les lamentations de leur mère les eussent frappés d'épouvante. Quant à Batiste, il se tenait debout près du lit, absorbé, serrant les poings, se mordant les lèvres, les regards fixés sur ce corps frêle qui devait endurer tant d'affres et d'angoisses pour rendre le dernier soupir. Le calme de ce géant, ces yeux secs dont les paupières frémissaient d'un clignotement nerveux, cette figure penchée vers l'enfant moribond, avaient quelque chose de plus douloureux encore que les lamentations de la mère.

Soudain, Batiste s'aperçut que Batistet était à côté de lui; le pauvre garçon était venu à son tour, alarmé par les hurlements de Teresa. Le père se fâcha tout rouge, quand il apprit qu'il avait laissé le cheval abandonné au milieu du champ; et Batistet, ravalant ses larmes, partit à la hâte pour ramener la bête à l'écurie.

Une minute après, de nouvelles clameurs arrachèrent Batiste à sa consternation douloureuse.

— *Pare!... pare*[1]*!...*

Maintenant c'était Batistet qui l'appelait, de la porte. Le père pressentant un second malheur, s'élança vers son fils, dont il ne comprenait pas encore les paroles précipitées: « Le cheval... le pauvre blanc... il était par terre... il saignait... »

Mais, à peine le fermier eut-il fait quelques pas, il vit l'animal couché sur les jambes, encore attelé à la charrue, mais faisant d'inutiles efforts pour se relever, allongeant le cou, hennissant de douleur, tandis que, par le côté, près du poitrail, coulait un liquide noirâtre dont s'imprégnaient les sillons récemment ouverts. On l'avait blessé d'un coup de couteau. Peut-être allait-il mourir. « *Recristo*[2]*!* Un animal qui lui était aussi nécessaire que sa propre vie et pour lequel il s'était endetté envers son propriétaire! »

Il regarda aux alentours comme pour chercher l'auteur de l'attentat. Personne. Dans la plaine que bleuissait le crépuscule, on n'entendait que le bruit sourd des charrettes, le murmure des cannaies et les cris par lesquels on s'appelait

1. « Père!... père!... »

2. « Christ de Christ! »

d'une maison à l'autre. Sur les routes voisines, sur les sentiers, pas une âme.

Batistet essayait de s'excuser auprès de son père. « Au moment où il courait vers la maison, il avait vu arriver sur le chemin un groupe d'hommes, des gens en liesse qui riaient et chantaient, probablement au sortir de l'auberge. Ce devait être eux... »

Le père ne voulut pas en apprendre davantage: « Pimentó! Ce n'était sûrement pas un autre!... La haine de la *huerta* lui avait déjà tué un enfant, et voilà que ce voleur lui assassinait encore sa bête, parce qu'il savait combien elle lui était nécessaire.... *Cristo!* N'était-ce pas suffisant pour faire qu'un chrétien se perdît? »

Et il ne raisonna plus. Tandis que Batistet demeurait auprès du cheval et s'efforçait d'arrêter le sang avec son foulard de tête, Batiste rentra impétueusement dans la chaumière sans avoir conscience de ce qu'il faisait, empoigna son fusil derrière la porte, se précipita dehors comme un fou; et, d'instinct, tout en courant, il avait ouvert les batteries de son arme pour s'assurer que les deux canons étaient chargés.

Terrible était l'aspect de ce colosse, ordinairement si doux et si pacifique, mais en qui les attaques incessantes de ses ennemis venaient de réveiller la bête féroce. Dans ses yeux injectés de sang brillait la fièvre du meurtre; tout son corps tremblait de fureur. Il se ruait à travers champs comme un sanglier furieux, foulait aux pieds les plantations, sautait les rigoles, éventrait les cannaies, pour atteindre plus vite la maison de Pimentó.

Là, il y avait quelqu'un sur le seuil. L'aveuglement de la colère et l'obscurité du crépuscule ne lui permirent pas de reconnaître si c'était un homme ou une femme; mais il vit que, d'un bond, la personne se rejetait à l'intérieur et fermait brusquement la porte, effrayée par l'apparition de ce forcené qui épaulait son fusil.

Batiste s'arrêta devant la porte close.

— *Pimentó!... Lladre!... Asómat*[1]*!*

Et sa propre voix l'étonnait, comme si elle eût été celle

1. « Pimentó!... Voleur! Montre-toi!... »

d'un autre. Cette voix était chevrotante, sifflante, étranglée par la suffocation de la colère.

Pas de réponse. La porte restait fermée ; fermés aussi les volets et les trois lucarnes qui, en haut de la façade, donnaient de la lumière à l'étage supérieur, à la *cambra* où l'on conservait les récoltes. Le brigand devait regarder Batiste par quelque trou ; peut-être préparait-il son fusil pour faire feu traîtreusement ; et, avec cette prudence mauresque toujours prompte à supposer chez l'ennemi les plus mauvais desseins, Batiste s'abrita derrière le tronc d'un figuier énorme qui ombrageait la chaumière de Pimentó.

Le nom de celui-ci résonnait, sans cesse répété dans le silence du crépuscule, accompagné de mille injures.

— *Baixa, cobarde!... Asómat, morral*[1] *!*

Mais la maison restait silencieuse et fermée comme si elle eût été vide.

A un certain moment, Batiste crut ouïr des voix étouffées, un bruit de lutte, quelque chose comme une bataille que la pauvre Pepeta engageait contre Pimentó pour empêcher son mari de répondre aux insultes. Puis, il cessa d'entendre; et ses outrages continuèrent à résonner dans le silence désespérant.

Ce silence le rendait plus furieux encore que si l'ennemi se fût présenté. Il lui semblait que la maison muette se moquait de lui; et alors, quittant l'arbre derrière lequel il s'était caché, il sauta contre la porte et commença de la battre à coups de crosse. Les planches tremblaient sous les heurts redoublés de ce géant fou. Puisqu'il ne pouvait pas mettre en pièces l'habitant, au moins voulait-il rassasier sa colère sur l'habitation; et il frappait au hasard, tantôt le bois, tantôt la muraille, dont il arrachait de larges plâtras. Il épaula même plusieurs fois son fusil, prêt à décharger ses deux coups contre les petites lucarnes de la *cambra*; et, s'il ne le fit point, ce fut uniquement parce qu'il songea qu'ensuite il serait désarmé.

Sa furie grandissait; il rugissait les insultes; ses yeux injectés de sang ne distinguaient plus rien; il titubait comme un homme ivre. Encore un peu, et il serait tombé par terre,

1. « Descends, lâche!... Montre-toi, canaille! »

suffoqué de rage, agonisant de fureur. Et puis, soudain, les nuées rouges qui l'enveloppaient se déchirèrent, la faiblesse succéda à la violence, il vit toute son infortune, il eut la sensation qu'il s'anéantissait. Sa colère, brisée par une si horrible convulsion, se dissipa ; au beau milieu de son chapelet d'insultes, sa voix s'étouffa dans sa gorge et se changea en gémissements ; et, à la fin, il éclata en sanglots.

Il n'insulta plus Pimentó. Peu à peu, il recula jusqu'au chemin et s'assit sur le talus de gazon, le fusil entre les jambes. Et il pleura, pleura, soulagé par ces pleurs qui lui dégageaient la poitrine, doucement enveloppé par les ombres de la nuit qui semblaient prendre part à sa peine et qui s'épaississaient comme pour cacher ses larmes d'enfant.

Combien il était malheureux ! Seul contre tous. Son pauvre petit, il allait le trouver mort quand il reviendrait à la maison ; le cheval sans lequel il ne pouvait pas vivre, des traîtres l'avaient mis hors de service. Le mal s'attaquait à lui de tous côtés, surgissait contre lui des chemins, des maisons, des cannaies, profitait de toutes les occasions pour assaillir ceux qui lui étaient chers. Et il était là, sans ressource, impuissant à se défendre contre cet homme abominable qui disparaissait aussitôt que son adversaire, fatigué de souffrir, essayait de faire face.

« Seigneur ! De quoi donc était-il coupable, pour être ainsi châtié ? Est-ce qu'il n'était pas un honnête homme ? » Sa douleur l'accablait à tel point qu'il demeurait là, cloué sur place. Ses ennemis pouvaient venir, maintenant : il n'avait plus même la force de ramasser le fusil tombé à ses pieds.

Il entendit sur le chemin une lente sonnerie de clochettes qui peupla l'obscurité de vibrations mystérieuses. Alors, il pensa au malade, au pauvre « Évêque », qui sans doute venait de mourir. Cette sonnerie si douce n'était-elle pas celle des anges qui descendaient pour l'emporter avec eux et qui volaient çà et là dans la *huerta* parce qu'ils ne trouvaient pas l'humble chaumière ? Ah ! s'il n'avait pas eu les autres... ceux qui avaient besoin de ses bras pour vivre !... L'infortuné aurait voulu n'être plus. Il songeait à la félicité d'abandonner là, sur le bord de la route, ce grand corps qu'il lui était si pénible de mouvoir, et de se cramponner à la petite âme de

cet enfant innocent, et de voler, de voler comme les bienheureux qu'il avait vus conduits au ciel par des anges dans les tableaux des églises.

Maintenant les clochettes sonnaient tout près de lui, et sur le chemin glissaient des masses informes que ses yeux troublés par les larmes ne parvenaient pas à reconnaître. Il sentit qu'on le touchait avec le bout d'un bâton ; et, relevant la tête, il aperçut une longue figure qui se détachait dans l'espace, une sorte de spectre qui s'inclinait vers lui. C'était le père Tomba, le seul habitant de la *huerta* qui ne lui eût fait aucun chagrin.

Le pâtre, qu'on tenait pour sorcier, possédait l'étonnante perspicacité des aveugles. A peine eut-il reconnu Batiste, il comprit toute la détresse du pauvre paysan. En tâtant avec son bâton, il rencontra le fusil tombé à terre ; et il tourna la tête comme pour chercher dans la nuit la maison de Pimentó. Il devinait les pleurs de Batiste.

Et il se mit à parler lentement, avec une tristesse calme, en homme habitué aux misères de ce monde que bientôt il devait quitter.

— *Fill meu... fill meu...*

« Tout cela, il s'y attendait bien. Il avait averti Batiste, dès le premier jour où il l'avait vu installé sur les terres maudites : ces terres lui porteraient malheur... Il venait de passer devant la maison, et il avait aperçu de la lumière par la porte ouverte... il avait entendu les cris de désespoir... le chien hurlait... Le petit était mort, n'est-ce pas?... Et Batiste qui se croyait assis sur le bord du chemin, tandis qu'en réalité il avait déjà un pied au bagne !... C'était ainsi que se perdaient les hommes et que se détruisaient les familles... Il finirait par tuer, bêtement, comme le pauvre Barret, et il mourrait comme lui aux galères... C'était inévitable : ces terres-là étaient maudites et ne pouvaient produire que des fruits de malédiction. »

Et, après avoir mâchonné ces terribles prophéties, le pâtre s'en alla derrière son troupeau vers le village, non sans avoir conseillé au malheureux Batiste de s'en aller aussi, de s'en aller loin, très loin, là où il n'aurait pas à gagner son pain en luttant contre la haine des misérables.

Et déjà le vieillard avait disparu, enfoncé dans les ténèbres ;

mais Batiste entendait encore cette voix lente et triste qui lui donnait le frisson :

— *Creume, fill meu... te portarán desgrasia...*

VIII

Batiste et sa famille ne se rendirent pas compte de la manière dont commença cette chose inouïe, ne surent pas quel fut le premier qui se résolut à franchir le petit pont par où l'on accédait aux champs détestés. Ils n'avaient pas le cœur à observer de semblables détails. Dans l'accablement de leur deuil, ils virent seulement que la *huerta* venait à eux ; et ils ne protestèrent pas, car le malheur a besoin de consolation ; mais ils ne se réjouirent pas non plus de ce rapprochement inespéré.

La mort de Pascualet avait été connue dans tout le voisinage avec cette étrange rapidité qui transporte instantanément les nouvelles de ferme en ferme jusqu'aux confins de la plaine ; et, cette nuit-là, il y eut bien des gens qui dormirent mal. C'était à croire qu'en partant, le petit avait laissé une épine enfoncée dans la conscience de toute cette population. Les femmes s'imaginaient le voir, blanc et lumineux comme un ange, qui, de ses yeux tristes fixés sur elles, leur reprochait d'avoir été si dures pour lui et les siens. Oui, cet enfant mort chassait des chaumières le sommeil. « Le pauvret ! Qu'est-ce qu'il conterait au Seigneur, lorsqu'il arriverait au ciel ? »

Ils avaient tous leur part de responsabilité dans cette mort ; mais chacun, avec un égoïsme hypocrite, rejetait sur son voisin l'odieux de cette persécution acharnée dont le petit avait été la victime. Chaque commère attribuait le malheur à la commère contre qui elle avait le plus de rancune ; et, finalement, elle prenait la ferme résolution de réparer le mal déjà fait et d'aller, le lendemain, offrir ses services à la famille pour les funérailles.

Le lendemain, tous les gens des alentours se levèrent en ruminant la façon dont ils se rendraient chez Batiste et se présenteraient à lui. C'était un flot de repentir qui, de toutes

les extrémités de la plaine, se précipitait vers la maison en deuil.

Dès le point du jour, deux vieilles femmes, qui habitaient dans le voisinage, se glissèrent à l'intérieur de la maison. La famille consternée fut à peine surprise de leur présence en un lieu où aucun étranger ne s'était introduit depuis plus de six mois. Elles demandèrent à voir l'enfant, le pauvre *albaet*[1]; et, entrées dans l'*estudi*, elles le contemplèrent, étendu encore sur sa couche où la place du maigre corps était à peine visible sous la couverture, le drap remonté jusqu'au cou, la tête blonde enfoncée dans l'oreiller. La mère s'était retirée à l'écart et ne savait que gémir, ramassée et pelotonnée sur elle-même, comme si elle tâchait de se faire petite et de disparaître.

Après les deux vieilles femmes, d'autres vinrent, puis d'autres encore. C'était un chapelet de matrones larmoyantes qui arrivaient de tous les côtés, entouraient le lit, baisaient le petit cadavre et en prenaient possession comme d'une chose à elles, sans s'occuper ni de Teresa ni de sa fille qui, épuisées par la veille et les lamentations, restaient abêties, la tête courbée sur la poitrine, la face rougie et mouillée de larmes brûlantes.

Batiste, assis sur une chaise de sparte au milieu de la chambre, regardait avec une expression stupide le défilé de ces gens qui lui avaient fait tant de mal. Il ne les haïssait pas, mais il n'éprouvait pas non plus de reconnaissance. La crise de la veille l'avait anéanti; et il voyait tout cela d'un œil indifférent, comme si cette demeure n'eût pas été la sienne et que le pauvret qui reposait là n'eût pas été son fils.

Seul, le chien couché à ses pieds semblait se souvenir et garder de la haine; il flairait d'un air hostile toute cette procession de jupes qui entraient et sortaient, et il grognait sourdement comme s'il avait eu envie de mordre et qu'il se retînt pour ne pas causer de déplaisir à ses maîtres.

Le petit monde partageait la mauvaise humeur du chien. Batistet faisait grise mine à toutes ces créatures qui s'étaient si souvent moquées de lui lorsqu'il passait devant chez elles; et il se réfugiait à l'écurie pour ne pas perdre de vue le pauvre

1. Innocent, petit ange.

cheval, qu'il soignait selon les prescriptions du vétérinaire appelé la nuit précédente. Il aimait beaucoup son petit frère, mais la mort est sans remède ; et ce qui le préoccupait maintenant, c'était que le cheval ne restât point boiteux.

Quant aux deux cadets, satisfaits dans le fond que ce deuil attirât sur leur chaumière l'attention de toute la plaine, ils gardaient la porte et barraient le passage aux polissons qui, comme des bandes de moineaux, arrivaient par tous les chemins et par tous les sentiers, avec l'impatiente et malsaine curiosité de voir le petit mort. Aujourd'hui, c'était leur tour : ils étaient les maîtres. Et, avec la bravoure de celui qui est dans sa maison, ils menaçaient et renvoyaient les uns, permettaient d'entrer à d'autres auxquels ils accordaient leur protection, selon le traitement qu'ils en avaient eux-mêmes reçu dans ces dramatiques et sanglants voyages sur le chemin de l'école... Les gredins ! Il y en avait qui prétendaient entrer, après avoir participé à cette bataille où le pauvre Pascualet avait gagné sa maladie mortelle !

L'apparition d'une petite femme pâle et débile fit passer un ouragan de souvenirs pénibles sur toute la famille. C'était Pepeta, la femme de Pimentó. Elle venait, celle-là aussi ! Un moment, Batiste et Teresa eurent l'intention de protester ; mais leur volonté n'avait plus de force. « A quoi bon ?... Elle aussi, elle était la bienvenue. Et, si elle venait pour se gausser de leur malheur, elle pouvait rire tant qu'il lui plairait. Eux, écrasés par le chagrin, inertes, ils la laisseraient faire. Dieu, qui voit tout, récompenserait chacun selon son mérite. »

Pepeta se dirigea droit vers le lit, en écarta les autres femmes. Elle portait dans ses bras une grosse botte de fleurs et de feuillages, qu'elle étala sur la couverture. Les premiers parfums du printemps nouveau se répandirent dans la chambre où flottaient les odeurs de pharmacie et dont la lourde atmosphère semblait encore pleine des râles et des affres du mourant.

Pepeta, la pauvre bête de somme, qui, après s'être mariée dans l'espérance d'être mère, n'avait plus maintenant aucune chance de maternité, fut prise d'une violente émotion à l'aspect de cette mignonne tête d'ivoire que la chevelure éparse ornait d'un nimbe d'or.

— *Fill meu!... Pobret meu*[1]*!...*

Et elle pleurait de toute son âme, inclinée sur le petit cadavre, effleurant à peine de ses lèvres le front blanc et froid, comme si elle craignait de réveiller l'*albaet* d'un profond sommeil.

Lorsque Batiste et sa femme entendirent ces sanglots, ils levèrent la tête avec surprise. « Ils savaient bien qu'elle était une bonne femme; c'était lui, le méchant. » Et la gratitude paternelle et maternelle brillait dans leurs yeux. Batiste fut même très attendri lorsqu'il vit la pauvre Pepeta embrasser Teresa et sa fille, confondre ses larmes avec les leurs. « Non, il n'y avait pas là de duplicité ; cette femme aussi était une victime : et voilà pourquoi elle savait comprendre le malheur de ceux qui étaient des victimes. »

La visiteuse essuya ses larmes. Chez elle reparut la femme vaillante et forte, accoutumée à un labeur de bête pour faire marcher son ménage. Elle jeta autour d'elle un regard de désapprobation. « Cela ne pouvait pas durer ainsi : l'enfant sur la couche, et tout sens dessus dessous !.... Il fallait parer l'*albaet* pour son dernier voyage, le vêtir de blanc, le faire pur et splendide comme l'aube dont il portait le nom. »

Et, avec son instinct de créature née pour commander et sachant obtenir l'obéissance, elle se mit à donner des ordres à toutes ces femmes qui rivalisaient de zèle pour rendre quelque service à la famille naguère abhorrée.

Elle voulut aller en personne à Valence avec deux compagnes pour acheter le suaire et le cercueil. D'autres femmes regagnèrent le village ou se dispersèrent dans les fermes pour y prendre les objets que Pepeta les avait chargées de rapporter. L'odieux Pimentó lui-même, qui d'ailleurs demeurait invisible, dut travailler aux préparatifs. Sa femme, le rencontrant sur le chemin, lui donna commission d'amener des musiciens pour le convoi, dans l'après-midi. « C'étaient comme lui des traînards et des ivrognes ; il les trouverait sûrement chez Copa. » Et le bravache, qui ce jour-là semblait préoccupé, écouta sa femme sans mot dire et, les yeux à terre comme s'il avait honte, supporta humblement le ton impérieux dont elle lui parlait.

1. « Mon fils!... Mon pauvret!... »

Depuis la nuit précédente, il n'était plus le même. Ce voisin qui l'avait défié, qui l'avait insulté, qui l'avait tenu enfermé dans sa maison comme une poule; sa femme qui pour la première fois s'était imposée à lui et qui lui avait arraché son fusil des mains; le défaut de courage qui l'avait empêché d'affronter sa victime forte du bon droit; tout cela, c'était autant de motifs qui le rendaient confus et abasourdi. Non, il n'était plus le Pimentó de jadis : il commençait à se juger mieux; il allait jusqu'à soupçonner que tout ce qu'il avait fait contre Batiste et sa famille était un crime. A un certain moment, il éprouva comme un mépris de lui-même. « Est-ce qu'il était vraiment un homme? Toutes les vilenies commises par lui et par les autres n'avaient réussi qu'à faire mourir un malheureux enfant! » Et, selon sa coutume des jours noirs, où une inquiétude lui plissait les sourcils, il s'en alla chez Copa chercher les consolations que le cabaretier tenait en réserve dans sa fameuse outre du coin.

A dix heures du matin, lorsque Pepeta revint de la ville avec ses deux compagnes, la ferme était pleine de gens. Quelques hommes parmi les plus paisibles et les plus casaniers, ceux qui avaient pris le moins de part à la croisade contre les intrus, formaient avec Batiste un groupe devant la porte, les uns accroupis à la façon des Maures, les autres assis sur des chaises de sparte, fumant et parlant avec lenteur du temps et des récoltes. A l'intérieur, des femmes et encore des femmes, pressées autour du lit, étourdissant la mère par leur bavardage, installées là comme dans leur propre maison, parlant des enfants qu'elles avaient perdus ou jacassant sur toutes les histoires de la *huerta*. Ce jour était pour elles un jour extraordinaire; et peu leur importait que leur logis ne fût pas nettoyé, que leur déjeuner ne fût pas sur le feu : elles avaient une excuse. Les mioches, accrochés à leurs jupons, pleuraient, poussaient des cris assourdissants, les uns parce qu'ils voulaient retourner chez eux, les autres parce qu'ils voulaient qu'on leur montrât l'*albaet*.

Quelques vieilles s'étaient emparées du buffet, et, à chaque instant, elles préparaient de grands verres d'eau où elles ajoutaient du vin et du sucre, puis elles les offraient à Teresa et à sa fille « pour les aider à pleurer »; et, lorsque les pau-

vres femmes, déjà noyées par ce déluge d'eau sucrée, refusaient de boire, les officieuses commères versaient les rafraîchissements dans leur propre gosier : car il fallait bien qu'elles fissent aussi passer leur chagrin.

Immédiatement, Pepeta entreprit de rétablir l'ordre. « Tout le monde dehors! Ce qu'elles avaient à faire, au lieu de molester les gens, c'était d'emmener ces deux femmes exténuées par leur douleur et ahuries par tout ce vacarme. »

D'abord, Teresa refusa de quitter son fils, ne fût-ce qu'une minute : « Tout à l'heure elle ne le verrait plus; il ne fallait pas lui voler le peu de temps qui lui restait pour contempler son trésor! » Et elle éclata en sanglots plus déchirants, se précipita sur le cadavre pour l'embrasser. Mais enfin les prières de sa fille et la volonté de Pepeta l'emportèrent; et la mère, escortée par un grand nombre de femmes, sortit de la maison avec le tablier sur le visage, gémissante, chancelante, ne prêtant aucune attention à celles qui la tiraient chacune de son côté et qui se disputaient l'honneur de la recevoir chez elles.

Alors Pepeta se mit à disposer les choses pour la pompe funèbre. Elle plaça au milieu de l'entrée la petite table blanche en sapin sur laquelle mangeait la famille, et elle la recouvrit d'un drap dont elle releva les coins avec des épingles. Par-dessus, on étendit une courtepointe aux dentelles empesées; et sur la courtepointe, on plaça le petit cercueil apporté de Valence : — un bijou qui faisait l'admiration des voisines, un écrin blanc galonné d'or et capitonné à l'intérieur comme un berceau.

Pepeta défit le paquet où étaient les derniers atours du petit : le linceul de gaze brochée de fils d'argent, les sandales, la guirlande de fleurs, tout cela très blanc, de la neige en flocons, une lumineuse pureté d'aube, emblème de la pureté du pauvre *albaet*. Et puis, avec des gestes lents, avec des précautions de mère, elle habilla le cadavre. Elle pressait ce petit corps froid contre sa poitrine avec des élans de passion stérile, faisait entrer dans le linceul les petits bras rigides avec un soin scrupuleux, comme s'ils eussent été des morceaux de verre qui auraient pu se briser au moindre choc, baisait les pieds glacés avant de les intro-

duire dans les sandales en tirant sur le contrefort et sur l'empeigne. Enfin elle le prit entre ses bras, telle une blanche colombe raidie par le gel, et le déposa dans le cercueil, sur cet autel élevé au seuil de la maison et devant lequel devait défiler toute la *huerta*, attirée par la curiosité.

Ce n'était pas tout, et le plus beau manquait encore : la guirlande, — un bonnet de fleurs blanches avec des pendants qui descendaient sur les oreilles, vraie parure de sauvage. — La pieuse main de Pepeta, engagée dans une terrible lutte contre la mort, peignit en rose avec du fard les joues pâles, raviva par une couche de vermillon ardent la bouche livide; mais ce fut en vain que la paysanne ingénue s'efforça d'ouvrir toutes grandes les paupières molles : elles s'obstinaient à retomber et à cacher les yeux ternis, mats, sans reflet, pleins de la tristesse grise de la mort.

Pauvre Pascualet ! malheureux petit « Évêque ! » Avec sa guirlande extravagante et sa face peinte, il était changé en une mignonne caricature. Tout à l'heure, sa tête pâle, verdie par la mort, tombée sur l'oreiller maternel, sans autre parure que ses cheveux blonds, inspirait plus d'attendrissement douloureux. Mais cela n'empêchait pas les bonnes femmes de s'émerveiller sur l'œuvre de Pepeta : « Regardez! regardez!... On dirait qu'il dort. Si joli, si rose!... Jamais on n'avait vu un *albaet* comme celui-là... »

Et elles emplissaient de fleurs les vides du cercueil, elles en semaient sur le vêtement blanc, elles en répandaient sur la table, elles en faisaient des buissons aux quatre coins. C'était la plaine tout entière qui embrassait le corps de cet enfant, l'ayant vu tant de fois courir dans les sentiers comme un oiseau, qui répandait sur ce corps inanimé un flot de parfums et de couleurs.

Les deux jeunes frères contemplaient Pascualet avec une admiration pieuse, comme un être supérieur qui allait prendre son vol d'un moment à l'autre. Le chien rôdait autour du catafalque, allongeait son museau pour lécher les froides menottes de cire et poussait des plaintes presque humaines, des hurlements de désespoir qui rendaient les femmes nerveuses et les faisaient poursuivre à coups de pied la bête fidèle.

Vers midi, Teresa, échappée presque de vive force à la captivité où la tenaient les voisines, revint à la maison. Sa tendresse de mère éprouva une grande satisfaction à voir comment on avait arrangé le petit ; elle le baisa sur sa bouche peinte et se remit à gémir.

Il était l'heure de manger. Batistet et les petits, chez qui la douleur n'arrivait pas à faire taire l'estomac, dévoraient des chanteaux de pain en se cachant dans les coins. Mais Teresa et sa fille ne pensaient pas à manger. Le père, toujours assis sur sa chaise de sparte, devant la porte, fumait cigarette sur cigarette, impassible comme un oriental, tournant le dos à son logis comme s'il avait peur de voir le blanc catafalque où le corps de son fils reposait comme sur un autel.

Dans la soirée, les visites furent encore plus nombreuses. Les femmes arrivaient parées de leurs costumes du dimanche, la mantille sur la tête, pour assister à l'enterrement. Les jeunes filles se disputaient avec passion l'honneur de figurer parmi les quatre qui devaient porter l'*albaet* au cimetière.

D'un air compassé, marchant sur le bord du chemin et fuyant la poussière comme un péril mortel, deux visiteurs importants parurent : Don Joaquín et Doña Josefa. Le maître d'école avait déclaré à ses élèves que cet après-midi, en raison du « funeste événement », il n'y aurait pas classe. Et l'on s'en doutait bien, à voir la foule des marmots hardis et malpropres qui se faufilaient dans la maison et qui, las de regarder le corps de leur camarade en se fourrant les doigts dans le nez, retournaient courailler sur le chemin ou s'amusaient à sauter pardessus les ruisseaux.

Doña Josefa, avec sa robe de laine usée et sa grande mantille jaune, fit dans la maison une entrée solennelle ; et, après quelques belles phrases qu'elle avait empruntées à son mari, elle installa son obèse personne dans un fauteuil de sangle où elle se tint muette et comme somnolente, absorbée dans la contemplation du cercueil. La brave femme, habituée à écouter et à admirer son époux, était incapable de soutenir une conversation.

Don Joaquín, qui avait arboré sa redingote verte des grands jours et la plus volumineuse de ses cravates, alla s'asseoir dehors à côté du père. Il avait ses grosses mains de paysan

fourrées dans des gants noirs qui, blanchis par les années, avaient pris la couleur des ailes de mouche; et il les remuait continuellement, désireux d'attirer l'attention sur cet ornement des circonstances solennelles. Il déployait pour Batiste les beautés les plus fleuries et les plus sonores de son éloquence : Batiste était son meilleur client et n'avait jamais manqué de lui faire remettre chaque samedi les deux sous d'écolage.

— Ainsi va le monde, *señor Bautista*... Résignation! Nous ne connaissons jamais les desseins de Dieu; souvent, il tire du mal un bien pour ses créatures...

Puis, interrompant la file des lieux communs qu'il débitait avec emphase comme lorsqu'il était à l'école, il ajouta, d'une voix plus basse, en clignant les yeux avec malice :

— Avez-vous observé, *señor Bautista*, toute cette foule ici présente? Hier, ils disaient pis que pendre sur vous et sur votre famille; et Dieu sait si je les ai souvent blâmés pour leur méchanceté... Aujourd'hui, ils entrent chez vous avec la même confiance que chez eux, et ils vous accablent de témoignages d'affection. Votre malheur fait qu'ils oublient, les rapproche de vous.

Et, après une pause pendant laquelle il demeura la tête basse, il ajouta avec conviction, en se frappant la poitrine :

— Vous pouvez m'en croire, moi qui les connais bien. Des brutes, oui, et capables des pires stupidités; mais ils ont un cœur qui s'émeut en présence de l'infortune et qui leur fait rentrer les griffes... Les pauvres gens! Est-ce leur faute, s'ils sont nés pour être des bêtes et si personne ne s'occupe de les tirer de leur condition?

Il se tut, un bon moment; puis, avec la ferveur d'un marchand qui vante son article :

— Ce qu'il faut ici, — reprit-il, — c'est de l'instruction, beaucoup d'instruction... des temples du savoir qui versent la clarté des lumières sur cette plaine... des flambeaux qui... qui... Bref, s'il venait plus d'enfants à mon école, et si les pères, au lieu de s'enivrer, me payaient ponctuellement, comme vous le faites, vous, *señor Bautista*, les choses marcheraient d'une autre façon. Mais je n'en dis pas davantage, parce que je n'ai pas le goût d'offenser mon prochain.

Il en courait cependant le risque : tout à côté de lui se

trouvaient quelques-uns de ces pères qui lui envoyaient des élèves sans leur lester les poches avec les deux sous.

Plusieurs paysans, de ceux qui avaient montré le plus d'hostilité contre la famille, n'avaient pas osé s'avancer jusqu'à la maison et se tenaient sur le chemin, où ils formaient un groupe. Parmi eux était Pimentó, revenu du cabaret en compagnie de cinq musiciens, la conscience tranquille depuis qu'il avait passé quelques heures devant le comptoir de Copa.

Sans cesse affluaient des visiteurs nouveaux. Il n'y avait plus de place dans la chaumière ; les femmes et les enfants s'asseyaient sur les bancs de briques au bas de la treille ou sur les talus voisins, en attendant l'heure de l'enterrement.

A l'intérieur, on entendait des lamentations, des conseils donnés d'une voix énergique, un bruit de lutte. C'était Pepeta qui voulait arracher Teresa du cadavre de son fils. « Voyons... il fallait être raisonnable : l'*albaet* ne pouvait pas rester toujours là... Il se faisait tard ; et les mauvais moments, il vaut mieux les passer vite... » Et elle était aux prises avec la mère pour l'écarter du cercueil, pour l'obliger à entrer dans l'*estudi*, pour l'empêcher d'être là au terrible moment du départ, lorsque l'*albaet*, porté sur les épaules des jeunes filles, s'envolerait avec les blanches ailes de son linceul pour ne revenir jamais plus.

— *Fill meu! Rey de sa mare*[1] *!* gémissait la pauvre Teresa. « Elle ne le verrait plus!... Un baiser!... Encore un baiser!... » Et la tête, de plus en plus livide malgré le fard, oscillait d'un côté de l'oreiller à l'autre, agitant son diadème fleuri, entre les mains avides de la mère et de la sœur qui se disputaient le dernier baiser.

Mais monsieur le vicaire attendait sans doute à la sortie du village, avec le sacristain et les enfants de chœur : il ne fallait pas se mettre en retard. Pepeta s'impatientait : « Entrez, entrez dans l'*estudi*! » Et, avec l'aide d'autres femmes, elle poussa presque de force Teresa et sa fille, qui se retournaient affolées, décoiffées, les yeux rougis par les larmes, la poitrine secouée par une protestation douloureuse qui n'était plus un gémissement, qui était une vocifération.

1. « Mon fils! Roi de sa mère! »

Quatre jouvencelles à la jupe bouffante, à la mantille de soie rabattue jusque sur les yeux, à l'air pudique et monacal, saisirent les pieds de la petite table et emportèrent tout le blanc catafalque. Un hurlement retentit, étrange, horrible, ne finissant pas : quelque chose qui fit courir un froid dans plus d'une échine. C'était le chien qui, par cette plainte interminable, disait adieu au pauvre *albaet*, en étirant ses pattes comme s'il voulait que son corps se prolongeât jusqu'où allait sa lamentation.

Dehors, Don Joaquín frappait dans ses mains pour rendre ses élèves attentifs. « Voyons!... Toute l'école en rang!... » Les personnes qui étaient restées sur le chemin se rapprochaient de la maison. Pimentó s'était mis à la tête de ses amis les musiciens; ceux-ci préparaient leurs instruments pour saluer l'*albaet* dès qu'il franchirait la porte; et, au milieu du désordre et des criailleries confuses parmi lesquels se formait la procession, la clarinette modulait des roulades, le cornet chevrotait des gammes et le trombone haletait comme un vieil asthmatique.

Les plus jeunes écoliers ouvrirent la marche, portant de grandes branches de basilic qu'ils élevaient en l'air : Don Joaquín s'entendait à faire les choses. Ensuite, se frayant un passage à travers la foule, apparurent les quatre jeunes filles qui soutenaient le blanc et léger reposoir où le pauvre *albaet*, couché dans sa bière, remuait la tête avec un faible va-et-vient, comme s'il prenait congé du logis. Derrière le cercueil se rangèrent les musiciens qui firent éclater soudain une valse badine et joyeuse. Et, à leur suite, par le sentier de la ferme, tous les curieux se précipitèrent en groupes serrés. Puis la maison, après avoir vomi ce trop-plein de visiteurs, resta muette, sombre, avec cet aspect de tristesse qu'ont les lieux par où vient de passer le malheur.

Seul sous la treille, Batiste, sans abandonner son attitude de Maure insensible, mordillait sa cigarette et suivait des yeux la marche de cette procession qui déjà ondulait sur le grand chemin, avec ce cercueil et ce catafalque blanc parmi les vêtements noirs et les branches vertes.

Le pauvre *albaet* commençait bien son voyage vers le ciel des innocents. La plaine, voluptueusement étendue sous le

soleil de printemps, enveloppait le petit mort de son haleine embaumée, l'accompagnait jusqu'à sa tombe en le couvrant d'un impalpable linceul de parfums. Les vieux arbres, où bourgeonnait une sève de renouveau, saluaient le petit cadavre en agitant au souffle de la brise leurs branches chargées de fleurs. Jamais la mort ne passa sur la terre dans un aussi beau déguisement.

Échevelées et hurlantes comme des folles, agitant leurs bras avec furie, les deux malheureuses femmes apparurent sur le seuil de la maison. Leurs lamentations se propageaient à l'infini, dans la tranquille atmosphère de la plaine imprégnée d'une douce lumière.

— *Fill meu!... Anima meua*[1] *!...* — gémissaient Teresa et sa fille.

— *Adiós, Pascualet!... Adiós!...* — criaient les petits en buvant leurs larmes.

— A-ou-ou-ou!... A-ou-ou-ou!... — aboyait le chien en allongeant le museau, avec une plainte qui donnait sur les nerfs et qui remplissait l'espace d'un frisson funèbre.

Et, du lointain, passant à travers le feuillage, rampant sur les vertes houles des champs, arrivaient en guise de réponse les échos de la valse qui menait à l'éternité le pauvre *albaet* balancé dans sa blanche nacelle galonnée d'or. Les gammes embrouillées du cornet à piston et ses cabrioles diaboliques semblaient être le joyeux éclat de rire de la mort qui, avec le petit dans ses bras, s'éloignait au milieu de cette plaine où renaissait le printemps.

Les gens du cortège revinrent à la brune. Les petits, privés de sommeil par l'agitation de la nuit précédente où la mort les avait visités, dormaient sur des chaises. Teresa et sa fille, exténuées par les pleurs, à bout d'énergie après tant de nuits blanches, étaient devenues inertes et restaient affaissées sur ce lit qui conservait encore l'empreinte du pauvre enfant. Batistet ronflait dans l'écurie à côté du cheval blessé. Le père, toujours taciturne et impassible, recevait les visites, serrait les mains, remerciait par un mouvement de la tête ceux qui lui apportaient des offres de service et des paroles de consolation.

1. « Mon fils!... Mon âme!... »

A la nuit close, il n'y avait plus personne. La maison était obscure, silencieuse. Par la porte ouverte et pleine de ténèbres s'exhalait la respiration lasse de cette famille dont tous les membres semblaient vaincus et terrassés par la douleur.

Batiste, immobile, regardait comme un hébété les étoiles, qui scintillaient dans le bleu sombre de la nuit. La solitude le ranimait ; il commençait à se rendre compte de sa situation. La plaine avait son aspect ordinaire ; et pourtant, elle lui paraissait plus belle, plus tranquillisante : tel un visage renfrogné, qui se déride et sourit. Ces gens, dont les cris s'entendaient au loin sur les portes des chaumières, ne le haïssaient plus, ne persécuteraient plus les siens ; ils étaient venus sous son toit ; leurs pas avaient effacé la malédiction qui pesait sur les terres du père Barret. C'était une vie nouvelle qui commençait. Mais à quel prix !...

Et, tout à coup, il eut la vision nette de son infortune. Il songea au pauvre Pascualet, qui gisait maintenant sous une masse de terre humide et fétide ; à cette blanche dépouille qui se trouvait en contact avec la corruption d'autres corps ; à ce visage si beau, à cette peau si fine sur laquelle avait glissé sa main calleuse, à cette blonde chevelure qu'il avait si souvent caressée, à toutes les choses que guettait maintenant le ver immonde ; et alors, il sentit un flot de plomb qui montait, montait de sa poitrine à sa gorge.

Et les grillons qui chantaient sur le talus voisin se turent, effrayés par l'étrange hoquet qui déchira le silence et qui résonna dans l'obscurité une grande partie de la nuit, comme le râle d'une bête blessée.

V. BLASCO-IBÁÑEZ

(Traduit de l'espagnol par G. HÉRELLE.)

(La fin au prochain numéro.)

IMPRESSIONS DE NORVÈGE

Sur la mer du Nord, la triste mer grise qu'a chantée Heine, nous voguons vers la Norvège. Newcastle et son port sont déjà loin ; la côte anglaise a disparu sous le ciel bas. Les plaines de la mer s'étendent devant nous, piquées d'innombrables voiles en triangle, immobiles, qui portent des pêcheurs tendant leurs filets. Des troupes de marsouins au corps luisant s'ébattent, plongent, font jaillir l'écume autour du navire, qui poursuit sa course égale et lente, l'air important, et formidable d'aspect auprès des frêles barques oscillant sur leurs ancres. Le crépuscule descend ; des passagers, qu'incommode le léger roulis, se retirent en leurs cabines. Encore une journée de navigation, temps d'agonie pour les malades, de repos pour les touristes au cœur marin, d'oisiveté pour chacun, et dans la matinée qui suivra nous aborderons dans le Hardangerfjord — si toutefois nous échappons aux multiples dangers dont la liste s'allonge sur le billet de passage : « La Compagnie ne se considère point comme responsable des délais, retards, collisions, pertes et accidents divers causés par les hasards de la mer, défectuosités de la machine, négligence du pilote, du capitaine ou des matelots ; elle ne garantit pas davantage ses voyageurs contre les tentatives hostiles des pirates, des princes étrangers, et, en général, des ennemis du Roi. »



... Un radieux soleil brille sur le Hardangerfjord, se mire en ses vagues, fait étinceler les cimes neigeuses des monts entre lesquels serpentent ses eaux. Les dômes de glace du Folgefond semblent peser sur les hauts plateaux *(fjelds)* d'où tombent des cascades, des torrents qui glissent vers l'Océan. Fréquemment les massifs qui bordent le fjord se rapprochent comme pour nous barrer le chemin ; nous croyons toucher à l'origine de ce fleuve salé : mais le rideau s'écarte des deux parts, le bras de mer se prolonge en avant, tortueux, court entre d'autres montagnes, grossi toujours de nouvelles cascades. Enfin, après bien des détours et des circuits, le Hardanger, devenu le Sörfjord, projette au sud une dernière branche qui s'arrondit, formant une anse ; au fond apparaît le village d'Odda. Une grande animation règne aujourd'hui dans la baie : le *Hohenzollern*, ayant l'empereur à son bord, est mouillé en rade, et toute une flottille l'accompagne, un croiseur, le *Niobé*, un contre-torpilleur, le *Sleipner*, avec plusieurs petits torpilleurs. Des chaloupes circulent sans trêve entre les navires et la terre, portant des lettres, des dépêches, des ordres : l'aigle impériale balancée sur les flots y reflète à tout moment ses ailes éployées.

Notre paquebot jette l'ancre entre le *Hohenzollern* et la rive ; il débarque dans des canots son chargement de touristes impatients. Des voitures attendent près du quai, pour nous conduire vers une cascade fameuse qui tombe dans la vallée non loin d'Odda. Ces véhicules sont de deux types distincts. C'est d'abord la *kariol* classique, une selle montée sur deux grandes roues ; l'on y adapte par derrière une planche où se peut mettre une valise, et le conducteur, tantôt une *pige* (jeune fille) en jupon court, tantôt un petit garçon aux cheveux d'or pâle, se tient perché ou accroupi sur votre bagage. On se hisse sur le siège aérien, on écarte les jambes et l'on pose les pieds dans deux étriers ; le cocher dirige son cheval par-dessus votre épaule. Voici, en second lieu, la *stulkjærre*, une manière de phaéton grossier ; deux personnes y prennent place sur le devant ; le conducteur

fait passer les rênes entre les deux voyageurs de la banquette. Le frottement incessant des courroies, ou pour mieux dire des cordes, agace, puis exaspère ceux que l'habitude n'a point encore rompus aux usages norvégiens. Inutile de demander les guides au cocher : à aucun prix il ne les céderait à un inconnu ; et sur ce point on le trouve intraitable, insensible à toute objurgation. La raison en est simple ; il veut ménager l'animal à la façon de son pays, qui est, soit dit en passant, la plus étrange du monde. Elle consiste à ne point souffrir que le cheval puisse trotter, en pays plat, plus d'un ou deux kilomètres, à le forcer de souffler, dans les côtes, une fois par cinq cents mètres, enfin et surtout à l'obliger de boire, bon gré mal gré, à tous les ruisseaux, sources et torrents du chemin. Étonnez-vous, après cela, de la rotondité des coursiers scandinaves.

Sur la route poudreuse du Laatefos[1], la file des *kariols*, des *stulkjærres*, voire des calèches, s'allonge en caravane. Malheur aux infortunés qui partiront les derniers ! Ils avaleront pendant deux heures la poussière que vingt voitures soulèvent devant eux. La politesse défend en Norvège qu'on cherche à se dépasser mutuellement, et c'est tant pis pour les retardataires. Nous franchissons un torrent ; nous longeons un lac, puis un autre ; nous remontons une rivière ; le Folgefond dessine au-dessus des lointains plateaux ses dômes de glaces. Et partout, dans les eaux, tombent encore des eaux ; cascades furieuses, dévalant en un seul jet du haut des *fjelds* plaqués de neige, pour s'écraser hâtivement sur le sol ; cascades pleines de grâce, épanouies en gerbe ondoyante, et qui sourient coquettement au soleil, de tout l'éclat de leurs gouttelettes où scintillent ses feux. Nous traversons de gras pâturages et des vallées fertiles. La moisson est finie. Dans les champs embaumés des senteurs du foin, des paysannes ramassent l'herbe coupée et l'accrochent pour la faire sécher à de longues claies horizontales, qui sont fichées en terre, de distance en distance, comme autant de barrières. Elles sont vêtues selon la vieille mode du Hardanger : jupon sombre à broderies de couleur, bas écarlates, chemisette blanche et

1. *Foss* signifie cascade.

tablier blanc, gilet rouge à boutons d'or. Çà et là, des fermes égayent le vallon, des fermes qui portent sur leur toiture de vrais pâturages, une prairie minuscule émaillée de fleurs. Après la moisson des champs, viendra celle des toits : c'est la dernière réserve du troupeau.

Dans une gorge encaissée où écume un torrent, le Laatefos s'élance entre les sapins et rebondit d'une triple chute vers la vallée ; avant de toucher terre, il ressaisit la masse éparpillée de ses eaux, s'infléchit en courbe gracieuse, et fait une profonde révérence à son voisin, l'Espelandsfos, qui tombe du versant opposé dans la même rivière. Nous avons atteint le but de notre excursion ; nous l'avons même dépassé : l'on m'avait promis une cascade, et j'en ai compté plus de vingt. De l'eau sous toutes les formes, douce ou salée, des cataractes et des rapides, des glaciers, des lacs, des fleuves et des ruisseaux. jetant une note claire parmi d'arides montagnes ou de sombres forêts, c'est presque toute la Norvège...

Une surprise nous attend au retour. Nous avons fait porter nos cartes au commandant du *Hohenzollern*, demandant l'autorisation de visiter le navire en l'absence du Kaiser : en réponse, avec la permission accordée, est venue une invitation à dîner à bord, de la part de l'empereur. Mais le paquebot va lever l'ancre pour gagner Bergen, puis Gudvangen dans le Sognefjord. Là, nous pouvons le rejoindre dans deux jours par voie de terre. Nous avons cinq minutes pour nous décider, un quart d'heure pour faire nos paquets et nous rendre à l'hôtel, où la chaloupe du *Hohenzollern* viendra nous attendre. Et chacun de bourrer sa valise des effets nécessaires à la toilette du soir et au voyage du lendemain.

Un peu avant huit heures, nous nous embarquons sur le canot à vapeur du yacht ; nous filons rapidement vers le grand navire blanc qui porte l'empereur. Il est de forme plutôt lourde ; ses proportions massives et l'éperon de sa proue rappellent un navire de guerre plus qu'un bateau de plaisance. Le Kaiser se tient à la coupée. Il est en costume d'amiral. Il tend la main à chacun de nous, suivant l'ordre où nous lui sommes nommés ; après quoi lui-même nous présente sa suite. Il y a là le prince A. de Schleswig-Holstein, cousin du souverain, le prince d'Eulenburg, le baron de Lyncker, ma-

réchal de la cour, les généraux de Hülsen, de Moltke, de Kessel, de Lœwenfeld, le comte de Platen, l'amiral de Senden, etc.

A table, l'empereur fait asseoir en face de lui le maréchal de la Cour. Nous sommes à peine une trentaine, dans ce salon qui contiendrait aisément un nombre double de convives. Il se distingue par un luxe discret, comme tous les aménagements intérieurs du navire. Pas d'or au plafond, ni d'ornements aux murs ; peu d'objets de valeur, si ce n'est, posée sur une console, une coupe artistique, prix d'une régate où le yacht de course impérial arriva le premier. Les meubles sont simples, d'un bois précieux mais tout uni, tendus d'une étoffe bleu pâle semblable à celle de la pièce. Le dîner se compose d'un petit nombre de plats parfaitement préparés; il est servi par des matelots. Derrière le Kaiser se tient un homme affecté à sa personne, attentif à tous ses désirs. Un orchestre — l'un des meilleurs d'Allemagne — exécute pendant le repas et durant la soirée les airs de son répertoire : par une attention gracieuse, il ne joue aujourd'hui que de la musique française.

Tandis que l'empereur, très aimable, cause avec ses voisines, j'ai le loisir de l'observer. Ce qui frappe en lui davantage, c'est l'allure essentiellement militaire. Ses gestes sont nobles, mais sans grâce et empreints de brusquerie: son rire sonore n'est point exempt de rudesse. Il a la voix et le ton du commandement. Sa démarche ferme et réglée est celle du soldat : il conduit à sa suite la procession de ses hôtes comme un chef d'armée dirigerait ses troupes. L'autorité de sa parole se tempère de la bonhomie allemande ; en causant, il aime à se faire familier : il dit « ma femme » pour désigner l'impératrice, et « papa » en parlant de l'empereur Guillaume. Son regard bleu clair a de la séduction : on y lit la même franchise qu'il semble exiger de vous, plongeant obstinément ses yeux dans les vôtres. En ses traits et son maintien se décèlent une personnalité très accusée, une implacable volonté. Cette énergie visible se trahit fréquemment, paraît-il, dans les menus détails de la vie de bord, où la cohabitation rapproche les rangs et met vite à nu les qualités comme les faiblesses de chacun. En voici un exemple. Le Kaiser, bien

que passionné de navigation, n'a point le cœur marin, et souffre cruellement du mal de mer par gros temps. Pourtant il n'en laisse rien paraître; il continue de vaquer à son travail quotidien, méprise soins et remèdes, et réussit à dompter de vive force le malaise physique, alors que les officiers de sa cour, vaincus à la lutte, ont dès longtemps abandonné la partie. Dur à soi-même, vigoureux par nature, il ne sent pas la fatigue : il lui arrive, rentrant d'une longue course, de rester debout des heures, écoutant un rapport, ou distribuant des ordres.

A la poupe du *Hohenzollern* se trouve une espèce d'estrade abritée par une tente, où l'on se tient habituellement après les repas. Un tapis, des fauteuils, des tables y figurent un salon en plein air. C'est là que nous nous acheminons à la suite de Sa Majesté, le dîner fini. Une brise légère ride les eaux du fjord assoupi, qui clapote faiblement aux flancs du vaisseau; la musique de l'orchestre s'est faite plus douce et comme plus lointaine afin de s'harmoniser avec la paix de la nuit. L'empereur, resté debout, se remet à causer tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre de nous, désireux de plaire à tous. Sa conversation est fort substantielle et nourrie d'observations, de faits précis; elle aborde facilement les sujets les plus variés. Mais il approfondit volontiers les questions qu'il touche, à la façon allemande, si différente du tour d'esprit qui règne en nos salons, — ce ton brillant, rapide, un peu sautillant, qui jamais ne manque d'étourdir l'étranger nouveau venu à Paris, et fait songer au vol léger de l'oiseau-mouche, effleurant en dix battements de ses ailes dix corolles de fleurs... — Son français, comme son anglais, est excellent : l'accent tudesque s'y fait peu sentir. Il nous entretient surtout de l'Amérique, pour laquelle il professe une sympathie modérée. Il aperçoit une menace future dans ces trusts colossaux chers au milliardaire yankee, qui tendent à mettre une industrie, un trafic international, aux mains d'un seul homme ou d'une poignée d'individus. Supposons, dit-il en substance, qu'un Morgan parvienne à englober sous son pavillon plusieurs des lignes maritimes de l'Océan. Il n'occupe, hors la force que donne l'argent, aucune situation officielle dans son pays. On ne pourrait donc traiter avec

lui, s'il survenait dans son entreprise un incident où une puissance étrangère serait mêlée. Mais on ne pourrait pas davantage s'adresser à l'État, qui, n'ayant point de part à l'affaire, déclinerait sa responsabilité. Alors, à qui recourir ? Pour parer à ce danger, le Kaiser entrevoit la nécessité de former dans l'avenir un « Zollverein » européen, une « ligue douanière » contre les États-Unis, semblable au blocus que Napoléon tenta contre l'Angleterre, afin de sauvegarder les intérêts et d'assurer la liberté du commerce continental aux dépens du développement de l'Amérique. Et il nous déclare sans détours qu'en pareille occurrence, l'Angleterre serait mise en demeure de choisir entre deux politiques nettement opposées : ou bien adhérer au blocus et se ranger du côté de l'Europe contre les États-Unis, ou s'accorder avec ceux-ci contre les puissances du continent.

Minuit est près de sonner quand nous prenons congé du Kaiser. Il a la bonne grâce de nous offrir son contre-torpilleur le *Sleipner* pour nous conduire demain à Eide, d'où nous gagnerons le Sognefjord en traversant le Nœrödal. Il nous accompagne jusqu'à la coupée du navire ; tandis que la chaloupe s'éloigne vers la rive, nous le voyons quelques moments encore, immobile au sommet de l'échelle. Puis sa silhouette s'efface, et bientôt le grand yacht lui-même, avec tous ses feux, n'est plus qu'une tache claire dormant sur les flots.



Nous venons d'explorer les principaux fjords de la côte entre Bergen et Trondhjem, le Sogne, le Nordfjord, le Moldefjord. Tous offrent les mêmes aspects ; aucun n'est longtemps semblable à lui-même. Tantôt l'on s'engage entre de hautes murailles, et l'on navigue au fond d'un précipice : tels le Geiranger, le Nœröfjord. Tantôt les montagnes s'abaissent brusquement sur les deux bords, *fjeld* et glaciers s'effacent loin en arrière, la passe s'élargit : on vogue au sein d'une vaste baie, des prairies apparaissent ; et des fermes, et des villages hantent les rives aplanies. Telle l'arrivée à Molde, au sortir de l'austère Hjörundsfjord. La petite ville

s'étend en demi-cercle au fond d'un golfe ; elle enlace de ses maisons aux toits rouges, enguirlandées de chèvrefeuille, les flancs et la base de verdoyantes collines. Molde est célèbre en Norvège pour la richesse de sa végétation, pour la profusion des fleurs émaillant ses parcs et ses jardins : on l'a surnommée la cité des roses. Alentour, le paysage ondule ; des vallons cultivés alternent avec les coteaux enfouis sous les bouleaux, les châtaigniers, les tilleuls ; et en face, vers le sud, une chaîne indéfinie de glaciers brille dans le lointain. Molde et son fjord étaient parés, le jour de mon passage, des plus belles couleurs de l'été : la baie étincelait au soleil, reflétant les îlots posés sur son miroir, les maisons courant le long des eaux ; elle semblait jouir aussi, charmée, de cette douce matinée de juillet. Et je me figurais, dans un rêve, ces mêmes lieux en hiver, le linceul de neige étendu sur les prairies, sur les forêts, couvrant le toit des maisons et montant jusqu'aux fenêtres. Je voyais distinctement les érables, les bouleaux dresser dans l'air glacé leurs branches nues, de ce geste raidi que le grand froid prête aux arbres ; j'imaginais les cerisiers chargés de givre, secouant sous la bise leur tête poudrée de frimas...

C'est qu'en dépit des journées estivales, la Norvège ne laisse guère oublier qu'elle est une contrée arctique. Par le plus chaud soleil, les variations subites de la température décèlent déjà sa latitude. La proximité de la neige la fait davantage sentir. Tandis que, dans les Alpes ou les Pyrénées, elle s'arrête aux environs de 2 500 mètres, elle descend ici jusqu'à 1 000, et bien plus bas dans le Norrland, où certains névés plongent dans la mer. A cause du voisinage du pôle, la végétation cesse à une faible hauteur ; des flaques de neige tachent les rochers, puis aussitôt ce sont les plaines blanches, monotones des *fjelds*, source des éternelles cascades. Les glaciers de Norvège ne sont point pareils à ceux de nos montagnes. Ils couvrent des plateaux immenses où leur masse s'arrondit en dômes ; par les ondulations de leur surface, on peut apprécier leur effrayante épaisseur. Ils forment de la sorte une succession indéfinie de dos d'âne, si j'ose dire, sans crevasses, sans moraines : on n'observe de trous et d'aspérités qu'à leur base et dans les ramifications qu'ils envoient

vers la vallée. Le plus grand de tous est le Jöstedalsbrœ. Il mesure près de 1 000 kilomètres carrés de superficie. Jadis, sur la Norvège entière, s'étendaient de semblables névés; souvent encore on aperçoit, surplombant les fjords, des rochers rayés et comme polis, dernières traces de l'état glaciaire qui précéda l'époque historique.

C'est à son aspect très caractérisé de pays froid que la Norvège doit son charme et une partie de son originalité. Ses montagnes n'ont point les proportions des Alpes ; en revanche elles atteignent leur maximum de hauteur non loin de l'Océan, et, baignant au sein des fjords, paraissent écraser de leur masse le petit steamer qui navigue à leurs pieds. Elles enfoncent leurs racines sous les flots à des profondeurs égales à leur élévation. Tous ces traits assurent à la nature de ces côtes une physionomie propre : elle ne donne pas la sensation de chose déjà vue ; elle exclut la banalité des comparaisons, cette manie du touriste qui a borné ses explorations à l'Italie et la Suisse, et veut à toute force rapprocher de ces deux contrées ce qu'il aperçoit de nouveau. Un seul pays, à ma connaissance, offre avec celui-ci une frappante ressemblance; il s'étend presque aux Antipodes : c'est la Nouvelle-Zélande. Les *Sounds* de l'île du Sud, qui se creusent bien loin dans les terres, sont d'une formation identique à celle des fjords ; leur apparence est semblable. Mêmes pics et mêmes rochers surgissant de la mer ; même profusion de cascades troublant la paix d'une région inhabitée ; même abondance de lacs unis par des rivières et s'écoulant dans l'Océan. Seulement, en Nouvelle-Zélande, la forêt vierge ensevelit jusqu'au niveau du fjord la pente des montagnes, tandis que les vieux sapins du temps jadis, coupés et vendus sans merci, ont à peu près disparu des côtes de Norvège.

La ville de Trondhjem, après tant de splendeurs, est une déception. Son fjord court entre des rives monotones et plates ; le site qu'elle occupe, étalé sans grâce au fond d'une baie, n'a point de relief. Ses maisons sont de bois, ses rues toutes pareilles entre elles ; pour éviter les incendies, on les a construites larges de trente à trente-cinq mètres, et le contraste est ridicule entre la vaste perspective de ces avenues et la taille mesquine, la mine chétive des demeures qui les bordent.

La cathédrale, vantée comme la plus belle de Norvège, n'est qu'un édifice insignifiant et presque entièrement rebâti : des incendies successifs ont eu raison de l'ancienne église. Alentour s'étend le cimetière de la ville. Celui-ci est, selon moi, le seul coin de Trondhjem qui mérite une visite, le seul où l'on trouve du charme à s'attarder. Des grilles et des enclos séparent les tombes ; des fleurs décorent même les plus pauvres, les plus vieilles, celles où le gazon a déjà bien des fois reverdi. Sur le sable des petites allées, des traces de pas disent les soins journaliers ; devant chaque pierre, un petit banc de bois invite à se reposer en songeant ceux qui sont fatigués de prier. Un antique puits à margelle fournit l'eau nécessaire à l'entretien des plates-bandes. C'est le samedi matin de bonne heure qu'il faut voir le cimetière de Trondhjem, quand la ville fait à ses morts leur toilette des dimanches. De toutes les rues débouchent des femmes, des jeunes filles, des vieillards, portant des couronnes et des corbeilles de fleurs fraîches. Ceux qui n'ont pas le moyen de renouveler chaque samedi leur offrande arrivent chargés d'un arrosoir, qu'on emplit de l'eau du puits ; et ne pouvant remplacer le petit rosier offert la dernière semaine, l'on est content de l'arroser afin que ses boutons s'épanouissent. La procession défile entre les enclos funéraires, dont le silence est à peine troublé de pas furtifs, de soupirs et de murmures vite étouffés. C'est un sentier qu'on ratisse ; c'est un bouquet qu'on dépose au pied d'une croix ; c'est un plant de violettes qu'on rafraîchit d'un peu d'eau. Tout cela sans bruit, de peur de déranger le sommeil des tombes, avec des gestes mesurés et les tendres précautions qu'on mettrait à soigner ses malades... Une promenade au champ des morts est souvent féconde en enseignements : il se peut qu'avec le parfum des fleurs s'exhale un peu de l'âme de ceux qui les cultivent. Le petit cimetière de Trondhjem, dormant au centre de la ville, séparé des maisons par la largeur d'une rue, a conservé intacte son apparence mélancolique de suprême asile. Il évoque des pensées consolantes et douces : on lit, gravé sur ses dalles mortuaires, l'assurance du souvenir qui survit aux années, du souvenir qui se mêle à la vie quotidienne et tire de cette union sa force et sa durée.



Au-dessus de Trondhjem commence le Norrland. Les côtes que nous longeons se font toujours plus déchiquetées, plus abruptes ; elles forment un chaos de rochers et d'âpres montagnes. Des îlots sans nombre sont semés sur l'Océan, les uns si plats que leur dos rugueux émerge à peine, tels des crocodiles flottant sur les eaux ; les autres dressant fièrement au-dessus des premiers leur sommet ovale ou arrondi, comme de grands coquillages naviguant sur l'onde. Le paquebot se glisse entre ces îles, par des *sunds*, des passes si étroites qu'on y pourrait, avec une pique, toucher la terre de chaque côté. Vraiment, n'était la nuance grisâtre des rochers, l'on croirait voguer sur une mer de corail, parmi les madrépores des Bermudes ou des Antilles. La brise tiède, point assez forte pour rider l'eau. la lumière transparente, favorisent l'illusion. Voici le Torghactten, percé près de sa cime d'un tunnel naturel ; voici les sept sœurs d'Alstenö qui défilent devant nous. Ce sont sept pics de hauteur et de formes pareilles : jadis, c'étaient autant de nymphes vivant dans les forêts. Un jour, un géant survint au milieu de leur troupe, et voulut les saisir ; elles s'enfuirent à sa vue dans la direction de l'Océan, et leurs pieds plus légers couraient plus vite que les siens. Dans sa rage, voyant bien qu'il ne les pourrait atteindre, il les métamorphosa en montagnes au moment où elles allaient échapper à la nage. C'est pourquoi elles contemplent tristement la mer tachée de récifs, dont la houle pesante vient mourir à leurs pieds. Au large, une autre victime des génies malfaisants atteste leur puissance passée : le Hestmandö, cavalier changé en pierre par une Valküre qu'il poursuivait, plonge dans l'écume la croupe de son cheval. C'est ainsi que la chaîne des îlots peuplés de légendes se traîne et s'allonge, parfois relâchée au point de paraître rompue, parfois resserrée subitement en d'invraisemblables canaux où deux barques ne sauraient passer de front.

Au détour des *sounds* apparaissent fréquemment de pauvres cabanes de bois, au toit toujours couvert d'herbes et de fleurs, tapies au creux de quelque rocher. Des pêcheurs

assis sur le seuil s'occupent à préparer les poissons dont le tas s'amoncelle auprès d'eux. Les têtes coupées des morues emplissent des corbeilles ; grillées et écrasées, elles se vendront comme engrais, ou bien on les fera cuire, mélangées avec des algues, pour nourrir en hiver les bestiaux. Maintenant, ceux-ci paissent en liberté sur les galets de la grève, où nul animal à moi connu ne trouverait de quoi se nourrir... C'est qu'ils sont accoutumés à se passer de pâturages : point de grasses prairies dans les îles pelées du Norrland ; pas un brin d'herbe sur ces rochers. Vaches, chèvres et moutons ont appris à contenter leur faim en broutant, faute de mieux, les varechs roulés par les vagues.

Çà et là, nous distinguons sur la côte de véritables villages, avec une église, un presbytère bâti en vraie pierre, et même un poste télégraphique. Le télégraphe est d'une grande utilité pour la pêche. Dès qu'un banc de harengs est signalé quelque part au large, vite, l'on mande les pêcheurs des stations voisines, l'on fait venir sur place, par bateau à vapeur, des tonneaux et du sel. Alors la mer, déserte habituellement, des parages arctiques, offre un spectacle plein de vie. De chaque port minuscule de la côte sort une flottille de barques traînées par un remorqueur si le vent est mauvais, fuyant à pleines voiles vers l'endroit indiqué si la brise est favorable. Chaque rocher qui recèle une ou deux familles de pêcheurs grossit de quelques canots la masse principale. Presque toutes les embarcations sont des *ranenbaade* du type ancien, à haute étrave recourbée, à l'étambot élargi et relevé selon la façon des galères antiques. Une grande voile rectangulaire, surmontée d'une autre plus petite, se balance au mât. Il ne manque, à la proue, que le dragon sculpté qui décorait les vieux navires scandinaves dont le musée de Christiania possède le dernier spécimen ; et quand la foule de ces voiles, prenant leur essor, cingle vers la haute mer, l'on songe aux voyages des chefs Vikings, qui partaient naguère des mêmes rivages pour des contrées inconnues, montés sur des barques semblables...

Nos marins bretons, fidèles aux bancs d'Islande, ne viennent pas en ces parages ; la grande pêche annuelle de la morue n'y réunit que des Norvégiens ; elle se fait à la vieille

manière norvégienne. Elle a lieu dans le Vestfjord, qui sépare les îles Lofoten du continent et débouche en pleine mer, par delà la ceinture des récifs. Les poissons viennent frayer ici vers le mois de janvier; ils séjournent par myriades dans les profondeurs du golfe, tantôt à trente, tantôt à cinquante ou cent brasses de la surface. On les prend à l'aide de filets ou avec des lignes, qui sont faites d'une longue corde et d'un hameçon; pour appât, il suffit d'un poisson en métal muni d'un double crochet. La morue affamée se précipite sur le fer sitôt qu'elle l'aperçoit, et l'on n'a d'autre peine que de la jeter, palpitante, au fond de la barque. La journée finie, on porte à terre la cargaison de poissons; on les ouvre, on les étend sur des rochers, on les aligne deux par deux, ou bien on les suspend par la queue suivant d'interminables files, ainsi qu'on accroche du linge à des ficelles pour le faire sécher.

Bien avant l'époque du passage de la morue, les pêcheurs affluent déjà du nord et de l'ouest de la Norvège vers Svolvœr, qui, située sur le Vestfjord, est la station la plus fréquentée des bateaux. Les grandes cabanes, nommées aux Lofoten *rorböder*, s'emplissent de monde; dans les deux ou trois auberges de la petite ville, pas une chambre vacante, pas une salle qui ne se voie transformée en dortoir. Ceux qui n'ont pu trouver de logement campent en plein air, sous des tentes construites en hâte à l'abri du vent. Trente mille hommes au moins demeurent ainsi cantonnés dans un étroit espace, pendant les trois mois entiers que dure la saison de la pêche. Et c'est une chose remarquable qu'en cette île lointaine il n'est besoin ni de police ni de règlements pour maintenir l'ordre et la paix parmi une telle masse d'étrangers, qu'assemble la poursuite d'un objet commun. Ils vivent en bonne intelligence avec les habitants de Svolvœr; entre eux, les querelles sont rares, les rixes à peu près sans exemple. L'ivrognerie, si elle se répandait parmi les pêcheurs, causerait des troubles graves: mais ici, comme en beaucoup d'autres parties de la Norvège, la loi nouvelle combat l'alcoolisme en interdisant l'alcool. L'État réserve la vente des spiritueux, à titre de monopole, aux sociétés de tempérance; et celles-ci n'accordent le droit de débiter l'eau-de-vie au détail qu'à un très petit nombre de cafés, le refusent aux restaurateurs des

paquebots côtiers et aux auberges de la campagne. Grâce à cette sage mesure, grâce aussi au labeur et aux privations qui détournent leur pensée de toute chose étrangère à l'accomplissement de leur tâche, la tranquillité et la bonne tenue règnent chez les pêcheurs de Svolvœr. Le vol leur est presque inconnu : les piles de poissons confondues s'étalent sur les galets, à peine séparées les unes des autres ; mais nul ne songe à grossir sa part de celle du voisin. Un pasteur vient s'établir chaque année dans la colonie de passage ; s'il survient un différend, c'est à lui qu'est remis d'ordinaire le soin de le régler. Vers le milieu d'avril, les barques se dispersent : le produit de la saison, quand la pêche a été fructueuse, s'élève souvent à trente ou quarante millions de morues.

Voici que nous pénétrons justement dans le Vestfjord, chassant à droite et à gauche des nuées de goélands et de mouettes, des eiders, des guillemots, des plongeons. L'archipel des Lofoten s'arrondit à l'ouest en un large hémicycle; ses îles semblent jointes ensemble, ou plutôt emboîtées l'une dans l'autre à la manière des vertèbres d'une gigantesque épine dorsale. Ce ne sont que cimes dentelées, pics noirs et terribles tombant du haut des nues, glaciers dominant un abîme et comme prêts à s'abattre sur les villages misérables qui s'éparpillent sur la côte. Le Raftsund se fraye un chemin tortueux entre les effrayantes murailles des Troldtinder, auxquelles la bourgade de Digermulen sourit innocemment du sein des flots. La plupart des sommets s'échancrent en entonnoir, preuve que des cratères les creusaient autrefois. Les uns sont chauves et arides ; les autres, là où la neige soulève un peu son linceul, s'enfouissent en un écrin de mousses vertes, d'un vert surprenant, humide, lumineux comme le miroir des étangs où croissent les roseaux, tendre et nuancé comme la teinte des bourgeons qui s'ouvrent en avril.

Le grand vent du large s'est levé ; des nuages s'enroulent autour de la cime déchirée des pics ; la mer clapote à leur base avec un sinistre murmure. Elle est rarement calme en ces lieux ; si la brise du soir disait ses victimes, elle aurait une longue et funèbre histoire à conter. Le Vestfjord n'est pas moins fertile en naufrages que la baie des Trépassés. Le

commandant du *Neptune* m'assure que près de deux cents personnes y périssent tous les ans. Des règlements interdisent aux barques la sortie du port par gros temps ; mais trop souvent les ouragans d'hiver fondent sur le golfe à l'improviste, alors que les petites voiles sont bien loin au large. Lorsque le vent souffle de l'ouest, la plupart ne peuvent revenir à Svolvœr : seules, les plus grandes réussissent à traverser le fjord et à gagner le bord opposé. Quant aux barques découvertes, celles des pêcheurs plus pauvres, qui ne peuvent s'acheter un bateau ponté, secouées par les vagues et ballottées par les sautes de vent, elles essaient en vain d'imiter les premières en fuyant devant la tempête : elles chavirent avec leur chargement d'hommes... Parfois le canot reste flottant, la quille en l'air ; les marins s'y maintiennent accrochés, crispant les mains sur le manche de leurs couteaux dont ils ont enfoncé la lame dans le bois. Dans l'eau glacée, couverts par les embruns et l'écume, ils attendent ainsi la mort probable ou l'incertaine délivrance. Si le secours ne vient pas, la barque, un beau jour, échoue au rivage, et le nombre des couteaux plantés dans sa coque atteste le nombre des morts.

L'habitude et la contemplation du danger font les hommes insouciants, inattentifs non seulement à leur propre péril, mais à celui du prochain. Le hasard nous en fournit une triste preuve, comme nous traversons le Vestfjord redouté. La brise de tout à l'heure s'est changée en bourrasque au moment où nous doublons Svolvœr ; la pluie commence de tomber : l'un de nous se souvient que le hublot de sa cabine est demeuré ouvert, et, voulant protéger son domicile contre une fâcheuse inondation, descend en hâte pour réparer l'oubli. Soin inutile : la *stewardess* du bord a déjà vissé solidement le petit carreau, et, le nez collé sur la vitre ternie, contemple avec tranquillité la mer assombrie.

— Voyez-vous quelque chose ? Des marsouins, peut-être ?

— Oh non, miss, ce n'est rien du tout... Seulement, il y a un instant, j'ai aperçu là tout près une petite voile avec des pêcheurs ; et puis subitement le vent l'a mise de côté, et je ne l'ai plus vue. Elle n'a pas reparu ; aussi je pense que les hommes seront noyés. Quel dommage ! *(What a pity !)*

Le steamer n'a point stoppé ; il est déjà trop tard pour sauver l'équipage, si vraiment la barque a coulé. Le *Neptune* poursuit sa marche : nous ne saurons jamais s'il a, en cette soirée de juillet, passé impassible auprès de la mort sans faire un effort pour lui arracher ses victimes.



Vers le nord, par delà les Lofoten, par delà Tromsö, nous nous hâtons. La brise nous souffle au visage le froid des banquises polaires ; et les jours n'ont plus de fin, et le soleil perd l'habitude de noyer chaque soir son disque d'or dans l'Océan : à peine y a-t-il baigné le coin inférieur de son globe, que le bord opposé se prend à remonter, et l'horizon s'illumine de nouveau sous l'arc enflammé. Les glaciers et les plaques de neige s'approchent toujours plus de la mer, jusqu'à s'y perdre enfin en trempant dans ses vagues. Cependant les névés n'augmentent pas de nombre et de proportions à mesure qu'on s'avance vers le nord : ils sont au contraire plus clairsemés et moins étendus. Le Svartisen, le plus grand du Norrland, dont les dômes blancs ondulent à perte de vue le long de la côte, n'atteint pas les dimensions de l'immense Jöstedalsbrœ. Et l'on ne rencontre plus de champs de glace en Norvège au-dessus du Lyngenfjord, qui entre dans les terres vers la latitude de Tromsö.

Près de son embouchure, le Lyngen est bordé de formidables montagnes que coupent des ravins étroits comme des fentes, où des coulées de neige étincellent. Mais il change bientôt de caractère : la double chaîne qui l'enserrait de son étreinte, quittant tout à coup ses rives, s'enfuit vers le sud et creuse une vallée profonde que la verdure des bouleaux s'efforce d'égayer. Après les tristes rochers de la côte, après les glaciers si proches de l'Océan, ce coin de terre fertile et cet audacieux feuillage enchantent les yeux. Ici, une tribu de Lapons nomades a établi ses pénates. Des huttes au toit conique hérissent la plaine, tantôt isolées, tantôt groupées par deux ou trois. Elles sont faites de fortes branches unies en faisceau, sur lesquelles des pièces de toile sont jetées afin de préserver l'intérieur des intempéries, Quand arriveront les

grands froids, la peuplade se construira des demeures plus solides avec de grosses pierres et des mottes d'argile. Le foyer occupe le centre ; une ouverture ménagée au sommet permet à la fumée de sortir. Des familles entières habitent chacune de ces cabanes. On s'enroule, la nuit venue, dans des peaux de renne ou de mouton, dont la fourrure est tournée en dedans, et l'on se serre contre des chiens que la nature semble avoir créés pour tenir lieu de chaufferettes ; ils ont l'air de petits ours sous leur toison touffue, si épaisse qu'on ne distingue de toute leur personne velue qu'un nez humide et deux yeux luisants dans une forêt de poils roux. Hommes et femmes sont vêtus d'une blouse et d'un pantalon en peau de phoque ou en grosse laine bleue ornée de bords rouges. L'usage n'est point de retirer ses habits pour dormir ou pour vaquer aux soins de la toilette, mais bien de les porter sur soi jusqu'à complète usure. Le dimanche, afin d'honorer le jour du Seigneur, on met une veste un peu plus neuve par dessus les sordides haillons de la veille, qu'on n'aurait garde d'ôter. C'est pourquoi la saleté des Lapons est extrême. Elle offre, paraît-il, au savant un champ d'études le plus souhaitable du monde : elle recèle une faune inédite, riche en espèces rares et peu connues.

L'identité du costume et la faible stature des indigènes font qu'il est difficile, au premier coup d'œil, de discerner les deux sexes. Le rude climat de leur patrie les endurcit aux fatigues, sans leur donner la vigueur : après examen, le gouvernement scandinave les a jugés impropres au service militaire. La moyenne de la taille n'est que de cinq pieds pour les hommes, de quatre pieds environ pour les femmes. Sur les côtes, ils vivent principalement du produit de la pêche, et, en été, de l'exploitation des touristes. Ils vendent à ces derniers des cuillers, des couteaux en corne de renne, des bottes en peau fourrées à l'intérieur, des bonnets de cuir semblables aux leurs. Ce n'est pas une chose rare de voir un Anglais sexagénaire emporter dans ses bras, avec la dignité maussade qui afflige les hommes de sa race, une belle poupée laponne ou un tout petit berceau de peau de phoque.

Dans les prairies voisines paissent les rennes de la peuplade. On les saisit, pour les traire, à l'aide d'un lasso qu'on

jette autour de leurs cornes. L'opération n'a lieu que deux fois la semaine. Elle fournit à la tribu son aliment essentiel. Les animaux se nourrissent d'une espèce de mousse qui croît dans les vallées et à de faibles hauteurs. Lorsque la neige de l'hiver est tombée, ils savent, de leur sabot, creuser d'énormes trous dans la croûte durcie afin de découvrir le sol : on en voit parfois des centaines enfouis jusqu'à mi-corps et broutant à plusieurs pieds de profondeur la mousse cachée sous les champs de glace. C'est l'époque où les Lapons redeviennent nomades : en quête d'un nouveau pâturage ou d'un lieu nouveau de campement, ils parcourent les plaines monotones, glissant sur leurs longs skies ou montés sur des traîneaux. Et la nuit éternelle succède aux nuits blanches, et les splendeurs de l'aurore boréale au soleil de minuit.

Nous avons dépassé Hammerfest, côtoyé Hjelmöstauren, rocher peuplé d'autant d'oiseaux qu'il est criblé de crevasses. Le cap Nord surgit enfin devant nous... Il n'y a guère plus d'un an, je doublais la pointe extrême de l'autre hémisphère. Je voyais la Croix-du-Sud scintiller au-dessus du cap Horn ; la houle énorme qui soulevait le navire naissait des solitudes australes. Je les suivais dans leur course tranquille, ces lames dont aucun continent n'a modéré l'élan : des confins de l'horizon, qu'elles barraient de leur masse, elles montaient, roulaient vers nous, sans colère, sans hâte, à peine frangées d'écume, pour s'écraser tout à coup en hurlant sur la côte, se ruer, triomphantes et comme saisies d'une subite fureur, au fond des cavernes creusées dans la Terre de Feu par leur poussée séculaire...

Le cap Nord m'apparaît moins sauvage que son rival des Antipodes. Posé devant le morne Océan glacial, levant vers le ciel ses rochers désolés, peut-être avait-il jadis la même mine hautaine : mais les hommes ont su mettre bon ordre à ces grands airs. Ils ont décrété que, muni de bancs confortables, le cap Nord ferait une plate-forme commode pour admirer le soleil de minuit. C'est pourquoi des degrés taillés dans ses flancs mènent aujourd'hui vers sa cime ; une manière de rampe aide à s'y hisser les vieillards impotents et les Anglaises hors d'âge. Au sommet l'on a construit un pavillon

de forme coquette ; un homme y vend des cartes postales et des flacons de vin de Champagne ; et lorsqu'on s'est rafraîchi suffisamment, qu'on a dûment signé son nom sur un registre, l'on est admis à s'extasier devant le soleil de minuit, pendant qu'à vos oreilles, aussi charmées que vos yeux, bourdonnent les accords de la valse de *Faust*, égrénée par un orgue mécanique. Certes, le décor est saisissant et fort propre à faire valoir le tableau ; mais je dois avouer, le rouge au front, que du haut du cap fameux, la vue du phénomène tant attendu ne m'a suggéré que deux épithètes, empruntées au *Cryptogame* de l'immortel Topffer : rond comme un fromage, agréable comme une lanterne.

... Et cependant elles sont enchanteresses, les nuits blanches du Norrland, et fécondes en mystérieuses sensations. Sur la mer froide, à reflets mats, sur les montagnes où les lueurs du jour s'éteignent, sur les champs où les fleurs penchent vers le sol leur corolle alourdie, court le même frisson silencieux qui précède en nos climats la chute hâtée du soir. On devine que la nuit approche ; on sent qu'elle vient, qu'elle est là, qu'elle effleure hommes et choses de son aile invisible, et l'on s'étonne, et l'on s'effraie de voir la Terre sommeiller sous la lumière éternelle. Le globe jaune, puis rouge du soleil incline légèrement vers l'horizon ; des roses, toutes les roses du ciel tombent en pluie sur les vagues. Alors, on pense que l'heure de l'obscurité est enfin arrivée, que l'apothéose des couleurs va bientôt s'imprécisér et se fondre en la teinte violette des crépuscules accoutumés. Point. Le soleil borne son déclin au niveau de la mer où son halo se projette ; les roses continuent de pleuvoir sur les eaux, sans bruit, sans trêve... Elles pleuvront ainsi jusqu'à l'aube. Mais un rayonnement adouci s'épand des airs sur la Création endormie ; la paix des soirs se glisse au cœur des hommes. Et l'on connaît par là que la nuit s'est faite, et qu'elle n'est point, comme on assure, ennemie du soleil, puisqu'elle est descendue malgré la lumière demeurée. La nuit du Norrland n'est pas déesse de l'obscurité : elle n'est déesse que du silence...

GASTON DE SÉGUR,

A bord du *Neptune*, juillet 1901.

LE COMMANDEMENT

EN 1870

C'est un fait bien connu que, dans nos échecs de 1870, le commandement a eu sa très large part. Toutefois, il semble qu'il y ait un intérêt majeur à distinguer, dans ces responsabilités, ce qui revient aux personnes et ce qui incombe aux institutions, aux lois, aux mœurs « plus fortes que les lois ». Il n'est pas besoin de longs développements pour montrer l'importance de cette distinction nécessaire, et son utilité quant à la connaissance des causes de nos désastres. Nous avons essayé de la faire dans les lignes qui suivent, de montrer d'après des témoignages nombreux et précis, pour la plupart empruntés à des généraux et à des officiers supérieurs, les raisons profondes, constitutionnelles, indépendantes des accidents journaliers, des personnalités si hautes qu'elles fussent, qui déterminèrent l'infériorité de notre commandement. Peut-être y aura-t-il quelques enseignements à tirer de cette étude, même en ce qui concerne l'heure présente.

I

L'empereur est le chef suprême de l'armée, mais en théorie seulement. Il n'en exerce jamais les vraies attributions, ni durant la paix, ni durant la guerre. Il n'y a pas entre lui et ses

troupes de lien véritable, resserré par des relations permanentes. Il n'a jamais appris à les connaître dans leur vie intime ; il ne les voit guère qu'au camp de Châlons, pendant de courts séjours, absorbés par des manœuvres d'apparat. Il ne sait leurs besoins que très indirectement. Elles apprécient sa bonté et professent à son égard un absolu loyalisme, mais son prestige auprès d'elles est beaucoup moindre que celui de certains généraux.

Quant au ministre de la guerre, c'est surtout un administrateur. Il s'occupe de questions budgétaires bien plus que de commandement. Comme l'empereur, il n'exerce aucune direction effective sur l'armée. Elle est soumise à l'action flottante, indécise, pleine de contradictions et d'imprévu, des bureaux, des comités d'armes, des titulaires de grands commandements. De là absence d'unité de vues, de suite dans les idées.

Napoléon III manque de l'une des qualités principales du chef d'armées. Il ne sait pas forcer l'obéissance. Sa bonté est excessive. Elle l'entraîne à commettre des injustices, à tolérer des infractions évidentes à la discipline. « L'empereur est trop bon... Ainsi. dernièrement, un capitaine de sa garde lui exposa qu'il allait avoir sa retraite et qu'il voudrait... la croix d'officier. L'empereur la lui accorda ; il se trouva que c'était un officier fort médiocre, qui n'avait la croix que depuis deux ans[1]. » — Un gendarme de sa garde lui a remis directement une pétition. Il est blâmé par son colonel, ce qui ne l'empêche pas de recommencer au bout de quelques jours. Le colonel le punit ; Napoléon III ne lève pas la punition, mais fait parvenir quatre cents francs au coupable. — Des officiers en garnison à Rouen ont des dettes. Ils envoient une députation à l'empereur qui donne à chacun quatre cents francs. Le général Gudin les punit pour s'être affranchis de la voie hiérarchique. L'empereur fait lever la punition[2].

Ce n'est point par excès de bonté seulement qu'il est hors d'état d'exercer un haut commandement. L'expérience et l'acquis indispensables lui font défaut. Néanmoins, il veut un

1. Confidence du maréchal Vaillant au maréchal de Castellane, 15 juin 1854. (*Journal de Castellane*, V, 151).

2. *Journal de Castellane*, V, 132.

instant partir pour la Crimée en dépit des supplications de tout son entourage, qui tremble à la pensée de son éloignement et d'un échec possible[1]. Il commande l'armée en Italie, non sans donner des preuves de son inaptitude. Il n'a jamais mis à profit la sévère leçon de Napoléon Ier au roi Jérôme, le 1er août 1813, par l'intermédiaire de Berthier : « L'empereur me charge de dire à V. M... que la guerre est un métier et qu'il faut apprendre. » — Il a engagé la guerre d'Orient « sans plan, d'après sa seule inspiration ». « Les ministres ont été fort surpris d'apprendre qu'une armée partait pour Gallipoli. » Au moment d'envoyer une expédition dans la Baltique, il ignore que Cronstadt est dans une île, et il faut une carte pour le convaincre[2].

De tout cela il résulte que l'on a peu de confiance dans ses talents de stratège. Les maréchaux Pellissier, de Castellane, d'autres encore s'expriment librement sur ce sujet[3]. Lui-même, qui avait une foi absolue en son étoile, paraît n'en avoir plus guère à la fin de juillet 1870. Au début, sous l'empire d'on ne sait quelles illusions, il semble croire que la guerre sera courte et facile. Il prévoit le prompt retour en Algérie du maréchal de Mac-Mahon[4]. Mais tout trahit bientôt son incertitude, son doute obstiné de l'avenir. Il envoie, le 23, au ministre de la guerre une sorte de memento où il touche à une infinité de sujets, comme s'il était possible d'improviser ainsi des solutions, à la dernière heure[5]. Il s'est laissé imposer la rupture avec la Prusse beaucoup plus qu'il

1. *Journal de Castellane*, V, 64 et suiv., février 1855.

2. *Mémoires de lord Malmesbury*, 217, conversation avec M. de Persigny, 23 mai 1855.

3. Lord Malmesbury, 280-281, opinion du maréchal Pellissier ; *Journal de Castellane, passim ; Enquête*, dépositions, IV, général de Ladmirault, 296 : « La confiance que l'armée avait dans ses talents de commandant en chef n'était pas très grande ; elle avait pour lui une grande considération comme chef d'État. »

4. Voir, dans la *Revue militaire* de 1900, pp. 541 et 549, les extraits des *Souvenirs du maréchal de Mac-Mahon*, concernant des conversations de l'empereur avec le colonel Gresley, vers le 8 juillet, avec le maréchal les 21 et 22.

5. « L'auteur de cette savante compilation eût bien mieux fait d'employer son crédit à organiser (*sic*) d'une manière permanente, pendant la paix, la plus grande partie de ces prescriptions, qu'il était absolument impossible à l'homme le plus actif de créer à la dernière heure. » (Général Fay, *Journal d'un officier de l'armée du Rhin*, 271.)

ne l'a voulue et ne dissimule pas toujours ses graves appréhensions [1] : « ... Moi aussi, je suis bien vieux pour une pareille campagne, et je ne suis pas valide du tout », dit-il au maréchal Randon. Il écrit au général Lepic, qui voudrait partir avec lui, au lieu de rester à la garde de l'impératrice : « Je vous laisse un poste d'honneur où vous aurez peut-être à courir des périls aussi graves que ceux dont vous regrettez l'émotion... Dieu sait si nous nous reverrons [2] ! » La proclamation qu'il adresse, le 23 juillet, « au peuple français », celle surtout du 28 à l'armée, trahissent la tristesse et aussi le vide de notre agression [3]. Pourquoi ces vœux en faveur de l'unité allemande? Ne sont-ils pas une amère dérision à la veille d'une guerre dont le but évident, sinon avoué, est de détruire l'œuvre de Sadowa? Est-il possible d'entraîner une

1. *Papiers secrets*, 159, note qui paraît être de 1867, sur l'inutilité et le danger d'une guerre avec l'Allemagne, de la main de M. Conti, avec additions de l'empereur ; le roi Guillaume à la reine Augusta, 3 septembre 1870, d'après sa conversation de la veille avec Napoléon III ; Oncken, *Unser Heldenkaiser*, 206 ; *Le dernier des Napoléon*, 354 ; *Mémoires du maréchal Randon*, II, 208 ; général du Barail, III, 142 ; P. de Massa, 274 ; Darimon, *Notes pour servir, etc.*, 135, etc.

2. Basset de Belavalle. Le palais de l'Élysée pendant le siège et la Commune. *(Figaro du 13 juin 1875).*

3. « Soldats,

» Je viens me mettre à votre tête pour défendre l'honneur et le sol de la patrie.

» Vous allez combattre une des meilleures armées de l'Europe; mais d'autres, qui valaient autant qu'elle, n'ont pu résister à votre bravoure. Il en sera de même aujourd'hui.

» La guerre qui commence sera longue et pénible, car elle aura pour théâtre des lieux hérissés d'obstacles et de forteresses ; mais rien n'est au-dessus des efforts persévérants des soldats d'Afrique, de Crimée, de Chine et du Mexique. Vous prouverez une fois de plus ce que peut une armée française animée du sentiment du devoir, maintenue par la discipline, enflammée par l'amour de la patrie.

» Quel que soit le chemin que nous prenions, hors de nos frontières, nous y trouverons des traces glorieuses de nos pères. Nous nous montrerons dignes d'eux.

» La France entière vous suit de ses yeux ardents, et l'univers a les yeux sur vous. De nos succès dépend le sort de la liberté et de la civilisation.

» Soldats, que chacun fasse son devoir et le Dieu des armées sera avec nous !

» Au quartier impérial de Metz, le 28 juillet 1870.

» Napoléon. »

(*Journal officiel* du 29 juillet, 1341).

La proclamation du 23 juillet contient ce passage : « Nous ne faisons pas la guerre à l'Allemagne, dont nous respectons l'indépendance. Nous faisons des vœux pour que les peuples, qui composent la grande nation germanique, disposent librement de leurs destinées... »

nation avec des phrases aussi creuses ? Il y a dans la proclamation du 28 juillet un contraste éclatant avec celle que Napoléon III avait adressée, le 12 mai 1859, à l'armée d'Italie. Les troupes en ressentent une impression douloureuse[1].

Les sous-ordres de l'empereur pourront-ils suppléer aux lacunes de sa direction ? C'est au moins douteux. L'organisation militaire de la France fait que la grande majorité de nos officiers généraux vit à l'écart de la troupe et perd l'habitude du commandement. « Ce qui frappe tout d'abord, dans l'ensemble de l'armée, a dit un observateur pénétrant, c'est que les généraux ne sont point familiers avec les fonctions qu'ils exercent ; ils ignorent à la fois leurs droits et leurs devoirs... Très peu voient l'ensemble et parviennent à atteindre le niveau convenable... La plupart... ne sont que des colonels de telle ou telle arme[2]. » De fait, où prendraient-ils l'habitude de manier les troupes ? La guerre est une exception, et les manœuvres consistent en des évolutions de parade aux camps de Châlons ou de Sathonay, en de prétendus simulacres de siège ou de « petite guerre » aux abords des grandes places. Les inspections sont interminables. Tel officier général passe plusieurs semaines à voir un régiment dans ses plus petits détails, mais ce n'est pas là du commandement véritable, car l'inspecteur ne conserve aucun lien avec les corps qu'il examine ainsi. Quant aux commandants des divisions, des subdivisions militaires, ils n'ont guère le contact des troupes qu'au moment des revues. Jamais ils n'ont l'occasion de pratiquer l'étude de la carte et du terrain.

Il résulte de toutes ces causes une inexpérience qu'on serait loin d'attendre d'officiers généraux ayant si longtemps fait la guerre, au moins pour la plupart. Elle « les rend souvent incapables d'exécuter de leur chef la plus petite opération. —

1. « Un jour, c'était avant les désastres de Wœrth et de Spikeren, l'empereur, allant se promener en voiture découverte, hors des murs de Metz, traversait un faubourg dont les maisons sont bordées de lauriers roses. Quelques habitants eurent... l'idée d'en cueillir des branches et de les jeter dans sa calèche. L'empereur sourit mélancoliquement et dit au général qui l'accompagnait : « J'aimerais mieux recevoir ces lauriers à la fin qu'au commencement d'une campagne. » (Valfrey, *Le maréchal Bazaine et l'armée du Rhin*, 15.)

2. *Les causes de nos désastres*, 15, 93. Voir aussi le général Montaudon, II, 61, et le général Lewal, *La Réforme de l'armée*, 55.

Ils n'ont pas d'initiative et craignent la responsabilité[1]. » Cette inertie a d'autres causes, plus profondes. Nous tenons de notre origine latine le goût de la centralisation, l'effroi de l'individualité. Nous prenons trop volontiers pour modèle Napoléon I[er], qui n'admettait guère d'initiative autour de lui, tant il avait foi en sa puissance de travail, en son génie[2]. La légèreté nationale nous fait redouter des responsabilités dont le poids serait trop lourd. Dans l'armée, cette tendance est encore exagérée par l'habitude de tout soumettre au chef, de n'agir que par sa volonté expresse, au lieu de se contenter de ses directions générales. Le subordonné évite de prendre la moindre initiative. On érige en principe la théorie de l'obéissance inintelligente. A mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie, les responsabilités s'élargissent en théorie, sauf à s'atténuer dans la pratique. « On était tellement habitué... à ne rien faire sans un ordre qu'on en aurait attendu un pour tirer son sabre du fourreau, si on avait été attaqué corps à corps[3]. » — Le 1[er] août, le général de Bonnemains a reçu l'ordre de porter sa division de Lunéville à Brumath. Il demande au major général s'il doit « emmener son artillerie et sa prévôté » dont il n'est pas parlé dans l'ordre[4] ! — Le 14 août, un bataillon du 6e corps est au repos près du fort de Saint-Julien. Arrivent des obus. Le bataillon met sac au dos et rompt les faisceaux, mais reste sur place, dans l'attente d'un ordre qui ne vient pas[5].

En temps de paix, les opérations les plus simples, permutations d'officiers du même corps dans l'intérêt du service, obtention d'un cheval de remonte, exigent l'approbation ministérielle. Tout vient aboutir au ministère, ou en part. Mais

1. *Les causes de nos désastres*, 16. — Nos mécomptes ne peuvent s'expliquer que « par le singulier système adopté depuis vingt ans et en vertu duquel les agents du pouvoir ont perdu toute initiative et tout sentiment de la responsabilité. » (Général Fay, 27.)

2. Lieutenant-colonel de Heusch, *De l'initiative à la guerre*, 33. Y voir, p. 13, la citation tout à fait caractéristique d'une brochure de l'intendant général Blondel, *De l'esprit et des devoirs militaires*.

3. Lieutenant-colonel Patry, *La guerre telle qu'elle est*, 61.

4. Télégramme et réponse reproduits par la *Revue d'histoire*, 1er semestre 1901, 647.

5. Capitaine Pinget, *Feuilles de carnet*, 14.

la centralisation s'arrête à ses portes, car les directions agissent chacune pour leur compte, au gré d'un personnel incompétent qui érige souvent la routine à la hauteur d'un dogme[1]. Au début d'une guerre, les inconvénients se décuplent. Tous les ordres relatifs à la mobilisation sont donnés par le ministre de la guerre ou plutôt par ses bureaux. A ces prescriptions, qui descendent jusqu'au plus petit détail, répondent des multitudes de questions, qui appellent elles-mêmes des explications. Nouvelles demandes d'éclaircissement, encore suivies de réponses. Le tout s'entre-croise, complique à l'infini la tâche de chacun. Les lenteurs et les retards sont inévitables, au moment où ils entraînent les pires conséquences[2].

Cette centralisation gagne de proche en proche, jusqu'au bas de l'échelle. Chaque grade est annulé par le supérieur. Les commandants d'unités, compagnies, bataillons, régiments même, sont tenus étroitement en lisière. On emploie des officiers à des détails qui devraient, au plus, occuper des sergents. Le prestige de chacun en souffre. Trop souvent le supérieur oublie que son propre prestige tient, avant tout, à la considération dont ses subordonnés sont entourés. On voit interpeller grossièrement des officiers, même des colonels, devant leur troupe. Quant aux sous-officiers, leur position matérielle est « plus que précaire dans le présent, sans garantie aucune pour l'avenir[3] ».

La loi de 1832 sur l'avancement a sa part dans cet état de choses. Elle ne garantit ni les intérêts de l'armée, ni ceux des individus. En consacrant les droits de l'ancienneté pure et simple, elle « offre une prime à la paresse et à l'incapacité ». En n'entourant d'aucune garantie sérieuse l'avancement au choix, elle ouvre les portes toutes grandes à l'arbitraire, à la faveur, c'est-à-dire aux pires agents de désorganisation[4]. « On désigna sous le nom d'officiers d'avenir de bons jeunes gens dont le présent laissait fort à désirer. Il fallait, pour

1. *Les causes de nos désastres*, 10 ; général Lewal, *La réforme de l'armée*, 199, 462.

2. Général Trochu, *Œuvres posthumes*, II, 125 ; général Montaudon, II, 63.

3. *Les causes de nos désastres*, 42-43, 93-96.

4. Général Lewal, *La réforme de l'armée*, 203-221.

obtenir les faveurs, appartenir à un certain monde frivole, et parler une langue inconnue sous les drapeaux.

» L'esprit militaire ne fut plus de bonne compagnie, et les salons le renvoyèrent à la caserne...

» Des relations civiles et financières, des parentés, certaines habitudes parisiennes peu sérieuses tenaient lieu de bons services. Il se fit ainsi de véritables fortunes..., scandaleuses, il est vrai, mais accueillies sans grande surprise, tant le sentiment militaire s'affaiblissait[1]... »

L'insouciante bonté de l'empereur le rend accessible à toutes les influences. A son exemple, les inspecteurs généraux, les titulaires de grands commandements, qui distribuent les grades sans être maintenus par aucune règle précise, se laissent parfois aller à les subir.

On admet trop souvent que les campagnes de guerre, seules, donnent droit à l'avancement, en même temps que l'ancienneté. C'est ainsi que, par la force des choses, l'Algérie est devenue la pépinière de nos généraux, non sans les inconvénients les plus graves. Un certain nombre ne présentent pas les garanties indispensables, et cela depuis des années[2].

Excellentes pour former des soldats et des officiers subalternes, les guerres coloniales sont une mauvaise école pour les échelons plus élevés. Les Anglais, dans leur guerre du Transvaal, en ont fait après nous la dure expérience. « Nous avons payé chèrement nos victoires africaines... ; l'école africaine occupait le sommet, elle régnait et gouvernait. Son dédain pour l'étude était partagé par le pouvoir suprême qui usait et abusait d'un mot nouveau : se débrouiller[3]. »

« Il se forma... (en Algérie) des Sociétés d'admiration mutuelle, on pourrait dire de dénigrement réciproque ; on apprit à enfler les bulletins ; on transforma en victoires com-

1. Général Ambert, *L'invasion*, 267 ; *Le dernier des Napoléon*, 170.

2. Lettre du maréchal Bugeaud au roi, 1844, citée par le lieutenant-colonel Titeux, *Saint-Cyr et l'école spéciale militaire en France*, 746 ; *Des causes de nos désastres*, 93-96.

3. Général Ambert, *L'invasion*, 15 ; *Les causes de nos désastres*, 96 ; général Canonge, II, 16, d'après le général von der Goltz, *Gambetta et ses armées ;* général Lebrun, *Souvenirs militaires*, 185 ; lieutenant-colonel Titeux, *Saint-Cyr et l'école spéciale militaire en France*, 707.

parables à celle d'Austerlitz des affaires où nos troupes avaient poussé devant elles des ennemis qui reculaient pour les attirer dans quelque coupe-gorge; on représenta comme des succès éclatants des combats d'arrière-garde, où... les troupes avaient laissé bien... de la laine aux buissons. Il y eut des officiers qui livrèrent des combats tout exprès pour se faire un nom et gagner un grade; on apprit trop à réussir à coups d'hommes, et l'on se souvient encore du mot de Pellissier, qui n'était pourtant pas tendre... à un chef de colonne qui se vantait de ses succès : « C'est bien ! mais voyons d'abord les cacolets [1]. »

« La guerre d'Afrique, guerre de marches de nuit, de surprises, de razzias, même accompagnées de combats sérieux, se rapprochait plus dans ses procédés de la guerre des Stradiots du xve siècle que des combinaisons stratégiques et tactiques de la guerre moderne en Europe. Les plus réputés des généraux algériens n'avaient jamais commandé, réuni pour le combat, que des groupes qui auraient à peine aujourd'hui des colonels pour chefs. Dans ces rencontres, quand elles étaient bien conduites, la supériorité d'organisation et d'armement assurait à nos troupes assez d'ascendant pour que leurs pertes fussent proportionnellement très restreintes [2]. »

De faciles succès, obtenus avec de très faibles effectifs, sur un adversaire d'une grande bravoure, mais ne rappelant en rien, par son armement, par sa manière de combattre, nos adversaires possibles en Europe, tout cela est une pauvre préparation à la grande guerre. On y perd l'habitude du travail, rendu impossible par la vie errante, par le défaut de ressources. On croit pouvoir se tirer de toutes les difficultés avec de l'entrain, de l'énergie et du courage. Le plus grave est que cette guerre interminable offre toute grande la porte à la faveur. On dispose là d'un moyen commode de mettre une personnalité en évidence, et l'on n'y manque pas. Dès lors, la famille, la fortune, les relations, l'extérieur, une belle voix de commandement assurent l'avancement. On pèse ces détails plus que le caractère et l'instruction : « Le premier

1. Général Thoumas, *Les transformations de l'armée française*, II, 632.

2. Général Trochu, *Œuvres posthumes*, I, 643.

soin était de plaire. Jamais Louis XIV, dans toute sa puissance, n'avait vu semblable servilisme. L'oubli de la dignité personnelle dépassait toutes les bornes et, dans les promotions, chacun savait quelle influence avait présidé au choix... Les règles de la hiérarchie s'affaiblissaient, le respect disparaissait[1]. »

Les questions d'avancement prennent une importance tout à fait exagérée. L'ambition, stimulée par des promotions très rapides, prime toute autre considération. Le bien du service est un moyen ; ce n'est plus un but[2].

En France, on ne se rend pas compte que la meilleure part de nos victoires du début de ce siècle revient au génie de Napoléon Ier. On croit nos soldats invincibles, et cette croyance est encore fortifiée par les guerres de Crimée et d'Italie. Nouvelle raison de dédaigner l'étude. Pourquoi des travaux fastidieux, quand il suffit d'entraîner brillamment ses soldats[3] ?

L'empereur contribue grandement à répandre cet ordre d'idées. Il se laisse volontiers approcher par les généraux et les officiers supérieurs. Il les reçoit même régulièrement chaque dimanche, après la messe. « Un certain air, une physionomie plus ou moins heureuse, quelque mot bien placé, parfois une hardiesse et le plus souvent l'art de plaire fondaient une réputation... Pour obtenir de l'empereur, il suffisait de demander... Napoléon III... ne connaissait nullement le tirant d'eau des uns et des autres... » Il se laisse ainsi entraîner à des choix très médiocres. Il semble même que les puissantes individualités lui portent ombrage. En 1859, il n'appelle à l'armée ni le maréchal Pellissier, ni le maréchal de Castellane, quoiqu'ils soient tout indiqués par leurs services, par le commandement qu'ils exercent. De même, en 1870, le général de Palikao commande un corps d'armée à Lyon. On lui retire ses troupes pour les envoyer à la frontière et il reste inactif, comme un autre officier général très en vue, Trochu.

1. Général Ambert, *Après Sedan*, 432 ; *Les causes de nos désastres*, 97.

2. Voir les lettres du maréchal de Saint-Arnaud (*Souvenirs et mémoires*) de juillet 1900, et *Les deux généraux Cavaignac* (*Souvenirs et correspondance*), *1808-1848*. *passim*.

3. Général Lebrun, *Souvenirs militaires*, 185 ; *État-major prussien*, I, 23.

On peut croire que, dans ces exclusions, le hasard n'est pour rien. Napoléon III n'est pas jaloux, mais il craint le voisinage d'un homme de guerre populaire, énergique et d'une haute capacité. Il aime les médiocrités soumises et ne s'inspire nullement du mot de Dupin : « Il n'y a que ce qui résiste qui soutient avec efficacité. »

Cette tendance se montre dans tout son jour au début de la guerre de 1870. Sur les huit commandants de corps d'armée, il y a quatre aides de camp de l'empereur, les généraux Bourbaki, Frossard, de Failly, Douay, et un ancien aide de camp, le maréchal Canrobert. Plus tard, le 3e corps est confié au maréchal Le Bœuf, jadis aide de camp, et le 12e au général Lebrun, qui l'est encore. La plupart ont de beaux états de services, mais non tels qu'ils rejettent au second plan les généraux étrangers à la Maison impériale. De là des jalousies qui ne sont pas sans danger. De là aussi une tendance fâcheuse à la critique, même à l'indiscipline. « On riait dans les réunions d'officiers des choix qui plaçaient à la tête de la cavalerie un chef ne montant plus à cheval, ou à la tête d'un corps d'armée un officier du génie, habile ingénieur, mais qui, de sa vie, n'avait commandé ni bataillon, ni régiment, ni brigade, ni division[1]. »

L'état moral du haut commandement n'est pas ce qu'il devrait être. « ... L'esprit militaire n'existait plus, en 1870, dans les régions supérieures de l'armée... L'ambition avait troublé toutes les têtes ; on allait mendier son avancement comme le gueux mendie son obole. Le désintéressement avait disparu comme la dignité... Les appétits matériels de la société pénétraient dans l'armée par tous les pores[2]. »

L'extrême bonté de l'empereur, sa répugnance bien connue pour les actes de rigueur ont leurs conséquences obligées : « Beaucoup, enfin, n'apportent pas même, dans l'exécution des ordres qui leur sont donnés, l'énergie, le zèle et dévouement qu'on est en droit d'attendre et d'exiger de gens entre

1. Général Ambert, *L'invasion*, 15 ; *Après Sedan*, 440. Les généraux visés sont Desvaux et Frossard.

2. Général Ambert, *Après Sedan*, 440. Voir une lettre que le général d'Aurelle de Paladines adresse à l'empereur, 10 décembre 1869, afin d'être nommé sénateur (*Papiers sauvés des Tuileries*, 153).

les mains desquels sont placés les intérêts et la vie de tant d'hommes[1]. » Dès les premiers jours ils laissent voir trop souvent des rivalités, des jalousies qui résultent de la parité des grades, de l'égoïsme inhérent à la nature humaine et surtout de l'absence d'une direction suprême. « En 1870, au début de nos opérations, ces sentiments ont plus d'une fois contribué à nos revers[2]. » — « ... Tel chef qui aurait pu porter secours à son voisin dans l'embarras, se tenait immobile, l'arme au pied, disant à voix basse : « Puisqu'il est si savant, qu'il s'en tire[3] ! » On perd de vue un principe que nous n'aurions jamais dû oublier depuis Waterloo, la nécessité de la marche au canon, du mutuel appui entre les troupes voisines. Ces funestes exemples gagnent les rangs inférieurs. A Mouzon, le colonel M..., du 6e cuirassiers, refusera de charger sur l'ordre qui lui est envoyé par le général de Failly, sous ce honteux prétexte qu'il doit obéissance seulement à ses chef directs[4].

La soif du bien-être et du luxe a pénétré l'armée comme la société civile. « Dans cette malheureuse armée de Metz, un général jeune, très bien en cour..., avait amené, pour lui composer la cuisine recherchée qu'il aimait, une cuisinière cordon bleu breveté, du nom de Catherine. Le jour où il apprit les conditions de la douloureuse capitulation du 27 octobre, il s'écria : « Comment ! on nous laisse nos bagages et nos gens, mais c'est magnifique ! Je pourrai donc emmener Catherine ; voilà des conditions superbes ! » — « Un autre général débarquait en Allemagne, dans le lieu de la captivité, avec 2 000 kilogrammes de bagages. » On conçoit

1. *Les causes de nos désastres*, 16.

2. Général Derrécagaix, *La Guerre moderne*, I, 62.

3. Général Ambert, *Après Sedan*, 439. Le général du Barail, III, 239, mentionne aussi les généraux « jaloux les uns des autres, prêts à s'abandonner au moment du danger, et dont un souverain malade et sans prestige ne peut comprimer par la crainte les rivalités ». Voir *ibid.*, III, 162, le récit d'une violente discussion entre Le Bœuf et Frossard, devant l'empereur ; général Lebrun, *Souvenirs militaires*, 215.

4. Général Lebrun, *Bazeilles-Sedan*, 68. Cet ordre était porté par le chef d'escadron d'état-major, plus tard général Haillot. Le 6e cuirassiers faisait partie du 12e corps, général Lebrun.

que, dans ces conditions, des témoins aient prononcé le mot d'armée de Darius[1].

Au début, la confiance est très grande parmi la plupart des titulaires de hauts commandements. Ainsi, le maréchal Le Bœuf et son état-major manifestent une présomption de mauvais augure[2]. Mais le découragement se répand très vite, comme la lassitude. « Ils en avaient assez de cette vie de fatigues et de dangers ; ils soupiraient après le bien-être perdu, après le repos, après les honneurs du palais et les flatteries des solliciteurs. Ils avaient péniblement conquis des sièges au Sénat et de grandes positions sociales, il leur semblait dur de mener une vie d'aventuriers... Chaque fois qu'on venait leur proposer telle ou telle opération de guerre, au lieu d'en lever les difficultés inhérentes à toute entreprise humaine, ils les accumulaient à plaisir[3]. » — « ... Chose triste et douloureuse à dire, un certain nombre de généraux étaient plus préoccupés d'eux-mêmes, de leurs privations, de leur avenir que de leurs troupes ; ils craignaient de perdre ce qu'ils avaient eu tant de peine à obtenir ; ils avaient la maladie que les Arabes définissent sous le nom de : Avoir le ventre trop plein[4]. » Souvent ils restent à l'écart de leur troupe. Le lieutenant-colonel Patry affirme qu'il n'a jamais vu le visage de son général de brigade, qu'il n'a jamais rencontré son général de division au milieu des colonnes ou des bivouacs. « Quant au commandant du corps d'armée, on ignorait même jusqu'à son nom[5]. » Le capitaine Pinget voit pour la première fois son divisionnaire, Lafont de Villiers, le 29 octobre, lors de la

1. Général Ambert, *Après Sedan*, 428, d'après V. D. (général Derrécagaix) ; voir ce que dit le général Montaudon des bagages personnels du général Frossard, le 6 août.

2. Colonel Fix, *Lecture* du 11 mars 1899, 223 : « Le ministre paraissait plein de confiance (le 21 juillet) et pensait qu'il y avait une grande exagération dans les rapports du colonel Stoffel et du général Ducrot... Il était persuadé que, dans tous les cas, l'armée française, quand même elle serait inférieure en nombre, parviendrait à battre l'ennemi. » (*Souvenirs intimes du maréchal de Mac-Mahon*, *Revue militaire*, 1900, 549).

3. Journal du général Lapasset, cité par le général Ambert, *L'invasion*, 258 ; *ibid.*, 20 ; *Le général Lapasset*, II, 152.

4. *Journal du général Lapasset*, cité par le général Ambert, *L'invasion* 252.

5, Lieutenant-colonel Patry, *La guerre telle qu'elle est*, 44 ; il faisait partie du 4e corps, division de Cissey, brigade Brayer, 6e de ligne.

livraison des troupes aux Allemands[1]. Bien plus, un officier général, malade à Forbach, le 6 août, au lieu de se faire transporter en arrière, comme il le peut fort bien, va se mettre aux mains de l'ennemi à Sarrebruck[2].



Quant à l'instruction technique, elle est ce qu'on peut attendre de telles conditions. Autour de Metz, le 13 août, tel général de brigade veut envoyer un bataillon en reconnaissance de nuit, sans indiquer la direction autrement que par un geste. Il donne, lui et bien d'autres, l'impression d'un « ignorant intimidé » par la nouveauté des circonstances[3].

Avant même le début des opérations, beaucoup se sentent confusément troublés par le souvenir des succès foudroyants de 1866, par l'adoption d'un nouvel armement de l'infanterie. Jusqu'alors, de l'avis unanime, l'offensive était la caractéristique de nos troupes. « Soldats, disait Napoléon III au début de la campagne d'Italie, je ne crains que votre trop grande ardeur. » De même, Moltke écrit, le 5 juillet 1860, au colonel Ollech : « On n'a jamais réussi à être supérieur aux Français sur le terrain de la *virtuosité*. De ce qu'ils attaquent constamment, il n'en résulte nullement que nous devons le faire[4]. » L'introduction dans notre armée du fusil à chargement rapide modifie ces tendances. On paraît croire que, jointe aux progrès de l'artillerie, elle impose de renoncer à l'offensive. Les *Observations sur l'instruction sommaire pour les combats*, parues en 1867, l'indiquent nettement : « Les perfectionnements considérables introduits depuis quelques années dans le système de l'armement, la rapidité du tir du fusil d'infanterie, la mobilité, la portée, la justesse de l'artillerie doivent exercer une action importante sur la conduite des opérations..., plus particulièrement sur la tactique du

1. Capitaine Pinget, *Feuilles de carnet*, 55.

2. Lettre du roi Guillaume à la reine Augusta, 13 août, Oncken, 201. Ce malheureux se fait accompagner de sa femme, de ses domestiques, etc.

3. Lieutenant-colonel Patry, 67.

4. *Moltkes taktisch-strategische Aufsätze aus den Jahren 1857-1871*, 24; *Revue d'histoire*, 1901, 545.

champ de bataille... » Puis elles posent en principe que « le feu acquiert ainsi... une action prépondérante qui s'affirme d'elle-même ». Ainsi, l'on passe sous silence la part si considérable du *mouvement* dans toute action de guerre ; on va plus loin encore : « Aborder de front, en terrain découvert, une infanterie non entamée, surtout si elle est protégée par des obstacles ou des couverts, a toujours été une opération dangereuse. Aujourd'hui surtout, avec les armes nouvelles, l'avantage appartient à la défense[1]. » Au lieu de modifier nos procédés tactiques, de rendre les formations moins vulnérables, on va imposer à notre infanterie une attitude qui n'est pas dans son tempérament ; on recommande aux cavaliers l'emploi fréquent du fusil, même à cheval. On tend ainsi à paralyser l'entrain et l'initiative naturels à notre soldat[2]. Plus tard, le 1er août 1870, le maréchal Le Bœuf fait distribuer à tous les officiers des *Instructions tactiques* qu'il a fait imprimer à Metz et qui sont conçues dans un sens moins nettement défensif. Mais il est trop tard pour remonter le courant établi depuis 1866.

D'ailleurs, l'influence des « Observations » plus haut citées ne s'arrête pas à la tactique des champs de bataille. Peu à peu elle s'étend à « la conduite des opérations ». De ce que le feu a acquis au combat une influence prépondérante, on déduit qu'il y a lieu de rechercher les terrains les plus favorables à l'emploi des feux, c'est-à-dire les positions défensives. On oublie le rôle capital du mouvement, de la manœuvre, et l'on revient, sans bien s'en rendre compte, à la guerre de positions, telle qu'on la pratiquait avant Frédéric II[3]. Il faut lire les deux ouvrages du maréchal Bazaine,

1. *Observations critiques sur l'instruction sommaire pour les combats*, annexées au titre XIII de l'ordonnance du 3 mai 1832 sur le service des armées en campagne. « On ne vit dans cette supériorité — du chassepot — qu'une nouvelle facilité donnée à la défensive, et cette opinion erronée... fut propagée presque officiellement dans les rangs de l'armée... » (Général Canonge, *Histoire militaire contemporaine*, II, 66).

2. Général Canonge, *ibid.* ; *Historique du 2e hussards*, 178 ; *Souvenirs militaires du général Montaudon*, II, 39 ; Colonel Devaureix, *Souvenirs et observations sur la campagne de 1870 (armée du Rhin)*, I, p. 11 ; *Revue d'histoire*, 1er semestre 1901, 544 et suiv.

3. La *Revue d'histoire*, 1er semestre 1901, 548, cite à l'appui le *Mémoire militaire* du général Frossard et la lettre du général Ducrot, 19 septembre 1867 (*Vie militaire*, II, 181).

l'*Armée du Rhin* et les *Épisodes de la guerre de 1870*, pour apprécier la portée des idées de nos généraux les plus en vue. A maintes reprises, il y signale la nécessité « de ne livrer, autant que possible, que des combats défensifs, sur des positions connues et fortifiées par des travaux rapides ». Il voudrait « faire la guerre méthodiquement, comme au XVIIe siècle ». En 1869, un projet a été établi pour la construction d'ouvrages de campagne à Frouard, sur le plateau et dans la forêt de Haye. Quelques jours avant la déclaration de guerre, Bazaine attire l'attention du ministre sur l'importance de cette « position ». Le maréchal Le Bœuf lui répond, avec assez de raison :

— Quand nous en serons là, nous serons bien malades[1].

Ainsi, voilà où nous en arrivons, à la guerre de positions, après tant de glorieuses campagnes qui en sont la négation même !

Les tendances à tout centraliser, à absorber toute initiative se traduisent dans les ordres de mouvement ou de combat. On y prétend tout prévoir, ne laisser aucune liberté aux sous-ordres, avec les résultats les plus pitoyables. « Le commandement français était si incapable en ce temps-là, que, pour réaliser un faible travail, il imposait aux troupes des fatigues extraordinaires[2]. » L'un des exemples typiques de ces ordres si touffus, si pleins de détails inutiles et en même temps si vides, si peu précis, est celui du général de Failly pour le mouvement du 2 août, c'est-à-dire pour l'une des opérations accessoires de la prétendue reconnaissance offensive sur Sarrebruck. Il détaille ce que feront les régiments, les bataillons et les escadrons. Par contre, il omet d'indiquer l'essence même de l'opération à entreprendre : son objectif et son but. Ce n'est pas que l'ordre soit trop court, puisqu'il mesure trois pages in-8°. Mais on y est entré dans tant de détails, qu'on a perdu de vue l'essentiel. Il s'y voit jusqu'à des prescriptions de chaque jour : « Dans tous les mouvements, laisser toujours libre la moitié des rues et des routes, afin que la circulation puisse être maintenue et que les

1. Bazaine, *Épisodes de la guerre de 1870*, XXIX, *l'Armée du Rhin*, 3.

2. Général Bonnal, *Frœschwiller*, 451.

ordres puissent être communiqués. » Détail qui a son importance, l'exploration de la cavalerie y est limitée à huit kilomètres[1].

Dans ces conditions, quoi d'étonnant à ce que les troupes ignorent généralement où elles vont, ce qu'elles font, où est l'ennemi. Elles lèvent leurs camps, les portent à quelques centaines de mètres, redressent les tentes, préparent la soupe, renversent les marmites, pour se déplacer encore, sans y rien comprendre. Elles se voient avec étonnement disposer pour le combat, sans qu'on tienne compte de la forme du terrain, mais non sans qu'on jalonne les lignes comme avant une revue[2]. « Durant les vingt jours de marche autour de Metz, nous n'avons jamais su où nous étions, si nous marchions en avant ou en retraite, si l'ennemi était loin ou proche, à droite ou à gauche[3]. » Aussi n'est-il pas rare que des troupes établissent leurs grand'gardes du côté opposé à l'ennemi, comme il arrivera pour certaines fractions des 4e et 6e corps le soir du 17 août. Tant il est vrai que tout se tient dans une armée. On ne peut violer l'un des principes essentiels de son existence sans en atteindre tous les organes, en gêner tout le fonctionnement.

II

Au début de la guerre, il n'y a rien chez nous qui rappelle le grand état-major prussien. Le *Dépôt de la guerre* en tient lieu dans une certaine mesure, mais c'est surtout un institut géographique, un dépôt d'archives. On s'y occupe beaucoup de la carte de France, très peu des pays étrangers et de leurs armées. Lors des guerres d'Italie et de Crimée, nous sommes à cet égard d'une pénurie qu'on a peine à imaginer. Même en 1867, au moment de l'affaire du Luxembourg, le ministère de la guerre manque des données les plus indispensables

1. Général Derrécagaix, *la guerre moderne*, I, 582-585; *Revue militaire*, 1899, 299.

2. Capitaine Pinget, 20-22.

3. Lieutenant-colonel Patry, 35; commandant Tarret, *Souvenirs manuscrits*.

pour la préparation d'une campagne[1]. Le maréchal Niel cherche à combler ces lacunes. De juin 1868 au printemps de 1870, on réunit au Dépôt de la guerre nombre de documents sérieux. Des officiers rapportent d'Allemagne des itinéraires, des reconnaissances, des renseignements statistiques. On reproduit par la photogravure des cartes à grande échelle[2]. Mais la plupart de ces travaux restent enfouis dans la poussière de nos archives. Il n'y a aucun organe pour les mettre en œuvre.

Les cadres du Dépôt de la guerre, des états-majors des commandements territoriaux et des divisions actives sont alimentés par le corps d'état-major. Depuis sa création, en 1818, par le maréchal Gouvion Saint-Cyr, il est resté à peu près dans son état primitif. Son recrutement continue de s'opérer parmi les élèves sortant de Saint-Cyr ou de l'École polytechnique et aussi, par exception, dans les sous-lieutenants d'infanterie ou de cavalerie. L'ensemble de sa composition est excellent; il a fourni à l'armée un grand nombre de généraux distingués. Malgré le faible effectif de ses officiers et leur commune origine, l'esprit de corps y est moindre que dans l'intendance, l'artillerie et le génie. Il n'y a pas trace de particularisme. Peut-être faut-il l'attribuer aux inégalités d'avancement, souvent peu justifiées, qui se produisent parmi ses membres.

Depuis longtemps ils se plaignent du fonctionnement de l'avancement. La lenteur des promotions dans un corps fermé, où les officiers de mérite abondent, provoque des démissions, la diminution du nombre des candidats. En 1849, le ministre, général comte d'Hautpoul, veut le fondre dans l'infanterie et la cavalerie. C'est qu'on applique très incomplètement les règlements de 1818 et de 1833, en particulier sur les stages régimentaires. On ne cherche pas à tirer parti d'un personnel de choix. Brillamment sorti de Saint-Cyr, le lieutenant

1. *Les origines*, p. 133, 191. Voir également une note de M. Léouzon-Leduc, destinée à l'empereur et datée du 8 juillet 1870 (*Papiers et correspondance*, II. suite, 62).

2. Général Jarras, *Souvenirs*, 8 et suiv. — Les itinéraires furent donnés à l'impression le jour de la déclaration de guerre; on distribua un volume de renseignements à tous les officiers généraux et supérieurs, assure le général Jarras.

d'état-major accomplit ses stages et cesse alors, pour ainsi dire, de mener une existence militaire. « A la suite de quelques années passées au Dépôt de la guerre, l'officier devenait presque un employé civil, déshabitué de la discipline, ne montant plus à cheval, redoutant quelquefois le contact avec les troupes et vivant complètement en dehors de la vie militaire. Pour peu que l'âge vînt l'alourdir, il n'était qu'un homme de science ou de bureau[1]. »

Hors du Dépôt de la guerre, les officiers d'état-major ne trouvent pas un meilleur emploi de leurs facultés. S'ils sont attachés à un commandement actif ou territorial, ils consacrent leur existence officielle à signer des reçus, à écrire des lettres sans intérêt, à transmettre des ordres insignifiants. On ne se conforme presque jamais aux prescriptions de l'ordonnance de 1833, sur leur préparation à la guerre. Quant aux aides de camp, ils ne sont guère plus occupés que les généraux, qui se complaisent d'ordinaire dans un doux *far-niente*. Ce n'est pas toujours dans l'état-major que l'on recrute nos attachés militaires[2]. Dès lors, l'oisiveté physique et intellectuelle entraîne ses conséquences ordinaires : « ...Bon nombre de ces officiers, qui avaient vécu loin des troupes pendant plusieurs années, ne possédaient plus les aptitudes, ni l'activité nécessaires à leurs fonctions, y compris l'équitation[3]. » Ceux qui n'ont pas été employés à la carte de France en arrivent à ne plus avoir le sens du terrain. Ils ignorent souvent nos frontières. « Ce qui est malheureusement vrai, c'est l'ignorance en géographie dont firent preuve, au début de la guerre, un grand nombre d'officiers supérieurs d'état-major. Nous connaissons à cet égard des anecdotes authentiques, si incroyables que nous nous garderons bien

1. *Histoire de l'ex-corps d'état-major*, 119, 265-268 ; général Lewal, 51 ; général Billot, *Rapports à l'Assemblée nationale sur l'organisation du service d'état-major*, 50-85 ; Rapports de la commission de 1858 et de la commission belge de 1867, du maréchal Niel, 19 juin 1869, extraits cités, *ibid.*, 67-72, 124.

2. Les premiers attachés militaires furent nommés en janvier et février 1860 : le lieutenant-colonel Colson, les chefs d'escadron d'Andigné et d'Andlau, les capitaines de Beaulaincourt-Marles et de Galliffet, ces deux derniers n'appartenant pas à l'état-major. Il y avait déjà à Paris des attachés militaires prussien, anglais, autrichien et russe (*Journal de Castellane*, 285 ; *Histoire de l'ex-corps d'état-major*; général Thoumas, I, 102).

3. Bazaine, *Épisodes*, XIV.

de les raconter[1]... » Quelques-uns n'ont pas la perception très nette de devoirs militaires qu'aucun règlement ne précise. A Sedan, tout l'état-major de l'armée, moins deux capitaines, croit devoir rentrer dans la ville, lors de la blessure du maréchal de Mac-Mahon, en abandonnant son successeur [2].

Dans ces conditions, l'impression générale, dès avant la guerre de 1870, est que la manière d'utiliser ce corps spécial, beaucoup plus encore que son organisation même, laisse grandement à désirer. On cherche vainement à nier son infériorité par rapport à l'état-major prussien [3]. Son recrutement « et son affectation permanente à des fonctions spéciales, offraient aux généraux de grandes garanties... Mais le mérite de ce personnel était devenu un obstacle à son avancement, et une centralisation excessive ne laissait à son zèle d'autre champ d'action que le travail de bureau [4] ». — « Le mérite des personnes n'est pas ici en cause, a dit M. le général Maillard... Quelque solides qu'ils soient, des brins épars ne sauraient former un faisceau! Le corps d'état-major a manqué d'une direction supérieure [5]... »

Ce n'est pas faute de personnel que pèche le fonctionnement de nos états-majors. Au contraire, il y a pléthore dans les premières formations. Là où l'ennemi emploie un ou deux officiers, nous en avons trois ou quatre, sinon plus : « ... Des états-majors nombreux, dont presque aucun des officiers ne connaît la langue de l'ennemi; pas de documents, pas de cartes, quoique le Dépôt de la guerre en regorge [6]... »

1. Général Thoumas, I, 102.

2. Général de Wimpffen, *Sedan*, 167.

3. Voici comment, dans un document officiel, on les comparait entre 1868 et 1870 : « En Prusse, le corps d'état-major est composé d'excellents officiers, mais il est peu nombreux... En France, il se compose de 580 officiers. — Qu'on se figure le choix que l'on aurait en France en choisissant les 112 meilleurs! » (Comte de la Chapelle, 104).

4. Général Derrécagaix, *Cours d'histoire militaire à l'École de guerre*, 1885-1886, cité par le général Maillard, *Les éléments de la guerre*, I, 91.

5. *Ibid.*, *Des causes de nos désastres*, 18; général Fay, *Journal d'un officier de l'armée du Rhin*, 224.

6. Général de Wimpffen, 74.

Rien n'a été prévu des nécessités de la guerre. Le 19 juillet, le maréchal Le Bœuf invite les états-majors de corps d'armée à se procurer dans le commerce des presses lithographiques. On lui répondit qu'il est interdit d'en vendre sans autorisation ministérielle. Il faudra s'en passer, de toute nécessité[1]. On s'aperçoit, le 21 juillet, que le *chiffre* en usage est très incomplet, qu'il ne renferme aucun des mots techniques indispensables[2]. On reconnaît là encore l'effet de notre imprévoyance.

Un autre organe du commandement laisse grandement à désirer. C'est l'intendance, qui a su développer son rôle au point d'acquérir une indépendance à peu près absolue. Aucun règlement ne précise la nature de son service en campagne. Il n'y a pas même des traditions uniformes. En paix, comme en guerre, l'autorité du commandement est nulle sur les services administratifs ; leurs fonctionnaires sont les délégués propres du ministre, c'est-à-dire, en fait, autonomes. Parfois des officiers généraux ayant conscience de leur valeur et de leurs droits, comme Ducrot, essaient d'enrayer les empiètements de l'intendance. Ils échouent fatalement, grâce à la forte composition de ce corps, à son particularisme, à l'appui des Chambres et de la Cour des comptes.

« Des signatures ! tel était dans un grand nombre de cas le résultat le plus clair de l'intervention des intendants et des sous-intendants... Ces signatures n'avaient le plus souvent qu'une valeur de forme, parce qu'elles n'engageaient ni dégageaient aucune responsabilité. En général, ce qui caractérisait l'intendance, c'est l'excès de la formalité et, comme en devenant excessive, la formalité paraît vexatoire, l'impopularité du corps de l'intendance grandissait tous les jours. » En Crimée, elle a été obligée de recourir à la maison Pastré, de Marseille, pour ne pas exposer nos soldats à mourir de faim sur le plateau de la Chersonèse. Durant trois semaines, ils n'ont touché ni pain, ni vin. Les bestiaux qu'on leur livre sont

1. Général Pierron, *Les méthodes de guerre*, I, 392, télégrammes du maréchal Le Bœuf, 19 juillet 1870, et du maréchal Bazaine, 22 juillet.

2. Général Pierron, I, 5 *bis*, extrait du journal de marche du 5e corps.

d'une maigreur et d'une faiblesse telle que parfois ils ne peuvent aller de Kamiesh au camp[1].

En 1859, la situation est la même; malgré la richesse du pays, les vivres manquent souvent, comme le reconnaît la relation officielle. Nous ne serons pas plus heureux en 1870, sur notre propre sol. Ces déplorables résultats tiennent, là encore, à notre manie habituelle de tout centraliser. Les fonctionnaires de l'intendance, qui reçoivent du ministère les moindres prescriptions, n'ont pas plus le sens de l'initiative que les généraux et les corps de troupe. Ils ne peuvent même pas disposer de ce qu'ils ont sous la main sans un ordre ministériel[2].

En outre, les attributions de l'intendance sont trop vastes. Elle étend son action au contrôle, à l'administration des corps et services, à l'alimentation, à l'habillement, à l'équipement de l'armée, au service de santé. Si elle affecte la prétention d'être indépendante des généraux, ceux-ci ne se font pas faute de la tenir à l'écart de leurs combinaisons. Elle ignore trop souvent où elle doit réunir ses approvisionnements, quelle ligne de marche on va suivre.

Enfin, la mobilisation des services administratifs a été aussi mal préparée que celle de l'armée, en général. Il leur manque quantité de personnel et de matériel; quant aux moyens de transport, il faudra y suppléer, dès le début, par d'immenses convois de réquisition, où l'ordre est difficile à maintenir et dont la capacité de transport est restreinte[3]. Malgré tous ses efforts, l'intendance sera souvent impuissante à faire vivre les troupes, parce qu'elle ne sait plus tirer parti des ressources locales, avoir recours aux autorités civiles.

1. Général Thoumas, II, 53; *ibid.*, II et suiv.; « Les troupes arrivent ainsi presque toutes sur des bâtiments *à vapeur* qui marchent vite, tandis que les denrées dont elles doivent vivre, sont portées sur des bateaux *à voiles* qui vont lentement. » (Le général Canrobert au général Marbot. 15 avril 1854, *Carnet de la Sabretache*, février 1901, 70).

2. Bazaine, *Épisodes*, XXI; *Des causes de nos désastres*, 48; Lieutenant-colonel Rousset, I, 71.

3. *Des causes de nos désastres*, 48-57. Voir, dans la *Revue d'histoire*, premier semestre 1901, 135, l'état de nos équipages auxiliaires au 30 juillet 1870. Il y a de 400 à 720 voitures de réquisition par corps d'armée.

Depuis les guerres de l'Empire, elle en a entièrement perdu l'habitude[1].

Le service de santé est « le triomphe de l'anarchie la plus complète ». Il est tiré en tous sens par l'intendance, le train des équipages, les médecins et les pharmaciens. La direction effective, aussi bien que la responsabilité, fait défaut. L'administration joue un rôle excessif, au détriment des malades. L'intendance entend conserver à la guerre un formalisme qui n'est pas de mise. En outre, dans ce cas encore, le personnel manque. Depuis 1852, nous avons 1 147 médecins et 159 pharmaciens militaires. Les corps une fois pourvus, il reste 173 médecins disponibles pour les hôpitaux et ambulances; aucune réserve n'a été prévue. De là des soins très insuffiants sur le champ de bataille et la mort de quantité de blessés[2]. « ... Sans l'abondance des ambulances prussiennes, non point seulement à Frœschwiller, mais partout où nous passerons, les Français en seraient réduits le plus souvent à laver leurs plaies avec la pluie du ciel et à les bander avec les lambeaux de leurs chemises[3]. »

Notre matériel de santé est lourd, mal approprié, incomplet. Le personnel, malgré son dévouement, n'est pas au niveau du rôle écrasant qui lui incombe en campagne. Les médecins des corps, tenus à l'écart des hôpitaux, perdent rapidement la pratique de leur profession et l'habitude du travail. Bien peu sont au courant des progrès survenus dans les autres armées, notamment de l'emploi des antiseptiques. La convention de Genève leur est parfois inconnue. « ... Dans toute notre armée, quoique la France ait signé la convention, pas un soldat ne connaît cet insigne — la croix rouge — et n'a d'ordres pour la respecter ; les officiers eux-mêmes, sauf de rares exceptions, l'ignorent[4]. » On tire ainsi, fort in-

1. Von der Goltz, *La nation armée*, traduction, 426.

2. Général Thoumas, II, 79. Sur 95 615 morts de la guerre de Crimée, 75 000 sont imputables à la maladie. En Italie, 9 médecins militaires sont chargés de recevoir et de traiter à Milan 8 176 blessés. Il leur faut recourir à 280 médecins italiens. Les ambulances divisionnaires, qui comptent 20 médecins sous le premier Empire n'en comptent plus que 4 en Italie (*Revue du cercle militaire*, 15 septembre 1900).

3. Delmas, *De Frœschwiller à Paris*, 76 et suiv.; *ibid.*, 57.

4. Delmas, 76 et suiv. — Lors de la déclaration de guerre, la Société française de secours aux blessés possède en tout 133 francs de rente 3 pour 100. Le 25 août,

nocemment, sur des ambulances, sur des infirmiers civils[1].

L'organisation des secours médicaux sur le champ de bataille est rudimentaire. Il n'y a pas dans les corps de brancardiers sérieusement organisés; ils ne possèdent aucun matériel. Notre imprévoyance se montre là encore dans tout son jour. Nous n'avons su tirer aucun enseignement des expériences meurtrières faites en Crimée et en Italie.

III

« J'ai été longtemps inspecteur ; j'ai constaté qu'il y avait moitié des officiers qui ne savent pas l'orthographe, un quart qui la sait à peu près et à peine le dernier quart qui la sait tout à fait ; un grand nombre sort des petites classes de la société; un officier ayant cinquante francs de rente est chose rare[2]. »

Il ne faudrait pas prendre au pied de la lettre cette boutade du célèbre commandant de l'armée de Lyon, ni oublier qu'elle remonte à 1854 et que, dans sa pensée, elle s'applique à l'infanterie. Il n'est pas moins vrai que l'instruction générale, et même l'éducation, laissent à désirer dans l'ensemble de nos officiers. Les témoignages en abondent[3].

Il faut bien dire que chez nous, depuis la Révolution, les institutions militaires, c'est-à-dire l'ensemble des lois qui

ses recettes atteignent déjà 2 792 303 francs. « On se gaussait volontiers de la Convention de Genève, que l'on considérait comme une billevesée humanitaire... Le signe de sauvegarde paraissait un emblème sans valeur : « Est-ce que nous » avons eu besoin de cela en Crimée et en Italie ? » Les fourgons d'ambulance n'arboraient point la bannière, les officiers du service sanitaire n'adoptaient point le brassard : à quoi bon ces enfantillages ? » (Maxime du Camp, cité par la *Revue du cercle militaire*, 22 septembre 1900, 303).

1. Delmas, 192.

2. Le maréchal de Castellane parlant à l'empereur, 11 juin 1854 (*Journal de Castellane*, V., 47).

3. « Malheureusement nous sommes en cette science (la géographie), comme en beaucoup d'autres choses, d'une affreuse ignorance. » (*Le général Lapasset*, II, 227, lettre du 10 janvier 1871). — « Plus j'ai eu l'occasion de considérer, dans la guerre de 1870-1871, la composition du cadre d'officiers de l'armée vaincue, moins j'ai été surpris de la grandeur de la catastrophe qui a renversé cette grande nation militaire. L'éducation, cet élément capital de la suprématie moderne, semble ne se trouver que dans certaines branches seulement de l'armée... » (Général sir Randal H. Roberts, cité par M. le général Pierron, *Méthodes de guerre*, II, 1257).

forment l'ossature, la charpente de l'armée, n'existent que fort incomplètes. « ... A dater de l'épopée napoléonienne, les institutions militaires furent remplacées par le *culte de la légende*..., excitant spécialement approprié à la vivacité, à la vanité, à la mobilité des imaginations françaises[1]. » Sous Louis XVI, il y avait en France onze collèges militaires, une école de cavalerie, une école du génie, sept écoles d'artillerie, c'est-à-dire vingt établissements destinés à former des officiers. En 1870, la Prusse possède vingt-trois centres du même genre. Chez nous, avec une armée active qui s'est de beaucoup accrue, en présence des exigences chaque jour croissantes de la guerre, il y en six depuis 1818. Encore sont-ils grandement défectueux. Jusqu'en 1852, l'École spéciale militaire, qui fournit des sous-lieutenants à l'infanterie, à la cavalerie, à l'infanterie de marine et au corps d'état-major, ne possède, en fait de remonte, que six chevaux de tombereau. C'est le maréchal de Saint-Arnaud qui la dote d'une section de cavalerie, sur les instances du général Trochu.

L'instruction y est d'une insigne faiblesse. A part les règlements militaires et la manœuvre, que les élèves s'assimilent avec une exactitude pédantesque, en poussant à un point qu'on a peine à imaginer le culte du mot à mot et de la forme, ils n'apprennent rien ou peu s'en faut[2]. Un certain nombre de professeurs civils sont chargés de cours d'instruction générale, tels que l'histoire ou la physique, dont le niveau est inférieur à celui d'un lycée moyen ; des officiers professent l'art militaire, la fortification, l'artillerie, souvent dans le sens le plus rétrograde, et en affectant d'ignorer les progrès récents. Le personnel de professeurs et d'instructeurs est plus que médiocre. On dirait qu'il est choisi au rebours du sens commun. Le résultat est aisé à prévoir. L'esprit qui règne à Saint-Cyr est celui d'un collège mal tenu, plutôt que d'une grande école militaire. Il se traduit par des brimades souvent grossières, qui vont quelquefois jusqu'à la férocité. Les élèves affichent

1. Général Trochu, *Œuvres posthumes*, II, 189 ; général Billot, *Rapport sur le projet de loi relatif à l'organisation du service d'état-major*, 47.

2. Le cours d'allemand ou d'anglais est facultatif ; celui d'art et d'histoire militaire ne comporte pas les campagnes modernes (Rapport du général de Gondrecourt, 1867, cité par M. le lieutenant-colonel Titeux, 444).

un dédain injurieux pour les adjudants chargés de leur surveillance. Ils en usent parfois à l'égard de ces *bas officiers*, suivant leur expression, comme des collégiens mal élevés font pour leurs *pions*.

Quant à la discipline, elle est difficilement maintenue, parce qu'on fait appel aux répressions matérielles plutôt qu'à la force morale. Il se produit des révoltes périodiques, comme celle de 1835-1837, qui motive l'exclusion de trente-deux élèves, le quart de la promotion; l'École était alors sous le commandement du sévère général Baraguey-d'Hilliers. Quelques mois avant 1870, le commandant de l'École, général de Gondrecourt, est encore l'objet d'une manifestation collective, aussi contraire que possible à la discipline. C'est ainsi que, avec de très bons éléments, Saint-Cyr donne de médiocres résultats pour l'armée, faute d'une organisation et d'une direction rationnelles [1].

L'École polytechnique est destinée à recruter, outre certaines carrières civiles, l'artillerie, le génie et, accessoirement, la marine, ainsi que le corps d'état-major. C'est « une sorte de contresens » en tant qu'école militaire. Le ministre de la guerre « y règne, mais n'y gouverne pas ». L'esprit militaire y est nul. Pour la grande majorité des élèves, l'armée n'est qu'un pis aller. Ils en sortent sans la moindre préparation au commandement [2].

L'École d'état-major n'a d'une école d'application que le nom. Les études y sont très faibles, comme à Saint-Cyr, et pour des raisons identiques. Le choix des professeurs, le mode d'enseignement, les matières des programmes sont considérés sans doute comme des accessoires de nulle importance. La meilleure partie du temps est consacrée à des travaux graphiques dont l'utilité est très restreinte [3]. Les

1. Général Trochu, *Œuvres posthumes*, II, 222-239; lieutenant-colonel Titeux, 407-444, 830; lettre du général Trochu, 14 novembre 1894; rapport de la commission instituée par le ministre de la guerre, 15 janvier 1861; rapport du maréchal Randon, 4 mai 1861; rapport du général de Gondrecourt, 1867; préface du général du Barail, *ibid.*, *vij*; lettres d'anciens élèves; *Souvenirs personnels* de l'auteur.

2. Général Trochu, *ibid.*; général Lewal, 556; lieutenant-colonel Titeux, préface du général du Barail, *ix*.

3. L'exécution d'une carte topographique, d'après un plan relief, exigeait quarante-trois séances de deux heures et demie.

exercices pratiques se bornent à quelques reconnaissances, à des levés sur le terrain, faits trop souvent sans l'ombre de sérieux. Pendant des années, l'École n'a même pas eu de manège. Les élèves apprenaient à monter dans un établissement civil[1] !

L'École d'application de l'artillerie et du génie, l'École de cavalerie souffrent plus ou moins des mêmes maux. D'ailleurs, l'ensemble de ces établissements ne forme qu'une partie relativement faible des officiers. La grande majorité, surtout dans l'infanterie et la cavalerie, provient *du rang*, c'est-à-dire des sous-officiers. Leur instruction générale est très faible chez presque tous, leur éducation militaire est souvent des plus sommaires, mais ils y suppléent par une profonde connaissance des détails, par un grand sens du devoir. Joints aux anciens élèves des écoles, ils constituent un tout très hétérogène, auquel manquent une origine commune, un enseignement militaire orienté vers le même objectif. Pourtant la camaraderie y est réelle, malgré les causes d'inégalité trop nombreuses [2].

L'instruction n'est pas plus en honneur dans nos régiments que dans les écoles. On se fait gloire de connaître jusqu'aux fautes d'impression d'un règlement de manœuvres, mais on ignore les armées étrangères et nos grandes guerres. « L'armée se dispensait de toutes sortes de travaux intellectuels, parce que l'instruction n'était comptée pour rien dans la distribution de l'avancement [3]. » Dans les réunions d'officiers, les chances de promotion et l'étude de l'annuaire font les bases de la conversation. La vie régimentaire est peu active, les loisirs nombreux. En l'absence de toute relation civile, d'une occupation intellectuelle quelconque, la meilleure part de l'existence s'écoule au *café*. Le capitaine Bitterlin et le général Boum sont les exagérations de types réels[4]. Faute d'occupation sérieuse, nombre d'officiers con-

1. Général Trochu, *loc. cit.*

2. Général Thoumas, I, 405.

3. Général Ambert, *Après Sedan*, 423 ; « Ce n'était pas les plus travailleurs qui étaient le mieux vus des chefs. » (Général Thoumas, I, 9).

4. Général Thoumas, II, 636 : « Tout le monde, en France, est brave, mais les officiers travaillent trop peu et ne savent pas leur métier. C'est là que le bât nous blesse » (Verly, *Souvenirs du Second Empire*, I, 187, lettre du 12 août 1870). »

sacrent les heures disponibles à des travaux qui n'ont rien de militaire[1].

La guerre de 1866 n'a rien appris à la grande masse de l'armée. Dans la conférence que le ministère fait publier sur cette campagne, on lit que la tactique prussienne est déplorable, que la stratégie est mauvaise, que tout ce que nous pouvons souhaiter, si nous avons à combattre la Prusse, est qu'elle suive les mêmes errements. « Là-dessus, l'armée française s'était rendormie[2]... » — L'inutilité du travail n'avait été que trop préconisée, écrit un autre témoin ; les quelques officiers qui se livraient à des travaux militaires en tiraient plus d'ennui que de profit ; on plaisantait ceux qui parlaient de l'organisation militaire de la Prusse : « Bah ! disait-on, *on se débrouillera toujours*[3] ! »

De tout cela résulte un double courant. Nombre de jeunes officiers, très braves à l'occasion, servent médiocrement, en attendant de se faire valoir par une action d'éclat, un accident heureux ou, simplement, de brillantes relations. D'autres, en général plus âgés, sont de vrais soldats, expérimentés, ayant fait la guerre en Algérie, en Crimée, en Italie, au Mexique. Ils souffrent du favoritisme et s'en plaignent avec la liberté de langage qui, de tout temps, a caractérisé nos armées. Mais ils paient largement de leur personne et constituent, en somme, le meilleur élément de nos forces, celui qui fera la valeur des belles troupes de Metz. Inférieurs aux officiers prussiens en connaissance théorique de la guerre, ils ne leur cèdent en rien comme qualités de commandement[4].

1. Ils font de la tapisserie, de la menuiserie et jusqu'à de la cordonnerie (*Souvenirs personnels* de l'auteur).

2. Commandant Bonnet, *Guerre franco-allemande de 1870-1871*, I, 3.

3. Colonel de Ponchalon, *Souvenirs de guerre*, *France militaire* du 18 décembre 1892. — A Saint-Cyr, on désignait sous le nom de *crétins* les élèves les mieux classés (Lieutenant-colonel Titeux, *op. cit.*).

4. Général Ambert, *Après Sedan*, 432 ; général Thoumas, II, 633 ; lieutenant-colonel Rousset, I, 52 ; *État-major prussien*, I, 22 ; colonel de Pontchalon, *France militaire* du 20 décembre 1892 ; commandant Tarret, *Souvenirs manuscrits :* « Calmes au feu, pleins de sang-froid, toujours maîtres d'eux, on les aurait suivis partout. Les capitaines avaient un ascendant très grand sur leurs hommes... On eût pu beaucoup obtenir d'une telle armée, malgré son ignorance pratique; » lettre du général Ducrot, 17 janvier 1867, *Revue militaire*, 1900, 524. — Au contraire, le prince de la Moskowa a cru devoir écrire : « Dans l'artillerie, l'instruction, l'édu-

Malheureusement, nos cadres subalternes, de par leur origine et la lenteur de l'avancement en temps de paix, ont une tendance à vieillir. En 1867, la moyenne d'âge d'une brigade de l'armée de Paris est de quarante-sept ans pour les chefs de bataillon, de quarante-cinq pour les capitaines, de trente-sept pour les lieutenants. Certains de ceux-ci ont de neuf à dix ans de grade. De là des allures un peu lourdes, du manque d'entrain, une sorte d'apathie morale[1].

Le corps des sous-officiers était excellent dans l'armée du roi Louis-Philippe. Le général Thoumas, entrant dans un régiment d'artillerie, en avril 1844, trouvait sa composition « presque parfaite ». Sur dix sous-officiers d'une batterie, la moitié au moins avaient plus de sept ans de service. Leur connaissance profonde des détails, leur zèle assidu en faisaient pour les officiers d'inestimables collaborateurs.

Cette situation, à peu près la même dans les autres armes, se modifie à dater de l'année 1854, qui marque l'apogée de notre armée d'autrefois. La loi de 1855, les congés renouvelables, les semestres, la diffusion du bien-être dans la nation, la facilité croissante des communications, relâchent les liens régimentaires. Les sous-officiers se recrutent moins facilement ; ils sont moins attachés à leurs devoirs ; ils quittent plus aisément les drapeaux. Leur niveau baisse lentement. La loi de 1868, qui abolit les primes de rengagement, accélère cette descente. Le maréchal Niel cherche à les retenir

cation, a élevé les caractères des officiers ; quelles que soient leur origine, leur naissance, ils sont essentiellement nobles, parce qu'ils ont acquis.

» Dans la cavalerie, on trouve un grand nombre d'officiers bien nés, bien élevés, beaucoup servant par amour de l'art, ayant dans leurs sentiments cette élévation que donne l'instruction, la naissance, ayant, en général, un niveau plus élevé que celui des officiers d'infanterie.

» Je ne veux certainement pas dire qu'il n'y ait pas de bons et braves officiers dans cette arme ; mais, enfin, je les classe en troisième ligne, et comme, en moi, la valeur d'une arme est toute dans ses officiers, je place l'infanterie en dernier. » (Prince de la Moskova, *Quelques notes intimes sur la guerre de 1870*, *Correspondant* du 10 décembre 1898, 959). — Ces appréciations ont une certaine saveur sous la plume du descendant de Michel Ney.

De même, M. le lieutenant-colonel Patry, *La guerre telle qu'elle est*, 5, signale « l'attitude fort réservée » avec laquelle les vieux officiers de son régiment accueillent la guerre. Plusieurs des plus anciens capitaines font tous leurs efforts pour obtenir des emplois de repos relatif.

1. Général Montaudon, II, 27.

par la perspective d'emplois civils. Mais il meurt. et cette idée n'est pas sérieusement appliquée[1]. Il en résulte que nos cadres inférieurs ne seront pas mieux préparés à leur tâche, au jour du danger imminent, que ceux d'officiers et d'officiers généraux. Du haut au bas de l'échelle, dans l'armée française, le commandement laisse voir des causes indéniables de faiblesse. Il en résultera, de toute nécessité, les pires conséquences.

PIERRE LEHAUTCOURT

1. Général Thoumas, I, 317-319. « Tous les chefs de corps se plaignent amèrement de ne plus trouver à remplacer les fourriers et les sergents-majors que la libération leur enlève chaque jour. C'est déjà un grand mal dans le présent, mais qui s'accentuera dans l'avenir, car c'est dans cette catégorie que nous puisons les excellents officiers de troupe, aussi remarquables par leur solidité, leur dévouement, leurs modestes prétentions, que par leur intelligence pratique de toutes les choses secondaires du métier. » (Lettre du général Ducrot, 17 janvier 1867, *Revue militaire*, 1900, 524); lettre du même, 28 juillet 1866, *Revue de Paris*, 15 septembre 1900; général Montaudon, II, 14.

LA MARINE MARCHANDE

AUX ÉTATS-UNIS

Un grand pays, entreprenant, riche et plein de vie, qui possède sur l'Atlantique et sur le Pacifique un développement de côtes considérable, de bons ports fréquentés par de nombreux vaisseaux, paraît destiné à avoir une puissante marine marchande. Cependant, malgré ces conditions extrêmement favorables, les États-Unis ont vu leur flotte commerciale diminuer depuis quarante ans en même temps que l'agriculture, l'industrie et le commerce accomplissaient d'étonnants progrès. Pendant longtemps les protestations de quelques armateurs signalèrent seules ce contraste; l'opinion générale n'en était aucunement émue, et la décadence s'accentuait. Depuis deux ans un mouvement tout nouveau se manifeste dans le pays; les Américains ont compris que le manque de navires propres aux grands transports océaniques était une lacune dans leur outillage national. De là les deux projets de loi sur la marine marchande déposés l'un au Sénat par M. Marcus A. Hanna, l'autre à la Chambre des représentants par M. Payne, et proposant un système de primes à peu près identique.

Ce mouvement de l'opinion correspond à une transformation profonde de la situation économique. Les États-Unis, après avoir cherché pendant une période de quarante ans à isoler leur industrie de l'industrie européenne, sont arrivés

aujourd'hui à un degré de développement qui leur fait rechercher les marchés étrangers. La longue veillée d'armes pendant laquelle ils ont préparé la lutte à l'abri du protectionnisme est sur le point de prendre fin, et le dernier discours prononcé par le président Mac-Kinley annonçait officiellement l'entrée en lice du nouveau concurrent. L'auteur célèbre des fameux bills de 1890 abandonnait expressément, et après succès, la politique dont il avait été un des plus énergiques promoteurs, et insistait sur la nécessité de créer une marine marchande américaine, d'aider sa création en lui assurant des primes.

Du moment que l'Amérique peut et veut donner une poussée à son commerce extérieur, il est avantageux qu'elle soit en mesure de posséder elle-même les entreprises de transports nécessaires à ce commerce. Sa marine marchande a existé, elle a même été importante. Elle n'a disparu que sous l'empire de circonstances momentanées. Et si aujourd'hui l'Océan ne voit guère flotter le pavillon américain, il ne faut pas oublier que les Grands Lacs sont le théâtre d'une navigation très active, dont l'importance est généralement ignorée en Europe.



Dès le début de leur existence, les colonies anglaises de l'Amérique du Nord s'efforcèrent de créer une marine de commerce. Elles avaient besoin de bateaux pour amener d'Europe les objets fabriqués qui leur manquaient. Elles en avaient besoin aussi pour envoyer en Europe les bois rares, le tabac et les autres produits qu'elles pouvaient offrir en échange. Elles possédaient en abondance les bois propres à la construction navale. Grâce à l'action combinée de ces éléments favorables, la navigation américaine prit bientôt assez d'importance pour porter ombrage à la mère patrie. Dès 1650, le Parlement anglais édictait un *Act* destiné à protéger la marine du royaume contre celle des colonies[1], et depuis

1. Voir dans *History of America* de Robertson les protestations de la Virginie, en particulier, contre l'*Act of Navigation* et les fraudes nombreuses dont il était en l'occasion. (Vol. IV, livre IX, édition de 1812)

cette époque jusqu'à la Déclaration d'indépendance, il fallut multiplier les mesures artificielles et oppressives pour empêcher les colonies d'Amérique de faire à la métropole une concurrence fâcheuse. A vingt-neuf reprises différentes, le Parlement anglais dut légiférer sur cet objet.

Malgré ces entraves, à la veille de la Révolution, la construction navale tenait la tête parmi les industries de la Nouvelle-Angleterre[1]. Aussitôt après la guerre de l'Indépendance, la marine marchande américaine, désormais libre de ses mouvements, prit un essor considérable, et bientôt une circonstance momentanée venait favoriser cet essor. Pendant les dernières années du XVIII[e] siècle, l'Europe, en proie à des guerres continuelles, dut recourir à l'Amérique pour les transports maritimes. En huit ans, de 1788 à 1797, la flotte commerciale des États-Unis augmenta dans la proportion de 384 p. 100 ; elle quadrupla. A la reprise des affaires en Europe correspondit naturellement un ralentissement de l'armement en Amérique, et jusqu'en 1837 ce ralentissement se fit sentir. Mais à partir de cette date jusqu'à la guerre de Sécession, la marine américaine entra dans une nouvelle ère de prospérité remarquable. En 1861 elle tenait dans le monde la seconde place, serrant de très près la marine anglaise et laissant bien loin derrière elle celle des autres nations. Son tonnage se chiffrait alors par 5 539 843 tonnes ; celui de la Grande-Bretagne n'était pas supérieur à 5 895 369 tonnes, et tous les autres pays réunis arrivaient seulement à 5 800 967 tonnes.

Depuis cette date de 1861, qui marque l'apogée de la marine marchande américaine, jusqu'à l'époque actuelle, la décadence n'a pas cessé de s'accentuer, et les dernières années du siècle accusent une disparition presque totale de la navigation américaine sur les côtes d'Europe. En 1897, les journaux de Hambourg affirmaient que depuis trente ans aucun navire battant le pavillon des États-Unis n'avait été vu dans ce port. En 1895 et 1898, pas un navire américain n'a franchi le détroit de Gibraltar ni le canal de Suez[2]. L'écart

1. Voir *Scientific American*, 28 avril 1900 ; article de M. James W. Ross.

2. *Scientific American*, loc. cit.

si faible en 1861 entre la flotte commerciale américaine et celle de l'Angleterre est énorme aujourd'hui. L'Angleterre exécute 56.6 p. 100 des transports maritimes du monde entier ; les États-Unis en font 3.4 p. 100 seulement.

Comment la marche ascendante si brillamment soutenue pendant près de vingt-cinq ans a-t-elle été brusquement arrêtée, puis renversée ? Comment l'armement américain si prospère vers le milieu du siècle a-t-il presque disparu à la fin ? Il importe de s'en rendre compte si l'on veut apprécier avec exactitude la situation actuelle.

Deux causes principales ont concouru à ce résultat : en premier lieu la transformation de la marine par la substitution du navire en fer au navire en bois, en second lieu l'isolement économique créé aux États-Unis par la politique de protection. La première devait mettre la construction navale américaine dans un état d'infériorité marquée ; la seconde tendait à tarir la source même du commerce maritime.

Au temps des navires en bois, les États-Unis construisaient dans de meilleures conditions que l'Europe. En 1783, d'après le journal le *Packet*, de Philadelphie, le coût d'un bateau en chêne était dans la Nouvelle-Angleterre de vingt-quatre dollars mexicains par tonne, tandis que le même type revenait dans les ports de la Baltique à trente-cinq dollars mexicains par tonne ; « encore, ajoute le journal cité, faut-il tenir compte de la meilleure qualité et de la plus longue durée du bateau américain ». Ce n'était pas là, d'ailleurs, une opinion isolée, ni même contestée[1]. Dans les discussions du Congrès au sujet de la surtaxe de pavillon, personne ne demandait cette surtaxe comme une protection nécessaire aux navires américains ; on l'établit seulement pour compenser celles qui étaient alors en usage dans les ports européens. Et l'effort des États-Unis pour arriver à leur suppression se poursuivit sans relâche jusqu'en 1849, date où l'Angleterre et l'Amérique s'assurèrent une complète réciprocité pour leurs transports maritimes. Construisant à bon compte, ils avaient intérêt à lutter à armes égales avec les autres nations : leur commerce

1. Voir *The Arena* de juin 1900, article de MM. John Watson et Richard Runke : *Should our Marine be subsidized?*

extérieur personnel n'atteignait pas alors un chiffre considérable, mais une grande partie de leur tonnage était employé à servir le commerce d'autres pays : beaucoup de navires américains transportaient des cargaisons d'origine étrangère dans des ports étrangers. Des calculs se rapportant à l'année 1856 établissent qu'à cette époque plus de 60 p. 100 de la navigation américaine vivait du commerce maritime étranger.

Les célèbres *clippers* américains datent précisément de cette période de prospérité. C'étaient de fins voiliers et de grands voiliers. Le *Great Republic*, le plus grand de tous, mesurait trois cent vingt-cinq pieds de long et portait quatre mille tonnes de marchandises[1]. Ces chiffres paraissent modestes aujourd'hui, ils étonnèrent le monde il y a cinquante ans.

Mais le *clipper*, malgré ses excellentes qualités, devait rencontrer un adversaire redoutable dans le navire métallique qui apparut vers 1848 en Angleterre. Très vite, sa supériorité fut démontrée, et, dès 1855, les grands constructeurs anglais, désormais convaincus de cette supériorité, commencèrent la transformation définitive de leurs chantiers. La métallurgie anglaise était prête, d'ailleurs, à leur faciliter la tâche. Elle pouvait leur fournir à meilleur marché que n'importe quel autre pays les qualités de fers nécessaires. D'autre part, la construction des navires en fer ouvrait à la métallurgie un immense et tout nouveau débouché qui allait faciliter ses progrès. Enfin les ouvriers anglais, déjà préparés par le développement des moteurs à vapeur et des chemins de fer à l'établissement des chaudières en fer, devaient fournir rapidement le personnel spécial capable de construire les nouveaux bateaux[2]. L'Angleterre allait asseoir solidement sur sa puissante métallurgie la prospérité de ses chantiers de construction navale. Jusqu'à la fin du siècle elle devait construire pour elle-même et pour une infinité d'autres les types courants de bateaux de commerce métalliques dans les conditions les plus avantageuses.

1. *Scientific American* du 22 septembre 1900.

2. Ce ne sont pas en effet les anciens charpentiers de navire anglais qui se sont mis à construire les navires de fer, mais les *boilermakers*. Aujourd'hui encore la puissante trade-union des ouvriers de la Construction navale porte le nom de *shipbuilders and boilermakers' Union*.

A cette époque les États-Unis ne pouvaient pas songer à lui faire concurrence. Leur métallurgie demeurait encore primitive. Ils n'avaient ni les matières premières à bon marché, ni le personnel ouvrier capable. Le remplacement des bateaux en bois par les bateaux en fer leur faisait donc perdre la situation prépondérante qu'ils avaient conquise grâce à l'abondance de leurs bois de marine et à l'habileté de leurs constructeurs. A l'avenir, et tant que la métallurgie américaine ne serait pas sortie de l'enfance, il leur fallait prendre leurs bateaux en Angleterre. C'était un premier coup, et déjà très grave, porté à la marine marchande américaine; mais bientôt une crise nationale terrible allait l'atteindre profondément, tandis qu'une politique économique nouvelle l'empêcherait de réparer ses ruines.

La guerre de Sécession surprit en effet les armateurs américains en pleine prospérité. La transformation des flottes de commerce commençait seulement à se réaliser, et les *clippers* en bois, déjà condamnés à une mort prochaine, gardaient encore leur clientèle. L'année 1861 marque le sommet de la courbe ascendante, comme nous l'avons vu, et correspond cependant aux débuts de la grande lutte; mais dès la fin de la guerre, en 1865, on pouvait constater que le tonnage de la marine marchande américaine avait diminué de 900 000 tonnes. Là-dessus, un sixième environ avait été détruit, le reste, se sentant peu en sûreté sous le pavillon américain, était passé à des maîtres étrangers, des Anglais, principalement.

La guerre de Sécession eut des conséquences plus terribles encore pour les armateurs américains. Ils auraient pu se relever d'une chute momentanée et acheter des bateaux du type nouveau en Angleterre, mais la loi interdisait de faire inscrire comme américain tout navire construit à l'étranger; de plus, le protectionnisme triomphant rendait impossible aux constructeurs l'achat des fers anglais. Étant donné l'avantage reconnu des navires métalliques, l'ensemble de ces interdictions constituait un arrêt de mort contre l'armement et la construction navale des États-Unis. Ce n'est pas tout, la législation douanière nouvelle avait pour but avoué d'isoler l'Amérique; à supposer que la flotte commerciale américaine eût pu vivre avec elle, elle se serait vue privée d'un

aliment nécessaire. Comment revenir sur fret à un port américain? Quelle marchandise pouvait-on rapporter dans ce pays qui fermait la porte à la plupart des produits de l'Europe? Seuls, quelques articles de luxe, généralement peu encombrants, pourraient supporter les énormes droits d'entrée qu'on leur imposait; mais de pareilles marchandises ne constituent pas pour les armateurs un élément sérieux de gain. Leur poids léger, leur volume restreint, par-dessus tout leur rareté relative, en font une très mince source de trafic. La navigation peut vivre du transport des minerais, des charbons, des fers, des produits agricoles, et aussi des produits courants de l'industrie; mais les modes et nouveautés vendues dans la Cinquième Avenue aux multimillionnaires, les objets d'art et les tableaux, même les vins de luxe et les eaux-de-vie destinés à de rares consommateurs, ne donnent pas à une flotte commerciale un fret de retour suffisant. Par suite, le commerce maritime de l'Amérique se trouvait sacrifié au développement de son industrie. Il était même sacrifié sciemment par des hommes dont plusieurs se rendaient compte de l'effet de la législation protectrice, mais qui la voulaient quand même. Et cet état d'esprit a persisté aux États-Unis jusqu'à ces dernières années; il se manifestait encore explicitement dans le rapport du Comité Dingley en 1885 [1]: il agissait sur les lois douanières de 1890 (Tarif Mac-Kinley) et de 1895 (Tarif Dingley).

On s'étonne au premier abord que toute une branche de l'activité nationale ait pu être ainsi sacrifiée sans phrases, sans protestations efficaces. Sans doute, au lendemain de la guerre de Sécession, les armateurs de Baltimore, de la Nouvelle-Orléans ou de Charlestown auraient été mal venus à faire entendre des plaintes : c'étaient des vaincus, comme les planteurs du Sud. Mais à Philadelphie, à New-York, à Boston il y avait des armateurs; dans la Nouvelle-Angleterre, à Bath, en particulier, il y avait des constructeurs de navires, et ceux-là avaient droit d'être écoutés. Comment se fait-il qu'on ait passé outre à leurs réclamations, qu'elles aient laissé si peu de traces?

1. Cité par *The Journal of Political Economy,* Décembre 1900. Article de M. Frank L. McVey de l'Université de Minnesota : *Shipping Subsidies.*

La raison de ce fait se trouve dans la situation économique très particulière où se trouvaient alors les États du Nord. On a dit qu'en 1815, en Angleterre, tout le monde était ruiné, mais que tout le monde était à la veille de faire fortune[1]. Après la guerre de Sécession il en était à peu près de même aux États-Unis. Avec un admirable entrain, l'armée victorieuse licenciée se précipita tout entière à la besogne interrompue par cinq années de guerre civile. Non seulement des fabriques s'élevèrent de toutes parts; non seulement la construction des chemins de fer fut poussée avec une audace et une rapidité extraordinaires; mais surtout la colonisation du Nord-Ouest vint donner à l'activité américaine un aliment toujours renouvelé. A ce moment, même dans l'Est, c'est-à-dire dans la partie anciennement peuplée, les capitaux ne suffisaient pas à l'esprit d'entreprise excité au plus haut point par le *boom* général; ils étaient recherchés, rémunérés à un taux excessif; par suite, on renonçait d'un cœur léger au profit des transports maritimes, et les armateurs avisés eurent bientôt fait de vendre leurs bateaux pour se lancer dans des entreprises plus profitables.

En somme, l'isolement que les Américains créaient autour d'eux en s'entourant de hautes barrières douanières n'avait pas pour but d'éviter la lutte, mais de la préparer. Ils trouvaient chez eux tout l'emploi, et au delà, de leur activité; ils voulaient créer leur industrie, étendre leur agriculture, s'outiller pour le commerce, et, tout en attirant chez eux les immigrants et les capitaux d'Europe pour les faire concourir à leur développement, ils voulaient se mettre à l'abri de la concurrence européenne que leur situation présente ne leur permettrait pas de soutenir.



Aujourd'hui, l'ère d'isolement prend fin; l'ère d'expansion commerciale s'ouvre. C'est que l'industrie américaine, franchissant en peu d'années les diverses phases de la croissance, est devenue aujourd'hui pour l'industrie européenne une

1. Le mot est, croyons-nous, de M. Augustin Filon.

rivale redoutable. Depuis une vingtaine d'années déjà, elle envoyait en Europe des machines-outils perfectionnées. La cherté de la main-d'œuvre surexcitant l'exprit inventif des Yankees, ils s'étaient ingéniés à la diminuer le plus possible et avaient découvert une série d'instruments agricoles et de machines servant à l'industrie bientôt adoptés par la grande culture et par les fabriques du Vieux-Monde. Mais c'était là plutôt une nouveauté profitable à tous qu'un fait de concurrence. La concurrence s'affirme maintenant par l'entrée en scène des charbons américains et de la métallurgie américaine sur les marchés d'Europe.

Les États-Unis sont à l'heure actuelle le pays qui extrait la plus grande quantité de houille. Depuis 1899 ils dépassent l'Angleterre. Leur production s'est élevée en 1900 à 249 millions de tonnes, celle de l'Angleterre a atteint seulement 230 millions de tonnes. Près de 8 millions de tonnes ont été exportées des États-Unis, dont 600 000 tonnes en Europe[1]. Voilà un chiffre encore bien faible, mais, à l'heure où l'Angleterre frappe ses charbons d'un droit de sortie, il y a lieu de se demander s'il n'est pas destiné à croître. En 1899, l'Europe avait demandé seulement 20 000 tonnes de houille aux États-Unis; l'augmentation de 1900 est-elle exceptionnelle et due à la crise qui a sévi cette année-là, ou bien marque-t-elle le début d'un mouvement? Cela dépendra en partie de l'essor de la marine marchande américaine. En tout cas, les armateurs américains savent aujourd'hui qu'ils sont assurés de trouver chez eux un élément de fret incomparable, celui précisément qui a le plus contribué à la prospérité de la marine marchande anglaise. On compte que la houille américaine peut être livrée sur bateau *(free on board)* à Baltimore au prix de dix francs la tonne[2]. Il ne s'agit plus que de la transporter dans des conditions avantageuses pour qu'elle entre en concurrence régulière avec les houilles anglaises plus chères.

Les États-Unis sont aussi, et depuis 1890, les plus grands

1. Chiffres empruntés à la Circulaire n° 126 de la Chambre syndicale des fabricants et constructeurs de matériel pour chemins de fer et tramways.

2. *Moniteur des Intérêts matériels* du 30 juin 1901.

producteurs de fonte du monde ; à eux seuls, ils donnent le tiers de la production totale du globe. Voici les chiffres afférents à l'année 1900 :

États-Unis	14 137 000	tonnes.
Angleterre	9 300 000	—
Allemagne	8 400 000	—
France	1 680 000	—
Production totale du globe	42 400 000 [1]	—

Ce sont encore les États-Unis qui fabriquent la plus grande quantité d'acier et qui transforment en acier la plus forte proportion de leur fonte (11 millions de tonnes, tandis que l'Angleterre n'arrive qu'à 5 millions et 200 000 tonnes). Bref, ce sont eux qui tiennent aujourd'hui, et d'une manière incontestée, la première place dans l'industrie métallurgique.

Et déjà le débordement de la métallurgie américaine en dehors des frontières des États-Unis se manifeste par des chiffres toujours croissants d'année en année. L'exportation des articles de fer et d'acier a plus que doublé depuis quatre ans. Elle était en 1897 de moins de 314 millions de francs ; elle a dépassé en 1900 le chiffre de 648 millions de francs. Encore les machines agricoles, voitures et wagons de chemins de fer, vélocipèdes, etc., ne sont-ils pas compris dans ces sommes. En 1900, les États-Unis ont exporté pour 80 millions de machines agricoles, pour 15 millions de vélocipèdes, pour 20 millions de voitures et wagons [2].

Ainsi, en l'absence d'une marine marchande américaine, l'exportation américaine du fer et des aciers a pu s'organiser et prospérer. La métallurgie des États-Unis est dès aujourd'hui assez puissamment organisée pour faire concurrence à celle de l'Europe avec les conditions de transport que lui offrent des bateaux européens. La situation est, on le voit, différente de ce qu'elle est pour les houilles. Les houilles américaines peuvent actuellement entamer la lutte avec les houilles anglaises, mais sans avantage marqué [3] ; tout progrès

1. Circulaire déjà citée.

2. Circulaire nº 135 de la même Chambre syndicale.

3. Telle est du moins la conclusion qui ressort d'un article très sérieusement documenté du *Moniteur des Intérêts matériels* du 30 juin dernier : « Influence des prix de revient des transports sur la concurrence des charbons américains. »

réalisé par les Américains dans la construction navale, toute prime ou toute subvention accordée à celle-ci ou à l'armement, — en un mot toute circonstance favorisant les transports maritimes des États-Unis, suffirait à faire pencher la balance en leur faveur, par suite à donner à ces transports un élément de fret des plus importants; mais encore faut-il que cette circonstance se produise. Au contraire, en ce qui concerne la métallurgie, l'avantage industriel des États-Unis est certain, confirmé par l'expérience, indépendant de tout appui extérieur. Il en résulte que l'armement américain se trouve assuré d'avance de ce côté-là d'un fret considérable.

Aussi la combinaison gigantesque qui vient de grouper ensemble, sous le nom de Trust de l'Acier *(United States Steel Corporation)*, les grands établissements métallurgiques des États-Unis, s'est-elle immédiatement préoccupée d'acquérir une flotte pour exporter ses produits. Capable d'alimenter par elle-même une entreprise de transports, elle a voulu en garder pour elle le profit. Dès le mois de mai, M. J. Pierpont Morgan achetait la Leyland Line de Liverpool, puissante Compagnie de navigation possédant 65 navires d'un tonnage total de 321 000 tonnes. Les navires restent provisoirement sous pavillon anglais. Selon les dispositions qui seront inscrites dans la loi américaine sur la marine marchande actuellement en projet, ils continueront à naviguer sous ce pavillon, ou ils passeront sous le pavillon américain. En fait, dès à présent, ils sont acquis par un syndicat américain et servent des intérêts américains.

En dehors de l'élément nouveau de la métallurgie, les États-Unis ont d'ailleurs leurs anciennes et importantes marchandises d'exportation, le blé d'abord, le maïs, les lards, salaisons et conserves de toutes sortes, le pétrole, les fruits de la Floride, le coton, etc. Tous ces produits alimentaient l'armement américain dans sa période de prospérité; ils ont aujourd'hui une importance bien supérieure [1].

1. « Notre commerce extérieur représente 5 millions de tonnes, — disait M. Chauncey M. Depew dans son discours au Sénat du 25 janvier 1901, — et notre flotte commerciale maritime ne transporte que 350 000 tonnes sur ces 5 millions. » La valeur totale du mouvement commercial extérieur des États-Unis est estimée par le même M. Chauncey M. Depew à 10 milliards de francs *(two thousand mil-*

Le commerce extérieur des États-Unis appelle donc la création d'une marine marchande. Les lois protectionnistes qui ont contribué à tuer l'armement américain paraissent être sur le point, sinon de disparaître entièrement, du moins de diminuer leurs rigueurs. L'obstacle s'abaisse, par conséquent, en même temps que le besoin s'affirme. On peut considérer que la marine américaine est certainement à la veille d'une véritable renaissance [1]. Quels sont les meilleurs moyens de favoriser cette renaissance, tel est l'objet des discussions que fait naître de l'autre côté de l'Atlantique le projet de loi Hanna-Payne.



Écartons d'abord ceux qui résolvent la question par la méthode absolue du *laissez faire*. « Quand notre pays sera vraiment et complètement en mesure d'avoir une marine marchande, il l'aura », écrit M. Franck L. Mc Vey, comme conclusion d'un article [2] où il critique vivement le Bill et les faveurs qu'il accorde. Même raisonnement chez MM. John C. Watson et Richard Runke dans *The Arena* [3]; mais ni les constructeurs américains, ni les armateurs, ni le gouvernement ne partagent cette manière de voir, et ils appuient leur opinion contraire de très bonnes raisons.

Sans doute, disent-ils, la marine marchande américaine pourrait à la rigueur, et au bout d'un temps très long, se

lions of dollars). Voir aussi dans le rapport de M. O. P. Austin, chef du Bureau de la Statistique au ministère des Finances, toute la partie intitulée : *Growth in the foreign Commerce and Decline in the foreign Shipping of the United States (The Shipping Industry of the United States and its relation to the foreign trade for december 1900).*

1. M. Charles H. Cramp, le plus important constructeur naval américain, estime à 280 millions de dollars (1 400 000 000, près d'un milliard et demi de francs,) la somme versée par le commerce américain à la marine anglaise seule. (Voir *The Independent*, January 17, 1901.) Voilà qui prouve l'existence d'une clientèle toute prête à passer à des navires américains. D'autre part, ces navires commencent déjà à être mis sur chantiers. Dans une étude sur la construction navale américaine, M. Waldon Fawcett estimait, l'an dernier, l'ensemble des commandes à exécuter à 69 millions de dollars soit 345 millions de francs. (Voir *The Engineering Magazine*, July 1900; *The Ship Building yards of the United States*, p. 494.)

2. *Shipping Subsidies* dans *The Journal of Political Economy*, December 1900.

3. June 1900. *Should our Marine be subsidized?*

faire une place par son propre effort ; mais il lui faut sortir, pour ainsi dire, du néant ; ses commencements seront difficiles ; pourquoi ne pas les aider ? Nous avons sacrifié l'armement à notre industrie nationale après la guerre civile ; n'est-il pas juste et raisonnable de le favoriser maintenant que notre industrie est capable de lutter avec celle de l'Europe ? N'est-ce pas l'intérêt même de cette industrie d'échapper à la dépendance des transporteurs étrangers ? Et alors que nous faisons de gros sacrifices pour notre marine de guerre, n'est-il pas sage d'accorder quelques faveurs à la marine marchande qui peut nous fournir un jour des croiseurs auxiliaires, qui entretient en temps de paix des équipages que nous utiliserons en temps de guerre ? Il y a donc à la fois avantage économique et avantage politique à donner des subsides qui hâteront la renaissance de l'armement américain.

Le grand danger de toute protection est de protéger la médiocrité, de faire obstacle au progrès. Quand elle s'applique à des industries mourantes, elle ne rend même pas service à ceux qui les dirigent, parce qu'elle les encourage à continuer une œuvre vaine ; elle ne saurait donner la vie. Mais là où il y a vie, son rôle peut être momentanément efficace. Et la marine américaine a tous les éléments de la vie. Ceux qui lui refusent des subsides sont les premiers à le reconnaître. Là où elle n'a pas été tuée par la politique douanière, elle a pris un développement magnifique. Le tonnage des navires de toutes sortes naviguant sur les Grands Lacs en 1870 était de 684 704 tonnes ; il est aujourd'hui de 1 565 587 tonnes [1]. Les États-Unis sont donc certains de ne pas susciter artificiellement des entreprises sans avenir ; ils faciliteront un essor normal et nécessaire.

Mais par quels moyens faciliter cet essor ? Ici, comme dans tous les pays où le gouvernement se propose d'encourager la marine marchande, deux systèmes se trouvent en présence. L'un consiste à favoriser la construction navale et l'armement ; l'autre à favoriser l'armement seul.

Le bill Hanna-Payne a adopté le premier de ces systèmes : il accorde des primes à la navigation pour les navires con-

1. *Annual Report of the Commissioner of Navigation for the fiscal year ended June 30, 1900*, p. 388.

struits aux États-Unis ; il réduit ces primes de moitié pour les navires construits à l'étranger ; et il impose, dans ce cas, aux armateurs l'obligation de faire construire aux États-Unis un tonnage au moins égal à celui du navire commandé au dehors.

L'intérêt particulier que présente ce projet, c'est qu'il vise une situation momentanée, qu'il pare à une infériorité temporaire des États-Unis. Très vraisemblablement, les mesures proposées deviendront inutiles avant l'arrivée du terme prévu. La loi permet, en effet, d'accorder des primes pendant une période pouvant atteindre trente années. D'ici là, la marine marchande américaine sera constituée de manière à faire concurrence à celle de l'Europe. Aussi est-ce une période maximum. Le gouvernement ne s'engage pas d'avance à distribuer des primes pendant toute sa durée à tous les bâtiments présents et futurs qu'il plaira aux armateurs américains de faire naviguer ; la loi autorise le secrétaire du Trésor à souscrire des contrats avec les armateurs dans des conditions déterminées ; ce sont ces contrats qui pourront produire effet pendant vingt ans, et on autorise le secrétaire du Trésor à les consentir d'ici à dix ans. Mais cette autorisation est révocable. Seuls, les armateurs munis d'un contrat seront considérés comme ayant des droits acquis.

A tous les navires américains construits aux États-Unis, vapeurs ou voiliers, faisant le commerce de mer, le bill permet de donner d'abord 1 *cent* par *gross ton* (100 pieds cubes) et par 100 milles marins. C'est une prime de navigation de cinq centimes par tonne brute et par 100 milles parcourus[1]. D'après les calculs faits par les auteurs du bill, cette prime suffira à mettre les armateurs américains sur le même pied que les armateurs anglais. Elle compensera pour eux le surplus de charges que leur cause l'achat de navires construits en Amérique[2].

Actuellement le navire américain est plus coûteux à construire que la navire anglais. Mais il est plus coûteux pour

1. Le projet de loi Millerand-Caillaux, actuellement soumis au Parlement, accorde aux navires de mer construits en France une prime de navigation de 1 fr. 70 par tonne brute et par 1 000 milles parcourus.

2. Voir dans *The Forum*, July 1900, l'article de M. Eugène T. Chamberlain U. S. Commissioner of Navigation : *The Shipping Subsidy Bill*, p. 541.

cette seule raison qu'on n'en construit pas assez. En effet, tous les éléments fournis par la métallurgie, toutes les matières premières de fer ou d'acier, sont produits aujourd'hui d'une façon générale à meilleur marché aux États-Unis qu'en Angleterre[1]. D'autre part, les ouvriers américains ne le cèdent pas, bien au contraire, à leurs camarades d'Angleterre, comme rapidité de travail. Leurs salaires sont plus élevés d'environ 50 ou 75 p. 100, mais, malgré cela, un emploi judicieux du machinisme, joint à leur activité, permet aux Américains de fabriquer, avec un prix de revient moindre que les Anglais, une série de produits de fer ou d'acier, tels que le fil de fer, les poutrelles, les rails. Quelle est donc la raison spéciale qui s'oppose à leur succès dans la construction navale? C'est que, construisant peu, ils n'ont pas pu adopter les méthodes qui ont assuré leur triomphe dans d'autres industries ; ils n'ont pas pu diminuer la main-d'œuvre en augmentant le rôle de la machine, en faisant de la production en grand. M. E. T. Chamberlain, dans l'article déjà cité du *Forum*, emploie une expression hardie, sinon très exacte, pour caractériser cette situation. « Les bateaux anglais sont faits à la machine (*machine made*), dit-il ; les bateaux américains sont faits à la main (*hand made*). En réalité, les bateaux anglais sont fabriqués, dans les types courants, par douzaines, par vingtaines, sur les mêmes plans. Souvent même, des bateaux de dimensions différentes sont composés simplement d'un nombre différent de parties semblables. » « On établit cela par tranches, me disait plaisamment un officier de marine français. Suivant le désir du client, on joint ensemble 2, 3, 4 de ces tranches ; on met un avant et un arrière, et voilà un bateau construit. Ce n'est pas élégant ; c'est une caisse à savon, mais enfin cela va sur l'eau et transporte des marchandises. » M. O. P.

1. Les aciers américains arrivaient ces derniers temps aux établissements anglais de construction navale à un prix de 25 à 50 francs inférieur par tonne au prix pratiqué aux États-Unis. C'était pour les chantiers de l'Angleterre un immense avantage, et il s'explique par les sacrifices que s'imposaient les aciéries américaines pour conquérir le marché anglais. (Voir *Handels-Museum* du 25 avril 1900.) Mais on comprend bien, d'autre part, que le Trust actuel de l'acier cherche à mettre la main sur la construction navale américaine pour profiter lui-même des prix inférieurs qu'il peut consentir. Si la métallurgie américaine trouve des débouchés dans les chantiers américains, si elle veut faire la guerre aux chantiers anglais, elle pourra leur porter un coup terrible en haussant ses prix.

Austin, chef du Bureau de la Statistique au Ministère des finances des États-Unis, exprime la même opinion avec chiffres à l'appui[1]. Il oppose la méthode anglaise de fabriquer des vaisseaux industriellement *(manufacturing ships)*, à la méthode américaine de les construire *(building ships)*. Bien entendu, cette méthode n'est américaine que par nécessité, par manque de commandes. Personne n'est plus apte que les Américains à prendre le procédé industriel des Anglais ; il suffit que les chantiers des États-Unis aient un nombre suffisant d'unités à fabriquer pour l'adopter et le perfectionner. Actuellement, d'après l'estimation de M. Charles H. Cramp, le plus grand constructeur naval des États-Unis, l'Amérique construit 15 à 25 p. 100 plus cher que l'Angleterre. Elle aurait bientôt fait de rattraper cet écart si elle avait beaucoup de commandes de navires. Le Bill a précisément pour but de déterminer ces commandes, de permettre aux Américains de faire leurs constructions navales *à l'américaine*, comme le font déjà les Anglais.

Au surplus, ce ne sera pas pour eux une nouveauté. Dans son rapport sur l'armement américain, M. O. P. Austin fait remarquer que l'uniformisation des types *(standardizing)* et la construction navale industrielle ont déjà été poussées très loin dans les chantiers des Grands Lacs. « Et cela est vrai, dit-il, non seulement pour les chalands *(barges)*, mais aussi pour les grands modèles de vapeurs appartenant aux flottes les mieux équipées... Nulle part la construction navale américaine n'a si clairement démontré par ses progrès l'avenir prochain reservé à la construction des navires en acier aux États-Unis. Ce sera bientôt une de nos industries nationales caractéristiques *(distinctively national)*. » Ainsi, là où l'abondance des commandes le permet, les Américains ont su déjà recourir au procédé de l'uniformisation[2] ; on peut donc conclure avec

1. *The Shipping Industry of the United States and its Relation to the Foreign Trade (From the Summary of Commerce and Finance for December 1900)*, page 1389.

2. M. Austin appuie ses dires de tableaux statistiques probants. Il fait allusion aussi à des calculs d'après lesquels les chantiers des Grands Lacs produiraient leurs types courants à un prix moindre que les chantiers anglais ne produisent les leurs. Mais il ne considère pas ces calculs comme établis avec une rigueur suffisante. La question reste douteuse, d'après lui. En tout cas, l'écart doit être faible. (*The Shipping Industry*, p. 1390.)

M. Austin que le même phénomène se produira dans les chantiers maritimes dès que les mêmes circonstances se produiront : « l'uniformisation, la reine des méthodes rapides et économiques, viendra aussitôt que la demande de vaisseaux de mer augmentera ».

Il semble donc que le seul fait d'assurer aux navires de mer américains une prime de navigation suffisante pour déterminer l'essor de l'armement, résoudrait le problème. Le commerce extérieur est assez important pour alimenter une marine marchande; la construction navale pourrait s'exécuter dans d'excellentes conditions sur les chantiers américains s'ils recevaient des commandes plus nombreuses. Tout dépend donc de l'armement. Aussi est-ce sur lui que le Bill déverse directement ses faveurs. En dehors de la prime de navigation de cinq centimes par tonne brute et par 100 milles parcourus que nous avons déjà indiquée, il prévoit une série d'autres primes spéciales qui constituent un sérieux avantage pour les armateurs américains. C'est d'abord une prime supplémentaire d'un demi-cent (0 fr. 025) par tonne brute et par 100 milles, pour les 1 500 milles les plus rapprochés du port américain tant à l'aller qu'au retour. Le but de cette prime est de favoriser spécialement les armateurs qui enverront leurs navires dans la mer des Antilles et le golfe du Mexique. Il y a là une préoccupation qui se rattache à la construction du canal interocéanique de Panama. Viennent ensuite les primes aux vapeurs rapides susceptibles d'être employés en temps de guerre comme croiseurs auxiliaires et en tout temps pour le service de la poste[1]. Enfin les sections

1. Voici d'après le projet, les différentes primes accordées *en sus* aux vapeusr rapides par tonne brute et par 100 milles parcourus :

Navires de plus de 2 000 tonnes :		
Filant de 12 à 14 nœuds	....	1/2 cent (le cent est de 0 fr. 05).
— 14 à 15 —	....	1 —
— 15 à 16 —	....	1 — 1/10.
— plus de 16 —	....	1 — 2/10.
Navires de plus de 4 000 tonnes :		
Filant de 17 à 18 nœuds	....	1 — 4/10.
— 18 à 19 —	....	1 — 6/10.
— plus de 19 —	....	1 — 8/10.
Navires de plus de 10 000 tonnes :		
Filant de 20 à 21 nœuds	....	2 —
— plus de 21 —	....	2 — 2/3.

7 et 8 du Bill assurent des primes aux bateaux faisant la grande pêche maritime en mer profonde et à leurs équipages[1]. Sans doute, il y a quelques charges en retour : le transport gratuit de la poste (section 17), la réquisition en temps de guerre (section 15), l'obligation de se soumettre à certaines règles pour obtenir le classement des navires, etc. Mais, somme toute, les armateurs américains reçoivent du gouvernement fédéral des avantages considérables.

Nous avons déjà fait remarquer comment la construction navale américaine en profiterait nécessairement. Les chantiers américains ont besoin seulement de recevoir des commandes suffisamment abondantes pour construire à bon marché ; l'essor de l'armement mettra par suite les constructeurs des États-Unis en mesure de lutter avec ceux de l'Angleterre. Toutefois, afin que les commandes de navires américains ne soient pas attirées vers la Tyne ou vers la Clyde, le bill n'accorde aux navires construits à l'étranger que la demi-prime. Cette mesure permettra aux constructeurs d'exiger des armateurs américains, sans perdre leurs commandes, un prix supérieur à ceux des chantiers anglais. C'est une faveur directe à la construction.

Une faveur plus directe encore est l'obligation de la « commande couplée » imposée aux armateurs qui achètent ou commandent un navire à l'étranger. Ce navire ne pourra être inscrit sous pavillon américain que s'ils s'engagent en donnant caution — sur le pied de dix dollars par tonne brute — à faire construire aux États-Unis, dans un délai de dix ans, un navire de pareil tonnage et de la même classe (section 10).

Enfin, la durée des primes de navigation est calculée aussi de manière à alimenter la construction. Les bateaux déjà construits ne pourront en recevoir que pendant dix ans; ceux qui seront mis en service après le vote de la loi pourront en recevoir pendant vingt ans, et jamais aucun bateau ne pourra être primé pendant plus de vingt ans (section 3). Ainsi le

1. Pour tout bateau faisant la grande pêche au moins trois mois par an, deux dollars (dix francs) par tonne brute et par mois passé à la pêche. Pour tout citoyen américain employé dans l'équipage au cours du mois de pêche un dollar (cinq francs) par mois.

bill encourage la rapide transformation du matériel flottant, par suite le fréquent recours des armateurs aux constructeurs.

Ces dispositions législatives venant en aide à l'armement et à la construction navale dans un pays où le premier se trouve alimenté par un commerce extérieur croissant d'année en année, où la seconde est servie par une métallurgie très perfectionnée ne pourront guère manquer de donner une vigoureuse poussée aux transports de mer américains. Mais il y a des dangers à redouter; et d'abord celui des « cueilleurs de primes », des navires qui se promènent pour accomplir un certain trajet annuel sans rien transporter. La législation proposée aux États-Unis le prévient par une précaution utile : aucun navire ne recevra la prime entière s'il n'est chargé effectivement pour 50 p. 100 au moins de sa capacité (section 1[e], *a*); au-dessous de ce chiffre la prime subira une réduction proportionnelle à la quantité de marchandises manquante.

Un autre danger serait d'imposer à la nation américaine des charges trop lourdes, si un essor très subit de la marine marchande se produisait, si le nombre des navires ayant droit à la prime dépassait les prévisions. Le projet de loi y pare de la façon suivante : le total des primes allouées pendant une année à l'ensemble de la marine marchande ne pourra jamais dépasser neuf millions de dollars (quarante-cinq millions de francs); le Secrétaire du Trésor est chargé de prendre les mesures nécessaires pour faire subir à chaque prime une réduction proportionnelle dans le cas où le total des primes menacerait d'excéder ce chiffre[1] (section 1[re] *e*). Cette mesure est très sage. Non seulement elle empêche des difficultés financières possibles, mais elle diminue automatiquement les

1. Il faut tenir compte, pour apprécier exactement les charges que s'impose l'État fédéral, de l'économie qu'il réalisera sur le service de la poste. D'après M. Frye, rapporteur du Bill au Sénat américain, les États-Unis avaient payé en 1899 une somme de 1 400 000 dollars aux bateaux-poste. Cette somme ayant une tendance accusée à augmenter et les bateaux touchant une prime de navigation devant, d'après le Bill, transporter la poste gratis, on estime à un million et demi de dollars le bénéfice qui résultera de cette combinaison. Le sacrifice maximum de neuf millions de dollars se trouve ainsi réduit à sept millions et demi de dollars. (Voir dans le *Congressional Record*, Fifty-sixth Congress, second Session, Speech of Hon. William P. Frye, of Maine, in the Senate of the United States, December 4 and 5, 1900.

faveurs accordées à la marine marchande à mesure que celle-ci démontre par ses progrès qu'elle en a moins besoin. Les armateurs et constructeurs sont donc bien avertis que les primes ont un caractère temporaire, que peu à peu leur importance décroîtra, que par suite ils doivent s'organiser, non en vue de recueillir ces primes, mais en vue de faire à leurs rivaux d'Europe une concurrence victorieuse qui vaudra mieux que toutes les primes.

De plus, l'effet de la loi actuelle est limité à une période déterminée, et les primes ne sont pas acquises de plein droit à tout navire remplissant les conditions indiquées, mais seulement aux navires au sujet desquels il existera un contrat entre le secrétaire du Trésor et leur propriétaire. C'est là une disposition de détail fort importante. Grâce à elle le secrétaire du Trésor pourra calculer à peu de chose près le montant total probable des primes d'une année donnée, et prendre en temps utile les mesures nécessaires pour diminuer chacune d'elles si leur ensemble dépassait le maximum de neuf millions de dollars. Cela permet aussi d'assurer un appui durable aux armateurs qui se lancent aujourd'hui dans une entreprise nouvelle, de les encourager à une action prompte et de mettre quand on voudra un terme au régime de faveurs jugé utile actuellement. Voici en effet quelle est la loi : « Aucun des contrats prévus par cet *Act* ne pourra être conclu par le secrétaire du Trésor après la dixième année qui suivra le vote de la loi ; et le Congrès pourra à toute époque amender ou repousser la loi, sauf les obligations existant du fait des contrats antérieurs. » (Section 20). Il suit de là que la loi ne pourra produire effet au maximum que durant trente ans, puisqu'au bout de dix ans le secrétaire du Trésor ne pourra plus souscrire de contrats assurant à un bateau neuf, vingt ans de primes. Il suit de là aussi que les armateurs toucheront certainement des primes pendant vingt ans pour les navires qu'ils pourront mettre en service d'ici quelque temps, mais qu'ils ne toucheront peut-être rien du tout pour ceux qu'ils lanceront dans deux ou trois ans, lorsqu'une nouvelle législature sera ouverte et que la marine marchande n'aura plus besoin d'encouragements. L'ensemble de ces mesures tend à exciter au plus haut degré l'initiative

prompte des armateurs et des constructeurs; il est adroitement calculé pour donner aux sacrifices du gouvernement la plus grande et la plus rapide efficacité, pour créer le *boom* de la marine marchande.

Déjà l'esprit d'entreprise américain escompte le vote du bill, et de tous côtés on signale les progrès considérables de la construction navale, la création de nouveaux chantiers, la formation de Sociétés nouvelles. Le tonnage des navires construits aux États-Unis et immatriculés pendant l'année fiscale du 1er juillet 1900 au 30 juin 1901 s'est accru d'environ 30 p. 100 par rapport à l'année précédente[1]. La construction en acier figure dans le tonnage total pour 60 p. 100[2], ce qui est particulièrement intéressant puisque l'avenir est là. Quant aux chantiers, ils surgissent de toutes parts et font des frais de premier établissement énormes. Sur la côte de l'Atlantique, la *New-York Ship Building* C° installe à Camden un chantier dont la construction dépassera six millions de dollars, et qui pourra occuper cinq mille ouvriers; l'*Eastern Ship Building* C°, de New London, en établit un autre dans le Connecticut[3]; on approfondit le canal de la *Chesapeake Bay*, pour permettre aux chantiers de Baltimore de construire des navires plus grands[4]; enfin, on annonce qu'un syndicat pour la construction de navires à turbomoteurs vient d'acheter des terrains à New Jersey et se propose d'y établir des chantiers. Le syndicat est constitué au capital de quatre millions de dollars, et M. Andrew Carnegie y est, dit-on, fortement intéressé[5]. Sur la côte du Pacifique, les *Risdon Iron Works* s'installent à San Francisco; la *Pacific Ship Building* C° s'est formée l'année dernière à Coos Bay, près de San Francisco; sur le golfe du Mexique, la *Gulf Coast Ship Building and Dry Dock* C° dépense quatre millions de dollars pour ses établissements d'Alabamaport, à

1. 401 285 tonnes brutes contre 305 697. Voir *Revue générale de la Marine marchande*, du 18 juillet 1901.

2. Voir *The Iron and Coal Review*, du 16 août 1901.

3. Voir la revue allemande *Stahl und Eisen*, du 1er avril 1901.

4. Voir *Handels-Museum*, du 25 avril 1901.

5. Voir *Revue générale de la Marine marchande*, du 8 août 1901.

30 milles au sud de Mobile[1]. Mais le plus curieux, c'est que les Chantiers des Grands-Lacs, voulant échapper à l'étroitesse de leur sphère d'action, tentent de construire des navires de mer. La largeur de ces navires ne pourra pas dépasser 13 m. 10, à cause de la dimension des écluses sur les nouveaux canaux canadiens, mais des plans sont préparés pour des longueurs de 107 à 198 mètres de longueur. On séparera ces longs navires en deux tronçons au passage des écluses. Et les constructeurs des Grands-Lacs espèrent bien fournir des vapeurs aux armateurs d'Europe.

Le bill Hannah-Payne hâtera ce résultat souhaité par tous les constructeurs de navires américains. Il précipitera l'essor de la marine marchande des États-Unis, et mettra ceux-ci en mesure de lutter avantageusement avec l'Europe pour les transports de mer, comme ils le font depuis longtemps pour l'Agriculture, comme ils le font depuis une dizaine d'années pour la Métallurgie. C'est la concurrence américaine qui grandit de plus en plus, qui devient de plus en plus menaçante pour le Vieux-Monde.

PAUL DE ROUSIERS

1. Voir *Revue générale de la Marine marchande*, du 2 mai, du 5 septembre et aussi *Stahl und Eisen*, du 1er avril 1901.

L'ILLUSION SENTIMENTALE

— Allons, il est temps de filer! — s'écria Daniel Pèlerin, — déjà minuit!...

A ce signal, les cinq ou six jeunes gens réunis, ce vendredi soir, chez Pierre Villoys, se levèrent. Il y eut un instant de brouhaha, des chaises repoussées, la rumeur tout à coup plus bruyante des voix, le tintement des cuillers dans les verres et dans les tasses : chacun finissait à la hâte la phrase et la boisson commencée.

Depuis deux ans déjà, Pierre Villoys avait pris l'habitude de recevoir toutes les semaines quelques amis intimes. Un groupe s'était ainsi formé peu à peu, très uni, très libre, très fermé aussi. Ceux qui le composaient n'étaient liés par aucun intérêt, mais bien par une réelle et déjà vieille amitié, qui, pour la plupart d'entre eux, datait du collège. Aussi causait-on chez Villoys avec abandon, sans défiance; nul ne prenait d'attitude et tous étaient accoutumés à ne pas cacher le fond de leur pensée. C'est ce qui faisait le charme de ces réunions.

Il y avait là deux poètes, Fernand Rousset et Louis de l'Aigue; un bon garçon, moraliste, philosophe et même orientaliste, Daniel Pèlerin; un médecin, André Réval; un docteur en droit, Salomet.

Ce vendredi, un nouveau venu avait été amené par Louis de l'Aigue. Il se nommait Jean Thibouville et appartenait depuis quelques années à une grande revue de « jeunes » : *le Santal.*

Il avait été reçu avec une certaine hostilité. D'abord, tout simplement, parce que c'était un étranger, c'est-à-dire presque un ennemi, et, qu'avec lui, c'était l'intrusion de la politique littéraire, et peut-être aussi la phrase ou banale ou précieuse; ensuite, parce que son extérieur ne donnait pas de lui une idée précisément favorable : grand, mince, pâle, imberbe, l'œil un peu dur mais fin, il donnait, à première vue, la sensation d'un effort constant vers une attitude voulue et longuement étudiée.

Il portait volontiers un grand feutre mou, gris perle, et une cape espagnole noire, doublée de satin rouge. Ses mains, d'ailleurs très belles, étaient ornées de bagues. Il se plaisait à les mettre en évidence par quelques gestes bien choisis.

Mais il eut vite fait d'effacer cette mauvaise première impression. Au bout d'une heure, il avait su conquérir à peu près son auditoire. Il avait blagué des confrères avec esprit, parlé d'amour avec ironie, su écouter les autres avec intelligence, et même improvisé des plans de romans, qu'il prétendait en préparation.

Daniel Pèlerin convenait qu'il était assez gentil ; Réval lui reconnaissait un certain charme. Quant à Villoys, il était emballé. Il avait lu deux romans de Thibouville, qu'il avait beaucoup aimés : « C'est l'homme de ce qu'il écrit ! » déclarait-il, et il éprouvait une soudaine et vraie sympathie pour ce garçon, inconnu tout à l'heure et qui lui semblait maintenant si pareil à lui.

Il trouvait la soirée délicieuse, se sentait à son aise, gai, spirituel, heureux. Aussi l'instant, toujours désagréable, de la séparation lui parut-il singulièrement pénible.

— Vous me lâchez tous ! — dit-il. — Aucun de vous ne restera donc un moment avec moi ?... Cela m'attriste, ce soir, de rester en tête à tête avec moi-même. Ça va me geler, cette chambre, avec ces fauteuils vides groupés et tournés les uns vers les autres; ils ont l'air de s'ennuyer !... Et ces bouteilles débouchées...

— Ah! mais, Villoys! tu es lyrique, ce soir! — dit Rousset. — Toi, triste? C'est la première fois... Tu as donc des chagrins d'amour?

— Oui, j'ai un chagrin d'amour, — répondit Villoys, — et le plus grave de tous : depuis plus de six mois, je ne suis pas amoureux et ne me sens pas fichu de l'être.

— Eh bien, venez avec nous, — s'écria Thibouville, — nous vous distrairons!

— A quoi bon? Vous allez tous rentrer; il faudra que je revienne seul dans la rue. Brrr... C'est encore plus mélancolique!

— Moi, pour ma part, — répondit Thibouville, — je ne rentre pas encore. Cela me paraît trop bête d'aller dormir. Je ne puis m'y résoudre qu'après avoir jugé ce que je fais encore plus bête... Ça m'arrive tous les jours, vers quatre heures du matin, dans les cafés de nuit... Allons? Qui vient à la Place Blanche avec nous?

— Oh! certainement, pas moi! — dit Pèlerin.

— Ni moi...

— Ni moi... ni moi...

— Nous irons donc tous les deux, — dit Villoys à Thibouville, — ce sera toujours plus gai que de rester seul ici. En route!

Très vite, ils s'égrenèrent. Cependant Pèlerin, Thibouville et Villoys suivaient le même chemin. Tout en marchant, Pèlerin interrogeait Thibouville sur ses occupations ; Thibouville lui donnait mille détails sur sa vie décousue, au jour le jour: Pèlerin s'amusait énormément. Villoys, auprès d'eux, marchait sans les écouter ; il était triste et songeait...

Villoys était un robuste garçon de vingt-quatre ou vingt-cinq ans. Il avait toujours joui d'une bonne santé physique et morale. Il était d'un si bel optimisme, si franc, si naturel, que souvent ses amis découragés étaient venus se réconforter auprès de lui. « Tout s'arrange », affirmait-il. Et, en effet, pour lui, tout s'était toujours arrangé. « C'est une force de la nature », disait Pèlerin.

L'optimisme de Villoys semblait aussi solide que réfléchi. Il ne provenait pas d'une confiance naïve en la bonté de la vie ou en l'honnêteté des gens. Une de ses formules favorites

était : « La vie est mufle... » — « Mais à quoi bon s'en attrister? — continuait-il. — Il faut le savoir, ne pas espérer mieux, n'être pas trop mufle soi-même, et voilà tout... On peut être très heureux comme cela. » Et il était très heureux. Il vivait à ciel ouvert, pas d'une vie très régulière, mais dont il ne se cachait pas. « On n'apprendra jamais rien sur lui, — disait Louis de l'Aigue, — on sait tout !... »

Il avait eu plusieurs maîtresses, mais rarement plus d'une à la fois. Il les avait toutes entourées d'affection et de soins. Il se vantait de n'avoir jamais possédé une femme sans avoir cru l'aimer. Il tenait d'ailleurs ses amis au courant de ses amours. Il le pouvait sans indiscrétion, son imagination lui permettant de satisfaire ses instincts de tendresse avec des femmes de mœurs faciles.

Mais, tout récemment, une aventure était venue troubler sa vie.

Villoys avait disparu pendant trois mois. C'était son habitude lorsqu'il était en bonne fortune : ses amis s'en étaient donc médiocrement inquiétés. La fugue était bien un peu longue, mais on savait qu'au moment de sa disparition il était très amoureux. Malgré son évident désir d'être discret, ce dont il avait si peu coutume qu'il n'en était guère capable, il avait laissé deviner que, cette fois, il s'agissait d'une femme du monde.

Depuis un mois seulement il avait fait sa réapparition. Il avait repris ses vendredis, mais il n'y montrait plus sa gaieté habituelle. Il ne sortait plus le soir, on ne lui connaissait plus de maîtresse, et maintenant on le trouvait à toute heure chez lui, oisif ou endormi, presque inintelligent.

— J'ai eu des « peines de cœur », — répondait-il, quand on l'interrogeait. — Ça m'a secoué. mais ça passera.

— Mais oui, ça passera, — répliquait-on, convaincu ; — avec ton caractère !...

Seul, Daniel Pèlerin se doutait que Villoys, pour la première fois de sa vie, ne disait pas tout. Mais, sa nature n'étant pas de pousser aux confidences, il ne savait rien de plus que les autres.

A la vérité, Villoys souffrait. Avait-il été vraiment amoureux? Il ne le savait guère. Il avait été malheureux, assez

malheureux pour s'être senti tout à coup désorienté, incapable de reprendre ses habitudes sentimentales. Aussi s'ennuyait-il ferme, et c'est à l'isolement de son existence qu'il pensait avec tristesse en marchant auprès de Pèlerin et de Thibouville.

Il fut tiré de sa rêverie par la voix de Pèlerin :

— Place de la Trinité!... Je vous quitte. Mon chemin est à gauche.

Ils se serrèrent la main. Pèlerin prit la rue de Londres; Villoys et Thibouville s'engagèrent dans la rue Pigalle.

***

Il était une heure du matin lorsqu'ils arrivèrent au Café de la Place Blanche. Ils traversèrent rapidement la salle du bas, déjà presque déserte, et grimpèrent l'escalier tournant qui mène au premier, dans le salon des soupers. — Instinctivement, ils soignaient leur entrée: ils prenaient, par leur façon de marcher, de regarder les gens, de tenir leur canne, un air de vieux habitués et de noceurs un peu blasés.

La salle était bondée. Il y faisait chaud, trop clair, et des exhalaisons de nourriture et de fumée surprenaient l'odorat. A gauche, dans une sorte de *loggia*, des Tziganes jouaient des airs connus.

Ils cherchèrent une table. Il n'y en avait plus qu'une, tout contre l'orchestre. restée libre à cause du bruit. Ils y prirent place.

— Un kummel glacé!

— Et pour moi de même...

— Ah !... garçon ! — fit Thibouville, — de quoi écrire, aussi... Vous permettez? — dit-il à Villoys ; — un mot de réponse à une délicieuse petite que j'aime et qui m'adore. Elle se figure que je la méprise: je veux la rassurer.

Et, tandis qu'il écrivait, Villoys examinait les alentours. L'impression confuse de l'entrée brusque dans cette cohue lumineuse s'était déjà dissipée ; son œil commençait à distinguer les visages. Il aperçut en face de lui une assez jolie petite femme qu'il avait gardée six semaines. autrefois. Elle lui souriait gentiment et il s'attrista de lui trouver maintenant

un air veule et commun. Il essaya de s'émouvoir au souvenir de cette ancienne tendresse. Il n'arriva qu'à cette conclusion : « Dieu, que j'étais bête !... » et s'en irrita.

Thibouville avait fini d'écrire. Il relisait sa lettre.

— Elle n'est pas mal, — dit-il.

Et à Villoys :

— Tenez, voulez-vous la lire ? Ça ne tire pas à conséquence et je crois qu'elle vous amusera.

Villoys lut :

Ma douce petite Suzette,

Je veux t'apprendre que ta lettre de ce matin m'a fait un peu de peine. Non, certes, tu n'es pas pour moi de mince importance. Cela m'est égal, vois-tu, que ton corps gracieux ait connu beaucoup d'amants ; je ne te méprise pas pour cela : car il y a mieux à aimer en toi que ta chair, c'est ta petite âme.

Si tu étais une grande dame très honnête, ce serait bien différent. Ton corps seul serait alors précieux. Ton âme, tu la distribuerais à tes nombreux adorateurs, tu l'éparpillerais, et nul ne pourrait la posséder tout entière. Si l'on t'aimait pour avoir quelque chose de toi que personne autre n'ait eu, il ne resterait que la ressource de te faire mieux connaître les joies des sens et de t'inspirer le désir.

Mais toi, Suzette, c'est ton âme qui est rare. Ton corps, même à tes yeux, n'a plus grand prix. Tu le donnes pour vivre, par camaraderie, par politesse : je ne puis m'enorgueillir beaucoup de le posséder. Si je le fête quelquefois, c'est justement pour n'y plus penser, pour tuer la bête et pouvoir à ton aise chérir ton âme. Elle, au moins, n'a pas dû souvent se donner, et, si quelque autre a su déjà l'éveiller, je suis sûr que ce n'était pas la même que celle que je connais. Elle est à moi, celle-ci, bien à moi ; nous l'avons faite ensemble.

Tu vois bien que je ne te méprise pas.

Surtout ne t'étonne pas de cette lettre, même si tu ne la comprends pas très bien. Contente-toi de savoir que, si je t'aimais avant de l'écrire, je t'aime encore plus maintenant.

Baisers tendres.

JEAN.

— Elle est très bien, votre lettre ! — dit Villoys à Thibouville.

Puis, tout à coup :

— Est-ce que vous pensez ce que vous écrivez là ?

— En ce moment, oui.

— Ah ! vous avez de la chance, — reprit Villoys, — et vous êtes bien tel que je me l'imaginais. Voyez-vous, ce petit tour de force cérébral que vous venez d'accomplir là, je ne sais pas ce que je donnerais pour en être encore capable.

— Oh ! ce n'est pas difficile, — répondit Thibouville. — Il n'y a qu'à se laisser aller.

— Je le sais bien, parbleu ! que ce n'est pas difficile ! Je n'ai fait que cela toute ma vie. Mais, maintenant, je ne peux plus. Aussi je m'ennuie, je m'ennuie... J'essaye : à chaque femme un peu jolie que je rencontre, je me bats les flancs pour tenter de m'émouvoir. Mais baste ! elle reste une femme quelconque ; et moi, je reste moi, indifférent... Je ne vous ennuie pas avec mes jérémiades ?

— Mais non. C'est mon métier de vous écouter... Et puis, ce n'est pas grave, allez !

— Je n'existe pas quand je n'aime pas. Si je disais à mes amis, à ceux que vous avez vus tout à l'heure chez moi : « Je souffre de n'avoir pas éprouvé depuis plus de six mois la moindre émotion devant une femme », ils riraient... J'entends d'ici André Réval : « Eh bien, quoi ! Six mois ? La belle affaire ! Être amoureux, c'est un état exceptionnel. Le reste du temps, on vit sur le souvenir de l'ancien amour et sur l'espoir du prochain... » Ce n'est pas ma faute, mais je ne vis pas d'espoir... De l'Aigue, lui, c'est une autre chanson : « Pourquoi diable as-tu toujours besoin de compliquer les choses ? Prends une femme, amuse-toi avec, changes-en quand elle ne t'amuse plus, et fiche-nous la paix... » Les femmes, à les prendre ainsi, m'assomment... Et Pèlerin : « Tu ferais bien mieux de travailler !... » Voilà sa conclusion... Pas un qui me comprenne ! C'est pourtant une chose bien simple...

— Il me semble que je m'écoute parler.

— Tenez, — reprit Villoys, — dans votre roman : *C'est bon, l'Amour !* vous vous êtes servi d'une expression : « l'illusion sentimentale... » Eh bien, cette illusion-là, j'en ai toujours vécu. D'abord, sans en avoir conscience : je me croyais vraiment amoureux de toutes les femmes que je possédais. Puis, peu à peu, j'ai compris que j'avais la chance de n'être pas

sincère avec moi-même. Oh! alors! je m'en suis payé, des illusions!... A force d'analyser mes sentiments, je les décuplais. L'illusion de l'amour, mais c'est plus exquis, plus délicieux que l'amour!... C'est un sentiment que l'on crée, que l'on regarde agir, qui devient quelquefois si fort que soi-même on en est dupe. On a tout l'agrément, la douceur de la tendresse, et pourtant on reste libre. Et si l'on éprouve la souffrance des serments trahis et des séparations, c'est juste assez pour en connaître l'émotion, une émotion fine et qui vous flatte, sans ces mouvements profonds qui bouleversent toute une vie... Ah! quand on a cultivé ces sentiments-là comme moi, tout paraît ennuyeux dès qu'ils viennent à manquer. Les livres, pour moi, ne correspondent plus à aucune réalité : la réalité me semble morne. Je suis découragé, abruti... je végète... je dors...

— Oui, — dit Thibouville, — je connais ça... Je les ai eus, ces entr'actes-là. Mais, bah! un beau jour, notre puissance d'illusion revient comme elle était partie, sans plus de raison.

— C'est que pour moi, malheureusement, — répondit Villoys, — il y a eu une raison... Oh! c'est toute une histoire...

— Vous devriez me la raconter, — fit avec calme Thiboubille. — Vous ne l'avez probablement jamais dite à personne, même à vos meilleurs amis. Vous me connaissez environ depuis deux heures. Nous sommes dans un endroit public. Il y a beaucoup de lumière. Nous pouvons boire, fumer. Nous nous sentons, ce soir, je ne sais pourquoi, en confiance. Ça vous fera du bien et ça m'intéressera. C'est le moment, j'en suis sûr.

— J'étais justement en train de me le dire!

Et, au son de la musique rythmée des Tziganes, il commença :

— Tout d'abord, cela semble assez compliqué. Cette affaire a commencé il y a très longtemps, et elle s'est terminée il y a six mois. Mais rassurez-vous : en procédant par anecdotes, nous serons vite au bout. Voilà : j'avais douze ans, j'étais avec mes parents en Suisse, au Gurnigel. Dans l'unique hôtel de l'endroit, se trouvait une Américaine très jolie et encore plus charmante. Elle était avec son mari, que

d'ailleurs je n'ai jamais revu depuis. J'étais, paraît-il, un assez bel enfant et assez drôle. Elle se prit d'affection pour moi, et, très vite, j'eus pour elle un de ces amours de gosses si violents et si pareils aux vrais amours des « grandes personnes ». Bref, cela dura un mois, le temps de notre séjour. J'en gardai le souvenir quelque temps, et je n'y pensai plus.

» Je ne la revis que six ans plus tard, au bal, dans une maison cosmopolite. La rencontre nous amusa tous les deux. Elle m'apprit que maintenant elle venait, chaque printemps, passer deux mois à Paris.

» Tout le reste de la soirée, je me tins près d'elle : je la suivais partout, afin de mettre à profit le moindre moment où elle serait seule. Toute ma passion d'enfant s'était réveillée d'un seul coup.

» Elle m'avait dit d'aller la voir. Dès le lendemain, j'étais chez elle. Elle me reçut délicieusement, m'appela son cher *baby* et me traita en camarade. Son esprit enjoué, un peu ironique, me ravit. Elle ne craignait pas les plaisanteries, même scabreuses ; j'en abusai. Il me semblait qu'ainsi j'entrais davantage dans son intimité... Quand je sortis de chez elle, j'étais fou. Je sentais que ma vie n'avait plus qu'une seule raison d'être, qu'un seul but : Elle !

» Dès lors, les jours où je n'allais pas la voir, je m'évertuais à la rencontrer. Elle avait un coupé au mois : je ne fus pas longtemps à le connaître, je l'aurais distingué entre mille. Sitôt que j'apercevais ses roues jaunes, je m'empressais de courir, je le suivais jusqu'à ce qu'il s'arrêtât. Je la regardais alors descendre et, tout essoufflé, je me présentais à elle, en bénissant « l'heureux hasard... » Elle souriait avec bonne grâce et faisait semblant de ne s'apercevoir de rien.

» Je me rappelle très nettement avoir toujours eu l'impression que je ne lui déplaisais pas. J'étais devant une de ces femmes qui nous encouragent à l'amour. Pourtant, je n'aurais jamais osé lui avouer le mien. Après bien des désirs, bien des rêves, bien des hésitations, j'avais naguère, à seize ans, osé, pour la première fois, affronter la femme. Je m'y étais pris de façon si banale que, malgré toute mon imagination, toute l'attente si longue, toute la joie du plaisir défendu, et l'orgueil

enfantin d'avoir enfin accompli cet acte d'homme, je fus tout de même désappointé. Depuis, je m'étais entiché de deux ou trois habituées du Moulin-Rouge. C'étaient là tous mes succès. Aussi cette femme que je retrouvais dans le monde et qui était mariée, riche, élégante, jolie, très spirituelle, devenait-elle pour moi une idole.

» Certes, à ce moment, je ne songeais pas à la désirer : je jugeais trop impossible de la posséder jamais. J'aurais voulu seulement être plus âgé, plus expérimenté, lui inspirer de la confiance.

» J'aurais aimé à lui donner des conseils tendres, et, pendant longtemps, lorsque je pensais à elle, il me semblait que ma suprême envie était de la tenir sur mes genoux, la tête appuyée sur mon épaule, un peu renversée, ses grands yeux doux regardant les miens, tandis qu'elle se plaindrait à moi de ses chagrins et de ses désillusions.

» Le temps de son séjour passa vite, et sans rien de nouveau. Je me vois encore à la gare, suivant tous ses jolis gestes d'un œil mélancolique, et j'entends sa voix câline : « Voyons, mon cher *baby*, il faut être plus raisonnable. Vous m'écrirez et je vous répondrai... »

» Je lui écrivis, en effet, tous les jours, pendant une semaine ; puis, peu à peu, je me ralentis et je finis par laisser une de ses lettres sans réponse. Je me lançai dans une aventure avec une petite ouvrière, je l'aimai beaucoup et je fis des tas de bêtises.

» Un an après, je reçus une lettre de mon Américaine : elle m'annonçait son retour à Paris, me reprochait de l'avoir oubliée et me pardonnait, par la même occasion, me disant que les mères n'en veulent jamais à leurs enfants.

» Elle revint, et, naturellement, je fus repris. Cette année-là, je lui avouai que je l'aimais. Les circonstances où je le fis, je me les rappellerai toujours.

» Elle m'avait proposé de la mener à Versailles, qu'elle ne connaissait pas. A la gare, elle me fit acheter *la Vie parisienne*. Nous étions seuls dans notre wagon. J'étais assis près d'elle. « Regardez donc ce qu'il y a dans ce journal », me dit-elle. Je l'ouvris ; elle se pencha pour lire avec moi. Elle remuait la tête pour voir successivement les gravures,

et, à chaque mouvement, ses cheveux me chatouillaient la joue. Je m'étais redressé, je dévorais des yeux sa nuque, par l'entre-bâillement du col. Dix fois je fus sur le point d'y poser doucement mes lèvres, mais je n'osai pas. Je me contentais de frôler avec ma bouche les boucles blondes et souples qui s'échappaient de son voile. Elle avait l'air de ne rien sentir. La tentation de la serrer dans mes bras m'assaillit tout à coup; j'en esquissai même le geste. Soudain, elle se retourna, m'embrassa en me disant : « Pourquoi êtes-vous si bête? — Parce que je vous aime », lui répondis-je.

» Ah! ce voyage! C'est un de mes souvenirs les plus exquis. Presque tout de suite quelqu'un était monté dans notre wagon, mais que m'importait! Ma tête allait, allait... Pour la première fois, je pensai que je pouvais être son amant, que je le serais bientôt, demain peut-être... Je me reprochais tout le temps perdu, je songeais à tout ce que j'aurais pu lui dire depuis si longtemps. Elle devait vraiment m'avoir trouvé bête, comme elle venait de me le dire. Il me semblait que je la désirais depuis le premier jour.

» Je ne pus m'empêcher alors de lui faire un petit mensonge : « Je vous ai écrit bien souvent, lui dis-je, des lettres que je n'ai pas osé vous donner. Je vous y disais comment je vous aime... »

» Elle me permit de les lui envoyer. En rentrant, le soir, je me mis fiévreusement à écrire une douzaine de lettres que je datai d'époques différentes. Elles étaient passionnées, folles, violentes, toutes animées de l'ivresse où j'étais depuis que je l'avais quittée.

» Ces lettres l'effrayèrent-elles? Lui firent-elles craindre des complications gênantes? Avait-elle voulu essayer sa coquetterie sur moi? ou, simplement, nous offrir à tous deux une heure de joie sentimentale?... Je n'ai jamais pu le deviner. Tout ce que je sais, c'est que le lendemain, quand je me présentai chez elle, presque triomphant, elle me gronda très fort.

» Je tombai à ses genoux et la suppliai d'être à moi. Elle me répondit en riant que les mères n'étaient pas les maîtresses de leurs enfants. Elle m'embrassa tant que je voulus, elle me permit de l'embrasser aussi, et, jusqu'à son départ, elle continua ce rôle de tendresse maternelle et sensuelle.

» Elle partit. Je traversai quelques semaines mauvaises. puis je repris ma vie habituelle et de nouvelles maîtresses.

» Et, tous les ans, cela se renouvela sans plus de résultat : des alternatives d'espoir et de découragement, d'amour et d'indifférence. Voilà toute mon histoire avec elle.

» Je savais si bien qu'à chacun de ses séjours à Paris ma vie serait toute à elle, je connaissais si bien la tristesse qui m'envahirait à son départ et j'étais si sûr, en même temps, de l'oublier vite, que je ne m'en inquiétais même plus. Je m'aperçus que toute ma vie était faite d'illusions : — une illusion principale, plus forte que les autres et qui durait, par intervalles, depuis des années ; avec cela, pour remplir les vides, de petites illusions diverses, pleines de charme aussi, mais plus courtes et secondaires.

» C'était si commode et délicieux ! Ces trois dernières années, j'avais gardé la même maîtresse. Elle s'appelait Arlette. Je l'avais connue mannequin d'une grande couturière. Elle était jolie, pas trop bête, pervertie, et j'avais entrepris la tâche absurde de la régénérer.

» Je lui avais fait quitter sa place, qui, à mon avis, l'obligeait de vivre dans un milieu démoralisant. J'essayais de lui apprendre qu'il y a des choses bien et des choses mal. Elle devait, sans doute, se moquer un peu de moi ; mais, malgré tout, j'avais assez d'autorité sur elle, et je l'aimais. justement, à cause de cette influence que j'avais acquise, peu à peu, sur sa nature bohème.

» J'aurais eu, je crois, beaucoup de peine à m'en séparer. J'en étais quitte, pendant le séjour de mon Américaine, pour cesser à peu près de voir Arlette. Je jouissais, deux mois durant, de sensations à la fois plus délicates et plus vives, plus douloureuses peut-être, et je revenais ensuite avec plaisir à ma douce et vieille habitude. Je changeais de rôle : avec l'une, j'étais un amoureux tendre et puéril ; avec l'autre, j'étais un maître tendre aussi, mais autoritaire...

» J'arrive au dénouement.

» Il y a juste un an de cela, lors du dernier passage de ma belle étrangère à Paris, nous avions repris tout naturellement notre liaison au point où nous l'avions laissée l'année précédente. Je m'étais remis à espérer que je la posséderais un jour,

et elle continuait à jouer de ses trente ans et à se prétendre une vieille femme, déjà finie pour l'amour.

» Ah ! combien peu c'était vrai !

» Un soir, nous étions allés à l'Opéra, dans une baignoire, avec une de ses amies. On jouait *Tannhäuser*. J'étais assis derrière elle. Elle était penchée en avant et lorgnait dans la salle. J'avais posé ma main sur son fauteuil. Tout à coup, elle se redressa, et son dos nu vint s'appuyer sur ma main. Tout le reste de la soirée, elle ne bougea plus. J'avais rapproché ma tête de la sienne, comme pour voir par-dessus son épaule, et je regardais avec émotion ses cheveux fins sur son cou. Mon souffle les agitait doucement. De temps en temps, je remuais les doigts pour me renouveler la sensation de sa peau. Elle s'appuyait de plus en plus sur ma main, avec un léger mouvement, parfois, comme une caresse.

» Et, peu à peu, je la sentais plus nerveuse.

» En sortant du théâtre, elle me proposa de me ramener après avoir déposé son amie chez elle. J'acceptai. Quand nous fûmes seuls dans le coupé, je l'embrassai longuement. Elle se laissait faire sans dire un mot, pelotonnée contre moi. Je la suppliai de ne pas me quitter encore et de vouloir bien vagabonder avec moi, n'importe où, dans sa voiture. Elle me répondit de venir chez elle : elle était fatiguée, et nous causerions mieux.

» Je baissai la glace et criai l'adresse au cocher; nous rentrâmes.

» Elle s'était assise dans une grande bergère. Son manteau, glissé de ses épaules, s'enroulait à sa taille. Je m'étais mis à ses genoux ; j'avais pris ses mains, et mes lèvres couraient le long de ses doigts. Je la remerciai de l'exquise soirée qu'elle m'avait donnée : elle avait été si bonne de ne pas s'être écartée de moi lorsqu'elle avait senti ma main frôlant sa peau !

» Elle ne répondait rien. Sa respiration était comme oppressée. Je m'étais relevé peu à peu, et, assis sur le bras de son fauteuil, je couvrais de baisers son cou, son visage; ma bouche même effleurait la sienne.

» Elle se dressa. Je tenais toujours ses mains, je l'attirai vers moi : elle tomba sur mes genoux. Je me sentis son

maître, un instant. Subitement, elle voulut s'arracher à mon étreinte, et, comme je résistais, elle s'écria, me tutoyant pour la première fois : « Pierre, je t'en prie... »

» Je crus entendre dans sa voix un tel accent de supplication et de frayeur qu'aussitôt je l'abandonnai. « Alors, vous ne m'aimerez donc jamais? » lui dis-je.

» Elle ne répondit rien, me prit par le bras et me conduisit vers la porte. Soudain elle s'arrêta, me saisit la tête dans ses mains, fixa ses yeux dans mes yeux, puis me donna un baiser violent, presque rude.

» Ce fut tout. Elle disparut dans sa chambre, et j'entendis qu'elle s'enfermait à clef.

» Je me retirai, complètement ahuri, n'ayant rien compris à ce qui s'était passé, furieux d'avoir laissé échapper une victoire que j'avais sentie certaine. Je ne dormis pas beaucoup, cette nuit-là.

» Je finis par m'arrêter à l'idée que j'avais bien fait d'agir ainsi; que, pour une raison quelconque, — un autre amour, un souvenir, que sais-je? — elle m'en aurait voulu de l'avoir obligée à céder. Je me complaisais à imaginer qu'elle avait eu de grands chagrins, et que mon rôle, à moi, était de la consoler un peu par ma tendresse et mon dévouement... Je ne devais rien demander en retour, trop content qu'elle me permît de l'aimer.

» Je résolus d'en avoir le cœur net. Dès le lendemain, j'étais chez elle. Elle me reçut comme si de rien n'était, et nous eûmes ensemble une conversation bien curieuse.

» Je me souviens des moindres mots. « Vous allez me promettre, lui dis-je, de répondre à mes questions franchement, en amie, mettant de côté votre orgueil et même, un peu, votre pudeur de femme. — Oui, me répondit-elle, je vous le promets. — Eh bien, hier, si je n'avais pas renoncé à vous sur votre seule prière, ne vous seriez-vous pas donnée? »

Elle hésita, puis, presque à voix basse : « Si, dit-elle. — Et après? Vous m'en auriez voulu? — Non, pas à vous, mais à moi. Je n'aurais jamais pu vous revoir. — Croyez-vous que je vous aime, au moins? — Oui, surtout depuis hier. — Vous sentez quelle preuve d'amour c'était là, que

d'obéir au simple ton de votre voix, quand vous alliez être mienne?... Au fond de vous-même, vous ne me trouvez pas stupide? — Oh! non... au contraire!... Je regrette de ne pas vous aimer comme vous le voudriez. — Je vous déplais donc bien? — Vous savez que non. — Je ne comprends pas..., à moins que... Je touche peut-être à des choses que vous auriez voulu garder secrètes?... »

» Elle me fit signe de parler. Je lui demandai alors si ce qui nous séparait n'était pas un souvenir douloureux et cher, — le souvenir d'un mort, peut-être? — et si ce n'était pas la résolution, un instant oubliée, d'y rester fidèle, qui avait causé sa brusque reprise de la veille.

» Elle me répondit que j'avais deviné.

» Je crois que jamais je ne l'avais tant aimée qu'en ce moment-là. Je le lui avouai. Je la suppliai de rester pour moi ce qu'elle avait toujours été : je me contenterais de ce qu'elle pouvait m'accorder, pourvu qu'il me restât l'espérance de la voir un jour consolée par ma tendresse. Tout ce que je lui demandais, c'était de me garder une place particulière dans son cœur, et de m'abandonner quelquefois ses lèvres, si j'étais bien sage...

» Elle consentit.

» Je l'attirai doucement sur mes genoux et la priai de poser sa tête sur mon épaule. Je lui dis alors qu'elle réalisait mon rêve d'enfant le plus fidèlement choyé : c'était le premier désir que j'avais ressenti pour elle, la tenir ainsi sur moi pendant qu'elle me conterait ses peines.

» Elle sourit et m'embrassa gentiment. Et, tout de suite, elle se mit à parler et me confia tout un ancien amour défunt, ses regrets, ses tristesses.

» Quand je la quittai, elle me dit en riant : « Alors, c'est entendu, c'est promis. Je serai pour vous tout ce que je puis être : une amie... sensuelle. »

» J'étais très heureux. Il me semblait que cette confidence nous liait comme une complicité.

» Ah! mon bonheur ne dura guère!... Peu après, j'assistais aux débuts d'une intimité imprévue entre elle et un jeune attaché d'ambassade, blond, élégant et quelconque. Tous les jours, un nouveau petit fait venait m'en démontrer le progrès

rapide. Mais, à mes plaintes, un baiser, une caresse répondait victorieusement. Je restais dans l'incertitude.

» Cependant, peu à peu, je m'apercevais que mon visage toujours triste, mes yeux pleins de reproche aussi bien que de tendresse, devenaient pour elle une obsession fâcheuse. Je soutenais mon personnage d'amoureux transi, alors que son cœur ne pouvait déjà plus le comprendre. Un peu plus, elle m'aurait trouvé ridicule.

» Je n'avais plus qu'à disparaître. Je fus longtemps avant d'en avoir le courage. Elle m'y aida : je sus qu'elle était la maîtresse de l'autre.

» Je n'essaierai pas de vous rien expliquer. Pourtant, aujourd'hui encore, j'en suis certain : cette femme était sincère alors que, pour ne pas se donner, elle invoquait un souvenir. Je me suis heurté là, j'en suis persuadé, à une de ces illusions que j'aimais tant.

» Celui qui est devenu son amant n'était pas homme à respecter de telles niaiseries : il passa outre et l'illusion s'envola... Quant à moi, j'étais désespéré.

» Je n'avais plus, pour remplacer ma joie si brusquement perdue, qu'une seule ressource, mon chagrin : aussi je le cultivai avec soin et fis tout pour l'aggraver.

» J'avais jusqu'alors conservé Arlette. J'eus peur qu'elle ne me fût une distraction trop facile : je rompis avec elle sans lui donner de raison.

» Je cessai de voir mes amis; je m'enfermai seul chez moi pour souffrir à mon aise... Mais, peu à peu, je sentis que cette consolation elle-même m'échappait; j'avais usé mon chagrin.

» Je suis guéri maintenant de cet amour, mais j'en arrive à regretter ma guérison, puisque je ne suis plus capable d'aimer à nouveau. Je préfère la douleur à l'ennui.

» Voilà toute mon histoire.

— Morale, — dit Thibouville : — à l'illusion de l'amour ajoutez l'illusion de la jalousie, vous aurez créé le véritable amour!

— Peut-être!



Il y eut un silence. Et toujours le brouhaha des voix, le

choc des verres et des assiettes, dominés par l'éternelle musique des Tziganes.

Villoys ruminait ses souvenirs, et Thibouville méditait sa réplique. Cette longue confidence le gênait maintenant. Elle avait plutôt rompu leur intimité naissante : il n'était plus à l'unisson. On n'est jamais si loin les uns des autres qu'après les moments de confiance absolue où l'on s'est livré tout entier : jamais les différences profondes de nos natures n'apparaissent aussi nettement.

Tout ce que Thibouville aurait pu dire maintenant sonnerait faux, il le sentait lui-même. Il ne pouvait ni plaisanter, ni se faire donneur de conseils. Il prit le parti de ramener Villoys aux réalités du moment :

— Dites donc, je crois que nous étions venus ici pour manger... Prenons-nous des huîtres?

— Volontiers! répondit Villoys.

Il secoua violemment la tête comme pour se ressaisir, appela le garçon et commanda.

Thibouville ne cessait plus de parler. Il racontait le sujet d'un roman. Villoys l'écoutait à peine : il songeait vaguement et occupait ses yeux à regarder le va-et-vient des entrées et des sorties.

Peu à peu, il prit plaisir à observer les nouveaux arrivants. Ils surgissaient lentement de l'escalier. Pour les femmes, c'était d'abord l'aigrette du chapeau, ou le piquet de fleurs, puis la tête et enfin tout le buste. Et Villoys cherchait à pronostiquer la beauté du visage ou l'élégance de la taille d'après le premier détail entrevu.

— Tiens! Arlette!... s'écria-t-il soudain.

— Où cela? interrogea Thibouville.

— Là, qui entre avec ce grand garçon brun.

Elle venait vers eux. Une table était libre maintenant, presque en face de Villoys, sur la droite : elle y prit place d'un air tranquille, sans l'avoir aperçu.

Dès l'entrée d'Arlette, il avait senti un petit coup au cœur. Ce n'était pas un réveil de tendresse; mais il ne l'avait pas revue depuis leur brusque séparation et il était simplement ému de se retrouver devant elle pour la première fois.

Il était plutôt gêné. Tout le charme un peu triste qu'il

aurait pu goûter dans une semblable rencontre s'évanouissait déjà sous le sentiment des torts qu'il avait eus envers elle. Il avait bêtement détruit tout passé tendre et tout lien moral. par sa façon de la lâcher froidement, sans un mot d'adieu... Il avait su pourtant être heureux avec elle pendant trois ans!...

Il commença de parler à Thibouville avec affectation. Il évitait de regarder la table où elle était assise; mais, malgré lui, de temps en temps, il y jetait un rapide coup d'œil.

Dans un de ces moments où il se tournait vers elle, Arlette leva la tête et l'aperçut. Aussitôt une légère rougeur colora ses joues : Villoys eut la nette perception qu'elle venait d'éprouver la même petite secousse qu'il avait ressentie tout à l'heure.

— C'était tout de même une bonne fille...

— Eh bien, — fit Thibouville, — voilà votre affaire! Redevenez amoureux. C'est toujours facile, avec une ancienne maîtresse. Quand je veux me remettre au travail après une période de paresse, je reprends une vieille chose abandonnée : c'est le même principe.

— Pas la peine d'essayer! Je n'éprouve aucune émotion à la revoir là, tout à coup. Elle n'a pas évoqué en moi un seul souvenir tendre. Si elle me rappelle le passé, c'est plutôt à l'autre, à l'Américaine, qu'elle me fait songer.

— C'est dommage que votre Arlette ne soit pas assise là, à notre table. Elle saurait bien s'arranger pour vous émouvoir.

— Ce serait exactement la même chose.

— Allons donc! Une femme, qui a vécu trois ans avec un homme, ne l'a pas revu depuis six mois, et, au bout de ce temps, le rencontre par hasard, tolérerait qu'il reste devant elle, froid comme un marbre? C'est impossible!... Je regrette bien qu'elle ne soit pas seule ici. Nous aurions fait l'expérience.

— Oh! — reprit Villoys, — elle a beau ne pas être seule, je crois bien que, si je voulais, je trouverais moyen de lui faire planter là son bonhomme. Mais, je vous le répète, cela ne servirait à rien...

— Erreur! erreur! Nous aurions une femme avec nous, ce

qui est toujours plus gai ; nous embêterions quelqu'un, c'est toujours amusant; et puis... vous me paraissez en veine de revivre vos souvenirs, ça vous compléterait la soirée.

— A quoi bon ?

— Elle ne vous quitte pas des yeux, cette petite. Je suis sûr que vous lui feriez plaisir. Allez-y donc !

— Oh ! après tout, on peut toujours essayer !

Et, aussitôt, Villoys s'y appliqua, s'y attacha, comme à une gageure.

Il s'évertua, tout d'abord, à rencontrer de nouveau les yeux d'Arlette. Ce n'était pas très facile. Elle le regardait à la dérobée, mais sans tourner la tête; sitôt qu'elle-même se sentait observée, elle paraissait ne s'intéresser qu'aux paroles de son compagnon. Villoys rusa : il feignit de ne plus s'occuper d'elle ; il la laissa peu à peu s'enhardir à le regarder avec franchise, puis tout à coup il la surprit et lui sourit amicalement.

Elle n'osa détourner la tête d'un mouvement brusque, mais elle voila ses yeux, son regard se fit rêveur et vague : on eût dit qu'elle n'avait rien vu.

Il recommença plusieurs fois ce manège sans résultat. Il commençait à s'agacer. S'était-il trop avancé auprès de Thibouville et ne réussirait-il pas ?

Arlette avait enfin cessé de fuir son regard. Villoys, lui, faisait des gestes minuscules, afin de ne pas attirer l'attention. Il lui montrait l'escalier qui mène au téléphone et aux lavabos. Avait-elle compris ? Son visage restait indifférent. Cependant elle ne parlait plus.

Villoys cherchait déjà une phrase pour confesser à Thibouville qu'il renonçait à son entreprise. Il ne la trouvait pas : aussi en venait-il à s'irriter contre lui-même, qui s'était engagé dans cette passe ridicule, et contre elle, si peu complaisante à ses désirs. Sa tristesse, petit à petit, se changeait en mauvaise humeur.

Tout à coup Arlette se leva et se dirigea vers l'escalier.

— Ça y est ! — fit Thibouville. — Vous ne me direz plus que ça ne vous intéresse pas, maintenant ! Allez causer et soyez éloquent.

Villoys haussa les épaules et, paisiblement, suivit Arlette.

Elle l'attendait en haut, sur le palier.

— Qu'est-ce que tu me veux? — dit-elle.

Le son de sa voix étonna le jeune homme : il croyait bien l'avoir encore dans l'oreille, et, n'étant plus pareille à son souvenir, elle lui parut étrangère.

Il n'eut que des paroles de reproche :

— Ah! tu es gentille, toi!... Depuis une heure, je te fais signe que je veux te parler. Tu as l'air de ne pas t'en apercevoir.

— Je n'ai pas à t'obéir! — répondit Arlette.

— Alors, tu n'as pas un regret pour notre ancien amour? Je ne suis plus pour toi qu'un indifférent?

— Oh! les regrets! tu t'es bien chargé de me les épargner, toi, par la manière dont tu m'as quittée... Je t'en voudrai toujours.

— Il faut peu de chose pour te faire oublier toute ma tendresse. La tienne devait être légère, pour s'être envolée si vite!

— Tu as fait ce qu'il fallait pour cela. Je te croyais meilleur que les autres, tu es tout pareil : je ne t'aime plus et nous n'avons rien à nous dire. Au revoir!...

Elle fit un mouvement pour descendre.

Villoys pensa que Thibouville était là : il faudrait lui raconter ce refus.

— Arlette!

Elle s'arrêta.

— Eh bien, quoi? qu'y a-t-il? Je ne peux pourtant pas rester indéfiniment à me laver les mains. Ça ne prendrait pas.

— Ça ne prendrait pas? Auprès de qui?

— Parbleu! Auprès de mon amant qui est là, en bas... Et j'en ai bien d'autres, des amants... Et puis, tu sais, je suis entrée au théâtre, aux Variétés.

— Assez, Arlette! C'est mal... Tu espères me faire souffrir. Tu veux me montrer que rien de moi n'a subsisté... Je t'avais toujours demandé de ne pas faire de théâtre, tu en fais : cela ne me regarde pas... ni cela, ni les amants que tu peux avoir... mais tu n'avais pas besoin de me le dire. Il n'y a pas de quoi triompher : tu vaux moins que tu ne valais de mon temps, voilà tout!

— Oui, je suis devenue mauvaise : tu es bien méchant, toi!... Je peux te l'avouer, j'ai souffert à cause de toi. Oui, je t'aimais et je ne t'aurais jamais cru capable de me quitter comme tu l'as fait. Tu aurais pu, au moins, me prévenir. Je t'ai attendu d'un jour à l'autre pendant longtemps... puis, rien!... Alors, ma foi, je me suis consolée comme j'ai pu, et maintenant je te déteste.

— Voyons, Arlette, ne jouons pas la comédie. Tu ne me détestes pas, tu le sais bien. Si je te disais : « Je t'aime encore », j'ai idée que tu m'aimerais... Mais je ne veux pas te mentir : je ne t'aime plus... et ce n'est ni ma faute ni la tienne... Seulement, j'ai gardé de toi un très bon souvenir et je voudrais que nous devenions amis. Si j'ai eu des torts envers toi, et j'en ai eu, je t'en demande pardon. Mais, moi aussi, j'ai beaucoup souffert. J'ai aimé une autre femme et cela m'a joué un mauvais tour : tu es vengée. Ma douleur n'est pas une excuse à celle que je t'ai causée, je le sais bien, mais, si tu m'as aimé, tu me pardonneras.

— Eh bien, soit! je te pardonne, mais tu ne le mérites pas...

— Allons, petite Arlette, le baiser de paix, alors?

Elle le lui donna, et ses lèvres lui parurent aussi étrangères que sa voix tout à l'heure.

— Je redescends.

— Dis donc, Arlette, sais-tu ce que tu devrais faire?

— Quoi donc?

— Pour sceller notre réconciliation, venir... ne pas renouer avec moi, chez moi.., Nous y finirions de souper avec mon ami Thibouville.

— Tiens, je ne le connais pas, celui-là!

— Non, il est nouveau, mais très intime... Allons, c'est dit?

— Et mon amant?

— Lâche-le.

— Impossible... Et demain?

— Bah! Ce que femme veut...

— Ce que tu veux, oui!...

— Soit, mais viens.

— Eh bien, oui, là!... Je vais partir avec lui, le lâcher

sous prétexte que je suis fatiguée, puis je te rejoins chez toi... Va aux provisions pendant ce temps-là !

— A la bonne heure ! Je retrouve ma petite Arlette d'autrefois.

— Alors, embrasse-moi encore, dis ?

— Je veux bien pour aujourd'hui... mais, à l'avenir, la poignée de main, en vrais amis...

— A tout à l'heure !... Ne descends pas tout de suite.

Et Villoys attendit un instant. Cette brève entrevue l'avait animé, non pas d'émotion tendre, mais de joie : il était joyeux de sentir qu'Arlette ne lui en voulait pas et qu'il avait conservé sur elle un peu d'influence. Il avait sincèrement dit sa pensée en lui proposant une bonne et franche amitié.

Il descendit : Arlette et son amant se préparaient à partir; Thibouville eut un regard quelque peu gouailleur.

— Il n'y a pas mèche ! Ils s'en vont.

— Tout va bien, au contraire !

Et en lui-même, Villoys fut reconnaissant à la jeune femme de s'être laissée convaincre et de lui avoir permis cette réponse victorieuse.

Thibouville avait remarqué le changement d'humeur.

— Eh ! eh ! mais il me semble que cela vous fait plaisir...

— Eh bien, oui, ça me fait plaisir, mais pas comme vous l'entendez... Ça m'amuse d'avoir réussi et je suis content de m'être fait pardonner mes torts. J'ai la coquetterie de vouloir qu'on ait de moi un bon souvenir... Et je suis ravi de l'idée que je vais passer cette fin de nuit avec vous deux, chez moi... entre un nouvel et un ancien ami... car, à l'heure qu'il est, pour moi, elle n'est pas autre chose.

— C'est toujours ainsi que ça recommence... C'est chez vous, alors ?

— Oui. Elle va se faire libre et vient nous rejoindre... Payons et filons.

Il était maintenant trois heures du matin. La salle du bas n'existait plus : des toiles rayées de blanc et de rouge, tendues, n'en laissaient subsister qu'un étroit couloir, de l'escalier à la sortie.

Des cochers, devant la porte, s'offraient.

— Allons à pied. — dit Villoys, — nous avons bien le temps pendant qu'Arlette expédie son heureux seigneur.

— Mais, dites-moi, — fit Thibouville, — j'ai peur de vous gêner. Le tête-à-tête serait meilleur pour votre guérison.

— Ma guérison ? Malheureusement, ce n'est pas encore pour aujourd'hui...

Ils étaient arrivés devant le charcutier de nuit le plus en vogue à Montmartre, là, tout près de *la Cigale*. Un couple était déjà dans la boutique, désignant des plats, délibérant à voix basse : une femme de mise honnête, mais sans goût, une petite ouvrière, pas même jolie, et un individu en chapeau mou, sans pardessus, ni « homme » ni « monsieur ». Ils achetèrent pour quelques sous.

Villoys eut vite fait ses provisions.

Thibouville et lui marchaient d'un pas rapide.

Thibouville était persuadé qu'il allait être témoin d'une réconciliation parfaite et banale. Villoys devinait cette opinion et, sincèrement, il s'interrogeait : ne s'appliquait-il pas à conserver auprès de Thibouville son attitude première ? Ne se raidissait-il pas, même à son insu, pour ne pas s'abandonner à des sentiments plus tendres ?

Sur une question de Thibouville, ses idées se firent plus précises :

— Voyons, là, entre nous, vous allez la reprendre comme maîtresse ?

— Eh bien, je ne crois pas ! Je ne demanderais pas mieux... mais je n'en ai pas la moindre envie... Je n'avais jamais compris l'amitié d'homme à femme, elle me semblait une duperie ; cette fois, je la comprends. Arlette est une femme pour laquelle je n'ai même plus de curiosité. Mais j'aurais plaisir à la revoir, justement parce que je l'ai beaucoup connue, et je veux être très gentil, parce qu'elle m'a un peu aimé.

Ils étaient revenus dans le cabinet de Villoys. En se retrouvant au milieu de ce désordre qui lui rappelait sa tristesse récente, il se félicita de ne pas rentrer seul. Puis il pensa que même la présence de Thibouville n'eût pas suffi : il n'aurait pu s'empêcher de lui dire sa mélancolie. Heureusement, Arlette serait là, pour mettre un peu de frivolité, un peu de gaieté entre eux.

Il avait à peine rallumé les lampes, un coup de sonnette annonçait son arrivée.

— Diable! — fit Thibouville, — elle a été vite!... Plus vite que la simple amitié.

— Vous y tenez? — répondit Villoys, en ouvrant la porte.

Arlette entra, sérieuse. Elle ne voulait pas avoir l'air d'être contente, — ni, encore moins, émue : — Thibouville savait comment et pourquoi elle était là ce soir, elle n'en pouvait douter, et cela la gênait.

Elle se sentait un peu humiliée d'avoir cédé si facilement. Comme Villoys célébrait sa promptitude :

— J'ai pourtant bien failli ne pas venir! — dit-elle. — J'ai eu tort de te pardonner et de...

— Allons, allons, Arlette, ne fais pas valoir tes gentillesses : tu les gâterais. Laisse-moi te présenter mon ami Thibouville.

Arlette retrouva son plus gracieux sourire.

— Mademoiselle, mon ami Villoys m'a parlé de vous toute la soirée. Nous nous disputions, parce que je lui affirme qu'il vous aime encore.

— Il aurait bien tort... car moi, je ne l'aime plus du tout. Il le sait bien.

Arlette ne se dégelait pas, décidément.

Tout à coup, elle aperçut les verres vides, les fauteuils et les chaises éparpillées.

— Tiens, tu as eu du monde ce soir?

— Mais oui! mon vendredi.

— Ah! c'est vrai. Rousset était là?

— Mais certainement!... Tu l'aimais bien, lui?

— Dame, il fait de si jolis vers!... Et Réval?

— Oui, Réval, Pèlerin, de l'Aigue, toute la bande... Et même un de plus, qui nous faisait pour la première fois le plaisir d'être des nôtres : j'ai nommé M. Thibouville, ici présent.

— Ah! Pèlerin! j'aurais dû le deviner : voilà son guignolet! — dit Arlette en riant.

— Voyez-vous, — fit Thibouville, — les maîtresses s'en vont, mais les amis restent.

— C'est pour cela que je me fais amie, — répondit-elle.

— Mais si l'on soupait?... Attends, je vais t'aider à mettre un brin de couvert.

Elle enleva son chapeau, très amusée. Elle était reprise par ses anciennes habitudes. Souvent, elle était venue souper dans cette pièce, en tête à tête avec Villoys, les jours où il préférait ne pas sortir.

Elle avait disparu un moment, avait reparu avec un tablier. Elle défaisait les petits paquets, allait et venait, tout affairée.

Villoys riait de la retrouver si pareille à ce qu'elle était jadis.

Ils attaquèrent la galantine ; Arlette bavardait. Elle racontait à Thibouville tout le passé. Elle s'adressait à l'homme de lettres, s'analysant et analysant les autres, et elle disait les débuts de sa liaison avec Villoys. Elle parlait de lui surtout :

— Il était un peu autoritaire, mais si gentil! Très intelligent. Il aurait pu faire quelque chose, s'il n'avait pas été paresseux.

Elle s'attendrissait peu à peu, et Villoys s'amusait de le sentir. Les souvenirs qu'elle évoquait le flattaient secrètement.

Mais Arlette continuait, répétant son refrain : « Il était... Il était... Il était... »

C'était agaçant, à la longue, d'entendre parler de soi comme d'un mort. Cela répondait trop, pour Villoys, à ses inquiétudes de tout à l'heure.

— Ah! comme il savait se faire aimer! dit Arlette.

Il éclata :

— Eh bien, aujourd'hui, je n'existe plus, alors? Je ne vaux plus la peine qu'on m'aime?

— Ne te fâche pas, mon chéri! Je ne parle que de ce que je sais... Je veux dire que dans les débuts de notre liaison tu étais un merveilleux petit amant ; plus tard, tu es devenu insupportable.

— Ah! le passé, — s'écria Thibouville, — on nous le jette toujours à la tête!... Heureux l'homme qui n'a pas de passé!

— C'est vrai, — fit Villoys, — les femmes n'ont que ce mot-là à la bouche : « autrefois!... » Mais, que diable, si elles voulaient réfléchir, elles reconnaîtraient que le souvenir poétise tout: c'est le rêve... La minute présente, c'est la réalité.

— Avec ça que je rêve! — reprit Arlette. — Dans les commencements, tu cherchais sans cesse à me faire plaisir. Tu venais me voir deux ou trois fois par jour, et, à chaque visite, tu t'ingéniais à m'apporter une petite bêtise. Et puis! je ne sais pas..., tu étais tendre. A la fin, au contraire, je ne te voyais plus jamais, ou bien tu avais l'air de t'ennuyer. Ce n'était pas drôle, tu sais?

— Tu oublies que, la première année de notre liaison, tu m'as déjà fait le reproche de t'abandonner, quand je suis resté deux mois en Italie.

— C'est vrai, mais alors tu m'écrivais... et de si gentilles lettres ! J'étais si heureuse de les recevoir ! Chaque matin où j'en avais une, j'étais presque bien aise que tu sois loin de moi. Elles étaient encore plus caressantes, plus aimantes que tes paroles.

Villoys sourit, consolé par ce souvenir. C'est qu'il les aimait, lui aussi, ces lettres d'amour. Il y mettait toujours tant de son « lui » momentané, tant de cabotinage à la fois littéraire et sincère!... A mesure qu'il y décrivait ses sentiments, il en créait de nouveaux.

Quelques-unes lui revinrent à la mémoire.

— Je les ai ici, — dit-il. — Tu me les as renvoyées, tu te rappelles?

— Oui... J'espérais que tu me les rapporterais.

— Veux-tu me permettre de les montrer à Thibouville?

— Mais oui, bien sûr!... Ah! vous allez voir comme il m'écrivait de jolies choses!... Tu me les rendras, dis?

— Oui, tu les emporteras tout à l'heure.

Villoys s'était levé, il avait pris dans un tiroir une liasse épaisse.

— Je ne vous les donnerai pas toutes, — dit-il. — Je vais choisir les bonnes.

Il les examinait rapidement, et chacune lui rappelait l'occasion qui l'avait suggérée. Il en mit sept ou huit à part et les tendit au romancier.

Thibouville les lisait maintenant, et Villoys, assis de côté sur son bureau, l'épiait. Arlette s'était levée à son tour, et parcourait les lettres dédaignées.

Thibouville, de temps en temps, souriait et hochait la tête,

approbateur. Villoys se rapprocha, pour lire par-dessus son épaule. C'était décidément très bien, tout ce qu'il avait écrit là. Ces sentiments éprouvés par lui autrefois, observés consciencieusement, exprimés avec finesse, ils s'adaptaient à lui de nouveau, tout naturellement : il les revêtait comme un un habit longtemps porté.

Chaque phrase un peu profonde, où d'une sincérité un peu cherchée, Thibouville la soulignait du doigt.

Arlette, intriguée par leurs sourires et par leurs gestes, était venue, elle aussi, derrière Thibouville. Villoys se relisait avec une complaisance de plus en plus émue. Sans y penser, il avait coulé son bras autour du cou d'Arlette, et, touché de ses propres phrases, il revivait tous ses souvenirs. Il sentait son cœur se fondre, il aimait Arlette de lui avoir inspiré d'aussi ingénieuses et tendres choses ; il l'embrassa :

— Chérie !

Elle aussi était troublée. A cette caresse, elle posa doucement sa tête sur l'épaule de Villoys.

Thibouville acheva vite sa lecture : il ne s'était pas trompé, cela tournait à la réconciliation.

— Cinq heures ! Il est tout de même temps de rentrer dormir… Allons, je vous laisse.

Villoys l'accompagna sur le palier.

— Eh bien, ça va ! — dit Thibouville.

— Ma foi, je le crois !…

— Elles sont jolies, vos lettres.

— Elles rappellent la vôtre de ce soir.

— Oui, c'est drôle comme on se ressemble !… Mais assez philosopher, n'est-ce pas ?… Allez aimer.

— A bientôt !

Villoys revint tout gentiment disposé pour Arlette. Elle était là, dans le fauteuil que venait de quitter Thibouville ; elle rêvait.

— A quoi penses-tu, chérie ?

— A toi.

Cette réponse trop banale le refroidit subitement. Il voulut réagir et murmurer de petites phrases douces. Il ne trouvait que celles de ses lettres… Apparemment, le départ de Thibouville avait rompu la chaude intimité qui s'établissait entre

eux. Arlette sentait cette gêne, ne la comprenait pas et restait silencieuse.

Villoys maintenant la regardait presque avec dureté. Elle lui semblait aussi indifférente et aussi étrangère qu'au premier moment de leur rencontre. Comment avait-il pu être sincère en lui écrivant jadis? Tout à coup il découvrit la cause de son attendrissement: la lecture qu'il venait de faire.

— Qu'est-ce que tu as? Tu ne dis plus rien.

Ce rappel à la réalité aggrava sa méchante humeur. Arlette lui en parut plus ordinaire, — et le contraste, entre elle et les sentiments qu'elle lui avait inspirés autrefois, plus violent.

Pauvre petite! Elle était en droit d'attendre, au bout de cette visite, autre chose de lui. — Et, en effet, elle attendait; elle ne s'en irait pas d'elle-même.

Il eut envie de lui dire des duretés. Il se retint : c'eût été trop odieux de l'avoir fait venir, de s'être grisé ainsi et de l'avoir grisée avec des paroles d'amour, pour la rudoyer ensuite.

Il fallait trouver moyen de l'éloigner doucement, sans heurts. Villoys fit un dernier effort pour être affectueux.

— Petite Arlette, je suis trop remué, nous avons vécu là une heure trop précieuse pour qu'on aille la gâter par le rapide scellement des réconciliations vulgaires. Si tu étais bien gentille, tu me laisserais penser à mon aise... Oh! ce sera à toi que je penserai, sois-en sûre.

Elle eut des larmes dans les yeux :

— Tu veux que je m'en aille?

— Je t'en prie. Ce sera bien plus exquis demain, après nous être désirés tout un jour. J'irai te prendre chez toi pour dîner. Veux-tu?

Elle fit oui, tristement, de la tête, et, sans une parole, épingla son chapeau.

Villoys sentit le besoin de lui dire encore une mignardise :

— Prends mes lettres. Elles me remplaceront. Elles sont meilleures que moi, va!

Il était resté assis. Arlette se pencha vers lui pour l'embrasser. Il posa ses lèvres, à peine, sur le front de la jeune femme. Elle sortit lentement.

Il n'avait pas bougé, songeur, assombri. Quand la porte se fut refermée :

« Je ne l'ai jamais aimée, se dit-il ; mais du moins, autrefois, je croyais l'aimer... »

Et, naturellement, ces vers lui revinrent à la mémoire :

Tu n'as jamais été, même aux jours les plus rares,
Qu'un banal instrument sous mon archet vainqueur,
Et, comme un air qui sonne au bois creux des guitares,
J'ai fait chanter mon rêve au vide de ton cœur...

*
* *

Villoys ne se réveilla qu'à deux heures de l'après-midi, après avoir dormi d'un mauvais sommeil, fatigant et agité. Il se leva maussade.

Le souvenir du rendez-vous qu'il avait pour le soir avec Arlette lui fut comme un élancement :

« Ah ! elle m'ennuie, — se dit-il. — A quoi bon aller constater encore une fois que je ne suis plus capable d'être amoureux, ni d'elle, ni d'une autre !... »

Irait-il, n'irait-il pas ? Il agita ce problème, pendant qu'il finissait sa toilette. Il n'arriva pas à le résoudre.

Bah ! il fallait d'abord déjeuner. Il serait toujours temps de prendre une décision.

Il sortit. La rue, ce matin, avait l'aspect particulier qu'elle a pour les noctambules après leurs randonnées, même dans la lumière du jour : un aspect vague, un peu flou et fantasmagorique.

Il poussa la porte du premier restaurant qui se trouva sur sa route, il s'assit et commanda machinalement. Il se sentait la tête vide, il pensait comme on rêve, sans intervenir, par association d'idées. Très confusément, il s'apparaissait comme un homme qui revient à Paris après plusieurs mois d'absence et qui n'a encore revu personne, aucun de ses amis : il est rentré dans le cadre habituel de sa vie, et pourtant il lui manque quelque chose, il éprouve un malaise. A lui, Villoys, ce qui manquait, c'était l'amour : il ne reprendrait véritablement le cours de son existence que lorsqu'il aimerait de nouveau.

Il avait maintenant fini de déjeuner. Depuis combien de temps était-il là? Il retourna chez lui, nonchalamment.

Une lettre l'attendait, une lettre d'Arlette :

Mon chéri,

J'ai oublié de te dire que j'ai déménagé. Je demeure 25, rue de Turin. Viens me chercher à sept heures et sois plus gentil qu'hier.

Moi, je crois que je t'aime encore.

ARLETTE.

Il jugea cette lettre banale. Après une rencontre comme celle de la veille, elle aurait pu trouver autre chose à lui dire. Décidément, c'était une femme bien ordinaire.

Mais, tout de suite, il se sentit injuste : elle devait être aussi fatiguée que lui ; et qu'aurait-il écrit, lui, avec sa tête creuse et lasse? Elle avait le droit de lui faire des reproches, après la façon dont il l'avait renvoyée. Au lieu de cela, elle lui disait ce qu'elle avait à lui dire, tout simplement, sans phrases. Et même, elle ajoutait qu'elle l'aimait.

Il était stupide d'hésiter : l'amour appelle l'amour. Oui, il irait dîner avec elle, et il ferait tous ses efforts pour être aimable.

On sonna.

Si c'était elle, comme il allait bien la recevoir! Il courut ouvrir, tout prêt à donner un baiser, sans un mot.

— Tiens, Thibouville !

Eh bien, après tout, c'était encore un peu d'elle : il allait pouvoir en parler, s'attendrir, s'entraîner pour le soir.

— Ah ! je suis content de vous voir ! — dit-il.

— Oui, mais je n'ai qu'une minute. Je viens prendre des nouvelles... Guéri, hein?

— Non, pas du tout... Figurez-vous que je l'ai flânquée à la porte

— Ce n'est pas possible!

— Oh! très doucement... En lui promettant de lui rendre sa visite aujourd'hui.

— Promesse que vous comptez ne pas tenir?

— Si, je la tiendrai.

— Reculer pour mieux sauter, alors?... J'avoue que je ne comprends pas très bien.

— Ah! voilà... Moi non plus... J'étais admirablement lancé, puis, dès que vous avez été parti, que je suis resté seul avec elle, je l'ai trouvée indifférente, ennuyeuse... Je ne pouvais pourtant pas l'aimer, une de mes lettres à la main!...

— Non, en effet...

— Mais aujourd'hui, je veux me rattraper absolument. Il faut que je sorte de ce fâcheux état où je croupis. L'occasion est bonne, j'en profiterai... En somme, au physique, elle est jolie; au moral, j'en referai ce que j'en avais fait... et je serai heureux comme je l'étais autrefois.

— A la bonne heure! J'aime à vous voir dans ces dispositions. Aussi je file...

— Oh! non, ne faites pas cela... Restez avec moi pour me maintenir au ton. Si je m'ennuie d'ici à ce soir, je suis perdu.

— Non, je ne peux pas, vraiment. Et puis... où vous en êtes, vous ne vous ennuierez pas, je suis tranquille... Cristallisez tout seul, ça vaut mieux. Au revoir!

Villoys était bien décidé, cette fois. S'il avait pu vouloir, il y a longtemps qu'il serait guéri; aujourd'hui sa volonté revenue, il réussirait.

Il allait se soigner jusqu'au soir. D'abord, il essaierait de dormir une heure. Ensuite, il penserait à cette jolie Arlette, à toutes ses qualités, au bonheur qu'il aurait de se sentir enfin revivre. Avant de sortir, il prendrait un *tub* froid; en route, un *cocktail* un peu fort. « Pour avoir la tête et le cœur dispos, ne faut-il pas s'occuper un peu du corps? »

Ce programme fut suivi de point en point.

Villoys maintenant montait la rue de Rome, allègrement. « Ah! comme c'est bon d'être amoureux! » pensa-t-il. — Et, de très bonne foi, il se figurait l'être.

Arlette, évidemment, l'attendait avec impatience. Elle devait se demander s'il viendrait : l'humeur qu'il avait montrée la veille ne pouvait que l'en faire douter... Comment aurait-elle pris cette dérobade?... Sa lettre indiquait pourtant qu'elle n'était pas trop fâchée : « Sois plus gentil qu'hier », c'était un reproche, sans doute, mais affectueux et bien corrigé par la fin : « Je crois que je t'aime encore. »

Il s'attendrit en imaginant son entrée chez elle. Elle devait

le guetter, bien sûr. Il ouvrirait les bras : « Moi aussi, je t'aime encore ! » Puis voilà, ce serait fait, tout simplement. Cette image lui fit battre le cœur. Il le constata même avec une certaine satisfaction.

Mais où le recevrait-elle ? Dans quelle pièce ? Instinctivement, il s'était représenté cette scène dans le décor de l'ancien appartement, celui qu'il lui avait choisi, meublé, là-bas, dans une rue paisible des Ternes. Elle avait déménagé maintenant. Et dans quel quartier était-elle venue se fourrer ? Un quartier de petites grues, même pas élégantes !... Après tout, n'en était-elle pas une elle-même, aujourd'hui ? Quand il l'avait connue, avec son désordre et sa négligence, parbleu ! c'est à cela qu'elle tournait. Il avait essayé de l'en sauver. Il avait réussi, tant qu'il était son amant ; mais, lui parti, elle avait dû y revenir, c'était tout simple :

Chassez le naturel, il revient au galop...

« Tiens, de qui donc est ce vers ? — se demanda-t-il. — Je sais qu'il n'est pas de Boileau, mais de qui ?... » Et, dans la rue de Saint-Pétersbourg, puis dans la rue de Turin, il s'acharnait à la poursuite d'un nom : « Ah !... Destouches !... » Il s'étonna tout à coup de ses pensées, il en remonta le cours : « Ah ! oui, j'étais en train de me fâcher : parce qu'Arlette a déménagé. Qu'est-ce qui me prend ? De quel droit ?... Cela ne me regarde pas... Elle est venue habiter rue de Turin parce que c'est plus près de son théâtre... Et la preuve qu'elle n'est pas une simple petite grue, c'est qu'elle travaille : elle joue la comédie... Oh ! évidemment, elle ne doit pas avoir beaucoup de talent ; mais elle n'est pas bête, elle arrivera. »

Il se hâta de conclure, apercevant le 25 :

« D'ailleurs, tout cela n'a pas d'importance. Je l'aime, elle m'aime. Je lui ferai reprendre la bonne petite vie d'autrefois, et cela ira très bien ! »

Il avait tout de même la gorge un peu serrée en montant l'escalier. Il sonna. Pendant le temps qu'on mit à lui ouvrir, il entendait les battements de son cœur.

— Madame n'est pas encore rentrée... Mais monsieur est bien Monsieur Villoys ?

— Oui, — répondit-il, tout déçu, presque angoissé.

— Ah ! alors, si monsieur veut bien attendre un instant... Madame ne va pas tarder... Elle m'a tant recommandé de ne pas laisser partir monsieur !

Il entra. Ce n'était vraiment pas gentil. Comment ! il arrivait tout plein de tendresse, ne pensant qu'à elle, et elle n'était pas là !... Ce n'était pas sa faute, à lui, si chaque fois qu'il se sentait en bonnes dispositions d'aimer, un événement imprévu venait tout à coup le refroidir.

Il faillit s'en aller. Mais la bonne lui ouvrait la porte du salon ; elle souriait d'un air encourageant. Il connaissait Arlette : cette femme devait être au courant. Ce sourire lui déclarait les intentions d'Arlette à son égard. Bah ! il attendrait, il ne voulait rien avoir à se reprocher.

Que faire ? Il s'ennuyait déjà dans cette pièce, sans un livre, sans un journal... Autrefois il y avait toujours des livres sur toutes les tables... Villoys eut l'intuition que le sentimentalisme où il vivait depuis quelques heures était bien fragile. Ah mais ! il ne fallait pas se laisser envahir par le découragement...

Ce n'était pas facile de réagir, dans cette pièce froide, qui paraissait inhabitée... Ces meubles rangés contre le mur étaient vilains... Cette table, pourtant, c'était lui qui l'avait achetée à l'Hôtel des Ventes, presque au début de leur liaison. Et cette bergère dans laquelle il était assis, il la lui avait apportée lui-même, un jour, la première fois qu'elle se levait après une maladie... Il se rappelait... Il n'était pas très riche à cette époque : leur mobilier était rudimentaire. Elle était couchée depuis quinze jours, avec une angine ; elle allait mieux : comment l'installer pendant l'heure où le médecin lui avait permis de se lever ? Ils ne possédaient que des chaises. Avait-il assez couru, d'abord pour emprunter l'argent qui lui manquait ; ensuite, pour trouver un bon fauteuil, bien moelleux, bien propre ! Enfin, il l'avait découvert, obtenu, conquis ; il l'avait fait mettre aussitôt sur un fiacre... Et le bon sourire reconnaissant d'Arlette quand il était arrivé, cette bergère sur les épaules, pour aller plus vite !... Il l'aimait tout de même bien, à ce moment-là... Puis, peu à peu, leur ménage s'était augmenté : une chaise longue, des tables, et bien d'autres meubles encore... Il avait fini par

lui créer un petit intérieur confortable, où il aimait à venir, où il se plaisait... C'étaient pourtant les mêmes objets qui étaient là, mais Arlette ne devait plus les chérir : on sentait qu'elle n'était pas souvent chez elle. Autrefois, ils avaient passé des heures à discuter la place de chaque meuble ; à présent, on eût dit qu'on les avait posés là, n'importe comment, sans goût, pour garnir le vide.

« Ces pauvres choses qui m'étaient si chères, elles sont comme elle maintenant !... Elles sont à tout le monde. »

Une voiture s'était arrêtée. Il entendit claquer la portière.

Il tendit l'oreille, cherchant à percevoir tous les bruits de la maison. Une clef dans la serrure, un petit colloque avec la bonne, — elle parut.

Il évita de lui reprocher son retard, pour ne pas mettre de mauvaise humeur entre eux. Il fit le geste qu'il voulait faire tout à l'heure, en arrivant, si elle avait été là : il lui ouvrit les bras. Il se sentit théâtral. Elle, un peu étonnée, vint à lui. Ils s'embrassèrent. Mais ce baiser tant escompté, dans la rue, en venant, lui parut froid et gauche.

Au lieu de lui dire qu'il l'aimait encore, il ne put s'empêcher de lui demander :

— Pourquoi rentres-tu si tard ?

— Parce que j'ai été retenue. Je ne l'ai pas fait exprès, tu penses !

— C'est égal ! ce n'est pas gentil.

— Eh bien, et toi ? Étais-tu gentil hier soir, quand tu m'as renvoyée ?

Elle lui en voulait encore !... Ah ! vraiment, il n'avait pas de chance avec ses prévisions !

— Ce n'était pas ma faute, Arlette, je sentais le besoin d'être seul. N'en parlons plus, je t'en prie.

— Mais je ne demanderais pas mieux ! C'est toi qui me fais des reproches : je me défends... Que veux-tu ? Je t'aime bien, mais ce n'est plus comme autrefois : tu m'as laissée reprendre mon indépendance, m'y habituer ; tant pis pour toi ! Je ne me laisse plus gronder par personne...

— Eh bien, je ne gronde plus, là. Où allons-nous dîner ?

— Où tu voudras, mais pas trop loin du théâtre, parce qu'il est déjà tard.

— Tu ne voudrais pas venir chez le père Boivin, tu sais, dans la pièce du bas, divisée en stalles comme une écurie? Ces cabinets particuliers ménagés dans la salle commune, nous les aimions bien, autrefois. Et le vin d'Anjou! Et les fins petits mets à la casserole! Tu t'en souviens?... Nous nous y sommes déjà réconciliés après une brouille de quelques jours. Ce serait la seconde fois. Ça nous porterait bonheur.

— Oh! mon pauvre chéri, je voudrais bien, mais il n'y a pas moyen : il est déjà sept heures et demie et il faut que je sois au théâtre à neuf heures.

— Tu vois, si tu étais rentrée plus tôt...

— Ne grogne plus. Nous irons dîner n'importe où, sur le boulevard ou près du boulevard... Tiens, *Au Grand U*... Nous y avons dîné aussi ensemble, autrefois. Ce sera très bien, n'est-ce pas?

— Oh! si tu veux, — répondit Villoys, indifférent.

Certainement, ils avaient dîné ensemble *Au Grand U*, mais, par hasard : aucun souvenir ne s'y rattachait. Jadis, elle aurait compris l'importance de la mise en scène dans un cas semblable : une réconciliation, c'est comme un anniversaire; les pèlerinages s'imposent... Il sentit sa soirée gâtée.

Arlette, voyant poindre cette mauvaise humeur, se faisait suppliante :

— Ne sois pas méchant... Viens vite. Nous sommes pressés.

Villoys se laissait faire. Il avait commencé, il irait jusqu'au bout. Mais le plaisir attendu s'était changé en corvée.

Arlette avait gardé son fiacre : ils y montèrent. Villoys ne disait mot. Il pensait que, décidément, elle ne valait plus la peine d'être aimée. Tout ce qu'il pouvait faire en souvenir du passé, c'était de lui donner un peu d'amitié : il l'avait promis, il tiendrait sa parole. Mais, dans la soirée, il trouverait moyen de lui dire qu'il valait mieux ne pas reprendre leur vie d'autrefois : elle ne serait plus possible. Pour le moment, il ne lui restait qu'à faire contre mauvaise fortune bon cœur, et à tâcher au moins de lui parler sans amertume... Mais de quoi lui parler? Ils n'avaient plus d'intérêts communs.

Cependant elle s'inquiétait de son silence. Elle ne deman-

dait pas mieux que de l'aimer encore, et même elle aurait voulu lui dire de bonnes choses tendres, mais elle le sentait hostile, tout prêt à s'irriter... Ils n'avaient pas échangé une parole quand la voiture s'arrêta.

Le restaurant était plein : pas moyen d'avoir une table à soi tout seul. Il fallait s'asseoir à côté d'étrangers, subir l'odeur de leur nourriture... On aurait été si bien, là-bas, chez le père Boisvin !...

Dans la salle du fond, ils s'assirent en face l'un de l'autre, au bout d'une table. Après tout, le voisinage leur serait plutôt commode : il les dispenserait d'une conversation intime, et les forcerait de s'en tenir aux mots insignifiants.

Le menu arrêté, Arlette recommanda au garçon de se dépêcher. Elle ajouta très haut, pour la galerie :

— Il faut que je sois à mon théâtre à neuf heures.

Villoys ne put s'empêcher de sourire en constatant ce mouvement de vanité puérile. C'était vraiment inutile de continuer à se battre les flancs pour trouver exquise cette petite oie... Il fallait pourtant s'intéresser à elle. Il la questionna sur ses rôles.

Elle jouait dans *le Carnet du Diable*.

— Je ne faisais que figurer, au commencement; mais, depuis huit jours, je remplace une camarade. Le régisseur est très content de moi.

Un monsieur, à côté d'eux, l'écoutait d'un air amusé, un peu railleur. Villoys ne put résister au plaisir facile de montrer qu'il n'était pas dupe de cette sottise bavarde :

— Alors, tu es une artiste, à présent ? Dans les comptes rendus des courses, tu quittes le côté des demi-mondaines...

Elle perçut l'ironie :

— Eh bien, quoi ! est-ce que ça ne vaut pas mieux ? Je veux travailler sérieusement. Dans la prochaine revue, tiens, on m'a promis de très jolis rôles. Si je m'en tire, on m'en donnera d'autres... Je peux très bien arriver à gagner ma vie comme cela. C'est toujours plus honorable.

— Voilà des sentiments que je ne saurais réprouver.

Le monsieur s'amusait de plus en plus. Comment Arlette osait-elle parler ainsi en public ?

— Tu connais déjà la prochaine revue ? demanda-t-il.

— Oui, elle passera dans une quinzaine ; nous répétons. Elle est très amusante. Il y a d'abord un prologue, à Montmartre. Il y a tous les directeurs de théâtre, et alors, tu comprends, la chanson rosse se promène dans la rue. Alors les directeurs veulent l'enlever, et alors...

— Alors ?...

— Ah ! tu te moques de moi !... Mais tu vas voir, c'est très drôle.

Et elle continua, revenant à chaque instant sur des épisodes oubliés, prodiguant de plus en plus les « alors » et s'arrêtant pour demander : « Tu comprends ?... »

Villoys n'essayait même plus de la suivre. Mais, d'un air sérieux, il répondait :

— Oui, oui, très bien, va toujours...

Et maintenant, à la dérobée, il souriait avec le voisin.

Ils sortirent... S'il voulait prévenir Arlette de ses nouvelles résolutions, c'était le moment. Ils n'avaient qu'un bout de chemin à faire ensemble, elle n'aurait pas le temps de beaucoup récriminer.

Il chercha un prétexte et crut l'avoir trouvé :

— Est-ce que tu consentirais à quitter le théâtre, si je te le demandais ?

— Écoute, veux-tu être bien gentil ? Ne me parle pas de ça maintenant. Je pensais bien que tu en arriverais là, et, vraiment, je ne sais pas quoi te répondre.

— C'est qu'il faudrait absolument que je sache à quoi m'en tenir.

— Ne sois pas tyran ! Tu en as perdu le droit... N'espère pas que je sois de nouveau pour toi ce que j'étais. Tu ne feras plus de moi tout ce que tu veux : j'ai repris mon indépendance, et je la garde... Tu m'as proposé d'être mon ami, j'ai accepté. Maintenant, nous nous apercevons que nous nous désirons toujours. Soit ! Tu seras un amant que j'aimerai, mais tu ne seras pas « mon amant ». Tu obtiendras peut-être de moi, à la longue, par la tendresse, beaucoup de choses. Mais si tu dois poser des conditions, non ! Restons-en où nous en sommes : amis.

Ainsi, c'était elle-même qui le lui proposait. Il était bien bon d'avoir craint des reproches !... Elle ne tenait vraiment

pas beaucoup à lui ! Il faillit s'en fâcher. « Mais de quel droit? pensa-t-il. Parce qu'elle me dit ce que j'allais lui dire moi-même? Je n'ai pas prononcé un mot aimable de la soirée, je me suis moqué d'elle, et, brusquement je lui demande des sacrifices. Elle me les refuse. C'est bien naturel. »

— Eh bien, soit ! — répliqua-t-il, — restons amis. Je ne saurais, après t'avoir possédée comme je t'ai possédée autrefois, me résigner au rôle que tu veux me donner.

Ils étaient arrivés dans le passage des Panoramas, à l'entrée des artistes. Villoys lui tendit la main ; elle hésita un instant, puis tout à coup la serra franchement, et répondit :

— Tu ne m'aimes plus du tout, en ce moment, je le sens bien ; sans cela, tu me comprendrais mieux. Mais nous disons des bêtises et nous nous en voudrons dans cinq minutes... Je m'adresse à ton amitié. Tu vas aller dans la salle, tu me regarderas jouer. Je suis du « un » et du « trois ». Quand je serai sortie de scène au troisième acte, tu t'en iras et tu viendras m'attendre ici. Tu me diras ce que tu penses de moi, tu me donneras des conseils, si tu le veux, et, pour le reste, nous en causerons... C'est entendu?

N'était-ce pas ce qu'il y avait de mieux à faire? A quoi passerait-il sa fin de soirée? Il rentrerait chez lui, triste d'y revenir avec une désillusion, il s'y ennuierait à mort. Et puis, il n'avait guère de raison pour lui refuser ce qu'elle demandait. Il accepta et elle disparut à l'intérieur du théâtre. Derrière elle, une porte à tambour se referma.

Il eut une sensation désagréable.

« Comme j'avais raison, autrefois, de lui défendre ce métier-là ! J'aurais horreur d'avoir une actrice pour maîtresse. En ce moment où elle m'est indifférente, cela m'est pénible d'en être séparé tout à coup, brutalement, par cette porte... Je me vois l'accompagnant ici, après une journée de tête-à-tête calme et tendre. La sentir m'échapper ainsi pour entrer dans un monde que je ne connais pas ou que je connais mal, mais que je sais très attirant, cela me serait douloureux...

» Si encore elle était une grande comédienne, je trouverais ma jalousie sotte : elle aimerait son théâtre pour les émotions, pour la gloire qu'il lui donnerait. Les raisons de cet amour seraient au moins un peu hautes. Elle en serait meil-

leure, plus intelligente, plus vibrante : j'en profiterais... Mais, plus le rival est indigne, plus la coquetterie devient affreuse. Arlette est certes plus attachée aux coulisses qu'à la scène. Ce qui lui plaît, c'est le milieu à la fois brillant et vilain, futile surtout, interdit aux profanes et où elle a ses habitudes. Ce qui l'attire, c'est le sourire du concierge, le tutoiement des cabots, la promiscuité de la loge, l'odeur du, fard ; c'est tout ce qu'il y a de bas et de laid dans le théâtre : les « dessous ...» C'est heureux que je ne l'aime plus. Je souffrirais trop. »

Il pénétra dans le péristyle des Variétés. C'était l'entr'acte, après le lever de rideau. Il se fraya un chemin à travers la foule, prit un fauteuil au guichet, entra dans la salle.

Il ne savait plus du tout maintenant ce qu'il pensait d'Arlette. Il s'interrogeait en vain, ne pouvait se répondre avec précision.

Peu importait, d'ailleurs ! Il n'était là que pour la regarder jouer, comme il l'avait promis.



On frappa les trois coups.

Le rideau se leva sur un décor de brasserie : la *Brasserie des Favorites*. Les verseuses portaient chacune le costume et le nom d'une femme célèbre dans l'histoire de France, maîtresse d'un roi. Il y avait là Diane de Poitiers, La Vallière, Montespan, la Pompadour, madame de Maintenon elle-même et bien d'autres. Villoys reconnut Arlette sous les atours de la Du Barry. Il fut étonné. C'est qu'elle était vraiment jolie, plus jolie que toutes les camarades !

Elle était assise à une table, avec des étudiants. Ses cheveux blonds, ondulés, avaient sous les feux de la rampe des reflets nouveaux pour lui. Sa figure rieuse, mobile, lui paraissait plus gracieuse. Il ne lui connaissait pas un tel charme.

Elle se leva pour un jeu de scène. Elle lui sembla plus grande, plus élégante qu'à la ville. Elle était décolletée assez bas : il reconnut sa gorge, qu'il avait toujours trouvée belle ; il en fut ému et un peu fier. Sa taille, allongée par le cor-

selet et les paniers Louis XV, était plus souple encore, sa démarche agréable et facile.

Villoys s'aperçut que le regard d'Arlette parcourait les rangs des fauteuils : elle le cherchait, sans doute. Il s'agita pour attirer son attention. Elle le vit, et ils échangèrent un coup d'œil.

« Elle est certainement désirable, se dit-il, et je suis sûr que beaucoup dans cette salle voudraient être à ma place : je n'ai qu'un mot à dire, et je serai son amant ce soir. Cela devrait suffire à me rendre heureux. Mais c'est pour moi sans intérêt. Thibouville avait raison, dans sa lettre : est-ce que je la posséderais parce que je la tiendrais dans mes bras ? Le premier venu, pour de l'argent, pourrait en faire autant, une heure après. Voilà pourquoi je ne peux plus l'aimer. Pour réveiller mon affection, il faudrait qu'elle fût à moi, complètement à moi, comme autrefois ; il faudrait que, même là, pendant qu'elle joue, elle fût sous mon pouvoir. Et cela n'est pas : le premier sacrifice que je lui demande, elle me le refuse. Elle veut bien me prendre comme amant, avec les autres, en plus... Ce n'est vraiment pas la peine. »

A ce moment, il surprit un signe qu'elle adressait à un spectateur embusqué dans une baignoire d'avant-scène.

« Oui, c'est bien cela : n'importe qui, à présent, la possède autant que moi. J'ai vécu pendant trois ans avec elle ; elle m'a aimé et m'aime encore, à ce qu'elle dit ; nous nous sommes revus hier pour la première fois depuis notre rupture ; elle me sait dans la salle... et elle coquette avec un autre... Elle n'a pas de cœur. »

La figuration était maintenant reléguée au fond, le devant de la scène occupé par des personnages plus importants. Arlette causait à voix basse avec un grand diable d'acteur, beau garçon, l'air content de lui. A leurs sourires, aux mines d'Arlette, Villoys ne pouvait douter qu'il y n'eût entre eux au moins quelque galanterie.

Le visage satisfait du personnage l'agaça, l'irrita.

« C'est charmant !... Elle les choisit bien !... Voilà les rivaux que j'aurais si j'étais son amant. »

Il la méprisa. Mais ce mépris lui causa, cette fois, une légère souffrance. Là-bas, sur la scène, Arlette continuait à

se faire courtiser. Que pouvait-il donc lui dire, ce grand imbécile? Quelles fadaises ou quelles grossièretés? C'était peut-être pour ce vulgaire cabotin que, tout à l'heure, elle n'avait pas voulu renoncer à sa liberté.

L'acte finissait. Les étudiants et les favorites se tenaient par la taille, l'orchestre jouait un galop et le rideau se baissait lentement sur une danse échevelée.

Arlette était bien abandonnée au bras de son danseur; il avait l'air de l'étreindre vraiment, et leurs figures joyeuses paraissaient bien sincères... Était-ce un jeu? était-ce la réalité? Villoys, un moment trouva cette incertitude cruelle.

L'agitation bruyante des spectateurs, autour de lui se dirigeant vers les couloirs, le secoua. Il se leva pour aller fumer une cigarette. Il se sentait mal à l'aise, inquiet.

« Eh bien, qu'ai-je donc? Est-ce que je serais jaloux, par hasard? Jaloux sans amour, alors!... Pourquoi pas? On a bien des vices sans avoir de vertus. Mais ce ne serait pas gai. »

Quelqu'un lui frappa sur l'épaule. Il reconnut un ancien camarade de collège, rencontré quelquefois dans les restaurants de nuit.

— Il y a longtemps qu'on ne t'avait vu. Comment va?

Villoys lui sut presque gré de le distraire.

— Pas mal, et toi? Viens boire un bock.

— Volontiers.

Ils entrèrent au café du théâtre.

— Elle est gentille, Arlette, dis donc!... Tu es toujours avec elle?

Villoys eut un petit mouvement de vanité. Il eût désiré répondre oui, mais il n'osa pas. Il prit un air dégagé :

— Ah! non! Tu ne voudrais pas... Trois ans de collage, ça suffit.

— Alors, c'est fini? J'ignorais.

— C'est déjà de l'histoire ancienne.

Et Villoys détourna la conversation.

— Qu'est-ce que tu penses de cette pièce?

— Rien.

Et ils continuèrent à causer de choses et d'autres, d'amis communs, de femmes, d'anciens professeurs.

Villoys écoutait à peine. Malgré lui, sa pensée revenait toujours vers Arlette.

La sonnette de l'entr'acte retentit. Ils se serrèrent la main.

— Mais à propos... Avec qui est-elle, Arlette, à présent?

« Ah çà! se dit Villoys, elle lui tient bien au cœur!.,. Encore un futur amant pour elle. C'est intolérable, à la fin ! »

Et, méchamment, il lui cria en retournant la tête :

— Oh ! probablement avec tout le monde, avec le premier cabot venu !

Aussitôt il regretta sa phrase : « Je remplis bien mon rôle d'ami. Pourquoi m'acharner après cette malheureuse qui m'est indifférente?... » Il avait regagné sa place. La scène représentait les Enfers. Pluton y rendait la justice. — Villoys chercha des yeux Arlette parmi les jolies démones qui entouraient le roi des Enfers. Il ne la trouva pas.

« Ah ! c'est vrai, je m'en souviens, elle n'est pas du deuxième acte. Elle reste dans les coulisses... Ah ! ces coulisses... c'est là, l'ennemi... » Dans son esprit, tout à coup, elles apparurent comme un lieu de perdition, de débauche, de perversité. C'est là qu'était l'enfer, et non pas sur la scène. Il se moqua de lui-même ; maintenant, il pensait comme M. Prudhomme.

Malgré lui, il cherchait parmi les diables le bel acteur du premier acte, l'amoureux d'Arlette : il ne figurait pas. Ce fut comme un déchirement... Et, dans la baignoire d'avant-scène, le monsieur qu'elle regardait tout à l'heure, lui non plus, n'était pas là.

« Parbleu ! Ils étaient tous les deux dans sa loge... en même temps ou l'un après l'autre..., tandis que lui, triste imbécile, attendait naïvement la fin de la pièce pour avoir l'immense honneur de la reconduire !... Elle se déshabillait, s'habillait devant eux, sans pudeur, elle se moquait de lui... Ah ! c'était vraiment trop commode !... Mais lui aussi, parbleu ! il irait dans cette loge. Il voulait avoir sa part, montrer qu'il n'était pas dupe... Ah ! on allait voir ! »

Il s'était levé, dérangeant ses voisins. Il gagna le couloir, en colère, mauvais. Il heurta la porte de fer qui donne accès sur la scène. Il sentait confusément qu'il faisait une sottise, mais il ne voulait pas réfléchir.

Personne ne répondit à son appel. Il s'exaspéra et frappa de nouveau. Une ouvreuse vint le prier de ne pas faire tant de bruit.

— Mais j'ai besoin d'aller sur le théâtre!

— On n'ouvre pas ici. Il faut que monsieur fasse le tour par le passage.

— Ah! merci.

Il franchit rapidement le contrôle, arracha sa contremarque des mains qui la lui tendaient et sortit en faisant le moulinet avec sa canne...

— Hé! monsieur!... Où allez-vous par là?

C'était la concierge du théâtre qui le hélait.

Il s'arrêta, et, d'une voix brusque :

— Je monte aux loges!

— Monsieur, c'est impossible. J'ai des ordres sévères. Personne ne doit passer.

— Mais je vais voir mademoiselle Arlette!...

— Oh! bien, monsieur, nous avons soixante-dix femmes ici, pour la figuration et les petits rôles!... S'il fallait laisser chacune de ces dames recevoir qui lui plaît, voyez ce que deviendraient les coulisses!

— C'est bon, c'est bon. Vous pouvez m'empêcher de passer, mais je n'ai pas besoin de vos commentaires.

« Je n'ai que ce que je mérite, pensa-t-il. Est-ce qu'elle compte ici, Arlette? Est-ce qu'on la connaît? Elle fait partie du troupeau. Il n'y a que moi pour lui donner de l'importance, comme un collégien!... »

Il marcha quelques instants sur le boulevard, pour se calmer. Il conclut :

« En réalité, elle m'est indifférente ; mais, dès qu'elle n'est plus là, ou bien je l'aime ou bien j'en suis jaloux : donc, je suis ou ridicule ou malheureux. Cela ne peut pas durer plus longtemps. Je vais l'attendre, comme c'est convenu, et lui signifier que je ne veux plus avoir aucun rapport avec elle. Je serai brutal, s'il le faut. »

Cette décision l'apaisa tout à fait. Il rentra dans le théâtre.

Le troisième acte était commencé. Dès la porte, il aperçut Arlette en toilette de bal. Elle faisait maintenant un person-

nage de jeune fille. Elle était seule, dans un coin, assise sur une chaise. Ses regards étaient fixés avec une évidente inquiétude sur le fauteuil que Villoys occupait tout à l'heure. Il remarqua cette inquiétude; il en fut flatté.

Il arrivait à sa place : la figure d'Arlette s'éclaira ; elle eut à son adresse un heureux et gentil sourire. — « Jamais il n'aurait le courage de lui dire qu'il ne voulait plus la voir. Pauvre petite ! Cela lui ferait sûrement de la peine ; elle ne s'y attendait pas. »

Arlette le regardait toujours. Elle profitait du silence et de l'immobilité que lui imposait son rôle pour lui parler des yeux. Il s'attendrit sur le chagrin qu'il allait lui causer. — « Mais, après tout, qui l'y forçait, à prononcer ces paroles graves? Ne valait-il pas mieux laisser les choses se faire toutes seules, lentement?... Et puis cela lui serait pénible, à lui-même, de la quitter ainsi, à jamais. Et pourquoi ? Pour une absurde crise de jalousie qui l'avait pris tout à coup, sans rime ni raison ! Elle avait dit bonjour à quelqu'un dans la salle, elle avait bavardé en scène avec un camarade : eh bien, après ? Pour si peu, il l'avait jugée coupable envers lui... et il n'était même pas son amant, il ne voulait pas l'être, il le lui avait dit à elle-même en termes formels... »

Arlette se leva pour faire une révérence. De nouveau, il fut séduit par l'aspect vigoureux et agile de son corps. — « Ce serait tout de même bon de l'aimer et d'en être aimé ! »

Elle lui sourit de nouveau. — « Et, qui sait? Elle l'aimait peut-être encore, elle. Elle paraissait si préoccupée tout à l'heure, alors qu'elle voyait son fauteuil vide, et si joyeuse quand il était venu s'y rasseoir !... Pourtant, lorsqu'il lui avait demandé d'abandonner le théâtre, elle avait refusé... »

Sur la scène, elle parlait. Quelques phrases banales, médiocrement dites. Cependant le timbre de sa voix le troubla. — « Et encore, elle n'avait pas refusé catégoriquement : « Fais-toi aimer assez pour que ce ne soit plus un sacrifice », avait-elle répondu.... Comme cela serait délicieux, de la ramener peu à peu, par la tendresse, à ses sentiments d'autrefois ! Plus ce serait difficile, plus il faudrait déployer d'affection

adroite, de soins attentifs, et plus ce serait charmant... La voir de jour en jour revenir à lui tout à fait, lui persuader le mépris et l'horreur de ce qu'elle aimait aujourd'hui, n'était-ce pas mille fois plus savoureux que d'exiger brutalement, par des ultimatums, un changement immédiat et complet ?... C'est lui qui avait été bête de n'avoir pas compris tout cela plus tôt. C'est lui qui avait à se faire pardonner... Dire qu'il avait failli, tout à l'heure, aller l'attaquer dans sa loge !... Mais il l'aimait, c'était évident ! La jalousie sans amour, la colère contre une indifférente, des mots tout cela... Il l'aimait, voilà la vérité. Il en était sûr, maintenant... »

L'acte finissait. Arlette lui rappela, d'un signe, qu'il devait l'attendre. Elle aussi avait l'air aimante...

« Pourvu qu'elle ne soit pas trop longue à se démaquiller ! »

Il s'étonna de son impatience ; mais, pas plus que tout à l'heure, dans son accès de colère, il ne voulut réfléchir : c'était trop bon de goûter ces sensations douces, oubliées depuis si longtemps.

Il sortit tout joyeux, alluma une cigarette à l'entrée du passage.

Enfin, dans une minute, il allait la revoir. Son cœur se gonflait de joie et d'émotion, d'une émotion qu'il sentait réelle et sincère.

Il se tenait devant la porte pour la voir plus tôt. Déjà, des femmes sortaient. A chacune, une légère déception venait accroître son impatience.

Mais, cette fois, c'était elle. Il s'avança rapidement, lui saisit les deux mains, et, d'une voix un peu étranglée :

— Tu sais, Arlette, je t'aime, à présent.

— Moi aussi, vilain !... Mais tu étais méchant !

— Oui, tu as raison. Mais je ne le suis plus... Tu es trop gentille.

— Alors tu n'exiges plus rien ? Tu me reprends sans conditions ?

— Oui, Arlette, sans conditions.

— Tant pis !... parce qu'alors je ferai tout ce que tu voudras !...

— Je l'espère bien ! Je t'aime.

— Rentrons, dit simplement Arlette.

Ils partirent bras dessus, bras dessous, échangeant des niaiseries tendres, que Villoys trouvaient délicieuses.

*
* *

Sur le boulevard, comme il arrêtait une voiture, Thibouville passa. Il tendit la main à la jeune femme et, tout bas, dit à son ami :

— Ça y est!... Vous voyez bien que vous pouviez encore être amoureux.

— Oui, — répondit Villoys, — puisque je pouvais encore être jaloux.

Et, derrière la jupe d'Arlette, Villoys sauta dans la voiture, qui s'éloigna.

JACQUES BIZET

LE SULTAN

COMME FINANCIER

I

Au cours des massacres d'Arménie, il y a quelques années, un homme, qui occupait à Galata une situation considérable, ne cessait de répéter : « Tout cela n'est rien, ne nous mènera à rien ; les puissances n'entreront en conflit avec le Sultan que sur des questions d'affaires, et la Turquie ne mourra que de ses mauvaises finances. »

Le 31 août 1896, cinq jours après les épouvantables tueries de Constantinople, le Sultan célébrait avec éclat, et comme de coutume, l'anniversaire de son avènement. Les ambassadeurs avaient résolu de ne pas illuminer leurs palais, mais les drogmans des six ambassades portèrent à Yldiz-Kiosk des félicitations officielles. — A la même date, cette année, le drogman français ne s'est pas joint à ses collègues et le pavillon tricolore n'a pas été hissé sur le toit de notre ambassade à Thérapia. Pour la première fois depuis la paix de San Stefano, une puissance a suspendu ses relations diplomatiques avec le Sultan. Il s'agissait d'une « question d'affaires », comme disait le prophète de Galata, d'une concession et de deux ou trois créances.

Pour donner une leçon à la Turquie, nous avons laissé échapper des occasions meilleures. Aussi a-t-on peine à croire à la gravité de cette rupture. La Bourse, elle-même, ne

s'émeut pas et, selon la formule, « les fonds turcs sont très résistants ». Nulle panique ; une vague inquiétude seulement — oh ! bien naturelle : le Sultan nous a donné tant de surprises ! Au printemps dernier, lui, dont la réputation de couardise était si bien établie, dont on expliquait tous les actes par la peur, n'a-t-il pas été seul brave à la cérémonie du Baïram, lorsqu'un tremblement de terre fit craquer les parquets et sonner les lustres de la salle du trône de Dolma-Bagtché, mit les courtisans en fuite et affola de vieux généraux qui passèrent, pour sauver leur vie, au travers des fenêtres fermées ? Serait-il donc capable de courage dans les grandes occasions ? Le plus probablement, il cédera, comme il a toujours cédé, à une volonté ferme appuyée par les arguments, même lointains, de la force matérielle.



L'incident clos aura-t-il été le premier d'une série nouvelle, et le débat séculaire des puissances et du Grand-Turc va-t-il se localiser sur le terrain financier ?

Depuis quelques années, les rapports de l'Europe et du Sultan sont apparus sous un jour assez nouveau. Les massacres d'Arménie ont fait justice d'un renom de douceur et d'honnêteté dont bénéficiait abusivement Abdul-Hamid. Mais, en même temps, ils ont offert à l'Europe l'occasion d'un examen de conscience. Elle apprécie mieux aujourd'hui le rôle qu'elle s'est inconsciemment assigné dans les questions ottomanes.

Elle avait accepté, peu à peu, après le traité de Berlin, un dogme nouveau. Au-dessus de toutes ses préoccupations anciennes, au-dessus de l'intérêt des chrétiens orientaux, au-dessus de sa mission civilisatrice, elle mettait dorénavant la paix d'Orient. On ne se ferait plus la guerre pour la Turquie, et on ne la lui ferait plus. Intégrité de l'empire ottoman : telle était la formule, — du reste hypocrite, comme l'ont prouvé les affaires de Roumélie orientale, de Tunisie, d'Égypte, et, plus tard, de Crète. Intangibilité du Sultan eût été une formule plus juste. Abdul-Hamid devenait un symbole vivant de la trêve des puissances, incapables de s'entendre, mais lasses de se me-

nacer et répugnant à se battre. Il allait être un élément capital de l'harmonie des peuples. Quitte, pour l'Europe, à passer quelques fantaisies à ce prince-tampon. Tacitement, on convint de le laisser gouverner chez lui à sa guise, de le charger de toutes les responsabilités vis-à-vis de ses peuples — tant chrétiens qu'islamiques — dans l'espoir que, personne d'entre nous ne s'en mêlant plus, les conflits seraient évités.

Cependant, les intérêts financiers, industriels, commerciaux de l'Europe, augmentaient chaque jour d'importance dans les États du Sultan, en dépit de l'insécurité croissante. puis des troubles en Arménie, en Crète, en Macédoine, en Arabie, dans le Hauran, et ailleurs. Le moindre de ces troubles eût fait reculer d'effroi nos pères. Mais la Turquie est un pays riche, possédant des terres fécondes, des côtes étendues et des peuples vigoureux. Il y a donc de l'argent à gagner chez elle. C'est là ce que notre génération a su reconnaître. Elle admet que les luttes des races et des croyances ne détruiront pas le fonds exploitable. Et la politique d'affaires lui paraît ouvrir des horizons plus larges que l'étude des questions classiques dont était faite jadis la question d'Orient.

Mais, bien qu'ayant transformé leur pays en État d'allures modernes. avec une administration centralisée à l'excès. les Turcs n'ont pas acquis des aptitudes financières. Leur insouciance. leur sobriété — la plupart d'entre eux n'ont pas de besoins matériels, — et. d'autre part, leurs traditions de soldats pillards s'y opposaient. Abdul-Hamid II est dix fois Turc à ce point de vue. Les gens d'affaires, avec lesquels il daigne discuter les bases d'un emprunt ou d'une concession de chemin de fer, sortent de chez lui, se tenant la tête à deux mains, désespérés de n'avoir pu lui faire comprendre même les éléments de la question.

Et pourtant, sous son règne, la finance européenne a conquis dans ses États des positions très fortes. On ne peut pas dire qu'il l'ait attirée, puisque avant lui la Turquie avait déjà de gros créanciers, mais il lui a ouvert plus largement l'empire. Ses fantaisies administratives et politiques ayant rendu chronique le déficit, les capitaux de l'Occident ont été appelés à fournir ce que les joueurs appellent « la matérielle ». Puis il a voulu se faire, de l'argent, une arme diplomatique. La

distribution libérale de bénéfices et de prébendes est, pour lui, un moyen d'acheter des sympathies et d'apaiser des rancunes. Les questions industrielles et commerciales se mêlèrent aux questions politiques ; il nous induisit à considérer comme monnaie d'échange quelques kilomètres de voies ferrées ou quelques caisses d'armes de guerre. C'est à Constantinople et avec lui que nous avons fait nos premiers essais dans la diplomatie de commis-voyageur, qui est aujourd'hui celle de tout le monde. Il fut un des promoteurs de cet art nouveau.

Or, le Sultan vit dans un océan de papiers couverts de chiffres : rapports, statistiques, projets, il veut que tout lui passe par les mains. Et, comme il est dans la nature de son esprit de ne voir que les détails et les petits côtés ; comme il est incapable de se faire une opinion d'ensemble sur des sujets qui échappent à sa connaissance et à son entendement, il est, pour toute décision à prendre, sous la coupe de ses conseils.

Ces conseils sont très diversement composés. Dans l'ordre financier, le personnage qui compte le moins à Constantinople, c'est le ministre des finances. Au contraire, le grand-vizir et le ministre de l'agriculture se sont imposés au maître par leurs aptitudes, doublées d'appétits. Ils ont de l'initiative et sont écoutés parfois. Mais, plus près du Sultan, opèrent les chambellans et secrétaires, les cheiks et favoris de toute espèce. Le palais impérial a été envahi par une bande recrutée dans toutes sortes de races, où figurent, à côté de quelques Turcs véritables, des Tcherkesses, des Albanais, des Kurdes et, surtout, des Arabes. Groupée, en principe, pour représenter le panislamisme, cette bande forme l'état-major du califat, tout en se partageant les fonctions du Divan. Elle s'est rendue maîtresse de la personne du Sultan. Il peut bien, à la vérité, se débarrasser de l'un ou de l'autre de ses conseillers, renvoyer un cheik à sa *zaouïa* du désert, un derviche à son *tekké*, exiler un secrétaire et condamner un chambellan à des destinées mystérieuses ; il ne peut se débarrasser du groupe, car il lui a remis le soin de sa propre sécurité.

Le Sultan, en effet, a beau s'enfermer derrière de grands murs, faire tripler les cordons militaires, et payer une moitié de la Turquie pour espionner l'autre moitié, il craint de

mourir étouffé dans son palais, à l'exemple de tant de ses prédécesseurs. Il cherche une protection dans les aventuriers qui l'entourent. Ceux-ci lui doivent tout. Ils sont embusqués sur le Bosphore, au milieu des Ottomans qu'ils pressurent et bafouent. Ils servent utilement le maître dans ses coups de force et ses tours de ruse; mais ils ont besoin que le maître vive. Lui disparu, ils seront branchés ou rejetés nus au désert. Aussi peuvent-ils bien se manger entre eux; ils ne le mangeront pas; ils lui feront un rempart contre les dangers extérieurs et lui assureront des jours — sinon heureux, du moins prolongés le plus possible.

Cette bohème a beaucoup contribué à l'essor des affaires européennes. Elle avait à s'enrichir et ne pouvait le faire uniquement aux frais de la misère ottomane. Sur toutes les Sociétés et sur toutes les Compagnies, elle prélève un impôt énorme. Rien ne se fait sans ce coûteux intermédiaire. Pour conduire une proposition jusqu'à Sa Majesté Impériale, il faut tout d'abord le patronage de quelqu'un qui l'approche. Puis, comme Abdul-Hamid, très méfiant, ne se contente jamais d'un avis, et fait secrètement passer entre les mains d'un chambellan un dossier qui lui a été remis par un secrétaire, ou chez le grand-vizir ce qui lui vient du Palais, et chez un ministre ce qui vient du grand vizirat, il importe encore de s'assurer de nouvelles influences, et les payer; car on paye le silence des uns et l'éloquence des autres. Le bakchiche est devenu une des plus grandes institutions de l'État ottoman. Le Sultan n'ignore rien des tripotages de sa maison. Ils lui ont été cent fois dénoncés, mais il les tolère, — s'il ne les encourage, — comme un moyen de s'attacher plus étroitement ses fidèles gardes du corps.



Tel est est donc le milieu où vit et se démène la finance européenne. La tâche qu'elle s'est assignée — la mise en valeur de l'empire ottoman — est énorme; car, à ce point de vue, les Turcs lui ont laissé tout à faire.

Les Turcs considèrent encore leur vaste empire comme une conquête, l'occupent militairement, et en tirent leur

subsistance au jour le jour, sans se préoccuper de son rendement futur. Toute perception faite par eux a l'allure d'une réquisition, tous leurs établissements sont provisoires. Depuis vingt ans au moins, ils n'ont pas exécuté directement de travaux publics. Une seule exception peut être citée : les lignes télégraphiques de Bagdad, du Hedjaz et de l'Yémen, établies dans un but politique, en vue de fortifier la centralisation des pouvoirs à Constantinople.

Quant au chemin de fer de Damas à la Mecque, dont les cheiks arabes du palais impérial ont fait grand bruit, ce n'est qu'un moyen d'éprouver les forces et de compter les adeptes du panislamisme universel. La souscription a donné des résultats mesquins. Tout ce qu'ont pu faire les promoteurs de l'œuvre, c'est d'acheter un matériel de construction avarié et de toucher sur cet achat une forte prime. Les vastes travaux de la ligne, qui devaient être accomplis uniquement par des mains musulmanes, se sont réduits à quelques coups de pioche.

Seul l'Occident, avec ses capitaux et son esprit d'entreprise, pouvait galvaniser ce pays mourant d'anémie. Il lui a donné le crédit universel ; il a organisé le crédit à l'intérieur, assuré quelques services d'utilité publique. Tous les chemins de fer, les seuls bons ports, les meilleures routes, les phares, les quais, docks et entrepôts des trois plus importantes villes maritimes, les grandes adductions d'eau potable, sont l'œuvre de cette initiative.

Cette finance d'Europe est-elle toujours une honnête finance ? Hélas non ! Galata abrite toutes espèces de financiers. Le Sultan n'a pas été toujours très judicieux dans le choix de ses concessionnaires. Le fait est authentique, par exemple, du chemin de fer qui parcourt une plaine en zigzag, pour multiplier le nombre des kilomètres auxquels l'État ottoman doit une garantie de recettes. Très récemment encore, le contrôle ottoman a relevé, dans les projets d'une ligne nouvelle, huit kilomètres de trop, sur une section de vingt-quatre kilomètres, en pays plat. Comme on s'arrange toujours avec les Turcs, la savante erreur a été réduite à quatre kilomètres par le moyen d'une cote mal taillée.

Mais, si même les meilleurs financiers sont réduits aux procédés byzantins, ce n'est vraiment pas leur faute. Un hon-

nête homme est toujours dupe, dans une négociation avec le Palais impérial, et les raisons sociales, même les plus honorables, sont obligées d'avoir à leur service comme intermédiaires permanents et d'affubler de titres pompeux des Levantins sans vertu. Il faut toujours tenir prêt un bakchiche. Ce n'est pas seulement le Palais qui mendie et qui pille. Les fonctionnaires turcs, mal payés, réduits au dénuement, ont besoin de secours étrangers. Tel vali — gouverneur de province — savait, quand il briguait son poste, qu'en outre des quarante livres que l'État lui donnerait, il en toucherait soixante d'un établissement étranger qui a des intérêts dans le vilayet. Cet appoint lui est nécessaire pour soutenir son train de gouverneur. De toutes parts, les sociétés étrangères reçoivent des demandes de subsides, aussi candides que des demandes d'emploi. « Télégraphiez-moi — écrivait dernièrement un des plus grands pachas de l'empire — télégraphiez-moi : « Je vous envoie tant d'oranges ». Je comprendrai ce qu'orange veut dire. »

Des Turcs, fanatiques, ou simplement patriotes aigris, accusent l'Occident d'avoir corrompu l'Empire ottoman. Occidentaux et Osmanlis s'accusent réciproquement d'insatiable malhonnêteté. On ne peut dire que ni les uns, ni les autres aient tort absolument. Des uns aux autres, il y a échange de malpropretés. Mais nous avons bien vu où sont les grands coupables. Le vrai corrupteur, c'est le Palais impérial. Parmi les rares Osmanlis qui se trouvent encore dans l'entourage du Sultan, peu ont gardé leur intégrité, qui les faisait victimes des Arabes chapardeurs. Et les classes élevées, en Turquie, assez clairvoyantes pour prévoir la fin de la puissance ottomane, n'ont pas plus le désir que le moyen de réagir. Elles se réfugient dans le pessimisme et ne pensent qu'à jouir de leurs restes.



Il y a, dans le domaine des finances ottomanes, une chose qui va bien, mais qui est, pour ainsi dire, extérieure à l'empire, et lui a été imposée.

Le 20 décembre 1881, par le *décret de Mouharrem*, Abdul-

Hamid sanctionnait un accord entre l'État ottoman et ses créanciers. Il s'agissait de la liquidation d'une faillite ; car, depuis le mois d'avril 1876, la Turquie avait suspendu le paiement de l'intérêt et de l'amortissement de ses divers emprunts. Par le décret de Mouharrem, un certain nombre de revenus de l'État ont été affectés au service des intérêts de la nouvelle « Dette convertie[1] ». Sous le titre de « Conseil d'administration de la Dette publique », les délégués des porteurs allemands, anglais, autrichiens, français et italiens, perçoivent, depuis lors, directement une partie des impôts. A cet effet, des services ont été organisés, indépendants de la Sublime Porte. Cette autonomie d'un véritable ministère international, le bon résultat de sa gestion, ont seuls maintenu le crédit extérieur de la Turquie, en dépit des crises politiques qu'elle a traversées[2].

Tout naturellement la « Dette », offrant seule une pleine sécurité, dans un pays où tout se désorganisait, a vu ses attributions grandir d'année en année. C'est elle qui effectue aujourd'hui la perception des dîmes destinées à la garantie kilométrique des chemins de fer. C'est elle aussi qui gère les revenus concédés à trois des six emprunts contractés par le Gouvernement depuis le décret de Mouharrem. « L'administration de la Dette est peu à peu devenue le principal organe de l'administration financière ottomane[3]. »

La Turquie est le seul pays souverain où une administration étrangère se substitue ainsi à l'État. Même en Égypte où le contrôle s'étend à l'ensemble des recettes du Trésor, ce sont les administrations indigènes qui perçoivent et qui versent à la « Caisse de la Dette » les sommes nécessaires aux services de l'emprunt. Un Conseil étranger, empiétant sur les attributions de trois ou quatre ministères ottomans, est une gêne, en même temps qu'une humiliation pour l'Em-

1. Ces *revenus concédés* sont : 1° les monopoles du sel et du tabac ; 2° l'impôt du timbre, des spiritueux sauf les droits de douane ; l'impôt sur la pêche ; 3° la dîme des soies ; 3° l'excédent des recettes des douanes en cas de revision des traités de commerce ; 4° l'excédent éventuel du produit des patentes ; 5° divers tributs des pays vassaux, etc.

2. Voir dans *les Finances ottomanes*, par Edmond Théry, à la page 80, un tableau comparatif des cours de 1885 à 1901. (Paris, *Économiste européen*, 1901).

3. Edmond Théry, ouvrage cité.

pire. A mesure que s'affaissait la Sublime Porte, les Turcs ont souffert de voir grandir la « Sublime Dette ». Celle-ci, forte de sa supériorité intellectuelle et morale, est devenue autoritaire. Les conflits de pouvoir entre la Porte et la Dette ne sont pas fréquents, mais très fréquents sont les conflits d'humeur.

On ne saurait cependant accuser cet organe étranger de faire de mauvaise besogne. Depuis la création de la Dette, le chiffre des amortissements dépasse celui des nouveaux emprunts :

Total de la Dette en 1881. . . . . Fr.	3 616 590 168 »
— en 1900.	3 199 507 023 »
Réduction de la Dette de 1881 à 1900. Fr.	417 083 145 »

Tandis que dans la généralité des États augmentait le capital de la Dette publique, il diminuait en Turquie. Ce qui est un résultat considérable. Mais le Sultan, comme on pense bien, n'aime pas cette sorte de contrôle financier qui lui est imposé. S'il le respecte, c'est qu'il sait bien qu'un conflit serait redoutable, avec des créanciers si bien groupés et défendus, et que l'Europe a la bourse sensible. Il ne touche pas à ce domaine réservé, il se donne libre carrière partout ailleurs.

***

En matière financière, comme en matière politique, son regard ne dépasse pas l'horizon des avantages présents. Il apprécie les établissements de crédit et les grands services publics comme bailleurs de fonds, et les méconnaît comme organes économiques. Il n'a jamais considéré, dans un privilège, une concession, un monopole, que le bénéfice immédiat ; aussi accorde-t-il largement. Le lendemain, il a perdu tout souvenir et s'irrite contre la Compagnie ou le particulier qui réclame la protection ou, simplement, la liberté promise. Parfois, une affaire est lancée dans la seule intention d'improviser un revenu capable de garantir un emprunt. L'emprunt fait, la Société peut s'estimer heureuse si le Sultan et

son gouvernement se bornent, à son égard, à de l'indifférence et ne la traitent pas en ennemie.

Le Palais ne donne plus rien qu'avec l'intention de le reprendre. Systématiquement, les contrats financiers sont rédigés dans les termes les plus vagues. Les Turcs réservent toujours un nid à la controverse. Il est vrai que, bien souvent, cette imprécision se retourne contre eux. Le cahier des charges d'une Compagnie de chemins de fer d'intérêt stratégique prévoyait l'achat d'une quantité considérable de wagons pour le transport éventuel des troupes. Survint la guerre de Thessalie : les wagons étaient là, mais il manquait, pour les traîner, des locomotives dont le cahier des charges n'avait pas fait mention. On ne saurait blâmer la Compagnie qui, dans la période de construction de sa voie, avait vu naître autour d'elle mille pièges administratifs. Il est nécessaire que, souvent, le plus Turc des deux ne soit pas celui qu'on pense.

Au fond, dans cet immense tripotage, le Sultan n'a qu'une seule préoccupation, grave il est vrai. Il a peur de n'être bientôt plus le maître chez lui.

Les événements de l'Afrique du Sud lui ont fait faire des réflexions, et les prétentions de l'Angleterre à défendre par les armes le droit des uitlanders lui ont donné une grosse inquiétude. Ses conseillers lui ayant suggéré la terreur d'une conquête de son Empire par le sous-sol, il refuse toute concession de mines depuis deux ans. L'affaire des quais est, en partie, née d'une intrigue et d'une phobie semblables. « Vous avez agi comme l'empereur de la Chine, lui dirent des hommes intéressés au rachat de l'affaire française. Vous avez cédé à bail une portion de votre territoire. Songez que l'Europe en armes est à Pékin. » C'est sous la même impresion qu'il se déclare résolu à ne plus contracter d'emprunt, en dépit de la détresse du Trésor.



Soit ! plus d'emprunts. Mais il faut continuer à vivre, ce qui est difficile, et même impossible, à moins de changer de vie. Encore ne voit-on pas que ce changement de vie, qui serait un miracle, puisse être le salut. L'arriéré ne pourrait

être soldé que par une plus-value des impôts indirects, et ceux-ci sont concédés aux porteurs étrangers.

L'état des finances turques est inextricable.

Le ministère des finances ne publie pas de budget ; il n'essaie même pas d'en établir un. A quoi servirait un budget? A gêner les fonctionnaires dans leurs mangeries et à interdire au Palais impérial de prélever chaque jour des sommes importantes sur les divers ministères. En 1313 de l'hégire (1896-1897), sir Edgard Vincent, directeur général de la Banque Impériale Ottomane, s'était complu à faire imprimer un projet de recettes et de dépenses équilibrées, établi sur des bases fragiles, il est vrai, mais offrant une belle apparence à l'observateur superficiel. Il y supposait une réduction assez considérable des charges militaires. Le Sultan s'empressa, par une inutile promotion de généraux, de montrer le cas qu'il faisait de l'indication ainsi donnée. Entre les prévisions de sir Edgard et les réalités financières de l'année 1313, il y eut l'insondable gouffre du déficit habituel.

Le déficit est d'environ deux millions de livres par an, soit près de cinquante millions de francs. Il a été, en 1899, de 2 350 000 livres, selon l'aveu d'une commission spéciale de hauts fonctionnaires. Toujours accumulé, il s'élevait, au début de 1901, à plus de 11 millions de livres (253 millions de francs). Ces chiffres ne seraient pas inquiétants pour tout autre pays que la Turquie. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'elle arrive à ce notable déficit, bien qu'elle ait supprimé toutes dépenses utiles et qu'elle ne paie qu'une partie des traitements, soldes, pensions et fournitures militaires.

Le plus lourd des départements de l'État est en même temps le plus improductif. Ce tableau établissant les proportions des dépenses militaires et des dépenses administratives dans divers pays en fera foi :

	Dépenses militaires.	Dépenses administratives.
Turquie	67,80 p. 100	32,20 p. 100
Angleterre	54,40 »	45,60 »
Russie	46,80 »	53,20 »
Allemagne	46,70 »	53,30 »
France	43,70 »	56,30 »

Dans la somme des dépenses militaires en Turquie, rentrent les achats d'armes, frais de réfection de la flotte, etc., destinés à payer les complaisances politiques de certains gouvernements et surtout à enrichir la bohème d'Yldiz, qui touche sur ce chapitre des commissions presque fabuleuses. Il s'est fait des fortunes sur les fusils, il y a quelque dix ans; il s'en fait aujourd'hui sur les bateaux. Ce qui prouve, une fois de plus, que le palais impérial dévore l'Empire.

En outre du déficit, pour ainsi dire normal, et de la dette flottante — dont le chiffre est impossible à évaluer, même approximativement, en raison de l'absence de comptabilité publique — le Gouvernement devait, au commencement de l'année présente, trois millions de livres à la Banque Ottomane et d'autres millions à des fournisseurs, tels que la maison Ansaldo, de Gênes[1]. Or, il a vidé toutes les caisses : Banque agricole, Caisse des retraites, fonds de diverses souscriptions religieuses ou patriotiques. Tous les revenus de l'Empire sont gagés ou affectés au paiement d'avances et d'emprunts.

La désorganisation des services financiers est totale. Pour en citer un exemple, le ministre de la guerre, en conflit avec son collègue des finances, qui subvenait très irrégulièrement à l'entretien de l'armée, s'est fait donner, par le Sultan, l'autorisation de prélever lui-même sur la douane les sommes qui lui sont nécessaires. Cela, naturellement, au préjudice de celui des emprunts dont les intérêts sont garantis par les recettes de la douane.

Pour toutes ces raisons, sommairement déduites, l'état des finances ira en s'aggravant de jour en jour. On est en droit de craindre que, dès la première crise, la Turquie ne se trouve dans l'impossibilité de payer les annuités des divers emprunts, s'élevant à 400 millions de francs, qu'elle a contractés depuis la création de la Dette publique[2]. Voilà des siècles, il est vrai, que la Turquie vit dans le désordre et que des prophètes annoncent qu'elle en mourra. Mais le moment est venu, où l'Europe, qui n'a jamais eu tant d'intérêt d'ar-

1. Chargée de la réfection d'un certain nombre de bateaux de guerre.

2. Les six emprunts contractés depuis 1881 sont désignés sous les noms suivants : *a*) emprunt douane, *b*) emp. pêcheries, *c*) emp. Osménié, *d*) emp. Tombac, *e*) emp. chemins de fer, *f*) emp. 1896.

gent en Turquie, sera forcée de recourir à quelque mesure préservatrice.

*
* *

Le Sultan n'avait pas prévu que l'Europe se grouperait pour défendre ses intérêts financiers, si divisée qu'elle soit par les intérêts politiques. L'administration de la Dette n'est-elle pas un consortium à cinq, la Régie des Tabacs un consortium à quatre? De là à l'établissement d'un contrôle plus défini, il semble n'y avoir qu'une distance aisément franchissable. Cependant, un certain nombre de difficultés sont à prévoir dès maintenant. La plus grave viendrait du Sultan lui-même. Il a dit un jour : « Je ne veux pas être un nouveau khédive! » Il est fort épris des réalités du pouvoir, et sa résistance ouvrirait sans doute une phase nouvelle de la question orientale. D'ailleurs, on ne peut pas imaginer les attributions de la Dette élargies à ce point que l'étranger en vienne à administrer directement tous les revenus de l'État. Que resterait-il alors de la souveraineté de cet État? Et comment un pareil organe pourrait-il fonctionner sans l'appui d'une force effective? Il faudrait que l'Europe fournît cette force. Alors ce serait l'occupation internationale permanente de l'Empire ottoman. Système évidemment dangereux et absurde.

Seul un régime, comme celui qui a été adopté en Égypte, laissant à tous les services publics leur autonomie à l'égard de la Dette, qui se bornerait à encaisser, — il faudrait donc rapporter le décret de Mouharrem et renoncer au principe de contrôle direct, — se ferait admettre en Turquie. Car déjà les Turcs sont nombreux, qui comprennent la nécessité d'une réforme.

Parmi les pachas de Constantinople, dans la classe des hauts fonctionnaires de race osmanlie, il se trouve des hommes qui n'ignorent pas tout à fait la valeur des chiffres. Ils sont à même de faire des comparaisons entre la Dette, toujours en progrès, et les administrations de l'État, en décadence croissante. Par exemple, la douane est un des services purement turcs qui fonctionnent avec le moins d'irrégularité : cependant, mettons ses recettes en regard de celles de la Dette. Nous verrons, d'une part, la diminution presque

constante des recettes, et, de l'autre, l'augmentation ou tout au moins une extrême solidité :

Années :	Recettes douane.	Recettes dette.
—	—	—
1891[1]. . . .	£ 2 240 000	£ 2 191 000
1892. . .	2 197 000	2 299 000
1893. . . .	2 066 000	2 293 000
1894. . . .	1 927 000	2 295 000
1895. . . .	1 828 000	2 242 000
1896. . . .	1 702 584	2 173 000
1897[1] . . .	1 835 456	2 208 000

Les quelques hommes qui sont, en Turquie, au courant des choses, et assez patriotes pour renoncer aux séductions du bakchiche, aspirent à un régime qui mettrait le Palais dans l'impossibilité de faire des folles commandes de matériel militaire en vue d'enrichir des cheiks faméliques et des tripoteurs de l'Archipel. Si leur légitime orgueil de patriotes ulcérés supporta impatiemment le régime établi par le décret de Mouharrem, ils s'accommoderaient d'un contrôle plus large, mais moins direct.

Dans le peuple, il ne manque pas d'hommes pour voir que la Dette paie bien et régulièrement ses très nombreux employés, tandis que la Porte ne paie pas ou paie mal les siens. Les petits fonctionnaires touchent au plus six à sept mois de leur maigre traitement et meurent littéralement de faim, à moins que le Palais ne les prenne à sa solde comme espions. Le contrôle a donc des adeptes dans toutes les classes de la nation. Le Sultan, qui ne veut pas être khédivé, — comme on dit à Péra, — réagit de toutes ses forces contre ces tendances. En novembre 1896, dans une heure de détresse financière, un iradé flétrit les « félons » qui rêvaient tout haut des millions de l'Europe. Cela n'a pas empêché l'idée de faire du chemin. Nous ne savons pas assez quelle est la souffrance de certains Turcs, l'irritation de certains autres, la lassitude de tous.

Mais le contrôle européen n'apparaît pas à tout le monde comme un dernier espoir dans l'agonie de l'État ottoman.

On pourrait permettre à la Turquie de prendre l'initiative d'une amélioration de ses finances. Un projet, encore à l'étude, prévoit qu'un éminent Français, choisi par le Sultan,

1. La douane n'a plus fourni de chiffres au public à partir de 1897.

appliquerait aux finances ottomanes un plan de réformes générales. Et la Turquie deviendrait enfin une maison bien tenue. On commencerait par transformer la Dette. Les séries actuelles seraient converties en un titre unique ; le service d'intérêts de ce titre serait assuré, non plus comme aujourd'hui par des perceptions variables, mais par une annuité fixe, à calculer d'après le rendement actuel des revenus concédés. Or, la Dette a tiré aujourd'hui de ses divers monopoles tout ce qu'il est possible de leur faire produire. Elle ne peut compter, pour les accroître, sur une collaboration loyale du Sultan et de ses ministres. Les Turcs répugnent à aider, par diverses mesures administratives, au développement des impôts indirects, dont le produit va tout entier aux porteurs étrangers. Le jour où la Dette n'aura plus à demander qu'une somme fixe, et où les plus-values seront pour le Gouvernement, celui-ci saura bien faire rendre davantage à l'impôt. On calcule que l'État pourrait y gagner par an 3 millions de livres (69 millions de francs) tant par les plus-values que comme résultat de la conversion.

Seulement, pour que cette réforme produise quelque effet salutaire, il faut supposer la Turquie capable d'un emploi judicieux de cette plus-value. Il faut surtout qu'elle ait assez de sagesse pour aliéner entre les mains de la Dette un certain nombre de revenus nouveaux par lesquels seraient assurés divers services indispensables, comme le paiement régulier des soldes et traitements. Un grand empire ne peut continuer longtemps à traiter en corvéables ses fonctionnaires et ses soldats, sans y perdre ce qui lui reste de dignité et tomber dans la pire anarchie.



Il n'y a pas lieu de conclure. Entre les diverses mesures proposées pour secourir la Turquie dans sa détresse financière, et sauvegarder les intérêts de l'Europe, un avenir prochain fera son choix. Il importait seulement d'indiquer qu'il est urgent de prendre une mesure quelconque.

GEORGES GAULIS

SAINT-SAËNS

ET

« LES BARBARES »

M. Saint-Saëns a la gloire très rare de se voir devenu, de son vivant, classique. Son nom, longtemps méconnu, s'est imposé au respect de tous, non moins par la dignité de son caractère que par la perfection de son art. Jamais artiste ne songea moins au public, ne fut plus indifférent à l'opinion de la foule et de l'élite. Enfant, il avait une sorte de dégoût physique du succès :

De l'applaudissement
J'entends encor le bruit qui, chose assez étrange,
Pour ma pudeur d'enfant était comme une fange
Dont le flot me venait toucher ; je redoutais
Son contact, et parfois, malin, je l'évitais,
Affectant la raideur [1]. . .

Plus tard, ayant réussi à forcer la victoire, après une longue et pénible période, où il se heurtait à une critique stupide, qui le condamnait, « comme pénitence, à écouter une symphonie de Beethoven, cette audition devant être pour lui le plus atroce des supplices [2] », — après son entrée à l'Académie, après *Henry VIII* et la *Symphonie avec orgue*, il restait aussi

1. Vers lus par M. Saint-Saëns au concert donné le 10 juin 1896, à la salle Pleyel, pour fêter le cinquantenaire de ses débuts. C'est en 1846, et dans cette même salle Pleyel, qu'il avait donné son premier concert public.

2. C. Saint-Saëns : *Harmonie et Mélodie*, 1885.

détaché des éloges que des blâmes, et jugeait ses triomphes avec une sévère mélancolie :

Tu connaîtras les yeux menteurs, l'hypocrisie
Des serrements de mains,
Le masque d'amitié cachant la jalousie,
Les pâles lendemains

De ces jours de triomphe où le troupeau vulgaire
Qui pèse au même poids
L'histrion ridicule et le génie austère
Vous met sur le pavois [1].

L'âge est venu, la renommée s'est étendue : il n'a pas désarmé. Le mois dernier, il écrivait encore à un journaliste allemand : « Je suis fort peu sensible à la critique et à l'éloge, non par sentiment exagéré de ma valeur, ce qui serait une sottise, mais parce que, produisant des œuvres pour accomplir une fonction de ma nature, comme un pommier produit des pommes, je n'ai pas à m'inquiéter de l'opinion qu'on peut formuler sur mon compte [2]. »

Cette indépendance est rare de tout temps ; elle l'est surtout de notre temps, où le pouvoir de l'opinion est tyrannique, et surtout en France, où l'artiste est plus sociable qu'ailleurs. De toutes les qualités de l'artiste, elle est la plus précieuse : car sur elle reposent les autres ; elle est la garantie de sa conscience et de sa force intime. Aussi faut-il la mettre en lumière tout d'abord. En lui rendant hommage au début de cet article, j'ai, du reste, voulu y trouver une excuse pour la respectueuse liberté avec laquelle j'essaierai de juger l'œuvre de M. Saint-Saëns. A un homme aussi libre, il ne peut déplaire qu'une opinion sincère s'exprime librement.

*
* *

La signification artistique de M. Saint-Saëns est double, selon qu'on l'envisage en France, ou hors de France. Dans la musique française, il représente quelque chose de rare,

1. C. Saint-Saëns, *Rimes familières*, 1890.

2. Lettre du 9 septembre 1901, à M. Levin, correspondant du *Boersen-Courier* de Berlin.

quelque chose qui fut à peu près unique jusqu'à ces derniers temps : le grand esprit classique, la haute culture musicale encyclopédique, qu'il faut appeler culture allemande, puisqu'elle s'appuie sur les classiques allemands, fondements de tout l'art moderne. Notre musique française est féconde en artistes spirituels, mélodistes inventifs et habiles maîtres du théâtre; elle est pauvre en vrais musiciens, en bons et solides ouvriers. A part quatre ou cinq glorieuses exceptions, nos maîtres ont un peu trop le caractère d'amateurs très bien doués, qui font de la musique par passe-temps; la musique ne semble pas pour eux une forme spéciale de la pensée, mais une sorte de parure de la pensée littéraire. Notre éducation musicale est superficielle; elle est donnée pendant un petit nombre d'années par les Conservatoires, et elle est purement formelle; elle n'est pas répandue dans la nation; l'enfant ne respire pas la musique autour de lui, comme il respire, en quelque sorte, le sentiment littéraire et oratoire, — presque tout le monde en France ayant plus ou moins le sens instinctif de la belle phrase, et presque personne n'ayant celui de la belle harmonie, à part les initiés. — De là les défauts ordinaires et les lacunes de notre musique. Elle est restée un art de luxe; elle n'est pas devenue, comme la musique allemande, une sorte de poésie, pleine des pensées d'un peuple.

Pour qu'il en soit autrement, il faut le concours de conditions très rares, plus rarement encore réunies, comme celles dont la rencontre a formé Camille Saint-Saëns : des dispositions natives exceptionnelles, et un milieu musical exceptionnel, une famille passionnément musicienne, qui se voua à son éducation. L'enfant qui, à cinq ans, se nourrissait de la partition d'orchestre de *Don Juan*[1], — le garçonnet

> De dix ans, délicat, frêle, le teint jaunet,
> Mais confiant, naïf, plein d'ardeur et de joie,

qui, dans un concert public, déjà

> Se mesurait avec Beethoven et Mozart[2];

le jeune maître qui écrivait sa *Première Symphonie* à seize ans;

1. C. Saint-Saëns : *Charles Gounod et le Don Juan de Mozart*, 1894.
2. Poésie déjà citée.

— l'artiste pénétré de la science de Bach et de Haendel, qui « écrirait à volonté une œuvre à la Rossini, à la Verdi, à la Schumann, à la Wagner »[1], et qui, en fait, a écrit des œuvres excellentes dans tous les styles : en style grec, en style du XVIe, du XVIIe et du XVIIIe siècle, — et dans tous les genres : messes, opéras, opéras-comiques, cantates, symphonies, poèmes symphoniques, musique pour orchestre, pour orgue, pour piano, pour voix, musique de chambre ; — le savant éditeur de Gluck et de Rameau ; — l'écrivain enfin qui sut, non seulement être artiste, mais raisonner sur son art, — nous apparaît comme une figure assez rare chez nous, et dont la parenté se trouverait plus facilement en Allemagne qu'en France.

Mais en Allemagne on ne s'y trompe point : dans ce pays, où le nom de Camille Saint-Saëns fut notre meilleur titre musical depuis Berlioz jusqu'à l'apparition de la jeune école de César Franck (Franck lui-même y est encore peu connu). M. Saint-Saëns est un représentant de l'esprit classique français. Il a, en effet, certaines des plus éminentes qualités françaises, et la première de toutes : la parfaite clarté. Il est remarquable comme cet artiste très instruit est peu gêné par sa science, libre de tout pédantisme, — ce pédantisme qui est la plaie de l'art allemand, et auquel les plus grands n'ont pas échappé, — je ne parle pas de Brahms, chez qui il sévit, mais des plus charmants génies, comme Schumann, et des plus puissants, comme Bach, — « cet art guindé, dans lequel on s'ennuie comme dans un salon dévot d'une petite ville de province on étouffe, c'est à mourir[2]... » — « Saint-Saëns n'est point un pédant, écrivait Gounod ; il est resté bien trop enfant, et devenu bien trop savant pour cela. » Surtout il a toujours été bien trop Français. Il me fait quelquefois l'impression d'un écrivain de notre XVIIIe siècle. Non de l'Encyclopédie, ni du camp de Rousseau. Mais de l'école de Voltaire, d'un pur classique. Il en a la claire pensée, l'expression élégante, la distinction d'esprit, qui fait que sa musique est « non seu-

1. Ch. Gounod : *Mémoires d'un Artiste*, 1896.

2. Saint-Saëns, cité par Edmond Hippeau : *Henri VIII et l'Opéra français*, 1883. M. Saint-Saëns parle ailleurs de « ces œuvres bien écrites, mais lourdes, antipathiques, reflétant d'une façon désolante l'esprit étroit et pédant de certaines petites villes de Germanie ». (*Harmonie et Mélodie*.)

lement élevée, mais bien élevée, de belle race et de noble maison[1] ». Il en a aussi le bon sens impeccable, un peu froid, « le calme dans la verve, la sagesse dans la fantaisie, un jugement toujours maître de lui, au sein même des émotions les plus troublantes[2] », — ce bon sens ennemi de toute obscurité de pensée, de tout mysticisme, qui lui fait écrire ce curieux livre : *Problèmes et Mystères*, dont le titre peut tromper sur l'esprit de raison qui y règne, et où il fait appel à la jeunesse pour défendre « la clarté du monde menacée » contre les brouillards du Nord, les dieux scandinaves, les divinités de l'Inde, les miracles catholiques, Lourdes, le spiritisme, l'ésotérisme, et l' « amphigourisme [3] ». Du XVIIIe siècle il a surtout l'amour, le besoin de la liberté. On pourrait dire que la liberté est sa seule passion. « J'aime passionnément la liberté[4] », a-t-il écrit. Et il l'a prouvé par la franchise absolue de ses jugements en art, où non seulement il a su maintenir en face de Wagner l'intégrité de sa raison, mais où il ne craint pas de relever les faiblesses de Mozart et de Gluck, les erreurs de Weber et de Berlioz, les partis pris de Gounod, — où ce classique, nourri de Bach, se permet de dire que « l'exécution des ouvrages de Haendel et de Bach est aujourd'hui une chimère », et que ceux qui voudraient ressusciter cet art ressemblent à quelqu'un « qui voudrait s'installer dans un vieux manoir inhabité depuis des siècles[5] ». Il fait plus, il ose se critiquer, se contredire lui-même. Son goût de la liberté lui fait conserver dans un même ouvrage des appréciations différentes, portées à des époques différentes. Il veut que l'esprit ait le droit de changer; au besoin, de se tromper. L'esclavage d'une vérité imposée lui semble pire qu'une erreur sincère, commise librement. Et ce même sentiment se manifeste en dehors de l'art : en morale, où il adresse des vers à un jeune ami pour l'engager à suivre la saine Nature, et à ne pas se laisser enchaîner par un rigorisme exagéré[6]; —

1. Ch. Gounod : « *Ascanio* » *de Saint-Saëns*. 1890.
2. *Id., ibid.*
3. C. Saint-Saëns : *Problèmes et Mystères*, 1894.
4. *Harmonie et Mélodie.*
5. C. Saint-Saëns : *Portraits et Souvenirs*, 1900.
6. « Je sens qu'une triste chimère
A toujours assombri ton âme : la Vertu... » (*Rimes familières*).

en métaphysique, enfin, où il juge avec une tranquille audace la foi, l'Évangile, les religions, et cherche dans la Nature seule les bases d'une morale et d'une société[1].

Cet esprit libre et humain, pénétré du sentiment de la solidarité universelle des êtres, et qui appelle Beethoven « le plus grand, le seul vraiment grand des artistes, parce qu'il a chanté la fraternité universelle », cette intelligence compréhensive, qui a écrit des livres sur la musique, sur le théâtre, sur la philosophie, sur la peinture antique[2], des volumes de vers, et jusqu'à des comédies[3], qui a touché à tous les genres, je ne dirai pas avec une égale habileté, mais avec un égal bon sens, et une facilité indéniable, est un phénomène peu fréquent chez les artistes modernes, surtout chez les musiciens. Les deux principes qu'il énonce, et auxquels il s'est conformé : « Se garder de toute exagération. — Conserver l'intégrité de sa santé intellectuelle[4] », ne sont certainement ceux ni d'un Beethoven, ni d'un Wagner ; et je serais bien embarrassé de trouver un musicien célèbre en ce siècle, à qui ils puissent s'appliquer. Ils disent d'eux-mêmes, sans qu'il y ait besoin de les commenter, ce qui distingue M. Saint-Saëns, et ce qui lui fait défaut. Il n'est tourmenté par aucune passion. Rien n'altère la lucidité de sa raison. « Il n'a pas de système ; il n'est d'aucun parti[5] », — et l'on peut ajouter : pas même du sien, puisqu'il ne craint point d'en changer ; — « il ne se pose en réformateur de quoi que ce soit » ; — il est libre, trop libre peut-être. Il semble parfois qu'il ne sache que faire de sa liberté. Goethe eût dit, je crois, qu'il manque un peu de « *démoniaque* ».

Le trait le plus individuel de sa physionomie morale me

1. Voici, presque au hasard, quelques-uns de ses jugements :

« A mesure que la science avance, Dieu recule. » — « L'âme n'est qu'un moyen d'expliquer la production de la pensée. » — « Suppression du travail, affaiblissement des caractères, partage des biens sous peine de mort, voilà ce que nous donne l'Évangile, comme base de la société. » — « Les vertus chrétiennes ne sont pas sociales. » — « Rien dans la nature ne tend à un but : la nature nous donne le spectacle d'un perpétuel cercle vicieux... etc... » (*Problèmes et Mystères.*)

2. C. Saint-Saëns : *Note sur les décors de théâtre dans l'antiquité romaine*, 1880, où il étudie les architectures peintes à Pompéi.

3. C. Saint-Saëns : *La Crampe des Écrivains*, comédie en un acte, 1892.

4. *Harmonie et Mélodie.*

5. Ch. Gounod : *Mémoires d'un Artiste.*

paraît être une langueur mélancolique, qui a sa source dans un sentiment assez amer du néant[1], avec des accès de lassitude un peu maladive, auxquels succèdent des accès d'humour fantasque, de gaieté nerveuse, de goût capricieux pour la parodie, le burlesque, le bouffon. Et c'est aussi une humeur un peu inquiète et trépidante, qui le fait fuir à travers le monde, écrivant des Rapsodies bretonnes et auvergnates, des Chants persans, des Suites algériennes, des Barcarolles portugaises, des Caprices danois, russes ou arabes, des Souvenirs d'Italie, des Fantaisies africaines, des Concertos égyptiens; — et qui lui fait de même parcourir les siècles, avec ses tragédies grecques, ses airs de danse du XVIe et du XVIIe siècle, ses préludes et ses fugues du XVIIIe; — toutes ces musiques exotiques et archaïques, reflets des époques et des contrées, où sa pensée vagabonde, — mais où l'on reconnaît toujours sa figure spirituelle et mobile de Français en voyage, qui va à sa fantaisie, peu soucieux de pénétrer le sens des peuples qu'il traverse, livré paresseusement au caprice de ses impressions, ramenant tout à soi, « francisant » ce qu'il voit, — à la façon de Montaigne en Italie, qui compare Vérone à Poitiers et Padoue à Bordeaux, et, quand il est à Florence, fait bien moins attention aux Michel-Ange qu'à « un mouton de fort étrange forme, et à un animal de la grandeur d'un fort grand mâtin de la forme d'un chat, tout martelé de blanc et noir, qu'ils nomment un tigre ».

Au point de vue purement musical, il y a quelques analogies, semble-t-il, entre sa personnalité et celle de Mendelssohn. C'est chez l'un et chez l'autre la même modération intellectuelle, le même équilibre maintenu entre tant d'éléments hétérogènes, qu'ils mettent en œuvre. Ces éléments, chez tous deux, ne sont pas les mêmes, parce que l'époque, le pays, le milieu, ne sont pas les mêmes; il y a aussi bien des différences entre leurs caractères : Mendelssohn est beaucoup plus naïf et plus religieux; M. Saint-Saëns, plus dilettante et plus voluptueux. Ils n'en ont pas moins une parenté d'esprit, par leur science érudite, mais de bonne compagnie, par la pureté de leur goût, par ce sens de la mesure et ce génie de l'ordre

1. *Les Heures. Mors. Modestie. (Rimes familières.)*

qui donne à tout ce qu'ils font un caractère néo-classique. — Quant aux influences directes que M. Saint-Saëns a subies, elles sont si nombreuses qu'il serait bien difficile, et assez audacieux. de prétendre dégager celles qui ont agi nettement sur sa pensée. Car, si son remarquable don d'assimilation l'a poussé quelquefois à écrire dans le style de Wagner ou de Berlioz, de Haendel ou de Rameau, de Lulli ou de Charpentier, voire de quelque claveciniste ou clavicordiste anglais du XVIe siècle, comme ce William Byrd, dont les airs s'enchâssent tout naturellement aux airs d'*Henry VIII*, — c'est là un franc pastiche, un amusement de virtuose, et dont il n'est jamais dupe. Il manie sa mémoire à son gré; il n'est point gêné par elle. — Autant qu'il est permis d'en juger, la substance de sa pensée musicale est formée de la moelle des grands classiques de la fin du XVIIIe siècle, — beaucoup plus encore, quoi qu'on ait dit, par Beethoven, Haydn et Mozart, que par Bach. — La séduction de Schumann l'a aussi touché et il n'a été indifférent ni à Gounod, ni à Bizet, ni à Wagner. Mais les influences prédominantes semblent bien avoir été celle de Berlioz, son ami et son maître [1], et surtout celle de Liszt. Il faut s'arrêter à ce dernier nom.

M. Saint-Saëns devait aimer Liszt, et il l'aima, pour tout ce qu'il avait de libre, d'antitraditionnel, d'antipédantesque, pour le défi qu'il avait jeté à la routine allemande. Il l'aima par réaction contre l'école guindée de Brahms [2]. Il s'enthousiasma pour ses œuvres. Liszt trouva en lui un des premiers et des plus ardents champions de cette musique nouvelle, dont il était le chef, — de cette « musique à programme », que le triomphe de Wagner paraissait avoir étouffée dans l'œuf, et qui vient soudain de revivre aujourd'hui dans les œuvres de Richard Strauss, avec un éclat prodigieux. « Liszt est un des grands compositeurs de notre époque, — écrit M. Saint-Saëns. — Il a osé ce que n'avaient osé ni Weber, ni Mendelssohn, ni Schubert, ni Schumann. Il a créé le

1. « C'est grâce à Berlioz que toute ma génération s'est formée, et j'ose dire qu'elle a été bien formée. » (*Portraits et Souvenirs.*)

2. « C'est ce qui m'a fait aimer la musique de Liszt, qui ne s'inquiète pas du qu'en dira-t-on, qui dit ce qu'elle veut dire sans se préoccuper d'autre chose que de le dire le mieux possible. » (Cité par Hippeau.)

Poème symphonique. Il est l'émancipateur de la musique instrumentale... Il a proclamé le règne de la musique libre[1]. » Ce ne sont pas là des opinions d'un jour, exprimées par M. Saint-Saëns dans un moment d'enthousiasme. Ce sont les idées de toute sa vie. Toute sa vie, il est resté fidèle à son culte pour Liszt, — depuis 1858, où il dédiait un *Veni Creator* « à l'abbé Liszt », jusqu'en 1886, où, quelques mois après la mort de son ami, il dédiait « à la mémoire de Franz Liszt » la Symphonie avec orgue, son chef-d'œuvre[2]. « On ne s'est pas fait faute, écrit-il, de railler ce qu'on a appelé ma faiblesse pour les œuvres de Liszt. Lors même que les sentiments d'affection et de reconnaissance qu'il a su m'inspirer[3] viendraient, comme un prisme, s'interposer entre mon regard et son image, je ne verrais rien en cela de profondément regrettable ; mais je ne lui devais rien, je n'avais pas subi sa fascination personnelle, je ne l'avais encore ni vu ni entendu, quand je me suis épris, à la lecture, de ses premiers *Poèmes symphoniques*, quand ils m'ont indiqué le chemin où je devais rencontrer plus tard *la Danse macabre*. *le Rouet d'Omphale*, et autres œuvres de même nature ; je suis donc sûr que mon jugement n'est altéré par aucune considération étrangère, et j'en prends l'entière responsabilité[4]. »

Cette influence me paraît expliquer une partie de l'œuvre de M. Saint-Saëns. Non seulement elle s'affirme dans ses *Poèmes symphoniques*, qui sont un de ses meilleurs ouvrages ; mais elle est presque partout sensible, dans ses Suites pour orchestre, ses Fantaisies, ses Rapsodies, dont la tendance descriptive et narrative est si évidente. — La musique doit charmer par elle-même, dit M. Saint-Saëns, mais l'effet en sera bien plus grand, « quand, au plaisir purement musical, vient s'ajouter celui de l'imagination parcourant sans hésiter

1. Cette citation est extraite de *Harmonie et Mélodie* et de *Portraits et Souvenirs.*

2. Dans *Harmonie et Mélodie*, M. Saint-Saëns raconte qu'il organisa et dirigea au Théâtre-Italien un concert, composé uniquement d'œuvres de Liszt. Mais tous ses efforts pour faire apprécier Liszt du public français échouèrent.

3. L'admiration était réciproque : c'est Liszt qui fit donner et dirigea en 1877, à Weimar, *Samson et Dalila.*

4. *Portraits et Souvenirs.*

une voie déterminée, et attachant une idée à la musique. Toutes les facultés de l'âme sont à la fois mises en jeu, et dans le même but. Ce que l'art y gagne, ce n'est pas une plus grande beauté, c'est un plus vaste champ pour exercer son pouvoir, c'est une plus grande variété de formes et une plus grande liberté[1]. »

C'est de ces théories, ou, si le mot semble trop dogmatique, de cet esprit, qu'est sorti hier encore le prologue des *Barbares*.



Le prologue des *Barbares* est un poème symphonique, dont le programme est déclamé par un récitant qui résume les grandes lignes de l'action. On en juge fort mal à l'Opéra, d'abord parce que la langue sobre et nuancée de M. Saint-Saëns perd la moitié de sa couleur dans cette déplorable salle, dont l'acoustique exige des vociférations et des orchestres de foire, et ensuite parce que, suivant l'indestructible coutume de ce lieu consacré à la musique, on n'écoute la musique que quand on peut la *voir* chanter ou danser : on lorgne le public, tant qu'il n'y a rien à lorgner sur la scène, et l'on ne cesse de causer que quand l'orchestre a cessé de jouer, — je veux dire de jouer seul. — Ce prologue est pourtant le morceau le plus original de l'œuvre, et un des meilleurs. Il est fort développé : plus d'un tiers du premier acte. Il débute, à rideau fermé, par un mouvement agité et sombre, d'une allure classique, que réchauffent quelques effets d'orchestration plus nourrie et plus colorée : c'est une sorte de désordre très ordonné, que coupent à la fin de grands accords impérieux, et où passent çà et là des ressouvenirs beethoveniens. L'orage tombe peu à peu et se fond en un pianissimo mystérieux. Le rideau s'ouvre et montre, « un siècle avant le Christ », le théâtre d'Orange — déjà ! — Un récitant, surgi de l'ombre, s'avance et expose le sujet que soulignent quelques-uns des principaux motifs musicaux. Après

1. *Harmonie et Mélodie.*

ce très court résumé, le rideau se referme, et l'orchestre reprend seul sa symphonie, où se succèdent et se mêlent les airs les plus caractéristiques de la partition : chant de Vénus, fanfares triomphales des Barbares, hymne des Romains aux dieux, duo d'amour, marche funèbre. Après cette vue en raccourci de tout le drame, qui en donne certainement la substance et le charme essentiels, le prologue se termine à la façon d'une ouverture du commencement du siècle, dans un style que j'appellerai germano-italien, un peu analogue à celui de l'ouverture d'*Egmont*, dont le souvenir revient quelquefois à l'esprit, au cours de ces pages et surtout de la strette finale aux brillantes fanfares.

Enfin s'ouvre l'action. Mais le compositeur a agi un peu en prodigue : il s'est hâté d'exprimer ce qu'il avait de plus intéressant à dire ; il a presque tout dit, avant que la pièce ait commencé, et qu'il ait à partager la parole avec les librettistes. Je n'en suis pas surpris ; l'esprit libre et fantaisiste de M. Saint-Saëns, et ses dons de pur musicien ne m'ont jamais paru très bien à leur place dans l'opéra ; et je m'étonne plutôt qu'il ait pu s'accommoder si souvent et si longtemps de ce genre guindé, de cette convention vieillie, que tous les efforts pour la rajeunir auront tant de peine à faire revivre. — Mais je ne veux pas dire ici tout ce que je pense de l'opéra... M. Saint-Saëns a excellemment raillé les intransigeants et les purs, qui demandent aujourd'hui la suppression de l'opéra au nom de la musique et de la vérité, et qui, d'exigence en exigence, finiraient par réclamer la suppression de la musique et de l'art, au nom de leur idéal inaccessible[1]. Je comprends très bien, d'ailleurs, qu'un musicien ou un poète, à qui son art ne suffit pas à traduire une pensée complexe, recoure à un autre art pour la compléter et s'exprimer tout entier. Mais ce qui me confond, c'est que lorsque nulle nécessité morale ne l'y force, il aille de lui-même s'asservir à l'art d'autrui. Je ne veux pas rappeler le mot impertinent de Saint-Évremond sur l'opéra : il n'en est pas moins vrai que, grâce à cette dualité ou à cette multiplicité d'auteurs (cette fois, ils sont trois, sans

1. *Portraits et Souvenirs : — Drame lyrique et Drame musical.*

compter le maître de ballet), « poète et musicien, également gênés l'un par l'autre, se donnent bien de la peine » pour faire un « travail bizarre de poésie et de musique », où chacun se contraint, où aucun n'est libre, et où il est très difficile d'être tout à fait sincère. Pourquoi M. Saint-Saëns, qui sait écrire en prose et en vers, qui même a écrit pour le théâtre, se désintéresse-t-il assez de ses livrets pour ne pas essayer de les composer seul? Comment surtout son bon sens et son bon goût ont-ils pu se complaire à cette suite de poèmes, dont il n'était presque pas un seul jusqu'à ce dernier ouvrage, qui ne fût une sorte de défi au bon sens et au bon goût, — depuis les temps reculés où il célébrait le mariage de Prométhée avec son amante, l'Humanité[1]!

Il faut le dire tout de suite : le poème des *Barbares* est un des meilleurs qu'il ait eus. Il est même rare de trouver à l'Opéra un sujet aussi sobre, aussi dégagé de complications inutiles. En ce sens, il réalise un vrai progrès dans notre théâtre musical ; et il en faut faire compliment aux auteurs, qui ont su se restreindre à cette simplicité. Seulement, quand l'action est simple, il faut suppléer au manque d'épisodes par le vigoureux dessin des caractères. Ce n'est pas le cas ici. On avait fait choix d'un magnifique sujet : les Barbares envahissant le monde romain. Il n'y a guère de sentiment plus poignant dans l'histoire, que celui que dut éprouver un Romain intelligent, comme Marc-Aurèle, en présence de cet océan humain, de ce cyclone de peuples, de ces forces de destruction, sorties on ne sait d'où, s'abattant sur l'empire, et menaçant d'engloutir pour toujours une civilisation acquise au prix de siècles d'héroïques labeurs. L'écroulement de Rome, la lutte suprême d'une race qui disparaît, et croit que la conscience de l'humanité va mourir avec elle, c'était de quoi inspirer superbement un poète et un musicien. — Les auteurs ont entrevu la grandeur du sujet.

« Sous les murs d'Orange, investie de tous côtés par les hordes germaniques, l'armée romaine des consuls Scaurus et Euryale se défend en désespérée. Le Théâtre, mieux protégé par la masse géante de ses murs, est devenu la dernière citadelle des

1. *Les Noces de Prométhée*, cantate, 1867.

dieux lares. La grande prêtresse de Vesta, Floria, groupe autour d'elle les enfants et les femmes. Le Veilleur décrit les phases du combat. »

Cette exposition est belle. Par malheur, le reste n'y répond pas. Les auteurs ont reculé devant le sujet qu'ils avaient choisi. Avec l'antique préjugé français, qu'un public ne peut s'intéresser à des événements tragiques d'une portée générale que si l'on a pris soin de les ramener à des conflits individuels, ils ont réduit cette formidable tragédie à un petit roman. Au XVIIe siècle, il fallait que toute action dramatique eût pour pivot l'amour; encore excluait-on l'amour conjugal, et *Polyeucte* semblait ridicule pour avoir enfreint cette règle de la bonne compagnie. Après quelques siècles, — grâce surtout à l'allemand Gluck, — la scène française a fini par donner droit de cité à l'amour conjugal. C'est un progrès; mais il ne suffit pas... Un Cimbre amoureux d'une Vestale, — l'éternelle Vestale, chère à l'art français! — une Romaine qui venge son mari mort, en tuant le barbare: voilà toute la pièce. Le grand drame national et humain est devenu une histoire de famille. Ah! que c'est mal connaître notre temps! Que c'est peu sentir les préoccupations de la société moderne, et comme on la remuerait davantage par le spectacle de puissantes commotions sociales et politiques! J'ajoute qu'elles se prêteraient si bien à l'expression musicale! Mieux que cet amour fade, avec son éternel et mystique coup de foudre du premier acte, et l'indispensable duo du second, avec sa froide rhétorique, et l'ennuyeuse mort du troisième, dont les violences conventionnelles ne surprennent personne. — Au moins, si dans cette réduction d'épopée, dans ces idylles barbares, la vérité des caractères était, je ne dis pas observée, mais seulement cherchée, — si l'on avait tâché de conserver la couleur morale, l'âpreté savoureuse des âmes mises aux prises! Mais, hélas! quels Barbares, et quels Romains! Le chef cimbre, Marcomir, qui soupire galamment aux pieds de la Vestale : « Tout tremblait devant moi, mais je tremble à mon tour », fait songer à l'Azor de Grétry qui murmure à Zémire: « Du moment qu'on aime, on devient si doux! » Et l'étrange couple amoureux, la pudique prêtresse et le sauvage aux nattes rouges, roucoulent une romance de salon. La

matrone romaine pleure sur le corps de son mari, le consul de Rome, et jure de le venger :

> Devant le jour cruel et le ciel inclément,
> C'est moi qui vengerai, débile créature,
> La mort de mon superbe amant.

Quant aux hordes germaniques, quand elles font irruption sur le théâtre d'Orange, elles s'arrêtent à dix pas des femmes romaines, remuent leurs bras, et chantent, immobiles :

> La mort! le sang! le feu! la hache!
> Périsse tout ce peuple lâche,
> Rome elle-même qui se cache
> Derrière les monts et les mers!
> A nous la gloire et l'univers!
> Tuez! tuez!...

Je n'ai pas besoin de dire qu'ils ne tuent rien. Ce sont d'excellentes gens, qu'un mot met à la raison.

Je suis convaincu que les auteurs jugent leur livret mieux que personne. S'il est ainsi, c'est qu'ils ont voulu qu'il fût ainsi. « On a beaucoup reproché à Scribe ses mauvais vers, — écrit M. Saint-Saëns, — et bien injustement : *il croyait devoir* faire ainsi. On professait couramment alors que les bons vers nuisaient à la musique, et qu'il fallait au musicien, pour ne pas gêner son inspiration, des paroles quelconques destinées à être tripotées (on dirait aujourd'hui tripatouillées) en toute liberté[1] ». C'est assurément une haute autorité en poésie, et même en musique, que celle de Scribe ; mais au moins ne s'appliquait-on pas, de son temps, à faire déclamer les paroles d'une façon intelligible, comme s'y efforce M. Saint-Saëns. La mode alors chez les amateurs était de feindre de ne pas écouter le libretto. Il n'en est plus tout à fait ainsi ; et quant à la théorie que la belle musique n'a pas besoin d'un beau langage, elle me fait songer au proverbe : « Jamais vilain nez ne gâta beau visage. » J'affirme qu'il le gâtera encore moins, s'il est beau ; et je me permettrai d'offrir pour modèles à nos librettistes non seulement des chefs-d'œuvre étrangers, comme le *Tristan und Isolde* de Wagner, — dont une intelli-

1. *Portraits et Souvenirs : Charles Gounod.*

gente initiative vient de mettre, cette année, l'admirable texte poétique au programme de l'agrégation d'allemand, — mais tels de nos chefs-d'œuvre classiques, de ceux que M. Saint-Saëns appelle « le vrai genre national », certains opéras de ce Quinault trop peu connu, et, par exemple, son *Persée,* avec l'air de Méduse, auquel la beauté superbe des paroles donne un relief extraordinaire.



La représentation n'atténue pas les erreurs du poème. La belle déclamation de mademoiselle Hatto, de madame Héglon, de M. Delmas et de M. Vaguet, les accentue plutôt ; et la pittoresque vérité des décors et des costumes met encore en lumière l'anachronisme des sentiments et du langage. Pour être exact, et pour donner à une telle pièce son caractère historique, il faudrait la perruque et le costume antique et rococo des tragédies-opéras du XVIIIe siècle. — La mise en scène proprement dite est pitoyable. Les légendaires choristes de l'Opéra n'ont pas démenti leur renommée. Jamais, depuis Meyerbeer, on n'avait vu de carnages aussi corrects, aussi propres, aussi sagement ordonnés : je ne sache que les orgies des *Huguenots* et de *Patrie* qui eussent pu leur en remontrer. On dira qu'il est impossible de représenter sur un théâtre des orgies et des carnages. Mais si cela est impossible, il n'y a qu'à les supprimer. A qui font-ils plaisir ? Je doute que ce soit au musicien : on le sent ici dépaysé dans ces violences ; toute la sauvagerie du sujet lui échappe. Il n'est tout à fait lui-même que dans les sentiments calmes, tendres, modérés. Je ne lui reproche point d'avoir donné à ses Barbares et à ses Romains la langueur gracieuse de sa propre pensée. Mais que n'a-t-il choisi un sujet plus conforme à sa personnalité ? Pourquoi aller chercher des Barbares, si c'était pour leur faire soupirer des duos galants ? — On ne peut non plus reprocher à M. Saint-Saëns de n'avoir pas suffisamment caractérisé ses personnages : il n'y a pas dans le texte un seul mot, un seul trait précis et individuel. L'invraisemblable crise qui amène la Vestale à épouser le Cimbre n'est expliquée par rien, que par « Cypris » ou « Freia », et par « les parfums

de la nuit d'été ». C'est peut-être vrai, mais insuffisant au point de vue dramatique. Comment le musicien pourrait-il peindre des êtres qui n'existent pas?

C'est beaucoup qu'il ait réussi à imprimer à tout l'ensemble un cachet de noblesse indéniable; qu'à Scaurus et à Livie, il ait donné une fierté qui n'est pas indigne de Rome; à Floria, une virginale candeur, qui par moments, trop courts, lui donne un air de ressemblance avec l'Iphigénie de Gluck, ou avec l'Elsa de Wagner. — D'autres pages frapperont davantage peut-être; mais aucune ne me paraît d'une beauté morale plus parfaite que la prière à Vesta du premier acte, et le chant de Floria : « Mon âme est calme, mon cœur bat sans trouble », tandis qu'aux portes du Théâtre se livre le dernier combat. Ce ne sont que quelques lignes, mais il y a en elles une paix, une suavité et une mélancolie, qui ont un parfum de tragédie grecque.

Le second acte débute par un récitatif de Livie : « Tout dort dans la nuit lourde », précédé d'un prélude en mesures alternées à 2/4 et 3/4, que Berlioz eût aimé. Sa beauté élégiaque et plastique évoque les plus nobles souvenirs des *Troyens* et de *Castor et Pollux*. Il s'enchaîne à un air à 12/8 : « Vénus qui peut briser, comme un roseau, la force », qui reparaîtra un peu plus loin dans la scène d'amour et qui assurera sans doute, en grande partie, avec le duo qui termine l'acte, le succès de l'opéra. Je comprends qu'il séduise. Il enveloppe de sa grâce et de sa jeune tendresse, — qui a quelque chose de touchant, quand on songe qu'elle est le rayonnement d'un cœur de soixante ans.

Le troisième acte a un charmant prélude, dont le style rappelle parfois celui de la composition pour piano, et même, en quelques mesures, des pièces de clavecin de Domenico Scarlatti. Les scènes qui suivent sont d'un beau mouvement populaire, et les chœurs, les actions de grâces aux dieux, — j'allais dire: le *Te Deum*, — ont un caractère robuste, joyeux et classique, surtout le chant du Veilleur: « Vêtu de pourpre orientale », que la foule reprend, et qui est écrit franchement à la manière de Haendel. Ils encadrent des airs de ballet, qui ne semblent pas avoir été faits de très bon cœur, et qui sentent un peu l'ennui : — aussi bien

est-ce une singulière occasion pour donner un divertissement que le moment où une ville vient d'être incendiée, pillée, torturée, ravagée! — Ces danses sont du moins un prétexte à nous montrer quelques jolies filles, qui jouent de la flûte antique avec une muselière d'or ; et elles se terminent par une farandole, assez amusante, mais qui, sur la scène de l'Opéra, fait un peu l'effet d'une belle campagnarde en habits du dimanche. La fin de l'œuvre n'est pas sans grandeur, ni sans grâce; mais l'intérêt languit; la musique ne parvient pas à sauver la froideur et l'invraisemblance de scènes comme celle où l'on voit un peuple adorer une Vestale, parce qu'elle a bien voulu épouser un chef ennemi, — qu'elle aimait.

Quant à la marche funèbre qui est la péroraison du drame, elle est d'un dessin superbe, elle est remarquablement conduite et supérieurement orchestrée. C'est peut-être, musicalement, le plus beau morceau de la partition. Cependant elle est loin de produire l'impression que l'auteur en devait attendre. Elle laisse le public froid ; et, au fond, elle est froide. Je crois que M. Saint-Saëns a commis une erreur un peu analogue à celle où il était déjà tombé dans *Henri VIII*, en écrivant la Marche funèbre du Duc de Buckingham, qui n'est pas sans ressemblances avec elle. Cette erreur consiste à composer une marche funèbre sans savoir nettement qui l'on chante, sans avoir une image précise devant les yeux, un héros, — idéal comme le Siegfried de Wagner, ou réel comme le Bonaparte de *la Symphonie héroïque*. Il s'agit ici d'un consul, que nous n'avons jamais vu vivant, que nous ne connaissons que par quelques mots inexpressifs de sa femme Livie, auquel nous ne nous intéressons pas, auquel il est impossible que M. Saint-Saëns se soit intéressé. Qu'on ne prétende pas qu'il est toujours possible à un musicien de produire artificiellement des œuvres pathétiques. Ces œuvres pourront être belles, — et c'est le cas ici : — je les défie d'être vivantes. On a dit que cette marche funèbre « était le poème de la Guerre et de la Mort ». Ce sont là des abstractions. La guerre, ce sont des hommes qui tuent; la mort, ce sont des hommes qui meurent : montrez-moi des hommes et non des allégories. Dans cette musique aux formes sculpturales, je ne vois pas des hommes, je vois un grand artiste.



J'ai voulu citer rapidement les passages les plus poétiques de l'œuvre. Mais c'est moins encore par telle page qu'elle me plaît que par son esprit général. C'est partout une délicatesse de touche, une riche sobriété, une grâce ingénieuse, qui « pénètre dans l'âme, y circule par petits chemins[1] ». C'est le plaisir d'une langue et d'une pensée belles, claires et honnêtes ; cette justesse d'écriture et de sens charme comme une vertu. Dans l'art contemporain, nerveux et tourmenté, cette musique frappe par son calme, ses tranquilles harmonies, ses modulations veloutées, sa pureté de cristal, son style fluide et sans heurts, je ne sais quel atticisme. Jusqu'à sa froideur classique fait plaisir par une réaction instinctive contre les exagérations, même sincères, de l'art nouveau. Il y a des instants où l'on se croit ramené à Mendelssohn, et jusqu'à Spontini, et à l'école de Gluck. Il semble constamment qu'on traverse des paysages qu'on a vus autrefois et qu'on aime : non que jamais on puisse noter des ressemblances directes : — nulle part les réminiscences ne sont peut-être plus rares que chez ce maître qui porte dans sa mémoire tous les maîtres anciens, — mais c'est par l'esprit même qu'il leur ressemble. Et là est le secret de sa personnalité, et son haut prix pour nous : il apporte à notre inquiétude artistique un peu de la lumière et de la douceur d'autrefois. Ce sont comme des fragments d'un monde disparu. « De temps en temps, — a-t-il écrit lui-même à propos de *Don Giovanni*, — de la terre sacrée d'Hellade sort un fragment de marbre, un bras, un débris de torse, éraflé, injurié par les siècles ; ce n'est plus que l'ombre du dieu créé par le ciseau du statuaire ; et pourtant le charme subsiste, le style divin resplendit malgré tout[2]. » Ainsi de cette musique, un peu pâle souvent, un peu volontairement effacée, mais où l'on voit soudain briller, dans une page, dans une phrase, dans quelques harmonies, le regard limpide et serein du passé.

ROMAIN ROLLAND

1. C. Saint-Saëns, *Portraits et Souvenirs*.
2. *Id*., *Ibid*.

NOTE RECTIFICATIVE

Nous avons reçu de MM. Lombard et Cie, qui exploitent des plantations du thé en Annam, une intéressante lettre qui vient compléter et rectifier, sur certains points de détail, l'étude sur l'Indo-Chine, de M. le capitaine Bernard, publiée récemment par la *Revue*. De cette longue lettre nous extrayons les passages essentiels.

M. le capitaine Bernard avait écrit :

« On a beaucoup parlé ces derniers temps des thés de l'Annam. On n'a cependant planté que des surfaces insignifiantes : 55 hectares. »

MM. Lombard et Cie nous répondent :

« Nous avons commencé, en 1897 seulement, notre plantation de thé, et si, au moment où le capitaine Bernard a passé chez nous, il n'y avait que 55 hectares de plantés, ce chiffre a été plus que doublé depuis, puisqu'à l'heure actuelle plus de 120 hectares sont plantés. C'est ce qu'a constaté et vérifié la Commission spécialement désignée à cet effet par M. le Résident supérieur de l'Annam qui, à la suite du rapport de cette Commission, a pris, à la date du 8 juillet 1901, l'arrêté transformant notre concession provisoire en propriété définitive. Or, chaque hectare planté contient de 9 000 à 9 500 pieds de thés. Actuellement, notre première concession étant entièrement plantée, nous avons commencé le défrichement et la plantation d'une nouvelle concession de 500 hectares faisant suite à la première. »

Plus loin, à propos de cette autre allégation du capitaine Bernard :

« On se contente de préparer les feuilles provenant de jardins

appartenant aux Annamites ; on n'a pas introduit de variétés nouvelles ni amélioré les plants existants. »

MM. Lombard et Cie nous communiquent des renseignements très précis :

« Nous exploitons, il est vrai, les jardins, créés par les indigènes, que nous nous sommes assurés par des contrats réguliers. Mais qu'avons-nous fait pour pouvoir exploiter les 3 500 000 pieds existants dans ces jardins? Les Annamites avaient l'habitude de tailler chaque année leurs jardins ; cette taille était une véritable mutilation de l'arbuste, puisqu'ils coupaient tout : feuilles, branches, ne laissant absolument que le tronc, entièrement dépouillé. Or, dans tous les pays producteurs de thé, l'arbre à thé est amené par des tailles régulières et méthodiques à prendre la forme d'arbrisseau très touffu, ayant par cela même une très grande quantité de petites branchettes, à l'extrémité desquelles se forment les jeunes pousses qui seules, cueillies en temps voulu, permettent de faire le thé véritable, celui que l'on voit en Europe. Les Annamites vendaient le produit de leur taille, à l'état vert, à des marchands qui le revendaient eux-mêmes, et toute cette quantité de feuilles vertes et de branches servait à faire le thé commun, simplement pilonné et séché au soleil, consommé par les indigènes, que l'on vend sur les routes de l'Annam et qui est connu ici [la lettre de MM. Lombard et Cie nous est adressée de Tourane (Annam)] sous le nom de Tra-Hué. Il a donc fallu tout d'abord transformer tous ces jardins ; il a fallu, de ces morceaux de bois, de ces véritables bâtons, en faire des arbrisseaux touffus. Nous y sommes parvenus, mais cela nous a demandé plusieurs années. Et comment sommes-nous arrivés à ce résultat? Au moyen de tailles raisonnées et périodiques effectuées progressivement. M. Leroy, l'un de nos associés, était allé à Ceylan en 1894 en mission officielle ; c'est là qu'il avait appris la taille des thés. En outre, nous avions fait venir de Ceylan un homme du métier. Et c'est grâce à eux deux que nous avons pu arriver à dresser chez nous un personnel connaissant la taille des thés et que nous avons pu transformer tous les jardins de la région. On ne peut donc pas dire que nous n'avons rien fait pour améliorer les plants existants.

» Pour la préparation du thé nous avons construit une grande usine à Phuthuong. C'est de Ceylan que nous avons fait venir les machines perfectionnées qui servent à préparer le thé, telles que nos rouleuses, actionnées maintenant par une machine à vapeur, nos grilleurs, etc., etc...

» Pour que notre thé convînt au goût du consommateur français qui apprécie beaucoup plus les thés chinois que les thés indiens, nous avons fait venir de Shanghaï plusieurs préparateurs chinois qui, comme nous l'avions fait avec l'Indien pour la taille, nous ont servi

à former tout un personnel d'Annamites. Pour certaines qualités de thés entièrement préparées à la chinoise, nous avons fait venir de Shanghaï des marmites spéciales employées par les producteurs dans ce véritable pays du thé. C'est encore de Shanghaï que nous faisons venir nos trieurs pour les différentes qualités de thés. C'est dans une usine que nous avons installée à Tourane que se font toutes les opérations de triage sous la direction d'un spécialiste chinois.

» On nous reproche aussi de ne pas avoir introduit de variétés nouvelles... Nous avons fait venir plusieurs fois des graines de thé de Ceylan, des graines de thé d'Annam, thé qui a une si grande réputation. Enfin, grâce à l'obligeance du R. P. Hende, le savant naturaliste attaché à l'Observatoire de Zi Ka Wei, près de Shanghaï, nous avons pu recevoir des graines de thé de Hong-Tcheou, une des provinces du Nord de la Chine dont le thé a le plus de renom. »

M. le capitaine Bernard terminait par ces mots :

« On exporte un produit de qualité inférieure, à tel point qu'il ne peut être vendu sous sa véritable étiquette. »

MM. Lombard et Cie nous affirment que les thés de l'Annam se vendent *sous leur nom*, depuis trois ans déjà. Et quant à la qualité de leurs produits, MM. Lombard et Cie, pour ne pas les vanter eux-mêmes, nous renvoient au rapport de M. le Dr Alfred Riche, directeur du Laboratoire du Ministère du Commerce, rapport tout à fait élogieux et qui établit la richesse des « thés de l'Annam » en même temps que leur parfaite identité avec les thés de Chine.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

L'ÉNIGME[1]

PIÈCE EN DEUX ACTES

PERSONNAGES

RAYMOND DE GOURGIRAN	LÉONORE DE GOURGIRAN
GÉRARD DE GOURGIRAN	GISELLE DE GOURGIRAN
MARQUIS DE NESTE	LAURENT, garde-chasse
VIVARCE	UN DOMESTIQUE

A la campagne, de nos jours.

ACTE PREMIER

Un salon dans un pavillon de chasse datant du XVe siècle. — A gauche, au premier plan, une fenêtre à meneaux de pierre; au second, obliquement, une porte en arceau profond, donnant sur le jardin. — Au fond, une haute cheminée, surmontée d'un portrait de famille. A droite de la cheminée, une baie fermée par une portière de vieille tapisserie. — A droite, au premier plan, une bibliothèque; au second, une porte. — Tables, sièges, lampes allumées.

SCÈNE PREMIÈRE

LAURENT, puis GÉRARD, puis RAYMOND, entrant l'un après l'autre par la porte de droite, second plan.

GÉRARD.

Bonsoir, Laurent.

LAURENT.

Le domestique m'a fait entrer ici. J'avais demandé à voir l'un de ces messieurs, quand ils auraient fini leur dîner...

GÉRARD.

Oui, c'est bien. (Entrée de Raymond.) Voici mon frère aussi. Nous te recevons avant que l'on soit revenu de table. Si tu

1. *Entered, according to act of Congress, in the year 1901, by Mr Paul Hervieu, in the office of the Librarian of Congress, at Washington. All rights reserved.*

n'en as que pour quelques minutes, tu ne nous déranges pas... Qu'est-ce qui t'amène?

LAURENT.

Monsieur Gérard, je sais aujourd'hui quels sont ceux qui braconnent sur le domaine. C'est toute une bande de charbonniers, qui campent en ce moment sur la lisière des hêtres.

RAYMOND.

Il ne s'agit pas d'être renseigné sur eux, mais de leur mettre la main au collet.

LAURENT.

Monsieur Raymond, je m'emploierai à ça, cette nuit. Mais j'aurai affaire à des gens comme il n'y en a pas de pires. Alors donc, s'il doit m'arriver que j'y sois de ma peau, j'avais besoin que ces messieurs sachent d'avance à qui la faire payer. A présent, je m'en rapporte à eux, et voilà qui est dit.

GÉRARD.

Tu seras bien assisté de ton camarade?

LAURENT.

Il est rentré malade, avant la soupe. Il ne tient pas debout. Il ne se retrouvera pas sur pied, sans doute, avant deux ou trois jours.

RAYMOND.

Eh bien! attends qu'il soit rétabli. Ne te risque pas à opérer sans compagnon contre des malfaiteurs dangereux.

LAURENT.

Est-ce que je peux les laisser, cette nuit, jeter le traîneau, comme j'ai appris qu'ils y comptent, sur tout ce pauvre gibier, dans le quartier des Cinq-Champs et dans celui du Moulin-Brûlé?

RAYMOND.

Nos meilleures remises!... Les canailles!...

GÉRARD.

Tu as raison, Laurent, on ne les laissera pas faire! (A Raymond.) Nous l'escorterons, hein?

RAYMOND.

Parbleu, oui!... (A Laurent.) A quelle heure faudra-t-il être en route?

LAURENT.

Comme ces gens-là travailleront aussitôt après le coucher de la lune, j'ai décidé de partir sur les quatre heures et demie.

RAYMOND.

A cette heure-là, viens nous prendre devant le perron. Nous déciderons s'il faut emmener un chien. Je descendrai une lanterne que j'ai là-haut. Et maintenant, va faire un somme... Qu'est-ce qui te retient ?

LAURENT.

Vrai, si ces messieurs me permettaient d'avoir une opinion, ce serait qu'ils restent tranquillement couchés... Là-bas, on peut leur tirer dessus...

RAYMOND.

Eh bien ! nous serons trois à riposter. Tu ne trouvais pas mauvais pour toi d'aller seul.

LAURENT.

Moi, je suis garde, je suis commandé par mon service.

GÉRARD.

En face des coups de feu, il n'y a plus ni maîtres ni serviteurs : il y a ceux qui marchent et ceux qui flanchent... Est-ce compris ?

LAURENT.

Oh ! je sais bien que ces messieurs n'ont pas froid aux yeux !

GÉRARD.

Bon !... Alors, mon garçon, à tout à l'heure.

RAYMOND.

Et, comme nous, charge ton fusil avec du gros plomb.

LAURENT.

Monsieur Gérard, monsieur Raymond, à quatre heures et demie de la nuit, votre garde Laurent sera là.

Il sort par la porte du jardin.

SCÈNE II

GÉRARD, RAYMOND.

GÉRARD.

Tenons nos femmes dans l'ignorance de notre expédition.

RAYMOND.

Oui, certes! Elles pourraient s'en alarmer plus que de raison. Arrangeons-nous pour que, dans la paix de leurs chambres, elles ne se doutent pas que nous sortons des nôtres.

SCÈNE III

Les Mêmes, LÉONORE, entrant par la droite, second plan, au bras du MARQUIS DE NESTE, puis GISELLE, entrant au bras de VIVARCE, puis UN Domestique apportant le courrier.

LÉONORE.

On peut entrer?... Il n'y a plus avec vous de grosses bottes, ni de casquette sentant le velours mouillé?

GÉRARD.

Non, ma femme.

GISELLE.

Vous en avez terminé avec les rapports de chasse, les organisations de chasse?

RAYMOND.

Oui, ma femme... (Il reçoit le courrier des mains du domestique et lit d'abord les adresses des bandes de journaux.) « Marquis de Neste... Marquis de Neste... » (Au marquis.) Mon cousin, voici vos journaux. (Tendant une lettre à Gérard.) De l'armurier, pour toi... (Tendant une lettre à Vivarce.) « Monsieur de Vivarce, en résidence chez Messieurs de Gourgiran... »

VIVARCE.

Je reconnais le style précis de mon notaire.

RAYMOND.

Et puis, pour madame de Gourgiran... madame de Gourgiran... (S'adressant aux deux jeunes femmes.) Des prospectus à vous partager.

LE DOMESTIQUE.

Le facteur demande s'il y a des lettres à remporter.

RAYMOND.

Faites-le attendre. J'ai un petit reste de correspondance à terminer.

Il sort par le fond.

GÉRARD, ayant achevé de lire sa lettre.

Moi aussi, il faut que je récrive pour cette commande de cartouches... (Le domestique sort par la droite, second plan.) Vous nous excusez, n'est-ce pas?

Il sort par le fond.

SCÈNE IV

NESTE, VIVARCE, GISELLE, LÉONORE.

GISELLE.

La chasse!... toujours la chasse!...

VIVARCE, aux femmes.

Comment empêcheriez-vous ces murs eux-mêmes de vous en parler, de vous en rebattre les oreilles, puisqu'ils ont, de naissance, constitué un rendez-vous de chasse?

NESTE.

Oui, c'est bien ainsi que cette demeure est qualifiée sur les anciens papiers qui témoignent d'un don royal aux ancêtres de Raymond et de Gérard : *Rendez-vous de chasse du roi Charles*... Mais mon imagination, à moi, choisit; et elle écoute, dans ces murailles moins des souvenirs de chasse que des souvenirs de rendez-vous.

VIVARCE.

Vous supposez que, de règne en règne, ces lambris auraient reçu les soupirs d'Agnès Sorel? de Diane de Poitiers? de la belle Fosseuse?...

NESTE.

Mes suppositions sont plus téméraires encore : cette retraite cachée au cœur des bois, les percées profondes par lesquelles on y parvenait, non loin d'un château de la Cour, tout cela me fait songer à du secret plus raffiné, à des maîtresses moins avouées que celles en titre... A mon sens, un mystère particulier se respire en ce lieu si discrètement isolé!... Et je me dis que le caprice royal devait s'en servir pour y tromper les favorites elles-mêmes, dans des liaisons qu'ignorerait l'histoire, avec telle ou telle amoureuse à jamais inconnue.

LÉONORE.

Ah! mon cousin, faut-il que vous ayez l'immoralité dans les moelles pour évoquer ici un autre démon que celui auquel obéissent nos maudits chasseurs de maris!... Mais cet édifice, où ils nous tiennent six mois par an, n'a jamais pu avoir qu'une seule raison d'être : sa proximité de parcs à chevreuils, d'étangs à sarcelles et de plaines à perdreaux.

GISELLE.

Et, par respect d'un bâtiment historique, nous nous sommes interdits de rien y changer... Comme c'est commode de n'avoir, sous ce toit, que les quatre chambres nécessaires à nos deux ménages, et une petite piécette qui ne pourrait même pas servir à coucher une chambrière, puisque c'est une antichambre pour entrer chez Léonore, et chez moi!... Il nous a fallu construire, pour nos gens de service, des logements à part. (*Souriant à Neste, puis à Vivarce.*) Et notre hospitalité souffre de reléguer dans une annexe les chers invités qui veulent bien nous venir.

VIVARCE.

Ah! ce sont surtout vos enfants que vous regrettez de n'avoir pas sous l'aile...

GISELLE.

Mes garçons et celui de Léonore, heureusement, sont trois petits hommes déjà. Et le pavillon où ils habitent là, avec leur précepteur, est tout de même bien près.

LÉONORE, *se couvrant la tête d'une dentelle.*

Il n'est que temps, Giselle, d'aller leur dire bonsoir.

Elle sort par la porte du jardin.

GISELLE, *à Léonore.*

Je vous suis... (*Aux autres.*) Nous vous laissons seuls pendant quelques minutes. N'en profitez pas pour dire trop de mal de nous!

Elle sort par la porte du jardin.

SCÈNE V

NESTE, VIVARCE.

NESTE.

Les chères mignonnes!... Je ne leur veux que du bien. En épousant mes jeunes cousins, elles m'ont recréé une famille. Puisque la femme dont je suis veuf ne m'a point donné d'enfant, ma race ne va survivre qu'en ligne collatérale, par Raymond et Gérard. D'ailleurs, ils sont dignes de mon estime et de mon héritage. Je les crois eux-mêmes bien intentionnés envers moi; et je me flatte qu'ils n'aient point trop hâte de me voir mourir...

VIVARCE.

Certes!... Quelle idée!...

NESTE.

Oh ! pourtant si, tout à l'heure, ils me retrouvaient frappé d'apoplexie dans ce fauteuil, je préfère ne point me dépeindre la figure qu'ils feraient... Non, je vous assure, pour des chasseurs aussi déterminés, il y aurait tout de même une sensation de victoire à étendre. sur le carreau, le gros gibier que je suis.

VIVARCE.

Vous calomniez leurs cœurs.

NESTE.

Vous êtes leur ami depuis le collège ; vous êtes à présent devenu leur inséparable : ce serait votre rôle de les défendre si je les attaquais. Mais je plaisantais ; et je n'ai en vue que de vous édifier, d'abord, sur une notable différence entre mon tempérament et le leur.

VIVARCE.

Je m'en suis bien aperçu tout seul.

NESTE.

N'est-ce pas ? On ne croirait point que nous sortions d'une même souche, ni physiquement, ni moralement !... Vous souriez ?

VIVARCE.

Non pas !

NESTE.

Si !... Vous avez lu quelque part que la plus aimable de mes grand'mères, issue de l'auteur commun entre les Neste et les Gourgiran, fréquenta jusqu'à l'excès Crébillon le fils et Rousseau, d'Alembert et le jeune chevalier de Parny. Et vous pensez que, par là, mon sang s'additionna de philosophie naturelle et de libertine indulgence ? Peu importe !... Ce qui est certain, c'est qu'ici je ne me plais que dans le froufrou de femmes dont mes jolies cousines entourent ma vieillesse. J'aime à considérer leurs gestes harmonieux, leurs corsages précis, leurs robes évasives, ce qu'elles ont d'idéal par les yeux, et de félin, avec leurs blanches dents, leurs brillantes crinières où, sans doute, on s'électrise les doigts. Le spectacle de ces deux créatures me fait retrouver mes souvenirs les plus aigus de ce que m'a révélé leur sexe ordinairement incompris, toujours énigmatique... (D'un ton subitement grave.) Enfin

j'en voulais venir à ceci : c'est que je m'émeus, je m'inquiète, je m'exaspère à les voir si semblables de sagesse apparente, quand je me répète que l'une d'elles, dans sa vie d'aujourd'hui, d'hier, de demain, cache la plus ténébreuse intrigue...

VIVARCE.

Ah bah!... vous m'étonnez!

NESTE, avec autorité.

Non!... J'aurais gardé cette observation pour moi, si j'avais risqué de vous apprendre quelque chose.

VIVARCE.

Que prétendez-vous dire?

NESTE.

Que le héros de l'aventure où l'une de ces folles est engagée, c'est vous.

VIVARCE.

Moi!... En vérité, je me demande dans quel esprit vous vous livrez à cette plaisanterie... et comment je dois la prendre!

NESTE.

Il y a quelques nuits de cela, — à mon âge, on a de l'insomnie; et puis, les cloisons de notre chalet sont minces et sonores, — je vous ai entendu descendre... passer dehors...

VIVARCE.

Erreur!

NESTE.

J'ai soulevé mes rideaux et je vous ai vu : le clair de lune était vif, mais vous le braviez, sans doute en pensant qu'il était plus de minuit, que tout le monde se couche ici comme les poules et devait dormir... Vous vous êtes dirigé vers cette maison. Vous avez gravi le perron qui est là. Vous n'avez eu qu'à toucher à cette porte (Il indique la porte du jardin.) pour qu'elle cédât. Et mon cœur de vieil amoureux de l'amour a frissonné lorsque, sur votre disparition, ces deux battants se sont hermétiquement rejoints. Il m'a semblé que je voyais se refermer la gueule du loup sur vous... et sur elle...

VIVARCE.

Elle, qui?

NESTE.

Léonore ou Giselle, l'une des deux, parbleu!... Mais

laquelle ?... Laquelle revient ici, dans la solitude et l'ombre des nuits, pour défaire la clôture, ôter la barre de cette porte? (Il indique de nouveau la porte du jardin.) Depuis ce que j'ai découvert, j'ai surveillé en vain leurs allures, leurs intonations, quand elles s'adressaient à vous... Tout à l'heure encore, j'en étais jusqu'à tâcher de lire sur le visage de leurs maris : lequel?... Mais ils sont taillés sur un modèle identique : mâles rudes et loyaux, respirant la sérénité conjugale, n'ayant ni un défaut spécial à l'un ni un mérite personnel à l'autre qui différencie leur fraternité. Ils ont les mêmes titres à n'être pas trompés... ou à l'être... Quelle est celle de leurs femmes dont ce type d'homme ne fait pas totalement l'affaire?... Est-ce Giselle, est-ce Léonore qui a le ferment d'infidèle curiosité dans son cœur, dans sa cervelle, ou dans ses flancs?... Chose indéfinissable ! Éternel féminin !...

VIVARCE.

Allons! vous êtes un rêveur: vous avez rêvé toute cette histoire nocturne.

NESTE.

J'ai veillé jusqu'à votre retour. Il était près de cinq heures! Le soleil allait se lever, les gens aussi... Je n'obéis pas à l'envie de vous entraver, je n'ai point de jalousie sénile, croyez-moi, contre les bonheurs des jeunes gens. Mais vous savez bien quels hommes sont mes cousins!... Je vois revivre sous leurs traits (Désignant un portrait.) leur aïeul, Lothaire de Gourgiran, qui fut un lion des batailles et mourut en odeur de sainteté, léguant aux indigents toute sa fortune. Toutefois, attentif de son vivant à la faire respecter dans les moindres détails, il voulut rétablir l'ancien édit qui, pour un lièvre braconné sur la seigneurie, ordonnait de crever les yeux... De pères en fils, tous les Gourgiran sont ainsi âpres dans la revendication de ce qu'ils considèrent comme étant bien à eux. Ah! ne vous laissez pas surprendre, ni vous, ni la petite amie, par celui à qui vous faites tort. Que ce mari-là se nomme Gérard ou Raymond, c'est un gaillard sanguin, bon buveur, grand mangeur, qui bâille le soir, mais qui, dès le petit matin, j'imagine, est alerte et dispos... Que, d'aventure, il pense à sa femme! C'est son bon plaisir : il veut, il vient...

VIVARCE, avec horreur.

Taisez-vous !

NESTE, interloqué.

Pardon !... Je ne croyais pas être en présence d'un sentiment si exclusif. Je concevais un... attrait de personnes... dans le style du XVIIIe siècle...

VIVARCE.

Vous n'êtes autorisé à rien conclure, pour un mouvement d'impatience que vous avez provoqué !

NESTE.

J'ai la conviction profonde que, avec une malheureuse enfant, vous courez, tous deux peut-être, à votre perte. Voilà pourquoi j'insiste, sans me rebuter. Les faits, je sais sans vous, malgré vous, qu'ils existent : votre discrétion n'a donc rien à faire ici. Quand je vous parle dans l'intérêt vital d'une femme qui vous est chère, votre amour doit m'écouter et me répondre...

VIVARCE.

Que prétendez-vous ajouter ?

NESTE.

Eh bien ! faites un grand effort : renoncez à elle.

VIVARCE.

Jamais !

NESTE.

Mais vous y serez contraint un de ces jours !... Dans cette existence de campagne, si limitée en ressources, où l'on vit un peu tous comme dans une maison de verre, vous ne pouvez manquer de vous faire surprendre. Et si vous en échappez, il faudra bien alors vous séparer d'elle... Vous n'avez jamais eu, je suppose, le projet de l'enlever ?

VIVARCE.

Cent fois, j'ai eu ce projet !... Ou bien, plutôt que de la partager, je la menaçais, à travers mes larmes et les siennes, de m'en aller seul au loin. Mais elle est mère. Je me suis heurté à une âme maternelle intraitable, et aussi trop touchante !... Finalement, c'est moi qu'elle a soumis, dompté, attaché comme elle à son foyer... Que voulez-vous que j'examine si ma conduite est prudente, quand je n'en suis même plus à sentir ce qu'elle a de dégradant !

NESTE.

Alors, je ne vois plus à vous prier que d'une chose. Avertissez-la que le hasard m'a déjà fait vous découvrir, pour qu'elle réfléchisse et se sache à la merci de tous les autres hasards de demain... Ferez-vous cela bien fidèlement?

VIVARCE.

Je lui répète tout : je lui rapporterai notre entretien.

NESTE.

Bientôt?

VIVARCE.

Bientôt.

NESTE, avec angoisse.

Oh!... peut-être même cette nuit?...

VIVARCE, en se détournant.

Je vous en prie!...

NESTE.

Ah! jeunesse!... jeunesse!...

SCÈNE VI

NESTE, VIVARCE, LÉONORE, puis GISELLE.

LÉONORE, rentrant, devant Giselle, par la porte du jardin.

Vivarce, je vous informe que mon fils vous adore. Vous lui représentez toutes les élégances, vous êtes le but de toutes ses ambitions. Au lieu de rêver, comme les autres enfants, d'être militaire quand il sera grand, il répond à mes questions : « Je voudrais être M. de Vivarce! »

VIVARCE.

Le pauvre petit!

GISELLE.

Pour ce qui est de mes fils, vous les intimidez plutôt... Oh! certes, ils vous admirent aussi. Mais j'ai souvent observé que sous votre œil, ils avaient quelque chose d'un peu craintif.

VIVARCE.

Ils auraient bien tort, car je les trouve charmants... comme leur mère.

SCÈNE VII

LES MÊMES, UN DOMESTIQUE, RAYMOND, puis GÉRARD.

LE DOMESTIQUE, entrant par la droite, second plan.

Madame a sonné?

RAYMOND, entrant par le fond, au domestique.

Non, c'est moi. Voici pour la poste. Vous n'aurez pas besoin de revenir. Fermez le côté du service en vous en allant. Nous fermerons ici, après le départ de ces messieurs.

GÉRARD, entrant par le fond.

Remettez cette lettre au facteur.

Le domestique sort.

GISELLE, à Neste.

Mon cousin, lisez-nous les nouvelles du jour...

NESTE, ayant déployé un journal.

Peuh ! dans cette saison, tout est en vacances : les chambres, les tribunaux, les mariages, les décès...

RAYMOND, qui lit par-dessus son épaule.

Voilà un titre sensationnel : « Terrible drame domestique. Un mari qui se fait justice. »

GISELLE, se mettant à un travail de broderie.

Lisez-nous cela !

NESTE.

Ces sujets-là me répugnent... Et les détails en peuvent être choquants.

LÉONORE, ayant pris aussi un ouvrage.

Ne redoutez pas de nous choquer,

GÉRARD, grondeur.

Eh bien ! Léonore ?...

NESTE.

Je vous obéis donc (Lisant) : « Un sieur T..., garçon de recettes, avait été averti que sa femme le trompait. Le sieur T... essaya d'abord de surprendre les complices en train de se jouer de son honneur. N'y ayant pas réussi, il résolut de se procurer un aveu par des brutalités. La femme T... confessa qu'elle avait écouté un séducteur ; mais elle repoussa l'offre d'avoir la vie sauve à condition de le désigner. Alors, le malheureux époux, s'armant d'un couteau de cuisine, se précipita sur son indigne compagne et lui ouvrit la gorge... »

VIVARCE.

La brute !

GISELLE.

Et cette bête de femme qui se fait égorger comme une oie !

LÉONORE.

Vous n'auriez pas voulu qu'elle fît, en son lieu et place, couper le cou de celui à qui elle s'était donnée?

GISELLE.

Non, certes! mais quelle rage a pu la pousser à se dénoncer elle-même?

GÉRARD.

Un reste de loyauté, d'honnêteté.

GISELLE.

Des scrupules devant un couteau de cuisine, devant un individu qui vous dit : « Parle un peu, que je te tue... Parle davantage, que je coure tuer ton amant!... »

RAYMOND.

Ma parole! je me demande qui, de nos femmes ou de moi, perd le sens des mots!... Il y a un instant, c'était Léonore qui, pour faire entendre que la personne de l'amant était sacrée, l'appelait « l'être auquel on s'est donnée ». Maintenant, c'est le tour à Giselle de traiter « d'individu » un mari outragé, qui recourt à son droit souverain, et dont le seul tort, selon moi, est de n'avoir pas réussi également à tuer le complice.

GISELLE.

Mais ta morale n'est pas seulement abominable, elle est absurde aussi! Elle méconnaît toute proportion entre les choses. Le monstre de mari qui s'en tient à ce raisonnement : « Tu me trompes, je te tue... » est, par excellence, un monstre d'illogisme. Toi, tu vois là deux termes qui s'opposeraient indiscutablement l'un à l'autre, comme la quinine à la fièvre. Ah çà! tromper n'égale pas tuer. Tromper, c'est le mal; tuer, c'est le pire. Tuer quelqu'un, c'est se comporter en ennemi mortel; tandis qu'une femme peut être la meilleure amie de son mari et le tromper...

GÉRARD.

Voilà du propre!

RAYMOND.

Qu'est-ce que tu nous chantes là?

GISELLE, *prenant Léonore à témoin.*

Nous en connaissons!

LÉONORE, *souriant.*

Quelques-unes.

NESTE, à Raymond.

Oui, comment oses-tu soutenir la légitimité de pareils meurtres, à notre époque, après deux mille ans de christianisme, quand il y a la séparation, et, à la rigueur, le divorce, et encore le pardon et surtout... l'esprit!...

RAYMOND.

En religion, le serment de fidélité lie jusqu'à la mort. Quant au code, qu'on a tant remanié depuis cent ans, on n'a pas touché l'article qui excuse l'époux de se faire justice : il reflète donc bien toujours la volonté de notre temps. La femme parjure qui n'a plus pour son mari qu'une âme d'hypocrisie, qui lui rapporte une bouche possédée par un autre et un corps dont les secrets se sont étalés ailleurs, cette femme-là n'est même plus digne de son nom de baptême : c'est une bête impure, c'est une chienne du diable qu'il faut abattre, avec le chien qui la suit!

LÉONORE.

Quelle horreur!

GISELLE.

Oh! c'est trop fort! cela dépasse tout langage permis!... Tu tranches les questions évidemment sans te les représenter. Tiens : supposons une bêtise, une énormité. supposons une faute que j'en serais venue à commettre et toi à découvrir. Alors! pendant que je serais, eh bien, oui! je le sens, au désespoir de te causer ainsi la première douleur de notre ménage, tu oublierais tant d'années que nous aurions vécues dans l'affection? Et toi, qui n'aurais pas cessé de m'être très cher, toi, mon compagnon de tout temps...

RAYMOND.

Je ne serais plus cela : je serais celui que tu aurais trompé.

GISELLE.

Quoi! lorsque, par un dernier geste d'habitude, je chercherais, une fois encore, ta protection, tu te jetterais sur moi comme le bourreau de la Roquette! tu m'arracherais mon dernier souffle! tu me noierais dans mon sang!

RAYMOND.

Oui.

GISELLE.

Ah bien! je ne te reconnais pas de droit pareil. Si c'est

dans ton code, ce n'est pas dans ma conscience. Je ne distingue plus là qu'une vilaine bataille de la force contre la faiblesse. Et, pour m'y dérober, aucune échappatoire, ni feinte, ni ruse, ne me répugnerait, je m'en vante!

RAYMOND.

Il n'y a pas de quoi te vanter!

NESTE, à Gérard.

Au moins, toi, j'augure de ton silence que la profession de foi de ton cadet t'inspire la même horreur qu'à nous!

GÉRARD.

Oh! moi, si j'avais épousé une autre femme que Léonore, d'où me fût un jour venu le déshonneur, je crois que je lui aurais laissé tout de même la vie. Mais ce que je sais, c'est que son amant, je l'aurais supprimé comme un voleur escaladant ma propriété.

VIVARCE, avec force.

A la bonne heure! Un homme tue un homme.

NESTE, d'un ton plus fort.

Un homme ne tue pas un homme.

GÉRARD.

Eh bien! pourtant, celui qui me prendrait ma femme, je le tuerais sans une hésitation, comme je suis prêt à me faire tuer pour elle, ou pour défendre mon pays, mes biens... ou simplement le gibier que Raymond et moi nous avons sur nos terres.

NESTE.

Moi qui ne reconnais même pas à la société le droit de mort, je crie de toute ma force que ce droit ne saurait appartenir à l'individu... Certes, je sais qu'il est inutile de discourir contre ce que les aveuglements de la passion peuvent faire tout à coup commettre... Mais, je dis que vos propos à froid sur l'homicide conjugal, avec leurs allures de grands principes, ont beau être appuyés par la loi, admis par les mœurs, ils n'en prennent pas moins leur source dans l'égoïsme le plus boueux. L'homme ou la femme, les époux ou les amants, qui se décernent à eux-mêmes le mandat de justicier, ceux-là, dans la minute rouge, incarnent tous les péchés capitaux: l'orgueil, l'envie, la colère, la luxure sombre des images

qui montent au cerveau!... Si ce sont vos théories qui ont raison, alors, c'est que le fond de l'âme humaine est imperfectible. On continuera à polir l'extérieur des gens et à vernir leurs aspects, pour que tout cela craque et tombe à la première secousse de l'intérêt personnel, pour que le mâle et la femelle de l'époque des cavernes réapparaissent soudain dans les temps actuels, faisant saillir, de dessous l'inanité du sourire, les éternelles dents de guerre et de proie... Mais, décidément, nous ne parlons pas le même langage. Bonsoir!

LÉONORE.

Oh! vous n'allez pas déjà vous retirer?

GISELLE.

Pourquoi êtes-vous si pressé?

GÉRARD.

Seriez-vous vraiment froissé de nos convictions?

NESTE.

Oh! pour cela, voici trop longtemps que je vous connais comme vous êtes!... Mais il y a des moments où vous m'inspirez le besoin de prendre l'air...

GÉRARD et RAYMOND, riant.

Ha!... ha!... ha!...

NESTE.

Je m'en vais respirer ma bonne amie, la nature moderne, telle que le progrès l'a faite... Car, si la civilisation ne doit pas réussir à améliorer les êtres, elle a su, du moins, orner de douceur les choses. D'ici au chalet qui m'héberge, un petit coin fleurit comme par miracle, selon les retouches de Le Nôtre et d'après les indications de Watteau. Les sombres halliers ont disparu, par où jadis hurlaient ici des bandes de loups. Aujourd'hui, une allée de sable fin... des parterres de fleurs... des vasques d'eau courante, et, venant quelquefois y boire, un petit oiseau à queue preste et à tête bleue... Traverser cela me remettra le cœur! A demain!

VIVARCE.

Il est dix heures. Je vais suivre l'exemple du marquis.

LÉONORE.

Comment! vous aussi, vous nous quittez?

RAYMOND.

Si l'on vous écoutait toutes les deux, vous feriez durer nos soirées aussi tard qu'à Paris. Ici, le chant du coq doit réveiller notre cousin!... Quant à Vivarce, s'il nous fait l'amitié de préférer notre hospitalité à toute villégiature mondaine, n'est-ce pas convenu que c'est pour sa santé?... Enfin, permettez-moi d'ajouter que Gérard et moi nous sommes matineux comme des chasseurs.

NESTE.

A quelle heure as-tu l'habitude de te réveiller?

RAYMOND.

Entre six et sept heures.

NESTE, à Gérard.

Et toi, de même?

GÉRARD.

A peu près, sauf quand, en me couchant, je sais avoir à m'équiper plus tôt. Dans ce cas, j'ai en moi un instinct de coureur des bois qui me tient lieu de réveil-matin. Et Raymond est pareil.

NESTE.

Est-ce que vous avez en perspective un projet de chasse particulièrement matinal?

RAYMOND.

Non.

GÉRARD.

Aucun projet de chasse.

NESTE, serrant la main de Gérard.

Alors, dors bien.

GÉRARD.

Mais nous allons faire les quelques pas pour vous reconduire...

NESTE.

C'est inutile. (Montrant Vivarce.) J'ai de la société avec qui deviser jusque chez moi. (Serrant la main de Raymond.) Toi aussi, dors bien.

RAYMOND.

Merci, mon cousin.

NESTE, à Giselle.

Bonne nuit, mignonne. (A Léonore.) Bonne nuit.

VIVARCE, serrant la main à Raymond et à Gérard.

A demain. (A Giselle.) Au revoir, madame. (A Léonore.) Au revoir, madame.

Neste et Vivarce sortent par la porte du jardin.

SCÈNE VIII

RAYMOND, GÉRARD, GISELLE, LÉONORE.

Raymond a déployé des volets intérieurs sur la porte du jardin. Il les assujettit au moyen d'une barre de fer transversale.

GÉRARD, à Léonore.

Tu ne remontes pas?

LÉONORE.

Je reste encore un peu à travailler.

RAYMOND, à Giselle

Et toi?

GISELLE.

Je tiendrai compagnie à Léonore.

LÉONORE, plaisamment.

Ne vous y croyez pas obligée, chère madame.

GISELLE, de même.

Mais, chère madame, je m'y plais.

RAYMOND.

Alors, embrassez votre mari.

Il tend sa joue à Giselle, qui s'exécute négligemment, du bout des lèvres.

GÉRARD, à Léonore.

Embrassez le vôtre, mieux qu'elle n'a embrassé le sien.

RAYMOND, à Giselle.

Hein! tu as entendu la leçon?

Léonore embrasse Gérard, négligemment aussi.

GÉRARD.

Peuh! ce n'est guère enthousiaste non plus. Ça ne m'empêchera pas de m'endormir... (A Raymond.) Allons, viens te reposer.

RAYMOND.

Je te suis.

GÉRARD.

Bonsoir, la compagnie!

Il sort par le fond.

SCÈNE IX

GISELLE, LÉONORE, RAYMOND.

RAYMOND, à Giselle.

Tu boudes, mauvais petit caractère?

Il pose un gros baiser sur la nuque de Giselle.

GISELLE, se débattant.

Ah! tu m'agaces!

RAYMOND, éclatant de rire.

Ha!... Là!... là!... Rageuse... (En menace comique.) Rappelle-toi ce qui t'attend si jamais tu me trompes!

Il sort par le fond.

SCÈNE X

GISELLE, LÉONORE.

GISELLE.

C'est vrai que je suis furieuse!... Un mari n'a pas à faire le mignard avec sa femme quand il achève à peine de déclarer qu'il pourrait ne plus voir en elle qu'un animal immonde, à détruire!... Je sais bien que cette appréciation est conditionnelle; et, Dieu merci! je ne remplis pas la condition. Mais le langage de ce brave Raymond m'a froissée dans la solidarité qu'on éprouve instinctivement pour la personne humaine et pour les créatures de son sexe. Je n'ai pas contenu mon irritation. (Elle fait tâter sa main à Léonore.) Tenez, j'en ai encore chaud...

LÉONORE, souriant.

Calmez-vous!

GISELLE.

D'ailleurs, on étouffe ici. Cela sent encore la fumée de tabac.

LÉONORE.

Si vous le voulez, nous n'avons qu'à rouvrir.

GISELLE.

Mais oui... je ne vois pas pourquoi nous nous laisserions calfeutrer de la sorte. (A Léonore, qui s'est levée.) C'est vous qui vous dévouez... Allez-vous savoir?...

LÉONORE, après avoir essayé d'ôter la barre.

Ma foi, non! c'est trop dur, j'y renonce.

GISELLE, allant à la porte.

Laissez-moi opérer... Aïe !... Oui, c'est le diable !... Ah ! voilà qui est fait... (Revenant à sa place.) Hé ! dites donc, vous ne vous êtes guère rangée à mes côtés, tandis que nos maris enfourchaient leurs dadas !... Il est vrai que le vôtre, moins agressif que le mien, ne manifestait pas, le cas échéant, un aussi ferme propos d'occire son épouse...

LÉONORE.

A l'entendre, il serait disposé à faire pis.

GISELLE.

Comment cela?

LÉONORE.

Admettez que, par impossible, je devienne un jour coupable, que je me fasse prendre, que mon mari applique son système de tout à l'heure, qu'il tue un bien-aimé que j'aurais, et qu'il me garde vivante... Ne me répondez pas que j'en serais quitte par le suicide : on n'a jamais la certitude que l'on pourra, soi, faire cela... Il ne suffit pas de s'en trouver l'énergie physique. Souvent, votre cœur est tenu par des grappins dont il ne saurait se dégager. Ainsi, vous avez, vous, vos enfants...

GISELLE.

Certes !

LÉONORE.

Moi, j'ai mon petit, que, volontairement, je ne quitterais pas plus pour m'en aller dans la mort que pour m'en aller dans la vie... Quels lendemains pour une femme si, comme c'est arrivé déjà, son mari la maintient près de lui, après l'avoir châtiée dans l'autre ! Toujours voir le mort, étroitement à sa gauche, et, à sa droite, l'assassin !

GISELLE.

Oh ! oui !... C'est épouvantable !...

LÉONORE.

Et si la maîtresse se rappelle avoir déterminé la catastrophe par quelque négligence d'attitude, par quelque imprudence de parole, le véritable assassin n'est même plus le mari, c'est elle.

GISELLE.

Vous avez raison.

LÉONORE.

C'est désormais devant ses yeux, à elle, que le spectre revient avec la balafre rouge, et la tête qui fait : « Si, c'est toi ! »

GISELLE, se levant.

N'avez-vous pas vu un éclair ?...

LÉONORE, riant.

Non, superstitieuse !... C'est vous qui vous frappez outre mesure, des sujets damnables que nous avons eu l'audace d'agiter. Moi, je ne crois pas aux conversations qui attireraient la foudre.

GISELLE, ayant regardé au dehors.

Le ciel est limpide. Mais la brise commence à s'élever... Ne prenons pas froid. (Elle repousse le battant de la porte et revient.) Ah ! vous repliez votre ouvrage ?

LÉONORE.

Je n'ai plus de soie.

GISELLE.

Je vais donc aussi me replier.

Elle va vers la bibliothèque, et y prend un livre.

LÉONORE.

Vous comptez lire dans votre lit ?

GISELLE.

Pour m'endormir.

LÉONORE.

Le fait est qu'il est encore de bien bonne heure... Me laissez-vous les revues ?

GISELLE.

Parfaitement ! (Elle s'embarrasse une main de livres, l'autre main d'une lampe, tandis que Léonore fait de même. Toutes deux vont se retirer par le fond, quand Giselle voit Léonore regarder vers la porte du jardin.) Ah ! nous venons de nous rappeler ensemble que la barre n'est pas remise.

LÉONORE.

En effet !

Elles ont une hésitation pareille à se débarrasser les mains.

GISELLE.

Ça va être bien du travail.

LÉONORE.

Bah ! qui voudriez-vous qu'il entrât ?

Giselle répond par un geste d'assentiment ; et les deux femmes sortent en devisant.

ACTE DEUXIÈME

Même décor. — D'abord, l'obscurité.

SCÈNE PREMIÈRE

RAYMOND, seul. — Il entre par le fond, en tenue de chasse, son fusil en bandoulière, une lanterne à la main. — Regardant l'heure.

Quatre heures et demie... C'est ce qui s'appelle être exact... (A la lueur de sa lanterne, il glisse deux cartouches dans les canons.) Voyons un peu quel temps il fait... (Il pose son fusil, va à la porte et s'aperçoit que la barre est retirée.) Tiens ! on a déjà ouvert. Gérard sera donc descendu avant moi... (Appelant, à demi-voix, par la porte qu'il a entre-bâillée.) Laurent, tu es là ?

SCÈNE II

RAYMOND, LAURENT.

LAURENT, à demi-voix.

Oui, monsieur Raymond.

RAYMOND, de même.

Tu as vu sortir mon frère ?

LAURENT.

Non. Mais je ne fais que d'arriver.

RAYMOND.

Sans doute, il aura été jusqu'au chenil, pour détacher un des chiens... Tu vas aller par là. Si mon frère s'y trouve, tu reviendras tout de suite me chercher. Sinon, ce n'est pas la peine que tu refasses encore une fois le trajet. Tu nous attendras là-bas, jusqu'à ce que nous arrivions te prendre au passage... (Laurent sort.) Ah ! écoute encore...

Raymond sort à moitié de scène, sur le seuil de la maison. Sa lanterne se trouve ainsi portée au dehors, et l'obscurité se refait sur la scène.

SCÈNE III

RAYMOND, — d'abord vu de dos; — VIVARCE, puis GÉRARD.

Vivarce entre par le fond. — Pendant qu'il écarte la portière pour passer, on voit derrière lui de la lumière, et un appel se fait entendre.

LA VOIX DE GÉRARD, encore invisible.

Hé! Raymond!

Vivarce, ayant laissé retomber la portière, s'avance d'un pas rapide vers l'issue. Entre, par le fond, Gérard, équipé comme son frère, un flambeau à la main.

RAYMOND.

Hein? (En se retournant, il porte sa lanterne à la face de Vivarce, qui allait donner contre lui, et qui recule.) Toi! d'où diable viens-tu?

GÉRARD, survenant, à Vivarce.

Comment! c'était toi qui enjambais l'escalier, quatre à quatre, devant moi?

VIVARCE, faisant bonne contenance.

Oui. J'ai été chassé de chez moi par une crise de névralgie intolérable. J'ai imaginé que je pourrais, sans déranger personne, trouver, dans un placard du corridor, votre pharmacie de campagne...

GÉRARD.

Je t'ai pris, naturellement, pour Raymond, puisque la pièce, d'où je t'ai vu sortir, est celle qui donne accès dans les chambres de nos femmes...

RAYMOND.

Vivarce!

VIVARCE.

J'étais sans lumière... Je me guidais par les échappées, çà et là... des rayons de lune... Je me suis égaré.

GÉRARD.

Pourquoi n'as-tu pas répondu, quand j'ai, dans le silence, appelé à demi-voix?

VIVARCE.

Je n'ai pas entendu.

GÉRARD, élevant le ton.

Alors, pourquoi t'es-tu sauvé en courant?

VIVARCE.

J'ai été absurde, j'en conviens. Mais je venais de m'aper-

cevoir, à la fois, que j'avais fait fausse route, et que justement, je n'aurais pas dû être où mon erreur m'avait mené.

RAYMOND.

Et, au lieu de t'expliquer tout bonnement avec lui, tu as jugé plus à propos de prendre la fuite?

VIVARCE.

Je vous répète que les nerfs me font mal, à en grincer des dents: j'étais en mauvaise disposition pour peser telle ou telle convenance. Et, depuis lors, vous m'interrogez ensemble sur un ton de vivacité que je commence à trouver, je vous le déclare, excessif.

RAYMOND, violemment.

Par où es-tu entré dans cette maison?

GÉRARD, de même.

Oui, par où?

RAYMOND.

C'est par cette porte, puisque, quand je t'ai arrêté, tu la regagnais?

VIVARCE.

Parfaitement.

GÉRARD.

Tu l'as donc trouvée ouverte?

VIVARCE.

Oui.

RAYMOND.

Je l'avais fermée, ce soir, moi-même, de mes propres mains.

VIVARCE.

Il est à croire que tu l'avais insuffisamment fermée.

RAYMOND.

Non. Je suis sûr d'avoir bien clos. Il faut qu'après moi l'on ait rouvert: ainsi, tu étais attendu. Par qui?

VIVARCE.

Allons donc! Qui voudriez-vous que ce fût?

GÉRARD.

Ma femme, ou la sienne?

RAYMOND.

Oui! oui!...

VIVARCE.

En voilà assez! Je vous ai donné toutes les explications possibles. A toute question de plus, je ne répondrai que comme à une offense.

GÉRARD.

Tu ne t'en tireras pas en payant d'audace... (Il se précipite sur Vivarce.) Misérable!...

VIVARCE, à demi renversé.

Mais c'est de la folie!

RAYMOND, maîtrisant Gérard.

Il faut d'abord savoir auquel de nous il appartient.

VIVARCE, libéré de l'étreinte.

Encore une fois, vous êtes fous, tous les deux, absolument fous!

GÉRARD.

Montons, chacun, droit chez notre femme. La coupable, ainsi saisie à l'improviste, est d'avance confondue! (Il fait un pas vers la portière : Léonore, la soulevant, apparaît.) Toi!

SCÈNE IV

LES MÊMES, LÉONORE.

RAYMOND.

C'est Léonore!

GÉRARD.

Comment es-tu là?... Tu venais refermer la maison, après la retraite de ton amant?

LÉONORE.

Oh!... Oh! non!

GÉRARD.

Si ce n'est pas cela, si tu as quelque chose à alléguer, fais-le vite! très vite!

LÉONORE.

Mon Dieu! Ne m'apostrophe pas de la sorte!

GÉRARD.

Pourquoi te cachais-tu?... Pourquoi es-tu si bouleversée?

LÉONORE.

Je ne me cachais pas : j'écoutais. Je n'ai pas fui : je me suis présentée à toi. Je suis bouleversée de ce que j'ai

entendu, comme vous l'êtes de ce que vous disiez... J'avais été éveillée par du bruit qui s'élevait de cette pièce... Cela pouvait être des malfaiteurs... le feu... J'ai jeté en hâte un peignoir sur mes épaules. J'ai couru vers ta chambre que tu avais désertée. De plus en plus inquiète, je suis revenue tendre l'oreille par-dessus la rampe de l'escalier. Naturellement, j'ai eu la curiosité de descendre, après avoir reconnu d'abord la voix de Raymond, puis la tienne...

GÉRARD.

Et celle de Vivarce?

LÉONORE.

Oui, aussi celle de Vivarce.

VIVARCE.

Je vous dis...

RAYMOND, impérieusement, à Vivarce.

Toi! pas un mot!

GÉRARD.

Dès que tu as compris de quoi il s'agissait, qui t'a retenue d'entrer pour protester immédiatement de ton innocence?

LÉONORE.

Je n'ai pas admis que je fusse accusée.

RAYMOND.

Vous l'êtes, pour le moins, autant qu'une autre!

LÉONORE.

Je ne relève que de mon mari. De quel droit m'interpellez-vous ainsi?

RAYMOND.

Je défends ma femme absente... L'homme que nous tenons, c'est vous qui l'avez accompagné jusque-là. Pendant que vous êtes à veiller, Giselle ne s'est pas émue: elle repose, elle!

LÉONORE, tendant les bras vers son mari.

Oh!

GÉRARD.

Qu'en sais-tu?... Nos rumeurs ont eu de quoi effaroucher ici tout sommeil. Ce qui, au contraire, pourrait plaider pour ma femme, c'est que précisément elle soit restée à proximité, comme si elle n'y voyait point de danger qui la regardât. Il lui aurait été facile de n'être pas là non plus, en se terrant au fond de l'alcôve, la tête sous l'oreiller.

RAYMOND, troublé, allant vers le fond appeler.

Giselle !...

LÉONORE, voulant remercier son mari.

Ah !... Gérard !...

GÉRARD, l'arrêtant.

Attendons !... (A Raymond.) Elle ne répond pas

RAYMOND, appelant plus fort.

Giselle !... Giselle !...

GÉRARD.

Vas-y donc !

Raymond disparaît par le fond.

SCÈNE V

VIVARCE, GÉRARD, LÉONORE.

LÉONORE, à Vivarce.

Profitez de l'absence de Raymond pour déclarer que ce n'est pas de chez moi que vous sortez.

VIVARCE.

Mais je ne sors ni de chez vous ni de chez la femme de Raymond. Il y a une fatalité qu'ils ne veulent pas admettre ! Je leur ai expliqué que...

GÉRARD.

Saisis l'occasion qui t'est laissée d'en avoir fini avec moi. Sinon, ton refus d'être explicite, entre nous trois, je l'interprète comme un aveu...

LÉONORE.

Vivarce, donnez-lui une preuve que ce n'est pas moi !

VIVARCE.

Comment ? qu'est-ce que je puis dire ?... que voulez-vous que je fasse ?

LÉONORE.

Ce sera un secret éternel entre nous. Ne me laissez pas sous le coup de l'accusation !... Par pitié de la détresse où vous me voyez, parlez vite, pendant l'instant où vous pouvez encore le faire impunément... Hâtez-vous, je vous en conjure !... Monsieur de Vivarce, je vous implore !...

VIVARCE.

Vous me voyez à la torture. Je n'ai pas le pouvoir, plus

que personne ici, de mettre un terme à ce cauchemar !... J'ai passé près des chambres, sans avoir franchi le seuil d'aucune !

LÉONORE.

Oh ! vous êtes indigne envers moi !

GÉRARD.

Pourquoi es-tu si pressée de te faire innocenter par lui ? Tu n'espères donc pas que Giselle soit en train, là-haut, de te disculper ? Tu sais donc qu'elle n'a pas à reconnaître la chose comme étant à sa charge.

LÉONORE.

J'entends encore Giselle déclarant, il y a quelques heures, qu'elle n'était pas de caractère à jamais convenir d'une pareille faute... Mais l'idée fixe, qui t'aveugle, te retire aussi la mémoire.

GÉRARD.

Non. Je me rappelle, en effet... Mais, pourtant, tu ne supposes pas que si Giselle a trahi ses devoirs, elle pousserait l'infamie jusqu'à vouloir te compromettre à sa place ?

LÉONORE.

Qui sait jamais de quoi une femme peut devenir capable pour tenter de sauver son amant !

SCÈNE VI

Les Mêmes, RAYMOND.

RAYMOND.

Giselle dormait.

GÉRARD.

Tu en es sûr ?

RAYMOND.

Elle était si ensommeillée que, d'abord, elle ne saisissait pas le sens de mes paroles. Mais, dès qu'elle s'est rendu compte qu'il y avait eu prétexte à l'incriminer, elle a bondi... Elle vient.

LÉONORE, *tendant les bras vers Gérard.*

Ah !

GÉRARD.

Tu es bien sûr qu'il n'a pu y avoir aucune feinte de sa part ?

RAYMOND.

Sur quoi te fondes-tu pour insister de la sorte?... Que s'est-on raconté ici pendant mon absence?... Est-ce que Vivarce?...

LÉONORE.

Il n'a rien voulu répondre.

RAYMOND.

Il semblerait cependant que vous êtes tombés d'accord sur quelque chose.

Un temps.

GÉRARD, marchant vers son frère.

Toi et moi, nous sommes réunis pour ne nous dire que de la vérité.

RAYMOND.

Bien entendu. Quoi?

GÉRARD.

Eh bien! Giselle a tenu, hier soir, de fort étranges propos.

RAYMOND.

A qui le dis-tu!... Malgré les apparences que je viens de voir, qui devraient me calmer, ce souvenir me hante et me harcèle!

SCÈNE VII

LES MÊMES, GISELLE.

LÉONORE.

Ah!... la voici!

GISELLE.

Qu'est-ce qu'on me veut? (A Gérard.) Qu'a-t-on osé dire contre moi?... Quoi?... (A Raymond.) Je ne comprends pas. Je ne peux que me taire. Je laisse la parole à ceux qui auraient à parler.

GÉRARD, à Giselle.

C'est tout? Vous pensez qu'il n'en faut pas davantage pour vous justifier? Vous croyez pouvoir vous en tenir là?

GISELLE.

Oui.

RAYMOND, à Léonore.

A vous, alors!... Si la parole ne vous fait pas peur, défendez-vous?

LÉONORE.

Non !

VIVARCE.

Elles ont raison ; elles ne doivent que du silence à votre aberration !

GÉRARD.

Nous ne confronterons utilement nos femmes qu'après avoir écarté un moment celui-là. Sa présence ajoute une force à celle des deux qui se joue de nous, de concert avec lui. (A Vivarce.) Regagne ta chambre, en attendant. Depuis que tu n'es plus notre hôte, tu es notre prisonnier.

VIVARCE.

Vous me retrouverez dès que vous le désirerez. Vous ne tarderez pas, j'espère, à reconnaître votre erreur. Quand le calme sera rentré dans votre maison, je reviendrai demander pardon à vos femmes de les avoir, bien innocemment, et si étourdiment, compromises !

Il sort par la porte du jardin.

SCÈNE VIII

GÉRARD, RAYMOND, LÉONORE, GISELLE.

GÉRARD.

Sa dernière ruse ne nous fera pas prendre le change !

RAYMOND, à Giselle.

Ces détestables idées que, ce soir même, tu affichais devant nous, serais-tu seule à te dissimuler ce qu'elles ont dû prendre maintenant de signification à mes yeux ?

GISELLE.

Oh ! Raymond ! Tu ne peux pas m'en faire sérieusement un grief ! J'ai été sotte, écervelée. Mais, ces choses de honte et de sang, est-ce que j'en aurais plaisanté si j'avais cru à leur existence, seulement, dans nos parages ?

RAYMOND.

Quels mots pourras-tu trouver qui ne me semblent pas la mise en pratique de tes théories sur le mensonge ? Qu'inventeras-tu pour me soulager ? Il faut que tu aies pitié de moi ! Je suis loin d'être parfait, je ne me le dissimule pas.

J'ai une nature brutale ; mais, jusqu'à ce jour, tu n'as pas eu à en souffrir... (Avec un sanglot dans la voix.) Tu as toujours rencontré en moi un mari attentif à se surveiller, respectueux, fidèle, aimant.

GISELLE.

Mais je te suis fidèle aussi !... Mais, pour que je puisse me défendre librement, sans scrupule d'aucune sorte, attends que nous soyons tous les deux.

LÉONORE, à Gérard.

Laissons-les donc !... Et, toi pareillement, viens m'écouter.

GÉRARD.

Non ! Il n'y aura d'établi, de démontré, que ce qui, à nous quatre, défiera sur-le-champ toute réfutation.

RAYMOND.

Certainement !... (A Giselle.) Laquelle de vous, ce soir, est remontée la dernière ?

LÉONORE, à Gérard.

Nous sommes remontées en même temps.

GISELLE, à Raymond.

Que voulais-tu tirer de là ?

RAYMOND.

Celle qui se serait attardée seule ici l'aurait fait évidemment pour ôter cette barre.

GISELLE.

C'est moi qui l'ai ôtée... J'ai eu le sentiment de manquer d'air. Il n'y a pas de crime, j'imagine, à vouloir respirer.

GÉRARD.

La chose grave, en effet, n'est pas d'avoir ouvert cette porte, mais, en s'en allant, de l'avoir laissée ouverte. Qui a pris cette responsabilité ?

GISELLE.

Léonore a été d'avis qu'aucun intrus n'était à craindre.

LÉONORE.

Je n'aurais pas eu la force de refermer : je n'avais pas eu celle d'ouvrir.

RAYMOND, à Giselle.

Est-ce vrai ?

GISELLE.

C'est vrai qu'elle a dit ne pas pouvoir... Mais, Raymond, sur la tête de nos enfants, je te jure que je n'ai rien à me reprocher!

GÉRARD, à Léonore.

Et toi, jureras-tu?

LÉONORE.

Oui.

GÉRARD.

Sur quoi?

LÉONORE.

Sur ce que tu voudras!

RAYMOND.

Ah!

GÉRARD, aux deux femmes.

Voyons!... Dans cette atmosphère de parjure, dans cet état de guerre où tout, entre vous, est de bonne guerre, évoquez le passé, cherchez-y des indices. Que celle qui peut accuser le fasse!

GISELLE.

Je ne sais rien!

LÉONORE.

Nous ne savons rien!

RAYMOND.

Elles pactisent pour nous berner. Ne viendrons-nous pas à bout d'arracher le secret? (A Gérard, qui se dirige vers le fond.) Où vas-tu?

GÉRARD.

Chercher dans quelle chambre l'adultère s'est vautré.

Il sort par le fond.

SCÈNE IX

RAYMOND, GISELLE, LÉONORE.

RAYMOND.

Oui! puisque l'une de vous est à nous mentir, avec l'effronterie d'une prostituée, nous ne saurions tomber au-dessous d'elle, si bas que nous entraînent des investigations de laquais.

Il sort par le fond.

SCÈNE X

LÉONORE, GISELLE.

GISELLE.

Et maintenant?... Maintenant qu'il n'y a plus personne ici que l'on puisse abuser : jetez le masque!

LÉONORE.

Hein?... quoi?... C'est vous qui m'attaquez dans cette première seconde où nous allions reprendre haleine!... Déjà, je m'apprêtais à chercher avec vous de quel sortilège peut-être nous serions victimes ensemble!... Mais, du moment que vous n'avez pas cru à mon innocence, je ne commettrai pas la duperie de croire à la vôtre!

GISELLE.

Comment voulez-vous que je vous croie innocente?... Comment me mettriez-vous dans la tête que c'est moi qui ai commis votre faute?

LÉONORE.

J'admire combien vous êtes certaine qu'il y a une coupable! Et vous vous trahissez vous-même, en vous montrant si pressée d'en jeter une, moi au lieu de vous, à ces bêtes féroces!

GISELLE.

Léonore, de vous à moi, toute comédie est inutile!

LÉONORE, à voix très haute.

Vous jouez pourtant une comédie, en ce moment. Vous calculez, sans doute, qu'on nous épie! Et c'est pour des oreilles invisibles que plaide votre promptitude à me charger, à vous décharger sur moi!

GISELLE.

On ne nous écoute pas!... Si vous le voulez, parlons tout bas... Une dernière fois, Léonore, méritez mon pardon, ma pitié, mon assistance, par un mot de franchise!

LÉONORE, à voix basse.

Eh bien, ne pouvant être entendue que de vous seule et de moi, je vous dis que si vous n'êtes pas coupable, il n'y a pas de coupable!... Prouvez que Vivarce n'est pas votre amant; et, moi, je saurai bien prouver qu'il n'a jamais été le mien... Il reste un mystère à éclaircir, une erreur abomi-

nable... Réfléchissons!... Imaginons!... Trouvons!.. (*A Neste, qui entre par la porte du jardin.*) Ah! mon cousin!

SCÈNE XI

LÉONORE, GISELLE, NESTE.

GISELLE, *à Neste.*

Vivarce vous a informé?

NESTE.

Oui. Ma parenté, mon âge, une conversation antérieure me désignaient à lui pour me faire intervenir... Où en est-on ici?

LÉONORE.

On s'accuse! On se hait! On se maudit!

GISELLE.

Soyez sûre, mon cousin, que, moi, je ne crains rien pour moi!

NESTE, *aux deux femmes.*

Je voue en supplie : pas de lutte entre vous! Je comprends qu'ici une malheureuse défend, comme elle peut, ses suprêmes pudeurs, qu'elle travaille à épaissir les doutes qui sauvegardent encore un être aimé. Et je l'absous du triste courage qu'elle met à lancer l'accusation ou à la renvoyer, pour gagner des heures. des minutes!... Allons, ne vous raidissez pas l'une contre l'autre; aidez-moi, les premières : entr'aidez-vous... Où sont Gérard et Raymond?...

LÉONORE.

Chez nous.

NESTE.

Ne laissez point ces natures d'acier s'aiguiser entre elles... Ne cessez pas plus longtemps d'étourdir vos maris par des protestations. Courez les rejoindre dans vos chambres. Là est votre place, là est votre empire... Léonore, allez!

LÉONORE.

Vous croyez?

Il la pousse doucement vers la portière du fond. Elle sort.

SCÈNE XII

GISELLE, NESTE.

NESTE.

Vous aussi, Giselle, allez!

GISELLE, *résistant.*

Mais...

NESTE.

Est-ce que vous appréhendez de vous retrouver aux prises avec Raymond ?

GISELLE.

Non pas !... Cependant, après les soupçons odieux dont il m'a outragé, il est bien naturel que j'éprouve de la répulsion à le revoir !

NESTE.

Allez, vous dis-je ! C'est ce que, toutes les deux, vous avez de mieux à faire... Moi, je reste dans cette salle, à portée d'un premier appel, si, vous ou elle, je vous avais envoyées, hélas ! au danger. Et je garde ainsi le passage par où les hommes de là-haut peuvent marcher sur l'homme de là-bas !

Giselle sort par le fond.

SCÈNE XIII

NESTE, VIVARCE.

Vivarce apparaît, par la porte du jardin, sur le seuil.

NESTE.

Que revenez-vous faire ici ?

VIVARCE.

Je vous avais suivi. J'ai écouté. Je sais que, pour elle, rien n'est encore perdu, et que le temps d'agir utilement me reste peut-être encore... Chargez-vous de persuader à vos cousins qu'ils se contentent de la satisfaction que je leur apporte : je vais me tuer.

NESTE, *violemment.*

Qu'est-ce que vous dites ?... Non ! Cela ne vous est pas permis : ce serait un aveu, ce serait reconnaître qu'il y a faute, et, par conséquent, que vous laissez, derrière vous, une complice !

VIVARCE.

Le mal ne peut pas être aggravé. Si vous aviez assisté à mon interrogatoire, vous sauriez que la certitude des deux frères, contre moi, est inébranlable !

NESTE.

Vous tuer ! Mais tant qu'on est vivant il faut s'ingénier, au

contraire, à ne pas mourir!... Vous tuer!... C'est un moyen de fou.

VIVARCE.

Je n'ai rien de plus sage à faire. Désormais une âpre surveillance enferme la femme que j'aime. La vie sans elle ne m'est rien. Et c'est une double dette que je vais acquitter : car, en me sacrifiant pour l'amour de celle qui est ma maîtresse, je me sacrifie aussi à l'honneur de l'autre, qui est mon amie.

NESTE.

Est-ce que votre mort peut les tirer d'affaire aux yeux de ces maris enragés du besoin de savoir?...

VIVARCE.

Chaque minute de plus où ils me sentent encore de ce monde augmente l'obsession de leur jalousie physique. Un adoucissement leur viendra, soyez sûr, dès qu'ils ne me sauront plus, en chair et en os, tel que j'étais pour faire ce qu'ils flairent que j'ai fait.

NESTE.

C'est horrible!

VIVARCE.

Vous ne dites plus que c'est fou... Écoutez donc. Il faut qu'en dehors des intéressés tout le monde croie à un accident. Voici le soleil levé; le départ en chasse est plausible; je prends un fusil...

Ses yeux se fixent sur l'arme déposée par Raymond.

NESTE.

Mon ami...

VIVARCE.

Je ne dépasserai pas la lisière du parc, afin que l'on me découvre promptement. L'opinion croira qu'en sautant un fossé j'ai maladroitement fait partir une détente. Vous voyez comme cela s'arrange naturellement. Il ne me reste plus qu'à prendre congé de vous... Monsieur de Neste...

Il tend au marquis une main que celui-ci laisse tendue dans le vide.

NESTE.

Il y a ici une femme, toute mon âme me le dit, qui a le droit de savoir ce que vous prétendez faire de votre existence.

VIVARCE.

Sur votre âme, au contraire, ne risquez pas de suggérer à l'une des deux belles-sœurs la désastreuse idée d'agir contre son propre salut, par faiblesse pour moi. Attendez qu'il soit trop tard. Alors, mon destin étant accompli, elle ne se devra plus tout entière qu'à elle-même, pour sauver du naufrage ses droits de mère et ses intérêts de femme.

NESTE.

Mais, si la nouvelle de votre mort entrait ici sans que la malheureuse fût seulement prévenue, comment n'aurait-elle pas une exclamation fatale, un irrésistible cri des entrailles?

VIVARCE.

Ce sera son moment difficile... Chacun a le sien... Mais j'ai vu, cette nuit, avec quelle énergie elle acceptait ce qui est fait et ne peut être défait. Sous tant de regards braqués autour de nous, ni le visage ni le mot qu'il fallait ne lui ont manqué. Je n'aurais pas compté que sa trempe morale fût si solide à l'épreuve. Je le sais maintenant. J'ai bon espoir... Allons! monsieur de Neste, ne m'objectez plus rien. Vous n'ignorez pas que je vais épargner de la besogne à vos cousins, et que j'aurai préservé votre famille d'avoir son nom dans les causes célèbres. C'est vous-même qui m'avez prédit un dénouement tragique.

NESTE.

Eh bien! non, non! ce n'est pas la morale meurtrière de ces sauvages qui doit triompher! Il faut une justice ici-bas, et que nul n'y paie plus cher que ne vaut la faute!... Des sourires, des baisers, des caresses ne peuvent s'expier, comme l'empoisonnement ou le parricide, dans le sang de ceux qui n'ont fait que de la volupté sous le ciel!... Non, humainement, je ne peux pas prêter les mains à votre mort, moi qui survis vieux, tranquille, honoré, après avoir fait pire que vous; moi qui ai trompé dix maris, qui ai trompé ma femme, et qui ai cru n'avoir qu'à m'incliner quand, à son tour, elle... Ah! que me faites-vous dire!...

VIVARCE.

Ne me plaignez plus. Vous n'aurez pas connu le goût de l'amour dont on meurt, et c'est moi qui vous plains!

NESTE, l'oreille aux écoutes.

Quelqu'un vient... Prenez garde !

VIVARCE.

Adieu !

Il sort par la porte du jardin.

SCÈNE XIV

NESTE, GÉRARD.

NESTE, à Vivarce disparu.

Non ! pas adieu !

GÉRARD, s'interposant entre Neste et la porte du jardin.

Avec qui parliez-vous ?

NESTE, appelant toujours.

Jeune homme !

GÉRARD.

C'était lui ! Que cherchait-il ici ?

NESTE.

Tout à l'heure, je te raconterai. Ne m'arrête pas...

Il essaye de passer.

SCÈNE XV

LES MÊMES, RAYMOND.

RAYMOND.

Pourquoi ces cris ?

GÉRARD, à Neste.

A la fin, expliquez-vous !

NESTE.

Soit ! Sachez donc l'horreur qui se prépare et n'assumez pas qu'elle soit : il est parti se tuer.

RAYMOND et GÉRARD, ensemble.

Ah !

NESTE.

Mais moi, je l'empêcherai !

GÉRARD, lui barrant le passage.

De quoi vous mêlez-vous ?

RAYMOND, entraînant Neste vers un fauteuil.

Vous ne nous quitterez pas.

NESTE.

Quoi! vous me liez à votre crime!

RAYMOND, gardant le marquis.

(A Gérard.) Va voir!... Où est-il?

GÉRARD, sur le seuil, suivant des yeux le trajet de Vivarce.

Il a dépassé la maison du garde... Il gagne le saut-de-loup... Il a disparu...

NESTE.

Oh!... Au moins, jurez-moi que vos accusations incertaines qui, pour moitié, pèsent forcément sur une innocente, jurez-moi que tout le mauvais songe de cette nuit va s'enterrer avec cet homme qui retourne à la terre...

RAYMOND.

Qu'est-ce que sa mort change à nos doutes?...

NESTE.

Et l'exemple qu'il vous donne, le compterez-vous pour rien? Ne pouvez-vous sacrifier des soupçons obscurs et la persécution sur vos femmes, pendant que lui, l'autre! pour la délivrance de tous, sacrifie sa vie?

GÉRARD.

Il reste toujours une coupable...

On entend un coup de feu.

NESTE.

Elle est punie!... (Un silence.) Sentez-vous passer le froid de la mort, sous qui toutes les récriminations des vivants sont chétives et n'ont plus qu'à se faire muettes?

SCÈNE XVI

LES MÊMES, GISELLE.

GISELLE.

Qu'y a-t-il?

RAYMOND.

Viens!... Viens devant moi que je te regarde l'apprendre.

SCÈNE XVII

LES MÊMES, LÉONORE.

LÉONORE.

Qui a tiré si près du château?

GÉRARD, à Léonore.

Vivarce s'est tué.

GISELLE, se jetant dans les bras de son mari.

Le malheureux !

LÉONORE, s'élançant vers la porte du jardin.

Il n'est peut-être pas mort... Il faut le secourir !

GÉRARD.

C'est toi qui as besoin de le revoir ? C'était toi sa maîtresse !

LÉONORE.

Non ! encore non ! Mais fais-moi place !...

SCÈNE XVIII

Les Mêmes, LAURENT.

LAURENT, apparaissant, par la porte du jardin, sur le seuil.

L'ami de ces messieurs a eu un accident : la gâchette s'est engagée dans une grosse branche; il aura tiré l'arme par le canon...

NESTE, à Laurent.

Allez le relever ; on vous suit.

LÉONORE, à Laurent.

Il n'est pas mort ?

LAURENT.

Toute la charge est venue en plein cœur.

Il se retire.

SCÈNE XIX

Les Mêmes, moins LAURENT.

LÉONORE.

Mort !... Il est mort !... C'est fini... Gérard, étrangle-moi : il était mon amant !

GÉRARD, marchant contre elle.

Gueuse !

Giselle s'évanouit, à droite, sur un fauteuil.

NESTE, voulant s'interposer.

N'es-tu pas assez vengé ?... Elle est la mère de ton enfant...

RAYMOND, au marquis, tout en le maintenant.

Laissez-le : il est le juge.

GÉRARD, tenant Léonore.

Je ne te tuerai pas.

LÉONORE.

Par pitié! la mort!... la délivrance!

GÉRARD.

Je ne te chasse pas non plus. Je te garde pour te forcer à vivre!

LÉONORE.

Vivre!... oh! non!... Mais saurai-je mourir, à moi seule?

Elle tombe, en gémissant.

NESTE.

Là-bas, un cadavre! Ici, des sanglots de captive!... Et vous, implacables, sans doute vous vous flattez toujours d'être ainsi dans le vrai, d'être ainsi dans le bien!

RAYMOND, bas, à Giselle, qui reprend connaissance.

Pardon!... pardonne-moi!

GÉRARD.

Ce sont les hommes de notre espèce qui, à travers les temps, assurent le règne du mariage, en veillant sur lui, les armes à la main, comme sur une Majesté.

NESTE.

C'est par nous autres, amis fervents et respectueux de la vie, c'est par nous, pécheurs (Il relève Léonore.) qui, dans la créature, soutenons notre sœur de faiblesse, c'est par nous que finira pourtant le règne de Caïn!

PAUL HERVIEU

DERNIERS SOUVENIRS

DE

LA VIEILLE SORBONNE

Depuis la publication de nos *Adieux à la Vieille Sorbonne*, des investigations nouvelles nous ont valu des découvertes inespérées. Nous avons eu le bonheur de retrouver des documents considérables enfouis en terre, des monuments, de véritables monuments, restés intacts sous le sol qui en avait fidèlement conservé les substructions. Grâce à eux et aux textes, pour la plupart inédits, qui nous avaient aidé à les découvrir, il nous a été permis de reviser des circonstances, des dates plus ou moins controversées par l'histoire, et auxquelles manquait la sanction d'un témoignage irrécusable. Enfin, poussant au delà de ces rectifications de fait, nous avons pu, sur des points encore inexplorés, ressaisir avec précision quelques traits de la vie du passé. Et, alors que le renouvellement de la Sorbonne accompli, le passé s'éloigne et s'enfonce dans l'oubli chaque jour davantage, n'est-ce pas le moment de rassembler et de fixer ces derniers souvenirs ?

I

LA PREMIÈRE PIERRE DE LA SORBONNE DE RICHELIEU

Lorsque fut posée la première pierre de l'édifice de Richelieu, le 4 juin 1629, on mit dessus une grande médaille d'argent où la Sor-

bonne estoit représentée sous la figure d'une vénérable vieille qui tenoit une bible de la main gauche et avoit la droite appuyée sur le Temps avec cette inscription tout autour : *Huc sorte bona senescebam*, pour marquer que c'estoit un effet de son bonheur que sa vieillesse fust parvenue jusqu'au temps d'un pareil restaurateur.

Tel est le récit de D. Félibien, dans son *Projet de l'Histoire de la Ville de Paris*, écrite en 1713; et l'on sait de quelle autorité Félibien a joui pendant tout le XVIIIe siècle, quel crédit sur certains points il conserve encore. Son père, André Félibien, ami du Poussin, protégé de Colbert, secrétaire historiographe de l'Académie d'Architecture, membre fondateur de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, conservateur du cabinet des antiques, auteur de la plupart des inscriptions placées par Louis XIV sur les murs de l'Hôtel de Ville, de 1660 à 1686, lui avait laissé en héritage les documents sur lesquels il s'appuie dans ses descriptions. Le souvenir de la médaille de 1629 avait été invoqué avant lui par Le Maire (1685). Après lui, il fut confirmé par tous les historiens de la ville de Paris, Piganiol de La Force (1765), Hurtault (1779), Thiéry (1787); on le retrouve jusqu'en 1837, chez Dulaure, qui la rappelle comme un fait établi. Seul, Jaillot, le géographe du roi, avait, dans ses *Recherches critiques*, essayé de rompre la tradition (1751). Encore sa rectification ne portait-elle que sur la date. Il ne contestait pas l'existence de la médaille ; il n'en disait rien.

D'autre part, tandis que je poursuivais mes premières recherches aux Archives nationales, j'avais trouvé une « coppie » inédite du « Procès-verbal de la première pierre fondamentale de la grande salle de la maison de Sorbonne posée par Monseigneur l'archevêque de Rouen pour Monseigneur le cardinal de Richelieu ». Ce procès-verbal, daté du 18 mars 1627, était rédigé sur parchemin, en latin. En voici la traduction :

A tous ceux qui, réunis ou séparement, verront le présent acte. François de Harlay, par la grâce de Dieu, archevêque de Rouen, primat de Normandie, salut dans le Seigneur! Faisons assavoir qu'en ce jour, sur l'invitation du très illustre et très honoré D. D. Jean-Armand, prêtre de la Sainte Église Romaine, cardinal de Richelieu, aujourd'hui Proviseur du Collège de Sorbonne fondé à Paris, nous nous sommes transporté de l'hôtel de Lorraine, sis à Paris rue du Roi de Sicile, notre résidence ordinaire à Paris, audit Collège de

Sorbonne, et que, représentant la personne du très illustre et très honoré D. D. cardinal Proviseur, en son nom et pour lui, nous avons posé et scellé la première pierre de la nouvelle grande salle et des nouveaux bâtiments du Collège de Sorbonne, après avoir encastré dans la première pierre une plaque de cuivre qui porte l'inscription suivante :

AU DIEU TRÈS BON, TRÈS GRAND,
A LA MÉMOIRE ÉTERNELLE
DU TRÈS ILLUSTRE JEAN-ARMAND DE RICHELIEU,
CARDINAL DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE, PROVISEUR DU COLLÈGE DE SORBONNE,
EN RAISON DE LA RESTAURATION DES BATIMENTS DU COLLÈGE QUI S'ÉCROULAIENT DE VÉTUSTÉ,
RÉPARÉS, OU PLUTOT CONSTRUITS A NOUVEAU, AGRANDIS ET EMBELLIS,
LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE SORBONNE,
DANS LEUR RECONNAISSANCE,
ONT POSÉ LA PREMIÈRE PIERRE DU MONUMENT,
SOUS LE RÈGNE DE LOUIS TREIZE, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, LE PIEUX, LE JUSTE, L'HEUREUX.
1627.

Et avec l'intendant des bâtiments, l'honorable maître Sainctot, citoyen de Paris, assistaient de leur personne à la pose et au scellement de cette première pierre les vénérables et discrètes personnes, maîtres Samuel Martineau, prieur de la Maison, Michel Mauclerc, Rodolphe de Gazil, Jean Mulot, Guillaume Poulet, Nicolas Ysambert, Louis Messier, Jacques Jullien, Urbain Garnier, Jérome Parent, Antoine Martin, Pierre de Hardivillier, Jacques Charton, Sébastien du Boys, Charles Patu, Jean Laisné, Alphonse Le Moyne, Jean Picault, Valérien de Flavigny, tous membres de la Société de Sorbonne, ainsi qu'un certain nombre de notables et honorables citoyens de Paris et d'ailleurs.

En témoignage et garantie de quoi le présent acte, écrit et signé de notre main, a été — par les soins de notre cher maître Thomas Gallot, clerc de Paris, licencié en droit canonique et en droit civil, notaire assermenté par la grâce de l'autorité apostolique et du vénérable Conseil archiépiscopal de Paris, inscrit et porté en titre sur les registres de l'Archevêché et de la Préfecture de Paris suivant l'édit royal, demeurant à Paris dans la nouvelle rue de la Sainte Vierge Marie, notre notaire en cette affaire — rédigé, sur notre ordre, signé et muni de notre sceau.

Donné à Paris, en l'an du Seigneur mil six cent vingt-sept, le dix-huit du mois de mars.

(Suivent les signatures de dix-huit membres de la Société de Sorbonne.)

La « coppie » avait tous les caractères de l'authenticité. C'est bien en qualité de Proviseur que Richelieu était appelé à présider la cérémonie. S'il ne s'y trouvait pas de sa personne, c'est qu'il était, à cette date, retenu sous les murs de La Rochelle. Il avait hâte de voir la construction commencée et

ne voulait point perdre la campagne qui allait s'ouvrir avec le printemps. Toute sa correspondance témoigne de cette diligence et les registres des Prieurs de la Sorbonne en fournissent la preuve avec dates à l'appui: 20 juin 1626, approbation des plans et devis; 30 juillet, marché avec l'entrepreneur. L. Antissier, pour la démolition des vieux bâtiments; 14 août, établissement du chantier de construction ; 30 octobre, invitation à presser les travaux, etc. Rien de plus conforme aussi aux vraisemblances que la délégation donnée par le Cardinal, pour le remplacer, à François du Harlay, archevêque de Rouen, un des plus autorisés parmi les docteurs de la maison et le plus intime des collaborateurs de Richelieu après le cardinal de La Valette, qui était avec lui à La Rochelle. Enfin, les noms des membres de la Société de Sorbonne, des signataires de l'acte, sont tous cités, à des titres divers, dans les registres des Prieurs de la période correspondante. Les mêmes registres nous apprennent très brièvement, il est vrai, mais nettement, qu'en 1626, dans la séance du 1er octobre, — jour de l'ouverture de l'année scolaire, — la Société avait approuvé le texte de l'inscription à graver sur la plaque (*inscriptionem tabulæ insculpandam*), préparé par le doyen de la Faculté de Théologie, Filesac. Tout concordait donc à rendre plausible la conjecture que la « coppie du Procès-verbal » était la reproduction fidèle du document original.

Mais, si cette « coppie » était exacte ainsi qu'elle paraissait l'être, la pierre de fondation et la plaque commémorative portant l'inscription gravée devaient se trouver quelque part, et avec elles sans doute la médaille d'argent de 1629, bien que de cette médaille, — chose assez singulière à première vue, — le procès-verbal ne dît pas un mot. Mais où étaient-elles?

La grande salle, indiquée dans le procès-verbal, s'étendait à l'est des bâtiments de la Sorbonne sur plus de la moitié de la cour : c'est la salle, réduite en sa hauteur, dont la partie supérieure a servi pendant près de cent ans aux solennités universitaires. La fondation avait-elle eu lieu à l'extrémité sud, c'est-à-dire dans la partie la plus rapprochée de l'église? — Ce qui aurait pu s'expliquer, étant donné le caractère religieux de la maison. — Au milieu, sous l'assise destinée à recevoir le bureau qui présidait les délibérations de l'Assemblée?

A l'extrémité nord, c'est-à-dire dans l'angle où les bâtiments de Richelieu rejoignaient l'emplacement sur lequel s'élevait jadis l'édifice en pierre de taille — *domus quadrata* — construit par Robert? L'analyse d'un procès-verbal d'entrepreneur, que nous avions découverte dans un recueil de pièces de comptabilité, semblait autoriser cette dernière hypothèse, mais sans en fournir la justification. Ici ou là, enfin, était-on sûr de retrouver un vestige sérieux?

Ceux qui ont assisté à la cérémonie de 1855 ne s'étonneront pas de cette dernière inquiétude.

Le lundi, 13 août 1855, à la séance de la distribution des prix du Concours général, le ministre de l'Instruction publique, Hippolyte Fortoul, avait annoncé aux élèves, en terminant son discours, que « par ordre de l'Empereur, il poserait la première pierre de l'édifice où leurs études et leurs triomphes devaient avoir un asile digne de leur éclat ». Et, à l'issue de la fête, il se rendait, suivi d'un brillant cortège, sur le lieu où avait été préparée l'inauguration. C'était dans l'angle formé par l'intersection de la rue Saint-Jacques et de la rue des Écoles, à peu près juste au point où sont établis aujourd'hui les amphithéâtres Quinet et Michelet, réservés aux cours libres de la Ville de Paris. « Au nom de l'Empereur, — dit M. Fortoul, la truelle en main, — j'ai l'honneur de sceller la première pierre de la Sorbonne nouvelle. Comme la Sorbonne ancienne, puisse celle dont nous posons les fondements être toujours la reine des Écoles, pour que la France demeure à jamais la reine des nations! Puisse-t-elle, fidèle tout ensemble à ce que le passé lui commande, à ce qu'attend d'elle l'avenir, montrer toujours unis, pour la gloire de la patrie et des lettres, le goût du siècle de Louis XIV et les lumières de l'ère des Napoléons! » Le préfet de la Seine, le baron Haussmann, avait répondu, au nom de la Ville, qui devait intervenir pour moitié dans la dépense. Un membre du Conseil municipal, Ambroise Firmin Didot, avait rappelé que c'était à la Sorbonne, *in ædibus Sorbonæ*, qu'avait paru le premier livre imprimé à Paris dans les presses d'Ulrich Gering ». Après ces discours, — nous transcrivons ici le procès-verbal inséré au *Moniteur Officiel*, — « un coffret contenant des médailles commémoratives avait été placé

dans la pierre que M. le ministre de l'Instruction publique avait scellée ». Et le lendemain, au concours de l'agrégation des lettres, le sujet proposé aux candidats pour la composition de vers latins était la célébration de la cérémonie. Aucune consécration n'avait manqué.

Jamais ni la pierre de fondation ni le coffret des médailles n'ont été retrouvés. La cérémonie n'était-elle, dans la pensée de ceux qui y avaient présidé, qu'une promesse, les ressources nécessaires pour l'opération n'ayant pas encore été votées, et le dépôt avait-il été immédiatement retiré? Un vol fut-il commis dans le terrain qui demeura si longtemps inutilisé et qui était si mal gardé? En admettant l'une ou l'autre de ces conjectures, il resterait à expliquer comment la Monnaie, non plus que la Bibliothèque Nationale, n'avait même pas connaissance de l'existence des médailles. Bien plus, lorsque, trente ans après, les fouilles furent faites pour la reconstruction, décidément entreprise cette fois, la première pierre échappa à toutes les investigations. L'emplacement où elle avait été posée ne put lui-même être déterminé.

La plaque commémorative de la fondation de Richelieu n'avait pas eu le même sort. Mais il a fallu la chercher. La grande salle est la partie des bâtiments de la Vieille Sorbonne qui a été jetée bas la dernière. La démolition touchait à sa fin. Le 30 septembre 1893, il ne restait plus debout dans l'angle de la maison de Robert qu'un pan de mur. Le ciel était bas. Une pluie d'automne tombait fine et froide. J'avais passé la matinée sur place, dans la boue, suivant la pioche des travailleurs, sondant avec eux les blocs au fur et à mesure qu'ils étaient découverts et voyant avec anxiété se réduire peu à peu le champ de nos espérances. Vers trois heures, appelé par une affaire, j'étais rentré dans mon cabinet, désespérant presque du succès, quand l'architecte s'y précipita. Un ouvrier l'accompagnait, portant sur son épaule une enveloppe de plomb. Quelques coups de ciseau avaient à peine soulevé la lourde chemise qu'un rayon de soleil illuminait le coin d'une plaque en cuivre doré. Angoisse et joie, j'avais passé par toutes les émotions de l'archéologue.

La plaque était intacte. Çà et là quelques taches d'humidité sur le cuivre. Mais la gravure était nette. L'auteur,

qui ne savait pas le latin aussi bien que les docteurs de Sorbonne, avait laissé échapper une faute d'orthographe, — *fœlice* pour *felice;* — mais, dans son ensemble, le texte était absolument d'accord avec la « coppie ». On en jugera par cette reproduction :

D. O. M.
ÆTER. MEM.
ILLVSTR.[MI] IOANN. ARMAND
DE.RICHELIEV S.R.E.CARDINALIS.
COLLEGII.SORBONÆ.PROVISORIS.
OB ÆDES.IPSIVS.COLLEGII.VETVSTATE.
COLLABENTES.AB.EO NON. TAM.INSTAVRATAS
QVAM.NOVAS.EXTRVCTAS.ADAVCTAS.EXORNATAS
SOCII. SORBONICI.
GRATITVD. ERGO.
L. M. PP.
LVDOVICO.XIII.FRANC.ET NAVAR.
PIO.IVSTO. FŒLICE.REGNANTE.
ANNO CHRISTI.M.DC.XXVII

Quant à la médaille de 1629, point de trace. Rien dans la chemise où était enfermée la plaque, rien dans une autre partie de la pierre de fondation; rien dans aucune autre pierre. Aucun souvenir non plus de cette médaille à la Bibliothèque Nationale, au témoignage de M. de la Tour, qui avait obligeamment multiplié ses recherches, ni dans les collections privées que nous avions pu consulter.

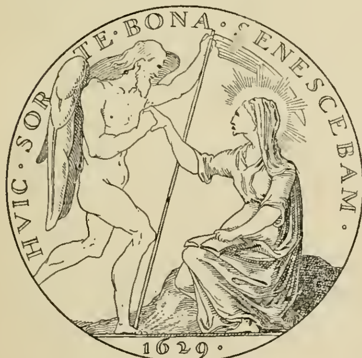
Cependant, sur nos données suivies avec empressement par

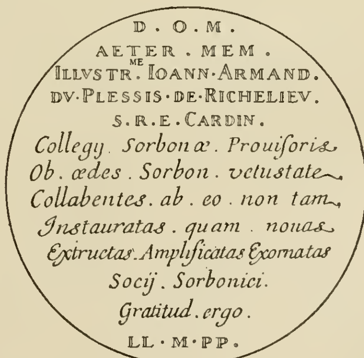
M. Arnauné, directeur de la Monnaie, le bibliothécaire-archiviste, M. Mazerolles, avait découvert, dans un recueil de chalcographie publié en 1634 par Jacques de Bie, un dessin dont la face présentait le sujet analysé par Félibien et dont le revers, sauf une légère incorrection : *illustrissime* pour *illustrissimi*, et une modification maladroite : *amplificatas* pour d'*adauctas*, était une reproduction exacte de l'inscription de Filesac. Un court historique le précédait, où l'artiste rappelait, sans indication de date, — le point est à noter, — que la médaille « avait été jettée dans les premiers fondements ». Une légende le suivait, qui n'était autre elle-même que la description de Félibien avec plus d'emphase naïve dans l'expression :

Le Temps est ici représenté par la figure d'un vieillard qui a des ailes au dos et tient une faulx dans la main. Audevant de lui est assise une vieille femme dont le chef est couronné de rayons. Elle porte sa main droite sur le vieillard et la gauche sur un livre ouvert qui semble être la Sainte Bible. L'ancienne maison de Sorbonne est signifiée par cette femme. Une longue suite d'ans l'ayant presque ruinée, elle est par un bon sort vieillie, pour estre après renouvelée et plus splendidement rebâtie de fond en comble et décorée par le pieux soin et la dépense magnifique de cet incomparable duc de Richelieu.

Et ceci en note :

Sous l'exergue on lit : 1629. Temps auquel la médaille passa dans les mains du public.





Nul doute que ce dessin soit l'origine, inconnue jusqu'ici, semble-t-il, de la tradition qui fixait à 1629 la date de la

fondation de la Sorbonne et que Félibien a contribué à accréditer.

Comment l'erreur s'est-elle produite sous la plume de Félibien et des historiographes à la suite? Il est aisé de s'en rendre compte. Félibien a mal lu. Il faut le reconnaître, à la décharge de Jacques de Bie. Le texte de sa note est clair. C'est la médaille qui est de 1629, non la cérémonie dont elle avait pour objet de perpétuer le souvenir. Jacques de Bie l'ajoute même expressément : 1629 marque « la date où la médaille passa dans les mains du public ». A regarder le texte attentivement, on ne pouvait s'y tromper.

La faute de Félibien constatée, quelle est en elle-même et comme document historique la valeur du dessin de Jacques de Bie? D'où vient qu'en dehors de ceux qui, sur la foi des uns et des autres, sans examen, ont accepté et transmis le témoignage, la médaille n'ait laissé nulle part ni trace, ni mention?

Jacques de Bie est contemporain de la fondation de la Sorbonne. Qu'on prenne pour date du travail qu'il lui a consacré celle de la publication de son recueil de chalcographie, 1634, ou celle de la remise au public de la médaille, 1629, — il a pu assister à la pose de la première pierre. Il était de l'entourage de Richelieu; il frayait avec la Sorbonne. Il ne dut rien ignorer de ce qui s'était passé dans la journée du 18 mars 1627. Et l'on se demande dès lors pourquoi, dans son historique, il ne dit pas un mot de la plaque commémorative, alors qu'il connaissait le texte de l'inscription qu'elle portait puisqu'il se l'est en partie approprié; pourquoi l'exemplaire de la médaille « jetté dans les premiers fondements » ne s'y est pas retrouvé avec la plaque, pourquoi ne subsiste aucun de ceux qui furent ultérieurement répandus dans le public. Aussi bien l'autorité de Jacques de Bie n'est pas de celles qui s'imposent. Dans son avant-propos de la *France métallique,* il le déclare : où les documents lui manquent, il y supplée « par une invention aussi ingénieuse que possible »; il accommode ses personnages à l'idée qu'il s'en fait : il lui suffit de « ne pas les rendre méconnaissables ». Son ingéniosité ne trahit-elle pas ici l'artifice? Il est tout à la fois, dans son commentaire, précis et vague. Il souligne la

date de 1629 qu'il a intérêt à mettre en lumière; il laisse dans l'ombre celle de 1627 qui, trop clairement rappelée, pourrait solliciter l'examen et mettre en défaut son exactitude. Tout compte fait, il semble bien qu'il ne faut chercher dans l'œuvre de l'artiste que ce qu'il a voulu y mettre, ce que manifestent les complaisances de sa prose : une flatterie rétrospective à l'adresse de Richelieu. On sait que pour le Cardinal la part n'en fût jamais trop forte. Et qui eut osé y trouver à redire? Ainsi s'expliquerait à la fois que, postérieure à la fondation, la médaille ne tienne aucune place, même par allusion, dans le procès-verbal du 16 mars 1627, et que, n'ayant rencontré, « lorsqu'elle passa dans les mains du public », aucune contestation, elle soit devenue le point de départ, sinon le fondement, de la légende.

Rien n'est plus difficile à déraciner qu'une erreur qui a l'autorité du temps. On ne se réfère plus à la médaille de Jacques de Brie; mais on n'a pas cessé d'admettre la date qu'y a attachée Félibien. Le premier renseignement tout à fait exact que nous ayons rencontré est celui que fournit M. Ad. Francklin (1875) : il avait eu sous les yeux la « coppie » du procès-verbal du 18 mars 1627, et, sans la discuter, il y renvoie. Le document fût-il contesté par impossible, toute incertitude tombe devant le texte de l'inscription retrouvée sur la plaque commémorative. Aujourd'hui la plaque, exhumée des entrailles de la vieille Sorbonne, est sous la garde de l'Université, dans la bibliothèque, entre la « coppie » du procès-verbal conservé aux Archives nationales, qui nous en a révélé l'existence, et le procès-verbal de la journée du 30 septembre 1893, où elle a été ramenée à la lumière.

II

LES SUBSTRUCTIONS DE LA CHAPELLE DE ROBERT SORBON

C'est également un texte qui a été le point de départ de nos recherches sur les substructions de la chapelle de Robert Sorbon.

A la vérité, la chapelle n'est point l'œuvre de Robert. Elle a été bâtie cinquante-deux ans après sa mort. Mais de tout temps la société lui en a fait honneur, comme à son premier fondateur. *Roberti capella,* disent les procès-verbaux des assemblées de la maison au moyen âge. C'est l'appellation courante. Au XVIe siècle, Héméré, l'historien de la Sorbonne, ne fait que la recueillir. Elle lui sert sans doute pour marquer la distinction avec l'église de Richelieu ; mais il ne l'applique guère sans y attacher, comme les anciens, *majorum more,* un sentiment d'hommage. Hommage d'autant plus notable qu'Héméré a particulièrement étudié les documents relatifs à la chapelle : c'est par lui seul, ou peu s'en faut, que nous savons ce qui la concerne.

Claude Héméré s'était proposé de bonne heure le dessein d'écrire l'histoire de la Sorbonne. Ses recherches l'avaient fait remonter aux origines de la Faculté de Théologie, et il en avait publié le résumé, en 1637, dans un livre intitulé : Histoire de l'Académie de Paris, *Liber de Academia Parisiensi*. Ce « préliminaire » a longtemps passé pour son ouvrage unique, comme le remarque Moreri. C'est en manuscrit qu'il a laissé son œuvre sur les origines, la discipline et les personnages illustres de la Sorbonne : *Sorbonæ origines, disciplina, viri illustres*. Antérieurement (1627) il avait publié un traité de la Sagesse, *Iter ad sapientiam*, qui permet d'apprécier la richesse de ses lectures. L'histoire de la Sorbonne demeure toutefois son vrai titre, par l'intérêt du sujet et en raison des circonstances dans lesquelles elle fut écrite.

C'est aussi l'ouvrage qui nous le fait mieux connaître lui-même. Né vers 1590, « reçu de l'hospitalité de la maison de Sorbonne, le 24 mai 1608, de la Société, le 31 octobre 1611 », docteur en 1614, bibliothécaire de 1638 à 1643, dans l'ancienne maison, chargé par Richelieu de faire le catalogue et de présider à l'organisation de la bibliothèque nouvelle, mort un peu après 1648, — on ne sait au juste à quelle date, 1650 vraisemblablement, — Claude Héméré connaît à fond les archives de la Société, et rien ne lui est étranger de ce qui, des choses du dehors, s'y rattache ou s'y rapporte. Son érudition est étendue et sûre. Une érudition théologique surtout, naturellement, une érudition d'Église. Trop souvent

il nous ramène et nous maintient au cœur du moyen âge. Il est tout plein du souvenir des luttes de l'Université contre les ordres mendiants et des disputes de la Sorbonne contre l'Université. Combien l'on se sent loin, en le lisant, du *Discours de la Méthode* et des *Provinciales* qui, au moment même où il écrivait, renouvelaient l'esprit français! Cependant à sa culture professionnelle Héméré joint un certain fonds de culture générale. Il sait le grec, le grec des Pères et le grec classique, et il s'en sert à propos. Sa langue, un bas latin assez âpre et trouble d'ordinaire, a çà et là de l'ampleur, sinon de l'élégance. C'est un lettré, et, à l'occasion, un moraliste. Mais, historien de profession, il se pique avant tout d'exactitude. Il ne se borne pas à colliger les documents, bien que ses citations soient d'ordinaire trop prolongées, il les ordonne; il ne lui suffit pas de rapporter les traditions, il les juge. Il ne manque pas, en un mot, d'esprit critique. Sa discussion de la légende de sainte Ursule en offre, entre bien d'autres, un intéressant exemple.

C'est sous l'invocation de sainte Ursule et des onze mille vierges, ses compagnes, que la chapelle de Robert avait été placée le jour de la consécration. Richelieu avait pour son église adopté le même patronage. La commémoration du martyre d'Ursule était célébrée avec solennité. C'était un jour de grandes indulgences et de pompe particulière. Le matin, homélie en latin faite par un docteur aux docteurs et communion générale; à midi, homélie en français à l'adresse du peuple; à vêpres, panégyrique en latin lu par un bachelier pour tous ceux qui étaient en mesure de comprendre. Après quoi, et sous l'impression de ces discours, les membres de la maison chargés d'un office extérieur se répandaient dans les quartiers populeux de la ville, et allaient, qui visiter les prisons, qui faire les catéchismes, qui recevoir les confessions, — *opera pro Minerva sua quisque navaturi.*

D'où venait ce culte spécial et dans quelle mesure la Sorbonne en acceptait-elle les origines? C'est ce qu'Héméré examine. Il ne croit pas, ni lui, ni la Sorbonne, dit-il, à la légende des onze mille vierges martyrisées le même jour que sainte Ursule, non plus qu'aux onze mille robes trempées dans le sang d'un agneau, non plus qu'aux autres fictions accumulées par l'imagination des hagiographes, —

pigmenta nugamentaque variarum narrationum, — et dont ils ont recouvert la vérité comme d'une vase, — *quasi luto,* — si jamais la vérité a pu être clairement établie, — *si cui sæculo forte veritas liquido certoque perspecta est.* L'appellation des onze mille vierges martyres n'est pour lui qu'une méprise. Les premiers historiens avaient écrit : *undecim M. V., id est, undecim martyres virgines,* — les onze vierges martyres. — On a lu : *undecim millia virginum,* — les onze milliers de vierges. — Et la légende s'est établie, comme celle du massacre des dix mille soldats d'Arménie et des cinq mille de la légion thébaine égorgés en un jour. Là est l'erreur et l'explication de l'erreur. S'ensuit-il que le martyrologe ait sans raison compris sainte Ursule parmi celles qui ont professé la foi au prix de leur vie? Qu'Ursule ait existé, vécu à Cologne, souffert à Cologne le supplice, et d'autres avec elle, dans le même lieu, le même jour, au nombre de trois ou quatre, de onze peut-être, et que son exemple ait suscité sur les bords du Rhin et ailleurs toute une armée de martyres, — *ingens agmen,* — Héméré considère le fait comme indéniable. Il accumule pour le prouver les textes des chroniques et les traditions de l'Église. Et, en présence de ces témoignages qu'il s'efforce de passer au crible, il conclut « que la Sorbonne ne s'est pas laissée abuser, qu'elle ne s'abuse pas et qu'on ne peut pas lui reprocher, suivant le mot appliqué par Socrate aux superstitions, de poursuivre de vaines chimères, — *quod verbum Socratis pietati in Deos imputatum est,* ἀεροβατεῖν, *id est, inania per aerem simulacra sectari,* — lorsqu'elle entoure d'un pieux hommage Ursule et ses compagnes ». Pour les historiographes du XVIIIe siècle, l'explication de cet hommage est simple : la chapelle ayant été consacrée le 21 octobre et le 21 octobre étant le jour de la fête de sainte Ursule, la Sorbonne est restée sous son patronage. Héméré ne se contente pas de cette raison trop facile. Si Ursule a son autel privilégié à la Sorbonne, si ses reliques y sont conservées avec honneur, c'est parce qu'au concile de Chalcédoine la jeune martyre a maintenu la foi chrétienne, dont la Sorbonne est le rempart, et qu'avec les vierges dont la tradition l'a rendue inséparable elle représente une des premières et des plus nobles associations fondées pour la défense de la foi, dont la

Sorbonne présente le modèle. Tel est l'esprit de sagacité et de mesure ingénieuse qu'Héméré apporte dans l'étude du passé.

Le peinture qu'il fait du présent n'est ni moins judicieuse ni moins ferme. Claude Héméré a vécu à la Sorbonne pendant la période même où elle se transformait. De là l'importance de son témoignage. Il a vu tomber les murailles de la maison de Robert fatiguées par le temps, — *collabentes vetustate*, selon l'expression qu'il emprunte au texte de la plaque, — et s'élever les fastueuses constructions de Richelieu, — *ædificii se prope cœlo inferentis molem et eminentiam*. Il a connu la bâtisse en pierre de taille, — *domus quadrata*, — berceau de la Société et qu'elle avait occupée durant cinq siècles. Il a suivi pendant plus de vingt ans la vie journalière de ses compagnons par les petites fenêtres pratiquées en forme de meurtrières, dont une subsistait encore, telle qu'elle était du temps de Robert. Il ne travaille pas sur des documents ou d'après la tradition; il est en présence de ce qu'il décrit. C'est ainsi qu'il nous a conservé le plan détaillé de la vieille Sorbonne au commencement du XVIIe siècle, — salles de réunion et logis divers, bibliothèque (grande et petite), cours, jardins, bâtiments annexes tels que le collège de Calvi et le quartier réservé aux hôtes, oratoire primitif de Robert et chapelle, — « la chapelle de Robert » rasée sous ses yeux, *excisam nunc*, — et dans laquelle, la veille peut-être, il avait dit la messe pour le repos de l'âme du cardinal de Richelieu, son protecteur.

Jaillot, le savant géographe, d'ordinaire mieux informé, se trompe, quand il laisse entendre que la chapelle avait été construite sur l'emplacement de l'oratoire primitif. C'est dans la maison primitive en pierre de taille, sous le logement de Robert, — *sub habitaculo Roberti*, — qu'était le petit oratoire où le pape Urbain IV avait autorisé, dès 1268, le fondateur de la Sorbonne à célébrer l'office; l'oratoire servait à la fois de lieu consacré pour l'exercice du culte et de salle de réunion pour les assemblées de la Société. La chapelle fut érigée dans la cour. Voici d'ailleurs en quels termes très précis l'historien en fait la description :

Le nombre des membres de la Société s'accroissant, un édifice plus spacieux fut construit en pierre de taille, la soixante-treizième

année de la fondation, dans la partie de la cour qui se prêtait le mieux tout à la fois aux besoins intérieurs et aux rapports extérieurs de la maison. Le parvis était élevé au-dessus du sol de la rue. Du sol on montait dans l'église par cinq degrés. Sur la façade, deux tourelles de forme hexagonale, à droite et à gauche de l'entrée, et de grandes portes qui s'ouvraient, quand il y avait lieu. La construction dans son ensemble était large de quatre perches et demie plus un demi-pied, longue de treize moins trois pouces. Au fond, derrière le grand autel elle s'arrondissait en courbe ogivale.

Huit fenêtres de chaque côté versaient dans la nef une très abondante lumière. Une dix-septième s'ouvrait au levant derrière le grand autel, en face d'une autre de dimension plus large qui éclairait le frontispice.

Le vitrail du frontispice avait été donné par le cardinal Annibald, sous le pontificat de Clément VI, ainsi qu'en témoignait l'écusson de la famille, qui était absolument le même que celui qu'a gravé Ciaconius. Le vitrail opposé (celui du chœur) était un don de Jérôme de Salinas de Bourges, membre de la Société de Sorbonne; on y voyait l'histoire de Jésus célébrant la Cène avec ses disciples : Jérôme était peint en personne, sous l'habit de docteur, fléchissant le genou. Le grand vitrail à gauche de l'entrée représentait Robert de Sorbon, en robe et en bonnet de docteur; il semblait offrir au Christ un petit groupe de compagnons, en prononçant ces mots : « Voici mes enfants, Seigneur. » Au-dessous une inscription portant : « Me Robert de Sorbon, fondateur de cette maison. » Le troisième et le quatrième tableau représentaient un seul et même prélat, ainsi qu'en témoignaient les bandelettes. Dans le quatrième, le personnage était peint sur son lit de mort, exhalant l'âme : autour de lui des gens en pleurs ; au-dessus de sa tête, la croix archiépiscopale ; dans la tradition de la maison, c'était un neveu du même Clément VI. Dans le huitième vitrail, l'évêque nommé était agenouillé devant l'image de saint Michel, armé du bouclier et de la lance : sur le bouclier les armes de la Sorbonne. A la seconde fenêtre de droite, celle qui faisait face à celle du fondateur, Clément VI en manteau pontifical, tête nue, la tiare suspendue au-dessus, et fléchissant le genou aux pieds de la Vierge immaculée, avec cette inscription : « Clément VI, proviseur de cette maison. » L'écusson de la famille était le même que dans Ciaconius. Sur le vitrail suivant, le Christ s'entretenant auprès d'un puits avec la Samaritaine et un docteur à genoux en robe et bonnet; au sommet de l'écusson, une montagne dont les eaux d'un fleuve léchaient le pied, avec cette inscription : « Elles touchent et n'ébranlent point. » Au-dessous : « Don de Pierre de Malvenda, docteur de Sorbonne, 1556. » Le septième vitrail représentait un évêque avec cette inscription : « Maître

Frédéric de Guervide, ancien évêque. » La huitième figure était celle de saint Hildefonse en habit de cérémonie, fléchissant le genou devant l'humble demeure de la Mère de Dieu. Celui qui avait donné la fenêtre était le cardinal Gomez, dont les armes étaient les mêmes que dans Ciaconius. Quant aux armes de Castille et de Léon, elles étaient développées autour des trois dernières fenêtres.

Les autels étaient au niveau du sol ; on y accédait sans degrés. Le grand autel était revêtu d'ornements simples ; on ne les changea qu'après que les règles du rite en imposèrent de couleur éclatante, rouge ou autre. Toutefois, les ornements étaient un peu plus riches lorsque la fête du jour exigeait une parure solennelle.

Des tentures attachées de chaque côté à des colonnettes de cuivre marquaient la limite du chœur. Du côté de l'Épître, adhérent à la muraille, un banc partagé en trois sièges de taille inégale : le premier était destiné au chef de la cérémonie, celui qui célébrait la messe ; le voisin, au diacre ; le plus petit, au sous-diacre. La partie supérieure de la muraille était recouverte d'une tapisserie aux armes de Gomez Alvar de Portugal, membre de la Société, qui en avait fait don. Un saint ciboire reposait sur un trépied de cuivre haut de six pieds, posé en 1557.

Dans cette description où il s'attarde avec une satisfaction manifeste, Héméré, chemin faisant, indiquait comment la chapelle avait été élevée et enrichie. C'est le 24 mai 1326 qu'on avait commencé à la bâtir ; et, dès 1342, le pape Clément VI, ancien proviseur de la maison, un de ses plus insignes bienfaiteurs, lui avait concédé le privilège de célébrer tous les offices *cum nota aut sine nota,* c'est-à-dire chantés ou non chantés, sous réserve des droits canoniques des églises paroissiales ; Saint-Benoit, sa voisine, s'en montrait fort jalouse. Le roi ne s'était pas laissé devancer par le pape. Philippe le Long avait fourni pour la charpente le bois tiré d'une forêt de la Couronne, la forêt de Carnelle. De simples particuliers avaient à l'envi fourni leur offrande, soit sous forme de dons matériels, ornements et mobilier, soit sous forme de rentes perpétuelles à charge de messes. Le produit des indulgences avait fait le reste. L'édifice terminé, la consécration en avait été faite aussitôt par un légat de Clément VI à la Sainte Vierge et aux onze mille vierges martyres. Héméré rappelle toutes ces cérémonies. Il énumère les rois, — Charles V, Charles VI, Charles VIII, — les reines et les princesses, qui avaient contribué à la fortune de la chapelle. Il s'émeut presque à ces

récits. Malgré le lien personnel qui l'attache à Richelieu, il est du nombre des membres de la Société que n'avait pas séduits la magnificence du Cardinal. Ce qu'il aime dans la Sorbonne de Robert, c'est la simplicité dont la chapelle était l'emblème, et qui n'avait point nui à sa renommée. Telle en était même la célébrité, dit-il fièrement, que le bienheureux François-Xavier n'avait pas trouvé de meilleur modèle à reproduire à Goa pour y donner au christianisme un siège digne de lui : « ce que confirme lui-même ce séduisant, ce merveilleux preneur d'âmes », — comme il l'appelle : *suavissimus ille solertissimusque captator animarum.* — « dans une lettre datée de la capitale portugaise des Indes, le 18 septembre 1542. »

Qu'il subsistât sous le sol quelques restes d'une telle construction, il paraissait difficile d'en douter. On n'arrête pas aisément dans ses espoirs un archéologue de circonstance, encouragé par un premier succès et qui raisonne sa confiance.

Le manuscrit d'Héméré n'est pas sans lacunes ni obscurités. Dès que, dans nos premières études, nous avions pu, avec le précieux concours de M. Chatelain, sous-directeur de la section des sciences historiques et philologiques à l'École des Hautes études, nous en rendre maître, nous avions essayé de reconstituer le périmètre de la Sorbonne de saint Louis. Reconstitution appuyée, pour un grand nombre de parties, sur des textes, mais aidée dans leur ensemble par des conjectures. Tandis que, sous nos yeux, la pioche poursuivait l'éradication des fondements de la construction du XVIIe siècle, nous cherchions la trace de celle du XIIIe. Quel triomphe, si nous avions retrouvé un souvenir de la maison de Robert, — *domus quadrata* !... Mais, ici, le raisonnement contrariait nos ambitions, bien loin de les servir. Le plan de Richelieu s'était adapté dans ses grandes lignes au plan antérieur, tel que l'avait déterminé plus ou moins irrégulièrement la suite des développements de la Sorbonne. C'est sur l'emplacement des constructions de Robert et de ses successeurs que le Cardinal avait assis la sienne. Les vieilles fondations de la pauvre maison — *pauperrima domus* — n'avaient évidemment pas assez d'importance pour que l'architecte, Jacques Lemercier, en eût conservé quelque chose.

Tel n'était point l'état de la question pour la chapelle. C'est

dans le *pomœrium*, dit Héméré, — la « grande cour », comme elle s'est appelée presque depuis l'origine de la Sorbonne, — sur le terre-plein qui occupait la partie supérieure, que la chapelle avait été bâtie. Or Lemercier n'avait modifié ni l'étendue ni la configuration générale du *pomœrium*. Il s'était borné à soutenir le terre-plein par une série de degrés qui formaient contrefort, partageaient la cour en deux moitiés inégales et faisaient de la partie supérieure un grand palier, le parvis de l'église, tel que nous l'avons vu avant la reconstruction de M. Nénot. Lemercier n'avait donc pas eu à toucher le terrain sur lequel s'élevait la chapelle. L'eût-il, au cours des travaux, menacé de quelque atteinte, il aurait rencontré les résistances de la Société : pendant treize ans elle se refusa à évacuer les lieux, protestant qu'elle n'abandonnerait sa chapelle que le jour où l'église qu'on lui promettait serait effectivement en état de la remplacer. L'église terminée, quelle apparence que la Société, après tant d'années de malaise, — malaise dont elle se plaignait amèrement, — eût laissé fouiller le sol de la chapelle ! Trop heureuse était-elle « d'en avoir fini », comme elle l'écrivait à la duchesse d'Aiguillon, « avec la détestable gent des manouvriers ». Au surplus, Héméré, nous l'avons vu, le dit en propres termes : la chapelle ne fut pas démolie de fond en comble comme le reste des bâtiments, mais tranchée à fleur de terre, rasée, et sa déclaration est confirmée par d'autres écrits contemporains. Que de motifs pour croire que des recherches entreprises avec méthode sous ce terrain respecté ne seraient pas vaines ! Certains indices relevés pendant la démolition de la grande salle et de la bibliothèque permettaient de l'espérer. Des morceaux de gargouilles, des débris de corniches, des branches de croix en pierre, plus ou moins grossièrement sculptées, des rinceaux et des fûts de colonnettes, maçonnés dans l'intérieur des murs, indiquaient que les entrepreneurs de Lemercier avaient, suivant la pratique du temps, emprunté des matériaux de remplissage aux parties de la chapelle désagrégées et qu'on ne réparait plus. Les entrailles du sol, qu'on avait simplement recouvert, ne devaient-elles pas en recéler bien d'autres ?

L'orientation de l'église, de l'ouest à l'est, indiquée par

Héméré, marquait nettement la direction des fouilles à tenter. Par malheur, c'était justement la partie occupée tant par le chantier des travaux de la construction que par le vaste amphithéâtre provisoire où, pour laisser la place à l'architecte, les grands enseignements avaient dû être provisoirement transférés. Il fallait attendre. Au fond, c'était presque du temps gagné, car nous pouvions le mettre à profit pour approfondir l'étude des textes.

Au mois de juillet 1897, la nécessité de creuser le lit d'un égout collecteur fournit l'occasion, avidement saisie, de découvrir un coin du sol. A $0^{m},50$ de profondeur, presque à fleur de terre, sous le pavé, un tronçon d'arc de cercle d'une largeur de $0^{m},30$ fut mis à jour, — bien cimenté, bien conservé. M. Nénot, qui jadis, à l'École d'Athènes, avait travaillé à reconstituer avec M. Homolle le temple de Délos, s'était, dès le principe, dévoué à nos espérances. Suivant son plan et sous la direction de l'inspecteur des travaux, M. Cabanié, on pratiqua des sondages partout où l'occupation du sol n'y faisait pas obstacle ; et peu à peu, morceau par morceau, l'enceinte de la chapelle se déroula sous nos yeux, dans sa longueur et sa largeur normales, 27 mètres sur $10^{m},80$, depuis les assises des tourelles de l'entrée jusqu'à la courbe du chevet. La surface reconnue, les fouilles furent poussées en profondeur. A $1^{m},60$, le sol de la chapelle fut découvert : un sol de carrelage en terre cuite. A l'extérieur du pourtour ainsi délimité, et à $0^{m},50$ en contrebas du sol en terre cuite, le pavage de la cour de Robert apparut nettement. Enfin, à 4 mètres, on toucha les fondations de la chapelle.

A la fin de l'année 1897, ce travail de reconnaissance générale était presque achevé. Le 31 décembre, M. A. Rambaud, ministre de l'Instruction publique, était venu inaugurer la Bibliothèque de l'Université. Nous lui avions montré, enfermée dans sa vitrine, la plaque commémorative de la fondation de Richelieu. De la fenêtre du milieu, il put voir, tracée au lait de chaux sur le sol de la cour, un commencement d'esquisse du contour de la chapelle de Robert.

Une autre série de travaux et une découverte nouvelle allaient bientôt confirmer et compléter ces premiers résultats.

Dans une note manuscrite sur les funérailles de Richelieu, un anonyme que nous retrouverons tout à l'heure, un familier de la maison du Cardinal, évidemment bien informé, faisait connaître « que les entrailles du deffunct avoient été transportées et mises en dépost, jusques au parachèvement de la nouvelle église, dans une cave qui est dans une chapelle au milieu de deux autres, derrière le maître-autel de la Sorbonne ». Héméré ne parle point de cette cave et de ces chapelles situées derrière le maître-autel. Il indique, au contraire, avec quelque détail, l'existence de trois autres chapelles, construites sur un des côtés de la chapelle principale. En 1600, — écrit-il dans sa description de la chapelle — en 1604, — dit-il ailleurs, — le nombre des fidèles augmentant, trois petites chapelles furent ajoutées, — *addita sacello tria perexigua*, — du côté de l'Évangile. Ce que son manuscrit présente d'un peu incertain, quant aux dates, les registres des procès-verbaux des Prieurs des années 1603 et 1604 le précisent : ils établissent que les travaux avaient été, en moins de deux ans, délibérés, activement poussés et payés sur les revenus de la maison (24 décembre 1603, 24 mars et 30 octobre 1604) ; ils ajoutent que la construction avait été faite en partie sur un petit jardin qui, sur ce flanc, bordait la chapelle.

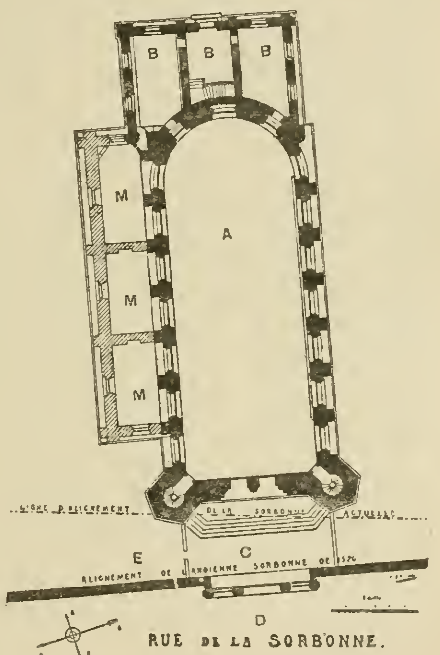
Les trois petites chapelles situées derrière le maître-autel furent aisément retrouvées en même temps que l'ensemble de la chapelle principale. Elles étaient au même niveau et le carrelage était le même. Elles avaient chacune une largeur de 3^m,05, une hauteur de 3^m,50, La profondeur variait de 5 mètres (celle du milieu) à 6 mètres (celle de droite) et à 5^m,60 (celle de gauche). On y entrait par l'intérieur de la chapelle principale et aussi par une petite porte extérieure qui s'ouvrait derrière et de plain-pied sur la petite chapelle de gauche. Les caveaux, d'une hauteur de 2^m,20, n'existaient que sous deux d'entre elles, celle de gauche et celle du milieu. On y descendait par un escalier de pierre qui partait de la chapelle du milieu et dont quelques marches étaient intactes. Les fondations des caveaux se trouvaient à la même profondeur que celles de la chapelle principale (4 mètres), et le régime de la construction était absolument semblable. Évidemment, cet arrière-corps faisait corps avec l'ensemble de l'édifice : c'est

ce qui explique qu'Héméré n'en ait pas fait une description particulière : il n'y avait là, pour ainsi dire, que ce qu'on appellerait aujourd'hui des annexes de service.

Les chapelles latérales étaient, d'après son témoignage, de remarquables constructions, — *eximiæ constructiones*. — Elles s'étendaient à gauche de la chapelle primitive, depuis le premier pilier après la tourelle jusqu'à la hauteur de l'abside, sur une longueur de $20^{m},50$ et une largeur de $4^{m},40$; ce qui donnait à l'ensemble de l'édifice — chapelle primitive et chapelles latérales — une largeur totale de $15^{m},20$. Trois fenêtres les éclairaient, ornées de vitraux qui avaient été donnés par des membres de la Société. Nous avions hâte de savoir ce qui subsistait de cette aile complémentaire. Le chantier des travaux et l'amphithéâtre provisoire disparus, on s'empressa. Toute la ligne de chapelles latérales se dessina rapidement sous la pioche des travailleurs, et, — détail significatif, que nous n'aurions peut-être pas tout d'abord relevé nous-même, — à l'apparition du premier bloc de maçonnerie, le conducteur des travaux, M. Delage, qui ne connaissait rien des textes, remarqua que ce n'était ni les mêmes matériaux, ni surtout le même ciment que ceux de la construction de 1326.

Restait une dernière épreuve. Nous avions pu pousser les fouilles, dans la cour, jusqu'aux assises des tourelles et aux marches du perron. Pour compléter le relevé du cadre de la chapelle, il fallait arriver jusqu'à la porte extérieure qui, d'après la description d'Héméré, donnait sur la rue de la Sorbonne. Or, par suite des travaux de voirie opérés au XVII[e] siècle, au moment où avait été entreprise l'œuvre de Richelieu, l'emplacement de cette porte et du mur d'enceinte qui devait s'y rattacher s'était trouvé enfoui sous le sol de la rue élargie. L'autorisation obtenue de procéder, dans la rue, à un sondage de contrôle, nous fûmes assez heureux pour découvrir les fondations de la porte et celle du mur : la porte avec ses piliers d'appui, le mur avec son prolongement des deux côtés au-dessus et au-dessous. La porte était à $3^{m},50$ de la dernière marche du perron. La petite cour que formait l'espace intermédiaire, et qu'avaient à traverser les fidèles venus du dehors, mesurait une surface d'environ 50 mètres. Une sorte de guichet, pratiqué dans la clôture qui la fermait à l'in-

térieur, permettait aux membres de la Société d'aller à la chapelle sans sortir de la Sorbonne : c'était la communication dont Héméré observe, on se le rappelle, que les architectes du temps s'étaient préoccupés. Enfin, constatation intéressante après celle qu'avait faite spontanément notre conducteur des travaux au sujet de la construction des chapelles latérales de 1604, les matériaux de la porte extérieure et du mur d'enceinte accusaient la même provenance que ceux de la chapelle primitive et portaient en eux, pour ainsi dire, la date de leur commune origine : 1326.



A Nef de la chapelle de 1326.
B Petites chapelles du fond et caveaux.
C Cour du perron.
D Porte extérieure.
E Guichet.
M Chapelles latérales de 1604.

Notre vérification était donc complète, à la grande satisfaction de tous ceux qui y avaient contribué avec tant de zèle, architecte, inspecteur, contremaître, surveillants : le plan des substructions de la chapelle de Robert était reconstitué.

Une ligne tracée sur le pavé en indique le périmètre pour l'espace compris dans la cour. On jugera de l'ensemble par cette réduction, qui est l'œuvre de M. Cabanié. Pour en rendre l'intelligence plus facile, nous avons distingué par des nuances différentes la construction de 1326 *(noir)* et celle de 1604 *(gris)*.

Nous aurions voulu davantage. En creusant le sol sur lequel tant de siècles avaient passé, nous nous étions flattés de l'espoir d'y rencontrer quelques souvenirs instructifs. Mais

ici nous n'avions plus à compter sur Héméré pour nous avertir ou nous guider.

Historien consciencieux, Héméré ne voit pas, ne cherche pas au delà de l'objet propre et limité qu'il poursuit. On a remarqué sans doute que, dans sa description si minutieuse de la chapelle, au sujet des armes des principaux personnages qui sont représentés sur les vitraux, — papes, cardinaux, évêques, — il invoque, à diverses reprises, l'autorité de Ciaconius. Sous ce nom latinisé, qui était-ce que ce Ciaconius? Un des artistes italiens, — Ciaccone ou Zaccone, — venus à Paris avec la compagnie d'ouvriers que Benoît XII, en 1338-1340, envoya pour la construction du collège des Bernardins? Un des membres de la colonie florentine que Clément VI entretenait dans sa cour d'Avignon? Ciaconius, — Chacon de son vrai nom, — était d'origine espagnole. Né à Baeça en 1540, mort à Rome en 1599, archéologue versé dans l'histoire romaine et auteur d'un commentaire sur la colonne Trajane qui fait encore autorité, Chacon était en même temps un théologien très curieux d'art, qui sous le titre de Biographies des Papes et des Cardinaux depuis la naissance de l'Église jusqu'au pontificat d'Urbain VIII, — *Vitæ et res gestæ Pontificum Summorum et S. R. E. Cardinalium*, — avait publié, en 1601, une iconographie de ceux dont il résumait la vie. Héméré connaissait ce recueil, réimprimé en 1630. Il l'avait compulsé avec sa diligence professionnelle. Il en avait tiré tous les renseignements dont il avait besoin pour apprécier l'exactitude de la reproduction des armes. Mais ce contrôle fait, il ne va pas au delà. Sur la valeur artistique de l'œuvre de Ciaconius, il n'a pas d'opinion, pas plus que sur celle des vitraux. Nous serions heureux aujourd'hui de connaître les noms de ces artistes du XIIIe et du XIVe siècle, dont les œuvres ornaient la chapelle; on voudrait savoir quelque chose de leur talent de composition ou d'expression. Héméré se borne à indiquer le sujet qu'ils ont traité, non sans y répandre d'ailleurs quelque intérêt. Les registres des Prieurs nous apprennent que, lorsque l'église fut ouverte, la Société demanda que les vitraux de la chapelle fussent transportés dans l'église et placés parmi les verrières et les tableaux que la duchesse d'Aiguillon avait

chargé Lebrun de préparer. Ce vœu écarté, elle insista pour que l'indication des sujets au moins fût conservée et placée sous forme d'inscription en pleine lumière, — *in loco aperto atque patenti.* — J'imagine qu'Héméré eût souscrit à ces deux délibérations, et que, repoussé sur la première, il eût passionnément défendu la seconde. Les sujets étaient pour lui comme des pages illustrées de cette Sorbonne primitive dont il avait retracé l'histoire. C'est la seule chose à laquelle il attache quelque prix.

Son silence sur le style de la chapelle qu'il avait vu raser avec tant de regret, n'est pas moins caractéristique. A quelle architecture le monument se rattachait-il? Héméré n'a point le souci de s'en rendre compte. L'absence complète de bas-côtés donne lieu de croire qu'il appartenait au premier développement du style gothique. Cette conjecture est confirmée par les fragments — morceaux de colonnette, retombées de voûte, archivoltes de croisée, corbeaux de corniche extérieure — qui ont été retrouvés dans les fouilles de la nef et des caveaux de 1326. L'époque dont ils font partie apparaît plus claire encore, quand on les rapproche des morceaux de chapiteaux, marqués du style de la Renaissance, que nous avons recueillis dans les fouilles des chapelles latérales de 1604. Mais la sollicitude très circonscrite d'Héméré est encore moins éveillée peut-être sur ce point que sur les autres. Assurément on ne se douterait pas qu'il a vécu presque sous le même toit que Lemercier, qu'il a pu du moins se rencontrer avec l'architecte de Richelieu à la Bibliothèque dont il était le gardien, ou dans les assemblées de la Société devant qui durent être exposés les plans de l'église.

C'est donc aux terrains eux-mêmes, mis à jour par les démolitions, que notre curiosité pouvait demander quelques satisfactions nouvelles.

Les terrains aussi devaient malheureusement tromper notre espérance. Un des archéologues de la ville de Paris qui ont suivi avec le plus d'activité et de compétence les opérations de voirie auxquelles donna lieu le percement de la rue des Écoles, Théodore Vacquer, écrivait, en 1885, que les fouilles n'avaient pas rendu tout ce qu'il paraissait permis d'en attendre. De l'église de Saint-Benoit et de ses charniers, qui

occupaient au moyen âge la partie orientale de l'emplacement de la nouvelle Sorbonne, il ne restait que quelques fondations informes, — murs de clôture, puits de jardins, bâtiments d'exploitation rurale ; — du sol du cloître on avait exhumé une dizaine de sarcophages en plâtre de l'époque mérovingienne et quelques squelettes humains reposant en pleine terre, parmi de petits vases à anses décorés au pinceau de flammèches rouges, vases funéraires appartenant à la céramique du XIII[e] siècle. M. Vacquer expliquait cette indigence par deux causes : un incendie qui, à une époque reculée, avait ravagé la région, ainsi que l'attestaient des nappes de cendres et de blé brûlé, — et les bouleversements du sol sur lequel s'étaient succédé, pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, les couches d'une population singulièrement changeante.

Les mêmes causes ne semblent pas avoir touché les terrains de la Sorbonne ; mais l'indigence est plus grande encore.

On ne peut guère douter cependant que des membres de la maison de Sorbonne aient été enterrés dans la chapelle de Robert. La défense qui fut renouvelée à la Société en 1637 de « s'ingérer à inhumation », prouve qu'elle s'en était plus d'une fois arrogé le privilège. Une pièce authentique, une sorte de testament manuscrit, qui existe à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, constate qu'un membre de la Société qui, par sa situation de famille et ses titres, « avait droit à de splendides funérailles », avait exprimé la volonté de reposer dans l'humble demeure où il avait vécu, « au milieu de ses frères, les pauvres théologiens de la Sorbonne », — *inter fratres suos, pauperes Sorbonæ theologos.* — Mais il est clair qu'avant que la basilique de Richelieu eût succédé à la modeste chapelle de Robert, tous les restes mortels qui pouvaient s'y trouver avaient dû, par les soins de la Société, être transportés en terre bénite.

La recherche des reliques d'art ne nous a pas mieux servi. Parmi beaucoup de débris sans valeur, quelques poteries et une pièce de monnaie en bronze : tel est tout le butin que nous avons tiré du sol consciencieusement retourné[1].

1. Puisque nous avons touché la question de l'art relativement à la vieille Sorbonne, nous sera-t-il permis de remarquer que le catalogue du Louvre indique

Les poteries offrent cet intérêt que les profondeurs diverses auxquelles elles ont été relevées correspondent exactement à la diversité des époques qu'elles représentent. Ainsi en ont jugé M. Raymond Kœchlin et M. Lemonnier. C'est aussi le sentiment de M. Sellier, l'inspecteur des fouilles archéologiques attaché au Musée Carnavalet. Un fragment de coupe, — de la couleur rouge propre à la poterie dite *samienne*, — aux rebords ornés d'une guirlande qui ne manque pas de grâce, est de l'époque gallo-romaine. Un petit vase en terre noire, de forme assez svelte, aux contours finement arrondis, marqué de points noirs, rappelle la période mérovingienne. Viennent ensuite, dans l'ordre des terrains où ils ont été trouvés, des vases à anse de volume différent, les uns portant à la panse une plaque de couleur épaisse, les autres rayonnés du haut en bas de petites flammes jaunes ou rouges, semblables à ceux qu'a recueillis M. Vacquer dans les déblaiements de la rue des Écoles. Quelques-unes de ces pièces, à voir certains défauts, soit de la matière, soit de la cuisson qui les a enfumés, pourraient bien n'être que des rebuts. Aucune n'enrichirait d'un spécimen original les collections.

Dans la pièce de monnaie, M. Collignon a reconnu un bronze de Marc-Aurèle, — moyen module, — analogue à ceux qui sont décrits dans les *Monnaies impériales* de Cohen. Au droit, la tête nue de Marc-Aurèle, avec la légende : *Aurelius Cæsar Antonini Augusti Pii filius* ; au revers, la Fortune debout, tournée à gauche, tenant d'une main un gouvernail et de l'autre relevant sa robe. En outre, sous les caractères un peu usés par le frottement, M. Collignon a retrouvé l'indication de la puissance tribunitienne et du consulat. D'où il conclut que la pièce peut être exactement datée de l'année 156 de notre ère. Comment se trouvait-elle sous le sol du chœur de la chapelle de Robert ? Faut-il y chercher une relation avec le Palais des Thermes, construit et habité par Julien l'Apostat, son voisin ? Le singulier hasard, que le seul souvenir retrouvé dans l'enceinte consacrée de la plus grande corpo-

inexactement le tableau n° 2 500, salle Ruysdael, et attribue à Gérard Terburg sous le titre vague d'*Assemblée d'ecclésiastiques*. C'est une séance des docteurs de Sorbonne réunis dans la grande salle des Actes en 1717, ainsi que nous l'avons indiqué dans *Nos Adieux à la Vieille Sorbonne*, p. 113.

ration chrétienne du moyen âge soit une médaille de l'empereur philosophe !

Mais en nous distrayant de nos sévères recherches, ces petites trouvailles ne pouvaient nous en faire oublier l'objet : le passé de la vieille Sorbonne. L'étude des substructions de la chapelle, en nous ramenant aux documents originaux, nous y a fait trouver de nouvelles lumières.

L'auteur estimé de *l'Administration en France sous le ministère du cardinal de Richelieu*, J. Caillet, remarque que « rien n'est plus confus que les dates relatives aux constructions de la Sorbonne ». Nous avons déjà réuni, sur ce point, dans nos *Adieux*, quelques éléments de certitude. Des textes nouveaux nous permettent de déterminer avec précision les deux dates capitales : la date de la fondation de Robert et celle de l'achèvement de l'œuvre de Richelieu. Ils nous apportent en même temps quelques renseignements intéressants sur les rapports de la Société avec le Cardinal.

La date de la fondation de Robert a été et est encore aujourd'hui controversée. Tout récemment, dans sa belle histoire de saint Louis, M. Ch.-V. Langlois la plaçait, — sans discussion, il est vrai, — en 1256. Les assertions varient d'un auteur à l'autre, parfois chez le même auteur. Dans leur diversité, elles embrassent une période de plus de vingt ans, 1242 à 1267, si bien que la conclusion la plus sage a pu paraître — nous l'avions nous-même proposée — d'adopter l'ensemble de ces assertions comme une indication des développements successifs de la maison. Toutefois, parmi ces données confuses, la date la plus plausible, semblait-il, la plus généralement reçue au moins, celle que nous avions engagé M. Nénot à accepter, tout en la considérant comme insuffisamment établie, était celle de 1253. Elle avait pour elle : 1° la charte donatrice de saint Louis, la première qui touche à la Sorbonne; 2° l'inscription qui existait encore au XVII[e] siècle et qu'Héméré avait lue dans la cour, sur le mur de l'édifice de Robert : *Sanctus Ludovicus, Francorum Rex, fundator hujus domus anno 1253;* — Saint Louis, roi de France, fondateur de cette maison en 1253; — 3° la liste chronologique des Proviseurs de Sorbonne, qui place en 1253 le début du provisorat de Robert. Mais on objectait que cette liste n'avait été dressée qu'au XV[e] siècle, alors que la tradition

avait déjà eu le temps de prévaloir sur la vérité, que la donation de saint Louis avait pu s'ajouter à une œuvre déjà commencée, et non marquer le commencement même de l'œuvre, que l'inscription relevée sur le mur de l'édifice de Robert, *elogium*, suivant le mot d'Héméré, — témoignage en l'honneur du noble roi, — pouvait être, ainsi que l'observation en a été introduite par Héméré lui-même, le fait des *posteri collegiales*. des générations postérieures à l'événement, et qu'enfin, hommage mérité sans doute, elle n'était pas l'absolue garantie d'une date.

Voici ce que des témoignages formels autorisent aujourd'hui à répondre à ces objections. Héméré parle deux fois de la chapelle de la Sorbonne ; la première, dans une sorte de préface générale de son histoire, avec une imprécision qu'il marque d'ailleurs : c'est environ quatre-vingts ans après la fondation de la Sorbonne que la chapelle fut érigée, — *octogentesimo prope anno* ; — la seconde, dans le chapitre spécial à la chapelle, où il vise manifestement à l'exactitude scientifique et où il dit expressément : la soixante-treizième année de la fondation, *fundatæ domus anno septuagesimo et tertio*. Or en fouillant des manuscrits de la Société relatifs à d'autres objets, nous avons rencontré trois textes d'une irrécusable authenticité, simples, clairs et concordants. Perdus dans un nécrologe, parmi des règlements de discipline, dans une notice biographique, ils portent, l'un : *Necrologium domus ad diem 24 Maii : isto die fuit inchoata capella domus de Sorbona anno Domini 1326* ; — « Nécrologe de la Maison à la date du 24 mai : ce jour-là fut commencée la chapelle de la Maison, en l'an du Seigneur 1326 ; » — l'autre : *Anno 1326, die vicesima et quarta mensis Maii sacellum ædificari cœptum est* : — « Le vingt-quatre du mois de mai 1326, on commença à bâtir la chapelle » : le troisième : *Provisore Hannibaldo. sacellum quoque domus inchoatum, anno nempe 1326* ; — « C'est aussi sous le provisorat d'Hannibald que fut commencée la chapelle de la maison, c'est-à-dire, en 1326. » Ici, plus de données prêtant plus ou moins à la critique, plus d'inscription laudative suspecte : une simple indication d'almanach, pour ainsi dire, trois fois produite, dans des opuscules sans rapport les uns avec les autres et sous des formes diverses, une note

jetée en marge ou au bas d'un manuscrit, au passage, comme un renseignement dont on veut pour soi-même fixer le souvenir, et portant la même constatation et conduisant au même calcul. C'est dans la soixante-treizième année de la fondation qu'a été érigée la chapelle : la chapelle étant de 1326, la fondation est de 1253. Il semble que le débat soit clos.

La date de l'achèvement de l'œuvre de Richelieu n'a pas donné lieu aux mêmes discussions. Ce qui s'explique, chacun la fixant à son gré. Quelques-uns la reculent jusqu'à la fin du premier procès engagé par la Société contre la duchesse d'Aiguillon, héritière du cardinal, c'est-à-dire en 1670. D'autres la reportent à l'issue du second (1689), et considèrent même que l'église ne fut vraiment terminée qu'en 1694 après que le mausolée de Girardon eut été installé. D'autres enfin adoptent 1650, 1655, 1659, arbitrairement, sans appuyer l'allégation d'aucune preuve. Jaillot donne 1653, en malmenant fort ceux de ses prédécesseurs qui indiquent une date différente, et en invoquant, méprise singulière, « l'inscription qu'on lit au portail de la cour », — laquelle porte 1652. — Cette inscription elle-même ne peut se passer d'interprétation. Le texte en fut arrêté par une délibération de la Société, en 1644. Si l'assemblée choisit la date de 1642, année de la mort du Cardinal, c'est sans doute dans la pensée de lui assurer l'honneur de l'entreprise, en en faisant comme un des derniers actes de sa vie. En réalité, 1642 ne correspond ni au commencement ni à l'achèvement des travaux.

C'est la prise de possession de la bibliothèque et de l'église qui marque le terme de l'œuvre de Richelieu. De ce jour-là seulement, les docteurs durent se sentir chez eux : ils avaient retrouvé les organes réguliers de leur vie de travail et de prière.

Le projet de l'édification de l'église était arrêté en 1633. Le 7 avril, une députation était nommée en assemblée générale pour aller remercier le Cardinal et aussi le Roi, qui avait accordé à la Société, sur la demande de Richelieu, une subvention de douze mille livres. Le 3 novembre 1634, le marché était passé pour la maçonnerie, la charpente, la couverture, la serrurerie et la vitrerie. Le 15 mai 1635, le cardinal

posait en personne la première pierre[1]. Et, à partir de ce moment, il suivait les travaux comme il avait suivi ceux de la Sorbonne elle-même, avec une ardeur fiévreuse. Un an avant son décès (22 septembre 1641), il écrivait à M. de Noyers, un de ses hommes d'affaires : « Vous m'avez faict très grand plaisir de faire travailler en Sorbonne aux dépens de M. Thiriot (un entrepreneur récalcitrant). Je suis aussi très ayse que vous fassiez abattre les maisons qui empeschent la veue de l'Eglise. » Mais, le jour de sa mort, on était encore loin de compte. Tout au plus le gros œuvre de l'église était-il achevé. Les registres des Prieurs sont ici la meilleure source d'informations et une source sûre. Or, dès le 24 décembre 1642, moins de vingt jours après le décès, nous y voyons qu'une délégation est envoyée à la duchesse pour la supplier d'accélérer les travaux selon la volonté exprimée par son oncle. « Mon intention, avait dit le cardinal dans son testament, est que les exécuteurs de ma volonté aient le maniement durant trois ans... des deux tiers du revenu de tout mon bien, pour estre lesdits employés... à la dépense des bâtiments que j'ai ordonné estre faits, à savoir l'église de la Sorbonne, ornements et ameublement d'icelle. » Nouvelles suppliques en 1643 (14 juillet, 3 et 30 octobre) : il s'agit alors particulièrement de la construction du grand autel. En 1644 (14 août et 4 octobre), le ton devient plus pressant : que la duchesse s'exécute ou l'on engage le procès; — *secus cum ea lite agendum.* — Dans l'assemblée tenue la veille de Noël de la même année, on arrête, sans indiquer aucune date, il est vrai, le texte de l'inscription à placer sur le frontispice de la place et sur celui du péristyle de la cour : c'est encore une façon de témoigner le désir d'en finir. Mais, au commencement de 1646, la place est toujours obstruée par les vieilles bâtisses dont le cardinal avait espéré voir la

1. Une médaille fut déposée dans les fondements; elle portait, sur la face, l'image du cardinal; sur le revers, la devise : *Non est oblitus clamorem pauperum;* sur le croissant : *Armandus Joannes, Cardinal. — Anno Dom. 1635.* La tradition est qu'un exemplaire en bronze de cette médaille fut donné à l'église Sainte-Geneviève, où elle demeura jusqu'à la Révolution. Elle disparut à cette époque et nous n'avons pu en retrouver la trace. L'original devait être en or, comme celui de la médaille de fondation du Val-de-Grâce. (Voir Claude de Molinet, *Cabinet de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève.* Paris in-f°, 1692).

démolition, et la maison, ouverte du côté de la rue des Poirées, est exposée aux malfaiteurs : une nuit, on a pénétré dans la chapelle et on a volé les ornements du culte, estimés plus de six mille francs.

Une transaction intervient le 29 mai 1646. La duchesse s'engage à « parfaire incessamment l'église — le pavé de marbre, les vitres, tables et retables, ainsi que le perron de la cour intérieure, et à achever de descombrer et de desmolir l'ancienne chapelle » ; — « en retour de quoi, et moyennant la somme de 200 000 livres tournois, plus une maison assise rue des Mathurins que ladite duchesse met à leur disposition, Messieurs de Sorbonne pourvoiront aux autres travaux ». Mais la transaction demeure lettre morte. On menace alors décidément de s'adresser au chancelier, au roi. La duchesse continue de fermer l'oreille : elle n'a point d'argent et elle propose à la Société (1er et 23 mars 1647) de lui céder des maisons situées auprès du Palais-Royal ; ce que la Société, très avisée dans ses intérêts, se garde bien d'accepter, le revenu de ces maisons n'étant rien moins qu'assuré. Faute de mieux, on se rabat à faire faire les stalles. Mais même sur ce détail, la duchesse chicane, se défend : elle commande les stalles en bois, et la Maison veut du marbre, la seule matière qui convienne à la dignité du monument. Fatigué de protester, on essaye de la séduction — *si vel hac ratione possint eam tandiù cunctantem ad sacellum nostrum perficiendum impellere* (20 février 1647) : — la Société, bien que fort réduite dans ses ressources, se résout à acheter rue Saint-Jacques une maison portant pour enseigne l'image de saint Louis, « par respect pour la mémoire de son premier bienfaiteur » : l'héritière du cardinal de Richelieu ne se laissera-t-elle pas toucher, pour la gloire de son oncle, par l'exemple d'un tel sacrifice ? Pas plus que les autres, le moyen ne réussit, et les atermoiements se prolongent.

Cependant les travaux de la bibliothèque avançaient. Ce devait être le salut de l'église. Michel Le Masle avait fait don à la Société de tous ses livres, plus une rente annuelle destinée à tenir à jour les collections. Il avait bien fallu mettre en sûreté ces richesses. Le 25 octobre 1647, les peintures du grand vaisseau étaient achevées ; moins d'un an après, le 3 oc-

tobre 1648, on déclarait le bâtiment de la bibliothèque en état, et une commission était nommée pour préparer le nouveau règlement. Trois mois auparavant, bénéficiant du même élan d'activité, l'église avait été livrée. Le 15 juillet 1648, après la bénédiction donnée par le vicaire général de l'archevêché, l'abbé Talon, l'office divin y était célébré. Une note spéciale le constatait au registre des Prieurs, à la suite du procès-verbal de l'assemblée tenue le même jour. S'il faut s'en rapporter à une délibération antérieure, il n'aurait pas été impossible « d'en finir, dès le 8 avril ». Quoi qu'il en soit, on est en droit d'affirmer qu'en 1648, l'édifice de Richelieu, — l'église représentant la dernière partie à construire, — était terminé. 1648 nous paraît, comme 1253, une date désormais indiscutable.

Ce n'est pas sans émotion que, le jour où furent découverts les caveaux de la chapelle, je suis descendu dans celui du milieu, celui où avaient reposé, comme nous le verrons, les restes de Richelieu. Le soir, après le départ des ouvriers, je voulus y retourner : tant de grands souvenirs avaient été enfermés dans cette humble fosse ! Je cherchai dès le lendemain dans les registres des Prieurs les sentiments qu'avait dû y laisser la mort du Cardinal. Les registres n'en disent pas un mot. Le document le plus rapproché de l'événement que nous ayons trouvé dans les papiers de la maison, est le compte rendu des funérailles fait par Godefroy Hermant, témoin grave, d'une sincérité passionnée, mais incontestable, un ami de Pascal et du président de Lamoignon. La description qu'il a laissée dans ses Mémoires inédits, froide, triste, hostile, n'insiste que sur les incidents fâcheux : l'absence de pompe ecclésiastique et notamment de porte-croix, les harangues grossières et sans esprit qui se succèdent, les orateurs qu'on n'entend point ou qui, étouffés par la foule, tombent en pâmoison. Et en guise de conclusion, après s'être incliné comme malgré lui devant la grandeur du personnage, il ajoute : « La joie universelle de sa mort fut une marque publique de la haine que son ministère avait causée dans l'esprit des peuples... Jamais il n'y eust tant de satires sanglantes... On employa toutes les langues pour déshonorer sa mémoire... Pendant cette liberté générale que tout

le monde se donnait de lui insulter, les Théologiens qu'il avait poussés à bout demeurèrent dans un grand silence, et, au lieu de s'emporter en invectives, ils se contentèrent d'adorer les saints jugements de Dieu qui renverse en un moment les desseins des hommes les plus puissants et les plus superbes, brûlant les verges dont il s'est servi pour exercer la patience de ses serviteurs. »

Telle est l'oraison funèbre écrite presque au lendemain du décès, par un membre de la maison de Sorbonne, reçu de la Société le 30 octobre 1642, six semaines avant la mort de Richelieu, et élu Prieur par ses collègues quatre ans après, en 1646.

La Société n'avait jamais vu qu'avec une tristesse profonde la transformation de la maison. Elle s'en est plainte trop souvent, elle appuyait ses plaintes de raisons trop sérieuses pour qu'il soit possible d'en méconnaître la sincérité. Ce n'était pas une façon de se faire valoir ; c'était l'expression d'un attachement vrai à sa pauvreté d'origine et des craintes que lui inspiraient les splendeurs dont on la menaçait. Les vitraux qu'Héméré se plaisait à décrire avaient été les dons successifs d'amis généreux, — les derniers près de deux cents ans après l'édification de la chapelle ; — et « messieurs de Sorbonne » ne se voyaient obligés que d'en assurer la conservation dans les limites de leurs ressources. Ce luxe, qui tout d'un coup, était mis à leur charge, les effrayait.

Troublés dans leurs intérêts, ils étaient plus encore peut-être froissés dans leur dignité. La hauteur avec laquelle le Cardinal en usait avec eux, les avait toujours révoltés. Le doyen de la faculté de Théologie, Filesac, dans la harangue qu'il prononçait en 1629, était bien mal inspiré quand, dans une sorte de prosopée, s'adressant au Cardinal, il disait devant eux : « Oui, la Sorbonne est ton œuvre. C'est toi qui, en dehors de nous, sans que nous ayons jamais été consultés, c'est toi qui as conçu, préparé, exécuté ton projet... *Sponte ac nobis quidem insciis, de Sorbona exstruenda apud te cogitasti, statuisti, cavisti...* » C'était précisément ce dont ils avaient souffert. Richelieu imposait ses bienfaits. Dans un traité de théologie, dont la seconde édition paraissait en 1643, le même Godefroy Hermant protestait « que leurs vieilles masures leur

étaient plus précieuses que l'éclat qu'on leur proposait, et les vestiges de Robert de Sorbon plus agréables que les desseins magnifiques dont voulait les obliger le grand cardinal ». Ils cédèrent toutefois, dit-il, « à une autorité invincible ». Mais cette autorité leur fut toujours insupportable. Ils s'en vengeaient en enregistrant les abus de pouvoir du Cardinal, en raillant ses petitesses et ses défaillances. Ils ne lui pardonnèrent jamais d'avoir fait substituer, dans la grande salle, son portrait à l'image du Christ. Ils se plaisaient à répandre, en 1638, au temps de sa plus grande puissance, qu'après qu'ils eurent refusé à son neveu, l'abbé de La Motte-Houdancourt, le premier lieu dans la séance contre l'abbé de Retz, « il avait, par représailles, pendant plusieurs années, suspendu les bâtiments de la Sorbonne ». Aubery, l'historien officiel de Richelieu, veut en douter. « Il y en a, écrit-il, qui asseurent qu'avoir reçu quelques mécontentements de messieurs de Sorbonne qui ne luy rendaient pas à son gré toute la recognaissance qu'il lui debvaient... tournant ses inclinations et ses pensées ailleurs, il avoit faict entre autre projets celui de l'entretien de vingt gentilhommes à l'Académie. » Les théologiens, « sans s'emporter ni invectiver », comme dit Godefroy Harnaud, ne mettaient pas tant de façons à découvrir leurs sentiments. Ce sont eux qui nous apprennent « que le Cardinal avait quelquefois de si grands remords de conscience et de si effroyables appréhensions d'être damné que, pour apaiser cette cruelle inquiétude, il était obligé de faire appeler monseigneur Lescot, un des docteurs de la maison, et que, comme cela troublait son repos, il finit par exiger de lui un écrit par lequel il l'assurât de son salut..., et qu'il portait toujours avec lui. »

Je ne sais si leur silence n'est pas plus significatif encore que la révélation de ces faiblesses. Il n'est point de membre de la Société qui tienne moins de place que le Cardinal dans les registres des Prieurs. Il y est rappelé qu'en 1607 il fut reçu hôte et associé par mesure exceptionnelle, en raison de sa dignité ecclésiastique : — il était alors évêque de Luçon. — Il y est pris note également de sa promotion au provisorat (4 septembre 1622). Lorsqu'il devient premier ministre, les registres se taisent. Que, l'événement n'ayant

point trait directement à la vie intérieure de la maison, la règle fût de n'en rien dire, cela s'explique. Mais sur la fondation de la première pierre de la grande salle, en 1627, sur la fondation de la première pierre de l'église en 1635, sur la maladie du tout-puissant protecteur, sur sa mort, le silence est le même, les registres sont absolument muets. Il y avait eu, à la Sorbonne, un service solennel après celui que le Roi avait fait célébrer à Notre-Dame : nous le savons par Aubery, point par eux. Plus de deux mois s'étaient écoulés depuis que les restes du Cardinal avaient été mis en dépôt dans la chapelle, quand son nom reparaît pour la première fois aux bulletins des actes. Dans une délibération spéciale, on décide que « tout le temps que le corps du très éminent duc demeurera dans la chapelle, chaque jour deux messes avec *De profundis* seront dites au grand autel par deux membres de la Société » (21 février 1643). Mais la délibération lui refuse avec intention une place à part : la prière des morts sera dite en même temps pour Robert, le fondateur de la maison et pour tous les autres trépassés de la Société. Enfin, accusant encore plus nettement cette froideur réfléchie, l'assemblée ajoutait que, dans les grâces de la fin du repas, le nom de Richelieu serait rappelé avec celui de Robert : c'est à Robert qu'appartient le premier hommage de ce souvenir quotidien ; le Cardinal n'y est qu'associé.

Les messes quotidiennes ordonnées pendant le séjour du corps à la chapelle ne furent pas maintenues après sa translation dans l'église. Dans son testament, le Cardinal demandait à être enterré dans l'église, sans prescrire aucune prière, aucun office ; il s'en remettait « à la piété et gratitude des Sieurs de Sorbonne ». Les Sieurs de Sorbonne résolurent que « pour chacun an, il serait fait et célébré un service complet et solennel au jour du décès » ; un peu plus tard, on disposa que, ce même jour, la grande porte de l'église sur la place de la Sorbonne resterait ouverte, « comme le jour de la Sainte-Ursule, en signe de solennité ». Ce fut tout. L'héritière du Cardinal n'exigea pas davantage. Les Sieurs de Sorbonne ne crurent devoir rien de plus.

GRÉARD

(La fin prochainement.)

LES
JEUX DE LA PRÉFECTURE

A EUGÈNE VERNON,
qui a écrit *la Demeure enchantée.*

Rien ne sert de changer le nom des nécessités publiques. Et il n'y a que les imbéciles ou les ambitieux pour faire des révolutions.

Monsieur Bergeret.

I

AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

François Baridel trouva Paris brûlé de soleil, malgré l'effort multiplié des arroseurs. Pendant qu'une voiture l'amenait place Beauvau, il relut le brouillon de la lettre qu'il avait adressée à Georges Brière, le chef de cabinet du nouveau ministre :

« Enfin, voyez, mon cher aîné, ce que vous pouvez faire pour moi, si vous pouvez me caser quelque part, soit par votre oncle Brière, soit par votre charmante sœur, dont le mari dirige avec une autorité si grande le département des colonies. »

Et Georges Brière, dont l'oncle avait été appelé au ministère de l'intérieur par Méline, alors président du conseil, lui avait répondu : « Mon cher ami, vous savez combien nous sommes accablés de demandes. La vôtre n'est pas des moins légitimes. Soyez assuré que j'y songerai sérieusement. Comme vous êtes heureux de vivre à Florent-sur-Marne et tranquille ! »

Appelé par une dépêche officielle de Georges Brière, un jour d'été, Baridel avait pris le train pour Paris.

Lorsqu'il franchit la grille du ministère, le cœur lui battit, comme dans son enfance, quand le proviseur l'appelait dans un cabinet tendu de papier vert. La petite cour était déserte. Des moineaux piaillaient dans les arbres.

Causant avec les huissiers, trois journalistes s'informaient des dernières nouvelles. Dans le salon d'attente, sous une République de plâtre, des gens en moiteur et presque tous décorés lisaient les journaux, ou griffonnaient leurs noms sur des papiers à en-tête. Baridel fit passer sa carte et marcha de long en large pendant une heure et quart.

Un tableau l'arrêta un moment. Il lut : « Le Ministre de l'Intérieur reçoit le lundi, de dix heures à midi, MM. les Députés et Sénateurs ; le mardi... » Baridel regarda, non sans attention, ce modeste accessoire, assuré d'une permanence interdite aux ministres eux-mêmes, et parcourut un second tableau : « Messieurs les Préfets de passage à Paris... »

On l'appelait.

Il suivit un couloir obscur où de jeunes élégants se partageaient entre eux des cartes de pesage. Il devina des attachés au cabinet et remarqua deux ou trois jolies cravates.

Georges Brière le reçut dans un immense bureau décoré de tapisseries, de peintures, et trop magnifiquement chargé d'ors. Près de la cheminée massive, devant les glaces dressées de la cimaise aux lambris, Brière, dans une redingote noire, figurait assez bien l'âme moderne, héritière d'un passé fastueux. L'ivoire des sonneries, le nickel et l'acajou des téléphones corrigeaient l'apparence noble du salon. Baridel, en les voyant, sentit décroître son émotion.

Avec un sourire insignifiant et continu, Brière offrit des cigarettes et raviva quelques souvenirs de Florent-sur-Marne, où Baridel l'avait connu sous-préfet. « L'oncle Septime est toujours conseiller municipal ? Eh bien, tant mieux ! Madame Grizey, toujours jolie ?... »

Protecteur avec élégance, il discuta le dernier livre de Paul Adam, cita ces vers de Moréas :

> L'injustice, la mort ne dépitent les sages ;
> Aux yeux de la raison, le mal le plus amer
> N'est qu'une faible brise à travers les cordages
> De la nef balancée au milieu de la mer...

Intermittente, la chanson d'un jet d'eau se balançait devant la fenêtre ouverte sur les jardins intérieurs.

Brière aborda l'objet de sa dépêche :

— Voici, mon cher !...

Il souffla un fil de fumée bleue, relut la lettre où Baridel lui demandait un poste de début, et reprit avec méthode :

— En arrivant ici, nous avons été obligés à des exécutions. Barthou n'avait pas osé les faire. Bourgeois avait toléré jusqu'à la faiblesse des fonctionnaires insuffisants, et d'ailleurs compromis. Mon oncle avait naturellement quelques protégés à établir : un mouvement s'imposait. Nous l'avons remis, pour le faire sans interpellation, à l'époque des vacances parlementaires.

De l'ongle, il abattit la cendre de sa cigarette.

— Mon Dieu ! nous avons sabré les préfets qui ont servi le précédent ministère avec trop peu d'adresse... Et j'ai fait nommer à Rocroy un de mes compatriotes : Grandsire, depuis cinq ans chef de cabinet de Langrune, le préfet de Rhône-et-Loire... Grandsire est un garçon charmant, dévoué aux principes, et déjà fort habile. Nous l'envoyons faire une élection contre un radical... Bien que peu combattif, Langrune est un homme à nous. Préfet de vieille roche, très agréable.

Il y eut un silence. Baridel avait laissé mourir sa cigarette. Brière en alluma une, lui passa du feu. Le jet d'eau se brisa en éclats frais, tomba dans la vasque pleine, rejaillit.

— Voyons, — reprit Brière avec une décision affectueuse, que hâtait l'approche du déjeuner, — accepteriez-vous d'être chef du cabinet de Langrune ?... Ce sont des fonctions faciles. Je m'en acquittais à Toulouse. J'avais à donner dix signatures, et je fermais quelques lettres. Vous aurez dans les trois mille et logé... Châteauneuf est un joli poste, à une demi-journée de Paris. Vous avez des tirés splendides, un département ami de la République, doucement réactionnaire, rallié. Un conseil général plein d'élégances : le marquis de Retz, les deux comtes de Turly... Acceptez-vous ? Je téléphone à Langrune !... Tout à fait ce qu'il vous faut. Et rien à faire !... Allô !..

Il prit les récepteurs, se pencha :

— Allô !... Oui !... Châteauneuf, préfecture, pour l'intérieur, cabinet !

Il quitta sa cigarette. Baridel regarda monter vers le plafond le fil onduleux de la fumée.

— Allô!... Le préfet... Ah! c'est vous, Langrune!... Très bien, merci!... Oui!... Oui!... Oui!... Voilà l'affaire!

Il expliqua.

— Il peut se présenter chez vous mardi... C'est un garçon charmant, dévoué aux principes. Je le crois même habile pour son âge... Toute confiance... Républicain?... J'en suis sûr! Très!

Inquiet, il chuchota vers Baridel :

— Car vous l'êtes, bien entendu?

— Ah! fermement! — acquiesça Baridel.

Brière se pencha de nouveau :

— Bon!... Oui! Nous recauserons des élections... Mais oui, mon oncle est très bien disposé pour vous!... Adieu!

Il se rassit, un peu rouge. Mécanique, un huissier remit une carte. Baridel se leva.

— Mon cher, — conclut Brière, — c'est une affaire entendue! Langrune compte sur vous mardi!... Je n'ai pas de conseil à vous donner. Vous gagnerez facilement votre futur chef. Sachez dissiper la défiance professionnelle qu'il aura de vous aux premiers jours.

Ils se serraient les mains dans la porte.

— Prévenez-moi, si vous êtes agréé ; je serai très heureux de l'apprendre.

— Est-ce que vous croyez?...

— Langrune vous accepte, sans doute ; mais votre nomination ne peut résulter que d'un arrêté préfectoral.

Baridel balbutia des remerciements pour l'intérêt, la bienveillance...

— N'est-ce pas? — fit poliment Brière, — prévenez-moi... Si ça ne marche pas, un hasard, un rien, l'imprévu!... J'ai sept ou huit cents demandes... Et je penserais à vous pour autre chose... Adieu!

Baridel s'effaça devant le préfet de la Saône-Inférieure, hélé par un huissier dédaigneux. Il retrouva le calme lumineux de la petite cour. Devant l'Élysée, avec une oscillation de pendule, un petit soldat armé, sanglé, bouclé, arpentait le trottoir torride. Au bout de l'avenue Marigny, les Champs-

Élysées offraient leur ombre transparente. Des drapeaux flottaient sur le Théâtre de Guignol. De rares voitures descendaient l'avenue peuplée des seuls arroseurs.

Baridel déjeuna et, par les quais baignés de chaude mélancolie, gagna lentement le boulevard Saint-Michel. Songeant à terminer amoureusement sa journée, il imagina une figure pâle, des yeux sombres, une bouche minuscule et rouge. Dans une petite boutique, il se commanda des cartes imprimées, les voulut aussitôt. Il en écrivit le texte avec soin, choisit des caractères élégants, mais pleins. Il relut à l'employé deux ou trois fois :

— « François Baridel »... un bon espace... « Chef de cabinet du Préfet de Rhône-et-Loire ».

Pour les attendre, il s'installa dans un café qui touchait un bureau d'omnibus.

Les lourdes voitures arrivaient de partout, se croisaient, échangeaient des voyageurs. Les tramways glissaient presque sans bruit. Des gens se faisaient des adieux. Un contrôleur en casquette marine recueillait les correspondances. Baridel eut des illusions de port de mer. On lui servit de la bière chaude.

Un cocher apoplectique, assis auprès de lui, mangeait des cerises. Il soufflait les noyaux en gonflant ses joues luisantes. Un chien mouillé, revenu de la Seine, s'ébroua devant eux.

« Maintenant, — pensait Baridel, le nez dans la mousse de son bock, — la grosse affaire, c'est l'avancement. »

II

LA PRÉFECTURE

A la gare de Lyon, Baridel prit le rapide d'une heure et dormit jusqu'à Châteauneuf.

Là, il choisit la moins délabrée des deux voitures qui se trouvaient à la gare et se fit conduire « à la préfecture ». — Le cocher le reprit avec déférence : « A l'hôtel de la préfecture ! »

La voiture suivit un boulevard blanc de poussière où des toiles rayées étaient tendues sur les terrasses de cafés déserts. Rue des Feuillantines, on croisa un bicycliste, deux vieilles femmes, plusieurs chats, et un prêtre qui s'abritait du soleil sous une ombrelle verte.

Au bout d'une rue, Baridel entrevit comme une grève : une place ardente, terminée par une grande bâtisse de pierre d'un Louis XIV approximatif. L'horizon se referma, se rouvrit autour de la cathédrale et se referma de nouveau.

Cahotée, la voiture fit le tour d'un square de platanes et de gazons râpés, rentra dans le couloir frais d'une rue. Un ruisseau laiteux fut franchi sur un pont de bois. Enfin Baridel vit apparaître une grille blanche, deux pavillons Louis XIII, un drapeau morne, des lettres d'or. Il lut : « Hôtel de la Préfecture. »

La façade de briques roses s'ouvrait par une haute voûte sur le large décor d'un parc. Baridel entrevit des pelouses herbeuses, fleuries de corbeilles et traversées d'allées claires.

Au moment où il descendait de voiture, une charrette anglaise passa, cirée, nickelée, luisante, attelée d'un petit cheval pie aux harnais de cuir fauve. Une jeune femme très blonde, habillée de piqué blanc, gantée de Suède blanc, chaussée de daim blanc, conduisait à ravir. Baridel aperçut des yeux clairs, une bouche spirituelle, et salua.

Par un grand escalier sonore, il parvint à la salle des huissiers. Deux en veste de coutil jouaient à la manille. Le troisième, une sorte de grand sous-officier, lisait *l'Autorité*. Baridel entendit compter tour à tour :

— Trente-deux !

— Trois !

— Quatre !

— Cinq !

— Je m'y tiens !

— Je joue ! Cœur !

— *Amant alterna Camœnæ!* murmura-t-il machinalement.

Et il se fit annoncer au préfet. La chaleur lui suggérait Virgile. Il se représenta les moissons, les hommes courbés sur les gerbes et Thestylis apportant des fontaines l'eau miellée, le pain et l'ail.

L'huissier-chef désigna deux fauteuils de drap bleu qui tirait sur le jaune, enfila un couloir, disparut, fit claquer des portes sans nombre et dont le bruit même s'évanouit.

Par la fenêtre, Baridel découvrit un petit décor de village, quelques toits de chaume et des arbres. La ville se révélait au loin par des cheminées d'usines et le chevet lourd de la cathédrale.

L'huissier revint, le précéda. Le vent, sur leur passage, entr'ouvrit une porte. Baridel vit un homme jeune, en manches de chemise, qui, dans un bureau, faisait des haltères. La porte fut brusquement fermée.

— C'est M. le secrétaire général, — dit l'huissier sans surprise. — Si monsieur veut entrer chez M. le Préfet...

Langrune n'était pas encore là. Ce fut une splendeur qui éblouit Baridel : aux murs tendus d'un papier sang de bœuf, des fleurs de lis d'or alternaient en quinconce avec le monogramme républicain, aussi en or. Baridel y découvrit le symbole de la conciliation administrative. Devant la glace, un Démosthène en tunique plissée dominait une pendule. Ses doigts, estropiés par les déménagements, soutenaient un rouleau où se lisait l'exorde du *Discours pour la Couronne* : « Je commencerai, ô Athéniens, par implorer les dieux... »

Les présidents de la République ornaient d'images officielles et diverses les quatre murs de la pièce : Grévy en pied et souriant, Carnot funèbre et froid, Casimir-Perier têtu sans grâce, et M. Faure satisfait du monocle inscrit dans le grand cordon.

Derrière les glaces de la bibliothèque, les volumes du Dalloz avaient l'apparence d'une maçonnerie inébranlable. Sur le fronton, une République bourrue fixait de ses yeux blancs la médiocrité du meuble administratif.

Langrune entra, en balançant les épaules. D'un signe important et ridicule, il invita Baridel à s'asseoir. Le préfet de Rhône-et-Loire était un homme réjoui, sec et basané. Baridel conclut de sa vanité affable et soucieuse de compliments à son bon cœur.

Langrune offrit des cigarettes dans un étui d'or poli, où étaient incrustés des cabochons de saphir.

— Il me fut donné — dit-il avec un sourire religieux —

par le petit roi d'Espagne, lors de sa visite à Saint-Jean-de-Luz... Il était à Saint-Sébastien avec la Régente, quand j'eus la chance d'escamoter un incident de frontière assez désagréable : deux carabiniers avaient pris un pêcheur basque pour un contrebandier espagnol, et l'avaient tué. J'étais à Saint-Jean-de-Luz pour cette affaire, quand le roi y vint avec son yacht. Il me fit porter cet étui. C'est de l'or massif et les trois cabochons sont fort beaux. La semaine suivante, je reçus la croix d'Isabelle...

La conversation prit une allure plus familière. Langrune se renseignait sur son collaborateur, et Baridel se prêtait à toutes les questions. Le préfet avoua des distinctions universitaires et même un grand prix de mathématiques au concours général des départements.

— J'esquissai, — dit-il, non sans modestie, — une théorie nouvelle des asymptotes imaginaires. (Il se leva.) J'ai reçu avec mes livres une médaille en argent de grand module. Je dois l'avoir... à moins que... Je vais vous la chercher.

Il s'éloigna vers ses appartements.

Baridel, ennuyé que rien de définitif ne fût résolu, considéra le parc où tournait une rivière lente. De grands arbres jaillissaient des pelouses. Le soleil miroitait aux vitres des serres. Un rideau de trembles fermait la perspective.

Le préfet revint chargé d'objets divers et de cartons. Il montra d'abord sa médaille, l'essuya de la manche après l'avoir ternie de son haleine. Puis il fit admirer à Baridel un couteau de chasse que lui avait donné le grand-duc Alexis. La lame en était damasquinée d'or ; la poignée d'ivoire et d'argent portait deux gros rubis.

— J'étais préfet de la Corse, — dit Langrune, — quand le grand-duc y voulut chasser les merles. Je le suivis deux jours dans les petits bois de chênes-lièges et d'arbousiers. Il m'invita à dîner et me fit ce présent. C'est une pure merveille... Pour la Pâque russe, l'Altesse m'envoya le brevet de Sainte-Anne : commandeur... Jolie cravate, comme vous verrez, pourpre à deux lisérés jaunes.

La causerie traîna encore, approcha de la nomination de Baridel, l'effleura, et s'en éloigna de nouveau. Langrune poursuivit, en regardant le ciel avec des yeux souriants :

— Préfet du Puy-de-Dôme, j'allai saluer le prince de Saxe-Weimar, qui faisait une cure thermale à Royat. Il me remit le Faucon-Blanc... Vous dirai-je que l'Exposition de 1889 m'a valu le Nicham-Iftikar de 2e classe? Enfin un de mes neveux, résident au Bénin, m'a fait envoyer l'Étoile-Noire... Mais ce n'est pas sérieux.

Il éclata de rire, et, détaché de tant de futilités, ajouta :

— Moi! tout ça m'est égal! (Il souffla dans le vide, dédaigneux.) Les rubans, les croix, les plaques!... Je porte la Légion d'honneur et l'Instruction publique, voilà tout!... Je ne mets la ferblanterie que sur mon uniforme. Et encore, c'est pour le prestige de la République!...

Baridel l'approuva d'un sourire, mais fut loin de le croire.

— Aimez-vous l'aquarelle? — demanda soudain Langrune. — Je ne la réussis pas trop mal... Voici les dernières. J'en lavais une quand vous êtes venu... Je les classe par mois. Tenez, voici juillet... j'en ai quarante-deux.

— Quarante-deux! — répéta Baridel sans enthousiasme.

— Je n'y travaille qu'après déjeuner! — fit observer Langrune. — Le matin, j'ai ma toilette, le courrier... A cinq heures, je vais au cercle.

Il renoua les cartons, demanda des nouvelles de Georges Brière. Baridel en donna, rappela au préfet ses amitiés politiques.

— Méline me tutoie depuis douze ans, — commença Langrune. — C'est un homme charmant! Il m'a déjà écrit plusieurs fois depuis qu'il est président du conseil... Un jour que je chassais avec lui, auprès de Remiremont... Je dois avouer que j'ai un coup de fusil d'une justesse et d'une rapidité rares...

Baridel s'absenta en pensée, complètement. Une voiture légère roulait sur les pavés de la cour d'honneur. Le préfet le tira de son rêve :

— Je vais au cercle!... Mon cher ami, c'est entendu... Je n'ai qu'un mot d'ordre à vous donner. Le département est tranquille, les bureaux sont bien organisés. Surtout, pas d'affaires!... Si l'on vient vous voir... demandes, recommandations... ni promesses, ni faits! Des espoirs! Toujours des espoirs... Mais pas d'affaires, jamais d'affaires! Je signe à quatre heures, tous les jours!... Adieu, je vais faire mon whist.

Baridel sortit, s'égara dans les bureaux.

La torpeur silencieuse de l'été entrait par les fenêtres. Sans gilet ni veste, les employés sommeillaient. L'un d'eux, au moyen d'une petite machine nickelée, faisait d'un écheveau de tabac des cigarettes sans nombre. Un autre sculptait le couvercle d'un plumier. D'autres jouaient aux cartes, à voix basse.

Un seul écrivait. Au papier bleu, Baridel devina la copie de rôles pour quelque huissier.

Dans la cour d'honneur, un expéditionnaire, contre une fontaine jaillissante, diluait du coco dans une bouteille en grès.

Au-dessus de la grille, « Hôtel de la Préfecture » brûlait en lettres d'or.

Baridel repartit pour Paris. Il ne devait prendre son service qu'aux premiers jours de la semaine suivante.

III

LA SOCIÉTÉ

Baridel habitait Châteauneuf depuis trois jours, lorsque le samedi soir, devant le train qui allait à Paris, il fit la rencontre de Michel Berny. Tous deux s'abordèrent avec la gêne propre aux amitiés de jeunesse que le hasard seul renouvelle. Dans le wagon, sur un mode exclamatif et alterné, ils rappelèrent leurs impressions de l'École coloniale, où ils avaient passé ensemble trois années.

— Ce que j'en ai retenu de plus utile, dit Michel Berny, c'est... avec quelques principes d'équitation, de vagues connaissances sur l'eau-de-vie de tamarins et le cidre d'ananas.

— En avons-nous appris pourtant, à cette merveilleuse École !

— Des examens tous les mois !... Colonisation ! Hygiène ! Topographie ! Comptabilité ! Construction ! Ethnographie !

— Les Mandingues, — récita Baridel, — qu'il faut distinguer des Ouolofs, Peuhls ou Poulbés, sont nettement dolichocéphales...

— Culture ! Mise en valeur ! Systèmes Wakefield, Gladstone ! Van den Bosch !

— Course des bananes! Pseudo-essence de roses!

— Opiums de Bénarès, de Patnah, du Yun-nan!

— Préparation du chandò! Tabac de Delhi!

— Huile de palme! Hava! Tripang! Cannes à sucre! Sorgho!

— Toutes les langues: l'espagnole, l'allemande, l'anglaise, la batave, la cambodgienne!...

— L'annamite et la chinoise!...

— Et que fais-tu, si loin des colonies où tendaient nos efforts?

— Rien! J'ai droit à une place, il n'y en a pas de vacante: j'ai accroché mon diplôme dans ma chambre. En attendant de partir pour le Cambodge, l'Annam, ou le Tonkin, je végète à Châteauneuf entre ma mère et ma sœur. Et toi?

— Moi? J'ai eu la chance d'être nommé chef de cabinet de ton préfet.

— Ah!

Des campagnes fertiles, des bois, des villages passaient rapidement dans le cadre des portières. Michel Berny reprit après un silence:

— Alors, te voilà dans cette bonne ville de Châteauneuf?

— Depuis trois jours!

— Ma mère et ma sœur voient la préfète assez souvent. Langrune est d'ailleurs le seul préfet chez qui on ait pu aller depuis le 16 Mai.

— Tu n'es pas républicain!

— Certes non! — fit Michel.

Il souffla sa fumée vers les mailles du filet.

Baridel l'étudia avec attention. Il se le rappelait à l'École, maigre, un peu suffisant et minutieusement accordé aux modes de la saison. Il le reconnaissait à peine, plus dédaigneux, la bouche ironique sous une moustache grêle, et toujours dégingandé.

Baridel se souvint de l'avoir entendu discourir, contre une panoplie cambodgienne, sur la couleur des cravates. Un sujet si entraînant lui inspirait une éloquence spirituellement séduisante.

Berny haussa son pantalon, passé au fer, afin d'en maintenir le pli, et laissa voir, en haut de la bottine jaune, une chaussette claire et des jarretelles de moire.

Baridel résolut de connaître quelles raisons politiques pouvaient détourner Michel Berny de la forme républicaine. Au sortir d'un tunnel, il l'interrogea.

— Je te donnerai d'abord ce motif : une aversion traditionnelle !... Mon arrière-grand-oncle fut tué à Essling, aux côtés de Lannes, duc de Montebello. J'attache à ce seul fait peu d'importance... En second lieu, je suis catholique.

— Oui ! — fit pensivement Baridel. — Mais le pape n'a-t-il pas conseillé le ralliement aux fidèles, par une encyclique?

— Enfin, ta République est un gouvernement de voyous ! Le pouvoir n'est accessible qu'à des marchands de vins, à des médecins ratés, ou à des avocats malhonnêtes.

Baridel défendit le régime dont il recevait trois cents francs par mois pour figurer en habit noir à la suite d'un préfet, dans différentes cérémonies publiques :

— Tu exagères !... Le régime n'est pas si mauvais qu'on veut le dire ! Les hommes seuls sont médiocres.

— Un régime qui ne produit que des hommes médiocres et qui les met au pouvoir est un mauvais régime. N'en parlons plus !

Il poursuivit, après une pause :

— La République est un gouvernement de village, possible à Saint-Marin ou à Andorre !... Je suis bonapartiste.

— Alors, pourquoi solliciter de cette même République ta nomination à un poste colonial ?

— Il faut bien vivre ! On peut servir la France sans être républicain... Mais, puisque te voilà à Châteauneuf, viens donc me voir ! Nous monterons à cheval. Je te présenterai dans les maisons les plus difficiles... Ton préfet est un bon type ! On en fait ce qu'on veut... Je te recommande madame de Bienne, ou mieux Antoinette, sa nièce, divorcée depuis deux ans. Elle vit avec les Langrune, bien qu'elle ait l'absolu loisir de demeurer indépendante. Malgré un flirt assez long, je n'ai pu arriver à rien... Bozoul ! ton secrétaire général, très gentil ! Il te conduira chez Germaine, la maîtresse de Cazery, le marchand de drap. Germaine a des *five o'clock* plus suivis que ceux de la générale. C'est d'ailleurs une petite femme parfaite !

Le train s'engagea parmi les maisons de la banlieue. Des boules en verre et des rocailles agrémentaient les jardins

étriqués. La surface bleue de la Seine reflétait des hangars et des cheminées d'usines. Un petit remorqueur s'essoufflait à tirer une file de chalands.

Michel Berny changea ses gants de voyage contre d'autres plus clairs.

— Je te ferai connaître M. de Vaupreux, le président du Cercle catholique... Un fidèle de la monarchie... Aussi un maître d'élégance.

— Je ne veux pas critiquer la fantaisie de tes amis, ni leur enlever le droit de s'anoblir ; cependant Bozoul affirme que M. de Vaupreux est dénommé Taupin dans les actes de l'état civil.

— C'est impossible ! — fit Michel Berny, incliné à des doutes par la prestance du président du Cercle catholique.

— Bozoul a dû l'apprendre aux archives, ou à l'enregistrement.

— Je te présenterai aussi à madame Roseray... Tennis, l'été, à sa maison de campagne. On y patine l'hiver... C'est un brimborion de Sèvres, candide et intangible... Le mari, gros lourdaud, chasse six mois de l'année en France, voyage trois mois en Europe... Il y a les jeunes ménages, les de Sigle, la vieille comtesse de Mantoche...

— Née Balazu !

— Bozoul t'a « tuyauté », je le vois !... Née Balazu, comme tu dis, mère de trois filles très riches et très laides, ainsi qu'il convient !... Le président Boismartin, noblesse de robe : un original malicieux, qui est cousin de l'évêque et l'amant le plus habituel de madame de Vaupreux... Enfin le commandant de Trémoulines...

— De son vrai nom, Joseph Tremble !

— Allons donc ! Le blason des Trémoulines porte de sable au chef d'or à une coquille de gueules en pointe.

— Où as-tu vu la coquille en pointe ?

— Sur le papier à lettres du commandant !

— Je reconnais — dit Baridel — que « Joseph Tremble » exposait un militaire à quelque ridicule. L'*Annuaire des Armées de terre et de mer* est cependant très net : « Tremble (Joseph), dit Trémoulines ».

— Mon cher, cet homme-là vous a de la race jusqu'au bout des ongles. C'est un charmeur, fin, spirituel...

— Et « traînant tous les cœurs après soi... » Tu ne connais pas de fonctionnaires ?

— Mon Dieu, non ! C'est du trop vilain monde.

— J'en suis, tu sais !

— Tu es à part.

— Et que fais-tu, le long de la semaine ?

— Je monte à cheval tous les matins. On se réunit au bois de Limeuil, en haut de la côte Saint-Pierre... Lundi et vendredi, tennis à la Fraisière, chez madame Roseray. Mercredi, *garden-party* chez la comtesse de Mantoche. Mardi, à l'heure du pâtissier, sur la Place-Grande, on bavarde. Le dimanche, il y a la messe et des visites. Les semaines passent toutes seules... Une sauterie par-ci, par-là. Un flirt avec madame Roseray ou Marcelle de Sigle, l'amie unique de ma sœur Blanche.

— Tout ce petit monde est réactionnaire.

— A l'unanimité ! Nous pensons, d'ailleurs, que la vie est supportable ainsi ; nous ne sommes pas pressés d'en changer... Au 14 Juillet, tout le monde clôt ses volets et part pour la campagne. Le président Boismartin n'arbore un drapeau que le 15, pour la Saint-Henri... Encore le roule-t-il de façon à n'en montrer que le blanc et le bleu, couleurs de France.

— C'est très courageux !

Ils arrivaient en gare dans un tumulte de fonte et de cris. Michel Berny épousseta méticuleusement son feutre clair, essuya ses bottines aux coussins de la Compagnie.

— Adieu, cher ! Viens me voir !... Rue de Lyon, 50 !... Nous monterons à cheval, un matin...

Il sauta sur le quai et s'en alla, penché en avant, les coudes loin du corps et les bras pliés. Il tenait sa canne à l'opposé de la poignée et portait le chapeau en arrière.

IV

LE DINER DU MOIS

Chaque mois, le préfet de Rhône-et-Loire invitait ses collaborateurs à dîner. C'était toujours le premier samedi.

Baridel, pour faire un tour, alla prendre Bozoul chez lui. Le chef de cabinet seul était logé à la Préfecture ; assez loin du préfet pour que son indépendance fût sauve. Devant la glace, le menton savonné, le cou tendu, le secrétaire général se rasait d'une main agile.

— Pour les visites aux fonctionnaires, — dit-il pendant un arrêt, — l'huissier-chef vous donnera la liste officielle... En trois heures, avec une voiture, vous aurez mis partout vos cartes d'arrivée.

Il endossa la redingote.

— Vous verrez les femmes plus tard. N'ayez pas d'illusion : elles sont en général désagréables et laides... Je suis prêt ! Partons !

Les rues étaient plus animées à l'approche du soir : les ouvriers sortaient des usines. Sur la Place-Grande, le monument des « Enfants de Rhône-et-Loire morts pour la patrie » échafaudait ses classiques allégories de bronze : un soldat croisait la baïonnette au bas d'un escalier ; plus haut, une femme à la gorge opulente, coiffée d'une couronne murale, pansait un vieillard héroïque.

Une clarté limpide illuminait les pignons aigus. Par bandes, les cigarières volubiles s'échappaient vers les ruelles silencieuses. Corsetés de noir, culottés de blanc, les officiers gagnaient la pension quotidienne. Au coin de la rue Saint-Pierre, un petit homme sale, louchon et qui crachait en parlant, les aborda :

— Ça va, Bozoul ?... On gueuletonne chez le patron !

Le secrétaire général présenta, froidement :

— Monsieur Baridel, le nouveau chef du cabinet. Monsieur Anduze, conseiller de préfecture.

— Et antisémite, — cracha Anduze en tendant la main. — Enchanté... si vous n'êtes pas juif, toutefois ?...

— Pas le moins du monde ! — assura Baridel.

Ils marchèrent côte à côte. Anduze poursuivit :

— Ça n'est pas que je sois calotin ; mais, comme à Gyp, le juif me répugne. D'ailleurs, Drumont l'a dit...

Baridel regarda au bout de la rue la fuite des collines, plus roses dans la tombée du soir. La grille blanche de la préfecture stria la façade des bureaux. Ils traversèrent

le parc, ému d'un bruit d'eaux vives, et montèrent le grand perron.

Madame Langrune les reçut dans une longue galerie de tableaux, de livres et d'armes. Les hautes fenêtres dominaient les pelouses d'ombre, et, bien qu'elles fussent ouvertes, une odeur de tabac turc s'alliait à un parfum de chypre.

Langrune n'était pas rentré du cercle. Anduze, familier, attira une boîte de cigares :

— Des Henry Clay ! Mazette !...

Il en alluma un, et fit des boucles de fumée. D'une politesse exacte, Bozoul ganté, le chapeau sur les genoux, causait avec la préfète.

C'était une blonde, aux cheveux couleur de sable, et d'une grâce encore souriante. Elle avançait le pied, qu'elle avait très petit, hors d'un jupon de faille bleue, garni de dentelles.

Gaufrine, l'autre conseiller de préfecture, entra, tout gauche et prétentieux. Il donna des nouvelles de sa femme à madame Langrune, qui subissait courageusement le voisinage fumeux d'Anduze. Le préfet survint. Les hommes se levèrent. D'un geste large et attendri, il serra la main de ses collaborateurs.

— Bonsoir, Bozoul !... Bonsoir, Anduze !... Gaufrine !... Madame va bien ?

— Pas très bien, monsieur le préfet.

Le petit homme frétilla dans sa redingote :

— Madame Gaufrine souffre d'un peu de dérangement. J'ai dû la mettre au bismuth.

Anduze, les mains aux poches, serrait les dents sur son cigare.

— Ah ! ah ! — dit Langrune, en posant sur le billard son canotier à ruban cerise.

Comme tous les soirs, il racontait à sa femme le whist du cercle :

— Deux fois chelem ! Le général m'a gagné trois francs !... Je lui ai offert ma montre toute remontée, avec la chaîne en or... Voici ma nièce : nous allons dîner.

Elle arrivait du fond de la galerie, souple, dans une robe de linon brodé. Passant devant les fenêtres, elle s'harmonisait avec le décor frais et doux du parc.

Madame Langrune lui présenta :

— Monsieur Baridel... Madame de Bienne, ma nièce...

Baridel reconnut les yeux rieurs qu'il avait salués le jour de son arrivée.

Le maître d'hôtel annonça le dîner. Madame Langrune appela Baridel, dernier venu dans la maison. Madame de Bienne accepta le bras de Bozoul. Les autres suivirent confusément.

Le préfet racontait à Gaufrine, auditeur dévot, ses infructueuses combinaisons de whisteur :

— Le général jouait dans la forte...

Rigide devant la table fleurie, un domestique appuyait sur sa poitrine une assiette de rechange. Langrune apprit à Baridel le courage dont il avait fait preuve pendant une grève de mineurs.

— Voilà des filets de sole mirobolants ! — déclara Anduze, la bouche pleine.

Baridel remarqua le cou rond et joliment attaché de madame de Bienne.

Le domestique versait d'un Haut-Brion 85.

— Ils étaient quinze cents, décidés à tout, — poursuivait Langrune ; — de l'autre côté, les soldats, baïonnette au canon... Je me suis avancé tout seul... tout seul, vous m'entendez bien !

Farouche, il brandit sa fourchette, où restait piquée une aiguillette de canard. Gaufrine mangeait en sourdine, et buvait sans parler. Madame de Bienne expliquait à Bozoul la promenade qu'elle avait faite le matin :

— Cette grande descente dans les bois de Limeuil est si belle !... La ville repose tout en bas dans les brumes...

Madame Langrune coupa des fruits. Anduze, qui buvait le champagne trop vite, commit une inconvenance sonore.

Gaufrine, à toutes petites phrases laborieuses, commenta l'héroïsme de son chef devant les grévistes :

— Ces ouvriers d'usine sont très dangereux.

— Il faut les convaincre ! — fit observer Bozoul. — Ce sont des hommes.

— Ce sont des brutes ! — répliqua Gaufrine, irrité d'être contredit devant des femmes. — Ils n'ont aucune considération pour leurs supérieurs.

— Il ne faut rien exagérer ! — conclut Langrune.

Sa femme passait des cerises glacées et des carrés d'ananas.

— Qui appelez-vous « leurs supérieurs » ? — demanda Bozoul, non sans ironie.

Le conseiller tournait à l'aigre :

— Enfin, mon cher, je suis licencié en droit, conseiller de troisième classe, et j'ai quarante-six ans. C'est bien quelque chose... A Bar-sur-Saône, les grévistes, que je haranguais en uniforme, crièrent : « A la chienlit ! »

Devenu écarlate, il tapa sur la table, exaspéré d'un tel souvenir.

— L'uniforme n'a plus de prestige, — constata tristement Langrune. — Cela est évidemment fâcheux, très fâcheux.

On revenait dans la galerie. Anduze, la marche troublée, suçait le papier d'un petit four. Baridel, qu'il suivait, l'entendit murmurer :

— Pauvre France !

Autour du café, que mesurait dans les tasses de Sèvres le geste gracieux d'Antoinette, la discussion reprit sur le socialisme. Gaufrine épuisait sa rancune.

— Nous sommes bien bas. Un pays (il scanda les mots dans l'espace avec sa cuiller à café) où les ouvriers deviennent l'unique préoccupation du gouvernement... (le mot lui comblait la bouche...) est un pays perdu !

Et, triomphant, au milieu d'un silence, il ajouta :

— Voyez l'Irlande !

Puis il avala un verre d'armagnac.

Anduze, éveillé d'un premier somme, s'étira avec un bâillement et cracha, dans la fumée des cigares :

— Tout ça ! c'est la faute aux juifs !...

Madame de Bienne gagna le fond de la galerie et s'accouda devant le parc assoupi. Baridel étudiait la collection de pipes qui rayonnait autour d'une horloge Louis XV. Il marcha lentement jusqu'à madame de Bienne et l'aborda, penchée sur les pelouses silencieuses :

— Vous ne craignez pas de prendre froid, madame ?

Elle toisa Baridel, surprise d'une si pauvre banalité. Il dit simplement :

— Il faudrait là, dans un coin d'ombre, au bord de la rivière

qui luit parmi les arbres, une musique délicate : *la Flûte enchantée*, ou du Haydn en mineur.

— Quel besoin de mélancolie! La tristesse du soir n'est qu'une invention romanesque. Êtes-vous si sentimental, monsieur Baridel ?

— Cela dépend des heures.

— Et vous vous jouez le jeune Werther... Je suis Charlotte à la fenêtre... Voulez-vous que je dise : « Divin Klopstock!... »

Elle rit, railleuse et discrète :

— Vous êtes bucolique?

— Comme un des premiers romans de Theuriet, madame!

— Oh! oh! c'est beaucoup... Retournons à la politique...

Vers les lampes où s'affolaient des papillons, Langrune, luisant, congestionné, fatidique, déployait son geste large et ses périodes ronflantes. Avec des trémolos de bombarde, il exécuta une variation professionnelle sur le thème de la réaction et du cléricalisme.

Il conclut par une idée juste :

— Si nous laissons se développer cette monstrueuse tyrannie du député, nous sommes f...!

Bozoul donna le signal du départ. Gaufrine, prudent, mit deux cigares dans sa poche, afin « d'éviter le serein pendant la route », et en alluma un troisième. Dans l'antichambre, il ne retrouvait pas son chapeau. Légèrement ivre et taciturne, Anduze en avait un sur la tête et s'inclinait poliment, l'autre à la main.

Sur le perron, Langrune dit adieu à ses hôtes et admira la nuit.

Au coin de la rue, Gaufrine les quitta.

— Bonsoir, Bozoul!

Il prit la main de Baridel :

— Au revoir, collègue!... Enchanté de vous avoir connu, croyez-le bien!

Sa silhouette falote s'égara parmi les arbres de l'avenue.

Sur la Place-Grande, vaguement éclairée, un café-concert restait illuminé. Une voix aigre domina les arpèges faussés d'un piano. Anduze s'éloigna, les mains dans ses poches :

— Je vous plaque ; bonsoir!... Après un bon dîner, moi, j'ai besoin de musique!

Afin de marcher un peu, Baridel accompagna Bozoul jusque chez lui, avant de rentrer à la préfecture.

Onze heures sonnèrent à une horloge invisible. Un ivrogne ricochait aux murs de la rue Saint-Pierre. Il s'affala dans le ruisseau et râla, avec une lenteur pensive :

— Au secours! Je m'ai fichu à l'eau!

Il s'endormit profondément.

— La résignation est le propre du populaire, — constata Bozoul : — abandonné à lui-même, il ne se révolterait jamais. Quelle attitude intelligente devant l'éternité!

Mais Baridel croyait aux utiles ressorts de la volonté. Il répondit, avec un peu d'amertume :

— Cet ivrogne a part au gouvernement d'un grand peuple. Il élit un député, fait des lois, déclare la guerre, intervient dans la marche du monde.

— Il faut bien ! — répliqua Bozoul. — C'est le train de l'humanité...

— Je ne comprendrai jamais cela! — dit Baridel. — Et vous-même, en êtes-vous bien persuadé? Il faudrait que l'intelligence eût la force de dominer le monde.

Bozoul montra le ciel impassible :

— Qu'est-ce que cela fait à Sirius?

Ils se quittèrent avec une inquiétude secrète.

— A demain!

— A demain!

V

JEUX POLITIQUES

Les clochers de la cathédrale devinrent roses. Bozoul et Baridel, après un tour dans la campagne, au bord de la Lunelle, rentraient en ville pour le dîner.

Une usine siffla longuement. Des cloches de couvent sonnèrent l'angélus, dans les arbres. Les ouvriers passaient avec de grands rires. Les cigarières s'appelaient au coin des rues pour faire route ensemble. Cours Muraton, le secrétaire de l'évêque,

un petit abbé brun, salua ces messieurs de la préfecture d'un grand geste affable. Le commandant de gendarmerie, gonflé dans sa tunique, heurta son képi de la main. Le trésorier général ramenait sa fille; l'inspecteur d'académie, ses garçons.

Au coin de la rue de l'Abbé-Patard, Bozoul et Baridel croisèrent un petit homme rouge, luisant de santé, étrangement habillé d'une redingote à jupe plissée, d'un pantalon réséda serré aux chevilles, d'une cravate flottante et d'un chapeau « Père Enfantin ». Il s'inclina dans un sourire, le chapeau vola comme un grand oiseau, découvrit des cheveux longs et bouclés.

— C'est Toupinard, — fit Bozoul, — le pharmacien de la rue des Nonnains-Saint-Paul. Il va porter à la préfecture quelque dénonciation. Ce soir, en tablier de cuir à broderies d'or, ceint d'une écharpe de soie rose, mystique, ardent, il présidera la loge de la Belle-Alliance.

— Où il vantera, sans y croire, les vertus civiques qu'il exige des autres!...

— Je le prétends sincère, — reprit Bozoul en saluant le vérificateur des poids et mesures. — Ce pharmacien s'est fait une âme de 89 et de 48. Il sait par cœur les Droits de l'Homme, et croit aux immortels principes.

— Je n'aime pas les révolutions, — commença Baridel: — on exagère leur valeur morale.

— Les révolutions sont nécessaires! — affirma Bozoul, sans en paraître autrement convaincu. — A travers le temps, la politique se balance des actions aux réactions. En France, les passages sont parfois de courte amplitude.

Sur la Place-Grande, au balcon du Cercle militaire, les officiers achevaient le vermouth. Par les fenêtres, la *Marche lorraine*, jouée au piano, s'éparpilla.

— La théorie du bloc — prétendit Baridel — n'est qu'une adhésion grandiloquente à un fait accompli. On ne dirait pas plus naïvement que la Révolution devait être ainsi parce qu'elle fut ainsi.

— La Révolution... La grande Révolution... (Il parut à Baridel, qu'une ironie teintait la voix du secrétaire général...) fut une admirable explosion de tendresse humaine.

— C'est la Révolution à l'usage des écoles primaires, que

vous dites là !... Encore, y croyez-vous ? La noblesse fut généreuse dans la nuit du 4 Août, et les Girondins à la tribune : c'est la seule beauté de la Révolution. Les volontaires en furent le sublime. Mais les boucheries de la Terreur...

— Eh bien ! (Bozoul s'animait) et la Saint-Barthélemy ?... et les dragonnades ?...

— Ce furent des crimes individuels. Rien ne justifie dans l'histoire les atroces représailles du populaire !

— La tyrannie (Bozoul ironisait-il encore ?), le despotisme des aristocrates étaient médiocres et terribles.

— Mon ami, — fit doucement Baridel, — pensez-vous que l'oppression bourgeoise sous laquelle nous vivons manque de mufles et d'imbéciles ?

Bozoul salua madame Roseray, Marcelle de Sigle et le commandant de Trémoulines, qui sortaient de chez le pâtissier.

Madame Roseray ondulait dans une robe de flanelle blanche. Une cravate de tulle se nouait à son cou. Un « gainsborough » de paille bise couvrait des cheveux *auburn* qu'on disait les plus beaux de Châteauneuf.

Marcelle de Sigle, maigre et svelte, avait un costume tailleur de drap sable. Elle semblait railler Trémoulines de la minutie extravagante avec laquelle il portait un petit paquet de gâteaux. Le commandant était en piqué blanc et bottines jaunes. Sa robuste élégance eût enchanté Michel Berny.

Bozoul et Baridel marchèrent sans parler. Sous les grands arbres des avenues l'air était chargé de poussière. Des bicyclistes glissèrent dans un souffle. La Lunelle, étroite, se ruait aux vannes d'un moulin. Les deux hommes s'assirent auprès de cette musique fraîche. Très loin, dans la fuite d'une rue, un feu bleu, un autre rouge s'allumèrent.

— C'est la pharmacie de Moirel, — expliqua Bozoul. — Le maire de Châteauneuf est l'ennemi personnel et professionnel de Toupinard.

— L'homme de 48 et de 89.

— On dirait d'un mauvais vers de Coppée !

— Châteauneuf était paisible et ces deux pharmaciens vivaient en bon accord. Après l'Exposition de 1889, Moirel créa une spécialité : *le Purgatif Moirel, aux podophylle, cascara*

et rhubarbe. Moirel devint riche : il purgeait le département. Toupinard, furieux, inventa les *Grains Toupinard, au gaïacol créosoté, contre les affections des voies respiratoires et urinaires.* La flamme politique fut mise aux quatre coins de la ville.

Le bruit des eaux versées mêlait à la nuit une illusion de campagne.

— Toupinard, qui ne fournissait de drogues ni l'évêché, ni le grand séminaire, ni aucun des couvents, se proclama radical socialiste. Moirel fut modéré, par une logique aussi implacable. Derrière eux, les commerçants se rangèrent selon leur clientèle. Seuls, le directeur du gaz et l'entrepreneur des pompes funèbres restèrent neutres... Aux élections de 1892, Toupinard passa avec une liste radicale, et fut maire. Il laïcisa l'hôpital, l'hospice et les écoles, créa la loge de la Belle-Alliance, bâtit un temple maçonnique et ouvrit des rues d'utilité publique au travers des terrains possédés par un homme à ses gages... Aux élections de 1896, Moirel, par un de ces revirements d'idées qui sont les moteurs secrets de la politique, et, à la faveur du mécontentement général, passa avec une liste modérée et occupa la mairie à son tour. Les sœurs réintégrèrent les écoles, l'hôpital et l'hospice. On rétablit les processions de la Fête-Dieu. Le boulevard du Mai fut prolongé jusqu'aux jardins que Moirel avait acquis, auprès du séminaire, pour y planter de la camomille officinale. Le terrain tripla de valeur. On commença aussitôt d'y bâtir.

— L'expropriation d'utilité publique — fit observer Baridel — est, pour les municipalités provinciales, un précieux instrument de lutte ou de fortune.

— A l'heure qu'il est, — poursuivit Bozoul, — les deux pharmaciens se disputent le mandat législatif dans la deuxième circonscription de Châteauneuf. Vous les verrez à la préfecture arracher les bureaux de tabac, la nomination des gardes champêtres, les postes d'instituteur ou de facteur, les palmes académiques et les croix. Le préfet les favorise tour à tour, selon le ministère au pouvoir... L'idéal de quelques milliers d'hommes sera donc déterminé par le seul triomphe des *Grains Toupinard* sur le *Purgatif Moirel,* ou inversement. Quelle

grandeur d'âme, quelle sagesse le vainqueur portera-t-il au parlement? Quelle intelligence lui donnera le droit d'asservir un peuple par ses votes? Voilà le régime!... Et il faut pourtant le défendre.

— Ah! — répliqua Baridel avec une juvénile croyance, — ne faudrait-il pas dire au peuple qu'il a besoin d'être conduit, et que seuls de rares esprits sont doués des qualités qui méritent une tâche si difficile?

— Vous êtes un utopiste! — fit Bozoul avec calme.

Devant sa pharmacie, Moirel les salua d'un air enthousiaste. Il causait avec M. de Vaupreux et un chanoine de la cathédrale. C'était un homme noir, barbu, musclé, officier de l'instruction publique :

— Il nous faut une république honnête et tolérante. — disait-il d'une voix sonore.

— Est-il aussi un utopiste? — demanda Baridel, quand ils eurent fait quelques pas.

A ce moment, et comme ils entraient à l'Hôtel du Grand-Cerf, un homme aborda Bozoul, lui mit le pouce dans la main droite, cligna trois fois de l'œil gauche.

A ces pratiques secrètes, bien qu'évidentes, Baridel reconnut un franc-maçon. En les voyant passer, le garçon de service, comme à l'ordinaire, cria vers la cuisine :

— Potages, deux! pour ces messieurs de la préfecture!

— Bon! — clama une autre voix.

VI

ANTOINETTE

Les plaines, dépouillées de moissons, s'étendaient mollement dans la clarté brumeuse du matin d'août. D'un village à l'autre, les routes flexibles étiraient leur chapelet d'arbres. Une rumeur venait de la ville, dont on ne voyait au bas des collines, dans un brouillard, que les clochers et les cheminées fumantes.

Michel Berny montait l'anglo-normand du lieutenant

Cranzé ; Baridel, une bête de louage appelée Marcassin. C'était un ancien cheval de gendarme, à quatre balzanes blanches, et pacifique.

Michel Berny portait un melon havane, le monocle vissé, une jaquette de *cover* gris, une culotte de *whipcord* et des *leggins* jaunes.

— Ils sont d'Hellstern... ou de Ferry, — affirma-t-il en les cinglant. — Je ne sais plus au juste.

Cette incertitude obligea Baridel à les croire confectionnés par la *Belle Jardinière*.

Michel Berny mit sa bête au pas et avoua la solitude de son cœur. Il n'avait pas de maîtresse depuis deux mois. Dans la partie de quatre coins qui se jouait à Châteauneuf, entre amants et femmes mariées, il guettait une vacance. En province, les liaisons amoureuses ne sont durables que par la difficulté des changements. Michel Berny attendait le mouvement judiciaire ou administratif qui lui eût permis de remplacer dans ses fonctions amoureuses le procureur de la République, le juge suppléant, ou le secrétaire général de la préfecture.

Par genre, autant que par mauvaise humeur, il éperonna le cheval de Cranzé à tort et à travers. Baridel lui montra l'agacement de la bête.

— Je connais mon affaire, — répondit Berny avec sécheresse. — S'il se défend, je le cravache ; s'il s'emballe, je lui scie la bouche jusqu'à l'oreille.

Et il chaussa les étriers, d'un brusque coup de jambe. Le cheval se cabra et partit au galop de charge vers le bois de Limeuil, dont ils approchaient. Baridel écouta décroître dans les taillis l'articulation de l'allure : *Patata !... Patata !... Patata !...* Il suivit la même direction.

Au carrefour des Mares, il découvrit Michel assis contre un poteau et qui fumait, un peu pâle.

— Pas une égratignure ! — cria-t-il en haussant les épaules. — Quelle rosse !... Il va rentrer seul aux casernes ! Comme c'est amusant !

— Ce n'est rien ! — fit Baridel en sautant. — Arrangeons une histoire ! Nous avions mis pied à terre ; la bête, mal attachée, a filé... Nous en rirons !...

Berny cravachait les herbes. Il recouvra sa tranquillité, sur l'assurance deux fois renouvelée que ça ne se saurait pas. Ils marchèrent aux côtés de Marcassin. Baridel avait passé son bras dans la bride. Au bout d'un layon, la maison du garde apparut. Contre la haie où s'enflammaient des roses, une charrette anglaise était arrêtée. Baridel se troubla de reconnaître le petit cheval pie de madame de Bienne.

— C'est la nièce du préfet, — dit Berny en retouchant sa cravate : — la belle matineuse doit boire du lait ou cueillir des roses.

Il enleva la boue qui tachait ses *leggins* :

— Je la crois très passionnée... Bozoul a été son amant; plus secrètement, Cranzé. Et mon cousin de Sigle m'a confié à demi que, pour un temps, elle lui a tenu de très près... J'ai fait une longue cour inutile à cette jolie femme.

— Un homme peut toujours dire d'une femme qu'elle fut sa maîtresse. Qu'est-ce que cela prouve?

— Mais tout le monde à Châteauneuf sait qu'Antoinette...

— Tout le monde le dit... Ce n'est pas la même chose!

— D'ailleurs, c'est une femme divorcée!

— Tu as des bêtises délicieuses!

— J'ai des principes, simplement! Catholique, je n'admets pas le divorce.

— Mais tu choisis comme maîtresse une femme mariée.

— Pourquoi non?

— Parfaitement! — railla Baridel. — Seulement, je te soupçonne de prêter à madame de Bienne les amants qu'elle n'a pas, pour justifier ton échec auprès d'elle. Tu en dis du mal, par jalousie, si elle se donne à d'autres qu'à toi; par dépit, si elle ne s'accorde à personne.

Ils atteignirent la maison du garde, comme Antoinette sortait de la haie même qu'ils avaient suivie :

— Voilà ta vertu! — répliqua Berny.

Entendit-elle la voix trop haute? Ou fut-elle seulement surprise de la rencontre? Elle regarda les deux cavaliers et leur unique monture avec un peu d'insolence. Elle avait un costume tailleur en drap rouge, des souliers chamois et, sur les cheveux dorés, un petit lampion de paille rouge garni de

deux pivoines blanches. La voilette, relevée au-dessus des lèvres, cachait à peine l'éclat des yeux.

Le petit cheval pie hennit vers Marcassin mélancolique.

— Bonjour! — dit Michel Berny d'une voix traînante. — Vous avez là un *cob* attelé à ravir!

Baridel raconta l'histoire convenue. Madame de Bienne offrit de le ramener pendant que Berny monterait Marcassin.

Des souffles agitaient les feuillages troués de soleil. Madame de Bienne conduisait sans un geste, et l'allure rapide déroulait des cheveux évadés de la voilette. Baridel récita du Viélé-Griffin; c'est tout ce qu'il savait pour le moment :

Avec un peu de gaîté blonde,
En rayon par la route qui grimpe;
Avec un peu de ton rire — (une onde
Qui jaillit et poudroie!) —
Avec un froufrou de jupe — (une aile!) —
Avec un éclat de tes yeux — (ô rayons!) —
La vie est légère, et la vie est belle
Et mon âme chante en les carillons.

Madame de Bienne ferma les yeux dans un demi-sourire. Au premier carrefour, elle proposa de retarder le retour et prit une route sans attendre la réponse. Du fouet d'épine, elle indiqua Berny qui atteignait le sommet de la côte :

— Nous semons don Quichotte! — dit-elle gaiement.

— Eh non! — répondit Baridel. — C'est Sancho Pança, maigre!

Et il retrouva des vers :

Celle qui passe m'a souri
— L'azur est plus pâle et l'air est rose —
Celle qui passe sans une pause,
Comme un ruisseau, comme un pré fleuri
— Celle qui passe m'a souri.

Elle le regarda sans rien dire, et ramena ses yeux sur la fuite ondulée de la route parmi les taillis. Baridel considérait les petits souliers chamois. Le cheval pie, harcelé de mouches, montait au pas et hochait la tête. D'un joli geste agile, ma-

dame de Bienne assura une épingle à chapeau. Après une hésitation, elle interrogea :

— M. Berny vous disait du mal de moi ?

— Vous vous trompez ! — répondit Baridel.

Elle sourit :

— Ne mentez donc pas ! les hommes ne sauront jamais. Ce qui fut dit m'est d'ailleurs indifférent. Je veux apprendre pourquoi vous m'avez défendue. Vous ne me connaissez pas !

Baridel redoutait une épreuve. Au fond, il ne se rappelait pas pourquoi il n'avait pas cru les affirmations de Michel Berny. Sans doute parce que madame de Bienne lui plaisait. Elle s'impatienta :

— Eh bien ?...

Il invoqua les principes dela philosophie :

— Descartes veut qu'on tienne pour fausses toutes les choses dont on peut douter.

Madame de Bienne haussa les épaules :

— Alors, vous n'auriez plus d'estime pour moi, si l'on vous eût prouvé que j'avais des amants ?

« Elle me démontrera facilement que je suis un imbécile, — pensa Baridel. — Que désire-t-elle que je lui réponde ? »

— Ne me croyez pas sentimentale, — ajouta-t-elle les yeux fixés sur la route ; — mon âme, exacte et volontaire, néglige de tels enfantillages...

— Enfantillages ?... — demanda-t-il, absorbé par la pensée qu'elle voulût lui plaire.

— Sans doute !... Vivre, c'est changer ! S'émouvoir est aussi se mouvoir. C'est prendre conscience de l'universelle mobilité et s'y mêler sciemment... Je suis une créature prodigieusement mobile.

Elle sourit de le voir surpris, et continua :

— C'est par le sentiment que nous nous rendons la vie cruelle. L'intelligence et le bonheur sont dans la mesure du possible. Le sentiment est un appel douloureux autant qu'inutile à la métaphysique.

— Ceci veut dire — demanda Baridel — que vous me trouvez ?...

— Ceci veut dire que je n'obéis ni à la morale, ni à la sentimentalité du temps présent. Je m'estime libre et douée

de raison. En amour, rien ne m'effraie plus que l'attachement.

Dans les fumées du matin, la ville s'étendait au bord de la Lunelle. Le petit cheval pie commença de descendre gaiement vers les clochers et les maisons.

— Si j'ai tenté de me définir, — reprit madame de Bienne, en tournant la manette du frein, — c'est que vous m'aimerez bientôt...

Elle éleva les rênes, et ajouta doucement, sans regarder Baridel :

— C'est que peut-être vous m'aimez déjà... Ne croyez à aucune prétention romanesque. Je vous préviens, simplement... Vous m'avez dit de jolis vers, qui pouvaient passer pour une déclaration. L'autre soir, vous êtes venu à moi, qui ne pensais pas à vous. Je vous prête un esprit délicat, mais trop sentimental pour me comprendre... Vous êtes un être trop curieux d'analyse, et sans doute trop tendre. Je ne veux pas vous faire souffrir, et je sais que je vous ferais souffrir... Peu de femmes vous parleraient avec cette franchise. Je vous assure que je ne suis pas coquette, mais vraiment loyale, en vous demandant de m'éviter.

Il ne répondit pas. Une douleur confuse s'éveillait en lui. Elle ne voulut pas qu'il s'imaginât quelque sollicitation déguisée :

— Je vous en prie, dites-moi bien qu'il n'y a rien entre nous d'équivoque, et qu'il est encore temps pour vous d'abandonner le projet d'un sentiment ridicule.

— Je ne sais pas que vous répondre, — fit Baridel — Pourquoi m'obligez-vous à définir une pensée que je ne connais pas encore?

— C'est donc que vous êtes libre... Croyez-moi, il ne faut pas aimer avec son cœur.

Il eut déjà un mot d'amant :

— C'est de l'égoïsme !

Elle haussa l'épaule avec un sourire :

— Non ! c'est de la sagesse !

Elle se tut un moment :

— Vous savez bien que j'ai raison...

Baridel se pencha sur les mains gantées et les baisa, sans qu'elle fît un mouvement.

— Je réfléchirai.

Avant les faubourgs, elle le pria de la quitter pour éviter ces inutiles conjectures qui, en province, naissent sans fin des moindres événements. Il baisa encore la main qu'elle tendait, par l'ouverture du gant :

— Adieu !

Le petit cheval pie grattait la route. Le fouet le frôla : il partit.

Par les boulevards poudreux, où criaient en mesure des soldats placides, habillés de treillis, Baridel rentra discrètement.

VII

L'HABIT

C'était l'heure du déjeuner. Bozoul et Baridel traversaient la Place-Grande.

Dans la petite salle de l'Hôtel du Grand-Cerf, ils trouvèrent l'archiviste Luzeranne et Ranchette, inspecteur de l'enregistrement.

Deux lithographies coloriées perpétuaient sans exactitude « le Naufrage du *Vengeur* » et « l'incendie du *Bellérophon* ». Contre la glace ravagée d'oxydes, une pendule de porcelaine bleue marquait toujours la même heure.

Une vitrine offrait aux convoitises des passants un poulet et des fruits de carton peint, des terrines vides, et un bassin en zinc, où, parmi des coquilles marines, trois de ces poissons rouges appelés « cyprins du Japon » évoluaient stupidement.

Ranchette disloquait un poulet.

Il demanda gravement à Baridel s'il lui conseillait de mettre, pour une soirée chez la comtesse de Mantoche, l'habit rouge et la culotte courte, ou l'habit noir et le gilet de soie.

La comtesse de Mantoche, née Balazu, était la veuve d'un banquier noble enrichi par l'usure, et présidente de l'ouvroir Sainte-Thérèse. Ce double titre l'obligeait à de pieuses

et mondaines manifestations contre la République. Tous les ans, elle faisait dire une grand'messe à la cathédrale pour le repos de l'âme de monseigneur le comte de Chambord.

Son père, Balazu l'aîné, avait fait trois ans de prison pour quelques erreurs dans ses comptes de notaire, mais avait su laisser des millions. Il n'en était jamais parlé dans la famille.

— Vous êtes invité chez madame de Mantoche! — s'écria Bozoul.

Luzeranne, qui avait vérifié la noblesse de ses concitoyens, rectifia gaiement :

— Comtesse du pape !... J'ai connu le grand-père Mantoche.

— Mais oui ! — répondit Ranchette avec crainte, — je suis invité, comme danseur.

Et un peu d'orgueil lui revint. C'était un homme jeune, doux, très blond, presque chauve et minutieusement propre. Il avait trente-quatre ans, on lui en eût donné dix-huit.

Les devoirs du monde occupaient son existence. Il vivait pour faire des visites, dîner en ville et danser. Il avait appris par cœur les jours de toutes les femmes de Châteauneuf et, les soirs de bal, il les récitait avec joie, sur leur demande. Les femmes le trouvaient adorable. De fait, plusieurs l'adoraient. Elles avaient la faiblesse de le lui dire, et lui, de le répéter. Il leur plaisait par une absence totale d'intelligence et d'ironie, valsait avec sentiment, et menait le cotillon d'une grâce presque religieuse.

Le secrétaire général affecta de s'expliquer sérieusement :

— Je m'étonne, sans doute, qu'un fonctionnaire républicain soit prié à un bal chez la comtesse de Mantoche, qui affecte jusqu'à la sottise l'attitude réactionnaire... Je m'étonne davantage que vous ayez accepté cette invitation.

— Mais je vous jure que je n'y vais que comme danseur! répéta Ranchette, inquiet d'une note politique qui eût compromis son avenir.

Luzeranne s'offrit, pour la cinquième fois, de la compote de poires, et ajouta :

— Je partage tout à fait l'opinion de Bozoul.

Ranchette s'effarait lamentablement :

— Mais puisque je vous jure...

— Enfin, — interrompit le secrétaire général, — je laisse

au fait son apparence brutale : vous prêtez votre concours aux fêtes des pires ennemis de la République.

— Voilà le hic! — affirma l'archiviste avec des yeux terribles. — Que Toupinard le commente demain dans *l'Éclaireur socialiste*, vous êtes menacé de Boussac ou de Landerneau.

— C'est impossible sous un ministère Méline, — objecta Ranchette, qui souhaitait d'être rassuré.

Après un peu d'hésitation, il avoua :

— J'ai des raisons particulières d'aller chez madame de Mantoche.

— Vous voulez épouser une des filles?

Ranchette continua de se défendre :

— Madame de Mantoche a beaucoup d'influences... par l'évêché tout d'abord, et par le comte de Turly, député de la droite.

— Que voulez-vous donc obtenir? demanda Bozoul.

— De l'avancement!... Les réactionnaires font les nominations qu'ils veulent. On ne peut rien leur refuser.

Baridel intervint :

— Ranchette! Votre raisonnement est d'une sagesse ingénieuse et simple. Il faut aller chez cette comtesse de Mantoche qui est née Balazu. Il faut y aller pour votre plaisir, et pour votre avancement. Ceux qui l'accorderont à une si honorable douairière seraient mal venus à vous le reprocher.

— N'est-ce pas? — dit Ranchette, avec reconnaissance. — Je vais aussi à ce bal pour y retrouver madame de Sigle, qui m'accepte pour son « flirt »... Vous comprenez que pour moi cette question d'habit est très grave. Qu'en pensez-vous?

Bozoul, qui trempait un biscuit dans de l'eau claire, parla le premier :

— Je crois, Ranchette, que l'habit noir vous attirera moins d'attention. Inaperçu, vous aurez plus de chances d'éviter la prose agressive de Toupinard, et ses rancunes. Songez à votre avenir. Méline ne sera pas toujours au pouvoir.

— Vous avez raison ! — approuva Ranchette — et je suivrai votre conseil.

— Vous aurez tort! — dit Luzeranne à son tour. — Madame de Mantoche vous invite comme danseur. Votre devoir mondain est d'apporter à sa soirée le plus d'éclat possible... D'autre

part, si vous avez à plaire à madame de Sigle, votre élégance se montrera davantage sous l'habit rouge, qu'on voit rarement à Châteauneuf : cette exception ne peut que flatter la vanité d'une femme. Enfin, fonctionnaire républicain invité dans une maison aristocratique, vous devez faire preuve d'incomparables aptitudes mondaines.

— C'est vrai ! (Ranchette se tourna vers Bozoul en souriant.) Il faut être un peu talon rouge, chez ces gens-là... Je mettrai donc l'habit de couleur et la culotte.

— Je ne vous le conseille pas ! fit Baridel avec douceur. L'habit de couleur ne saurait convenir à la discrétion de votre cour : vous manifesterez votre assiduité avec trop d'évidence. Les préférences de madame de Sigle seraient si facilement remarquées qu'elle-même craindra de se compromettre... Je vous conseillerai aussi de renoncer au gilet de soie.

— Oui?... — demanda Ranchette, un peu ahuri. — Et pas de monocle?

— Pas de monocle ! — décida Baridel. — Soyez simple... Brummel dit que la suprême élégance est de passer inaperçu.

Il serra la main de Ranchette avec une attention affectueuse :

— Croyez-moi, l'habit noir, et pas de monocle !

Près de la porte, Bozoul répéta, le doigt levé :

— Pas de monocle !...

Une fois seul, Ranchette se rassit anxieusement. Il tira son portefeuille, pointa au crayon les derniers résultats de sa consultation. Il compta, avec gravité :

— Huit... neuf... dix voix pour l'habit noir !... Neuf... dix... pour l'habit rouge... Je ne suis pas fixé... Allons, je demanderai conseil à Michel Berny .

Bozoul, Baridel et Luzeranne trouvèrent Gaufrine au Café de la Porte-Bigaude. La grosse caissière leur sourit entre les pyramides de sucre et l'urne aux cuillers.

Luzeranne prenait du tilleul. Gaufrine demanda « un marc de Bourgogne ». Dans un coin, le censeur du lycée jouait au « rubicon » avec le substitut.

Sur un îlot de velours, couronné d'aspidistras de papier, deux professeurs du collège, un rédacteur de l'enregistrement et le garde général des forêts fumaient des pipes.

Bozoul accapara les journaux illustrés, *le Figaro*, *le Matin*

et *la Lanterne*. Luzeranne lisait exclusivement *le Vélo* et *le Fanal de la Rochelle*, qu'il recevait de son pays.

Au sujet d'un article de *la Nature*, Gaufrine, curieux d'hydrostatique, affirma qu'un boulet de vingt kilos, lancé à la mer. s'arrêterait dans sa chute à une profondeur donnée. Bozoul le plaisanta. Le conseiller de préfecture s'aigrit :

— Mon cher, j'ai fait mes mathématiques élémentaires. La pression des couches inférieures augmente avec la profondeur.

Il mit un morceau de sucre dans une tasse.

— Voici la mer ! Mon boulet tombe d'abord avec une vitesse grand V, puis avec une vitesse moindre : grand V *prime*, grand V *deusse*...

Il ignorait le principe d'Archimède, se refusait à l'appliquer, fort de ses mathématiques élémentaires.

— A un moment donné de la chute. la résistance des couches d'eau fait équilibre au poids et à la vitesse accélérée du boulet...

— C'est idiot ! — déclara Bozoul. — Je n'ai jamais fait de mathématiques, mais...

Luzeranne glissa un sou dans une carafe et tenta de discuter. Mais Gaufrine ne voulait pas en démordre.

— Voici la mer...

Il montrait sa tasse. De toutes petites bulles d'air tournaient sur le café. On convint de consulter l'ingénieur en chef. Bien qu'il fût sorti le premier de Polytechnique et des Ponts, Gaufrine l'admit à peine pour arbitre.

Baridel et Bozoul regagnèrent doucement la préfecture.

VIII

GERMAINE

Après le dîner, sous la voûte fraîche des avenues, Bozoul et Baridel décidèrent de l'emploi de leur soirée.

— Voulez-vous venir chez Germaine ? — dit Bozoul.

Ils y allèrent.

— Berny m'en a parlé... Elle était la maîtresse de Grandsire ?

— Elle fut un peu la nôtre à chacun, selon les jours... Cazery, un gros industriel de Châteauneuf, dont la passion est plus

affectueuse qu'exigeante, l'entretient très convenablement. C'est une femme agréable, habituée à quelque causerie, et à une hydrothérapie méticuleuse. Elle était modiste, rue Farinette, quand son heureux destin lui donna un amant libéral, une maison avenue de la Gare et des rentes... Germaine a d'excellent porto blanc, des cigares parfaits, et ne reçoit jamais de femmes. Vous trouverez chez elle les hommes de la ville capables de s'intéresser mutuellement. J'y ai vu l'ingénieur en chef, le président Boismartin, le commandant de Trémoulines, Ranchette, Luzeranne, le substitut et votre camarade Cranzé, l'officier, qu'on met au piano.

— Quel âge?

— Vingt-huit ans... Assez en chair et souple. Elle est ce qu'on appelle, avec trop peu de gratitude, une très bonne et très jolie fille... Cazery n'est pas déplaisant.

Les rougeurs de l'usine à gaz coloraient le ciel au bout d'un faubourg. Au-dessus de la ville, les clochers échangèrent neuf heures. Le clairon des casernes, d'un rythme net, scanda l'appel.

— Germaine vous aimera, — dit Bozoul. — Il faut vous y attendre, sans vanité. Elle vous prendra et vous quittera comme elle nous a pris et quittés l'un après l'autre. Elle a volontairement ce charme exquis d'être passagère. C'est ce qui nous permet de l'entourer sans jalousie... Et puis, cette pêche merveilleuse n'offre à la soif qu'un goût assez fade.

Ils trouvèrent chez elle Michel Berny en jaquette grise, le lieutenant Cranzé en tenue, et Cazery qui s'excusait de se rendre à Paris par l'express de dix heures.

La chaleur accablait le gros homme. Il achevait son café, en veston de tussor, et débraillé.

— Bonsoir, Bozoul! — cria-t-il avec un bon rire. — Comment va?

Bozoul présenta Baridel.

— Enchanté, monsieur... — bredouilla Cazery. — Votre prédécesseur était de la maison... Un garçon charmant, ce Grandsire, très débrouillard, et...

— Dévoué aux principes, n'est-ce pas? — compléta Baridel, en cueillant un Bock dans la boîte tendue par l'industriel.

Germaine l'accueillit avec une froideur correcte. Elle était habillée d'une robe d'alpaga noir à parements grenat. Baridel

se plut à imaginer la grâce nue des épaules et des hanches qu'elle avait fort belles.

Sur le seuil du jardin, fleuri de roses et d'héliotropes, Cazery commentait à Bozoul les derniers cours du Havre :

— Tendance soutenue sur les laines... On cote les Buenos-Ayres en suint à 167 pour décembre et 172 pour avril...(Il souffla de la fumée...) Les Ségovie monteront encore, vous verrez!

Il passa un tablier blanc pour faire des *cocktails* avant son départ. Goutte à goutte, l'angostura coula sur la glace pilée, il y mit du sucre en poudre, et ajusta les gobelets d'argent pour mélanger leur contenu.

— J'ajoute au *sherry*, dont le parfum domine, — expliqua-t-il en l'agitant, — quelques gouttes de kirsch, de cédrat ou d'essence de rose.

— C'est délicieux ! — affirma Baridel.

Germaine apprenait à Michel Berny le plus récent potin de Châteauneuf. Il écoutait avec un air de distraction élégante. Une jambe pliée sur l'autre découvrait son caleçon de soie.

— Figurez-vous — dit Germaine en riant — que Vaupreux, rentrant du whist avant l'heure, a trouvé sa femme avec...

— Boismartin ! — souffla Berny.

— Avec Georges de Sigle.

— Mais il n'y a que Boismartin de trompé !

— Enfin — protesta Germaine, avec animation — si les honnêtes femmes se donnent deux amants, combien en prendront les autres ?

Michel Berny la félicita d'une révolte qui prouvait un grand sentiment de la morale et de l'honneur. Cazery s'illumina de satisfaction : du coup, la fidélité de sa maîtresse passait de la certitude banale au dogme. Il gardait secrètement le dessein de l'épouser, par cet instinct bourgeois qui accepte les aventures ridicules, mais se résigne mal aux irrégulières.

Il partit heureux. Germaine l'aida à enfiler les manches de sa redingote, et, par habitude, lui enleva subtilement la clef de la porte. Elle la glissa dans le veston qu'il venait de quitter et l'embrassa filialement.

La causerie se poursuivit, sur la mauvaise chance de Vaupreux. Bozoul ayant affirmé que le seul remède à l'amour était le grotesque, ils en vinrent à des théories.

— L'amour — dit Bozoul d'une voix tranquille — se résout presque dans la chimie, sinon même dans la mécanique. Nos plus grandes passions dépendent peut-être de la température ou de l'altération chimiotropique de quelques tissus. L'émotion pour quoi nous risquons parfois de mourir n'est qu'un plaisir singulièrement surfait !

Michel Berny s'amusa de mots ineptes.

— L'amour — dit-il, avec un effet de manchettes — est comme les entonnoirs : plus on va au fond, plus c'est petit !

Germaine sourit. Cranzé, qui pratiquait l'amour sans autant d'analyse, jouait au piano la troisième ballade de Chopin.

— Cet air de pas espagnol — dit-il, penché vers Baridel — serait bien pour accompagner une haute école incomparable.

— La quatrième est si émouvante ! Prenez-la !

La tristesse nerveuse de cette musique les pénétrait.

Germaine refléta la mélancolie de Baridel, qu'elle regardait passionnément. La ballade se développait en ré bémol majeur. Bozoul redit avec une amertume tranquille :

— Heureux les pauvres d'amour ! La paix sur terre leur appartient.

Baridel eut un accès de goût romanesque :

— Si c'est la réalité, il ne faut pas la dire. Nos sentiments sont plus certains que nos sensations. Le Désir est une joie supérieure à l'Acte... A l'encontre de vous, j'admire que la pensée ait sublimé les besognes par où la vie se perpétue. L'amour était un plaisir physique. Il faut en faire une volupté d'intelligence.

Germaine, avec la douceur étonnée d'un disciple, s'abandonnait à la voix fervente de son prochain amant. Elle se leva pour apporter du cassis, du whisky et de l'eau frappée.

— Nous vous ennuyons? — demanda Bozoul, en la remerciant de son offre.

— Mais non ! (Son regard se posa sur Baridel.) Vous vous fatiguez la tête hors de propos. L'amour ! C'est un grand lit, des caresses, une belle nuit et dormir.

Le secrétaire général lui baisa la main :

— Vous êtes bien heureuse.

Il poursuivit :

— La beauté n'est qu'une promesse. Avouons donc qu'elle est seulement l'effet de nos désirs.

— Qu'en savons-nous? — répondit Baridel. — Nous ne pouvons rien résoudre de nos plus profondes inquiétudes. C'est pourquoi les religions et les morales, même chose, limitent les problèmes de conscience à ces axiomes que sont les dogmes. Trop d'inconnaissable donne le vertige. Pascal y devint fou. Voilà pourquoi il faut croire... Des esprits douloureux le comprirent, et, par une sage pitié pour les foules, inventèrent l'horizon convenu des lois.

— Et ils firent bien! — conclut Bozoul qui respirait à la fenêtre le parfum des roses, — puisque, troupeau docile, la majorité des hommes se satisfait du petit champ d'activité où les tient parqués la morale.

— Ces hommes sont nés domestiques! — répliqua Baridel. — Celui qui briserait leur servitude ne leur donnerait qu'une vaine et dangereuse liberté.

Michel Berny ne les écoutait plus. Ganté, raide, il leur serra la main en élevant le coude et disparut. Cranzé commença un concerto de Schumann. La froideur de la nuit pénétrait le silence.

Baridel, le menton dans les mains, suivait ses pensées fuyantes. Une sorte de fièvre s'élevait en lui. Il reconnut la griserie métaphysique des idées et se souvint du *Banquet* de Platon.

« Avec quelle allégresse — songea-t-il doucement — les disciples de Socrate examinaient les données de leur vie morale!... Ce fut un soir d'été, sans doute pareil à celui-ci, mais combien plus clair! qui les rassemblait à la table d'Agathon. Ils revenaient de ces courses de chars dont s'illustraient les grandes Panathénées. Le maître, venu avec Aristodème, renvoya les joueuses de flûte, nues sous leurs voiles. Pausanias proposa qu'on bût modérément. Ils estimaient tous que la liberté de l'intelligence est le parfait plaisir d'une réunion d'hommes. Les femmes et l'ivresse leur offraient moins de joie que le libre exercice de leur pensée... Tour à tour, avec une éloquence alerte, ils tentèrent de loüer l'amour, et non la volupté, dont ils étaient cependant les prêtres dévots... Phèdre et Pausanias accordèrent à la Vénus Uranie d'élever les caractères. Erixymaque, en docte médecin, esquissa une pathologie des passions. Aristophane, comme il convient aux vaudevillistes, exposa gravement une théorie fantasque. So-

crate seul définit l'amour avec exactitude... Son ironie indulgente devançait des siècles de sagesse et d'étude. Les vérités immortelles coulaient facilement de ses lèvres, et, par modestie, sans doute, ou par une malice exquise, il prétendit les tenir d'une courtisane de Mantinée... Vers l'aube, Alcibiade survint avec des danseuses et des musiciennes. Il était entouré des amis familiers dont la mâle beauté faisait cortège à sa grâce apollonique. Couronnés de violettes et de lierre, c'étaient Kallias, Axiokhos, Diomède, Theodoros le Phégéate et Antiokhos... Comme le festin des sages dégénérait en orgie, Socrate enjamba les dormeurs. Il gagna l'Ilyssos afin de s'y baigner. Les lauriers-roses illuminaient les jardins du Céramique. Le Parthénon blanchissait sous le ciel... »

Baridel quitta son rêve aux derniers accords du concerto. Germaine caressait la main qu'il appuyait à la table, d'une pression impérieuse et délicate. Elle lui apparut la joie réelle qu'il fallait cueillir à la fin du rêve. Il désira les lèvres ouvertes pour lui sourire.

Cranzé s'en alla le premier, puis, avec une habileté discrète, Bozoul.

Derrière la porte qu'elle referma vivement, Baridel étreignit Germaine. Leurs bouches impatientes se mordirent...

Ce fut une joie rapide, tranquille, légère... Pour la première fois, Baridel n'éprouva pas cette tristesse qui succède le plus souvent aux violences de la volupté. Et l'amour lui fut un repos. Germaine s'était vite endormie. Sous la lampe, il regarda l'épaule nue, la nuque blanche, les cheveux dénoués de son amie.

« Elle m'a donné — songea-t-il dans une lassitude délicieuse — un des rares plaisirs absolus que ma vie connaîtra, sans doute... Nul sentiment n'a contrarié la simplicité de cette étreinte. Ce fut une volupté essentielle et pure — et passée !... Précieux, furtif souvenir ! »

J.-A. COULANGHEON

(A suivre.)

COMMENT TRAVAILLAIT

COLBERT

Une des marques du XVIIe siècle français, c'est la recherche en toutes choses, — en religion, en politique autant que dans les lettres et les arts, — d'une méthode pour conduire les sentiments, les idées et les affaires. Ce goût de la méthode apparaît longtemps avant que soit ouverte la période classique, où il se satisfait pleinement. Saint François de Sales, l'abbé de Saint-Cyran, Malherbe, Richelieu furent des méthodiques. Les conceptions religieuses, littéraires ou politiques, s'étaient éclaircies au sortir de l'universelle mêlée du XVIe siècle. Cette lumière commençante faisait souhaiter la pleine lumière. Chacun voulait savoir ce qu'il faisait, pourquoi il le faisait, et l'expliquer aux autres, car on avait foi en l'efficacité de la démonstration et en la puissance de la raison. C'est pourquoi Descartes trouva les intelligences prêtes à le comprendre. Personne ne fut plus un homme de son temps et de son pays que ce philosophe qui semble opérer sur table rase, en un point indéterminé de l'espace et de la durée. Et même beaucoup d'hommes du XVIIe siècle purent être des cartésiens sans avoir lu Descartes. La méthode était dans l'air du temps.

Les documents politiques du XVIIe siècle, — lois, dépêches administratives, dépêches diplomatiques — en cela très différents de ceux du XVIe, sont l'œuvre d'esprits méthodiques. Les hommes d'État, dans les fonctions les plus diverses, ministres des Affaires étrangères, ou des Finances, ou des Beaux-Arts, ou de la Guerre, ou des Affaires religieuses, esprits d'inégale valeur, caractères très différents les uns des autres, ont ce trait commun, l'esprit de méthode, qui donne à leur physionomie une ressemblance fraternelle. Mais le plus grand des serviteurs de Louis XIV — Colbert — fut, je crois bien, l'homme qui raisonna le mieux toute sa conduite, et qui eut l'intention la plus réfléchie des choses qu'il a faites. J'essaierai quelque jour d'exposer sa conception générale de la politique, d'où il déduisit des raisonnements, rigoureux comme des syllogismes, et qui expliquent toute son administration, à condition qu'on tienne compte du fait que ce théoricien fut docile, en une mesure appréciable, aux résistances des réalités et aux leçons de l'expérience. Pour aujourd'hui, je voudrais décrire sa méthode de travail, en me servant surtout des leçons qu'il donnait à son fils Seignelay, élève en plus d'un point indiscipliné, mais admirable élève du grand maître qu'était son père[1].



La première règle de la méthode de travail, Colbert la dit très simplement : « Il faut travailler beaucoup, » régler et sa vie à cet effet : « Un peu d'exercice modéré, une grande sobriété, manger doucement et prendre l'air, et se purger doucement quand on a un jour ou deux de séjour. » Mais il est impossible de travailler tranquillement toute la journée : « Pour avancer les affaires..., il n'y a que le travail du soir ou du matin. » Colbert semble laisser le choix à son fils; pourtant, il préfère le matin : « Il faut surtout se lever avant six heures du matin. » Mais il ne donne pas ici toute sa pensée, ayant affaire à un homme qui aimait à laisser, dans sa vie, une

1. Les conseils sont au tome III, 2e partie, des *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert*, publiées par Pierre Clément.

belle part à la fête. Il la dit une autre fois, à savoir qu'il faut « travailler de grand matin et finir tard ».

Mais quelle sorte de travail faut-il pratiquer ? Car il en est de plusieurs sortes pour un ministre : les audiences, les conversations, les voyages, les inspections, les visites aux ports[1]. Sans doute, ces occupations et mouvements sont indispensables, mais : « Sans l'application au cabinet, il est impossible que puissiez réussir. » Donc, « tenir le cabinet, soit le matin, soit le soir, cinq ou six heures par jour, » — c'est-à-dire s'assurer cinq ou six heures de solitude, porte close, en face de ses affaires.



Toute affaire se classe dans une certaine « espèce » ; chacune de ces espèces a ses « papiers », qui sont des ordonnances, des maximes et des mémoires. Les ordonnances, c'est-à-dire la loi qui règle la « matière », doivent être lues et relues de manière à s'en former une « idée certaine et fixe ». Les maximes, ce sont les réflexions de Colbert et des conseils impératifs tirés de sa propre expérience, que le ministre voudrait faire passer tout entière dans l'esprit de son fils : « Lire soigneusement toutes les maximes que j'ai établies, les copier de sa main, en changer même le style pour se les rendre propres. » Et l'on commence à voir ici la vertu et puissance que Colbert attribue à l'écriture, qui force la pensée à prendre une forme certaine et fixe, pour répéter ces deux mots qui reviennent si souvent sous sa plume, parce qu'il aspirait toujours à la certitude et à la fixité.

Les « mémoires », ou, comme dit encore Colbert, les « traités » sont de deux sortes : techniques ou historiques.

Colbert aimait à rassembler tous les phénomènes sous une cause ; il n'admettait pas qu'il y en eût d'irréductibles à un classement rationnel. Par exemple, il se commet dans les ports des fautes de tout genre : « Il faut, écrit-il à son fils, que vous pénétriez à fond toutes les fautes, et que vous exa-

1. Seignelay avait la survivance des secrétariats de la marine et de la maison du Roi.

miniez de même tous les remèdes qu'on peut apporter. » A propos d'un accident survenu en mer, il se remémore tous les accidents qui ont été portés à sa connaissance, et, dit-il : « Je les ai aussitôt mis par écrit. » C'est là un procédé habituel de Colbert. S'il pense à ces deux désordres, les fautes ou les accidents, deux tableaux sur deux colonnes se présentent à son esprit : à gauche, les fautes ou les accidents avec leurs causes ; à droite, les remèdes. Et c'est matière à un mémoire ou à des maximes.

Les mémoires historiques ont été commandés par Colbert, sur tous les ordres de questions, aux plus savants hommes du royaume. Par exemple, avant de proposer au roi la réduction du nombre des jours fériés, c'est-à-dire des jours de travail perdus, il écrira au savant Baluze :

« Je prie M. Baluze de me faire un abrégé succinct de tout ce qui concerne la sanctification des saints, savoir :

» L'usage de la primitive Église sur cette matière, les sentiments des Pères et des quatre premiers conciles généraux ; en quel temps les fêtes des saints ont commencé ;

» Par quelle autorité les premiers saints ont été reconnus ; si par le consentement universel, par les conciles ou par l'autorité des papes ;

» En quel temps les papes ont commencé de sanctifier... »

Ainsi Colbert pratiquait à la fois la méthode philosophique, et la méthode historique : il étudiait le fait en soi et classait par « espèces » les phénomènes similaires, en vue de remonter à la cause et de dégager la loi ; et en même temps, de tel fait, il recherchait les antécédents, pour en connaître la raison d'être, et, sans doute, la force de résistance.

Le « dossier d'une affaire », comme nous disons, le « portefeuille d'une matière », comme disait Colbert, doit être tenu en bon ordre : « Il faut de l'ordre dans vos papiers, prendre plaisir à maintenir cet ordre. » Colbert s'indigne que son fils ne daigne même pas ranger proprement ses papiers : « Bien conserver vos papiers, que vous devez garder sous votre clef, comme tous les traités et mémoires que j'ai fait faire et que je fais faire encore tous les jours pour vous, que je trouve à présent roulés dans un bureau et estans dans la dernière saleté, quoi que ce soit la quintessence de l'esprit des plus habiles

hommes du royaume. » Seignelay, qui a l'esprit prompt, ne les lit pas toujours tous, ces précieux documents : « Je vois clairement par le mémoire que vous avez fait, bien qu'il soit bon, qu'il y a beaucoup de mémoires que je vous ai envoyés et que vous n'avez pas tous lus en le faisant. » Or, il faudrait les lire, relire, méditer, presque les apprendre par cœur : « Imprimer les espèces dans la mémoire, en sorte qu'elle les représente fidèlement, toutes les fois qu'on en aura besoin. »



Suffit-il donc de lire, d'étudier, de se conformer à des préceptes établis, d'obéir à des règles toutes faites? Tout cela n'est qu'un commencement ; c'est le travail préliminaire, lequel rend possible le vrai travail, qui est de « penser ». Au-dessus de telle ou telle affaire particulière, au-dessus de la besogne quotidienne, et des papiers, et des portefeuilles, l'esprit du ministre doit planer, dominant l'immense étendue de ce grandiose office qu'était pour Colbert la Marine.

« Il faut *penser avec réflexion* tous les matins en se levant à ce qui concerne la marine, la conservation des côtes maritimes, des arsenaux, des vaisseaux du roi, tant ceux qui sont désarmés que ceux qui sont en mer, à tenir toujours les vaisseaux et magasins en état de faire tels armements que le roi ordonnera, à procurer et augmenter la gloire des armements maritimes de Sa Majesté par toute sorte de moyens. »

Et ceci, d'une grandeur si simple :

« Il faut penser continuellement aux moyens de rendre le roi maître de la Méditerranée et me faire souvent des propositions pour cela. Là doit être l'application ordinaire de l'esprit de mon fils ; s'en faire une affaire d'honneur... »

Mais quand les vaisseaux du roi sont devant l'ennemi, quand s'est engagée, contre la Hollande, qui usurpe l'empire des mers, la partie à laquelle s'est préparé Colbert par le prodigieux effort, qui, d'un presque néant, a fait surgir des arsenaux et une flotte vaillante et superbe, — c'est alors qu'il faut « penser » ; le mot revient à tout moment : « Il faut, de préférence à toutes choses, même à l'assiduité auprès de Sa Majesté, se donner tout le temps nécessaire pour *bien penser et*

méditer sur ce qui est à faire et à exécuter. Il faut *penser continuellement* que Ruyter est le maître à présent des mers de Sicile, parce que l'armée navale du roi ne peut quitter Messine ; qu'il peut attaquer les galères dans leur passage... et que tout cela roule sur ses soins (les soins de Seignelay), que les mauvais événements tomberont sur lui. C'est pourquoi il faut *penser* à toutes les expéditions qui se peuvent pratiquer pour les empêcher et les prévenir... *Penser* qu'il y a un énorme convoi prêt à Toulon. Les îles d'Amérique réclament aussi une grande application et une *grande réflexion.* » Il semble que Colbert recommande ici de « penser » avec inquiétude. Inquiet, il l'est toujours. A Paris, à Saint-Germain, ou à Versailles, si un grand vent souffle, il se préoccupe, et sa pensée s'en va vers la mer lointaine : « Je souhaite fort que ce vent n'ait pas soufflé en Provence ou sur la Méditerranée, ou que les galères du roi se soient trouvées en un lieu pour n'en pas souffrir. » De cette inquiétude, il est travaillé, tourmenté, mais il la sait nécessaire, comme une fonction de son métier ; il la souhaite à Seignelay, ou, du moins, comme il ne l'en croit pas capable, il voudrait en trouver chez lui une petite partie : « L'affaire de Sicile me pèse extraordinairement. Je souhaiterais que vous eussiez la dixième partie de l'inquiétude que cela me donne ». L'inquiétude n'est-elle point la fatale compagne de tous les amours, et surtout peut-être de l'amour des grands artisans pour leurs grandes œuvres?



Après qu'on a étudié méthodiquement chacune des affaires qui se présentent, et doivent concourir à l'ensemble, après qu'on a « pensé et médité, » « pensé avec réflexion », avec « application » et « pénétration », il reste à se décider et à donner les ordres.

Les ordres, il faut les écrire soi-même. Écrire des ordres n'est pas l'affaire d'un commis Ce n'est pas à un commis que le Roi a confié la « gloire de ses armements maritimes ». Celui-là seul sait commander, qui, parlant de par le Roi, est capable du ton du commandement. Quand je suis pressé, dit

Colbert, «je permets à Bellucheau de faire quelques-unes des plus petites dépêches de la marine ». Bellucheau, le commis, voudrait bien sans doute avoir l'honneur d'écrire toutes les petites dépèches, et, de temps à autre, une grande, mais Colbert ne « permet » pas. De fait, les minutes de milliers et de milliers de dépèches sont de la main du ministre, et elle se reconnaît bien ; elle n'a point de grâce ; elle est rude, pesante, insistante, et ne lâche point. L'effort de la pensée transparaît dans ces pages laborieuses. Comme tous les vrais méthodiques, qui redoutent les distractions et les fuites de l'esprit, Colbert ne pense bien qu'en écrivant. Dans la solitude du cabinet, les yeux fixés sur le papier, « on voit par la réflexion que l'on fait en écrivant... les choses qui sont à faire ». Et la plume doit être lente : « Quand vous écrivez vite, votre esprit n'a pas le temps de faire réflexion, et c'est votre main qui le conduit, et non pas luy qui conduit votre main. » Et l'esprit doit être tourné vers celui à qui la dépêche est adressée : « Que mon fils se mette toujours à la place de celui à qui il écrit, pour connaître s'il entendra bien clairement les ordres qu'il donne. » Pour se faire entendre, il faut « diviser les matières, les bien ranger dans leur ordre naturel, les relire avec soin et les polir. » Mais c'est surtout quand la main écrit un règlement, c'est-à-dire la loi, que l'attention doit être intense : « Je vous prie de vous appliquer tout de bon à en faire une pièce parfaite (il s'agit d'un règlement sur la police des arsenaux), et à laquelle il ne manque rien, soit pour tout ce qui peut concerner la police des ports, soit pour les fonctions de tous les officiers qui y peuvent servir, soit pour la diction et le style. Ce doit être pour vous une matière de grande et profonde discussion, d'application, et de pénétration, parce qu'elle doit donner une forme fixe et invariable à notre marine. Pensez-y donc bien sérieusement, et travaillez-y cet été tout entier à diverses reprises. »

L'ordre, une fois qu'il est écrit, et le règlement, une fois qu'il est arrêté, ne doivent pas s'attarder sur le bureau. Il faut expédier, expédier « promptement », « sur-le-champ ». Point de papiers qui traînent. L'amoncellement des paperasses retardataires étouffe l'activité, et même empêche de penser : « Si vous n'expédiez tous les jours quelque chose,

pour quoy il ne vous coûtera que de donner un ou deux ordres à un commis... il vous sera toujours impossible de vous donner le temps nécessaire de raisonner et de bien penser à tout ce que vous avez à faire pour donner le mouvement nécessaire à la marine. »



De ce travail qui prend tout une vie, et qui la fatigue, et qui l'épuise, la récompense, c'est qu'on découvre à la réflexion « la beauté de ce que l'on fait et les suites avantageuses que le travail traîne après soi ». Mais il faut apporter au travail une joie préalable. Colbert n'attend rien de son fils, « si sa volonté n'est pas échauffée et ne se porte pas d'elle-même à prendre plaisir à faire son devoir... parce que c'est la volonté qui donne le plaisir à tout ce que l'on doit faire, et c'est le plaisir, qui donne l'application ». Ce serait une question à débattre : si la volonté en lui déterminait le plaisir au travail, ou si ce n'était pas plutôt la naturelle et innée passion du travail qui déterminait sa volonté. Et je crois bien que la vérité est au second terme de l'alternative, et peut-être ici Colbert commet une supercherie paternelle ; il ne sentait point chez son fils la même ardeur unique emplissant toute l'âme, et à l'objection possible, il répliquait : « Vous n'avez qu'à vouloir. » Mais la théorie de la volonté, maîtresse de l'âme et du corps, il la prend dans la philosophie du temps, car elle est cartésienne, ou encore au théâtre, car elle est cornélienne aussi. Ce ministre de qui l'on disait qu'il ne « pensait qu'à ses finances », et qui fut en effet, dans la pompe du règne, le ministre des réalités substantielles, était un philosophe : il délibérait son activité et la conduisait d'après des principes « certains et fixes », et des idées très hautes.

ERNEST LAVISSE

LE BAGNE[1]

II

Dans un ouvrage qui n'a pas eu le retentissement qu'il méritait[2], M. Léon Moncelon, délégué de la Nouvelle-Calédonie au Conseil supérieur des colonies, a défini avant nous le bagne moderne.

Le bagne, écrivait-il, n'a plus du tout, aux colonies, cette physionomie lugubre que Rochefort et Toulon ont gravée dans notre mémoire; plus de ces cages hideuses dont Rochefort possède encore aujourd'hui des échantillons effrayants et où l'être humain devenait bête féroce; plus de coups, plus de fouet, plus de cris de douleur et de rage. Le forçat n'est même plus cet objet de répulsion dont l'aspect terrorisait les enfants et faisait se signer les bonnes femmes; il jouit d'une situation, il jouit de privilèges, il a ses droits à lui, il s'en réfère à son règlement devant les ordres des chefs, il exige ce qui lui est dû par l'État, il a une paye comme un soldat, il peut faire des réclamations à son directeur et il peut obliger le surveillant militaire dont il relève à transmettre à ce directeur les plaintes qu'il formule contre ce même surveillant militaire. En un mot, le forçat est aujourd'hui une personnalité, un pensionnaire de l'État, absolument comme peut l'être un invalide auquel on *passe* le coucher, la ration et quatre sous pour le tabac, à condition qu'il donnera un coup de

1. Voir la *Revue* du 1er novembre.

2. *Le Bagne et la Colonisation pénale en Nouvelle-Calédonie*, par Léon Moncelon.

balai dans la cour ou un coup de rateau dans le jardin. — Seulement, comme l'invalide n'est pas redoutable, et comme on peut le mettre à la porte pour une infraction au règlement, on est très exigeant à son égard, tandis que, le forçat étant dangereux et *ne pouvant être remercié*, on le flatte et on l'engraisse pour avoir la paix, surtout depuis que l'on n'a plus en mains les moyens de coercition, la corde qui le contraignait au travail[1].

Il y a là, manifestement, une situation très fausse. Nous sommes trop civilisés pour dénier au plus abominable forçat le droit de réclamer contre les excès ou les injustices dont il peut être victime, et, d'autre part, nous sommes devenus trop sensibles pour tolérer l'emploi du knout. C'est peut-être pour cette raison que, désarmée, *obligée de compter avec le forçat*, l'Administration pénitentiaire s'est jetée à outrance dans l'utopie de la régénération scientifique. En cet ordre d'idées, ce que j'appellerai le cercle artistique de l'enfer pénal n'est pas la moins originale de ses créations.

Tout condamné qui avait des aptitudes musicales et qui, par sa docilité aux règlements, méritait de passer à la « première classe », est arrivé à faire partie de la fanfare. Par malheur, tous les forçats ne montrent pas une égale résignation et tout le monde n'est pas musicien : sans quoi, vraisemblablement, le Bagne de la Nouvelle fût devenu la plus considérable société philharmonique de notre époque.

Ce rêve n'ayant pu être réalisé, l'Administration s'est efforcée de tirer parti des vocations artistiques d'un autre ordre que pouvaient lui offrir ses pensionnaires. Mais elle y a glané très peu de chose. Les arts plastiques sont si pauvrement représentés au Bagne qu'il a fallu renoncer à l'idée d'y fonder un Salon. A peine a-t-on rencontré quelques ouvriers habiles à sculpter sur bois. De ce nombre est Bricoux, ancien complice de Ravachol dans l'affaire du café Véry. Aussitôt reconnus, ses talents furent utilisés. Le rétable et les stalles qu'on m'a fait « admirer » dans la chapelle de Néméarah sont l'ouvrage du sieur Bricoux, naguère manipulateur de substances explosives à l'usage des immeubles bourgeois, maintenant tailleur

1. Ces lignes sont antérieures au décret de 1891 qui a supprimé le salaire des condamnés, ainsi qu'au décret qui a autorisé les forçats à adresser directement leurs réclamations au procureur général, chef du corps judiciaire dans la colonie.

d'images saintes pour les autels. En y mettant le prix, les sœurs, les missionnaires, les particuliers dévots peuvent se procurer une Vierge, un Christ, un saint Antoine de Padoue signés : « Bricoux *fecit* ». Cette vogue s'expliquerait, et l'on pourrait comprendre jusqu'à un certain point que Bricoux fût autorisé à purger sa peine en exerçant un métier aussi attrayant, s'il était capable de payer sa dette à la société par des chefs-d'œuvre ; mais vous devinez que ses pieuses sculptures n'ont qu'un rapport très vague avec les boiseries de la cathédrale d'Amiens. Il n'y a pas, il n'y a jamais eu de véritable artiste au Bagne.

Au-dessous de Bricoux, on cite quelques vulgaires praticiens de l'industrie du meuble. L'Administration les encourage, les sollicite. Car ce n'est pas ici qu'on aurait pour un « ouvrier d'art » les exigences d'un patron parisien! Abadie — le célèbre Abadie, de la bande qui porta son nom — condamné aux travaux forcés à perpétuité, mais comblé d'égards à cause de sa soumission plus ou moins sincère, passe son temps à varloper les bois précieux donnés par les forêts de l'Ile. Affranchi de la tyrannie du travail aux pièces, il œuvre à son aise. Tandis que des forçats beaucoup plus sympathiques, des têtes chaudes envoyées au Bagne pour un crime passionnel, sont voués aux corvées pénibles et accumulent sur eux toutes les sévérités du règlement, ce chef de cambrioleurs assassins vit heureux, sans souci ni fatigue, dans une infamie dont il ne sent pas le poids. Coté comme un excellent sujet, d'après le critérium de la maison, Abadie, s'il est fumeur, ne doit jamais manquer de tabac. Son cas est celui de tous les condamnés qui savent contracter le pli administratif. On trouve des monstres fort souples[1].

Abadie a des collaborateurs. Son atelier de l'île Nou fournit d'armoires, de tables, de consoles, de sièges, les appartements des fonctionnaires et les bureaux de l'Administration. Celle-ci lui transmet les commandes des services coloniaux

1. Dans un rapport adressé il y a quelques années au ministre des Colonies, M. Feillet, gouverneur, disait très justement : « De fait, en Nouvelle-Calédonie, les condamnés ne sont pas punis pour les crimes qui les y ont amenés, mais *seulement* pour l'insoumission qu'ils montrent dans la vie du Bagne. Ce n'est pourtant pas le vœu du législateur. »

et de la clientèle bourgeoise. On entretient ainsi messieurs les ébénistes du Bagne dans la haute idée qu'ils ont de leur mérite, — car le forçat ouvrier d'art, surtout quand il est Parisien, se croit un personnage indispensable et supérieur. En réalité, il perd bientôt la « main » qu'il avait en France; il se met à travailler lourdement, sans liberté — c'est-à-dire sans les alternatives de fièvre laborieuse et de flânerie qui lui sont nécessaires. Il se façonne presque tout de suite à la tradition d'un goût détestable qui règne dans ce milieu et que les colons délicats appellent très exactement « le style bagnard ». Au Palais de Justice de Nouméa, les fauteuils de la salle d'audience, modèles du genre, ont quelque chose d'inquiétant par leur caractère de force et de laideur.

Incidemment, un mot sur une industrie artistique qui est particulière au Bagne. Vous confiez à un forçat graveur la photographie de l'Aimée, de votre idole politique, d'un membre de votre famille : il la reproduira au burin noir dans la nacre d'une huître perlière. Moyennant dix, vingt francs ou plus, selon l'importance du travail, vous pourrez vous procurer, par l'intermédiaire d'un libéré qui touchera sa commission, une œuvre de patience exécutée au Bagne pendant les longs loisirs que laissent aux condamnés les huit heures quotidiennes de travail forcé : presque toujours une paire de coquilles dentelées et montées en salières, ou bien un de ces nautiles flammés, improprement appelés *casques*, décapés d'abord à l'acide, puis ajourés et ciselés avec la pointe d'un canif. d'après un modèle de décoration qui ne varie guère. Là aussi se trahissent la routine impérieuse et l'impersonnalité qui sont comme la loi de la confrérie.

Il ne semble pas que l'Administration pénitentiaire ait jamais fondé de grands espoirs de relèvement sur l'art d'enjoliver ou plutôt de dénaturer les coquillages du Pacifique : elle se borne à le regarder d'un œil favorable, comme contribuant à orner les cheminées et les étagères de la colonie. Je ne m'explique pas cette indifférence relative quand, somme toute. à part l'élément musical, elle a rencontré si peu de ressources pour satisfaire la plus élégante de ses ambitions : le développement de la vie artistique dans le domaine de la chiourme. Mais, en revanche, que de sollicitude, que d'égards pour les

musiciens! Un jour, il a suffit d'une page de Wagner, agréablement interprétée par un forçat pianiste, pour rapprocher toutes les distances entre deux personnes qu'un abîme, semblait-il, devait séparer. C'était à Bourail, pendant une fête que le commandant du pénitencier donnait dans ses salons, à l'occasion de la visite du plus spirituel des directeurs que l'administration pénale ait eus à sa tête. Empoigné par la virtuosité du condamné qui tenait le piano, M. le directeur se leva, s'approcha de l'exécutant, s'appuya sur son épaule...et ce fut, pendant quelques minutes, la communion de deux âmes dans une même extase.



La culture des beaux-arts n'a pas moralisé le Bagne. C'est à elle pourtant que l'Administration pénitentiaire doit l'unique succès dont elle se puisse flatter au bout de trente-cinq ans d'efforts, car l'on ne peut nier qu'elle n'ait doté la colonie d'une fanfare assez honorable dans le sens technique du mot. Le résultat des autres parties du programme scientifique est, malheureusement, beaucoup plus douteux. Par exemple, l'institution du forçat propriétaire-foncier n'a donné que des mécomptes, tant au point de vue du relèvement moral qu'on en espérait que sous le rapport du progrès agricole en Nouvelle-Calédonie.

Pour voir à l'œuvre le forçat-propriétaire, il faut parcourir le vaste territoire du pénitencier de Bourail. Mais d'abord quelques mots sur la ville qu'on a plaisamment appelé Bourail-les-Vertus.

Elle compte une vingtaine d'hommes libres, venus et restés sans tare pénale. Tout le reste y est bagnard ou d'origine bagnarde, c'est-à-dire : libérés, condamnés des deux sexes en cours de peine, fils et filles de condamnés. Bourail est donc quelque chose comme Botany-Bay autrefois. M. le maire, personnalité sympathique, fils d'Allemand, s'est fait naturaliser Français. Il préside aux élections (nous l'avons vu dans ce sacerdoce) avec un grand souci de la sincérité du suffrage universel. Ce n'est pas à Bourail-les-Vertus qu'on se permettrait certains escamotages coupables. Si l'on y manque de

beaucoup de scrupules qui survivent ailleurs, l'on y a du moins la probité politique et le respect du peuple souverain. La ville, ou plutôt la bourgade, consiste presque entièrement en une grande rue meublée de maisons hétéroclites, la plupart misérables, quelques-unes menaçant ruine. Le soleil transfigure ces laideurs, à moitié dérobées par un cadre de végétation splendide où se multiplient le cycca, l'araucaria, le flamboyant et autres merveilles de la flore intertropicale. Dans les jardins, dans les venelles, sautillent, plus nombreux que les pierrots à Paris, les merles des Moluques. Ces jolis oiseaux furent importés à Bourail pour y détruire la sauterelle, — fléau du maïs et de la canne à sucre. Ils font ce qu'ils peuvent, mais ne parviennent pas à manger tout. Un jour, sur le conseil d'un agent agricole de l'Administration pénitentiaire, on leur adjoignit des poulets qu'on promenait en cage à travers champs et qu'on lâchait pour quelques heures sur les points les plus infestés. Les merles sifflèrent, et toute la colonie siffla de concert, devant l'inévitable four que firent les « poulaillers roulants ».

A trois ou quatre cents mètres des maisons, sur un tertre ombragé d'arbres magnifiques, se trouve l'habitation du commandant, spacieuse et confortable comme tous les bâtiments que l'Administration s'est fait construire par la main-d'œuvre pénale. Elle était occupée, lors de mon passage, par un fonctionnaire d'élite à qui je me plais à rendre hommage. Ce sympathique chef de brigands est, comme vous pensez, profondément imbu de la foi aux méthodes régénératrices. Nul n'obéit avec plus d'à-propos aux inspirations du cerveau directeur qui pense pour tout le monde dans les « sphères pénitentiaires » et qui, d'un cabinet du Pavillon de Flore, lance ses ordres à six mille lieues. Mais s'il ne m'a pas converti, si je suis resté insensible devant quelques résultats fort louables, malheureusement trop exceptionnels, qu'il a eu l'obligeance de me montrer, je n'en admire pas moins la conscience et le tact avec lesquels il s'acquitte de la plus décevante des tâches. Vraiment, il y faut de la vocation. J'ai rencontré ce phénomène... dans le pays où l'invraisemblable est possible.

Au point de vue paradoxal, Bourail l'emporte encore sur Nouméa. Nouméa offre un curieux mélange d'audaces et de

pudeurs sociales. Comme cynisme, Bourail est unique sous le ciel bleu.

C'est à Bourail qu'il y a l'église et le fameux *Couvent* dont



Bourail. — La sortie de la messe.

quelques publicistes ont parlé avant moi sans que d'ailleurs leur indignation rencontrât beaucoup d'échos. Au fait, pour-

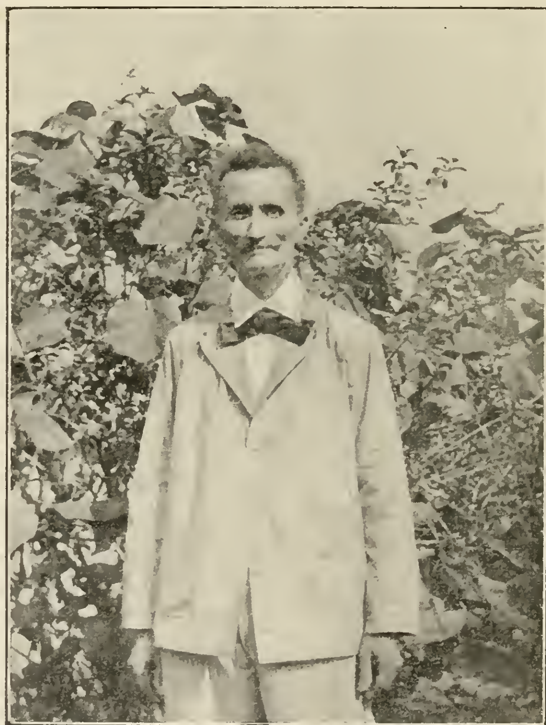
quoi s'indigner? N'est-ce pas plutôt drôle, cette église qui donne chaque dimanche le tableau d'une foule parfaitement disciplinée aux pratiques de la piété extérieure et dont les fidèles, en majeure part, sont, à peu près tous les six mois, réintégrés à la *Collective* ou condamnés à mort pour des crimes nouveaux? Là, le jour de Noël, l'« Ogresse de Montauban » et plusieurs autres paroissiennes dont les mœurs scandalisent le Bagne donnent de la voix dans le *Venite, adoremus.* Elles peuvent chanter avec les anges : la plupart en ont fait. Souvent un forçat qui fut prêtre se tient auprès du bénitier, et c'est à ses doigts obligeants que l'on prend l'eau sainte. Qui a lu *la Maison Tellier* peut soupçonner un peu ce qui s'ajoute de comique à l'infâme dans une cérémonie de première communion en l'église de Bourail. Un jour, les mariages de dix-sept couples de transportés et de reléguées y furent célébrés en l'affaire d'une seule messe. Dans ce local indécis la lumière pénètre, non pas à travers des vitraux à figures nimbées, mais par des cadres de carreaux jaunes, bleus et rouges qu'on dirait empruntés à certaines portes. On a toléré, on tolère encore cette monumentale dérision, — trop logique nécessité du Bagne en plein air, du Bagne organisé à l'instar de la vie honnête.

Quant au *Couvent*, il faut entendre par ce sobriquet, populaire en Nouvelle-Calédonie, l'établissement pénal où, sur l'invitation pressante et réitérée de plusieurs ministres des Colonies, nombre de transportés concessionnaires, libres de liens conjugaux, sont venus chercher des épouses. Maintenant toutes les dames disponibles parquent à l'île des Pins. Lorsque je visitai le Couvent de Bourail, sous la conduite de la vénérable sœur Madeleine (l'une des doyennes de son Ordre et probablement la plus désabusée de toutes les saintes filles qui s'acharnent à la régénération des êtres déchus), il n'y avait déjà plus que trois horribles femelles, trois vestiges du temps où florissait l'institution. Mariées toutes trois à des forçats concessionnaires, elles avaient été réintégrées, l'une pour vol, l'autre pour incendie, la troisième pour fratricide. Non loin du préau où elles me racontèrent leurs « malheurs », j'aperçus en passant le célèbre kiosque des fiançailles. C'était là qu'avaient lieu, sous la surveillance de la pauvre sœur Madeleine,

les entrevues idylliques au sujet desquelles on s'est tant égayé. Assassins et avorteuses, quand ils s'étaient trouvés réciproquement « gironds », y échangeaient les premiers serments et parfois le premier baiser avant de convoler en justes noces.

La femme J..., le monstre physique et moral qui traîne du matin au soir ses doubles béquilles sur le macadam de la grande rue, a passé par ce kiosque; et il s'est trouvé de bons bureaucrates pour fonder un espoir de relèvement sur le forçat qui avait consenti à épouser cet épouvantail !

Parmi les nombreux concessionnaires urbains qui occupent une maison en ville et y exercent leur industrie, je citerai :



Pel, l'horloger de Montreuil, concessionnaire urbain à Bourail.

l'empoisonneur de la rue de Maubeuge (son nom m'échappe); l'horloger de Montreuil, le fameux Pel, considéré là-bas comme une victime de nos erreurs judiciaires; le barbier Carré, incarnation de toutes les ignominies et de toutes les

malices du Bagne. Trois têtes bien différentes à peindre en un triptyque. Je ne sais laquelle vous ferait frissonner le plus : celle du féroce criminel qui empoisonna méthodiquement, — celle de Carré, l'immonde loustic, — ou celle de Pel, le parfait condamné au sens administratif du mot, le silentiaire dédaigneux qui m'a dit, avec une voix indicible : « Mon physique ingrat m'a perdu »...

Que ne trouve-t-on pas dans ce Bourail, véritable capharnaüm du Bagne! Voici un Arabe, l'un des plus redoutables brigands de la bande Areski. Il fut capturé avec son chef par M. Hippolyte Laroche, alors préfet d'Alger. Il a tué quinze hommes, il a été condamné deux fois à mort. Assigné aujourd'hui comme domestique chez un géomètre de l'Administration, il sert à table le *kouskous* et la délicieuse *merga* dont il a enseigné le secret au cuisinier de ce fonctionnaire. Ne vous semble-t-il qu'un pareil bandit et tant d'autres de son espèce seraient beaucoup mieux à leur place sur ces routes de Madagascar dont on a fait remuer la terre fiévreuse par nos petits soldats?

Bourail a un hôpital dont je me réserve de parler quand j'en arriverai à l'article de la simulation des maladies chez les forçats. Bourail est le siège d'un syndicat extraordinaire dont il sera question tout à l'heure. Bourail, enfin, a un journal visiblement inspiré par l'Administration pénale et rédigé par un libéré qui m'a paru le meilleur des hommes. Car, il faut tout dire, la population tarée de Bourail compte une demi-douzaine de braves gens qui ont eu le rare mérite d'échapper à la contagion de la vie collective par laquelle tout condamné doit d'abord passer pendant trois ans au moins, et qui se sont vraiment purifiés dans le repentir. Sur des natures aussi fortes, quelques mois de prison auraient sans doute produit le même salutaire effet, sans les exposer au danger qu'elles ont couru. J'ai gardé un souvenir ému de ma rencontre avec ces êtres d'exception. Suggestionnés sur leur propre cas par l'Administration pénitentiaire, ils ont pu attendre de moi que je célébrasse dans la presse française la vertu des « méthodes » auxquelles on leur a persuadé qu'ils devaient leur relèvement moral ; ils ont même exprimé l'espoir que je tenterais une réhabilitation de Bourail, à leur sens trop décrié par de « malveillants publicistes ».

J'ai le regret de leur causer une désillusion, attendu qu'il m'est impossible de voir sous le même angle qu'eux les choses qui les entourent. — Pour mieux faire apprécier cette différence d'optiques, je vais dépeindre un intérieur de Bourail qu'ils m'avaient recommandé comme un exemple de moralisation due à la sollicitude administrative. C'est chez un forgeron dont l'industrie a prospéré. La maison avait été fondée par un condamné qui devint malade à la suite d'une chute et qui fut dès lors incapable de manier le marteau. M. X..., homme libre, et ancien forgeron en France, était venu en Nouvelle-Calédonie pour se livrer à la culture du café: il y échoua. Se rappelant alors son premier métier, il acheta la forge du concessionnaire fourbu et obtint de l'Administration que celui-ci lui fût laissé comme assigné. On lui donna même pour second ouvrier un relégué individuel[1]. Le patron, sa femme, son enfant et les deux forçats font, paraît-il « très bon ménage ensemble». A Nouméa, malgré des relations aussi constantes, il y aurait toujours quelque chose de tendu entre les deux éléments dont se compose ce foyer: à Bourail, c'est une fusion, une véritable famille de cinq membres. Le père travaille ferme, tandis que la femme prépare l'ordinaire qui sera servi à la table commune; le relégué sourit à la clientèle; le vieux transporté déchu de sa concession tire avec philosophie la corde du soufflet; et lorsque l'enfant revient de l'école avec un bon point, tout le monde l'embrasse... C'est assurément très curieux. Il reste à me prouver qu'un enfant élevé ainsi aura plus tard la vraie notion de la dignité du foyer. Que les bagnards puissent gagner quelque chose à ce mélange intime avec d'honnêtes gens, je n'y contredis pas; mais les honnêtes gens ont tout à y perdre. Or, la préservation de la santé morale chez ceux qui la possèdent me paraît autrement désirable que l'amélioration de l'être déchu. La science pénitentiaire va au rebours de ce principe. Renversant la sagesse des vieux apologues, elle enseigne, de bonne foi, qu'un fruit gâté intro-

1. On appelle « relégué individuel » celui qui a obtenu, par sa bonne conduite, de vivre dans la colonie, quasi librement, en dehors des deux centres de la Relégation collective. Il est, soit consigné au service d'un particulier, soit titulaire d'une concession urbaine ou rurale. Le régime de la Relégation sera expliqué en détail dans le troisième article de cette étude.

duit parmi des fruits sains redeviendra sain, au lieu de gâter les autres.

Maintenant, en sortant de Bourail, nous allons prendre contact avec messieurs les forçats propriétaires.



Pourquoi propriétaires?...

Étant donnée la conception du Bagne colonisateur, je me représentais aussi volontiers des condamnés ouvriers agricoles que des condamnés ouvriers aux mines ou aux divers travaux de construction; je ne voyais en eux que des ouvriers, rien que des ouvriers, dont l'Administration pénale disposait, tantôt à titre gratuit pour les entreprises d'intérêt général, tantôt à titre onéreux pour les besoins des particuliers. Mais voilà, je perdais de vue l'objectif principal de la science pénitentiaire : l'épurement de l'âme bagnarde, ou, pour employer le style de la maison, le « reclassement ». Les docteurs du criminalisme moderne sont partis d'un principe assez discutable d'après lequel l'homme qui a du bien au soleil serait plus enclin que l'indigent, ou même que le simple porteur de valeurs mobilières, à respecter la chose d'autrui. Sans aller jusqu'à dire, avec ce pessimiste de Paul-Louis Courier, que, pour être honnête homme, il faut d'abord être propriétaire, ils ont fait à peu près ce raisonnement ingénu : « Si la plupart de ceux qui sont au Bagne eussent possédé une maison de rapport à Paris ou une ferme en Beauce, il est probable qu'ils n'auraient pas recouru, pour augmenter leur fortune, à certains moyens violents qui vous déclassent aussitôt. Est-il donc impossible de leur fournir après coup la base de moralité qui leur manqua dans les commencements de leur carrière? Non certes, et nous la leur devons. Comme ils nous en seront reconnaissants! A quels miracles d'énergie n'allons-nous pas assister! Donnons vite à ces malheureux, donnons-leur, sous le ciel paradisiaque où la fatalité les conduisit, l'équivalent de l'héritage dont ils furent injustement privés sur la terre natale. Ils le cultiveront avec cette ardeur que développe l'amour du sol enfin possédé, et ils auront la joie suprême de le transmettre à leurs enfants avec le souvenir d'une défaillance noblement rachetée

par le travail. » L'ironie de notre style n'enlève rien à la réalité des faits. Voilà bien ce que se sont dit nos criminalistes en faveur dans les sphères officielles.

En même temps que la pensée du forçat propriétaire, la nécessité de lui faire faire souche leur est apparue. Ils n'ont pas cru pouvoir séparer l'idée de famille de l'idée de propriété; ils ont voulu doter le Bagne de tous les liens qui font les sociétés solides; ils ont rêvé de fonder aux antipodes de notre pays vieilli, avec des éléments qui leur rappelaient les prétendues origines de Rome, non seulement une cité nouvelle, mais encore la Cité idéale. Qu'on ne me taxe pas d'exagération : il ressort des documents officiels (voir, entre autres, les *Notices de la Transportation* pour les années 1884 et 1885) que, longtemps, l'Administration pénale a paru craindre le rapprochement des colons libres et des colons pénitentiaires, non certes pour garantir les premiers de l'influence des seconds, mais pour épargner aux forçats concessionnaires le contact démoralisateur des colons libres!.. Depuis, comme nous l'avons vu, elle s'est ravisée, elle a poussé au mélange.

Du reste, par ses pratiques, l'Administration pénitentiaire a toujours plus ou moins renchéri sur les théories des criminalistes et s'est plus ou moins détournée de l'intention du législateur. Tout le monde avait compris que les libérés seuls pourraient être mis en concession de terre et que si, par hasard, un condamné en cours de peine venait à mériter cette insigne faveur, il devrait être au préalable gracié. Le texte de loi manque-t-il de précision? En tout cas, nous venons d'en donner la seule interprétation raisonnable. On peut, en effet, concevoir une intervention généreuse après le crime expié, pour aider l'homme qui sort du Bagne à vaincre les difficultés que la tare pénale lui suscitera : on conçoit plus malaisément que l'expiation ordonnée par les juges soit interrompue tout à coup et transformée en une situation qui, dans la vie ordinaire, serait le fruit et la récompense du travail honnête. L'Administration pénitentiaire a néanmoins adopté la seconde manière de voir. Elle a rejeté le libéré à la misère et au vagabondage, c'est-à-dire à toutes les chances de la récidive criminelle, et elle n'a accordé de concessions qu'à des condamnés en cours de peine. Mieux encore, son choix, le plus souvent, s'est fixé

sur les condamnés à perpétuité..... pour se perpétuer elle-même dans les divers centres. Cela ressemble à un défi. Il convient d'ajouter que parfois la mise en concession a été due à des influences politiques, certains bagnards ayant un député dans leur manche.

Bien entendu, les concessions furent prélevées sur les terrains les plus fertiles de la colonie, — les colons libres devant s'accommoder de ce qu'il y avait de plus mauvais. On avait d'abord accordé ces domaines à titre gracieux, avec trente mois de vivres, pour faciliter les débuts des intéressants bénéficiaires (décret du 31 août 1878); mais on ne leur fournissait qu'une terre nue et non défrichée. Depuis, il y a eu progrès. Pour achever d'élever le propriétaire pénal à la dignité de colon, le principe de la gratuité a été aboli (décret du 18 janvier 1895) : les lots ne sont plus concédés que moyennant l'engagement par le forçat de payer à l'Administration une rente annuelle et perpétuelle de dix à vingt francs par hectare, selon la qualité du terrain. Mais, à cette faveur morale que le bénéficiaire apprécie quand il a le cœur bien placé, s'ajoutent d'autres avantages. « Pour lui faciliter la mise en culture, on ne l'astreint au paiement de la rente que deux ans après la décision d'envoi en concession. Dans le même but on lui fournit une terre défrichée, pourvue d'une maison d'habitation ; on lui remet les outils aratoires nécessaires ainsi que les effets de couchage et d'habillement, et on lui accorde, pour lui et pour sa famille, six mois de vivres; enfin, pendant un an, il a droit aux soins médicaux [1] ». Que lui demande-t-on en échange? De mettre en rapport la moitié de la concession pendant la première année, l'autre moitié au bout de deux ans; et l'on peut croire que, dans cette tâche, il sera aidé de cent manières officieuses par une Administration jalouse de prouver le succès de ses méthodes. [2] On n'entrevoit malheureusement pas la possibilité de fonder pour les honnêtes gens un système de

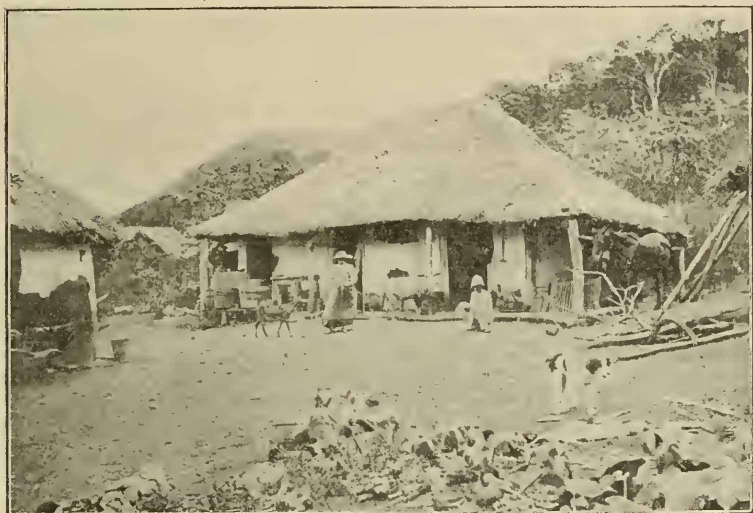
1. Francis Brouilhet, *De la Transportation*.

2. « Nous ajouterons à tous les avantages officiellement octroyés aux condamnés concessionnaires l'intervention immédiate de l'Administration dans le cas de calamités physiques, comme inondations, coups de vent, etc. ; la préocupation constante de cette Administration d'assurer l'écoulement des denrées de ses concessionnaires, la faculté de former des syndicats, le tout sans égards aucuns pour la concurrence ainsi faite au commerce libre local. » Moncelon, ouvr. cité.

Crédit agricole aussi avantageux. Encore trois ans et notre forçat aura dans sa poche son titre définitif de propriété. Dès lors, à tout moment, s'il lui déplaît de rester le débiteur de l'Administration, il peut se libérer du paiement de la redevance annuelle en versant d'un seul coup le capital qui a été déterminé par les clauses de ce stupéfiant contrat.

Voilà comment on devient *gentleman-farmer* en pays colonial, après avoir débuté, dans la mère-patrie, par divers attentats contre les biens et les personnes. Quand vous en êtes arrivé là, le lien qui vous rattache encore au Bagne ne se fait presque plus sentir, tant est vague et surtout tolérante la surveillance dont vous êtes l'objet! Mieux encore que le cercle artistique, le cercle agricole de l'enfer pénal vous place hors de la pénalité. Vous êtes quasi libre. Vous n'êtes plus une paire de bras anonyme dans la foule des compagnons de chaîne, vous êtes redevenu quelqu'un. La capacité civile que les tribunaux de France vous avaient enlevée, on vous la restitue ici par un artifice juridique, car il faut bien vous permettre de gérer votre domaine et de faire toutes les transactions commerciales que comporte l'état de propriétaire. De là au syndicat il n'y avait qu'un pas, et ce n'est pas d'hier que messieurs les concessionnaires du pénitencier de Bourail se sont syndiqués : voilà près de vingt ans. Les statuts de cette invraisemblable association ont été refondus, puis approuvés par le directeur de la Pénitentiaire et par le Gouvernement colonial à la date du 30 janvier 1895. Au 31 décembre 1898, il y avait 17 000 francs dans la caisse sociale. L'article 10 est ainsi conçu : « Toute personne n'étant pas d'origine pénale et devenant acquéreur d'une concession, soit par achat, soit par don ou héritage, ne pourra faire partie du conseil d'administration, mais sera admise comme sociétaire. » Ainsi, voilà qui est clair, on ne peut faire partie du conseil d'administration si l'on n'est pas du Bagne ou si on ne lui a pas appartenu. Les honnêtes gens, même s'ils ne sont que fils de forçats, ne sont pas admis à cette dignité. L'article 25 mérite aussi d'être reproduit, car l'on n'a qu'une faible idée de ces choses dans notre bon pays de France : « L'administration devra s'en tenir à son rôle de protection vis-à-vis de l'Association. Elle demeurera, dans tous les cas, étrangère aux opérations finan-

cières et ne pourra être recherchée à cet égard. » Vraiment, voilà qui est très heureux pour l'Administration. On vous dira là-bas que les intérêts du Syndicat et surtout la caisse sont surveillés avec un soin jaloux : je le crois sans peine, on se connaît trop bien les uns les autres. On vous dira aussi — je cite textuellement le propos d'un membre du conseil d'administration (20 ans de travaux forcés) — que l'action du Syndicat « a régularisé les cours de toutes les denrées alimentaires et *moralisé* le marché de Bourail, autrefois à la



Forçat concessionnaire agricole et sa femme dans sa propriété.

merci des spéculations de certains colons sans scrupules » : c'est encore possible, puisque ceci se passe en Nouvelle-Calédonie... Soit par dépit, soit par simple pudeur, l'élément libre ne fit pas bon accueil à l'organisation d'une concurrence commerciale aussi imprévue. Il y eut même un petit scandale à Bourail, le jour où l'avis suivant fut placardé au tableau des communications officielles: « COMITÉ SYNDICAL. *Dépêche télégraphique.* — Directeur Administration pénitentiaire à Commandant pénitentier Bourail : — Faites connaître aux membres du Comité syndical que le gouverneur a entièrement approuvé leurs statuts. Vous enverrai cent exemplaires

autographiés. (Signé) Directeur. *Pour copie conforme* : E. Chevalier. » Ce Chevalier qui, en sa qualité de président du Comité syndical, contresignait et certifiait conforme la dépêche du directeur de l'Administration pénitentiaire, était un condamné à perpétuité. On s'indigna. Bien qu'il fallût s'attendre à voir se produire de semblables documents du moment que l'existence du Syndicat avait été reconnue, la chose parut tout de même un peu « roide ». Aujourd'hui, elle ne choquerait plus personne; mon guide de la première heure avait raison de dire que les colons calédoniens étaient blasés. On leur en a fait voir de beaucoup plus « roides » en leur démontrant jour à jour l'infériorité de leur condition vis-à-vis des forçats propriétaires ruraux et syndiqués.

Ce n'est pas à dire que ces derniers se trouvent toujours heureux. En général, ils se plaignent. A les entendre, on abuse de leur candeur, on les exploite. J'ai vu le Tityre pénal maudire la déesse qui lui fit des loisirs champêtres dans le plus doux pays du monde. Assis sous la vérandah de sa case confortable et saine, au centre de dix hectares d'un seul tenant qui ne lui ont rien coûté et qu'il pourra transmettre à ses enfants avec tous les droits afférents à la propriété ordinaire, dominant un paysage de rêve qui semble tomber dans l'océan bleu comme une avalanche de verdure, humant tantôt la brise balsamique, tantôt l'odeur d'une bonne soupe que sa femme lui préparait dans l'intérieur de l'habitation, il se répandit en récriminations amères contre la monotonie de son existence. La ville était trop loin, on ne pouvait pas se procurer les journaux, on n'avait pas de livres. on ne savait rien de ce qui se passait, on vivait comme des brutes.... Cependant quelques-uns, bien rares, daignent se montrer satisfaits. L'un d'eux aurait répondu à un gouverneur en tournée qui l'interrogeait sur son état d'âme : « Ma foi, si j'avais su, je serais venu dix ans plus tôt. » C'est peut-être une légende, mais elle résume bien la moralité de l'institution.



Le forçat concessionnaire est rarement seul. S'il est seul, c'est qu'il le veut bien. L'Administration, en effet, lui conseille

la vie de famille. Donc, le plus souvent, il habite son cottage avec une compagne,— soit sa femme de France qui a consenti à venir le rejoindre en faisant le voyage à nos frais, soit l'âme sœur qu'il a choisie au Couvent de Bourail ou au parc de l'île des Pins. Dans ce dernier cas, le couple a dû passer, non seulement par devant M. le maire, mais encore par devant M. le curé ou M. le pasteur. On a jugé que les unions purement civiles ne seraient pas d'un bon exemple. Empruntée aux discours que prononçait le prince-président au lendemain du coup d'État de Décembre, la devise du Bagne sauveur ne s'en tient pas à la Famille et à la Propriété : il faut aussi la Religion. C'est dire que le concubinage est sévèrement interdit sous le toit du forçat concessionnaire. La prostitution, seule, est tolérée. En tout cas, elle fleurit si bien qu'on a pu dire que la femme était « la meilleure des concessions ». Messieurs les forçats propriétaires ont en général tiré plus de revenus du trafic qu'on devine que de leur travail manuel. L'un d'eux[1], qui avait le génie de la complaisance, délivra un jour à son active compagne un..... passeport ainsi libellé : « Je soussigné, déclare autoriser ma femme à...... (mettons *aimer*) avec qui elle voudra. » — « De cette façon, disait ingénument la femme à son amant d'une heure, tu n'as rien à craindre. » C'était, on le devine, une garantie contre le retour de certaines scènes de chantage qui s'étaient produites et qui avaient depuis quelque temps découragé la galanterie bouraillaise....

Par respect pour le lecteur, je ne peux pas me risquer plus avant sur ce terrain. Entre les nombreux faits qui sont à ma connaissance dans cet ordre d'idées révoltant, je m'étais bien proposé d'en rapporter ici trois ou quatre vraiment incroyables, pour édifier les docteurs de la Science pénitentiaire sur des résultats qu'ils n'ont pas prévus et qui pourtant sont les fruits directs des méthodes qu'ils préconisent : mais, au moment de me tenir parole, je me rends compte que c'est tout à fait impossible.

Ces mariages entre forçats seraient pleins de difficultés s'il fallait obtenir l'agrément d'ascendants qui résident de l'autre côté du globe et qui préfèrent qu'on leur épargne des forma-

1. C'est Carré, le barbier de Bourail.

lités plutôt importunes. Aussi le gouverneur de la colonie a-t-il, dans ces circonstances, le pouvoir de remplacer les deux familles. Il consent ou refuse pour elles. Son droit d'opposition, péremptoire, ne peut être ruiné par l'acte respectueux, — c'est dommage. Du reste, en fait, il consent toujours, après s'être assuré (autant que la chose est possible) que les fiancés se trouvent libres de tout lien matrimonial. — « Vous êtes veuf? » demandait naguère M. le gouverneur Feillet à un concessionnaire qui sollicitait la main d'une de ces demoiselles de Bourail. — « Naturellement, répondit notre homme avec un sourire, vu que je suis ici à cause des circonstances qui ont amené la mort de ma femme. » Sa future compagne était présente : elle sourit aussi.

J'ai dit plus haut qu'à la suite de nouveaux crimes commis dans la colonie, les reléguées épousées par des forçats étaient souvent réintégrées dans la prison où ceux-ci les avaient élues. Il y a aussi d'autres séparations conjugales qui proviennent du fait de l'époux. On en trouve quelques exemples dans une lettre écrite de Bourail au *Néo-Calédonien*, le 26 janvier 1884 : « Un régénéré du nom de Pouillé fut mis en concession, on ne sait trop pourquoi, il y a quelque temps. Par la même occasion, il fut autorisé à prendre femme jeune et jolie, laquelle ne fut pas trop satisfaite, paraît-il, de l'installation de son époux. Quarante-huit heures après son mariage, Pouillé fut arrêté à deux heures de l'après-midi, au moment où il allait tranquillement couper le cou à sa jeune moitié. L'arrivée des agents empêcha le crime d'être commis. Pouillé en fut quitte pour quelques jours de prison, parce qu'il avait été surpris levant son couteau à la porte d'un fonctionnaire... de chez qui sa femme sortait. Voilà pourquoi cette vilaine affaire fut étouffée et pourquoi le jeune ménage fut raccommodé par ordre supérieur. Mais ce raccommodage ne pouvait être de longue durée. Avant-hier, la femme Pouillé se sauvait de chez elle à temps pour ne pas être assassinée. Le mari se vengea en mettant le feu à sa propre maison. Depuis, il est en évasion. Pour se distraire, il met le feu aux habitations des concessionnaires avec lesquels il vivait en mauvaise intelligence. Les Canaques de la police et plusieurs surveillants sont à ses trousses... En voici un autre qui tue sa femme pour de bon :

c'est le nommé Mohammed Belgassem, qui avait été condamné aux travaux forcés pour homicide volontaire sur sa première épouse, en Algérie. C'est un homme aux apparences athlétiques, à figure sombre qu'on n'aimerait pas rencontrer dans un bois. Il s'est remarié à Bourail sous l'aile régénératrice de l'Administration. Il était jaloux en Algérie, il y tuait sa première femme ; il est jaloux en Calédonie (jaloux d'une élève du couvent de Bourail? n'importe), il y tue sa seconde épouse. »

Vous devinez que ces mariages entre transportés et reléguées, même quand les conjoints ont d'autres soins que de s'exterminer, sont pour la plupart demeurés stériles. La nature semble avoir été plus prévoyante que la science pénitentiaire. Toutefois il y a eu des enfants et, de temps en temps, il en survient d'autres pour la plus grande joie de l'Administration, *alma parens*. Mais il faut être naïf comme un criminaliste en chambre pour croire que la présence de l'enfant resserre les liens de ces sortes de ménages et apporte au foyer bagnard un nouvel élément de moralisation. Dès le début de l'expérience, il y eut des déconvenues en nombre inquiétant : les commandants de pénitenciers envoyèrent à la direction locale des rapports désastreux. Cependant celle-ci ne se découragea point. Elle écrivit au ministre (*Notice pour 1882-83*) : « Quelques-uns de ces ménages composés de deux êtres que la société a repoussés de son sein ont prospéré rapidement, et ces exemples, *quelque rares qu'ils soient*, sont de nature cependant à engager le Département à poursuivre l'œuvre de la moralisation des condamnés par le travail et la famille.... »

Nous verrons plus loin le bilan du travail. Quant aux effets qu'on attendait de la vie de famille, il a fallu définitivement renoncer à cette illusion : force a été de reconnaître que messieurs les concessionnaires et leurs dignes épouses entendaient à rebours de toutes les idées reçues la vraie mission de la famille, qui est, croyons-nous, l'éducation des enfants. Mais l'Administration pénitentiaire ne perdait pas de vue ses intérêts. Trouvant dans sa mésaventure même l'occasion d'amplifier et d'éterniser ses services, elle fonda deux vastes établissements : l'école professionnelle et agricole de Néméarah, pour les garçons ; l'école agricole et ménagère de la

Fonwhary, pour les filles. Ce sont des internats exclusivement réservés aux rejetons des bagnards. On les y reçoit à partir de six ans, on les y garde jusqu'à seize, c'est-à-dire — pour me servir des propres termes de l'Administration qui par là se condamne elle-même — « jusqu'à l'âge où ils pourront se soustraire à l'influence du triste milieu où le sort les a fait naître ». — Halte-là ! Ce n'est pas le sort, c'est vous, Administration, vous seule qui avez voulu la venue au monde de ces petits malheureux. Si vous ne vous efforciez que de réparer la calamité dont vous avez été cause, nous applaudirions de bon cœur au succès relatif de la double institution Néméarah-Fonwhary. Mais vous perpétuez ce qui n'aurait dû être que temporaire. Chaque jour ces asiles s'ouvrent pour recevoir de nouveaux enfants qui naissent par votre volonté dans les « tristes milieux » qui sont votre œuvre, — alors qu'il serait si simple, si moral et si hautement humain d'inscrire en tête des théories applicables au Bagne celle de Malthus !

Affranchi du souci et de la charge d'élever sa progéniture, le ménage du concessionnaire n'a donc plus, pour ainsi dire, que la « peine » d'engendrer et d'allaiter : à ces fonctions plutôt joyeuses se limitent à présent les devoirs de famille que la Science pénitentiaire a prétendu réapprendre au forçat. L'enfant n'a pas encore atteint l'âge de raison, qu'on s'empresse (il n'est que temps) de l'enlever au foyer où il aurait de si jolis tableaux sous les yeux. Gratuitement on le nourrit, on l'instruit, on le forme; on lui enseigne une morale chrétienne d'où il a fallu rayer le précepte : tes père et mère honoreras. Si les parents veulent retirer l'enfant avant l'époque réglementaire, on les oblige à payer — assez cher — les années arriérées d'éducation : c'est par là qu'on les tient. Ai-je besoin d'ajouter qu'ils n'envisagent même pas l'idée de ce sacrifice ?

J'ai visité Néméarah. Une certaine émotion régnait parmi le personnel enseignant, qui venait de recevoir la consigne de préparer désormais un peu moins d'ouvriers agricoles et un peu plus d'ouvriers d'art. — « Des ouvriers d'art, c'est bon à dire, gémissait le frère sous-directeur. Encore faudra-t-il avoir une place toute prête à leur donner, quand ces jeunes gens sortiront de chez nous ! » A quoi l'Administration répondait :

« Quittez ce souci. Bourail et Nouméa, si la colonisation libre se développe, demanderont longtemps encore des ouvriers d'art. C'est ce qui manque le plus en Nouvelle-Calédonie : des agriculteurs, on en a toujours. » Le frère ne paraissait pas trop convaincu. Il voulut bien faire assembler devant moi ses petits pensionnaires : je fus étonné de leur nombre, ils étaient — hélas ! — au moins deux cents. Quelques-uns avaient des figures très éveillées. Ils se portaient tous bien. Sous ce climat béni de Dieu, les enfants poussent à miracle. Il y avait là les fruits des unions doublement infâmes dont j'ai parlé plus haut, et d'autres gamins, plus chétifs, venus de France avec leurs mères [1].

— Voyez-vous, me dit d'un air inspiré le fonctionnaire qui me servait de cicerone, notre école agricole et professionnelle de Néméarah prépare une génération de jeunes gens qui, vu la marche du siècle, seront bien supérieurs, dans la lutte pour la vie, à la jeunesse libre de Nouméa dont toute l'ambition est tournée vers un emploi dans l'Administration ou chez Ballande [2]. Ils auront un métier, une valeur propre ; ils sauront se débrouiller. A eux l'avenir, à eux la fortune. Souvenez-vous de ma prédiction : dans dix, quinze ans, ils tiendront à Nouméa le haut du pavé. »

Si je partageais cet optimisme, encore ne me consolerais-je pas de songer que, tandis qu'on s'évertue ici à multiplier et à cultiver de la graine de scélérats plus ou moins ataviques pour en régénérer l'espèce, — là-bas, de l'autre côté de la terre, c'est-à-dire chez nous, la misère, l'horrible misère des villes, fait quelquefois germer spontanément des malfaiteurs

1. « On a cherché à reconstituer dans la colonie la famille de ceux qui étaient mariés dans la métropole. Mais on est obligé de reconnaître que cet élément a été insignifiant. Il est certain que quelques femmes de condamnés primaires, d'une condition sociale relativement élevée, soutenues par une vive affection et un grand courage, n'ont point abandonné leurs maris au moment de l'expiation et, conservant l'espoir de les ramener au bien, n'ont pas hésité à s'expatrier pour les suivre. Mais combien plus nombreuses sont celles, de moralité d'ailleurs douteuse, quelquefois condamnées elles-mêmes, qui, trouvant dans l'exil un moyen légal de rompre le lien qui les attachait à leur mari, l'ont laissé partir sans regret, ont contracté une nouvelle union ou ont simplement continué à mener sous la protection d'un autre leur vie de débauche ! ». (Fr. Brouilhet, *De la transportation.*)

2. La maison Ballande, à Nouméa, est un vaste comptoir commercial qui occupe un très grand nombre d'agents et d'employés.



L'Internat de la Fonwhary. — Enfants de condamnés.

dans des milieux qui auraient bien des chances de rester honnêtes pour si peu qu'on leur accordât de ces faveurs et de cette active sollicitude réservées aux seuls enfants de criminels. Un jour — il y a longtemps, — dans un taudis de la Villette composé d'une chambre unique, j'ai vu grouiller le père, la mère et neuf petits. Depuis, l'un de ces jeunes infortunés est-il venu au Bagne? C'est dans l'ordre des choses possibles. S'il y a fait souche à son tour, sa progéniture est entourée des plus tendres soins, soit à Néméarah, soit à la Fonwhary. Comme sophisme social, je ne connais rien de plus déconcertant, — si ce n'est cette autre monstruosité, que l'enfant du concessionnaire bagnard pourra, dans certains cas, se réjouir secrètement de l'infamie paternelle. Si, en effet, la concession a prospéré, le pupille de l'Administration pénale, déjà doté à nos frais d'une bonne éducation technique, et pourvu d'un emploi, recueillera en outre un héritage qu'il n'aurait probablement jamais eu si son père fût resté honnête homme.

Ces réserves faites, on ne peut qu'adresser des éloges aux frères maristes et aux sœurs de Saint-Joseph de Cluny pour la façon dont ils conduisent, les premiers, l'école de Néméarah, les secondes, l'école de la Fonwhary. J'ai visité aussi ce dernier établissement, situé sur le territoire pénitencier de La Foa, au milieu d'un jardin immense et admirable. Non moins nombreuses que les petits garçons, les petites filles ont des minois plus gentils encore. Quelle différence avec l'enfance triste et pâle des faubourgs de Paris!.. Je suis sorti de là rêveur, en pensant aux lamentables bébés que j'avais vu défiler quelquefois dans le dispensaire du docteur Variot, à Belleville. Nos législateurs parviendront-ils jamais à faire pour les enfants des braves gens malheureux ce que l'Administration pénale a réussi à fonder pour des enfants du Bagne? Tant que la chose ne sera pas possible, il sera immoral, il sera scandaleux de maintenir — du moins aux frais des contribuables — une institution qui est une véritable prime au crime.



Pour en finir avec cet ordre d'idées, il me reste à constater la faillite du système concessionnaire et à portraiturer

quelques types remarquables entre les hôtes de ce deuxième cercle de l'enfer pénal.

Rien ne fut épargné, on s'en doute, pour la réussite de la colonisation pénitentiaire. Toutes les forces d'une administration à laquelle on n'a jamais rien refusé ont été dirigées dans ce sens. De nombreux centres, placés dans les meilleures conditions naturelles, furent créés : à Bourail, à Pouembout, au Koniambo, à la Fonwhary, à La Foa, à Farino, etc... A part Farino, échec sur toute la ligne. Les œuvres agricoles du bagne sont restées fort au-dessous de la colonisation libre et ont coûté des sommes folles. L'entreprise de Bourail a laissé un déficit de 3 456 000 francs; celle de Koé a liquidé par 258 000 francs de perte au bout de dix ans. Très peu de concessions ont réussi. « Sur les cent premières, accordées entre 1870 et 1872, on ne trouve, une vingtaine d'années après, que dix-neuf concessions rurales et cinq urbaines n'ayant pas changé de titulaires ou restées soit à la veuve, soit aux héritiers du titulaire primitif... Ce n'est qu'à coups d'argent — environ mille francs par hectare — que l'État a pu faire constituer par les condamnés six cents petits domaines, dont un tiers à peine peut être considéré comme une richesse acquise et durable[1]. » Ce résultat n'a rien qui puisse surprendre. La mise en valeur d'un domaine agricole aux colonies — c'est aujourd'hui un fait reconnu, en désaccord avec les anciennes légendes, — exige une somme de sagesse et de courage qui se rencontre rarement chez les colons honnêtes : que pouvait-on attendre du colon pénal ?... Il n'est rien comme les travaux *forcés* pour vous apprendre la paresse.

Ce que les transportés recherchent dans la concession — dit avec raison M. Francis Brouilhet — c'est le moyen de mener une existence plus agréable et plus libre que celle des pénitenciers. Ils demandent quelques hectares, s'installent dans la case qui leur est accordée, touchent les effets et les instruments auxquels ils ont droit, puis se croisent les bras, sachant que, six mois durant, ils auront une nourriture assurée, Ils attendent ainsi tranquillement qu'on prononce contre eux la déchéance et qu'on les réintègre dans le pénitencier dont le régime ne sera pas pour eux plus sévère qu'auparavant. Ils

1. Rapport du gouverneur Feillet au ministre des Colonies.

auront, pendant six mois, habité une maison spacieuse et vécu dans un état de complète liberté. Les plus avisés font semblant de travailler leur lot, donnent quelques coups de pioche au moment du passage de la commission d'inspection, de manière à éviter une proposition pour la déchéance. S'ils paraissent même y mettre une certaine bonne volonté, il ne sera pas rare qu'ils obtiennent des vivres au delà des six mois réglementaires.

Quand ils sont mariés, le retrait de la concession devient beaucoup plus difficile, car l'on se fait nécessairement scrupule de rompre le lien de famille qu'on a soi-même noué. Et alors la situation qui vient d'être décrite se perpétue indéfiniment.

Le plus convaincu des fonctionnaires du Bagne m'a piloté à travers les concessions du territoire de Bourail. Il a eu la coquetterie, bien naturelle, de me montrer ceux des concessionnaires qui avaient le mieux répondu aux espérances de l'Administration. Sur le nombre, j'en citerai deux, vraiment les seuls dont je puisse, sans aucune réserve, reconnaître le mérite.

Le premier est le nommé Maillart. Pourquoi tairais-je le nom d'un homme qui a donné un si rare exemple ? Condamné à perpétuité pour vol avec effraction, la nuit, dans un domicile habité, il vit successivement réduire sa peine ; puis il devint concessionnaire en 1878, à l'occasion de la révolte des Canaques, pendant laquelle il rendit certains services. La mise en valeur de son domaine fut pour lui une tâche rude. Il eut beaucoup à souffrir, et cependant ne se découragea pas. Il épousa une femme qui avait été condamnée à trois ans de prison. Il en eut trois enfants, dont l'aîné a vingt-deux ans aujourd'hui. Il n'a cessé de leur parler de sa vie passée, la leur donnant comme un exemple à ne pas suivre, et il paraît que ses aveux n'ont entamé ni leur respect, ni leur affection. Maillart allait être bientôt libéré quand je le vis. On peut croire que la réhabilitation ne tardera pas pour ce sujet exceptionnel, pour ce vrai saint qui, un sur mille, s'est sanctifié dans les eaux du Bagne !

L'autre est un ancien curé de paroisse rurale. Son cas, encore plus extraordinaire que celui de Maillart, tient du miracle. Il était venu au Bagne pour avoir poussé jusqu'au crime ce goût de l'inversion qu'on y contracte généralement quand

on ne l'y apporte déjà pas. Une fois condamné, il acquit, contre toute prévision, le sens de la normale; à de telles enseignes que, marié à une femme coupable d'infanticide, il en a eu deux beaux enfants. Il se conduit très bien, et cultive avec succès son petit domaine agricole — connu à une lieue à la ronde sous ce nom : *le Presbytère*.

Si la mise en concession donnait beaucoup d'exemples analogues, on pourrait croire à l'efficacité morale et économique de ce système : malheureusement, les phénomènes comme Maillart ou l'hôte du « Presbytère » sont des plus clairsemés. Encore arrive-t-il que l'habitude du crime réapparaît soudain chez des sujets dont on était sûr. Témoin, l'affaire Baillet, toute récente. Baillet, condamné pour meurtre, avait bénéficié d'une commutation de peine, puis obtenu, sur le territoire du pénitencier de La Foa, une concession où sa femme et ses enfants, précédemment en France, étaient venus le rejoindre. Il y a quelques mois, Baillet, se trouvant à la cantine Delathière, à la Fonwhary, offrit à un voyageur de le prendre à son service. Celui-ci accepta. L'engagement fut cimenté par de copieuses libations. La nuit venue, Baillet et son compagnon se mirent en route; mais, alourdis par la boisson, ils s'arrêtèrent et s'endormirent au bord du chemin. En Nouvelle-Calédonie c'est un délice de coucher à la belle étoile. Tout à coup Baillet se réveilla. — non pas le Baillet concessionnaire qui avait donné quelques gages de retour au bien, mais le vieil homme qui sommeillait en lui. Avec une bouteille de « vin à emporter », il se mit d'abord à frapper son compagnon sur le crâne. Emu de la façon dont cette brute entendait la collaboration agricole, l'autre fit mine de riposter : alors Baillet tira de sa poche un couteau et trancha si proprement la gorge à sa victime, que la tête pendit, retenue au tronc par la seule colonne vertébrale. Ensuite, après avoir fait tous ses efforts pour arracher la langue, qui ne vint pas, il alla se constituer prisonnier.

Peut-être l'Administration eût-elle obtenu un plus grand nombre de résultats présentables si ses choix avaient été plus judicieux; mais, pour un Maillart, on compte cent concessionnaires de l'acabit des Pouillé ou des Mohammed Bel gassem, — et j'ai dit la raison principale qui avait fait favo-

riser ceux-ci au détriment des condamnés à courte peine. Les meilleures terres de la Nouvelle-Calédonie sont ainsi devenues l'apanage de quelques forçats hypocrites, — quand elles n'ont pas été données à de simples fous, comme Berezowsky.

Berezowsky!... Ce spectre de la criminalité politique est-il mort à l'heure où j'écris ces lignes? A coup sûr il est libéré,



Berezowsky en promenade.

car il ne lui restait plus que six mois à faire quand je le rencontrai, aux portes de Bourail, devant la cahute où il vivait de rien, presque nu, lamentable. A la suite de son attentat sur le tsar Alexandre II, il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. Peu à peu son exaltation régicide se perdit dans d'autres fumées cérébrales, plus douces. Il devint un de ces bons inventeurs falots qui sont assez fréquents au Bagne. Alors on lui confia un petit domaine à cultiver, et, grâce à des protections puissantes, sa peine fut réduite à vingt ans. S'il est encore de ce monde, il doit habiter Bourail ou Nouméa, triste objet de dérision pour ceux qui aiment à s'amuser d'un fou. Je me le figure assez volontiers tributaire de la charité publique, recevant en menue monnaie le paiement

du plaisir qu'il donne, — à moins qu'on ne l'ait recueilli dans un de ces asiles de la vieillesse à la porte desquels, plus heureux que les invalides du travail libre, les libérés impotents peuvent toujours aller frapper[1]...

On m'avait averti de son état mental. Toutefois le nom de Berezowsky ne pouvait pas laisser indifférent un homme de ma génération. J'avais été l'un des cent mille témoins du drame du Bois de Boulogne. J'avais vu cette main — qui fut celle du dernier Polonais révolté — se lever et faire feu sur notre hôte impérial... J'essayai donc de tirer de lui une étincelle de mémoire au sujet de son geste fameux. Ah! bien oui! Il me répondit en me demandant mon opinion sur la betterave polonaise et si je pensais qu'elle pût faire concurrence à celle d'Australie. Puis, avec une extrême volubilité, dans son harmonieux zézaiement slave, il m'égrena le chapelet de ses découvertes. Pour protéger la canne à sucre contre les rats et les sauterelles, il avait imaginé d'enclore chaque plantation dans un mur d'argile que l'on cuirait sur place au moyen d'une lentille de dix archines de diamètre. Pour pêcher dans les rivières, il avait inventé un engin en aluminium revêtu de caoutchouc liquide, qu'il appelait « le filet éternel ». Il me pria de prendre note de son système de culture remplaçant les engrais usuels par des courants magnétiques, et j'écrivis complaisamment sous sa dictée : « La vie agonise. Elle ne produit plus rien qui ne soit déjà vu. En cultivant des lotus sous cloche — les lotus, la gloire de l'Inde! — et en les imprégnant d'effluves magnétiques, on forcerait la Nature à nous donner des formes nouvelles. Il faudrait faire un jardin d'essai en Grèce, c'est-à-dire sous un climat doux, mais sur une terre épuisée. » Enfin, il me parla de son Véritable Élixir de longue vie, pour lequel un supplément d'études était encore nécessaire, et de sa dernière trouvaille — merveilleuse, — laquelle consistait à avoir obtenu deux grains dans une seule et même cerise de café[2].

Je ne sais pas si l'Administration pénitentiaire a jamais subventionné Berezowsky pour ses découvertes. N'a-t-elle pas

1. Renseignements pris au Ministère, Berezowsky vit encore.

2. Il y a toujours deux grains dans une cerise de café.

pris à sa charge les dépenses que fit naguère un forçat de l'île Nou attelé à la recherche du mouvement perpétuel, et cette incroyable folie — je veux dire celle de l'Administration — n'a-t-elle pas été signalée à la Chambre dans un discours de M. de Lanessan ? En tout cas, le seul fait d'avoir installé le pauvre Polonais dément sur une concession agricole me paraît d'une assez honnête extravagance.



Les terres ne coûtant rien à l'Administration qui les distribuait, on se demandera peut-être comment il se fait que des sommes énormes aient été englouties dans diverses entreprises de la colonisation pénale ? A cela il y a deux raisons particulières, en dehors de l'inaptitude des condamnés à faire prospérer leurs domaines et à payer les redevances. La première va nous être exposée par la plume d'un ancien sous-directeur de la Pénitentiaire, car, dans toutes les administrations, il y a, si j'ose m'exprimer ainsi, quelqu'un qui mange le morceau. Laissons-lui la parole :

La création du centre est décidée. Des centaines de condamnés de toutes les classes sont dirigés sur les lieux pour les premiers travaux d'installation. Mais quelles installations !

Comme cette administration ne peut marcher sans un formidable état- major, il faut un commandant de pénitencier, un commandant en sous-ordre, un officier d'administration, un magasinier avec des distributeurs, un agent de colonisation avec des agents de culture, des surveillants principaux, des surveillants-chefs, des surveillants ordinaires, et un nombre considérable d'écrivains qui, en réalité, vont faire le service de tous ces fonctionnaires.

Mais les installations? Nous y sommes. Les constructions commencent; c'est la maison du commandant du pénitencier avec ses dépendances luxueuses : kiosque pour prendre l'absinthe, square pour les promenades après dîner, jardin de fleurs et jardin potager ; calèche à deux chevaux pour voyager dans les niaoulis, chevaux de selle — d'où écuries et remises; domesticité immense!

On ne s'arrête pas là: chacun de ces colonisateurs étranges veut sa part. Le champ est vaste, c'est l'État qui paye: main-d'œuvre, ouvriers d'art, bois de charpente et d'ébénisterie, matières ouvrées. — Et pour que rien ne manque au tableau. l'Administration décide qu'il faut compléter le centre par l'adjonction d'un troupeau de vaches,

d'un troupeau de chèvres et d'un troupeau de porcs, d'un grand matériel d'attelage et de transport, le tout entretenu à grands frais, détournant les condamnés des travaux d'utilité publique, et ne produisant rien. — C'est l'ignoble *budget sur ressources*. — Ainsi est constitué, à coups de centaines de mille francs, le Pénitencier agricole, c'est-à-dire le gouffre inutile qui demandera tous les jours de l'argent pour entretenir les parasites que choie et couve de l'œil la Direction de l'Administration centrale.

Et la colonisation? Il n'y en a pas.

Il n'y a pas de barrières pour défendre les concessions contre les divagations du bétail qui tond une récolte en une nuit, pas de routes d'accès pour aller à la mer, pas de débarcadères pour charger les produits. Tout l'argent a passé en kiosques pour l'absinthe [1].

L'autre raison se déduit de l'incohérence, du caprice et de la manie expérimentale qui ont toujours caractérisé l'Administration pénitentiaire. J'ai fait allusion à l'entreprise de Bourail, où l'on a perdu trois millions et demi : c'était un essai de canne à sucre, qui avait été décidé juste au moment où les Antilles traversaient une crise pourtant si instructive! On s'y était servi d'un outillage très arriéré, bien que coûteux. Après cette malheureuse tentative, on chercha à faire du blé, malgré la concurrence inéluctable de l'Australie; puis de la vigne, qui paraît être sans avenir en terre canaque. Finalement, on retombait à des cultures qui sont limitées à la consommation locale et partant impuissantes à enrichir la colonie. On se borna, sur les concessions, à produire le maïs, le haricot, la luzerne, en un mot les seules denrées agricoles qui trouvaient un débouché certain dans l'Administration pénitentiaire elle-même. Mais celle-ci cherchait toujours, sans arriver à autre chose qu'à des mécomptes budgétaires. Quoique perpétuellement en mal d'invention — comme Berezowsky, mais moins observatrice que celui-ci, puisque après tout il avait constaté à sa manière la générosité du caféier, — elle ne

1. Naguère, il existait en Nouvelle-Calédonie: un agent général des cultures avec appointements de 7000 francs; deux agents de colonisation de deuxième classe à 5500 francs; un agent de troisième classe à 5000 francs; deux agents de culture de première classe à 4500 francs; un agent de culture de deuxième classe à 4000 francs; trois agents de culture de troisième classe à 3500 francs; quatre agents de culture de quatrième classe à 2000 francs. Chacun de ces fonctionnaires touchait en outre une indemnité de logement. Au total, environ 75000 francs de charge annuelle pour enseigner aux forçats la culture du maïs et des haricots.

s'avisa pas de propager la culture du café, ni d'ailleurs aucune culture riche, seul moyen cependant de mettre en valeur et de peupler une colonie.

Elle se montra aussi incapable au point de vue de l'élevage normal. Les bons chevaux qu'on trouve aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie ne doivent rien à l'Administration pénitentiaire. En revanche, elle s'est efforcée d'y acclimater le mulet, dont personne ne veut là-bas. L'histoire est épique. Combien coûta-t-il, cet illustre baudet qu'on fit acheter en Poitou après une enquête approfondie sur ses performances? Je ne sais pas exactement, mais on assure qu'une fois débarqué en territoire pénitentiaire, il revenait à vingt-cinq mille francs. La somme des espérances que l'on avait fondées sur lui fit bien vite passer condamnation sur ce débours plutôt élevé. Une innombrable postérité de mulets ne devait-elle pas sortir de lui? Or, voilà que, mis à ce qu'on pourrait appeler le pied du mur, notre Aliboron, têtu comme un vrai baudet poitevin, ne consentit pas à s'exécuter. L'expérience se prolongea inutilement. Elle fut recommencée un nombre incalculable de fois. Rien n'y faisait. A la grande déconvenue d'une imposante délégation de surveillants et de chefs de bureau, l'âne de vingt-cinq mille francs se montrait aussi réfractaire au devoir colonisateur qu'indocile aux leçons de la Science pénitentiaire. Enfin, on eut l'idée d'agiter autour de lui des drapeaux français...

J'ai été traîné en voiture par un de ses produits. Du moins on m'assura que c'en était un. Il faut croire que l'ombre du drapeau a été féconde.

JEAN CAROL

(A suivre.)

TERRES MAUDITES[1]

IX

On était arrivé à la Saint-Jean, la meilleure époque de l'année, le temps de la récolte et de l'abondance.

L'espace vibrait de lumière et de chaleur. Un soleil africain lançait des torrents de feu sur la terre crevassée par ses caresses brûlantes; et ses flèches d'or glissaient à travers le feuillage touffu, dais de verdure sous lequel la plaine abritait ses canaux clapotants et ses sillons humides, comme si elle eût craint cette chaleur qui partout faisait germer la vie.

Les branches des arbres étaient chargées de fruits. Les néfliers pliaient sous le poids des grappes jaunes recouvertes de feuilles vernisées. Les abricots se montraient parmi la verdure comme des joues vermeilles d'enfant. Les gamins observaient avec impatience la ramure massive des figuiers, les yeux pleins de convoitise, à l'affût des premières figues. Dans les jardins, les jasmins exhalaient par-dessus les clôtures leur odeur suave; et les magnolias, pareils à des cassolettes d'ivoire, versaient leur encens dans l'atmosphère brûlante, imprégnée du parfum des céréales.

Déjà les luisantes faucilles tondaient la campagne, abattaient les blondes chevelures du froment, les épis lourds qui, gon-

1. Voir la *Revue* des 1er, 15 octobre et 1er novembre.

flés de vie, courbaient leurs tiges trop faibles et s'inclinaient vers le sol. La paille s'entassait sur les aires, y formait des collines d'or où se reflétait la lumière du soleil. On vannait le blé parmi les tourbillons de poussière; et, dans les champs nus, au milieu des chaumes, les moineaux sautillaient, en quête des grains oubliés.

Ce n'était partout qu'allégresse et travail joyeux. Des charrettes grinçaient sur tous les chemins; des troupes d'enfants couraient à travers champs ou faisaient des cabrioles sur les tas de gerbes en pensant aux galettes de froment nouveau, à l'existence plantureuse et satisfaite qui commençait pour les fermes lorsque le grenier était plein ; et les vieux chevaux eux-mêmes avaient les yeux gais, marchaient avec plus de désinvolture, comme ragaillardis par l'arome de ces meules de paille qui, lentement, tel un fleuve d'or, se déverseraient peu à peu dans leurs mangeoires durant le cours de l'année.

L'argent qui, d'un bout à l'autre de l'hiver, était resté en prison dans les *estudis*, caché dans un bas au fond du coffre, se mettait à circuler. Vers la chute du jour, les cabarets s'emplissaient d'hommes rougis et vernis par le soleil, à la rude chemise trempée de sueur, qui parlaient de la récolte et du terme de la Saint-Jean, ce semestre de fermage qu'il fallait porter aux propriétaires.

Dans la maison de Batiste comme dans les autres, l'abondance avait fait renaître la joie. La bonne récolte était cause qu'on ne songeait plus guère à l'*albaet*. La mère seule, de temps en temps, par un profond soupir ou par des larmes subites qui ne franchissaient pas les paupières, laissait voir qu'un fugitif souvenir du petit venait l'assaillir. Mais le blé, ces sacs ventrus que Batiste et son fils montaient au grenier et qui, lorsqu'ils tombaient de leurs épaules, ébranlaient le plancher et faisaient trembler toute la maison, voilà ce qui intéressait la famille.

L'ère de bonheur commençait pour eux. Leur infortune avait été extrême ; mais le succès les comblait maintenant. Les jours s'écoulaient dans une tranquillité parfaite ; on travaillait beaucoup, mais sans que le moindre accident vînt troubler la douce monotonie de cette existence laborieuse.

L'affection que tous les voisins leur avaient témoignée à l'en-

terrement de Pascualet s'était un peu refroidie. A mesure que s'amortissait le souvenir de ce deuil, les gens paraissaient regretter de s'être attendris avec cette facilité soudaine ; ils se remettaient en mémoire la fameuse catastrophe du père Barret et l'arrivée des intrus. Néanmoins, la paix qui s'était pour ainsi dire conclue d'elle-même auprès du blanc cercueil n'en était pas troublée. On devenait un peu froid et méfiant, c'est vrai ; mais on échangeait toujours le salut avec la famille ; les enfants pouvaient aller et venir dans la plaine sans qu'on les inquiétât ; et Pimentó lui-même, quand il rencontrait Batiste, lui faisait un signe de tête amical, en marmottant quelque chose qui devait être une réponse au *bon día* du fermier. Somme toute, si on ne les aimait pas, on les laissait tranquilles ; et ils n'en désiraient pas davantage.

Et quel bien-être au logis, quelle sérénité ! Batiste était émerveillé de sa récolte. Ces terres si reposées, si longtemps vierges de culture, semblaient avoir rendu en une seule fois la vie accumulée dans leurs entrailles par dix années d'inaction. Beaucoup d'épis, et le grain lourd. Selon les nouvelles colportées dans la *huerta*, les prix seraient bons. « Et ce qu'il y avait de meilleur, se disait Batiste en souriant, c'était que, pour son compte, il n'aurait à partager le produit avec personne, puisqu'il possédait les terres libres de tout fermage pendant deux années. » Cet avantage-là, il l'avait bien payé par tant de mois d'alarmes et de lutte et par la mort du pauvre Pascualet.

La prospérité de la famille se reflétait dans l'habitation, plus propre et plus brillante que jamais. Vue de loin, la chaumière se distinguait entre toutes les chaumières voisines, annonçait plus d'aisance et plus de contentement. Nul, aujourd'hui, n'aurait reconnu dans cette jolie maisonnette la tragique masure du père Barret. Devant la porte, les briques rouges du carrelage luisaient, polies par les frottements quotidiens ; les massifs de basilics, les belles-de-jour et les plantes grimpantes formaient des pavillons de verdure par-dessus lesquels se découpait dans l'azur céleste la blancheur immaculée du pignon triangulaire. On apercevait à l'intérieur l'ondulation des rideaux bien repassés qui masquaient les portes des *estudis*, le dressoir avec ses piles d'assiettes, avec ses plats

creux qui, appuyés au mur, étalaient d'étranges oiseaux fantastiques, des fleurs pareilles à des tomates, peintes dans le fond ; et, sur l'évier qui ressemblait à un autel en carreaux de faïence, trônaient comme autant de divinités secourables contre la soif les cruches à la panse vernissée, les pots de terre ou de verre accrochés en file à des clous.

Les meubles vieux et démantibulés, qui remémoraient continuellement les pérégrinations de jadis, au temps où l'on fuyait devant la misère, commençaient à disparaître, cédaient la place à d'autres dont l'active Teresa faisait l'emplette lors de ses voyages à la ville. L'argent de la récolte était employé à réparer les brèches ouvertes dans la garde-robe pendant les mois d'attente. Quelquefois, il arrivait à la famille de sourire en se rappelant les menaces de Pimentó. Ce blé, qui au dire du bravache, ne serait fauché par personne, avait déjà commencé à enrichir la famille. Roseta possédait deux jupes de plus; Batistet et le spetits se pavanaient, le dimanche, vêtus de neuf depuis les pieds jusqu'à la tête.

Le passant qui traversait la plaine aux heures de grand soleil, lorsque l'atmosphère était embrasée et que les mouches et les frelons bourdonnaient pesamment, éprouvait une sensation de bien-être à l'aspect de cette maison si propre et si fraîche. La basse-cour montrait derrière son enceinte de terre et de pieux une vie pullulante. Les poules gloussaient, le coq chantait, les lapins sautaient dans le labyrinthe d'une grande pile de bois vert; et, sous la surveillance des deux plus jeunes enfants, les canards barbotaient dans le ruisseau voisin, les troupes de poussins couraient çà et là parmi les chaumes, piaillant sans trêve, agitant leurs petits corps rougeâtres à peine revêtus d'un fin duvet.

Au surplus, il arrivait souvent à Teresa de s'enfermer dans son *estudi*, d'ouvrir un tiroir de la commode et de dénouer un mouchoir pour s'extasier devant un petit monceau de monnaie, le premier argent que son mari eût fait suer à la terre. Il fallait un commencement à tout; et, si les temps n'étaient pas trop durs, cet argent en attirerait d'autre, d'autre encore ; et, qui sait? lorsque les enfants arriveraient à l'âge de la conscription, il y aurait peut-être assez d'épargnes pour les racheter du service.

Batiste partageait la joie silencieuse et concentrée de sa femme. Il aurait fallu le voir, un certain dimanche, dans l'après-midi, fumant un *tagarnina* d'un *cuarto* parce que c'était jour férié, se promenant devant sa maison et regardant avec amour les champs où, la veille, comme la plupart de ses voisins, il avait planté du maïs et des haricots!

C'était à peine s'il pouvait venir à bout du terrain déjà défoncé et mis en culture; mais, de même que le défunt père Barret, il éprouvait l'ivresse de la terre, et désirait toujours embrasser davantage par son travail. Or, ce dimanche-là, quoique le moment favorable fût un peu passé, il se proposait de retourner encore, le lendemain, la portion de sol restée inculte derrière la chaumière, pour y semer des melons : « Une denrée sans pareille, dont sa femme tirerait un excellent profit en les portant, comme faisaient les autres, au marché de Valence... Ah! oui, il avait bien raison de rendre grâce à Dieu qui lui permettait enfin de vivre tranquille dans ce paradis. Quelles terres, que ces terres de la plaine! Ce n'était pas pour rien que, d'après ce que rapportent les histoires, « ces chiens de Maures pleuraient lorsqu'ils s'en virent chassés! »

La moisson avait nettoyé le panorama, jeté bas les masses de froment émaillées de coquelicots qui barraient la vue de toutes parts comme des murailles d'or. Maintenant, la plaine semblait beaucoup plus vaste, pour ainsi dire sans limites; et elle déployait à perte de vue ses grands carrés de glèbe rouge séparés les uns des autres par des sentiers et des canaux.

Toute la plaine observait rigoureusement le repos du dimanche; et, comme la récolte était récente et qu'on possédait beaucoup d'argent, personne n'avait la tentation d'enfreindre le commandement de l'Église. On ne voyait pas un seul homme peinant sur les sillons, pas une seule bête trimant sur les routes. Les vieilles femmes cheminaient par les sentiers avec leur belle mantille rabattue jusqu'aux yeux et leur petite chaise pendue aux bras, semblant obéir toutes à l'attraction de la cloche qui se démenait là-bas, tout là-bas, au-dessus des toits du village. Dans un carrefour, une troupe d'enfants se poursuivaient avec des cris. Sur le vert des talus

se détachaient les pantalons rouges de quelques soldats qui profitaient du repos dominical pour venir passer une heure chez eux. Dans le lointain détonaient, avec un bruit de toile qui se déchire, les coups de fusil tirés contre les hirondelles qui volaient de-ci, de-là, en ronde capricieuse, avec un sifflement doux qui paraissait être le bruit de leurs ailes frôlant le cristal du firmament. Sur les canaux bourdonnaient des nuages de moucherons presque invisibles; et, là-bas, dans une ferme, peinte en bleu, sous une treille ancienne, s'agitait un tourbillon multicolore de jupes fleuries et de foulards magnifiques, tandis que les guitares jouaient sur une somnolente cadence, berçant le cornet à piston qui s'égosillait à lancer jusqu'aux extrémités de la plaine assoupie sous le soleil, les sons mauresques de la *jota* [1] valencienne.

Ce paysage tranquille offrait l'aspect idéalisé d'une Arcadie laborieuse et heureuse. Il semblait impossible qu'il y eut là de méchantes gens. Batiste s'étirait avec volupté, envahi par le bien-être paisible qui pour ainsi dire imprégnait l'atmosphère. Sa fille était allée avec les petits au bal de la ferme; sa femme dormait à l'abri sous l'auvent ; et lui-même se promenait depuis la maison jusqu'au chemin, sur la bande de terre inculte par où entrait la charrette.

Debout sur le petit pont, il répondait au salut des voisins qui passaient avec l'air réjoui de gens qui se promettent d'assister au plus amusant des spectacles. Par le fait, ils allaient chez Copa, où ils voulaient voir la fameuse joute de Pimentó contre les frères Terreròla, deux mauvaises têtes qui, de même que le bravache, avaient juré haine au travail, et qui l'accompagnaient tous les jours au cabaret.

Les trois fainéants rivalisaient de brutalité, chacun ambitionnant de se faire une réputation qui éclipserait celle des deux autres; et il en résultait une infinité de compétitions et de gageures, surtout aux époques où, comme alors, la clientèle affluait dans l'établissement. Cette fois, il s'agissait de rester assis en jouant au *truque*, sans boire autre chose que de l'eau-de-vie; et le vainqueur serait celui qui tomberait le dernier sous la table.

1. Danse populaire.

Ils avaient débuté le vendredi soir; et, le dimanche dans l'après-midi, ils étaient encore tous les trois sur leurs tabourets de corde, jouant la centième partie de *truque*, ayant le pot d'eau-de-vie à portée de la main sur la petite table de zinc, n'abandonnant les cartes que pour absorber les boudins savoureux qui valaient à Copa un grand renom parce qu'il avait une excellente manière de les conserver dans l'huile.

Or, la nouvelle du pari s'était répandue par toute la plaine, ce qui attirait les gens d'une lieue à la ronde, comme en procession. Les trois gaillards ne demeuraient pas seuls une minute. Ils avaient chacun leurs tenants qui se chargeaient de faire le quatrième dans la partie et qui, la nuit tombée, quand le gros des spectacteurs s'en retournait au logis, restaient là pour voir les champions jouer à la lumière d'un *candil* accroché sous un peuplier : — car le patron était un homme peu endurant, incapable de supporter l'ennui de ce pari absurde; et, aussitôt que l'heure de dormir était venue, il faisait sortir les joueurs, il les installait sur la petite place, renouvelait leur provision d'eau-de-vie et fermait sa porte.

Beaucoup de paysans feignaient d'être indignés par ce pari de brutes; mais, au fond, tous étaient satisfaits d'avoir dans le pays des hommes pareils. « Ah ! ils étaient robustes, les gars que la *huerta* produisait ! L'eau-de-vie leur passait comme de l'eau à travers le corps !... »

Tout le voisinage avait les yeux fixés sur le cabaret, et les nouvelles relatives aux péripéties de l'aventure se répandaient avec une célérité prodigieuse. « Ils avaient déjà bu deux cruches, et c'était comme s'ils n'avaient rien bu... Ils en avaient bu trois... et toujours aussi solides. » Copa portait en compte l'eau-de-vie consommée. Et les assistants, chacun selon ses préférences, pariaient pour l'un ou l'autre des rivaux.

Batiste aussi avait entendu parler de ce défi qui passionnait la plaine. Et cet homme sobre, qui ne pouvait boire sans avoir mal au cœur et mal à la tête, éprouvait malgré lui un étonnement proche de l'admiration devant ces brutes qui, disait-il, devaient avoir l'estomac doublé de fer-blanc. « C'était à voir, ce spectacle-là. » Et il suivait d'un œil d'envie ceux qui se dirigeaient vers l'auberge. « Pourquoi n'irait-il point là-bas

comme les autres? » Jusqu'alors, il n'était jamais entré chez Copa, dont la maison avait été longtemps le repaire de ses ennemis ; mais, aujourd'hui, cette aventure extraordinaire justifiait tout. « Et puis, que diable! Après avoir tant travaillé et fait une si bonne récolte, un honnête homme pouvait bien s'accorder une heure de distraction. »

Il cria à sa femme endormie qu'il s'en allait, et il prit le chemin de l'auberge.

Une vraie fourmilière humaine, la masse des gens qui remplissaient la petite place devant la maison de Copa. On voyait là tous les hommes des alentours, en manches de chemise, avec leurs pantalons de panne, leurs ceintures noires sur le ventre et leurs foulards disposés sur la tête en forme de mitre. Les vieux s'appuyaient sur de gros bâtons de Liria, jaunes avec des arabesques noires ; les jeunes, manches retroussées, montraient des bras nerveux et rouges, et, comme pour faire contraste, portaient de minces badines de frêne entre leurs doigts énormes et calleux. Les grands peupliers qui entouraient la maison donnaient de l'ombre à ces groupes remuants et bruyants.

Pour la première fois, Batiste examina avec attention la fameuse auberge aux murs blancs, aux fenêtres peintes en bleu et aux portes dont les jambages étaient plaqués de superbes carreaux de Manises.

La maison avait deux portes. L'une était celle du chai; et, par les battants entr'ouverts, on apercevait la double rangée d'énormes tonneaux qui arrivaient jusqu'au plafond, les tas d'outres vides et plissées, les grands entonnoirs et les immenses mesures de zinc rougies par le continuel passage du liquide, et, tout au fond de la pièce, le pesant chariot qui circulait jusqu'aux extrêmes limites de la province pour voiturer les achats faits chez les vignerons. Ce local obscur et humide exhalait une vapeur d'alcool, un parfum de moût qui grisait l'odorat, qui troublait la vue, qui suggérait la pensée que l'air ambiant et le monde allaient se noyer dans le vin. Là étaient serrés les trésors de Copa, ces trésors dont tous les ivrognes de la *huerta* parlaient avec une onction respectueuse. Lui seul connaissait le secret de ces tonneaux ; ses regards, traversant les vieilles douves, appréciaient la qualité du sang

généreux qu'elles contenaient dans leurs flancs; il était le pontife de ce temple de l'alcool; et, quand il voulait faire une politesse à quelqu'un, il s'en allait lui-même tirer du meilleur et, avec autant de précaution que s'il avait eu entre les mains le saint ciboire, il rapportait dévotement la carafe où scintillait le liquide couleur de topaze avec sa couronne de diamants aux reflets irisés.

L'autre porte était celle du cabaret, celle qui demeurait grande ouverte depuis une heure avant l'aube jusqu'à dix heures du soir, découpant sur l'obscurité du chemin un grand rectangle rouge projeté par la lumière de la lampe à pétrole pendue au-dessus du comptoir. Les murs étaient revêtus de briques rouges et vernies jusqu'à la hauteur d'un homme, et le lambris se terminait là par une bordure de carreaux à fleurs. A partir de cette bordure jusqu'au plafond, toute la surface était consacrée à l'art sublime de la peinture. Ce Copa, qui avait l'air d'un rustre attentif seulement à remplir sa caisse, était en réalité un véritable Mécène. Il avait fait venir de la ville même un peintre, l'avait gardé chez lui plus d'une semaine; et ce caprice de grand seigneur qui protège les beaux-arts lui avait coûté, à ce qu'il assurait, cinq douros pour le moins.

Par le fait, il était impossible de tourner la tête à droite ou à gauche sans se heurter à quelque chef-d'œuvre dont les couleurs voyantes mettaient les clients en joie, comme pour les exciter à boire. Des arbres bleus sur des champs violacés, des horizons jaunes, des maisons plus hautes que les arbres et des personnages plus hauts que les maisons, des chasseurs avec des fusils pareils à des balais, des mirliflors andalous avec le tromblon sur la cuisse, montant de fringants coursiers qui avaient tout l'aspect de rats gigantesques : un miracle d'originalité qui enthousiasmait les buveurs. Et, sur les portes des pièces contiguës, par une discrète allusion au genre d'établissement qu'il décorait, l'artiste avait peint d'extraordinaires victuailles, des grenades semblables à des cœurs fendus et sanglants, des melons semblables à des piments énormes, des pelotons de laine écarlate qui voulaient être des pêches. Beaucoup de gens prétendaient que l'heureuse concurrence faite par cette auberge à toutes les autres de la *huerta* était un effet de cette décoration merveilleuse; et Copa mau-

dissait les mouches qui gâtaient par le pointillé noir de leurs ordures une beauté si prodigieuse.

A côté de la porte était le comptoir, crasseux et gluant. Derrière le comptoir, il y avait une triple rangée de petits fûts que couronnaient des créneaux de bouteilles : tout l'assortiment des liquides variés et innombrables qui se débitaient dans la maison. Aux solives pendaient comme un grotesque pavoisement les oriflammes de saucisses et de boudins, les banderoles de piments rouges, pointus comme les doigts du diable, et, pour rompre la monotonie du décor, des jambons cramoisis et de majestueuses grappes de saucissons.

Le régal pour les palais friands se trouvait dans une armoire aux vitres ternies, près du comptoir. Là étaient les étoiles de *pasta flora*, les madeleines, les galettes au raisin sec, les tourteaux saupoudrés de sucre, le tout avec des nuances livides, des taches suspectes, un duvet de moisissure qui en dénonçait la vieillesse; et aussi le fromage de Murviedro, frais et mou, en morceaux pareils à des pains d'une blancheur appétissante et qui égouttaient encore leur petit-lait.

Au surplus, le cabaretier avait la ressource de sa dépense, où il conservait dans des jarres monumentales les vertes olives fendues en long et les boudins à l'oignon marinés avec de l'huile, les deux articles qui avaient le plus de débit.

Tout au fond du cabaret s'ouvrait la porte de la cour, spacieuse, énorme, avec sa demi-douzaine de fourneaux pour recevoir les poêlons. Des piliers blancs soutenaient une treille délabrée qui étendait son ombre sur toute cette cour, et il y avait, empilés contre un mur, une si prodigieuse quantité de tabourets et de petites tables en zinc, qu'il semblait que l'heureux Copa eût prévu l'invasion de son auberge par la plaine tout entière.

Batiste, fouillant des yeux le cabaret, arrêta ses regards sur le patron, un gros homme dépoitraillé, mais qui, en plein été, gardait son bonnet enfoncé jusqu'aux oreilles sur sa face épaisse, mafflue et rougeaude. Il était le meilleur client de sa maison et ne se couchait la conscience tranquille que s'il avait bu à ses trois repas un demi-*cantaro* de vin[1]. C'était

1. Mesure qui contient seize litres environ.

pour cela sans doute que ce défi qui mettait toute la plaine sens dessus dessous, le laissait froid.

Son comptoir était la vedette d'où, en connaisseur expert, il surveillait l'ivresse de ses clients. Et il ne fallait pas qu'on s'avisât de faire la mauvaise tête chez lui : car, avant même d'avoir prononcé une parole, il avait déjà empoigné un bâton gros comme une massue, qu'il gardait sous le comptoir, une espèce d'*as de bastos*[1] qui faisait trembler Pimentó et tous les bravaches des environs. « Dans sa maison, pas d'histoires. » Pour se massacrer, le chemin était là. » Et, les dimanches, à la nuit, quand les *navajas* s'ouvraient et qu'on brandissait les tabourets, lui, sans souffler mot, sans se départir de son calme, surgissait entre les combattants, attrapait par le bras les plus furieux, les enlevait, les portait jusque sur la route; et ensuite il verrouillait sa porte et se mettait à compter paisiblement la monnaie de sa recette avant d'aller se coucher, tandis que résonnaient au dehors les coups et les lamentations de la bataille qui avait repris de plus belle. Il en était quitte pour fermer son cabaret une heure plus tôt; mais, tant que lui, Copa, serait au comptoir, jamais la justice n'aurait rien à faire dans son établissement.

Batiste, après avoir observé à la dérobée, depuis la porte, le cabaretier qui, aidé par sa femme et par un garçon, servait les clients, revint sur la petite place et se joignit à un groupe de vieillards occupés à discuter lequel des trois champions avait le mieux gardé son sang-froid.

Nombre de paysans, las d'admirer les parieurs, jouaient pour leur propre compte ou mangeaient un morceau, réunis autour des tables. Le pot passait de mains en mains, lâchant son mince jet rouge qui tombait avec un léger glouglou dans les bouches béantes. Ils se faisaient des politesses les uns aux autres, s'offraient des poignées de lupins et d'arachides. Les servantes de l'auberge apportaient sur des plats creux en faïence de Manises les boudins noirs et huileux, le fromage blanc, les olives fendues avec leur saumure où flottaient des herbes aromatiques; et, sur les tables, on voyait le pain de

1. « As de bâtons. » — Dans le jeu de cartes espagnol, l'une des quatre couleurs, celle qui correspond au trèfle, est figurée par des espèces de bâtons à nœuds, en forme de massue.

blé nouveau, les miches à la croûte blonde dont les entailles laissaient apercevoir cette mie grisâtre et savoureuse que donne la grosse farine de la *huerta*.

Tout ce monde, buvant, mangeant et gesticulant, faisait du bruit comme si la place eût été envahie par un essaim monstrueux ; et il flottait dans l'atmosphère une vapeur d'alcool, une odeur suffocante d'huile frite, une pénétrante senteur de vinée, le tout mêlé au frais parfum de la campagne voisine.

Batiste vint se joindre au grand cercle qui entourait les parieurs. D'abord, il ne distingua rien. Puis, lentement, poussé par les curieux qui s'amassaient derrière lui, il se fraya un passage entre les corps pressés de la foule suante et finit par se trouver au premier rang. Quelques spectateurs étaient accroupis à terre, la mâchoire appuyée sur les deux mains, le nez au bord de la table et les yeux fixés sur les joueurs, comme s'ils voulaient ne perdre aucun détail de cette fameuse aventure. C'était là que le relent de l'alcool était le plus insupportable. L'haleine et les vêtements de tout ce monde semblaient en être imprégnés.

Batiste vit Pimentó et ses adversaires assis sur de lourds tabourets en bois de caroubier, les cartes devant les yeux, le pot d'eau-de-vie à portée de la main, et, sur la table de zinc, le petit tas de grains de maïs qui représentait les points faits au jeu. Et, à chaque tour de cartes, quelqu'un des trois saisissait le pot, buvait sans hâte, puis le donnait aux camarades qui en faisaient un usage non moins correct et cérémonieux.

Les plus rapprochés d'entre les assistants regardaient les cartes par-dessus l'épaule des joueurs, pour examiner la façon dont ceux-ci jouaient. Mais il n'y avait rien à craindre : les têtes étaient aussi solides que si l'on n'avait bu que de l'eau ; pas un des trois ne commettait une faute ni ne jouait de travers. Et la partie continuait sans que les champions cessassent pour cela de causer avec leurs amis et de plaisanter sur l'issue de la gageure.

Pimentó, en apercevant Batiste, mâchonna un *ah ! ah !* qui ressemblait vaguement à un salut ; et il ramena ses yeux vers les cartes.

Il se pouvait que le bravache fût calme; mais il avait les yeux rouges, ses pupilles brillaient d'une lueur bleuâtre et indécise qui rappelait la flamme de l'esprit de vin, et, par instants, sa face prenait une pâleur opaque. Les autres n'étaient pas en meilleur état; mais on riait, on se gaudissait; les spectateurs, gagnés par la contagion de cette folie, se passaient de main en main les pots payés à frais communs; et c'était une véritable inondation d'eau-de-vie qui descendait comme un flot de feu dans les estomacs.

Batiste aussi dut boire, sollicité, pressé par les gens du cercle. Il n'aimait pas cela; mais un homme doit tout connaître. Au surplus, pour se donner du courage, il se répéta de nouveau que, quand un homme a travaillé beaucoup et qu'il tient dans son grenier sa récolte, il peut bien se permettre une pointe de folie.

Il sentait une chaleur dans sa poitrine et un trouble délicieux dans son cerveau; il s'habituait à cette atmosphère de cabaret; il trouvait le pari de plus en plus amusant et jugeait que Pimentó lui-même était un homme remarquable... à sa façon.

Les joueurs venaient de terminer une partie dont personne n'aurait pu dire le numéro, et ils discutaient avec leurs amis le menu du souper que l'on allait prendre. Visiblement, l'un des Terreròla perdait du terrain; les deux jours d'eau-de-vie à chaque repas, les deux nuits, passées à veiller presque sans y voir clair, commençaient à peser lourdement sur lui. Ses yeux se fermaient, et il abandonnait sa tête inerte sur l'épaule de son frère, qui le ranimait par de terribles coups de poing donnés à la dérobée par-dessous la table.

Pimentó riait dans sa barbe : il en avait déjà mis un par terre!... Et il discutait le menu du souper avec ses admirateurs. Ce souper devait être splendide, quoi qu'il en pût coûter : de toute manière, ce n'était pas lui qui le paierait. Un souper qui couronnât dignement le bel exploit : car, ce soir-là, sans aucun doute, l'épreuve serait terminée.

Et soudain, telle une glorieuse trompette annonçant d'avance le triomphe de Pimentó, retentirent les ronflements de Terreròla le jeune, aplati sur la table et prêt à s'écrouler de son tabouret, comme si toute l'eau-de-vie qu'il avait dans

l'estomac se fût précipitée vers le sol en vertu des lois de la pesanteur. Son frère parlait de le réveiller avec des gifles; mais Pimentó intervint, plein de bonté, en vainqueur magnanime : « On le réveillerait à l'heure du repas. » Puis, affectant d'attacher peu d'importance au pari et à sa propre force de résistance, il se plaignit de n'avoir pas grand'faim ce soir-là et parla de son manque d'appétit comme d'un accident aussi imprévu que fâcheux, alors qu'il avait passé là deux jours à boire et à manger comme une brute.

Un ami courut à l'auberge, en rapporta un long chapelet de piments rouges. « Voilà quelque chose qui lui rendrait l'appétit! » Cette plaisanterie provoqua de grands éclats de rire ; et Pimentó, pour étonner de plus en plus ses admirateurs, offrit ce manger infernal au Terreròla qui tenait encore debout. Celui-ci, de son côté, se mit à dévorer les piments avec la même indifférence que si c'était du pain.

Un murmure d'admiration courut dans l'assistance. Pour chaque piment que mangeait Terreròla, Pimentó en dévorait trois; et, de cette façon, ils vinrent bientôt à bout du chapelet, véritable ribambelle de diables rouges. Cet animal devait avoir l'estomac cuirassé. Et il continuait à être aussi solide, aussi impassible, quoiqu'il eût pâli davantage, les yeux gonflés et injectés de sang ; et il demandait si Copa avait tordu le cou à une paire de poulets pour le souper, et il donnait des instructions sur la manière de les faire cuire.

Batiste le considérait avec stupeur et sentait un vague désir de s'en aller. Déjà la nuit tombait; sur la petite place, le ton des voix avait monté ; le scandale de tous les dimanches soirs commençait; et Pimentó regardait trop souvent l'intrus, avec des yeux étranges et méchants d'ivrogne qui se raidit. Néanmoins, sans savoir pourquoi, Batiste restait là comme si l'attraction de ce spectacle, très nouveau pour lui, eût été plus forte que sa volonté.

Les amis du bravache se gaussaient, à voir qu'après les piments, celui-ci vidait le pot sans se soucier de savoir si son adversaire l'imitait. « Il avait tort de boire tant; il allait perdre et il n'aurait pas assez d'argent pour solder la note. Maintenant, il n'était plus aussi riche qu'autrefois, lorsque sa propriétaire se résignait à ne pas être payée. »

Cela fut dit par un imprudent qui ne se rendait pas compte de ce qu'il disait. Et, subitement, il se fit un douloureux silence, comme dans l'alcôve d'un malade lorqu'on découvre le membre endommagé. Parler de fermages et de paiements dans ce lieu, alors que les auteurs et les témoins du pari avaient consommé l'eau-de-vie à pleins pots! Batiste éprouva un malaise. Il lui sembla que, tout à coup, quelque chose d'hostile et de menaçant traversait l'air. Volontiers il se serait mis à courir; mais, convaincu que tout le monde l'observait furtivement, il resta. Il craignit que sa fuite n'eût pour effet de hâter l'agression, ne provoquât une attaque violente qui lui couperait la retraite : et, avec l'espoir de demeurer inaperçu, il se tint immobile, comme paralysé par une émotion qui n'était pas de la peur, mais qui pourtant était quelque chose de plus que de la prudence.

Les assistants, pris d'enthousiasme pour Pimentó, lui faisaient redire le procédé qu'il employait chaque année pour ne point payer sa propriétaire ; et ils applaudissaient avec de grands éclats de rire et des explosions de gaieté mauvaise, comme des esclaves réjouis par les mésaventures de leurs maîtres.

Le bravache racontait modestement ses prouesses. — Chaque année, à Noël et à la Saint-Jean, il prenait le chemin de Valence, et va donc! et va donc! pour faire visite à sa propriétaire. D'autres, en pareil cas, emportaient leur meilleure paire de poulets, un panier de gâteaux, une corbeille de fruits, afin d'attendrir les maîtres et de leur faire accepter un acompte, après avoir bien pleurniché et promis de compléter la somme ultérieurement. Il n'emportait que des paroles, et encore pas beaucoup. Sa propriétaire, une grosse dame majestueuse, le recevait dans la salle à manger. Autour d'elle allaient et venaient ses fillettes, des demoiselles toujours couvertes de rubans et habillées de robes voyantes. Doña Manuela de Pajares mettait la main sur son carnet pour rappeler à Pimentó les semestres en retard. « Il venait pour s'acquitter, n'est-ce pas? » Et le malin, à la question de Doña Manuela, répondait invariablement : « Non, hélas! il ne pouvait pas payer, attendu qu'il était sans le sou. Il n'ignorait pas qu'il se faisait ainsi la réputation d'être une canaille. Déjà son

grand-père, un gaillard qui en savait long, le lui disait : « Pour qui les chaînes sont-elles faites? Pour les hommes. Tu paies? Alors, tu es une honnête personne. Tu ne paies pas? Alors, tu es une canaille. » — Puis, cette courte leçon de philosophie terminée, il passait au second argument. Il tirait de sa ceinture une carotte de tabac noir, une énorme *navaja*, et il entreprenait de hacher du tabac pour rouler une cigarette. La vue de cette arme donnait froid dans le dos à la dame, la rendait nerveuse; et, justement pour cette raison, le malin coupait avec beaucoup de lenteur son tabac et tardait à remettre la *navaja* dans sa ceinture. Pendant ce temps, il ressassait les paroles de son grand-père, s'obstinait à répéter que les chaînes sont faites pour les hommes et qu'il ne pouvait point payer l'arriéré du fermage. Les petites enrubannées l'appelaient en se moquant « l'homme aux chaînes ». Mais leur maman s'alarmait de la présence de ce rustre à la réputation sinistre, qui puait le vin et qui, tout en discourant, gesticulait avec sa *navaja*; et, convaincue qu'il n'y avait rien à obtenir de lui, elle lui donnait à entendre qu'il pouvait se retirer. Mais il goûtait une jouissance profonde à être importun et s'arrangeait de façon à prolonger l'entrevue. La dame alla jusqu'à lui dire que, puisqu'il ne payait pas, il pouvait se dispenser de venir, ne plus reparaître : elle oublierait qu'elle possédait cette ferme-là... « Ah! non, madame! Pimentó était un scrupuleux observateur de son devoir. Comme fermier, il devait une visite à sa propriétaire pour la Noël et pour la Saint-Jean; et, s'il ne payait pas, il tenait cependant à lui prouver qu'il demeurait son humble serviteur. » Et il avait continué d'y aller deux fois l'an, pour empester la maison d'une puanteur de vin, pour salir le parquet avec ses espadrilles boueuses et pour rabâcher que les chaînes sont destinées aux hommes, tout en faisant des moulinets avec sa *navaja*. C'était une vengeance sournoise, le plaisir amer du mendiant qui s'introduit avec ses haillons infects au milieu d'une fête de riches.

Les paysans riaient en commentant la conduite de Pimentó à l'égard de sa propriétaire. Et le bravache exposait les raisons de sa conduite. « Pourquoi aurait-il dû payer? Voyons : pourquoi? Ces terres-là, elles étaient déjà cultivées par son

grand-père ; à la mort de son père, elles avaient été partagées entre les fils comme il leur avait plu, selon la coutume de la *huerta*, sans que le propriétaire vînt s'en mêler. C'était eux qui les travaillaient, eux qui les rendaient productives, eux qui peu à peu usaient leur vie sur cette glèbe. »

La véhémence avec laquelle Pimentó parlait de son travail était si impudente que plusieurs sourirent. Il s'en aperçut. « Eh bien, oui, c'était vrai : il ne travaillait pas beaucoup, parce qu'il savait s'y prendre, connaissait bien la farce de la vie. Mais enfin, il travaillait quelquefois ; et cela suffisait pour que les terres lui appartinssent avec plus de justice qu'à cette grosse dame obèse de Valence. Qu'elle vînt donc pour les travailler, elle ! Qu'avec toutes ses livres de graisse elle empoignât la charrue, et que les deux fillettes enrubannées s'y attelassent et tirassent : alors, oui, elle serait la légitime propriétaire ! »

Les grosses plaisanteries du bravache soulevaient dans l'assistance des rires pareils à des rugissements. Tous ces fermiers, qui gardaient encore le mauvais goût du terme de la Saint-Jean, éprouvaient une vive satisfaction à voir leurs maîtres malmenés avec tant de cruauté. Comme elle était amusante, l'idée de la charrue ! Chacun s'imaginait voir son maître, ventru et méticuleux rentier, sa maîtresse, vieille dame hautaine, attelés à la charrue et tirant, tirant du collier, tandis qu'eux-mêmes, les laboureurs, les manants, les pauvres diables, faisaient claquer leur fouet. Et ils se reluquaient en clignant de l'œil, se frappaient sur l'épaule avec le plat de la main, pour exprimer leur satisfaction. « Ah ! oui, on était bien chez Copa, à écouter Pimentó ! Il lui passait par la cervelle des idées si drôles ! »

Mais ensuite, le mari de Pepeta devint sombre ; et quelques-uns remarquèrent dans ses prunelles ce regard de travers, ce regard homicide qu'on lui connaissait de longue date à l'auberge et qui était le signe certain d'une agression imminente. Sa voix se fit sourde, comme si tout l'alcool qu'il avait bu lui refluait à la gorge.

« Ils pouvaient rire jusqu'à en crever ; mais ce serait la dernière fois qu'ils riraient. La *huerta* ne ressemblait plus à ce qu'elle avait été pendant dix ans. Les maîtres, qui naguère encore étaient des lapins timides, recommençaient à montrer les dents,

se transformaient en loups intraitables. Sa propriétaire à lui-même, — à lui, la terreur de tous les propriétaires de la *huerta!* — osait maintenant lui tenir tête. L'autre jour, lorsqu'il lui avait fait sa visite de la Saint-Jean, elle s'était moquée de son histoire des chaînes et, qui pis est, de la *navaja*; et elle lui avait signifié qu'il eût à quitter la ferme ou qu'il se mît en mesure de payer le fermage, sans oublier l'arriéré. Or, pourquoi relevaient-ils ainsi le front? Pourquoi ne tremblaient-ils plus? *Cristo!* s'ils ne tremblaient plus, c'était parce qu'on ne voyait plus abandonnées et incultes les terres de Barret, cet épouvantail de désolation qui effrayait les propriétaires et les rendait bénins et accommodants. Le charme était rompu. Depuis qu'un meurt-de-faim, un voleur était venu à bout de s'imposer à tout le pays, les propriétaires pouvaient rire ; et, afin de tirer vengeance de dix ans de mansuétude forcée, ils devenaient plus mauvais que le fameux Don Salvador! »

— *Veritat... veritat*[1]*!* — répétait la foule des fermiers, non sans approuver les raisons de Pimentó par de furieux hochements de tête.

Que les maîtres eussent changé, cela n'était que trop certain : les campagnards en trouvaient la preuve dans le souvenir de ce qui était arrivé à leur dernière visite : la menace d'expulsion, le refus d'accepter un acompte, l'air ironique avec lequel on leur avait parlé des terres du père Barret, remises maintenant en culture malgré l'hostilité de la *huerta* tout entière. Ainsi, brusquement, à la douce nonchalance des dix années de triomphe où les paysans avaient eu la bride sur le cou et vu les propriétaires à leurs pieds, succédait la rude secousse, le retour aux temps anciens, le pain rendu plus amer et le vin plus âpre à la pensée du maudit semestre; et tout cela, par la faute d'un étranger, d'un pouilleux qui n'était pas même né dans le pays, d'un voleur tombé du ciel parmi eux pour embrouiller leurs affaires et leur rendre la vie plus difficile. « Et ce brigand vivait encore? Il n'y avait donc pas d'hommes dans la *huerta*?... »

Adieu la récente amitié, les relations courtoises inaugurées près du cercueil d'un pauvre enfant; toute la sympathie qu'a-

1. « C'est vrai... c'est vrai! »

vait improvisée le malheur s'écroulait comme un château de cartes, s'évanouissait comme un léger nuage; soudain reparaissait l'animosité de jadis, la coalition farouche de toute la *huerta* qui, en combattant l'intrus, défendait sa propre existence. Fixés sur lui, les yeux brillaient du feu de la haine; les têtes, troublées par l'alcool, ressentaient l'horrible tentation du meurtre. Une poussée instinctive rapprocha la foule de Batiste qui bientôt se sentit bousculé de toutes parts, enfermé dans un cercle qui se rétrécissait comme pour le dévorer.

Maintenant, il regrettait beaucoup d'être resté là. Certes, il n'avait pas peur; mais il maudissait la minute où il avait eu l'idée de venir à l'auberge : un endroit étrange qui paraissait le dépouiller de son énergie, lui ôter cette parfaite possession de lui-même qui faisait sa force lorsqu'il foulait sous ses pieds les terres dont la culture lui avait coûté tant de sacrifices et pour la défense desquelles il était prêt à exposer son existence.

Pimentó, entraîné déjà sur la pente de la colère, avait la sensation que toute l'eau-de-vie bue depuis deux jours lui remontait au cerveau. Il avait perdu sa sérénité d'ivrogne imperturbable. Il se leva en titubant, et il dut faire un effort pour se tenir sur ses jambes. Ses yeux flamboyaient comme si le sang était sur le point d'en jaillir; sa parole était laborieuse comme si l'alcool et la fureur eussent tiré dessus pour l'empêcher d'arriver aux lèvres.

— *Vesten!* — dit-il impérieusement à Batiste, en avançant une main menaçante qui vint presque lui frôler le visage. — *Vesten, ó te mate*[1] *!*

S'en aller, c'était bien ce que désirait Batiste, de plus en plus pâle, de plus en plus navré de se voir là. Mais il avait compris le sens véritable de cet impérieux: « *Vesten* », auquel tous les autres avaient répondu par des marques d'approbation. Ce qu'on exigeait de lui, ce n'était pas qu'il sortît de l'auberge et délivrât les assistants de sa présence odieuse; mais, sous peine de mort, on lui ordonnait d'abandonner les terres qui étaient comme la chair de ses os, de quitter pour jamais cette maison où son petit avait rendu l'âme et où le

1. « Va-t'en, ou je te tue ! »

moindre coin gardait un souvenir des luttes soutenues et des joies éprouvées par la famille dans sa bataille contre la misère. Et, tout à coup, il se vit de nouveau errant sur les chemins avec tous ses meubles sur sa charrette, escorté par la faim, à la recherche d'un gîte inconnu, obligé de se créer une autre vie... « Non, cela ne pouvait pas être! Il avait horreur des querelles; mais, que l'on ne s'avisât pas de toucher au pain de ses enfants! »

Ce qui l'agitait, à présent, ce n'était plus de l'inquiétude. L'idée de sa famille affamée et sans asile le rendait furieux : il sentait même une envie d'assaillir ces gens qui prétendaient exiger de lui une telle monstruosité.

— *Ten vas? ten vas*[1]? — lui demandait Pimentó, de plus en plus sinistre et menaçant.

Non, il ne s'en irait pas. Il le déclara par un signe de tête, par un sourire de dédain, par le regard d'assurance et de défi qu'il promena sur la foule.

— *Granuja*[2] ! — rugit le matamore.

Et sa main s'abattit sur la face de Batiste avec le bruit d'un terrible soufflet. Encouragés par cette agression, tous les assistants se ruèrent contre l'intrus. Mais, au-dessus des têtes, on vit se dresser un bras musculeux qui brandissait un tabouret, le même peut-être où s'était assis Pimentó. Entre les mains robustes de Batiste, ce tabouret était une arme terrible, avec ses forts barreaux et ses gros pieds en bois de caroubier. La petite table avec le pot d'eau-de-vie chavira; instinctivement, les gens reculèrent, effrayés par l'attitude de cet homme habituellement si paisible, mais dont la rage semblait faire un géant. Et, avant même qu'ils eussent pu se retirer d'un second pas en arrière, paf! un bruit résonna comme d'une marmite qui se brise, et Pimentó s'affaissa, la tête fendue par un coup de tabouret.

Il s'ensuivit un tumulte indescriptible sur la petite place. Copa qui, de sa tanière, paraissait ne prêter attention à rien, mais qui était le premier à flairer les batailles, n'eut pas plutôt vu le tabouret en l'air qu'il tira de dessous le comp-

1. « T'en vas-tu? t'en vas-tu? »

2. « Gredin! »

toir son *as de bastos*; et, par mesure de précaution, sans mot dire, en un clin d'œil, à coups de trique, il nettoya l'auberge des quelques clients qui n'étaient pas encore sur la place, puis, selon son habitude, il se hâta de fermer la porte.

Dehors, tout était en révolution. Les tables roulaient, on agitait des cannes et des matraques. Et, pendant ce temps-là, celui qui était cause de tout le vacarme se tenait immobile, les bras tombés, ne lâchant pas toutefois le tabouret maculé de sang, épouvanté de ce qu'il venait de faire.

Pimentó, étendu à plat ventre sur le sol, poussait des lamentations pareilles à des ronflements, et le sang jaillissait à flots de son crâne ouvert.

Terreròla l'aîné, avec la fraternité des ivrognes entre eux, accourut au secours de son rival; et il jetait à Batiste des regards furibonds, l'insultait, cherchait machinalement dans sa ceinture une arme pour frapper.

Les plus pacifiques s'enfuyaient par les sentiers, en retournant la tête avec une curiosité malsaine; et les autres restaient là, prêts à tout, sur la défensive: car chacun était capable d'écharper son voisin sans savoir pourquoi, mais aucun ne voulait attaquer le premier. Les gourdins étaient levés, les *navajas* luisaient dans les groupes; mais personne ne s'approchait de Batiste qui, lentement, ayant toujours au poing le tabouret ensanglanté, se retirait à reculons.

Il put sortir ainsi de la petite place, tout en continuant à regarder d'un œil de défi la cohue de ceux qui entouraient Pimentó renversé : des gens braves, mais qui pourtant étaient subjugués par l'énergie de cet homme. Quand il fut sur la route à quelque distance de l'auberge, il se mit à courir; et, arrivé près de sa maison, il lança le lourd tabouret dans un canal, après avoir regardé avec horreur la tache noirâtre que faisait sur le bois le sang déjà séché.

X

Désormais, Batiste avait perdu tout espoir de vivre tranquille sur ses terres. Une fois encore, la *huerta* se soulevait

en masse contre lui. De nouveau il lui faudrait se séquestrer dans sa maisonnette avec les siens, se condamner à une perpétuelle solitude comme un pestiféré, comme un fauve en cage à qui l'on montre le poing en se tenant à distance.

Le lendemain de la rixe, sa femme lui avait raconté comment le bravache avait été ramené chez lui. Une vraie manifestation ! La foule hurlante des clients de Copa lui avait fait cortège, en vociférant des menaces contre Batiste. Les femmes, instruites de ce qui s'était passé grâce à l'effrayante rapidité avec laquelle les nouvelles se transmettent dans la *huerta,* sortaient sur le chemin pour voir de plus près le vaillant champion et pour le plaindre comme un héros qui s'était dévoué à l'intérêt public. Celles-là mêmes qui, tout à l'heure, disaient de lui pis que pendre, scandalisées par sa gageure d'ivrogne, s'apitoyaient maintenant sur lui, demandaient si la blessure était grave et criaient vengeance contre ce meurt-de-faim, ce voleur qui, non content de s'emparer de ce qui ne lui appartenait pas, essayait encore de s'imposer par la terreur en s'attaquant aux gens de bien.

Quant à Pimentó, il était magnifique. Le coup lui faisait grand mal; il marchait en s'appuyant sur l'épaule de ses amis, la tête enveloppée de bandages, « pareil à un *Ecce homo* », disaient les commères indignées ; mais il s'efforçait de sourire, et, chaque fois qu'on l'excitait à la vengeance, il répondait avec un geste superbe :

— Le châtier, c'est moi qui m'en charge!

Batiste ne douta pas une minute qu'en effet ces gens se vengeraient. Mais il connaissait les procédés usités dans la *huerta.* La justice de la ville n'est pas faite pour ce pays où le bagne paraît peu de chose quand il s'agit de satisfaire un ressentiment. Est-ce qu'un homme a besoin de juges et de gardes civils, lorsqu'il a de bons yeux et un fusil dans sa maison? Les affaires que l'on a entre soi, il faut les régler entre soi.

Et, de fait, le lendemain de la bagarre, ce fut inutilement que passèrent et repassèrent dans les sentiers deux tricornes vernis qui faisaient la navette entre l'auberge de Copa et la maison de Pimentó et posaient des questions insidieuses aux paysans qu'ils rencontraient par les champs. Personne n'avait

rien vu, personne ne savait rien. Pimentó racontait avec des rires de brute que, à la suite de la gageure, comme il revenait du cabaret les jambes flageolantes, il s'était cogné contre les arbres de la route et fendu la tête lui-même. Bref, les tricornes vernis durent s'en retourner dans leur caserne d'Alboraya sans avoir pu rien tirer au clair touchant les vagues rumeurs de bataille et de sang répandu qui étaient arrivées jusqu'à eux.

Cette magnanimité de la victime et de ses amis était suspecte à Batiste, qui résolut de se tenir continuellement sur ses gardes. La famille, tel un escargot effrayé, rentra dans sa demeure et prit soin d'éviter tout contact avec la *huerta*. Les petits n'allèrent plus à l'école; Roseta cessa de travailler à la fabrique; Batistet ne mit plus le pied hors de la ferme. Le père était le seul qui sortît encore, aussi confiant et insouciant pour sa propre sûreté qu'il était circonspect et prudent pour celle des siens. Mais il ne faisait aucun voyage à la ville sans prendre son fusil, qu'il laissait en dépôt chez un ami dans le faubourg, pendant qu'il vaquait à ses affaires. Il avait à tout instant sous la main cette arme qui était l'objet le plus moderne de sa maison, toujours propre, brillante, soignée avec cette tendresse de Kabyle que le paysan valencien a pour son escopette.

Teresa était aussi triste qu'à la mort de Pascualet. Chaque fois qu'elle voyait son mari nettoyant les canons de l'arme, changeant les cartouches ou faisant jouer le levier pour s'assurer que le mécanisme s'ouvrait doucement, aussitôt se présentait à sa mémoire la terrible aventure du père Barret: elle voyait du sang, pensait à la cour d'assises, maudissait le jour où ils étaient venus s'établir sur ces terres de malheur. Et puis, lorsque Batiste était absent de la maison, c'étaient les heures d'anxiété ,les longues après-midi passées à attendre l'homme qui ne rentrait toujours pas, à sortir sur la porte pour explorer le chemin, à trembler chaque fois que retentissait au loin le coup de fusil tiré par quelque chasseur d'hirondelles, à craindre que ce ne fût le commencement d'une tragédie, la décharge qui cassait la tête au chef de la famille ou qui le faisait aller au bagne. Et, quand Batiste apparaissait enfin, les petits criaient d'allégresse, Teresa souriait en s'essuyant les yeux, Roseta se précipitait pour embrasser son

père ; et le chien lui-même sautait en le flairant avec inquiétude, comme s'il avait senti sur la personne de son maître le danger que celui-ci venait de courir.

Mais Batiste avait retrouvé son calme. A mesure que le temps s'écoulait, il devenait plus hardi, plus sûr de lui-même, et commençait à rire des alarmes de sa famille. Il se croyait bien tranquille, maintenant. Avec ce magnifique « oiseau à deux voix », comme il appelait son fusil, pendu à son épaule, il pouvait flâner sans crainte par toute la contrée : lorsqu'il était en si bonne compagnie, ses ennemis feignaient de ne pas l'apercevoir. Quelquefois même, il avait avisé au loin Pimentó qui promenait dans la *huerta* sa tête enveloppée de bandages, comme un étendard de vengeance ; et le bravache, quoiqu'il fût remis de sa blessure, s'était dérobé, redoutant la rencontre plus encore peut-être que Batiste.

Tout le monde le regardait de travers ; mais jamais, sur la route, il n'entendait une parole d'insulte partir des champs voisins. On se contentait de lui tourner le dos avec mépris, on se penchait sur les sillons et l'on travaillait fébrilement jusqu'à ce qu'il fût hors de vue. Le seul qui lui parlât encore, c'était le père Tomba, le berger presque aveugle, qui le reconnaissait avec ses yeux privés de lumière ; et toujours le vieux lui répétait la même chose : « Il ne voulait donc pas abandonner les terres maudites ?... »

— *Fas mal, fill meu : te porterán desgrasia*[1].

Batiste accueillait avec un sourire la cantilène du vieillard. Familiarisé avec le péril, jamais il ne l'avait moins redouté qu'à présent. Il éprouvait même une sorte de plaisir à l'affronter, à marcher droit vers lui. Sa prouesse de l'auberge avait modifié son caractère si doux et si patient, avait fini par éveiller chez lui une témérité qui n'était pas sans arrogance. Il voulait démontrer à tous ces gens-là qu'il ne les craignait point et que celui qui avait fendu le crâne de Pimentó était capable de faire le coup de fusil contre toute la *huerta*. Il voulait à son tour devenir pour quelque temps bravache et fanfaron comme Pimentó, afin d'obtenir le respect et qu'ensuite on le laissât vivre tranquille.

1. « Tu as tort, mon fils : elles te porteront malheur. »

Engagé dans cette voie périlleuse, il en vint à déserter ses champs, à passer des après-midi entières dans les sentiers de la *huerta* sous prétexte de chasser aux hirondelles, mais en réalité pour montrer aux gens son fusil et sa mine peu rassurante.

Un jour, il était allé chasser aux hirondelles dans le marais de Carraixet.

Ce marais coupe la *huerta* comme une profonde crevasse; avec ses eaux stagnantes et putrides, avec ses bords fangeux où l'on voit çà et là, presque enterrées, des pirogues pourries, il offre un aspect désolé et sinistre. Personne ne devinerait que, derrière les hautes berges, par delà les joncs et les cannaies, la plaine offre une perspective riante et verdoyante. La lumière du soleil elle-même devient lugubre au fond de ce marécageux dédale où elle arrive tamisée par la végétation luxuriante et se reflète, pâlie, dans les eaux mortes.

Les hirondelles au vol infatigable entre-croisaient sans fin leur ronde capricieuse dont les mares bordées de joncs répétaient les arabesques. Batiste passa l'après-midi à tirer les oiseaux tourbillonnants. Déjà, il ne lui restait plus dans sa ceinture qu'un petit nombre de cartouches; et deux douzaines d'oiseaux faisaient à ses pieds un monceau de plumes sanglantes. Un dîner de roi! Comme on serait content à la maison!

Il se laissa surprendre par le coucher du soleil. Déjà le marécage s'emplissait de nuit; les mares exhalaient un miasme fétide, le souffle empoisonné de la fièvre paludéenne. Les grenouilles, par milliers, coassaient comme pour saluer les naissantes étoiles, heureuses de ne plus entendre cette fusillade qui interrompait leur chanson et les obligeait à faire peureusement, la tête la première, un plongeon qui brisait le cristal poli de l'eau croupissante. Alors, le chasseur se hâta de ramasser son gibier, qu'il suspendit à sa ceinture, gravit la berge en deux sauts et prit par les sentiers la direction de sa chaumière.

Le ciel, encore imprégné de la faible clarté du crépuscule, avait un doux ton de violette; les astres brillaient et l'immense *huerta* bruissait de ces mille rumeurs qui annoncent que la vie champêtre va s'endormir avec l'arrivée de la nuit. Sur les chemins se hâtaient les filles qui revenaient de la ville,

les hommes qui rentraient des champs, les bêtes fatiguées qui ramenaient la lourde charrette; et Batiste répondait « *bòna nit*[1] » au « *bòna nit* » que ne manquaient pas de lui dire tous ceux qui le rencontraient : — des gens d'Alboraya qui ne le connaissaient pas ou qui n'avaient pas pour le haïr les mêmes motifs que ses proches voisins.

Mais, à mesure qu'il se rapprochait de sa maison, la courtoisie des passants diminuait, l'hostilité devenait de plus en plus marquée : les gens se heurtaient à lui dans les sentiers sans lui souhaiter le bonsoir. Il entrait en terre ennemie. Comme un soldat qui se dispose à combattre dès qu'il a franchi la frontière, il chercha ses munitions de guerre dans sa ceinture : deux cartouches à balle et à chevrotines qu'il avait fabriquées lui-même; et il chargea son fusil. Après quoi, il se moqua de ce qui pourrait advenir : il avait là une bonne douche de plomb pour le premier qui essaierait de lui barrer le passage.

Il marchait sans hâte, paisiblement, comme pour savourer la fraîcheur de cette nuit d'été. Mais son calme ne lui faisait pas oublier le risque que l'on courait à se promener le soir dans la *huerta*, quand on avait des ennemis.

A un certain moment, avec son ouïe fine de campagnard, il crut entendre un bruit en arrière. Il se retourna vivement; et, à la clarté diffuse des étoiles, il entrevit une forme brune, qui, d'un bond silencieux, s'élançait hors du chemin et se dissimulait au revers d'un talus. Aussitôt il empoigna son fusil, l'arma et s'approcha avec précaution de l'endroit où la forme brune avait disparu... Personne... Seulement, il lui sembla qu'à quelque distance les plantes ondulaient dans l'obscurité comme si un corps se glissait entre leurs tiges. « Donc, on le suivait? On essayait de le surprendre traîtreusement par derrière? » Toutefois, ce soupçon ne l'émut pas beaucoup : peut-être s'était-il trompé; peut-être n'était-ce qu'un chien errant qui se sauvait à son approche; et ce qu'il y avait de certain, dans tous les cas, c'était que l'auteur du bruit, homme ou bête, avait pris la fuite; et, par conséquent, Batiste n'avait plus rien à faire là.

1. « Bonne nuit. »

Il se remit en marche dans le sentier, avançant en silence comme un homme qui reconnaît son chemin sans y voir clair et qui, par prudence, cherche à ne pas attirer l'attention.

Quelques minutes avant d'arriver chez lui, auprès de la ferme bleue où les filles allaient danser le dimanche, le chemin s'étranglait en faisant plusieurs détours. Il était bordé à droite par un talus que surmontait une double rangée de vieux mûriers, et, à gauche, par un large canal dont les rives en pente étaient couvertes d'épaisses et hautes cannaies. Dans l'obscurité, cela ressemblait à une forêt de bambous qui s'arquaient sur le chemin complètement noir. La masse des roseaux frissonnait sous la brise nocturne avec des gémissements lugubres. Ce lieu, si frais et si agréable aux heures de soleil, paraissait maintenant respirer la trahison.

Batiste, qui pourtant n'était pas très rassuré, se disait à lui-même, comme pour se moquer de son inquiétude : « Un endroit magnifique pour lâcher un coup de fusil qui ne manquerait pas son but !... Si Pimentó se trouvait là, il ne perdrait pas une si belle occasion ! »

A peine venait-il d'avoir cette pensée que, d'entre les roseaux, jaillit une flèche droite et rouge, une langue de feu qui brilla comme un éclair et que suivit immédiatement une détonation ; et quelque chose passa en sifflant, tout près de son oreille. « On tirait sur lui ! » D'instinct, il se baissa, tâcha de s'effacer dans la noirceur du sol, de ne présenter à son ennemi aucun point de mire. Et, au même instant, brilla un second jet de flamme, éclata une nouvelle détonation qui se confondit avec les échos de la première ; et Batiste sentit à l'épaule gauche une espèce de déchirement, comme si une griffe d'acier lui écorchait la peau. Mais il ne s'en soucia guère ; il éprouvait une sauvage allégresse : « Deux coups ! Son ennemi était désarmé. »

— *Cristo ! Ara te pille*[1] *!*

Et il se précipita au milieu de la cannaie, se laissa presque rouler au bas de la pente, entra dans l'eau jusqu'à la ceinture, les pieds enfoncés dans la vase et les bras en l'air pour

1. « Christ ! Maintenant, je t'attrape ! »

ne pas mouiller son fusil, gardant précieusement ses deux coups pour le moment où il pourrait les lâcher en toute assurance.

Il avait devant les yeux les roseaux enchevêtrés qui formaient une voûte épaisse presque au ras de l'eau. En face de lui, à quelques pas, il entendait dans l'obscurité un clapotement sourd, comme si un chien se fût enfui le long de la berge. L'ennemi était là. Sus à l'ennemi!

Et Batiste commença une folle poursuite dans le lit du canal, marchant à tâtons parmi les ténèbres, perdant ses espadrilles dans la bourbe, avec son pantalon qui s'alourdissait, se collait à sa chair, entravait ses mouvements, cinglé au visage par les roseaux cassés, égratigné par les feuilles rigides et tranchantes.

Tout à coup, il crut voir quelque chose de noir qui s'accrochait aux roseaux et faisait effort pour gravir la berge. « Il prétendait donc s'échapper? » Batiste éprouvait dans les mains la démangeaison de l'homicide. Il mit son fusil en joue, pressa la gâchette... Feu!... La détonation retentit et la chose noire tomba dans le canal avec une pluie de feuilles et de roseaux en pièces.

Sus! sus!... Mais de nouveau Batiste entendit ce barbotement de chien fugitif, plus fort maintenant; comme si la fuite était accélérée par l'aiguillon du désespoir.

Et la course effroyable recommença dans les ténèbres, à travers l'eau et les roseaux. Ils glissaient l'un et l'autre sur le sol gluant, sans pouvoir se cramponner aux roseaux pour ne pas lâcher leurs fusils ; l'eau, battue par cette course folle, était pleine de remous. Deux ou trois fois, Batiste tomba sur les genoux ; mais, en tombant, il n'eut qu'une seule pensée : élever les bras pour tenir son arme haute au-dessus de l'eau et conserver le coup qui lui restait.

La chasse humaine continua ainsi jusqu'au moment où, à une courbe du canal, ils rencontrèrent un endroit de la berge qui était débarrassé de roseaux. Les yeux de Batiste, habitués à l'obscurité de la voûte végétale, distinguèrent très nettement un homme qui sortait du canal en s'aidant de son fusil et qui remuait avec difficulté ses jambes chargées par la vase. C'était lui! Pimentó! Toujours le même!

— *Lladre, lladre, no te escaparás*[1] ! — rugit Batiste en déchargeant son deuxième coup, avec l'assurance du tireur qui peut viser à loisir et qui sait que la balle se logera en plein dans la chair.

Il vit Pimentó tomber à plat ventre sur la berge, lourdement, puis se mettre à quatre pattes pour ne pas rouler jusqu'à l'eau. Batiste voulut le rejoindre; mais il bondit avec tant de précipitation qu'il fit lui-même un faux pas et chut tout de son long au beau milieu du canal. Sa tête s'enfonça dans la bourbe; il avala de ce liquide terreux et rougeâtre; il crut qu'il allait étouffer, demeurer enseveli dans ce lit de fange. Mais enfin, par un vigoureux effort, il réussit à se remettre debout, à rouvrir ses yeux qu'aveuglait le limon, sa bouche qui, toute haletante, aspirait le vent de la nuit.

A peine eut-il recouvré la vue, il chercha le blessé. Mais celui-ci n'était plus là.

Alors, dégouttant de vase et d'eau, il sortit à son tour du canal, gravit la berge à la même place que son ennemi. Parvenu en haut, il ne vit encore personne. Il palpa sur la terre sèche quelques tâches noirâtres : cela avait une odeur de sang. Il était donc sûr de n'avoir pas manqué le but. Mais toutes ses recherches furent vaines, et il n'eut pas la satisfaction de contempler le cadavre de son ennemi. Pimentó avait la peau dure, et, tout en perdant du sang mêlé de boue, il réussirait sans doute à se traîner jusqu'à sa chaumière. C'était lui peut-être qui produisait ce frôlement vague perçu par Batiste quelque part dans les champs voisins, comme si une grande couleuvre eût rampé sur les sillons; c'était à cause de lui peut-être que tous les chiens de la *huerta* poussaient des aboiements furieux.

Tout à coup, Batiste eut peur. Il était seul dans la plaine, complètement désarmé; son fusil sans cartouches n'était plus qu'un simple bâton. Certes, Pimentó ne pouvait pas revenir ; mais il avait des amis. Et, saisi d'une terreur soudaine, Batiste prit sa course à travers champs pour gagner le chemin qui menait à sa maison.

La plaine était en émoi. Ces quatre coups de feu, tirés à pareille heure, avaient effaré tous les environs. Les chiens

1. « Voleur, voleur, tu ne t'échapperas pas ! ».

aboyaient avec une fureur croissante; les portes des maisons et des fermes s'entr'ouvraient, et sur les seuils apparaissaient des silhouettes noires qui sûrement n'avaient pas les mains vides. On entendait ces coups de sifflet et ces cris d'alarme par lesquels les habitants de la *huerta* s'avertissent à une grande distance et qui, pendant la nuit, pouvaient signifier un incendie, des voleurs, Dieu sait quoi, mais indubitablement rien de bon. C'était pour cela que les hommes sortaient de leurs chaumières prêts à tout, avec cet esprit d'association et de mutuelle défense propre aux gens qui vivent dans un lieu où chaque demeure est isolée.

Effrayé par cette agitation, Batiste courait en se courbant continuellement pour passer inaperçu à l'abri des talus ou des tas de paille. Déjà il entrevoyait sa maison, distinguait sur la porte ouverte et éclairée, au milieu du carré rouge, les formes noires des siens. Son chien le sentit et fut le premier à lui envoyer un salut. Teresa et Roseta poussèrent des cris d'allégresse :

— *Batiste, eres tú?*

— *Pare! pare*[1] *!*

Et tous accourent vers lui jusque sous la vieille treille où les étoiles brillaient parmi les pampres comme des vers luisants.

La famille venait de passer un terrible quart d'heure. Lorsque la mère, déjà très inquiète du retard de son mari, avait ouï dans le lointain les quatre coups de feu, son sang n'avait fait qu'un tour, comme elle disait. Et elle s'était précipitée avec ses enfants sur le seuil, avait anxieusement exploré des yeux l'horizon obscur, convaincue que ces détonations qui bouleversaient la plaine avaient quelque rapport avec l'absence du père. Aussi, dans leur joie folle de le revoir, de l'entendre parler, ne faisaient-ils pas attention à son visage souillé de boue, à ses pieds sans chaussures, à ses vêtements immondes et ruisselants de fange. Ils l'entraînaient vers le logis, tandis que Roseta, les yeux humides, répétait avec amour :

— *Pare! pare!*

Et elle se jeta passionnément à son cou. Mais il ne put réprimer un sursaut de souffrance, un *aïe!* étouffé et doulou-

1. « Batiste, c'est toi? » — « Père! père! »

reux. Le bras de Roseta s'était posé sur son épaule gauche, à la même place où il avait senti la griffe d'acier et où il sentait maintenant une pesanteur de plus en plus accablante. Et, lorsqu'il fut entré dans la maison, lorsque la lumière du *candil* éclaira en plein sa personne, les deux femmes et les petits poussèrent un cri d'effroi : ils voyaient la chemise ensanglantée, ils voyaient tout cet extérieur de brigand qui se serait évadé du bagne par un égout.

Roseta et Teresa éclatèrent en lamentations : « Très sainte Vierge! Reine et souveraine! On l'avait assassiné! » Mais Batiste, dont la douleur à l'épaule devenait insupportable, coupa court à ces doléances en leur ordonnant de regarder vite ce qu'il avait là.

Roseta, la plus courageuse, déchira la grosse chemise rêche pour mettre à nu l'épaule... « Que de sang! » La jeune fille pâlit, dut faire un effort pour ne pas s'évanouir. Batistet et les petits se mirent à pleurer. Teresa continua de hurler comme si son mari était à l'agonie. Mais le blessé n'était pas d'humeur à tolérer ces jérémiades, et il les interrompit rudement : « Assez de larmes! Ce n'était rien; et la preuve, c'était qu'il pouvait remuer le bras. Une éraflure, une égratignure, pas autre chose. Il se sentait trop fort pour que cela fût grave. Allons! de l'eau, du vieux linge, de la charpie, la bouteille d'arnica (cette bouteille que Teresa conservait dans son *estudi* comme un remède miraculeux). Il fallait se remuer! Ce n'était pas le cas de se tenir là tous immobiles à le regarder bouche bée! »

Teresa mit sa chambre sens dessus dessous, chercha au fond des coffres, déchira des linges, effila des bandes de toile, tandis que la jeune fille lavait et relavait les lèvres de cette entaille sanglante qui fendait comme un coup de sabre l'épaule charnue

Les deux femmes arrêtèrent l'hémorragie, du mieux qu'elles purent, et bandèrent la plaie. Alors Batiste respira avec soulagement, comme s'il était déjà guéri. Dans sa vie, il avait attrapé maintes fois des atouts plus rudes. Il raconta d'abord à sa femme tout ce qui était arrivé; puis, il sermonna les petits pour les rendre prudents. « De tout cela, ils ne devaient souffler mot. C'étaient des affaires dont il fallait ne point se souvenir. » Et, comme Teresa parlait d'appeler le

médecin, il protesta avec force : « Autant vaudrait aviser la justice! Il se soignerait bien lui-même, et sa peau saurait se raccommoder toute seule. L'essentiel, c'était que personne ne se mêlât de ce qui était advenu au bord du canal. Savait-on en quel état l'autre pouvait se trouver, à cette heure? »

Pendant que Batiste changeait de vêtements, Batistet s'empara du fusil, l'essuya, en nettoya les canons, fit autant que possible disparaître tout indice de récent usage : ce sont des précautions qu'il est toujours sage de prendre. Puis, le blessé se coucha avec la fièvre. Les deux femmes passèrent au chevet de son lit une nuit blanche, lui offrant à chaque instant de l'eau sucrée, l'unique remède qu'elles purent découvrir dans la maison; et, de temps à autre, elles jetaient sur la porte fermée des regards effarouchés, comme si la garde civile allait s'infiltrer au travers.

Le lendemain, Batiste se trouvait mieux : décidément, la blessure n'était pas grave. Mais un autre sujet d'inquiétude vint tourmenter la famille.

Toute la matinée, aux aguets derrière la porte entr'ouverte, Teresa vit les gens du voisinage défiler sur le chemin et se rendre en procession chez Pimentó. Que de monde! On apercevait autour de la maison un fourmillement d'hommes. Et ils avaient tous un air indigné, criaient, faisaient avec les mains des gestes brusques, lançaient des regards de haine vers l'ancienne ferme de Barret.

Quand Teresa rentrait dans la chambre de Batiste pour lui raconter ce qu'elle venait de voir, celui-ci écoutait les nouvelles en grognant. Cette affluence de la population vers la demeure du bravache signifiait que l'état de Pimentó était grave, qu'il se mourait peut-être : car Batiste était sûr de lui avoir logé ses deux balles dans le corps. A cette pensée, quelque chose le chatouillait désagréablement dans la poitrine. « Qu'allait-il se passer, à cette heure? Lui faudrait-il mourir au bagne comme le pauvre père Barret?... » Non. Cette fois encore, on respecterait les coutumes de la *huerta*, on resterait fidèle au principe qui veut que l'on règle entre soi ses affaires : l'agonisant serait muet avec la police, mais il laisserait à ses amis, aux Terreròla et aux autres, le soin de le venger... Et

Batiste ne savait laquelle était la plus redoutable pour lui, la justice du Code ou celle de la *huerta*.

Dans l'après-midi, malgré les protestations et les prières des deux femmes, le blessé voulut absolument se lever et sortir. Il étouffait; son corps d'athlète, habitué au travail, ne pouvait supporter une immobilité si longue. D'un pas qui chancelait un peu, les jambes engourdies par l'inaction, l'épaule horriblement pesante, il quitta la chambre et vint s'asseoir sous la treille.

La journée était désagréable. Il soufflait un vent trop frais pour la saison; des nuages violacés cachaient le soleil déjà bas, et, par-dessous leurs sombres amas, la lumière s'abattait et fermait l'horizon comme un voile d'or pâle.

D'abord, Batiste regarda vaguement du côté de la ville, le dos tourné à la chaumière de Pimentó. Il avait l'âme partagée entre la curiosité de voir ce qui se passait derrière lui et la crainte d'en voir plus qu'il n'aurait voulu. Mais, à la fin, la curiosité fut la plus forte, et, lentement, il retourna la tête.

Maintenant que la campagne était dépouillée de ses rideaux de moissons, la demeure de l'ennemi était visible tout entière... Oui, c'était une véritable foule qui grouillait devant la porte : hommes, femmes, enfants, toute la *huerta* accourue pour faire visite à son libérateur terrassé... « Comme ces gens-là devaient le haïr! » Malgré la distance, il devinait que son nom résonnait sur toutes les bouches; dans le bourdonnement de ses oreilles, dans le battement de ses tempes brûlées par la fièvre, il croyait distinguer les bruyantes menaces qui s'élevaient de ce rassemblement. « Et cependant, Dieu savait bien qu'il n'avait fait que se défendre et que son seul désir avait toujours été de nourrir sa famille sans causer de dommage à personne. Était-ce sa faute, à lui, s'il se trouvait en lutte avec des gens qui, comme disait Don Joaquín, étaient de fort bonnes gens, mais de parfaites brutes? »

Le soir tombait; le crépuscule semait sur la plaine une lumière grise et triste. Le vent, de plus en plus fort, apporta soudain à Batiste une explosion de gémissements et de cris furieux.

Il regarda encore une fois. Il vit la foule se précipiter en tumulte vers la porte de la chaumière lointaine; il vit des

bras qui s'élevaient pour exprimer la douleur, des mains crispées qui arrachaient des têtes les foulards et qui les jetaient avec rage contre le sol. Alors, tout son sang reflua vers son cœur. Ce qui arrivait là-bas n'était pas difficile à deviner : Pimentó venait de mourir... Batiste eut une sensation de froid, de crainte et aussi de faiblesse, comme si toutes ses forces l'eussent abandonné tout à coup. Il rentra au logis et ne respira tranquillement qu'après que la porte fut bien close et le *candil* allumé.

La veillée fut lugubre. Toute la famille tombait de sommeil, exténuée de lassitude parce que, la nuit précédente, personne n'avait pris de repos. Ce fut à peine si l'on soupa ; et, avant neuf heures, tout le monde était au lit.

Batiste ne souffrait presque plus de sa blessure ; mais maintenant, c'était au cœur qu'il avait mal. — Il ne parvenait pas à s'endormir. Dans l'obscurité de l'*estudi*, il croyait voir une figure pâle, incertaine, qui prenait peu à peu la forme et l'aspect de Pimentó tel qu'il l'avait aperçu pendant les derniers jours, le front enveloppé de bandages, avec ce geste menaçant de têtu vindicatif. Alors, pour se débarrasser de la pénible vision, il fermait les paupières et tâchait de s'assoupir. Mais, au moment où le sommeil allait s'emparer de lui, ses yeux fermés commençaient à peupler de points rouges les ténèbres profondes ; et ces points grandissaient, formaient des taches multicolores ; et ces taches flottaient capricieusement, puis se réunissaient, se mélangeaient ; et c'était encore une fois Pimentó qui s'approchait de lui, lentement, avec l'astuce cruelle d'une mauvaise bête fascinant sa proie.

Batiste ne réussissait pas à chasser ce cauchemar qui l'obsédait tout éveillé. Oui, tout éveillé : car il entendait les ronflements de sa femme endormie à côté de lui et de ses enfants terrassés par la fatigue ; mais il lui semblait qu'il les entendait dans le lointain, comme si une force mystérieuse eût emporté la maison et qu'il dût, lui, rester là, sans pouvoir, malgré tous ses efforts, accomplir un seul mouvement, avec la face de Pimentó contre la sienne, avec la chaude respiration de son ennemi sur sa propre bouche... « Pimentó n'était-il donc pas mort?... » La pensée engourdie de Batiste se posait cette question ; et, péniblement, il finissait par se répondre à lui-

même que Pimentó était mort : car ce n'était plus seulement la tête du bravache qui était fendue, c'était le corps entier qui était labouré par deux blessures dont Batiste ne pouvait préciser la position ; mais les deux blessures y étaient, et leurs lèvres violacées s'ouvraient comme d'inépuisables fontaines de sang... Deux coups de fusil, il en était sûr : il n'était pas de ces tireurs qui manquent le but.

Et, malgré tout, le fantôme lui soufflait au visage son haleine ardente, fixait sur lui un regard qui lui entrait dans les prunelles comme une pointe, se penchait, se penchait jusqu'à lui effleurer la poitrine.

— *Perdónam, Pimentó*[1] *!* gémissait Batiste, tremblant comme un enfant, glacé d'effroi par le cauchemar.

« Oui, Pimentó devait lui pardonner. Batiste l'avait tué, c'était vrai ; mais l'autre devait se souvenir qu'il avait été le premier à chercher querelle. Voyons ! Quand on est un homme, il faut être raisonnable ! C'était sa faute, à lui, Pimentó... » Mais les morts n'entendent pas raison. Le spectre continuait à sourire d'un air féroce ; et, brusquement, il sauta sur le lit, écrasa de tout son poids l'épaule blessée. Batiste gémit de douleur, toujours incapable de bouger pour repousser cet horrible fardeau ; et il essaya d'attendrir Pimentó grâce à une familiarité amicale, en l'appelant Tòni au lieu de l'appeler par son sobriquet.

— *Tòni, me fas mal*[2] *!*

C'était précisément ce que voulait le fantôme. Et, comme le mal de cette pression lui semblait encore trop peu de chose, il arracha de la blessure les linges et la charpie qui s'envolèrent et s'éparpillèrent ; puis, il enfonça dans la plaie ses ongles cruels et, pour en séparer les bords, il tira si brutalement qu'il fit rugir Batiste de souffrance.

— *Ay ! ay !... Pimentó, perdónam*[3] *!*

Et telle était la douleur du blessé que les frissons lui montaient du dos à la tête et faisaient se dresser ses cheveux ras, qui s'allongeaient, qui s'entortillaient dans la convulsion de

1. « Pardonne-moi, Pimentó ! »

2. « Tòni, tu me fais mal ! »

3. « Aïe ! aïe ! Pimentó, pardonne-moi ! »

l'angoisse et qui finissaient par se convertir en un hideux écheveau de serpents.

Alors une horrible chose arriva : le fantôme saisit Batiste par cette chevelure étrange, et, pour la première fois, il se mit à parler :

— *Vine, vine*[1]*!*

Et il l'entraîna, l'enleva avec une légèreté surhumaine, l'emporta, soit en volant, soit en nageant, — Batiste n'aurait pas su le dire, — à travers un élément subtil et fluide; et ils s'en allaient ainsi, tous les deux, glissant dans l'ombre avec une rapidité vertigineuse, vers une tache rouge que l'on apercevait là-bas, là-bas... Et la tache s'élargissait, prenait une forme pareille à la porte de l'*estudi*; et il en émanait une fumée épaisse et nauséabonde, une puanteur de paille brûlée qui lui coupait la respiration... Ce devait être la bouche de l'enfer, cela; et Pimentó se préparait à jeter sa victime dans l'immense fournaise dont la lueur faisait flamboyer la porte...

La terreur fut plus forte que l'engourdissement : Batiste jeta un cri terrible, put enfin remuer les bras, envoya loin de lui Pimentó et la fantastique chevelure à laquelle celui-ci s'était accroché.

Il avait maintenant les yeux bien ouverts : le fantôme avait disparu; tout cela n'avait été qu'un rêve... Mais quoi? Ne délirait-il pas encore? Que signifiait cette clarté rouge qui continuait à illuminer l'*estudi*? D'où venait cette fumée âcre qui le prenait à la gorge?... Il se frotta les yeux, se mit sur son séant.

— *Recristo!*

Il avait compris. La porte rougissait de plus en plus; la fumée s'épaississait. Il entendait un sourd crépitement comme de roseaux léchés par les flammes, il voyait des étincelles voleter comme des mouches de feu. Le chien hurlait.

— *Teresa! Teresa!... Amunt*[2]*!*

Il jeta sa femme à bas du lit, courut aux chambres des enfants, cria pour les réveiller, les bouscula, les poussa dehors en chemise, ahuris et tremblants, tel un troupeau qui fuit

1. « Viens, viens! »

2. « Teresa, Teresa!... Debout! »

devant le bâton sans savoir où il va. Déjà le toit embrasé faisait pleuvoir sur les lits des gerbes d'étincelles.

Aveuglé et suffoqué par la fumée, Batiste chercha, trouva la porte de sortie, parvint à l'ouvrir ; et la famille, à demi nue, folle d'épouvante, se précipita dehors et courut jusqu'au chemin.

Là, un peu plus calmes, ils se comptèrent... Tous présents, tous, même le pauvre chien qui hurlait en regardant la maison dévorée par l'incendie.

« *Recordóns !* Comme ils avaient bien su s'y prendre ! » On avait allumé le feu aux quatre coins de la chaumière, de sorte qu'elle s'était embrasée toute à la fois ; et on n'avait pas oublié non plus la basse-cour, où flambait l'écurie avec ses auvents.

Le temps avait changé. Maintenant, la nuit était paisible ; le vent ne soufflait plus ; l'azur du ciel n'était sali que par cette colonne de fumée qui, dans les interstices de ses flocons mouvants, laissait voir les étoiles.

Des langues de feu recourbées jaillissaient par la porte et par la fenêtre de la chaumière ; des tourbillons blancs s'élançaient de la toiture et formaient une énorme spirale qui s'élargissait en montant et qui, sous les reflets de l'incendie, s'ornait de transparences roses.

Batiste, un peu remis de sa cruelle surprise et stimulé par l'intérêt, qui fait commettre des folies, voulait à toute force rentrer dans cet enfer : « Une minute, pas davantage ; juste le temps d'aller dans l'*estudi* chercher le petit sac d'argent qu'avait produit la récolte... » Et Teresa luttait, luttait pour l'en empêcher... Ah ! la bonne Teresa ! Déjà elle n'avait plus besoin de lutter, de supporter les violentes bourrades de Batiste : une chaumière brûle vite ; la paille et les roseaux aiment le feu. Tout à coup, la toiture s'abattit avec fracas, — cette superbe toiture que les voisins considéraient comme une insulte ; — et de l'immense brasier jaillit une formidable gerbe d'étincelles dont la lueur incertaine et vacillante fit que la *huerta* parut grimacer fantastiquement.

Cependant, les murs de la basse-cour s'ébranlaient sourdement, comme si une troupe de démons les eussent sapés de l'autre côté. On entendait des hennissements de désespoir,

des gloussements d'effroi, des grognements furieux. On voyait des poules qui, brûlant vives, pareilles à des bouquets de feu, essayaient de s'envoler. Tout à coup, un pan de torchis s'effondra et, par la brèche noire, s'élança comme la foudre un monstre épouvantable qui soufflait de la fumée par les naseaux, qui hérissait une crinière d'étincelles, qui agitait éperdument une queue pareille à un brandon. C'était le cheval qui, d'instinct, courut droit au canal où il se plongea avec un sifflement de fer rouge. Et derrière lui sortit encore un autre spectre de feu, rasant la terre, courant de droite et de gauche, poussant des cris aigus : le cochon, qui s'affaissa au milieu d'une pièce de terre et continua d'y brûler comme un falot de graisse.

Il ne restait plus debout que des pans de murs et la treille aux sarments tordus, aux piliers qui se détachaient sur le fond rougeâtre comme des barres d'encre.

En vain Batistet, mû par l'espoir de sauver quelque chose, avait-il crié frénétiquement :

— *Socorro! socorro!.... A fòc, á fòc*[1] *!*

Ses cris s'étaient perdus dans la solitude sans que la porte d'une seule chaumière s'entre-bâillât dans le voisinage. A quoi bon appeler? La *huerta* était sourde pour eux. Certes, à l'intérieur de ces maisons blanches, il y avait des yeux qui épiaient curieusement par les fentes, des bouches qui riaient d'une joie criminelle; mais il n'y avait pas une voix généreuse pour répondre : « Me voici! »

Ah! le pain! Comme il coûte cher à gagner, et comme il rend les hommes mauvais!

Une seule chaumière avait sa fenêtre éclairée d'une lumière pâle, jaune, triste. Les yeux de Batiste accablé rencontrèrent cette pâle, jaune et triste lumière répandue par les cierges autour d'un lit funèbre, dans une atmosphère où venait de passer le vol muet de la Mort. Et il pensa : « Adieu, Pimentó! La maison et les biens de celui que tu haïssais ont illuminé de leur joyeux éclat ton cadavre. Tu t'en vas de ce monde servi à ton gré. »

Donc, la plaine silencieuse et morose les renvoyait pour

1. « Au secours, au secours!... Au feu, au feu! »

toujours. Ils étaient plus seuls en ce lieu qu'ils ne l'eussent été dans un désert : car le vide que fait la méchanceté humaine est mille fois pire que celui de la nature. Il leur fallait s'enfuir de là pour recommencer une autre vie, avec la faim derrière les talons; il leur fallait tourner le dos à ces ruines de leur œuvre, à cette contrée où ils laissaient le corps de l'un d'entre eux, du pauvre *albaet* qui pourrissait dans les entrailles de cette terre, innocente victime de la lutte folle.

Et, avec une résignation orientale, ils s'assirent tous au bord de la route et attendirent le jour, les épaules transies de froid, la face grillée par ce brasier qui jetait sur leur morne visage des reflets de sang, les yeux attentifs à suivre les progrès du feu qui dévorait le fruit de leur labeur et le convertissait en cendres aussi ténues et friables que leurs anciennes illusions de paix et de travail.

V. BLASCO-IBÁÑEZ

(Traduit de l'espagnol par G. Hérelle.)

ARIETTES CATALANES

A M. Émile Gebhart.

I

FLUTE INVISIBLE

Une note, d'abord seule et toujours pareille,
Vient caresser par intervalles notre oreille :
Quelque flûte invisible est là tout près de nous
Qui veille dans le soir mystérieux et doux
Et tâche de prêter sa petite âme obscure
A l'hymne du repos que chante la nature...
Mais la note déjà commence à s'élargir
Et de chuchotement se transforme en soupir!
En un long désespoir qui dans l'air monte et dure
Ainsi que la fumée au bord d'une toiture...

Et voici maintenant qu'à cet appel distinct,
Dans les genévriers et les touffes de thym,
Accourt — vol frissonnant de nocturnes cigales —
Un cortège enlacé de notes inégales.
Et la flûte palpite, et la flûte sourit :
En elle veut parler quelque divin esprit :
C'est le perpétuel effort de la matière
Dont s'émeut chaque objet dans la nature entière
Et par lequel ici la pauvre flûte en bois
Fait rêver toute une âme éparse dans sa voix...

Elle dit qu'il est bon à l'heure enchanteresse
D'être ainsi le pipeau qui joue avec paresse
Dans la béatitude et le recueillement
D'un soir qui s'alanguit délicieusement ;
D'abandonner son âme à l'ivresse infinie
Qu'on goûte à se répandre en vagues d'harmonie ;
Elle dit qu'il est bon de chanter pour chanter
Dans les souffles aromatiques de l'été,
Sur un rythme tardif ou sur un rythme preste;
Elle dit qu'il est bon d'être la flûte agreste...

Oh ! le magicien qu'est le pipeau subtil !
Tantôt, d'une aile blanche et rose, semble-t-il,
Les notes qui pleuraient parmi les tiges frêles
S'envolent deux par deux comme des tourterelles ;
Tantôt, c'est le velours d'une source de lait ;
Et tantôt le frémissement d'un ruisselet
Dont l'eau vive coulait sans trouble ni secousse
Et maintenant murmure entre ses bords de mousse;
Et quelquefois encor cette musique a l'air
De vouloir s'en aller très lente vers la mer...

Puis des inflexions fines de voix humaine
Et des contours discrets et que l'on suit à peine.
Il semble que tout va bientôt s'évanouir,
Car à travers la brise on finit par n'ouïr
Qu'une plainte de plus en plus atténuée
Qui se dissipe et meurt ainsi qu'une nuée ;
Puis, des sanglots dans l'ombre exhalés à demi...
Mais le rythme soudain saute, et se raffermit,
Et sans but vers le ciel illuminé s'élance,
Pour retourner encore aux mêmes nonchalances...

Ainsi, l'air tour à tour sévère et puéril,
Grave comme l'automne ou frais comme l'avril,
Selon la pression du doigt qui le module,
Dit l'adieu de la terre au tendre crépuscule.
— Mais dans un dernier chant la flûte exquise veut
Mettre son dernier rire et son dernier aveu :

Avant l'apaisement final elle babille
Avec tout l'abandon d'une petite fille
Qui raconte une histoire entre ses rideaux blancs
Et qui s'endormira toute seule en parlant...

Elle s'est tue enfin, la flûte solitaire :
Autour de moi je sens plus d'ombre et de mystère ;
C'est la mélancolie et déjà le regret.
Pour que l'illusion fleurisse, il me faudrait,
— Tant que le long des bois, des ravins, des prairies,
La nuit déroulera ses molles draperies,
Et tant que de la masse obscure des sillons
S'élèvera votre hymne, ô timides grillons, —
Dans ce recueillement où mon âme s'enchante,
Les variations d'une flûte qui chante...

Pourquoi ma rêverie, et d'où vient mon émoi?
Une flûte a suffi pour éveiller en moi
Tout un monde inconnu de désirs éphémères
Qui n'atteindront jamais l'essaim fou des chimères!
N'importe, joue encor les vieux airs de bergers,
Toi qui sais dans mon cœur répandre à flots légers
— Flûte parfois rustique et parfois amoureuse,
Et toujours attendrie, et toujours langoureuse,
Flûte adorable, flûte invisible du soir! —
Un peu d'incertitude avec un peu d'espoir...

II

L'ENFANT A LA CIGALE

J'ai trouvé l'autre jour sur un chêne-liège,
Endormie au soleil, le corps tout engourdi,
Après avoir chanté jusqu'à l'après-midi,
Une cigale d'or que j'ai prise sans piège.

Retenant de mes doigts le petit animal,
Vite je l'ai porté dans une cage claire
Où bien d'autres déjà surent longtemps se plaire,
Et je veux l'y nourrir sans lui faire de mal.

Venez voir, venez voir comme elle nous regarde :
Elle doit craindre, hélas ! que, terribles bourreaux,
Nous ne la torturions à travers les barreaux ;
Et c'est pourquoi son ombre est peureuse et hagarde…

Eh bien ! non, tu seras libre dès ce moment !
Ou plutôt, quand luira l'après-midi suave
Et que tu dormiras de nouveau, pauvre esclave,
Je te rapporterai vers l'arbre doucement :

A ton réveil demain, — oh ! l'heureuse surprise ! —
Au lieu de retrouver le martyre et l'ennui,
Croyant que tu n'as eu qu'un rêve cette nuit,
Tu pourras t'enivrer de rayons et de brise.

III

NOSTALGIE

Pour un rien monte en moi la sourde nostalgie.
Qui donc m'expliquera ta secrète magie
Et ton pouvoir subtil, ô divin souvenir,
Et tout l'infini cher que tu peux contenir ?
Quelque intonation timide et naturelle,
Une allure, un reflet, un frisson, une ombrelle
— Une ombrelle qui s'ouvre au soleil printanier, —
Suffisent pour lâcher mon rêve prisonnier
A travers les chemins sans bornes de l'espace…
Oh ! surtout, si je vois une femme qui passe
Avec un fin sourire où tremblent des aveux,
Une éclatante fleur parmi ses noirs cheveux,
Quelque chose de fier dans les plis de sa mante,
Je me dis que sans doute elle serait charmante

Avec le nimbe clair du bonnet catalan
Et que l'embellirait ce voisinage blanc...
Et dans mon cœur alors naît, grandit et s'étale
Un désir infini de la terre natale !

IV

MONSIEUR LE CURÉ

Monsieur le curé du village
Est parti par monts et par vaux :
Mais, comme il n'a pas de chevaux,
Malgré la chaleur, malgré l'âge,

Il chemine à pied comme un sage,
Tandis que des prochains ormeaux
La brise en murmurant des mots
Vient lui caresser le visage...

Pareil aux trouvères d'antan,
Monsieur le curé va chantant,
La joie au cœur, le rire aux lèvres ;

Et, comme il voit sauter des chèvres
Au bord des rochers, sans souci,
Monsieur le curé saute aussi...

V

LA LAVEUSE ET LA LUNE

Guidant ses pas d'une lanterne,
La laveuse, de grand matin,
Est allée au fond du jardin,
Où dormait la vieille citerne.

Toute ronde et fraîche et rêveuse,
Sans une ombre, sans un halo,
La lune se berçait dans l'eau
Et souriait à la laveuse.

Et la laveuse a cru pouvoir
Emporter la lune au lavoir
Pour blanchir son linge plus vite ;

Mais, malgré les plongeons du seau,
Toujours dans cette noire orbite
Luit cet œil si pur et si beau...

VI

MA FORÊT

J'ai revu la forêt profonde où je venais,
Enfant rêveur, courir après les sauterelles
Dans le thym, la bruyère en fleurs et les genêts
Qui dressaient vers l'azur lointain leurs tiges frêles.

Comme un larron craintif, j'ai fait à petits pas
Le tour de la clairière où l'abeille butine,
Écartant doucement les feuilles pour ne pas
Révéler ma visite émue et clandestine...

Les beaux jours d'autrefois semblaient se rapprocher :
Malgré la longue absence et les heures jalouses,
C'étaient les mêmes fleurs près du même rocher
Et le même soleil sur les mêmes pelouses.

En vain la rude écorce avait accru ses nœuds,
La trace demeurait d'inscriptions lointaines;
Je retrouvais encor le sable lumineux
Dans la limpidité sonore des fontaines...

Mais pour l'enfant prodigue et dont l'âme à l'affût
Redoutait vaguement une parole amère,
Dans cette matinée adorable ce fut
Comme un tendre baiser donné par une mère.

Et les choses m'ont dit : « Te voilà revenu!...
Quelle route jusqu'à ce jour as-tu suivie?
Le chêne tout-puissant, le brin d'herbe menu
Demandaient vainement l'histoire de ta vie.

» Raconte-nous, ami, ce qu'il advint de toi
Depuis que, délaissant la forêt séculaire,
A l'horizon tu vis décroître le vieux toit
Où tes jeunes ardeurs ne pouvaient pas se plaire.

» Ton visage n'est plus ce visage d'enfant
Qui s'épanouissait comme une fleur sauvage ;
Dans la facile plaine ou le sentier montant
A-t-il changé, ton cœur, ainsi que ton visage?

» Seraient-ce, dans la ville immense où tu vivais,
La clarté de ta lampe et la science aride
Ou la folle débauche et les plaisirs mauvais
Qui t'ont barré le front d'une profonde ride?

» Sans doute, au cours des ans, tes rêves de jadis
Tes rêves de jadis ont coulé comme l'onde;
Tu n'as sans doute plus la candeur des petits,
Comme aussi tu n'as plus leur chevelure blonde.

» Nous aimions tes appels et tes gestes vainqueurs
Après le long ennui des heures de l'étude;
Autour de toi battaient comme de petits cœurs :
Tu mettais du bonheur dans notre solitude.

» Ami, reviens à nous ; reste sous l'ancien toit,
Respire longuement ces roses que tu cueilles,
Et goûte le repos des chênes où l'on voit
Toujours luire un lambeau d'azur entre les feuilles... »

JEAN AMADE

GUILLAUME II

ET SA CAPITALE

Quelque attitude que l'on prenne à l'égard du monarque allemand, on ne peut s'empêcher de reconnaître en lui un homme peu commun, à qui ne s'adapte aucune des définitions ordinaires. Il n'y a pas de roi, sans doute, qui se soit, aussi souvent que lui, autorisé de ses ancêtres, réclamé de leur exemple, et pourtant il ne ressemble à aucun d'eux. Son tempérament, sa forme d'esprit, son idéal, rappellent, par tel ou tel détail, Frédéric-Guillaume Ier, Frédéric le Grand, Frédéric-Guillaume IV, mais, par ailleurs, le font différer essentiellement de ces princes, tels que la tradition nous les représente. Car l'empereur actuel offre un singulier mélange de conceptions moyenâgeuses et féodales et d'idées modernes.

Entre tous ses prédécesseurs, c'est son grand-père Guillaume Ier qu'il invoque le plus volontiers, le désignant comme son modèle ; et, de tous, c'est peut-être celui dont il se distingue le plus. De méchantes gens ont dit de Guillaume Ier que, s'il n'était pas né fils de roi, il serait assurément devenu un remarquable sergent-major. Sans doute, c'est ne point estimer à sa valeur l'intérêt qu'il portait aux choses militaires ; mais il est bien vrai qu'il les mettait au centre de toutes ses préoccupations, et que les autres

administrations de l'État ne lui semblaient guère être que des dépendances du département militaire. On aurait pu mettre dans sa bouche ce mot d'un journal satirique allemand, que la classe productrice a pour rôle d'entretenir l'armée. De même qu'il était exclusivement soldat, il était exclusivement prussien, et le titre d'empereur d'Allemagne n'était pour lui qu'un supplément incommode, à côté de ses chères fonctions de roi de Prusse. On a dit que son plus grand mérite fut d'avoir la main heureuse dans le choix de ses conseillers, Bismarck, Moltke, Roon, et qu'il sut les couvrir et les défendre contre tous leurs adversaires. Il les laissait le plus souvent diriger la politique et commander l'armée avec une entière indépendance, et leur donnait le droit de toujours présenter leurs propres mesures comme si elles avaient été prises d'accord avec lui. Le souvenir de son rôle dans les années 1848-1849 l'a rendu longtemps impopulaire : il représentait à l'esprit des gens la réaction la plus impitoyable. Plus tard, ses cheveux blancs ont facilité la réconciliation, et ses adversaires eux-mêmes se tinrent, à son égard, dans la neutralité.

Quel contraste offre avec lui son petit-fils! Une nature impulsive, avec une conscience de soi portée à ses dernières limites : tel est Guillaume II. Lui aussi a le sentiment qu'il est, avant tout, soldat. Seulement, ce ne sont pas les chefs éprouvés de l'armée qui se tiennent maintenant au premier plan ; c'est, partout, la personne royale. Il veut qu'on s'en remette, pour trancher de tout, à son jugement personnel. Il se mêle de tout : de commander aux grandes manœuvres, et de faire adopter ses idées sur les moindres modifications de l'uniforme. Il n'est pas douteux que, dans les cercles militaires, quand on est tout à fait entre soi, on se soit dit souvent qu'une intervention moins fréquente profiterait davantage à l'armée. Que l'on se rappelle seulement combien de fois, depuis 1898, on a changé les uniformes, combien de fois on a créé de nouveaux diplômes de tir, des médailles commémoratives et autres récompenses de cette sorte. Que l'on se rappelle les nombreux discours prononcés par l'empereur aux prestations de serment des recrues, aux parades, aux dîners d'officiers, aux clôtures des manœuvres, aux inau-

gurations de casernes. Voilà de quoi prouver suffisamment une diligente activité militaire. Mais il faut y ajouter le goût de l'empereur pour la navigation, aussi bien pour la marine de guerre que pour la marine de commerce, — et pour le sport maritime, qu'il ne met pas au dernier rang. Ce zèle empressé pour les choses militaires diffère profondément de la manière de Guillaume I[er], qui parlait peu, écoutait beaucoup, et laissait la main libre aux hommes du métier. La marine lui était, d'ailleurs, tout à fait étrangère. Il se sentait un officier de terre, au lieu que Guillaume II se croit spécialiste, de la marine aussi bien que de l'armée, et les domine, l'une autant que l'autre, souverainement.

Pour le grand-père, les questions d'économie politique, le commerce, les transports et la navigation étaient des sujets d'un intérêt inférieur, dont il fallait laisser tout le soin aux ministres. Pour le petit-fils, ce sont affaires d'État d'un intérêt considérable : combien de fois n'a-t-il pas opposé ses vues à celles de ses ministres, et même à l'opinion publique, prétendant, ici encore, qu'on devait s'en remettre à son jugement ! Guillaume I[er] montrait une réserve qui n'était peut-être que de la modestie. Son petit-fils, tout au contraire, intervient activement et sans cesse dans toutes les affaires de l'État. Il a porté autant de jugements sur la question sociale que sur la réforme scolaire et sur les partis politiques. Il n'y a pas de grande question, administrative, politique, intellectuelle, où l'on ne doive continuellement s'attendre à le voir donner son avis sans tenir compte des jugements des hommes de métier et des travaux préparatoires des ministères. Sous Guillaume I[er], les ministres étaient maîtres dans leur département. Sous Guillaume II, toute la haute bureaucratie est dans un perpétuel état de nervosité ; les conseillers secrets ne dorment pas tranquilles ; ils ont une peur de tous les instants de voir surgir des idées nouvelles.

Cette différence de tempérament entre l'empereur actuel et son grand-père se montre même extérieurement. Aujourd'hui, on s'attache, avec un soin extrême, à faire paraître aux yeux, sous des formes sensibles, la puissance impériale ; la représentation, l'appareil éclatant de la majesté, sont choses fort importantes ; les frais de cour sont énormes ; au lieu que,

sous Guillaume Ier, la cour berlinoise avait des mœurs très simples. Conservateur en toutes choses, le grand-père avait vu avec déplaisir, après la proclamation de l'Empire, la nécessité où l'on fut de faire des concessions au luxe. De son temps, on ne modifia presque rien à l'aménagement des châteaux royaux, et il n'eut aucun goût pour les nouvelles constructions. Aujourd'hui, on bâtit et on rebâtit sans cesse. On a édifié maint château de chasse, mainte église, on va restaurer de vieux burgs, on imite des camps fortifiés romains : le trésor particulier du roi ne supporte pas seul ces dépenses, on a su obtenir quelques secours des caisses publiques elles-mêmes; et, si elles étaient plus facilement généreuses, à coup sûr l'activité constructrice du roi frapperait encore plus les yeux. Il ne se contente pas de donner l'idée première; il s'occupe des moindres détails du plan, les modifie, et astreint de nombreux artistes à sacrifier leur individualité propre et à exécuter ce qu'il a conçu. Qu'il nous suffise de rappeler le peintre Knackfuss et ce grand nombre d'œuvres d'art dont la plus connue de par le monde porte pour titre : *Peuples d'Europe, défendez vos biens les plus sacrés.*

Outre qu'il s'est ainsi attribué une influence sur la marche de l'art en Allemagne, en différentes occasions il a cassé le jugement de jurys et de tribunaux chargés de décerner les prix, et il a fait attribuer les plus hautes récompenses contre l'avis des critiques d'art les plus compétents, contre les décisions unanimes des jurys. C'est ainsi que la médaille d'or pour la peinture de l'Exposition d'art de Berlin fut décernée à l'artiste hongroise Wilma Parlaghi ; c'est ainsi que l'architecte en chef de la ville de Berlin, Hoffmann, eut la petite médaille d'or, au lieu de la grande médaille d'or promise par le jury. Ainsi, encore, dans les concours littéraires, par exemple dans l'attribution du prix Schiller, a-t-il opposé son veto au verdict unanime des arbitres, tous gens d'une renommée européenne. Mais sa spécialité de prédilection, c'est l'architecture, et, plus particulièrement encore, la construction des églises. Lui et sa femme ont un même zèle pour cette sorte d'art. En élevant nombre d'édifices religieux dans la capitale on a voulu combattre la froideur de la population berlinoise pour l'Église.

Car, contrairement à la plupart des autres souverains, l'empereur actuel croit renforcer son autorité monarchique, et la rendre extraordinairement impressionnante pour les foules, en la justifiant à tout instant par la grâce de Dieu. De l'avis même de bons monarchistes, cette conception s'affirme avec un peu trop d'insistance et un peu trop souvent, vis-à-vis du parlement ou des corps analogues; et jusque parmi les princes de la Confédération germanique, il semble bien qu'on soit du même avis. Cette attitude a pour conséquence de rabaisser fort la situation des ministres. Ils voient très rarement le monarque, et n'ont guère avec lui que des rapports écrits par l'intermédiaire des cabinets civil, militaires et de la marine, lesquels ont par là acquis une puissance considérable. Des conseillers irresponsables, souvent très influents, entourent le monarque, contrecarrent les efforts des ministres et agissent selon des intérêts particuliers, religieux, politiques ou militaires. Ce pouvoir, il est vrai, est d'un exercice délicat; les conseillers, soumis à un empereur tout à fait instable, doivent montrer une grande prudence: et très rapidement ils tombent de cette place, ambitionnée plus qu'aucune autre, dans un oubli systématique. Les idées qui mènent l'empereur changent aussi très souvent, ce qui apporte une grande incertitude, et souvent une inconséquence très frappante, dans les solutions données à beaucoup de questions, grandes ou petites, relatives aux personnes ou aux choses. L'impossibilité de rien prévoir dans les situations politiques, l'inconsistance des idées directrices, l'application au mécanisme complexe de la législation et de l'administration d'une direction toute militaire, fondée sur cette idée qu'il y a un commandement suprême et que le subordonné est tenu d'obéir sans murmure, toutes ces nouveautés de la politique présente lui ont valu le titre de politique du zig-zag.

La position des ministres et leur autorité sur la population sont rendues encore plus difficiles par le tempérament impulsif et incompressible de l'empereur. Souvent ses discours ont jeté le trouble dans les milieux politiques; souvent, il a engagé toute l'autorité impériale en faveur d'idées impraticables. Il a voulu, maintes fois, exécuter des projets qui se sont effectués tout autrement qu'il ne l'avait prédit. Il n'a pas

le moindre sentiment qu'une chose puisse être irréalisable, lorsqu'il l'a souhaitée. Il estime qu'on peut être, avec une égale autorité, une égale maîtrise, tout à la fois organisateur d'armée, chef d'armée, amiral, sportsman, artiste, critique, spécialiste dans les questions scolaires, défenseur compétent de théories économiques, diplomate et directeur de la politique extérieure, et suffire seul, en un mot, à toutes les besognes quotidiennes de l'État.

En lui se mélangent intimement des idées toutes modernes avec une conception de ses droits souverains toute patriarcale, et qui fut aussi, à vrai dire, celle des roitelets allemands des XVII[e] et XVIII[e] siècles. Il faut connaître la psychologie de l'empereur pour comprendre bien des choses qui autrement seraient inintelligibles : par exemple, sa conduite à l'égard de sa capitale.

Dans les petites capitales des pays allemands, avant que l'industrie moderne eût commencé à se développer, la Cour était tout. La vie sociale se concentrait dans la maison du roi, et dans ses dépendances immédiates : les châteaux des princes, les palais de la haute noblesse, les maisons des ministres et les édifices gouvernementaux ; tout le reste ne comptait pas. La ville ne pouvait rien entreprendre contre la volonté du roi ; cette volonté décidait de tout, qu'il s'agît d'embellir la ville ou de l'étendre, de tracer des rues, de dessiner des jardins, ou d'élever des monuments. Jusqu'au développement de la grande industrie et du commerce, les villes allemandes de résidence, où la Cour faisait vivre, directement ou indirectement, la plus grande partie de la population, ne virent pas de raison à rechercher leur indépendance économique. On comprenait fort bien que le prince régnant ne disposât guère autrement de sa résidence que de ses propriétés, et qu'il l'arrangeât à sa guise. Le despotisme princier se manifestait de tant de façons, que cette mainmise ne pesait pas particulièrement sur la cité. Tous les intérêts collectifs, commerciaux, industriels, intellectuels, disparaissaient devant l'énorme importance de la vie de Cour. En Angleterre, dans ce temps-là, le lord-maire pouvait répondre à un roi qui, pour punir l'administration de la ville de son humeur trop

peu condescendante, menaçait de retirer de Londres la Cour: « Sire, vous ne transporterez pas la Tamise. » Une telle réponse eût été impossible en Allemagne, il y a cent ans.

Mais aujourd'hui, l'Allemagne n'est plus aux temps qui suivirent la guerre de Trente Ans. Aujourd'hui, elle est une nation industrielle et commerciale de premier ordre. Les grandes villes, et particulièrement Berlin, sont devenues le rendez-vous de la richesse bourgeoise, de la grande industrie, du commerce. Les exigences de la production moderne ont complètement éclipsé l'importance économique de la Cour. Des intérêts matériels et moraux qui n'ont rien à voir avec la Cour sont passés au premier plan, et si elle a la prétention de conserver ses privilèges, tant écrits que non écrits, il est inévitable qu'elle entre en conflit avec les puissances nouvelles. Ce qui, pour les petits imitateurs de Louis XIV en Allemagne, était un droit non contesté, allant de soi, ne peut aujourd'hui presque plus s'imposer même par la force, et quand on réussit à ressusciter en partie ces privilèges, ce sont là des victoires à la Pyrrhus.



Berlin est une ville neuve. Elle n'a pas le passé historique de Londres, de Paris ou de Vienne. Hors le château royal, elle n'offre aux yeux rien de frappant qui remonte aux siècles passés. Le charme romantique manque à la capitale allemande ; elle a un caractère prosaïque d'utilité qui se marque dans sa position, dans la disposition de ses rues, dans les rangées de ses maisons. C'est par la puissance de son commerce qu'elle se rattrape, par son allure de grande ville, par son importance merveilleusement grandissante comme siège de l'administration d'un grand empire, et comme centre aussi bien scientifique qu'industriel et commercial. C'est par là que Berlin a depuis longtemps rejeté dans l'ombre Vienne, sa rivale d'autrefois, tandis que la supériorité esthétique appartient sans conteste à la vieille ville impériale du Danube. C'est seulement depuis quelques dizaines d'années que la population a marqué son désir d'un progrès en ce sens. Beaucoup de petites résidences doivent leurs embellissements

à des princes amis des arts : mais les princes qui résidaient à Berlin, grands électeurs et rois de Prusse, avaient peu de goût, et encore moins d'argent, pour les travaux esthétiques. Ils concentraient sur les choses militaires leur intérêt et leurs finances. Et toutes les dépenses qu'ils faisaient en édifices et en parcs profitaient moins à Berlin qu'à Potsdam, séjour favori de la plupart des Hohenzollern, y compris le monarque actuel. La cour, qui exige tant de Berlin, ne demeure presque jamais dans la capitale. On connaît la manie voyageuse de l'empereur ; on sait aussi qu'entre ses voyages, il préfère Potsdam à Berlin. Encore aujourd'hui, Potsdam est avant tout une ville de cour, une ville militaire, une ville de bureaucratie, tandis que Berlin est devenu un marché et une ville industrielle des plus considérables. Potsdam ne commence à être une ville d'affaires que depuis quelques années ; c'est depuis le milieu du XVIII[e] siècle que Berlin va croissant.

Voici des chiffres qui font ressortir le développement numérique de sa population. Ils ne sont, pour le siècle précédent, qu'évalués à peu près.

1654	Berlin a	environ	10 000	habitants
1707	—	—	55 000	—
1730	—	—	72 387	—
1763	—	—	119 219	—
1800	—	—	172 132	—
1816	—	—	195 200	—
1840	—	—	322 620	—
1858	—	—	448 610	—
1867	—	—	703 120	—
1875	—	—	945 240	—
1880	—	—	1 122 330	—
1890	—	—	1 578 794	—
1895	—	—	1 677 304	—
1900	—	—	1 884 151	—

Mais, en réalité, ces chiffres ne donnent qu'une idée insuffisante du développement de Berlin. Autour de Berlin, l'enserrant tout entière, dépendant d'elle étroitement, et séparé d'elle par des limites que connaissent seuls ceux qui savent à fond l'histoire et la topographie locales, se trouve tout un ensemble de villes, dont quelques-unes

comptent plus de cent mille habitants, comme Charlottenburg et Schöneberg. Logiquement, il aurait dû y avoir, depuis longtemps déjà, unité d'administration entre ces localités et Berlin. La résistance du gouvernement qui ne veut pas que « l'hydrocéphale Berlin » grossisse encore a jusqu'ici empêché la réalisation du « plus grand Berlin ».

Plus encore que Paris et Londres, la capitale de l'empire allemand souffre des entraves que met à l'initiative des autorités autonomes la surveillance de l'État. A Berlin, l'administration municipale trouve en face d'elle un corps d'employés de l'État, et un Parlement où sont représentés exclusivement ses adversaires politiques et sociaux, les conservateurs et les agrariens. Dans les Chambres, Berlin est représenté d'une façon tout à fait insuffisante par suite d'une injuste délimitation des circonscriptions électorales. C'est ainsi que Berlin et toute sa banlieue immédiate, « le plus grand Berlin », devraient avoir au Reichstag environ trente sièges, alors qu'ils ne disposent que de huit, et il en va de même dans la Chambre prussienne. Iniquité d'autant plus choquante que Berlin, à cause de sa population agglomérée, est d'une importance extrême pour tout le pays, et que son rendement d'impôt donne une moyenne incomparablement plus élevée que celle du pays. Tandis que sur 1 000 habitants dans le royaume de Prusse 314 sont imposables, à Berlin il y a 470 imposables sur 1 000. Alors que dans tout le royaume de Prusse les 4 p. 100 seulement de la population possèdent un revenu supérieur à 3 000 marks, la proportion est à Berlin de 7,2 p. 100. Et ce chiffre devient encore plus significatif, si l'on prend garde que Berlin a proportionnellement deux fois plus de revenus supérieurs à 100 000 marks que le reste du royaume de Prusse.

A tout moment, l'administration municipale se sent gênée et empêchée par la résistance ouverte ou dissimulée des milieux gouvernementaux. Des motifs de toutes sortes, des influences personnelles s'opposent à sa libre action, et la cour et le roi ne sont pas les derniers à lui faire obstacle. Les occasions sont nombreuses d'interdire à la ville d'exprimer sa volonté. Les maires de Berlin, les conseillers municipaux et autres hauts employés de la commune doivent être recon-

nus par le roi ou par les ministres avant leur entrée en charge. L'administration comprend une administration municipale, dirigée par la municipalité, et une administration d'État, dirigée par la préfecture de police. Sur certains points, l'accord de ces deux services suffit pour faire loi. Sur beaucoup d'autres points, il est nécessaire que les décisions prises par la commune soient confirmées par l'autorité d'État qui la domine, par le président supérieur de Brandebourg, intermédiaire entre le roi et la commune. Tout particulièrement, d'après la loi du 2 juillet 1875, c'est une ordonnance royale qui doit déterminer les villes où une autorisation royale est nécessaire pour donner suite à des projets de construction ou pour modifier les constructions déjà existantes. Berlin est une de ces villes.

La municipalité se compose d'un premier maire (*Oberbürgermeister*), d'un maire (*Bürgermeister*), et de trente-deux autres membres, dont seize ont reçu ce poste comme charge honorifique. Le parlement de la Ville s'appelle assemblée communale (*Stadt-Verordneten-Versammlung*). Il est élu selon le système des trois classes, qu'il n'est pas précisément commode d'expliquer à un étranger de pays démocratique. La totalité des impôts est divisée en trois parties ; à chacune de ces divisions correspond une catégorie d'électeurs, et chacune de ces catégories, fondée sur la fortune des contribuables, élit un tiers des députés de la ville. On obtient de la sorte une représentation tout à fait ploutocratique, si bien que l'esprit d'opposition aiguë, qui est celui de la population berlinoise, ne trouve au parlement qu'une expression fort atténuée. Tandis que, des six sièges qui reviennent à la ville de Berlin pour le Reichstag, les social-démocrates en ont possédé cinq de 1893 à 1898, et en tiennent encore quatre depuis 1898, les autres sièges revenant au parti libéral démocratique, ce dernier parti, avec ses diverses nuances, possède environ les trois quarts des sièges dans l'assemblée communale ; le reste est composé de social-démocrates et de quelques conservateurs.

Mais naturellement, c'est sur la minorité socialiste que se porte la sympathie active de la population berlinoise, parce que c'est elle qui montre le plus d'énergie, et que,

dans ses critiques, elle n'a pas de ménagement pour les sentiments loyalistes dont font volontiers parade les monarchistes par raison du parti libéral. Tandis que le parti libéral de l'assemblée communale n'a point de chef, ni souvent, par suite, de direction, la social-démocratie, sous la conduite de Paul Singer, tacticien remarquable et qui entend à fond les choses de la commune, forme un groupe serré qui va de l'avant et que l'on craint. L'influence des social-démocrates à l'assemblée communale s'étend plus loin que ne le ferait supposer leur petit nombre, tant l'appui de la population les fortifie. Les libéraux sont forcés, en bien des cas, d'avoir égard à l'opinion publique, et particulièrement, dans la période électorale, ils sont tenus de résister aux désirs de la couronne et du gouvernement avec plus d'énergie peut-être qu'ils ne le souhaiteraient au fond du cœur. Mais enfin il y a toujours, dans l'assemblée communale berlinoise, une tendance très marquée à venir au devant des désirs de l'empereur, dès qu'ils sont portés, directement ou indirectement, à sa connaissance. Seulement, cette prévenance ne trouve pas toujours auprès des personnes qu'elle vise l'accueil espéré. On ne pardonne pas aux libéraux le vote de leurs représentants au parlement contre l'augmentation de la liste civile, contre les demandes de crédits pour l'armée, la marine, les colonies, et les autres objets de la préférence impériale. On sait trop bien que, sur la question religieuse, ils ne pensent pas tout à fait comme l'empereur et l'impératrice; et si la majorité de l'assemblée communale cherche aujourd'hui à vivre en paix avec la couronne, dans les milieux de la cour, on se souvient mieux du passé : on n'y oublie pas et on n'y pardonne pas facilement.



Au château royal de Berlin, on n'a pas perdu le souvenir du 18 mars 1848 et des événements qui ont suivi. Récemment encore, le 18 mars dernier, Guillaume II, inaugurant une nouvelle caserne pour un de ses régiments de la garde, a évoqué ces ombres. En présence du premier maire de Berlin, il a prononcé ces paroles : « Si la ville de Berlin vient une

fois encore, comme en l'année 1848, à se soulever contre son roi, avec insolence et rébellion, alors c'est vous, mes grenadiers, qui serez appelés à mettre à la raison, avec la pointe de vos baïonnettes, les insolents et les rebelles. » Auparavant, il avait maintes fois déclaré à ses soldats qu'ils étaient destinés à combattre, non seulement contre l'ennemi de l'extérieur, mais aussi contre « l'ennemi intérieur ». Et le discours qu'il a prononcé devant les recrues pour leur faire entendre que leur serment au drapeau les engageait à tirer, si le commandement leur en était fait, sur leurs pères et sur leurs mères, a eu un retentissement européen.

Si le souvenir des événements de 1848-1849 est encore vivant dans la maison royale, la bourgeoisie a totalement oublié ce qui a suivi, réaction et persécutions. Depuis la bataille de Sadowa, la bourgeoisie prussienne s'est tout à fait libérée des souvenirs révolutionnaires, et affranchie des anciens sentiments de vengeance. Sans doute, personne ne croit que la majorité des Prussiens soient monarchistes par sentiment; parmi les conservateurs eux-mêmes, les monarchistes par raison sont le plus grand nombre; — mais, à vrai dire, on ne l'avoue presque jamais tout haut. De même qu'une partie de la bourgeoisie revient à l'Église, non par foi intérieure, mais par calcul, de même elle voit dans la monarchie un appui contre le « chambardement », une assurance de sa position sociale contre les risques, un asile contre la force croissante du socialisme populaire.

La bourgeoisie a oublié le mécontentement que lui causa le gouvernement de Frédéric-Guillaume IV. Elle a oublié aussi la période des conflits où Bismarck, depuis son entrée au ministère jusqu'à la guerre de 1866, gouverna contre la majorité du parlement. Mais Guillaume II n'a pas oublié, lui, quoiqu'il n'ait pas vécu ces journées, la résistance du parti progressiste contre les desseins militaires de son aïeul; il n'a pas oublié l'attitude de la municipalité et de l'assemblée communale d'alors. Les corps municipaux de la capitale prussienne entrèrent en lice, à cette époque, pour défendre le droit de voter le budget que le gouvernement, violant son serment, avait retiré à la Chambre des députés. Quand il ne fut plus permis à l'assemblée communale de protester contre l'ordon-

nance du 1er juillet 1863, promulguée contrairement aux lois et qui menaçait la liberté de la presse, elle résolut de s'abstenir dorénavant de toute protestation de loyalisme, de tout compliment d'anniversaire ou de Premier Janvier, de toute adresse de félicitations, au moment des fêtes de famille de la maison royale, etc... Elle s'abstint même, quand mourut le prince Frédéric, de toute expression de condoléance. La cour ressentit vivement cette attitude, et n'a pas encore pardonné. Ce qui lui fut le plus pénible, ce fut que le parti progressiste, en majorité dans la représentation de la ville, en même temps qu'il paraissait ignorer systématiquement le roi régnant, saisit chaque occasion de faire connaître ses sympathies au *Kronprinz* et à la *Kronprinzessin*, qui devaient être plus tard l'empereur Frédéric III et l'impératrice Victoria. Comme nous le verrons, l'empereur actuel a profité du premier jour où il entra en contact avec les délégués de la ville et la municipalité de Berlin, pour exprimer son opinion sur ces conflits, bien qu'à vrai dire il n'en ait pas évoqué directement le souvenir. La municipalité, au contraire, ne se rappelle plus aucun de ces événements. Elle a nommé Bismarck bourgeois honoraire, après l'avoir si violemment combattu. Elle a saisi chaque occasion de témoigner son respect au roi et à sa maison. Bismarck, sans doute, malgré l'honneur que lui avait décerné la ville, a souvent exprimé son antipathie contre elle au Reichstag et à la Chambre prussienne. Mais, en somme, de 1866 à 1888, l'entente ne fut point troublée entre la couronne et la commune.

Durant les dernières années de l'empereur Guillaume, le jeune prince de Prusse et sa femme, le couple impérial actuel, étaient assujettis à l'influence du parti le plus orthodoxe de l'église évangélique. Le prédicateur de la cour, Stöcker, et le général Waldersee, son partisan, son ami, avaient un ascendant considérable sur l'esprit des princes. Les vues personnelles et les jugements des successeurs au trône se ressentaient de cette fréquentation. Stöcker était l'ennemi le plus acharné des idées qui dominaient à l'hôtel de ville de Berlin. Dans les conseils que tenaient Stöcker et Waldersee, et auxquels le couple princier prenait part, on s'entretint certainement de l'attitude anticléricale de la représentation commu-

nale de Berlin. Les piétistes mettaient tous leurs espoirs dans le jeune prince, et le travaillaient avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils détestaient les opinions libre-penseuses souvent exprimées par ses parents. Sans doute, ils durent souvent lui rappeler le mot de Frédéric-Guillaume IV : « Moi et ma maison, nous voulons être les serviteurs du Seigneur », et celui de Guillaume I[er] : « La religion doit être conservée pour le peuple ».

Le 15 juin 1888, mourait l'empereur Frédéric III, et son fils lui succéda sous le nom de Guillaume II. Le 27 octobre 1888, une députation de la municipalité et de l'assemblée communale vint remettre à l'empereur une adresse respectueuse, où l'on priait l'empereur de vouloir bien permettre à la commune d'orner d'une fontaine la place située devant son château. D'après la *Norddeutsche allgemeine Zeitung*, l'empereur répondit à cette adresse par une longue allocution où il disait, en commençant, « qu'il venait d'assister à une belle fête, à la consécration d'une nouvelle église ; qu'il espérait et qu'il souhaitait que de telles fêtes se répétassent souvent à Berlin, et que la commune contribuât toujours à ces constructions d'églises ». Dans la suite de son discours, il dit, rapporte-t-on, en termes formels : « Avant toute chose, je prie instamment qu'on cesse d'invoquer continuellement le nom de mon père contre moi-même. Je me flatte de l'espoir que l'on ne s'occupera plus de faire des intimes détails de ma famille le sujet de discussions dans la presse ». Ceci prouvait déjà que l'entente entre la couronne et la ville était ébranlée.

L'empereur avait tout un ensemble de vœux concernant les abords de son château qu'il voulait aménager de façon neuve. Il souhaitait qu'ils fussent dégagés, que des jardins fussent établis alentour, que l'on creusât un étang à canards, que l'on construisît des terrasses au long du château ; toutes réparations qui auraient imposé à la ville des sacrifices énormes, car le terrain à travailler était fort étendu, et la bâtisse atteignait des prix incroyablement élevés. Une partie seulement de ces vœux put être réalisée, et encore par un moyen singulier. Avec le produit d'une loterie (*Schlossfreiheit-Lotterie*, loterie pour le dégagement du château), on acheta les maisons

situées au bord de la Sprée, en face du château impérial, et on les abattit. Puis le Reichstag accorda une somme de plus d'un million de marks pour l'érection du monument de l'empereur Guillaume Ier sur cette place. Les autres souhaits de l'empereur furent, il est vrai, soutenus énergiquement par des courtisans à l'intérieur et au dehors de l'assemblée communale, mais ils ne furent pas réalisés. Il y a là une des causes principales des mauvais rapports entre le roi et sa capitale.

L'empereur aime à faire remarquer son christianisme, quoiqu'il laisse souvent apercevoir que c'est un christianisme spécial, tout particulièrement destiné à être un des soutiens du trône. Les efforts de l'Église sont puissamment soutenus par l'impératrice, et la bienveillance qu'elle témoigne aux désirs du clergé est la seule marque apparente de l'intérêt qu'elle prend aux affaires publiques. Dans son dessein persévérant, l'impératrice fut soutenue par son entourage, particulièrement par son premier maître des cérémonies, von Mirbach, qui a inspiré et inspire encore de nombreux projets d'édifices religieux. Peu de temps après la mort de l'empereur Frédéric III, on disposa, sous le patronage de l'empereur, un immense plan de constructions d'églises, qui répondait bien moins aux besoins de la population berlinoise qu'à l'impérieux désir, éprouvé par certaines gens de la Cour, d'étaler leur piété. La moindre place libre dans l'immense capitale put bientôt craindre qu'on projetât d'établir sur elle une église. On se promettait de cette profusion d'architecture des effets merveilleux sur la population berlinoise, l'amendement de son esprit anticlérical, et une influence heureuse par ricochet sur ses opinions politiques. Qui voulait être bien en Cour payait impôt au fonds de constructions d'églises. Les princes de la Bourse, tant juifs que protestants, et les grosses banques signèrent pour l'œuvre sacrée des chèques de centaines de milliers de marks. Mais les dons volontaires, malgré leur influence, ne suffirent point. On demanda des millions à la ville de Berlin. Comme elle s'y refusait, on s'autorisa d'un vieil acte du XVIe siècle depuis longtemps oublié et déniché dans les archives, qui, prétendait-on, était encore valable en droit, et qui imposait à la ville les frais de construction des églises. La ville engagea alors un procès qui fut mené jus-

qu'aux plus hautes juridictions. On lui en voulut beaucoup de cette ténacité.

Il y a là une autre cause principale de l'irritation de la couronne contre la ville. Ces sentiments se traduisirent de façons singulières. Les constructeurs de l'église commémorative de Guillaume Ier sculptèrent dans l'église une rangée de chameaux, voulant faire de cette ornementation déplacée une allusion à l'assemblée communale de Berlin. En outre, à une adresse de félicitations remise par la ville à l'impératrice, à l'occasion de son anniversaire, et rédigée d'ailleurs dans les formes les plus soumises, le premier maître des cérémonies de l'impératrice, le baron von Mirbach, répondit sur un ton pédantesque, en critiquant l'attitude peu cléricale de l'administration municipale, celle en particulier d'un des délégués municipaux qu'il nomma. Ce manque de tact força la ville à prendre désormais une attitude encore plus roide. Il fut décidé qu'on s'abstiendrait dorénavant d'envoyer des adresses de félicitations à l'impératrice. Ainsi s'exaspérait d'année en année le conflit entre la majorité loyaliste de l'assemblée communale et la municipalité plus que loyaliste, d'une part, et la famille impériale et son entourage, d'autre part. L'intervention impériale, de plus en plus fréquente, dans les affaires de la ville, fut vivement critiquée par les représentants de la social-démocratie dans l'assemblée de la ville. Une partie de la majorité, pressée par l'opinion publique, se joignit à cette opposition. Dans tous les gouvernements où domine une personnalité unique, comme en Prusse, il est rare qu'on aperçoive clairement les causes profondes des différends, et l'on pense qu'un changement de titulaires dans les plus hauts emplois mettrait toutes choses au mieux. C'est pourquoi, quand il y eut lieu à remplacer le premier maire et le second maire, on présenta — non officiellement, à la vérité — des personnes agréables à l'empereur. Mais elles n'obtinrent pas la majorité. On se vengea en faisant attendre longtemps aux élus leur validation, ou même en la leur refusant. Ainsi s'envenima la dispute, bien que la municipalité, qui établit son légalisme, et une partie de l'assemblée communale, aient assez clairement manifesté leur désir de la paix.



Il ne faut pas songer à rapporter ici tous les différends qui se sont élevés entre le roi et son gouvernement, d'un côté, et l'administration municipale, de l'autre. Il suffira de parler des plus importants. Il faut rattacher ces différends, en partie à des motifs politiques, en partie, tout simplement, à des fantaisies personnelles de l'empereur.

Les différends politiques ont pour causes, les uns des questions de personnes, les autres des points de droit. Le premier maire, Zelle, qui avait autrefois toute la confiance de l'empereur, tomba en pleine disgrâce, quand il eut déclaré à ce dernier que la ville de Berlin n'était pas assez riche pour se plier à son désir de refaire les environs du château. Il ne put se dégager du conflit qui s'éleva alors. Il espéra, dans l'intérêt de la ville, que sa retraite faciliterait de meilleurs rapports, et il fit ce sacrifice. Sur quoi, on élut pour premier maire un homme politique très modéré, le second maire Kirschner, qui avait été validé sans difficulté, lors de son élection, comme second maire, et dont on savait que, modéré en toutes choses, il siégeait plus à droite que la majorité des représentants de la ville de Berlin. La validation du roi fut, cette fois, refusée. On fit attendre la ville une année entière avant que la rectification royale permît à Kirschner d'entrer en fonctions comme premier maire. La place de second maire fut longtemps inoccupée, car celui que l'on avait élu mourut peu de temps après son entrée en charge. On élut, pour lui succéder, le député au Reichstag Kauffmann, dont, peu de temps auparavant, l'élection au conseil municipal avait été validée par le roi. Mais, cette fois, la confirmation du vote fut bien vite refusée, et cela, comme il n'est pas douteux, contre la volonté et à l'insu du président du conseil et des ministres responsables. C'était là un acte purement personnel du roi, ou, si l'on veut, de ces conseillers irresponsables. Voici comme on expliqua officieusement cette décision. L'empereur aurait su, par certains milieux militaires, que Kauffmann, autrefois officier de la landwehr, s'était vu, il y a environ vingt ans, retirer son grade. Il apparut nettement par

là que l'empereur avait été faussement renseigné sur les événements d'alors, qui n'entraînaient pas le moindre déshonneur pour le député Kauffmann et qui étaient de nature purement politique. L'assemblée communale fut obligée de recommencer l'élection et réélut Kauffmann, cette fois à l'unanimité. Alors, il se passa cette chose extraordinaire, que le premier président de Brandebourg, par l'intermédiaire de qui devait passer la prière de validation adressée au roi, refusa purement et simplement de la faire parvenir. Naturellement ce refus ne se produisit pas sans l'assentiment du roi. C'est là un de ces points de controverse qui aujourd'hui encore ne sont pas réglés, et dont nous aurons à reparler plus bas.

En l'année 1898, l'assemblée communale de Berlin élut comme membre de la commission des écoles, — comité de surveillance purement communale sur les écoles de Berlin, — le député au Reichstag Paul Singer, qui est un des travailleurs les plus agissants dans les affaires communales. Il s'agit ici d'un choix qui n'avait absolument pas besoin de la ratification des autorités supérieures. Néanmoins, le ministre de l'instruction publique, Bosse, mort depuis, et connu comme piétiste, s'appuyant sur un raisonnement juridique que rien ne justifiait, promulgua un édit, par lequel cette commission simplement communale était identifiée à une délégation d'État, et, en conséquence, la validation de Singer fut refusée. L'assemblée communale se contenta de formuler une protestation contre cette mainmise injustifiée sur l'autonomie de la ville. Bien qu'il y eût un sérieux fondement juridique à entreprendre un procès contre le ministre, l'assemblée communale n'en fit rien.

Lorsqu'on présenta au Reichstag le projet *(Umsturzvorlage)* qui avait pour objet de réfréner les aspirations populaires et d'anéantir les social-démocrates, l'assemblée communale de Berlin adressa au Reichstag une pétition où elle conseillait de repousser ce projet de loi, qui d'ailleurs par la suite n'obtint point la majorité. Le premier président de Brandebourg, usant de son droit de surveillance, fit remarquer à la municipalité qu'elle ne devait pas laisser discuter cette requête. Malgré cela, il y eut discussion et vote favorable à l'assemblée communale. Sur quoi parut une nouvelle ordonnance du

premier président interdisant l'envoi de la pétition. Il est vrai que cet avis vint trop tard, car le président de l'assemblée communale avait remis cette pétition à la poste, immédiatement après qu'on en avait décidé l'envoi.

Il y eut aussi motif à conflit à propos du cinquantième anniversaire de la révolution de Mars. Il fut décidé à cette occasion qu'on déposerait une couronne au cimetière des victimes de mars. Le premier président mit son veto à cette résolution, car elle « n'aurait été qu'une démonstration politique destinée à glorifier la Révolution ». La population ouvrière de Berlin fut une grandiose manifestation au Friedrichshain, où sont enterrées les premières victimes de la Révolution; plusieurs centaines de couronnes d'une valeur de quelques dizaines de mille marks furent déposées le 18 mars 1898 sur les tombeaux des victimes de mars. Ces tombeaux étaient dans un état de délabrement qui ne faisait point honneur à la ville. La représentation municipale résolut donc de remettre le cimetière en état, de placer une grille, et d'élever une simple pierre funéraire, avec cette inscription, assurément peu provoquante : « A ceux qui sont tombés le 18 mars 1848, la ville de Berlin. » Mais on refusa l'autorisation pour ces travaux, après intervention directe de l'empereur, sans aucun doute. Il y eut des procès, tant au sujet des couronnes déposées qu'à propos de l'érection du monument de mars. Mais la ville n'eut pas le dessus.

Passons aux autres causes de différends.



Depuis que l'empereur a commencé à gouverner, la ville de Berlin n'a jamais été à l'abri des difficultés qui lui viennent des camarillas toutes puissantes à la Cour, ou bien du porteur de la couronne lui-même. Nous sommes justement à l'instant critique de ce conflit, à un moment où toute une suite de différends surgissent, soit sur des questions de personnes, soit à propos de l'extension exagérée que donne l'empereur à ses droits existants et reconnus, ou encore à propos des droits nouveaux qu'il veut s'arroger, sans pouvoir établir pourtant ses prétentions sur aucun fondement légal. A côté des matières

à conflit dont nous venons de parler et qui occupent l'attention publique, il y en a d'autres que les corps municipaux n'ont jamais encore débattues en séance publique, mais dont on est déjà suffisamment instruit, pour entrevoir que la lutte est plus grave qu'on se pouvait jusqu'à présent le supposer.

Autant qu'on peut parler d'un droit clair du côté de l'empereur dans les controverses présentes, c'est encore dans l'affaire du tramway de l'avenue Sous les Tilleuls qu'il a la meilleure apparence de droit. Après des combats violents, qui ont duré de longues années, contre le monopole privé des tramways, la ville se résolut à acheter les actions d'une des plus grandes compagnies de tramways de Berlin et à faire ainsi un commencement de communalisation. Il s'agissait de deux tramways électriques, qui, ne communiquant pas encore l'un avec l'autre, n'avaient pas pour la circulation en ville une importance bien considérable, mais qui devaient acquérir une valeur très grande, dès qu'on les aurait réunis. Ce qui n'était possible qu'en établissant une ligne qui, sur un court espace, devait traverser la *Via triumphalis* de Berlin, l'avenue conduisant de la porte de Brandebourg au château royal. Il y avait déjà dans cette voie une ligne de tramways qui la coupait perpendiculairement, et qui était administrée par une société privée. On ne pouvait par conséquent pas concevoir pourquoi une seconde ligne, propriété de la ville même, ne pourrait pas traverser la voie à une distance très grande de la première. Mais pour agir avec sûreté, les autorités municipales s'abouchèrent d'abord avec les autorités d'État pour savoir si l'on devait s'attendre à une objection quelconque. La ville se mit d'accord avec la préfecture de police et avec le ministre des chemins de fer sur l'emplacement que devait occuper la ligne projetée. Du moment que le ministre des chemins de fer s'était expliqué sur ce point, le premier maire devait admettre, et admit en effet, que ce fonctionnaire, responsable devant la loi de tout ce qui regarde les transports, s'était au préalable entendu avec le roi, s'il avait cru devoir prendre son avis. La ville poursuivit donc avec une parfaite tranquillité le rachat des actions de cette ligne, et ainsi l'on put espérer qu'on réussirait à renverser le monopole privé des tramways de la ligne de Berlin. Le 6 mars 1901, la députa-

tion municipale des transports pria le préfet de police de lui faire parvenir l'approbation en principe des autorités gouvernementales, afin qu'on pût prendre à temps les mesures exigées par les travaux préparatoires. Ce fut seulement six semaines après avoir présenté son rapport sur cette demande que le préfet de police reçut la réponse du ministre des chemins de fer von Thielen : l'empereur n'approuvait pas le projet de jonction à travers les Tilleuls; mais, dans une remarque écrite de sa propre main en marge du plan, il indiquait la possibilité d'un rattachement souterrain. Près de sept semaines plus tard (on voit qu'en Prusse aussi, le bureaucrate travaille lentement), le préfet de police donna connaissance de la décision impériale dans un écrit daté du 13 juin, mais qui n'arriva aux mains de la municipalité que le 20.

La remarque autographe faite en marge par l'empereur était ainsi conçue : *Non. Doit passer sous terre.* La municipalité répondit à ce verdict par une nouvelle requête où elle exposait que la liaison souterraine était à cet endroit techniquement impossible, et où elle rappelait que l'empereur lui-même, en 1899, avait indiqué la possibilité de traverser les Tilleuls au lieu même visé par le présent projet. En outre, la municipalité faisait ressortir que, si elle n'avait pas espéré, sur la foi de cette opinion de l'empereur, l'autorisation pour son projet, elle n'aurait pas acheté, au prix des plus grands sacrifices financiers, les deux lignes de tramways. Après dix semaines, le 14 septembre, on informa la municipalité que l'empereur ne changeait pas sa décision. Le second maire de Berlin s'était efforcé d'obtenir une audience de l'empereur pour lui démontrer l'importance de la question. Il voulait lui faire observer que la ville n'avait fait un sacrifice de dix millions de marks qu'avec la ferme confiance d'assurer, par la fusion des deux lignes en une grande, la circulation du nord au sud-est, à travers tout Berlin. Il voulait aussi lui faire remarquer que le passage brusque d'une ligne électrique située au niveau du sol à une ligne souterraine, si courte qu'elle fût, n'était pas techniquement possible, que nulle part on n'avait exécuté rien de semblable, et qu'en admettant même que ce projet fût praticable, le fouillis de la circulation au centre de

la ville et le prix extraordinairement élevé du terrain à cet endroit, exigeraient, pour qu'on l'exécutât, une limitation de la circulation et des sacrifices financiers tout à fait extraordinaires. L'audience fut refusée sous le prétexte que le temps de l'empereur était, pour des mois encore, complètement absorbé d'autre part.

Le premier maire avait renoncé depuis longtemps à espérer qu'il pourrait exposer lui-même ses raisons, quand après des mois lui parvint, ainsi qu'à l'ingénieur en chef de la ville, l'invitation télégraphique de se rendre à Hubertusstock, où l'empereur chassait. Mais les négociations qui eurent lieu à ce rendez-vous ne changèrent rien à la décision de l'empereur ni à la situation. L'empereur déclara tout simplement qu'il s'était trompé autrefois en laissant entrevoir qu'il autorisait une seconde ligne à travers les Tilleuls.

Ce règlement provisoire de l'affaire eut pour la ville des significations très graves : elle y vit un sérieux obstacle à ses grands efforts financiers et politiques pour réaliser la communalisation des tramways ; la décision impériale avait encore une autre signification : il devenait clair que la ville ne pourrait pas de ces deux lignes faire le noyau d'un futur réseau de tramways, qu'elle les avait achetés beaucoup trop cher. et que d'une façon générale toute initiative prise par la ville dans l'intérêt des citoyens se trouvait restreinte et limitée à l'extrême. Le 3 octobre 1901, après délibération, l'assemblée communale de Berlin vota, au sujet de la décision de l'empereur, la résolution suivante : « L'assemblée municipale exprime son regret que l'autorisation d'établir une ligne de tramways traversant l'Avenue sous les Tilleuls ait été refusée, de façon à compromettre lourdement les intérêts des transports municipaux et les finances municipales, et cela malgré les communications faites par les autorités gouvernementales compétentes, qui donnaient à la municipalité le droit de considérer comme assurée l'autorisation royale; prie en outre la municipalité de chercher à obtenir par tous les moyens qui lui paraîtront propres l'autorisation pour l'établissement projeté. » Cette résolution fut prise par quatre-vingts voix contre vingt, ces dernières comprenant les social-démocrates, qui voulaient marquer une attitude plus hostile. L'orateur des social-dé-

mocrates protesta énergiquement contre les nouveaux efforts qu'on voulait faire pour obtenir l'autorisation royale. La position la plus difficile était celle du ministre des chemins de fer, von Thielen, qui s'était mis dans une fausse position aussi bien vis-à-vis du roi que vis-à-vis de la ville, et dont on aperçut clairement le peu d'influence, et le peu de part qu'il avait aux nouvelles dispositions de Guillaume II, quand on le vit chercher vainement à obtenir une audience de l'empereur pour lui expliquer la situation. S'il est vrai, comme on le rapporte, que l'empereur actuel, quand le prince de Bismarck eut cessé d'être chancelier de l'Empire, a déclaré qu'il voulait être son propre chancelier, le refus d'audience au ministre von Thielen signifie apparemment que Guillaume II veut être aussi son propre ministre des chemins de fer. Le principe absolutiste du *Sic volo, sic jubeo*, se manifeste, encore ici, clairement.

Quelque indubitable qu'il soit que, dans cette question importante, le droit est du côté de la ville de Berlin, il faut pourtant reconnaître qu'il s'est trouvé des juristes pour attribuer à l'empereur, en s'appuyant sur la loi de bâtiment du 2 juillet 1875, à laquelle, d'ailleurs, d'autres juristes n'accordent pas la même valeur, le droit d'opposer son veto à l'établissement de ligne de tramways. — La question de la Fontaine des Contes (*Märchenbrunnen*) se présente tout différemment. Ici, la conduite du roi ne repose évidemment sur aucun fondement juridique, bien que, de cette formule inscrite par lui dans le livre d'or de la ville de Munich : *suprema lex regis voluntas*, il tire, en cette affaire comme en n'importe quelle autre, l'autorisation d'imposer sa volonté, parce que justement cela est sa volonté. Depuis quelques années, on songe enfin, après avoir souvent péché par omission sur ce point, aux moyens d'embellir la capitale de l'Empire. Cent mille marks doivent être chaque année employés à l'ornementation artistique des places publiques et des parcs de la ville de Berlin. On s'est efforcé d'exposer de belles œuvres, même dans les quartiers ouvriers si affreusement vides d'art, pour orner les places et pour relever le goût du peuple. Parmi les diverses œuvres déjà installées ou projetées, il y en a une qui a séduit tout particulièrement la population : c'est

l'embellissement du Friedrichshain, grand parc où viennent jouer des milliers d'enfants. On y devait exposer les figures poétiques qui peuplent le monde des contes allemands, Blanche-Neige, par exemple, et la Belle au Bois dormant. On devait y mettre sous les yeux des enfants, en admirables œuvres d'art, leurs personnages familiers, et, pour plaire à leurs fraîches imaginations, ces statues devaient être entourées de figures fantastiques, bêtes, fleurs, hommes, — formant des fontaines d'où jaillirait l'eau. Le plan de ces œuvres fut conçu sous la direction du plus distingué, du plus ingénieux des architectes allemands, de l'ingénieur de la ville Hoffmann, bien connu pour avoir construit la cour suprême de justice de l'Empire. Aucune autre ville n'aurait pu s'enorgueillir d'une œuvre semblable. C'était une pensée originale, vraiment, que de faire servir pour une fois la sculpture et l'architecture, non seulement à honorer les morts et à les rappeler au souvenir des hommes mûrs, mais à animer le monde des contes de fées, et à élever l'esprit des enfants.

Mais la ville de Berlin n'est pas maîtresse chez elle. Elle n'a pas le droit de déplacer une pierre sur son propre territoire sans l'autorisation de la préfecture de police. Seulement cette autorisation ne doit pas être refusée, quand les prescriptions imposées par les autorités policières sont observées. Pourtant, l'autorisation fut refusée. Non qu'on se fondât sur une disposition légale quelconque. Mais simplement les plans avaient été mis sous les yeux de l'empereur, et il avait élevé des objections contre l'achèvement et l'installation de la Fontaine des Contes dans le Friedrichshain, qui appartient cependant à la ville. Il peut être tout à fait indifférent de savoir pourquoi l'empereur a opposé son refus. On suppose qu'il lui déplaît que la ville ait confié cette tâche à d'autres artistes que ceux qu'il emploie lui-même, et qui sans doute usent de leur influence auprès de lui pour desservir ceux qui ne sont pas de leur coterie. L'empereur a présenté aussi tout un système de critiques, qui ne prouvent rien qu'une différence d'opinions esthétiques. Le projet lui paraît trop somptueux et trop pompeux. Il souhaiterait des lignes plus simples, et un nouveau projet de groupe. Il voudrait que l'on divisât ce groupe en une série d'autres plus petits qui mettraient sous les yeux

quelques épisodes tirés des contes, et l'on devrait charger de ces divers projets un sculpteur qui s'est déjà fait remarquer par des œuvres sentimentales. On voit par là que l'empereur se mêle de tous les détails de cette question, et qu'il voudrait aussi déterminer de quelle sorte, par quels moyens et par quels artistes, on doit faire exécuter les œuvres d'art. Mais, quelque imposant que cela paraisse à l'imagination, que l'empereur allemand trouve du temps pour tous ces détails, ou même quelque peu de raison qu'on ait de placer son jugement, qui est celui d'un profane, ami des arts, plus haut que celui des hommes du métier, ce ne sont là que des questions à côté, sans prolongement politique. Il faut considérer et juger, d'un autre point de vue, les conflits qui se sont élevés en Prusse entre la couronne et la capitale.

Ici, le *punctum saliens* est seulement de savoir si l'empereur a quelque droit à déclarer qu'il ne peut pas se décider à permettre l'érection d'une fontaine selon les plans qui lui sont présentés. Parmi les nombreux juristes, politiciens, journalistes de tous les partis, qui ont exprimé leur avis, pas une voix ne s'élève pour apporter un fondement juridique à cette immixtion du roi dans une affaire purement intérieure de l'administration municipale. La loi de 1895, souvent mentionnée déjà, donne au roi le droit d'autorisation en ce qui concerne les projets de constructions nouvelles ou les modifications des constructions déjà existantes. Mais elle ne lui donne en aucune façon le droit de se mêler de chaque affaire autrement qu'en homme privé, en bourgeois de la ville. Elle ne lui donne pas le droit de décider en maître de l'aménagement des parcs municipaux, ou d'empêcher les résolutions qu'on prend à ce sujet. La presse conservatrice, qui s'est réjouie de chaque difficulté créée à la ville de Berlin, qui voit toujours le bon droit du côté du roi, et le mauvais du côté des « sujets », cette presse même n'a pu s'empêcher, avec des précautions byzantines, il est vrai, de considérer que la conduite du roi n'était pas fondée en droit. A vrai dire, elle conseillait en même temps à la ville de venir au-devant des souhaits royaux, de tenir compte de ces désirs, etc... Ces journaux qui invitaient à la paix ne semblaient absolument pas comprendre la signification du précédent qui eût été ainsi créé.

Jamais encore, dans les conflits qui se sont élevés entre la ville de Berlin et les autorités gouvernementales, ou, si l'on veut, le roi, la question ne s'est présentée aussi clairement qu'ici. Sans aucun doute, les tribunaux prussiens auraient été forcés de se prononcer en faveur de la ville, au cas où l'administration eût engagé un procès pour obtenir de la préfecture de police l'autorisation d'élever les statues. Dans les cercles de la Cour, on craignit également que les propres juges du roi ne fussent, même avec une intime et profonde douleur, obligés de lui préparer une défaite. Personne n'estima possible qu'au cas d'une procédure juridique, un autre jugement fût possible. Mais ici la bourgeoisie se montra faible, — dans un cas où, bien clairement, l'on pouvait enfin obtenir des tribunaux un jugement significatif contre le porteur irresponsable de la couronne, qui ne voyait pas très distinctement les limites de sa puissance. Dans les autres conflits, ce jugement n'eût pas été facilement obtenu ; et dans ceux qui sont encore en suspens, il ne sera pas obtenu. On renonça, cette fois, à en appeler aux tribunaux pour leur faire délimiter les droits de la couronne sur la ville de Berlin. Mais, sans aucun doute, l'entourage de l'empereur craignit que la ville, irritée d'avoir été si souvent déjà empêchée de se développer librement, ne se fâchât, ce coup-ci, pour tout de bon. C'est alors que le premier maire, à qui l'on avait refusé une audience, dans les circonstances rapportées plus haut, fut soudain, contre toute attente, appelé, avec l'ingénieur de la ville Hoffmann, à Hubertusstock, où eut lieu l'entrevue dont nous avons parlé. Là, l'empereur avait beau jeu, et à force d'amabilités, il obtint du premier maire et du directeur des travaux de la ville qu'on modifierait le projet conformément à ses vœux. La ville laissa ainsi échapper de ses mains un puissant moyen d'action ; ainsi elle ôta au roi et à ses conseillers la crainte qu'ils pouvaient éprouver de voir repousser énergiquement une intervention injustifiée dans les affaires municipales. Sans doute, il fut arrêté, dans une séance de la commission artistique, qu'on maintiendrait le projet, sans se soumettre aux vues artistiques personnelles du monarque. Mais la municipalité berlinoise se résolut à céder dans la question de la Fontaine des Contes : par là, elle perdait la

seule chance de succès qu'eût la ville dans ses luttes ininterrompues avec la couronne. Les discussions à l'assemblée communale étaient des combats inutiles livrés par des troupes en retraite ; tout le monde se rendait compte que la résistance n'irait pas au delà de paroles désobligeantes. Même la menace d'un procès fut abandonnée par la majorité de l'assemblée communale.

Ce cas montre, avec une signification précise, comme les droits de l'administration autonome vont diminuant à Berlin et dans toute la Prusse. Avant même de donner son jugement sur la Fontaine des Contes, l'empereur avait décidé que tous les projets de monuments à élever dans la ville devaient auparavant lui être présentés et obtenir son autorisation. Il avait même arrêté, en plein travail, l'exécution d'un monument en l'honneur des sapeurs-pompiers, parce que le projet ne lui en avait pas été soumis, et c'est seulement après de longues et difficiles négociations qu'il avait retiré sa défense. Mais l'empereur ne se contente pas de faire prévaloir son goût et ses idées esthétiques à propos des œuvres d'autrui ; il désire aussi les imposer, en les manifestant sous des formes concrètes, dans des créations personnelles. C'est ainsi qu'il a fait cadeau à la ville du projet d'une Fontaine de Roland, qu'il souhaitait voir élevée aux frais de la ville de Berlin. La ville a par deux fois repoussé ce vœu et accru par là les mauvaises dispositions de l'empereur à son égard. On sait aussi que l'empereur a fait sculpter en marbre toute la suite de ces prédécesseurs, dont beaucoup sont depuis longtemps oubliés. Il fit exposer ces statues à Berlin. Assurément, cette façon d'orner la ville n'est nullement conforme aux désirs de la plupart des habitants, ni à leurs sentiments politiques. C'est ainsi que l'empereur fait partout sentir sa main, et veut transformer la ville de Berlin jusqu'à ce qu'elle réponde à son idéal. Que cette intervention soit heureuse esthétiquement, ou non, cela importe peu : ce qui importe, c'est que ces empiètements sont un signe des sentiments absolutistes de l'empereur, et font voir qu'il ne sait pas reconnaître les limites imposées, dans un état monarchique moderne, à la volonté même du monarque.

Cependant, plus irritantes que les autres sujets de conflits,

sont les animosités personnelles, qui blessent, avec celui qui en est atteint, ses amis et ses partisans. Aussi la bourgeoisie de Berlin souffre-t-elle profondément de voir le monarque n'approuver presque jamais ses votes dans les élections des maires, ou en ajourner presque indéfiniment la ratification. Aujourd'hui, aux causes d'irritation que nous venons de rapporter, l'affaire de la ligne de tramways et celle de la Fontaine des Contes, s'en ajoute une autre : le refus de ratifier l'élection du second maire Kauffmann. Lorsque M. Kauffmann eut été, pour la seconde fois, élu à l'unanimité, le premier président de Brandebourg, un fonctionnaire qui n'a absolument qu'à proposer le choix de la municipalité et de l'assemblée communale, refusa d'exécuter ce qui est son devoir, et les raisons qu'il invoqua parurent à la ville et aux juristes tout à fait insuffisantes. Il fut résolu de porter plainte contre lui auprès du ministre de l'intérieur, et de suspendre l'élection du second maire, jusqu'à ce que tous les moyens juridiques eussent été épuisés contre le premier président, et que le roi eût pris une décision. Ici encore la ville aura le dessous, car il est bien clair que le premier président de Brandebourg n'agit pas de sa propre initiative, et qu'en prononçant son refus, il ne s'est pas mis à la place du roi. Mais nous ne voulons pas aujourd'hui nous casser la tête à essayer de saisir comment on réglera définitivement cette affaire. C'est, en somme, une question de détail, et il est beaucoup plus important de considérer tous ces événements dans leur ensemble, et leur gravité pour la Prusse et pour l'empire allemand.

* * *

Les événements de Berlin prouvent clairement que l'esprit de l'empereur, pour si moderne qu'il se donne, est pourtant dominé par des idées traditionnelles, et que son gouvernement se règle sur une vieille devise : *Tel est mon bon plaisir*. Ils prouvent encore que les conflits de la couronne avec les corps parlementaires et communaux, avec les ministres qui ont le sentiment de leur responsabilité, avec les princes confédérés, qui en Allemagne veillent jalousement au main-

tien de leur puissance, ne peuvent que se multiplier d'année en année. Les dispositions absolutistes de l'empereur ne se sont jusqu'à présent exprimées avec une clarté parfaite que vis-à-vis de la ville de Berlin. Mais il ne s'en est pas moins produit des conflits graves avec la Chambre des députés de Prusse, dominée par les conservateurs, au contraire du Parlement communal de Berlin, où la majorité est libérale. Et il suffit de songer au prince Louis de Bavière, au comte régent de la principauté de Lippe, pour reconnaître que les conflits avec les princes n'ont pas manqué jusqu'ici. Dans ces milieux, les mécontentements sont plus fréquents qu'on ne pense, bien qu'ils ne soient pas aussi publics. Des ministres qui résistent avec fermeté, — chose rare, il est vrai, dans les États monarchiques, et particulièrement en Prusse, — doivent aussi s'attendre à des difficultés : rappelons seulement la retraite du comte Caprivi, qui s'est produite dans des circonstances caractéristiques. Mais on ne doit pas oublier que tous les conflits n'ont pas une conclusion aussi favorable à l'empereur que sa lutte victorieuse contre la ville de Berlin. Son autorité impériale, plusieurs fois engagée à fond, ne parvient pas à imposer le projet d'un canal du centre à la résistance obstinée des hobereaux conservateurs. La loi dite du bagne n'a pas obtenu la majorité au Reichstag, malgré le désir très exprès de l'empereur. Toute une série de projets de construction conçus par l'empereur, et pour lesquels l'Empire devait accorder des subsides pécuniaires, ont été purement et simplement repoussés. Mais ces échecs ne l'empêchent pas de souligner toujours plus fortement sa volonté personnelle et de faire toujours de nouvelles allusions à la puissance qui lui a été donnée par Dieu. Jusque dans les milieux et dans les journaux qui font étalage de leurs sentiments monarchiques, on est persuadé qu'aujourd'hui, cette façon de mettre en avant sa volonté et la conception qu'il a de son rôle ne sont pas adaptées au temps présent, et ne peuvent servir la monarchie. Jamais encore, au moins dans les États où fonctionne le régime parlementaire, un monarque n'a fait aussi souvent de réclame à la monarchie, n'a été aussi persuadé de son infaillibilité, n'a cru si fermement que Dieu seul est son juge, n'a enfin à ce point dépassé

les bornes. Mais le zèle de Guillaume II n'a pas été récompensé par le succès. Il n'est peut-être pas de monarque qui ait attiré au système de gouvernement monarchique moins de sympathies que lui. Sans doute il n'y a pas, dans l'Empire allemand, un parti républicain déclaré, mais le parti qui, selon ses principes, est l'adversaire conscient et avoué de la monarchie, la social-démocratie, a fait, sous le gouvernement de l'empereur actuel, les plus grands progrès. Elle est devenue sous Guillaume II le parti le plus fort de l'Allemagne. Elle a, d'élection en élection, toujours gagné des voix. D'ailleurs, même dans les partis qui se donnent, avec plus ou moins de raison, pour des partis monarchistes, l'enthousiasme a beaucoup diminué.

Officiellement, cela n'apparaît guère aux déclarations publiques. Mais, quand on a l'occasion d'entendre les conversations privées, dans les milieux où fréquentent les députés des partis bourgeois, et même les officiers ou le clergé, on en vient à se dire que les sentiments monarchistes sont considérablement en baisse dans l'Empire allemand. Dans les premières années du règne, la nature impulsive de l'empereur en a imposé même à ses adversaires. Mais il s'est produit trop souvent en public; il a trop souvent méconnu qu'il existe, à côté de lui, des puissances qui, pour n'avoir pas d'éclat extérieur, n'en défient pas moins le roi lui-même; aussi son autorité morale n'est-elle pas en hausse dans la Prusse ni dans l'Allemagne. Ce qui se passe à Berlin n'est point fait pour la rehausser. Jamais une affaire locale n'a provoqué un intérêt si général que les conflits actuels entre l'empereur et l'administration municipale de Berlin. Partout, non seulement en Prusse, mais aussi dans le reste de l'Allemagne, on a le sentiment que cette conduite de l'empereur envers la capitale ouvre de vastes et inquiétants horizons. Pour beaucoup de personnes, ces événements n'ont pas été une révélation, mais à beaucoup d'autres, ils ont pour la première fois ouvert les yeux.

Sans doute, l'administration autonome de Berlin a été gênée et troublée dans ses efforts pour le bien de la ville; sans doute, plus d'un projet sera abandonné, de crainte de nouveaux conflits; mais ces victoires de la puissance, que

l'on considère sans doute au château royal de Berlin comme des triomphes de la souveraineté personnelle sur une bourgeoisie récalcitrante, pourraient bien ne pas servir à fortifier la monarchie en Prusse ni en Allemagne.

La position de l'empereur allemand est singulière, et ne peut se comparer à celle d'aucun autre monarque. Il est entouré et surveillé, non seulement par le parlement de l'Empire allemand, le Reichstag, et par celui de Prusse, le Landtag ; mais, bien plus que les parlements, les princes confédérés se méfient et craignent qu'un monarque si plein de soi-même ne porte atteinte à leurs droits et ne cherche quelque jour à attirer à soi toute leur puissance. On se méfie dans les châteaux royaux de Munich, de Dresde et d'ailleurs. Sans doute, il y a intimité apparente. On échange des télégrammes de félicitations. Si les visites des princes à Berlin sont moins fréquentes aujourd'hui qu'autrefois, du moins ne laisse-t-on rien percer à l'extérieur d'une altération des bons rapports. Mais pourtant elle existe, et plus troublées encore sont les relations entre l'empereur et roi, d'une part, et le peuple d'Allemagne et de Prusse, d'autre part. Ces discordes apparaissent au jour. Elles ne sont point jusqu'ici mûres pour des résultats effectifs. Mais elles préoccupent de plus en plus les hommes politiques. Elles doivent être connues de tous ceux à qui importe ce qui se passe dans l'Empire allemand.

Seuls, des esprits superficiels peuvent se laisser prendre aux hymnes qu'entonne à la louange du roi une presse dépendante, aux toasts de convention qu'on lui porte dans les festins, et aux hourrahs d'une foule badaude, au long de ses nombreux voyages. Si nous étions de ses amis, nous le plaindrions surtout de se laisser duper par cette mise en scène et par les adulations d'une société byzantine, de se méprendre sur sa propre puissance, et sur le jugement que le peuple porte sur lui.

UN BERLINOIS.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

LE BON PLAISIR

> C'est une plaisante étude que les manières différentes de chacun.
>
> MADAME DE SÉVIGNÉ.

I

M. le maréchal de Manissart avait d'aimer la guerre plusieurs raisons, dont la principale était les occasions où il s'y trouvait de bien servir le Roi et de s'acquérir de la gloire. Un autre avantage, et non le moindre, était aussi d'être loin de madame de Manissart. Cette dame, par son caractère acariâtre et sa vertu irritée, se rendait le fléau de M. le maréchal qu'elle tourmentait d'une jalousie inquiète et tracassière.

Déjà, quand les charmes de son visage lui assuraient encore un grand pouvoir sur quelqu'un d'aussi sensible à la beauté d'une femme, fût-ce la sienne, que M. de Manissart, elle ne prenait point à cette assurance de quoi se garantir d'un sentiment dont elle éprouvait, malgré elle, d'âcres piqûres. La cuisson en augmentait avec l'âge. Il est vrai que l'amoureux penchant de M. de Manissart pouvait émouvoir la moins méfiante; M. le maréchal était resté jeune et entreprenant à soixante ans, au delà des limites ordinaires où les hommes cessent de l'être au point où il se le montrait encore. Sa femme l'en surveillait si étroitement que la chance d'échapper à cette vigilance était une des causes qui faisaient M. de Manissart tout joyeux et tout empressé lorsque la saison et le devoir l'appelaient aux frontières. Il obtenait par ces

absences quelque répit et elles lui donnaient dans le désordre des camps et des logis de faciles dédommagements à la frugalité où il se devait tenir, d'habitude, de plaisirs auxquels il se croyait encore aussi propre que qui que ce fût.

Certes, les plaintes, les soupçons et les dépits de son épouse le suivaient bien sur le Rhin ou sur l'Escaut, mais sous forme de lettres qu'il ne lisait que distraitement, à distance et d'un air fanfaron qui prenait fin dès qu'approchait le moment des retours.

Madame de Manissart les lui rendait redoutables : il y fallait faire preuve à la revoir d'un empressement que le maréchal feignait davantage qu'il ne l'éprouvait véritablement. Les reproches ne lui en étaient point épargnés. M. de Manissart faisait l'humble et le soumis et se lamentait des fatigues de la guerre.

Madame de Manissart ne se dupait point à ces façons, fronçait le sourcil et pinçait les lèvres. Elle savait que, même en campagne, son mari prenait ses aises malgré tout et portait grand soin à sa santé. L'algarade conjugale était rude. M. de Manissart avait coutume de la terminer en se mettant au lit, à geindre et à pester, et en ordonnant qu'on appelât les médecins. Ils bourdonnaient à son chevet comme des mouches noires. On les rencontrait sur le palier discourant à grands gestes. Les apothicaires montaient les marches à pas lents ; sous leurs bras luisaient les seringues d'étain.

Madame la maréchale commençait alors à prendre peur et brûlait des cierges. M. le maréchal parlait de testament et de viatique. Sa mine rebondie démentait ces paroles funestes. Son teint fleurissait à mesure que ses jérémiades redoublaient. Parfois il criait tout haut. On marchait sur la pointe des pieds. La petite Victoire venait dire adieu à son papa. M. le chevalier de Froulaine, son frère, mené par son précepteur, M. de Berlestange, entrait dans la chambre. La bénédiction paternelle l'agenouillait sur le plancher et, du fond de son lit, entre deux draps qui lui caressaient mollement le corps, M. le maréchal regardait tout cela de son gros œil narquois et plaisant.

Ces scènes se renouvelaient chaque année. De même, chaque année, madame de Manissart voulait que son mari

demandât à ne plus servir. Il se prêtait d'abord à cette comédie, puis il finissait par alléguer la volonté du Roi et l'ordre du ministre, et il repartait tout guilleret pour l'Escaut ou pour le Rhin.

Il faut croire que la campagne de 1676 fut particulièrement fatigante, car M. le maréchal en revint fort mal en point. Il est vrai que, tant qu'elle dura, M. de Manissart mena après lui dans son bagage une fort belle fille qui ne le quitta pas et qu'il ramena ensuite à Paris. Madame de Manissart sut toute l'affaire et sa colère fut inexprimable : elle fit chasser l'intrigante, mais ne pardonna pas l'intrigue, de telle sorte qu'au printemps suivant, quand M. le maréchal dut partir, dès le mois de mars, pour rejoindre son poste sur la Meuse, madame déclara nettement qu'elle ne le laisserait point aller, à moins qu'il n'emmenât avec lui M. de Berlestange, homme sûr et raisonnable, qui aurait l'œil à sa conduite et lui en ferait rapport, à elle.

M. le maréchal dut en passer par là et se résigner à cette tutelle. Ce M. de Berlestange, haut, sec et noir, était un vieux serviteur de l'hôtel de Manissart. Introduit là comme poète râpé, de parasite il y était devenu précepteur quand M. le chevalier de Froulaine fut en âge d'être instruit du blason et de la mythologie. Berlestange savait l'un et l'autre, car il se prétendait de bonne souche et avait cultivé les Muses. M. le chevalier apprit de ce singulier maître des choses utiles et merveilleuses. Grâce à lui, il sut lire les meubles d'un écu et distinguer à leurs attributs toutes les divinités marines, pour qui M. de Berlestange professait un culte particulier. Ce fut à ces leçons que M. le chevalier prit de bonne heure l'idée de servir sur la mer. Il s'occupait du nombre et de la forme des vaisseaux du Roi et s'ils ressemblaient au coche d'eau ou aux barques qui remontaient la Seine. On ne fit tout d'abord que rire de ce projet où pourtant il s'entêta si bien en grandissant que, lorsqu'il eut l'âge nécessaire, il déclara que rien ne l'en ferait changer. M. le maréchal, avec ses enfants la faiblesse même, et qui eût laissé sa fille Victoire découper en son cordon bleu des hardes pour sa poupée, était peu propre à s'opposer avec succès au désir maritime de son fils. M. le chevalier obtint donc d'aller faire connaissance avec les Sirènes, les

Néréides et les Dauphins : car c'était à ces personnages fabuleux qu'il comptait bien avoir affaire lorsqu'il partit pour Toulon s'y embarquer sur les galères du Roi. La chiourme et le comite le surprirent quelque peu, mais il se rassura à voir sculptés en bois doré, sur la poupe où ils soutenaient des lanternes, quatre Tritons qui soufflaient en des conques tordues et lui semblaient de bon augure.

Le départ de M. le chevalier laissait donc M. de Berlestange sans emploi quand madame de Manissart lui trouva celui d'accompagner à l'armée M. le maréchal. Berlestange fit tout d'abord la grimace à cette ouverture, mais il n'y avait pas à discuter, et ce fut ainsi que le 2 mars 1677 il se mit en route pour le pays de Meuse dans le propre carrosse de M. de Manissart, qu'il avait ordre de ne point quitter d'un pas et de ne point perdre de vue. Voici comment M. de Berlestange parlait de son voyage dans sa première lettre à madame la maréchale :

« Si j'ai tardé, madame la maréchale, à vous écrire, c'est qu'aucun événement n'a mérité jusqu'ici que je vous le fisse savoir, ainsi que vous m'avez ordonné de n'y point manquer pour tous ceux qui en vaudraient la peine. Je n'ai rien à vous rapporter à l'endroit de M. le maréchal. Le carrosse lui convient à merveille, car il y ronfle une grande partie du temps, ce qui ne l'empêche point, la nuit, de dormir à poings fermés. Aussi son humeur et sa santé sont-elles parfaites, malgré une courte alarme que nous eûmes en approchant d'une petite ville appelée Fay par les gens du pays.

» Quelque peu avant d'y arriver, monseigneur se sentit épaissi d'une lourdeur à l'estomac, sans doute pour avoir, le matin, mangé trop de quenelles. Aussitôt descendus, nous nous enquîmes des médecins ; on nous en indiqua deux. Lorsqu'ils se présentèrent, M. le maréchal s'était délesté par le haut et par le bas des vapeurs qui l'encombraient : aussi se trouvait-il en disposition de plaisanter ; il avait perdu déjà pour les hommes de l'art ce respect que nous donne envers eux le sentiment du besoin où nous sommes de leur ministère. La mine de ceux-là contribua à égayer M. le maréchal. C'étaient des figures de l'autre siècle et qui semblaient fort propres à mener les gens dans l'autre monde. Néan-

moins, monseigneur les consulta avec une feinte gravité. Leurs diagnostics ne s'accordaient point, et les remèdes qu'ils prescrivirent furent différents. M. le maréchal leur témoigna poliment son intention de prendre les doubles drogues, bien résolu à n'en rien faire, puis il les congédia. Ils se retirèrent en se lançant des regards furieux; mais le plus beau est que chacun d'eux revint en cachette dénoncer l'ignorance de son confrère. Le malheur voulut qu'ils se rencontrassent dans l'antichambre, et il s'ensuivit une bagarre que M. le maréchal put voir du seuil. Les deux rivaux s'adressaient les plus doctes injures, la robe agitée, le bonnet en arrière et les ongles en avant. M. le maréchal avait trouvé déjà assez à se divertir de leur escarmouche, mais ce surcroît de ridicule l'amusa extrêmement. Il en parle encore et ajoute cette anecdote à celles qu'il possède en nombre sur le même sujet et qui augmenteront encore par son habitude de se vouloir guérir de maux qu'il n'a pas.

» Nous ne parvînmes à Groyes que le 7. Nous y rencontrâmes un détachement du régiment de Manissart, qui nous y attendait pour nous faire escorte et qui se mit à la suite du carrosse. M. de Corville, officier de grand mérite, commandait cette troupe. Nous allâmes ainsi les jours suivants, et, le mardi, jusqu'à environ quatre lieues de Vircourt-sur-la-Meuse, où nous devions coucher. Il était à peu près quatre heures de l'après-midi et nous peinions sur un chemin sablonneux où les chevaux avaient fort à tirer. Le vent soufflait assez aigrement et agitait les cosses noires de grands genêts qui bordaient le fossé.

» Juste à ce moment, un coup de mousquet retentit à notre gauche et la vitre du carrosse tomba en éclats. Une petite fumée montait au-dessus du champ. En un clin d'œil, M. de Corville et quatre ou cinq cavaliers lancèrent leurs chevaux au galop, qui sautèrent le fossé. Nous les vîmes revenir presque aussitôt : M. de Corville tenait à bout de bras, par le fond de sa culotte, l'imprudent chasseur qui avait tiré si près de la route et il le planta debout à trois pas du carrosse.

» C'était un garçon de quinze ans, assez vilainement roux, et qui ne semblait pas plus au regret de son action que surpris par la vue du carrosse et par l'aspect de M. le maréchal,

devant qui il restait le mousquet à la main et le chapeau en tête sans penser à se découvrir.

» Son air était si burlesque et si singulier, que M. le maréchal ne put se tenir de rire. Cette risée outra de fureur le jeune homme, qui se rua, la crosse levée, vers le carrosse. Il avait déjà le pied au marchepied, quand M. de Corville l'en tira rudement par derrière.

» Quelques cavaliers se mirent à pied pour s'assurer de la personne de cet énergumène. Deux valets y voulurent aider, mais celui qui y porta la main d'abord roula par terre. Le rousseau était en défense, la face convulsive et l'air hargneux.

» — Allez donc ! cria M. le maréchal.

» La bagarre fut étrange. Le garçon luttait avec fureur. Tantôt il disparaissait dans la mêlée, tantôt y reparaissait le poing haut. Sa chemise sortait de ses chausses déchirées où une fente montrait la peau. Une main s'y appliqua avec un bruit retentissant. M. le maréchal se pâmait à force de rire. On faisait cercle autour de la bataille.

» Tout à coup, un nouveau personnage s'y précipita et, glissé entre les jambes des chevaux, tomba à revers sur les assaillants. Il ressemblait fort au premier, roux comme lui. Il s'aidait pour frapper d'un filet alourdi de plombs, dont les coups étaient dangereux. On s'écarta ; il y eut un moment d'arrêt.

» M. le maréchal était descendu de carrosse et comme le terrain était sablonneux, il y enfonçait jusqu'aux boucles de ses souliers. Il salua les deux rebelles :

» — Excusez-moi, messieurs les gentilshommes, de n'avoir point reconnu à temps vos qualités et de ne m'en apercevoir, monsieur, qu'à votre belle défense, et vous, monsieur, à votre belle rescousse. Voulez-vous me dire vos noms et boire un verre de vin pour vous remettre?

» Pendant qu'on apportait la cave de voyage et qu'on ouvrait la caisse de cuir, M. le maréchal parlementait avec les deux vauriens et faisait de grands gestes d'étonnement.

» — Voilà qui est fort, Berlestange ! — me dit-il en retournant au carrosse. — Ces gaillards que vous voyez là ne sont rien d'autre que les fils de mon vieil ami M. de Pocancy, et le château dont vous distinguez les tourelles sur la colline est le lieu où il s'est retiré il y a quelque quinze ans.

» Je me souvenais assez bien de ce M. de Pocancy, surtout pour en avoir entendu parler autrefois, mais M. le maréchal paraissait s'en souvenir mieux encore :

» — Pocancy, Pocancy... répétait-il entre ses dents. Vraiment l'aventure est singulière et je la veux pousser à bout. A moins de ce plomb dans la vitre de mon carrosse, je passais là sans m'arrêter. Il y a en tout ceci je ne sais quoi de préparé et d'imprévu tout à la fois dont je veux savoir la fin.

» Et il adressa encore quelques questions à MM. Jérôme et Justin de Pocancy qui, d'un air sournois, se concertaient entre eux à voix basse.

» M. le maréchal nous déclara alors qu'il n'était pas d'avis de franchir les quatre lieues jusqu'à Vircourt dans un carrosse où l'on se trouvait exposé à l'aigre bise et qui vous livre traîtreusement à tous les airs, qu'il valait mieux aller coucher à Aspreval. C'était le nom du château de M. de Pocancy. De là on enverrait réparer la vitre à Vircourt et l'on repartirait le lendemain.

» L'idée de revoir son M. de Pocancy l'avait mis de belle humeur, car il ajouta :

» — Le service du Roi ne veut pas la mort du serviteur et il convient de garder pour les vraies occasions une santé que de plus petites suffisent souvent à rendre impropre à l'usage qu'en veut ensuite le bien de l'État. Allons, Corville, en selle ! Et vous, messieurs, montez là.

» Juste comme M. Jérôme mettait la semelle au marchepied, un chien accourut à lui. La bête portait à la gueule la perdrix cause de tout l'événement. M. Jérôme la prit, et, avec ce gibier sur les genoux, s'assit à côté de son frère, sur la banquette en face de M. le maréchal, qui les regardait curieusement. Si M. Jérôme n'avait point renoncé à son gibier, M. Justin avait gardé avec lui son filet encore humide et vaseux et un sac plein de poissons qu'il en sortait un à un sans se gêner et qu'il touchait de ses mains écailleuses, tandis que son frère passait, en silence, ses ongles terreux dans la plume rouge et grise de la perdrix dont le bec laissait pendre une petite goutte de sang.

» Ce fut ainsi que nous nous dirigeâmes par la traverse sur Aspreval, où M. de Pocancy ne s'attendait guère à notre visite

car il la devait au hasard par où arrivent toutes choses qui doivent être et même plus d'une qui aurait pu tout aussi bien n'être jamais... »

II

M. de Manissart se lia jadis avec M. de Pocancy dans une circonstance assez singulière et dont la particularité vaut d'être rapportée puisqu'elle fut le nœud de leur amitié.

Il y avait à Paris, au temps de leur jeunesse, vers 1643, une jeune dame du Marais, galante, gaillarde et bien faite, et qui non seulement aimait à le faire voir, mais aussi à faire éprouver, à ceux qui lui semblaient le mériter, que la vue ne suffisait point à ce qu'on se rendît un compte exact de ses charmes.

Elle accueillait donc volontiers les hommages que lui attirait sa beauté. Des façons aussi ouvertes lui donnaient beaucoup d'admirateurs qui, chacun à son tour, recevaient d'elle la récompense de leurs désirs.

Au moment dont nous parlons, l'heureux amant se trouvait être M. de Pocancy, plus connu dans les sociétés sous le surnom du bel Anaxidomène, et qui était alors dans tout le feu de son âge. Contre toute attente, Pocancy s'attardait à cette affaire, si bien qu'un murmure en commençait contre lui. Le plus pressé à souhaiter le terme de cet engagement était justement M. de Manissart, et ce fut à lui que revint l'honneur de rétablir, par un plaisant stratagème, l'ordre de succession suspendu trop longtemps par les longueurs de M. de Pocancy.

Voici comment s'y prit M. de Manissart pour arriver à ses fins.

On fit partie d'aller à la campagne dans une maison d'agrément que M. de Manissart avait près de Rueil. Sans être d'une extrême magnificence, cette maison était fort bonne pour passer l'après-midi à converser ou se divertir, et c'est à quoi il y avait convié ce jour-là MM. de Nonencourt et de Borpré, sans oublier M. des Sigaux, dont la mine joufflue et béate réjouis-

sait et poussait au plaisir par sa seule vue. Pocancy et sa belle furent du voyage. Elle éprouva quelque étonnement à être la seule femme de toute la compagnie et de n'avoir devant elle aucun visage à qui elle put comparer le sien pour le préférer à celui des autres. C'est de cette préférence qu'elles font d'elles-mêmes à ce qui les entoure et de l'avantage qu'elles s'y accordent que les femmes tirent le principal plaisir d'être ensemble. Elles y renforcent, chacune pour son compte, le bien qu'elles pensent déjà de ce qu'elles se croient : car elles ne se reconnaissent de rivales que pour en être mieux assurées qu'il n'en est point qui ne leur cèdent en grâce et en beauté. Pocancy ne remarqua pas cette singularité ou la voulut bien considérer pour un hommage à sa maîtresse, à qui ces messieurs redoutaient sans doute d'opposer les leurs. Avant la collation, on se répandit dans les jardins. Manissart en fit les honneurs à ses hôtes et les mena partout, jusque dans un bosquet de treillage où la table était servie. Les violons ne cessèrent de jouer, durant tout le repas, des airs et des branles que M. des Sigaux accompagnait en fredonnant, ce qui lui gonflait les joues et lui donnait l'aspect d'une cornemuse à figure humaine. Les violons s'étaient tus qu'il bourdonnait encore ; cependant M. de Manissart se leva, le verre en main, et fit signe qu'il voulait parler.

Sa harangue fut admirable. Il représenta à M. de Pocancy le tort qu'il leur faisait, à lui et à ces messieurs, en outrepassant aussi effrontément la durée que l'usage consent à une liaison dont le caractère même est d'être passager. Il contrevenait ainsi aux règles particulières de la galanterie. Une pareille conduite les obligeait tous à la cruelle alternative d'user de subterfuges pour se procurer un bien qu'ils ne voulaient tenir que du cours naturel des choses et qu'il leur répugnait d'acquérir autrement qu'à leur tour successif et légitime. M. de Manissart ajouta à ces propos mille folies si burlesques que Pocancy, qui tout d'abord avait paru rechigner au procédé, se dérida. Il avoua sa faute et promit qu'il s'amenderait, à condition que M. de Manissart lui-même voulût bien lui faire l'honneur d'être le premier à l'y aider.

Cette facétie fut la cause de l'amitié qui se fit entre M. de Manissart et M. de Pocancy. Le galant Anaxidomène

rappelait volontiers comment son ami l'avait sauvé du ridicule qu'il y a, en bonnes fortunes, à croire sa fortune faite et à s'en vouloir tenir là. Et M. de Pocancy poursuivit les siennes dont le nombre eût pu lui valoir le titre de débauché s'il ne s'en fût toujours défendu avec chaleur, alléguant qu'en son cas il y avait plus de tempérament et de curiosité que de parti pris. « Est-ce ma faute, disait-il volontiers, si la nature m'a fait naître avec un goût prononcé pour les femmes, et si Dieu les a rendues si diverses, qu'il en faut avoir beaucoup pour avoir eu ce qu'il y a de différent en elles? Pour peu, ajoutait-il, que l'on soit seulement sensible à la variété de leur peau, il y a là déjà une étude bien étendue. J'en sais qui l'ont satinée et d'autres douce ou velue, et humide ou sèche; quelques-unes l'ont presque transparente et certaines plus nue que d'autres: cela vous donnera une idée des recherches où de telles différences vous obligent. La connaissance des caractères n'est pas moins longue ni moins difficile. Elle est de plus nécessaire. Chacune a ses particularités d'esprit qu'il importe de bien démêler, car elles sont la clef par où l'on pénètre dans leur complaisance avant de s'établir dans leurs faveurs. Rien que de savoir à peu près le corps des femmes est un travail, surtout en France où on ne les a qu'une par une et au risque d'y prendre la réputation d'un suborneur et même d'un perfide, puisqu'il faut être infidèle à quelques-unes pour être fidèle à toutes, tandis qu'en Orient, avec les trois cents épouses d'un sérail, on peut en arriver au même point et mériter en outre le renom d'un sage. »

Ce ne fut pas celui-là que lui acquit sa conduite, mais on s'accordait à le trouver homme de bonne compagnie et de belle tournure. Il était grand et bien fait, avec un air de hardiesse et de force. Ces mérites eussent pu le pousser loin, mais il avait préféré toujours ses plaisirs à ses devoirs, de quoi les hommes le blâmaient, mais ce dont les femmes lui savaient gré jusqu'à lui en passer beaucoup, même de s'être marié, ce qu'il fit en 1650, au moment où il venait d'avoir quarante ans. Du reste, Marie-Ursule de Bourglieu ne fut guère madame de Pocancy que le temps de donner à son mari un fils qu'on nomma Antoine et dont elle mourut en leur laissant de fort beaux biens.

M. de Pocancy n'épargnait guère le sien. L'amour est coûteux. Sa dépense est considérable tant en parure qu'en cadeaux, et le bel Anaxidomène était recherché en sa personne et généreux en ses façons. Il aimait le linge et les habits et ne négligeait aucune des nouveautés qu'impose la mode à ceux qui se veulent conformer à ses caprices. Il ne paraissait ni un ruban ni une essence qu'il n'en fît aussitôt les frais. C'était ainsi paré, oint et musqué que le bel Anaxidomène courait la ville du matin au soir, de la Place au Cours, des ruelles aux étuves, en sa chaise à porteurs galonnés ou en son carrosse attelé de chevaux pommelés, partout où il y avait quelque chance que sa bonne mine fût remarquée. Il employait le temps qu'il passait au logis à méditer la couleur d'un pourpoint ou le nœud d'une aiguillette ou à faire peindre son portrait au fond de boîtes qu'il offrait ensuite en présent.

Sa maison était fort bien ordonnée et riche, surtout en meubles de toutes sortes et de toutes provenances et principalement en cabinets et en coffrets incrustés, propres à enfermer en leurs tiroirs et sous leurs clefs des objets précieux et rares. Il aimait sur sa table des faïences singulières et des porcelaines coloriées, qu'il préférait à l'argenterie ; et rien ne le réjouissait davantage que certaines verreries persanes ou vénitiennes, transparentes et fragiles, et qui semblent une eau solide et façonnée. Ses miroirs étaient de Murano et il y mirait de près sa coiffure et son visage ; il leur attribuait la raison de la constante faveur des femmes. Il n'était guère une de ces belles dont il n'eût conservé quelque boucle dérobée, quelque éventail ou quelque gant parfumé, pour se rappeler les plaisirs qu'il avait goûtés de leurs complaisances. Il gardait ces reliques amoureuses dans un grand meuble florentin dont l'édifice et le fronton étaient soutenus, par des nymphes et des satyres engainés à mi-corps et qui s'entre-regardaient voluptueusement.

Ce fut justement ce goût des raretés qui amena l'illustre Anaxidomène à connaître le sieur Corlandoni. Ce personnage, qu'on appelait plus communément, et à la française, Courlandon, avait, d'être né à Venise, une langue zézayante et l'habitude des voyages. A voir les galères de la Sérénissime République aborder au quai des Esclavons, il avait souhaité

l'étendue des mers et n'avait pas craint de s'y risquer. Il avait été chez les Barbaresques acheter des tapis et de l'essence de roses. Le trafic des pierres fines le conduisit dans la Perse, d'où il en rapporta de fort belles. Tant d'exploits ne l'avaient guère enrichi : il habitait à Paris une sorte de taudis où il vendait des verreries, des miroirs et des cosmétiques. M. de Pocancy visitait parfois sa boutique, où il choisissait quelque bagatelle. Quelle ne fut donc pas sa surprise de trouver un jour le vieillard en compagnie d'une personne dont la beauté lui causa une vive impression ! Elle portait un turban à la turque et montrait une gorge divine. Elle s'appelait Zanetta, pouvait avoir seize ans, et Courlandon la disait sa nièce.

A la première vue, M. de Pocancy fut éperdu d'amour, et, trois mois après, il épousait la belle Annette.

La belle Annette pensait faire figure à la ville : aussi ressentit-elle quelque dépit d'être condamnée entre quatre murs à la compagnie de son mari. Pocancy avait alors, en 1662, cinquante-cinq ans, et il éprouva pour la première fois des sentiments qu'il s'était jusqu'alors contenté d'inspirer. Il devint jaloux, soupçonneux et loup-garou. Il s'éveillait la nuit pour veiller sur son trésor et, quand il remontait de sa ronde nocturne, il s'étonnait de se voir en ses glaces de Venise, la chandelle à la main, avec la mine de quelqu'un qui s'est levé du lit pour assurer le volet et visiter les serrures.

La vieillesse amoureuse porte à l'amour une fougue qui lui est propre et qui a sa source en ses limites mêmes. L'âge est un aiguillon à jouir du présent. C'est ce que faisait furieusement notre Anaxidomène. Annette était sa seule occupation et, pour s'y mieux borner, Pocancy se résolut de quitter Paris et de se retirer aux champs. La Vénitienne résista tout d'abord, puis elle prit son parti d'assez bonne grâce. La jeunesse a des accommodements inattendus; elle ne doute guère de sa propre durée : la belle Annette pensait que la sienne serait la fin de celle que le bel Anaxidomène avait retrouvée auprès d'elle et dont il lui faisait hommage avec une ardeur trop généreuse pour pouvoir être éternelle.

M. de Pocancy avait choisi, pour s'y établir, son manoir d'Aspreval, qui lui venait de sa première femme, Ursule de

Bourglieu, et qui était situé au pays de Meuse. Avant de s'y rendre, il convint avec M. de Manissart que son fils Antoine resterait aux soins de mademoiselle de Manissart, sœur de son ami. L'enfant avait une douzaine d'années et se montrait simple et docile, quoique ayant vécu fort abandonné ; son père n'avait guère eu le temps de s'occuper de lui et l'aurait eu moins encore, maintenant que la belle Annette lui prenait toutes ses heures. Manissart promit de pourvoir à l'éducation du jeune Antoine et, l'affaire ainsi réglée, M. de Pocancy fit ses paquets et dit adieu à une ville d'où il emportait, en sa nouvelle épouse, de quoi oublier les femmes des autres, auxquelles il avait tant de fois recouru pour son plaisir sans qu'on pût lui rendre la pareille.

Pendant les trois jours qui précédèrent le départ de M. et de madame de Pocancy, on entassa sur des chariots des meubles et des hardes de toutes sortes. Les caisses de verreries tintèrent sur le pavé de la cour. Un coffre tombé des épaules des porteurs se disloqua en mille pièces ; des tapis se déroulèrent. Enfin, tout fut chargé, et M. de Pocancy, pour ne pas perdre de vue un train si précieux, le voulut suivre au petit pas de son carrosse.

Le voyage dura plus de dix jours, à cause des mauvais chemins. On allait lentement ; de temps à autre, Pocancy passait la tête par la portière pour observer si tout se comportait à son gré : il voyait la file des charrettes branlantes gravir la côte ou descendre la pente. Parfois il riait d'aise à regarder la belle Annette endormie aux coussins. Ses mains longues, abandonnées sur ses genoux, laissaient aux plis de sa jupe glisser l'éventail ou couler le masque. Et l'amour du bel Anaxidomène s'augmentait à ces grâces inattendues.

Souvent le carrosse s'arrêtait court à l'angle d'un pré ou à la corne d'un bois ; M. et madame de Pocancy en descendaient. Ils disparaissaient derrière une haie ou passaient la lisière. Les feuilles caressaient la robe de la belle Annette et les brindilles chatouillaient les bas de Pocancy, puis les branches se refermaient sur eux.

Comme on était en été, les oiseaux chantaient dans les arbres et les grillons dans l'herbe. On entendait crier l'essieu des chariots, qui continuaient leur route, tandis que

le carrosse arrêté en plein soleil craquelait son vernis. Un petit vent éparpillait la crinière des chevaux. L'un d'eux frappait du sabot, et cela faisait un grand bruit dans le silence de l'air tranquille où des mouches volaient en bourdon autour de l'attelage suant.

Ces mouches incommodaient fort M. et madame de Pocancy à l'intérieur du carrosse où ils avaient repris place ; d'autant plus qu'Anaxidomène tirait du coffre un en-cas de pâtisserie et de bouteilles. Le sucre appelle les mouches : aux miettes dont elles se nourrissaient, elles prenaient une fâcheuse audace, et plus d'une fois M. de Pocancy, le gobelet aux lèvres, devait cesser de boire pour chasser les importunes, pendant que madame de Pocancy les éloignait de l'aile de son éventail.

Le voyage continuait ainsi, sans autres embarras que les plus ordinaires. Malgré la lenteur, on avait vu du chemin. Aux plaines de la Champagne succédèrent d'autres terroirs. Enfin on atteignit le pays de Meuse.

Le fleuve coulait entre des herbages et des forêts. Aspreval était proche. On y arriva vers le soir, juste avec assez de jour pour voir que le château était à la vieille mode. Les fossés entouraient une muraille renflée de tours. Les grenouilles coassaient dans les joncs. Les flambeaux troublèrent les chauves-souris.

On aménagea tant bien que mal la meilleure partie du bâtiment. Les beaux meubles de M. de Pocancy y prirent place. Les tapis de couleur cachèrent les bosses et les creux du pavage et Anaxidomène connut le bonheur d'être à l'abri des curieux, des galants et des larrons, et il s'applaudit d'avoir conduit la belle Annette en un lieu aussi sûr pour sa vertu et où le bon air ajouterait aux nuances de ses joues, à la santé de sa chair et au poids de sa gorge.

L'ennui de madame de Pocancy en cette solitude conjugale fut sans remèdes. Elle l'épancha d'abord en de longues lettres italiennes au vieux Courlandon, mais le bonhomme cessa d'y répondre, étant mort au bout d'un an. Ce fut à ce moment qu'Annette de Pocancy devint enceinte. Sa fureur fut inexprimable, et deux jumeaux qui lui vinrent au terme de sa grossesse ne la calmèrent point. Jérôme et Justin étaient

gros et chauves. Madame de Pocancy, chaque matin, en peignant ses cheveux au miroir, bâillait d'avance sa journée. Anaxidomène, jovial et empressé, était heureux de chacune des siennes. Trois ans de bonheur s'achevèrent. Bien disposé à vivre et pour s'entretenir à point et garder sa taille, chaque après-midi, M. de Pocancy sortait prendre l'air. La belle Annette l'accompagnait rarement en ces exercices, qu'il faisait seul, toujours vêtu à la meilleure mode, le jarret tendu, le corps souple, l'œil vif, comme s'il eût paradé au Cours ou fait le beau sur la Place Royale. Ce fut au retour d'une de ses promenades qu'ayant cherché sa femme au lieu où elle se tenait d'ordinaire, il ne la trouva point. Les servantes ne l'avaient point vue. On parcourut le château. Tout le monde s'agitait. On fouilla le puits et l'eau des fossés. Sur le soir, M. de Pocancy commença à craindre quelque accident. C'est alors qu'ayant ouvert les rideaux de son lit il y aperçut les vêtements habituels de Zanetta. Ils étaient disposés en ordre humain et figuraient une forme étendue. Sur l'oreiller, le masque de velours semblait ricaner un visage incomplet.

Le pauvre Anaxidomène battit en vain le pays : on ne découvrit aucune trace de la fugitive. Au bout de plus d'un mois, il revint à Aspreval. On lui présenta pour le consoler Jérôme et Justin. Les maillots vagirent. Ils les fit reléguer aux combles et monta à sa chambre. Là, il réunit en paquet les habits de Zanetta, qui étaient encore sur le lit. Il les enferma dans un coffre qu'il envoya jeter à l'étang du Val Notre-Dame. Cela fait, il prit un de ses miroirs de Venise, s'y regarda longuement et le brisa.

Le lendemain, il écrivit à M. de Manissart de lui renvoyer son fils Antoine. Antoine avait quinze ans.

III

A l'époque où M. de Pocancy laissa son fils Antoine à la garde de M. de Manissart, celui-ci n'était plus le galant de 1643 et du plaisant discours de Rueil. Les années en avaient fait une sorte de personnage, car c'en était un que

M. le marquis de Manissart, l'un des meilleurs lieutenants du Roi. Marié en 1660, il avait eu, deux ans de suite, un fils et une fille. L'impérieuse madame de Manissart stipula qu'elle n'aurait point à s'embarrasser d'Antoine, qui serait confié à mademoiselle de Manissart, sa belle-sœur. Le jeune Pocancy franchit la porte du bel hôtel de l'île Saint-Louis, proche du Pont-Marie ; il admira la hauteur des plafonds et surtout une grande cheminée au-dessus de laquelle Manissart était peint sous la figure de Mars, mais il eut peu l'occasion de revoir ces merveilles, car la marquise le congédia sèchement et il ne descendit guère des combles de la maison où mademoiselle de Manissart, reléguée là par sa belle-sœur, s'était accommodée tant bien que mal et vivait à part et à sa façon.

Mademoiselle de Manissart avait alors près de quarante ans. Elle était haute de taille et de manières. Son teint, éclatant dans sa jeunesse, s'était abîmé avec l'âge, mais il lui restait de son premier visage de quoi en montrer un second fort présentable, s'il est assez pour une femme d'avoir de beaux yeux et une bouche à dents saines. Elle joignait à cela une gorge ferme et des mains un peu grandes, mais d'une forme à ne se point lasser à les considérer. Il est vrai de dire qu'elle ne rehaussait cet attrait naturel d'aucun artifice. Son habit était négligé et la saison en changeait l'étoffe sans en varier la coupe, réglée, il semblait, une fois pour toutes.

Instruite plus que ne le sont d'ordinaire les femmes, elle se contentait d'esprit sans prétendre au bel esprit. Son galetas était encombré d'herbiers et de globes terrestres, car, si elle sortait peu de chez elle, elle aimait à apprendre comment est faite la figure de notre planète et les plantes qu'elle produit. C'est ce qui expliquait dans son escalier la présence de gens hétéroclites. Elle se faisait amener des voyageurs et des botanistes et les interrogeait. Ils lui parlaient de contrées lointaines et d'herbes rares. Outre ces vagabonds, on voyait là aussi de grosses perruques et des rabats de lingerie sentant d'une lieue la paperasse et la chandelle fumeuse. Elle ne haïssait point les pédants, pourvu qu'ils fussent gueux et que leur grec ou leur latin ne les nourrît guère, disant d'eux qu'à défaut d'autre science ils savent au moins ce qu'il en

coûte d'avoir voulu vivre d'un métier qui prétend tirer sa subsistance de la nourriture des esprits. Sa bienfaisance s'étendait à ces pauvres diables. Elle leur donnait ce qu'elle pouvait et ils l'en remerciaient en composant à sa louange des distiques et des épigrammes.

Mademoiselle de Manissart avait constamment refusé de se marier. On en donnait pour raison un amour de jeunesse que les circonstances avaient entravé. Quelques langues bien informées ajoutaient que l'objet de cette grande passion était de si mince état que la demoiselle avait cédé aux remontrances de son orgueil. On disait aussi que, tout en refusant au galant sa main, elle lui avait donné mieux ; ce qui est bien possible, car les filles ont de ces fantaisies, et ce qui pouvait aussi ne pas être, car elles ont de singulières délicatesses et d'étranges réserves qui leur font préférer à leur bonheur l'honneur de leur maison. Quoi qu'il en fût, mademoiselle de Manissart tombait à certains jours en de longues rêveries, d'où elle sortait la gorge oppressée, avec aux yeux on ne sait quel feu vif et mélancolique, où se mélangeaient peut-être du désir et du regret. Ces abandons duraient peu et elle reprenait bientôt sa manière d'être accoutumée, c'est-à-dire active, brusque, distraite et bonne.

Antoine eut fort à se louer de cette bonté. Mademoiselle de Manissart le tint beaucoup auprès d'elle. Il apprit en sa compagnie à parler et à écrire correctement. Chaque semaine, il écrivait à son père, qui lui répondait une fois l'an. Antoine reçut ainsi trois lettres de l'illustre Anaxidomène ; la quatrième fut pour M. de Manissart : Pocancy lui redemandait son fils. Cette nouvelle, qui fut accueillie avec assez d'indifférence par le marquis et la marquise, tint mademoiselle de Manissart dans une grande agitation. Toute la journée qui précéda le départ, elle rôda, bousculante et grondeuse, autour d'Antoine, qui voyait ses hardes s'entasser dans le coffre. Il était triste. Le nez à la vitre, il regardait couler l'eau de la Seine et la perspective à laquelle il était habitué. Sur la berge les chevaux remontaient de l'abreuvoir ; un chien aboyait. Enfin le soir arriva.

La chambre d'Antoine était juste à côté de celle de mademoiselle de Manissart. Elles communiquaient par un petit

couloir dont on laissait, en été, les deux portes ouvertes pour que l'air circulât plus librement. Antoine aimait beaucoup cette communauté; avant de s'endormir, il écoutait mademoiselle de Manissart se retourner dans son alcôve. Parfois, la lumière se rallumait : mademoiselle de Manissart avait battu le briquet pour éclairer sa chandelle. Un rais de clarté glissait par le passage et Antoine entendait un mouvement de paillasse et de linge et deux pieds nus sur le pavé. Mademoiselle de Manissart tuait ses puces et Antoine, tout en se rendormant, les comptait une à une qui craquaient sur l'ongle, d'un bruit sec et irrégulier.

Cette dernière nuit, Antoine dormit mal, quoiqu'il dût partir au petit jour et qu'il s'efforçât de fermer les yeux; il se sentait envie de pleurer. Après un somme, il se réveilla. Tout était tellement silencieux qu'il ne se contint plus et il se mit à sangloter tout bas. Les larmes lui coulaient aux joues. Tout à coup, il distingua un léger bruit : on marchait dans le passage, et mademoiselle de Manissart, la chandelle à la main, parut. Elle était en costume de nuit et, sans doute à cause de la chaleur, fort découverte. Sa chemise laissait nue une de ses épaules et quand, sans façon, elle se fut assise au bord du lit d'Antoine, il vit l'étoffe se tendre à la pesée de la cuisse.

La voix qui lui parla était si changée qu'Antoine la reconnut à peine. Il continuait à pleurer tout discrètement. La main de mademoiselle de Manissart, penchée sur lui, lui caressait les cheveux. Il en éprouvait un peu de langueur. Il inclina la tête, et sa joue rencontra l'appui frais et charnu d'un sein dont il sentait le souffle inégal et doux. Alors il ne bougea plus et resta là, poussant parfois un léger soupir.

Ils demeurèrent longtemps ainsi. La chandelle brûlait droit avec de grosses larmes de cire. Mademoiselle de Manissart regardait au fond de la chambre où la fenêtre blanchissait vaguement. Un doigt grattant à la porte la fit sursauter : c'était le valet matinal qui venait réveiller Antoine; elle s'enfuit en courant sans qu'il pût la retenir. Quand il fut habillé et qu'avant de descendre il voulut dire adieu à mademoiselle de Manissart, il trouva le verrou fermé et dut partir sans la revoir. La maison était endormie. Il traversa la gale-

rie. Sur la haute cheminée se cambrait, peint en Mars, M. de Manissart. La cour pavée était humide. Le mascaron de la fontaine s'égouttait dans le bassin de pierre : Antoine s'y lava les yeux. Une cloche sonna à une église voisine. Les coqs de l'île chantaient à plein gosier dans l'air frais.

Les premiers temps qu'Antoine passa à Aspreval lui parurent longs et monotones, non qu'il ne fût de nature à s'habituer à une vie sans événements, car il était de caractère tranquille et régulier, mais encore faut-il quelque loisir pour s'accoutumer à n'avoir affaire qu'à soi-même. Antoine, en effet, était son maître en tout. Il n'avait avec son père de conversations que les plus courtes et sur des sujets de politesse et de santé que d'un commun accord ils ne dépassaient pas. C'était à se demander pourquoi M. de Pocancy avait fait revenir son fils d'où il se trouvait. Il n'en savait sans doute rien lui-même, car il ne se sentait rien à lui dire et rien à lui apprendre, à tel point qu'il demeurait parfois plusieurs jours sans le voir. D'ailleurs M. de Pocancy ne sortait guère de son appartement. Lorsque Antoine y pénétrait par hasard, il surprenait son père en train de fouiller en des tiroirs ou à fureter au fond d'un coffre. Antoine apercevait là dedans des éventails, des gants, des rubans, des boîtes ou des liasses de lettres jaunies. M. de Pocancy revivait là son passé d'Anaxidomène. Hors cela, il se préoccupait fort peu du présent et de ce qui l'entourait. Il ne songeait pas à réparer Aspreval, qui menaçait ruine : cela plus par indifférence que par avarice, car Antoine obtenait de lui tout l'argent qu'il lui demandait. Antoine pouvait donc se croire aimé de son père, surtout s'il considérait de quelle façon Pocancy en usait avec les jumeaux. Il ne les voyait que rarement et avec dégoût. Du reste, ils étaient malpropres et criards, mais vigoureux. Antoine les tolérait. Il leur rapportait de Vircourt des pains d'épices et des moulins à vent en papier.

Vircourt-sur-Meuse était la ville la plus proche d'Aspreval. Du château, on distinguait ses toitures et ses clochers. Elle comptait cinq ou six mille habitants tant bourgeois qu'artisans, avec la justice nécessaire pour les administrer.

Avec Vircourt l'autre voisinage était celui de l'abbaye du

Val Notre-Dame, riche de terres et de forêts, et qui possédait de beaux étangs et des viviers poissonneux. Antoine trouva dans les moines une compagnie qui ne lui déplaisait point. Il y avait d'abord parmi eux ce qu'on pourrait appeler le troupeau, c'est-à-dire le gros des convers, des portiers, jardiniers et sacristains, qui n'était qu'une masse commune vêtue de bure et sentant le fauve, d'où se distinguaient quelques religieux de grand mérite et de bonne doctrine, parmi lesquels l'abbé.

L'abbé du Val Notre-Dame, M. de Chamissy, avait d'abord vécu dans le siècle et il avait conservé au cloître des habitudes de qualité, dont celle du vin et de la bonne chère. Il parlait bien et de toutes choses, surtout de celles de la cour et de la guerre, où il avait été mêlé. Il était à la fois dur et poli comme sa crosse de bois et il menait ses ouailles à la baguette. La discipline du couvent était admirable. Personne ne bronchait.

Aucun écart ne dérangeait l'ordre établi. L'abbé de Chamissy était craint et vénéré au Val Notre-Dame et, s'il lui arrivait de se lever de table la tête un peu chaude et les jambes un peu lourdes, nul ne se permettait la moindre plaisanterie. L'abbé aimait à bien manger et à boire sec. Antoine s'en aperçut souvent, car il devint peu à peu le commensal de M. de Chamissy, qui l'avait pris en amitié, on ne savait trop pourquoi, car il y a de grandes distances d'esprit entre un moine et un jeune homme de vingt ans, timide, bon et naïf.

Les visites d'Antoine, qui dataient de la troisième année de son retour à Aspreval, devinrent de plus en plus fréquentes. Une ou plusieurs fois par semaine, Antoine prenait le chemin du Val Notre-Dame, quel que fût le temps ou la saison. En hiver, le sol gelé ou neigeux sonnait ou craquait sous ses pas ; l'étang glacé miroitait. Parfois Antoine arrivait mouillé jusqu'aux os ou boueux jusqu'à l'échine, car le pays de Meuse est pluvieux. Le printemps, par contre, y est charmant : les prés reverdissent, les branches bourgeonnent, ce semble, plus agréablement qu'ailleurs. En été, Antoine, marchait à travers les blés jaunissants. Les bœufs le regardaient passer, leur tête baveuse et cornue posée sur la traverse des barrières; les carpes de l'étang sautaient au-dessus des eaux.

L'automne, vers le soir, en revenant à Aspreval, il entendait rappeler les perdrix, tandis qu'un lièvre coupait la route et montrait son ventre moussu et ses longues oreilles en feuilles mortes. Toujours, le jeune Pocancy trouvait l'abbé avenant et dispos, tantôt en train de se chauffer à la cheminée devant un beau feu de sarments et de bûches, tantôt à prendre le frais sous une tonnelle du jardin avec un livre, un pot de vin et une longue pipe de terre où il fumait du tabac.

L'abbé mit Antoine au courant de bien des choses, entre autres de la fuite inopinée de la belle Annette Courlandon. Il lui raconta comment il avait reçu la visite du triste Anaxidomène cherchant sa femme introuvable. A la fin du récit, il secoua la cendre de sa pipe d'un air narquois. Outre ces événements domestiques, Antoine apprit là le peu qu'il sût des choses du siècle et du règne. L'abbé n'ignorait rien de ce qui se passait au dehors, tant en guerres qu'en faits de toutes sortes, et il en raisonnait fort librement. Souvent aussi la conversation suivait un tour plus gaillard, et les anecdotes des dames de Vircourt y tenaient place. Parmi celles dont parlait l'abbé le plus volontiers se trouvait une certaine dame Dalanzières, épouse d'un sieur Dalanzières, commissaire des guerres. Elle demeurait à Vircourt, où son mari avait du bien. Il voyageait souvent aux frontières pour son métier, ce qui est commode à une femme et dont la sienne s'accommodait le mieux du monde.

Chaque fois qu'il nommait madame Dalanzières, l'abbé remarquait la rougeur d'Antoine. La vérité est qu'il l'avait vue quelquefois et qu'il était à un âge où la vue des femmes trouble les sens. Antoine avait alors vingt et un ans. Et il s'en fût aperçu davantage, sans doute, s'il avait eu plus d'occasions d'occuper ses pensées à un sujet où celles des jeunes gens sont fort tournées d'habitude. Les siennes ne trouvaient guère autour de lui de quoi se prendre, car des bergères et des servantes ne sont guère propres à faire rêver quelqu'un de délicat et de bien né. Par contre, il ne regardait jamais madame Dalanzières sans penser qu'il serait agréable de lui plaire.

Un jour qu'il allait au Val Notre-Dame, il remarqua justement dans la cour un carrosse arrêté : l'abbé avait visite. Antoine

traversa le réfectoire, où une collation desservie montrait par ses fruits et ses gelées entamés qu'on venait d'y faire honneur. Il se dirigea vers le cloître, où il entendait des voix. Le cloître était carré ; au milieu était installé un jeu de boules. Madame Dalanzières et le reste de la carrossée entouraient les joueurs. Elle était belle et un peu grasse. Sa chevelure brune et frisée avantageait son visage. Sa guimpe découvrait la naissance de sa gorge. Elle chuchotait coquettement. L'abbé allait lancer la grosse boule qui lui remplissait la main. Elle tomba juste à deux pouces du cochonnet.

La venue d'Antoine interrompit la partie, et l'abbé proposa aux dames d'aller faire un tour au jardin et jusqu'à l'étang.

Le jardin était vaste et bien orné de fleurs et de buis qui y répandaient un parfum amer et doux. De là on voyait la maison abbatiale. Elle était de pierre blanche et de brique rose avec de larges balcons ouvragés comme des grilles de chœur. Des fenêtres, la vue s'étendait sur les étangs. Celui où l'on se rendait était une assez vaste pièce d'eau en plein bois. En y arrivant on vit de loin, à travers les arbres, que le bord en était occupé par un assez grand nombre de moines, les uns debout, les autres couchés sur l'herbe. Plusieurs commençaient à délacer leurs sandales. Des jambes poilues apparaissaient sous les robes retroussées. Madame Dalanzières s'enquit des raisons de ce déchaussement et l'abbé lui répondit que c'était l'heure du bain.

L'abbé en prescrivait de fréquents et, l'été, en ordonnait de communs en plein air pour combattre les odeurs des bures surchauffées. Pendant qu'il parlait ainsi, les baigneurs se dévêtaient sans s'apercevoir qu'ils étaient observés. Il y en avait de tous les âges et de toutes les tailles. Certains portaient sous leurs frocs des chausses compliquées et de longues chemises ; beaucoup avaient leur laine à même la peau, de sorte que, les manches enlevées et l'étoffe passée par-dessus les épaules, ils étaient prêts d'un seul coup.

Les moines attendaient le signal du bain. Ils marchaient contents de l'air tiède sur leur corps. Il y en avait qui s'étiraient. Deux autres se grattaient. Un grand gaillard se roulait dans l'herbe, et la plante de ses pieds était si coriace et si jaunie qu'on eût dit qu'il portait des semelles de cuir. Un

gros croisait béatement ses mains sur son ventre énorme. Deux, très maigres, jouaient à se pincer.

Soudain, une cloche tinta. Le gaillard aux pieds de corne fut debout en un instant et sauta le premier dans l'étang. L'eau rejaillit autour de lui et il reparut tout ruisselant. Les autres l'imitèrent avec précaution ou hardiesse. Les nageurs s'éloignèrent, les barboteurs restèrent au bord. L'eau remuée pétillait au soleil.

A la vue de la compagnie qui s'approchait, un vif émoi se produisit : les moines s'enfonçaient de leur mieux dans l'eau jusqu'au cou ; on ne voyait plus à la surface émerger que l'ivoire poli et humide des tonsures qui ressemblaient à des fleurs de nénufars éparses.

L'abbé s'amusait fort du trouble de ses ouailles et de la gaieté des dames. Elles le suivaient à regret comme il s'éloignait de l'étang. Madame Dalanzières ne cessait de tourner de temps en temps la tête, et elle se reprenait à rire. Le rire montrait ses dents, qui étaient belles, et gonflait son cou rond et frais. Le soleil lui teignait les joues d'une couleur rose et, à l'ombre, elles se rembrunissaient délicatement. On était rentré dans la maison abbatiale. Madame Dalanzières se mit au balcon. Les moines revenaient à la file, les mains aux manches. Les pauvres gens semblaient tout penauds d'avoir été surpris en leurs ébats lacustres. Leurs sandales bruissaient sur le gravier. Une cloche sonnait doucement dans l'air.

Cette rencontre avec madame Dalanzières fut d'heureuse conséquence pour Antoine de Pocancy. De ce jour, il s'attacha à cette dame, et lui rendit des devoirs assidus. L'abbé, qui était bonhomme, souriait de leurs manèges. Celui d'Antoine était simple et consistait à regarder madame Dalanzières avec des yeux qui avaient bien l'air de voir en elle toutes les perfections. De son côté, madame Dalanzières ne semblait pas trouver qu'Antoine manquât de ces qualités dont une femme aime assez être la première à s'apercevoir. Elle favorisa donc sa recherche et reçut bien ses hommages. Désormais le temps parut court à Antoine, car il apprit à l'employer à ce qu'il y a de mieux à en faire, c'est-à-dire au plaisir, et particulièrement à celui, non le moindre, qu'il y a, quand on est jeune, à céder à l'instinct de la nature. Madame Dalanzières, sur ce

point, était du même sentiment qu'Antoine. Ils furent vite d'accord pour se prouver leur entente et ils en vinrent rapidement où l'on met souvent trop de détours à arriver; l'inexpérience d'Antoine lui servit et madame Dalanzières l'aida à conduire à bien une affaire qui les intéressait tous deux.

Il ne fallait, d'ailleurs, pas d'autre conduite avec madame Dalanzières, car elle n'était point raisonneuse. Son esprit se contentait d'inventer les expédients et les stratagèmes utiles à ce que le bonhomme Dalanzières la crût la plus vertueuse des femmes. Cela fait, elle ne pensait plus qu'à son agrément. Elle en faisait consister une bonne part à être bien portante et bien parée. Elle était contente d'elle-même et n'aimait personne autant qu'elle. Sa naissance lui semblait la meilleure du monde puisqu'elle lui avait donné la vie et qu'elle aimait à vivre. Elle se ménageait fort en toute autre chose que l'amour et suivait volontiers des régimes, car elle croyait à la médecine et même aux médecins, surtout à un certain Trémisot, qui habitait Vircourt et qu'elle consultait souvent. Elle l'avait fait connaître à Antoine qui, au besoin, l'amenait à son père qui commençait à sentir les atteintes de l'âge et que tourmentaient diverses incommodités.

M. de Pocancy avait fort changé de manières à l'égard d'Antoine, depuis que celui-ci avait pris ce je ne sais quoi que donne l'amour. Il le considérait avec bienveillance quand il partait pour Vircourt, bien vêtu et parfumé. Le vieil Anaxidomène savait, par les bavardages de Trémisot, le médecin, l'aventure de son fils. Il ne lui en parlait pas, mais l'en traitait mieux. Au lieu de le congédier brièvement, il le retenait auprès de lui par quelque anecdote ; avec le temps, même, il vint à lui en dire dont il avait été le héros, et de fort crues. M. de Pocancy allait loin en ses propos et Antoine prenait de son père une idée toute nouvelle à penser qu'avant d'être dans son fauteuil un vieillard renfermé, il avait pu être un homme comme un autre et même un jeune homme comme lui. Et cette découverte l'attendrissait.

Antoine vivait donc heureux à Aspreval. L'abbé du Val Notre-Dame lui continuait son amitié. Madame Dalanzières lui prouvait son amour. Son seul souci était ses frères, Jérôme et Justin. Dès l'enfance, ils avaient manifesté les plus mauvaises

dispositions qui, maintenant qu'ils grandissaient, devenaient d'autant plus dangereuses que personne n'avait l'autorité nécessaire à les réprimer. M. de Pocancy ne souffrait pas qu'on lui parlât des deux garnements, et Antoine craignait leurs poches pleines de pierres, leurs bâtons aiguisés, leur sournoiserie et leur brutalité.

Il réfléchissait à ces choses, parfois, le soir, en s'endormant, puis il se retournait dans son lit et finissait par souffler la chandelle et par fermer les yeux. Il avait mieux à songer qu'à ces affaires domestiques, fastidieuses à un jeune homme de vingt-six ans. Tantôt, c'était pour le lendemain une partie de boules au Val Notre-Dame, tantôt d'autres sujets plus tendres. Ne devait-il pas donner les violons à madame Dalanzières? Sans doute, il y aurait compagnie, mais il aurait au moins le plaisir d'admirer sa maîtresse en ses atours. Elle ne manquerait pas de lui adresser à la dérobée quelque sourire particulier ou l'un ou l'autre de ces petits signes par où les amants croient communiquer en public sans être vus, et qui sont aussi clairs à qui les voit que s'ils ne voulaient point être secrets.

IV

Le matin même du jour où le carrosse de M. le maréchal de Manissart entra à l'improviste dans Aspreval, Jérôme et Justin de Pocancy étaient assis côte à côte sur les douves du château. L'eau qui les remplissait ne coulait guère et les conferves en verdissaient la surface d'où sortaient, çà et là, des touffes de roseaux. De l'autre côté du fossé s'élevait à pic la muraille de pierre grise percée d'étroites fenêtres. Au corps renflé d'une grosse tour ronde grimpait un lierre gigantesque qui l'enserrait de son filet verdâtre, cordé de brun. Un vent intermittent mouvait les conferves et y découvrait des plaques d'eau noire. L'envers des feuilles de lierre rebroussées luisait d'une verdure plus vive. Des pies volaient avec des cris aigus dans un ciel ardoisé. Elles montaient haut, puis redescendaient piétiner

l'herbe du pré dont la pente dévalait vers la Meuse, qu'on apercevait en bas et, au delà de sa courbe, les toits de Vircourt. La ville occupait les deux rives, reliées par un pont de pierre.

Les deux garçons étaient fort silencieux, Justin attentif à réparer un filet étendu à plat devant lui sur le talus. L'herbe pressée passait en pointes vertes à travers les mailles tannées. Le bas de l'engin trempait ses plombs et ses lièges dans le fossé. Les doigts de Justin cherchaient les trous, et le filet tressaillait, comme vivant. La besogne terminée, Justin se mit debout. Ses mains levèrent l'échiquier de mailles à travers lesquelles les choses apparurent rembrunies d'un carré de crépuscule, puis le filet retomba flasque et en amas comme une bête morte. Justin se rassit, puis se coucha à plat ventre, les coudes à terre, sa tête jaune dans ses mains, immobile.

Il reniflait avec plaisir l'odeur poissonneuse du tissu de cordes. La douve y mêlait celle de son eau stagnante avec un goût de vase tiède, car le soleil avait percé et chauffait doucement. Justin flairait avec complaisance ces relents paludéens. Il aimait l'eau et la boue, le fleuve et l'étang. Il connaissait la moindre flaque du pays d'alentour et les rives de la Meuse en amont et en aval. Il était pêcheur patient, et dès l'enfance, où les crapauds des mares et les grenouilles des fossés n'avaient point eu de pire ennemi. Ni les têtards, ni les salamandres ne le dégoûtaient. Plus tard, il essaya la vraie pêche. Les viviers des moines en savaient quelque chose. Les mariniers de la Meuse le prenaient avec eux dans leurs barques. Il était devenu singulièrement habile à cette pratique. Rien ne l'arrêtait, ni l'été, ni l'hiver, quand le fleuve charrie des glaçons ou que ses eaux noires coulent entre deux rives de neige. Il était sournois et grossier, avec de brusques colères qui le faisaient trépigner de rage pour un poisson perdu ou une nasse vidée. A se pencher sur l'eau, pour en sonder la transparence, ses yeux avaient pris une couleur glauque et incertaine. Il relevait souvent une mèche limoneuse qui lui tombait sur le front et il la repoussait d'une main où l'ongle pâle semblait une écaille de poisson durcie.

Son frère, par contre, avait dans la rousseur de son visage l'œil vif et petit comme celui d'un oiseau, et en toute sa personne je ne sais quoi d'inquiet et de tapi, avec un nez à l'affût.

Le vent justement venait de changer et il apportait une odeur de terre, de pré et de forêt. Les roseaux du fossé tressaillaient comme à une fuite de bêtes surprises. Jérôme achevait son travail, qui était de nettoyer un long mousquet. Il faisait luire le bassinet et introduisait la baguette dans le canon.

L'arbre et l'herbe avaient toujours intéressé Jérôme. Pilleur de nids et fouilleur de terriers, il avait toujours été guetteur de bêtes et suiveur de pistes. Il excellait à fabriquer toutes sortes de traquenards et d'embûches à prendre les animaux, mais, depuis qu'il avait pu se procurer de la poudre, il battait le pays et abattait le gibier avec une adresse peu commune. Comme Justin, il était sournois et patient et, comme lui, bouleversé de subites colères qui parfois les faisaient en venir aux mains et se gourmer avec fureur jusqu'à se blesser au sang. D'ordinaire, ils s'entendaient assez pour se réunir contre les autres, car ils avaient en eux l'instinct de nuire et ils l'employaient selon leur forces. On les redoutait comme dangereux et malfaisants. Leur langage était farci d'ordures. Avec cela, hautains et pleins de morgue. En tout ignorants, et en maintes choses crédules et naïfs plus qu'on ne l'est à leur âge. Sales et les habits en lambeaux, ils avaient plutôt l'air de tire-laine que de gentilshommes, bien qu'ils ne manquassent jamais entre eux à s'appeler « monsieur ».

Ils s'étaient levés :

— Où allez-vous, monsieur? dit Jérôme.

— Aux eaux des Moines. Et vous?

— Tirer des perdrix aux Sablonnières. Le petit berger des Poncettes les a vues...

A ce moment, ils entendirent un bruit de voix.

Par le sentier du pré, Antoine s'avançait en compagnie d'un cavalier. Jérôme et Justin décampèrent, l'un le mousquet sur l'épaule, l'autre traînant son filet derrière lui. Il ne restait plus de leur présence qu'une place d'herbe foulée.

Antoine à pied et M. Trémisot sur sa mule venaient côte à côte. A l'endroit qu'avaient quitté Jérôme et Justin, ils s'arrêtèrent. Trémisot se moucha et Antoine caressa de la main le museau de la mule.

M. Trémisot était un petit homme fort laid, vêtu de noir, avec un rabat blanc fripé et un chapeau pointu. Des besicles de corne cerclaient ses yeux. Il avait le visage jaune, la bouche tirée, un sourcil plus haut et moins fourni que l'autre, des pieds et des mains énormes. Sa tête était ronde sous une grosse perruque, son cou goitreux et court et ses épaules hautes touchaient presque à ses oreilles longues et poilues.

— Ce que vous me dites, monsieur, ne m'étonne point! disait M. Trémisot. C'est la faute du temps si monsieur votre père est ainsi. Notre corps n'est point déjà par trop bon quand il est dans toute sa force et nous rend assez mal les services auxquels il est destiné. Aussi son déclin ne peut-il qu'en augmenter l'infirmité congénère. C'est la loi de nature, monsieur, et tous les simples que foule le pas de ma mule ne pourraient y fournir remède.

Trémisot débitait cela d'une petite voix aigre et d'un air satisfait, comme s'il eût pris plaisir à constater la vanité de son art. Il se pencha sur sa selle. Son bras était si long qu'il put ramasser une herbe qu'il se mit à mâchonner.

— D'ailleurs, monsieur, — reprit-il, — il s'y faut résigner. Tout passe ; et ce qu'il y a de seul durable en nous est cette disposition naturelle qui fait que nous ne durons point. Tout se conforme à cette règle. Monsieur votre père vieillit et son château tombe en ruine. Il est l'heure que la pierre croule et que la chair périsse ; et, pour dire vrai, monsieur, je ne vois rien de mieux, car cela vous enlèverait toute raison de demeurer ici davantage. Y resterez-vous donc votre vie à bayer aux corneilles? Croyez-vous qu'il n'y ait au monde d'autre horizon que celui-ci et d'autre femme que la Dalanzières? Pensez-vous donc que moi-même je doive rester sans fin à Vircourt à prescrire des clystères aux bourgeoises du quartier? Que faire en un lieu où tout est médiocre, même la maladie, et où il faut persuader aux gens qu'ils sont malades pour avoir, sinon la peine, au moins le profit de les guérir !

Antoine l'écoutait parler. L'abbé du Val Notre-Dame lui

tenait parfois des propos semblables et lui reprochait aussi une retraite du monde qui ne convient guère à un jeune homme. Trémisot continua :

— Non, non, monsieur, foi de Trémisot, je ne demeurerai pas en ce trou ! Nous verrons bien. Je sais que de la bonne besogne se prépare ; on dit que l'armée va passer la Meuse et que la campagne sera dure. La guerre, monsieur, est avec l'amour la meilleure amie des médecins. Je ne parle pas de l'entaille des piques et du ravage des balles, qui sont matière à chirurgie et qui, comme telles, ne m'intéressent point, mais j'entends les effets de la fatigue militaire. Rien ne développe mieux dans les corps les germes mauvais qu'ils contiennent, sans compter les épidémies qui en résultent souvent et qui sont une aubaine qu'il ne faut pas dédaigner.

Trémisot ricana. Il leva le nez et tendit l'oreille comme s'il eût quêté dans le vent un bruit de mousqueterie et une odeur de miasme, mais rien ne vint que le cri des pies qui se querellaient dans un arbre. Sa mule remua la queue ; il sortit de sa tabatière une pincée de tabac.

Trémisot raillait volontiers ; sa plaisanterie était diverse, mais le plus souvent basse et cynique. Il y avait du bouffon en ce médecin, ce qui ne l'empêchait point de parler quelquefois avec suite et raisonnement, et même avec une sorte de philosophie, qui devenait assez vite triviale et ordurière. Il disait volontiers que « le corps de l'homme n'est point bon et que c'est une ordure dont il est honteux de dépendre ». Il y ajoutait que « l'esprit ne vaut pas mieux et que le tout est un misérable assemblage de laideur et d'ignominie dont il est fou de faire cas et d'être vain ». Tout aurait été bien s'il s'en fût tenu là, mais il ne manquait pas d'orner ce discours des plus dégoûtants exemples et de gâter vilainement cette vérité : or si l'on a droit de tirer le mépris de l'homme de ce qu'il est, encore le faut-il faire avec quelque décence et sans se réjouir de son infirmité. Trémisot s'y complaisait. Il aimait la maladie, non seulement pour elle-même, mais parce qu'il y voyait la source de son pouvoir. Il prétendait que le plus petit mal rend celui qui le souffre une étrange bête et qu'en cet état il n'est de bourdes qu'on ne puisse faire accroire au plus avisé et au plus fin. L'esprit se ressent des dommages du corps et don-

nerait tout pour en être soulagé. Aussi l'empire du médecin est-il incalculable et, comme disait Trémisot, le monde devrait être à eux au lieu qu'ils soient à tout le monde.

Il n'en avait pas moins fallu appeler un beau jour à Aspreval ce bizarre personnage pour des coliques sèches dont M. de Pocancy fut saisi inopinément. Trémisot venait alors depuis peu de s'établir à Vircourt. Il y avait loué une petite maison avec un bout de jardin sur la Meuse. On le voyait souvent descendre au fleuve remplir des cornues de verre ou des vessies flasques, car il faisait le savant et quelque peu le spagirique et composait des mélanges. On le rencontrait dans la campagne, ramassant des plantes et des cailloux dont il chargeait ses poches, tandis qu'il tenait les herbes au frais sous la coiffe de son chapeau. Il portait les ongles extrêmement longs et noirs, et l'un d'eux cassé, dont les bourgeoises à qui il tâtait le pouls sentaient la pointe s'enfoncer dans la peau de leur poignet. Malgré cela, il réussit bien à Vircourt, encore qu'il prescrivît des remèdes d'un goût atroce, car la grimace du patient lui causait au moins autant de plaisir que l'écu qu'il recevait pour salaire.

Il avait, à son arrivée, exhibé les diplômes nécessaires, bien qu'il n'eût été ni philiatre ni licenciende à la Faculté de Paris et qu'il n'y eût point soutenu la thèse et l'acte pastillaire, non plus que reçu le bonnet de docteur à Montpellier. Il avait pris ses grades en Hollande, à Leyde ou à Amsterdam. Il parlait volontiers de la ville aux cent canaux dont les eaux divisées ou réunies circulent comme le sang au corps de l'homme. Il vantait les fromages gras et farineux, les bières savoureuses et les vaisseaux aux panses rebondies qui ballonnent sur les ondes leurs carènes hydropiques. Il avait soigné là des marchands, des échevins, des gardes civiques et des marins qui rapportent des deux Indes des maux étranges et curieux, et il tirait vanité de ce qu'il avait vu de mieux en ce genre.

Bavard sur autrui, Trémisot était fort réservé sur lui-même et n'en laissait rien voir que par de brèves échappées. Jeune, il avait dû naviguer sur les mers, sans doute à bord de quelque vaisseau hollandais et comme médecin de l'équipage ; mais il prenait soin de mêler à ce qu'il racontait mille extrava-

gances et mille balivernes, autant par calcul que par bouffonnerie, et il était difficile de démêler en ces récits leur part de mensonge et de vérité. On pouvait supposer qu'il avait parcouru les mers des Antilles, à moins qu'il n'eût jamais quitté la terre ferme : car tout de lui demeurait confus et incertain.

Ces récits lui avaient mérité l'admiration de Justin et de Jérôme de Pocancy que les histoires de voyages et d'animaux fabuleux fascinaient comme si les deux vauriens eussent eu en eux un peu de l'humeur vagabonde du vieil oncle Courlandon et d'Annette la fugitive. Auprès des contes de Trémisot, les carpes que Justin pêchait aux étangs des moines et le gibier que Jérôme abattait autour d'Aspreval leur semblait peu de chose. Il leur eût fallu des poissons volants et des oiseaux à tête d'homme : Trémisot en avait vus, disait-il, sur la rivière Baratunda et sur le mont Coppodycuo.

Trémisot s'amusait fort de la crédulité des deux jeunes garçons et leur débitait ses sottises, fier qu'elles fussent crues, car il était vaniteux à l'excès et ne négligeait rien de ce qui pouvait contribuer à l'admiration qu'il désirait qu'on eût de lui. Celle que lui montraient Jérôme et Justin lui plaisait assez. Il ne la dédaignait point et leur en savait gré. Elle fut cause pourtant d'un événement d'où il conçut contre eux une haine sournoise et durable.

Un jour, Justin en fouillant dans l'étang des moines en retira un coffre de bois. Il contenait une robe de femme et un masque noir. L'étoffe était rongée par l'humidité. Les deux gaillards songèrent à utiliser cette trouvaille. Ils ne se doutaient guère avoir là les derniers vêtements portés par leur mère et que M. de Pocancy avait jadis fait immerger. Ils imaginèrent donc de construire avec ces lambeaux une des bêtes que leur décrivait souvent Trémisot. Comme ils étaient fort industrieux, ils réussirent assez bien, au moyen de carcasses d'osier, à figurer une espèce de chauve-souris aux ailes étendues. Le masque de velours noir y imitait une sorte de visage funèbre. Au crépuscule, le mannequin était assez effrayant. Ils le pendirent à une branche où il oscillait au vent. Puis, ils partirent et le laissèrent là.

Or l'objet se trouvait juste à un arbre du chemin qui mène

de Vircourt au Val Notre-Dame, d'où M. Trémisot s'en retournait. Il cheminait doucement à la lune levante, quand il arriva en face de ce fantôme ailé qui semblait lui barrer la route. Fut-ce surprise, fut-ce peur? Trémisot tomba sur le nez, et il y fut resté longtemps si le frère jardinier, qui allait à Vircourt porter un panier de fruits à madame Dalanzières, n'avait chargé M. Trémisot sur son âne et ne l'eût ramené au couvent où un cordial le fit revenir à lui.

Trémisot sut que cette aventure s'était répandue: aussi jura-t-il à ses auteurs une rancune secrète, car, il ne leur en montra rien, et continua comme par le passé à leur fournir l'esprit d'histoires saugrenues, réjoui de les voir chaque jour plus intraitables et plus dangereux. Antoine le suppliait de parler d'eux à M. de Pocancy, mais le vieil Anaxidomène détournait la conversation et reprenait ses historiettes favorites et ses propos d'autrefois. Trémisot les écoutait avec complaisance et profit; elles le fortifiaient dans son idée que l'homme est une misérable poupée, gonflée de poussière et de vent, que les femmes dirigent à leur gré par des sourires et des mines. Comment croire qu'où elles réussissaient, lui, Trémisot échouerait, puisqu'il avait pour l'aider au maniement des esprits la crainte qu'ils ont du mal en leur corps, et l'avantage de passer pour posséder le pouvoir d'en soulager les misères?

Trémisot était ambitieux et il voyait dans le vieil Anaxidomène quelqu'un de fort propre à exercer la puissance qu'il se prétendait. Non que M. Trémisot vît quoi que ce fût à entreprendre à Aspreval qui méritât son application. Il ne s'appliquait, en cherchant à y acquérir du crédit, qu'à se faire la main, si l'on peut dire. La belle matière, en effet, qu'un bonhomme que l'âge et la maladie lui livraient à merci : encore aujourd'hui, Antoine l'était venu chercher à Vircourt pour M. de Pocancy. Quant à Antoine, il ne valait pas qu'on s'y attachât. Il n'y avait guère d'espoir à fonder sur lui. Il ne montrait aucune envie de tenter la fortune du monde, et, quand Trémisot l'engageait à essayer d'y faire figure, il faisait la sourde oreille et ne montrait aucun empressement à s'aventurer à quoi que ce fût qui ne fût pas le train ordinaire de sa vie, au delà duquel il ne paraissait imaginer rien où Tré-

misot pût augurer qu'un jour il y eût pour lui matière à prendre importance dans le siècle.

— Allons, monsieur, — dit enfin Trémisot, — nous voilà rendus sans encombre. J'ai toujours peur que ma mule Gloriette ne s'entrave aux traquenards que vos frères sèment partout et qui font le sentier peu sûr. Mais, grâce à Dieu, nous y sommes! Quant à eux, que le diable s'en occupe ou non, ils trouveront bien à se faire pendre quelque jour, tout gentilshommes qu'ils soient, ce qui ne manquera pas d'être un grand embarras pour vous et votre maison, dont vous êtes, monsieur, le tronc sain et vivace, et eux la branche tordue et bifurquée.

Antoine marchait en effet, lui aussi, avec précaution, car, la veille, il s'était pris dans un lacet tendu par ses frères et avait manqué de s'y rompre le cou; et il allait sans rien répondre, tandis qu'on entendait le vent froisser le lierre de la grosse tour. Il leva les yeux, à la voix sèche de Trémisot.

— Eh! eh! — disait le médecin, — ce vent de mars est bien aigre et j'en ai les oreilles froides. Que penseriez-vous d'un verre de vin? Je crois qu'il serait bon, avant de monter chez monsieur votre père, de passer par la petite cave, d'autant mieux que je serais curieux de voir si le muscat d'Espagne est arrivé.

Cette petite cave était une réserve où M. de Pocancy avait rassemblé quelques vins de choix. De temps à autre, le vieil Anaxidomène éprouvait le besoin de se réchauffer d'une lampée. L'âge refroidit. Au goût du nectar sur sa langue, M. de Pocancy sentait une légère flamme lui courir par tout le corps et lui monter au cerveau. Une fine rougeur lui fardait les joues. Sa mémoire tressaillait. Le passé lui semblait s'illuminer d'une lumière renouvelée; les souvenirs en étaient plus vifs et plus aiguisés. Anaxidomène en renaissait galant et amoureux.

Aussi veillait-il lui-même sur ce dépôt particulier. Il le visitait régulièrement et en humait l'air frais, souterrain et vineux. Nul n'y pénétrait que lui et Trémisot à qui il avait confié une clef où le petit homme voyait une des preuves de sa faveur. Et ce fut la tête haute et l'air important qu'il mit pied à terre de sa mule dans la cour et qu'il entra au château

sans attendre Antoine qui frottait au décrottoir les semelles poussiéreuses de ses souliers.

V

Antoine de Pocancy était occupé à rêver sans doute aux beautés de madame Dalanzières, quand, ce jour-là, vers cinq heures, le petit laquais qui le servait poussa brusquement la porte de sa chambre, sans y gratter comme de coutume, et y entra, tout en désordre, en s'écriant :

— Monsieur, monsieur, les soldats sont dans la cour!

Le petit laquais en bourrasque bégayait, essoufflé d'avoir grimpé vite l'escalier. Antoine s'empressa de le suivre.

D'une fenêtre du long corridor, il vit, en effet, en bas une vingtaine de cavaliers qui faisaient demi-cercle autour d'un grand carrosse à caisse peinte et à soupentes de cuir rouge dont l'attelage achevait de tourner et d'où s'élancèrent, par la portière ouverte, Jérôme et Justin qui s'esquivèrent prestement.

Le spectacle était singulier. Les chevaux frappaient du sabot. Les corneilles et les pigeons effarés volaient en rond dans le ciel. Les chiens aboyaient. L'un d'eux fort hargneux, sa chaîne rompue, sautait au poitrail des montures et à la botte des cavaliers. Quelque crosse de mousqueton apparemment le mit en fuite, car Antoine en débouchant dans la cour le reçut aux jambes et faillit tomber.

Il lui fallut un bon moment pour sortir de sa stupeur et ce ne fut guère que lorsqu'il eut conduit M. le maréchal dans la grande galerie du château qu'il se retrouva complètement. Bien que M. de Manissart eût pris de l'âge et du corps depuis le temps où Antoine, enfant, avait demeuré chez lui, à l'hôtel de l'île-Saint-Louis, il le reconnut aussitôt. Il savait par l'abbé du Val Notre-Dame sa fortune militaire, et M. le maréchal se rappelait fort bien le garçonnet qu'il avait hébergé jadis et dont sa sœur prenait soin dans ses mansardes. Aussi Antoine sentit-il à sa joue la râpe d'une barbe rasée. On s'embrassa. Puis Antoine écouta de la bouche de M. le

maréchal le récit de la vitre cassée et de tout ce qui, enfin, tant la crainte de la fraîcheur du soir que le désir de revoir un ami, avait amené à Aspreval M. de Manissart.

Le maréchal, étalé dans un fauteuil, les semelles au feu, sa perruque à son poing, qui, enlevée, laissait voir au crâne un poil ras et gris, se demandait déjà s'il avait eu raison de suivre la fantaisie de sa curiosité. Le lieu lui paraissait quelque peu délabré. La flambée rougissait le dallage disjoint, les murs nus et le visage maigre et empourpré de M. de Berlestange, qui, faute du soufflet crevé, avivait la flamme de son haleine. M. de Manissart s'inquiétait des commodités qui pourraient lui manquer à Aspreval et se rassurait un peu à penser que ses coffres contenaient de quoi faire face au plus urgent. La vue et l'odeur d'un bouillon qu'on lui apportait le rasséréna. Le bagage de M. le maréchal avait, à vrai dire, fourni le bol de vermeil travaillé, mais le consommé provenait de la marmite de M. de Pocancy. M. de Manissart s'éclaircissait. Il commençait à se louer de ne pas courir les routes au crépuscule avec une vitre cassée et exposé aux vents de toute sorte.

— Il faut ménager sa santé, — disait-il, — et la toute conserver pour le service du Roi, et il vaut mieux mourir d'un coup de canon que d'un coup de froid.

Cependant les laquais s'occupaient à dresser le lit. C'était celui-là même sur qui M. de Pocancy avait jadis trouvé étalés les vêtements de la belle Annette Courlandon, le soir de sa fuite d'Aspreval. On l'avait relégué dans une chambre inoccupée proche de la grande galerie. M. le maréchal se leva pour y aller voir mettre de bons draps en toile de Frise. Il tâta le matelas et la couverture. Elle était de la plus fine soie de la Chine. Madame Dalanzières la désirait depuis longtemps. Elle avait peu à peu habitué Antoine à s'occuper des soins domestiques et parfois elle venait, en cachette du vieil Anaxidomène, s'assurer si tout n'était pas en trop mauvais ordre à Aspreval. M. le maréchal s'égayait définitivement à l'idée de bien dormir, car il aimait le linge fin.

— Ah! mônsieur, — dit-il familièrement à Antoine, — votre père n'est point si changé que vous voulez bien le prétendre et je le reconnais bien à cette toile-là. Nul n'aimait

plus que lui le bon coucher. Ah! quel homme ce fut entre deux draps! Je ne dis point cela pour vous offenser, mais vous êtes d'âge à savoir que votre père fut de notre temps un homme à aventures. C'est même à ce penchant que vous devez la naissance de vos deux frères, ce dont je ne vous complimenterai pas, quoique leur mère ait été la plus belle femme du monde!

Antoine se souvenait d'avoir vu deux ou trois fois la seconde madame de Pocancy : il s'inclina.

— Morbleu! — continua le maréchal, en frappant du poing l'oreiller où sa main enfonça dans la plume, — si je l'avais tenue là, je vous aurais bien fait, monsieur, un troisième cadet!

M. de Berlestange toisait M. le maréchal d'un air de blâme et de reproche. Sa longue figure jaune ne riait jamais. Des rides orangées fronçaient son teint de safran. Sa grosse perruque à coiffe de crêpe tombait sur ses épaules étroites. Un justaucorps verdâtre étriquait sa maigreur.

— Ah! diable, Berlestange! tu ne vas pas au moins mander ce propos à ma femme et me dénoncer auprès d'elle comme tu en as accepté le métier? D'ailleurs, il n'y a pas de femme au château et celle dont je parle n'est plus là, car j'ai su, monsieur, — ajouta-t-il en s'adressant à Antoine, — par une lettre que vous écrivîtes à ma sœur, comment la Courlandon avait décampé d'ici.

Antoine profita de l'occasion pour s'enquérir de mademoiselle de Manissart. Il le fit en rougissant. Pendant plusieurs années il n'avait point manqué de lui écrire, sans en recevoir aucune réponse. Néanmoins il n'avait pas cessé de penser à elle, avec beaucoup de douceur et quelque reproche. Souvent, le soir, dans sa chambre solitaire, il avait regretté le voisinage de mademoiselle de Manissart, le rais de lumière et le bruit des puces tuées sur l'ongle, que remplaçait désormais pour lui le craquement d'insecte de quelque vieux meuble. Il se sentait, surtout au début de son séjour à Aspreval, isolé et mélancolique. Alors, en s'endormant, il mettait sa main sous sa joue pour se rappeler un autre appui plus tendre et plus moelleux. Puis tout cela avait pris fin. La belle gorge de madame Dalanzières avait remplacé pour Antoine le souvenir du sein tiède et lointain de mademoiselle de Manissart.

— Ma sœur est toujours la même, — répondit le maréchal. — Vous la retrouveriez comme jadis avec ses cartes, ses globes et ses herbes. C'est elle qui a donné à madame la maréchale M. de Berlestange pour son fils quand il eut sept ans : il l'instruisit à merveille et je m'étonne qu'il n'ait point suivi son élève sur les galères où il sert à présent. Mais non ! M. de Berlestange a mieux aimé s'attacher à mes pas. Il a préféré Mars à Neptune ! C'est mon Argus.

Berlestange grimaça un sourire qui déplaça ses rides.

— Je crains bien pourtant, Berlestange, — reprit le maréchal, — que vos oreilles ne s'échauffent quand M. de Pocancy sera là. Anaxidomène est gaillard, et gare à vous, si nous nous risquons, comme il arrive à de vieux amis qui se revoient, à des souvenirs de notre jeune temps ! Mais vous n'écouterez point : vous avez grand appétit, et je vous engage à l'occuper avant que nous entrions en campagne. Et vous, monsieur, voulez-vous faire prévenir votre père de notre arrivée ? Car il me tarde de l'embrasser !

Antoine trouva son père au lit. Une camisole de nuit à fleurs découvrait son cou décharné. Une cire brûlait au chevet. La robe de chambre de soie s'étalait au dossier d'un fauteuil. Sans perruque, le bel Anaxidomène avait le crâne nu et luisant. Le drap était couvert de liasses de lettres jaunies. Un vieux gant s'y recroquevillait comme une main flasque et désossée. Il avait sans doute vêtu jadis quelque paume charmante et parfumée. Un éventail peint déployait à demi son aile cassée. Il s'exhalait de ces antiquailles une odeur triste, tendre et baroque. A l'entrée d'Antoine, M. de Pocancy voulut retenir l'éventail qui glissait. Au mouvement que fit le vieillard, un bras maigre sortit de la manche. Et Antoine regarda avec mélancolie cette peau vieillie, ce crâne chauve et ces bagatelles amoureuses éparses là, tout ce qui restait à M. de Pocancy du bel Anaxidomène.

Antoine s'était assis près du lit. A mesure qu'il parlait, M. de Pocancy montrait une grande agitation. Il répétait à mi-voix :

— Manissart... Manissart...

Soudain son œil s'alluma comme lorsqu'il buvait un doigt du vin de sa petite cave dont le feu liquide mettait aux pommettes

une flamme passagère. Il fit mine de sauter du lit, puis il ferma les yeux et se tut. Antoine attendait sa réponse.

Elle fut que son fils l'excusât auprès de M. le maréchal et qu'il se sentait trop faible pour supporter l'émotion de l'entrevue : Trémisot lui avait trouvé le pouls inégal. M. de Pocancy recommanda à Antoine de procurer à son hôte toutes les satisfactions possibles. Depuis longtemps, Antoine exerçait une sorte d'intendance. Madame Dalanzières l'avait guidé dans cette tâche. Grâce à elle, il savait ordonner un couvert. Madame Dalanzières rêvait qu'Antoine reconstruisît Aspreval à la mode du jour, avec un jardin d'agrément et des salles de verdure. On en était loin ; mais si la demeure était délabrée, les murailles étaient solides. Grâce à leur épaisseur même, M. de Pocancy n'avait rien entendu de l'arrivée de M. le maréchal, et Antoine laissa le vieillard dans sa chambre après avoir posé sur son lit, à sa demande, une écritoire et des plumes taillées.

Il fallut donc qu'Antoine se rendît seul devant M. le maréchal et lui fît agréer l'absence et les excuses de M. de Pocancy. Il en ressentait quelque embarras : aussi les exposa-t-il d'un seul trait en en rejetant la faute sur la santé de son père et sur une certaine hypocondrie qu'engendrent volontiers dans l'esprit l'âge et la solitude.

M. de Manissart le laissait dire, le sourcil un peu froncé, si bien qu'Antoine craignit quelque dépit de sa part et termina sa harangue avec rougeur et confusion et les yeux baissés. En les levant, il vit avec surprise à M. de Manissart un air d'aise et de contentement.

— Ma foi, monsieur, — lui dit le maréchal, — je ne sais pas si votre père ne prend pas là le plus sage parti. Des rencontres comme la nôtre n'ont rien de bien divertissant, car on s'y aperçoit trop que le temps a sur nous des effets dont il vaut mieux ne point se rendre compte. J'aime autant me représenter le bel Anaxidomène comme aux jours où j'étais moi-même ce que je ne suis plus. Ainsi donc, monsieur, allons à table et portons-y la santé de M. de Pocancy. Je regretterais fort par ma présence de contribuer à son malaise, car je ne connais pas de plus grande misère au monde que celle que nous devons à notre corps.

La table était servie dans la galerie et sa longueur avait

bonne mine. L'argenterie tirée des coffres de M. le maréchal y rehaussait ce que le service de M. de Pocancy avait d'un peu dépareillé. Il était en effet des provenances des plus diverses. Des plats de la Chine y rencontraient des verreries de Venise. L'usage avait détérioré plus d'une pièce et des fêlures craquelaient l'émail des fleurs peintes. Néanmoins M. le maréchal avait devant lui une coupe de cristal dont le reflet imitait qu'on y eût bu de l'or potable. Une bonne odeur de marée et de venaison emplissait la salle : grâce à Jérôme et à Justin la pêche et la chasse fournissaient abondamment le garde-manger. Les deux garçons s'étaient glissés au repas. Ils complétaient avec M. de Berlestange et M. de Corville le nombre des convives. Le maréchal n'avait pas d'autre suite. Il voyageait ainsi pour ne pas donner l'éveil, allant rejoindre en tapinois un corps de troupes placées en rideau au delà de la Meuse et dont il fallait que l'ennemi ne devinât point la véritable importance.

Ces propos firent les premiers frais de la conversation. M. de Berlestange s'y mêlait de loin en loin pour répondre aux pointes que lui lançait M. le maréchal. Jérôme et Justin mangeaient gloutonnement sans mot dire. M. de Corville restait silencieux.

M. de Corville ne paraissait guère avoir plus de quarante ans, quoiqu'il eût la face durcie et tannée et le corps épais et lourd. Ses yeux étaient d'un bleu clair dans son visage brun. M. de Corville était distrait, et sa distraction perpétuelle venait de la singularité de sa destinée. Né aux champs et nourri dans la gentilhommière paternelle, au pays beauceron, il y avait pris le goût des plantes et des fruits. Rien ne lui semblait plus beau qu'une salade ou qu'une poire, sinon un jardin ou un verger. La moisson ou la récolte l'enchantait également et il éprouvait un plaisir charmant à voir germer l'épi ou bourgeonner l'arbre. Il n'avait jamais désiré d'autre occupation que celle d'assister tout le long de sa vie à l'ordre des saisons et à leur retour alternatif. Il était simple et obstiné comme tous ceux qui aiment la terre et se contentent de ce qu'elle offre aux yeux de naturel et de certain. M. de Corville était rustique. La forte volonté d'un père l'obligea au métier de la guerre. Il lui fallut quitter l'horizon familier

des prés et des labours, chausser l'éperon et ceindre l'épée. Il le fit par obéissance et le continua par habitude. Il s'y résignait, mais, en marche, on le voyait parfois s'arrêter pour cueillir une fleur. A la bataille d'Ermelingen, il chargea à la tête de son escadron avec un brin d'herbe au coin de la bouche. Cela ne l'empêchait pas d'être un bon soldat et un officier expérimenté, quoiqu'il soupirât après le temps où il rentrerait dans ses terres et où les belles citrouilles rondes qui rampent au sol lui remplaceraient entre les jambes les boulets qui vous les rompent.

— Eh bien, monsieur de Corville, ne sommes-nous pas mieux ici qu'à travers champs? — lui cria M. de Manissart. — Aurons-nous au moins beau temps pour partir?

M. de Corville connaissait admirablement les chances de pluie, de vent ou de soleil. Cet art intéresse les cultures et il n'y était pas étranger. Il avait tout un répertoire d'indices et de signes qui le trompaient rarement et il se renseignait autant par la forme des nuages et la qualité de l'air que par le vol des oiseaux ou la course des limaces.

— Faudrait voir, monsieur le maréchal, — répondit M. de Corville d'un ton traînard et en patoisant. — Le vent n'est point mauvais, mais le mois est traître, monsieur le maréchal. Il y a de tout dans l'air, du bon et du mauvais, et plus de mauvais que de bon.

Depuis quelques instants, M. le maréchal semblait inquiet et sérieux, et quoiqu'il parlât haut, il ne paraissait point à l'aise. Il se tâtait le ventre sous la table. Il l'avait délicat et sensible aux changements de temps et il prenait soin de le garder en bon état pour pouvoir le charger outre mesure de mets et de friandises. Aussi était-il attentif au moindre tiraillement. Sans doute que son inquiétude cessa, car il vida son assiette de ce qu'elle contenait, mais, à la dernière bouchée, il se renversa dans son fauteuil et se mit à grimacer fort douloureusement.

Toute la table avait fait silence pour l'observer. Antoine s'agitait. Le sourire revint sur la grosse figure de M. de Manissart. Il avait déboutonné son justaucorps et se trouvait mieux.

— Allons! messieurs, ce n'est qu'une alerte. Mais n'y

aurait-il pas aux environs quelque médecin ? J'aime fort à les consulter sur ces petites alarmes : ils en peuvent tirer de salutaires avertissements.

Antoine nomma M. Trémisot, de Vircourt, et offrit de l'envoyer prévenir.

— Ma foi, monsieur, — répondit le maréchal, — j'accepte : il ne faut négliger personne, et des gens de rencontre nous peuvent donner de bons avis. En effet, ceux qui nous soignent régulièrement s'habituent à nous et finissent par n'y plus prendre garde, tandis qu'aux nouveaux venus la vue de notre corps est un spectacle tout neuf où le moindre désordre leur apparaît, à quoi il importe de veiller pour assurer le jeu et la conservation de notre machine. J'ai vu beaucoup de médecins, monsieur, et c'est en mettant en commun le peu qu'ils savent que j'ai pu savoir quelque chose de ce qu'il faut faire pour se bien porter.

Antoine promit que le lendemain, avant son départ, M. le maréchal aurait M. Trémisot.

Le repas achevé, M. le maréchal ne voulut point qu'on quittât la table sans avoir bu à la santé de M. de Pocancy. Comme il levait son verre, le petit valet d'Antoine entra avec une lettre. Elle était pour M. de Manissart. Le cachet rompu, il la tendit à Antoine.

— Ah! ah! s'écria M. le maréchal en riant de bon cœur, voilà une plaisante façon où je reconnais bien mon Anaxidomène. Allons, monsieur, faites-nous lecture de son message!

Antoine déploya le papier. M. de Corville s'accouda sur la table, à la paysanne, M. de Berlestange croisa ses longues jambes. Jérôme et Justin avaient décampé. M. le maréchal s'étendit au dossier de son fauteuil, les mains sur son ventre, et Antoine commença :

« Vous ne vous étonnerez pas, monsieur, que j'aie pu manquer à un devoir qui, en un autre temps, eût été un plaisir, quand vous saurez la raison qui m'a retenu ce soir, loin de l'honneur d'être auprès de vous, et je gage qu'au lieu d'excuser mon tort envers vous, vous eussiez été heureux de vous le pouvoir, à ma place, reprocher envers vous-même.

» Vous apprendrez donc que j'attends, ce soir, la visite d'une dame dont le nom vous rappellerait la galante façon que vous mîtes à nous traiter un jour en votre maison de Rueil. Cette personne, dont vous n'avez certes pas perdu le souvenir puisqu'il est lié aux débuts de notre amitié, veut bien venir distraire ma solitude, et, quoiqu'elle ne soit plus guère à la mode d'aujourd'hui, elle n'en est pas moins en gré à ma mémoire. Ses attraits ont toujours leurs charmes. Vous voyez, monsieur, que bien que je vive à l'écart je ne suis point délaissé et que j'ai bonne compagnie. Le passé m'en fournit une excellente et ce sont ses figures les plus agréables qui m'entourent et me reviennent, non point en fantômes vaporeux et vains, mais en apparences véritables et pareilles à celles qui furent en leur temps le plaisir de mon cœur et de mes yeux. Aussi ma chambre est-elle pleine de soupirs langoureux et tendres. On y cause et on y rit. C'est ainsi que ma vie s'est arrêtée à ce qu'elle eut jadis de plus exquis. Je m'en tiens là et j'en recommence indéfiniment le fort et gracieux souvenir.

» Aussi suis-je peu au fait du siècle qui continue. J'ai su seulement, monsieur le maréchal, que vous y tenez un état digne de votre mérite. Le monde en reconnaît la valeur : ne me permettrez-vous pas d'en solliciter un secours ?

» J'ai un fils, monsieur, que je ne voudrais point garder plus longtemps loin de tout. J'aimerais qu'il apprît le monde et les choses, afin qu'il eût à son tour de quoi se remémorer. Il n'est point sot et il risquerait de le devenir. Il faut qu'il voie du pays. Avec vous il serait en mesure de bien servir le Roi. Puis-je vous prier d'en accepter la charge? J'espère que, par son obéissance et par son empressement, il vous la rendra légère. C'est ce que je demande à votre amitié.

» Quant à mes deux cadets, je vous aurais mille grâces de les vouloir bien emmener aussi. Il faut aux armées des gens pour s'y faire tuer et ceux-là sont tout ce qui convient à cet usage... »

M. le maréchal rit fort de la missive. Quand il eut fini de s'en divertir, il se leva et, la main sur l'épaule d'Antoine, il se dirigea vers son appartement. M. de Berlestange l'éclai-

rait et M. de Manissart dit à Antoine en le quittant qu'il serait heureux de l'avoir avec lui et de lui fournir les occasions de se distinguer.

Antoine remerciait, le rouge aux joues. L'idée de laisser Aspreval pour courir les camps lui bourdonnait dans la tête. La voix de M. le maréchal le tira de ces pensées :

— Allons, messieurs, il est tard, et il se faut coucher. Berlestange, tu pourras dormir sur les deux oreilles sans craindre pour ma vertu, car je ne suppose pas que les ombres qui charment les loisirs de M. de Pocancy me fassent l'honneur d'une visite. D'ailleurs, je ne suis guère en goût de me divertir de ces aubaines : j'aime le naturel et la moindre chambrière me conviendrait mieux que le plus voluptueux fantôme. Libre à Anaxidomène de se contenter à sa guise. Mais tout cela prouve que nous sommes peu de chose, et que l'âge et les circonstances troublent l'esprit le plus sain. Adieu, messieurs.

Et M. le maréchal prit le bougeoir à Berlestange et lui tourna son large dos, galonné aux coutures d'une tresse d'or sur un fond de velours gros bleu.

Antoine sortit avec M. de Corville pour voir si tout était en ordre. Un grand feu illuminait la cour du château. Deux cavaliers faisaient sentinelle. Les autres ronflaient sur la paille. On entendait, par la porte ouverte des écuries, un cheval qui s'ébrouait. Un valet passa avec une lanterne, Antoine s'enquit si le carrosse de M. le maréchal avait bien été envoyé à Vircourt pour y être réparé. M. de Corville achevait sa ronde. Il s'arrêta, mouilla son doigt de salive et le tint levé en l'air. Antoine l'observait. Enfin M. de Corville baissa la main et lui dit :

— Le vent, tout de même, n'est pas mauvais, monsieur, et je crois qu'il fera beau demain.

Puis il ajouta, après un silence, et comme se parlant à lui-même :

— C'est un bon temps pour la terre. Voici qu'on va labourer pour les semailles du printemps et herser. Il va falloir abattre les taupinières et tailler la vigne. On peut transporter les ruches. C'est l'instant de bouturer les rosiers.

Il siffla entre ses dents.

— Oui, monsieur, j'aime la terre et ce qu'elle produit, et,

pourtant, il nous va bientôt falloir marcher à travers champs au risque de tout gâter. Vrai, monsieur, j'ai regret quand le pied de mon cheval écrase ce qui pousse sous son sabot. Bah! la guerre est la guerre et je m'en console à penser que le sang nourrit le sillon et que l'herbe croît mieux où la bataille a passé. Le vent est bon.

Et M. de Corville haussait le pouce mouillé de sa main qui paraissait noire sur le feu rouge.

VI

Il y eut, ce soir-là, beaucoup de monde autour du carrosse de M. le maréchal de Manissart. Son arrivée à vide, escortée de deux laquais à cheval, avait retenti sur le pavé pointu de Vircourt. Les gens se retournaient après s'être garés de son passage. Il s'arrêta sur la grande place, devant l'enseigne du sieur Lobinet, qui vendait aux bourgeois de la ville de la vitre pour leurs carreaux en même temps qu'aux dames du miroir pour qu'elles s'y vissent. La nouvelle de l'événement courut de proche en proche et se répandit assez pour qu'à l'heure du souper il ne fut guère de table où l'on ne commentât cette venue ; ceux qui s'en trouvaient le plus curieux prirent le parti d'aller sur la place se rendre compte de la chose par eux-mêmes. Quoique la nuit fût tombée et qu'un vent assez aigre soufflât, il y eut bientôt alentour nombreuse compagnie. On en admirait fort la structure et l'ornement. Quelques personnes peu confiantes aux lanternes à cordes ou à potence qui devaient éclairer les rues avaient apporté les leurs. Elles en dirigeaient le reflet sur la lourde caisse armoriée. A la courte échelle, deux des plus enragés parvinrent à se hausser jusqu'à regarder dans l'intérieur. Il était tendu de satin. Le bruit en circula de groupe en groupe. On se poussait. Il y avait des rires de femmes pincées. On disait que les chevaux étaient à l'*Écu Bleu* et l'on se répétait qu'ils avaient la crinière tressée et la queue longue, ce qui disait l'équipage d'un seigneur d'importance.

A ce moment, un gros homme fendit la presse. Ses quatre

mentons s'étageaient. Il était vêtu d'un habit rouge galonné d'argent devant qui l'on s'écarta. Il prit une lanterne et en dirigea la lumière sur le panneau.

— Parbleu ! — grogna en soufflant M. Dalanzières, — ce sont bien les armes de M. le maréchal de Manissart.

Elles étalaient sur le vernis reluisant une croix de gueules sur un champ d'or. Les deux bâtons d'azur fleurdelysés se croisaient en sautoir derrière l'écu.

— Et alors, monsieur le commissaire, — interrogea timidement M. Ginorieux, — cela veut dire ?...

— Cela veut dire, Ginorieux, — répondit M. Dalanzières, en rendant au tailleur de la rue aux Oies sa lanterne qu'il lui avait prise, — cela veut dire... Mais je crois que vous voulez me faire parler, Ginorieux !

Et M. Dalanzières croisa les bras et rabattit son chapeau sur ses yeux comme quelqu'un qui en sait long, et il ajouta, en se retournant vers les personnes qui l'entouraient :

— Ceci est proprement le carrosse de M. le maréchal de Manissart.

Le nom du maréchal se répéta de groupe en groupe, avec des exclamations diverses :

— C'est donc que la guerre vient par ici ?

— Mais non ! elle est en Flandres.

— Tout de même, ce n'est rien de bon, mademoiselle Denise, et peut-être bien que les Impériaux ne sont pas loin.

Mademoiselle Denise, qui était grasse et rose, ne semblait guère redouter leur approche. Elle pensait sans doute que sa bonne mine n'aurait à souffrir d'eux que ce qu'elle lui attirerait, et elle y songeait avec un petit frisson à la nuque et entre les épaules. Elle voyait devant elle se presser des figures rudes et balafrées sentant le vin et la poudre et parlant un jargon qu'elle ne comprendrait pas. Et, comme pour se rassurer, elle ajouta en riant, car le rire creusait dans ses joues deux fossettes inégales et mouvantes :

— Eh ! mademoiselle Vinette, ils ne passeront pas la Meuse !

Mademoiselle Vinette hochait la tête. La Meuse ne la rassurait point. Elle était sèche et malingre. On la disait riche.

Elle avait une de ces figures rétrécies qui ont l'air de se rappeler où sont leurs écus et une de ces tournures à ne point exciter la soldatesque à d'autres entreprises qu'à chauffer la plante des pieds pour apprendre la cachette de l'argent.

— Allez, ma belle, — répondit aigrement mademoiselle Vinette, — vous en tâterez.

M. Dalanzières pérorait dans un cercle de lanternes. Elles éclairaient son habit rouge et en faisaient briller les galons. Il vantait les actions de guerre de M. le maréchal de Manissart, et comment, avec sa cavalerie, à la bataille d'Ermelingen, il avait enfoncé l'aile gauche de l'ennemi et décidé du sort de la journée, de même qu'à Borgestricht il avait si bien reçu l'effort des troupes alliées qu'il avait donné le temps à M. le maréchal de Vorailles de les prendre à revers et de les mettre en fuite. Ce double exploit lui avait valu le bâton. Aussi, selon Dalanzières, la présence de M. de Manissart annonçait de grandes choses. D'ailleurs, tout était prêt pour la campagne. Les dépôts abondaient de vivres et M. le commissaire se déclarait en mesure de fournir au soldat ses dix onces de pain par jour et sa viande trois fois la semaine. Et chacun le croyait d'autant mieux que lui-même en son habit d'écarlate faisait penser à une pièce de bœuf au croc d'un boucher.

M. Dalanzières frotta l'une contre l'autre ses larges mains pour marquer son contentement ou pour les dégourdir du froid. Il soufflait, en effet, un vent glacé qui, non moins que les rassurantes paroles de M. Dalanzières, aida à disperser les curieux. La place se vida; les lanternes coururent à ras de terre, seules ou deux à deux, et il ne resta plus d'éclairé que la boutique du miroitier qui travaillait à tailler dans la vitre ce qu'il fallait pour réparer le dégât fait au carrosse de M. le maréchal.

Ce fut sur ses coussins que M. Trémisot s'assit de bon matin pour se rendre à Aspreval, où Antoine l'avait averti de venir visiter M. de Manissart, en y joignant la permission du carrosse. Trémisot, en toute autre occasion, eût certes crevé d'orgueil à se voir et surtout à être vu en pareil équipage, mais il était préoccupé de la conduite à tenir envers M. le maréchal.

Il abordait pour la première fois un personnage de l'importance de M. de Manisssart, car il considérait M. de Pocancy comme un simple extravagant et Antoine comme un sot. Autrement, il n'avait guère soigné que les bonnes gens de Vircourt ou les bourgeois d'Amsterdam ou de Harlem, et le plus souvent, sur les vaisseaux, de pauvres diables qui sentaient la saumure et le goudron. Cette fois la matière changeait et il échafaudait une fortune sur cette rencontre inopinée.

Il s'imaginait arrêtant le voyage du maréchal et le retenant à Aspreval ou même le suivant à l'armée, car il se pouvait que M. de Manissart voulût attacher à sa personne les soins ordinaires d'un Trémisot. Quant à la maladie qui lui valait cet appel inattendu, Trémisot hésitait s'il devait souhaiter qu'elle fût une fièvre éruptive, une fièvre maligne ou une fièvre putride, ou quelques-uns de ces désordres intérieurs qui déroutent la science du médecin et la patience du malade et sont de telles durées et de telles suites qu'elles asservissent à celui qui les peut soulager. Les cas brusques où le mal montre son audace et son arrogance paraissaient bons aussi à Trémisot. Il y a à les vaincre un mérite presque guerrier. Et Trémisot se figurait M. le maréchal suant la fièvre ou criant le délire et, de toutes manières, entre ses mains, puis sauvé et bénissant son sauveur : car il ne doutait point de ses remèdes, et aucun embarras ne lui venait de sa courte expérience et de son peu de savoir.

M. Trémisot s'excitait à ses propres visions. Il en avait la gorge sèche et l'oreille bourdonnante. Son gros sourcil se levait et se ramassait tour à tour, et il tracassait son rabat d'une main fébrile, où pointait son ongle noir et cassé.

La vue de M. le maréchal le déconfit : ce visage plein et coloré portait tous les signes d'une santé indiscutable ; un air bonhomme qui y était répandu rassura Trémisot. Aussi pensa-t-il le pouvoir aisément intimider et lui en conter de belles. Il se rengorgea, retroussa ses manchettes sales et commença l'examen.

A mesure Trémisot se rembrunissait et avec lui M. de Manissart. Qu'allait donc découvrir en lui ce petit homme tortu et silencieux qui le palpait sans mot dire, d'une mine

sombre et renfrognée. Habitué au bavardage doctoral, M. de Manissart était plein de respect pour cet observateur muet. Il s'apprêtait à le considérer comme un Hippocrate, et si Trémisot eût soutenu ce rôle de taciturne, il est probable que M. le maréchal en eût été la dupe. Mais Trémisot était fier de sa faconde; la mine inquiète et mortifiée de M. de Manissart lui fit croire qu'il avait affaire à quelqu'un de ces niais illustres dont l'esprit se laisse émouvoir par des paroles: il parla.

Ce qu'il dit, dans un mélange effroyable de latin et de grec et avec un débit de charlatan, revenait à avertir M. le maréchal de ne se point fier à l'apparence où il était de se bien porter, que la nature est fort traîtresse et que rien n'est plus près de la maladie que l'instant où nous nous en croyons le plus loin. Trémisot ne tarissait point. Il allait. Son goître soulevait son rabat. Ses longs bras s'agitaient. M. de Manissart le regardait d'un air narquois et clignait de l'œil à Berlestange. Décidément, le médecin de Vircourt valait les oracles de Fay et ne leur cédait en rien pour le ridicule. Trémisot ne cessait point.

— Arrêtez, monsieur, arrêtez! — s'écria le maréchal. — Je vois que mon cas n'est point bon, mais vous n'auriez certes pas eu le cœur de m'en faire part si vous n'aviez à m'y proposer quelque remède.

Celui de Trémisot était simple.

Il s'agissait pour M. le maréchal de sortir de ce fâcheux état de santé où il se trouvait par l'excellence même de la sienne et il fallait pour cela profiter de la chance qu'il avait d'être justement entre les mains d'un habile homme, afin que celui-ci pût choisir avec soin la maladie la mieux propre à débarrasser un corps aussi vigoureux d'un excès de force et de bien-être qui ne manquerait pas quelque jour de lui devenir funeste. Il importait avant tout d'y provoquer cette crise inévitable, afin d'être à même d'en régler le caractère et de faire choix, pour un homme si dangereusement bien portant, de la façon la meilleure et la plus profitable d'être malade. Il fallait donc devancer à propos ce qui ne manquerait pas d'arriver dans la suite par l'opération même de la nature, car la nature livrée à elle-même est souvent mala-

droite, tandis que lui, Trémisot, se chargeait de ménager juste à point à M. le maréchal un petit mal, qui aurait l'avantage de le préserver d'un plus grand, et de détruire en lui cette sorte d'arrogance et de fatuité corporelle dont témoignaient l'embonpoint de sa personne et le teint de son visage. Il était temps, selon Trémisot, d'abattre cet orgueil, et si l'art n'y mettait pas du sien, la nature agirait à sa guise, à sa fantaisie et à son heure. Trémisot ajoutait qu'aucun lieu ne se prêtait mieux qu'Aspreval à une pareille précaution, et que lui, Trémisot, se faisait fort, en dix ou douze jours d'un traitement suivi, de mettre M. le maréchal dans un état convenable et qu'il vaut mieux payer sa dette par acomptes que de la solder d'un seul coup.

M. le maréchal écouta sans broncher le discours de Trémisot.

— Certes, monsieur, — lui répondit-il fort poliment, — je sens bien du vrai à ce que vous dites et j'aurais bonne envie de suivre votre conseil, mais le temps me presse un peu, et le service du Roi me réclame. Il vaut mieux que je me confie aux risques de la guerre. Ils se chargeront peut-être de ce que vous eussiez fait avec plus de ménagement et ils vous épargneront sans doute une peine que je ne veux pas vous donner. Acceptez cette bourse en retour du plaisir que j'ai eu à vous entendre. Et vous, Berlestange, qui avez des accointances avec les beaux esprits, vous leur manderez qu'on m'a voulu faire jouer le *Malade malgré lui*. En attendant, monsieur, je recourrai pourtant à vos bons offices. Tout à l'heure, en vous écoutant, je me sentais à l'hypocondre gauche un point qui me tracasse et qu'il faudrait bien attaquer d'un petit lavement. Je sais que c'est là une besogne d'apothicaire, mais il m'est arrivé, tout maréchal de France que je suis, de faire office de simple soldat, et je pense que vous ne me refuserez point de m'imiter.

Trémisot dut s'exécuter.

On tira des coffres un étui de cuir gaufré. Il contenait une grande seringue d'argent aux armes de M. le maréchal et à sa mesure. Il ne voyageait point sans elle. Quoiqu'elle ne fût remplie que d'eau tiède, elle brûlait les mains de M. Trémisot, tant il enrageait de s'être si grossièrement mépris. C'était la

faute des pamphlets de Hollande. Il avait puisé à leur lecture habituelle de fausses idées des grands. Les libellistes ont l'habitude de peindre les personnages les plus considérables de l'État comme indignes d'occuper les fonctions qu'ils exercent. Il suffit que quelque charge d'importance rehausse un homme pour qu'ils veuillent le rabaisser en l'en déclarant incapable. Ils n'admettent pas que parfois la fortune ne se trompe point et qu'elle ait de justes faveurs. Pour eux, quiconque s'élève le doit à son néant et quiconque ne se distingue pas doit s'en prendre, non à lui-même, mais aux circonstances qui lui ont manqué. Tout est donc à refaire dans la distribution des honneurs et ils le refont. Il ne faut pas trop croire aux gazettes de Hollande.

M. le maréchal ne quitta la compagnie que pour aller à son carrosse. M. de Corville était déjà en selle. Les cavaliers formaient la haie. M. de Manissart avant de monter embrassa Antoine et lui promit de l'avertir où il faudrait le venir rejoindre avec ses frères. Trémisot, qui s'était glissé à quelques pas, pointa l'oreille en entendant qu'Antoine, Jérôme et Justin allaient s'éloigner d'Aspreval. Le départ des deux jumeaux le remplit d'aise; celui d'Antoine l'étonna agréablement, d'autant plus qu'il favorisait certains projets. Le cocher toucha les chevaux: les soupentes de cuir rouge gémirent; les roues frôlèrent les bornes de la poterne.

Antoine et Trémisot coururent sur la douve. Ils virent le carrosse gagner la route de Vircourt. L'escorte suivait. En bas, la Meuse luisait sous le soleil. Les clochers de la ville dressaient au-dessus des toits leurs pointes lumineuses. Il faisait beau : M. de Corville avait eu raison.

Trémisot ôta son chapeau et salua burlesquement, puis, se retournant vers Antoine :

— Voilà, monsieur, un pauvre homme qui n'ira pas loin.

Il avait repris sa faconde pour raconter à Antoine qu'il avait dû exprès déraisonner devant le maréchal pour éviter de lui dire la vérité. C'était, selon Trémisot, un homme perdu, quoiqu'il eût bien encore un peu de temps devant lui :

— Juste celui, monsieur, de vous mettre le pied à l'étrier, car vous êtes maintenant au service du Roi et je vous félicite d'y être. Nul ne saurait s'y montrer plus propre que vous

et je sais quelqu'un qui ne manquera pas de prendre grande part à votre nouvel état, car c'est une personne qui vous est trop attachée pour ne point entrer dans votre intérêt même aux dépens du sien.

Trémisot touchait là un des embarras d'Antoine, qui ne savait trop comment madame Dalanzières accepterait l'annonce de son départ. Il lui tardait de s'en éclaircir : aussi prit-il, côte à côte avec Trémisot, le chemin de Vircourt. Par la traverse on y arrivait en un peu plus d'une heure. Ils se quittèrent sur la place du Pont-de-Pierre, en vue de la maison de madame Dalanzières, lui pour y heurter et Trémisot pour regagner son logis.

Antoine profita de ce qu'il y avait compagnie chez sa maîtresse pour y déclarer sur-le-champ sa résolution. Ce ne fut de toutes parts qu'un bouquet d'éloges. Madame Dalanzières y mêla les siens. Quand on fut parti, Antoine et madame Dalanzières passèrent dans le cabinet.

Antoine, au fond, s'attendait à des reproches, à des cris et à des larmes; il fut un peu déçu en son attente. Au lieu de cela, il trouva en sa maîtresse un tendre intérêt et un contentement sincère. Il était dit qu'il n'éprouverait par elle aucun de ces sentiments forcenés qui sont le partage des amants et le sort habituel de l'amour. Il n'y avait jamais eu entre eux ni brouilles ni querelles d'aucune sorte, tellement qu'Antoine se demandait parfois s'il avait véritablement aimé. Si madame Dalanzières l'avait pris sans simagrées, elle semblait aujourd'hui le perdre sans chagrin.

Pourtant ils se regardaient avec complaisance tous deux, et il leur venait en même temps un petit regret à penser au peu de jours qu'il leur restait à se voir; ils se promettaient bien de trouver les occasions nécessaires à profiter de ce délai, tandis qu'au-dessus de leur tête ils entendaient le pas lourd du gros Dalanzières qui devait partir le lendemain pour l'armée et laisser ainsi les deux amants user à leur guise de son absence.

HENRI DE RÉGNIER

(A suivre.)

AUSONE[1]

OU L'ÉDUCATION DES RHÉTEURS

— CIRCA 312-395 —

Vers la fin du IIIe siècle, une famille noble d'Autun se trouva compromise dans la révolte de Victorin, qui réussit un moment à faire des Gaules un empire indépendant, puis périt dans une sédition. Il entraîna dans sa ruine les chefs de son parti. Malgré une grande fortune et l'influence d'une famille druidique hautement apparentée dans toute la province lyonnaise, l'un d'eux, Argice d'Autun, dut s'enfuir vers la paisible Aquitaine, emmenant avec lui son fils Cécile Arbor. Aucun de ses parents ne paraît être venu à son secours. C'est qu'une révolte des paysans, proclamant dans toute la Gaule celtique les droits de l'homme au bonheur et à la liberté, venait de plonger dans une misère imprévue les hautes classes du clergé et de la noblesse. Bien d'autres nobles que le vieil Argice mendiaient leur pain en exil.

Nous le retrouvons, quelques années plus tard, toujours ruiné, à Dax en Aquitaine, où Cécile Arbor, son fils, venait

1. J'ai fondé ce petit récit sur la chronique d'Ammien Marcellin, les histoires de Gibbon et de Tillemont. A ces graves auteurs j'ai joint quelques auteurs modernes ; ce sont, en premier lieu, M. Gaston Boissier, ensuite MM. G. Bloch, Camille Jullian, Thamin et le savant anglais Samuel Dill. Et surtout je me suis pénétrée des vers d'Ausone avec les notes et appendices de l'édition Panckouke. — M. D.

d'épouser une jeune fille aussi noble et aussi pauvre que lui. Cette brune Émilie, dont le teint était si basané qu'on ne l'appellait que *la Maure*, était peut-être bien une chrétienne; rien ne nous le dit, mais nous pouvons le croire. Elle avait, en tout cas, la douceur, la fermeté morale, la grave pudeur que nous associons avec l'idée de la religion du Christ, mais qui, au IVe siècle, étaient à peine moins fréquentes parmi les femmes de la bonne société païenne. Ils eurent plusieurs enfants : un fils, Émile Magne Arbor, plein de talent et d'ambition ; une fille, Hilaire, à qui l'on donna un nom de fils : — Hilarius, à cause de sa mine joyeuse et de sa gaieté garçonnière; — elle ne voulut jamais se marier et fit sa médecine comme un homme; une autre fille, Dryadie, nom fréquent dans cette famille druidique, était destinée à mourir jeune; une troisième enfin, Éonie, deviendra plus tard la mère d'Ausone.

Dieu sait comme Cécile Arbor trouvait du pain pour tous ces enfants. Sa vie de noble et de druide lui avait appris à rendre justice selon le code celtique, à chasser et à faire la guerre : ces talents ne servaient plus à grand'chose dans les rues d'une ville romaine. Ces vieux druides celtiques savaient en outre une foule de choses inutiles : la nature des êtres, le secret des astres, la configuration de la terre, la vie morale et l'immortalité de l'âme. Mais le gros bon sens de leurs vainqueurs attachait peu de prix à tout ce fatras qui sentait trop sa barbarie. Aussi, comme plus tard d'autres émigrés, c'est dans les arts d'agrément que Cécile Arbor dut chercher un gagne-pain pour lui-même et pour sa jeune famille. Il prédisait le sort et disait la bonne aventure. Dès l'avènement de Constantin, le gouvernement fit un crime de ce moyen de satisfaire une curiosité bien naturelle, et l'ex druide dut entourer son art d'un secret qui a dû bien souvent en gêner la pratique. Heureusement, son fils, le jeune Émile montrait des dons précoces qui firent espérer de meilleurs jours, et vers l'an 310, Éonie épousa un médecin de Bordeaux, Jules Ausone, à peine âgé alors de vingt ans[1], mais ayant une fortune personnelle et un talent qui devait bientôt le

1. Il mourut en 378, âgé de quatre-vingt-dix ans environ.

rendre célèbre dans toute l'Aquitaine. Il avait la spécialité du rhumatisme et des maladies arthritiques.

Certaines de ses ordonnances, recueillies par les soins de Marcel l'Empirique, seraient, paraît-il, venues jusqu'à nous. Je ne les ai pas lus, ces anciens grimoires; mais, avant de sourire aux modes d'avant-hier, n'oublions pas combien vite passe l'engoûment pour les traitements les plus autorisés. Les remèdes Raspail sont déjà aussi vieux que les remèdes du docteur Jules Ausone. Les drogues sont en somme bien peu de chose dans l'art de guérir. Et pour le reste, — l'hygiène, le régime, l'autorité du médecin, — les anciens le connaissaient et l'estimaient autant que nous. Les Romains du Bas-Empire, ayant fait de la vie une chose très agréable, étaient intéressés à la conserver le plus longtemps possible : ils attachaient un grand prix à l'hygiène. Ammien Marcellin cite, comme une preuve de leur frivolité, qu'ils tenaient à l'écart leurs amis atteints de certaines maladies accompagnées de fièvre; ils ne leur rendaient pas visite, mais faisaient prendre de leurs nouvelles par un esclave qui avait ordre de se baigner aux thermes avant de rentrer. Ils croyaient donc à la contagion.

Quant à l'empire moral que peut exercer sur un être affaibli un homme supérieur, le docteur Jules Ausone le possédait pleinement. C'était une âme noble et même c'était presque un saint. Il pensait, comme Sénèque, que, si la nature nous a donné deux bras, c'est pour que nous venions en aide à nos semblables. Ce grand spécialiste, recherché par tous, se faisait le médecin gratuit des pauvres. Deux fois sénateur, il se souciait fort peu de politique et fuyait les honneurs, occupé surtout à guérir ses malades. Très généreux, il n'augmenta pas sa fortune, mais il n'en dissipa rien. Il ne se maria qu'une fois et vécut quarante-cinq ans avec sa femme dans un bonheur qui semble avoir été complet. Il paraît avoir été un stoïcien de l'école de Marc-Aurèle. Familiarisé par ses études médicales avec le grec, il savait s'exprimer avec élégance dans cette langue, et parla toujours mal le latin. Pour une foule de petites choses — les causeries familiales autour de la lampe, les ordres donnés aux domestiques, les berceuses chantées aux enfants, les conversations avec les gens du peu-

ple — il est probable qu'on se servait d'un dialecte celtique, comme de nos jours on parle patois dans certaines provinces.

Autour du berceau du petit Ausone se rencontraient donc son père, cet homme de science, et le grand-père, le druide Arbor, astrologue, nécromant, frémissant du mystère de ce vaste inconnu qui serre de toutes parts, et de si près, le mince îlot éclairé de l'existence humaine. Près de ce berceau, il y avait aussi des visages de femme : l'aïeule Émilie, jeune encore, très droite, sévère, pudique, mais avec un sourire charmant et des caresses d'une douceur infinie. Elle laissa au cœur de son petit-fils le souvenir d'une pureté sans égale, plus blanche que le cygne et plus candide que la neige non foulée,

Qui clarior esset olore
Et non calcata qui nive candidior.

Toute la maisonnée portait l'empreinte de cette agréable rigueur, de cette simplicité unie à une grande élévation morale, qui est en France une tradition remontant bien loin. Si quelqu'un cherchait à s'y soustraire, c'était peut-être la tante « Hilarius », vierge « ne voulant pas être femme », mais vive, mais originale, avec des saillies de doctoresse. Éonie, la mère, était parfaitement soumise, si douce, si bonne, aux mains filandières. Avec sa sœur Dryadie, nous la voyons aller et venir, élevant ses enfants, soignant son armoire à linge, sans une pensée pour le monde ou le plaisir; les deux sœurs traversent la vie, douces et dignes, sans éclat dans la voix, sans mollesse dans la démarche, sans brusquerie dans le geste. Ce sont là de nobles types de femmes... On sent pourtant que, dans ce milieu, il y a une place inoccupée, une place où pourrait se couler — à ce foyer du devoir et de la règle — un sombre visiteur, l'Ennui... Celui qui tenait à distance cet hôte que personne n'invite, c'était le frère d'Éonie, Émile Magne Arbor. On donna son nom, Magne, à l'enfant Ausone, pour qui l'oncle avait une affection de père. Pendant quelque temps, Émile Magne paraît avoir été professeur de rhétorique à l'Université de Bordeaux. Mais ses talents le firent appeler bientôt au barreau de Toulouse la Palladienne. Il professa également la rhétorique à l'Université de Toulouse. La Garonne faisait une route mouvante entre les

deux villes. Bien souvent, pendant les premières années du jeune Ausone, les visites brèves et charmantes de l'oncle Émile transfiguraient la maison paternelle; la porte s'ouvrait plus largement qu'à l'ordinaire; et il entrait, dans ce cloître domestique, comme une brise saline imprégnée d'océan et de soleil.



Cet Émile Magne Arbor était la gloire de la famille. Vers 325, c'était un tout jeune homme, né avec le siècle, et cette jeunesse rendait plus éclatante sa renommée. Il était peut-être le premier avocat des Gaules : on l'appelait jusqu'au fond de l'Espagne pour plaider quelque cause célèbre. Il s'était marié jeune, avec une femme riche et noble, mais qui ne lui avait pas donné de fils. Qu'importait? « Qu'on me donne le petit Ausone! Il ne me manquera rien », opina l'oncle Émile. Et quand, après la naissance de deux fillettes, Éonie donna à son mari un second fils, les parents se décidèrent à confier l'aîné aux soins de l'oncle illustre.

Ausone avait environ douze ans à cette époque. Quel changement d'existence et d'idéal! La maison d'Arbor était faite pour l'existence joyeuse et large. Noble, rhéteur, ambitieux, riche, il ouvrait des horizons nouveaux au fils du médecin stoïcien. Le jeune Ausone avait déjà fait ses classes pendant quatre ans dans les écoles de Bordeaux. Maintenant, il étudiait sous un maître séduisant, supérieur, adoré; il faisait de grands progrès en oraison latine. Il ne mordait pas au grec, la langue de son père; mais Ausone devenait de plus en plus le fils de son oncle.

Arbor aimait la société des grands. A ce moment, les demi-frères de l'empereur Constantin étaient relégués à Toulouse dans une sorte d'exil honorable. Ils étaient riches et, quoique l'empereur les tînt éloignés de la cour, ils n'étaient point en disgrâce et jouissaient du titre de Césars. L'un d'eux, encore fort jeune, le prince Dalmace, avait deux petits garçons qui allaient à l'école et qui furent, peut-être, les élèves du séduisant Arbor. C'est de la sorte, sans doute, que, dans sa nouvelle capitale de Constantinople, l'empereur entendit parler des mérites du jeune professeur. Constantin

avait lui-même un fils (probablement Constans né en 320), assez jeune pour commencer ses classes. Il manda auprès de lui Émile Magne Arbor, et le chargea de cette éducation auguste.

C'étaient la gloire, l'opulence, la porte ouverte aux honneurs politiques. Mais bien vite Arbor mourut dans cette étrange Constantinople, âgé à peine de trente ans. Par une dernière courtoisie, l'empereur renvoya en Gaule son corps à sa famille, au vieux père qui ne se remettra point de ce dernier coup [1], à la mère vieillissante, à la jeune veuve, et à ce neveu qui perd tout en perdant l'oncle qui lui avait montré l'avenir sous des couleurs trop délicieuses.

Il fallait rentrer à Bordeaux où, du reste, la mort avait frappé d'autres coups, enlevant avec le vieil aïeul le petit frère qui sortait de l'enfance. La maison silencieuse était toute en deuil.



Ausone n'avait pas vingt ans, lorsqu'à Toulouse il prit le bateau pour rentrer à Bordeaux. Ce n'était qu'un petit voyage et, en ces temps-là, on voyageait beaucoup. A travers toute la Gaule, la reliant aux frontières de l'Empire, se lançaient les solides routes romaines courant droit devant elles, à travers tous les obstacles. De Bordeaux, on pouvait aller de la sorte à Paris, en Espagne, à Rome, à Jérusalem même. Il y avait un service de postes : peu soigné, aux dires d'Ausone. D'ordinaire, on louait plutôt un *petoritum*, voiture du pays à quatre roues qui allait très vite, traînée par des mulets « à l'attelage indocile ». Le matériel roulant des Gaulois était excellent; on l'avait imité à Rome. Aussi avait-on le choix entre la *carpenta*, solide dog-cart, l'*essedum*, char gaulois, la *rheda* légère, le *cisium* ou cabriolet, qu'on conduisait à trois chevaux. En somme, on ne sera guère mieux pourvu jusqu'à l'invention du chemin de fer.

Mais ces belles routes si bien servies n'étaient pas toujours

1. Cécile Arbor fut proscrit sous Victorin en 267 ou 268. Il avait quatre-vingt-dix ans lorsque la mort d'Émile Magne Arbor le frappa au cœur. Nous n'avons pas la date de ces derniers événements, mais une concordance de circonstances me fait supposer qu'ils eurent lieu vers 330.

sûres. Depuis quelques années, des bandes de brigands y guettaient le passage des voyageurs ; car c'en était déjà fait de la paix romaine. Aussi, bien souvent leur préférait-on la voie fluviale. Les rives de la Garonne rappelaient la province Narbonnaise par la beauté de leurs sites, la douceur du climat, et par leurs cités considérables. On admirait surtout les nombreuses villas à droite et à gauche, dont les vastes constructions, les terrasses, les vignes en pente, les fermes et les moulins se succédaient presque sans interruption. On voyageait entre des portiques ornés de fleurs et des jardins agrémentés de statues et de fontaines. Ce paysage d'une urbanité classique cessait brusquement aux portes de Bordeaux, car rien ne ressemble à une ville du moyen âge comme une ville gallo-romaine du IVe siècle.

Dès la fin du IIIe siècle, les incursions des barbares avaient montré à la Gaule romaine le péril de ses villes ouvertes. Partout on les avait dévastées. Ces cités antiques si belles, largement étalées sur la plaine, avec leurs rues à l'aise, semées de jardins, leurs temples colossaux, leurs thermes, leurs portiques, leurs immenses amphithéâtres : tout cela n'existait plus, ou bien se trouvait hors des murs, au milieu des vignes. La ville resserrée, devenue une forteresse, se blottit derrière ses hautes murailles garnies de tours. Les tours de Bordeaux, dit Ausone, « percent la nue ». Mais, malgré l'agitation de son port, qui exporte ses vins et fait le commerce avec l'Angleterre, le Bordeaux d'Ausone n'est guère une ville agréable à habiter. Le poète a beau chanter l'alignement de ses rues tirées au cordeau et méthodiquement entrecroisées, la largeur de ses places, et son fleuve et sa fortune. il a beau s'extasier sur l'esprit et les mœurs des Bordelais, de temps en temps il nous laisse voir le fond de sa pensée. « Ah ! que je voudrais m'en aller ! — écrira-t-il un jour à son ami Paulus de Saintes. — Dès la semaine après Pâques, je voudrais filer à ma maison de campagne. Le dégoût me prend de cette foule dans les rues, de ces rixes aux carrefours, de ce ramassis de gens aux voix populacières qui crient à s'érailler la voix : « Arrête ! Frappe-le ! Tire donc ! Gare à vous ! » Ici c'est un porc fangeux qui se sauve, là un chien enragé qui s'élance pour mordre, ou bien on tombe dans un embarras de voi-

tures. Même à la maison, même dans le réduit le plus profond, ces cris percent la muraille. » Non, Ausone et ses contemporains n'aimaient plus la ville ; ils étaient trop près de l'ancien enchantement, de l'urbanité exquise des claires et spacieuses cités latines. L'étroitesse, le bruit, la cohue de ces nouvelles forteresses offensaient en eux une tradition trop vieille. Aussi, dans cette Gaule chrétienne des Constantins. une chose qui frappe est la préférence donnée à la vie de château. L'exiguité des villes nouvelles a fait naître une sorte de passion pour la campagne. C'est que, là, on vit largement selon la coutume des ancêtres. Et tandis que déjà les villes ressemblent à Carcassonne ou à Aigues-Mortes, les villas sont toujours pareilles à Tusculum ou à Tivoli.

Chaque citoyen considérable avait donc sa propriété en dehors des murs. Celle de Jules Ausone, le médecin, semblera fort petite à son fils le jour où il la recevra en héritage. « C'est peu de chose, nous dit-il, une bastide, une *villula* plutôt qu'une villa... J'y ai deux cents arpents en terre labourable, cent arpents en vignes, cinquante en prés, et deux fois autant que tout cela en bois. J'ai une source, un puits, une rivière navigable. Ma campagne est située ni trop loin, ni trop près de la ville. J'échappe ainsi aux importuns : j'y suis maître de mon bonheur. Et chaque fois que l'ennui me force à changer de place, je pars, jouissant ainsi tour à tour de la ville et des champs. »

Or, cette petite bastide du père Ausone — *parvum herediolum*, s'écrie son fils — est bel et bien une terre de quelque deux cent cinquante hectares.



Rentré à Bordeaux, le jeune Ausone s'y fixa pour bien des années. Professeur à l'Université, il plaidait en même temps au barreau. Les rhéteurs de la Garonne étaient célèbres dans tout l'Empire. Le latin le plus pur du IVe siècle se parlait à Autun, mais les orateurs du Midi avaient peut-être plus de feu sacré. On les recherchait partout pour faire l'éducation de la jeunesse : nous avons vu Constantin faire venir de Toulouse un précepteur pour son fils à Byzance. A Rome,

Symmaque en fait autant. Saint Jérôme parle longuement de l'éloquence gauloise. Ausone avait des collègues illustres, par exemple Minervius son maître, dont rien ne reste, et qui fut un des premiers orateurs de son siècle. Mais où sont les neiges d'antan?

Une indicible mélancolie se dégage de ces gloires défuntes. Quand on considère l'éducation universitaire d'alors, dépouillée du prestige de cette éloquence évanouie, elle nous apparaît parfaitement inutile et stérile. On était inféodé à une tradition surannée. Les jeunes élèves d'Ausone apprenaient exactement les mêmes choses qu'on avait apprises aux petits contemporains d'Horace. On n'enseignait ni science d'aucune sorte, ni droit, ni mathématique, ni philosophie : rien que des mots et des lettres. Le texte à commenter, le thème à développer : on ne sortait pas de là. La rhétorique était devenue une sorte de dogme, parfait, consacré, sans développement possible. Tout était prévu, tout était réglé d'avance. Les professeurs passaient leur temps à couler dans un moule unique la magnifique variété de la nature. Il n'y avait pas de salut hors de Cicéron et Varron. On pourrait presque dire que l'Empire est mort d'un abus de Cicéron et Varron !

Des notions imprécises, exprimées avec art selon des règles invariables, dans des phrases toutes faites d'une élégance consacrée — c'était l'idéal.

Une idée un peu vive prenait l'air d'une grossièreté dans ce monde accoutumé aux mots sans relief. En tout, on recherchait la perfection et on trouvait l'insignifiance ; la forme étant convenue d'avance; il était défendu d'y exprimer une opinion personnelle. Le meilleur écrivain était celui qui se conformait le mieux à l'autorité et dont le style répétait, en écho exact, le son d'un âge disparu. Et pourtant cette époque d'Ausone, qui se plaît à être surannée, qui vit à dessein, par choix, dans le perpétuel pastiche, est pénétrée, jusque dans ses auteurs les plus fades, d'un esprit nouveau, d'un sentiment moderne. C'est un crépuscule; mais l'étoile qui luit dans la brume est peut-être bien l'étoile du matin. Quelque chose finit alors; mais quelque chose commence : c'est l'âme de la France, à la fois romaine et chrétienne.

Pour revenir à nos professeurs, leur grand tort paraît

avoir été de vouloir à tout prix cultiver la mémoire, jusqu'à en produire une véritable hypertrophie, aux dépens du jugement. Au lieu de vivre, d'observer, d'inventer, on revivait l'antiquité, et les palmes étaient pour l'élève qui n'avait jamais rien remarqué autour de lui, mais qui, à toute occasion, pouvait citer un précédent ou un exemple dans le passé. Aux yeux des rhéteurs, penser par soi-même était un vice énorme.

Tradition funeste qui, se renforçant de génération en génération, formait un âge d'où l'initiative semblait à jamais bannie au profit de la règle et de l'autorité; — âge de fonctionnarisme universel, âge où les métiers même tendent à devenir héréditaires et où, toujours, partout, les fils se contentent de prendre la suite des aïeux; âge sans invention, sans liberté, sans grâce, condamné à mourir bientôt d'une sorte d'ossification du cœur! Voilà ce que nous voyons, nous autres, à distance. Mais toute chose a son beau côté. Cette éducation si bornée avait son charme et son habileté, produisait des élèves agréables, adroits, avec une belle tenue imposante et de prestes manières, qui manquent bien souvent à l'homme bourré de notions positives. On peut dire des jeunes gens d'alors qu'ils étaient parfaitement bien élevés; des mains des rhéteurs, ils sortaient souples, polis, hommes du monde, prêts à orner les positions les plus hautes. Il faut se figurer les alumnes vides et exquis d'un Minervius ou d'un Ausone, non point ridicules, n'étant ni pédants ni sots, mais supérieurs à leur façon, lettrés, cultivés, ayant à leur disposition les mille nuances d'une politesse savamment nuancée et presque autant de degrés dans l'impertinence, sachant se battre à merveille, admirables à cheval. Mais la pensée n'y est pas, ni l'invention, ni la volonté.

Cette éducation qui formait tant de bons élèves profitait, somme toute, encore plus aux professeurs. Dans un âge où la parole prime la pensée, et la forme le fond, qui sera chargé des intérêts les plus sacrés de l'Empire sinon un personnage bien élevé sachant s'exprimer avec élégance? Juvénal avait déjà observé que d'un rhéteur on peut faire un consul. Sous les successeurs de Constantin, on choisissait les proconsuls, les préfets, les sénateurs dans le rang des profes-

seurs ; cela tournait à l'habitude et à la carrière. Comme de nos jours, pour devenir député, il fait bon avoir été médecin ou avocat.

Le professeur d'avenir commençait d'ordinaire par se marier avec une femme riche, de bonne noblesse sénatoriale. C'est ce qu'avait fait Émile Arbor; c'est ce qu'allait faire son neveu Ausone. Avant la trentaine, il épousa la belle Sabine, fille du sénateur Lucain Tallise, homme grave, ami de la retraite, vivant sur sa propriété à la campagne. Sabine avait été élevée avec le sérieux qu'on remarque dans l'éducation féminine d'alors. C'était une femme de goût, et on ne savait ce qu'il fallait le plus admirer de ses broderies ou de ses poésies. De son côté, son mari lui montrera ses vers, à moitié piqué de ce que sa jeune femme ne prenait jamais au sérieux ses épigrammes libertines. « Ma femme croit tant à ma vertu ! » s'écrie-t-il d'un petit air passablement fat. Elle avait ses raisons pour cela. En quelques années, elle donna trois enfants à son époux, dont l'un mourut, puis elle s'éteignit elle-même, à vingt-huit ans. Elle avait fait avec son mari le pacte de ne jamais devenir vieux ! Voilà que les Dieux ont pris au sérieux ce vœu d'enfants. Ausone est veuf. Il le demeurera toujours.



Trente-six ans plus tard, Ausone devait écrire, en souvenir de sa jeune femme, des vers bien touchants par la justesse délicate des sentiments. Ces poésies latines que je lis dictionnaire en main, au petit bonheur, pour y puiser des renseignements sur l'époque, je n'ose point dire qu'elles sont belles, car je ne sais pas les apprécier au point de vue de l'art. Mais parfois, dans le fatras évident des vers d'Ausone, on trouve un passage où perce quelque chose d'intime, d'exact, de vrai, qui pressent la poésie moderne, et qui, écrit en latin, paraît déjà du vers français.

Peu de maris ont pleuré leurs femmes avec une sincérité plus entière que ce rhéteur de Bordeaux. Il se plaint des années devenues si mornes et si longues, du lit froid, des jours plus froids encore dans cette maison muette où désor-

mais le maître est seul, sans personne pour prendre part à son bonheur ou à sa peine. Erreur que de croire qu'une douleur telle puisse diminuer; la perte paraît toujours d'hier. Les autres ont beau dire que le temps soulage nos maux. En son cas, la plaie s'envenime avec la fuite des jours.

Semper crudescit nam mihi pœna recens;
Admittunt alii solatia temporis ægri.
Hæc graviora facit vulnera longa dies...
Vulnus alit, quod muta domus silet et torus alget;
Quod mala non cuiquam non bona participo[1].

C'est tout: pas un mot de l'éternel revoir. Tout au plus à la fin de cette courte élégie un mot pour rassurer la morte sur le sort des enfants qu'elle a dû quitter si jeune. Il les a élevés avec soin, leur faisant suivre à l'un et à l'autre, les cours de l'Université; l'un et l'autre étaient mariés alors et parvenus au premier rang de la société romaine. En deux mots, il lui dit : « Tes enfants vont bien. Tous tes vœux sont accomplis! Ils sont florissants, ils ont tout ce que tu pouvais souhaiter pour eux. Puissent-ils vivre encore longtemps pour qu'un jour ma cendre dise à la tienne : ils nous survivent. »

Et pourtant au moment où il écrit ces vers, Ausone était chrétien, chrétien tiède peut-être bien, mais pratiquant, et qui chaque année revenait en ville pour faire ses Pâques. La conclusion s'impose que sa chère morte ne l'était point, elle. Élevée sous le règne tolérant de Constantin, où le culte était libre, la jeune femme appartenait à cette noblesse territoriale laquelle, à toutes les époques, a été conservatrice en religion comme en politique. Le mari, vieilli, aime encore trop cette charmante Sabine; il la voyait encore trop distinctement telle qu'elle était :

Laeta, pudica, gravis, genus inclyta, et inclyta forma,

pour oser la pleurer selon les formules d'une foi qui n'était pas la sienne, et que, peut-être bien, elle avait eu en horreur. Les

1. Car toujours s'augmente ma peine toujours récente. Les autres acceptent le soulagement que le temps apporte. Pour moi le jour si long rend ma plaie plus cruelle. Et toujours il nourrit ma blessure, car ma maison est muette, mon lit est froid, et je n'ai personne avec qui partager les biens et les maux.

mariages mixtes étaient encore très fréquents, mais lentement, sourdement, un abîme se creusait entre le culte du passé et le culte de l'avenir. La noblesse territoriale, attachée à la tradition par toutes ses fibres, se nourrissait des idées de foi et de patrie, qui, pendant tant de siècles, avaient fortifié ses aïeux. Elle formait une sorte de ligue de la patrie romaine, répétant la devise de l'empereur Julien (et elle est belle) : τά πατρία ἔθη, τοὺς πατρίους νόμους, τὸν πατρίον θεόν — les mœurs, les lois, le Dieu de nos pères! Pour ces nobles gallo-romains, un chrétien ne peut pas être patriote; car le patriotisme exige l'unité religieuse. Aussi faut-il voir avec quel mépris ils parlent des dissidents de toute sorte. Tous, jusqu'au dernier, ils sont antisémites. « Un juif, c'est une sorte d'animal hargneux et fauve, réfractaire à la civilisation », écrit le Gaulois Rutilius. « La peste soit de cette nation vaincue qui opprime ses maîtres! » Il est vrai que la suite du poème fait entrevoir que Rutilius se trompe; il prend pour des Juifs les moines chrétiens; mais, pour un patriote romain, ils se valaient. Tout ce qui ne servait pas les autels héréditaires comptait comme étranger.

Dans cette extrême droite, se placent, à côté de la noblesse, l'armée (le paiement des soldats avait été pourtant bien entamé par les victoires de Constantin) et un peu plus que la moitié du Sénat et de l'Université.

En face d'elle se trouve un parti également extrême, le parti ultra-chrétien, que nous appellerions aujourd'hui, l'extrême gauche, socialiste ou anarchiste. Ces hommes violents et, en effet, fort dangereux, pour l'ordre social d'alors, ont ceci de déroutant, pour nous autres, que presque tous ont été canonisés depuis leur temps, et, de la sorte, se trouvent maintenant englobés dans le parti de la tradition. Tertullien avait défendu aux chrétiens d'enseigner la rhétorique; de même que de nos jours certains radicaux voudraient supprimer l'étude de l'histoire, et pour la même raison : pour ne pas perpétuer le culte des faux dieux. Tertullien trouvait fort mal du reste qu'un honnête homme acceptât une place dans la magistrature. Tous les hommes de ce parti ultra-chrétien étaient anti-militaires. Quand on leur parlait de la patrie, ils souriaient en répondant : « Notre république à nous, c'est le genre

humain. » En pleine invasion des barbares, saint Paulin de Nole recommande la désertion à un de ses amis. Plus ou moins ouvertement ils s'attaquaient à l'organisation même de la famille, chose intangible et sacrée pour tout cœur romain du bon vieux temps.

Le gouvernement cependant se tenait entre ces deux extrêmes. Il était chrétien, mais, sauf pendant quelques années sous Constance et sous Gratien, il était courtois envers les Dieux de la veille. Les brusques revanches du paganisme, sous Julien et sous Eugène, entretenaient dans les classes patriotes et croyantes un espoir qui survécut même aux dures lois de Théodose, et il fallut l'invasion des Barbares pour les éteindre. N'anticipons pas. Pendant les trois premiers quarts du siècle, la foi demeurait libre; le budget des cultes payait le traitement des vestales et des sacrificateurs, aussi bien que celui des prêtres chrétiens. La politique des empereurs était conciliatrice : il fallait, dans l'intérêt de l'Empire, empêcher les deux partis de s'entre-dévorer. Constance visite en grande pompe les temples des anciens Dieux à Rome, et y fait montre d'une tenue déférente qui lui méritera après sa mort l'admission parmi ces divinités qu'il avait insultées si souvent de son vivant. Presque tous les princes étaient de l'avis du grand Constantin, lequel, un jour qu'on lui parla de l'hérésie arienne, s'écria : « Pourquoi en parler tant? Le véritable moyen serait de n'en rien dire ; on causerait seulement des choses où tout le monde est bien d'accord, en gardant pour soi son avis sur les autres. »

Avec le gouvernement, se tenaient les chrétiens sages et modérés — mettons, les chrétiens centre-gauche : ils comprenaient qu'il fallait accepter la société telle qu'ils la trouvaient, en s'efforçant de la modifier peu à peu dans le sens de leur idéal. Ils voulaient ménager les transitions. Beaucoup d'entre eux, il faut l'avouer, n'étaient pas précisément embrasés par la foi. Ils étaient chrétiens à la façon d'Ausone, qui, pour expliquer la Trinité, la compare à l'empereur Valentinien, partageant l'Empire avec son frère et son fils, et gardant tout entière sa toute-puissance. Comme lui, ils ont pu chanter : « Triple est la chimère; l'unique Dieu est triple; buvons trois coups au nombre trois ! » Dans les moments d'angoisse, ce

n'est pas leur croyance nouvelle qui jaillit de leurs cœurs : ils diront plutôt, comme Ausone sur le tombeau de Minervius :

Si quelque chose vit de nous après la mort,
Des jours qui ne sont plus tu te souviens encor ;
Si rien, hélas, ne rompt le repos de la tombe,
Tu as vécu ta vie ; à nous ta gloire incombe[1].

Et beaucoup pensaient avec Symmaque, le philosophe païen : « Il faut plus d'une avenue pour approcher d'un si grand mystère » *Uno itinere non potest pervenire ad tam grande secretum*. Le vrai culte de ces princes, de ces proconsuls, de tous ces hommes de gouvernement, Ausone l'a exprimé dans deux mots : *Romam colo*, dit-il. Et tous, c'était Rome, c'était la patrie qu'ils adoraient.

Et cela rendait clément envers tout ce qui tenait à une idée si chère. Beaucoup de chrétiens aimaient voir la statue et l'autel de la Victoire dans la salle du Sénat à Rome. Beaucoup de chrétiens cherchaient une raison pour conserver les beaux temples historiques des Dieux vaincus, en les transformant en hôtels de ville, en écoles, en maisons du peuple. Ils aimaient le passé de Rome, eux aussi, et, comme Romains, ils en prenaient leur part.

Si nous exceptons l'avant-garde ultra chrétienne, l'entente et l'harmonie régnaient encore entre les hommes de tous les partis; constamment associés par des liens de familles ou de fonctions, par des mariages mixtes, par des charges partagées, ils étaient encore unis par l'éducation. Le christianisme n'avait pas encore un enseignement qui lui fût propre. Tous les jeunes gens de bonne famille avaient fait leurs classes ensemble chez les rhéteurs, avaient dans leur souvenir les mêmes vers d'Horace et de Virgile, les mêmes préceptes de Cicéron ou d'Épictète. Sans doute, de ces écoles païennes, restées païennes, sortent des chrétiens qui s'appellent Ambroise, Augustin, Sulpice Sévère, Paulin de Nole ; tout comme.

1. *Et nunc, sive aliquid post fata extrema supersit,*
Vivis adhuc, ævi quod periit meminens ;
Sive nihil superest, nec habent lunga otia sensus,
Tu tibi vixisti : nos tua fama juvat.

de nos jours, des écrivains avancés sortent des écoles du clergé. Mais derrière leur opinion présente se cachait la culture antique, et le paganisme resta blotti au fond de bien des cœurs, qui se croyaient, de bonne foi, convertis au Christ.



Le vieil Argice, un jour, avait prédit pour son petit-fils les honneurs les plus grands et même le consulat. Sa fille, Éonie, et Jules Ausone son gendre ont dû plus d'une fois se rappeler cette prophétie, apparemment fallace, avec un sourire triste. La mort d'Émile Magne Arbor paraissait avoir emporté les espérances de son fils adoptif. A cinquante ans passés, Ausone était toujours professeur de rhétorique à l'Université de Bordeaux.

Le temps coulait sans laisser trop de traces. Les heures s'effeuillaient, occupées à mille riens académiques. Quelques professeurs meurent, d'autres tombent en disgrâce ; l'un d'eux s'enfuit avec une femme mariée, scandale grave dans ce milieu honnête. Sûrement et lentement l'avancement arrive, presque à l'ancienneté. De professeur de grammaire, Ausone devient professeur de rhétorique, une des gloires de sa ville. Cependant il se fait un nom de poète et d'auteur à la mode. Il marie sa fille : « Mes livres et mes enfants m'ont enrichi, — dira-t-il un jour à l'empereur par un tour plaisant, — *libri et liberi* ». Et il évoque la célèbre Aquitaine non sans gloire, la famille honorable, la maison probe, l'aisance bornée, les meubles et les vêtements choisis sinon précieux, la table sans luxe sans doute, mais bien soignée, et l'esprit libéral qui en animait les festins : choses qui pouvaient paraître bien humbles à la cour, mais qui lui avaient donné trente années en somme heureuses.

Ausone, à cinquante-cinq ans passés, songe peut-être déjà à la retraite ; il paraît bien enraciné dans sa vie paisible, entre son vieux père et ses enfants, lorsqu'un jour — c'était dans l'année 367 — l'empereur Valentinien le mande à la cour pour faire l'éducation du prince héritier.

La cour ne se tient plus à Byzance, comme aux jours déjà

lointains où l'oncle Arbor y était appelé par Constantin, ou plutôt, il y avait deux cours : l'Empire était partagé entre deux frères; Valens règne à Constantinople, mais l'Occident obéit à Valentinien, qui vient d'associer à l'Empire son jeune fils Gratien, un enfant de huit ans. La capitale de l'Occident, c'est toujours Rome, la ville éternelle ; mais, depuis cinquante ans déjà, si elle restait un objet de culte et un symbole, elle n'était plus un centre. L'Empire se désagrège, et, à mesure qu'il se défait, une foule de petits centres se réveillent et s'animent. La cour se tient à Milan, à Aquilée, à Sirmium, à Trèves, à Arles, mais jamais plus à Rome. C'est Trèves surtout, la capitale des Gaules, qui plaît à Valentinien, constamment occupé sur les frontières de la Belgique. C'est là qu'Ausone le rejoint, heureux, après un long voyage, d'y retrouver comme un souvenir de Bordeaux. A Trèves, grâce à Dieu, l'on sort enfin de l'éternelle forêt : « L'œil n'a plus à percer un entrelacs de rameaux pour chercher le ciel dérobé par une buée verte. L'air est libre et la transparente clarté du jour rayonne dans l'espace. Je revis alors comme une image de Bordeaux, ma patrie, et de sa brillante culture, à l'aspect riant de toutes ces villas qui s'élèvent au penchant des rivages, au spectacle de ces collines vertes de vignes et des belles eaux de la Moselle. »

L'empereur Constantin avait rebâti Trèves au commencement du siècle. Il en avait fait une ville agréable, constellée de nobles monuments : un forum, des arènes, des thermes aux péristyles merveilleux, une fabrique d'armes, un hôtel de la monnaie, des écoles. Le palais des empereurs était d'une grande beauté : sans doute Ausone n'avait jamais vu de demeure aussi splendide. Il admira surtout, dans la salle d'Éole, une grande peinture murale qui représentait Cupidon mis en croix par une troupe de femmes amoureuses. « Le sujet et l'exécution de ce tableau me ravirent d'étonnement », dit notre poète chrétien qui le décrit avec soin. Un peintre décorateur pourrait trouver de bien jolies inspirations dans ces vers, et surtout dans les quatrains sur les douze mois. C'était peut-être un jour où il contemplait en connaisseur quelque panneau historié — Décembre, court vêtu, un manteau jeté sur les épaules, éclairant de sa torche la table de jeu dressée près du foyer — qu'Ausone fut surpris par l'en-

trée dans la salle d'un homme de cinquante ans, grand, fort, blond, le teint frais, les yeux bleus, dont le regard dur et même oblique contrastait avec la douceur de sa voix. A la majesté de sa mine, il reconnut l'empereur. Valentinien était surtout un soldat. Brave comme un lion, il se ruait sur les frontières et les faisait respecter par les hordes barbares. Rentré chez lui, il s'occupait de l'administration de son vaste empire, s'efforçant à diminuer ce lourd fardeau d'impôts qui menaçait de l'écraser. Un jour, ému de l'abandon où languissaient les pauvres de Rome, il avait inventé l'assistance publique. Il était chrétien convaincu : étant aide de camp de Julien, il avait été disgracié pour avoir repoussé le sacrificateur païen qui l'aspergeait d'eau lustrale. Mais il n'était point clérical. Il avait interdit aux confesseurs de recevoir des legs de leurs pénitents. Il avait rétabli en Grèce les mystères d'Eleusis, le jour où Pretextat lui avait fait connaître la tristesse des paysans privés de leur religion antique. Cette goutte d'eau lustrale qu'il avait naguère repoussée comme la pire honte, Valentinien consentit qu'elle arrosât les cœurs ardents et naïfs qui en avaient soif.

Cette âme libérale était faite pour s'entendre avec le demi-chrétien assez sceptique que fut Ausone. Et d'autant plus que Valentinien se piquait d'être poète à ses heures. Sans grande instruction, il avait l'esprit vif et plaisant, tourné vers les choses de l'art : il savait peindre et modeler; il s'exprimait bien, et non sans une sorte de rhétorique naturelle. Dans ses heures de bonhomie, il affectait de traiter en confrère notre Ausone. Malheureusement, cet excellent prince avait un gros défaut qui allait toujours en augmentant : pour un rien, on voyait cet homme pondéré, aimable, rempli de bon sens, qui tombait dans une véritable épilepsie de colère. La crise passait vite, et son joli sourire égayait un visage où rayonnait la belle humeur.

Un prince aussi bon et aussi redoutable était toujours obéi. Ausone avait une sorte d'honnête bassesse qui lui venait de nature, et qui, sans ôter rien à la probité d'un cœur loyal, lui rendait facile ses rapports avec l'aimable tyran, et lui tenait lieu de l'habitude des cours. Bientôt l'empereur ne pouvait plus se passer de lui et prenait conseil du précepteur de

son fils pour refaire et améliorer les lois sur l'instruction publique. Dès lors la fortune d'Ausone était assurée. L'empereur apportait toujours une attention sérieuse au choix des délégués de son autorité. Une fois nommés, il les considérait comme parfaits; leur conduite fût-elle détestable, on n'obtenait plus leur disgrâce.

Au printemps de l'an 368, l'empereur fit une expédition contre les Allemands. Désireux de donner à son héritier, Gratien, le baptême de la guerre, il emmena le petit prince et avec lui le gouverneur, Ausone. Le pauvre professeur avait près de soixante ans; il aimait peu les forêts, et encore moins peut-être les hasards de la guerre. Mais il fallait bien suivre ce rude capitaine, qui témoignait toujours du dernier mépris pour le manque de courage. A travers les bois sans fin de l'âpre Germanie, l'armée s'enfonce dans de vastes solitudes, précédée dans sa marche par des guides sûrs. Ausone ne manque pas d'écrire à ses amis d'Aquitaine, en les priant, avec un sourire, « d'excuser sa rude parole de soldat plus apte à manier l'épée que la plume ». Le rhéteur vieillissant est aussi fier qu'embarrassé de se voir transporté dans une forêt immense à la poursuite des hordes barbares.

Après bien des semaines de marche. au milieu des montagnes du Wurtemberg, on entendit enfin leurs sauvages clameurs. L'armée romaine prit position sur le versant escarpé d'une colline semée de rochers. Ausone resta avec Gratien à l'arrière-garde, tandis que l'empereur faisait face à l'ennemi qui l'attaquait. Ce fut une bataille terrible et magnifique; les pertes romaines furent considérables, mais presque tous les Allemands restèrent sur le sol; leurs grands corps blancs étaient jonchés par masses sur la montagne, là où les rochers arrêtaient la chute des cadavres. Vision lugubre, dans cette buée verte des forêts, que notre Bordelais aimait si peu! Mais l'empereur est radieux. Gouailleur, il jette au gouverneur de son fils une ravissante petite fille qu'on arrache à sa mère, une pauvre enfant aux yeux remplis de larmes, aux cheveux blonds emmêlés : cette jolie petite esclave sera la part du butin échue au vieux professeur.

Elle s'appelait Bissula, et parlait une langue qu'ignoraient ses vainqueurs. Elle était Suève, de cette race dont les tresses

blondes sont si belles, si belles, que l'empereur Gallien aurait voulu épouser une de ces petites princesses barbares. Malgré son enfance étonnée, malgré sa douleur, on voit qu'elle est en effet bien jolie, d'un éclat de teint qu'aucun peintre ne saurait rendre, avec des yeux bleus, purs — couleur du temps — dit Ausone dans une des poésies qu'il a faites sur Bissula.

Ausone adorait les enfants. Il aimait les prendre, dit-il, à la mamelle pour les nourrir du lait des Muses. Ainsi allait-il faire pour sa petite sauvageonne, en lui donnant l'inestimable bienfait d'une âme latine. De la petite Suève il tire une jeune fille accomplie: de l'esclave il fait une citoyenne de la Gaule chrétienne. « Elle n'a pas senti, écrit-il, l'opprobre de son sort ni la cruauté du destin. La main armée l'a prise, mais sur l'heure je l'ai affranchie, et maintenant elle règne sur le bonheur de son vainqueur. Privée d'une mère, arrachée à sa nourrice, elle n'a jamais subi l'autorité d'une femme. Elle a gardé ses tresses blondes et ses beaux yeux bleus d'Allemande. Mais écoutez-la parler : on dirait d'une Romaine! Bissula est son nom rustique; les étrangers peuvent bien le trouver dur : il n'en est pas moins cher au maître du logis. Amour, blandices et joie, bonheur et volupté, tu peux n'être qu'une barbare, ma petite Bissula; mais tu vaux mieux que toutes ces poupées latines! »

Deliciæ, blanditiæ, ludus, amor, voluptas,
Barbara, sed quæ Latias vincis, alumna, pupas;
Bissula nomen teneræ rusticulum puellæ.

Dans la muette maison de l'Éternelle Absente, la petite amie barbare jettera désormais ses feux de jeunesse et de gaieté saine.



On fit à Trèves une rentrée triomphale. Des jeux publics, des fêtes brillantes célébraient la victoire. Ausone chantait en vers les exploits de l'empereur, tandis que le jeune orateur païen, Symmaque, venu de Rome, les célébrait en prose. Les deux hommes de lettres, l'un tout jeune, l'autre déjà vieux,

se lièrent d'une amitié qui devait résister à toutes les épreuves.

L'empereur est décidément un grand soldat; à l'abri de sa force les Gaules peuvent dormir tranquilles; mais, quand ses folles rages le prennent, la vie à ses côtés n'est plus tenable. Au début de son règne, il avait fait quelques efforts pour maîtriser les mouvements de sa colère, mais à présent, adulé par tout le monde, affaibli par une maladie récente, il perd de plus en plus l'empire sur lui-même. On le voit brusquement changer de couleur, précipiter sa démarche, parler vite et bas d'une voix enrouée; c'est une crise qui s'annonce. Pour une courroie de selle mal attachée, pour la plus petite désobéissance : « Qu'on le mette à la torture! Qu'on lui coupe la tête! Qu'on le brûle vif! » Excédé par la servilité du monde qui l'entoure, Valentinien s'attache surtout à deux grandes ourses, logées près de sa chambre, et qu'il fait nourrir de la chair des malfaiteurs pour augmenter leur férocité naturelle. Qui veut être bien en cour ne doit pas négliger Mica Aurea et Innocentia, dont les grognements se font entendre jusque dans les belles salles ornées de fresques... Et puis, l'empereur vient sous le prétexte le plus frivole de renvoyer la mère de Gratien, pour épouser une jeune fille d'une beauté admirable. L'impératrice Justine ne tarde pas à donner à son mari un second fils qui porte son nom : Valentinien. Autant que la colère de Valentinien, les douceurs de sa nouvelle vie conjugale peuvent devenir un grave danger pour Gratien, le jeune élève d'Ausone.

Aussi, de plus en plus, le jeune prince et son maître fidèle s'effacent, se retirent, s'absorbent dans leurs études. Gratien avait pour son précepteur un respect extraordinaire, toute la soumission et même toute la crainte d'un enfant bourgeois pour son professeur. Du reste Ausone, très doux avec les petits, captant leurs cœurs d'enfant, avait pour système d'inspirer aux grands un léger sentiment de crainte, dit-il, *lenis formido*, une douce épouvante. L'autorité, l'autorité, encore une fois l'autorité, mêlée à beaucoup de justice et de douceur : voilà, nous apprend-il, le secret de ses succès.

Jamais il n'avait eu d'élève plus doué ni plus doux que le jeune prince. « Lorsque je commandais dans les palais dorés, écrira-t-il un jour au fils de sa fille, Auguste Gratien

estima mes honneurs plus grands que les siens. » Peut-être aussi l'adolescent devinait-il avec l'instinct candide d'un cœur tout neuf, que, sauf peut-être la mère exilée, personne au monde ne l'aimait mieux que ce vieil homme toujours souriant et calme :

Tranquillus, clemens, oculis, voce, ore serenus.

Cependant Valentinien était un bon père. Comme s'il voulait encore mieux assurer les droits de Gratien, déjà associé à l'Empire, il fait venir pour lui, d'Orient, une petite princesse de treize ans que des brigands manquent d'enlever en route. Mais, le gouverneur de la Pannonie ayant volé à son secours, on put amener saine et sauve à Trèves la petite Constancie la fille posthume de l'empereur Constance, lui-même fils de Constantin le Grand. On la donne en mariage au prince Gratien, âgé alors de seize ans, élève de rhétorique. Ayant de la sorte raffermi l'autorité de son héritier, Valentinien s'en va dans son pays natal, la basse Autriche, pour combattre une invasion des Quades. Il emmène avec lui sa femme et son petit garçon, laissant à Trèves les nouveaux mariés, avec Ausone, qui achevait l'éducation du jeune mari, son empereur.

*
* *

L'empereur Valentinien avait quitté sa ville de Trèves vers la fin d'avril, l'an 375. Dans ce palais, récemment si terrible, la vie coulait calme et douce. Les courriers n'apportaient que de bonnes nouvelles. L'empereur venait de réduire complètement ses ennemis. Puis, au milieu de l'hiver, une rumeur terrible : l'empereur était mort! En pleine audience des envoyés des Quades, une de ses folles colères l'avait saisi ; une artère s'était rompue ; brusquement, il était tombé, foudroyé.

Ce n'était pas tout. Les officiers avaient cru devoir proclamer empereur le petit Valentinien, qui était là au lieu et place de Gratien demeuré au fond des Gaules. Dans ces circonstances difficiles, l'élève d'Ausone fit montre des plus rares qualités de tête et de cœur. Loin de contester les

droits du petit frère de quatre ans, il le prend sous sa protection : Valentinien aura l'Italie, séjour paisible et glorieux ; il régnera à Milan avec sa mère Justine. Mais pour les Gaules, l'Espagne, l'Angleterre, héritage difficile, constamment menacé, il faut un homme, il faut un soldat. « Je les prends, dit Gratien, je m'en charge. »

Sur ce, l'oncle Valens meurt en Orient, sur le champ de bataille, en pleine défaite ; et voici tout le poids du monde sur les épaules d'un enfant de dix-huit ans. Il est vrai que cet enfant sait combattre comme un héros : à Colmar, Gratien vient d'anéantir l'armée allemande. Mais, aussi modeste que brave, il se sait trop jeune, trop inexpérimenté, pour maintenir intact contre toutes les forces de la barbarie, en Orient comme en Occident, cet héritage unique et constamment menacé : la civilisation romaine.

Alors on vit quelque chose de si touchant, de si beau, qu'il est étrange que le grand Corneille n'y ait pas trouvé la matière d'une tragédie. Il y avait *un* homme, un seul, que l'innocent et généreux Gratien avait iniquement offensé. Égaré par de mauvais conseils, Gratien avait signé l'arrêt de mort d'un héros, Théodose, comte d'Afrique, accusé, peut-être par les ennemis, qu'il avait à la cour, d'aspirer à l'Empire. Le fils du supplicié, qui portait le nom du père, s'était retiré dans sa province natale et cultivait sa ferme dans les environs de Valladolid. Celui-là seul pouvait sauver l'empire d'Orient. Gratien envoya en Espagne une ambassade pour l'arracher à sa charrue et lui offrir, avec le pourpre, la succession de Valens : « La patrie a besoin de nous deux », disait-il. A son tour, le jeune Théodose s'honora en acceptant un don si onéreux. Dès le commencement de son règne, il repoussa les hordes des Goths.

Quelle joie pour notre Ausone que d'avoir formé cette âme de Gratien, si naturellement noble, candide et généreuse ! L'empereur n'a pas vingt ans, et sa renommée égale celle des grands princes de l'antiquité ; il est magnanime comme Trajan, juste et doux comme Marc-Aurèle, et brave comme Jules-César. L'armée l'adore pour son courage, et l'Université, pour son esprit ; jusqu'aux hommes de cheval et de sport qui le citent comme le prince des écuyers. Les prêtres admirent

dans ce fringant cavalier un catholique soumis et pieux, charitable aussi, lequel, ayant gagné la bataille, visite les tentes des blessés, s'abaisse pour leur donner à boire, et sait trouver des mots qui viennent du cœur. Les citoyens l'applaudissent pour avoir remis l'arrérage des impôts. Toutes les mères de l'Empire désirent que leurs enfants lui ressemblent. « Son nom, dit-on, Gratien, *Gratia-Agens*, tient de la prophétie »... A travers les âges, leur enthousiasme me gagne. Je le vois beau, charmant, religieux, séduisant... Il fait honneur à l'enseignement d'Ausone, par sa grâce et sa noblesse. A-t-il les solides qualités d'un meneur d'hommes ?

*
* *

L'an 379 est l'apogée de la faveur d'Ausone. Est-ce un bon signe que l'empereur commence à sentir la dette qu'il a contractée envers le maître fidèle ? Cette reconnaissance admirable, ample, débordante, n'est-elle pas une façon élégante de prendre congé ?

En 376, Gratien nomma Ausone préfet du prétoire en Italie et en Afrique, fonction devenue purement civile, il est vrai, depuis le règne de Constantin, mais qui comportait l'administration d'un quart de l'Empire romain. Un peu plus tard, voilà Ausone promu à la préfecture des Gaules, de l'Espagne et de l'Angleterre ; son fils est préfet d'Italie ; le docteur Jules Ausone, nonagénaire, devient préfet d'Illyrie, et son gendre, proconsul d'Afrique. Ausone et sa famille partagent l'administration financière et politique de l'Empire.

Enfin, au 1er janvier de l'an 379, l'empereur crée son ancien précepteur premier consul de l'année : c'était la dignité la plus solennelle dont il disposât. Au IVe siècle, les consuls n'avaient plus leur ancienne puissance souveraine, mais ils en gardaient toujours les dehors imposants : la robe prétexte, le siège curule, le sceptre d'ivoire, les licteurs et les faisceaux ; ils donnaient encore leur nom à l'année et leur élection était une fête nationale. Cet honneur immense, vague, vide, comblait de joie le cœur du vieux rhéteur qui avait toujours préféré la forme à la substance. Avec sa nomination, l'empereur fit porter à Ausone une robe consulaire à

palmes, sur laquelle était brodée l'image de l'empereur Constance, et une lettre de sa main : « Je ne fais que payer ce que je devais; ayant payé, je dois toujours! » Il faut avouer que la petite lettre est bien tournée, l'attention délicate; Ausone y trouve quelque chose de grand, de beau, de noble, de merveilleux. Le jour où Gratien rentre de Sirmium pour écouter son action de grâces, l'heureux consul prononce devant lui un discours, qu'on a l'habitude de citer comme le modèle d'une basse flagornerie. J'avoue que je trouve plutôt touchante cette expansion de la tendresse un peu sénile du père nourricier... Ce petit garçon qu'Ausone avait pris tout jeune, qu'il avait protégé si longtemps contre un père fou furieux à ses heures, et contre les mille pièges d'une cour, le voilà enfin le premier prince du monde, empereur romain, héros, saint, idole de tous ses peuples. Et, maintenant, c'est lui qui protège le vieux maître, ravi devant lui, dans une extase d'adoration et de béatitude. Mais déjà Gratien aspire à un enseignement nouveau.



Un des derniers actes de Valentinien avait été d'autoriser l'élection, à l'évêché de Milan, de celui qui devait être son véritable successeur, et mener à son gré empire et empereurs : j'ai nommé l'homme remarquable, le conducteur d'âmes, que fut dans son temps saint Ambroise. Déjà, de loin, son influence commence à entrer en lutte avec celle de l'aimable et incompétent Ausone; Gratien écrit à l'évêque de Milan et lui demande un supplément d'instruction religieuse. Mais, jusqu'à présent, l'évêque et l'empereur ne se sont pas trouvés en présence.

Et pourtant déjà, à l'insu d'Ausone, l'influence nouvelle pénètre jusqu'au cœur de son élève. Le vieux rhéteur a élevé son prince comme s'il avait dû régner sur des contemporains de Trajan; et ses sujets s'appellent Ambroise, Augustin, Martin, Jérôme! Par quelque fissure invisible, l'âme du siècle a pénétré à travers l'éducation des rhéteurs; et Gratien a senti cette soif de l'au-delà que la plus belle rhétorique ne saurait étancher. Dans cette crise, il est évident que son

vieux maître ne peut plus lui servir à grand'chose. Du jour où il se rencontrera avec Ambroise, l'empereur aura changé de précepteur.

Mais ici encore ce délicieux et charmant petit Gratien ne sera qu'un bon élève. Pour l'évêque de Milan, comme pour le rhéteur de Bordeaux, il se sentira pénétré d'un respect extraordinaire. La déférence, la douceur, l'humeur traitable conduisent tous les mouvements de cet esprit droit et docile. Il ne peut agir que dans le sens de l'impulsion reçue ; et, une fois en marche, il ne sait plus s'arrêter.

En 382, Gratien passa toute l'année à Milan : le voilà comme saturé des idées de son nouveau directeur spirituel. Que va-t-il en faire? Jusque-là, pendant sept ans, il a suivi la tolérante tradition de son père : dans tout l'Empire, les cultes demeurent libres. Le voilà qui se passionne, et qui s'acharne contre les païens, contre les hérétiques. Il enlève leur traitement aux vierges vestales ; il refuse le droit d'hériter aux temples des faux dieux. Il enlève l'autel de la Victoire, à Rome, qui présidait aux délibérations du Sénat; et, quand les sénateurs protestent, sans même recevoir leur délégation, l'empereur reste enfermé dans son palais de Milan, gardé par l'intrépide Ambroise.

L'affaire de l'autel de la Victoire mécontentait la noblesse sénatoriale; Gratien perdait en même temps les bonnes grâces de l'armée. Zosime n'hésite pas à dire que la piété excessive du prince avait déplu aux soldats, mais il y avait autre chose encore : l'empereur aimait trop les étrangers. Il s'entourait de barbares, de Scythes, se figurant trouver plus de fidélité dans ces rudes cœurs. Il s'habillait à l'allemande, les cheveux flottants, les jambes couvertes de pantalons collants, un paletot de fourrure jeté sur les épaules, Cette mode barbare, qui devait bientôt devenir si fréquente dans la noblesse romaine que trois édits ne purent la réfréner, est neuve encore et paraît absurde et choquante sur la personne de l'empereur.

Encore, si on le voyait, même en barbare. Mais l'empereur, naguère si poli, si gracieux, se fait de plus en plus invisible. Il passe des heures, des journées entières, à la chasse; il s'enfonce dans ses grands parcs solitaires. Il n'y a plus, dit-

on, que deux personnes qui le voient avec quelque suite : c'est Læta, sa seconde femme ; c'est Ambroise, son directeur spirituel.

Est-ce là le brave capitaine de Colmar? L'armée boude. Sur ce, la légion d'Angleterre ayant proclamé empereur le général Maxime — un rude lapin, lui! disent les soldats — celui-ci marche sur la Gaule. Gratien alors secoue sa langueur et s'élance à la rencontre de l'usurpateur. Mais il se voit trahi par ses propres soldats, qui se rangent du côté de Maxime. Les villes se ferment, une à une devant lui. Et ce prince si beau, si jeune, — vingt-quatre ans! — si noble au fond, se voyant abandonné de tous, au milieu des Gaules en fureur, tourne bride et se met à galoper vers le midi, vers les Alpes, vers son abri de Milan. Près de Lyon, il tombe entre les mains de ses ennemis qui l'insultent, le tourmentent de mille façons, puis le tuent.

Ainsi périt en pleine jeunesse le meilleur élève d'Ausone.



Ausone était alors à Trèves, retenu loin de la cour par ses devoirs de préfet des Gaules. Il mène un train princier, car il est le plus haut fonctionnaire de l'empire d'Occident. Vêtu de pourpre, d'or, de broderies éclatantes, il habite le palais où il avait élevé l'empereur. C'est là même qu'il apprend le meurtre de Gratien.

Il y avait beau temps qu'il avait perdu son petit prince, confisqué par l'évêque de Milan, mais Ausone avait le droit de croire à une simple crise de jeunesse, d'où son élève sortirait fortifié un jour. Cette mort atroce lui enlevait ses dernières illusions.

Cependant cette mort de Gratien, véritable deuil du cœur, n'entraînait pas la disgrâce d'Ausone. Il a soin de nous dire qu'il se trouve toujours entouré d'un cercle d'amis empressés. L'empereur Théodose, n'ayant pu sauver Gratien, est prodigue d'amitiés envers le vieux maître. Il lui écrit en l'appelant « son père » ; il lui demande un exemplaire de ses poésies : « Tire donc pour moi de l'armoire de ta bibliothèque un livre de tes écrits. Je les ai lus autrefois, mais je les

désire encore. Tu sais combien sont grandes, mon bien-aimé père, l'affection que j'ai pour toi et mon admiration pour ton génie ».

Mais les triomphes de la cour ont perdu leur charme pour le vieil homme de lettres. Il s'ennuie après sa Garonne et la douceur du pays natal. On serait bien mieux chez nous, se dit-il, et il aspire au retour à Bordeaux, qui sera le nid de sa vieillesse. A soixante-dix ans passés, n'a-t-on pas droit au repos? Pourtant, presque tout ce qui nous reste des vers d'Ausone est postérieur à cette date. On avait la vieillesse valide dans la Gaule romaine.

Il rentre donc chez lui, ancien préfet des Gaules, ami des empereurs, grand poète : et il est charmant de voir avec quelle aisance et quel naturel il reprend sa place parmi les modestes amis d'autrefois. Une nombreuse famille, ses collègues de la Faculté, quelques anciens élèves dont il a poussé la fortune, lui composent une société intime très cultivée. Et pourtant, pendant les années de son absence, combien de vides ! Son père, sa sœur, un petit-fils, plusieurs anciens amis ne sont plus là. Avec cette piété et ce respect envers les morts qui était sa véritable religion, Ausone recueille leurs traits, y ajoute le souvenir d'autres chers disparus, et trace avec une tendre exactitude les portraits des personnes de sa famille, puis ceux des professeurs de Bordeaux. Ces silhouettes, vivantes et scrupuleusement justes, nous font voir et comprendre, bien mieux que des livres importants, ce qu'était la société française aux premiers siècles de notre ère.

Ausone est riche à présent : en dehors de sa maison en ville, il possède plusieurs grandes terres près de Saint-Jean-d'Angely. La villa de son père paraît avoir été située près de Bazas ; il en possédait une autre plus au nord, dans la Saintonge, une dernière à Rom dans les Deux-Sèvres. Presque toute l'année se passait à aller de l'une à l'autre de ces belles propriétés ; on rentrait en ville pour faire ses Pâques, mais sans s'y attarder. Nous savons combien Ausone admirait les vertes collines de sa Garonne

Culmina villarum pendentibus edita ripis,

et les toits des villas bâties sur la pente de la rive.

On y menait en effet une vie agréable. Les villas romaines étaient commodes, spacieuses, de véritables palais avec leur galeries de tableaux, leur bibliothèques, leur thermes, leurs longs promenoirs en *loggia* ornés de statues. On y admirait des jardins d'une ordonnance noble et claire, avec des pièces d'eau, des arbustes taillés, des bois de chênes-verts, où quelque Pan en marbre jouait d'une flûte rongée par la mousse. Un peu plus loin, les communs et la ferme offraient l'horizon champêtre de leurs bergeries et de leurs blés en meules ; autour de la grande cour de la ferme, bien rangés, se pressaient les moulins, le four, les granges, les étables, le cellier, la forge, les pressoirs. Puis, le village des serfs et des fermiers libres, avec peut-être quelque chapelle chrétienne — « l'église pleine et le hameau peuplé » sont parmi les agréments qu'Ausone prise le plus. Dans ces villages se trouvaient, avec les gens du pays, des prisonniers de guerre, des déportés barbares ; beaucoup de solides gars allemands et francs travaillaient comme journaliers dans les fermes romaines, et les roses de la petite Bissula étaient peut-être soignées par un de ses compatriotes. Au milieu des vignes, des prés, des bois, des jardins en terrasse, s'élève le château, car déjà la villa tend à devenir le château, par la grosse tour de défense qu'on y ajoute pour plus de sûreté. Mais elle est bien plus spacieuse que les forteresses des âges à venir. Presque toujours construite en partie double, ses appartements d'été s'ouvrent au nord sur une longue galerie couverte, ou véranda. Ses appartements d'hiver, orientés au midi, sont chauffés par un calorifère dont les tuyaux se dissimulent dans l'épaisseur de la muraille. Les thermes occupent un pavillon à part. Ce qui nous paraît un luxe princier était alors la condition ordinaire des hautes classes. — « Tout ce que je demandais dans ma jeunesse, écrit Paulin de Pella, le petit-fils de notre Ausone, c'était une médiocrité voisine du bien-être : par exemple, une villa commode avec de spacieux appartements disposés de façon à convenir à la rotation des saisons, une table nette et bien garnie, des esclaves jeunes et nombreux, un mobilier abondant et varié, une argenterie plus précieuse par le travail que par le poids, avec, dans le personnel de la maison, des artistes en différents genres habiles à exécuter sur l'heure mes

fantaisies. Puis des écuries remplies de chevaux et quelques voitures élégantes pour la promenade. »

Paulin ne dit rien de la bibliothèque, mais son aïeul y attachait un grand prix. Dans sa belle villa de Lugagnac, on lisait beaucoup. « Tu trouveras pas mal de vers chez nous, écrit Ausone à son vieil ami Paulus, professeur de rhétorique à Saintes. Viens donc au plus vite avec toute la cargaison de tes Muses, vers dactyliques, élégiaques, choriambiques, lyriques, chants et musique de toutes sortes : charge tout cela sur un chariot, et en route ! Car le bagage du vrai poète, c'est du papier. »

Entre la lecture, le bain et la promenade, la vie coulait doucement. Le matin, après une toilette sommaire et une longue prière à la chapelle, on sortait faire le tour du domaine, ou bien courir le cerf, le sanglier et le loup. Vers onze heures, on rentrait pour s'habiller. On était coquet autrefois, dans la province d'Aquitaine, et Ammien Marcellin assure qu'on ne saurait y trouver homme ou femme ayant des vêtements sales ou simplement déchirés. On dînait à midi, et presque toujours quelques amis s'asseyaient à la table délicatement servie, où abondaient, selon la saison, les huîtres, les fruits, le vin du Médoc. Plus tard, on faisait la sieste sur quelque chaise longue ou divan, — dans le promenoir au nord, pendant l'été, et, l'hiver, dans la galerie du midi. Puis, à l'heure du goûter, on recevait des visites, on se promenait au jardin, on écrivait aux absents, et l'arrivée du courrier, moins régulier qu'aujourd'hui, apportait des réponses plus fines et plus étudiées que nos billets hâtifs. On allait voir les enfants s'ébattre autour de leurs nourrices, et de graves poètes en cheveux blancs recueillaient les rimes naïves que les paysannes chantaient pour les endormir ou les amuser — car déjà on s'occupait de *folk-lore* en France.

Souvent on donnait des concerts. Le beau monde alors raffolait de musique. On avait des « lyres grandes comme des charrettes », dit Ammien Marcellin, et des orgues hydrauliques. Quelquefois on jouait de la comédie de salon, et, à cette fin, Paulus de Saintes apporte à Lugagnac une piécette de sa façon : *L'Extravagant*. On donnait un coup d'œil aux embellissements, — un pavé en mosaïque à installer, des statues à

dresser sous la loggia, une fresque à brosser, un jardin à planter; dans ces vastes propriétés, ornées comme des bijoux, il y avait à faire des retouches perpétuelles. Parfois on fait venir de loin quelque célèbre artiste; et sa visite interrompt la monotonie des jours. Vers le soir, on fait quelque jolie promenade en voiture; on joue au tennis (Paulin de Pelle envoyait chercher ses balles à Rome, chez le bon fournisseur), après avoir projeté pour le lendemain quelque course de chars — j'allais dire d'automobiles. — La soirée s'achève à causer dans la bibliothèque.

La conversation était devenue un art léger, spirituel, et souvent érudit. Les *Saturnales* de Macrobe, les *Dialogues* de saint Augustin, la correspondance d'Ausone et de Symmaque nous en donnent une idée vive et plaisante. Les femmes s'en mêlent, car elles sont très instruites; la femme d'Ausone faisait des vers; sa fille avait suivi les cours de l'Université; bien des amies de saint Jérome lisent le grec et l'hébreu. La femme du général Stilicon a un salon politique à Rome, et ni ses amis ni ses ennemis n'osent omettre dans leurs calculs l'influence de la générale. Monique, la mère d'Augustin, préside aux entretiens philosophiques de la villa Cassisiacum, disant son mot à l'occasion, d'une façon si juste et si fine que son fils lui dit un jour : « Il y a eu des femmes philosophes dans l'antiquité, mais je n'en connais pas une dont la doctrine me plaise autant que la tienne! »

Quelques-uns donc des hôtes de Lugagnac causaient le soir à la lumière de la lampe, d'autres feuilletaient les derniers ouvrages parus. Un peu plus loin, tel autre fait la lecture à haute voix pour un petit cercle de dames occupées de leur broderie. Les tables de jeux sont dressées dans un coin, on y joue aux dés comme au tric-trac (*ludus duodecim scriptorum*). La vie des hautes classes n'a pas beaucoup changé dans les Gaules.



Parmi tous les amis d'Ausone retrouvés avec tant de joie, — plus cher que Paulus, le professeur de Saintes, — plus cher que Théon, le blond chasseur gaulois, qui habitait un

manoir enfumé du Médoc, tout meublé de filets de pêche et d'attirails de chasse, — plus cher que les plus chers était Pontius Meropius Paulinus : c'est-à-dire saint Paulin de Nole. Jeune homme de naissance splendide — *splendore generis in partibus Aquitaniæ nulli secundum* — et de fortune princière, ses nombreuses propriétés formaient comme une principauté aux bords de la Garonne. Il avait été autrefois l'élève d'Ausone ; à Trèves, le vieux maître avait su pousser son cher Paulin ; il lui avait fait donner le titre de consul. En rentrant au pays, Ausone avait retrouvé Paulin établi sur les rives de la Garonne, à un endroit nommé Ebromagus, ou Bram, entre Toulouse et Carcassonne. Paulin avait trente-cinq ans alors, et s'était marié avec une jeune Espagnole, Thérasia, femme ardente, volontaire, dévote. Ce voisinage était un grand bonheur pour notre poète, qui avait tant de souvenirs augustes inaccessibles à Paulus ou à Théon, et dont il pouvait s'entretenir avec son Paulin qui avait été homme de cour, administrateur et consul. Puis, Paulin était aussi homme de lettres — mais qui ne l'était pas dans cet âge éloquent ? — et les messagers, qui se croisaient souvent entre Ebromagus et la villa d'Ausone, portaient des lettres, des petits cadeaux de primeurs ou de saumure d'Espagne, et aussi les feuillets d'un abrégé de Suétone en vers, auquel les deux amis s'étaient attelés ensemble.

Tam placidum, tam mite jugum, tolerabile junctis.

Mais Paulin avait un autre voisin, plus près de lui qu'Ausone, puisqu'il n'habitait qu'à neuf milles de Bram, plus près également par l'âge et par le cœur. Ce jeune gentilhomme, du nom de Sulpice Sévère, avait reçu, lui aussi, l'éducation des rhéteurs, et avait été un avocat célèbre. Mais, en pleine gloire, il s'était retiré dans sa villa, où, malgré ses vingt-huit ans, il se livrait assidument à l'étude, comme aux soins constants que demandait la santé chancelante d'une jeune femme passionnément aimée. Je ne crois pas que, vers 387, Sulpice Sévère eût déjà achevé cette *Vie de saint Martin* qui allait devenir un des grands livres du siècle, vibrant, passionnant, éclat de foi et de romantisme, au milieu de la terne perfection classique. Mais l'homme qui allait l'écrire, qui l'écrivait peut-être, était

déjà formé. Et de son âme rayonnaient un feu et une chaude vitalité qui devaient séduire son voisin de campagne.

Paulin était un esprit très délicat, comme d'avance fatigué de tout, craignant la responsabilité et les complaisances vulgaires de ce rôle public auquel le condamnaient l'attente flatteuse du parti patricien et sa naissance illustre. Malgré son mariage d'amour et malgré ses richesses, Paulin n'était pas alors un homme heureux. Son unique enfant était mort neuf jours à peine après être venu au monde, et désormais ses vastes domaines ne paraissaient à Paulin que la vaine parure d'une heure fugitive. Peut-être d'autres causes secrètes avaient illuminé pour lui le néant et l'abîme des ambitions terrestres. Cette âme idéaliste, dégoûtée du monde, s'amusait avec le vieil Ausone et l'abrégé de Suétone, mais n'espérait aucunement trouver en eux une raison de vivre.

L'amitié de Sulpice Sévère et la foi vive de sa Thérasia ouvraient pour lui un monde nouveau. Le voisin de Lugagnac n'en savait rien. Grande fut la surprise d'Ausone, lorsqu'un jour de l'an 369, Paulin se fit baptiser par l'évêque de Bordeaux (on ne se faisait baptiser alors qu'à l'heure de mourir, ou quand on avait résolu de vivre dans la perfection chrétienne), et s'en fut en Espagne, avec sa femme, chercher la paix de l'âme dans une terre qu'elle possédait aux environs de Barcelone. Paulin aimait beaucoup sa compagne : les lettres qu'il envoyait aux plus grands docteurs de l'Église portent toujours cette superscription touchante : *Paulinus et Therasia, peccatores*. Ausone ne vit dans cette fuite, comme dans cette conversion, qu'une preuve de l'influence trop grande de l'épouse énergique — *ta Tanaquil*, dit-il, en écrivant à son élève.

Cette crise, cette conversion éclatante, compte parmi les plus grands événements sociaux de l'époque. On pourrait la comparer à la retraite du comte Léon Tolstoï. Paulin, comme Tolstoï, était un grand écrivain, un grand esprit et capable de devenir un homme de gouvernement de premier ordre. Paulin, comme Tolstoï, avait la confiance de l'empereur. Paulin comme Tolstoï parut avoir renié la culture et la civilisation pour retourner à la barbarie. Il est à peine nécessaire de dire que c'était là dans toute sa force la façon de sentir

d'Ausone. Le vieux maître écrit lettre après lettre au cher transfuge, essayant d'éveiller dans ce cœur ensorcelé la loyauté qu'on doit à la patrie et aux Muses. « Les Muses ! riposte Paulin. Le disciple du Christ n'a plus que faire des Muses. » Ausone ne se laisse pas décourager : « Accours, ô notre gloire, écrit-il, accours, ô mon souci le plus cher ! N'oublie pas tes vieux amis pour des étrangers. Quand donc à mon oreille retentira la bonne nouvelle : Paulin est revenu ! son vaisseau rentre au port, il passe devant sa porte, il frappe à la tienne ? Le croirai-je ? ou ceux qui aiment se forgent-ils des rêves. »

Credimus, an qui amant, ipsi sibi somnia fingunt ?

Paulin ne pouvait plus comprendre ces appels. L'Empire se décomposait, s'émiettait en cités, oublieuses de la Romania ; de même, les âmes humaines devenaient plus fortes et plus individuelles aux dépens de la société. Pour saint Paulin, un homme n'existe pas pour aider ses semblables, mais surtout en vue de son propre salut. En pleine invasion barbare, il suppliera un de ses amis, soldat de son état, de fuir l'armée pour se faire chrétien et solitaire. Il ne respectera pas plus la famille que la patrie : nos parents selon la chair, et même les mieux aimés, nous tourmentent et nous lassent, dit-il : *Necessitudines nostræ carnales, quanto cariores nobis sunt, tanto nos discruciant, tanto nos fatigant.* Quelle liberté délicieuse pour l'âme que de se trouver enfin affranchie de tous liens, seule à toute éternité en face de son Dieu ! Il n'écrira plus d'odes ni de vers pindariques, car ce qu'il aurait à dire est si troublant et si nouveau qu'il ne peut guère l'exprimer par la parole des hommes. Mais un jour, en Campanie, une vraie idée de poète lui viendra ; saint Paulin est l'inventeur des bonnes cloches d'église *(campanæ)*, dont les voix argentines désormais chanteront la poésie chrétienne.

En oubliant de cultiver l'initiative, l'invention, la volonté, les rhéteurs ont préparé inconsciemment une formidable réaction. Leur enseignement a tant ennuyé leurs élèves que ceux-ci n'ajoutent plus aucun prix aux choses qu'on leur a montrées comme désirables entre toutes. Ce qu'ils cherchent,

au contraire, c'est la liberté intérieure, l'affranchissement de l'individu, le sentiment de l'au-delà.

Pendant quelque trois ans, Paulin de Nole paraît être resté en méditation à Barcelone. Puis son ami et correspondant, le jeune Sulpice Sévère, ayant perdu sa femme, se fit ermite au pays de Poitou, Paulin imite cette grande résolution, donne tous ses biens aux pauvres, et se réfugie avec Thérasia dans une chaumière de Campanie, près de la tombe de saint Félix de Nole. Là, frère et sœur en Christ, ils devaient vivre ensemble pendant de longues années. Ils avaient choisi la pauvreté, ils l'aimeront. Cependant, autour d'eux le vieux monde s'écroule; et un jour Paulin s'éveillera de son rêve pour voir ses riches parents aussi pauvres que lui. Ce jour-là il comprit un instant les douleurs épouvantables du siècle, et interrompit sa méditation pieuse pour plaindre son frère, captif au pays des barbares, et sa belle-sœur qui mendie par toutes les places le pain dont elle nourrit ses enfants en guenilles. *Solvet sæclum in favilla !*

Quant au vieux maître, Ausone, il ne paraît pas s'être remis de ce dernier désenchantement. Après Gratien, Paulin : A quoi bon former des élèves ? A quoi bon continuer l'abrégé de Suétone ? Il n'écrit plus rien ; on ne prononce plus son nom. Il était, du reste, bien vieux, ayant dépassé quatre-vingts ans. Nous pouvons espérer qu'il mourut chez lui avant qu'Attila franchît le Rhin dans l'aube du siècle à venir. Qu'il dorme en paix !

Que les rhéteurs restent tranquilles dans leurs tombes honorées ! Ils n'ont rien à faire avec notre monde moderne.

MARY DUCLAUX

L'AUTOMOBILISME

ET L'ARMÉE

Au lendemain de la guerre de 1870, un homme compétent en matière de transports, et qui avait été employé à ce service à l'armée de la Loire, proposa l'adoption de mesures qui eussent eu pour double effet d'assurer les convois militaires en temps de guerre, et de donner satisfaction à celles des populations qui ne sont point directement desservies par le chemin de fer. En d'autres termes, l'armée et une grande partie de la nation en auraient tiré parti.

Qu'avait donc de défectueux l'emploi des voitures de réquisition, et comment, en parant à sa défectuosité, pouvait-on procurer à nos campagnes des facilités nouvelles de vie et de transactions? C'est ce que nous allons examiner rapidement, et, après que nous aurons dit pourquoi le système en question ne réussit pas à être admis il y a vingt-cinq ans, nous montrerons que l'automobilisme paraît pouvoir apporter la solution qui, avec la traction animale, n'a pas été acceptée.



L'armée, au moment de la mobilisation, fait appel aux ressources que le pays lui offre en véhicules, en attelages, en charretiers[1]. Elle réunit ainsi un matériel disparate, un

1. A ce moment, il est créé, dans chaque corps d'armée, quatre échelons de 150 voitures. Le commandement ayant indiqué, dès le temps de paix, combien

personnel hétérogène. Haquets, tombereaux, chars-à-bancs, chariots agricoles, tous les modèles possibles et imaginables sont à la disposition de l'autorité militaire. Celle-ci ne connaît pas plus la capacité de chacune de ces voitures que leur degré de solidité. Elle ignore de même ce que valent les conducteurs et quelle confiance elle peut avoir dans leur dévouement et dans leur habileté professionnelle. Les uns soignent bien leurs chevaux ; les autres les négligent. Tel, qui est habitué à conduire une voiture à deux roues, se trouve fort embarrassé si on lui en confie une à quatre roues, dont il ignore le « tournant » et les conditions de stabilité.

Mais le pire, c'est l'insuffisance du commandement. L'organisation d'un service de transport exige des aptitudes spéciales et une longue pratique. Nous avons vu, les jours de courses à Chantilly, des ingénieurs de diverses compagnies passer des heures entières à la gare du Nord, admirant l'art avec lequel les trains successifs étaient déchargés et refoulés. Le profane n'y voit rien de bien difficile ni de bien intéressant : les gens du métier proclament que c'est un tour de force accompli.

L'exploitation des moyens de transport d'une armée n'exige pas un moindre savoir-faire. Que peut-on espérer de gens qu'aucun apprentissage n'aura préparés à ces fonctions et dont tout le talent consistera à faire marcher des charrois à la queue des colonnes? C'est, en effet, à cette solution simple et mauvaise qu'on a recours quand on est embarrassé. La surveillance des convois est facile, alors. Et puis, les troupes sont satisfaites de sentir à portée de leur main, en quelque sorte, tout ce qui est nécessaire à leur consommation. L'autorité militaire, elle-même, est rassurée par la présence de tout le matériel qui l'accompagne. Le système des navettes a quelque chose de plus aléatoire. Quand, d'une station-magasin, on envoie un groupe de voitures porter aux combattants ce dont ils ont besoin, on n'est pas sûr que les approvisionnements dont elles sont chargées arriveront à destination. Erreur de direction, coup de main de l'ennemi, mauvaise

de ces voitures chaque commune doit fournir, les municipalités sont tenues d'adresser au service de l'intendance, au moment de la déclaration de guerre, l'état des voitures requises et la liste nominative des conducteurs. Ceux-ci reçoivent un numéro d'ordre ; on leur donne un brassard, et ils sont répartis en escouades.

volonté, accident : il y a tout à craindre. C'est une sécurité que d'emporter, avec soi ou sur soi, ses armes et ses munitions, ses vivres et sa pharmacie de poche, ses rechanges de vêtements et ses accessoires de campement. Mais combien on s'alourdit ! Et combien aussi s'alourdissent des colonnes que suit immédiatement tout leur train de subsistances !

A l'armée de la Loire, où j'étais chargé de ce service (dit l'homme compétent dont nous parlions en commençant, M. Peyrot), j'ai vu, en file sur une seule route, deux mille voitures de toutes sortes, de tous modèles : les unes lourdes, les autres légères ; celles-ci traînées par de bons chevaux, bien soignés ; celles-là attelées de rosses étiques et malpropres.

Aussi les à-coups étaient-ils incessants, causant de la fatigue aux fardiers et provoquant de l'irritation chez les charretiers qui finissaient par se décourager. Telle étape durait huit heures, qu'on eût pu faire en trois ou quatre.

Notez qu'une bonne partie des voitures de fourrages marchaient à vide, absolument à vide, leur chargement ayant été consommé par les chevaux mêmes du convoi !

Supposez une retraite dans ces conditions. Fera-t-on faire demi-tour à toutes ces voitures qui marchent à la queue leu-leu ? Il y faudrait tant de temps et de place qu'on préférera commencer par déblayer la route, et on les jettera dans les champs, ce qui n'est pas aussi facile, aussi expéditif qu'on pourrait le croire, s'il y a des fossés, des clôtures (haies, palissades, ronces artificielles, murs, etc.) Ensuite on fera faire la conversion dans les terres. Mais les roues s'y enfonceront, et il est à craindre que les chevaux mal nourris, épuisés, refusent de tirer. Les hommes qui les conduisent, hommes recrutés n'importe où et réquisitionnés au hasard, s'effraieront de voir les troupes doubler leur convoi : ils se laisseront emporter par la panique et abandonneront leur chargement. Ce sera la déroute !

Conclusion : il faut n'employer à ce service que des militaires. Et c'est ce qu'en tout temps on a proclamé. Preuve en soient les citations suivantes.

C'est d'abord le général Éblé qui écrit, de Maubeuge, en l'an II de la République :

Un charretier est un être infiniment plus essentiel qu'on ne l'imagine d'abord, et pour la conservation des voitures, et pour celle des chevaux. Si nous avions eu de bons charretiers, nous n'aurions peut-être pas perdu le quart des canons dont s'est emparé l'ennemi [1].

1. A cette époque, en effet, les conducteurs des voitures de l'artillerie n'étaient pas des militaires.

C'est le maréchal duc de Wellington qui écrit en 1816 au général Gordon :

Si les conducteurs de charrois d'une armée n'ont pas été dressés et formés militairement, on ne peut avoir aucune confiance en eux; et cependant les plus importantes opérations, à la guerre, dépendent fréquemment de la manière dont le train des équipages fonctionne.

C'est l'intendant général de l'armée d'Orient qui, en 1855, écrit au général en chef :

La désertion continue sur une grande échelle dans les compagnies auxiliaires du train des équipages. Les conducteurs quittent par bandes de cinquante à la fois, prétendant s'être engagés à des prix plus élevés que ceux de l'arrêté du 19 avril 1855 et avoir été ainsi trompés par les gens chargés de les recruter.

Et voici enfin ce que dit un officier allemand :

Dans la guerre de 1870-1871, les parcs de vivres de réserve, forts de 400 voitures par corps d'armée, étaient, dans notre armée, conduits par des charretiers de réquisition. L'expérience a montré que ces derniers avaient fait un mauvais service; aussi les convois seront-ils dorénavant militarisés, c'est-à-dire conduits par des conducteurs appartenant légalement à l'armée par leur âge, revêtus d'un uniforme et encadrés entre des chefs militaires.

La même mesure a été prise à l'égard des charrois destinés à former les équipages de siège.

On évitera ainsi les désordres dans les marches et l'indiscipline sur les derrières de l'armée, où la surveillance est difficile.

Il est aisé de le comprendre.

Lorsqu'on envoie un muletier, avec sa voiture de compagnie, se ravitailler à une section de munitions, qu'il soit seul ou accompagné d'un gradé, pourquoi est-on sûr qu'il n'abandonnera pas son chargement, pourquoi est-on sûr qu'il s'ingéniera à rejoindre sa compagnie, s'il ne la retrouve pas au point où il l'a quittée? — Parce qu'il est soldat : la camaraderie (plus encore peut-être que la discipline) le ramènera où on l'attend.

Mais des charretiers ayant à faire la navette, marchant par petits groupes indépendants, presque sans surveillance, car — on ne saurait compter pour beaucoup le détachement de cavalerie qui escorte le train auxiliaire tant pour le défendre que

pour le maintenir dans le devoir, — ces charretiers qui doivent d'eux-mêmes faire la route dans le temps voulu, décharger et repartir consciencieusement, seront-ils assez dévoués, assez honnêtes, assez consciencieux, pour s'acquitter de tous les soins qu'exigent la santé des chevaux et l'entretien du matériel roulant? Et est-il certain qu'ils rallieront le centre de distribution où qu'il se soit transporté pendant leur absence?

Il n'y a pas chez eux, comme dans l'armée, un sentiment de la discipline qui les retienne, un sentiment de la camaraderie qui les anime. Dans ces conditions, peut-on compter, en toute confiance, sur leur concours?

Sans doute, les dangers qu'ils courent sont plus faibles que les périls affrontés par les combattants; sans doute, leurs fatigues et leurs privations sont, en général, moindres. Mais combien plus grandes sont les facilités qu'ils ont de s'y dérober! Et, pour qu'ils ne cèdent pas à la tentation de fuir, il ne suffit pas de leur donner un brassard. Il faut qu'on puisse compter sur leur dévouement. On n'y parviendra que si l'on possède un personnel d'élite de rouliers entichés de leur métier, inaccessibles aux paniques, capables de résister aux mille occasions qu'offre la guerre de manquer à son devoir.

Ce personnel existe tout formé sous les espèces de tous ces nombreux camionneurs, de tous ces cochers qui desservent encore actuellement toutes les communes du territoire, gens qu'un travail quotidien, souvent très dur, maintient en santé, gens qui connaissent bien le cheval et qui l'aiment. Rien ne serait plus aisé que de recruter parmi eux d'excellents sujets pour les transports militaires, moyennant certaines modifications apportées aux transports civils, modifications dont la population tout entière profiterait, comme nous allons le voir.



Les campagnes, en effet, sont desservies, en dehors des voies ferrées, par le roulage, les messageries et le factage.

Le *roulage*, c'est la « petite vitesse » : ce sont les camions chargés de lourds fardeaux et allant aux allures lentes.

Les *messageries*, c'est la « grande vitesse » : c'est la diligence qui se charge des voyageurs, des petits colis, des paquets.

C'est parfois aussi la poste, car — en bien des localités — les transactions sont assez faibles pour que le « courrier» suffise à assurer le service des lettres et le transport des voyageurs. Dans ce cas, la concurrence est tuée. Et, dès lors, rien ne marche : pour cheval, il n'y a qu'une mauvaise rosse ; pour véhicule, qu'une carriole plus légère que solide. Les départs sont irréguliers ; le prix des places n'est pas tarifé, ou bien il est fixé à un taux disproportionné et arbitraire.

Le *factage*, c'est le transport à domicile, dans un certain rayon, des marchandises arrivées en gare par grande vitesse. Les compagnies de chemins de fer traitent avec des correspondants pour organiser ce service, qu'elles sont tenues d'assurer, de par leur cahier des charges, dans tout chef-lieu de canton. Mais elles s'arrangent le plus qu'elles peuvent pour que la livraison se fasse en gare, de façon à éviter les avaries dont elles sont responsables. Si les détériorations sont imputables aux entrepreneurs de transports, les compagnies ont bien recours contre ceux-ci ; mais alors il leur faut des agents pour établir les causes du dommage et recouvrer les frais. Elles tâchent donc d'éluder de leur mieux les prescriptions réglementaires. Il en résulte que bien des localités ne sont pas desservies ou le sont à peine. Et ainsi, le mode le plus parfait des communication et de transport qu'on puisse rêver, le chemin de fer, se trouve accouplé aujourd'hui à une organisation de messageries grossière et imparfaite, bien inférieure au service des diligences d'il y a soixante ou quatre-vingts ans.

En ce temps-là, en effet, on avait de bons chevaux, tandis que nos courriers d'à présent n'ont que des rosses. Ce n'est pas que celles-ci mangent moins que ceux-là pour fournir le même travail. Mais, s'il en coûte autant pour les nourrir, les petites bourses ne peuvent supporter la mise de fonds première : pour se remonter avec quelque soin, le capital à engager est trop considérable.

Dans le personnel aussi, même abaissement. Où sont les postillons d'antan, triés sur le volet, et d'autant meilleurs que beaucoup de candidats se présentaient pour profiter des avantages attachés à leur titre? Commissionnés et patentés ils avaient droit à une retraite. Fiers de leur livrée et de leur plaque, jaloux de leurs privilèges, extraordinairement atta-

chés à leurs chevaux, ils formaient un corps d'élite, qui jouissait d'une légitime popularité dans le pays. Ah ! il faisait beau les voir traverser gaillardement les villages, dans le tintement des grelots, dans le claquement des fouets! Leur petite veste à parements rouges et leur chapeau de toile cirée à galon d'argent avaient un autre air que la blouse et la casquette de nos courriers.

Ceux-ci obtiennent leur place aux enchères : elle a été adjugée, sans examen ni garantie, au plus offrant; on n'a demandé aux compétiteurs que la production d'un certificat de bonne conduite, pièce qu'on n'exige même pas des correspondants des chemins de fer : les compagnies choisissent qui leur plaît, n'importe comment.

Ajoutons qu'autrefois le matériel roulant était bon et, rappelons, pour qu'on puisse se rendre compte de la décadence qui s'est produite, la ponctualité et la célérité qu'avait acquises le service, grâce à la bonne organisation des relais, quand des entreprises comme la célèbre société Laffitte et Caillard avaient le monopole des transports.

Or, c'est justement le monopole que préconisait M. Peyrot, dans le double intérêt de l'armée et des populations. Il demandait que, dans chaque corps d'armée, par voie d'adjudication, on donnât le monopole de tous les transports par voitures à un « préposé en chef », lequel serait chargé, en retour, des convois du corps d'armée en campagne. Cet agent aurait eu à recruter son personnel et ses attelages, ainsi qu'à acheter son matériel roulant, mais il aurait été tenu de se conformer à des types réglementaires.

La certitude de conserver ses chevaux pendant la guerre aurait déterminé le préposé à les payer cher, c'est-à-dire à les avoir bons. Tenus en haleine par le service auquel ils auraient été journellement employés, ces animaux n'auraient pas éprouvé, au moment de leur passage au service de guerre, un trop brusque changement de vie. Au surplus, ne fallait-il pas s'attendre à ce qu'ils fussent bien traités par les hommes mêmes qui, étant habitués à les soigner et à les conduire, leur auraient été attachés?

Ce personnel se serait recruté facilement, dans de bonnes conditions, ne fût-ce que parmi les cavaliers du train des

équipages et les conducteurs de l'artillerie. On trouve aujourd'hui, tant qu'on en veut, d'excellents charretiers et d'excellents rouliers. Que serait-ce si on leur promettait de leur faire continuer aux armées leur métier habituel au lieu de leur laisser courir, comme soldats, les dangers du champ de bataille? Que serait-ce, surtout, si on leur assurait une retraite?

La qualité du matériel, du personnel, des attelages, serait donc assurée par l'établissement du monopole. De plus, en l'accordant, on aurait pu astreindre l'entreprise à une grande régularité dans les heures de départ et d'arrivée, l'obliger à desservir telles ou telles localités, dût ce trafic n'être pas rémunérateur, enfin lui imposer des tarifs kilométriques modérés.

Et M. Peyrot ajoutait :

Certaines lignes ne rapporteront rien; d'autres donneront des bénéfices de nature à compenser les pertes subies ailleurs. Mais les lignes les moins rémunératrices n'entraîneront pas à de bien grands frais puisqu'on aura réuni dans la même main les postes, les messageries et les correspondances des chemins de fer. La fusion des trois services amènera bien des économies : par exemple, les bureaux de poste seront bureaux de messageries et recevront les paiements. A cette réduction dans les frais, ajoutez la suppression de la patente et des prestations; joignez-y la certitude qu'aura le préposé de conserver ses chevaux en cas de mobilisation, et, moyennant une subvention convenable, on peut être assuré qu'on ne manquera pas d'offres pour ce poste.

En temps de guerre, presque tout le matériel et le personnel employés à ce service suivent le corps d'armée. Les transports commerciaux, forcément ralentis par la crise, sont effectués par les voitures du commerce attelées par des animaux réquisitionnés, dût le service de la poste rester un peu en souffrance.

Le préposé en chef accompagne le chef d'état-major ou l'intendant soit pour les renseigner, soit pour régler ses ordres d'après les leurs, afin de pouvoir se conformer de son mieux aux intentions du commandement. Ayant fait journellement preuve de son entente du roulage, tenu constamment en haleine, ayant acquis une grande expérience (ce qui est tout, ou presque tout, en pareille matière), il est l'auxiliaire tout naturel et un très utile collaborateur du fonctionnaire chargé des services administratifs.

Il emmène avec lui un personnel expérimenté et discipliné (car il laisserait en arrière tous les sujets douteux), des chevaux habitués à la fatigue, un matériel éprouvé par un travail quotidien. Les cha-

retiers sont attachés à leurs chevaux, qu'ils ont la satisfaction de conserver. Ils tiennent à leur position. Ils sont de longue date connus des agents de l'entreprise, c'est-à-dire des « préposés départementaux », qui ont sur eux l'autorité que donnent la compétence et l'habitude du commandement, autorité qu'augmentent les moyens de répression dont ils disposent, et dont le plus puissant est la radiation en cas de démérite. En se conduisant mal, les voituriers s'exposent à être versés immédiatement dans les corps combattants, et à perdre à la fois leur place et leurs droits à la retraite. Cette perspective suffira pour empêcher tout acte d'insubordination et même de mauvaise volonté à un moment où la nation tout entière est en armes.

Telle est l'économie du système proposé, système peu onéreux pour l'État, semble-t-il, et également avantageux au commerce et à l'armée.

Avantageux au commerce : parce que celui-ci bénéficierait du bas prix des transports et d'une régularité plus grande dans leur fonctionnement ; parce que l'uniformité des tarifs faciliterait les transactions ; parce que la grande quantité de matériel roulant dont l'entreprise disposerait lui permettrait de proportionner le nombre des véhicules aux besoins qui sont variables, et de faire face à l'imprévu.

Avantageux pour l'armée : parce que les colonnes seraient allégées ; parce que les mouvements rétrogrades seraient rendus sinon faciles, du moins possibles, sans désordre, sans confusion, sans encombrement ; parce que l'uniformité des modèles simplifierait les supputations, puisqu'on connaîtrait la capacité de chacun d'eux et le maximum de sa contenance ; parce que, enfin, l'utilisation meilleure des hommes et des chevaux permettrait de laisser aux corps combattants un plus grand nombre de soldats et d'attelages.

Pendant bien des années, M. Peyrot soumit avec persévérance ses idées à l'autorité compétente. Et si on en reconnut la justesse, si on en approuva le principe, on les repoussa pourtant, parce que le monopole n'est pas en faveur chez nous, parce que l'application du système heurtait des situations existantes et des droits acquis.

Faut-il ajouter que, juste à la même époque, l'Allemagne, éclairée par la même guerre de 1870, adoptait certaines des dispositions que la France repoussait ? En vertu de la régle-

mentation élaborée alors, chaque bataillon du train doit former en cas de guerre, six échelons du parc mobile. Le matériel roulant de ce parc n'existe pas, à la vérité, en temps de paix : il s'obtient par voie de réquisition, au moment du besoin. A cet effet, le gouvernement s'est entendu avec des fournisseurs qui, par contrat signé d'avance, sont tenus de mettre à la disposition de l'État le nombre de fourgons couverts nécessaire pour les six colonnes du convoi. Mais voici où le système apparaît : « ces contrats sont revisés chaque année, dit le colonel baron Kaulbars dans son *Rapport* bien connu *sur l'armée allemande*, et l'autorité en surveille attentivement les signataires, pour s'assurer qu'ils sont toujours en mesure de faire honneur à leurs engagements à l'égard tant du nombre des voitures que de leur qualité. Au moindre doute sur ce point, le traité est rompu, et un nouveau marché est passé avec une maison plus solide. »



L'orientation récente de l'automobilisme nous a paru devoir apporter une nouvelle solution de la question des transports tant commerciaux que militaires. Il se peut, en effet, que les véhicules à traction mécanique soient appelés à faire dans les campagnes le service des messageries et du roulage : ils trouveront là leur emploi naturel. Leur grande capacité, leur force de traction, la rapidité de leurs déplacements permet de leur faire parcourir de grandes distances, de les réunir en nombre là où il y a des chargements considérables à faire.

D'autre part, l'armée a tout intérêt à voir se développer l'automobilisme : non les pétrolettes de luxe et de plaisance ; mais les robustes tracteurs. Déjà certaines directions d'artillerie, dont celle de Vincennes, ont pris des dispositions pour s'assurer en cas de guerre la possession des machines de ce genre existant dans un certain rayon, et leur recensement périodique, suivi d'un classement, en préparera la réquisition.

Mais, maintenant qu'il en est temps encore, nous souhaiterions qu'on fît davantage. Plusieurs ministres sont intéressés à ce qu'un modèle de voiture soit déterminé qui donne satisfaction aux services multiples de leurs départements. En

première ligne, la Guerre et le Commerce (avec les postes et télégraphes) ; accessoirement, les Travaux publics et l'Intérieur. Un programme tracé par une commission mixte pourrait être proposé aux constructeurs. Le War Office vient justement d'ouvrir un concours avec des prix de 500, 250 et 100 livres (12 500, 6 250 et 2 500 francs) pour le modèle d'automobile le mieux approprié aux besoins de l'armée.

Ce n'est pas assez, car le choix de types convenables ne suffit pas. Il importe de préparer un personnel capable et d'en organiser le commandement. Il est probable que, en subventionnant une compagnie qu'on chargerait de desservir une portion déterminée du territoire, on y développerait les transactions, on y faciliterait les relations. Et, en même temps, les directeurs de ces compagnies et leurs agents se trouveraient avoir à résoudre des problèmes analogues à ceux de la guerre où tantôt on se concentre, tantôt on s'éparpille. A la saison des bains de mer, les véhicules disponibles assurent le service de la côte ; à un autre moment, ils sont envoyés dans l'intérieur pour les moissons ou les vendanges. En dehors de ces occasions périodiques et prévues, tels incidents inopinés peuvent provoquer des groupements passagers sur un point ou sur un autre. Et, par là, la direction de l'exploitation s'habitue à régler rapidement des horaires, à combiner des mouvements, à modifier des itinéraires.

De son côté, le personnel s'habitue à être commandé. Les courriers de la poste, actuellement, sont à peu près leurs maîtres ; ils règlent leur service « à leur petite idée » ; ils s'occupent avant tout de se donner leurs aises ou de tirer profit de leur commerce. L'exploitation économique et intelligente d'une région par l'automobilisme exigerait une parfaite discipline. Pour concentrer le matériel roulant ou le disperser. pour remplacer une machine en panne, pour utiliser les facultés de ce matériel roulant, une grande élasticité serait nécessaire, et, à côté d'une très grande régularité nécessaire pour le service des voyageurs, il serait indispensable de laisser opérer l'enlèvement des marchandises à des heures très variables.

Appelés à chaque instant à voyager isolément, à trouver leur chemin, à faire les détours nécessités par les incidents de la route ou à prendre des raccourcis, à se débrouiller, à s'in-

génier, à soigner leur machine, à la réparer en cas de besoin, à imaginer des dispositifs de circonstance en présence d'un accident insolite et imprévu, les chauffeurs donneront bien vite la mesure de leur savoir professionnel et de leur dévouement. On saura donc éliminer ceux sur lesquels on ne pourrait pas compter au moment de la guerre. Car, en campagne, avec les organes fragiles et multiples du moteur, s'ils n'apportent pas un bon esprit et s'ils y mettent tant soit peu de mauvaise volonté, ils multiplieront les « pannes » et ne rejoindront jamais le centre de ravitaillement indiqué. Un gendarme est capable d'apprécier si un cheval déferré ou boiteux peut rester en arrière. Il serait fort embarrassé pour dire si une voiture à traction mécanique est en état, ou non, de se remettre en route. Un homme du métier est seul apte à se prononcer.

D'autre part, on voit assez que, même à Paris, avec des agents cyclistes et un nombreux personnel de surveillance, les chauffeurs ont de grandes facilités pour se dérober par la fuite. En campagne, ceux qui seraient mal intentionnés n'auraient pas grand'peine à prétexter une erreur de direction, la nécessité de faire un crochet. Et ils manqueraient ainsi à leur devoir.

Supposons, au contraire, qu'on ait affaire à un personnel d'élite, plein d'esprit patriotique, animé par beaucoup d'amour-propre, dirigé par des hommes compétents et énergiques. Ah! comme alors la substitution de la traction mécanique à la traction animale simplifiera cette œuvre complexe du ravitaillement qui a toujours été la difficulté la plus grande de la marche des armées! Et c'est une difficulté qui croît avec les effectifs. Avec les masses énormes que les états-majors auront à manier, la tâche sera lourde. D'autant plus lourde que les grandes manœuvres n'y préparent pas, ayant lieu dans des pays riches, pourvus d'un réseau routier en bon état. Les granges sont pleines; la saison est favorable; le trafic commercial des chemins de fer n'est pas suspendu. Un appel télégraphique amène dans la station désignée le fourrage et les vivres tenus tout chargés dans des garages déterminés. Mais que serait-ce si la région était dévastée, si la guerre se faisait au lendemain de l'hiver, si les

chemins défoncés par les pluies ne se prêtaient pas aux charrois, si les chemins de fer étaient endommagés, les ouvrages d'art détruits? Que serait-ce enfin si on se battait pour de bon? s'il se consommait des munitions qu'il fallût remplacer? si on relevait sur le champ de bataille des blessés qu'il fallût évacuer?

Dans son livre sur *la Puissance militaire des États-Unis d'Amérique*, l'intendant général Vigo-Roussillon, parlant du général Grant, dit qu'il « régla d'une manière si habile, en 1864, le mouvement des grands convois qui suivaient l'armée que ce fut seulement après cinquante jours d'opérations que celle-ci aperçut les quatre mille voitures qui la faisaient vivre. Voilà la solution du problème». Beaucoup de grands généraux n'ont dû leurs succès et leur réputation qu'à l'art avec lequel ils organisaient leurs « services de l'arrière » ou au concours qu'ils trouvaient dans leurs chefs d'état-major chargés de cette organisation.

L'emploi de l'automobilisme facilitera la besogne, mais à la condition toutefois qu'on puisse absolument compter sur le matériel et sur le personnel, pourvu aussi qu'on sache s'en servir et qu'on n'applique pas à ces moyens nouveaux les règles qui convenaient au temps de la traction animale.

Il y a donc, même pour le commandement, un apprentissage à faire. Et c'est pourquoi il nous semble opportun d'appeler sur l'importance de cette question l'attention de l'autorité militaire, afin qu'elle intervienne pour faire adopter la solution la plus conforme à ses intérêts. Le moment est propice. Plus tard, quand les constructeurs auront créé des types, quand les départements auront voté l'achat de certains modèles et auront subventionné des entreprises d'automobiles, si les voitures conviennent mal au service de guerre, l'armée risquera de souffrir de l'emploi de véhicules qui, au contraire, devraient lui rendre les services les plus grands. Il y a donc urgence, nous semble-t-il, à examiner ce problème.

ÉMILE MANCEAU

DERNIERS SOUVENIRS

DE

LA VIEILLE SORBONNE[1]

III

LA SÉPULTURE DE RICHELIEU

La sépulture de Richelieu a son histoire. Le dernier épisode s'est déroulé sous nos yeux, mais il est peu connu ; le premier, qui date du lendemain de sa mort, est resté jusqu'ici enveloppé d'obscurité.

Le journal d'Olivier d'Ormesson porte, à la date d'avril 1643, la mention suivante :

On donnoit ordre à Paris pour empêcher la sédition, parce que le menu peuple murmuroit sur la maladie du Roy contre le cardinal de Richelieu, sur ce que l'on disoit qu'il avoit empoisonné le Roy, et parloit-on de tirer son corps de la Sorbonne et de le traisner par les rues et l'on disoit que l'on avoit osté toute la magnificence du catafalque, mesme son corps.

Et complétant plus tard cette dernière indication, qui ne laissait pas de lui paraître extraordinaire, d'Ormesson ajoutait en marge : « Vray. »

D'autre part, dans une page des procès-verbaux des assemblées de la Faculté de Théologie, dont la vie intérieure, nous l'avons établi, n'avait rien de commun avec celle de la Sorbonne, on lit :

Le mardi, 19 may 1643, sur les dix heures du soir, vint un carrosse attelé à six chevaux dans la cour de Sorbonne, pour enlever la bière

1. Voir la *Revue* du 15 novembre.

où estoit le corps de feu Monseigneur le Cardinal, duc de Richelieu, et fit trois ou quatre tours dans ladicte cour pour faire croire que ladicte bière avoit été enlevée et empêcher par ce moyen que, selon le bruict qui couroit, quelques méchants et impies ne vinssent l'enlever pour le jetter à la voierie. Le carrosse ne l'enleva en effect; mais les docteurs donnèrent ordre de faire oster en mesme temps ladicte bière de plomb couverte de velours noir... qui estoit en l'église sur une table portée sur des tréteaux, au milieu du chœur avec des balustrades à l'entour... toute l'église tendue haut et bas d'une tenture de velours noir parsemé d'armoiries... On ne sait où lesdits docteurs ont faict mettre ladicte bière.

Telle était la relation du greffier de la Faculté de Théologie, Quintaine, relation qu'il avait fait consacrer par la Faculté, en l'inscrivant sur ses registres.

Les deux textes, malgré les différences de date, se confirment. Ce qu'Olivier d'Ormesson donnait comme bruit courant et comme menace, à la fin d'avril, s'était réalisé au mois de mai. Ainsi s'explique la note ultérieure où il certifie l'exactitude de son premier renseignement. Il était donc « vray » qu'en mai 1643, le catafalque de Richelieu avait disparu de la chapelle de la Sorbonne, et avec lui son corps. Qu'était-il devenu?

Ce fait singulier que deux témoins contemporains affirmaient, sans pouvoir l'expliquer, un autre témoignage plus voisin encore de l'événement, permet, semble-t-il, de l'éclaircir. Dans les papiers de la collection Godefroy, qui appartiennent à la Bibliothèque de l'Institut, il existe un *Récit particulier de ce qui s'est passé à la mort du Cardinal, arrivée le jeudi 4 décembre 1642, sur le midi*. Écrit à Paris et commencé le lendemain du décès, 5 décembre, le *Récit* rend compte des derniers instants, de l'autopsie, des funérailles de Richelieu. Le manuscrit ne porte pas de signature : c'est une de ces feuilles de gazette privée, pour ainsi dire, qui, après avoir passé par un plus ou moins grand nombre de mains selon l'usage du temps, allaient enrichir la collection de quelque amateur. Mais il y a bien des apparences que la pièce est du docteur Martin Cureau de la Chambre, médecin ordinaire de Richelieu et, plus tard, de Louis XIV, un savant et un homme de lettres qualifié, membre, dès la fondation, de

l'Académie française et de l'Académie des Sciences. Certains détails et l'émotion discrète répandue dans toute la note indiquent un ami intime de la maison ; la description scientifique de l'autopsie dénonce le praticien, et, au ton oratoire des réflexions morales qui ferment la relation, l'académicien se révèle. Il semble d'ailleurs que Cureau de la Chambre s'est trahi — non sans le vouloir — en se nommant lui seul avec l'évêque parmi les témoins de la cérémonie, comme font les peintres qui placent leur portrait dans le coin d'une grande scène historique. Nous ne possédons malheureusement aucune pièce autographe qui permette d'appuyer la conjecture. Dans tous les cas, le *Récit* vaut par lui-même. Il a été rédigé avec soin, revisé avec scrupule. Les nombreuses additions interlinéaires ou marginales, faites sur le moment ou après intervalle, ont pour objet de mettre dans certains détails encore plus de précision. Tout y donne l'impression de l'exactitude, et, suivant le mot appliqué au caractère de Martin Cureau de la Chambre, d'un « grand fonds de probité ».

Or, d'après le *Récit*, les restes de Richelieu auraient été transférés, du Palais-Royal, où il est mort, à la Sorbonne, où il avait demandé à être inhumé, en deux fois :

Le mercredy 10 décembre, les entrailles du Cardinal furent apportées de nuict dans un carrosse à la Sorbonne, conduictes par Monseigneur Lescot, évêque de Chartres, Monsieur de la Chambre et quelques autres, aumosniers du deffunct, et mises en dépost, jusqu'au parachèvement de la nouvelle église, dans une cave qui est dans une chapelle au milieu de deux autres, derrière le maistre autel : elles étaient enfermées dans une caisse de plomb carrée couverte d'une manière de boiste de bois que quatre personnes à la suicte du carrosse portoient avec assez de difficulté.

Samedi suivant, 13 du même courant, sur les neuf heures et demie du soir, son corps fut porté du palais Cardinal à la Sorbonne, lieu destiné à sa sépulture, dans un grand chariot de deuil...

N'est-il pas à croire que si, dans la manifestation du 19 mai, le corps de Richelieu fut « osté » si rapidement avec « toute la magnificence du catafalque », c'est parce qu'on le descendit dans le caveau où, suivant le *Récit*, ses entrailles avaient été « mises en dépost »? La vieille Sorbonne a toujours eu la prétention d'être maîtresse chez elle et n'admettait guère

personne au privilège de son intimité. La menace de sédition qui grondait dans toute la ville n'était pas pour la faire rompre avec ces habitudes de discrétion. L'enlèvement fut fait en hâte, secrètement. De là le mystère dont Olivier d'Ormesson, non plus que Quintaine, n'a eu la clef.

Mais le texte du *Récit* révèle à son tour un fait qui, chose singulière, semble avoir passé inaperçu.

Aucune chronique, en effet, aucun mémoire, à notre connaissance, ne fait allusion à ce « dépost » des entrailles de Richelieu, séparées de son corps.

On sait qu'Henri IV avait légué son cœur à l'église du couvent des jésuites de la Flèche, aujourd'hui le Prytanée militaire; que le cœur de Louis XIV fut déposé à la maison professe des jésuites de la rue Saint-Antoine par le cardinal de Rohan, tandis que son corps était porté à Saint-Denis; ce qui donna lieu à ces vers, « horribles », suivant le mot d'un contemporain :

> A Saint-Denis comme à Versailles
> Il est sans cœur et sans entrailles.

On sait aussi qu'en 1662, la reine Marie-Thérèse obtint que, « comme les corps des princes et des princesses de la famille royale étaient réunis à l'abbaye de Saint-Denis, l'église du Val-de-Grâce, bâtie en 1645 par les soins d'Anne d'Autriche, fût choisie pour y garder leurs cœurs ». Placés d'abord dans la chapelle de Sainte-Scolastique, les cœurs, en 1676, furent, par ordre du Roi, transportés dans la chapelle Sainte-Anne, qui dès lors leur demeura vouée. Ils étaient enfermés dans « un tombeau composé de plusieurs petites *layettes* ou coffrets distincts », dans lesquels ils reposaient sur des carreaux de velours noir ou de moire d'argent, selon l'âge des princes et des princesses. A l'origine, ils étaient déposés dans la chapelle le même jour que les corps étaient transportés à Saint-Denis, et la pompe des deux convois était la même. A l'occasion de la mort de Philippe de France, premier duc d'Anjou, qui n'avait pas trois ans, Louis XIV décida que les deux cérémonies ne seraient célébrées que pour les enfants âgés d'au moins sept ans; mais le dépôt des cœurs dans la chapelle ne cessa pas de se faire régulièrement.

De 1662 à 1761, la chapelle Sainte-Anne reçut vingt-neuf cœurs, parmi lesquels ceux d'Anne d'Autriche, la fondatrice de l'église, d'Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, de la reine Marie-Thérèse, de la princesse de Bavière, dauphine, — ce fut Bossuet qui présida la cérémonie ; — d'Anne-Marie-Louise d'Orléans, fille de Gaston, duc d'Orléans ; de Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, etc. Des membres de la famille royale, cette sorte d'hommage s'était étendu aux personnages que la gloire ou la vertu avait consacrés. Le cœur de Turenne appartenait par don spécial aux Carmélites de la rue du Boulois. De Bruxelles, où on l'avait d'abord envoyé pour le soustraire aux inimitiés de ses adversaires, celui d'Arnauld était revenu à Port-Royal. Il y avait beaucoup de cœurs sous les dalles de la petite église de Magny. Les reliquaires jansénistes contiennent en grand nombre des linges imbibés du « sang du cœur » de telle ou telle personne touchée de la grâce. Madame de Longueville, également amie de Port-Royal et des Carmélites, avait légué son corps à celle des deux maisons où elle mourrait ; l'autre devait avoir ses entrailles. Dans la pensée de ceux qui faisaient ces sortes de testament, c'était un moyen pieux de multiplier les prières à leur intention.

Rien n'empêcherait donc que Richelieu eût, de son vivant, disposé de ses entrailles. Le cœur du Père Joseph n'est-il pas aujourd'hui encore dans le couvent des Sœurs du Calvaire à Orléans ? Mais, en reproduisant les « volontés dernières » aux termes desquelles le Cardinal « désire et ordonne que son corps soit enterré dans la nouvelle église de la Sorbonne de Paris », le fidèle Aubery ne fait aucune réserve. Bien plus, cette « caisse de plomb... que quatre personnes... portoient avec assez de difficulté » ne paraît pas s'être jamais retrouvée. Il n'en est question, ni au moment de la translation des restes du Cardinal de la chapelle dans l'église, ni lorsque, après la sépulture provisoire dans l'église, ils furent définitivement enfermés dans le mausolée de Girardon. Quels que fussent les sentiments de la Société à l'égard du Cardinal, n'est-il pas étrange que, sur ce point qui touchait de si près à la vie intérieure de la maison, les registres des Prieurs soient absolument muets ? Et cependant comment révoquer en doute

purement et simplement, sans documents à l'appui, la parole d'un témoin aussi autorisé que Cureau de la Chambre? L'assertion du *Récit* — Cureau de la Chambre n'en fût-il pas l'auteur — est trop circonstanciée, trop nette, pour n'être pas maintenue à titre d'indication, jusqu'à ce que la preuve soit faite qu'elle est sans fondement.

On ignore à quelle date exacte Richelieu fut transporté de la chapelle dans l'église. Ce dut être en 1648, après la prise de possession de l'église, la chapelle ayant été rasée. Le monument de Girardon ne fut placé qu'en 1694, le registre des Prieurs en fait foi. Jusque-là le corps reposa dans un caveau, sous le chœur, au milieu, juste à la place que devait occuper plus tard le tombeau. Germain Brice et Piganiol de la Force ont laissé de cette sépulture temporaire une description tirée, disent-ils, « du procès-verbal de l'ouverture du caveau et de l'installation du mausolée de Girardon » :

Au bout du caveau, est attachée à la muraille une lame de cuivre de trois pieds et demi de haut et de deux pieds de large ; au bout de ladite lame sont les armes du Cardinal gravées sur le cuivre, et au-dessous l'épitaphe qui contient ce qui suit : « Ici gist le grand Armand-Jean du Plessis, cardinal de Richelieu, duc et pair de France : grand en naissance, grand en esprit, grand en sagesse, grand en science, grand en courage, grand en fortune, mais plus grand encore en piété...

Suit l'énumération, qui se prolonge pendant près de trois pages, des victoires, des triomphes, des vertus du Cardinal. « Longue et romanesque épitaphe, écrit Piganiol, ridicule par ses louanges excessives. » Elle est de Scudéri. Pellisson le rappelle, non sans malice peut-être, dans son *Histoire de l'Académie française*. Quant à la lame de cuivre sur laquelle elle était gravée, elle a disparu dans le sac de 1793 ; il n'en subsiste rien.

Aucuns frais n'avaient été épargnés pour ménager à Richelieu un asile digne de lui. Au témoignage de Tallemant des Réaux, la duchesse d'Aiguillon aurait bien voulu réduire la dépense ; messieurs de Sorbonne n'étaient pas les seuls à se plaindre de son économie. Quarante ans après la consécration de l'église, le grand autel non plus que le tombeau n'était terminé : les marbres que Richelieu avait fait apporter

dans la nef gisaient épars, attendant qu'on les mît en œuvre. « Si bien qu'il fallait tenir l'église fermée, disaient les avocats de la Société dans un mémoire daté de 1689, pour en cacher aux yeux du public l'imperfection et la difformité. » Cependant la duchesse avait dû finir par céder : il y allait de l'exécution du testament dont elle avait le bénéfice. Les artistes en renom, Philippe de Champagne, Lebrun, le « peintre du Roi », Berthelot, Guillain, Auguière, Cadène, avaient dirigé ou exécuté les travaux. L'église de la Sorbonne, dit Tallemant dans le même passage, était « une belle pièce ». Malheureusement, nous n'en possédons aucune description satisfaisante. Germain Brice qui, le premier en parle (1685), et Piganiol de la Force, qui ne fait guère que reproduire les détails ajoutés peu à peu aux dix éditions successives de Brice, ne donnent de l'intérieur du monument qu'une idée imparfaite. Le tableau le plus complet que nous ayons est celui qu'a publié Thiéry, en 1787, à la veille de la Révolution, « pour les amateurs et les étrangers voyageurs à Paris ». Le sens artistique de Thiéry est médiocre ; mais son exactitude est d'autant moins sujette à caution.

L'ordre des pilastres Corinthiens qui existe dans l'intérieur de l'église est couronné par une attique de proportion heureuse. Entre ces pilastres, deux rangs de niches superposés où sont des anges de grandeur naturelle et les douze apôtres. Toutes ces figures sont de la main de Berthelot et de Guillain. Les quatre Pères de l'Église latine, dans les pendentifs du dôme, ont été peints à fresque par Philippe de Champagne. La disposition du pavé est en compartiments de marbre de différentes couleurs. Le grand autel, élevé sur les dessins de Bullet, est décoré de six colonnes de marbre rouge dont les bases et chapiteaux sont de bronze doré d'or moulu comme les modillons de la corniche. Au haut de l'autel, Le Brun a représenté le Père Éternel dans une gloire. Le tabernacle de marbre blanc est aussi orné de bronzes dorés. Dans l'épaisseur des piliers qui soutiennent le dôme sont prises de petites chapelles proprement boisées et ornées chacune d'un tableau. Dans l'une est la *Prédication de saint Antoine*, par Nicolas Coypel ; dans une autre, *Saint Hilaire*, évêque de Poitiers, par le même; dans une autre, *Saint Paul recouvrant la vue*, par Brenot...

Et ailleurs, — nous complétons la description de Thiéry par des renseignements du même temps, recueillis çà et là, —

le Baptême de saint Jean, de l'école de Véronèse; le *Martyre de sainte Ursule*, par Romanelli; *le Repos de la Vierge*, *la Présentation au Temple* et *la Pentecôte* attribués à un élève de Romanelli; une *Descente de Croix* de Philippe de Champagne, quatre *Anges* en marbre blanc de Jean-Baptiste le Tuby, dit le Romain, une *Vierge* en marbre blanc de Desjardins; un *Christ* en marbre blanc sur un fond de marbre noir par Auguière; des portraits en pied de *Louis XIV*, de *Louis XV*, de *Louis XVI*, de *Stanislas de Pologne*, du *Cardinal de Fleury*, copiés d'après Rigaud; — parmi ces peintures, des croix, des cœurs, des piédestaux, des chandeliers, des lampes, des reliefs de toute sorte en bronze doré, « qui répandaient dans l'église un éclat que rehaussait encore, aux jours de fête, le soleil d'or de plus de vingt mille livres donné par Richelieu ». Rien ne manquait, en un mot, de ce qui pouvait, outre les richesses qu'on supposait cachées sous les autels et dans les tombeaux, égarer les passions et exciter les convoitises du vandalisme révolutionnaire.

J'imagine que les membres de la Société, témoins de près ou de loin du sac de leur église, en 1793, durent évoquer dans leur souvenir les résistances qu'avaient opposées leurs ancêtres à ce déploiement de richesse si peu conforme à leur esprit. Leur caractère ne les eût-il pas mis en garde contre les tentations du luxe, cette simplicité leur était imposée par l'exiguité de leurs ressources. Nous avons montré ailleurs, par le tableau des recettes et des dépenses annuelles de la Sorbonne, qu'elle se suffisait : rien de plus. Ce n'est pas elle qui put jamais être suspecte d'accumuler des biens de mainmorte. Elle avait besoin de faire des économies de toute sorte et elle ne se cachait pas pour les faire. Aucune aubaine ne lui était indifférente. Après les funérailles de Richelieu, elle avait réclamé comme sien « tout l'esquipage et attirail de de la pompe funèbre, y compris les six chevaux », que Cureau de la Chambre n'estimait pas, dans son ensemble, à moins de six mille livres. Un de ses sujets de querelle avec la duchesse d'Aiguillon, pendant la construction de l'église, était que « le produit des matériaux provenant des démolitions et descombrements de la chapelle et autres bastiments attenants, devait être de son proffict ». Quand fut posé le mausolée de

Girardon, la Société consentit à faire la dépense d'une balustrade en fer, mais à la condition que les frais lui seraient remboursés sous la forme d'une quantité équivalente de marbre (Registre des Prieurs, 14 août 1694, 28 mai 1695). Un certain nombre de baux des maisons qu'elle louait, rue de la Sorbonne, rue des Maçons, rue Saint-Jacques, nous ont passé sous les yeux; tout y est réglé de très près : un locataire ayant demandé l'établissement d'une porte cochère, il fut entendu que le prix de la location serait augmenté d'une quotité proportionnelle au revenu du capital dépensé. Messieurs de Sorbonne étaient des administrateurs serrés.

Mais ils se comportaient avec leurs créanciers comme avec leurs débiteurs. Même exactitude rigoureuse. En cherchant aux archives municipales de Paris les souvenirs intéressant la sépulture de Richelieu, nous avons trouvé le dernier compte annuel de la Société, celui qui embrassait l'exercice clos au 5 octobre 1792, et qui, en réalité, est le compte de la liquidation. Il s'élevait, en recettes, à 138 055 livres 19 sols, 5 deniers; en dépenses, à 131 293 livres, 17 sols, 5 deniers. D'où une différence de 6 758 livres, 1 sol, 10 deniers, qu'avait dû verser le citoyen Thomas Malo du Demaine, procureur de la Maison. Un versement provisoire de 6 673 livres, 1 sol, 10 deniers, ayant été accepté, il était resté, après vérification, un solde à payer de 62 livres, 3 sols, 10 deniers, — soit en francs : 61 fr. 42 c. — Et ce solde avait été rappelé à Malo du Demaine tous les ans, jusqu'en 1806, au nom du Trésor. Le pauvre Malo du Demaine, qui s'était retiré à Marseille, avait réclamé au ministre compétent, au préfet de la Seine, à tout le monde. La Révolution l'avait complètement dépouillé. Il avait été privé des deux places de professeur et de procureur qu'il occupait en Sorbonne, — privé de son patrimoine qu'il avait placé en rentes sur l'État, lequel ne payait pas, — privé de sa pension ecclésiastique. Bref il ne possédait rien. Après quarante ans de service et à cinquante-neuf ans, menacé de toutes les infirmités, il en était réduit pour vivre au produit de ses messes. Il écrivait non sans dignité :

Je m'estime fort heureux, citoyen préfet, que dans un compte de près de deux cent mille livres dressé en moins de huit jours, le

scellé sur nos papiers ayant été levé fort tard et au milieu des agitations les plus violentes, il ne se soit glissé que si peu d'erreurs... L'exactitude scrupuleuse avec laquelle j'ai géré pendant dix ans les biens de la maison de Sorbonne, ma fidélité à les remettre dès que la Nation eut déclaré ces biens propriété nationale, méritent de votre justice et de votre bienfaisance qu'un délai me soit accordé jusqu'au moment où j'aurai touché quelque chose de la pension qui m'est due. Si vous craignez que je ne paye pas lorsque j'aurai touché, faites opposition avant que je touche, et vous ne manquerez pas d'être satisfait...

Le 30 juin 1806, les 61 fr. 42 c. étaient soldés. Ce petit épilogue de l'histoire de la vieille Sorbonne ne méritait-il pas d'être mis en lumière à l'honneur de son dernier procureur? Il montre en même temps avec quelle soumission fière ces administrateurs intègres, si attentifs à la gestion de leur modeste fortune, assistèrent à son effondrement.

Chargé, en 1794, de se rendre compte du projet d'établissement de l'École Normale dans l'église, l'architecte Giraud mandait au Directoire :

Citoyens, je n'ai vu que très superficiellement les travaux exécutés à l'église de la ci-devant Sorbonne, et j'en ai malheureusement trop vu. L'ancienne architecture est détruite ; le dôme est ouvert ; les pilastres, les corniches, les arcs doubleaux sont mutilés et brisés... le sol est jonché de débris.

L'inventaire dressé par Alexandre Lenoir est plus lamentable encore peut-être que la déclaration de Giraud. Ancien élève des Écoles royales de Peinture et d'Architecture, Lenoir avait, en 1790, conçu le projet de réunir dans un dépôt commun « tous les monuments des arts qui se trouvaient sans asile par la suppression des maisons religieuses ». Le projet avait été adopté par l'Assemblée Nationale, sur la présentation de Bailly, maire de Paris, et à la suite d'un rapport du président du comité d'aliénation des biens nationaux, le duc de La Rochefoucauld. Un décret spécial (15 octobre) affectait à ce dépôt l'ancien couvent des Petits-Augustins, C'est là que, dès la fin de 1793, Alexandre Lenoir avait commencé à recueillir. pièce à pièce, les œuvres d'art plus ou moins intactes qui se trouvaient dans les églises. Aucun monument ne lui en avait fourni autant que la Sorbonne, et je

ne sais rien de plus triste que cette sorte de liste nécrologique : on dirait un état des morts ou des blessés relevés sur un champ de bataille. La forme monotone des procès-verbaux en aggrave l'impression pénible. La Sorbonne livrait, le musée des Petits-Augustins recevait. On lit de page en page :

Reçu deux colonnes de douze pieds en marbre de Rance. — Reçu une forte colonne, brisée à la base. — Reçu deux colonnes de douze pieds, avec chapiteaux et bases avec lamelles en cuivre doré à moitié arrachées. — Reçu trois reliefs en cuivre doré représentant *le Miracle de la Manne, la Pâque des Juifs, le Sacrifice d'Abraham,* sans nom d'artiste. — Reçu le *Saint-Jean-Baptiste,* du Dominiquin, et *le Repos de la Vierge* de Romanelli. — Reçu un bloc de marbre brisé et détaché de l'entablement de la façade sur la place. — Reçu une statue mutilée en marbre blanc (*Vierge* de Desjardins). — Reçu un Christ en marbre blanc de huit pieds de proportion (*Christ* d'Auguière) ; un des bras, qui était fêlé, a été mutilé en le descendant, etc.

L'envoi se continue ainsi pendant trois ans, au fur à mesure que le déblaiement pouvait être opéré.

C'est dès la fin de 1793 ou au commencement de 1794 que le tombeau de Richelieu fut transporté aux Petits-Augustins. Il avait été sauvé par Lenoir lui-même. Lenoir l'a raconté à diverses reprises. Je prends son premier récit, le procès-verbal qu'il a rédigé pour la municipalité, alors que les esprits exaltés pouvaient ne pas lui savoir bon gré de son respect pour les monuments du passé.

Un détachement de l'armée du général Hanriot, caserné dans l'église, démolissait et brisait par haine grossière et par passe-temps.

Je retirai de ses mains le mausolée de Richelieu. On voit sur le visage de la statue de la Sagesse les coups de baïonnette et de sabre que des furieux portèrent sur le plus beau morceau de Girardon. En le défendant, j'ai reçu un coup dont je porte la marque à la main; et, malgré mes efforts, je ne pus empêcher la fracture du nez du Cardinal ; il a été heureusement recueilli et recollé. Une petite portion de la draperie qui couvre le sarcophage et le visage de la Religion est couverte aussi de coups de baïonnette.

En se hâtant de placer le monument sous la protection du musée des Petits-Augustins, Lenoir l'a peut-être sauvé deux fois. On ne se bornait pas, en effet, à détruire ou à dégrader les œuvres d'art : on entreprenait méthodiquement de les « méta-

morphoser ». Tout un travail de cette nature avait été préparé pour les bas-reliefs de la porte Saint-Martin et de la porte Saint-Denis (30 juillet 1793). A la porte Saint-Martin, la tête du tyran — Louis XIV — devait être changée en tête d'Hercule, « substitution d'autant plus heureuse que le jeune Hercule, symbole de la force populaire, a sous ses pieds la Royauté terrassée ». A la porte Saint-Denis, on devait « corriger » la figure de Louis XIV « en supprimant la perruque, qui fait un mauvais effet sous le casque; et, quelques autres traits étant changés à la physionomie, ce n'était plus qu'un général qui commande l'attaque d'une ville ou d'un fort ». L'église de la Sorbonne n'aurait pas échappé à ces mutilations, où l'on prétendait concilier le respect de l'art avec le souci de l'éducation populaire :

Tu voudras bien consulter le citoyen Boulanger, écrivait-on de la Commune de Paris au chef du district, et nous faire part de tes vues sur les métamorphoses à exécuter dans l'intérieur de la ci-devant église de la Sorbonne ; nous verrons ensuite à traiter avec le Département (27 floréal an II. 16 mai 1794).

Et l'on consultait aussitôt le citoyen Boulanger, un ancien praticien, qui se faisait traiter de sculpteur, qu'on payait six livres par jour pour la besogne dont il était chargé, — il en avait demandé sept ou huit, — et qui se plaignait de n'être pas payé exactement. Lenoir n'eut que le temps d'intervenir.

M. le comte de Fontaine de Resbecq, sous-chef du cabinet de M. Victor Duruy, a publié, en 1866, à l'occasion de la réintégration de la tête de Richelieu dans le tombeau de Girardon, une note, devenue une pièce historique importante, tant en raison de sa valeur propre que parce qu'elle contient l'analyse ou l'indication de documents qui ont été détruits dans les incendies de 1871. Cette note détermine avec précision la date et l'objet de la violation des cercueils de la Sorbonne.

C'est un sieur Leblanc, membre du directoire du département, qui avait émis « le soupçon d'un dépôt enfoui dans la ci-devant église ». Les fouilles furent pratiquées pendant cinq jours, du 19 au 23 frimaire an II (1er au 5 décembre 1794).

Le dossier constatait — nous reproduisons le texte de M. de Resbecq — « que les citoyens Dubois, Hébert et Grincourt, commis à

l'enlèvement des cercueils, avaient appris du citoyen Bernard. porteur de la clef de l'église, qu'il était venu plusieurs citoyens le dix-sept du mois, parmi eux, le citoyen Saillard, commissaire de la section, afin de fouiller dans le caveau du cardinal de Richelieu ; que le citoyen Saillard avait fait ouvrir ledit caveau, mais que lui, Bernard, n'en savait pas davantage... Le citoyen Saillard, interrogé, avait dit qu'effectivement, avant-hier, un particulier dont il ne se rappelait pas le nom, mais chargé d'ordre du Département, était venu au Comité requérir un commissaire de l'accompagner à la Sorbonne pour fouiller ledit caveau ; qu'il s'y était transporté avec lui, qu'il avait fait ouvrir ledit caveau, qu'ils y étaient descendus sans en rien emporter, qu'ils l'avaient fait refermer, et que depuis il n'en avait plus entendu parler.

Chaque jour, il était dressé un procès-verbal de la séance. On lisait dans le premier « qu'une heure était accordée pour le déjeuner des ouvriers, sans qu'aucune surveillance fût exercée pendant cette heure », — détail dont on reconnaîtra tout à l'heure l'intérêt. — Le dernier indiquait l'existence de cinquante cercueils ouverts, « tant grands que petits ». « Partie (nous reprenons encore ici le texte sauvé par M. de Resbecq) étaient garnis de plaques de cuivre portant inscription des noms, jour et année du décès des personnes renfermées dans lesdits cercueils, lesquelles plaques ont été enlevées et comptées : la quantité s'est trouvée monter à quarante. » Et l'énumération qui suivait indiquait vingt-sept représentants de la famille de Richelieu, à laquelle la duchesse d'Aiguillon avait assuré à perpétuité la sépulture dans l'église, et douze docteurs de Sorbonne. M. de Resbecq a pris soin de relever tous les noms.

Malheureusement, parmi ces renseignements, celui qui nous importait le plus fait défaut. Dans quelles circonstances la tombe du Cardinal avait-elle été violée ? En quel état avait-on trouvé ses restes ? En quel état les avait-on laissés ? La brochure de M. de Resbecq n'en dit rien. Mais ici nous retrouvons le témoignage de Lenoir. On a raconté que la tête du Cardinal avait été tirée la première du cercueil et souffletée aux applaudissements de l'assistance. Le trait paraît être le produit d'une imagination romanesque. « La tombe de Richelieu, dit simplement Lenoir, a été ouverte en ma présence, et son corps, constaté dans une entière conser-

vation, fut mis en pièces par la multitude : ce fut un certain homme, Cheval, qui porta le premier coup. »

C'est le 26 janvier 1823, que le mausolée de Girardon est rentré dans l'église de la Sorbonne et le 15 décembre 1866 que la tête du Cardinal a été replacée dans le mausolée. On se rappelle après quelles péripéties.

Le détenteur était un ancien député des Côtes-du-Nord, M. A. Armez. Une lettre, datée du 11 octobre 1866, nous apprend comment le dépôt, échu à sa famille, y était resté. Il avait été fait à un de ses oncles, l'abbé Nicolas Armez, qui habitait Paris pendant la Révolution, par un sieur Cheval, bonnetier de la rue de La Harpe ou de la rue Saint-Jacques, chez lequel l'abbé se fournissait. Cheval, qui était sans doute « le particulier » dont était accompagné le citoyen Saillard le jour de la visite du caveau et qui, assurément, nous venons de le voir, assistait à l'ouverture du tombeau de Richelieu, avait profité de l'absence des ouvriers à l'heure du repas pour dérober la partie antérieure de la tête et un morceau de linceul. Les objets étaient demeurés cachés dans un carton de son arrière-boutique jusqu'après le 9 thermidor. A ce moment, craignant d'être inquiété à cause de ses opinions révolutionnaires, Cheval avait offert son dangereux trésor à l'abbé Armez, qui lui avait donné à entendre plusieurs fois qu'il y attachait du prix. Sous la Restauration, en 1820, une dame de Kérouard, de Brest, demanda sans succès à l'abbé d'en faire hommage au duc de Richelieu. En 1854, M. Fortoul, alors qu'il poursuivait le projet de reconstruire la Sorbonne, aurait voulu en reprendre possession. M. A. Armez, le neveu de l'abbé, qui était devenu le possesseur de la relique, répondit que son intention n'était pas de s'en dessaisir. Quelques année saprès (1866) il l'offrait à l'empereur Napoléon III.

En la remettant, dans l'église, au milieu d'un grand concours de notabilités académiques et universitaires, à l'archevêque de Paris, monseigneur Darboy, qui présidait la cérémonie, Victor Duruy disait : « Monseigneur, je dépose en vos mains ce qui nous reste d'un grand homme dont le nom est toujours ici présent, parce qu'il pacifia et agrandit la France, honora les lettres et construisit cette maison qui est devenue le sanctuaire des plus hautes études. L'Université et l'Académie accom-

plissent un devoir filial en réunissant leur hommage au pied de cette tombe, qui ne sera plus violée. »

Le tombeau devait être rouvert. En 1895, averti par M. l'abbé Bouquet, professeur honoraire de la Faculté de théologie, administrateur de l'église, aujourd'hui évêque de Mende, M. l'architecte Nénot reconnaissait que le soubassement du mausolée n'était plus clos et que, par la porte descellée, il suffisait presque d'étendre le bras pour s'emparer du coffret qui renfermait la relique. Il remarquait, en outre, que les scellés du coffret étaient sans cachets et ne portaient que l'empreinte d'un pouce. Pendant les troubles de la Commune en 1871, ou depuis, dans l'église souvent déserte à la nuit tombante, n'avait-il pas subi quelque dommage? Les mesures furent aussitôt prises pour mettre le monument en état de défense. Mais les circonstances commandaient de s'assurer d'abord qu'il était indemne.

Le ministre de l'Instruction publique, M. Raymond Poincaré. avait autorisé l'exhumation. L'historien de Richelieu, M. Hanotaux, alors ministre des Affaires étrangères, avait manifesté le désir d'assister à la cérémonie. La princesse de Monaco. veuve du duc de Richelieu, le dernier représentant de la famille, s'était fait un devoir de s'y rendre. Le 25 juin, la princesse, accompagnée de son père, M. Michel Heine et de M. Mayer, le chef du cabinet du prince, M. Hanotaux, le directeur des Beaux-Arts, M. Henry Roujon, M. l'abbé Bouquet. le peintre Édouard Detaille, M. Nénot et moi, — M. Poincaré avait été empêché de venir, — nous étions réunis autour du coffret, non sans quelque anxiété. Tandis qu'on se préparait à l'ouvrir, je me rappelais une relation de la mort du Cardinal, où l'on faisait connaître que, dans ses derniers jours, comme il ne pouvait plus prendre aucune nourriture solide et que les réconfortants liquides qu'on lui faisait boire se répandaient sur sa barbiche, il avait fallu en couper la pointe. Mes souvenirs me reportaient en même temps au *Récit* de Martin Cureau de la Chambre, qui avait vu le Cardinal sur son lit de mort : « Son visage ne sembloit point changé ny de forme, ny de contour : le front, le nez et les joues paroissoient tout de mesme que s'il eust été encore en vie : il avoit seulement les yeux un peu plus enfoncés que lorsqu'ils estoient animés. »

L'enveloppe extérieure du dépôt fut reconnue intacte. Dans une boîte de chêne s'en trouvait une autre, en bois de citronnier, qui renfermait un coffret de plomb. Sous une feuille de ouate, le parchemin, contenant le procès-verbal de 1866, fut relevé et lu. A l'intérieur, tout était en ordre. Seulement, du ton d'ivoire jaune foncé qu'elle avait en 1866 et qui venait du vernis dont on l'avait enduite en 1812, pour la préserver des insectes, la tête était passée à un ton brun : ce qui fit dire à M. Nénot qu'elle ressemblait à un vieux bronze florentin. La barbiche apparaissait, irrégulièrement coupée comme par un coup de ciseau donné à la hâte. M. Hanotaux constatait, de son côté, la dissymétrie des arcades sourcilières, la longueur du nez busqué au milieu, l'enfoncement des orbites, le menton court et pointu, tous les traits propres à la construction de la tête du Cardinal. Et, en voyant ce profil effilé, ce front haut et proéminent, cette lèvre mince et fine sous la moustache, comment n'être pas frappé de la ressemblance avec le portrait de Champagne, le marbre de Girardon, le buste et surtout l'admirable médaille de Varin?

Quand M. Armez se refusait à livrer sa relique, c'est qu'il craignait de la voir enfermée dans un tombeau : « Ainsi scellée, disait-il, ne sera-ce point comme si elle n'existait pas? » Elle existera pour tout le monde. Un moulage avait été pris en 1866 par Talrich. Son fils a bien voulu nous en faire don. Il est aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Université dans notre petit « trésor » de Sorbonne.



C'est hors de la Sorbonne que nous aurions maintenant à chercher l'histoire de la Sorbonne.

Dans nos *Adieux*, nous avons rappelé que la rue des Maçons, la rue de Sorbonne et la rue Saint-Jacques étaient peuplées de savants, de magistrats, d'avocats au Parlement, de membres de la Cour des aides, de maîtres des comptes, de secrétaires du roi, de personnages de toute sorte parmi lesquels la Société comptait beaucoup de patrons et d'amis. Les noms des Le Vayer, des Versigny, des Ferrière, des La Saulçaie, des Vigneron, des Rolland s'y rencontrent à côté d'autres moins

connus, mais qui sont restés attachés à certaines maisons séculairement. La censive de la Sorbonne comptait un grand nombre d' « hostels de famille ». Tel, entre autres, celui de la rue des Mathurins qui, après avoir porté, du xve au xviie siècle, l'écusson « du Président Byzet », fut occupé, au xviiie, presque héréditairement aussi, par les descendants du maréchal de Catinat.

Le maréchal lui-même a été un des locataires directs de la Société, rue de la Sorbonne. Les Registres des Prieurs le constatent. Il est né dans la maison cotée aux anciens plans sous le numéro 1. Il y a vécu sa laborieuse jeunesse sous la tutelle de son père, conseiller de la grand'chambre au Parlement du roi, et mort doyen des membres du Conseil ; il y a pris la robe : — car il fut d'abord avocat, ce qui faisait dire à Bussy-Rabutin, après la victoire de la Stapfarde, « qu'il avait mis la robe en honneur » ; — il y a vécu enfin ses dernières années, partageant les loisirs et les méditations de sa retraite entre Saint-Gratien, où jamais, le printemps venu, il ne manquait « d'aller recevoir le premier rossignol » et la rue de la Sorbonne, « ses quartiers d'automne », dans l'intimité de Xaintrailles et de Vauban, de madame de Coulanges et de madame de Grignan. Si bien qu'en 1792 (18 octobre) la Commune de Paris décidait que la rue de la Sorbonne qui « rappelait un nom astucieux et vain, ennemi de la philosophie et de l'humanité », porterait désormais le nom de Catinat, « nom d'un fameux guerrier, honnête homme ». A l'autre extrémité, dans la rue des Cordiers, *rüe as Cordiers*, une rue contemporaine de Philippe-Auguste et presque aussi ancienne que la rue de la Sorbonne, *rüe as Sorbonnais*, a existé un hôtel, l'hôtel de Saint-Quentin, presque célèbre au xviiie siècle. Spinoza et Leibniz, — dit une tradition très contestable au moins pour Spinoza, — Gresset, Mably, Condillac l'ont habité. J.-J. Rousseau, dont la Révolution lui a donné le nom, y fit deux séjours prolongés. C'est là qu'il s'est lié avec Duclos, d'Alembert et Diderot, là qu'il a connu Thérèse. J'ai vu la chambre qui l'avait abrité. Victor Cousin m'y introduisit solennellement un jour, en 1863, pour me la décrire sur place et me la graver dans les yeux, disait-il, avant qu'elle disparût dans les démolitions projetées.

L'histoire de ces voisinages ne serait pas sans intérêt et les documents ne manquent point pour la faire. L'état des biens de la maison de Sorbonne, que nous avons découvert aux Archives nationales, n'est qu'un inventaire, mais un inventaire considérable par les renseignements qu'il contient. Les sommiers de la ville de Paris sont une autre source d'informations précises. Plus riche encore est la mine d'actes notariés que Me Merlin a bien voulu nous ouvrir. L'étude de Me Merlin a été jusqu'à la Révolution l'étude de messieurs de Sorbonne; elle l'était depuis les origines, et ses archives nous permettent de remonter jusqu'au XVIe siècle. Méthodiquement classés, les dossiers d'acquisitions, de ventes et de baux qui y sont conservés, comprennent plus de cinq cents contrats. Parfois il s'y mêle des documents tout à fait inattendus. Sur le registre où étaient répertoriées les affaires traitées au cours de chaque journée, on lit, à la date du 13 mai 1610 : « Ce jour fut le couronnement à Saint-Denis de la reine Marie de Médicis; le lendemain vendredi, 14e dudit mois, grand roy et monarque, Henry IV, fut tué, sur les quatre heures après-midi, dans la rue de la Ferronnerie, par méchant et malheureux François Ravaillac. » Nous n'aurions point, dans les registres des Prieurs, la liste des membres de la Société qu'on pourrait presque la rétablir de période en période avec les signatures des actes. Celles des contractants mettent l'attention en éveil. Elles n'ont pas toutes assurément une égale importance. Mais il en est pour lesquelles on est tenté d'aller tout de suite aux renseignements, et, nous pouvons l'ajouter par expérience, on est payé de sa peine. C'est une veine à suivre. Heureux si, comme pour la plaque commémorative de la fondation de Richelieu, pour la chapelle de Robert Sorbon et le tombeau du Cardinal, ces études nous permettaient de retrouver quelques traits exacts du passé.

Des critiques bienveillants m'ont reproché d'avoir, dans les *Adieux*, traité la vieille Sorbonne avec trop de ménagements. Je ne m'en défends pas. Sans rien méconnaître assurément de ses erreurs, de ses passions, de ses fautes, qui furent, il est vrai, celles des siècles où elle exerça son autorité, j'ai cherché à mettre en lumière les vertus privées,

en quelque sorte, dont elle a donné l'exemple, son dévouement à la science telle qu'on la concevait en son temps, sa dignité. On sait assez qu'elle a condamné Descartes et Arnauld; on oublie trop peut-être qu'à la veille de la Révolution, elle a contribué à l'éducation de Turgot, de Loménie de Brienne et de Morellet. M. Guizot me disait un jour : « Il en est des anciennes institutions d'un pays comme des ancêtres d'une famille : par honneur pour nous, il faut établir d'abord ce qui nous en sépare; par honneur pour elles, il faut signaler ce qui nous en rapproche; l'impartialité historique ne doit jamais tourner à la malignité. » J'aurais été moins porté sans doute à saluer le souvenir de la vieille Sorbonne, si cet hommage n'avait été un adieu. Je lui savais presque gré que « sa vieillesse, comme dit la légende du dessin de Jacques de Bie, fust parvenue jusqu'au temps de la restauration » qui s'accomplissait.

Il m'a été donné de participer à cette renaissance, de voir s'élever la Sorbonne nouvelle, étroitement associé à l'étude des plans de l'architecte qui l'a rebâtie et aux conceptions des artistes, peintres et sculpteurs, qui ont rivalisé de talent pour l'embellir, — à la haute pensée des maîtres qui y ont fondé l'Université moderne et aux ambitions généreuses de la jeunesse, éprise de vérité et de lumière, qui en peuple aujourd'hui les laboratoires et les cours. J'ai vécu, pleinement vécu, cette vie de renouvellement et de patriotique espérance. Et j'ai compris le sentiment de ces humbles serviteurs de jadis, — serviteurs d'une foi, d'une idée, — pour qui la suprême récompense, la seule le plus souvent, était de dormir obscurément leur dernier sommeil dans la maison à laquelle ils s'étaient voués, — bercés par les lointains souvenirs du passé et par les rêves de l'avenir.

GRÉARD

LES
JEUX DE LA PRÉFECTURE[1]

IX

LE DUEL

François Baridel ruisselait dans son tub quand l'huissier-chef vint l'avertir que le préfet l'attendait chez lui. Baridel, étonné, y fut à la hâte.

Dans la galerie, Langrune marchait de long en large avec une fièvre farouche. Il eût paru terrible sans sa robe de chambre en drap bleu-hussard à brandebourgs de soie.

Ouverte à chaque pas, elle laissait voir un caleçon rose à fleurs mauves sur les longues jambes du préfet. Près d'une fenêtre, le valet de chambre fourbissait deux épées de combat. Baridel les reconnut : Langrune en faisait admirer avec assez d'orgueil les coquilles niellées et les fusées d'ébène incrustées d'argent.

Au 16 Mai, n'avaient-elles pas, dans un duel, traversé la cuisse d'un sous-préfet de Mac-Mahon ?

Il y eut un silence à peu près solennel. Langrune regardait avec une tendresse courageuse l'épée qu'il avait prise aux mains du domestique. Grave, il en essaya la pointe sur son pouce et fléchit la lame claire jusqu'à sa limite de résistance.

1. Voir la *Revue* du 15 novembre.

— Vous m'avez fait appeler? — dit Baridel, intimidé.

Langrune lui passa un journal rayé de crayon bleu :

— Lisez-moi cette ordure !

Il se remit à marcher à grands pas.

Baridel parcourut *l'Éclaireur socialiste*. Un article, plutôt violent, malmenait les préfets de la République en général, et Langrune en particulier. Congestionné, les larmes aux yeux, le grand homme maigre épiait son chef de cabinet.

Baridel acheva tout bas la dernière colonne :

Nous songeons avec terreur que les destinées de la politique républicaine sont confiées à des domestiques galonnés, toujours prêts à la trahir. Nous souhaitons que ces lignes sincères tombent sous les yeux du premier magistrat de notre beau département.

Elles lui rappelleront que trente mille francs de traitement, le logement, le chauffage, le gaz et les frais de réception lui imposent le devoir de ne pas courber l'échine devant la bêtise réactionnaire...

— Ma première classe personnelle me vaut vingt-neuf mille francs, — pleura Langrune. — Je ne touche pas un centime pour mes frais de réception. Mon dernier bal m'a coûté, au bas mot, trois cents francs de bougies... Continuez ! continuez !

Baridel poursuivit sa lecture :

Si l'indépendance de l'âme pouvait s'acquérir par des leçons, nous rappellerions à ce haut fonctionnaire, affolé de panache et de gloriole, les devoirs démocratiques que lui impose son origine.

Nous lui demandons, dès maintenant, ce que l'humble tonnelier de Châteaudun, qui fut son père, aurait pensé de le voir devenu le pantin brodé d'argent du cléricalisme et de la réaction...

— C'est signé LIBERATOR, — observa Baridel. — Connaissez-vous ?...

— C'est signé Toupinard ! — hurla le préfet, avec des coups de poing terribles sur la table.

Il ricana violemment :

— Toupinard ! conseiller général et pharmacien rue des Nonnains-Saint-Paul !... J'ai donné à la République trente années de ma vie, et manqué d'être tué au 16 Mai, pour que ce Toupinard me traîne aux gémonies !

Bozoul se fit annoncer. Il portait sur le visage l'expression d'ennui qui lui était habituelle :

— Vous avez lu? — cria Langrune.

— J'ai lu ! — soupira Bozoul avec indifférence.

Il regarda froidement le fil net des épées que maniait le valet de chambre. Le préfet en mit une à la main.

— Je n'ai jamais cherché les affaires, — dit-il en prenant à vide des contre de quarte ; — mais je ne les crains pas. Je lèverai le masque de LIBERATOR. Je suis décidé à tout... Mon père, exactement, n'était pas tonnelier...

Bozoul, penché sur ses bottines étincelantes, écoutait se lamenter l'orgueil meurtri du préfet de Rhône-et-Loire. Baridel, sans pensée, contemplait la collection de pipes rangée au mur.

Drapé de bleu tendre, Langrune développait sa catilinaire:

— Voilà donc où nous a conduits la presse immonde ! Voilà jusqu'à quelle boue nous sommes descendus !... Nous nous envasons dans la décadence !... Pauvre pays ! Après le Bas-Empire, voici la Basse-République !

Il souffla.

— Mais je rendrai le conseil général tout entier juge des procédés tortueux de l'un de ses membres, le moins autorisé, je puis même dire le seul méprisable !

La phrase envolée tomba dans le vide. Langrune fut cependant heureux de sa superbe.

— Je crois, monsieur le préfet, — proposa Bozoul d'une voix lente, — qu'il vaudrait mieux ne pas vous émouvoir des critiques de *l'Éclaireur*. C'est un journal peu lu hors des faubourgs. Toupinard ne saurait que profiter du bruit fait autour de son nom...

— Je ne veux pas...

— Voyons ! — coupa doucement le secrétaire général, — Toupinard n'est pas homme à se battre.

— Je le sais bien ! — riposta Langrune avec un sourire vainqueur.

Baridel l'admira de s'être donné l'illusion si complète d'un danger qu'il savait impossible.

— De plus, — continua Bozoul avec une logique imperturbable, — il faut vous attendre à ce que Toupinard se porte

candidat radical-socialiste aux prochaines élections législatives.

Sans fièvre, le secrétaire général dissuadait le préfet d'un duel, à quoi, il en était sûr, ni Langrune ni Toupinard ne se fussent jamais résolus. Il y parvint aisément et conclut :

— Ce serait, au point de vue administratif, une grosse maladresse. Songez quelle importance vous laissez prendre à la candidature de Toupinard, en le reconnaissant comme chef du parti radical.

— Je vous remercie, — dit Langrune avec émotion. — Vous me connaissez, Bozoul, vous savez quel est mon courage. Au 16 Mai, j'en ai fourni la preuve... Et aussi, dans cette grève où je me suis avancé seul contre quinze cents ouvriers... Mais vous avez raison. Avant de m'appartenir, j'appartiens à la République. Je dois lui sacrifier jusqu'à mon honneur. Je ne me battrai pas.

Il tendit d'un beau geste héroïque ses deux mains au secrétaire général, qui examinait la pendule, et ajouta :

— Mais je veux écrire à ce triste personnage la lettre privée qu'il mérite... Mettez-vous là, Baridel : je vais dicter !

Bozoul s'assit en soupirant, et regarda les pelouses baignées de soleil.

— Raccrochez les épées ! — dit largement Langrune au domestique, qui les passait au blanc d'Espagne et à la peau. — Allez-vous-en !

Dix heures et demie sonnèrent. On entendait couler le vent dans les rideaux de peupliers. Au bout du parc, une robe claire sortit d'un massif : Baridel se troubla de reconnaître Antoinette, qui suivait lentement la rivière.

Langrune s'était remis à marcher de long en large. Antoinette disparut. Avec mélancolie, Baridel, qui considérait le préfet, imagina l'Empereur dictant d'un palais autrichien ou de quelque ferme prussienne ces bulletins de victoire qui faisaient frémir l'Europe.

Il trempa la plume dans un petit obus de faïence tricolore qui servait d'encrier.

— « Monsieur Toupinard... » virgule... « à quelques critiques qu'ait donné lieu mon administration... « à quelques... qu'ait... » Non ! pas ça !...

Laugrune se recueillit; Baridel biffa la phrase.

La lettre finie, le préfet la relut avec des trémolos oratoires :

— « Ma vie privée, monsieur, n'appartient à personne. C'est vous dire que je vais droit, tout droit mon chemin, sans souci des vociférations ou des calomnies... »

Bozoul se moucha : Baridel reconnut le parfum de bergamote dont se servait le secrétaire général,

« ... Je n'ai jamais eu peur. Et si je ne relève pas vos injures, croyez, monsieur, que c'est bien par devoir envers la République... »

Le préfet signa la lettre, la mit sous enveloppe et l'enferma soigneusement dans un tiroir, à deux tours de clef.

Baridel et Bozoul se retirèrent.

— Soyez tranquille, — dit le secrétaire général, — le tiroir du préfet n'est pas une boîte aux lettres... C'est la dixième que j'y vois disparaître. Il n'y a pas de levée.

X

LES VISITES

Ganté de clair, cérémonieux, Baridel allait entre les maisons basses et sur les pavés pointus.

Les commerçants le regardaient passer avec intérêt. Les petites modistes railleuses se penchèrent aux fenêtres.

Boulevard du Mai, il rencontra la compagnie de Cranzé qui revenait de l'exercice. Sérieux, entraîné dans la cadence de la marche, il leva son chapeau, tendit le bras pendant trois secondes, se recouvrit. Tourné vers lui comme à la parade, l'officier salua d'un geste net où brilla le sabre. Et les rentiers assis à l'ombre des tilleuls trouvèrent cela très beau.

Sur le seuil du directeur des contributions indirectes, Baridel essuya ses bottines avant d'entrer.

Madame Genouillat le reçut dans la demi-obscurité des volets tirés « rapport à la chaleur », dit-elle en offrant à

Baridel un fauteuil hostile et gémissant, « et aussi, monsieur, rapport aux mouches qui ne sont pas tolérables ».

— Surtout les jours d'orage! — ajouta Baridel, sans intention.

La directrice sursauta :

— Vous croyez que nous allons avoir de l'orage?... J'ai si grand'peur du tonnerre!... Mais il faut bien qu'il pleuve aussi! Monsieur, mon jardin est grillé.

— Vraiment, madame?

Baridel accueillit avec joie un sujet d'entretien :

— Vous avez un jardin?

— Et même un beau jardin, monsieur, car nous le soignons, M. Genouillat et moi, comme la prunelle de nos yeux... Il faut vous dire, monsieur, que nous n'avons pas d'enfants.

— Il est certain...

— N'est-ce pas?... Tous les matins et tous les soirs, nous l'arrosons une heure. Je pompe ; M. Genouillat, qui est fort, porte les arrosoirs.

— Cela distrait!

— Ce matin, nous avons planté les coulants des fraisiers : de la belle Morère... et repiqué de l'oignon blanc... Notre jardin nous est commode.

— C'est qu'il est potager? — insinua Baridel avec un intérêt poli.

— Il est aussi d'agrément.

— Et vous avez, sans doute, de belles fleurs?

— Vous aimez les fleurs, monsieur?

— Passionnément!

— Ah! nous avons, en cette saison, des cannas florifères, des soleils vivaces...

Le salon gardait une odeur de moisi, de camphre et de pommade. On entendait chanter des serins et tinter des casseroles. En prenant congé de la directrice, Baridel admira la chemisette de taffetas vert-pomme que découvrait un boléro trop court de taille.

Il repartit.

De bonnes âmes ne le reçurent point. Au cours de la visite qu'il lui fit, la femme du directeur de l'enregistrement, matrone à bandeaux plats, se leva sept fois pour rétablir, devant

les chaises de velours amarante, l'alignement des ronds en sparterie.

La femme de l'inspecteur des enfants assistés l'entretint de littérature :

— J'adore Bourget!... Voilà un homme qui parle au cœur... et qui le connaît bien... Mais ce Zola, quel réalisme!... Vous n'aimez pas le réalisme, monsieur?

Baridel la rassura.

— Ni le symbolisme?

Sans comprendre la raison du rapprochement, il rassura de nouveau la délicate intellectuelle :

— Ni le symbolisme, madame!

En lui disant adieu, elle attribua *Graziella* à Musset et *le Jardin des Supplices* à Léon Daudet.

Chez le juge d'instruction, Baridel s'annonça lui-même :

— Je suis le nouveau chef de cabinet de M. le préfet.

Trois jeunes femmes sans chapeau et sans gants le reçurent. Baridel causa, les fit rire, sortit sans avoir pu apprendre laquelle était au juste la maîtresse de maison.

Chez le sous-intendant militaire, une bonne vint lui ouvrir en tablier bleu, disparut, revint avec un tablier blanc, s'en alla de nouveau. Le meuble de salon était en drap de troupe. Derrière la porte, Baridel entendit une leçon de cuisine :

— Ma fille, je vous l'ai dit trois fois, faites cuire votre riz dans l'eau salée, avec un chou bien épluché...

— Oui, madame!... un oignon haché, sel, poivre, beurre et bouillon...

— Alors seulement, vous coulerez votre fromage.

Baridel lissa son chapeau. En se retournant pour saluer la sous-intendante, il accrocha un candélabre fait de baïonnettes forgées et cassa deux bougies de cire rose.

Devant la porte de Gaufrine, le conseiller de préfecture, deux géraniums flanquaient un paillasson lamentable. Gaufrine dormait sur un canapé, en veston de toile et sans col. Il se réveilla, jura, reconnut Baridel :

— Bonjour, collègue!

Madame Gaufrine, qui entrait, se confondit en excuses :

— Monsieur Gaufrine a l'habitude de la sieste. Il se fatigue tellement!... Tu devrais bien aller mettre une paire de bottines.

Le conseiller s'évertuait à rentrer son ventre dans un gilet de coutil trop étroit. Madame Gaufrine, sur un ton aigu, appela sa fille Julie-Anne. C'était une jeune personne de vingt-deux ans, qui en paraissait bien trente. Elle était grande. trop rousse et myope.

On s'assit en rond autour de la cheminée, masquée d'une peau de mouton à franges rouges. La pendule et les candélabres d'onyx étaient sous des globes à chenille.

— Monsieur Gaufrine, — lui dit sa femme, sans grâce, — veux-tu te pousser vers la jardinière, je te prie? Monsieur ne peut pas se remuer.

— Ah! pauvre collègue! Je vous demande pardon!

Julie-Anne essuya son lorgnon avec un mouchoir de soie mauve et contempla stupidement le nouveau chef de cabinet.

Madame Gaufrine, après de vagues considérations sur la saison, la chaleur, le prix des légumes et la musique militaire du mercredi soir, entreprit la critique des fonctionnaires de Châteauneuf. L'exorde insinuant l'entraîna bientôt à des calomnies.

— Je n'irais pas chez madame de Vaupreux pour tout l'or du monde, n'est-ce pas, mon petit homme?

Invoqué par ce titre douceâtre, Gaufrine plissa une bouche lippue et acquiesça doctement :

— Et tu fais bien, ma bonne, tu fais bien.

Madame Gaufrine maniait la perfidie avec une précision souriante et tranquille. Baridel, qui avait toujours cru les gens obèses peu enclins à la cruauté, suivait les phrases avec admiration.

— Avez-vous déjà vu madame Roseray?

— Non, madame, — fit doucement Baridel : — madame Roseray n'est pas sur la liste des visites administratives... Je le regrette, j'aurais été enchanté de me présenter chez elle.

Avec un sourire candide, il marcha sur la queue du serpent :

— On m'a dit qu'elle était aimable...

La directrice siffla aigrement :

— Très aimable.

— Gaie...

— Oh! très gaie!

— Jolie... ce qui ne gâte rien !

— Une femme n'a pas besoin d'être jolie !...

Baridel regarda Julie-Anne, blanche de jalousie, et continua :

— C'est presque une parole de Michelet... Mais, madame Roseray, paraît-il. offre aux amis qu'elle accueille le commerce d'un esprit charmant.

Le silence fut unanime. Baridel reprit, avec une parfaite simplicité :

— C'est bien votre avis, j'en suis sûr?

Madame Gaufrine haussa dédaigneusement la masse pesante de sa gorge.

— Je ne vois pas cette dame... On la dit trop irréprochable pour qu'il n'y ait pas dans sa vie quelque chose d'extraordinaire.

— Ma femme — expliqua le conseiller de préfecture en remettant son col — est très difficile pour les relations.

— M. Gaufrine dit vrai, monsieur, — déclara-t-elle en s'inclinant ; — je suis très difficile. (Elle soupira.) Quand on a une grande fille à marier, il faut surveiller ses relations.

— Et nous les surveillons, vous voyez ! fit observer le conseiller.

Baridel les approuva d'un geste. Il commençait à étouffer. Madame Gaufrine ajouta poétiquement :

— Les lis se fanent pour si peu de chose !

Julie-Anne rougit comme le papier de tournesol sous un acide.

— Notre préfet est un brave homme..., entama Gaufrine.

Sur une moue de sa femme, il dut corriger son éloge :

— Il fait peut-être un peu les yeux doux aux réactionnaires... Un soir, au théâtre, j'entendis M. de Vaupreux raconter qu'il avait demandé au préfet quelle serait son attitude si le duc d'Orléans remontait sur le trône... (Gaufrine baissa la voix.) Langrune aurait répondu qu'il était avant tout le préfet de la France.

La situation devenait embarrassante. Gaufrine, qui le comprit, ajouta aussitôt :

— Mais la préfète est charmante.

— Charmante, monsieur ! — répéta madame Gaufrine. —

Et, elle ne paraît pas son âge. Il est vrai qu'elle porte des toilettes très jeunes... Elle reçoit parfaitement. On ne pourrait redire un peu qu'à ses manières de grande dame.

Baridel se leva pour prendre congé. Les yeux fixes de Julie-Anne l'exaspéraient. Madame Gaufrine poursuivit, intarissable :

— Je ne sais pas pourquoi les Langrune gardent auprès d'eux cette petite madame de Bienne...

Il sembla à Baridel que son cœur se mettait en boule, comme un hérisson, pour éviter tout désagrément. Il objecta :

— Madame de Bienne est la nièce de madame Langrune.

— Madame de Bienne est divorcée, — dit Gaufrine sentencieux. — C'est une raison de plus de se montrer irréprochable. Mais je veux me taire...

— Vous pensez donc?... — demanda Baridel avec une émotion secrète.

Madame Gaufrine sourit avec bonté :

— Monsieur Baridel, je n'aime pas les racontars. Mais il est sans doute charitable d'avertir un jeune homme.

— Vous êtes trop bonne, madame!

— Non!... Si j'avais un fils, je voudrais qu'on le mît en garde.

— Votre sollicitude me confond!

— A une soirée, chez l'inspecteur d'académie, Julie-Anne a vu M. Grandsire, votre prédécesseur, embrasser madame de Bienne sur l'épaule.

— Oh! maman! — gémit Julie-Anne.

Baridel, en prenant congé, objecta doucement :

— Vous n'avez pas pensé, madame, que M. Grandsire ait pu être mal élevé ou, ce soir-là, un peu ivre?

— Mon Dieu, non! — fit madame Gaufrine, sincère. — Il ne m'en est jamais arrivé autant, à moi! Et je suis allée souvent en soirée!... N'est-ce pas, mon ami?

Les deux hommes se serraient la main :

— C'est vrai, ma bonne! — répondit Gaufrine, sans ironie.

Harassé, les pieds douloureux, Baridel revint à la préfecture et trouva chez lui Bozoul, qui s'invitait à prendre le thé. Baridel le prépara minutieusement et remplit les tasses.

D'une exclamation, il traduisit ses pensées incertaines :

— Ah! monsieur Bozoul...

— Ah! monsieur Baridel! — reprit Bozoul, qui repêchait avec sa cuiller un morceau de petit four échoué dans sa soucoupe.

Ils se turent. La tiédeur de l'automne, atténuée vers le soir, glissait par les fenêtres.

— J'ai trouvé dans mes visites — dit Baridel — le spectacle d'une médiocrité lamentable. Ces femmes ne m'ont parlé que de jardinage ou de cuisine.

— Elles sont heureuses. A l'encontre de vous, elles traversent la vie sans inquiétudes morales. Leur religion leur fournit d'elles-mêmes une critique indulgente. Leurs maris ne les ont pas habituées à des violences amoureuses. Et, dans leurs cœurs, la haine fleurit en ses variétés diverses : l'envie, la calomnie, la médisance.

— La haine — dit Baridel à son tour — me semble la tendance originelle de l'individu. A peine contrainte par l'éducation, elle représente bien la force la plus vive, la plus fixe des caractères.

— C'est que la bonté, d'où dérive l'indulgence, n'est pas un sentiment spontané. Elle est le fait des âmes éprouvées... Ceux qui ont beaucoup souffert sont la plupart du temps enclins à la pitié. Les puritains seuls sont cruels. Ignorants des faiblesses, ils ignorent le pardon.

— Vous dites vrai! — approuva Baridel, en renouvelant l'eau bouillante de la théière. — Je crois aussi que les deux grands facteurs d'une bonté paisible et intelligente sont le doute et la volupté. Ceux qui n'ont pas connu les vertiges de l'esprit ni les transes de la chair ne peuvent pas être véritablement bons.

Bozoul détachait distraitement les amandes des petits fours pour les manger séparément.

— Le scepticisme — dit-il à son tour — n'est peut-être qu'une attitude pour les esprits tendres ou curieux de vérité. C'est le masque familier des amoureux de l'idéal.

— La seule morale est d'être bon. Bon par ennui, ou bien plutôt par indulgence.

— Ceci me fait souvenir — reprit le secrétaire général, avec des modulations de regret — de l'évangile des Rameaux, qui est le plus long de l'année...

Baridel, qui se rappelait son enfance catholique, revit un jour clair, la première fête du printemps.

— Ce fut, je crois, à Béthanie, chez Simon le lépreux, ou chez Lazare, que Marie-Madeleine parfuma les pieds du Christ et les essuya de ses cheveux... Les disciples, utilitaires ou méprisants, s'indignaient autant du prix répandu que de cet acte d'humilité passionnée. Mais Jésus releva la femme, et l'immortalisa d'une louange.

— Oui... — dit Baridel. — J'étais enfant. Le prêtre lisait l'évangile dans le grand silence de l'église. J'imaginais la beauté rousse et juive de la Madeleine, ses cheveux mêlés, et ce parfum de grand prix, répandu dans toute la maison...

XI

PRÉLUDE SENTIMENTAL

Seules, les cimes tremblantes des peupliers étaient encore touchées par les rayons du soir. De petits nuages roses commencèrent à cheminer dans un ciel de turquoise. Baridel, qui se promenait mélancoliquement dans le parc, aperçut madame de Bienne sous un arbre. Le cœur lui battit plus vite, et il marcha vers elle.

Antoinette, à demi étendue sur un banc, derrière une table de bois, allongeait les bras sur le dossier. Ce geste de repos faisait valoir sa taille jeune et ses hanches rondes. Le dessin des longues jambes se devinait sous la jupe collante. Une chemisette de taffetas hortensia enveloppait le buste souple et cambré.

— Bonjour! — dit-elle doucement. — J'attends ma tante... Voulez-vous rester un moment avec moi?

Sans répondre, il s'assit auprès d'elle. Antoinette reprit :

— Je guette la lumière qui décroît peu à peu. Une dernière aigrette s'attarde en haut des peupliers. Les petits nuages cuivrés vont s'éteindre... Ne vous semble-t-il pas qu'on entende mourir le jour?

Baridel, étonné de cette voix paisible, y chercha vainement quelque pose. Mais Antoinette était sincère, et, dans le cré-

puscule, s'étonnait simplement de voir passer la vie. Elle lui demanda soudain :

— Vous m'aimez encore?

— Oui !

— Gentil, de n'avoir pas cherché une phrase... Vous avez été triste depuis l'autre jour?

— Un peu! (Il sourit en pensant à Germaine.) J'ai réfléchi!

— Enfin, ça n'a pas été un grand chagrin?

— On n'a jamais les joies ni les chagrins qu'on attend!

— Comme vous dites vrai!

Dans le silence, un peu de vent frais courut sur les pelouses. Des rosiers s'effeuillèrent. Un oiseau chanta. Le miroir des eaux se prit à frémir comme battu d'une pluie légère. Madame de Bienne tourna vers Baridel ses yeux ambigus.

— Alors?... Vous avez compris que j'étais sage de vous parler comme j'ai fait. Et vous renoncez?

— Je ne vous désire pas encore, — dit Baridel avec une force contenue, — mais votre présence m'est déjà trop chère... Le premier jour où vous avez passé devant moi, je m'en étais senti joyeux. L'autre soir, il me fut doux d'imaginer que vous seriez peut-être mêlée à ma vie. Maintenant, j'ai besoin de vous... Qu'une telle impatience ne vous semble pas trop ridicule! Je ne vous désire pas. Si vous partiez, je serais déjà bien malheureux. Il a donc suffi de quelques heures pour que je me désole à l'idée de vous perdre.

— Êtes-vous sûr de ne pas me désirer? Dès le premier jour, cette rencontre ne fut-elle pas l'éveil du désir?

— Peut-être avez-vous raison!

— Vous voyez bien que vous m'aimez!

Elle demanda, d'une voix résolue :

— Vous m'aimez?

Baridel la regarda sans rien dire. Il s'inclina sur les mains qu'elle appuyait à la table et considéra leur beauté.

Il ne les baisa point, trop ému. Enfin il répondit, un peu vite et très bas :

— Je crois vraiment que je vous aime!... Oui, vraiment!... Si vous vous donniez ce soir, peut-être ne vous prendrais-je pas encore. Je vous cueillerais lentement. Votre parfum, vos

boucles, vos yeux, vos lèvres, il me semble que chaque rien de vous vaudrait de s'y attarder longtemps.

— Vous pourriez vous tromper, mon cher sentimental : me voilà tout à fait décidée à finir l'hiver dans le Midi comme j'y avais songé.

— Puisque vous reviendrez et que je serai là encore, à quoi bon partir?... Vous n'avez pas dit qu'il vous fût impossible de m'aimer.

— Je ne voudrais pas vous faire souffrir. Si vous saviez comme j'ai peu d'empire sur moi-même!... Croyez-moi...

Il secoua la tête, d'un signe de refus.

La fraîcheur de l'eau, maintenant déridée, gagnait le dessous des branches. Les chauves-souris croisèrent leurs vols fantasques sur les pelouses. L'odeur des roses envahit les allées.

— Il ne faut pas m'aimer, — conseilla Antoinette, la tête renversée sous les yeux graves de Baridel. — Je devine tout votre espoir de tendresse...

— Il faut m'aimer. Maintenant j'ai envie de vous, de vos lèvres...

— Me désirez-vous tellement?...

Son sourire se teinta d'ironie ou de pitié, de le trouver si amoureux. Baridel lui saisit les mains.

— Il faut m'aimer, — dit-il avidement. — Je suis fou de vous parler ainsi, n'est-ce pas? Peut-être en êtes-vous blessée; mais je vous veux, je vous veux, Antoinette!

Ardemment, il baisa le creux des mains qu'elle abandonnait et lui mordit un peu le poignet. Elle devint pâle. Sa voix railleuse se couvrit soudain :

— Prenez garde, vous ne semblez pas très maître de vos... sentiments...

Elle se rendit compte, au frémissement des mains qui retenaient les siennes, qu'il ne supporterait plus l'ironie, et s'inquiéta de la venue possible de madame Langrune.

— Voyons, — dit-elle avec une décision plaisante, — soyez moins passionné et causons. Ayez au moins la prudence qui convient à la situation où nous sommes.

Il devint calme, quitta les mains d'Antoinette, et redit nettement :

— Il faut m'aimer.

— Il faut me donner, surtout !

— Non ! il faut m'aimer.

— Comme vous vous entêtez !... Il faut promettre de me donner.

— Il faut m'aimer.

— Soit ! Mais il ne faut pas m'aimer, vous ! Je suis trop incertaine. Je trahis ceux que je chéris le plus ! Rien ne me lie ! Je ne peux pas supporter d'être attachée.

— Je suis un amant fervent, patient...

— Ne me dites pas de folies ! Quand je me donne, je sais que je me donne. Quand je me reprends...

— Ce sera plus tard ! Qu'importe si je pleure, un jour ? Il faut payer toutes ses joies !

— Il ne faudra me faire nul reproche, accepter la vie...

— Antoinette, il faut m'aimer.

— Comme vous m'aimez déjà !... Et c'est là le plus vrai, le plus haut point de votre amour. L'heure où je me donnerai marquera l'origine de vos regrets et de votre lassitude. Moi-même...

Elle ajouta, après un silence :

— Ah ! se donner, c'est perdre le meilleur de son charme.

Baridel, sans rien dire, lui baisait l'épaule. Elle frémit sous la main qu'il appuyait à sa nuque et l'écarta de sa bouche en riant :

— Pas encore, mes lèvres !... Ne soyez pas inquiet. Je ne songe pas à me reprendre. Mais je voudrais que rien de sentimental ne fût entre nous ! Aimez-moi avez vos nerfs, sans tendresse.

— Je ne peux pas aimer ainsi.

— Ne soyez pas enfant ! Tout amour n'est que d'un peu de temps ; les meilleures joies sont furtives. N'en souhaitez pas de durables ! Du moins, sachons prolonger la nôtre. Après...

Baridel regarda l'eau dormante, parfois touchée d'une aile invisible.

Madame de Bienne guettait quelque bruit familier. Elle se leva, haussa jusqu'aux lèvres de l'amoureux une main qu'il baisa longuement.

— Voici ma tante ! dit-elle en avançant dans l'allée claire. Reprenez-vous. Nous rentrons dans la comédie quotidienne. Je me donnerai : soyez sage.

Madame Langrune dépassa la corbeille de rosiers qui terminait la pelouse. Elle marchait à petits pas, à cause de ses hauts talons où battaient les volants d'un jupon trop amidonné.

Baridel la salua, causa un moment avec elle, prétexta l'heure tardive et s'en alla.

Dans la cour d'honneur, les jardiniers jouaient au bouchon, avec des rires.

XII

RESSORTS PARLEMENTAIRES

L'huissier-chef prévint Baridel que le titulaire d'un bureau de tabac demandait à l'entretenir.

Il présenta l'homme avec un sourire attendri :

— C'est le père Solférino, monsieur le chef de cabinet... un vieux brave qui a fait les campagnes.

Baridel examina le grognard Le grognard fit un brusque salut militaire. C'était un grand vieillard maigre, décoré de deux ou trois rubans. Il portait l'impériale et se donnait l'allure d'un ancien guide. Baridel le fit asseoir. L'homme parla aussitôt :

— Monsieur ! c'est un vieux soldat que vous voyez. J'ai fait les campagnes, toutes les campagnes ! J'appartiens à la Société des sauveteurs de Rhône-et-Loire depuis quinze ans... En 1859, rue du Pas-Saint-Jacques, j'ai porté secours à un ouvrier maçon qui allait être enseveli sous un mur...

Baridel regardait les petites maisons du faubourg, les toits lointains de la ville et les marronniers de l'avenue Gambetta. Sur la chaussée poudreuse, un soldat s'en allait avec des gamelles. Le grognard acheva l'énumération de ses prouesses :

— Voici le certificat, monsieur le chef de cabinet : Cadriot (Jules-Ange-Alexis)... c'est mon nom... En 1889, l'année de l'Exposition, j'ai retiré, après trois heures de recherches, le corps d'une ordonnance et son cheval qui avait trouvé la mort en le faisant baigner...

Baridel revint à la réalité :

— Comment?... Continuez!

— Alors, M. Moirel, le pharmacien, m'a fait avoir le bureau de Sevrigny. Mais c'est un tout petit pays, monsieur. Quand ce bureau m'a donné une pièce de trois cents francs par an, c'est le bout du monde... Pour un vieux soldat, pensez donc, et qui a fait les campagnes, toutes les campagnes...

— Mais vous avez une pension de retraite!

Le père Solférino fut aussi stupéfait que si Baridel lui eût appris la spécificité fonctionnelle des aires corticales.

Le chef de cabinet répéta :

— Une pension!... oui, une pension... comme ancien militaire!

Cadriot se défia d'un danger. Il sourit malicieusement :

— Sans doute! Mais c'est trop peu de chose... Je serais nommé à un débit plus fort : Troisfonts ou Blaizy... C'est pas une affaire, et j'aurais cent francs de plus!... Toutes les campagnes, monsieur! On m'a appelé Solférino pour celle d'Italie! J'étais jeune, dans ce temps-là!

Baridel, qui prévoyait des longueurs, fit demander le dossier.

Il y jeta un regard distrait :

— « Cadriot, Jules-Ange-Alexis... »

— Présent! — fit le médaillé de l'Empire.

Dans la colonne des recommandations se pressait une cohue de sénateurs, de ministres, de députés, de conseillers généraux, de présidents de société, de maires et d'électeurs influents. Toutes les opinions politiques vantaient en chœur le courage civique, civil et militaire de Cadriot (Jules-Ange-Alexis).

Le père Solférino déplia une dernière lettre de Moirel qui le recommandait au préfet : le maire de Châteauneuf appelait la bienveillance toute spéciale du premier magistrat de Rhône-et-Loire sur un des « héroïques défenseurs de la France ».

Le bureau de Troisfonts était vacant : Baridel décida d'y proposer le père Solférino. On lui apporta, justement, la carte de Moirel, qui désirait parler au chef de cabinet avant de se faire annoncer au préfet.

Dans le couloir, le père Solférino remercia le pharmacien avec une emphase bruyante.

Après les compliments d'usage, Moirel tira de sa poche une liasse de papiers sales où, pour s'y reconnaître, il avait posé des numéros. Il appela une longue liste de petits fonctionnaires : instituteurs, facteurs, percepteurs, employés des contributions qu'il signalait à l'administration préfectorale comme hostiles au ministère Méline en général et à lui-même en particulier.

C'était un travail de méchanceté méticuleuse et ordonnée, qui intéressa Baridel par sa perfection. Des colonnes à l'encre rouge contenaient le nom du fonctionnaire, les griefs élevés contre lui, et la sanction demandée par le pharmacien-candidat.

C'était propre comme un graphique, précis comme un supplice chinois. A chaque ligne, perçait le regret inavouable que la guillotine politique fût en désuétude. C'eût été si simple et si définitif! Il n'y aurait plus eu de théories, plus d'opposition, plus de questions sociales : le gouvernement des hommes était réduit au jeu d'un déclic.

Moirel parlait toujours : Baridel dut se résigner à l'entendre.

— Mon cher! il nous faut enfin une République honnête... et sincèrement démocratique... La prospérité d'un peuple est assurée par sa puissance extérieure... Nous voulons une plus intelligente répartition du bien-être.

Baridel eut un sourire triste. Ironique, un chant de merle fusa. Le préfet sonnait : Baridel lui annonça le maire de Châteauneuf.

« Je suis libre! — songea-t-il en se souvenant d'Épictète, — Ma liberté, ni les tyrans, ni la plèbe ne peuvent y porter atteinte. Un Moirel pourrait quelque jour me plier à des attitudes serviles, que ma pensée ne cesserait pas d'être debout et de mépriser la bêtise... »

Moirel soumit au préfet ses embarras municipaux.

Baridel, dans son cabinet, trouva Bozoul, absorbé par des calculs d'avancement, devant la carte de France :

— Beauvais?... Évreux?... — dit-il en souriant. — J'irais même à Orléans, ou à Blois!

Il murmura :

— Pruneaux de Tours... Rillettes de Tours... Je ne suis pas gourmand !

— Moirel est chez le préfet ! — lui apprit Baridel. — Comment sept mille électeurs ont-ils pu confier leur part de souveraineté à cet homme brutal et sournois ?

— Le résultat d'une élection — répliqua Bozoul — n'a pas de rapports avec l'opinion politique des électeurs... Comment s'établirait cette opinion, d'ailleurs ? Remarquez que nous-mêmes, avec une intelligence plus capable de raisonner ses déterminations, nous arrivons à peine à nous diriger vers quelques certitudes. Allez donc faire comprendre aux foules que tout est relatif et que l'inégalité des êtres est la loi de la vie, comme celle des forces est le fond même de la mécanique !

Le préfet rappela Baridel pour lui rendre un dossier. Moirel terminait l'audience par des considérations générales sur le ministère Méline et les besoins de la France.

— Mon cher maire, — lui dit Langrune en nettoyant ses ongles avec un petit couteau, — vous représentez les intérêts d'un peuple probe et généreux. Quand vous verrez Méline, parlez-lui de moi. Dites-lui avec quel dévouement je sers la politique de concorde et de modération qui est la sienne.

— Mon programme — reprit Moirel avec autorité — est de nature à m'attirer l'appui de tous les vrais Français : Tolérance, Union, Économie.

— C'est la devise républicaine ! — affirma Langrune, non sans grandiloquence.

Le secrétaire général survint, avec sa douceur habituelle. Il serra la main que lui jetait largement le préfet. Moirel crut devoir allonger sa péroraison :

— Notre pays, monsieur le préfet, réclame un gouvernement stable, moins de politique et plus d'affaires... Il convient, en outre, d'effacer les divisions fâcheuses qui stérilisent les législatures. L'avenir exige moins d'interpellations et plus de lois.

Bozoul fit observer placidement que c'était restreindre la liberté davantage, car chaque loi nouvelle aggravait la servitude des individus.

Moirel ne comprenait pas cette vérité simple. Parce qu'il souhaitait d'être député, il affirmait la nécessité de lois innombrables.

— Je crois donc — poursuivit-il avec une ténacité insinuante — que votre administration ne pourra me refuser son appui le plus ferme. J'aurai quelques demandes à faire en faveur de mes amis ou de mes protégés. Je ne doute pas que votre bienveillance ne leur soit dès maintenant acquise... Je compte que vous réclamerez au ministère de l'Instruction publique le déplacement de M. Alphen-Kahn, professeur de philosophie au lycée.

— Vous avez à vous plaindre de lui? — demanda Bozoul.

— M. Alphen-Kahn, dans une conférence de sociologie, en réalité de socialisme, s'est étendu sur ce qu'il appelle les « menées antiévolutionnelles des superstitions sociales... » S'il est vrai que ma candidature rallie les voix ennemies de la République, j'ai l'assurance que leur concours me sera discrètement donné : M. de Vaupreux et monseigneur de Bragaude m'ont promis les suffrages des catholiques ; mais jusqu'à la dernière heure ils feindront de s'abstenir... Votre responsabilité, monsieur le préfet, se trouve ainsi à couvert.

Bozoul battait une marche incertaine sur les vitres. Le ciel, d'un bleu lavé, prenait d'extraordinaires transparences.

Langrune alluma une cigarette, joua nonchalamment avec les breloques de sa montre. Moirel l'intéressait par sa conclusion :

— Je pense voir Méline, demain soir, au banquet des Agriculteurs du centre. Je lui exposerai la situation.

— Parlez-lui de moi, — renouvela Langrune en affectant le détachement. — Je n'ai rien à demander pour le moment. Mais plus tard... Je me fais vieux. La Cour des comptes ou le Conseil d'État pourraient me tenter.

— J'en fais mon affaire, — promit vivement le candidat, pressé d'engager le préfet dans ses combinaisons. — Méline n'a rien à me refuser!

Il se leva pour prendre congé et lissa son chapeau de soie.

— Méline est un homme d'État, — affirma doctement Langrune.

Il ajouta, après une pause méditative :

— Je dirai même un homme d'État remarquable, le seul qui puisse nous arrêter sur la pente savonnée de la décadence.

— Vous savez bien, mon cher préfet, — dit Moirel en mettant son chapeau à contresens, — que je serai le premier... Diable! (Il retourna son chapeau.)... le premier à vous rappeler au souvenir de Méline et à soutenir vos prétentions... je pourrais même dire vos droits...

Ils étaient devant la porte. L'huissier-chef l'ouvrit brusquement, pour remettre une carte. Au bout du couloir, dans la perspective des dossiers et des cartons, Toupinard apparut. Il avait son chapeau à larges bords, sa redingote plissée, un gilet de velours pourpre. Agacé d'attendre, il tirait ses moustaches pendantes.

Le préfet l'aperçut et dit très haut :

— Je ne reçois pas.

Le pharmacien radical se révolta sous l'affront. Il avança de quelques pas, très rouge :

— Monsieur le préfet, je suis conseiller général...

Il ajouta, avec une dignité tragique :

— Et vénérable de la Belle-Alliance!

Langrune haussa les épaules et répondit en détachant les mots :

— Ma porte est ouverte à monsieur Toupinard, conseiller général. Mais je ne recevrai Liberator qu'après des excuses!

Une porte claqua. Ce fut le silence. Langrune regretta aussitôt sa manifestation : il n'avait pas compté que Toupinard dût la prendre au sérieux. Moirel partit à son tour :

— Mon cher préfet...

— Mon cher maire...

— Je puis compter sur vous pour la solution de l'affaire Alphen-Kahn?... C'est un ami intime de Toupinard.

— Parlez de moi à Méline...

Ils se quittèrent.

Pâle, fière, une République de plâtre dominait les volumes du Dictionnaire administratif.

XIII

LOGIQUE PRÉFECTORALE

Sous les platanes de la cour d'honneur, Baridel rencontra madame Langrune et Antoinette qui revenaient de la ville. Ils passèrent tous les trois sous la voûte fraîche et s'assirent dans le parc, auprès du petit pont qui franchissait la Lunelle. Le ciel, qui avait été gris toute la journée, s'éclaira peu à peu. L'image des grands arbres se renversait nettement sur la rivière.

Madame Langrune retira ses gants, fit apporter de la bière et bavarda. Elle confia à Baridel tout son ennui de l'incident Toupinard, qui obligeait son mari à prendre parti contre les radicaux. Cinq heures sonnèrent.

— J'attends la visite de monseigneur de Bragaude, — dit-elle, après avoir bu. — La comtesse de Mantoche me l'envoie pour organiser une vente de charité. M. de Vaupreux avait d'abord pensé à une cavalcade...

Baridel observa avec quelle aisance discrète Antoinette s'évadait de ceux qui l'entouraient. Les yeux errants sur le décor tranquille du parc, elle répondait d'un mot exact aux phrases pressées de sa tante et se reprenait à rêver.

Langrune descendit le perron. Les signatures données, pimpant, au pas ouvert de ses longues jambes, il partait rejoindre Vaupreux, le général et Cazery, au whist quotidien. Il s'assit juste pour boire un verre de bière.

Un huissier annonça monseigneur de Bragaude. Les gros souliers à boucles de l'ecclésiastique écrasaient le gravier. Luisant, pourpre, hilare, il salua lourdement la préfète :

— Mes hommages, madame, mes hommages...

Langrune ralluma une cigarette. Sa femme lui reprocha de trop fumer :

— J'ai rempli ton étui ce matin !... Montre-le !

Le préfet fit voir le présent que le petit roi d'Espagne lui avait fait à Saint-Jean-de-Luz.

— C'est de l'or massif, — dit-il à monseigneur de Bragaude. — Les trois cabochons de saphir sont fort beaux...

Baridel craignait qu'il n'en renouvelât l'histoire. Mais une discussion s'éleva sur les dangers du tabac. Monseigneur de Bragaude assura que, pris en poudre, le tabac lui « éclaircissait » les idées.

Avec des airs de condoléance, il s'indigna des articles où « l'impudent Toupinard » attaquait le préfet.

— Sans mon secrétaire général, et mon chef de cabinet que voilà, — dit Langrune avec une résolution tragique, — j'aurais envoyé deux témoins à cet aboyeur.

Antoinette ne détourna pas les yeux des allées fuyant parmi les arbres.

— Ce mauvais pharmacien — dit monseigneur de Bragaude — est un vrai suppôt de Belzébuth ou d'Astaroth !

Madame Langrune eut pour Baridel un regard de gratitude. Il expliquait comment, avec Bozoul, il avait pesé sur la décision de son chef : il estimait qu'un préfet n'a point à répondre aux attaques qui n'intéressent pas son honneur.

— Mais — fit le préfet, qui parait avec sa canne des coups imaginaires — j'ai écrit à l'animal avec de la bonne encre ! Il ne se vantera pas de ma lettre.

Une malice anima les lèvres de madame de Bienne. Baridel lui avait conté l'épisode de la lettre. Elle déclara d'une voix tranquille :

— Cet article de l'autre jour est très ennuyeux pour vous, mon oncle. Les électeurs sont simplistes. Votre silence, à leurs yeux, confirme les calomnies de ce pharmacien.

— *Justum ac tenacem propositi virum*... — rappela monseigneur de Bragaude.

— Toupinard peut-il croire — demanda Baridel — aux stupidités qu'il avance?

— Enfin ! — cria rageusement le préfet, — je suis républicain ! J'ai fait mes preuves !...

Baridel se hâta de l'approuver. Il n'évita pas cependant le récit du duel, de la grève, et des élections de 1889.

« — Républicain !... se dit-il, effaré. — Toupinard, Moirel, Bozoul et le préfet sont républicains ; nous sommes tous républicains ! Aucun de nous ne peut s'entendre avec les autres.

— Alors, — insista madame de Bienne, — quelle va être votre attitude?

— Républicaine! — affirma Langrune, — et strictement républicaine!

« Parbleu! pensa Baridel, il aurait tort de sortir de là. »

Antoinette s'obstina :

— Mais encore?...

Langrune sembla dessiner sur la table un plan de bataille.

— Toupinard se présente!... Il ne passe pas!... L'élection de Moirel est faite dès aujourd'hui.

Une carpe bondit sur la rivière, dans un éclaboussement de soleil et d'eau.

Langrune calculait avec l'assurance de Napoléon, la veille d'Austerlitz :

— Je ne laisse rien à l'imprévu. En politique, il ne faut tabler que sur des bases certaines. Le ministère Méline, qui en a encore pour longtemps, fera les élections!

— C'est presque un Directoire! — plaisanta monseigneur de Bragaude.

La préfète sourit.

— Moirel passe! Toupinard ne passe pas! Je n'ai donc qu'à balancer purement et simplement cet encombrant radical.

« Ainsi, se dit intérieurement Baridel, Langrune eût agi en sens inverse, mais avec une conviction identique, si un ministère Bourgeois eût détenu le pouvoir. » La logique préfectorale était d'une simplicité merveilleuse. Curieux d'en vérifier le parfait mécanisme, il demanda simplement :

— Vous connaissez Bourgeois, monsieur le préfet?

Langrune s'épanouit :

— Très bien!... Et de longue date!... Je lui dois ma seconde classe dans les Deux-Garonnes, et, trois ans après, la légion d'honneur. Nous nous tutoyons depuis dix ans.

Monseigneur de Bragaude entretint madame Langrune de la vente de charité qu'il voulait organiser avec le concours des dames de la ville.

— Bourgeois est un homme charmant! — continua le préfet; — un philosophe et un orateur délicieux. Je lui ai dit bonjour à la Chambre, il n'y a pas trois semaines. Il m'a

demandé : « Vous voulez quelque chose ?... » Un jour que je chassais avec lui aux environs d'Épernay...

Baridel reconnut l'histoire même qui avait démontré l'amitié de Méline.

Monseigneur de Bragaude ayant déploré les progrès du socialisme, « doctrine de révolte et de paresse », le préfet en voulut trouver l'origine vraie dans le régime parlementaire. Baridel, distrait, entendit de nouveau des thèmes familiers : « ... tyrannie du député... centralisation outrancière... socialisme d'État... monstrueux état de choses... »

Ayant tout dit, Langrune fila au cercle. Sa femme proposa qu'on fît le tour du parc. Une fraîcheur montait des pelouses gagnées d'ombre. Baridel et madame de Bienne prirent les devants dans l'allée.

— Qui est exactement ce monseigneur de Bragaude ? — demanda-t-il en allongeant le pas.

— Ce n'est qu'un *monsignor*, — répondit Antoinette ; — un voyage à Rome lui a valu les bas violets... Autrefois curé d'un petit village, les libéralités d'une vieille dame dévote lui ont donné quelque fortune. M. de Vaupreux a contribué à la situation politique et mondaine qu'il occupe à Châteauneuf. De plus, il est merveilleusement avare !... Monseigneur de Bragaude, qui a des bas de soie, se refuse des pauvres.

L'allée tournait parmi les taillis. Sûre de n'être pas vue, Antoinette se rapprocha de Baridel. Sur un ton de tendresse, elle demanda :

— Vous souffrez ?... Comme c'est inutile !... Et pourquoi ?

— Parce que je vous aime, et que vous ne m'aimez pas !

— Vous souffrez un peu, sans doute, mais seulement parce que vous me désirez et que je ne me suis pas donnée.

— Si vous m'aimiez !...

— Ai-je jamais dit que je vous aimerais ?

Baridel, sans répondre, s'adossa à un arbre et se mordit les lèvres, sans un mot.

Antoinette crut leur aventure amoureuse près de tourner au ridicule.

— François, — reprit-elle câlinement, — êtes-vous un grand enfant ?... Vous ne vous rappelez pas de vos baisers de

l'autre soir?... Vous ai-je refusé ma bouche?... Je vous l'avais promise... La voulez-vous encore?

Il baisa les lèvres offertes, sans hâte, sans violence, avec le bonheur inquiet des amants sincères. Ils gagnèrent le bord d'un saut de loup, d'où l'on découvrait la campagne et des lignes de bois.

Madame Langrune les rejoignait. Monseigneur de Bragaude répétait, avec un rire aimable qui lui fendait la figure :

— Quelle belle soirée, madame ! quelle belle soirée !

De lointaines fumées s'élevaient des villages.

Un peu à l'écart, Baridel considérait Antoinette. Devant le fossé où se nouaient des ronces de pourpre, elle étudiait les fonds violets du paysage. Pareille aux statues grecques, elle était belle surtout dans ses repos. Quand elle se retourna, les yeux attentifs de Baridel lui apprirent tout le charme dont elle pouvait plaire à un amant.

Mais le jovial ecclésiastique tendit ses grosses pattes vers la lumière du couchant. Sa corpulence bomba la soutane jusqu'à faire craquer la ceinture de soie. Sur un ton d'orémus, il scanda la fin d'une églogue :

— *Et jam summa procul villarum culmina fumant*
» *Majoresque cadunt altis de montibus umbræ !*

Avec l'aisance de l'abbé Delille, il traduisit le distique en alexandrins :

— Déjà des toits lointains s'élèvent des fumées
» Et plus d'ombre descend des cimes embrumées !

» Mesdames, j'ai le regret !...

D'une voix grave, il prit congé parmi de grands saluts. Baridel l'accompagna jusqu'à la grille :

— Pensez-vous — lui dit l'homme aux bas violets — que nous aurons des élections raisonnables?... La France est le pays de l'ordre, pourtant ! La fille aînée de l'Église doit persévérer dans ses traditions catholiques.

Baridel pensait aux lèvres intelligentes d'Antoinette. Il regarda le parc aux chères retraites d'ombre, la rivière claire, les roses capiteuses.

— Si vous saviez — soupira monseigneur de Bragaude — quel mal me donne la politique à Châteauneuf!... J'ai proposé à Monseigneur d'établir un grand pèlerinage aux reliques de saint Marcel. Nous aurions gagné du coup les voix des aubergistes et des marchands de vins. J'ai eu contre moi l'évêque, qui tient à sa tranquillité, et le curé de Saint-Marcel, qui craint de voir abîmer son église. Que voulez-vous faire? Avec un peu d'argent, monsieur, le concours des bonnes sœurs et des congrégations, on pourrait donner à la France une Renaissance catholique et un gouvernement honorable. Je fais prier dans les couvents de Châteauneuf pour la durée du ministère Méline. Je dis mes messes à la même intention... Dieu ne peut pas délaisser son peuple. *Gesta Dei per Francos*!... Moirel sera député.

Sous le drapeau de la grille, à peine agité par le souffle du soir, il épongea son front moite :

— Ce sera un beau jour! Nous chanterons l'hosannah des grandes victoires! *Adeste fideles, læti et triumphantes*... Joyeux et triomphants!

Il se calma :

— A vous revoir, monsieur!... Et, au moins, enchanté de vous avoir connu!... Venez donc me voir! M. de Vaupreux m'honore de quelque amitié. Vous le rencontrerez chez moi. Nous causerons de la France, et de votre bon, de votre excellent préfet!...

» *Vile potabis modicis Sabinum*
» *Cantharis*...

» Vous aimez Horace, n'est-ce pas?... Je vous promets d'un petit vin sucré avec des biscuits secs, de ceux qu'on dit *polos* et qui, fourrés au chocolat, ne laissent pas de flatter ma gourmandise.

Les mains au ventre, il saluait en riant, à grands coups de tête :

— Serviteur, monsieur, serviteur!... Je vais de ce pas dîner chez madame la comtesse de Mantoche! Bonne maison, ma foi! Bonne maison!...

Il s'éloigna. Son pas lourd martelait les pavés.

Baridel se remémora Pascal : « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature ; mais c'est un roseau pensant ! »

Monseigneur de Bragaude diminuait au loin. Il disparut à l'angle d'une maison.

XIV

BLANCHE

Sous les arbres des avenues, dans un groupe bavard, Baridel reconnut Georges de Sigle et sa femme. Cranzé vint lui toucher la main :

— Où allez-vous ?... Nous revenons du tennis.

— Chez Michel Berny. Je pense y être avant l'orage.

— Dépêchez-vous : ça va tomber.

L'officier partit en courant. Baridel marcha plus vite. Soudaine, une rafale courba les grands arbres, retroussa les branches et brouilla la poussière. Une... deux... de grosses gouttes s'écrasèrent. D'autres cinglèrent les feuilles. Le tonnerre gronda. Baridel sonnait chez les Berny, quand s'abattit l'averse.

Un coup de vent referma la porte, des voix joyeuses se mêlèrent.

Baridel vit les bandeaux mousseux de madame Roseray. Ranchette tenait une tasse à thé du bout des doigts. Marcelle de Sigle, svelte et plaisante, appuyait son nez mince aux carreaux et s'amusait de voir tomber la pluie. M. de Vaupreux causait avec madame Berny. C'était un vieux beau garçon, soigné comme un parc anglais. Ses longs favoris, grisonnants et soyeux, encadraient sa cravate. Il avait un brin d'héliotrope à la boutonnière, des guêtres blanches, des gants souris.

Il donna des nouvelles de sa femme :

— Madame de Vaupreux a été un peu souffrante. Je vous remercie... Elle est montée à cheval, ce matin, avec M. de Sigle et le lieutenant Cranzé.

Accoudé au piano, Ranchette consultait Michel Berny, avec un front chargé d'inquiétude.

— Vous pensez que l'habit rouge serait préférable ?

— Assurément. Il y en aura d'autres, d'ailleurs.

— Mais vous, comment serez-vous ?

— J'adore l'habit noir. C'est léger, et si simple!... Mais vous, le frac rouge vous va comme un gant, mon cher, croyez-moi !

Contre la fenêtre, Marcelle de Sigle et madame Roseray mangeaient des dragées en consultant un journal de modes.

— Veux-tu voir si ta sœur se décide à rentrer ? — dit madame Berny à son fils.

Marcelle de Sigle ajouta :

— Blanche est folle, d'aller couper des roses d'un temps pareil !

Le président du Cercle catholique expliquait à Ranchette ses théories sociales. Il rêvait d'un phalanstère chrétien, organisé sur le modèle des prisons panoptiques :

— Les maisons seraient construites sur des cercles concentriques comme les cellules d'abeilles.

— Alors... — dit clairement Marcelle de Sigle, — un jupon de moire en forme, avec des entre-deux de Cluny ?...

Baridel regarda madame Roseray, très pâle sous sa toque de maïs à deux ailes grises. Elle avait une robe de mousseline brodée, sur un transparent de taffetas bleu.

L'orage s'éloignait. Des rayons de soleil traversèrent les arbres mouillés.

— Pourquoi n'irait-on pas le dimanche à Saint-Marcel ? proposa madame Roseray. Je sais bien que la messe élégante est à la cathédrale, mais on pourrait changer un peu.

— C'est une habitude ! — répondit Marcelle de Sigle ; — rien ne se change plus difficilement... Nous nous retrouvons tous à la sortie.

— On se retrouverait aussi bien à Saint-Marcel ! — objecta madame Roseray.

— Mais là, nous y sommes tous ! répondit la jeune fille. Mes deux belles-sœurs bavardent. Nous nous amusons des souliers hauts de la préfète, du chapeau gris du président, de la laideur des trois Mantoche.

— Trémoulines distribue des méchancetés, — ajouta M. de

Vaupreux. — Au soleil, tout cela donne une jolie impression d'élégance.

— Mais ce n'est pas très recueilli, — fit doucement madame Roseray. — C'est pourquoi je voudrais qu'on allât à une messe un peu moins mondaine !

La jeune fille répliqua, avec une gaieté malicieuse :

— Vous oubliez, madame, que le pâtissier est tout près de la cathédrale. Et, comme on y passe avant d'aller déjeuner, pour acheter le dessert...

— Le hasard m'a conduite à Saint-Marcel, un dimanche, — dit madame Roseray. — L'église est toute obscure. Un vieux prêtre y disait la messe. On l'entendait à peine ; mais il avait les gestes d'une foi profonde et humiliée.

— C'est l'abbé Séverin, — dit M. de Vaupreux, non sans ironie : — un vieil aigle blanc comme la neige de ses Pyrénées.

— Je l'ai trouvé très beau, — affirma vivement la jeune femme.

— C'est un mystique !

Le président du Cercle catholique flatta ses favoris.

— Cet homme-là n'est bon à rien ! Il nous faut des prêtres d'action, un clergé nouveau, presque des soldats. Le temps des évangélistes est passé !

Madame Roseray se tourna vers le jardin. Le reflet des pelouses avivait la grâce intime de son visage. Elle répondit, sur un ton de regret :

— Vous avez tort de penser cela ! Toute la force des religions est dans la croyance des femmes. Et la croyance des femmes n'est que leur besoin de rêve... Nous avons besoin de ne pas savoir, de ne pas comprendre. Nous aimons sans analyse, comme nous croyons sans raisonnement. Nous ne serons jamais soumises qu'à des accents, à des gestes...

M. de Vaupreux protesta d'une moue railleuse, Ranchette, qui hésitait encore entre l'habit rouge et l'habit noir, approuva sans entendre. Il donnait toujours raison aux femmes. Baridel murmura :

— Ceci est d'une belle sincérité.

— Voyez-vous, l'agenouillement de l'abbé Séverin est plus émouvant qu'une théologie !

Le chef de cabinet regarda la miniature qui couvrait un drageoir d'or guilloché. Elle ressemblait assez à madame Berny.

C'était le portrait d'une jeune femme coiffée à la mode de 1810. Sous une petite capote de soie bleu pâle, un bandeau couvrait le front jusqu'aux sourcils. Le nez était finement retroussé, la bouche déliée, les yeux d'une tristesse amoureuse et charmante. Un ruban d'argent tenait la robe sous les seins. Le corsage à plis flottants s'attachait sur l'épaule nue par une agrafe d'or à tête de lion. Une mousseline de l'Inde collait sur les jambes.

— Prends garde à mes fleurs, Michel !

Blanche Berny entrait avec son frère. Elle portait une gerbe de fleurs ruisselantes où éclataient le jaune, le blanc et le rouge des roses. Les Jacqueminot, madame Hardy, reine de Danemark, Sophie de Marcilly, Gloire de Dijon, Maréchale Niel et Jeanne de William emplirent le salon d'une griserie fraîche et confuse.

Au-dessus des branches et des fleurs, le buste plein, le visage clair, les cheveux abondants de Blanche Berny composaient une jolie vision. Il tremblait des gouttes d'eau sur ses boucles, sur ses joues, au coin des lèvres. Elle riait de les sentir rouler dans sa nuque.

Ranchette et M. de Vaupreux s'en allèrent ensemble. Blanche Berny aperçut Baridel et le salua gaiement, d'entre ses fleurs. Elle les posa sur une table, renoua les boucles déroulées sur ses joues et se pencha vers Marcelle de Sigle.

Baridel revint par les longs faubourgs. Les toits luisants s'égouttaient encore. Les pavés gardaient des reflets bleus.

Comme il passait la grille, Bozoul sortit du conseil de préfecture. Après l'audience, le public quittait la salle et se dispersait avec des voix affairées. L'huissier-chef courut vers les bureaux.

Baridel aborda Bozoul avec son exclamation coutumière :

— Ah ! monsieur Bozoul...

— Ah ! monsieur Baridel...

La girouette grinça, le vent tournait à l'ouest. Le secrétaire général demanda :

— Qu'y a-t-il? Vous avez des peines de cœur?

— Peut-être!... La vie est un problème bien compliqué.

— Eh bien! — dit Bozoul, avec une brusquerie affectueuse, — il faut vous marier!

XV

LE GRENIER

Ce jeudi d'octobre se leva sous la pluie tiède qui tombait sans bruit. Baridel traversa le parc, où les arbres avaient jauni en trois jours. Les marronniers n'avaient déjà plus de feuilles. Sous l'ondée continue, elles se détachaient peu à peu des hêtres et des ormes. Le vent d'ouest les amassait sur la rivière et dans les allées. Au bout de la pelouse, un petit merisier en boule saignait contre deux peupliers de cuivre pâle. La veille au soir, après une partie d'échecs où le préfet trichait avec une désinvolture toute hiérarchique, madame de Bienne avait donné rendez-vous à Baridel, pour dix heures du matin, dans les greniers de la préfecture. C'était un lieu tranquille autant que peu fréquenté. L'escalier des archives départementales y conduisait par l'aile droite de l'hôtel. Dans l'aile gauche, un escalier de service menait des cuisines aux combles par la lingerie.

Baridel gravit rapidement les étages. Le murmure de la pluie sur le toit l'entoura d'une musique légère. Il poussa une porte disjointe, la referma au verrou et se trouva au bout d'un couloir blanc.

Des cartons de cible, les murs éraflés, des planches criblées de trous lui donnèrent à penser qu'un ancien préfet, amateur de tir, ses enfants, ou quelque domestique avait installé là un *stand*, pendant la mauvaise saison. De petites fenêtres rondes encadraient le décor large des prairies, des collines et des bois, que la pluie noyait de grisaille.

Si près de lui que le plancher trembla, dans un tapage de marteaux et de chaînes, l'horloge sonna dix heures. Le dernier coup vibra indéfiniment. Baridel, assourdi, vit paraître

madame de Bienne à l'autre bout du couloir. Elle riait et relevait sa robe sur ses fines chevilles pour éviter les plâtras. Penchée, retenant sa jupe d'une main, elle tendit l'autre à Baridel, qui baisa le bout des doigts minces.

— Vous m'aimez toujours?

— Je commence seulement à vous aimer!

Derrière un amas de caisses vides, elle ouvrit une porte presque cachée. Baridel vit une pièce claire, encombrée de meubles, de tentures et objets au rebut.

— Il y a là toute une philosophie, — fit madame de Bienne. — J'ai passé dans ce grenier quelques moments bien calmes.

Des lits Empire, alourdis de cuivres oxydés, des matelas éventrés, des rideaux ajourés par les mites étaient dispersés au hasard. Les ustensiles de la vie la plus familière, des casseroles hors d'usage, des cuvettes chiffrées de monogrammes officiels, couvraient les guéridons et les fauteuils. Les godets à illuminations du 14 Juillet s'alignaient sur le sol, rangés en bataille et par couleurs comme une armée. Dans un angle, des faisceaux de drapeaux et des écussons tricolores abritaient leur gloire décorative. Au plafond, les araignées avaient tissé de grands velours grisâtres.

Sur une toile effilochée, la Justice poursuivait le Crime. Contre un mur, des bustes délaissés composaient une iconographie nationale. La poussière les ombrait à rebours, comme si le jour les eût frappés par-dessous.

La succession des régimes les avait amenés sans heurts des salons de parade aux greniers silencieux. Les uns après les autres, ils avaient connu les mêmes places sur les cheminées de marbre blanc, devant les glaces oublieuses. A travers les années, sous les uniformes toujours brodés, et les habits de cérémonie, ils avaient vu passer les mêmes hommes, faire les mêmes gestes, prononcer les mêmes paroles.

Baridel, hanté de souvenirs classiques, rappela les *Dialogues des Morts,* ceux de Lucien et ceux de Fontenelle, à madame de Bienne, qui ignorait les uns et les autres. Elle jugea qu'il abusait de la littérature, dans une heure qu'elle eût souhaitée plus passionnée, et l'arracha à la contemplation de M. Thiers :

— Eh bien ?...

— Charles X a le nez cassé ! — soupira-t-il, en la rejoignant près de la fenêtre ronde où battait la pluie.

Elle avait installé là un abri familier, presque confortable. Un canapé Louis XVI, d'un velours jaune d'or frappé de bouquets, deux fauteuils d'osier blanc, un petit secrétaire de marqueterie meublaient ce refuge dissimulé par trois grands drapeaux en guise de tente.

Sur l'appui de la fenêtre, Baridel retrouva *les Liaisons dangereuses, le Lys rouge, l'Année de Clarisse, les Chevaux de Diomède* et *la Demeure enchantée.*

Dans le silence, la pluie légère continuait son murmure. Baridel s'inclina vers les cheveux parfumés d'Antoinette. Elle lui prit les mains, craignant que, par trop de hâte amoureuse, il ne gâtât d'un coup leur émotion nouvelle.

Tournée vers lui pour le railler, elle éprouva que les yeux fixes de son ami versaient en elle un vertige. Par instinct, elle tenta de s'y dérober en plaisantant :

— Vous n'avez plus rien à me dire ?

— Non ! — répondit-il simplement. — Aucune de mes paroles ne vous persuaderait mieux que mes yeux, ou mes mains, ou mes lèvres...

— Ne soyez pas tellement avide !

Il lui baisait les épaules :

— Comme vous vous possédez ! — ajouta-t-il surpris. — Il faut se laisser griser quelquefois par la vie... Abandonnez-vous !

Elle lui saisit la tête avec une ardeur contenue :

— Non, François, non ! si vous devez être mon amant, il ne faut pas penser ainsi !

Elle se blottit contre lui d'un mouvement passionné.

— Non, François ! Car nulle joie n'est tout entière dans le présent. La sagesse est de se créer de chers souvenirs ! On risque de gâcher son bonheur en l'épuisant tout d'un coup. Il faut le prendre peu à peu, pour en connaître tout le prix, et mieux s'en souvenir, plus tard, alors qu'on l'a perdu... puisque toujours on doit le perdre... Voilà pourquoi je ne suis pas impatiente. Seule, quelque soir d'ennui, je me rappellerai ton image, notre étreinte, tes lèvres posées sur les miennes

et mon souvenir me rendra cette heure vivante... Vivre, c'est comprendre, c'est savoir qu'on vit.

Baridel regardait fixement la bouche rouge où luisaient les dents bien rangées. Il n'interrompit Antoinette que pour les baiser.

— Il faut définir tes joies pour les rendre certaines, — dit-elle en lui caressant le front. — Aime ma bouche pour sa ligne mobile, aime-moi pour moi-même, pour mon corps; mais ne sois pas épris de l'âme que tu me prêtes. Renonce à ce vœu tout sentimental de jamais posséder ma pensée. Tu ne pourras pas la connaître. Moi-même, et si je le voulais, pourrais-je te la donner tout entière? Elle m'est tellement inconnue!

Il l'embrassa sans répondre. Elle résistait doucement :

— François!... Je te donne ma bouche, mes yeux, oui. Vois, je ne suis pas cruelle. Un peu de fièvre, c'est délicieux. On sent battre en soi plus de vie, plus de vie ardente...

Elle ferma les paupières et le câlina :

— Je calmerai ta fièvre, cœur tendre...

Elle l'écarta plus faiblement :

— Je calmerai ta fièvre, cœur fou!... Comme tu me désires!

Étourdi, il lui serra violemment les poignets.

— Antoinette! je ne veux plus attendre! (Elle sourit.) Je ne veux plus...

La double impression de cette force et de cette volonté la soumirent. Elle le prit aux épaules et s'engagea :

— Un soir, très avant dans la nuit, François, vous viendrez! Vous savez bien où est ma chambre?... Ma tante dort les fenêtres ouvertes, soyez prudent... C'est la troisième fenêtre, en partant du grand perron. Il faut traverser les rosiers. C'est un bien pauvre obstacle pour un amant.

Elle répéta sur un ton de tendresse :

— Car vous êtes mon amant!

L'horloge sonna lourdement onze heures. Un murmure de voix troubla le silence. Très loin, un peu de ciel bleu parut dans la brume. Des rafales chassaient la pluie, l'horizon se dessina.

Étourdie, Antoinette se dressa pour relever des boucles

défaites. Elle se pendit à son ami, d'un joli geste de fatigue, et lui offrit un baiser.

— François !...

Elle effaçait les plis que gardait la jupe claire. Baridel l'entoura de baisers rapides, des poignets aux chevilles, comme s'il en eût brodé la robe.

Ils se séparèrent devant les bustes blêmes. Un rayon de soleil éparpillait des reflets sur les godets d'illumination. Des mouches bourdonnèrent aux vitres égayées.

Baridel heurta un plâtras : c'était un peu du masque mélancolique de Napoléon III. Il le reposa pieusement sur une table.

Devant une glace étoilée, madame de Bienne se recoiffait. Elle mima des lèvres un adieu caressant.

Baridel redescendit par les archives. Prévoyant quelque rencontre, il mit sous son bras un gros in-folio de la collection du *Moniteur Universel*. C'était l'année 1822.

J.-A. COULANGHEON

(A suivre.)

PAYSAGES DE FRANCE

I

VIEILLE FONTAINE

Dans la vigne poudreuse, une cuve de pierre,
Qu'abritent de leurs bras tordus trois vieux figuiers,
Comme au temps des Romains reçoit l'eau des glaciers
Qui filtre goutte à goutte et fredonne à voix claire.

Comme au temps des Romains, chaque jour, on peut voir,
Droites sous leurs fardeaux de linge ou de guenilles,
Descendre, du hameau brûlant, les belles filles
Vers la fraîcheur qui dort autour du vieux lavoir.

Dans l'ombre des auvents les aïeules assises,
Comme au temps des Romains, leur ont dit au départ :
« Surtout rentrez ensemble et ne rentrez point tard ;
La nuit, par les brigands, on peut être surprises ! »

Puis, ce n'est jusqu'au soir que claquement de mains,
Retomber des battoirs sur les dures margelles,
Éclats de rire fous qui fuient à tire-d'ailes,
Et des couplets d'amour, comme au temps des Romains !

Lorsque les cieux pourprés disent la nuit prochaine,
Les beaux garçons aussi qui moissonnaient là-bas,
Pour se désaltérer et se laver les bras,
Comme au temps des Romains, passent par la fontaine.

On oublie, en jasant, que le repas est prêt;
Comme au temps des Romains la bande s'éparpille,
Et, par peur des brigands, plus d'une belle fille
Au bras d'un beau garçon veut longer la forêt...

Tant que tu couleras, pure, alerte et légère,
Comme au temps des Romains, au bassin respecté,
Belle eau, qui des grands monts apportes la santé,
Le faucheur viendra rire avec la lavandière,

Et, sous les toits de brique enlacés de jasmins,
Brailleront des troupeaux de marmailles rosées
Qui deviendront bientôt de fortes épousées
Et de forts laboureurs comme au temps des Romains!

II

HÊTRES D'AUVERGNE

Pensifs, vêtus de gris, calmes comme des sages,
Les grands hêtres, groupés sur le coteau dormant,
Indifférents au poids de leurs vastes feuillages,
Loin du bruit, dans l'air pur, rêvent paisiblement.

Ancêtres vénérés des profondes futaies,
Ils tiennent à l'écart les ronces et les houx;
Leurs flancs, lisses et droits, sont vierges de ces plaies
Qui livrent un cœur d'arbre aux insectes jaloux.

Les carnassiers cruels et les bêtes de proie
Respectent la clairière où montent leurs pieds ronds;
La chevrette innocente y circule avec joie
Sous le bourdonnement léger des moucherons;

Et, dans l'ombre, pareille à celle d'une tente,
Qu'épand d'un geste égal leur ramure autour d'eux,
Des lits épais et doux, sur les mousses en pente,
Offrent le calme à l'âme et la fraîcheur aux yeux.

Ils rêvent, regardant au loin s'emplir les tombes,
Hospitaliers et bons pour ceux qui vivent peu,
Cachant aux éperviers les amours des colombes
Dans leur cime toujours entr'ouverte au ciel bleu ;

Mais leur plus grande joie, à ces songeurs superbes,
C'est de voir, de bien loin, l'été, vers leurs abris
S'acheminer, suivis par un frisson des herbes,
D'autres songeurs, comme eux de quiétude épris.

Alors, du faîte aux pieds, leur masse se recueille,
Et pour mieux aspirer les bruits venus d'en bas,
De leurs rameaux tendus inclinant chaque feuille,
A leurs hôtes d'une heure ils ouvrent tous leurs bras :

Et, tantôt, c'est le son traînard des cornemuses
Qui s'enflent sur la lèvre en feu des pâtres noirs,
Quand leurs bœufs, comme au temps de Virgile et des Muses.
S'allongent, les yeux clos, parmi les verts dormoirs ;

Tantôt, c'est la chanson des amours printanières,
Les gazouillis, mêlés aux baisers, des amants
Qui s'obstinent toujours, les voyant peu sévères,
A graver, dans leurs flancs blessés, de faux serments ;

Tantôt (vous écoutez alors, nobles hêtrées
Dont la tête salubre embaume les hauteurs !)
C'est le calme entretien, dans les tièdes soirées,
De vieux amis rentrant au gîte avec lenteur,

Entretien triste et doux, plein des choses passées,
Où ne glisse qu'un vague espoir des lendemains,
Comme un oiseau furtif en des feuilles froissées,
Entretien qu'on prolonge en se serrant les mains,

Jusqu'à l'heure où, d'en haut, la lune qui se penche,
Toute ronde, au milieu d'un cercle de brouillard,
Sourit à la hêtrée et change d'un regard
Sa chevelure verte en chevelure blanche.

III

LE VIN D'ANJOU

L'archer vainqueur, l'archer des cieux,
Crible en vain de traits furieux
Le dos touffu de nos feuillages :
Aucun d'eux ne passe à travers,
Tant le bouclier des bois verts
Sait bien défendre ses ombrages !

Tu connais le vaste cellier
Qui, sous les pieds du vieux noyer,
Là-bas, dans le tuf blanc, se creuse :
Dans le plus noir des trois caveaux,
Prends-y, sous le tas de fagots,
La bouteille la plus poudreuse.

C'est du vin d'ici, rose et franc,
Où quelque comète en courant
Sema des éclairs de topaze,
Qui ne dort pas dans les flacons
Comme ces pesants vins gascons,
Un vin qui vit, qui saute et jase !

Un vin qui ne craint pas le frais !
Pour lui, cette fontaine exprès
Sous les cressons chuchote et pleure :
Dans la glace du bassin clair,
Qu'on l'y plonge la tête en l'air,
Et qu'il s'y baigne une bonne heure !

Pendant ce temps, sur le dressoir
Où flambent, comme astres du soir,
Quatre étages d'orfèvreries,
Entre les hanaps de métal,
Choisis trois coupes de cristal
A panse large et d'or fleuries ;

Puis, tous trois, nous les remplirons,
Et, trois fois, nous les viderons,
Sous la splendeur des cieux en fête
Où sourit l'âme des aïeux,
En trois vivats, longs et joyeux,
De bons Français, de bons poètes :

Le premier au grand Rabelais,
Au cher Ronsard, au doux Bellay,
A tous nos vieux chanteurs de Loire,
Qu'enivra ce vin enchanté
De saine joie et de clarté,
Sans les désaltérer de gloire !

Le second, aux belles « d'antan »
Que ressuscitent les printemps,
Angevines et Tourangelles,
Longs corps souples, œil pétillant,
D'humeur tendre et de cœur vaillant,
Les Agnès et les Gabrielles !

Le troisième au père Soleil
Qui déjà, d'un baiser vermeil,
Mûrit la vendange prochaine
Et va doubler nos fenaisons,
Le Soleil des quatre saisons
Qui jamais ne nous laisse en peine !

Car, s'il lui plaît, comme aujourd'hui,
D'emplir l'horizon ébloui
D'une flamme rouge et cruelle,
Il a pris soin de nous fournir
De quoi vaillamment soutenir
Cette incartade paternelle :

L'épais couvert de nos forêts,
Qu'il a garni de rideaux frais
Autour des grands lits d'herbe sombre,
La douceur vive de nos vins,
Qu'il peupla de rêves divins
Pour les buveurs couchés à l'ombre!

IV

L'HEURE DE COROT

Reste là. Cache-toi derrière le bouleau!
Le pêcheur a lié sa barque au bord de l'eau
Et remonte, à pas lourds, vers sa hutte prochaine;
L'adieu rose du jour s'éteint au front du chêne,
Et la fraîcheur qui tombe éveille des parfums
De rêves assoupis et de bonheurs défunts:
L'extase du silence ouvre à l'âme ses ailes!

Dès que les yeux divins des étoiles fidèles
Dans le brouillis obscur des feuillages dormants
Auront lancé leurs clairs et longs clignotements,
Regarde! Et tu verras, sous les molles buées,
Les touffes des gazons doucement remuées
Par l'invisible pas ou l'invisible vol
D'êtres mystérieux glissant à fleur de sol;
Puis tes yeux, allégés du poids de la journée,
Par degrés, sentiront leur lumière affinée
Percer tous les secrets de l'ombre, sans effrois,
Jusqu'au cœur fourmillant et vivant des grands bois.
Regarde! Et tu verras bientôt, souples et vives,
Jaillir de toutes parts, des prés, des eaux, des rives,
De toutes les prisons où les tient le soleil,
Les charmeuses de l'homme enfant à son réveil,
Celles que l'on disait sous la glèbe étouffées,
Muses, Nymphes au sein de rose, et blondes Fées!...

Et voici que le bal commence! Et tu vois bien
Qu'il ne meurt en ce monde et ne disparaît rien,
Puisque leurs chères mains, toujours entrelacées,
Mènent du même entrain les rondes cadencées,
Sans connaître l'insulte et la lourdeur des ans.
Dans le scintillement doré des vers luisants.

V

DERNIÈRES VOIX

Sur la crête des monts, dans les pourpres du soir,
Comme des lys fanés, les nuages s'effeuillent :
Le grand lac se resserre en se voilant de noir;
Les villages, rangés sur ses bords, se recueillent,

Et, dans tous leurs clochers épars, qu'on sent frémir,
L'angélus, tour à tour, lentement vibre et tinte :
Tel un cri de grand'garde, à l'heure de dormir,
Aux lisières des camps où la torche est éteinte.

Comme un écho, l'oreille écoute avec émoi
Se répéter, le long de l'invisible berge,
La haute sonnerie où les siècles de foi
Écoutaient chanter l'Ange aux genoux de la Vierge.

Aucun des vingt clochers ne prend la même voix
Pour jeter sa parole amie aux hommes tristes,
Et s'il en est plusieurs qui sonnent à la fois,
C'est en des tons divers ainsi que des choristes :

Ici le bronze lourd sanglote un glas de deuil,
Comme si le soleil ensanglanté qu'il pleure,
Par l'ombre, sans retour, éteint dans son cercueil,
Ne devait plus jamais lui venir montrer l'heure;

Là, c'est allègrement que, sonore et léger,
Par un carillon vif de notes argentines
Il traverse la nuit redoutable au berger,
Pressentant déjà l'aube et saluant matines.

Une cloche se hâte, une autre s'assoupit;
L'une crie : « Au secours! » c'est un tocsin d'alarmes;
L'autre se traîne avec lassitude ou dépit,
Sa résignation s'écoule en longues larmes.

On dirait, à l'entour des flots silencieux.
Des âmes qui s'en vont, plaintives ou ravies.
Et qui, d'humeur diverse, échangent leurs adieux
Quand s'éteint le couchant fatigué de leurs vies.

Et je suis, tant qu'il dure, au bout des horizons,
Ce long bourdonnement d'étranges agonies
D'où jaillissent, ainsi qu'en nos pauvres raisons,
De courts espoirs, parmi des douleurs infinies,

Jusqu'à ce que, sentant leur devoir accompli,
Les plus tardives même et les inconsolées,
Au moment de rentrer dans le commun oubli.
Lancent le grand soupir des dernières volées,

Soupir cruel, soupir de sommeil ou de mort,
Qui, longtemps, au travers des rocs et des cépées
Se prolonge, d'un tendre et languissant effort,
Comme un frisson des eaux par les rames frappées;

Cependant que m'emporte en l'horizon confus
L'évanouissement du son qui s'évapore,
Et qu'à mon tour je sombre. oubliant que je fus,
Dans l'insondable nuit vers l'incertaine aurore.

GEORGES LAFENESTRE

LE BAGNE[1]

III

La loi de 1854 a dit formellement que les transportés seraient astreints « aux plus pénibles travaux de colonisation ». Il y a toute apparence qu'en s'exprimant ainsi elle ne voulait pas parler de la culture des haricots, ni de celle des beaux-arts. Il est également permis de supposer qu'elle entendait le mot « colonisation » dans le sens de l'intérêt général. Je pensais donc trouver les forçats, — sinon tous, du moins le plus grand nombre — occupés à peiner sur les chantiers publics.

Lorsque, en France, avant mon départ, des gens avertis me déclaraient que le Bagne faisait obstacle au développement des colonies où on l'avait installé, je ne devinais pas toute l'étendue du préjudice dont ils avaient sans doute connaissance. Je m'expliquais fort bien que la présence de plusieurs milliers de bagnards dans un petit pays ne fût pas de nature à y attirer beaucoup d'émigrants libres, et qu'on lui préférât généralement des parages mieux fréquentés. Mais j'étais persuadé que les colons qui avaient eu le courage d'aller s'établir en Nouvelle-Calédonie y jouissaient. depuis déjà longtemps, de tous les avantages économiques rendus

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 novembre.

possibles par le vœu du législateur. Juste compensation de la tare infligée par la Métropole à cette jolie petite France d'outre-mer ! Sans donc m'attendre à y trouver de ces œuvres gigantesques comme seule savait en faire l'Antiquité esclavagiste avec la corvée de fourmilières humaines, je comptais voir la Nouvelle-Calédonie sillonnée de routes, de ponts, d'aqueducs. J'imaginais au moins deux ou trois ports rendus accessibles aux navires de fort tonnage, avec de larges quais, des cales de radoub, des wharfs, des hangars, des docks. Je me représentais les marais partout asséchés, des digues contre les crues dévastatrices, des eaux canalisées à travers les régions naturellement infertiles. Quelle somme de résultats, au bout de trente ou quarante ans, dans un pays à peine trois fois grand comme la Corse, n'avait-on pas dû obtenir d'une main-d'œuvre aussi abondante, aussi disciplinée, et, pour dire toute ma pensée, aussi peu digne de ménagements ! Ce n'était pas sur les chantiers du Bagne que le labeur avait pu jamais être interrompu par la fâcheuse grève ? Le plus petit murmure, la plus légère défaillance devaient y être sévèrement réprimés. Encore une fois, avec de pareils moyens, avec des millions de journées de travail fournies par des équipes qu'on tient sous le revolver et dont la tâche, me semblait-il, ne pouvait pas être inférieure à dix heures par jour (puisque c'est la moyenne pour nos ouvriers de France), je me figurais la Nouvelle-Calédonie en possession d'un parfait outillage colonial. Et je me disais : à quelque chose malheur est bon ; quand ce pays sera débarrassé du Bagne, il pourra offrir à l'immigration libre des moyens de mise en valeur et des facilités de fortune qu'on ne rencontre pas partout.

A la vérité, j'avais recueilli sur la colonisation pénitentiaire en Guyane d'assez mauvais renseignements. Je venais, notamment, de lire une brochure de M. Maurice Pain[1], où ce passage m'avait frappé : « A Cayenne, si les condamnés travaillent à l'habillement et à la cordonnerie, ils paraissent avoir été peu utilisés pour les travaux publics. Les rues de la ville sont pleines de boue et de fondrières ; peu ou pas

1. *Colonisation pénale*, par Maurice Pain, docteur en droit.

d'égouts; les établissements publics sont dans un état lamentable; pas une construction neuve ne s'élève dans ce pays où douze cents hommes sont condamnés aux *travaux les plus pénibles.* » Je n'avais pas bien compris ce chiffre de douze cents pour un pénitencier quatre ou cinq fois plus nombreux, et, de l'ensemble de mes réflexions, j'avais conclu que les forçats de la Guyane, à cause du climat peut-être, manquaient d'entrain. Mais je ne mettais pas en doute que les choses avaient dû se passer autrement sous l'aimable ciel du Pacifique, où je savais que le travail du corps était aisé et même salutaire.

Je me trompais. Quand on parcourt la Nouvelle-Calédonie, on est confondu d'y trouver si peu de travaux d'utilité publique exécutés par la main-d'œuvre pénale. Sous ce rapport et toute proportion gardée, la Transportation n'y a pas rendu plus de services qu'en Guyane.

Pourquoi? Pour plusieurs raisons :

Parce que l'Administration pénitentiaire s'est dérobée, aussi souvent et aussi longtemps qu'elle a pu, au devoir de favoriser le développement de la colonisation libre;

Parce que l'idée-mère de la Loi, l'*expiation utilitaire*, — une fois accommodée aux convenances de « la Princesse », et soumise aux sélections des méthodes régénératrices qui ont pour effet d'attribuer aux travaux publics un condamné sur dix, — est devenue lettre morte;

Parce que l'ouvrier pénal est le plus mauvais ouvrier qui soit.

Depuis quelque temps, grâce à l'autorité qu'a su prendre le gouverneur actuel, le Bagne s'est remis à travailler un peu pour la colonie; mais, il y a six ans, tout se bornait encore à soixante-six kilomètres de route carrossable, à un réseau de sentiers muletiers autour de l'île et à certaines améliorations de voirie dans la ville de Nouméa.

En 1881, sur un effectif de 7 000 condamnés que possédait déjà le Bagne calédonien, 360 seulement étaient employés aux routes. Le ministre des Colonies lui-même trouva que ce n'était pas assez : il s'en plaignit. Probablement ignorait-il le seul moyen qu'il y ait de stimuler les condamnés aux travaux dits forcés. Le gouverneur contre-amiral Pallu de la Barrière se chargea de le lui apprendre, aux dépens des

finances et de la sécurité publiques. Ce digne marin, à la fois homme de rêve et d'action, résolut de créer l' « outillage » demandé par la colonie; mais il avait pris à son compte toutes les turlutaines de la science pénitentiaire encore dans le feu de sa nouveauté. Il adressa donc à messieurs les forçats l'étonnant appel que voici :

Que ceux qui aspirent à obtenir des avancements en classe, une nourriture plus abondante, l'autorisation d'aller travailler chez les colons, des concessions de terre et des demandes en grâce, cherchent à se faire inscrire sur les listes des travaux de route auxquels je donne la première place pour l'expiation et l'acheminement à *une vie que se chercheraient d'honnêtes paysans de France*. J'irai jusqu'à faciliter les changements de noms pour les hommes qui voudront se faire oublier dans le coin de terre que je leur aurai concédé. Le condamné le plus chargé de punitions peut, au prix d'une vie nouvelle, aspirer à la condition de concessionnaire... etc. Et, pour donner à ces exhortations, à ces promesses, une consécration solennelle, je prends une grande mesure de clémence : j'use du pouvoir que je possède; je lève les punitions que j'ai eu le droit d'infliger en dehors de l'action de la Justice, je dispense des punitions qui m'étaient soumises et j'ouvre les portes des cellules. (*Ordre du gouverneur aux condamnés*, 3 décembre 1882).

Au Bagne on faillit illuminer. M. Léon Moncelon raconte qu'on s'embrassait, que c'était du délire. « Partout on criait : Vive Pallu ! Certains condamnés adressèrent au gouverneur, apôtre de la régénération, des pièces de vers qui furent fort goûtées et valurent à leurs auteurs une considération extrême[1]. Sur les bras et sur les poitrines velues des forçats on apercevait le portrait de M. le gouverneur en tatouage, accompagné d'exergues. » Or, la méthode de M. Pallu, si elle avait incontestablement un bon côté (il obtint de la sorte, et très vite, les premières routes dont j'ai parlé plus haut), eut aussi son revers. Tout le Bagne, jusqu'au fond du panier, se trouva déchaîné dans l'île, à raison d'un seul surveillant pour chaque bande de quarante à cinquante forçats, et l'on pense si les aspirants à la régénération se donnèrent libre carrière ! Ce fut, alors, une période de terreur presque aussi grande que l'insurrection canaque de 1878. On eût mieux aimé se

1. Ces pièces de vers furent publiées dans les journaux de Nouméa.

passer de chemins que d'en avoir avec tant de brigands dessus. Ensuite, on se trouva devant une formidable addition. Vous devinez pourquoi : le Bagne est une machine très chère à mobiliser, et l'ouvrier pénal — tout pénal qu'il soit — ne rend que contre salaires ou gratifications. Depuis que les salaires sont supprimés, l'importance des gratifications ne fait que s'accroître. Si donc M. Pallu de la Barrière avait réussi à faire donner à des forçats ce vigoureux coup de collier, ce n'avait pas été par les belles paroles qui leur promettaient un avenir rédempteur, mais bien par des largesses immédiates et sonnantes. Pour couper court au double inconvénient de ce système, il fallut réintégrer les condamnés dans les pénitenciers et rappeler en France M. le gouverneur.

Après cette expérience passionnée, l'Administration pénitentiaire se reprit, et se reprit si bien qu'elle ne chercha plus qu'à mettre des entraves aux desseins du gouvernement colonial. Il faut dire que celui-ci changeait de titulaire et de programme tous les deux ans en moyenne. On se mit donc à travailler aussi peu que possible et sans esprit de suite. Tantôt la Pénitentiaire travaillait à ses frais, d'après un plan donné par le service local et approuvé par le ministre ; tantôt c'était un entrepreneur particulier qui se portait adjudicataire des travaux déterminés pour un exercice et recevait les fonds inscrits à cet effet au budget du Bagne. A partir de 1892, on adopta un autre système : la mise en régie par le service local sur ses ressources annuelles, toute subvention de l'Administration pénitentiaire étant supprimée, mais avec l'aide de la main-d'œuvre pénale gratuite dans la proportion maxima de douze cents condamnés. Douze cents ! c'est-à-dire le même chiffre qu'en Guyane, mais un chiffre nominal, car il va sans dire que, dans la pratique, il ne fut jamais atteint.

Ainsi, voilà tout ce que le Bagne mettait au service de la colonie pour lui construire l'outillage rêvé : le dixième des bras dont il aurait pu disposer à la rigueur ! Le reste — défalcation faite des condamnés qui encombrent les cellules, les hôpitaux, le quartier des fous et les quartiers des impotents — était réparti chez les colons et les fonctionnaires qui avaient besoin de domestiques, dans les concessions urbaines ou rurales, dans les ateliers d'art, dans les bureaux, dans les jar-

dins, dans les kiosques de fanfare, sur les domaines agricoles où se sont poursuivies de si heureuses expériences, chez les propriétaires de mines à qui l'Administration avait loué sa meilleure main-d'œuvre pour combler le déficit de ses budgets et se créer de nouvelles ressources. Quand je faisais des calculs chimériques sur les riches compensations que le Bagne pouvait avoir données à la colonie, j'étais loin de soupçonner qu'à peine un bataillon de cette armée d'ouvriers eût été employé aux grands ouvrages d'utilité publique. Sans la généreuse folie de l'amiral Pallu de la Barrière, sans l'impulsion méthodique et sage que les travaux ont enfin reçue sous le gouvernement de M. Feillet (avec le concours du plus intelligent des directeurs de l'Administration pénitentiaire en Nouvelle-Calédonie, — j'ai nommé M. Édouard Telle), il n'y aurait pas vingt kilomètres de route dans la partie de l'île réservée à la colonisation libre. Mais voici que, tout récemment, de nouvelles difficultés ont surgi : converti aux théories fiscales les plus mesquines, le ministère ne veut plus entendre parler de main-d'œuvre pénale gratuite. Naguère, en 1892, on brûlait d'un beau feu pour la thèse inverse ; on venait enfin de comprendre les intentions de la loi de 1854, — trente-huit ans après sa promulgation, — et le sous-secrétaire d'État aux Colonies, M. Jamais, écrivait aux membres de la Commission permanente du régime pénitentiaire :

Travaux d'utilité publique ou de défense à exécuter, sources de productions à développer, richesses inexploitées à mettre en œuvre, terres encore vierges à préparer pour y recevoir ensuite les colons dont l'État doit favoriser l'établissement, tel est le cadre dans lequel on peut faire entrer l'emploi de la main-d'œuvre... En un mot, la main-d'œuvre pénale, exclusivement employée pour le compte de l'État ou des Colonies, peut devenir la préparation et l'avant-garde de la colonisation libre et de l'émigration. C'est par là que la question pénitentiaire se rattache à l'œuvre générale d'organisation que nous devons poursuivre.

Admirable matière à mettre en meilleur style. Aujourd'hui tout est changé. Si la Colonie a besoin des bras du Bagne, elle devra les payer, et les payer si cher qu'il vaudra mieux qu'elle s'en passe.



Mais la duperie des travaux forcés est peut-être plus scandaleuse au point de vue pénal qu'au point de vue économique. Ce ne sera pas encore en traversant les chantiers pénitentiaires que nous aurons la sensation de châtiment vainement cherchée dans les autres cercles de l' « enfer » du Bagne.

A dire le vrai, si l'on avait entouré le labeur du forçat des sévérités que je m'attendais à voir, le climat calédonien, par lui seul, les eût rendues à peu près nulles. Sous ce ciel merveilleux où la misère n'est qu'un mal moral, pourvu qu'on soit un peu nourri (et les forçats ont la nourriture assurée) on peut être privé de tout sans souffrir de rien. Les plus délicats y perdent bientôt le sentiment du confortable. N'était celui de la pudeur, on s'accommoderait d'y vivre comme les Canaques, avec la joie animale de se mouvoir tout nu dans les éléments. Le soleil de Calédonie échauffe, mais ne foudroie pas. Balayée par la brise, la zone marécageuse produit quelques moustiques : elle ne donne pas la fièvre. Cette colonie est une des rares qui soient exemptes de la plupart des maladies propres aux pays chauds. Dans son atmosphère toujours sèche, les épidémies apportées du dehors se stérilisent promptement. Les eaux y sont excellentes. Nulle part le sommeil n'est plus reposant que là-bas. Pas de fatigue dont on ne se délasse après une courte sieste. Si l'on ne craignait pas de se laisser surprendre par la rosée du matin, on pourrait se passer d'abri. La beauté des jours, la délicieuse tiédeur des nuits permettent d'entretenir une aération continuelle dans tous les locaux habités : de sorte que la plus neuve caserne de France est un lieu insalubre en comparaison des campements où nous installons les ouvriers du Bagne.

Dans ces conditions, et puisqu'il est entendu qu'on ne doit pas les frapper, à quels châtiments accessoires pourraient-ils être sensibles? A la privation de nourriture, soit. Mais cette mesure n'est pas applicable sur les chantiers : on ne saurait réduire l'ordinaire de l'homme à qui l'on demande un maxi-

mum d'effort, et le condamné n'est que trop porté à chercher l'excuse de sa paresse dans l'insuffisance de son alimentation. Je ne serais pas éloigné de lui donner raison sur ce point-là. Un régime plus substantiel et l'usage du fouet constitueraient, à mon avis, la seule méthode capable d'obtenir les résultats vainement demandés à d'autres moyens, — et je n'hésiterais point à la préconiser si je ne rattachais pas toutes les solutions des problèmes pénitentiaires à la suppression radicale des bagnes coloniaux. Les choses étant comme elles sont, il suffit d'observer un peu le forçat de Calédonie (surtout dans les commencements de son séjour, quand il vient de passer par les affres de la Cour d'assises, par l'horreur morne des prisons de France et par le supplice d'une interminable traversée dans les cages de l'entrepont), pour comprendre avec quelle sensation de béatitude physique il se rattache à l'existence dans ce milieu lumineux et doux. Plus d'un ne craindra pas de se mutiler pour échapper à l'obligation du travail, mais aucun ne se donnera la mort. On voit des suicides à la caserne : pas au Bagne.

Mais si le choix d'un véritable sanatorium comme terre d'exil pour nos pires criminels semble une antinomie avec l'idée de châtiment, que dirons-nous de la tâche pénale en elle-même et de la façon dont ils s'en acquittent? Plus heureux que l'ouvrier libre, l'ouvrier du Bagne a depuis longtemps réalisé le postulat des *trois-huit*. Sa journée se divise ainsi : huit heures de sommeil, huit heures de flânerie, huit heures de travail. Encore ces dernières sont-elles réparties en deux « séances » qui ont lieu, l'une de grand matin. l'autre après le plus fort de la chaleur. Et pendant que d'honnêtes ouvriers, accablés de besoins, peinent chez nous dix ou douze heures par jour, quelquefois plus, sous l'œil du contremaître qui est l'arbitre de leur sort et doit obtenir d'eux le maximum de rendement, — pendant que de braves pères de famille manipulent le tain, le phosphore ou l'acide sulfurique, — quelques centaines de condamnés, dédaigneux d'une surveillance à peu près dépourvue de sanction, se livrent à des simulacres de travail sur des chantiers où règne un printemps perpétuel. On les voit, disait il y a quinze ans M. Moncelon, « s'étudiant à tromper la vigilance de leurs gardiens, se bor-

nant à changer leurs outils de place quand passe le surveillant, et haussant les épaules d'un air de profond mépris lorsque celui-ci se permet une observation. » Ce tableau n'a rien de chargé, et il est aussi vrai aujourd'hui qu'il y a quinze ans. Peut-être même les choses ont-elles empiré depuis la dernière revision des règlements, pour lesquels nos bons criminalistes demandent toujours un peu moins de rigueur. Quelle idée se font-ils donc, ces bons criminalistes, du degré



Forçats sur les chantiers.

de discipline qu'on peut obtenir d'un camp de forçats confié, dans un coin de brousse, à quelques surveillants sans prestige ? Même sur le passage du directeur le plus craint et le plus respecté qu'on ait connu là-bas, j'ai constaté l'inanité des moyens dont dispose la plus haute autorité du Bagne. A peine le grand chef avait-il tourné les talons, que les « travailleurs » déposaient leur pic et se remettaient à muser, parfois même à griller des cigarettes — ainsi que je l'ai vu en deux circonstances, — papier Job, tabac et briquet apparaissant et disparaissant dans leurs doigts comme par enchantement.

Du moins M. le directeur recevait-il, pendant les courts

instants de sa présence sur le chantier, l'hommage d'un silence profond et de quelques regards hypocritement éplorés. Devant un commandant de pénitencier, l'attitude était déjà moins soumise. Lorsque j'accompagnais en tournée d'inspection un fonctionnaire de ce grade, je remarquais bien vite la différence. C'était à qui, parmi les condamnés, présenterait des réclamations. Ils discutaient, parfois véhémentement, et je me rappelle, non sans sourire, l'accent persuasif avec lequel, coupant court au débat, le digne commandant disait à ces messieurs : « Souvenez-vous que vous êtes condamnés aux travaux forcés ; votre travail est une dette, vous devez la payer à la société en expiation de vos crimes. » A l'étonnement qui se peignait alors dans leurs yeux, il était facile de juger qu'ils avaient perdu de vue ces choses-là. Mais quand je rencontrais une équipe de forçats mal disposés à se laisser chapitrer par un simple surveillant-chef, le spectacle devenait tout à fait édifiant.

Un soir, au camp de Pam, dans le nord de l'île, j'entendis un de ces fonctionnaires haranguer une vingtaine de condamnés très surpris de s'être vu convoquer, la journée de travail finie, pour recevoir une communication. Que leur voulait donc ce « piqueur de laïus » au moment où l'on allait rentrer dans la case, jouer aux cartes, fumer sa pipe, fabriquer un outil d'évasion, écrire une plainte à M. le procureur général ou une lettre d'amour à un camarade dont on vient d'être séparé, rimer une élégie pour la fiancée qu'on a laissée en France, comploter entre amis le meurtre d'un garde-chiourme ou d'un compagnon de chaîne soupçonné d'espionnage, — en un mot se livrer aux occupations ordinaires qui précèdent le sommeil dans les chambrées de forçats, et à certains plaisirs dont il vaut mieux ne pas parler ?... Ce que voulait le surveillant-chef ? Pas grand'chose. Il s'agissait d'aider au chargement de quelques tonnes de rails sur un bateau qui devait lever l'ancre au point du jour. « L'affaire d'une petite heure », déclarait le gardien avec le ton qui sied quand on sollicite une complaisance. Car ces messieurs avaient le droit de refuser. Ils en usèrent, en invoquant les règlements. Ne pouvant employer la coercition sans s'exposer au blâme du Parquet général, assez porté à chercher noise à l'Administra-

tion pénitentiaire, l'orateur fit appel à des sentiments d'amour-propre qu'il n'avait aucune chance de rencontrer dans ce monde-là. « Je vous ai fait choisir, leur dit-il, parce que vous êtes les vingt meilleurs du camp, et j'ai compté sur vous. » Un murmure de ricanements accueillit cette flatterie. — « Reste à savoir s'il y a de bonnes gratifications à la clé », prononça d'une voix creuse un grand diable qui parlait avec autorité et qui clouait des yeux tranquilles dans la figure du surveillant. Celui-ci dut s'engager à obtenir de l'employeur une gratification extraordinaire, notamment le double de ce qui se distribue en tabac pour les corvées exceptionnelles. Alors, après s'être consultés, plusieurs se décidèrent ; les autres suivirent. Quand la colonne fut à cent pas du camp, sous la conduite de deux surveillants ordinaires, elle entonna, pour se donner un peu de cœur à l'ouvrage, une chanson obscène.

On peut juger par ce détail que le petit garde-chiourme ne compte, moralement, pour rien. En dehors de son rôle de chien de berger chargé de sauter au cou des brebis du troupeau galeux quand elles tentent de s'évader, les condamnés ne lui reconnaissent aucun droit. « Vous êtes ici pour nous surveiller, non pour vous mêler de notre travail », disent-ils à celui qui prétend leur en remontrer.

Après avoir été témoin de plusieurs scènes de ce genre, ma première opinion, aussi bien sur la rigueur pénale des travaux publics imposés aux forçats que sur l'importance de leurs services, s'était modifiée du tout au tout. Avais-je donc besoin d'une leçon de choses ! N'aurais-je pas dû deviner comment celles-ci se passaient ? Qu'attendre d'un ouvrier qui, par sa condition même, a perdu tous les vrais ressorts qui font le travailleur ? S'il a gardé un peu d'amour-propre, il s'en servira à d'autres fins qu'à mériter les éloges d'un garde-chiourme et qu'à s'efforcer de payer à la Société — pour parler le langage du bon commandant en inspection — une dette qu'il ne reconnaît pas. La main-d'œuvre pénitentiaire est donc nécessairement paresseuse et défectueuse ; et l'on peut soutenir que si elle était soumise à un régime plus sévère (j'entends par là le maximum des sévérités compatibles avec nos mœurs), elle donnerait des résultats presque

aussi mauvais. C'est la conviction de la plupart des fonctionnaires du Bagne et des entrepreneurs de travaux. Ces derniers s'accordent à dire qu'on n'obtient un peu de besogne chez l'ouvrier pénal qu'à force de gratifications et que ses exigences vont toujours croissant.

Le plus grand propriétaire de mines en Nouvelle-Calédonie, principal bénéficiaire des contrats de main-d'œuvre dont on a tant parlé, m'a déclaré que ces contrats avaient été la moins heureuse de ses opérations. Et à ce propos, j'admire les légistes qui ont dénoncé le louage des ouvriers du Bagne comme une atteinte aux principes du droit criminel, comme un rétablissement de l'esclavage au profit de quelques particuliers. Ils pouvaient avoir raison en théorie : mais, en fait, leur sollicitude s'alarmait bien à tort. Dans l'île du Nickel, les travaux de mines ne sont pas plus pénibles que les travaux de terrassement. Presque tous les gisements se trouvent en surface et s'exploitent à ciel ouvert. Seules, quelques mines d'or et de cuivre nécessitent l'extraction souterraine. Le plus souvent, les carrières de nickel, de cobalt, de chrome, se rencontrent à des altitudes où l'organisme humain tressaille d'aise dans la magie de la lumière et la légèreté de l'air. Enfin, loin d'abuser de ces « esclaves » qui sauraient au besoin faire valoir leurs droits et avec qui il est prudent de ne pas se brouiller, les chefs d'exploitation ont toujours eu pour eux des procédés absolument inconnus aux vieux planteurs de la Martinique. Du reste, l'Administration est là, représentée par les surveillants de divers grades ; et les camps de forçats employés aux mines reçoivent périodiquement la visite des inspecteurs chargés de vérifier si les règlements paternels du Bagne y sont bien observés. L'empressement de la Pénitentiaire à satisfaire aux demandes de main-d'œuvre se mesure aux habitudes plus ou moins généreuses de l'employeur. La Compagnie *le Nickel* a toujours eu les bonnes grâces de l'Administration : mais aussi, sur le grand plateau de Thio, centre et point culminant de cette exploitation, les forçats sont-ils installés de la manière la plus confortable. A côté de leurs cases soigneusement aérées, solides, bien faites, presque élégantes — dignes en un mot de tout ce que construit la fière et opulente Compagnie, fille adoptive de la

maison Rothschild, — ils ont des jardins potagers créés exprès pour eux. Ils y récoltent de bons légumes frais qui tempèrent les inconvénients du régime à la viande salée. Ni ces soins anti-scorbutiques, ni les autres largesses dont la



Corvée de condamnés dans les carrières de l'île Nou.

Direction fut toujours prodigue, n'ont d'ailleurs sensiblement amélioré une main-d'œuvre qui est et restera plus que médiocre, — j'ai dit pourquoi.

On trouvera peut-être que je mets une certaine âpreté à faire ressortir les nombreux adoucissements de peine dont bénéficie, pour diverses causes, le forçat de Nouvelle-Calédonie. Je ne m'en défends point. Ce sentiment provient des

constantes comparaisons qui se sont imposées à mon esprit au cours de mon voyage et dont j'ai retrouvé l'obsession chez tous ceux qui avaient fait la même enquête. Ma visite au Bagne remonte à trois ans: depuis ce temps-là, je n'ai cessé d'être hanté par la pensée qu'une multitude de braves gens acceptent comme gagne-pain des tâches qui me sembleraient très suffisantes comme châtiment si on les infligeait à des criminels, — tandis que, sous le prétexte d'une ridicule alchimie qui s'évertue à transmuer en or pur l'ignoble métal dont sont faits la plupart des assassins, des faussaires et des voleurs, on a fondé ou tout au moins essayé de fonder pour ces derniers un sanatorium moral et physique où l'on n'entend parler que d'hygiène, d'améliorations, d'avantages, d'encouragements, d'espoirs et de récompenses. Je viens de vous montrer le condamné *ad metalla* en Nouvelle-Calédonie: songez à la condition du mineur français travaillant sur le dos dans les galeries souterraines...

Mais, surtout, songez aux rigueurs de la discipline militaire et rapprochez-les des tolérances dont jouit le forçat! Vous partagerez alors notre indignation.

Le bagnard sait mieux que personne la différence qui existe en sa faveur entre les règlements du Bagne et ceux qui régissent la caserne (nous disons bien la caserne et non les compagnies disciplinaires, dont les lois sont atroces). — « Est-ce que vous nous prenez pour des soldats? » riposta un jour je ne sais plus quel condamné sommé par un gardien d'exécuter une corvée extrêmement pénible. Le mot est resté populaire en Nouvelle-Calédonie. Mais s'il a scandalisé bien des gens, il n'a pas troublé la sérénité de l'Administration. Dieu sait tout ce qu'il a fallu de dénonciations et de démarches pour faire cesser les abus d'une sollicitude vraiment injurieuse pour la garnison coloniale! A Canala, on se rappelle le temps où les rations étaient montées au camp des condamnés par des charrettes à bœufs, tandis que les soldats traînaient eux-mêmes leurs vivres. A Ourail, près de Téremba, dans un site marécageux, le gouverneur de la Richerie trouva un jour des moustiquaires à toutes les couchettes des forçats, alors qu'il n'y en avait point aux lits des soldats du poste.

Des faits encore plus criants se seraient produits en Guyane. M. Moncelon assure, d'après un témoin oculaire, qu'on a vu, en de certaines circonstances, la garnison de Cayenne manquer de vivres, tandis que les forçats pouvaient revendre en cachette leurs rations de viande. Le même auteur rapporte ce qui suit :

Il arriva un jour que la municipalité de Cayenne, ayant constaté que les immondices qui encombraient certains quartiers de la ville étaient susceptibles d'y entretenir des épidémies mortelles, s'adressa au gouverneur pour qu'il voulût bien faire procéder à l'enlèvement desdites immondices par la main-d'œuvre pénitentiaire. Le gouverneur s'adressa tout naturellement au directeur de l'Administration pénitentiaire en lui ordonnant de faire faire le travail aux heures de la journée pendant lesquelles les rues restaient désertes, afin de ne pas gêner la population pendant les quelques instants de fraîcheur qui lui permettent de sortir et de changer d'air. Le chef de l'Administration pénitentiaire consulta ses règlements et acquit la certitude qu'ils s'opposaient absolument à ce qu'on exposât les forçats au soleil pendant les heures dont il était question. Il crut donc de son devoir de refuser ses hommes pour une pareille besogne. Mais la santé publique était menacée. La municipalité s'émut, insista, protesta, et le malheureux gouverneur en fut réduit à requérir la troupe. Ce furent les artilleurs de la marine qu'on exposa au grand soleil (les règlements ne s'y opposent point pour des hommes libres, des soldats) et auxquels on fit faire le travail désagréable qui revenait si naturellement aux condamnés... Ces messieurs, forts de leurs règlements, faisaient la *sieste réglementaire* pendant que nos pauvres soldats enlevaient les immondices sous les ardeurs caniculaires !

Voilà où on en arrive, grâce à l'esprit administratif, en Nouvelle-Calédonie et en Guyane, sur les seules terres françaises où se trouvent les véritables Trois-Huit.



L'idéal des transportés consistant beaucoup moins à se régénérer par le travail qu'à se soustraire à l'obligation de travailler, ils aspirent à l'hôpital presque autant qu'à la liberté. A l'hôpital on est bien soigné et l'on ne fait rien. Mais pour y être admis il faut être déclaré malade. Si donc la maladie ne vient pas naturellement, on s'efforce de la déterminer ou de la simuler. Au Bagne, la simulation des maladies atteint

les proportions d'une science. C'est même la seule science pénitentiaire qui vaille la peine d'être étudiée. Elle l'a été et continue de l'être sérieusement par les médecins de la Marine ou des Colonies attachés aux divers pénitenciers. L'un des mieux informés, M. le docteur Pierre, avec qui j'ai eu la bonne fortune de me rencontrer à Bourail, a bien voulu me faire part des observations qu'il avait prises soit en Guyane, soit en Nouvelle-Calédonie. Nombreuses autant que curieuses, destinées à s'augmenter considérablement, elles forment déjà un trésor de fausse pathologie aussi intéressant pour les profanes que pour les hommes de l'art. Je dis pour les hommes de l'art par la raison que, provoquée ou naturelle, la maladie exige toujours l'intervention du médecin. Au demeurant, la maladie provoquée peut être aussi mortelle que l'autre ; mais il reste bien entendu, comme dit M. le docteur Pierre, que le transporté « ne cherche pas à se détruire : il veut le séjour à l'hôpital, le repos. Il n'y a que les maladroits qui se tuent par les maladies provoquées. » En général les simulateurs sont habiles et savent s'arrêter à la limite où la *guérison* restera possible, le nécessaire ayant été fait pour égarer le diagnostic. Mais quand un médecin a servi quelque temps dans les hôpitaux du Bagne, déclare M. le docteur Pierre, il acquiert la conviction qu'un grand nombre, sinon le plus grand nombre, des maladies observées chez les transportés sont des maladies artificielles.

Le condamné à vie n'hésite pas à se mutiler pour être à jamais dispensé de travail manuel. Tel ce reclusionnaire du camp Brun (Nouvelle-Calédonie) qui eut le terrible courage de s'aveugler ! Un autre, nommé Leduc, bien que condamné à temps, se fit couper trois doigts de la main droite. Il se procura un morceau de cercle de futaille, en fer, aiguisa un des bords, obtint ainsi une lame plus ou moins tranchante ; puis, se l'étant appliquée au niveau de l'articulation des phalanges et des phalangines de l'index, du médius et de l'annulaire, il pria un de ses camarades de frapper dessus avec une massette. Il fallut, a déclaré Leduc, plus de quarante coups pour détacher les doigts. Cet homme avait trente-cinq ans, il était d'une constitution robuste, mais il n'aimait pas travailler par force.

Quand on n'a pas l'énergie de viser aux « invalides », on se contente de viser à l'hôpital. C'est ce que font la plupart des condamnés à temps en provoquant chez eux une fausse maladie. — « Ils sont très forts, il faut l'avouer, me disait le docteur Pierre. Nous sommes trompés et nous le serons tant qu'il existera des bagnes. Entre l'ictère catharral et la jaunisse qui se contracte en fumant du tabac d'abord trempé dans l'huile puis séché, entre la dysenterie aiguë et celle qu'on obtient par l'ingestion des graines du sablier *(huva crepitans)*, il est difficile, quand on s'arrête aux signes purement extérieurs, d'établir un diagnostic différentiel. »

La graine du sablier donne la selle dysentérique ; le savon en solution dans l'eau donne la selle diarrhéique. Pour se procurer toutes les apparences de la diphtérie oculaire, il suffit de s'introduire dans l'œil de la graine pulvérisée de panaco... Une simple conjonctivite s'obtient en promenant sous les paupières un crayon de sulfate de cuivre. Mais c'est dans les plaies qu'on excelle et, sous ce rapport, le Bagne a renouvelé et perfectionné tous les secrets de la Cour des Miracles. Voici quelques recettes. Dans le pansement d'une petite blessure qu'on a eu le soin de se faire au préalable, on introduit, directement sur la solution de continuité des tissus, une pièce de cinq centimes : cette plaie s'irrite et s'ulcère convenablement. Le plus grand nombre des ulcères à la jambe observés dans les pénitenciers sont dus à cette manœuvre. Il en résulte une exemption de travail pour un mois, quelquefois plus. Si l'ulcère ne suffit pas à ouvrir les portes de l'hôpital, on se procure un beau phlegmon purulent en faisant pénétrer dans la couche la plus épaisse du tissu cellulaire de la plaie un brin de chiffon, des morceaux d'os, des mouches. Cette fois l'hôpital s'ouvre, et, souvent, l'on a même la chance d'en sortir estropié, avec une rétraction musculaire ou une ankylose qui vous dispenseront de toute corvée pénible jusqu'à la fin de votre temps. Par le procédé suivant, l'on obtient la plaie sphacelée : soulever un pli de la peau, traverser les deux couches cutanées avec un fil de laine recouvert de tartre dentaire, laisser entre les deux ouvertures un espace d'autant plus large qu'on veut avoir une plaie plus grande, abandonner le fil de laine dans le tissu cellulaire sous-

cutané en ayant soin de le laisser dépasser à un seul orifice, ne le retirer qu'environ six heures après, c'est-à-dire quand la mortification des tissus sera complète. Vous offrirez ainsi tous les symptômes de la pourriture d'hôpital, avec une teinte parfaitement violacée.

L'œdème partiel est fréquent, principalement l'œdème du pied, par la raison toute simple qu'un condamné qui ne peut pas marcher ne saurait se rendre sur le chantier où l'on travaille. Quand il ne désire que trois ou quatre jours de repos, il arrive aisément à ses fins en marchant pendant une heure ou deux avec un bouchon fixé sous le pied, au niveau de la voûte plantaire. Un lien fortement serré à trois travers de doigt au-dessus de l'articulation du coude produit une dermite spéciale où peut se tromper le médecin le plus exercé.

L'observation suivante est copiée dans les notes du docteur Pierre. — Un condamné se présente à la visite avec un gonflement considérable de la joue. Les paupières du même côté sont œdématisées. Pas de rougeur. Aucune carie dentaire, ou, s'il en existe, aucune trace d'inflammation. D'ailleurs, le malade n'a pas eu mal aux dents. Il dit qu'au milieu de la nuit il a senti comme une piqûre d'insecte. Aucune trace de piqûre. Symptôme bizarre : à la palpation de la partie enflée, on perçoit une forte crépitation gazeuse. Nous examinons la muqueuse buccale, et nous trouvons un petit point bleuâtre, une légère ulcération. Le transporté, avec une forte épingle, a déchiré, en un certain point, la muqueuse de la bouche, a piqué cette muqueuse, puis, fermant le nez et la bouche avec sa main, a soufflé avec force jusqu'à ce que le gonflement soit survenu par introduction de la respiration dans l'orifice capillaire ainsi pratiqué. — On peut rapprocher de ce truc celui des maquignons insufflant de l'air dans les « salières » que les vieux chevaux ont au-dessus des yeux.

Le scorbut, étant autrefois endémique dans les bagnes et les prisons, ne pouvait pas manquer de figurer parmi les maladies dont les transportés se donnent l'apparence. Ils y réussissent merveilleusement. Assistant à une visite passée par le docteur Arnould sur la belle exploitation de nickel de M. Lucien Bernheim, j'avais vu défiler plusieurs condamnés qui se présentaient avec tous les symptômes du scorbut.

Leurs gencives étaient gonflées et ramollies, elles s'ulcéraient et saignaient ; la muqueuse de la bouche était tuméfiée ; les jambes portaient de nombreuses taches, pareilles à des ecchymoses; toute la chair, dure et tendue, semblait prête à se fendre. Et cependant que je m'apitoyais sur ces malheureux dont la souffrance me faisait oublier l'abjection, le digne docteur Arnould, sceptique, cherchait son diagnostic dans les yeux mal assurés des « malades » plutôt que dans l'examen des signes de la maladie. Je me disais qu'il n'avait pas d'entrailles, ou qu'il était par trop soupçonneux. Quelques jours plus tard, son confrère de Bourail devait m'apprendre que le véritable scorbut est devenu extrêmement rare au Bagne, et m'enseigner comment procède le transporté pour simuler cette maladie. D'abord, il se frotte les gencives avec du sel de cuisine ; puis il enserre fortement ses jambes dans des liens passés au-dessus du genou et de la cheville, de manière à provoquer l'arrêt de la circulation, la stase sanguine et le gonflement; enfin, avec une lanière ou une petite planchette, il tapote la partie œdématisée. Cela suffit, le tour est joué.

Je passe sur la syphilis, en me bornant à dire que les forçats excellent à se procurer par divers artifices les principaux accidents de cette infection. Il y a au Bagne autant de faux *avariés* que de vrais.

Veut-on se présenter à la visite avec un commencement de gangrène ou une arthrite suppurative ? Rien n'est plus simple : on n'a qu'à se coudre un cheveu dans l'articulation qu'on a choisie. Enfin, l'on peut se gratifier d'une hématémèse en se piquant la muqueuse pituitaire à la partie supérieure et en avalant le sang. Si l'on craint que le médecin n'examine les fosses nasales, on attache un petit caillou au bout d'une ficelle ; on avale le caillou en maintenant la ficelle avec ses dents, et l'on se racle comme il faut la muqueuse de l'estomac.

Les apôtres de la régénération par le Bagne pensent qu'il reste encore chez les condamnés aux travaux forcés une certaine somme de courage : c'est possible. On vient de voir à quoi elle sert.

La découverte d'une maladie frauduleuse entraîne pour le patient, après guérison, des mesures de sévérité exceptionnelles. Mais cette considération n'arrête pas les fraudeurs. Au

Bagne, on vit au jour le jour. La notion des souffrances ou des besoins du lendemain s'efface entièrement devant l'impulsion animale de satisfaire une envie quelconque et surtout un instinct de paresse. C'est ce qu'ignorent, avec d'autres choses encore, les docteurs en science pénitentiaire ; mais c'est ce que savent très bien les docteurs en médecine attachés au service de la Transportation. On peut en toute confiance se documenter auprès de ces spécialistes : ils ont scruté les cœurs et les reins, ils connaissent la pathologie et la psychologie du Bagne ; et ce n'est pas à eux qu'il faut venir parler de régénération. Aussi le condamné, arrogant ou goguenard devant les surveillants militaires de tout grade, tremble-t-il devant le médecin. Celui-ci est quelque chose de mieux que son chef administratif : il est son maître, — le maître de ses secrets. On parvient à le tromper, mais beaucoup plus malaisément que les autres ; la simple hypocrisie n'y suffit pas. Et vous devinez bien qu'à cause de cela on le déteste. J'ai assisté, au chevet du bagnard, à de curieux combats entre la peur haineuse du malade et la défiance constamment en éveil du médecin.

Un jour, à l'hôpital de Bourail, le docteur Pierre me conduisit auprès d'un condamné arabe qui était alité pour une cause accidentelle, mais qui offrait, indépendamment de cette circonstance, un très vif intérêt dans l'acception scientifique du mot. Depuis déjà longtemps cet individu était devenu le réflecteur automatique et douloureux de tous les mouvements qu'il voyait faire par les autres. Vous vous mouchiez, il fallait qu'il se mouchât ; vous vous asseyiez, il fallait qu'il s'assît ; vous tombiez sur le sol, il était aussitôt par terre ; vous vous seriez pendu, il vous eût imité dans l'instant. On n'a pas poussé les expériences jusque-là : néanmoins on a obtenu ce résultat inouï de le faire travailler avec ardeur — lui forçat — en lui mettant sous les yeux l'exemple d'un ouvrier courageux à la besogne. Ses compagnons de chaîne s'en amusaient : ils donnaient quelquefois un coup de collier pour le plaisir de lui voir prendre une suée. Enfin, si l'on s'en rapportait à l'expression de sa physionomie, une vive souffrance devait accompagner chacun de ses gestes contraints. « Il est vraisemblable, me dit le docteur Pierre, que nous nous trouvons

en présence d'un cas pathologique extraordinaire d'oblitération de la volonté. Cet homme n'a aucun intérêt à s'être soumis de propos délibéré à une singerie aussi suppliciante. Je ne crois pas qu'il soit un simulateur; toutefois, je n'en jurerais point ! » M. Édouard Telle, alors directeur de la Pénitentiaire, à qui je parlai de ce phénomène, s'associa aux réserves du médecin, et il me raconta l'histoire d'un condamné qui était resté dix-sept ans dans les prisons de France. Quelques jours avant son incarcération — plusieurs fois prolongée par suite des délits dont il se rendit coupable comme détenu, — il perdit l'usage de la parole. Pendant dix-sept ans l'on eut affaire au plus indiscipliné mais au plus muet des prisonniers. Enfin arriva le jour de sa levée d'écrou définitive. Quand toutes les formalités furent remplies, au moment de franchir le seuil, il se tourna vers le directeur et lui dit d'une voix sonore :

— Bonjour, monsieur !



Si la paresse, l'arrogance, l'astuce, et autres qualités qui s'acquièrent ou se développent dans la vie en commun du Bagne, ont permis au transporté d'épuiser peu à peu toute l'invention administrative et de ruiner les espérances du criminalisme philanthropique (sauf toutefois chez M. Leveillé), le relégué n'a eu qu'à rester lui-même — c'est-à-dire ce qu'il était avant de quitter la France — pour mettre aussitôt en lumière le sophisme pénal de la loi de 1885. Délivré de l'ennui de ses retours périodiques dans les mornes prisons de la Métropole, plus heureux encore peut-être d'échapper aux soucis de la misérable existence qu'il menait entre une levée d'écrou et une incarcération nouvelle, le « récidiviste incorrigible » a trouvé en Nouvelle-Calédonie, outre les adoucissements qui résultent de ce climat pour toutes les privations d'ordre physique, la possibilité de s'y livrer à ses habitudes favorites sans avoir désormais à se déplacer ni à s'inquiéter du pain quotidien. Dans une proportion de 20 p. 100 (statistique officielle) les relégués, hommes ou femmes, continuent en effet leurs relations avec la Justice et subissent de

nouvelles condamnations en territoire pénitentiaire, — car il serait enfantin de croire qu'il a suffi de prononcer contre eux l'exil perpétuel pour les guérir de la manie délictueuse. On voit tout de suite combien est « exemplaire » le châtiment de la Relégation. Je pense que les tribunaux ne se font plus aucune illusion à ce sujet, et que ce qu'ils voient de plus clair dans l'application de la loi de 1885 c'est, pour eux, l'avantage de se débarrasser de ces clients sans intérêt et sans prestige qui s'appellent les chevaux de retour.

Les relégués placés à la Collective — c'est le cas du plus grand nombre — sont employés à divers travaux de culture dans l'île des Pins, ou à l'exploitation forestière de la Baie du Sud. Ils reçoivent un salaire quotidien de dix centimes, qui leur permet d'améliorer la ration réglementaire. Celle-ci ne comporte que 250 grammes de viande ; mais elle est rendue très suffisante et très salubre par l'adjonction d'excellents légumes que les condamnés peuvent cultiver en toute saison dans leurs jardins, à la faveur des longues heures de loisir qui leur sont laissées. On compte qu'un sur dix seulement emploie les deux sous du salaire à se procurer un supplément de nourriture. Ce sont les bonnes fourchettes de la Relégation.

Leur tâche est beaucoup plus douce que celle des transportés. Presque tous ayant passé la cinquantaine, l'on a égard à leur âge. Du reste, il faut bien dire que la loi qui condamne « aux travaux les plus pénibles de la colonisation » concerne les transportés, non les relégués. Ces derniers peuvent même s'exempter de tout travail sans recourir aux grands moyens employés par les autres : ils n'ont qu'à... refuser, la seule sanction de ce refus consistant à leur supprimer le salaire. En fait, les deux sous que nous leur offrons représentent le prix d'un service qu'ils sont libres de remplir ou de décliner, — plus heureux que le soldat d'autrefois, lequel, pour un sou par jour, était tenu à de nombreuses obligations, notamment à celle de se faire tuer. Et vous devinez que, si la main-d'œuvre des transportés est mauvaise, celle des relégués, quand ils consentent à nous la louer, est détestable. Assignés chez des particuliers, ils peuvent faire un petit effort en vue des gratifications ; sortis de la Collective par la porte de la

Relégation individuelle, ils travaillent librement, pour un salaire qu'ils débattent eux-mêmes avec l'employeur ; mais, quand ils sont à la Collective, ils nous en donnent tout juste pour nos deux sous. Rien de plus normal : à quoi leur servirait de faire du zèle? Pour ceux qui ont désiré cette fin d'existence, c'est-à-dire pour la plupart, où serait l'avantage? La loi de 1885 n'a-t-elle pas comblé leurs vœux en leur créant une retraite sûre? Nous avons pu avoir quelques exemples d'énergie parmi les transportés : ces exceptions sont encore plus rares chez les « trappistes ». Sur 3 246 immatriculés en Nouvelle-Calédonie, deux seulement ont réussi à fonder une exploitation agricole. Ce qui m'étonne, c'est qu'il s'en soit trouvé jusqu'à deux. Dans une certaine mesure (j'expliquerai cette restriction lorsque je parlerai des Asiles pour les vieux libérés), le transporté à temps peut s'inquiéter de son avenir : le trappiste est à jamais délivré de ce souci, même s'il a obtenu la relégation individuelle. En cas de chômage ou d'accident, il peut se faire tout de suite réintégrer à la Collective. Il y trouvera le souper, le gîte... et l'infâme reste dont il se contente.

La Relégation collective a son centre principal dans l'île des Pins, — une terre de rêve suspendue à la grande île comme une perle à une oreille. J'en avais beaucoup entendu parler par un jeune déporté de la Commune qui occupe aujourd'hui un poste élevé dans l'Administration coloniale et qui, après avoir passé huit ans comme forçat en Nouvelle-Calédonie, a manqué d'y revenir comme directeur de l'Intérieur. Il m'en avait fait un tableau riant, mais très au-dessous de la réalité, — ce dont il est bien excusable, vu les circonstances qui purent influer sur son jugement. Pour moi qui ai vu librement beaucoup de pays, je ne pense pas qu'il existe au monde un climat aussi favorable aux fonctions organiques et aussi constamment délicieux que celui de l'île des Pins. Il passe en agrément celui de la Nouvelle-Calédonie. A côté de cet Éden dévolu au rebut des hommes, la Riviera, la Grèce, la Sicile semblent des bords déshérités. *Konnié*, pour appeler l'île des Pins par son nom indigène, est certainement le plus sain et peut-être le plus fertile entre les rares points privilégiés du globe où prospèrent également les plantes de la zone

tempérée et celles de la zone torride. Voilà bien la place où dût se trouver le Paradis Terrestre, et non Ceylan, comme l'affirme un théologien de mes amis. La chaleur est insupportable à Ceylan, et puis il n'y a pas de figuiers.

Qui chantera dignement la douce et lointaine Konnié, autre cercle de l'Enfer pénal?... Si vous voulez m'y suivre, je m'efforcerai — tâche ingrate — de vous communiquer un peu de l'ineffable joie de vivre que j'ai ressentie là malgré tant d'objets de dégoût.

L'île est à peine en vue que déjà l'atmosphère marine se charge de parfums. Ce sont les mille bouquets dont se compose l'haleine de ce paradis. Dans le va-et-vient de la brise, l'effluve embaumé a tout le jeu d'une respiration. Le navire mouille à moins d'un mille de la côte, au milieu d'une anse qui ressemble à une forme humaine couchée, arrondissant ses bras tièdes comme pour un enlacement. Un canot nous conduit à l'escalier du débarcadère. Les degrés en sont glissants ; mais les forçats, qui nous ont vu venir et nous attendent, nous aident à monter. L'un d'eux me prête obligeamment sa main. Je regarde autour de moi : c'est, à perte d'œil, un décor magique. Je crois aborder dans une de ces îles qu'inventait Fénelon pour amuser le petit Dauphin. Je me dirige vers la maison du commandant, et j'en ai pour une demi-heure à traverser des jardins inouïs où s'épanouissent, plus belles, plus charnues, plus odorantes qu'ailleurs, les merveilles florales de tous les climats. Là, d'ignobles individus à la face ciselée de vices se mirent dans ces fleurs, n'ayant d'autre occupation que de leur prodiguer les soins d'une horticulture facile. Celui-ci écussonne des rosiers, celui-là aide au baiser mystérieux qui fécondera la vanille, un troisième combine des arrangements décoratifs. Évidemment c'est plus agréable que de chercher son pain dans la fange d'une grande ville entre deux couchées à l'asile de nuit et même de coudre des chaussons derrière les murs de la maison centrale. Après les parterres viennent des terrasses plantées. Elles se développent tout le long de la mer, au-dessus d'une digue dont le soleil a doré le parement. J'y trouve une réunion des plus beaux végétaux qu'on admire dans les îles du Pacifique : pandanus dressant vers le ciel leurs faisceaux de sagaies,

taros aux larges feuilles en cœur appendues à leurs tiges comme des boucliers de panoplie, banians prodigieux qui pourraient abriter toute une tribu sous leur ramure et dont les hautes branches ont dû servir de cimetière aérien pour les guerriers fameux de Konnié, cocotiers coiffés d'un bouquet de palmes fichées de-ci de-là comme des plumes de perroquet dans la chevelure d'un chef canaque. Coin de nature étrangement évocateur de la vie belliqueuse des indigènes, aujourd'hui remplacée par la paix infâme de quelques milliers de coquins.

L'île entière forme un territoire pénitentiaire sous l'autorité d'un commandant. Ce fonctionnaire nous fait bon accueil et s'empresse de mettre ses voitures à notre disposition pour visiter les quatre quartiers de la Collective, situés sur des points assez éloignés les uns des autres. Étant ici en simple voyageur et ne me croyant pas tenu d'épouser toutes les délicatesses des honnêtes gens fixés dans la colonie, je m'installe sur le siège d'un break, à côté du cocher. C'est un relégué, attaché au service personnel du commandant. Un jeune. Quarante-cinq ans, des yeux intelligents et durs, des narines inquiètes, une formidable moustache terminée en pointes de sabre. Ce dernier détail pourra surprendre. Je suis tombé sur un « trappiste » qui fait exception entre tous ses camarades par sa vigueur physique et sa vivacité d'allures. Enfin il ne murmure jamais, du moins devant les chefs. Aussi le commandant lui a-t-il permis — faveur unique! — de laisser pousser une moustache dont il est fier. — « C'est par là que je le tiens », déclare le commandant. Vous allez juger, en effet, qu'à part cet appendice, dernier refuge de sa dignité, notre homme n'a pas une fameuse opinion de lui-même. Toutefois, quoique se rendant justice en se méprisant, le port de la moustache — et de quelle moustache! — suffit à lui persuader qu'il y a encore beaucoup de distance entre lui et ses compagnons.

Il désire causer, je le devine. Car il sait déjà qui je suis et pourquoi je voyage en territoire pénitentiaire. La nouvelle des moindres arrivées dans la colonie est connue tout de suite au Bagne et s'y propage avec une rapidité inconcevable. Peu de jours après mon débarquement, plusieurs condamnés me

faisaient parvenir des lettres pour me signaler des « abus » ou m'intéresser à leur sort. Malgré son envie, mon trappiste à moustaches a le bon goût de ne pas engager la conversation. C'est moi qui commence :

— Pourquoi êtes-vous ici, vous ?

Quand on pose cette question à un condamné, l'on en reçoit presque toujours des réponses évasives ou euphémiques. Avoir été convaincu de faux ou pris en flagrant délit de vol avec effraction s'appelle « être tombé dans le malheur » ; un meurtre, c'est « mon accident » ou « ma bêtise ». Mais, décidément, sur ce siège de break, le hasard m'a fait rencontrer une exception, peut-être une des plus curieuses physionomies du Bagne.

— J'ai commis, me déclare-t-il, des escroqueries sans nombre...

Frappé de cette locution et du geste large dont il l'accompagne, je l'encourage à s'ouvrir tout à fait. La confidence continue dans un langage parfois élégant, toujours correct. Je cesse de m'étonner lorsque mon interlocuteur m'apprend qu'il avait été maître-clerc dans une importante étude de notaire (le Bagne a beaucoup de notaires, le maître-clerc y est plus rare). Et il souligne la révélation de son rang intellectuel par quelques citations qu'il emprunte aux auteurs classiques et qu'il place avec à-propos. Puis, hardiment, il parle au publiciste, se plaint de l'insuffisance des rations, et surtout de la mauvaise qualité de la viande, qui tient à ce que l'on immole les bœufs tout de suite après leur avoir donné la chasse.

— Comprenez-vous ? dit-il, ces bêtes sont épuisées par la poursuite du *stockman*. Il serait si simple, une fois prises, de les laisser quelques jours au repos dans le paddock ! La Presse ne sait pas ces choses-là.

Puis il critique, en vrai juriste, la loi sur la relégation.

— Pourquoi n'y a-t-il pas chez nous des catégories comme chez les transportés ? Cela est injuste. Ainsi que la vertu le vice a ses degrés. Cependant on nous met tous dans le même sac. Encore des choses que la Presse ignore !...

Je lui promis que la Presse les saurait.

— A part cela ?... insinuai-je.

— A part cela, je me trouve relativement bien. J'ai pour occupation de soigner ces deux *canards* (il désignait notre attelage) et de les conduire. Je couche avec eux à l'écurie, et vous pensez si j'aime mieux dormir là que dans l'ignoble promiscuité de la case !

Ici, je fais la grimace, car il me semble que mon trappiste exceptionnel vient de donner dans le lieu commun : vous ne trouverez pas, en effet, un condamné qui ne se plaigne de la « promiscuité » où le Bagne l'oblige à vivre. Ils ont tous la même façon sévère de juger la compagnie dont ils font partie. Mais, bien qu'ils aient raison au fond, j'estime que nous sommes mieux qualifiés qu'eux-mêmes pour faire le procès du mélange pénitentiaire.

Le plus moustachu des escrocs reprend son originalité lorsque, interrogé sur la façon dont il se conduirait s'il recevait sa grâce, il me répond avec une mâle franchise :

— Je recommencerais, bien probablement. « Connais-toi toi-même » : je me connais. Mon Dieu ! je pourrais trouver, comme tant d'autres, des explications, des excuses, à cause du milieu un peu fou où j'ai vécu avant ma première escroquerie... Mais, voyez-vous, au fond, je ne suis pas aussi intéressant que je le parais.

Sans doute prenait-il ma curiosité pour de l'intérêt.

Nous filions au grand trot sous la voûte embaumée d'un bois dont tous les arbres portaient des fleurs. Le soleil, près de disparaître, nous éclairait horizontalement, dorait la route et le dessous de la futaie. Tout autour de la masse éruptive, à pic et minéralisée, qui forme le noyau de l'île, sur de larges bancs alluvionnaires étoffés d'humus, se développe une ceinture de forêts planes, moins semblables à des forêts qu'à d'immenses parcs d'agrément pour quelque prince des tropiques.

Une vingtaine de condamnés passèrent, revenant de corvée, la cigarette aux lèvres.

— Voilà la baronne d'Ange ! fit mon voisin en me montrant un individu de ce groupe.

— Plaît-il ?

— Oui, nous lui avons donné ce surnom. Il y a tous les droits. Si Monsieur est Parisien, je n'ai pas besoin de m'ex-

pliquer davantage. Ah ! il vous en monte des nausées, sous ces fleurs...

Les relégués qui venaient de passer étaient seuls. Je veux dire qu'aucun surveillant ne les accompagnait. On les laisse aller ainsi parce que la fuite est une entreprise peu tentante à l'île des Pins. Hormis les croiseurs de la Marine et les paquebot du service du *Tour de côtes*, qui ne sont pas suspects, aucune embarcation n'approche de ce rivage doublement gardé par l'absence de tout trafic et par l'éloignement des autres terres : à l'intérieur, l'île est trop petite et trop dépourvue de ressources pour que l'évadé puisse y tenir longtemps la police en défaut. C'est une geôle sûre. A ce propos, un détail bien administratif. Avant de servir d'asile aux relégués, l'île des Pins reçut les communards condamnés à la déportation simple : un seul essaya de s'évader ; il périt, comme c'était fatal. Dans le même temps, les condamnés à la déportation dans une enceinte fortifiée, les Rochefort et autres grands meneurs du mouvement communaliste, habitaient la presqu'île Ducos, le point de la colonie d'où l'on peut s'échapper le plus aisément. Ils nous en ont donné la preuve [1].

— Avez-vous vu ces têtes ? Avez-vous bien observé ce *physique* ?... Ah ! ah ! le physique du Bagne !...

C'est mon cocher qui parle ainsi, en tirant sur sa moustache avec une indicible volupté. Et il est certain que cette moustache met un abîme entre lui et les autres. Elle me suggère des réflexions diverses et contradictoires sur la terrible loi d'uniformité qui voue tous les criminels, une fois condamnés, à la tare de la ressemblance. Je me demande si elle est bonne ou mauvaise, si elle a favorisé le postulat de la science pénitentiaire ou si elle ne l'a pas desservi... ?

A tous les groupes que nous croisons, et chaque fois que je mets pied à terre pour visiter un quartier, la même voix répète, jusqu'à en devenir agaçante :

— Voyez ces têtes ! Observez ce physique !

1. On m'assure que l'administration pénitentiaire de Nouvelle-Calédonie a volontairement, pour ses convenances personnelles, tenu le gouvernement dans l'ignorance des facilités d'évasion offertes par la presqu'île Ducos. En tout cas, il est certain que si M. Rochefort et ses compagnons de fuite eussent été enfermés à l'île des Pins, les amitiés complices qu'ils ont trouvées dans la population libre de Nouméa n'eussent pu rien faire pour eux.

Nous arrivons à Koaville, quartier des impotents.

— Ici, murmure-t-il, c'est le dernier mot du dégoût.

Je parcours, en effet, un préau où se traînent des débris humains, des vieillards tombés au gâtisme, des carcasses octogénaires disputées à la mort par le délicieux climat et prolongées au delà de toute vraisemblance comme au delà de toute nécessité. Je passe. J'entre dans une case où j'en vois d'autres, alités, n'ayant plus de corps sous la couverture. Une rangée de têtes glabres, ridées, couleur de cire, effrayantes comme celles des décapités, et, muettes, me suivant des yeux avec de ces regards qu'on n'a qu'au Bagne... Je passe, plus vite encore.

Du siège où je suis remonté, le relégué au beau physique tend sa main vers certain bâtiment dont la visite, sur l'avis du chef, nous sera épargnée. C'est le quartier des femmes.

— Tout à l'heure je me trompais. Tenez, le voilà bien, cette fois, le dernier mot du dégoût. Je plains les pauvres sœurs chargées de garder ces abominables femelles. Si vous saviez ce qu'il faut qu'elles entendent quand une crise d'hystérie contagieuse sévit dans les ateliers !...

Et il conclut par un truisme dont volontiers je lui eusse fait grâce :

— Voyez-vous, monsieur, la femme s'élève plus haut que nous dans la vertu ; mais, dans le vice, elle tombe plus bas.

Notre tournée prit fin au moment où sonnait la cloche pour le repas du soir. J'assistai à la distribution de la soupe et des haricots. Quand apparut cette pauvre mangeaille, des hommes, que j'avais vus se traîner comme des larves et qui semblaient incapables de subir la moindre impulsion violente, se ruèrent, pareils à des bêtes, autour du distributeur La fonction alimentaire et l'autre sont les deux seules que le Bagne ne déprime pas. Au contraire, il en développe l'instinct et, chez la plupart, l'exaspère. Allez donc parler de régénération dans un pareil milieu ! Allez donc cultiver dans le cloaque de la Collective des sentiments que. seule, la vraie vie claustrale aurait peut-être le pouvoir de déterminer, s'il était possible de disperser dans les monastères les trappistes de l'île des Pins !

A la vérité, le criminalisme philanthropique n'attend plus rien de la Relégation. Il faudra bien qu'il prenne le même parti en ce qui concerne les transportés, — à moins de changer radicalement de système.

Quand je quittai l'île des Pins, j'avais les nerfs un peu meurtris par les secousses répétées des deux ordres de sensations que l'on y éprouve. Il était huit heures du soir. Le cercle fleuri de l'Enfer du Bagne, la paradisiaque Konnié, se pâmait dans la tiédeur d'une nuit d'argent. Et il me semblait que je sortais d'un rêve, me refusant à croire au témoignage de mes yeux. Quoi ! le lieu le plus doux du monde réservé aux professionnels du vol et de l'escroquerie?... Vraiment, il faut être venu ici pour comprendre tout ce que cette chose a de ridicule et de monstrueux.

JEAN CAROL

(A suivre.)

LE THÉATRE

DE

PAUL HERVIEU

Du premier drame de M. Paul Hervieu, *les Paroles restent* (1892), à *l'Énigme*, son chef-d'œuvre et son triomphe d'hier, quel beau chemin net et sûr, ou plutôt quelle tranquille, savante, loyale et, finalement, éblouissante ascension !

Après sa seconde et sa troisième pièces, *les Tenailles* (1895), *la Loi de l'Homme* (1897), on put croire qu'il avait donné sa mesure d'auteur dramatique ; qu'on le retrouverait, sans doute, plus d'une fois, aussi nerveux, précis et vigoureux, mais toujours avec une certaine sécheresse d'élégance triste. *La Course du Flambeau*, en avril dernier, fit mentir ce « toujours ». Elle étonna par son ampleur de psychologie délicate et profonde. M. Paul Hervieu, cette fois, avait développé un sujet d'éternelle vérité, c'est-à-dire ne devant rien à ce qu'il y a de nécessairement et d'heureusement fragile dans les institutions sociales et même dans les idées, relativement stables, dont ces institutions sont les produits changeants. L'élite du public frissonna d'un frisson presque nouveau devant cette belle œuvre, en quelque sorte classique. N'était-ce pas comme un retour, dans le théâtre d'aujourd'hui, à l'esthétique des grands psychologues qui ne peignirent en leurs tragédies que l'humanité de tous les temps ? La prose au lieu du vers (un Augier, en 1845, eût encore employé le vers pour un tel

sujet) : des gens de notre Paris, des bourgeois, se débattant sous des fatalités financières ; — ces différences, qui pouvaient être dangereuses, n'avaient pas gêné l'artiste dans sa volonté de mettre aux prises des sentiments sans date, et pourtant, faut-il ajouter, subtils en leurs nuances modernes.

On admira définitivement le jeune maître pour la sévérité d'une conscience qui lui interdisait les ébauches, plus ou moins brillantes, dont il arrive à certains, fort bien doués, de se satisfaire. S'il prenait son temps pour son travail, c'est d'abord qu'il voulait être sûr d'avoir réellement quelque chose à dire, et quelque chose d'important, et c'est ensuite qu'il le voulait dire aussi finement et fortement qu'il était possible à ses dons. Un idéal particulier de concentration dans le style et dans la fable même, idéal essentiellement scénique et, d'ailleurs, classique, aggravait encore ses scrupules. Mais la récompense était, chaque fois, une supériorité de l'œuvre nouvelle sur la précédente. *L'Énigme* est la dernière preuve de cette aspiration et de ce bonheur constants à se surpasser soi-même par où M. Paul Hervieu a fait de sa carrière dramatique, jusqu'à ce jour, — seul entre ses rivaux, — une route de plus en plus haute et large, d'une rectitude et d'une solidité qu'on peut désormais sans complaisance qualifier de glorieuses.



Assurément, il ne faut voir dans *les Paroles restent* qu'un essai remarquable ; et quant aux deux actes charmants tirés du joli conte de Vivant Denon : *Point de lendemain*, on sait qu'ils furent écrits voilà onze ans[1]. Ils sont donc antérieurs à tout le théâtre original de M. Paul Hervieu, s'ils en sont par eux-mêmes, en leur libertinage XVIIIe siècle, tout l'opposé. Car un des caractères de ce théâtre, c'est que l'amour y est toujours passionné, même quand les circonstances ne se mêlent point de le faire tragique. Mais, à l'époque où le galant petit chef-d'œuvre de Vivant Denon tenta la plume du futur dramaturge des *Tenailles* et de *l'Énigme*, on peut se demander si M. Paul Hervieu avait déjà présente, en sa pensée, la phi-

1. Ils furent joués alors au Cercle de l'Union artistique.

losophie morale et sociale qu'il a portée sur la scène. On peut se demander si, derrière le peintre et l'ironiste qu'il était dans ses nouvelles et romans, se cachait l'homme qu'on a vu, — peu après, sans doute : — l'homme de justice et de pitié, prenant la vie au grand sérieux et, dans la vie, surtout l'amour.

Le certain, c'est qu'il se plut d'abord à ne mettre en évidence que des qualités d'humoriste, un talent de satiriste, avec un penchant rare pour le marivaudage moderne : on put saluer en lui, dès ses débuts, un esprit très français, très parisien, et à la fois un peu anglais : et tout à fait du jour, bien que — ceci ramène à *Point de lendemain* — formé à l'école des Crébillon fils et des Laclos.

Après *Diogène le Chien* et *la Bêtise parisienne*, il donna, il est vrai, *l'Alpe homicide*, nouvelles qui justifiaient leur titre général par leur pittoresque sauvage : puis il conta, un peu à l'Edgar Poë ou à la Mérimée, d'effrayantes histoires mystérieuses : *les Yeux verts et les Yeux bleus*, *l'Inconnu*; puis son goût de l'observation et de la satire mondaines lui dicta *Flirt*, son meilleur roman avant *Peints par eux-mêmes*, un maître livre celui-ci, mais postérieur à la « comédie dramatique » *les Paroles restent*. Entre *Flirt* et cette « comédie dramatique », un petit roman, *l'Exorcisée*, analyse d'un cas de psycho-pathologie amoureuse, qui eût ravi l'auteur des *Diaboliques*. Peut-être, avec mille grâces tourmentées aux descriptions, récits et dialogues, cela témoignait-il, chez M. Paul Hervieu, d'une inquiétude d'imagination qui aurait pu l'égarer, si sa raison ne l'eût retenu. Mais enfin, apprenant que la scène l'attirait, qu'il s'y voulait risquer, ses lecteurs les plus fidèles n'y eussent sûrement pas attendu ce qu'il y devait apporter. Son œuvre entière, jusque-là, eût semblé promettre, ou des comédies de mœurs, aiguës, subtiles et plus ou moins compliquées, ou des drames exceptionnels par les sujets et les personnages : nullement les tragédies en prose qu'il a su imposer à la frivolité et à la « blague » contemporaines, les thèses qu'il a fait vivre et vaincre avec ces pièces sombres, ardentes et si nobles.

« C'est la poétique racinienne », s'écriait à propos de *l'Énigme*, un critique des plus réfléchis, des plus lettrés, M. Larroumet. Et il avait raison. La poétique racinienne

avait présidé à la composition d'un drame tout moderne par les sentiments et les idées, par la langue, par les faits. Même, l'unité d'action se fortifiait ici des deux autres fameuses unités classiques, également observées. Que dis-je? Un seul lieu; dix heures, au plus. Et enfin, c'était bien, ramassé en deux actes, dans ce salon d'un ancien rendez-vous de chasse et d'amour, un modèle nouveau de « poème tragique », comme on parlait au XVII[e] siècle :

*Le poème tragique vous serre le cœur dès le commencement, vous laisse à peine dans tout son progrès la liberté de respirer et le temps de vous remettre ; ou, s'il vous donne quelque relâche, c'est pour vous plonger dans de nouveaux abîmes et dans de nouvelles alarmes. Il vous conduit à la terreur par la pitié, ou réciproquement à la pitié par la terreur, vous mène, par les larmes, par les sanglots, par l'in*certitude, *par l'espérance, par la crainte, par la surprise et par l'horreur, jusqu'à la catastrophe.*

Ainsi parlait La Bruyère... Pourrait-on mieux définir *l'Énigme*?

Mais l'idéal de terreur et de pitié, racinien, ou plutôt même antique, atteint cette fois par l'âpre volonté du poète, — il l'a eu devant lui dès le jour où il conçut son premier drame, si imparfait qu'on puisse juger cet essai curieux. Et il l'a eu, un peu, parce qu'il admirait profondément la grande soi-disant « comédie » d'Henry Becque, *les Corbeaux*, où il voyait ce qu'elle est effectivement : l'œuvre la plus tragique du théâtre français contemporain, bien qu'elle finisse par un mariage, — il est vrai, terrible : celui de la jeune, fraîche, pure, intelligente et bonne Marie Vigneron avec le vieux corbeau, chef de la bande, Teissier.

Oui, dans cette admiration de M. Paul Hervieu pour *les Corbeaux*, — admiration qu'il a exprimée ou, mieux, expliquée ici même [1] — se découvre une influence subie, qui fut décisive (non pas unique, pourtant : car Dumas fils, par l'exemple de ses pièces à thèse, aida bien aussi à la formation du jeune dramaturge).

Mais citons M. Paul Hervieu lui-même :

1° L'esthétique qu'enseigne Henry Becque restitue à l'antique

1. Voir la *Revue* du 15 avril 1900 : *Pessimisme et Comédie.*

destin — à la force des choses — une plus large part d'importance. Son école a banni ces personnages prodigieux, pour le mal ou pour le bien, qui, grâce à leur volonté, à leur fertilité d'invention, résolvaient le sort de tous dans chaque pièce, — personnages diaboliques ou providentiels, habitués à rayonner naguère jusque dans la comédie de mœurs...

(Et voilà, sans doute, qui va contre Dumas, contre Olivier de Jalin, le héros du *Demi-Monde*, et Ryons, « l'Ami des Femmes ».)

2° Dans *les Corbeaux*, cette madame Vigneron que le décès subit de son mari laisse veuve, au milieu de filles orphelines, ne nous évoque-t-elle pas, malgré sa moderne enveloppe de bourgeoise épaisse, l'idée d'une autre Hécube, découronnée de tout pouvoir pour ses enfants, majestueuse d'ignorance et d'incapacité?

« Une autre Hécube!... » donc une des plus tragiques images de désespoir qu'il soit possible au théâtre de nous offrir. Et cette ressemblance d'une « comédie » moderne comme *les Corbeaux* avec la tragédie antique, dont le nom d'Hécube évoque l'horreur sacrée, aussi bien que celui d'Œdipe ou d'Oreste, — voilà, certainement, ce qui agit le plus sur l'imagination et la pensée de M. Paul Hervieu, quand, à son tour, il fut amené à se faire, pour son usage, une « esthétique » de dramaturge.

Dans *les Paroles restent*, n'est-ce pas un destin ironique qui tue le héros : une « parole » mauvaise où l'auteur a voulu nous faire entendre comme un arrêt de cette « force des choses » dont l'humanité est le jouet plus ou moins pitoyable, la plus ou moins douloureuse victime?

Nous sommes au troisième acte. Le marquis de Nohan s'est battu, il est gravement blessé, mais enfin le médecin répond de lui : il pourra donc épouser la belle et noble vierge qu'il aime?... cette Régine de Vesles qu'il a calomniée naguère, dont il a cru et dit qu'elle avait un amant, et qui le lui pardonne... Mais c'est le « potin », né de cette erreur et de ce propos, qui ne pardonnera pas!... En effet, tandis que Régine et Nohan, sous une charmille, au bois de Boulogne, sont, les mains dans les mains, à se jurer que leurs « plus vieux souvenirs dateront de l'instant béni » où ils se

trouvent, arrivent des gens du monde, parmi lesquels madame de Maudre, une méchante femme, autrefois aimée du marquis ; ne voyant pas le couple, elle prononce des mots terribles, d'où l'écho de sa calomnie vole au cœur de Nohan, qui se précipite « avec un cri et dans un effort dont il tombe mort » : — et c'est là un symbole de la fatalité.

Mais, — sans parler du romanesque du sujet, — la main de l'auteur était trop visible en cette conclusion symbolique. Les dénouements qui veulent nous faire sentir la tristesse des choses ne doivent pas laisser apercevoir la complicité du poète-philosophe. Il faut qu'ils donnent absolument l'illusion d'une chose inévitable, d'une catastrophe que rien n'aurait pu conjurer. Et les meilleurs ne sont pas toujours les plus sanglants ; au contraire. Ceux qui terminent une crise, mais en créant une situation nouvelle, où l'imagination du spectateur est libre de promener un rêve mélancolique, ne sont pas seulement les plus vrais, d'ordinaire; ils sont d'un art supérieur. M. Paul Hervieu lui-même (après Becque, et je me reprocherais de ne pas ajouter : après l'Augier de *Maître Guérin*), nous l'a prouvé, disons mieux : n'a cessé de nous le prouver depuis *les Paroles restent*.

Quelle est la conclusion des *Tenailles* ?

Irène Fergan a révélé à son mari que « leur » fils n'est pas de lui; il ne l'a pas tuée! Mais il veut le divorce, et elle répond, — elle qui, jadis, a si passionnément voulu s'évader de ce mariage : — « Ma jeunesse est passée, mes espérances sont abolies, mon avenir de femme est mort. Je me refuse à changer le cours de ma vie... » Et il faut bien que l'ancien despote se résigne comme elle s'est résignée : il n'a contre elle que son aveu, et il n'oserait l'inviter à le « renouveler publiquement ». — « Alors, s'écrie-t-il, qu'est-ce que vous voulez que je devienne ainsi, face à face avec vous, toujours, toujours ?... Il n'y a pas de justice. — Il y a celle du malheur commun. — Vous êtes une coupable, et je suis un innocent. — Nous sommes deux malheureux. Au fond du malheur, il n'y a plus que des égaux. » Et, sur cette phrase d'une vaincue de la vie, qui vient d'anéantir son vainqueur d'autrefois, le rideau tombe.

Plus compliqué, le dénouement de *la Loi de l'homme* pro-

cède et de la même conception d'art et du même pessimisme, — qu'atténue cependant un mot d'espoir.

On se rappelle les grandes lignes de l'œuvre... Voilà cinq ans, le comte de Raguais ayant refusé de rompre avec sa maîtresse, madame d'Orcieu, la comtesse s'est séparée de lui, sans procès ni scandale. Elle a gardé sa fille, alors âgée de douze ans, mais elle la donne, un mois, chaque été, au père, qui l'a présentée à M. et madame d'Orcieu. Ceux-ci ont un fils, de vingt-trois ans. Les deux jeunes cœurs se sont troublés, jusqu'à l'amour réel, profond. Quand elle l'apprend, la comtesse s'indigne contre M. de Raguais, et se promet bien d'empêcher un mariage dont l'idée révolte toute sa fierté de femme et de mère. Cependant M. d'Orcieu, l'aveugle et bon mari, intervient : pourquoi ne veut-elle pas de cette union, qui serait parfaite, et pourquoi, surtout, ne veut-elle pas répondre aux questions qu'il lui pose? Il la presse tellement qu'elle finit par lui crier, en lui montrant madame d'Orcieu tremblante : « Mais vous ne comprenez donc rien ! Vous ne voyez pas que cette femme a voulu prendre ma fille, comme elle m'a pris mon mari ! » Effrayant coup de théâtre : mais que va-t-il en résulter ?

La pensée que son fils paierait toute vengeance tirée des coupables inspire au malheureux époux un sombre héroïsme. Il faut que les « innocents » puissent se marier : il faut donc qu'il n'y ait ni duel ni scandale. Il faut même qu'entre M. et madame de Raguais il y ait un simulacre de réconciliation. En vain se débat-elle avec fureur. Dans quelques instants, elle fondra en larmes, elle gémira : « Je ne compte plus que sur la part promise dans une autre vie ! » — « Notre autre vie, répond M. d'Orcieu, en désignant les jeunes gens qui apparaissent, la voici déjà. » Et c'est le rayon d'espoir en cette nuit de renoncement...

Mais voici *la Course du flambeau*. Comment finit cet admirable drame, supérieur, au point de vue psychologique, à *l'Énigme* même?

Veuve depuis des années, Sabine Revel, née Fontenais, a immolé son cœur de femme à son amour de mère. Sa fille, Marie-Jeanne s'est mariée, et son gendre, un jeune industriel, a inutilement lutté contre une suite de malchances;

il a fait faillite. Marie-Jeanne est tombée malade. Pour la sauver, Sabine a volé sa mère, à elle, et imité la signature de madame Fontenais; mais au dernier moment, chez l'agent de change, elle s'est trahie... Il fallut emmener la malade dans la Haute Engadine. On a aussi emmené la grand'-mère, quoique le médecin l'eût défendu... Et. le jour où Sabine est récompensée par l'ingratitude naturelle de Marie-Jeanne, qui lui annonce son prochain embarquement avec Didier pour l'Amérique (il va y trouver un emploi); quand, réfugiée aux bras de madame Fontenais, on l'entend s'écrier : « Je n'ai plus que vous... pour qui je fus un monstre,... » — sans un mot, tuée par l'émotion et par l'air, trop vif, de ces montagnes, la grand'mère s'abat pour ne plus se relever. « Comme elle serre ma main! *(Sabine se dégage violemment.)* Et ces yeux!... Morte!... Elle est morte!... Pour ma fille, j'ai tué ma mère!... »

Tragique, mais non sanglante, cette fin — qui n'en est pas une — illustre avec une simplicité magistrale la vérité exposée au premier acte : « La reconnaissance filiale n'est pas spontanée; elle est un effort de civilisation, un fragile essai de vertu », — tandis que l'amour maternel, quand rien ne l'altère et ne l'amoindrit, quand il est vraiment ce que la nature l'a fait, c'est un besoin de sacrifice, un don de soi constant; et l'on peut trouver l'image de cette loi dans une ancienne fête grecque, la « Course du flambeau... »

Quant à *l'Énigme*, on sait quelle en est la solution :

L'amant se tue, espérant que sa mort laissera planer le mystère où lutte celle des deux belles-sœurs qu'il eut pour maîtresse. Mais le résultat est, au contraire, l'aveu de la coupable; aveu superbe et déchirant, qui, d'ailleurs, pour elle et pour le mari, laisse la vie continuer, impitoyablement : « Je ne te tuerai pas, dit en effet le mari. Je ne te chasse pas non plus. Je te garde pour te forcer à vivre. »



Ayant montré, avec l'aide de M. Paul Hervieu lui-même, ce qu'il put devoir à l'enseignement des *Corbeaux*, j'aurais tort de ne pas mettre en lumière ce qu'il a su y ajouter.

Le grand amour, âme brûlante de *l'Énigme*, et dont le souffle passe dans *les Tenailles*, et qui est toute la Marie-Jeanne de *la Course du flambeau*, on le trouve bien, sans doute, une fois, chez Henry Becque ; mais dans un drame romantique, *Michel Pauper*. L'admirable est de lui avoir donné cette place aujourd'hui sur la scène, malgré l'opinion ou l'apparente opinion de tous ceux — et de celles, plus rares — qui en proclament la faillite en notre âge de prose et d'argent.

Les femmes sans amour, dans ce théâtre de M. Paul Hervieu, sont des veuves d'un amour perdu. Régine entrera au couvent pour y pleurer sa « vie finie », en y contemplant ses « mains vides ». Quant à Irène Fergan, écoutons-la : « Si j'avais épousé Michel (le père de son fils), il ne serait pas mort ! Je l'aurais préservé de mourir. J'aurais été là à toute minute pour le soigner d'amour, le guérir de caresses. » Et madame de Raguais, elle, a aimé, adoré son mari. Elle l'aime encore, après qu'elle a décidé de l'obliger à choisir entre elle et sa maîtresse : « Ah ! quand vos yeux et votre voix sont là pour m'ensorceler ! » avoue-t-elle ; et. un peu plus tôt, dans la même scène, quand il lui a demandé : « C'est peut-être... que vous ne m'aimeriez pas autant que vous le dites ! » elle a eu ce cri, tout seul, parce qu'il suffit : « Moi ! »

Ces amoureuses sont d'ailleurs des femmes intelligentes, comme elles sont des femmes fortes. Même, la comtesse de Raguais et Irène Fergan ont *des idées*... Oh ! des idées qui leur sont venues des épreuves subies, non pas de la réflexion désintéressée. N'importe : ce sont de vraies thèses qu'elles soutiennent, — les thèses « féministes » approuvées de l'auteur.

Voici la première :

IRÈNE. — Je n'admets pas que la loi fasse d'un être la propriété à tout jamais d'un autre être !...

FERGAN. — Vos propos sont la négation même du mariage, dont le premier principe est qu'on n'en puisse pas sortir à volonté !...

IRÈNE. — Allons donc ! Il y a une époque, toute récente encore, où, ici même, en France, la décision d'un seul des époux suffisait pour faire rompre son mariage... Dans les premières années de ce siècle, dans un temps qui valait bien le nôtre, c'était cela qui était la loi conjugale !...

FERGAN. — La loi nouvelle n'a seulement pas admis le divorce par consentement mutuel!...

IRÈNE. — Eh! quand un mari et une femme sont capables de s'entendre sur le divorce, ils en auraient déjà moins besoin!... C'est pour ceux qui sont incapables de tout accord, même de celui-là, que le divorce aurait dû être inventé.

Et plus loin, quand son mari lui a déclaré que, le trompât-elle, il la garderait, parce que c'est son droit :

— Oh! qu'il n'y ait plus d'esclaves, plus de serfs nulle part ; et que l'on doive pourtant être esclave, être serve, parce que l'on a un mari!... Qu'il n'y ait plus de vœux éternels devant Dieu, puisqu'une religieuse, de nos jours, peut quitter le couvent, et qu'il y ait un vœu éternel de l'époux devant l'autre époux! Que chacun ne soit pas le premier à posséder la disposition de son âme et de son corps! Non, cela me dépasse, je ne le reconnais pas...

Il est vrai que Fergan, s'il aimait les discussions d'idées, pourrait bien répondre : « Le divorce par la volonté d'un seul, ou, comme le déguisait la loi de 1792, pour *simple allégation d'incompatibilité d'humeur ou de caractère*, êtes-vous sûre que la femme aurait plus à s'en féliciter qu'à s'en plaindre? Certaines en seraient heureuses, un plus grand nombre en seraient victimes... » Mais Fergan n'aime pas les idées : à cheval sur le Code, il ne connaît que sa monture. Aussi le public fut-il contre lui pour la thèse révolutionnaire, sans réfléchir que, féministe en la circonstance, cette thèse à deux tranchants blesserait peut-être plus d'âmes et d'intérêts de femmes qu'elle n'en libérerait.

Toute au désir de l'affranchissement de sa personne, Irène avait commencé par dire : « J'admets toutes les lois qu'on voudra pour régir les fortunes, déterminer le sort des biens, assurer aux uns leur argent et même l'argent des autres, — car le mien, dans tout ceci, je n'y avais pas seulement songé. » La comtesse de Ragnais, au contraire, et elle a raison, insiste sur le point de vue économique, dont sa propre aventure lui a fait cruellement sentir l'importance :

— Voyons : j'ai été une jeune fille riche, une orpheline à qui il ne manquait que ce qui ne s'achète pas : des parents pour m'aimer et me conseiller. Et alors que je ne pouvais encore rien signer de

valable, pas un engagement de dix francs, j'étais pourtant capable de signer un acte qui m'a pour toujours ruinée. Et non seulement j'en étais capable, mais encore j'y étais forcée par votre loi...

Forcée? Le vieil ami devant qui elle parle, le nie : « Votre tuteur aurait pu vous choisir un autre régime matrimonial, plua favorable pour vous... Le notaire de votre famille... Mais elle interrompt :

— Le tuteur! Le notaire! Ces fonctions ne peuvent être exercées que par des hommes. « Maître un tel et son collègue », comme dit encore mon contrat. Ils se mettent à deux hommes contre une jeune fille!... Pour préparer équitablement le contrat de vie entre l'homme et la femme, c'est un homme et une femme qu'il faudrait.

Cette femme — « expérimentée, gravement habillée de noir, elle aussi » — conseillerait à la jeune fille de prendre « toutes les précautions » que lui permet le Code. Et, comme le vieil ami de la comtesse lui demande alors : « Seriez-vous féministe? » elle résume toute sa pensée dans ces mots :

— Est-ce juste qu'une moitié de l'humanité traite l'autre en race conquise?

Sans doute, — et le piquant, c'est que la remarque soit d'un personnage féminin, — « dans la plupart des cas, malgré tous les droits des hommes, leurs femmes les mènent bien par le bout du nez »; mais la comtesse a cette forte réplique :

— C'est le triste rôle des opprimés : duper le maître ou le corrompre.

Lorsqu'elle émet ces idées, elle a eu le temps de réfléchir, depuis son espèce de divorce; mais elle était déjà féministe lorsqu'elle obligeait le comte à cette rupture. — Celui-ci a proposé : « Nous n'avons qu'à régler notre conduite sur l'exemple de tant de ménages de nos connaissances, où se sont produits des torts de même nature, et parfois plus graves. » Elle s'étonne : « Des torts plus graves? » Il explique : « Quand c'est la femme qui les a. » Mais elle :

— Dire que vous proférez de bonne foi cette monstruosité qu'a conçue l'égoïsme des hommes! Est-ce qu'on n'est pas, toutes et tous, pareils, à l'heure de sentir la torture dans sa chair?...

Puis, comme son mari se débattait encore, signifiait : « Je repousse toute idée de séparation », elle ripostait :

— C'est l'idée de vous séparer de ma dot que vous avez dû toujours repousser.

A ce moment, d'ailleurs, elle savait que l'apparente égalité de l'adultère masculin et du féminin devant la loi qui délie cache des avantages maintenus au profit de l'homme. Elle avait eu cette conversation avec un commissaire de police :

— La rue Salvator-Rosa est bien de votre ressort?
— Certainement.
— C'est là qu'est situé le lieu de rendez-vous habituel entre M. de Raguais et sa maîtresse. Moi, comtesse de Raguais, je requiers votre assistance au prochain jour, pour y venir constater le flagrant délit.
— ... Avant toute chose, est-ce dans une résidence appartenant au comte de Raguais?
— Non.
— Alors je ne suis pas qualifié pour agir.
— Comment?... Il n'y a pas de semaine où je ne lise dans le journal que le commissaire de police est intervenu en pareille matière, dans toute espèce d'endroits de rencontre?
— A la requête d'un mari, madame, pas d'une femme.

Mais ce n'est pas seulement comme épouse, c'est, de plus, comme mère, que la femme est socialement inférieure à l'homme. Madame de Raguais l'apprend quand elle déclare à son mari que le mariage de sa fille avec le jeune d'Orcieu ne se fera pas :

— Je refuse mon consentement.
— Vous me contraignez à vous répondre que je n'en ai pas besoin.

En effet, la loi dit bien d'abord « que les enfants ne peuvent se marier sans le consentement de leurs père et mère », et madame de Raguais en pousse un : « Ah ! » de triomphe, mais M. de Raguais poursuit :

— Ce n'est pas tout... Oh ! je ne prétends pas que la disposition soit très juste. Le législateur lui-même, pour cette fois, a mis des gants et s'est embarrassé dans son style... Il a ajouté : « En cas de dissentiment, le consentement du père suffit. »

Et il y a pis : l'enfant devenu majeur, si la mère veut *le* ou *la* doter pour un mariage qui ne plairait pas au père, celui-ci est armé contre elle :

— Vous ne pouvez pas la doter sans ma signature.

Elle n'a que trop raison, la malheureuse madame de Raguais :

— Vous m'avez tout pris, et maintenant vous me prenez Isabelle !... Une loi, qui vous vient des fonds de la barbarie, a prononcé à travers les siècles, comme une mauvaise fée, que la fille, à laquelle je donnerais un jour la vie, ne serait pas du tout à moi !... que cette fille-là serait uniquement à vous, à vous qui, pour que je la crée tout entière par des mois de pieux recueillement et des heures de torture, n'avez eu qu'à m'en jeter la tâche dans un instant de plaisir... C'est monstrueux !

Et voici pour nous l'occasion de remarquer, chez ces vraies femmes, passionnées et pensantes, — ou dont la passion pense, ce qui les fait si dramatiques en leurs revendications, — l'admirable force de l'amour maternel. Par là, Irène Fergan et madame de Raguais sont des sœurs de la mère symbolique, et si vivante, de *la Course du Flambeau*.

De la même race enfin, Giselle et Léonore, dans *l'Énigme*, — Giselle, l'innocente, Léonore, la coupable ; — la première si finement humaine en sa réfutation du dogme barbare qui excuse, devant l'opinion et dans le Code, le mari trompé, s'il a tué la femme ou l'amant, ou les deux ; la seconde, ne craignant pas la mort pour elle, n'ayant peur, ne mentant, n'essayant de se substituer l'innocente aux prises avec le mystère, que pour l'homme qu'elle aime, — et, en effet, la voulant, la mort, après le suicide de cet homme; la demandant comme une grâce, offrant sa gorge aux mains de furieux désespoir qui la pourraient broyer...

Condamnée à vivre, est-il bien certain qu'elle vivra? Assurément, ce n'est pas le courage qui lui manquerait pour suivre l'exemple de son amant. Mais rappelons-nous ce qu'elle a dit à Giselle, naguère, sur le suicide :

— Il ne suffit pas de s'en trouver l'énergie, souvent votre cœur est tenu par des grappins dont il ne saurait se dégager. Ainsi, vous avez,

vous, vos enfants... Moi, j'ai mon petit, que, volontairement, je ne quitterais pas plus pour m'en aller dans la mort que pour m'en aller dans la vie...

De fait, elle a refusé plusieurs fois de se laisser enlever par son complice, pour ne pas abandonner « son petit ». Et c'est la mère, en elle, qui l'empêchera de suivre, mort, celui que, vivant, elle avait « attaché comme elle à son foyer ».

La mère ! Cette grande amoureuse elle-même, l'auteur a voulu qu'elle eût « une âme maternelle intraitable » ; l'auteur épris de l'âme féminine entière, et qui, jamais, n'a peint une femme entraînée par l'amour jusqu'au sacrifice de l'enfant.

Une singularité de *l'Énigme*, c'est qu'il s'y trouve un raisonneur (oh ! certes, d'une physionomie bien personnelle et neuve) pour y donner tout le développement et l'éclat nécessaires à la thèse du poète, contre l'antique morale que j'ai dite.

Giselle n'exprime pas, en effet, toute la pensée de M. Paul Hervieu. C'est le marquis philosophe, M. de Neste, qui est le véritable représentant de celui-ci. Mais quoi ! faut-il voir dans ce personnage, malgré toute l'originalité de son caractère ou de son esprit, un héros pareil aux fameux porte-parole de Dumas, aux Jalin, aux Ryons? Non : car, en dépit de son intervention constante, il ne joue pas le rôle de Providence, qu'il voudrait bien jouer : la fatalité est plus forte que ses discours.

En inventant ce marquis, M. Paul Hervieu est donc resté fidèle à l'enseignement d'Henry Becque. Il ne l'a pas trahi, du moins, — s'il l'a peut-être, d'une main savante, un peu fléchi.

Et il a bien fait de ne point s'y asservir, — tout en le respectant.

Dumas est allé beaucoup trop loin dans l'emploi du raisonneur, mais le raisonneur est éternel, au théâtre.

Éternelle aussi, avec ou sans lui, la thèse, — que Becque n'aimait guère, qu'il avait en horreur, plutôt... Mais M. Paul Hervieu eût répondu au maître ce qu'il écrivait récemment à M. Jules Huret :

Est-ce que l'auteur ne prétend pas toujours faire naître une conclusion quelconque dans l'esprit du spectateur? Soit qu'il présente un conflit des caractères avec les caractères, ou des aspirations humaines avec la fatalité, ou des droits naturels avec les lois écrites, l'auteur a voulu intéresser à la façon propre qu'il a eue d'apercevoir un sujet. Pourquoi, dans certains cas, ce « sujet » se met-il à s'appeler « thèse »? Voilà qui me paraît aussi arbitrairement fixé que l'instant où le boulevard des Capucines se met à s'appeler boulevard de la Madeleine.

Pour nous, considérant le théâtre de M. Paul Hervieu, nous y admirons, en définitive, et les thèses morales et sociales et ces modèles de tragédie contemporaine que sont *les Tenailles*, *la Course du flambeau*, *l'Énigme*.

LÉOPOLD LACOUR

« GRISÉLIDIS »

Il y a dix ans, un observateur superficiel eût pensé qu'il n'y avait plus que le seul Wagner en musique. Sa grande voix, révélée tardivement à l'Europe, semblait réduire au silence, dans tous les pays, les écoles nationales. On avait l'impression que la patrie de la Musique était redevenue l'Allemagne. Tous les musiciens, à Paris, à Milan, à Vienne, à Saint-Pétersbourg, essayaient d'accorder leur chant, bien ou mal, à l'écho wagnérien. Ceux mêmes qui protestaient par la parole contre l'hégémonie de Bayreuth s'y soumettaient involontairement, inconsciemment, dès qu'ils recommençaient à chanter. Comme un chêne gigantesque de la forêt Arminienne, Wagner paraissait faire peu à peu le vide autour de lui. Les musiques des autres terroirs s'étiolaient à son ombre. Et l'on pouvait se demander si, pour longtemps, pour un siècle peut-être, la musique, pareille à ces plantes qui meurent d'avoir fleuri, n'allait pas mourir de s'être épanouie si brusquement en cet arbre magnifique, gorgé de sève, lourd de feuilles sans nombre, et qui buvait tout l'air du ciel.

C'était du moins la crainte qu'éprouvaient les profanes, — car les musiciens, eux, savaient, et attendaient, — et je me souviens de l'avoir vaguement mais fréquemment ressentie, adolescent, lorsque j'assistais à une « première » musicale où

l'œuvre tombait à plat : il me semblait parfois que je ne pourrais plus jamais entendre que du Wagner. Et les purs wagnériens (c'est une race assez nombreuse et plaisante, qui ne connaît de musique que celle du Maître), confirmaient, par leurs ostracismes retentissants, l'impression des profanes, — profanes, eux-mêmes en musique à tout ce qui n'était pas leur idole.

Et puis, le premier moment de stupeur passé, tout est rentré dans l'ordre. On s'est aperçu de jour en jour qu'il n'y avait rien de changé, qu'il n'y avait qu'un immense génie de plus dans la musique éternelle ; que Wagner avait profondément rénové celle de son temps, mais qu'il n'avait pas inventé, comme le croyaient ses *partisans*, celle de l'avenir, parce que c'était là un mot vide de sens; qu'il avait moins réellement *créé* qu'héroïquement *continué*, comme tous les grands hommes, l'évolution perpétuelle. Une fois les échos du tonnerre wagnérien éparpillés aux quatre vents et absorbés par l'espace, la vaste profondeur des sons, comme les bois passé l'orage, a recommencé de bruire infinie et variée ; après la fanfare de Siegfried, on a réentendu les grands murmures de la forêt. Ils n'avaient pas cessé, mais, comme pris d'un charme, on n'y prêtait plus l'oreille. On reconnut dans le lointain les autres voix, moins merveilleuses sans doute, mais bien pures, bien fortes ou pathétiques, elles aussi. On écouta de nouveau ici Brahms, ici Liszt, ici Verdi, ici Berlioz.

La vie ne s'immobilise jamais; nul n'arrête le soleil; il n'y a pas de Josué dans l'histoire. Si grand que soit un homme, il n'est jamais qu'*un* homme : les autres peuvent être moins grands, mais ils sont *autres*. Nul n'absorbe en soi le monde ni l'art. Hugo ne sembla-t-il pas un moment, comme Wagner la musique, résumer en lui la poésie française? Et déjà nous ne sentons plus sa tyrannie, et nous allons fêter son centenaire avec l'enthousiaste amour d'enfants d'autant plus tendres pour le Père, qu'ils souffrent moins de sa domination. — Et voici que les musiques nationales ont refleuri partout, ou plutôt ont repris la plus grande part de l'attention naguère concentrée sur le seul Wagner. En Italie, le patriarche Verdi a enfanté une lignée nombreuse, un peu mêlée, mais ardente : Boïto, Mascagni, Leoncavallo, Puccini, Perosi. En Russie, Tchaï-

kowsky, Borodine, Rimsky-Korsakoff, Moussorgsky ont bercé et bercent encore le moujik qui demeure dans tout Russe, à leur chanson nostalgique, demi-orientale, charmeresse et maladive. L'Allemagne même, avec Humperdinck et Richard Strauss, poursuit son beau songe sentimental ou métaphysique. Mais c'est surtout en France que l'activité musicale fut et est féconde.

Sans parler de Berlioz, dont la pensée est de mieux en mieux comprise, l'auguste et religieux Franck, le Docteur Séraphique, récemment encore priait, souffrait, rêvait à l'ombre de son orgue sacré; les derniers cantiques d'amour ou de foi nous parvenaient de la retraite voluptueuse où vivait Gounod; le délicieux et grand Bizet, que la stupide mort n'avait pas frappé assez tôt pour l'empêcher de révéler son génie pathétique, prolongeait jusqu'à nous les suavités mélancoliques de l'*Arlésienne* et les beaux cris humains de *Carmen*; Lalo, dans l'éclat triste d'une gloire trop longtemps *méritée*, nous enchantait de ses songes pittoresques et nous touchait de son émotion légendaire; Chabrier nous éblouissait d'éclatantes polyphonies; Guiraud et Delibes nous charmaient de leurs grâces légères : enfin Reyer, l'illustre vétéran toujours jeune, dont on vient de fêter le cinquantenaire glorieux, exprimait l'âme virginale et passionnée des Brunehild et des Salammbô.

Plus près de nous, sans compter tous les aînés, Dubois, Lenepveu, Paladilhe, sans énumérer tous les musiciens qui nous font honneur, Joncières, Bourgault-Ducoudray, Widor, Salvayre, Gastinel, Albert Cahen, Maréchal, Lefebvre, Coquart, Samuel Rousseau, l'intensité de la vie musicale ne semble que croître depuis quelques années : le haut *Fervaal* de Vincent d'Indy, la vivante *Louise* de Gustave Charpentier, sont des œuvres d'hier. Par l'exquis et profond Gabriel Fauré, ce Verlaine de la mélodie, le plus grand compositeur de *lieder* qu'il y ait eu depuis Schumann, par l'original Duparc, ce Samain de la jeune musique française, par le noble et malheureux Ernest Chausson, par Vidal et Marty, les généreux Toulousains, par les brillants Pierné et Leroux, par les sérieux Hillemacher, Georges Hüe, Camille Erlanger, par le vaillant et sincère Bruneau, par le profond lyrique Paul Dukas, par les femmes-compositeurs, madame de Grandval, mademoi-

selle Holmès, par les tout jeunes, Léon Moreau, Levadé, Moret, le subtil et sensitif Debussy, le charmant Hahn, le pur et savant Rabaud, la ligne se continue, la tradition se poursuit. Wagner n'aura été qu'un immense phénomène, un des deux ou trois plus beaux du XIXe siècle si fécond en miracles, mais non *le* Musicien hors duquel il n'y a pas de salut. Il a marqué toute la musique de sa formidable empreinte; mais partout déjà elle s'est dégagée de son art personnel.

Il y a une musique française, qui rythme de son mouvement la mélodie latine et éclaire de sa lumière l'harmonie saxonne; violon net et scintillant dans l'orchestre universel où l'Allemagne sonne son cor magique et l'Italie sa flûte enchantée. — Il faut dire ces choses, quelque admiration qu'on ait pour le grand poète-musicien, et même au risque de se faire traiter d'antiwagnérien par les snobs : car il faut travailler toujours à tirer l'avenir du passé, si beau qu'il soit; et de même qu'en poésie, par exemple, le vrai réactionnaire est déjà le pur symboliste, le vrai réactionnaire en musique est aujourd'hui le pur wagnérien.

Or de cette musique française, outre Reyer qui aujourd'hui se repose de sa belle et double vie de musicien et de critique, les deux représentants les plus célèbres, les plus *en vue* par leurs œuvres, et peut-être aussi les plus typiques, sont sans contredit Saint-Saëns et Massenet. La preuve même en est que l'absence de leurs noms, réservés pour la fin, faisait un trou dans l'énumération qui précède : ils l'achèvent et la couronnent. A quelques années d'intervalle, avec une avance pour le premier qui n'est pas toujours celle de l'âge, Saint-Saëns et Massenet ont suivi deux carrières parallèles, l'un, malgré l'admirable *Samson et Dalila*, plus particulièrement symphoniste, l'autre, malgré telles suites d'orchestre comme les *Scènes alsaciennes* ou *les Erinnyes*, plus particulièrement dramaturge, tous deux prodigieusement féconds, éparpillés en mille fantaisies ou mélodies, et soudain concentrés en un poème symphonique ou un drame lyrique. Et, l'un l'autre, ils se complètent, chacun se trouvant à l'un des pôles de la beauté, symbolisant l'une des deux inspirations éternelles qui se partagent l'art : la force et la grâce, la science et le charme, la virilité un peu austère et la féminité un peu nerveuse. Et, unis dans le succès et la

renommée, ils viennent encore, à un âge où bien des artistes se taisent, de nous donner tous deux le noble exemple du travail et de se retrouver unis sur l'affiche des spectacles; représentants de la musique française, les voici eux-mêmes représentés par deux ouvrages qui ne sont ni de l'un ni de l'autre le chef-d'œuvre, mais qui nous aident encore à éclaircir l'idée que nous pouvons nous faire et que la postérité se fera d'eux. Après les *Barbares*, *Grisélidis*. On a lu ici même, le mois dernier, le bel article de M. Romain Rolland sur « Saint-Saëns et les *Barbares* ». C'est avec la même franchise respectueuse que je voudrais parler aujourd'hui de Massenet et de *Grisélidis*. Ces notes hâtives, rédigées en quelques heures, sauraient être d'ailleurs que des notes, où j'essaierai, plutôt que d'exprimer l'opinion d'un critique musical, de traduire les sentiments sur Massenet et sa nouvelle œuvre, d'un poète ami de la musique.



Il est peu de figures plus connues que celle de Massenet. Il a longtemps été le « jeune Maître » :

> Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi...

Ses portraits d'il y a quelques années nous le montrent énergique et inspiré, les cheveux rejetés en arrière à la mode d'un violoniste, portant fièrement, selon le mot célèbre de Catulle Mendès, « la honte d'être beau... » Quelques années de plus ont passé, et le voici qui précocement fait le vieux maître accablé de travail et de gloire; et c'est peut-être plus charmant encore... Personne n'est plus séduisant que Massenet dans la conversation : il a une amabilité, une façon de précéder l'opinion de l'interlocuteur, ou de l'achever en l'approuvant, une manière détournée et toujours amène de contredire qui, charités du caractère, sont des *charites*, des grâces de l'esprit. Il y avait cette politesse exquise, presque humble, chez Renan; et il y a du Renan chez Massenet. — Les cours de Massenet au Conservatoire sont des merveilles d'improvisation spirituelle. Et « dans le monde », Massenet est plus savoureux encore. Il faut le voir accompagner pour la mil-

lième fois le *Poème d'Avril* ou *les Enfants*, avec une bonne volonté indulgente, une bonhomie presque pateline, une résignation touchante, et touchée du grand honneur, un air d'ignorer qu' « une chanson d'amour sort des sources troublées » ou bien qu' « on ne devrait faire aux enfants nulle peine, même légère », qui sont une joie pour l'observateur. Très intelligent, il est aussi très gai, et si j'ose dire, très gamin. Je l'ai entendu imiter avec une application soutenue la jeune fille de province qui joue une sonate au contrat de sa sœur fiancée... Ainsi Coppée, après avoir écouté patiemment la *Bénédiction* ou telle tirade du *Luthier de Crémone*, improvisera un sonnet monosyllabique ou dénommera d'une épithète les présidents successifs de la Troisième République, depuis Thiers le Bref jusqu'à Félix le Bel, en passant par Casimir le Hutin.

Renan, Coppée... Voilà des ressemblances hétéroclites, au premier abord, mais qui vont peut-être nous aider à définir Massenet. Regardez-le : avec sa figure rose un peu poupine, son œil mobile sous la paupière, très jeune dans un visage las, son dos courbé maintenant comme trop chargé de passé et d'honneurs, n'a-t-il pas un peu l'air d'un prêtre, d'un prêtre mondain ? Et tel il a été dans sa musique : il est le confesseur des belles pécheresses, le chapelain des courtisanes, *Marie-Magdeleine*, *Hérodiade*, *Thaïs*, *Manon*, *Sapho* ; — j'allais oublier *Ève*, la première de toutes ! — Sa musique, mélange de mysticisme et de sensualité, plus complexe encore que celle de Gounod, à qui Massenet doit beaucoup et qui était simple à côté de lui, fut adaptée « par décret nominatif de la Providence » à la paroisse pieuse et élégante de la Madeleine, ce boudoir de Dieu. Et c'est bien parce qu'il est l'abbé des Grieux qu'il a fait cette adorable *Manon !*... *Manon*, c'est de l'amour à fleur de peau, « c'est le contact de deux épidermes et l'échange de deux fantaisies » : c'est de la sensualité qui se prend pour de la « sensibilité », une passade qui se croit une passion. Mais c'est aussi la femme éternelle et l'éternel amour. La chaleur du plaisir finit par y être pareille à l'ardeur du désir ; cette histoire d'une fille qui est un joli animal sensuel ressemble à l'histoire de toutes les grandes amoureuses ; et ce petit amour imite le grand Amour, a des cris

et des silences comme lui, rêve comme lui, pleure comme lui, meurt comme lui. *Manon*, c'est grisant, tourbillonnant, un peu fou, presque héroïque à force de mépris pour tout ce qui n'est pas le baiser. Et c'est français, français dans les moelles, profond d'être à la fois frivole et ardent, rieur dans le spasme et inquiet dans la joie, sec dans la tendresse et amoureux dans la débauche — et toujours joli et clair et *intelligent*!... *Manon* est certainement le chef-d'œuvre de Massenet, et c'est un chef-d'œuvre.



Mais M. Massenet, comme Aristide d'être nommé le Juste, s'est peut-être lassé de s'entendre toujours appeler le musicien des femmes tombées, et il a voulu sans doute donner une revanche aux femmes honnêtes en composant *Grisélidis*.

Car *Grisélidis* est l'histoire d'une femme honnête, et qui a du mérite à le rester. Après tant d'œuvres consacrées à l'amour libre, M. Massenet célèbre dans *Grisélidis* l'amour conjugal.

On sait que le livret de ce « conte lyrique » a été tiré par Armand Silvestre et M. Eugène Morand du « mystère » qu'ils avaient fait représenter, avec un succès retentissant, à la Comédie-Française, en 1891. On sait aussi que l'idée de la pièce leur est venue du lointain moyen âge en passant par Boccace. *Grisélidis ou la Femme éprouvée* est le dixième et dernier conte de la dixième et dernière journée du *Décaméron*. Quelque imprudence qu'il y ait à parler irrévérencieusement d'une œuvre consacrée par le temps, je dois déclarer qu'en relisant ce conte j'ai été stupéfait de le trouver aussi invraisemblable, aussi gauche, et, pour tout dire, à part un style charmant, aussi naïvement mauvais. Armand Silvestre et M. Morand ont eu à le rendre possible à la scène, et ils s'y sont très adroitement pris. Qu'on en juge :

Le marquis de Saluces, d'après le conteur florentin, « avait été touché de la conduite et de la beauté d'une jeune paysanne qui habitait un village voisin de son château ». Sans plus de façons, il l'épousa. Mais, après en avoir eu une fille, « par une folie qu'on ne conçoit pas il lui vint en tête de vouloir, par les moyens les plus durs et les plus cruels, éprouver la patience

de sa femme. Il employa d'abord les invectives, lui disant que sa basse extraction avait indisposé tous ses sujets contre elle... » La pauvre Grisélidis courbait la tête, « sans changer de visage ou de contenance. A quelque temps de là, il lui envoya un domestique qu'il avait instruit de ce qu'il devait faire. « Madame, dit celui-ci d'un air désolé, si je veux con-
» server la vie, il faut que j'exécute les ordres de monseigneur.
» Il m'a commandé de prendre votre fille. »

A ce discours, au triste maintien de celui qui le prononce, elle croit qu'il a ordonné la mort de sa fille. Quoique, dans le fond du cœur, elle ressentît les douleurs les plus vives, cependant, sans émotion, elle prit sa fille dans son berceau, l'embrassa, la bénit et la remit dans les mains du serviteur. « Fais, lui dit-elle, ce que ton maître et le mien t'a com-
» mandé. Je ne te demande qu'une grâce, c'est de ne pas
» laisser cette innocente victime exposée à la rapacité des
» animaux carnassiers et des oiseaux de proie. » Le domestique, chargé du fardeau qu'elle lui avait remis, va rendre compte au marquis du message. *Celui-ci admira beaucoup le courage et la constance de sa femme.* » — Il y avait de quoi! Mais croyez-vous qu'il s'en tienne là? Non pas. L'enragé continue; en ayant eu de nouveau un enfant, un fils cette fois, il l'expédie comme sa fille loin de la mère, « en feignant de l'avoir fait tuer. Grisélidis, quoique très sensible, opposa autant de fermeté à cette épreuve qu'à la première. Le prince, *au comble de l'étonnement*, était persuadé qu'il n'y avait aucune autre femme capable de tant de courage. »

Est-ce fini? Pas encore! Le marquis, poursuivant les épreuves, fait alors semblant de répudier Grisélidis, la renvoie avec sa seule chemise sur le dos, et l'invite à ses nouvelles noces (il a obtenu une licence du pape), pour recevoir la jeune épousée qui d'ailleurs n'est autre que la fille de Grisélidis, laquelle a atteint l'âge de seize ans. (Le marquis avait donc *éprouvé* la patience de sa femme pendant seize ans!) Et c'est — enfin! — quand la moutonnière Grisélidis bêle une dernière fois sa résignation que le marquis cesse ce jeu bizarre, et lui adresse ces paroles ingénues : « Grisélidis, il est temps que tu recueilles le fruit de ta longue patience et que ceux qui m'ont regardé comme un homme méchant, brutal et cruel

(dame!) sachent que tout ce que j'ai fait n'était qu'une feinte préméditée, *pour leur apprendre à choisir une épouse et à toi à l'être, afin de me procurer un repos solide tant que j'aurais à vivre avec toi.* » — A la bonne heure! voilà un homme prudent. Seize ans de brouille conjugale, pour acheter le repos dans son ménage : c'est la philosophie de Gribouille qui se jette à l'eau pour n'être pas mouillé... Mais ce Gribouille d'une espèce particulière met à éprouver sa femme un acharnement si gratuit, une cruauté si absurde qu'il en est odieux; il y a du sadisme dans le cas du marquis. Seule le dispute en invraisemblance à sa conduite celle de Grisélidis qui, à force de résignation, paraît bien indifférente à l'amour de son mari. Elle ne devait pas le chérir très ardemment. Ah! ce n'est pas une révoltée, une Hedda Gabler, ni une femme du théâtre d'Hervieu! Ou bien elle se consolait par ailleurs; qui sait? A la place du marquis, je n'aurais pas été très rassuré...

Si sympathique que soit encore au public du théâtre, — lequel, réuni dans une salle de spectacle, est en retard de plusieurs siècles sur les idées des individus qui le composent, — si sympathique que soit encore la femme-esclave, la résignée silencieuse, qui se considère comme inférieure à l'homme et croit de son devoir d'être sa servante et de lui obéir en tout et pour tout, le rôle du marquis tel que Boccace l'avait tracé était impossible à transporter à la scène; il aurait fait crier — ou rire. Les auteurs de *Grisélidis*, Armand Silvestre et M. Eugène Morand, l'ont fort bien vu; et ils ont eu une idée ingénieuse. Ce qui semblait saugrenu dans son caractère, pourquoi ne pas le lui enlever, en faire un mari tendre et aimant, qui serait tout de même moins invraisemblable que ce persécuteur enragé, — et mettre tout ce qu'il y avait de diabolique dans sa conduite au compte... du diable? Et c'est ce qu'ils ont fait. Dans leur pièce, c'est le diable — un diable bon enfant qui parie avec le marquis que Grisélidis le trompera, l'enjeu étant l'âme même du marquis — c'est le diable qui enlève à Grisélidis son fils et qui lui promet de le lui rendre si elle consent à tromper le marquis; et c'est le diable encore qui fait croire à Grisélidis que le marquis l'a répudiée pour une autre femme, laquelle est justement Fiamina, la femme du diable et sa digne compagne. En même

temps que les auteurs déchargeaient ainsi le pauvre marquis d'un rôle assez odieux, et la douce Grisélidis d'un rôle assez niais, ils ont introduit dans leur pièce un personnage qui doit lui donner, tout naturellement, un entrain du diable; et du conte un peu lent et un peu monotone qu'ils auraient pu nous conter, ils ont fait un piquant mystère plein de scènes fantastiques, de transformations nombreuses, d'apparitions, d'évocations, bref contenant tout ce qui peut amuser l'esprit et les yeux, tandis que M. Massenet se charge de charmer les oreilles. — Inutile de dire que le diable en est pour ses inventions malignes, qu'il ne vient pas à bout de la vertu de Grisélidis, que le marquis rentre de la guerre l'honneur sauf, — et que la pièce, très agréable et très variée, finit bien.

A vrai dire, j'aimais mieux la *Grisélidis* de la Comédie-Française : elle me paraît plus simple, plus claire, plus proche de la vérité psychologique et artistique. Le livret de l'Opéra-Comique est un peu surchargé; on y a trop sacrifié à la fantasmagorie et au décor. Les événements y sont plus gros d'importance, si je puis dire, que de signification, pour la raison que rien n'y est préparé. On ne s'intéresse pas beaucoup à des personnages dont on ne sait rien, à des actes dont on ne devine pas les motifs. Quand donc les librettistes comprendront-ils qu'il n'y a, à proprement parler, qu'une seule chose intéressante, l'humanité, dans n'importe quel sujet, même lyrique, même féerique, même fantastique? Mais c'est une observation dont maints autres écrivains dramatiques pourraient commencer par faire leur profit. — Tel qu'il est, le livret de *Grisélidis* est très honorable, et remanié, çà et là, par le collaborateur d'Armand Silvestre, M. Eugène Morand, il dénote un effort d'art et de style, dans l'emploi du vers libre et dans le ton de certaines strophes, qui caractérisait déjà l'*Ile heureuse* du même poète, la gracieuse légende représentée la saison dernière par les soins des « Escholiers ».

*
* *

La musique de *Grisélidis* ressemble beaucoup, non certes dans les thèmes particuliers, mais pour l'inspiration même, à celle de *Cendrillon*. Voilà, je crois, exactement l'impression

qu'elle a faite le premier soir, au public, qui sent, et aux musiciens, qui savent. Pourtant *Grisélidis* se distingue de *Cendrillon*, semble-t-il, par plus de bonheur dans les idées et plus de largeur dans l'ensemble. *Cendrillon* était presque toujours un opéra-comique; il y a dans *Grisélidis* plus de lyrisme. *Cendrillon* et *Grisélidis* sont, jusqu'à nouvel ordre, ce qu'on peut appeler la dernière manière de Massenet : une manière pleine d'esprit, et de joliesse plus encore que de grâce, extrêmement habile, sans grande émotion, mais brillante et prestigieuse, très artiste et très intéressante. Elle manque un peu de lignes, mais le détail est sans cesse amusant.

La partition débute par un prologue qui est sans doute la meilleure chose de l'œuvre, d'une tonalité à la fois rustique et mystique, d'une grâce spirituellement paradisiaque. La phrase du cor avec un *ré bémol* inattendu, le dessin en doubles croches qui alterne avec cette phrase, tout cela est fort juste et fort joli. La cantilène d'Alain, le champêtre amoureux de Grisélidis : l'extase du marquis voyant passer Grisélidis au loin; la réponse de celle-ci, mélodie très simple sur des accords presque religieux, l'*Alleluia* final, composent à la pièce une introduction musicale fort agréable et qui a beaucoup plu. Ajoutons que le décor absolument délicieux du bois provençal où a lieu la rencontre du marquis et de Grisélidis n'a pas nui à cette impression; il est impossible d'imaginer un plus ingénieux arrangement, surtout sur cette scène exiguë de l'Opéra-Comique : ce n'est plus la forêt de carton que nous voyons toujours au théâtre, c'est une vraie futaie avec ses plans successifs d'arbres dressés sur le fond d'un beau crépuscule; ce n'est plus un décor, c'est la réalité même, et la réalité d'une très belle chose. M. Jusseaume et M. Carré sont toujours de grands magiciens.

L'acte premier s'ouvre par une jolie complainte de fileuse, naïve et pure, avec un charmant dessin d'orchestre qui, dans les intervalles du chant, en attrape délicatement au vol la dernière note sur une cadence rompue. J'aime moins la scène suivante entre le marquis et le prieur, qui est conventionnelle dans le livret et la musique. L'apparition du diable et ses couplets sont d'une facture très adroite et souvent ori-

ginale. L'accompagnement en quintes est d'une monotonie drôle. Mais ce qui est du très bon Massenet, c'est la fin de l'acte avec les fanfares en *ré*, et leurs notes *perdendosi* accompagnant le départ du marquis pour la guerre, pendant que la fidèle Bertrade, sur une longue pédale en *ré* qui glisse en *ut*, imitant « le groupe qui décroît derrière le coteau », relit la page de l'Odyssée qu'avait sans doute interrompue la scène des adieux : « Les paroles de Pénélope redoublaient l'attendrissement d'Ulysse... » Il y a là un effet de lointain et de tristesse tout à fait délicieux. M. Massenet y a fait ce tour de force, de décrire avec de la musique le silence, silence progressif des choses et silence accablé des âmes.

L' « entracte-idylle » par où commence le deuxième acte serait parfait s'il se contentait d'être une délicieuse pastorale, et de décrire le bonheur du diable retiré dans un bois d'orangers où il vit invisible. Par malheur, M. Massenet y a introduit d'avance la phrase gentille, mais vraiment trop opérette à force de vouloir être comique, qu'il fera chanter au Diable dans la scène suivante sur ces paroles :

Loin de sa femme qu'on est bien !

Eh ! oui, sans doute ! Mais pourquoi avoir traité si bourgeoisement cette pensée, un peu diabolique ici, puisqu'elle est formulée par le diable ? Je comprends bien l'intention du musicien, qui a fait de la mélodie *en pantoufles* pour traduire le bonheur *confortable* de son héros. Mais il a peut-être forcé la note. Et il a encore insisté dans l'orchestration, très adroite comme toujours, mais où le chant est doublé à la basse d'une façon presque trop lourde. Quoi qu'il en soit, la phrase idyllique qui revient pendant toute la première partie de l'acte est une des inspirations les plus fraîches de la partition. Je passe vite sur l'apparition de Fiamina et le duo du diable et de sa femme, qui sont, eux aussi, conventionnels scéniquement et musicalement : on devrait, une fois pour toutes, laisser ces vieux effets au répertoire. Ils furent charmants en leur temps ; mais ce temps n'est plus. Et j'en viens à la rêverie de Grisélidis accoudée au mur de la terrasse et contemplant la mer. Ceci est tout à fait bien. Un écho du troisième acte de *Tristan* passe en ces tierces mélancoliques,

au mouvement qui monte et baisse comme celui des flots. Le *lamento* qui suit :

Il partit au printemps : voici venir l'automne...

est d'une grâce très tendrement triste. Mademoiselle Bréval y a obtenu un succès grand et mérité. Et quand, une à une, les cloches des angélus ont confondu leur appel tinté avec l'appel que murmure vers l'époux absent la douce Grisélidis, ce fut exquis. De la musique naissait de tout, de l'orchestre, des chanteurs, du décor : on eût cru que tout *était musique*, et je me rappelais une phrase divine d'Anatole France sur les cloches de Florence qui semblent « faire du ciel même un immense instrument de musique religieuse... » M. Massenet a trouvé là l'équivalent symphonique de cette phrase.

L'enchantement a cessé pour moi quand j'ai vu entrer en scène le petit Loys, un enfant de quatre ans, qu'amenait à Grisélidis la fidèle Bertrade. Le nom de cet enfant est sur le programme : c'est, paraît-il, la « petite Suzanne ». Pauvre petite Suzanne! Elle apparaît, disparaît et reparaît dans la pièce, attentive peut-être, derrière le portant, à ne pas manquer ses entrées, et préoccupée sans doute de sa seule réplique : « Maman ! »

Qui nous délivrera des enfants au théâtre?...

Des scènes suivantes entre Grisélidis, le diable et Fiamina, puis entre ces deux derniers personnages, il n'y a pas grand' chose à dire, sinon qu'elles sont bien traitées ; je retiens de la seconde un bout de dialogue musical tout à fait spirituel :

« Un poète! dit Fiamina au diable. Fort bien... Vous fréquentez du joli monde ! »

J'ai pour ces gens de rien, une amitié profonde!

répond le bon diable. Merci, Satanas! — Son amitié lui a porté bonheur, car la phrase est une bouffée de joie.

La scène d'incantation qui vient ensuite, où le diable évoque les esprits de la nuit et leur commande de troubler Grisélidis pour la jeter dans les bras de son amoureux Alain, est d'une très jolie tonalité *mauve*; mais je me rappelais en l'écoutant

une scène semblable à la fin de *Falstaff*, à laquelle les auteurs du livret ont peut-être pensé et qui avait plus de fantaisie.

La plainte de Grisélidis à qui l'on vient d'enlever son enfant, est très large et douloureuse.

Le troisième acte a paru un peu long parce qu'il recommençait, sans les renouveler, les effets des deux premiers : tristesse de Grisélidis, ruses du diable, duo d'amour avec le marquis, cette fois, revenu de sa vague expédition guerrière.

Il faut signaler une des plus nobles phrases de la partition à la scène V de cet acte, au moment où Grisélidis et le marquis se trouvent en présence l'un de l'autre et s'accusent mutuellement d'avoir trahi la foi conjugale. Cette phrase, *fortissimo*, et qui monte comme une interrogation déchirante, n'est pas sans analogie avec certains thrènes wagnériens, surtout dans l'harmonie ; elle n'en est pas moins émouvante. La romance de l'oiselet est trop romance. La prière à la Croix étonne et séduit par sa notation psalmodiée qui alterne avec le chant, et le *Magnificat* final, très sonore, termine l'œuvre avec une solennité heureuse.



Grisélidis a beaucoup plu et plaira davantage encore, par son pittoresque, par sa sentimentalité un peu facile, mais toujours insinuante. Est-il besoin de dire que les scènes fantastiques ne sont pas du Berlioz? Les auteurs du livret n'avaient pas pris leur diable au sérieux : « Un diable très bon enfant », se définit-il lui-même. M. Massenet, s'il l'eût pris autrement, serait allé au rebours de leur pensée, il eût fait éclater le poème... Les scènes d'amour sont naturellement dans l'œuvre ce qui ira le plus droit au cœur du public ; en quelques phrases, on retrouve tout le Massenet de jadis et de naguère, au charme enveloppant, à l'émotion vite excitée et vite apaisée, aux nerfs qui se donnent par sursauts l'illusion du violent désir et se satisfont souvent d'une jolie caresse. M. Massenet sait toujours, en particulier, manier cet alexandrin « jeté » en *douze-huit* qu'il a pour ainsi dire inventé et dont il tire des effets sûrs. Ailleurs, la prosodie est plus flottante, par exemple dans la chanson du Diable déjà citée : « Loin de sa femme... »

et dont il est difficile de suivre les paroles, le rythme n'ayant pas l'air d'être fait pour elles : mais partout éclate un talent incontestable et qui, loin de se fatiguer, ne semble que prendre plus de souplesse et de raffinement. L'orchestration est très habile, les timbres sont délicieusement variés ; des sonorités presque inconnues sont produites par l'ingénieux emploi des instruments ; — par exemple, à la fin du premier acte, et dans le milieu du second. — L'orchestre, sous la direction de M. André Messager, a été d'ailleurs excellent.

Mademoiselle Lucienne Bréval est, si l'on peut dire, trop belle dans le rôle de Grisélidis : sa silhouette ne répond guère à ce nom de douceur un peu grise ; c'est toujours une Valkyrie. Elle a été très dramatique dans les moments de douleur, presque trop. C'est une cantatrice et une actrice pour l'Opéra ; le cadre de l'Opéra-Comique est un peu étroit pour elle. Ses gestes débordent la scène si petite : on dirait un portrait de maître qui, s'animant, crèverait la toile et briserait la bordure. Mais la voix de mademoiselle Bréval est toujours admirable de pureté, de chasteté, de noblesse. Et elle a soupiré ineffablement le *lamento* du second acte, avec un sens des nuances qui fait le plus grand honneur à son intelligence d'artiste : dans la langueur de l'automne éparse autour d'elle, sa voix se perdait comme une brume sonore...

L'admirable acteur et chanteur qu'est M. Fugère a tiré du rôle du diable tout le parti qu'il pouvait en tirer. Il a été parfait dans les déguisements, en marchand moresque au premier acte et en vieux calfat au second. Sous l'apparence du démon infernal, comme il savait fort bien qu'il n'y a rien en lui de très satanique ni de très sulfureux, il chargeait un peu les effets de ce genre que son rôle comporte ; il remuait trop, il grimaçait trop. Son costume, joli, mais un peu bizarre, rendait plus sensible encore ce léger défaut. Le costumier a fait du diable une chauve-souris humaine qui ne manque pas de pittoresque, mais qui ne répond peut-être pas beaucoup à l'idée du rôle, lequel est en somme un rôle gai. Un Méphisto de féerie, écarlate selon la tradition, avec deux petites cornes bien simplettes sur le front, eût peut-être mieux fait l'affaire. Quoi qu'il en soit, M. Fugère, en maintes scènes, s'est montré le parfait artiste qu'il est.

Sa femme, Fiamina, était figurée par mademoiselle Tiphaine qui lui a fort bien donné la réplique, avec une aimable autorité.

Le rôle du marquis a été pour M. Dufrane l'occasion de faire souvent applaudir sa voix généreuse, un peu rude parfois, mais chaude et de bonne qualité. Nommons encore mademoiselle Daffetye en Bertrade, M. Maréchal très sympathique et chaleureux en Alain; MM. Jacquin (le Prieur), Huberdeau (Gondebaud), qui ont chanté et joué d'une façon très satisfaisante.

J'ai déjà parlé du décor du prologue; les autres, également de M. Jusseaume, ne sont pas moins admirables. Je ne vois guère à critiquer qu'au premier acte, le tryptique de sainte Agnès, qui a un peu trop l'air d'un buffet en or. Mais le jardin du deuxième acte, avec sa terrasse plantée d'orangers et ses parterres de lys en fleurs que bordent des buis sévères, est une merveille de vérité et de poésie. Nul théâtre au monde ne peut se flatter d'une plus artistique et plus intelligente mise en scène.



Telle est la nouvelle œuvre que vient de produire sur la scène le fécond musicien à qui l'on doit tant d'œuvres dramatiques et qui remplit de son nom le répertoire de notre drame lyrique depuis trente ans. Quoi qu'on puisse penser des derniers ouvrages de M. Massenet, — et je crois que *Grisélidis*, comme *Cendrillon*, tiendra longtemps l'affiche, — il faut saluer en lui un grand laborieux, le maître à qui de nombreuses générations ont dû leur science musicale (Marty, Hillemacher, Bruneau, Vidal, Pierné, Leroux, Charpentier, Carraud, Silver, Levadé, Rabaud, d'Ollone ont été ses élèves), et, comme je le disais au commencement de ces notes, l'un de trois plus célèbres figures, avec Reyer et Saint-Saëns, de cette école française qui a traversé le wagnérisme sans s'y perdre, comme le Rhône traverse le Léman, ou, plus exactement, comme la fontaine Aréthuse traversait, dit-on, l'Océan, père des fleuves, sans mêler à ses profondeurs glauques sa douce eau limpide et vivante.

Le musicien à qui l'on doit *Don César de Bazan*, *le Roi de*

Lahore, Hérodiade, Manon, Werther, le Cid, Esclarmonde, le Mage, Thaïs, la Navarraise, Sapho, Cendrillon, Grisélidis, comme ouvrages dramatiques; *Marie-Magdeleine, Ève, la Vierge, les Érynnies, Phèdre*, comme drames symphoniques; les *Scènes pittoresques*, les *Scènes alsaciennes*, les *Poèmes d'Avril, d'Octobre, du Souvenir*, et toutes ces mélodies qui ont fait son nom populaire autant que ses grandes œuvres, représentera dans l'histoire tout un moment de la pensée musicale française, et, sinon le plus haut, du moins certes l'un des plus agréables. Je crois, s'il faut le dire, que ce qui restera de M. Massenet, ce sont surtout les œuvres qu'il a écrites de la vingt-cinquième à la quarante-cinquième année. Mais son art est plus subtil aujourd'hui que jamais. La mélodie coule toujours sous ses doigts : il est toujours un merveilleux technicien. *Grisélidis* ajoutera une légère améthyste près de la topaze de *Cendrillon*, à la couronne musicale où brille le rubis des *Érynnies* et le diamant de *Manon*.

FERNAND GREGH

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD

LETTRES DU SÉMINAIRE[1]

I

Paris, 31 août (1838).

Mon Ernest,

Ma lettre te semblera d'une folle, mais la joie m'ôte toute raison. Tu viens d'être nommé il y a trois heures pour une bourse entière au séminaire de Paris ; elle t'est accordée jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, mais à la condition expresse que tu seras ici le 6 ou le 7 au plus tard : cette époque passée, la place redeviendrait vacante. Je t'en conjure, mon ami, aussitôt ma lettre reçue, monte dans le courrier avec le plus d'effets que tu pourras emporter ; le reste viendra plus tard, mais, sale ou blanc, emporte tout ton linge. C'est une providence inespérée qui a travaillé pour nous, car l'ami qui a agi en ma considération t'a fait connaître de personnages qui peuvent tout dans ton avenir. Mon Ernest, encore une supplication ; tu recevras ma lettre dimanche soir, sois à Guingamp pour le courrier de lundi et monte sans faute dans la malle-poste ; je t'attends mercredi soir ou jeudi. Tu prendras de l'argent chez mon oncle Forestier à qui j'écris de t'en prêter : je le lui rem-

1. Les lettres qu'on va lire s'étendent de l'année 1838 à l'année 1846. Elles furent adressées par Ernest Renan à sa mère pendant son séjour aux séminaires de Saint-Nicolas, d'Issy et de Saint-Sulpice. En 1838, Ernest Renan, qui venait d'avoir quinze ans, habitait Tréguier avec sa mère. C'est là que vint le chercher la lettre d'Henriette Renan, qui ouvre notre publication.

bourserai à mon passage qui sera au plus tard le 15. Dis à maman que c'est un avenir tout entier pour son enfant et que mon voyage en Bretagne aura maintenant un autre but, celui de ne point la laisser dans la situation où elle se trouve.

Adieu, pars, je t'attends et te chéris.

HENRIETTE

II

Madame

Madame veuve Renan,

à Tréguier (Côtes-du-Nord).

Paris, le 8 septembre 1838.

Ma chère maman,

Me voilà donc loin de vous, dans Paris, dans ce gouffre immense, au milieu de ce fracas qui contraste si singulièrement avec la tranquillité de notre petite ville ; il est vrai que je n'entends rien de tout ce bruit et que je vous écris bien tranquillement du séminaire de Saint-Nicolas où je suis entré hier. Vous m'accuserez peut-être, ma bonne mère, de négligence, en voyant combien j'ai tardé à vous écrire, mais je n'ai pu le faire plus tôt, car en arrivant je me suis couché ; aussitôt mon réveil nous sommes allés chez le monsieur qui m'a procuré une bourse et qui est le médecin d'Henriette. Ce bon monsieur à qui sa grande vertu a procuré beaucoup de connaissances parmi les ecclésiastiques de la capitale, nous a témoigné la plus grande bonté.

J'ai eu une bien grande joie, ma bonne mère, d'apprendre qu'Alain[1] venait à Paris ; nous serons donc tous les trois réunis ici, quand vous serez seule en Bretagne, mais consolez-vous, excellente mère, bientôt vous les verrez auprès de vous, et moi, j'espère aussi vous revoir bientôt, car vous n'allez sans doute pas rester si loin de nous, ô ma bonne mère. Il faut que je vous fasse une confidence, ma chère maman, j'ai eu beaucoup de courage jusqu'à mon entrée au séminaire, mais là, je vous l'avouerai, ce courage m'a totalement aban-

1. Alain-Clair Renan, frère aîné d'Ernest Renan, né à Tréguier le 10 janvier 1809, mort à Neuilly le 9 mars 1883.

donné. Je vous le dis, ma chère bonne mère, non pour que vous vous chagriniez, mais j'avais besoin d'épancher mon cœur. J'ai eu tout à l'heure un grand soulagement, j'ai été dans la chapelle de la Sainte-Vierge dont nous célébrons aujourd'hui la fête lui exposer ma peine, et elle m'a soulagé extrêmement.

Le séminaire est parfaitement tenu; j'ai été frappé de la grande piété de tous les élèves. Le supérieur, M. du Panloup, joint une grande vertu à une grande affabilité. Mon professeur. M. de Bessières, est un homme d'un grand mérite; j'ai entendu tous les élèves faire le plus grand éloge de sa capacité. J'ai trouvé dans les élèves beaucoup d'affabilité. Enfin quand je serai habitué, ma bonne mère, je suis sûr que je serai bien. S'il faut juger de la force du collège par les auteurs qu'on y explique, il doit être très fort, mais je ferai mon possible et alors je n'aurai rien à me reprocher.

J'ai eu bien du chagrin, ma chère maman, de voir que l'on ne voyait pas du tout les mathématiques dans le séminaire et qu'on les réserve pour Saint-Sulpice où l'on entre en sortant de Saint-Nicolas; je crois cependant qu'on voit l'histoire naturelle, mais ce n'est point précisément là des mathématiques, encore ne suis-je pas sûr si on l'étudie.

Que dirai-je à tous les professeurs de mon ancien et cher collège, à Monsieur Pasco, mon excellent professeur, à Monsieur Duchêne, mon bon et patient professeur de mathématiques. Dites-moi, s'il vous plaît, ma chère maman, s'il se porte mieux et veuillez lui rendre les livres qu'il a à la maison et qui consistent en cinq volumes de l'Histoire ancienne de Rollin, et en un volume du cours de mathématiques de Reynaud. Faites de même mes complimens à Monsieur Gouriou, que je suis bien fâché de n'avoir pas vu avant mon départ, au bon Monsieur Potier, à Monsieur Brouster, et particulièrement à Monsieur Delangle. Dites à ce bon monsieur qui me portait tant d'intérêt que je n'oublierai jamais tout ce qu'il a fait pour moi. N'oubliez pas le bon Monsieur Urvoy, non plus que Messieurs Brémoy, Quémen, Gourio, Stephan. Quant à Monsieur Auffret, ma bonne mère, remerciez-le bien pour moi de la bonté qu'il m'a toujours témoignée pendant le temps heureux que j'ai passé à son collège.

Dites à Monsieur Desbois que je ferai sa commission, peut-être un peu plus tard que je ne l'aurais voulu, mais que je n'y manquerai pas. Assurez tous ces Messieurs que, quoique je ne sois plus dans leur établissement, mon cœur y sera toujours attaché.

Dites au cher Guyomard que la prochaine fois je lui écrirai, quand il sera rentré en classe. Hélas! je le quittais bien gaîment, je ne savais pas que c'était pour si longtemps. Mille amitiés de ma part à mon ancien confesseur Monsieur Le Borgne. N'oubliez pas monsieur le Recteur et Monsieur Guichet. Je n'ai pu encore me rendre chez Monsieur Tresvaux, je m'y rendrai le plus tôt que je pourrai. J'ai donné la lettre de monsieur le Recteur à Henriette pour la faire passer à Monsieur Tresvaux, craignant qu'elle ne fût pressée.

Faites mes complimens à toutes les personnes qui s'intéressent à moi, et n'oubliez pas tante Périne, ni aucun de mes parens de Guingamp, non plus que ma tante Morand.

Ah! ma bonne mère, qu'il est dur d'être séparé de vous, mon cœur est bien triste. Adieu, adieu, mon excellente mère. Votre fils qui vous aimera toujours, oui, toujours.

ERNEST

III

Paris, le 11 septembre 1838.

Ma chère maman,

Je commence de bonne heure à vous écrire, parce que je trouve une grande douceur à m'entretenir avec vous; d'ailleurs je ne tarderai pas à expédier ma lettre, car Henriette devant passer par Saint-Malo, s'y arrêtera peut-être, et vous tarderez trop à recevoir celle que je vous ai écrite par elle. O ma chère mère, qu'il est pénible d'être séparé, je le sens bien maintenant. Quand je pense à la vie douce et heureuse que j'ai menée avec vous à Tréguier, mon cœur est pris d'une tristesse qui ne laisse pas d'avoir pour moi quelque charme. Comme j'avais de l'ardeur pour l'étude, comme j'étais heureux, quand j'étais avec vous, comme nous avons passé d'heureuses soirées, d'heureux momens, et nos petites promenades,

comme elles étaient douces, encore je me reproche qu'elles aient été si peu fréquentes, et que j'aie toujours montré si peu d'empressement pour aller faire avec vous de petits tours de promenade, quand je me rappelle Liart, Guyomard, Le Gall, et tant d'autres, quand je pense à un collège où j'ai été si heureux, à cette ville où j'ai goûté tant de bonheur, je m'écrie dans mon cœur : Ah! j'étais heureux à Tréguier! Le souvenir de tout cela me fait plaisir, mon excellente mère; quoiqu'il me remplisse de tristesse. Car, ma chère maman, il me vient quelquefois une pensée déchirante, c'est que ce bonheur ne reviendra plus pour nous. Enfin, soumettons-nous à la volonté de Dieu qui a voulu nous séparer et qui nous réunira aussi quand il lui plaira.

Le 13 septembre.

Je ne veux vous rien cacher, mon excellente mère, de tous mes chagrins, et vous voyez comme je viens de vous ouvrir franchement mon cœur. Oh! je vous en prie, usez-en de même à mon égard; je suis résolu, pendant que nous serons séparés, de vous dire tout franchement et sans vous rien cacher, soyez-en bien assurée, ma chère maman. Je ne sais trop, ma chère maman, où vous adresser ma lettre, peut-être serez-vous à Guingamp, attendant Henriette, peut-être aussi serez-vous à Tréguier. Probablement à présent vous avez embrassé Alain et Henriette. O ma bonne mère, quelle joie vous avez dû ressentir à les revoir après avoir été si longtemps séparée d'eux! Je suis un peu consolé de notre séparation par l'espérance de vous voir sans tarder. Car je pense que vous viendrez bientôt ici. Je tremble quand je pense que vous êtes seule à Tréguier où vous n'avez personne pour vous soigner et vous tenir compagnie; je sais bien que la bonne Madame Le Dû aura bien soin de vous, mais il n'en est pas moins vrai que vous ne pouvez rester ainsi seule.

D'un autre côté, ma bonne mère, j'aimais à vous songer à Tréguier, au milieu de vos amies. Si vous venez à Paris, je n'ai plus d'espoir de mener jamais cette vie heureuse que nous avons menée ensemble dans notre modeste demeure. Si vous venez à Paris, je n'ai plus l'espérance de passer des vacances si douces dans ma ville natale que j'aime tant. Mais

il est vrai, ma bonne mère, vous seule, n'importe où vous serez, suffisez pour me rendre heureux. Cependant, ma chère maman, venez, venez, nous passerons des momens bien doux ensemble. j'ai besoin de votre présence et la chère Henriette aussi sera bien contente. Enfin, ma bonne mère, vous savez mieux que moi ce que vous devez faire, faites comme vous jugerez le mieux, tout ce que vous ferez sera bien fait. Nous avons composé avant-hier, demain on donnera les places, J'attendrai le résultat pour expédier ma lettre. Le collège est extrêmement fort, et si quelque chose sur la terre pouvait me consoler d'être séparé de vous, ce serait la manière paternelle dont on est ici traité. La pension est très bonne, les dortoirs d'une propreté admirable. Nous avons des lits de fer qui sont extrêmement commodes. L'établissement a une maison de campagne à Gentilly où nous allons nous promener. Enfin, on prend tous les moyens de rendre heureux les élèves. Mais hélas! je ne peux l'être loin de ma chère maman.

Et toi, mon cher Liart, toi avec qui j'ai passé de si doux momens, que j'ai souvent pensé à toi! Tu ne m'as pas aussi oublié, j'en suis sûr, ton cœur est trop bon pour cela. Je t'ai écrit par ma sœur, je ne sais si tu as déjà reçu ma lettre, mais ne manque pas de m'écrire, je t'en prie. Fais mes complimens à tous nos condisciples, quand tu les verras, n'oublie pas surtout les professeurs du collège. Ah! quand nous reverrons-nous! Espérons en Dieu, mon bon ami, il ne nous abandonnera pas. — Je reviens à vous, ma chère maman. Je sors de chez mon confesseur, qui m'avait appelé non pour me confesser, mais pour faire connaissance avec moi. Quelle bonté et quelle douceur j'ai trouvé dans ce Monsieur! Qu'il me rappelle bien le bon Monsieur Le Borgne! Nous ne voulons pas, dit-il, avoir des écoliers, mais des enfans, dit-il. Cet esprit d'affection pour les élèves règne dans tous les professeurs comme dans ceux du collège de Tréguier. Adieu pour ce soir, ma chère maman, je vais travailler à mon devoir, je continuerai demain.

15 septembre.

J'ai éprouvé un petit échec, ma bonne mère, j'ai été le cinquième, dans la première composition en version latine sur

vingt élèves. J'espère réparer mon honneur la semaine prochaine, dans la composition en vers latins, quoique je sois un triste poète. Hier au soir surtout, j'étais plein d'ardeur, car ici on donne les places devant toutes les classes rassemblées; ce matin, je vous l'avouerai, j'ai un peu moins d'ardeur, en pensant à vous, à Tréguier, à Liart, à Guyomard et à tant d'autres choses; car tel est mon état : il y a des momens où j'ai du courage, d'autres où je suis abattu. Les matinées me sont ordinairement pénibles et les soirées plus calmes. Enfin, ma chère maman, venez vite à Paris; je crois que quand je vous aurai vue, j'aurai plus de courage. Oh! qu'il est pénible d'être séparés! Adieu, adieu, mon excellente mère. Votre fils qui vous porte le plus grand respect et le plus grand attachement.

ERNEST

IV

Paris, le 16 octobre 1838.

Ma chère maman,

Quel agréable déluge de lettres est venu pleuvoir sur moi. Oh! je vous promets que je n'ai jamais passé de récréation plus délicieuse que celle d'aujourd'hui que j'ai employée à lire ces lettres chéries. Joignez à cela le plaisir de voir Henriette et de la voir bien portante, et vous jugerez du bonheur que j'ai eu dans cette journée. Les nouvelles que j'ai reçues m'ont rempli de plaisir. J'ai vu que vous vous portiez bien, ma chère maman, et cette pensée me console d'être éloigné de vous. Mais hélas! je ne puis penser sans être attristé que vous êtes seule, et qu'à cette heure où je vous écris vous êtes peut-être tristement à penser à vos enfans. Henriette m'a dit qu'elle ne vous croyait pas éloignée d'aller passer quelques mois auprès d'Alain à Saint-Malo. Vous savez ce que vous avez à faire, ma bonne mère, faites tout pour le mieux, mais je souffre en pensant que vous êtes seule.

Nous avons reçu la semaine dernière une bien grande grâce, je veux parler d'une retraite qui a eu lieu dans le séminaire, qui a commencé mardi soir et fini hier. Je me trouve bien plus tranquille et plus calme depuis ce saint exercice;

je m'étais imposé pour règle non d'oublier ma chère maman, mais de faire trêve à mes regrets pour ne penser qu'à mon Dieu. Hélas! je n'y ai pas toujours été fidèle, mais enfin le bon Dieu a béni mes efforts en me donnant une paix profonde et plus de courage qu'auparavant. Je vous assure que j'ai trouvé bien du plaisir ce matin à penser plus librement à vous et à me rappeler tous mes souvenirs. Je commence à m'habituer non à être séparé de vous, ma bonne mère, mais à mon nouveau genre de vie qui serait bien doux si je pouvais être près de vous. La communion de la retraite a été donnée par Monseigneur l'Archevêque et le soir nous avons eu une instruction faite par Monsieur Tresvaux, qui est le protecteur particulier du séminaire. Ce bon Monsieur me témoigne le plus grand intérêt, et j'ai bien du plaisir à m'entretenir avec lui dans le langage de notre bon pays. J'oubliais toujours de vous dire que j'avais eu le plaisir de le voir, cependant je vous assure que ses visites me font bien plaisir.

Vous m'avez l'air assez contente de mes places, ma chère maman, mais j'ai encore baissé ; imaginez-vous que dans une détestable composition en version grecque j'ai été le dixième, je me suis un peu relevé en fable française, où j'ai été septième. Tout cela ne vaut pas grand'chose, mais demain nous composons en fable latine, et je suis résolu de combattre de toutes mes forces pour me relever. Mon excellent professeur tâche de m'inspirer du courage, et me disait avant la retraite, qu'une fois ce saint temps passé, il voulait me faire obtenir les mêmes succès que j'avais obtenus à Tréguier. Je ne sais si sa prédiction se vérifiera, mais de mon côté je ferai tous mes efforts. Vous savez, ma chère maman, que c'est quand j'ai reçu quelque échec que je suis le plus enflammé pour relever mon honneur. Aussi, vais-je travailler en enragé. ne craignez pas que je me décourage. Nous aurons cette semaine trois promenades, l'une demain après la composition jusqu'au soir, l'autre jeudi pour toute la journée, et enfin une petite promenade vendredi après-midi. Mais j'emporte toujours de quoi travailler. Quand on va à la maison de campagne, je fais bien quelque chose, mais quand on va au Jardin des Plantes, je vous assure que j'ai assez à faire à regarder toutes les merveilles qui m'entourent, serres,

plantes, ménageries, lions, tigres, éléphants, girafes, ours blancs, etc. Toujours je pense que vous êtes avec moi ainsi que Liart et Guyomard, et cette pensée me remplit de plaisir.

Faites bien mes complimens, ma chère maman, à tous mes excellens professeurs, n'oubliez pas surtout le bon Monsieur Pasco, avec qui j'ai passé deux années si heureuses, Monsieur Potier qui, je crois, m'aimait bien, malgré les étourderies que j'ai commises à son égard, quand j'étais son élève ; Monsieur Duchêne, dont j'ai tant exercé la patience. Je le prie de me pardonner toute la craie que je lui ai cassée. N'oubliez pas le bon Monsieur Gouriou et remerciez bien Monsieur Auffret de toutes ses bontés pour moi...

Je recommande bien à la bonne dame Le Dû d'avoir bien soin de vous et de vous tenir compagnie. N'oubliez pas toutes les autres personnes qui s'intéressent en moi.

Il n'y a encore rien de réglé dans le séminaire par rapport aux divers cours ; quand tout cela sera arrangé je vous le ferai connaître. Hélas! ma chère maman, je n'ai plus que dix minutes d'étude et je n'ai rien dit à mes chers camarades Liart et Guyomard. La prochaine fois, je réparerai ma négligence, oh ! qu'ils ne croient pas que c'est mon cœur qui les oublie. Que je passerais volontiers à m'entretenir avec eux la récréation que j'aurai après mon souper ! mais la règle ne le permet pas. Que Liart m'informe bien de tout ce qui se passera en classe, de celui qui aura été le premier (il est vrai, je suis sûr que c'est lui). Guyomard me parlera de la congrégation et tous deux prieront bien le bon Dieu pour moi.

Adieu, ma chère maman, le papier et le temps me manquent, oh ! mais mon cœur trouve toujours de quoi vous dire. Adieu, quand il plaira à Dieu de nous réunir, oh! que nous serons heureux! Adieu, adieu, soyez persuadée du respect et de l'attachement de votre Ernest.

J'oubliais, ma chère maman, quelque chose de bien important. Le règlement exige quatre paires de souliers et plusieurs autres choses qu'Henriette vous indiquera, vous serez peut-être bien gênée pour me procurer tout cela, et c'est bien dommage que le règlement exige tant de choses, mais enfin il faut se conformer aux règles, mais ne vous faites pas de pri-

vations, ma bonne mère, ah! je vous en prie. Prenez tous les jours votre petite goutte de café, quand vous aurez mal à la tête et quand vous n'aurez pas. Quand vous aurez mal, pour le chasser, et quand vous n'aurez pas, pour l'empêcher de venir. Envoyez-moi aussi par Henriette mes autres livres, je trouverai place où les mettre. Faites mes complimens à la bonne dame Le Dû et à ma tante Moullec. Que j'aurais eu du plaisir, si j'avais été à Tréguier, à causer sur les classes, les mathématiques et la physique avec Alain. Mais Dieu ne l'a pas voulu, et il m'a encore fait une grande grâce en envoyant, contre notre attente, ce cher Alain à Paris. Ah! ma bonne mère, comment pourrai-je vous témoigner mon affection et mon respect, tout ce que je puis vous dire, c'est qu'après Dieu, vous, Henriette et Alain, vous occupez tout mon cœur.

ERNEST

V

Paris, le 5 novembre 1838.

Ma chère maman,

Il y a bien longtemps que je n'ai goûté la plus grande des jouissances qui est de recevoir des lettres de vous. Henriette, que j'ai vue samedi dernier, était fort inquiète, et moi, mon excellente mère, je vous assure que je ne le suis pas moins. Quoique je cherche à chasser les pensées noires, hélas! ma chère maman, bien des inquiétudes viennent encore m'agiter. Seriez-vous malade? Oh! si vous l'étiez, écrivez-nous, je vous en supplie, et ne nous cachez rien. Qu'il est pénible, ma bonne mère, d'être séparé!

Quand j'ai vu Henriette, elle était très bien portante, seulement il y a à peu près huit jours elle avait eu une indisposition qui n'a pas eu de suites. Je ne puis vous exprimer les soins qu'a pour moi cette excellente sœur. Vraiment elle vous remplace auprès de moi, ma chère maman. Je lui ai occasionné bien des frais soit pour compléter mon trousseau, soit pour acheter des livres dont il faut ici une quantité pro-

digieuse, mais je tâcherai, ma bonne mère, de n'être point ingrat envers elle et de faire en sorte qu'elle ne se repente pas de tous ses soins pour moi. Oh ! quel bienfait le bon Dieu m'a accordé en me donnant une si bonne sœur.

Je vous prie, ma chère maman, de m'envoyer mon extrait de baptême, et cela le plus tôt possible. On le demande dans l'établissement. Je continue à me bien porter et à me plaire, quoique encore quelquefois pensant à vous, à mes amis de Tréguier, à mon collège, je sois un peu attristé, mais ce sont de petits nuages qui se dissipent, et quand je pense au plaisir que j'aurai à vous revoir, cela me donne un nouveau courage. D'ailleurs, on est si bien dans cet établissement qu'il y aurait une véritable ingratitude à ne pas s'y plaire. Courage donc, ma chère maman, l'espérance de n'être pas toujours séparé de vous me soutient, mais quand je pense que vous êtes seule, je ne puis m'empêcher d'être attristé. Je supplie la bonne Madame Le Dû d'avoir bien soin de vous ; ne vous laissez manquer de rien, ma chère maman, l'hiver approche, déjà même il s'est fait fortement sentir ici, je vous en prie, ne vous laissez pas souffrir du froid. Si votre petite provision de bois était diminuée, renouvelez-la, ma bonne mère, en un mot n'épargnez rien pour nous conserver une santé si précieuse. Ne manquez pas tous les jours de prendre la guttule, oh ! je vous en prie, ma chère maman. Mes places n'ont pas été brillantes depuis ma dernière lettre. J'ai été le quatrième, mais ensuite j'ai bien baissé, j'ai été deux fois douzième. Mais ici il ne faut point s'effrayer de ces mauvaises places, car tous les élèves font de ces sortes de sauts : ainsi dans une composition un élève, après avoir été premier fut le dix-septième, un autre, après avoir de même occupé la première place, passa à la quatorzième. Aussi je ne me décourage pas, ma chère maman, d'autant plus, je vous l'avouerai sans vanité, que mon professeur, qui à la plus grande bonté joint un rare mérite, me donne de bonnes espérances. Enfin, ma bonne mère, je travaillerai de mon mieux, la volonté de Dieu soit faite pour le reste.

.

... Je ne vous écris qu'une demi-lettre, ma chère maman, réservant l'autre moitié pour Henriette à qui je vais la faire

passer. Adieu, ma bonne, mon excellente mère, ah ! quand pourrai-je vous revoir, vous embrasser ! En attendant cet heureux moment, soyez persuadée du respect et de l'attachement que vous porte votre

ERNEST RENAN

10 novembre.

La réception de votre heureuse lettre, mon excellente mère, vient tout changer. Henriette me l'a fait passer et me dit en même temps de ne point vous écrire que je ne l'aie vue. J'ai eu ce plaisir avant-hier. Elle m'a chargé de vous dire qu'elle se porte bien et qu'elle vous écrira dans quelque temps, quand elle aura quelque chose de positif à vous annoncer. Elle m'a dit de vous dire que la bonne que vous lui aviez proposée pour mademoiselle Ulliac[1] ne lui est pas nécessaire, cette demoiselle en ayant déjà une.

La mort de M. Desbois m'a fait le plus grand chagrin. Hélas ! ma chère maman, je ne pensais pas en l'embrassant quand je partis que ce fût pour la dernière fois. C'est une bien grande perte pour le collège, mais il faut espérer qu'il la réparera. Je vois aussi avec bien de la peine que le collège est toujours chancelant, mais j'espère qu'on ne réussira pas dans les tracasseries qu'on lui suscite. Vous me demandez, mon excellente et chère maman, si ma santé est toujours bonne et si j'ai aussi bon appétit qu'à l'air de la mer. S'il faut juger de la santé par l'appétit, je vous assure qu'aucun n'en a une meilleure que moi. La pension est fort bonne et je vous promets que je lui fais honneur. D'ailleurs on a tant de soins pour la santé, que pour être malade il faut avoir commis quelque imprudence.

J'ai tardé à vous écrire jusqu'à aujourd'hui, ma chère maman, pour pouvoir vous donner le résultat d'une composition en vers que j'ai faite mardi dernier, et je suis bien content d'avoir attendu pour laver la honte de mes deux autres places : j'ai été le troisième. Enfin voici le résumé des places que j'ai eues depuis le commencement de l'année : en version

1. Mademoiselle Ulliac-Trémadeure, amie d'Henriette Renan.

latine : 5e, 12e. Vers latins : 6, 3, Version grecque : 16. Fable latine : 7. Fable française : 4. Histoire et géographie : 12. J'ai bon courage, ma bonne mère, et si le bon Dieu veut bien m'aider je tâcherai de ne point déshonorer Tréguier.

Je suis bien content de voir que mes anciens professeurs ne m'oublient pas. Dites-moi dans votre prochaine lettre si Monsieur Duchêne se porte mieux et remerciez Monsieur Pasco de m'avoir donné de si bons principes qui m'ont mis en état, sinon d'être fort, du moins de me soutenir. Je vous assure que j'aime bien à penser à tous ces bons messieurs. Dites aussi à Messieurs Gouriou et Delangle qu'il y a dans le séminaire trois congrégations : l'une des Saints-Anges, une autre de la Sainte-Vierge et enfin une troisième pour les plus grands et les plus parfaits, et qui est du Sacré-Cœur. Mais les règles sont différentes de celles de Tréguier, ainsi on ne se présente pas quand on veut pour aspirant, il faut avoir été choisi après un certain temps passé dans la maison. Je tâcherai de me rendre digne d'être admis dans celle de la Sainte-Vierge.

Ma bonne mère, le temps me manque, je n'ai plus que quatre minutes et je veux que ma lettre parte aujourd'hui. Adieu, mon exellente mère, soignez bien votre santé, ayez bon courage, oh ! que le bon Dieu vous soutienne, que nous serons heureux en nous revoyant ! Adieu, adieu.

VI

Paris, le 3 février 1839.

Ma chère maman,

C'est toujours avec bien du plaisir que je vois arriver la fin de chaque mois, parce que c'est l'heureuse époque, où vous m'avez dit de vous écrire et aussi où j'ai le bonheur de recevoir de vos lettres. Aussi vais-je passer ce soir avec vous une soirée délicieuse, car je vous avoue que rien ne m'est plus doux que de m'entretenir avec ma bonne mère. Le cher Guyomard, à qui toutes les fois je promets une lettre, en recevra cette fois, je l'espère, et je pourrai répondre à son aimable lettre. Comme je vous l'avais promis, je vous parlerai cette fois de

mes études et je vous donnerai des détails qui, j'en suis sûr, vous intéresseront. Hélas! autrefois quand j'étais auprès de vous, je pouvais vous en parler à loisir. Vous rappelez-vous, ma bonne mère, ces douces soirées qu'à peu près à pareille époque nous passions ensemble au coin du feu, vous rappelez-vous ces doux entretiens que nous avions ensemble? Ils sont passés, mais consolons-nous, Dieu a tout fait pour le mieux.

J'ai eu le plaisir de voir Henriette jeudi dernier, car c'est le jeudi, l'heureux jour où je puis m'entretenir avec elle. Cette bonne sœur continue à avoir pour moi les soins les plus tendres, et elle me le prouve bien en traversant presque tout Paris, souvent par un temps effroyable, pour me voir. Je vois avec bien de la joie que sa santé s'améliore de jour en jour. Ses couleurs lui reviennent, la fièvre, qui la tracassait encore, diminue sensiblement et va bientôt, nous l'espérons, la quitter entièrement. Réjouissez-vous donc, ma chère maman, et consolez-vous d'être séparée de vos enfans, puisqu'ils sont bien et continuent d'aimer leur excellente mère.

J'ai écrit, il y a peu de temps, quelques mots à Alain. Ce bon frère, je ne lui avais pas encore écrit; c'est vraiment une négligence impardonnable, mais j'espère qu'il aura égard à mes nombreuses occupations.

Je vais maintenant, ma chère mère, vous donner l'emploi de ma journée, comme vous me l'aviez demandé. A 5 heures 10 minutes, le lever, seulement le mercredi, lendemain des promenades, c'est à 5 heures et demie. A 5 heures et demie, la prière et la méditation. A 6 heures, la Sainte-Messe. A 6 heures et demie à peu près, étude jusqu'à 7 heures et demie, A 7 heures et demie, déjeuner suivi d'une récréation jusqu'à 8 heures. A 8 heures, classe jusqu'à 10 heures. A 10 heures, récréation jusqu'à 10 heures et quart. A 10 et quart, étude jusqu'à midi moins 4 minutes. Pendant ces quatre minutes, examen particulier de la matinée. A midi, le dîner suivi d'une récréation jusqu'à 1 heure et demie. A 1 heure et demie, étude jusqu'à 3 heures. A 3 heures, classe jusqu'à 4 heures et demie. A 4 heures et demie, goûter (ou collation) suivi d'une récréation jusqu'à 5 heures. A 5 heures, étude jusqu'à 7 heures. A 7 heures, lecture spirituelle jusqu'à 7 heures

et demie. A 7 heures et demie, souper. A 8 heures, récréation jusqu'à 8 et demie. A 8 heures et demie, prière du soir jusqu'à 9 heures moins un quart. A 9 moins un quart, le coucher. Le mardi matin, composition jusqu'à 10 heures et demie, puis récréation jusqu'à 11 heures, puis étude jusqu'à midi.

Vous voyez, ma chère maman, l'emploi de ma journée pour l'ordinaire. Le mardi après midi, nous allons en promenade jusqu'au soir. Vers 6 heures, étude jusqu'à 7 heures; le reste à l'ordinaire. Le vendredi soir, promenade aussi, mais plus courte. Vers 4 heures, étude jusqu'à 6 heures un quart ou 6 heures et demie. A 6 heures un quart, ou 6 heures et demie, lecture publique devant toute la maison des places de la semaine, ainsi que des notes que chacun a méritées pour ses leçons, ses devoirs, son explication et sa conduite. Le reste à l'ordinaire. Voici maintenant le règlement des dimanches. Le lever, la méditation et la prière à l'ordinaire. A 6 heures, messe basse et instruction. Vers 7 heures, étude. A 8 heures, déjeuner et récréation jusqu'à 8 heures et demie. A 8 heures et demie, étude jusqu'à 9 heures moins un quart. A 9 heures moins un quart, récréation jusqu'à 10 et quart. A 10 et quart, étude jusqu'à midi moins un quart. A midi moins un quart, dîner précédé de quatre minutes d'examen. Après dîner, récréation jusqu'à 1 heure et demie. A 1 heure et demie, étude jusqu'à 2 heures. A 2 heures, catéchisme, vêpres et bénédiction du Saint-Sacrement. A 7 heures 10 minutes, lecture spirituelle, le reste à l'ordinaire. Vous êtes peut-être étonnée, ma chère maman, de voir que nous n'avons pas de grand'messe le dimanche matin. Mais toute cette journée est un exercice de piété continuel. Toutes les études sont consacrées à l'étude de la religion, et au catéchisme; on nous fait des instructions, dont nous faisons des analyses, ce qui occupe tout notre temps d'étude, si ce n'est le temps qu'il faut pour apprendre le catéchisme et l'Évangile. Les jours de fêtes, nous avons grand'messe, et le soir, salut et instruction très solennels.

Vous m'aviez aussi prié, ma bonne mère, de vous dire les auteurs que j'explique, je m'empresse de vous les faire connaître. Ces auteurs sont différens pour chaque trimestre.

Ainsi, dans le premier trimestre, nous avons expliqué en latin l'admirable discours de Cicéron pour Archias, quelque chose de Virgile et de Phèdre, quelques odes du second livre d'Horace. En grec, nous avons expliqué la première Olynthienne de Démosthène, le troisième livre de l'Iliade d'Homère et quelques fables d'Ésope. Dans le second trimestre, nous voyons les narrations de Tite-Live, le troisième livre d'Horace, quelques satyres et épîtres, l'Art poétique du même auteur, que nous comparons avec celui de Boileau. En grec, nous voyons le douzième livre de l'Iliade et l'Apologie de Socrate par Platon. Tacite est réservé pour le troisième trimestre. Ces auteurs, presque tous nouveaux pour moi, m'ont donné bien de la difficulté; mais maintenant j'y suis habitué et je les trouve beaucoup plus faciles.

Nous voyons en seconde les différens genres de littérature, car ici on regarde cette classe comme une première année de rhétorique. Dans le premier trimestre, nous avons vu la fable, l'allégorie, la poésie pastorale et les petits genres de littérature : l'épigramme, le rondeau, le madrigal, le sonnet, etc. Dans ce second trimestre, nous verrons la poésie lyrique, la satyre, l'épître en vers, le genre épistolaire, la poésie didactique, la chronique, la légende, etc. Enfin, dans le troisième trimestre, nous verrons la narration et quelques autres petits genres. Cette manière d'enseigner est extrêmement intéressante, et contribue beaucoup à former à la composition par la variété des matières. Notre excellent professeur emploie tous les moyens pour nous rendre l'étude agréable, et en effet, il y a dans notre classe comme dans toutes les autres une émulation étonnante. Le samedi soir, nous avons, en seconde seulement, une classe particulière de littérature. Les élèves de cette classe qui ont pu, dans leurs momens de loisir, composer quelque pièce, n'importe sur quel sujet, la lisent ce jour en classe; et on nomme un bureau de trois élèves, qui examinent ensuite ce devoir, et en font le rapport qui est lu le samedi suivant. Si le devoir est jugé digne, on le met sur le cahier d'honneur de la classe, où l'on met les bons devoirs ; et s'il est jugé d'un mérite supérieur, il est présenté à l'Académie, qui, si elle le juge à propos, l'admet dans les immortelles pages de son superbe cahier.

J'ai attendu à la fin de ma lettre, ma chère maman, pour vous apprendre une grande nouvelle, une nouvelle que je ne vous ai pas encore annoncée depuis mon départ, une nouvelle qui vous comblera de joie, une nouvelle que je vous annonçais plus souvent autrefois, une nouvelle que je tâcherai de vous annoncer plus souvent désormais. Devinez-la... Je ne veux pas vous tenir plus longtemps en suspens. Cette grande nouvelle, c'est que... c'est que dans une composition en lettre latine, j'ai été... Enfin, il faut vous le dire, j'ai été le premier. J'espère que cette croix s'est assez longtemps fait attendre; mais enfin elle est venue. En la quittant, j'ai pensé lui dire adieu pour toujours; mais cependant j'en ai encore approché assez près pour être le second en version latine. Mais ce petit succès ne doit pas me faire croire que je suis un aigle, car quoiqu'en ces deux compositions j'aie élevé mon vol assez haut, hélas! en lettre française et en histoire, j'ai été obligé de raser encore la terre, car j'ai eu deux mauvaises places en ces matières. Mais je tâcherai de réparer cela, encouragé par mon bon professeur, digne successeur du bon Monsieur Pasco.

Ce que vous me dites dans votre lettre, ma chère maman, de l'intérêt que me portent tous les professeurs de Tréguier, me fait le plus grand plaisir. C'est à eux et non pas à moi que revient la plus grande partie de l'honneur de ma primauté. Car il faut remarquer que tous les élèves qui viennent ici des autres collèges ou séminaires redoublent leur classe et ne sont pas encore les plus forts. Remerciez pour moi le bon Monsieur Pasco de tous les soins qu'il m'a donnés, surtout de m'avoir tant exercé sur les vers latins. Je voudrais voir le poète Liart rivaliser avec nous; ce serait pour moi un bien grand bonheur, quoique je ne veuille pas l'enlever à mon ancienne et chère classe. Dites bien des choses de ma part à tous ces Messieurs, particulièrement à Monsieur Duchêne; je ne sais ce qui fait que je pense si souvent à mon excellent professeur de mathématiques. Ah! ce sont sans doute les soins extrêmes qu'il a eus de moi.

J'ai vu avec le plus grand plaisir M. l'abbé Romand. Malgré tous ses efforts, il n'a pu, je crois, voir Henriette. Le peu de temps que j'ai passé avec lui m'a fait [plaisir] et j'ai trouvé dans ce bon Monsieur toute la bonté et tout l'intérêt

qu'il m'avait témoigné à Tréguier. Je vois aussi assez souvent Monsieur Tresvaux, qui vient souvent au Séminaire, dont il est très zélé protecteur. Je ne puis vous exprimer le plaisir que je ressens en m'entretenant en notre langue bretonne avec ce bon Monsieur.

Permettez, chère maman, que Liart trouve ici un souvenir pour lui. Je lui écrirai sans tarder. Ce cher ami a bien des occupations, mais je suis persuadé qu'elles ne lui feront pas trop souffrir pour ses classes. Je vois aussi avec terreur approcher l'époque où il doit tirer au sort. Indiquez-la-moi au juste, s'il vous plaît. Oh! j'espère que Dieu le protégera. Adieu, chère maman, adieu. Dans cinq mois nous nous reverrons.

5 février.

Je vous réitère, ma chère maman, mes prières et mes supplications de vous bien soigner. Je vous en conjure, ne vous laissez manquer de rien. Chauffez-vous bien surtout; je sais combien cela vous est nécessaire. N'épargnez rien, ma chère maman, pour votre santé; elle nous est plus précieuse que tout le reste. Je n'ai pas encore la soutane; j'aurais été bien content si elle eût pu être prête pour la fête de la Sainte Vierge, mais Dieu ne l'a pas voulu et cela suffit. Je pense que je l'aurai sous Pâques, qui est une des grandes époques auxquelles on la prend. Enfin, j'espère que Dieu arrangera tout pour le mieux. Ne manquez pas, s'il vous plaît, ma bonne mère, d'assurer monsieur le Recteur et ses vicaires que je pense souvent à eux.

J'ai composé aujourd'hui en vers latins, mais ni la beauté du sujet, ni mes efforts superflus n'ont pu m'inspirer. Le sujet était la chute des feuilles et on nous avait donné un magnifique morceau de vers français par Millevoye. J'ai cru que les Muses avaient fait avec moi une éternelle rupture, tant elles m'ont oublié aujourd'hui, mais une lettre de ma chère maman les fera revenir, j'en suis sûr.

Hélas! mon papier me manque, ma chère maman, et j'ai encore tant de choses à vous dire; mais il faut finir. Adieu, ma chère maman, je vous aime au-dessus de toute expression.

ERNEST

VII

Dimanche, 9 mai.

Ma bonne et excellente mère.

Je vous assure que j'ai été bien inquiet les jours derniers : il n'y avait guère plus longtemps qu'à l'ordinaire que je n'avais reçu de lettre de vous : cependant je ne sais pas pourquoi j'étais tourmenté. Figurez-vous qu'à l'époque où je reçus votre avant-dernière lettre, je fus pendant huit jours à recevoir des lettres presque tous les jours, de vous, d'Alain et même celle d'Henriette, et aussi de Liart ; puis j'ai été un mois entier à n'en plus recevoir. Jugez combien ce long jeûne de lettres m'a été pénible, justement après qu'on m'avait gâté par leur abondance. Enfin votre bonne lettre est venue, et j'ai été consolé. J'ai écrit hier à notre chère Henriette, par l'occasion de mademoiselle Antheaume, qui a eu la bonté de me faire avertir de son départ pour Vienne; du reste point de nouvelles de cette bonne sœur, depuis l'heureuse lettre qu'elle m'avait fait parvenir par occasion. Mon Dieu! que je suis pressé d'en recevoir; je ne suis pas inquiet, car il n'y a pas sujet de l'être; mais je vous assure qu'il m'est bien pénible de ne recevoir de lettres d'elle que trois ou quatre fois par an, moi qui étais accoutumé à causer avec elle toutes les semaines. Pauvre Henriette, comme nous devons prier le bon Dieu pour elle !

J'en viens maintenant à l'ordre du jour. Depuis ma dernière lettre, ma chère maman, il m'est arrivé presque coup sur coup plusieurs heureux événemens, comme il arrive toujours à cette époque de l'année; j'appelle ainsi certaines occasions extraordinaires, dont j'aime à m'entretenir avec vous. Et pour suivre l'ordre chronologique, je vous parlerai d'abord du Baptême du comte de Paris. Grâce à l'industrie et à l'obligeance de mon professeur d'histoire, qui a eu la bonté de revenir exprès de Notre-Dame pour m'apporter un billet à moi et à son frère, il m'a été donné d'être du petit nombre de ceux qui y ont assisté; car il était d'une extrême difficulté de se procurer des billets. En assistant à cette belle et imposante cérémonie, où je voyais sous mes yeux tout ce que la France, pour ne pas dire le monde,

a de plus distingué, je n'avais qu'un regret : c'était de ne pas vous y voir à côté de moi, ou dans les galeries de la Cathédrale, où je marquais des yeux votre place ; je me disais : c'est là que maman serait bien placée : de là elle verrait à son aise le roi, la reine, la famille royale : d'ici elle verrait mieux la cérémonie du Baptême ; de là elle entendrait mieux la musique, etc., etc. Oh ! maman, vous eussiez vu quelque chose de bien beau. Figurez-vous une immense nef, tendue en velours rouge, partout des draperies brodées d'or, des lustres éclatans, des tapis d'une beauté étonnante, des lampes d'argent, des baldaquins, etc., etc., et au milieu de tout cela des amphithéâtres, couverts de la plus haute société. Ici les cours de Justice, avec leurs robes rouges et leurs hermines, là les divers corps enseignans, l'Académie, la Sorbonne, etc, avec leurs costumes divers ; plus loin les députés, les pairs, les conseillers d'État, les ministres, les maréchaux, les généraux, tout chamarrés d'or et chargés d'une incroyable multitude de décorations. Ici les ambassadeurs de toutes les nations du monde, avec leurs costumes d'une richesse et d'une variété surprenante ; plus loin, les évêques, les cardinaux, le patriarche de Jérusalem, etc., etc. Enfin, au bruit du canon, qui tonnait derrière la cathédrale, le roi et toute la cour, s'avançant précédé de l'archevêque de Paris. Il y eut un moment où je crus voir une féerie : ce fut à l'arrivée du roi, quand je vis les dragons qui formaient son escorte défiler au grand galop devant la cathédrale, jetant un éclat éblouissant avec leurs casques et leurs armes qui étincelaient au soleil, et quand je vis arriver l'une après l'autre toutes les voitures de la cour, au bruit des fanfares et aux roulemens du canon. Pendant presque tout le Baptême, j'ai vu le roi et le petit enfant, qui est fort gentil et ne paraissait pas peu étonné de voir tant le monde autour de lui ; il ne savait pas que c'était à cause de lui qu'on s'était mis en si grands frais. Le Baptistère était celui-là même où Saint Louis reçut le Baptême. Je n'ai pu assister à la réception du roi, ni aux complimens accoutumés que s'adressent le roi et l'archevêque; mais au sortir, j'étais fort près de Sa Majesté et de la reine. J'aurais été bien fâché de manquer une si belle occasion, qui ne se présente pas tous les jours ; je puis me flatter maintenant d'avoir vu une des plus belles

assemblées du monde. Mais vous n'y étiez pas, et j'éprouvais un vide. Quand je serai auprès de vous, je serai bien plus content encore, et ce sera bientôt. Je reviens à mon journal.

Vous avez pu voir sur les journaux que M. Dupanloup est nommé professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne ; ce qui se réduit à faire chaque semaine un cours public d'une heure. J'ai eu le plaisir d'assister au discours qu'il a prononcé dans l'Église de la Sorbonne, en présence de monseigneur l'Archevêque, du ministre de l'instruction publique et des cultes, et d'une grande partie du clergé de Paris, lors de l'ouverture de la faculté de Théologie, dont son cours fait partie. Le sujet était la science sacrée ; il l'a traité avec une grande supériorité, tant pour le plan qui était magnifique et d'une grandeur étonnante, que pour l'exécution qui était pleine de chaleur et de force, en même temps que d'imagination. De plus, la Rhétorique a assisté, vendredi dernier, à la première leçon qui a ouvert son cours d'éloquence et qu'il a donnée dans l'amphithéâtre de la Sorbonne, en présence d'une nombreuse assemblée. Il y a exposé le plan et l'idée du cours qu'il commence, et qui doit durer plusieurs années. Deux fois il a été interrompu par les applaudissemens des auditeurs. Pour moi, je trouve qu'il s'est surpassé lui-même, et je ne sais auquel donner la préférence, ou de son discours solennel, ou de cette leçon. Il continuera ainsi tous les vendredis : bien entendu qu'il ne cessera pas pour cela d'être supérieur du séminaire. J'espère que nous continuerons régulièrement à aller l'entendre tous les vendredis, ce qui nous sera d'un immense profit. Vous savez ce que c'est que tous ces cours de la Sorbonne : c'est là que se font tous ces cours publics dont vous avez entendu parler ; les chaires de théologie et d'éloquence sacrée, qui depuis longtemps étaient renversées, viennent récemment d'être rétablies, et M. Dupanloup a été nommé pour occuper cette dernière. Quel homme le bon Dieu m'a fait connaître en lui ! C'est l'âme la plus belle et l'esprit le plus élevé que j'aie connus jusqu'ici.

Lundi 10 mai.

J'espère que cette fois j'ai été fécond en détails, mon excellente mère. Bientôt je ne serai plus restreint par les bornes

étroites d'une lettre, et ce sera même peut-être plus tôt que nous ne le pensons ; car *on dit* que les vacances sont encore avancées, et commenceront dans un mois, M. Dupanloup ayant dessein d'agrandir les bâtimens et les cours du Séminaire, devenues trop étroites pour le nombre des élèves. Toutefois je ne sais encore rien de certain sur cet article. Nous causerons ensemble de la grande question de redoubler ma Rhétorique. pour laquelle je ne penche plus autant; je consulterai mon professeur et M. Dupanloup, qui me connaît à fond et me dira ce dont j'ai besoin : pour moi, je suis complètement indécis. Ne vous inquiétez pas toutefois, ma bonne mère, quoi qu'il arrive, ce ne pourra être que pour mon bien.

Les études vont leur petit train; on commence ces jours-ci à composer pour les prix.

Le mois de Marie se célèbre avec beaucoup de magnificence. Nous avons surtout dans notre chapelle un tableau de Murillot l'un des plus grands maîtres de l'école espagnole, qui est d'une beauté si ravissante, qu'on ne peut se rassasier de le regarder. Je voudrais que vous le vissiez : c'est une grâce et une tendresse inexprimable !

Adieu, ma chère maman, je mets fin à mon bavardage, pour le recommencer de plus fort dans quelques semaines. En attendant, je vous embrasse en esprit, mais de tout mon cœur, de toute mon âme, et de toutes mes forces.

Votre fils tendre et respectueux

ERNEST RENAN

On dit qu'il est arrivé un affreux événement au chemin de fer de Versailles; soyez tranquille, je n'y étais pas.

Vous savez que vous n'avez pas à vous gêner avec les frais de voyage des vacances; la bonne Henriette m'a dit à son départ qu'elle aurait soin pour cette époque de me faire passer un billet pour toucher les fonds nécessaires. Ainsi soyez sans crainte à cet égard. La chère Henriette a pourvu à tout. Elle m'a aussi laissé tout l'argent nécessaire jusqu'à la fin de l'année. Quelle sœur! Mon Dieu, je vais prier pour elle!

VIII

Paris, 2 juillet 1839.

Très-chère maman,

Me voilà donc en vacances! La voilà donc passée, cette année qui m'a semblé si courte, tant elle a été heureuse pour moi! Aussi je bénis sans cesse le bon Dieu d'avoir permis que je redoublasse ma seconde, puisqu'en redoublant j'ai trouvé une classe choisie, et conservé un professeur bien-aimé. La bonté de Monsieur Bessière, l'affection que je crois avoir trouvée en lui pour moi, et qui me rappelait si bien celle de mes anciens professeurs, laissera en moi un bien profond souvenir, et excite aussi dans mon cœur un vif regret d'être obligé de le quitter. D'un autre côté, la classe de seconde était vraiment l'élite des classes. Figurez-vous vingt-trois jeunes gens, tous sincèrement et solidement pieux, plusieurs d'une vertu supérieure, parmi lesquels cinq ont été jugés dignes de recevoir la Tonsure, tous se destinant à la vocation du sacerdoce, peut-être à une seule exception près. Ajoutez à cela que, parmi ces vingt-trois élèves, il y en a plusieurs doués de talens très remarquables, d'une intelligence étonnante, deux ou trois qui, j'en suis sûr, seront des hommes supérieurs; au milieu de tout cela une variété surprenante de caractères, chacun ayant le sien bien déterminé, et néanmoins tous étant unis pour le bien et pour une même intention; voilà la classe de seconde; jugez si c'est à tort que j'y suis si attaché.

Cette année si heureuse s'est heureusement achevée et même, je dois l'avouer, le succès a surpassé mon attente. Il ne m'appartiendrait pas de vous annoncer les succès que j'ai pu obtenir; cependant je vous dirai que j'ai obtenu le second prix d'excellence, les premiers prix de version latine, version grecque et narration latine, ainsi que le second d'histoire; j'ajouterai même, vanité à part, que je crois que personne dans la classe n'en a obtenu autant. Je n'ai rien eu en vers latins. narration française et examens, pas même un Accessit. Vous savez que les compositions des prix comptent

autant que la moitié de toutes celles de l'année. Ainsi, si on a composé six fois en une faculté, celle des prix comptera pour trois. Le second prix d'excellence, je l'ai obtenu *ex æquo* avec Henri Nollin; Alfred Foulon[1] a obtenu le premier. Il est impossible de se suivre de plus près que nous ne l'avons fait durant cette année, surtout vers la fin. Nollin et moi nous étions toujours à deux ou trois points de différence; pour Foulon, il a conquis au second trimestre un certain avantage sur nous deux. J'ai été hier voir chez ce cher ami, conduit par un autre de mes condisciples, qui partait pour Chartres. Je l'ai trouvé, rue Notre-Dâme-des-Victoires, dans une petite chambre très propre, mais sans luxe, au quatrième, assis et lisant auprès de sa mère, qui travaillait auprès de la fenêtre. Ceci m'a rappelé votre souvenir, ma chère maman, et j'ai trouvé une conformité singulière entre la vie d'Alfred Foulon et la mienne, quand j'étais auprès de vous. Qu'il est heureux! il est auprès de sa mère! J'ai cru vous voir là-bas dans vos mansardes, ma bonne et excellente maman!

Nous partons aujourd'hui pour Gentilly, chère maman. J'espère bien m'amuser ces vacances: plusieurs de ceux qui restent sont mes amis particuliers; Foulon lui-même doit y venir bientôt, car le séjour de Paris n'est favorable ni à la santé, ni aux délassements, ni surtout à la vertu, durant les vacances. Je vous écrirai plus souvent, et je vous donnerai de plus amples détails sur nos amusemens. Le mardi est consacré à de grandes promenades, soit à Versailles, soit à Saint-Germain, Saint-Denys, Vincennes, Montmorency, etc. Par semaine, on a trois classes, d'une heure chacune et quelque petit temps d'étude. Toutes les après-midi de tous les jours sont consacrées à la promenade; ainsi vous voyez que ce n'est point le travail qui peut nous faire mal. Le très-cher Guyomard va venir avec nous à Gentilly; depuis quelque temps, il est beaucoup mieux, et j'espère que l'air de la campagne lui fera du bien. J'envie le bonheur du cher Liart, qui va bientôt vous voir, ainsi que sa chère Bretagne. Henriette m'a dit qu'Alain avait déjà fait son voyage à Tréguier; mais ce n'a été qu'une courte apparition, à ce qu'il paraît; j'ai été

1. Joseph-Alfred Foulon fut plus tard cardinal-archevêque de Lyon et primat des Gaules, de 1887 à 1893.

bien surpris et en même temps peiné, quand j'ai appris que notre bon frère n'avait pu passer plus longtemps avec vous.

Notre distribution des prix a été très-belle et très-nombreuse. Monseigneur l'Archevêque nommé de Paris, plusieurs autres prélats, parmi lesquels l'Internonce du Pape, y assistaient. La séance a commencé par plusieurs lectures fort intéressantes de pièces de la composition des élèves. J'ai eu de beaux ouvrages pour prix : les Œuvres choisies de saint Augustin, en deux volumes, Homélies choisies de saint Jean-Chrysostôme (un volume), la Perfection chrétienne, traduite de l'espagnol, du père Rodriguez; enfin la Bibliothèque du prédicateur (deux volumes), que j'ai échangée contre l'Histoire des Variations des Églises protestantes (trois volumes) par Bossuet.

Adieu, ma très-chère maman, vous savez combien je vous aime, je n'ai pas besoin de vous le répéter; adieu, une dernière fois,

Votre fils bien respectueux et dévoué sans réserve.

ERNEST

IX

Paris, 30 septembre 1839.

Mon Dieu! ma chère maman, que j'ai du chagrin de voir que vous en avez! Ah! sans doute, ma chère maman, moi aussi j'ai eu un bien vif [chagrin] en vous quittant, et jusqu'à Saint-Malo, je vous l'avouerai, ma douleur a été très-sensible; depuis ce moment, quoique un peu diminuée, elle n'a pas laissé de m'arracher bien des soupirs; mais que votre lettre m'a déchiré le cœur, quand j'ai vu que vous étiez encore inconsolable! Je pensais que vous seriez restée plus longtemps auprès de ma bonne tante Morand et dans son agréable campagne de Trovern. Je vous assure que bien souvent je m'y suis transporté en pensée; et je ne sais pourquoi, même l'an dernier, j'aimais particulièrement à songer au vieux manoir de Trebeurden. C'est sans doute parce que j'y ai passé d'heureuses années, auprès de vous, ô mon excellente maman. Tréguier, comme je le vois, ne vous a pas beaucoup consolé, et vous y avez vu peu de monde; je crois que si vous

sortiez plus souvent, cela pourrait vous distraire et même vous faire du bien pour la santé; la promenade, je crois, vous est favorable. Sortez donc quelquefois, ma bonne mère; vous avez de bons amis que vous pouvez visiter; oh! je vous en prie, ne restez pas toujours dans votre pauvre chambre, oh! maman, je vous en prie. Pendant l'hiver qui s'approche (les froids commencent déjà ici), je vous conjure, par la tendresse que vous avez pour moi, de ne pas vous laisser manquer de rien; chauffez-vous bien, et pendant longtemps. Oh! que j'aime à me figurer ma bonne mère auprès d'un bon feu, et lisant une lettre d'Alain, d'Henriette, ou d'Ernest! et je crois que cela ne vous déplaît pas non plus, ô ma tendre mère. Vous rappelez-vous les projets que nous formions, et d'après lesquels je devais vous fournir votre petite provision de bois? Hélas! que ne le puis-je! vous en auriez à pleine cave, à plein grenier, à plein foyer. Oh! ma chère maman, que je vous aime! Ce qui doit un peu vous consoler, c'est l'espérance. peut-être prochaine, d'être réunis. Oui, ma bonne mère, cela me soutient, et doit aussi vous soutenir; oh! que nous serions heureux ensemble. D'ailleurs, si nous sommes séparés, c'est [Dieu] qui l'a voulu, et c'est pour Dieu, puisque c'est pour sa gloire, que je vous ai quitté; c'est la seule solide consolation que j'ai goûtée; qu'elle soit aussi la vôtre, ô ma chère maman.

Je m'empresse de satisfaire aujourd'hui, ô ma chère maman, à toutes les questions que vous m'adressez, et que mon laconisme peu ordinaire de la dernière fois m'a fait omettre. Vous me demandez d'abord des détails sur mon voyage. Il a été on ne peut plus heureux, ô ma bonne mère, et Guyomard et moi, nous sommes arrivés à Saint-Malo sans le moindre obstacle. Seulement je vous conseille, quand vous viendrez à Paris, de ne pas prendre l'omnibus de Saint-Brieuc à Dinan. Oh! la maudite voiture! On y est fort incommodément, et, pour comble de malheur, nous avons pensé verser en route dans une montée fort longue. Les chevaux n'auraient pas avancé pour un coup de canon, et voilà un d'entre eux qui trouve plus commode de s'étendre par terre. Du reste, nous en fûmes quittes pour la peur, et pour descendre de voiture. J'ai vu, à Dinan, ma tante Moullec et Armand, qui m'ont fait un accueil

très-bienveillant. Ma tante est bien logée et semble assez bien. Après avoir admiré les environs pittoresques et charmans de Dinan, nous nous sommes embarqués sur le bateau à vapeur et nous avons remonté la Rance, dont les bords sont si agréables, par le contraste des deux rives, dont l'une est parfaitement cultivée, et l'autre a l'aspect le plus sauvage et le plus négligé. Toute cette côte est beaucoup plus mouvante que notre pays de Tréguier, si mort et si peu mouvant. Partout ce sont des chantiers, des bateaux que l'on remorque, des bois que l'on fait avancer en radeaux; tout présente l'aspect d'un pays riche et parfaitement cultivé. Enfin, nous avons aperçu le rocher de Saint-Malo ; je suis de nouveau descendu sur cette côte, que j'ai visitée autrefois encore si jeune. Par un bonheur inexprimable, au moment où je débarquais, Alain sortait de la Grand-Porte, en sorte que j'ai eu le plaisir d'embrasser mon frère, avec qui j'ai réellement passé trop peu de temps. Nous nous sommes promenés ensemble, et nous avons ensemble visité le tombeau d'un poète illustre, de Châteaubriand, qui, quoique plein de vie, s'est fait construire un tombeau fort simple dans une petite île, à l'entrée du port de Saint-Malo. Cela m'a procuré le plus grand plaisir. J'ai vu le bon M. Gilbert, qui nous a reçus on ne peut plus amicalement, et a bien voulu faire avec nous, en l'absence d'Alain, le tour des murs de Saint-Malo, et nous montrer et nous expliquer les travaux du magnifique bassin, qui fera bientôt de Saint-Malo un des plus beaux ports de France. Je pense qu'il vous a remis la clef de la cuisine; dites-moi que vous me pardonnez cette sottise qui n'a pas de nom. Je reviens à mon, ou à notre voyage, car le cher Liart nous avait rejoint. Le cher Alain, en se donnant des peines infinies, qui montrent et son amour pour nous et en même temps son adresse à se tirer d'affaire, était parvenu à nous trouver trois places jusqu'à Paris; ce qui est fort difficile. A demain, ma bonne mère, je reprendrai demain mon voyage depuis Saint-Malo.

1er octobre 1839.

Un jour s'est écoulé, ma bonne et excellente mère, depuis que je ne me suis entretenu avec vous, et ce jour, je l'ai passé à

la maison de campagne avec mes condisciples. Je reviens avec plaisir à notre chère causerie, qui a pour moi tant de charmes. Je quittai donc le cher Alain à Saint-Malo, à sept heures du soir, et bientôt [nous] perdîmes de vue le port et les remparts; au bord de trois lieues à peu près, nous fûmes témoins d'un magnifique spectacle qui frappa tous les voyageurs; c'était la lune se levant sur la baie de Cancale, et ressemblant à un incendie éloigné, dont les reflets se propageaient sur cette immense nappe d'eau. Rien n'est plus beau que cette baie, et c'est certainement un des plus beaux points de vue de France. Nous passâmes bientôt l'antique ville de Dol, la jolie ville d'Avranches, mais la nuit nous empêcha de les voir attentivement. Le lendemain matin, nous étions déjà dans le Calvados et nous déjeunâmes à Vire. Tout ce pays est magnifique et fort peuplé; on rencontre partout des gros bourgs et des villes assez considérables. Enfin, vers deux heures après midi, nous arrivâmes à Caen, où nous restâmes cinq heures. Quand on entre dans la ville, les faubourgs n'en donnent pas une idée fort avantageuse, mais l'intérieur est bien différent et réellement c'est une ville charmante, habitée généralement par des personnes aisées et retirées, et surtout par des savans, car Caen a toujours été célèbre sous ce rapport et elle a donné naissance à un grand nombre d'hommes célèbres. Nous y vîmes de très-beaux monumens, de jolis environs, et surtout des Églises magnifiques. La Cathédrale de Saint-Pierre est remarquable par son antiquité, sa majesté, et surtout ses superbes flèches, mais ses portails mesquins la déparent un peu, à mon avis. J'y vis encore d'autres Églises fort belles, des promenades agréables, et un superbe lycée, où je me rendis pour la commission d'Henriette; mais l'élève était allé en vacances.

Le soir, nous partîmes de Caen, et nous vîmes son port, qui est assez considérable, quoique les navires un peu considérables ne puissent y remonter. Nous continuâmes de parcourir les beaux pays de Normandie, d'une fertilité admirable; et nous traversâmes la vallée la plus fertile de France. Après avoir dîné à Mantes, ville assez considérable, et où nous vîmes une Église gothique très-remarquable par ses tours extrêmement légères, nous continuâmes de longer les bords charmans de la Seine, que nous avions déjà souvent rencontrés; nous

traversâmes tous les villages qui la bordent ; nous vîmes ses charmantes îles de peupliers et de saules, et enfin nous arrivâmes au célèbre château de Saint-Germain ; ce charmant village est bâti en amphithéâtre sur une colline, au pied de laquelle commence le chemin de fer. Nous vîmes arriver un long convoi de wagons, mais pour nous, nous préférâmes la route ordinaire et nous traversâmes la forêt de Saint-Germain, Poissy, où Saint Louis fut baptisé ; Nanterre, patrie de la patronne de Paris ; Neuilly, résidence ordinaire de Sa Majesté durant l'été, et remarquable par ses sites et ses îles délicieuses, tout cela fut bientôt loin derrière nous, et déjà dans le lointain on pouvait apercevoir la masse imposante de l'Arc de Triomphe, le dôme élancé du Panthéon, la flèche dorée des Invalides ; bientôt nous avons franchi les barrières et nous sommes dans la capitale. Nous traversons les plus beaux quartiers, les boulevards ; nous voyons la Madeleine, la Chambre des députés, et enfin nous voilà dans la cour des messageries, où nous attendait la chère Henriette. De là, le long de la tumultueuse rue Montmartre, nous regagnâmes notre tranquille demeure, et enfin nous arrivâmes au Séminaire. J'aurais voulu, ma bonne mère, que vous eussiez vu l'air ébahi de Liart et de Guyomard, à la vue du fracas effroyable de tous ces quartiers. Ces chers amis ont eu le plaisir de voir Paris, ou du moins quelque chose. Que n'étiez-vous là pour nous voir courir les rues, les quais, visiter les monumens, regarder à droite, à gauche ; ajoutez à cela l'air étonné de Liart, les questions innombrables de Guyomard, et vous aurez l'air et l'aspect de nos trois provinciaux parcourant les rues de Paris. Ils ont surtout admiré les Tuileries, et peu s'en est fallu que nous n'ayons monté dans les appartemens même de Louis-Philippe, actuellement à Neuilly. Quelle faveur c'eût été pour nous, n'est-ce pas, ma chère maman, quel respect, quelle vénération, quels sentimens de joie n'auriez-vous pas eus, en pensant que votre Ernest aurait visité l'appartement de Sa Majesté, le roi des Français !..... Le Panthéon, le dôme des Invalides les ont aussi remplis d'admiration ; mais toute mon éloquence n'a pu leur faire admirer les murs pauvres et nus de l'antique Notre-Dame. Quelques jours après notre rentrée, nous avons fait une petite course de trois lieues pour porter la lettre à

M. Raoul. Figurez-vous qu'il demeure au delà de l'Arc de Triomphe, qui déjà est assez raisonnablement éloigné de chez nous. Mais il faut s'habituer aux longues courses dans Paris.

Voilà, je l'espère, ma bonne mère, un récit bien [complet de] mon voyage; quant à Liart et Guyomard, ils se sont très bien portés durant la route, ce qui m'a fait le plus grand plaisir, surtout pour Guyomard, dont la santé est si faible. Ces chers amis, Guyomard surtout, se sont faits très-vite au régime et à l'ordre de la maison: Liart a regretté et regrette un peu plus sa chère Bretagne, mais je ne doute pas qu'il ne se plaise parfaitement; les commencemens sont toujours un peu amers. Ils comptaient vous écrire, mais ils n'ont pas eu le temps, et m'ont chargé d'y suppléer. M. Crabot me disait hier encore : Quand vous écrirez à votre maman, rappelez-moi bien à son souvenir, et dites-lui que je n'ai oublié ni Bréhat ni le plaisir qu'elle m'y a procurés. Ce bon Monsieur a pour nous toutes sortes de bontés. Il faut aussi que vous sachiez, ma bonne mère, que cette année est réellement et en vérité une colonie bretonne. Outre les Trécorois, on y voit en foule des élèves de Morlaix, de Dinan, de Rennes, de Nantes, et aujourd'hui encore, on en attend un de Vannes. Quelle affluence! La Bretagne sera bientôt transplantée sur le sol parisien.

Comme vous le savez, ma chère maman, j'ai eu le plaisir de doubler ma Seconde, sous Monsieur Bessières; c'est pour moi un sensible bonheur; notre classe est d'une force très-remarquable, et cette année, Monsieur Dupanloup est résolu de rendre les études du Petit-Séminaire aussi fortes que celles de tous les collèges de Paris, et même, dit-il, de l'Europe; c'est pour cela qu'un grand nombre d'autres élèves ont redoublé, entr'autres Henri Nollin, qui refait aussi sa Seconde avec moi, quoique l'an dernier, il ait eu le second prix d'excellence. Ce sera pour moi un terrible antagoniste, mais peut-être encore moins terrible qu'Alfred Foulon, et d'autres, qui paraissent résolus de tenter les derniers efforts pour ne pas céder aux anciens. A la première composition, j'ai été le premier, mais j'ai un peu laissé ralentir mon feu; et aux deux autres j'ai été le cinquième.

Mon Dieu! ma chère maman, il faut que je finisse, l'heure

va sonner. Adieu, ma bonne, mon excellente, ma mère bien chérie. Je ne peux vous dire combien je vous aime, adieu, adieu.

ERNEST

X

Paris, 10 novembre 1839.

Ma très-chère et bien bonne maman,

Vous avez donc été inquiète de notre long silence ; mais Henriette m'a tranquillisé en me disant qu'elle vous avait écrit et que vous auriez reçu sa lettre avant l'époque où vous deviez entrer en retraite. Cette chère sœur ! elle est si occupée qu'elle peut bien rarement écrire ; mais pour moi, ma chère maman, je ne sais depuis quand je vous ai écrit, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a un temps immémorial que je n'ai eu le bonheur de vous écrire. J'allais vous écrire le jour de la Toussaint, lorsque j'ai reçu votre douce lettre, qui m'a obligé de retarder de huit jours le plaisir que j'aurais de m'entretenir avec vous. Enfin je puis le faire en liberté. Je vais donc entrer en matière et commencer mon journal.

J'ai éprouvé une joie solide et bien sincère, ma bonne et tendre mère, en apprenant que vous étiez allé faire une retraite chez les sœurs de la Croix. Vous aurez dû en tirer quelque consolation à vos privations et à vos chagrins ; car la religion et la piété seule, ô ma bonne mère, peuvent seule nous consoler. Je ne doute pas que vous n'ayez entendu de belles instructions, et qu'on ne vous ait parlé sur les vérités de notre Sainte-Religion avec éloquence, surtout de la bonté et de la miséricorde de Dieu. C'est un si bon père, ô ma chère maman, que nous ne pouvons jamais ni trop l'aimer, ni trop avoir confiance en lui. Vous aurez sans doute éprouvé une grande joie, lors de la clôture de cette retraite, et vous en serez sortie avec une tranquillité d'âme dont on ne peut assez exprimer les charmes. C'est l'ordinaire, ma chère maman, je crois que le jour le plus heureux et le plus content de l'année, c'est celui de la clôture d'une retraite, car on est calme, tranquille, sans agitation, sans trouble, et qu'on peut enfin méditer les mystères consolans de la Religion, après en avoir

médité les plus terribles. Je l'ai bien éprouvé dernièrement, ma bonne mère, car nous aussi nous avons eu une belle retraite. Elle a été prêchée par un homme d'un mérite extraordinaire, d'une éloquence entraînante, forte, irrésistible, je veux parler de M. Pététot, curé de Saint-Louis d'Antin, l'une des principales paroisses de Paris. Je n'ai rien entendu de plus profond, de plus solide, de plus substantiel que ses instructions, aussi, cette retraite a-t-elle produit des fruits admirables dans la maison. Elle s'est terminée par une fête délicieuse pour nos cœurs.

A propos de retraite, j'ai éprouvé un plaisir très-sensible en assistant, il y a quelque temps, à la clôture de la retraite Ecclésiastique du Diocèse de Paris. Plus de trois cents Prêtres s'y trouvaient, aussi la cérémonie fut magnifique. Elle eut lieu dans la grande et magnifique Église de Saint-Sulpice. En ma qualité d'académicien, j'eus le privilège d'y assister, et je crois que dans cette immense assemblée, il n'y en avait pas un seul mieux placé que moi, soit pour voir les cérémonies, soit surtout pour entendre le sermon. Il fut prononcé par un Jésuite célèbre, et je n'ai pu assez admirer le talent, la fermeté, la solide éloquence du prédicateur. Sa voix, cependant, est naturellement un peu faible, et néanmoins on l'entendait parfaitement dans cette vaste enceinte. La cérémonie eût été encore plus belle, si la santé de Monseigneur l'Archevêque lui eût permis d'y assister, mais malheureusement sa maladie continue, et donne des inquiétudes. Quelle perte pour l'Église de Paris et pour toute la France si nous venions à le perdre!

Vous me demandez des détails sur mes classes, ma bonne mère; je vous dirai d'abord que cette année elles ne me présentent que des fleurs, au lieu des épines de l'an dernier. J'ai toujours pour professeur l'excellent M. Bessière et pour condisciples les enfans les plus aimables, les plus spirituels, les plus honnêtes qu'il y ait au monde. Nos classes sont vraiment délicieuses, et par la bonté du professeur et par la docilité des élèves. Il me semble que c'est la plus forte classe de la maison et cette année les classes ont encore acquis une nouvelle force au petit Séminaire. M. Dupanloup est décidé à nous rendre les plus forts élèves de la France, et quelques expériences que l'on a faites cette année, prouveraient que nous ne le

cédons nullement aux collèges de Paris. Pour en revenir aux détails sur mes études, je vous dirai encore que j'ai aussi eu quelques légers succès. J'ai été premier en histoire et en version latine, et comme celui qui est trois fois premier de suite obtient des honneurs extraordinaires, entr'autres celui de porter un soleil au lieu d'une croix, une ligue terrible s'est formée contre moi ; tous se sont réunis pour arrêter le soleil. Que pouvais-je faire seul contre vingt-trois élèves? Cependant, à force d'efforts, j'ai dissipé leur ligue, et j'ai triomphé des Secondes de l'an dernier. Mais, ô douleur! ici s'avance un ancien combattant, un de ceux qui comme moi redoublent leur Seconde, c'est le terrible Henri Nollin ; sous ses coups je succombe, le soleil est arrêté, tout est perdu. Néanmoins, ma défaite n'a pas été trop honteuse, j'ai obtenu la troisième place. Les plus redoutables antagonistes sont ce fameux Henri Nollin, qui redouble sa Seconde, et le jeune mais célèbre Alfred Foulon. Nous avons déjà commencé les grands et beaux devoirs, dont notre professeur a une si ample collection, nous en avons un magnifique depuis près d'un mois, c'est sur la vieillesse d'Homère ; on nous l'a rendu ce soir, afin que ceux qui doivent conserver leurs devoirs dans nos annales les retouchent et les recorrigent. L'Académie a été morte ou du moins profondément endormie depuis le commencement de l'année. Mais enfin, elle va se réveiller, et la première séance solennelle est fixée au 21 de ce mois, jour de la Présentation de la Très-Sainte-Vierge, l'une des fêtes les plus solennelles de la maison, comme de tous les séminaires. On doit nous y distribuer des décorations magnifiques, toutes brillantes d'or et de vermeil, et que l'un des principaux artistes de la capitale est occupé actuellement à faire. Edmond Jorand, président de l'Académie, paraît décidé à mettre un zèle et une ardeur, qui peut-être nous a un peu manqué l'an dernier et aussi à faire valoir ses droits et ses privilèges. Mais en voilà, je pense, assez sur ce chapitre, passons à autre chose.

Vous saurez que M. Dupanloup a obtenu dernièrement de Louis-Philippe la permission d'avoir cent élèves de plus dans la maison, en sorte que désormais nous ne sommes plus exposés à aucune tracasserie sous ce rapport. Une telle aug-

mentation a été et devait être regardé comme une faveur spéciale de Dieu et de la Sainte-Vierge.

Une petite confidence : Guyomard, à peine arrivé dans la maison, s'est fait de suite au régime et au règlement si doux du Séminaire, et sur la demande qu'on lui a faite de demander son excorporation à Saint-Brieuc, après y avoir mûrement réfléchi, surtout pendant la retraite, il a cru devoir la demander, et il l'a obtenue. Le cher Liart, pour des raisons que je ne dois pas pénétrer, a cru devoir différer et MM. les directeurs du Séminaire y ont consenti volontiers. Je ne crois pas que les parens de Guyomard en sachent rien, aussi je vous prie de ne pas leur en parler, non plus qu'à personne, s'il vous plaît, ma bonne mère. Il serait peut-être mécontent si le bruit s'en répandait, et ses parens pourraient s'en alarmer inutilement. De quel air les Messieurs de Tréguier recevront-ils cette nouvelle?

Je ne vous dis rien de Liart, car il doit vous écrire ces jours-ci. Je ne sais si Guyomard le fera. Sa santé s'améliore beaucoup; on lui a conseillé de se faire traiter pour cette faiblesse de poitrine, qui lui est naturelle, et il a été soumis à une espèce de traitement qui lui a fait beaucoup de bien. Il est déjà beaucoup mieux, et il réussit fort bien en Rhétorique. Il a eu de très-bonnes places, ainsi que le bon Liart en Seconde.

Ma chère maman, je viens encore vous renouveler mes recommandations sur cet hiver; sur ce point, je suis intarissable. Je crains bien que ce pavillon aérien, où vous êtes montée ne soit bien exposé au froid. Je vous conjure, par toute la tendresse que vous nous portez, et que nous vous portons, de ménager votre santé. Oh ! ma douce mère, je vous en supplie, ne me refusez pas cette grâce que je vous demande; ne vous privez pas pour nous. Hélas ! ma bonne mère, si vous étiez comme je le voudrais ! mais le cœur me fend, quand je pense que vous souffrez peut-être et que je ne suis pas là pour vous soulager. O chère mère, voilà en quoi notre séparation est pénible ! Que ne suis-je auprès de vous pour vous prodiguer mes soins ! Je vous supplie, au nom du Ciel, encore une fois de vous soigner, oh ! bénis soient ceux qui ne vous abandonnent point dans votre solitude. Que je prierai pour eux

de bon cœur! O ma bonne mère, si vous saviez combien je vous aime!

Mercredi 13 novembre.

Quelle longue interruption dans ma missive, ô mon excellente mère, mais je vous assure qu'il n'a nullement dépendu de moi de vous expédier ma lettre; je crains bien que vous ne soyez inquiète, ô ma bonne mère, cependant je me rassure en pensant que ma lettre n'a tardé que de deux jours. Nous profiterons de l'occasion dont vous nous parlez pour vous envoyer nos diverses commissions. Vous allez sans doute, ma chère maman, m'accuser de négligence, quand vous saurez que je n'ai pas encore remis la lettre de M. Le Vincent. Mais, Monseigneur ne résidant plus à Paris, mais à la campagne, à cause de sa santé, j'ai toujours différé afin d'avoir le plaisir de le voir en même temps. Comme j'en perds enfin l'espérance, je vais la lui expédier ces jours-ci.

Vous me demandez, ma bonne mère, si j'aurai besoin d'une lévite cet hiver. Je crois certainement que je pourrai m'en passer; mais il est possible qu'on exige de moi une redingote d'hiver. Comme vous, j'aurais préféré attendre, et même je ferai mon possible pour qu'il en soit ainsi: mais comme j'ai encore deux ans à rester à Saint-Nicolas, j'aurais le temps d'user une redingote d'hiver, au lieu que, si j'attends à l'an prochain, cette redingote ne serait pas usée quand j'irai à Issy, où elle ne me sera plus d'aucun usage. Enfin je tâcherai de différer le plus possible, d'autant plus que vous pourriez alors m'avoir une soutane neuve vers Pâques. Au reste, ma bonne mère, ce que vous ferez sera bien fait.

Ma bonne mère, je ne puis terminer, sans vous renouveler encore mes recommandations pour votre santé. Si vous saviez combien elle nous est chère! Cette saison est vraiment cruelle pour moi, par les inquiétudes qu'elle me donne pour vous. O chère maman, soignez-vous bien, je vous en supplie, je vous en conjure. Adieu, ma bonne mère, c'est par là que je veux finir ma lettre, et soyez sûre du respect et du tendre attachement que vous porte votre Ernest.

ERNEST RENAN

(A suivre.)

LE BON PLAISIR

VII

Antoine commença dès lors à se préoccuper de son équipage et de celui de ses frères. Il aurait aimé consulter là-dessus M. Dalanzières qui avait l'habitude des camps, mais le commissaire était déjà loin. Il se résolut donc à recourir à l'abbé du Val Notre-Dame, qui avait porté l'épée dans sa jeunesse. L'abbé laissa là sa pipe de tabac, prit une grosse clé et conduisit Antoine jusqu'à une porte qu'il ouvrit. La pièce était pleine d'armes et d'habits de toutes sortes. Il y avait au mur des casaques de buffle racornies de la sueur qui les avait trempées, des vestes courtes, de larges feutres à panache, des mousquets et des pétrinals et même deux armures, dont l'une presque complète, avec des cuissards à queue d'écrevisse. Tout cela envieilli de rouille et de poussière.

— Je portai, celle-là, au combat de Vorli, monsieur! — dit l'abbé. — Ce fut une belle journée, mais les modes ont changé et vous feriez mauvaise figure sous ce harnois : j'ai ouï dire qu'on ne boucle plus guère la cuirasse que pour descendre à la tranchée qui est, comme vous le verrez, monsieur, un endroit exposé et dangereux.

De tout ce que lui débita l'abbé, Antoine retint qu'il avait

1. Voir la *Revue* du 1er décembre.

pu être de son temps un fort brave mousquetaire, mais il dut se régler en tout sur son bon sens naturel. D'autre part, il ne fallait rien espérer de M. de Pocancy. Le vieil Anaxidomène déclara à Antoine qu'il n'entendait point ce sujet : il l'eût pu conseiller, s'il se fût agi d'un ballet ou d'une mascarade, mais les usages de la guerre lui étaient demeurés étrangers.

Antoine se munit donc, de son cru, pour lui et ses frères de fortes épées et de longs pistolets. Il acquit trois solides courtauds, un bon carrosse et un chariot à bâche de cuir pour le bagage. Il manda M. Ginorieux, le tailleur de la rue aux Oies, pour fournir à ses frères des habits convenables et leur fit prendre perruque. Jérôme et Justin y consentirent. Ce départ les amusait. Trémisot leur en vanta les avantages et leur fit mille contes absurdes. Ces préparatifs durèrent une semaine.

Chaque jour Antoine montait son courtaud et l'exerçait à des voltes et à des tours. Madame Dalanzières le venait admirer en selle. Elle le complimentait de sa tournure cavalière : Antoine se redressait. Sa nouvelle destinée lui semblait la plus belle du monde et déjà le temps passé à Aspreval lui paraissait d'un emploi médiocre en comparaison de ce qui n'allait pas manquer de lui arriver. Il nourrissait des pensées ambitieuses et se voyait déjà grand homme de guerre. Quelle différence entre ces glorieuses perspectives et l'existence monotone qui avait été la sienne jusqu'à présent ! A peine si quelque regret lui venait de quitter des lieux familiers pour un horizon inconnu.

Il rêvait à cela, une après-midi qui était celle du jeudi. La journée était douce et si plaisante qu'Antoine alla s'asseoir en un lieu qu'il aimait beaucoup. C'était une pente de pré à quelque distance du château. L'herbe y poussait longue et on y avait une belle vue du pays, sur ses champs, ses coteaux et ses forêts. Le dos à la Meuse, Antoine découvrait, un peu à sa droite, Aspreval, et, devant lui, les étangs du Val Notre-Dame avec les bois qui les bordent. La grande route de Foignies passe auprès et rejoint celle des Sablonnières, qui longe la Meuse et va vers Vircourt. L'air était léger et transparent. Une herbe se balançait. L'ombre fugitive d'un oiseau glissa sur la prairie.

Tout à coup, Antoine, à cause du soleil, mit la main au-dessus de ses yeux et regarda avec attention.

Une grosse charrette traînée de trois chevaux débouchait sur la pente des Sablonnières juste à l'endroit où la route sort de la forêt de Larpaigne. Un second chariot suivait, puis il en parut deux de front, puis quatre, puis un groupe d'hommes à pied, dont le dernier portait une marmite au bout d'un bâton. Le défilé continuait. Antoine en distinguait tout le détail. Les attelages tiraient. Une bande de mules et de chevaux bâtés se montra. On entendait des bruits d'essieux et des claquements de fouets. Le nombre des chariots augmentait toujours et descendait lourdement vers Vircourt.

Antoine, debout, s'était tourné vers la route de Foignies. Elle était couverte depuis l'horizon d'une masse mouvante. De brefs éclairs pétillaient au soleil dans la poussière. Peu à peu Antoine comprit. C'était la cavalerie du Roi. La petitesse du spectacle n'enlevait rien à sa grandeur. Les cavaliers minuscules s'avançaient au pas des montures diminuées par la distance. C'était un plaisir de les voir grandir à mesure qu'ils approchaient. Les escadrons et les régiments faisaient des taches de couleurs diverses par la différence des uniformes. Déjà ils avaient repris stature d'hommes, car l'avant-garde touchait à la pointe de l'étang des moines.

A ce moment, un parti se détacha du gros de la troupe et la devança. Le trot agita les jambes distinctes des chevaux. Le choc de leurs sabots retentit sourdement. Antoine l'écoutait venir sonore et régulier, battant le terrain sec de la route qui coupait juste le bas de la prairie où il se tenait.

Ils passèrent devant lui au galop.

Ils étaient au moins deux cents, vêtus d'un habit gris à parements bleus et montés sur des chevaux bruns. Le chapeau à trois gouttières coiffait leurs têtes. Le vent de la course remuait les perruques à boucles et les plumes frisées. Solidement assis sur des housses de drap, ils pressaient leurs bêtes de la botte. Antoine les suivit du regard : ils atteignirent le carrefour où la route de Foignies joint celle des Sablonnières, y laissèrent un piquet pour maintenir les charrettes qui commençaient à arriver, puis disparurent derrière les arbres dans la direction de Vircourt.

Alors Antoine ramassa son chapeau et rentra à Aspreval, laissant la campagne, déserte tout à l'heure, maintenant remplie des soldats du Roi. Il se voyait déjà parmi eux. Son cœur battait d'une vie nouvelle. Les cloches de Vircourt sonnèrent. Le branle en arrivait à travers le ciel, sonore, joyeux et guerrier.

Le passage des troupes à Vircourt dura cinq jours, tant sur le pont de pierre que sur un de bateaux que les pontonniers construisirent sur la Meuse pour aider à l'opération et qu'utilisèrent les équipages de toutes sortes, car une armée en comprend de fort divers, non seulement les charrettes des officiers généraux et l'immense bagage des officiers, mais l'hôpital et la pharmacie. sans compter la subsistance en viandes et en farines et les avoines de la cavalerie.

Ce fut elle qui passa d'abord. Sa vue excitait l'admiration des habitants de Vircourt. Jamais les régiments du Roi n'avaient paru plus beaux. Le Colonel Général se trouvait justement l'un d'eux : il campe toujours à droite et sa cornette blanche ne salue que le Roi et les Princes ; sa compagnie colonelle est montée sur des chevaux gris et ceux des escadrons sont noirs. Il fut suivi de beaucoup d'autres également bien vêtus et au complet. Un à un, ils défilèrent sur le pont de pierre dont les parapets étaient couverts de monde qui les acclamait à mesure. Le spectacle était magnifique. Tous les officiers portaient l'uniforme. Beaucoup d'hommes avaient des moustaches. Les gendarmes et les chevau-légers se succédèrent. Le pavé étincelait sous les sabots. Quelques bêtes cabrées firent pousser de grands cris aux femmes et aux enfants amassés et qui se pâmaient d'aise au bruit des trompettes militaires et au roulement des timbales, surtout quand les timbaliers étaient nègres et joignaient à leurs livrées chamarrées le turban africain et l'aigrette. Il fallait les voir rire à dents blanches en frappant de leurs mains noires sur la peau tendue des caisses armoriées. Les dragons mêlaient à ce concert le grondement des tambours que perçaient les sons des hautbois.

Après eux, les fifres de l'infanterie déchirèrent les oreilles. L'air retentit de leur aigreur pointue. Les compagnies des gardes françaises vinrent les premières. Leurs justaucorps gris blanc étaient galonnés d'argent sur toutes les tailles.

A l'épaule bouffait un nœud de rubans. Les officiers se distinguaient par leurs habits d'écarlate brodés aussi d'argent. Le hausse-col doré leur levait le menton. Ils avaient l'épée et la pique.

Chaque compagnie des autres régiments comptait des piquiers, des mousquetaires et des grenadiers. Les mousquetaires en gris, bleu ou blanc. A leurs baudriers pendaient les coffins qui contenaient les charges de poudre. Les grenadiers, en bleu, avec des parements rouges, portaient la gibecière à grenades, avec une petite hache.

Vircourt bourdonnait d'une rumeur continuelle, d'autant plus que pareilles cohues n'ont pas lieu sans désordre, malgré les efforts des officiers qui, plus d'une fois, durent lever la canne sur le dos de leurs soldats. Il y eut, çà et là, quelques dégâts d'étalages et de filles. Mademoiselle Denise, qui eut l'honneur de loger les trompettes du régiment de Roubillère et ses timbaliers nègres en eut les joues rouges durant plus d'une semaine, comme le fit remarquer mademoiselle Vinette. Madame Dalanzières reçut à sa table fort belle compagnie. Antoine y fit la connaissance de plusieurs officiers qui l'assurèrent de leur amitié et lui empruntèrent pas mal d'écus. Tous lui vantèrent les avantages du métier, où ils le considéraient d'avance comme un des leurs. Le nom et la protection du maréchal de Manissart firent grand effet. Antoine étudiait sur ces messieurs comment on attache son épée et la façon de mettre le chapeau pour ne pas avoir l'air d'un novice. Il ne quittait plus Vircourt. Le soir, quand il s'en retournait à Aspreval, il voyait les feux allumés et le silence des champs l'étonnait après le tumulte du jour.

On crut que les vitres des maisons allaient se fendre et tomber en morceaux quand l'artillerie écrasa de ses lourdes roues le petit pavé des rues. De longs attelages tiraient les pièces. Les canons allongeaient sur leurs affûts leur bronze orné de lauriers et de devises. Les mortiers passèrent obèses et béants. Puis le pont de pierre redevint désert ; les bornes de tête montrèrent des écorchures blanches. Les amas de crottin frais séchèrent au soleil. Vircourt reprit son calme habituel. On entendit de nouveau aboyer les chiens.

A Aspreval, Antoine put constater que le poulailler était vide : les traînards avaient fait leur œuvre. La route des Sablonnières restait défoncée d'ornières énormes. Les prairies étaient rases : les fourrageurs avaient passé là. Les fermiers se lamentaient de leurs bergeries ravagées. On trouva, dans les bois du Val Notre-Dame, un moine pendu à une fourche d'arbre. Madame Dalanzières remarqua avec chagrin qu'une de ses meilleures pièces d'argenterie avait disparu. On en parla dans Vircourt.

Restait à savoir si le Roi passerait par Vircourt et s'y arrêterait. L'événement paraissait incertain. On s'en préoccupait pourtant. Irait-il rejoindre l'armée des Flandres, que commandait M. le maréchal de Vorailles, ou viendrait-il à celle de la Meuse que dirigeait M. le maréchal de Manissart? M. Dalanzières l'ignorait. Du moins, c'est ce qu'il écrivait à sa femme, du camp où il se trouvait alors, et ce qu'Antoine apprit d'elle.

Il ne manquait guère, chaque jour, de descendre à Vircourt. A Aspreval, tout avait repris le train ordinaire. M. de Pocancy avait quitté le lit, réendossé sa robe de chambre à fleurs, et coiffé sa perruque et son bonnet. Le vieil Anaxidomène continuait à fouiller en ses coffres et ses armoires et à y respirer l'odeur du passé, qu'il ravivait de quelques gobelets de muscat d'Espagne qu'il allait chercher lui-même à sa petite cave. Rien n'empêchait donc Antoine d'être assidu à madame Dalanzières, d'autant que son départ prochain lui en faisait un devoir. L'un et l'autre s'accordaient pour se rencontrer le plus souvent possible. C'est ainsi qu'environ une semaine après l'éloignement des troupes elle avertit Antoine de venir le lendemain chez elle, au soir tombant. La nuit ne leur semblait pas trop longue pour tout ce que deux amants ont à se dire.

Pour attendre l'heure du rendez-vous, Antoine se dirigea vers la maison de Trémisot. Comme il entrait, il croisa mademoiselle Denise, qui le salua en rougissant : elle le connaissait de l'avoir vu chez madame Dalanzières, pour qui elle faisait des ouvrages de broderie.

La porte refermée, Trémisot s'écria :

— Tenez, monsieur, voici déjà la suite du travail des

gens de guerre. Cette fille, qui sort d'ici, en est toute alourdie et porte en elle un fardeau qu'elle ne déposera point de neuf mois. Elle y perdra peut-être sa santé et son visage; tout cela à cause de ce feu que met au cœur des filles le bruit des trompettes, la rumeur des tambours, le sifflet des fifres et l'appareil de la guerre... Et à qui croyez-vous que la belle ait voulu faire honneur? A un dragon avec des moustaches ou à quelque solide mousquetaire? Non, monsieur, vous n'y êtes point! Mais à un de ces timbaliers d'Afrique dont la figure est toute charbonnée. C'est contre ce cuir noir qu'elle a frotté sa peau blanche. Les filles sont ainsi faites. Elles ont des goûts étranges et des caprices singuliers. En amour, le plus galant gentilhomme n'a pas toujours l'avantage sur le plus vilain magot. Ainsi va le monde, monsieur.

Trémisot ricanait. Il s'examina avec fatuité dans un morceau de miroir qu'il tira de sa poche. Sa face contrefaite y grimaça, hilare et narquoise. Depuis quelque temps, Trémisot remarquait que madame Dalanzières ne paraissait pas indifférente à sa figure. Elle le faisait mander à tout propos et sans nulle autre raison que le plaisir de le voir et sous le prétexte de le consulter sur des riens. Il est vrai que ces riens sont beaucoup pour les femmes. Madame Dalanzières avait le teint charmant et y tenait. Aussi fallait-il que Trémisot le regardât de fort près, à la plus petite rougeur qui s'y montrait. Sous son regard, madame Dalanzières minaudait. A peine parti, elle trouvait à son miroir de quoi le rappeler de nouveau. Devant ces manèges et ces gentillesses, Trémisot ne bronchait pas. Il ordonnait un onguent et tournait les talons en sifflotant entre ses dents ébréchées.

Antoine le considérait avec surprise. L'idée que Trémisot pouvait plaire à une femme le divertissait. Il se contenta de plaindre mademoiselle Denise et parla du beau défilé de ces jours derniers. Trémisot ricana plus fort :

— Oui, parlons-en, monsieur! — dit-il en haussant les épaules. — Voilà un beau spectacle de folie! Y a-t-il là, dans le nombre de ces hommes que nous avons vus portant des piques ou menant des canons, y en a-t-il un qui ne compte vivre jusqu'au bout sa vie, si médiocre qu'elle soit? Pas un qui, au moindre mal qui le prend, ne songe aux suites et aux

conséquences et n'appelle à son secours le médecin ou l'empirique. Tous, plus ou moins, s'inquiètent de leur machine, et leur humeur dépend de son malaise ou de sa santé. Ils ne pensent qu'à l'emplir de nourriture et à la bien évacuer. Il y a autant de clystères aux bagages que de canons dans le parc. Qu'ils soient malades, ce sont des cris et des lamentations; il n'y a pas assez d'onguents et de médecins. Et notez, monsieur, que les mieux en point ne le sont que par hasard. Où est celui qui n'ait en son corps quelque secrète faiblesse, toute prête à en arrêter l'une ou l'autre des fonctions les plus utiles? Croyez-moi, monsieur, la bile et le pus attendent leur heure. Les places sont disposées où s'amasseront les humeurs. S'ils savaient leur état, ils ne penseraient qu'à s'assurer de quoi le guérir. S'ils étaient raisonnables, ils seraient aux genoux de ceux qui portent le bonnet et le rabat. Mais non! et ils en vont jusqu'à plaisanter la médecine et les médecins.

Trémisot repensait à sa fâcheuse histoire avec le maréchal. Il reprit :

— Au lieu de cela, voyez-les faire! Ils s'assemblent en régiments, en escadrons et en compagnies, battent des tambours et des timbales, soufflent dans des fifres ou des hautbois, prennent l'épée, la pique ou le mousquet, préparent la grenade, traînent après eux des bombardes et des mortiers, endurent les marches les plus fatigantes et les travaux les plus pénibles, dorment sous la tente ou couchent dans la tranchée, se hâtent, courent, galopent, s'évertuent jusqu'à ce qu'ils trouvent devant eux d'autres gens de la même façon, qu'ils ne connaissent que par la forme de leurs habits et par la couleur de leurs étendards. C'est là, monsieur, qu'est alors le plus beau et qu'il faut les voir se précipiter les uns sur les autres sans savoir pourquoi et avec un acharnement incomparable, de manière qu'en quelques heures le plus grand nombre possible d'entre eux soient étendus morts et navrés, les jambes et les bras rompus, les entrailles hors du ventre, le crâne défoncé, en proie à des maux volontaires, qu'ils ont cherchés à plaisir et dont, en toute autre occasion, ils eussent évité le moindre avec le plus grand empressement. Je vous le dis, monsieur, n'est-ce point là une insigne folie? Excusez-moi de vous le dire, puisque vous allez bientôt y avoir part;

mais je serai tout à votre service au cas où vous auriez besoin des miens.

Antoine quitta Trémisot avec d'assez sombres pensées que le médecin se félicitait sournoisement de lui avoir données. « Il est vrai, se disait Antoine, que je n'ai rien à faire là dedans. Le Roi se passerait fort bien de moi et rien ne me force à lui faire l'hommage de l'un de mes membres. » La guerre lui apparaissait pour la première fois sous son vrai jour, car en voyant tous ces gens, le mousquet à l'épaule et le pistolet à l'arçon, il ne s'était guère préoccupé de ce qu'ils allaient faire là-bas. Il commençait seulement à en avoir quelque vue et il se sentait une médiocre envie de se trouver parmi eux au moment où les boulets se mettraient à tomber dans leurs rangs et où les balles couperaient les plumets des chapeaux et déchireraient le drap des justaucorps. Une fumée traversée d'éclairs lui sillonna l'esprit. Mais il s'était trop avancé pour se dédire.

Tout en raisonnant, il avait mis la clé à la serrure du jardin de madame Dalanzières. Le crépuscule y ranimait l'odeur du buis. En montant l'escalier à la dérobée, Antoine remarqua combien son pas était souple et prudent et il songeait au dommage que quelque balle perdue ou quelque éclat de grenade gâtât cette démarche. Les batailles, au surplus, ne sont point si meurtrières qu'on n'en revienne. L'abbé du Val Notre-Dame se plaignait qu'elles eussent épargné son frère, M. de Chamissy, le lieutenant général, qu'il détestait. M. le maréchal de Manissart avait échappé aux plus dangereuses. Et Antoine revit sa bonne mine, ses grosses joues rasées, sa perruque gris de maure et s'en sentit tout rassuré. Le maréchal semblait la réponse même aux paroles de Trémisot et aux craintes d'Antoine.

Madame Dalanzières l'attendait et l'accueillit fort tendrement. Un en-cas chargeait une table dans un coin de la chambre. Les servantes écartées laissaient aux amants une heureuse liberté. Madame Dalanzières était galamment parée et elle avait fait mettre des draps frais.

Elle aimait le beau linge et le plus fin ne le lui paraissait jamais assez. Son raffinement à ce propos était sa seule querelle avec son mari : le gros homme était fort indifférent à la toile dans laquelle il dormait ; l'épaisseur de son som-

meil lui ôtait toute délicatesse à cet égard. Il se fût aussi peu soucié de beaucoup d'autres, mais sa femme ne l'entendait pas ainsi : elle était fort propre et imposait qu'on le fût autour d'elle. Aussi fallait-il voir comme elle envoyait au bain le gros Dalanzières quand il rentrait de quelque achat de bœufs et de moutons, fleurant l'étable et l'enclos. Où était-il, à cette heure, le pauvre Dalanzières; peut-être en pays ennemi, couché sur le foin ou sur la paille? L'essentiel, du reste, était qu'il ne fût pas là.

Antoine se félicitait de son absence et madame Dalanzières ne s'en plaignait pas. Si parfois elle songeait avec complaisance à la laideur de Trémisot, la figure d'Antoine prévalait en ses pensées. Bientôt le lit craqua sous le genou appuyé de madame Dalanzières, charmante ainsi, sa croupe grasse sous une chemise fine et le talon nu quittant la mule qu'elle retenait de l'orteil.

Tout annonçait une nuit obscure et tranquille. Le couvre-feu sonna. Les lumières s'éteignirent aux fenêtres voisines. Un chien aboya.

Madame Dalanzières avait déjà la nuque sur l'oreiller. Antoine, son soulier à la main, écoutait un bruit de pas inusité dans la rue et sur la place, car la maison faisait le coin de l'une et de l'autre. Il entendait courir et parler. Un heurtoir retentit avec fracas à une porte. Les coups s'acharnaient : on frappait chez M. Landrageot, l'échevin. Les voix devinrent plus bruyantes. Des vitres s'éclairèrent de nouveau. Évidemment, il se passait quelque chose de singulier. La rumeur augmenta.

Antoine alla au carreau. Il y avait près du pont un groupe d'hommes avec des lanternes. Ils gesticulaient. Au bout de la rue, un cavalier au galop criait quelque chose d'indistinct. L'homme montait un cheval à cru et agitait un flambeau. Sous la fenêtre, il leva la tête; sa bouche s'arrondit.

A son cri : « le Roi! le Roi! » s'ouvraient les volets clos et les fenêtres fermées. Il s'y penchait des visages d'hommes en coiffes de nuit et de femmes en cornettes. Des dormeurs qui se frottaient encore les yeux se montraient au seuil des portes. Vircourt s'éveillait stupéfaite et ahurie. Les pieds nus couraient aux pantoufles, les jambes aux chausses.

Les chandelles rallumées vacillaient. Madame Dalanzières, debout sur son lit, piétinait les oreillers et dansait de joie, en battant des mains et en criant :

— Le Roi vient, le Roi vient !

Vircourt a trois clochers qui contiennent sept cloches, dont un bourdon. Les petites commencèrent à sonner. Une première tinta à Saint-Étienne ; celles de Sainte-Nicole s'y joignirent. On les entendait s'entre-répondre. Antoine fit signe à madame Dalanzières d'écouter. Un trot de chevaux martelait le pavé. Madame Dalanzières s'élança à la fenêtre. Antoine et elle, pour n'être pas vus, soulevèrent un carré de persienne. Le trot s'approchait.

C'étaient des coureurs en livrée et des pages de la petite et de la grande écurie. Ils tenaient à la main des torches allumées. Ils se postèrent, en échelons, tout le long de la grand'rue, sur la place et au seuil du pont. Plusieurs, descendus de leurs montures, grimpaient sur des bornes. Les plumes rouges de leurs chapeaux semblaient brûler à la lumière ; il faisait clair comme en plein jour.

Madame Dalanzières écarta la persienne pour mieux voir. Une foule compacte s'installait le long des maisons. La place grouillait, quoique beaucoup de monde se fût porté à l'entrée de la ville. Le vent dispersait les étincelles des torches. Soudain, au bout de la rue, dont ils occupaient presque la largeur, les gardes du corps débouchèrent.

Les galons d'argent de leurs habits bleus étincelaient. Ils passaient, droits en selle, la main gantée aux rênes, leurs chevaux mâchant le mors. Les queues longues battaient les flancs poilus. Les vestes des chevau-légers empourprèrent ensuite la chaussée. Ils s'avançaient avec un grand bruit de fers. Les cloches redoublaient, celles du clocher de Saint-Lambert s'étaient mises de la partie. Quand les gendarmes rouges eurent défilé, il se fit un espace vide et un silence.

Bientôt à une clameur lointaine et grandissante de proche en proche se mêla le gros bourdon de Saint-Lambert. Il ne sonnait qu'aux grandes fêtes. Son branle ample et profond remplissait l'air. Madame Dalanzières, n'y tenant plus, repoussa la persienne et vint au balcon. On agitait les torches pour en aviver les résines et ce fut dans une lueur rougeâtre qu'appa-

rurent enfin les têtes des chevaux attelés à six et deux par deux à un grand carrosse dont le dôme doré les dominait. Ils étaient harnachés de cuir rouge à clous d'or, les croupières ornées de rubans feu. Le cocher qui les menait du haut de son siège touchait de la tête au niveau des fenêtres. Il était énorme et corpulent. Le carrosse, soutenu sur ses larges roues, montrait un édifice de sculptures magnifiques et de vitres transparentes. Il arrivait juste sous le balcon. Madame Dalanzières, battant des mains, se pencha tellement qu'Antoine la retint par sa chemise.

Des trois seigneurs assis sur les coussins cramoisis, il y en avait un, au fond, qui portait un justaucorps de drap d'or sur une veste rouge. Une cravate de mousseline cerclait son cou. Son chapeau à plusieurs rangs de plumes coiffait une ample perruque noire qui retombait sur l'épaule où se tressait un nœud de rubans écarlates. Son visage puissant, rougeâtre et solaire détachait en profil sur la lumière la lippe d'une lèvre lourde et la courbe d'un nez robuste. Un grand air de gloire et de majesté complétait le personnage. La fumée des torches montait comme un encens. Le bourdon emplissait le ciel d'un bruit de bronze. Antoine se sentait fort troublé.

Madame Dalanzières exultait. En chemise, sans craindre d'être reconnue, ni penser à se couvrir, penchée à mi-corps sur le balcon, elle laissait voir sa gorge abondante. Le cri de « vive le Roi », qu'elle poussa, fut si sonore et si joyeux que le Roi leva les yeux vers le balcon d'où il partait et sourit à cette belle femme grasse et fraîche en son désordre nocturne. Du doigt, il la désigna aux deux seigneurs assis devant lui.

Le carrosse continuait d'avancer. Le profil royal disparut au tournant. Madame Dalanzières aperçut encore l'épaule enrubannée sur laquelle roulaient les boucles de la perruque. Le bourdon de Saint-Lambert dominait les acclamations. Les cent gentilshommes à bec de corbin fermaient la marche.

Sur la place, la portière du Roi s'ouvrit au corps de ville, à genoux. Ils étaient burlesques ainsi, avec leurs robes mises à la hâte et leurs perruques posées de travers. M. Landrageot,

l'échevin, avait oublié la sienne : son crâne chauve et poli miroitait à la lueur des flambeaux.

Le carrosse prit le pont entre deux rangs de torches. Son dôme d'or oscillait, et le cocher géant, éclairé à mi-corps, semblait un colosse sans tête. Les chevaux pressaient l'allure. Les longues perruques des becs de corbin sautelaient sur leur dos chamarré.

A ce moment survinrent les mousquetaires. Ils remplirent encore une fois la rue d'un fracas de chevaux. Les noirs et les gris se succédèrent. Le pont sonna. Les croix d'argent écartelaient le drap bleu des soubrevestes. Les croupes solides luisaient. L'une d'elle laissa tomber un crottin doré comme une médaille à quelque effigie souveraine. Puis tout cela s'enfonça dans la nuit avec les porteurs de flambeaux, brandissant les tronçons de leurs torches fumantes. Le bruit cessa dans l'éloignement. Les rues se vidèrent peu à peu ; les fenêtres se refermèrent ; les lumières s'éteignirent. On entendit les portes claquer.

Seules les cloches s'obstinaient. Celles de Saint-Étienne et la petite de Sainte-Nicole se turent les premières. Les autres suivirent. Le branle du bourdon de Saint-Lambert se ralentit, s'espaça et cessa tout à coup. Vircourt se rendormait, obscure, tranquille et silencieuse, tandis que le carrosse royal, sur ses larges roues à jantes dorées, courait à travers les champs nocturnes vers les frontières, les batailles et la gloire.

VIII

Pendant près d'un mois, Antoine ne reçut aucun courrier de M. le maréchal de Manissart. Il eût pu s'en croire oublié et il s'en tourmentait vivement. La vue du roi avait suscité en lui une ardeur généreuse et un violent désir d'en être distingué. L'hommage d'un de ses membres ne lui semblait plus un prix trop cher pour une pareille faveur. Il eût encore donné pour elle quelque chose de plus, tant elle lui paraissait précieuse. Le royal soleil l'avait échauffé d'un de ses rayons et il devait toute sa vie en ressentir le feu intérieur.

Le vieil Anaxidomène sut par Trémisot le passage du Roi à Vircourt et l'apparition, au balcon, d'Antoine et de madame Dalanzières à demi nue. L'abbé du Val Notre-Dame en complimenta Antoine qui ne cessait de l'interroger sur les camps et sur la cour. L'abbé répondait à ces questions entre deux bouffées de sa petite pipe. Plaire au Roi était le seul échelon de la fortune. Le Roi était la source unique de tout honneur et de toute grâce. Tout dépendait de son bon plaisir. C'est ce qui ressortait des discours de l'abbé et la seule leçon qu'Antoine en pût tirer. Elle lui entrait profondément dans l'esprit. Il revoyait l'échevin Landrageot et tout le corps de ville à genoux sur le pavé, devant la portière du grand carrosse doré, à la lueur des torches, dans le bruit des acclamations et sous le branle du bourdon, et cette posture lui semblait la plus naturelle du monde! Il était prêt à la prendre à son tour et n'en demandait que l'occasion.

Elle tardait. Pas de nouvelles de M. de Manissart. Antoine préférait attribuer ce délai aux soucis de la guerre. Le maréchal attendait sans doute que les boulets eussent fait dans les rangs les places qu'y devaient occuper MM. de Pocancy. Parmi les rumeurs diverses qui parvenaient jusqu'à Vircourt, les principales étaient jusqu'à présent de marches et de contre-marches, car la présence du Roi et de la Cour obligeait sans doute à ne rien hasarder qui pût mettre Sa Majesté en fâcheuse situation. Sa gloire et sa personne étaient également à ménager.

Antoine patientait. Il regardait ses armes et ses chevaux ou montait par désœuvrement chez son père. Le vieil Anaxidomène lui racontait des historiettes. L'amour y tenait la plus grande place et Antoine doutait s'il n'eût pas mieux fait d'adonner le reste de sa jeunesse aux femmes et au plaisir, au lieu de la risquer aux hasards des combats. Les paroles de Trémisot lui résonnaient aux oreilles.

Trémisot venait souvent à Aspreval. Antoine l'interrogeait sur ce qu'on disait à Vircourt de la guerre et du Roi. Nulle part Trémisot ne parlait plus volontiers que dans la petite cave dont il avait la clé. Antoine l'y suivait. Trémisot posait la chandelle et détachait du clou un petit gobelet qui s'y trouvait pendu. Un pampre en relief en ornait le contour. Le vin

rendait Trémisot bavard. Sa voix aigre et pointue retentissait aux échos de la cave. Antoine l'écoutait débiter des ordures et des sentences. Il mêlait les unes aux autres et y joignait ses considérations habituelles sur les misères de notre nature,

— Quelle pauvre et mesquine chose, monsieur, que d'être un homme! — disait-il en remontant les marches. — Rien qui dure en lui, pas même la petite ardeur qu'y provoque le bourgogne. La fumée s'en évapore presque aussitôt que le goût en est passé. Et n'essayez point d'augmenter la mesure: je ne connais pas de plus vilain tableau qu'un ivrogne dont les jambes titubent et dont la gorge se soulève de hoquets vineux. La nature elle-même est l'ennemie de nos plaisirs et, si nous la voulons forcer, elle se venge cruellement par le spectacle qu'elle nous donne de notre infirmité. Par la seule nécessité de nos organes, elle nous rabaisse à nos propres yeux et nous avilit à ceux d'autrui, et du meilleur qu'on puisse boire, monsieur, il faut bien convenir que son effet montre ce qu'il y a de moins bon en nous, c'est-à-dire notre servitude envers nous-mêmes.

Cela dit, il vidait le vin musqué du gobelet et le faisait tourner entre ses doigts pour en examiner, dans l'argent, le relief de pampres et de grappes, puis il le suspendait au clou et en écoutait dans l'ombre fraîche et sonore de la cave le petit tintement clair et bien timbré. Une fois auprès du vieil Anaxidomène, il lui tâtait le pouls, débitait quelque conte graveleux ou quelque maxime burlesque et s'en retournait à Vircourt, au pas de sa mule.

Il n'abordait ou ne quittait jamais Aspreval sans quelque crainte : Jérôme et Justin faisaient rage autour du château; depuis qu'ils devaient partir pour la guerre, ils ne cessaient de s'exercer à tirer du mousquet. C'était miracle qu'ils n'eussent encore tué personne, et Trémisot croyait chaque fois entendre les balles lui siffler aux oreilles; et il détestait encore plus les deux frères de la peur qu'il avait d'eux.

Le courrier du maréchal n'arriva que vers la fin d'avril. Depuis quelques jours Antoine ne vivait plus : la nouvelle d'une victoire courait le pays. M. de Manissart confirmait l'événement. Le roi avait eu la satisfaction de mettre l'ennemi en fuite et Sa Majesté était si contente du tour que prenait la

campagne qu'elle s'était résolue à en laisser tout le poids au maréchal et à regagner à Versailles.

Antoine fut au désespoir, mais le maréchal lui mandait que les occasions de bien faire ne manqueraient pas et qu'il le vînt rejoindre devant Dortmüde dont il allait entreprendre le siège. Il ajoutait que, le sieur Dalanzières allant à Vircourt pour quelques jours et devant ensuite rentrer au camp, ils pourraient voyager de compagnie.

Le retour du gros commissaire eut pour effet que les adieux d'Antoine et de madame Dalanzières eurent lieu en plein champ. Elle alla visiter sa ferme des Burons, et Antoine l'y rencontra comme par hasard. L'herbe d'un pré leur fut douce une dernière fois. Ils restèrent longtemps assis l'un près de l'autre. L'air était tiède et léger. Ils pensaient chacun à des choses différentes, ce qui est le commencement même de l'oubli. Un amour qui ne repose que sur le plaisir partagé ne survit guère à l'absence et celle d'Antoine en était la fin naturelle et forcée.

Si l'adieu de madame Dalanzières fut facile, le congé de M. de Pocancy à ses fils fut bref. Jérôme et Justin n'obtinrent qu'un signe de tête assez sec. Le vieil Anaxidomène retint Antoine par le bras et ferma la porte sur l'escalier que les cadets dégringolaient en se bousculant, et il revint à Antoine.

— Voici donc, monsieur, — lui dit-il. — le moment de nous séparer, sans savoir si nous nous reverrons.

Antoine fit un mouvement. M. de Pocancy se mit à rire :

— Rassurez-vous. monsieur : c'est pour moi que je crains.

M. de Pocancy marchait par la chambre. Sa longue houppelande à fleurs battait le bas de ses mollets maigres. Il avait l'air d'un vieux papillon brillant et fané, avec ses grandes manches peintes et envolées. Il reprit :

— J'ai à m'excuser de vous avoir gardé si longtemps en ce vieux château à ne rien faire qu'à ouïr mes histoires de l'ancien temps. Elles n'ont point dû vous donner une grande opinion de moi. Vous n'y penserez plus là-bas! J'aurais voulu que vous y trouviez l'appui des services que, tout comme un autre, j'aurais pu rendre à l'État, mais il n'en sera rien et vous n'aurez guère à compter que sur vous-même. Votre figure et votre mérite y suffiront. Si je suis pour quel-

que chose dans l'une, je ne suis pour rien dans l'autre. Je vous ai fait Pocancy ; à vous de faire quelque chose de Pocancy. Avec moi, il ne fut que le vieil Anaxidomène. Buvez ceci à sa santé et à la vôtre et revenez-nous quelque jour.

Il reposa le verre qui teignait sa main d'une rougeur mobile, et il tendit sa joue au jeune homme, qui en baisa respectueusement la pommette rose, lisse et fraîche, humide d'une petite larme.

Le départ se fit sans encombre. Antoine offrit une place dans son carrosse à M. Dalanzières, qui accepta sans façons, ce qu'il n'eût point fait si l'aventure de sa femme au balcon lui fût venue aux oreilles. Antoine se rassura vite : Dalanzières ne savait rien.

Le fait d'être du matin au soir en tête à tête et genoux à genoux familiarise. Bientôt Antoine sut de Delanzières l'état de ses gains et diverses particularités de son humeur. Dalanzières aimait les écus sonnants, la bonne chère et les femmes grasses. La sienne était le moins dont il put se contenter, mais il préférait mieux et, entre autres, celles de la Hollande et des Flandres. Là les chairs abondent qui sont laiteuses et d'une agréable mollesse. Les belles tignasses rousses couvrent les épaules opulentes. Il vantait les charmes copieux et les formes amples qui rendent ce pays fort propre à y faire la guerre : on y trouve de plantureuses et solides aubaines. Et le gros homme s'animait au souvenir des filles hollandaises, flamandes et brabançonnes dont il s'était repu aux campagnes précédentes. Quand il en eut fini, il se rabattit sur madame Dalanzières. Il approuva les mérites de son corps et les vertus de son esprit. Antoine se taisait. Le gros commissaire sembla surpris.

— Vous estimez sans doute, monsieur, à m'entendre, qu'il y a quelque danger à louer ce qui nous appartient. Ah ! ah ! Mais, avec vous, je le risque volontiers. Nous autres, gens de bourgeoisie, savons ce qu'on doit à un gentilhomme et prenons en bonne part qu'il ait goût à nos femmes. La mienne serait au vôtre que je n'y verrais point de mal ; mais qu'elle aille s'amouracher d'un Trémisot, voilà ce que je ne souffrirais point. Car le grimaud la serre de près ! Il se glisse dans la maison et, sous prétexte de drogues, se

mêle de ce qui ne le regarde pas ; mais j'y mettrai bon ordre, car j'en sais long sur le bonhomme. Il a exercé, à Liège, une médecine singulière, et, quand il servait sur les vaisseaux de Hollande qui vont aux Iles...

Et Dalanzières continuait à parler, mêlant Trémisot, sa femme et les filles des Flandres en un bavardage, entrecoupé du prix des farines et des denrées, qu'Antoine écoutait à demi en regardant par la portière.

Le pays qu'on traversait maintenant était fort dévasté. Les prés étaient ras et les auberges maigres. On n'y trouvait plus une poule, ni au pot, ni au poulailler, et l'on ne voyait plus de coqs qu'à la fine pointe des clochers.

On les distinguait au fond d'étroits vallons ou au delà des bois, car le terrain d'outre-Meuse est assez accidenté. Dans les villages, les toits d'ardoises grises luisaient au-dessus des murs de pisé jaune. La route longeait des cultures ou serpentait entre des taillis inégaux. Elle était si creusée d'ornières et si effondrée que le carrosse, plus de dix fois, faillit verser. Au bout de deux jours de chemin, on entra en pays conquis. On s'en apercevait aux chaumières incendiées, aux toitures rompues et à la rencontre de paysans en guenilles et de gens de mauvaise mine. Ils suivaient le carrosse de huées et le regardaient de travers. Il ne fallait rien moins que sept ou huit valets à cheval et bien armés pour tenir ces marauds à distance. Des pierres même atteignirent les chevaux.

Une fois, on dut mettre l'épée à la main. L'affaire avait mauvaise tournure. Une vingtaine de gens occupaient la route et semblaient en vouloir disputer le passage. Les valets dégainèrent et M. Dalanzières déchargea son pistolet. La bande se dispersa au feu. Un seul de ces malandrins continua à s'avancer. C'était un pauvre diable, le bandeau sur l'œil et la loque aux reins, qui tendit son chapeau vers le carrosse. Au moment où Antoine y jetait quelque monnaie, l'homme ouvrit les bras et tomba à la renverse : Jérôme, à la portière de l'autre voiture où il suivait avec Justin, tenait encore fumant le pistolet dont il venait d'ajuster le loqueteux. On descendit : il était mort. Jérôme et Justin examinèrent avec curiosité le sang qui formait à terre une petite mare.

Chacun remonta. A peine avait-on fait quelque chemin qu'on entendit un grand bruit. Les traînards étaient revenus autour de leur compagnon et ils se disputaient avec des cris furieux les pièces d'argent que le mort serrait toujours dans sa main crasseuse. Et ils composaient un groupe furibond qui se démenait dans la poussière.

Ce fut au sortir de la forêt de Véroigne qu'on se trouva dans la plaine de Mohain. Elle s'étendait assez loin et on en distinguait toute l'étendue. Le terrain en était singulièrement bouleversé. Par endroits le sol était pelé et durci. Çà et là de gros tertres de terre fraîchement remuée bossuaient le sol. Les deux villages de Mohain-le-Neuf et de Mohain-le-Vieux montraient l'éboulement ou le squelette de leurs murs calcinés. Le clocher de Mohain-le-Vieux dressait encore sa tour éventrée. Autour du carrosse toutes sortes de débris jonchaient le champ voisin. Des lambeaux d'étoffe se mêlaient à des armes rompues. Un chien maigre, l'échine en saillie, léchait un os.

Il venait dans le vent une odeur fade, fétide et nauséabonde qui n'était point continue, mais qui offusquait par moments les narines. Un vieil homme en train de ramasser quelque chose s'approcha. Il tenait à la main un hausse-col doré dont il arrachait des débris verdâtres qui étaient de la chair pourrie.

Antoine admirait le champ de la bataille où le Roi avait été victorieux. C'était peut-être de ce lieu même qu'il avait vu fuir les escadrons ennemis et se disloquer les lignes confondues. Antoine revit l'habit de drap d'or, la grande perruque, le profil rougeaud et puissant. Il faisait un beau soleil déclinant qui remplissait l'air d'une sorte de dorure glorieuse. Les chevaux du carrosse s'ébrouèrent. De grosses mouches bourdonnantes volaient çà et là. Un petit arbre cassé par un boulet pointait un éclat de branche où pendait juste une petite feuille recroquevillée et délicate, nouvellement verte.

Le lendemain, le vingt-septième jour d'avril, on arriva à Domden. L'armée était campée à deux lieues de là, et, par conséquent, tout au plus à sept ou huit de Dortmüde, qu'on allait prendre.

IX

M. le maréchal de Manissart occupait, non loin de Domden, une maison isolée, à quelque distance en arrière du camp et à mi-côte d'une petite colline. Les abords en étaient fort animés d'un va-et-vient de cavaliers et de voitures. Heureusement pour Antoine, un des premiers visages qui se présentèrent à lui fut la figure jaunâtre de M. de Berlestange. La mine sévère du personnage lui parut un secours inopiné. M. de Berlestange fit assez l'important, mais il finit par introduire Antoine et ses frères dans le jardin, où il leur promit de les venir chercher dès que M. le maréchal serait en loisir de les voir.

Antoine, en attendant, se mit à considérer les lieux. La maison était une belle bâtisse de pierre grise à la mode du pays, avec deux pavillons d'angle. Le jardin, assez vaste, se composait de parterres égaux et d'allées en cailloux de couleurs diverses qui craquaient sous le talon. Une terrasse à balustrade ornée de vases s'étendait à la suite. Une statue se dressait à chacun de ses bouts, dont l'une affublée, sans doute par plaisanterie, d'un chapeau à plumes, d'un habit militaire et d'un mousquet. C'était le reste d'un bal donné la veille aux plus belles dames de Domden. On avait dansé au clair de lune, comme Antoine l'apprit de M. de Berlestange, qui lui vint dire que M. le maréchal le verrait dès qu'il aurait fini avec les officiers de détail. M. de Berlestange blâmait ces réjouissances, et semblait détester les dames de Domden d'avoir été la cause de celle-là, en envoyant à M. de Manissart des eaux de gelées, des pâtisseries et des friandises dont il les avait voulu remercier en leur donnant les violons. M. de Berlestange n'aimait pas ces politesses. Il y avait selon lui quelque indécence à se divertir ainsi en des conjonctures aussi graves et en face d'un appareil guerrier dont la seule vue était faite pour refroidir la tête la plus chaude à des idées sérieuses ; et, du geste de son long bras, il désigna le camp rangé en bon ordre dans la plaine.

Il couvrait un large espace entouré d'une circonvallation régulière. Les tentes de l'infanterie s'y s'alignaient à part de celles de la cavalerie. On voyait les chevaux aux piquets et les mousquets en faisceaux. La fumée des feux montait droite dans l'air tranquille. C'était comme une sorte d'échiquier où se préparait le jeu des batailles. Le parc aux canons montrait les pièces bien à leur place. Les boulets en amas élevaient de petites pyramides symétriques. Au delà, le quartier des vivres, encombré de chariots, présentait l'aspect populaire d'un marché. Là-bas un parti de fourrageurs rentrait, la grosse botte de foin posée à la croupe des montures. Des courriers sortaient au galop.

Le maréchal reçut les jeunes gens devant une carte étalée sur la table. Il leur parla obligeamment. M. des Sorlingues, qui se trouvait là, prit Jérôme et Justin pour les conduire aussitôt à la compagnie où ils devaient servir comme volontaires.

— Quant à vous, monsieur, — dit à Antoine M. de Manissart, — je vous garde avec moi et j'espère que vous ne vous en plaindrez pas. Vous aurez ma table et mon gîte. M. de Berlestange a mes ordres. D'ailleurs, nous ne resterons pas toujours ici. Il nous faudra même décamper bientôt. Je le regretterai, car cette maison est fort bien close. Les armoires en sont pleines de linge fin et la cave copieusement garnie.

Antoine s'en aperçut au souper. Les convives y firent honneur. Il s'y trouvait M. de Chamissy, M. le duc de Montcornet et M. le marquis de la Bourlade, lieutenants généraux, et d'autres gens d'importance, en tout une quinzaine. Les lourdes perruques encadraient des visages divers. Il y en avait de sanguins, de tannés et de blêmes. M. de Chamissy en avait un ratatiné, avec un sourire perpétuel que mordait à la lèvre une dent en boutoir. Son justaucorps couvrait une poitrine étroite, et ses longues mains osseuses, autant que son dos rond, indiquaient qu'il avait manqué de près d'être bossu. Antoine le regardait avec curiosité et le comparait à son frère, l'abbé du Val Notre-Dame, sans pouvoir découvrir entre eux aucune ressemblance. M. le duc de Montcornet était assez corpulent, avec la singularité d'une petite figure maigre dont la peau se tendait à se fendre sur un nez aigu et tranchant.

Quant à M. de la Bourlade il était vieux, trapu et court, avec des sourcils gris.

M. de Manissart traitait M. le duc de Montcornet avec une considération particulière et lui recommandait certains plats. D'ailleurs, la chère était bonne. Antoine, au cours de la conversation, crut comprendre qu'elle était moins succulente à la marmite des soldats. Les vivres n'abondaient point. Le pain était rare à cause de la mauvaise qualité des farines. Un bétail médiocre donnait une viande avariée. C'était la faute des fournisseurs et des commissaires. Antoine s'expliquait mieux maintenant les gains du gros Dalanzières et comment chaque année il ajoutait une ferme ou une métairie aux biens qu'il possédait déjà. Antoine était tout oreilles. Ces messieurs, pour qui il ne comptait pas, parlaient devant lui fort librement. Il sut d'eux que la bataille de Mohain avait été meurtrière et qu'on n'avait eu la victoire qu'au prix d'une tuerie effroyable, que les chevaux manquaient, que les compagnies étaient fort éclaircies, que l'armée était diminuée du départ de la maison du Roi, et qu'il faudrait toute la faiblesse de l'ennemi pour réussir au siège de Dortmüde. Enfin les déserteurs étaient nombreux. Puis, du général, l'entretien tourna au particulier.

Les personnes furent en jeu et M. le maréchal duc de Vorailles vint sur le tapis. Le duc faisait campagne en Flandre sur l'Escaut et sur la Scarpe. Il y tenait tête à un ennemi habile et audacieux. Chacun eut un mot sur lui. A résumer ce qui fut dit avec tous les ménagements de circonstance, Antoine put comprendre que, de l'avis de tous, M. de Vorailles était l'homme le moins propre au métier qu'il exerçait. L'un vantait sa naissance, l'autre son courage, quelques-uns sa piété, tous son bon vouloir; aucun ne fit mention de sa capacité. Et Antoine se demandait naïvement si Trémisot n'avait pas raison et si le rang et le mérite sont choses si rarement conjointes qu'il faille renoncer à les trouver de compagnie. M. le maréchal de Manissart lui-même échappait-il à cette disparate?

Il laissait dire en souriant, sachant que si plusieurs parlaient ainsi par envie, beaucoup le faisaient par bassesse et pour lui plaire en rabaissant un rival. Le sujet de M. de Vorailles

épuisé, chacun en vint à soi où il tendait depuis longtemps. Tous se montraient désireux de leurs aises et de leurs commodités. Pas un qui ne regrettât quelque chose et peut-être surtout d'être où il était. On échangea des nouvelles de la Cour. Les visages s'animèrent. Ce qui se passait à Fontainebleau ou à Versailles intéressait certes davantage que ce qui s'allait passer devant Dortmüde. Faire face à l'ennemi n'était qu'une façon de faire figure à la Cour et pas un ne semblait satisfait de celle qu'il faisait à l'armée. Le vin déliait les langues, et les prétentions commençaient à se montrer en toute leur crudité. La vanité de ce qu'on est peut le céder parfois à celle de ce qu'on veut être. Personne ne se trouvait à sa place. Le mécontentement perçait dans les paroles, et tous observaient d'un œil jaloux le gros M. de Manissart, assis dans son fauteuil, avec son cordon bleu au ventre et qui était comme l'enseigne même de leur ambition, et les plus près de sa dignité l'en détestaient encore davantage.

Quand ils furent partis, M. de Manissart retint Antoine et se mit à rire de son air déconfit.

— Je vois bien, monsieur, — lui dit-il, — ce qui vous blesse, mais ne vous en tenez point exactement aux discours de ces messieurs. Ce sont tous d'excellents officiers. C'est aux actes qu'il les faut juger : soyez sûr que chacun à son poste se comportera le mieux du monde. C'est justement le beau de notre métier de subordonner les intérêts particuliers à un intérêt supérieur qui est celui de l'État. Vous avez vu ce soir un de ces moments d'humeur où nous sommes tous sujets, mais il n'y a de durable que le désir de bien servir le Roi. Vous sentirez aussi en vous ce grand pouvoir qui a raison en nous-mêmes de tout ce qui lui est contraire. Sur ce, monsieur, allons rafraîchir au jardin le trop de vin que nous avons bu : je ne connais rien de mieux que l'air du soir pour en disperser les fumées.

Ils sortirent. Le jardin était vide. Les buis taillés rappelaient les pyramides des boulets. L'échiquier des parterres et des allées imitait celui du camp. Le maréchal s'accouda à la balustrade de la terrasse. Au bas, dans la plaine, tout dormait. Les feux de veille rougissaient la nuit. Elle était tranquille, claire et argentée d'une lune qui montait au ciel

comme une bombe limpide et silencieuse. Des milliers et des milliers d'hommes composaient un seul sommeil. Il y avait là des gens de toutes sortes, venus des vignes de Bourgogne et des terres picardes; des Manceaux et des Beaucerons aussi bien que des Périgourdins ou des Gascons. La France dormait là. Tous, ils avaient quitté leurs villes, leurs châteaux ou leurs chaumières pour former cette masse vivante. Maintenant ils étaient vêtus de bleu ou de rouge, portaient le mousquet ou la pique, traînaient des canons, suivaient une cornette ou un étendard. Une puissance plus forte qu'eux les contraignait à n'agir qu'en vue d'un but commun, à marcher ou à s'arrêter, à combattre ou à dormir. Qu'une alerte sonnât, et ils seraient debout, chacun à son rang, prêts à recevoir en leurs corps de quoi n'être plus bons qu'à mettre en terre ou à servir de pâture aux corbeaux!

Et Antoine imaginait la rumeur tumultueuse de ce réveil et le ciel tout à coup embrasé du feu des canons et des mousqueteries, les cris, les appels, les galops, les trompettes et, détaché sur cette rougeur, le profil puissant au nez auguste et à la lippe majestueuse, entrevu déjà à la lueur des torches, avec sa lourde perruque et son habit de drap d'or, dans une acclamation nocturne. Et Antoine éprouvait quelque amertume à sentir que les belles actions qu'il ne pouvait manquer d'accomplir n'auraient pas pour témoin le royal regard qui sait distinguer, même dans la poussière des combats, ceux qui méritent d'être remarqués, le Roi, pour qui des milliers d'hommes dormaient là, le mousquet ou la pique à côté d'eux, sur l'échiquier des batailles et sous la bombe limpide et claire de la lune silencieuse.

Le silence était complet. Antoine entendait un petit vent friser doucement les plumes du chapeau de M. de Manissart. En rentrant, ils croisèrent M. de Berlestange qui portait à la main des papiers. Dans le vestibule, quelques cavaliers jouaient aux cartes. Le maréchal s'approcha d'eux familièrement; ils étaient du régiment de son nom. Sur le palier, ils trouvèrent M. de Corville. Le soldat rustique sommeillait assis sur une marche, une branche verte dans la ganse de son chapeau. Le maréchal lui donna quelques ordres. M. de Corville témoigna à Antoine son plaisir de le revoir et l'invita

pour le lendemain à se joindre à une reconnaissance dont il était chargé.

Vers deux heures de l'après-midi, Antoine trottait sur la route, botte à botte avec M. de Corville. Le parti se composait en tout d'une centaine d'hommes du régiment de Manissart. Ils portaient le justaucorps chamois galonné de rouge. Les pistolets gonflaient les fontes. Les faces rondes, osseuses ou longues des cavaliers les distinguaient les uns des autres.

On fut bientôt en rase campagne. Un bouquet de bois couronnait une pente assez douce. Le gros de la troupe s'arrêta et cinq ou six éclaireurs s'en détachèrent. Des corbeaux volant en rond au-dessus des arbres semblaient y indiquer quelque embuscade. Antoine vit s'éloigner les croupes mouvantes des chevaux : les éperons pressaient les flancs ; les pointes des épées dépassaient les épaules. Les cavaliers montaient, se détachant nettement sur la verdure du taillis.

Tout à coup, un des chevaux se cabra. Une fumée fusa de la lisière avec une pétarade. Les branchages se rompirent sous des poitrails brusques. Les éclaireurs firent volte-face, laissant là leur camarade empêtré dans la selle. Les fuyards détalaient, serrés de près. L'un d'eux encore vida les arçons. La lame qui l'atteignit au dos passa outre. Le cheval continua à galoper, les étriers vides. Les ennemis s'arrêtèrent, poussant de grands cris.

Antoine regarda M. de Corville, qui caressait le col de son cheval, et tourna la tête.

Derrière eux, l'escadron était en ligne. Les pistolets luisaient aux poings fermés sur leur crosse. Dans les intervalles du premier rang d'autres têtes apparaissaient. Les visages avaient changé subitement, rouges ou blêmes : les yeux étaient agrandis ou clignés. Antoine vit une bouche béante de peur dans une figure tannée. Une grosse veine enflée bleuissait à un front. Des gouttes de sueur brillaient sur les joues. Quelqu'un ôta son chapeau.

La charge venait. L'escadron s'enleva à sa rencontre. Il y eut un choc violent au milieu de la poussière. Antoine déchargea son pistolet au hasard. Il sentit à sa joue le vent d'une lame. Les cris et la poudre l'étourdissaient. Quelque chose de tiède lui coula dans la botte, en même temps que

son cheval s'effondrait doucement sous lui. Il était à pied et seul. Un cavalier se ruait sur lui : il tira. L'homme à l'écharpe orange battit des bras. Antoine se trouva de nouveau en selle.

— Allons, monsieur! — lui criait M. de Corville. — il n'y a plus rien à faire ici!

Une quinzaine de cavaliers manquaient. On mit les blessés en croupe. Antoine, au retour, fut un peu étonné de ce que M. de Manissart ne manifestât pas plus d'intérêt à ce qui venait de se passer et qui lui semblait, à lui, digne de remarque. Il n'en admira pas moins en lui-même ce qu'il venait d'accomplir et qui est contraire à la nature. Mais, comme il était d'esprit judicieux, il ne put s'empêcher de constater qu'après tout, le fait d'avoir été là l'avait, à lui seul, contraint à s'y bien conduire, puisque c'est ainsi qu'on appelle pousser son cheval devant soi et lâcher son coup de pistolet au hasard.

Si cette affaire avait appris à Antoine qu'il pouvait compter sur soi aux occasions qui se présenteraient, elle aurait dû avertir M. le maréchal que l'ennemi commençait à se remuer. Les batteurs d'estrade en apportaient chaque jour la nouvelle. Ils annonçaient que de grands approvisionnements de vivres et de poudres se rassemblaient à Dortmüde, que de jour en jour on en fortifiait les travaux, de sorte qu'à mesure elle devenait d'une prise plus difficile et coûterait plus de monde à emporter. Il n'en aurait pas été de même si l'on y avait marché droit au lendemain de la victoire de Mohain. Les atermoiements du maréchal et son inertie au camp de Domden avaient compromis le succès de l'entreprise ; une forte alerte lui rappela aussi le danger qu'il y a de préférer à la tente une maison isolée. Une nuit, en effet, l'alarme fut donnée par plusieurs décharges de mousqueterie qui mirent l'infanterie sur pied et la cavalerie en selle. En une minute, le camp fut debout. Les torches s'allumaient; les tambours battaient. On s'attendait à une attaque générale.

Au bruit, M. le maréchal de Manissart avait sauté du lit. Antoine le trouva dans la cour, déjà à cheval. Ses cuisses velues serraient à cru le poil de la bête. Un justaucorps aux épaules, la perruque de travers, il rassemblait son monde. Les laquais

armés au hasard se pressaient autour de lui avec les quelques cavaliers qui le gardaient. On pouvait être enlevé d'un moment à l'autre. Il eût suffi d'une centaine d'hommes pour faire le coup et mettre la main sur lui. Ce risque ne semblait guère troubler M. de Manissart, non plus que la singularité, de se faire voir ainsi à demi nu, dans une posture qui prêtait au ridicule. Antoine ne lui en trouva aucun, tant son visage montrait de courage et de résolution.

Il en fallait, car on entendait s'approcher un trot de chevaux. L'anxiété fut courte : c'était un détachement mené par M. de Corville. On sut de lui toute l'affaire. L'alerte venait d'un gros de cavalerie ennemie qui s'était risqué à rafler quelque bétail et qui s'était vite dispersé. M. de Manissart put donc regagner son lit. Il y resta plusieurs jours, dans la crainte de s'être refroidi et d'y avoir pris mal. Il se nourrissait de viandes fines et de gelées. Les belles dames de Domden lui apportèrent des confitures choisies. Il reçut la députation sous les couvertures, M. de Berlestange à son chevet. M. de Berlestange montait la garde autour de lui. M. le maréchal en était excédé et s'en plaignait à Antoine. Depuis le commencement de la campagne le pauvre M. de Manissart vivait de souvenirs et il se rappelait avec chagrin le temps où la guerre pour lui n'allait pas sans amour, et, dans son lit, il pensait avec regret au plaisir qu'il y a à n'y point être seul. Mais Berlestange était là. Il écrivait souvent à madame la maréchale et faisait son métier en conscience. Antoine, lui, songeait peu à madame Dalanzières, non sans quelque amertume à l'idée que Trémisot, à cette heure peut-être, lui tâtait le pouls et y sentait quelque feu causé par la présence de sa vilaine personne.

Cependant un courrier du Roi finit par arriver qui pressait de commencer le siège de Dortmüde. M. de Chamissy triompha, car il ne cessait d'y hâter M. de Manissart. Il espérait sourdement que M. le maréchal, qui s'exposait volontiers à la tranchée, finirait bien, une fois ou l'autre, par y recevoir le prix de sa témérité. A cette pensée, la dent jaune de Chamissy en pointait davantage sur sa lèvre, ce qui divertissait fort le maréchal, car Chamissy était si attentif aux occasions qui le rapprochaient du bâton qu'il y aurait eu, disait Manissart, plaisir à lui en donner.

X

Depuis trois jours, c'est-à-dire depuis le 27 mai, la tranchée était ouverte devant Dortmüde. L'ennemi y avait laissé une assez bonne garnison sous les ordres de M. de Rabersdorff, homme de grande valeur et de grande fermeté. La place était abondamment pourvue de vivres et de canons et il ne fallait pas penser à s'en emparer par surprise. Elle ne céderait qu'à un siège en règle. M. de Manissart se mit en devoir de le pousser activement. Il ne cachait point qu'il n'aimait guère ces sortes d'opérations. Elles demandent, en effet, un soin continuel et une vigilance soutenue. Il y faut une suite et une patience qui n'étaient point dans le caractère de M. de Manissart. Il était l'homme des actions brusques et décisives. Là, une fois sorti de sa paresse habituelle, il se montrait admirable de promptitude et de feu. S'il n'aimait pas calculer les marches et les manœuvres ni combiner des plans, une fois la bataille disposée, il excellait à la gagner par quelque coup hardi. Son bonheur à ce jeu était en proverbe. Ses dépêches plaisaient aux ministres, car elles apportaient le plus souvent d'heureuses nouvelles.

Malgré sa répugnance à remuer de la terre et à tracer des circonvallations, M. le maréchal conduisit avec vigueur les travaux d'approche de façon à atteindre au plus vite le corps de la place. Les pioches creusaient la terre, que les pelles amoncelaient. La tranchée s'ouvrait régulièrement et l'investissement se resserrait. Le canon tonnait.

Dortmüde est à une boucle de la Meuse qui lui forme d'un côté une garde naturelle. La ville est presque entièrement bâtie sur la rive droite, qu'un pont relie à la gauche où il n'y a guère que des maisons isolées. M. de Manissart y mit assez de monde et y fit faire assez de retranchements pour qu'aucun secours ne pût venir par là aux assiégés et qu'ils n'y trouvassent aucune issue. Sur la plaine, Dortmüde est bien garantie. Ses bastions et son fossé sont en bon état et sa défense est augmentée de ravelins, de demi-lunes, d'ouvrages à cornes et en bonnet de prêtre.

On voyait tout cela fort bien des tentes de M. le maréchal. Elles étaient placées sur une petite hauteur, en arrière des lignes et à portée de s'y rendre aisément. De là, Dortmüde apparaissait fort nettement derrière les angles de ses glacis. De larges boulevards plantés d'arbres l'entouraient, au-dessus desquels on distinguait les toits inégaux des maisons. Elles étaient rouges et grises, et il y en avait de basses qui semblaient accroupies comme pour demander pardon d'être là. Les églises dressaient leurs clochers, et l'une d'elles sa grosse tour carrée et qui penchait un peu, tandis que celle du beffroi montait droite et vigoureuse et portait haut son carillon.

On l'entendait dans le répit des canonnades et l'intervalle des mousqueteries. Alors les corneilles, affolées de tant de bruit, cessaient un instant de tournoyer au ciel et se posaient aux corniches ou aux fourches des arbres. Leurs nids s'y balançaient au vent qui apportait une odeur de poudre. Puis l'attaque reprenait. Le canon battait les parapets. Les boulets ricochaient ou s'enfonçaient. On ripostait de part et d'autre. La tranchée était peu sûre, mais le glacis ne valait guère mieux.

La difficulté des travaux fut accrue par la pluie qui tomba d'abord un jour sur trois, puis au moins un sur deux. On pataugeait. La boue montait des chevilles aux genoux. M. de Manissart pestait quand il rentrait du chemin couvert, les bottes lourdes et la perruque spongieuse. La pluie tissait son filet sur Dortmüde. La ville apparaissait comme prisonnière aux mailles liquides de l'eau.

Tandis que M. de Manissart se séchait, M. de Chamissy entrait sous sa tente. Il ne cessait point de rage continue. M. le maréchal avait ordonné d'épargner à la ville les bombes et les boulets rougis, qui en eussent incendié les maisons, et défendu de tirer ailleurs qu'aux remparts : il alléguait qu'il n'avait que faire d'un monceau de cendres et de débris, et qu'il ne voulait point offrir au Roi le rebut des canons, mais une ville prise proprement avec toutes ses pierres debout. M. de Chamissy, au contraire, eût voulu voir Dortmüde en flammes et les habitants aux caves. Il recommandait l'office des mortiers et se plaignait aigrement qu'on ne l'écoutât point.

Antoine assistait au débat. Il accompagnait partout M. le maréchal et apprenait de lui comment on se comporte au feu. M. de Manissart n'y bronchait point, même aux endroits les plus dangereux. Il semblait oublier qu'il eut un corps. Antoine se souvenait assez du sien pour baisser parfois un peu la tête et pour sentir lui passer sur la peau un petit frisson particulier. Malgré tout il faisait bonne contenance.

Il s'enquérait parfois de celle que pouvaient bien faire Jérôme et Justin. Le régiment où ils servaient en volontaires était posté près de la Meuse. C'est là qu'il allait les visiter : il leur trouvait la mine sournoise et renfrognée. Le rapport que faisait d'eux M. Le Bertou, lieutenant de la compagnie, était déplorable. Ils étaient hargneux et querelleurs et frayaient avec les plus mauvais drôles. Plus d'une fois il avait fallu les ramener presque de force à la tranchée. La vérité était que les deux vauriens étaient bien mortifiés d'être là. Ils avaient imaginé la guerre comme une chasse et comme une maraude et avaient cru qu'on tirait l'ennemi comme un gibier et qu'il se venait prendre à l'hameçon comme du fretin. Au lieu de cela, il fallait manier la pelle et le mousquet. Ce n'était point ce que leur avait promis Trémisot. Aussi regrettaient-ils Aspreval et l'étang des Moines et les longues journées occupées à fabriquer des traquenards et des pièges. Ils pensaient à s'en retourner là-bas. Leur seul plaisir était de grands filets qu'on avait tendus dans la Meuse pour y empêtrer les bateliers qui venaient de Namur au fil de l'eau porter des courriers à Dortmüde. Ils essayaient de passer à la nage et Jérôme et Justin s'amusaient quand on trouvait, pris dans les mailles, le matin, un homme tout nu, avec un petit sac de cuir sur sa poitrine. Ces pêches ne suffisaient point à les distraire de leur ennui. Ils auraient bien suivi les déserteurs qui étaient nombreux, s'ils n'en avaient vu quelques-uns, ramenés au camp, passés par les baguettes, car il fallait une forte discipline pour maintenir le soldat, d'autant plus qu'on perdait beaucoup de monde, soit au feu, soit aux sorties des assiégés. M. de Rabersdorff, le gouverneur de Dortmüde, en ordonnait de fréquentes.

M. de Sorlingues fut tué dans l'une d'elles. Antoine

le connaissait pour l'avoir vu auprès de M. de Manissart, le jour de son arrivée à Domden. A l'attaque d'un ouvrage, il avait été renversé par l'éclat d'une mine et à demi enterré sous les débris. On le rapporta expirant sur une civière. Le hasard voulut qu'on rencontrât en chemin un homme monté sur une mule et en habit de médecin. Les soldats conduisirent le personnage auprès de M. de Sorlingues inanimé. Il déclara qu'il le faudrait soigner, mais que c'était là métier de chirurgien et qu'il ne le pratiquait pas. Ce ne fut qu'un cri parmi les soldats, qui aimaient fort M. de Sorlingues, et ils commençaient à houspiller l'Hippocrate lorsque Antoine, qui revenait de s'entretenir avec M. Le Bertou, s'approcha du rassemblement. Son étonnement fut extrême de trouver Trémisot en ce mauvais pas. Le médecin de Vircourt était affublé d'un bizarre chapeau avec une coiffe d'acier, et son vêtement mal boutonné montrait la bosse d'une cuirasse. Trémisot l'avait empruntée à l'arsenal de l'abbé du Val Notre-Dame. C'est ce qu'il expliqua à Antoine quand celui-ci l'eut tiré d'affaire, c'est-à-dire quand les soldats virent que le pauvre M. de Sorlingues avait achevé de mourir durant l'altercation.

On était alors au coin d'un petit bois en arrière des lignes et à l'abri du canon. Antoine en regardant Trémisot ne put s'empêcher de rire.

— Morbleu ! monsieur Trémisot, — dit Antoine, — qui nous vaut l'honneur de vous voir, et en si bel appareil? Vous trouverez ici de l'ouvrage, car on y meurt fort et comme vous aimez qu'on meure, c'est-à-dire de maladie et non pas seulement de lésions et par accident.

— Je vois avec plaisir, monsieur, — répondit Trémisot, — que si votre santé vous a préservé des unes, votre chance s'est chargée de vous éviter les autres. (Et Trémisot mit le doigt dans une déchirure qu'une balle de mousquet avait faite au parement de l'habit d'Antoine.) Mais prenez garde, monsieur, et pensez que l'avenir de la noble maison de Pocancy repose seulement sur vous. Ah! monsieur, que n'êtes-vous demeuré à Aspreval et que vos frères n'y fussent jamais nés !

— Que voulez-vous dire, monsieur Trémisot?

La figure de Trémisot prit une expression singulière. La

mauvaise nouvelle y apparaissait par une grimace qui aurait presque pu être un sourire. Il se tut.

— Mais parlez donc, Trémisot ! Mon père ?...

— Il est mort, monsieur, — dit Trémisot en se redressant dans sa cuirasse, qui grinça aux jointures.

Antoine poussa un cri et regarda devant lui. Il faisait beau, la pluie avait cessé. Le canon faisait trêve. Là-bas, sur Dortmüde, les corneilles tournaient en rond dans un ciel clair et frais. Tout cela lui semblait lointain et transparent, et derrière il voyait un vieil homme vêtu d'une robe à fleurs peintes et d'un bonnet de soie, avec des pommettes roses et une perruque fine. Puis l'image s'affaiblit, et s'effaça ; et Dortmüde reparut sur le ciel clair avec ses toits et ses clochers et les angles irréguliers de ses remparts et sa couronne volante d'oiseaux noirs. Antoine pleurait, non qu'il éprouvât peut-être un grand chagrin, mais parce que les larmes lui vinrent.

— Excusez-moi du coup, monsieur, — dit Trémisot, — mais j'ai pensé qu'entre gens de guerre il faut parler net et court. M. de Pocancy est mort et sa mort ne fut point naturelle...

Trémisot était descendu de sa mule. Il huma une prise de tabac tandis qu'Antoine caressait le museau de Gloriette.

— On vint donc me prévenir, la semaine d'après votre départ, que votre père avait disparu. Pour de bon, on ne le retrouvait pas. On l'avait cherché partout depuis le soir où le gros Jacquelin, étant monté lui porter son souper, avait trouvé la chambre vide. Je me rendis à Aspreval. L'appartement de M. de Pocancy était dans son ordre accoutumé. On ouvrit les armoires : l'une d'elles était pleine de tous les remèdes que je lui avais ordonnés depuis que j'eus l'honneur de le soigner. Je fis toutes les recherches nécessaires ; elles furent vaines. Comme j'avais fort chaud de tout ce tracas, l'idée me vint de descendre à la petite cave. Quel ne fut point, monsieur, mon étonnement, quand je heurtai, au bas de l'escalier, un corps étendu ! J'approchai la chandelle et je reconnus votre père : il était mort.

Antoine laissa le museau de Gloriette et cacha sa tête dans ses mains. Il revoyait le vieil Anaxidomène avec sa robe à fleurs et ses pommettes fraîches. Le soleil brillait sur Dortmüde.

— Quand j'eus appelé et qu'on voulut le remonter, — reprit Trémisot, — un obstacle s'y opposa. Je m'aperçus alors que M. de Pocancy avait les pieds embarrassés dans une espèce de piège fait de cordes et de bâtons et placé là pour entraver et faire choir le premier qui descendrait : or ce fut M. de Pocancy qui s'y fendit la tête en tombant. Jugez, monsieur, que c'est miracle que je sois encore en vie, car vous avez sans doute reconnu les mains qui avaient tendu ce traquenard, et à qui il était destiné. Tel fut, monsieur, l'adieu de vos frères à l'honnête Trémisot et leur part dans la mort de votre noble père !

Antoine écoutait, consterné : Jérôme et Justin lui faisaient horreur. Cependant il pria Trémisot de tenir l'affaire secrète.

— Je le veux bien, monsieur, encore que les gredins ne le méritent guère ! Car enfin, — s'écriait Trémisot avec une colère véritable, — c'est ainsi que j'aurais pu périr d'accident, ce qui est la façon de mourir la plus stupide et la plus vulgaire, puisque nous n'y sommes pour rien et qu'il n'y a là ni la faute de nos organes ni le risque de notre imprudence, et rien ne m'eût chagriné davantage que de devoir de n'être plus aux engins de deux fous malfaisants dont je vous ai souvent signalé le danger et dont le premier boulet devrait bien vous débarrasser.

Antoine fit savoir à M. le maréchal la perte qui l'atteignait. M. de Manissart le plaignit obligeamment, mais en peu de paroles, car il était fort occupé à ordonner l'attaque d'un ravelin qui gênait les travaux.

Elle commença dès le début de la nuit avec un grand fracas de canon et de mousqueterie et se termina, l'ouvrage emporté, par le jeu d'une mine qui causa beaucoup de mal au vainqueur.

Le bruit de l'action faillit faire évanouir Trémisot, suant d'angoisse en sa cuirasse, qu'il n'avait pas voulu ôter à se savoir si près d'un lieu aussi dangereux. Pourtant il lui fallut bien sortir de la tente d'Antoine, où il se tenait coi, pour soulager sa peur, ce qu'il fit avec force contorsions, en regardant au ciel obscur la fusée lumineuse des bombes que les mortiers de M. de Chamissy envoyaient, malgré la défense, en plein milieu de Dortmüde.

Trémisot eût donné gros pour se trouver loin de toute

cette rumeur qui lui déchirait l'ouïe et lui troublait le ventre et il regrettait le voyage qu'il avait entrepris moins pour avertir Antoine du funeste événement où M. de Pocancy avait trouvé la mort que pour pousser à bout madame Dalanzières. Elle qui avait laissé partir Antoine sans un soupir pensa tomber en convulsion quand Trémisot lui déclara le projet de son absence. Le médecin le prenait de haut avec elle et il la laissait languir pour sa vilaine personne. Madame Dalanzières, peu accoutumée à de pareilles rigueurs, sentait s'en redoubler sa fantaisie pour un homme aussi singulier que de dédaigner les avances les plus vives et les mieux marquées. Trémisot demeurait indifférent jusqu'à l'avanie. Si les femmes n'éprouvent guère de peine à s'offrir, elles en ressentent une à se voir rebutées, qui se tourne souvent en colère; mais madame Dalanzières supportait patiemment les rebuffades de Trémisot. En vain elle lui mit sous les yeux ce que sa beauté grasse avait de plus savoureux. Trémisot se rengorgeait. C'était à croire qu'il lui avait versé quelque philtre de ses cornues, tant s'expliquait peu son amour pour un magot de cette tournure.

Le coup le plus rude fut lorsque Trémisot annonça son départ pour l'armée. Il s'y prétendait mandé par un ordre de M. le maréchal de Manissart : depuis la visite qu'il lui avait faite à Aspreval, Trémisot faisait l'important ; les bourgeois de Vircourt, qui l'avaient vu partir un matin dans le carrosse aux coussins cramoisis, en avaient senti s'augmenter leur respect pour sa personne tortue. Madame Dalanzières, à cette nouvelle, se lamenta extrêmement. Rien n'y fit. Tout ce qu'elle put obtenir fut l'honneur de boucler la cuirasse que Trémisot voulut revêtir par prudence. Elle vint chez lui à cet effet. Il accepta ce service, mais ne rendit rien en retour, et madame Dalanzières dut se résigner avec de grands soupirs à l'indifférence de son amant. Vircourt fut aux portes pour voir partir Trémisot monté sur sa mule Gloriette.

Ce fut sur son dos que le lendemain matin, guéri de ses terreurs de la nuit, Trémisot se mit à la recherche de Jérôme et de Justin. Il s'était fait indiquer exactement leur poste. Une trêve avait été conclue pour relever les morts et les blessés de l'attaque du ravelin. Aussi Trémisot marchait-il

bravement en écoutant sonner les grelots de sa mule. Comme le temps était beau, beaucoup de bourgeois et de bourgeoises en profitaient pour une promenade sur les glacis. On les voyait par groupes, ou bras à bras, aller et venir parmi les soldats à qui ils distribuaient de l'argent et du vin. Ailleurs on dansait aux violons. Les femmes touchaient de la main le bronze refroidi des canons. Le gouverneur, M. de Rabersdorff, s'arrêtait çà et là avec ses officiers. On le saluait fort. Dortmüde semblait en fête. Le beffroi égrenait son carillon dans le ciel.

Il fallut, pour trouver les jeunes MM. de Pocancy, que Trémisot allât à la place où l'on infligeait les punitions aux soldats mutins, négligents ou pillards. Ils étaient nombreux et il n'y avait guère de jours où quelques-uns ne subissent les verges ou ne connussent le châtiment du cheval de bois ou de l'habit retourné. Ces spectacles divertissaient Jérôme et Justin et ils s'empressaient d'y assister. Cette vue attirait tout un public de vivandières et de marchands de goutte, car c'était souvent à leurs dépens que le méfait s'était commis et ils aimaient à en voir le châtiment. La place était fort animée, d'autant que les filles et traînées, qui suivaient le camp sur des chariots, se plaisaient à réjouir leurs oreilles du claquement des verges sur les peaux nues et rougies.

A ce bel endroit, Trémisot trouva MM. de Pocancy. Ils étaient assis au revers d'un talus, auprès de deux grandes guenipes débraillées, car ils étaient devenus fort dévergondés, et, pour avoir été relativement tardifs à l'être, ils rattrapaient le temps perdu et employaient le plus clair du leur à boire. Justin avait le goulot d'une bouteille à la bouche et Jérôme attendait qu'il eût fini sa lampée quand Trémisot, descendu de sa mule, les découvrit dans cette foule.

Un homme, nu jusqu'à la ceinture, achevait de passer par les baguettes. On lui criait des injures et des encouragements. Il était pâle et prêt à tomber. Trémisot s'approcha lentement des deux frères et toucha de son long doigt crochu l'épaule de Jérôme, qui se retourna avec brusquerie. Sa face jaune s'était foncée et les taches rousses y avaient bruni comme des lentilles cuites. Justin, ainsi que son frère, parut surpris de voir Trémisot.

— Vous avez grandement raison, messieurs, — leur dit-il d'un air narquois, — de bien regarder ce qui se fait ici : vous y apprenez des choses qui pourront vous être utiles, rien que de voir sur autrui l'effet des verges. Mais je regrette ici qu'on ne pende pas et qu'on ne raccourcisse point, ce qui vous serait un spectacle profitable et auquel il serait bon de vous accoutumer.

Jérôme et Justin levèrent l'oreille à ce propos et accompagnèrent Trémisot à l'écart. Quand il les quitta, au bout de plus d'une heure, il se frottait les mains, tout ragaillardi et tout guilleret, comme quelqu'un qui vient de payer une vieille dette.

Jérôme et Justin avaient su de Trémisot la mort de leur père et qu'elle était due à leurs manigances dangereuses. Il venait donc les avertir de la posture où ils se trouvaient. La justice avait requis contre eux et on ne tarderait point à venir les prendre où ils étaient. La prison aurait pour eux des suites dont rien ne saurait les garantir. Trémisot noircit le tableau à plaisir. Il avait là beau jeu, car, quoiqu'ils le détestassent, son empire sur leur crédulité était grand. Leurs âmes naïves et brutales étaient, en des corps déjà d'hommes, demeurées sur bien des points à l'état d'enfance. Aussi Trémisot eut-il la première satisfaction de les voir tremblants de peur et accablés d'épouvante, leurs visages jaunes, livides, et leurs yeux élargis comme s'ils voyaient du coup se dresser la potence et se carrer le billot.

C'est à ce point, justement, que le rancuneux Trémisot les voulait amener pour les mieux perdre. Il y avait bien, à son avis, une chance de se tirer de là, mais il hésitait à la leur offrir. Ils l'en supplièrent, car Trémisot s'en fit prier. Donc, avec une lettre et de l'argent qu'il leur donnerait, il fallait déguerpir, cette nuit même, en évitant soigneusement d'être aperçus et sans en rien dire à personne, et gagner Liège qui n'était guère à plus de quinze lieues en suivant la Meuse. Là, ils demanderaient la maison d'un certain Van Sperdyck. Van Sperdyck, l'ami de Trémisot, leur fournirait les moyens d'atteindre Amsterdam et de s'y embarquer sur la mer.

Les jeunes messieurs de Pocancy frémirent d'aise à la peinture que leur fit Trémisot de la vie qui les attendait sur les

vaisseaux : cela ne ressemblait guère à la médiocre existence des camps. Jérôme se vit en des îles sauvages tuant des bêtes singulières. Justin s'imagina pêchant des poissons qui volent sur les eaux. Au diable l'exercice du mousquet et le travail de la pioche! Ils seraient libres! La justice pourrait courir après eux. Et ils se sentaient comme allégés d'un fardeau, si bien qu'au bout de son discours les deux déserteurs eussent volontiers embrassé Trémisot, surtout quand il leur remit une lourde bourse. Il est vrai que la monnaie en était fausse. Trémisot l'avait eue on ne sait où. Il y tenait fort et parfois s'amusait à en compter les pièces, non sans songer à la stupidité des hommes, qui ont attribué de grandes peines à une pareille fabrique, quand ils sont eux-mêmes l'atelier de toutes sortes de mensonges pires que celui de vaines effigies. Trémisot n'avait pas trouvé meilleur usage de cette dangereuse bourse que de la mettre aux mains des jeunes fuyards. Elle ne manquerait pas de leur causer des embarras qui pourraient les mener loin.

D'ailleurs Van Sperdyck était là, et bientôt les deux gaillards vogueraient vers les Iles occidentales, et ce serait bien miracle qu'ils en revinssent jamais : Van Sperdyck avait ordre d'y veiller. Quant à Antoine, s'il venait jamais à savoir quelque chose, il ne devrait que se montrer reconnaissant à Trémisot de l'avoir débarrassé d'une parenté incommode et d'avoir puni en ses auteurs la mort du vieil Anaxidomène.

Et tandis que ces messieurs de Pocancy couraient à leur destinée, M. Trémisot, de Vircourt, remonta doucement sur sa mule. Il était temps : la trêve expirait au coucher du soleil et déjà, de part et d'autre, on commençait à s'agiter. Les soldats couraient à leurs armes et se rendaient à leurs postes. Dortmüde apparaissait toute dorée et comme lointaine avec ses toits, ses clochers et son beffroi, dans la couronne anguleuse de son rempart.

Trémisot se pressait. Il avait gagné la route de Domden. Sa mule cheminait dans la poussière; elle allait l'amble; l'ombre cocasse de ses oreilles s'allongea démesurément, puis pâlit et s'effaça. Trémisot se retourna. Le soleil était couché derrière Dortmüde maintenant toute noire sur le ciel rougi. Un coup de canon retentit : c'était le signal de recommencer

le feu, et Trémisot, content de lui tourner le dos, s'en allait, paisible et satisfait de l'œuvre de sa journée et du résultat de son voyage, au petit pas de sa mule. Et pour se bien éclaircir les esprits et se mettre en mesure de mieux savourer les pensées agréables qui ne manqueraient pas de lui venir, il puisa dans sa tabatière une pincée de poudre de tabac et l'aspira longuement jusqu'au dernier grain.

XI

M. de Manissart ferma assez rudement la bouche à M. de Chamissy quand ce dernier parla, en plein conseil, de rien moins que d'abandonner Dortmüde qu'on occupait à peine depuis sept jours, puisqu'on était au 21 juin et que la garnison en était sortie le 15 au matin. Les pourparlers de la capitulation s'étaient ouverts le 13 par l'échange des otages; le gouverneur, M. de Rabersdorff, consentait à rendre la place à condition d'en sortir avec armes, chevaux et bagages, tambours battants, enseignes déployées, balle en bouche et mèches allumées par les deux bouts. Le différend fut sur le canon. M. de Rabersdorff voulait emmener tout le sien. Il fallut qu'il se contentât de vingt-quatre pièces: et il défila entre les troupes en haie qui le saluèrent du mousquet et de la pique. M. le maréchal ajouta à ces politesses mille civilités particulières, à quoi M. de Rabersdorff parut fort sensible. Il laissait une ville en fort bon état, avec toutes ses pierres et un rempart peu endommagé, ce qui expliquait mal son empressement à battre la chamade et à rendre la place.

Les raisons de cette hâte s'aperçurent au rapport des espions et des batteurs d'estrade. Un grand rassemblement des ennemis s'opérait outre Meuse. L'importance en troupes fraîches, en convois et en matériel indiquait quelque dessein considérable auquel M. de Rabersdorff avait sans doute eu ordre de joindre. coûte que coûte, les vieux soldats de la garnison de Dortmüde et lui-même. Ce qui empirait singulièrement la situation était l'approche d'une armée venue de la Moselle et qui pouvait prendre à revers celle de M. de

Manissart. D'autre part, il ne fallait pas trop compter sur M. le maréchal de Vorailles, qui cherchait bien à se rapprocher de la Meuse, mais qui en était jusqu'à présent fort empêché.

Ce fut là-dessus que M. de Chamissy parla d'abandonner Dortmüde et de se retirer en arrière dans une position plus favorable, pour faire face à une double attaque ou au moins couvrir la frontière. Son insistance irrita M. de Manissart et valut à M. de Chamissy la rebuffade dont il demeura blême. Chacun se taisait, sachant la vérité des paroles de M. de Chamissy. M. de Montcornet et M. de la Bourlade se regardaient avec embarras, mais Chamissy ne se tint pas pour battu et redoubla.

M. de Manissart écouta tout le propos, la face rouge et opiniâtre. Sa douceur ordinaire l'avait quitté. Il frappa du poing sur la table et déclara qu'il resterait à Dortmüde. Il consentait pourtant à renvoyer le gros de l'armée en arrière pour observer les menées de l'ennemi. Quant à lui, il se faisait fort d'occuper les gens d'outre-Meuse. Que M. de Montcornet et M. de la Bourlade se retirassent donc ; quant à lui, il s'enfermait dans Dortmüde :

— Et j'espère, monsieur, — dit-il à M. de Chamissy, — que vous voudrez bien m'y tenir compagnie.

M. de Chamissy verdit et s'inclina :

— J'aurai, monsieur le maréchal, l'honneur de vous obéir, et je prendrai la liberté d'écrire à la Cour mon sentiment sur tout ceci.

M. de Manissart fit signe que cela ne lui importait guère, et il leva la séance.

Chacun parti, il se promena assez longtemps de long en large dans la pièce. C'était une vaste salle dont les hautes fenêtres donnaient sur la grande place de Dortmüde, où sont l'hôtel de ville, le marché et le beffroi. Les boiseries sculptées encadraient des tableaux de tapisserie. On y voyait des verdures d'arbres, des bosquets et des fleurs. M. le maréchal acheva de les considérer, puis, ayant rajusté sa perruque au miroir, il poussa une petite porte dissimulée. Elle ouvrait sur un appartement contigu. Une jeune femme assise dans un fauteuil se leva à l'entrée de M. de Manissart, avec une

révérence du meilleur goût, qui fit aboyer le petit chien et sauter le sansonnet dont la cage dorée, suspendue au plafond par une corde de soie rouge, était ornée de houppes floches. Cette dame était vive, brune et jolie. Sa robe de satin faisait de beaux plis sur son corps et retombait sur la pointe d'une mule verte. Auprès, sur la table, bombait le ventre marqueté d'un instrument de musique et, de la panse d'un vase de la Chine, s'élançaient les tiges menues d'un bouquet de tulipes panachées.

Les bourgeois de Dortmüde avaient fait bon accueil aux troupes du Roi et, en particulier, à M. le maréchal de Manissart; pour un peu, ils eussent pavoisé sur son passage : ils lui savaient gré de leur avoir épargné les bombes. Aussi chacun s'empressait-il de loger MM. les officiers. Le bourgmestre Van Verlinghem supplia M. de Manissart de lui faire l'honneur d'accepter sa propre maison, comme la plus vaste et la plus commode de toute la ville. M. de Manissart s'y trouvait, en effet, à merveille, surtout depuis cinq jours, car il ne s'en était point passé deux que madame Van Verlinghem n'eût montré qu'elle voulait contribuer à sa façon au bien-être de leur hôte. M. le maréchal, vite au fait de ces favorables dispositions et qui se morfondait depuis le commencement de la campagne, en fut transporté et se crut aux cieux, d'autant plus que la dame avait le corps frais et mignon, et la figure avenante et jolie, ce qui rendit M. de Manissart fort amoureux.

Ce sentiment fit tout trouver à M. le maréchal admirable à Dortmüde. Cette place lui parut du coup la meilleure qui pût être, puisqu'il y voyait chaque jour sa maîtresse. Il ne lui restait plus qu'à songer aux moyens d'éloigner Van Verlinghem; ils ne manqueraient pas. M. de Manissart se sentait l'homme le plus heureux du monde. Il y pensait la nuit jusqu'à entendre avec un plaisir singulier le carillon sonner au beffroi, et le pas des patrouilles sur le pavé de la place. Il écoutait, dans la bouteille de verre pendue au mur pour les y prendre, bourdonner les mouches réveillées, et, dans son insomnie, il combinait certes moins de plans militaires que de stratagèmes amoureux. Mais ce que M. de Manissart appréciait plus encore et qui lui semblait un atout

au jeu, était de savoir que pendant ce temps, en bas, M. de Berlestange, cloué au lit par une attaque de pierre, criait de coliques sèches et recueillait sur une assiette les graviers dont le passage lui était assez pénible pour qu'il en oubliât la mission dont l'avait chargé madame la maréchale.

C'est à cette bonne fortune savoureuse et à cette liberté inattendue que M. de Manissart ne voulait pour rien renoncer, et pourquoi il s'obstinait si furieusement à Dortmüde. M. de Chamissy ignorait ces particularités et, les eût-il sues, il n'en aurait guère tenu compte, car il avait été huguenot jadis et assez pour en avoir gardé des principes d'austérité. Ils ne l'empêchaient point pourtant de se livrer parfois à de cruelles débauches; mais la fantaisie de M. le maréchal lui eût paru monstrueuse, parce qu'elle portait atteinte aux intérêts de la campagne, et surtout à ce que lui, Chamissy, y pouvait espérer de gloire.

Hors lui, les officiers qui durent rester à Dortmüde avec M. le maréchal s'en accommodèrent assez bien. Un siège à subir a ses avantages, parmi lesquels compte la facilité d'avoir des femmes, et celles de Dortmüde étaient plaisantes et complaisantes. C'était du moins l'avis du gros Dalanzières, qu'Antoine rencontra sur la place. Le commissaire semblait fort satisfait. Il était gras et rubicond et beau à voir en son large habit rouge galonné d'argent, le chapeau en arrière et le mollet tendu sous un bas à coins. Il fit fête à Antoine et le retint pour lui dire son contentement. Il ne portait pas sur les affaires générales. Dalanzières, là-dessus, fit la grimace ; les provisions n'étaient pas aussi abondantes qu'il eût fallu, non que la garnison dût souffrir de sitôt, mais les habitants auraient sans doute à se serrer le ventre. Il ne les en plaignait guère; mais, dans une ville assiégée, le manque de vivres a ses inconvénients, car il fomente des émeutes et engendre la trahison.

Pourtant il s'apitoyait sur les femmes :

— Elles sont ici à point, monsieur, et n'ont pas souffert du premier siège. Il est vrai qu'il a été assez court. Je crains bien que le second ne leur soit moins favorable et c'est nous qui y perdrons.

Dalanzières s'était choisi déjà deux maîtresses et il leur

rendait hommage tour à tour. Il les décrivit à Antoine avec détail.

— Ah ! monsieur, — lui disait-il, — ce sont les deux plus belles jeunesses de la ville, car ce n'est qu'en jeunesse qu'il sied d'être grasse : une peau jeune est plus délicate d'être tendue par l'effet de l'embonpoint ; le tissu, s'il est fin, y prend un surcroît de finesse à quoi rien n'est comparable. Imaginez-vous, monsieur, un fruit maigre ?

Et M. Dalanzières passait sa langue sur ses grosses lèvres. Il offrit ses services à Antoine et promit de lui trouver quelque chose. Ne connaissait-il pas son goût ? Antoine rougit à ce qui pouvait être une allusion à ses amours avec madame Dalanzières. Il la revit au balcon, à la lueur des torches nocturnes, au branle des cloches, le soir où le Roi passa par Vircourt. Et il s'estima heureux d'avoir travaillé à la gloire d'un si grand prince en prenant pour lui cette Dortmüde qu'il fallait maintenant disputer à l'ennemi.

En quittant M. Dalanzières, Antoine alla aux remparts.

On travaillait fort à les raccommoder et à les épaissir. Il fallut d'abord détruire et niveler les travaux du premier siège et rompre les ponts qu'on avait faits sur la Meuse. On établit des batteries. Les mulons en étaient tous piquetés et fascinés avec de la bonne terre dont on disposait un lit sur un lit de fascines, le tout lardé d'un fort grand nombre de piquets. On prépara des mines et des fougasses. On mit les poudres sous terre et en lieu sûr. Toute l'armée aida à la promptitude de ce travail et ce ne fut qu'ensuite que M. de Montcornet et M. de la Bourlade se retirèrent comme il avait été convenu. Peu après leur départ, on annonça l'approche de l'ennemi. Sa cavalerie vint en face de la redoute qui est en tête du pont. Antoine vit les grands chevaux d'Allemagne se cabrer aux boulets dont on les salua.

L'investissement se fit avec méthode et régularité. M. de Rabersdorff le conduisit en personne et y réussit à merveille, quoique troublé par de fréquentes sorties qui jetaient le désordre dans ses lignes : en l'une d'elles on alla jusqu'à faire raser par des travailleurs un ouvrage commencé. Malgré cela M. de Rabersdorff parvint à former sa circonvallation et à établir ses batteries.

Bientôt elles commencèrent à tirer, quoique les canons de Dortmüde les démontassent souvent. M. de Rabersdorff ne prit pas tant de ménagements que M. le maréchal de Manissart, si bien que les bombes et les boulets tombaient chaque jour sur la ville. Ce n'était point la faute de M. le maréchal de Manissart qui se rendait partout où sa présence était utile pour encourager le soldat. Antoine l'admirait fort à le voir s'exposer ainsi continuellement aux dangers les plus réels, lui qui en appréhendait si volontiers d'imaginaires. Il bravait les vrais avec une aisance et une bonhomie qui faisaient honte à M. de Chamissy qui, certes, se comportait bien au rempart, mais n'y allait jamais que le dos, qu'il avait rond naturellement, plus courbé que de coutume, comme si le bâton qu'il désirait tant, lui dût retomber en volées sur les épaules. M. de Manissart, au contraire, se montrait au feu tout épanoui. Il fallait le voir ordonner lui-même qu'on pointât bien le canon et suivre des yeux la mèche. Il se découvrait pour mieux regarder où portait le coup, et il applaudissait quand le boulet enfonçait une palissade ou écrêtait une tranchée.

Partout où il paraissait, le feu du dehors augmentait. Une fois, même, le boulet vint droit à lui et ne l'épargna que par miracle, tuant deux hommes à son côté, et le saupoudrant de terre. M. de Chamissy, qui était à cinq pas en arrière, s'en crut maréchal du coup. Ces traits animaient le soldat. M. de Manissart était fort populaire. Il défendit qu'on lui ôtât le chapeau à la tranchée.

Madame Van Verlinghem le consolait de toutes ses peines et il occupait avec elle ce qu'il avait de loisir. Il la trouvait assise auprès de son bouquet de tulipes. Le sansonnet se balançait dans sa cage. M. de Manissart la priait de chanter. Elle prenait l'instrument sur la table et en faisait vibrer les cordes. Leur son grêle se mêlait au bruit assourdi du canon.

Antoine admirait M. de Manissart de passer si aisément des soucis de la guerre aux plaisirs de l'amour. D'ailleurs on s'amusait fort à Dortmüde. Messieurs les officiers se divertissaient de leur mieux. Dalanzières alternait ses deux maîtresses, et Antoine se demandait pourquoi il demeurait ainsi solitaire. Il pensait à cela, un jour qu'il se rendait à la

redoute du pont, quand il s'entendit appeler par son nom. Il n'y avait dans le mur que longeait Antoine qu'une porte verte à claire-voie. Il entra et se trouva nez à nez avec M. de Corville. L'officier avait enlevé son justaucorps et était en manches de chemise, une bêche d'une main et un arrosoir de l'autre.

— Eh ! c'est donc vous, monsieur de Pocancy ! Venez voir, au moins, comme ils poussent.

Et il désignait à Antoine un plant de pois à rames, dans un coin d'un petit jardin tranquille et ensoleillé où volaient des papillons.

— Le temps leur est à souhait, — continuait M. de Corville, — ni trop sec, ni trop mouillé, et cela durera, monsieur, car le vent est bon.

Et il leva en l'air le doigt de sa main empaquetée, qu'un éclat de grenade avait fort endommagée.

M. de Corville était heureux. A son arrivée à Dortmüde, M. Dalanzières lui avait indiqué la petite maison qu'on voyait là, au bout du jardin, avec un pignon à étage et ses étroites fenêtres ornées de miroirs inclinés en espions. M. de Corville, en y pénétrant, avait fait tressaillir une jeune femme décemment et simplement vêtue, qui l'avait accueilli avec politesse. Tout était chez elle d'une extrême propreté. Le carreau à damier blanc et noir luisait aux talons. Les faïences bleues et les cuivres rouges se faisaient face et il y avait devant les sièges de petits carrés de sparterie pour y poser les semelles si elles étaient boueuses.

Dès la première nuit, M. de Corville était allé, selon l'usage militaire, gratter à la porte de son hôtesse, sans autre réponse qu'un bruit de verrou. Le lendemain matin, la jeune femme s'était jetée à ses genoux, le suppliant, dans les termes les plus touchants, de respecter son honneur. Son mari, qui était un marchand, n'avait pu, à cause des deux sièges, rentrer à Dortmüde. Un portrait au mur le montrait d'honnête mine. Il avait épousé sa femme par amour, car il était riche, et elle, fille de pauvres gens, avait gardé les moutons le long de la Meuse. Elle avait les cheveux de la couleur d'un sable humide et les yeux gris comme l'eau matinale.

M. de Corville fut ému et dès lors la laissa en repos. Il

causait longuement avec elle et ils s'accordaient parfaitement bien. Elle lui nettoyait ses habits et en recousait les déchirures. Un jour qu'il tardait à revenir d'une attaque où cinquante maîtres du régiment de Manissart étaient allés mettre la mèche au saucisson d'une mine, il la retrouva pleurant. Aussi s'efforça-t-il depuis d'être exact dans le retour de ses absences, autant pour éviter qu'elle se troublât que pour le plaisir de se reposer du bruit des mousqueteries sous le bosquet en treillage du petit jardin où pépiaient des oiseaux et où la jolie madame Sluys l'entretenait de ce qui l'intéressait le plus au monde.

En effet, elle était fort rustique et potagère et se connaissait à merveille en plantes, en fleurs et en fruits. Et ils passaient ainsi des heures à discourir en détail d'entes, de boutures et de semailles, tandis que le canon faisait vibrer les cuivres et trembler les faïences. Tout ce fracas n'empêchait point M. de Corville de jardiner. Il bêchait, taillait et sarclait. Le soleil de juin lui cuisait le dos et, de temps à autre, il levait les yeux vers la fenêtre où la jolie madame Sluys le regardait en image dans son miroir incliné.

HENRI DE RÉGNIER

(A suivre.)

L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE
EN ANGLETERRE

I

Dans la ville de Bruges, en 1474, parut un livre en prose anglaise où était racontée l'histoire légendaire de Troie : « Ma plume est usée, y lisait-on ; ma main fatiguée et tremblante ; à se fixer trop longtemps sur le papier blanc mes yeux se sont obscurcis... et comme, d'autre part, j'ai promis à divers gentilshommes et à des amis de leur envoyer cet ouvrage aussitôt que possible, j'ai étudié et pratiqué à grands frais l'art de mettre un livre en impression, de la manière que vous pouvez voir ici. Les plumes et l'encre n'ont pas servi à former cette écriture comme cela se pratique pour les autres livres ; on a voulu que tout le monde à la fois pût avoir celui-ci. C'est ainsi que toutes les parties de ce *Recueil des Histoires de Troie*, imprimé comme vous voyez, ont été commencées un jour et finies le même jour. » Deux ans plus tard l'enceinte de Westminster s'ouvrait pour recevoir les presses de William Caxton, l'imprimeur et traducteur du *Recueil*, et le premier imprimeur anglais.

Cet art, nouveau pour lui, et qui lui causait à lui-même tant de surprise, s'était répandu depuis bien des années déjà sur le continent. Des recherches récentes ont montré que ses premières traces se rencontrent en France, à Avignon. Pro-

cope Waldföghel, de Prague, nanti de « deux A. B. C. en acier, deux formes en fer, une vis en acier, quarante-huit formes en étain et diverses autres formes», pratique dès 1444, avec l'aide d'un serrurier et de plusieurs apprentis, cet art étrange, mentionné alors pour la première fois : « *ars scribendi artificialiter* ». Mais on ne possède aucun produit de ses presses. Le premier texte que nous ayons, imprimé en caractères mobiles, est l'indulgence de Nicolas V pour encourager à la guerre contre les Turcs (Erfurth, 1454), au lendemain de la chute de Constantinople; le premier livre est la Bible « Mazarine », finie à Mayence le 15 août 1456. Les premiers monuments de « l'art d'écrire artificiellement » sont des ouvrages religieux : indulgences, bibles, psautiers, constitutions papales; un texte classique, le *De officiis* de Cicéron, est publié pour la première fois, par Schœffer, en 1465 ; le catalogue imprimé par le même des livres qu'il vendait en 1469 contient encore une majorité d'écrits religieux; parmi eux, quelques textes profanes et notamment la *Grisélidis* de Pétrarque : « *Item. historiam Griselidis de maxima constantia mulierum.* »

Les premiers imprimeurs (tous allemands) sont aussi libraires et même marchands ambulants; Fust et Schœffer viennent à Paris en 1466 et 1468 pour vendre leurs livres. Ulrich Gering et deux autres Allemands s'établissent dans l'enceinte de la Sorbonne, comme Caxton allait s'établir à Westminster, et publient leur premier livre en 1470. L'influence du milieu se fait aussitôt sentir; dès leur arrivée ils impriment les auteurs anciens : Virgile, Salluste, Perse, Juvénal, et ils les impriment en latin (1470-73).

Les progrès des idées nouvelles furent plus lents en Angleterre. Caxton déploie une activité incessante, il publie plus de trente ouvrages pendant ses trois premières années de séjour à Westminster; son esprit ni sa main ne sont jamais en repos; il traduit et imprime sans relâche et facilite, en son pays, la diffusion des idées; sa science toutefois est faible et ses admirations sont aveugles; il vénère l'antiquité, mais il ne la connaît que par ouï dire, il la comprend comme on la comprenait au moyen âge; il en est resté au temps où les dieux de l'Olympe, couverts d'armures des fabriques de Milan, conduisaient les héros grecs, vêtus en croisés, à l'assaut de Troie-la-

Grande. Il ne disputera pas sur la finale d'un mot latin ou sur la ponctuation d'une phrase; jamais il n'aura place dans l'académie d'Alde Manuce. Il est de son pays plus encore que de son temps. Ni sa fréquentation des imprimeurs continentaux, ni son séjour de plus de trente ans hors d'Angleterre, ni sa familiarité avec la langue française n'ont modifié les dispositions naturelles de son esprit; son goût, ses jugements, son humour sont anglais ; il ne deviendra pas cosmopolite.

Il est pratique, et, donnant d'ailleurs une attention spéciale aux gens de savoir et aux gentilshommes, il cherche à mettre aux mains de ses compatriotes les livres les plus dignes, à son idée, de figurer dans leur bibliothèque. La religion, le moyen âge, le passé national y seront représentés. La part de la religion est faible; si lié qu'il fût avec l'abbé de Westminster qui venait le voir familièrement dans sa boutique et lui montrait de vieilles chartes anglaises dont ni l'un ni l'autre ne pouvait comprendre le sens, Caxton imprima surtout pour les profanes.

C'est pour eux qu'il traduisit un petit nombre d'ouvrages antiques : le *De Amicitia* et le *De Senectute* de Cicéron, les *Métamorphoses* d'Ovide et, à ce qu'il crut, l'*Énéide* de Virgile. Rien de plus caractéristique que cette dernière entreprise, achevée en 1490. Un jour, dit Caxton, « n'ayant aucun ouvrage en train, j'étais assis dans ma chambre de travail avec beaucoup de brochures et de livres autour de moi; un petit livre traduit depuis peu de latin en français par quelque noble clerc de France tomba sous ma main. Ce livre s'appelle l'*Énéide*; il fut écrit en latin par ce noble poète et grand clerc, Virgile; je parcourus le livre et me mis à le lire ». La beauté du langage et l'intérêt du sujet le frappèrent tout de suite et il se décida à traduire en anglais ce chef-d'œuvre, « lequel, sans doute, n'est pas destiné à exercer les rudes esprits des campagnards, mais convient pour les clercs et pour les nobles gentilshommes qui aiment et comprennent les faits d'armes, l'amour et la noble chevalerie. » Il a fait de son mieux, comme il fallait dans une entreprise si importante, évitant les termes trop rares et les termes trop bas; sachant, du reste, qu'il est bien indigne « de prendre sur lui une tâche si noble et si haute ». Tâche moins haute qu'il ne pensait: le petit

livre tombé sous la main de Caxton et traduit si dévotement subsiste; il avait paru à Lyon en 1483 et contenait un des travestissements les plus ridicules qu'ait jamais subis l'épopée virgilienne.

Le moyen âge attire Caxton bien plus que l'antiquité; les gentilshommes pour qui il imprime ne sont pas encore las de Charlemagne et d'Arthur, de Blanchardin et d'Églantine, du roman de Renard, des ingénieux apologues attribués à Ésope et des merveilleuses histoires de la Légende Dorée. Tous ces écrits et d'autres encore sortent, mis en anglais, des presses de Westminster; le plus remarquable de tous est le gros livre consacré à Arthur, *la Morte Darthur*, immense compilation en prose anglaise coulante et simple, sans emphase ni mauvais goût, mais sans chaleur ni ornements, où un gentilhomme inconnu, Sir Thomas Malory, fit entrer, en les coordonnant du mieux qu'il put, tous les anciens récits français célébrant les amours et les exploits des preux de la Table Ronde. Le moyen âge chevaleresque reparaît intact : il faut se bien battre et il faut bien aimer ; c'est toute la vie. Ceux qui font autre chose sont des manants et ne comptent pas. Il faut aimer Dieu, d'abord, et sa dame ensuite. L'amour pur et vertueux consiste à aimer la même dame ; peu importe d'ailleurs que le malheur des circonstances ait fait d'elle l'épouse d'autrui. Telle est la morale qu'enseigne Malory en toute sincérité et sur un ton de gravité sacerdotale. Pour lui, la reine Guenièvre, femme d'Arthur et amante de Lancelot, est digne de tout éloge : « Tandis qu'elle vivait elle fut constante en amour et c'est pourquoi elle eut une bonne fin. »

Caxton avait donné place au roi Arthur d'autant plus volontiers que c'était à ses yeux un héros national, « digne de mémoire parmi nous autres Anglais par-dessus tous autres rois chrétiens ». L'imprimeur était fier de ses origines et de tout ce qui est anglais : il ne publia pas un seul classique dans le texte original, mais il voulut, dès la première heure, vulgariser les œuvres des grands poètes de son pays : ce sont pour lui les vrais classiques de la nation. Ailleurs le latin peut être un titre à la faveur; pour Caxton, l'anglais est le meilleur de tous. Il imprime donc les *Contes de Cantorbéry* de « ce noble et grand philosophe Geoffrey Chaucer, qui, pour l'élé-

gance de ses écrits dans notre langue, a hautement mérité le nom de poète lauréat ». La première édition étant fautive, il en donne une seconde, avec des gravures représentant les pèlerins à table ou disant leurs contes. Il imprime la *Confessio Amantis* de Gower, diverses œuvres de Chaucer et de Lydgate, le *Polycronicon* de Higden traduit par Trévisa, des chroniques d'Angleterre, tout ce qui peut perpétuer le souvenir du passé national.

Sa langue n'est pas encore formée; il a toutefois l'idée qu'il faudrait châtier et enrichir l'anglais : il appartient par cette idée à la Renaissance, si préoccupée de la nécessité de perfectionner les langues modernes. Seulement, Caxton ne sait trop comment s'y prendre. Il importe des expressions françaises et même des tournures françaises qui font dans son anglais l'effet le plus singulier; il dit *the his* pour « le sien »; il emploie les mots *entermete* (s'entremettre), *excytative, haultain, incontynent* (sur-le-champ), etc. Quelquefois il double ses mots, mettant, comme au lendemain de la Conquête, le mot saxon à côté du mot normand : il dit « *chasse and hunt* » pour traduire le mot « chasser ». Il espère « être ainsi compris des lecteurs et auditeurs »; mais il hésite, il change de système et s'attire des critiques contradictoires qui le troublent fort. S'il use des expressions « élégantes et rares », ses lecteurs se plaignent de ne pas l'entendre et le prient de revenir aux « vieux termes familiers » : c'était déjà la querelle que devaient faire à Ronsard les lecteurs de ses premières odes. Je voudrais bien, dit Caxton, « contenter tout le monde », mais je n'ai pas plus tôt cédé aux lecteurs ordinaires que « d'honnêtes et savants clercs viennent me voir et me supplient d'employer les expressions les plus rares que je pourrai : si bien qu'entre le rare et le commun je demeure fort embarrassé ».

Il tâche de sortir de difficulté en suivant le juste milieu et nous fait part de ses anxiétés dans de curieuses préfaces, rudes ébauches d'un art, l'art de l'essai, qu'attendaient d'éclatantes destinées. Il a déjà plusieurs des qualités qui y sont nécessaires : la simplicité, la bonhomie, l'humour. Dans la préface de ses *Dits et aphorismes des philosophes*, il se demande pourquoi « traducteur anglais du livre, le comte Rivers a supprimé les passages satiriques sur les femmes.

c'est peut-être qu'il était amoureux et ne voulait pas déplaire à sa dame, ou bien que, pendant son travail, un coup de vent a juste emporté, sans qu'il s'en aperçût, les feuillets injurieux, ou peut-être que ces passages conviennent pour les femmes des autres pays et non pour celles d'Angleterre, car les Anglaises, dit Caxton, « sont bonnes, sages, aimables, modestes, réservées, sensées, chastes, obéissantes à leurs maris, fidèles, discrètes, constantes, toujours occupées, jamais oisives, modérées dans leurs discours et vertueuses dans toutes leurs actions — ou du moins elles devraient l'être » ; et, là-dessus, il rétablit les passages supprimés.

Caxton mourut très vieux, en 1491, travaillant jusqu'à la fin, visité par les « honnêtes et savants clercs », conseillé par l'abbé de Westminster et faisant, malgré la concurrence de l'étranger, un commerce prospère. Cette concurrence était vive et le roi l'encourageait parce que le besoin de livres se faisait grandement sentir, que l'Angleterre était notoirement en retard sur les autres pays, et que Caxton et ses seconds ne pouvaient suffire à la demande. Un statut de 1483, qui avait pour objet d'entraver le commerce des étrangers, faisait exception pour « tout artisan ou marchand... apportant et vendant en ce royaume, au détail ou autrement, des livres, manuscrits ou imprimés ». Henri VII donnait l'exemple et son avarice invétérée ne l'empêchait pas d'acheter pour sa bibliothèque des exemplaires de luxe, tirés sur vélin, des beaux livres imprimés à Paris par Antoine Vérard. Les étrangers affluèrent et de nouvelles presses furent établies à Londres par le Lorrain Wynkyn de Worde, collaborateur, puis continuateur de Caxton ; par le Français Jean Barbier, le Flamand William de Malines *(Machlinia)*, par Richard Pynson, autre Français qui avait appris son art à Rouen sous Le Talleur et qui devint imprimeur du roi d'Angleterre.

Les progrès furent tels qu'en 1533 le vieux statut dut être modifié : « Au temps de cette loi, dit maintenant le Parlement, il n'y avait que peu de livres en ce royaume, et peu d'imprimeurs étaient habiles dans la science et art d'imprimer ; mais, depuis lors, beaucoup de sujets du roi se sont adonnés à ce métier avec tant de zèle qu'il existe ici maintenant nombre d'imprimeurs aussi habiles dans cet art et science que

ceux d'aucun pays. De plus, beaucoup de sujets du roi vivent par la pratique de l'art et mystère qui consiste à relier des livres. Et, ce nonobstant, nombre de gens font venir d'outre-mer quantité de livres imprimés non seulement en latin, mais dans notre langue maternelle anglaise, livres reliés en bois, d'autres en cuir, d'autres en parchemin, et on les vend au détail. » Les privilèges antérieurs sont abolis et si les arrivages du dehors ne sont pas entièrement interdits, du moins sont-ils entravés pour le plus grand bien des imprimeurs nationaux et en vue du développement d'un art si précieux. L'imprimerie s'est répandue : outre Oxford qui avait ses presses dès 1478 et imprimait, la première, des textes, classiques, on trouve, au XVIe siècle, des imprimeurs à Édimbourg (1508), York (1509), Cambridge (1521). L'outillage intellectuel de la nation s'améliore, et l'Angleterre pourra bientôt se suffire à elle-même.

II

Édouard IV régnait encore lorsque Caxton était venu s'établir à Westminster, et la longue querelle d'York et de Lancastre n'était pas finie. Richard III, l'usurpateur, a remplacé Édouard en 1483, puis est venu Henri VII, premier Tudor, autre usurpateur. La nation, lasse, s'est soumise et pendant vingt-quatre ans a subi le règne d'un despote habile et rapace. Il a dû quitter enfin « tous ses beaux palais si richement ouvrés et parés, ses galeries où il se plaisait tant, ses grands et beaux jardins avec des parterres curieusement disposés ». Son fils Henri VIII lui succède en 1509.

Le nouveau roi a dix-huit ans; il est beau, instruit, vigoureux; il aime les arts, la chasse, les plaisirs; il sait autant de latin que les clercs d'Oxford, il saute les fossés comme personne : il rend des points à la lutte aux célèbres lutteurs de Cornouailles; il est « un merveilleusement bon archer et fort »; il favorise les peintres, il construit des palais, il adore les fêtes; il se déguise en empereur romain, en chevalier du « Cœur Loyal », en archer de Robin Hood. A juger par les débuts,

son règne va être un « Roman de la Rose » perpétuel. Il connait les mérites de la langue anglaise; il encourage le drame national, et décourage les mauvais auteurs en quittant le spectacle au milieu de la pièce quand elle est trop ennuyeuse.

Joyeux vivant, brillamment marié à Catherine d'Aragon, ce qui lui assure l'appui de la maison d'Espagne, il sourit à la vie. Il aime à paraître, il souhaite qu'on l'admire; il veut que tous les regards se tournent vers lui, ceux du Pape, de l'Empereur, du roi de France, du peuple d'Angleterre, des ambassadeurs étrangers. Il recherche les occasions de briller, les plus hautes comme les moindres. A peine sur le trône, il rêve de renouveler les exploits des Plantagenets; il veut prendre la Guyenne et recommencer la guerre de Cent Ans. Il veut aussi éblouir les envoyés de Venise; il leur parle quatre langues; il se montre à eux couvert de bijoux : « Ses doigts n'étaient qu'une masse d'anneaux et de pierreries. » Il culbute en leur présence un cavalier et son cheval; puis, « ôtant son casque, il vint causer et rire avec nous, sous la fenêtre où nous étions, ce qui fut pour nous un grand honneur ». Il apprend avec chagrin des mêmes ambassadeurs que, pour la taille, François Ier n'a rien à lui envier, mais avec plaisir que, si le roi de France a les jambes longues, du moins elles sont grêles. « Là-dessus, le roi d'Angleterre ouvrit son pourpoint et, mettant la main sur sa cuisse, dit : « Regardez un » peu là! et notez que j'ai en outre le mollet fort beau ».

Il reste, à cet égard, le même jusqu'au bout; on le sait. et on agit en conséquence. Tard dans le règne, il envoie dix dames de sa cour admirer un énorme navire qu'il fait construire à Portsmouth, le plus gros qu'on ait encore vu; elles lui adressent une épitre collective qu'elles signent toutes les dix et où elles disent : « Le bâtiment est si magnifique à voir que de toute notre vie, nous n'avons jamais vu (à l'exception de votre personne royale et de monseigneur le prince votre fils) rien d'aussi agréable à contempler. »

Fier de sa tournure, il est fier aussi de son savoir. Si un audacieux moine allemand surprend la chrétienté par la témérité de ses attaques, Henri ne laissera pas aux théologiens l'honneur d'écraser « ce serpent » : il ira de l'avant et, se

détournant pour un temps « de ces occupations militaires et de ces affaires d'État auxquelles », comme il l'écrit au pape, « il avait dû consacrer sa jeunesse », il confondra l'hérésie par ses arguments, il sera le rempart de l'Église, l'objet de l'admiration universelle. Il voit avec joie, dans une dépêche de l'envoyé anglais, que Léon X, recevant le bel exemplaire du livre relié en drap d'or qui lui était destiné, n'a pu se retenir d'en lire « cinq pages de suite, et je crois bien, écrit l'ambassadeur, que si le temps et le lieu et des affaires de non médiocre importance le lui eussent permis, il aurait tout lu jusqu'à la fin ». Ces cinq pages, du moins, ont été grandement admirées; le pape, tout en lisant, « marquait, par exclamations ou signes de tête, le plaisir qu'il y prenait ». Très admirés aussi les deux vers écrits à la dernière page du volume, de la main du roi, et qui étaient de Wolsey. Le livre sera adressé par le pape lui-même à tous les souverains de la chrétienté; chaque lecteur gagnera dix ans d'indulgences, Henri sera le modèle des princes, le « Défenseur de la Foi ». Voulant, dit le pape, « orner Ta Majesté d'un tel titre que les chrétiens de tous les temps comprennent la reconnaissance que nous éprouvons pour le cadeau offert par Ta Majesté, surtout en un pareil moment. Nous, qui occupons, après Saint-Pierre..., ce siège sacré d'où émanent tous les titres et toutes les dignités... avons décidé d'accorder à Ta Majesté le titre de Défenseur de la Foi... ordonnant à tous les fidèles de donner ce titre à Ta Majesté, et, lorsqu'ils Lui écrivent, d'ajouter au mot : Roi, les mots : Défenseur de la Foi ». Seule de toutes les injonctions papales, celle que formulait ainsi Jean de Médicis est encore obéie en Angleterre.

Henri est fort pieux ; il consacre beaucoup de temps aux affaires de religion. « Il entend trois messes chaque matin les jours où il chasse, disent les ambassadeurs de Venise, et cinq les autres jours ». Mais, en véritable prince de la Renaissance, il s'intéresse à toute chose, à la guerre, à la marine, aux découvertes lointaines, à la musique ; il joue de plusieurs instruments, chante à livre ouvert, compose, comme François Ier, des chansons, airs et paroles ; il s'occupe de médecine, protège et retient en Angleterre l'Italien Gemini, vulgarisateur

de la science de Vésale et qui a « parfaitement dessiné dans son livre, tous les os, articulations, veines, artères, nerfs, muscles, chairs, tendons et ligaments du corps de l'homme ». Il invente lui-même des recettes contre la peste : on prend une poignée de soucis, une poignée d'oseille, une poignée de toute sorte d'autres plantes, et on guérit, « s'il plaît à Dieu ». Il suit, du reste, pour son compte, une autre recette qui consiste à quitter rapidement les villes où se déclare le fléau. Il recherche les curiosités des pays lointains; un navire vient de l'Inde et lui apporte « d'abord deux chats musqués, trois petits singes, un singe-marmouset... de plus, une caisse de noix de l'Inde qui en contient quarante plus grosses que le poing d'un homme, et trois pots de terre peinte appelée Porseland (porcelaine) ». Il envoie, au cours de son règne, querir des artistes étrangers : « Il se délecte maintenant, écrit l'ambassadeur de France, en peintures et broderies, ayant envoyé gens en France, Flandre, Italie et autres pays pour recouvrer maîtres excellents en cet art, et aussi musiciens et autres ministres de passe-temps. » Il fait l'usage le plus agréable des trésors amassés par son père, et les dépense à pleines mains ; il envoie à l'échafaud, au lendemain de son avènement, les deux principaux conseillers d'Henri VII, ce qui achève de le rendre populaire, mais lui donne pour ce moyen de gouvernement un goût qu'il ne perdra jamais. Érasme paraît à sa cour, Polydore Vergile s'attarde dans son royaume, Holbein y fait des séjours prolongés. L'Angleterre va, semble-t-il, s'asseoir à son tour à la table des dieux.

A cet éclat contribue puissamment le grand ministre des premières années, Thomas Wolsey, fils (disait-on) d'un boucher d'Ipswich, un de ces parvenus de haut mérite, nombreux à cette époque, qui connurent, en peu de temps, tous les degrés de la roue de Fortune; archevêque d'York en 1514, grand chancelier, cardinal en 1515, légat de Léon X, candidat à la tiare, presque roi, « *rex alter, ut ita loquar* », écrit Érasme; — chassé enfin, honni et traqué jusqu'à ce que mort s'ensuive en 1530. A lui la peine, les calculs, les dépenses d'énergie et d'habileté, bref le gouvernement; au roi, la pompe et les louanges. Wolsey assume l'odieux des mesures arbitraires, des emprunts forcés, dits volon-

taires, — *benevolences*, — qui avaient été la grande ressource des Édouard IV et des Henri VII. Le roi sera porté aux nues par les poètes et les pamphlétaires; le ministre sera traîné dans la boue; il se reconnaîtra dans le « chien de boucher » des satiristes, dans le « *lord Governaunce* » des dramaturges, guidé par « Dissipation » et « Négligence »; il emprisonnera les bavards, mais la Renommée aux cent bouches répétera les insultes adressées au « chien de boucher ». Qu'importe, pourvu que le maître continue de vivre radieux dans un décor triomphal, comme un empereur romain de tapisserie, « pareil au dieu Mars », disent les ambassadeurs de Venise? Le ministre est instruit, souple, ingénieux; il charme le roi par sa conversation; il n'est jamais pris de court, il a des ressources infinies et des expédients pour sortir de tous les mauvais pas. Les armées royales subissent des revers, les diplomates anglais sont tenus en échec: que le roi ne s'en soucie; tout cela va être réparé. On ne conquerra peut-être pas la Guyenne; mais on va prendre Tournai, et voici la ville aux mains du roi, et Wolsey en devient évêque. Cet exploit est célébré en vers et en prose, et le roi admire combien il lui a été facile; il a pu l'accomplir suivi de ses comédiens; Vénus et Beauté ont joué devant lui des « interludes », des « intermédies », comme on disait en français, et ont abrégé pour lui le temps du siège. Le Parlement résiste? que le roi n'en ait cure: le ministre s'en charge, et voici le Parlement vaincu (1523).

Le cardinal partage les goûts de son maître pour la pompe; il mène un train de prince et vit comme les prélats italiens de la Renaissance; il leur ressemble par le savoir, la finesse et les mœurs. Avant de négocier un traité de commerce, il attend un cadeau de cent tapis de Damas; il a un fils naturel, Thomas Winter, qu'il fait archidiacre en son propre diocèse d'York, et une fille naturelle qu'il met au couvent à Shaftesbury. Il aime le luxe et encourage les arts: il recherche, en toute chose, l'éclat; il le voudrait justifié par de grandes actions et une politique avisée : car il aime sa patrie et la souhaiterait réellement forte et respectée; mais là où il ne pourra avoir des réalités, il aura au moins un décor : l'éclat lui est indispensable; c'était d'ailleurs, alors, et ç'a été quel-

quefois depuis, un moyen d'inspirer le respect. Son palais de Hampton Court est rempli de merveilles : vases d'or et d'argent, statues et curiosités, riches tentures dont l'une représente, comme par un avertissement, la roue de Fortune. Son cabinet de travail est tendu de drap d'or. Le palais lui-même est d'une architecture digne des temps nouveaux : elle tient encore du gothique; mais ce qui était autrefois défense est aujourd'hui ornement; les créneaux ne servent plus qu'à parer les façades; les tours ne protègent plus la demeure; elles renferment des escaliers; les murs ne seront jamais exposés au canon; on peut donc les orner et on y place des bustes en terre cuite : « J'ai achevé, sur l'ordre de Votre Grâce, et j'ai placé en son palais d'Anton Court, huit figures en terre peinte et dorée et trois histoires d'Hercule », écrit « *Joannes de Maiano, sculptor* » au Cardinal.

III

L'esprit de la Renaissance se manifeste donc en Angleterre. On étudie. Déjà se sont formés d'autres lettrés que ces « honnêtes et savants clercs » à qui pouvait suffire l'Énéide de Caxton ; l'Angleterre a ses grammaires, ses dictionnaires, ses humanistes; elle s'associe, du moins par le sérieux des études, au mouvement de la Renaissance. Des Anglais vont en Italie et en France apprendre le grec; on en trouve un, William « Graim », chez Bessarion; Linacre, le médecin helléniste, voyage en Italie et visite à Paris où il noue amitié avec Budé; Grocyn se perfectionne dans le grec sous Chalcocondyle, et Politien se lie avec Alde Manuce et défend contre les platoniciens d'Italie la supériorité d'Aristote. Lily séjourne à Rome, William Latimer à Padoue, Colet à Paris et en Italie. De retour dans leurs pays, ils s'occupent d'éduquer la nation: Grocyn enseigne avec éclat le grec à Oxford; Colet devient doyen de Saint-Paul de Londres en 1505, fonde une école bientôt célèbre et qui fleurit encore aujourd'hui. Lily écrit pour lui une grammaire latine dont la renommée a duré jusqu'à notre siècle; Érasme, plusieurs traités savants

qu'il rédige en témoignage de reconnaissance et d'admiration pour Colet et pour l'Angleterre.

Wolsey crée à Ipswich une école qu'il dote richement et à Oxford un collège, le Collège Cardinal (appelé le Collège du Roi à la chute du ministre, aujourd'hui *Christ Church*), où s'achèvera l'éducation des élèves d'Ipswich. Il règle lui-même tous les détails, il choisit avec soin les professeurs pour enseigner à la « jeunesse britannique » la littérature la plus élégante » et former en même temps le caractère des élèves. Il y aura huit classes à Ipswich : dans la première, on fera des travaux préliminaires ; dans la deuxième, on étudiera Caton ; dans la troisième, on lira Ésope et Térence ; dans la quatrième, « Virgile même, de tous les poètes le chef... dont les vers devront être lus d'une belle voix sonore qui en fasse ressortir la majesté ». Puis viendront Cicéron, Salluste, César, Horace, Ovide. Le champ d'études est assurément remarquable à cette date, pour une école préparatoire. Il est si vaste que le cardinal, en maître avisé, craint le surmenage et prescrit des distractions, de peur que « l'esprit des élèves ne demeure accablé par trop de lectures ou une tension immodérée ». Il ne s'est pas décidé à la légère, il a mûrement réfléchi ; l'éducation classique de la nation lui paraît une œuvre sainte : « Notre propre avantage personnel n'a pas été l'objet de nos peines, mais bien l'avantage de la patrie et de tous nos concitoyens. » La principale chose à laquelle pense Wolsey lors de sa chute est son collège ; il sait qu'il ne peut rien espérer pour lui-même, mais il voudrait que, du moins, son collège survécût : « Prosterné en larmes aux pieds de Votre Majeté, je recommande, en tout respect et humilité, à votre inépuisable charité, le pauvre collège que Votre Grâce m'a permis de fonder à Oxford dans le zèle et l'affection qu'Elle éprouve pour les bonnes lettres, la vertu et la propagation du savoir. »

Plusieurs autres établissements pareils sont crées au cours du règne : *Brasenose* et *Corpus Christi* à Oxford, *St John's*, *Magdalen* et *Trinity* à Cambridge. De nombreuses *Grammar schools* sont fondées, réorganisées ou dotées, et servent, comme on peut voir par le programme de Wolsey, à la diffusion de ce que nous appelons aujourd'hui l'enseignement secondaire.

L'outillage se perfectionne. Quelques textes des grands auteurs latins et grecs sont publiés en Angleterre sous Henri VIII, mais en petit nombre; on fait encore venir de l'étranger presque tous les livres savants. Plusieurs traductions des classiques sont entreprises afin de vulgariser la connaissance des modèles et d'assouplir la langue nationale : traductions d'Isocrate, de Cicéron, de Salluste. Un dictionnaire anglo-latin est composé par sir Thomas Elyot, avec l'encouragement personnel du roi. Un recueil de dialogues, puisés dans Térence, est publié pour répandre l'usage du latin de conversation, dans un temps où « tous les nobles souhaitent que leurs enfants parlent latin [1] ».

Les bibliothèques s'enrichissent; elles n'ont plus besoin d'attendre, comme au XVe siècle, les bienfaits d'un royal amateur de livres tel que le duc Humphrey de Gloucester; « l'art d'écrire artificiellement » facilite l'accroissement indéfini de leurs trésors. On ne trouverait plus à Oxford un collège comme celui d'Oriel dont la bibliothèque se composait, en 1375, de cent volumes, parmi lesquels ne figurait pas un seul texte classique. Un précieux document, le registre des comptes, pour l'année 1520, de John Dorne, marchand de livres à Oxford, montre que les auteurs anciens étaient alors très demandés; de même, les dictionnaires latins, grecs et français, les grammaires, les œuvres de Valla, de Gaza, de Philelphe, de Politien. John Dorne vend plusieurs exemplaires d'Aristophane en latin un en grec, beaucoup d'œuvres d'Aristote et notamment son *Éthique* traduite par Jean Argyropoulo, les œuvres de Cicéron, Horace, Tite-Live, Lucain (très demandé), Juvénal, Ovide, Tacite, Térence, Virgile (très demandé aussi). Une belle édition de Virgile coûte sept shillings; une édition courante un shilling; celle de Caxton (déconsidérée), seulement deux pence, moins cher qu'un *Sire Eglamour* (trois pence et demi). La jeunesse ne perd pas ses droits et sur la liste figurent aussi quantité de ballades (en particulier la célèbre *Nut brown maid*), des chants de Noël, des poèmes sur Robin Hood et Robert le Diable, force romans.

1. *Floures for Latine speakyng*, par Udall, 1533 (écrit en 1534); — nombreuses éditions.

En même temps que la connaissance des classiques, le goût des antiquités se répand; il est bien moins général qu'en Italie, mais enfin il existe. Mathieu Paris, au XIII[e] siècle, avait donné un aperçu des fouilles entreprises par les abbés de Saint-Alban sur le site de l'ancienne Vérulam, — « *veteris civitatis que Werlamcestre dicebatur* ». — Ils trouvèrent, dans les décombres d'un grand palais romain, des livres ou rouleaux écrits en latin; ils les firent brûler après avoir constaté qu'ils contenaient « les commentaires du diable ». Ils trouvèrent aussi des amphores en terre « d'une belle forme », des vases en verre renfermant des cendres de morts, des monnaies, et, dans des temples demi-ruinés, des autels brisés et des idoles. L'abbé fit réduire en morceaux ces restes de paganisme : — « C'était un homme pieux et doux, suffisamment instruit dans les lettres sacrées »; mais beaucoup moins, sans doute, dans les lettres profanes.

Les temps sont changés et, même en Angleterre, les dieux prennent leur revanche. Pulci, en Italie, avait appelé Jésus-Christ « Souverain Jupiter crucifié pour nous »; les auteurs de mystères anglais appelent maintenant le Père Éternel : « Brillant Phébus ». Un ecclésiastique protégé du roi, qui a étudié à Londres, Cambridge et Paris, bon latiniste et helléniste, ami de Budé, John Leland, consacre sa vie entière à rechercher tout ce que l'Angleterre peut encore recéler, en ses bibliothèques ou dans ses ruines, de restes du passé. Il dédie un de ses livres : « Aux amis de la sacro-sainte antiquité »; on peut être sûr qu'il ne fera pas réduire en poudre les « idoles » ni brûler les « commentaires du diable ». Le diabolique d'autrefois est le divin de maintenant. Leland reçoit le titre d'antiquaire du roi et, pendant de longues années, explore méthodiquement l'Angleterre, visitant villes et bourgades, s'arrêtant à la moindre ruine, s'intéressant aux églises, aux médailles, aux manuscrits, à tout le passé, aux Romains, aux Danois, aux Normands. Toute antiquité est pour lui « sacro-sainte ». Son ardeur va jusqu'à l'enthousiasme, sa religion du passé est aveugle. Il compile un *Commentaire des écrivains anglais* où l'on voit sa passion de vrai antiquaire pour les origines, les inconnus, les oubliés, les gens dont on ne sait rien et qui peut-être n'existèrent jamais. Il

laisse un monceau de notes, exploitées depuis comme une carrière par tous les érudits subséquents.

La vénération grandissante pour l'antiquité ne faisait pas omettre l'étude des langues vivantes : le français, par une tradition constante, et l'italien, par une mode plus récente, avaient surtout la faveur ; l'espagnol était connu de quelques-uns. Sans doute le français n'était plus, comme au temps des Plantagenets, une langue semi-nationale, et même on en était venu à supplier le descendant des Normands de France de la faire entièrement disparaître des documents officiels, comme un « ignominieux et déshonorant vestige de la Conquête ». Mais c'était toujours un signe d'élégance et de mœurs polies que de s'en servir et c'était toujours la langue internationale par excellence. Un Grec, qui visita Londres en 1545, note dans son journal que les Anglais n'aiment guère les Français, mais que, cependant, « pour ce qui est de leurs manières et genre de vie, leurs parures et leurs vêtements, ils ressemblent surtout aux Français et se servent presque tous du langage français ».

L'italien avait aussi ses adeptes, mais en moins grand nombre. Lord Morley traduit les *Triomphes* de Pétrarque, l'ouvrage le plus admirable qui soit, « après l'Écriture Sainte » ; mais il a peine à trouver imprimeur : les libraires, dit-il, prétendent que ces livres-là ne se vendent pas, et beaucoup de lecteurs, en effet, ont la lâcheté de préférer « quelque conte imprimé de Robin Hood ou autre fumier du même genre ». Les Français sont plus éclairés, « comme on a pu voir récemment par l'exemple d'un valet de chambre dont j'ai oublié le nom, attaché à ce fameux et vaillant prince d'illustre mémoire, François, roi de France ». Le nom oublié était celui de Marot, traducteur, lui aussi, des *Triomphes*.

L'anglais, enfin, n'est pas négligé. Comme en Italie et en France, « l'illustration » de la langue nationale préoccupait les meilleurs esprits. Connaissant mieux qu'autrefois les anciens classiques, on rêvait de les imiter et d'anoblir à leur exemple sa propre langue. Tous les lettrés anglais estimaient l'entreprise possible, mais différaient sur le choix des moyens. « Prétendre, disait sir Thomas More, que notre langue est barbare, c'est sottise » : elle ne paraît telle qu'à ceux qui

n'en ont pas l'usage; c'est le cas pour toutes les langues. Avec la même confiance dans l'idiome national, Elyot avait traduit Isocrate, « pour voir si la langue anglaise ne pourrait pas servir à exprimer les vives et dignes sentences que savaient former les Grecs »; mais il considérait que la langue ne pourrait que gagner à être « enrichie »; il se flattait d'y réussir en introduisant dans ses livres force mots « nouvellement tirés, écrivait-il, par moi du latin et du français ». Il disait ainsi « *buten* » (butin), « *haulte countenance* », etc. Cavendish, écrivant la vie de son maître Wolsey, employait, de même, force mots français; il parlait d'une « *puissant army* », d'un « *fertile realm* », d'« *ingrate persons* », de « *sage counsellors* ». D'autres emprunts étaient faits à l'italien, toujours pour enrichir la langue anglaise et l'approvisionner de mots, « *store the tung* », dit le traducteur anglais du *Cortegiano*.

Ce délicat problème passionnait les esprits, et c'est là un signe des temps nouveaux : les discussions étaient âpres; beaucoup (comme en France) se méfiaient de la méthode des emprunts. Ce n'est pas par les emprunts que nous améliorerons notre langage, écrivait Ascham : « Les mots étrangers, latins, français et italiens ne serviront à rien qu'à tout rendre obscur et difficile »; c'est en faisant de notre langue un noble usage que nous l'anoblirons. Comptant lui-même parmi les premiers humanistes de son époque, il a foi dans le parler vulgaire et il l'emploie dans ses principaux ouvrages : « J'ai tenu à écrire, dit-il, dans son traité du *Tir à l'arc*, sur cette question anglaise, en langage anglais, pour les Anglais. » Et le savant sir John Cheke, professeur de grec à Cambridge, et précepteur d'Édouard VI, lui donne raison : « Je suis d'avis que notre langue doit être écrite dans sa pureté, sans mélange ni complication d'emprunts tirés des autres langues; si nous n'y prenons garde, à force d'emprunter sans jamais payer, nous ferons banqueroute. » Ce sont également les idées exprimées chez nous, un peu plus tard, par cet autre helléniste, Henri Estienne.

La nation est-elle donc si pauvre, après tout, et si l'on dressait le catalogue de ses richesses littéraires ne pourrait-elle supporter la comparaison avec ces pays plus rapprochés par leur origine des modèles latins et dont la renommée remplit

le monde? John Bale, grand ami de Leland, fougueux catholique d'abord, puis fougueux protestant, moine défroqué, marié, plus tard évêque, polémiste furibond, — « bilieux » comme disaient ses contemporains, — se charge de la réponse. Il reprend à son compte l'une des innombrables tâches que s'était assignées Leland, visite les bibliothèques publiques et privées à Oxford, Cambridge, Norwich, « deuxième ville du royaume »; il inspecte « l'unique et bien maigre bibliothèque de la fameuse cité de Londres »; il va jusque chez les épiciers sauver des manuscrits destinés à faire des cornets à poivre et dresse enfin en latin, en commençant certes aux origines, l'immense *Catalogue des écrivains illustrés qui ont fleuri dans la Grande-Bretagne appelée aujourd'hui Angleterre et Écosse, depuis Japhet, pendant l'espace de trois mille six cent dix-huit ans.*

Son labeur est prodigieux et son zèle incroyable; tous les auteurs qu'un lien rattache à l'Angleterre sont compris dans sa liste, quelle que soit la langue dont ils se soient servis. Cette entreprise patriotique intéressant toute l'Angleterre, il fait appel au concours du public. En publiant la table des noms qui figurent dans sa deuxième partie, il dit : « Si quelque ami des gloires littéraires de la nation connaît les noms d'auteurs que j'aurais omis dans cette liste ou dans mon livre (ce qui est bien possible, car je ne saurais aller partout), j'ajouterai les noms, les dates, les titres, nombre et premières lignes des œuvres, si on veut bien me les envoyer à temps. Je ferai de même pour ceux qui vivent encore ou qui sont depuis peu décédés. » Il supplie que les possesseurs de manuscrits les lui communiquent; il les restituera fidèlement et enverra, en outre, des livres imprimés en récompense : preuve suprême de l'amour passionné et bien digne de la Renaissance que lui inspire une si noble tâche.

IV

Dans un temps pareil, les éducations étaient naturellement beaucoup plus soignées qu'auparavant. Même pour des en-

fants de haut rang qui n'avaient pas de carrière à suivre et qui donnaient peu d'espérance, on prenait des peines infinies, afin de leur assurer, si possible, ce caractère d'hommes complets qu'avaient mis en honneur les philosophes de la Renaissance. Le précepteur du jeune Gregory Cromwell, le fils très borné du tout-puissant ministre, a laissé un tableau de l'emploi du temps de son élève : « D'abord, après qu'il a entendu la messe, il lit des passages d'un dialogue d'Érasme intitulé *Pietas puerilis*, » — un de ces dialogues, fameux dès la première heure et demeurés classiques, qu'on étudiait encore à Brienne quand Bonaparte y était élève, — « et je ne lui fais pas seulement lire les préceptes, mais je les lui fais aussi pratiquer, et j'ai traduit ce dialogue en anglais pour qu'il puisse comparer les deux textes... Après cela, il s'exerce à écrire une heure ou deux et passe un temps égal à lire la chronique de Fabyan. » C'est une chronique en anglais, car l'étude de l'anglais occupe une grande place : Gregory lit tous les jours de l'anglais; on surveille sa prononciation ; avec ce respect des mots dont on est maintenant pénétré, on lui indique « l'étymologie et le sens originel des expressions que nous avons tirées du latin ou du français ». Dans les après-midi, il joue du luth et de l'épinette. Quand il monte à cheval, « je lui dis en route quelque histoire des Grecs et des Romains dont il doit ensuite me faire le récit ». Comme passe-temps, le jeune homme chasse à courre et au faucon, il tire de l'arc, « et y réussit si bien qu'il semble que ce soit chez lui un don de nature » : ce fut, en effet, dans la réalité, le seul art où il réussit définitivement bien.

Sir Thomas Elyot, ami de Wolsey, de More et de Cromwell, ambassadeur près de Charles-Quint, homme de vaste instruction, qui sait les langues, admire les anciens et connaît la médecine, établit la théorie de l'éducation nécessaire au jeune Anglais désireux de servir l'État ; son livre fait autorité. L'ouvrage n'est, d'ailleurs, destiné qu'aux enfants de maison seigneuriale, car Elyot est un aristocrate intransigeant qui rêve d'une noblesse en extase devant le roi. — « semblable aux anges, parmi lesquels les contemplatifs les plus ardents sont exaltés aux rangs les plus élevés. » — Quant aux gens des classes moyennes, ils n'ont qu'à vivre tranquilles, dans le confort et

la vertu. Le jeune seigneur, donc, apprendra le grec et le latin d'abord; sa maison ressemblera à celle où fut élevé Montaigne : il devra se servir du latin comme de langue usuelle, et c'est facile à obtenir, si l'on a soin de ne l'entourer « que de serviteurs ou compagnons parlant élégamment latin ». Pourquoi ne parlerait-il pas le latin aussi purement que le français, « pour lequel on a maintenant tracé autant de règles et écrit une grammaire aussi longue que les grammaires grecques ou latines? » La redoutable grammaire de Palsgrave venait, en effet, de paraître l'année d'avant. Quant aux grammaires grecques, « elles sont aujourd'hui si nombreuses » qu'on ne saurait dire quelle est la meilleure.

Le jeune homme lira les grands poètes de l'antiquité, non seulement pour leur beauté, mais pour leur utilité : car on ne s'était pas défait de cette idée, chère à Pétrarque. En Angleterre, en particulier, où le culte du beau était moins répandu que dans les pays latins et où le goût de l'utile ne se perdit jamais, on voulait pouvoir admirer des poèmes profitables. On étudiera donc « le noble Homère de qui, comme d'une fontaine, coule toute éloquence et tout savoir »; ses livres enseignent, outre la guerre, « l'art de gouverner les peuples ». L'élève lira Virgile, et ce sera un enchantement : « Peut-on imaginer rien qui soit plus près de nous que ses Bucoliques? Quel ouvrage pourrait plaire davantage aux enfants dont elles rappellent les jeux? Les gracieuses discussions de simples bergers, bien exposées aux enfants, les ravissent, et je le sais par ma propre expérience. Et dans ses Géorgiques, Seigneur! quelle délicieuse variété! A lire ses descriptions des blés, des herbes et des fleurs, il semble qu'on soit dans un jardin délectable, un paradis. Quel laboureur entend l'agriculture aussi bien que lui? » Ovide, Cicéron, Démosthène, Tite-Live, César, Salluste, Tacite, offriront la même combinaison d'utilité et de beauté; Cicéron enseignera la morale et César montrera comment il faut faire la guerre « aux Irlandais et aux Écossais », qui sont comme les Helvètes et les Bretons de son temps.

Le futur homme d'État ne dédaignera pas les exercices physiques : il lancera la pierre et la barre, jouera à la paume, sera habile à la lutte, à la course à pied, à la nage; — la nage

est très importante : grâce à elle, Horatius Coclès sauva sa patrie, elle est donc indispensable à un homme d'État. La danse aussi, parce qu'elle enseigne diverses vertus morales : cette opinion étant contestable, quoique fort ancienne, est défendue énergiquement en plusieurs chapitres. Le ballon *foot-ball*, sera exclu comme indigne d'un gentilhomme ; il faut « l'étouffer à jamais ». On pratiquera par-dessus toute chose le tir de l'arc, « noble sauvegarde du royaume », très supérieur aux canons à main et autres inventions modernes.

Enfin, et là paraît bien l'esprit de la Renaissance, le jeune seigneur anglais apprendra, comme ses contemporains Ponocrates et Gargantua, à peindre et à sculpter : « *painting and kervinge* ». On se moquera de moi, dit Elyot ; on dira que je veux faire de mon gentilhomme un maçon ; mais je citerai l'exemple des empereurs romains Claude, Titus, Vespasien, Hadrien ; et que pourrait-on répliquer ? Ici encore, d'ailleurs, il ne s'agit pas de la recherche de la beauté pure : le futur ministre s'attachera à peindre des têtes d'expression et des sujets historiques qui feront pénétrer dans son cœur la morale des événements.

De tous côtés, aux oreilles des jeunes gens revenait ce même conseil : instruisez-vous ; les âges d'ignorance sont finis, qui ne sait rien n'est bon à rien. La cour donne l'exemple ; Henri VIII est un roi savant ; il connaît les classiques, il manie le latin avec facilité ; il veut que ses fêtes aient, comme celles des rois de France, le caractère mythologique et romain ; il a, au Camp du Drap d'or, une statue de Cupidon, « sur une colonne d'ancien style romain », et, « sur une fontaine ornée de sculptures antiques, le dieu du vin appelé Bacchus », avec l'inscription « en lettres d'or romaines : *Faicte bonne chère quy vouldra.* » Il fait donner à ses enfants l'instruction complète que recommandaient les théoriciens ; tous trois écrivent couramment le latin, le français et l'anglais. Au temps de ses malheurs, la reine Catherine d'Aragon recommande encore à sa fille Marie de veiller « à conserver son latin » ; le jeune prince Édouard écrit dans les trois langues, et on a, en particulier, une lettre de lui en latin, où il remercie son père d'un cadeau de colliers, d'anneaux et de chaînes, et ajoute, avec une fermeté digne de son éducation romaine :

« Je sais que tu ne me donnes pas tout cela pour me rendre vaniteux et fier et pour que je me figure éclipser les autres, mais pour m'encourager à la pratique de la vertu et de la piété » : — c'était un singulier encouragement ! — Son éducation est continuée lorsqu'il monte sur le trône, à neuf ans, et les sujets de dissertation qu'on l'invite à développer montrent que ses maîtres tiennent à modeler son esprit d'après les théories aristocratiques d'Elyot. Il doit répondre à des questions comme celles-ci : « De tous les états du royaume, lequel est le plus honorable et le plus utile? — Une multitude sans chef peut-elle prospérer? — Lequel des deux a le plus de constance et de sagesse, la multitude ou le prince? — Quel est le plus profitable au pays, que le pouvoir appartienne à la noblesse ou au peuple? » D'autres questions semblent mieux faites pour les méditations du prince Hamlet que pour celles du jeune roi : « N'est-il pas nécessaire de feindre quelquefois la folie? »

Des trois enfants d'Henri VIII, la petite princesse Élisabeth était la plus savante et la mieux douée au point de vue littéraire. Les lettres de Marie, tyrannisée, honnie de tous, déclarée bâtarde par acte du Parlement, insultée dans ses origines et sa religion, ont une chaleur et une éloquence tragique dénotant un indomptable caractère. Intrépide, risquant la mort sans hésiter, on sent qu'elle la donnera de même sans hésiter; c'est une âme d'une seule pièce, qui peut se briser, comme il arrivera, mais non plier; fatale à elle-même et aux autres. Son éloquence vient des faits et non de l'art littéraire. C'est exactement le contraire pour Élisabeth, qui sait tout, comprend tout, a lu les Grecs, les Latins, les Italiens, les Français, et, par-dessus tout et en toute chose, aime l'ornementation. Elle est euphuiste avant Euphuès ; ses lettres fourmillent de comparaisons et de rapprochements ingénieux : « De même que le marin, en temps orageux, plie ses voiles en attendant les vents propices, de même, noble roi, en ma mauvaise fortune de jeudi dernier, repliai-je les hautes voiles de ma joie et de mon espérance, comptant qu'un jour, de même que les vagues déchaînées m'avaient fait rétrograder, de même un doux souffle de vent me ramènerait vers le port. » — Le tout pour faire entendre au roi son frère qu'elle regrettait

de n'avoir pas été reçue par lui et qu'elle espérait le voir une autre fois. — Elle aussi sera conforme à elle-même toute sa vie; dès son enfance elle écrit en « style Élisabethain ».

Son instruction est d'ailleurs solide. Cette princesse, dit Roger Ascham, son précepteur, « parle le français et l'italien aussi bien que l'anglais; le latin avec facilité, correction, justesse; le grec même, passablement ». Ils ont lu ensemble Cicéron, Tite-Live, les tragédies de Sophocle, les discours choisis d'Isocrate. Devenue reine, elle continue de travailler; elle traduit la *Consolation* de Boèce, l'*Art poétique* d'Horace, et ses manuscrits autographes ont été récemment retrouvés au *Record Office*.

Partis de si haut, ces exemples s'aperçoivent de loin; les nobles imitent la cour, et les bourgeois imitent les nobles. « Jamais la noblesse anglaise n'a été si lettrée, » écrit Ascham. Il accompagne comme secrétaire, en 1550, sir Richard Morison à la cour de Charles-Quint. C'est un ambassadeur savant, qui oublie la longueur du chemin en étudiant avec son secrétaire les classiques grecs. Avant de partir, Ascham était allé faire visite au marquis et à la marquise de Dorset, à Broadgate. Les maîtres du logis « et toute leur maison, gentilshommes et dames, chassaient dans le parc. Je trouvai leur fille dans sa chambre, lisant le *Phédon* de Platon en grec, avec autant de plaisir qu'un gentilhomme en pourrait prendre à la lecture d'un joyeux conte de Boccace ». Ses parents l'avaient élevée très sévèrement, exigeant qu'elle parlât, se tût, dansât, marchât avec autant de mesure et de perfection « que Dieu en mit pour faire le monde ». Elle dit au visiteur le charme reposant qu'elle trouvait dans la société des classiques : « J'aime à me rappeler cette conversation, écrit Ascham, d'abord parce qu'elle est si digne de mémoire, ensuite parce que c'est la dernière fois que j'entretins et la dernière fois que je vis cette noble et digne dame. » Cette jeune fille accomplie qui devait être reine d'Angleterre pendant onze jours et mourir sur l'échafaud était lady Jane Grey.

Le savoir est à la mode ; il est, de plus, accessible à tous. De même que François Ier à Paris, Henri VIII fonde des chaires à Cambridge pour l'enseignement public des diverses sciences : jurisprudence, grec, hébreu, médecine. Les enfants,

dit Ascham, lisent en grec Aristote et Platon. « Sophocle et Euripide sont plus familiers aujourd'hui (1542-43) que n'était Plaute autrefois... Cette ardeur pour les lettres est allumée et entretenue par notre ami Cheke qui, dans ses leçons publiques et gratuites, a expliqué tout Homère et tout Sophocle par deux fois, tout Euripide et presque tout Hérodote », et en aurait expliqué davantage n'était sa malheureuse querelle avec l'évêque de Winchester, Gardiner, sur la vraie prononciation du grec. L'ardeur de s'instruire est si grande qu'elle produit maintenant, comme en Italie, des discussions impétueuses et l'on se dispute avec autant de violence que si les dogmes de l'Église avaient été en question : ainsi le veut l'esprit du temps. Gardiner l'emporta d'abord, mais dut pour cela user d'autorité et édicter des châtiments comme s'il s'était agi de délits contre l'ordre public.

Cette chaleur nouvelle frappait les étrangers peu préparés à trouver si loin vers le nord une culture classique si avancée. L'un des représentants les plus célèbres de la Renaissance, sceptique et railleur, qui se moque de tout et de tous, princes et prêtres, religions et institutions, sans pourtant rompre définitivement avec personne et qui, comme Voltaire, ne garda jamais intacte qu'une seule croyance, sa foi dans les belles lettres, citoyen du monde, compatriote de tous ceux qui pensaient, Érasme, fit en Angleterre des séjours prolongés. Tout le charmait dans l'île, jusqu'au climat même ; son désir de plaire était si vif qu'il se pliait aux manières de la cour ; il apprenait à saluer, à sourire, à monter à cheval « pas trop mal », à chasser même, malgré Minerve : — « *et invita Minerva hæc omnia.* » — Les lettres anciennes sont cultivées avec tant d'éclat dans ce pays qu'il n'ira plus en Italie que par curiosité : « J'écoute mon ami Colet et il me semble entendre Platon même... La nature a-t-elle jamais rien formé de plus fin, de plus doux, de plus heureux que l'esprit de Thomas More ?... On ne peut imaginer combien dense et fleurie s'élève ici la moisson des connaissances antiques ». La table du roi est devenue une école de savoir — toujours comme celle de François Ier : « La table du roi [de France] était une vraie école, dit Brantôme ; et était reçu [à sa cour] qui venait, mais il ne fallait pas qu'il fût âne ou qu'il bronchât, car il était bientôt relevé de

lui-même ». — Henri VIII, dit Érasme, surpasse tous les anciens empereurs romains, César Auguste, Trajan, Sévère : « Il me semble assister à la naissance d'un nouvel âge d'or. » (1519)

Et, en effet, outre ses imprimeurs, ses grammairiens, ses professeurs, l'Angleterre avait ses humanistes ; un des plus grands noms de la Renaissance était un nom anglais : la seule renommée d'un Thomas More lui permettait de réclamer une place éminente parmi les nations nouvellement instruites. — Mais quel brusque changement en un pays qui n'était connu en Europe que par son commerce de draps, ses navires et le souvenir des guerres continentales ! Était-ce vraiment l'âge d'or, et allait-il débuter si loin de Padoue, de Florence, de Paris ? Quelques années devaient s'écouler, quelques passions naître et s'éteindre avant que l'on pût voir si les empereurs de Rome étaient éclipsés et si vraiment l'âge d'or était revenu.

J. J. JUSSERAND

PETITS POÈMES
DU DÉSIR ET DE L'AMOUR

I

BONHEUR TENDRE

Ce soir, mon bonheur veille en moi, comme une flamme
Dans la chambre de deux amants...
Une jeunesse neuve a repeuplé mon âme
De rêves et d'enchantements.

Je suis seul, mais pour moi la nuit n'est pas déserte :
Je t'imagine, je te vois
Animer le silence et la pénombre inerte
De ta présence et de ta voix.

Des mots que tu m'as dits, plus tendre, un mot se lève :
Un à un, j'aime à les choisir ;
Je les reprends selon mon espoir et mon rêve ;
Je les nuance à mon désir.

Je ne me souviens plus que j'étais las de croire,
Que mon cœur s'était refermé ;
Je n'ai plus de passé, je n'ai plus de mémoire
Que du jour où tu m'as aimé.

Dans ma vie, à jamais, tu rentres la première...
Et, qu'importe s'il doit finir?
Ce soir, mon bonheur veille en moi, d'une lumière
Qui m'éclaire tout l'avenir.

II

ATTENTE

Quelquefois, je t'attends, le front contre ma porte...
J'accueille en moi, de loin, ton parfum qui m'apporte
Le bonheur éternel de t'aimer, ce jour-là ;
Je ne me souviens plus que mon espoir trembla ;
J'écoute avidement ton pas qui nous rapproche;
J'apaise en moi le mal que mon cœur te reproche,
Aux soirs de solitude et de regrets jaloux.
Notre premier baiser nous réfugie en nous ;
Tout notre amour joyeux sur nos lèvres abonde ;
Plus claire autour de nous, la chambre est tout un monde
Où la rumeur du jour en murmure affaibli
Nous berce, un monde heureux d'étreintes et d'oubli,
Où notre isolement se rassure et s'enivre.
Ton âme prisonnière, ardemment, se délivre ;
Un visage nouveau se dégage du tien :
Nos yeux ont des baisers; nous ne savons plus rien
Qu'un espoir infini de rester bouche à bouche;
Ton corps frémit déjà sous ma main qui le touche.
Et, tendre, s'abandonne et, si près du plaisir,
Hâte en se blottissant notre premier désir.

III

TRISTESSE

Je te reconnais bien, mystérieuse hôtesse :
Tu ne m'apporteras ni surprise ni peur...
Je suis triste ce soir, de toute la tristesse
Que je sentais rôder à l'entour de mon cœur.

Pourtant, c'est le déclin d'une calme journée :
L'amitié ni l'amour ne m'ont pas fait souffrir...
Que viens-tu faire en moi, visiteuse obstinée,
Tristesse d'être heureux, tristesse de guérir?

IV

MATIN

Il entre du ciel bleu par la fenêtre ouverte.
Je travaille. Une odeur d'herbe mouillée et verte
Monte des prés nouveaux que l'aube a refleuris.
C'est le matin. Ta robe est claire. Tu souris,
Quand je lève les yeux, d'un sourire en silence.
Tu renverses la tête un peu. Ta main balance
Ton ombrelle posée au bord de tes genoux.
L'heure doucement passe en nous, autour de nous.
Je suis heureux de quiétude et de bien-être.
Ma pensée et mon cœur s'étonnent de renaître,
Et je regarde en moi, comme en un champ de fleurs,
Papillonner des mots de toutes les couleurs.

V

COMPLAINTE

Ce n'est pas toi que je regrette
C'est le rêve par toi déçu,
Mon cœur jeune et la foi secrète,
Que je gardais à mon insu.

Je ne t'en veux pas; je devine...
Mon désir vain s'est effeuillé...
Je t'ai faite en moi trop divine,
Je me suis trop agenouillé.

Tu n'étais qu'une pauvre femme...
Je te croyais naïvement
Endormie au fond de ton âme,
Comme la Belle au bois dormant.

Et je me disais que sans doute
Je te réveillerais, un jour,
Neuve comme autrefois et toute
Ressuscitée à mon amour...

Mais c'est en vain que je t'apporte
L'espoir d'un suprême printemps :
La Belle au bois dormant est morte,
Elle avait dormi trop longtemps...

VI

LE DÉSIR VEILLE

L'amour, hôte inquiet des âmes obstinées,
L'impitoyable amour, briseur de destinées,
Toujours en mal obscur de haine ou de rancœur,
Par instants, malgré nous, monte de notre cœur,
Et, prêt à nous souffler des mots que rien n'efface,
Comme deux ennemis nous dresse face à face...
Mais le désir qui veille en nos corps anxieux,
Toujours, avidement, se cherche dans nos yeux,
Et les mots entre nous tombent sans violence...
Puis nous nous reprenons aux lèvres, en silence.

VII

CLAIRVOYANCE

Prends garde : nos baisers sont doux ; le soir est tendre :
Il ne faut pas me croire, il ne faut pas entendre
Les mots mystérieux qui montent de mon cœur...
Ce soir, l'amour d'aimer s'exalte en nous. J'ai peur.

Je voudrais seulement te sourire et me taire.
N'écoute pas. Je sens qu'une âme involontaire
Pour une heure, ardemment, se lève d'autrefois,
Et brille dans mes yeux, et tremble dans ma voix.
Mon âme s'est usée à force de renaître.
Demain, je serai las ; je t'en voudrai peut-être.
Je te reprocherai d'avoir, à ton insu,
Réveillé dans mon cœur tout ce qui l'a déçu.
Seul mon corps est heureux. Mes secrètes pensées
Sont lourdes, pour jamais, de tristesses passées...
En te parlant d'amour, hélas ! je reconnais
Tous les mots qu'autrefois à d'autres je donnais :
Le bonheur a si peu de mots, — toujours les mêmes !
Écoute, il ne faut pas me dire que tu m'aimes ;
Il ne faut pas chercher à lire dans mes yeux
Le taciturne appel d'un espoir anxieux
Qui malgré moi survit peut-être, et que j'ignore...
Même si je voulais aimer, t'aimer encore.
Toi, du moins, reste heureuse, évite d'engager
Ton cœur libre, ton cœur inutile et léger.

VIII

DÉPART

Ne me console pas. Je fermerai les yeux ;
Tu t'en iras, d'un lent départ silencieux :
Je t'imaginerai dans l'ombre encore assise,
Et je ne saurai pas la minute précise.
Nous nous serons quittés ainsi que chaque jour,
Hélas ! et tant d'adieux ont tué notre amour...
Et puis tu seras loin, pour toujours disparue,
Grave et songeant peut-être, au détour de la rue,
Combien notre passé fut joyeux d'avenir !
Tu sentiras comme une main te retenir
Et tu croiras, plaintive, entendre une prière
Qui te fera parfois regarder en arrière.

Ne crains rien : mon amour, né triste et malchanceux,
Toujours croyant, toujours dupé, n'est pas de ceux
Que l'on traîne après soi, comme une ombre obstinée.
Je ne me plaindrai pas. Je sais ma destinée.

IX

CERTITUDE

Même si, dans ton cœur, tu voulais m'échapper,
Je sens que mon désir a su t'envelopper
D'une étreinte invisible où ton âme s'est prise...

Tu peux bien quelquefois oublier par surprise
Et vivre doucement ta vie autour de toi,
Comme si tout entière elle était loin de moi.
Tu n'as plus tes yeux las ni tes lèvres pâlies,
Ni ton front de mystère et de mélancolies,
— Ce visage des soirs où l'on s'est trop aimé ;
Ton sourire d'enfant s'est comme ranimé :
Limpide en sa candeur que nul secret n'altère,
Ta voix a retrouvé ce charme involontaire
Et cette insouciance et ce timbre moqueur
Des mots légers et purs qui sonnent clair au cœur.
En rassemblant, le soir, les heures dispersées,
Tu peux dire au hasard tes pas et tes pensées.
Sans craindre un souvenir qu'il ne faut plus avoir ;
Et toute la douceur tranquille du devoir.
Tout le fidèle accueil des choses coutumières.
La forme des objets, la couleur des lumières.
Tout cela redevient ta vie et ton amour...

Mais quelquefois, dans l'ombre. à la chute du jour,
Quand ton œil obscurci rêve aux marges d'un livre.
Tu sens, au long de toi, confusément revivre
Comme un frisson léger de lèvres et de mains,
Et ton cœur s'abandonne aux furtifs lendemains...

X

CHAMBRE D'AUBERGE

Je veux qu'à ton réveil tout l'air pur du matin
Avive de fraîcheur ta tête reposée,
Et que l'aube imprévue entrant par la croisée
S'épanouisse en toi comme aux fleurs du jardin.

Tes cheveux, rajeunis à la douceur première
Des frissons odorants qui s'éveillent en eux,
Comme l'herbe au soleil souples et lumineux,
S'empliront de parfums, de brise et de lumière.

Tu te soulèveras gaiement, les yeux surpris
Des reflets inconnus qui dorent ton visage,
Pour voir toujours plus loin dans le clair paysage
La campagne ondoyante et les vergers fleuris.

Nous aurons sonné tard à la petite auberge,
Lassés d'un long chemin sous les arbres obscurs,
Et tu découvriras la chaux blanche des murs,
Les deux chaises de paille et les rideaux de serge :

N'importe ! je sais bien que, d'un sourire ami,
Tu les remercieras, toutes ces humbles choses...
Penché sur ton bonheur, j'effeuillerai des roses
Dans le lit tiède encore où nous aurons dormi.

Tu ne sentiras point d'arrière-lassitude ;
Dès l'aube et jusqu'au soir, nous aurons tout un jour
A passer longuement du sommeil à l'amour ;
Nous serons seuls tous deux en toute solitude.

Et, dans un brusque oubli des gestes hésitants,
Comme un enfant rieur, tu voudras être nue,
Pour mieux faire à ton corps une offrande ingénue
De toute cette aurore et de tout ce printemps.

XI

SOMMEIL

Lourd sommeil du plaisir, viens endormir ma peine,
Mes espoirs, mes regrets, jusqu'à mes vains remords ;
Multiplie et prolonge en ma vie incertaine
Tes passagères morts.

Tu m'as guéri déjà, viens me guérir encore !
Toi seul es bon, toi seul charmes fidèlement ;
Apaise en moi ce cœur douloureux et sonore
De poète et d'amant.

Sur l'oreiller profond couche-moi sans pensée ;
Mets sur mes yeux un voile aux choses d'alentour...
Et qu'enfin je repousse en mon âme offensée
Ce qui monte d'amour.

XII

REGARDS AU LOIN

Un jour tu songeras à tout ce qui fut nous.
Tu reverras, au loin, ma tendresse à genoux,
Mes yeux levés sur toi qui t'ont si bien connue,
Mes mains, qui t'auront tout entière contenue,
Mon épaule, où ta tête aimait à se poser ;
Tu te rappelleras ma bouche et mon baiser,
Et mon sourire triste, et puis des mots, peut-être,
Que tu ne savais pas avant de me connaître...
Aux heures de vieillesse, où le présent n'est rien,
On se recueille, on cherche en son cœur ancien ;
On recommence à vivre un peu toute sa vie ;
On se blottit, le soir, frissonnante et ravie,

Dans ce nid du passé, tendre et délicieux ;
Des pleurs qu'on a coûtés vous remontent aux yeux...
Tu pleureras, lointaine... Et, bien que pardonnée,
Tu songeras dans l'ombre, aux déclins de journée,
Qu'en donnant mieux ton cœur tu pouvais retenir,
Fidèle, une présence, au lieu d'un souvenir.

XIII

LE FARDEAU

Ton front sur mon épaule est tombé mollement.
Tu ne dis rien ; tes yeux sont vagues ; par moment,
Tu n'es plus dans mes bras qu'une forme étrangère.
Grave, tu te souviens de ton âme légère,
Ton âme d'autrefois folle et preste en ses vœux,
Éprise des baisers, craintive des aveux.
Tu songes à des soirs de caresses lassées,
A des choses d'amour furtives et passées,
A ces printemps d'une heure aux sourires ardents
Où la bouche est fougueuse et les cœurs sont prudents...
Et je sens, malgré toi, comme tu les regrettes,
Ces jours, libres de rêve et d'angoisses secrètes,
Toi qui m'aimes, ô toi qui portes à présent
Le trésor de ton cœur douloureux et pesant !

ANDRÉ RIVOIRE

LES DIEUX DU BRAHMANISME

BRAHMA — VISHNOU — ÇIVA

Le nom des Védas est aujourd'hui familier aux oreilles européennes : on sait qu'il désigne les livres sacrés de l'Inde antique, qui remontent à un passé de date incertaine, mais à coup sûr aussi lointain au moins que les poèmes d'Homère, et que la religion qui s'en réclame compte encore, dans la presqu'île du Gange, des millions de sectateurs. A cette religion, ou plutôt aux divers cultes qui en sont issus, président aujourd'hui trois personnes divines, dont la fonction essentielle est présente à tous les esprits : Brahma, le dieu suprême, le créateur; Vishnou, le conservateur tutélaire; Çiva, l'implacable destructeur. Il n'est pas jusqu'au parallèle illusoire, établi entre cette Trimoûrti (triple nature) et la Trinité chrétienne par les vulgarisateurs hâtifs ou les « libres penseurs » en quête d'arguments faciles, qui n'ait contribué à répandre ces appellations et leurs attributs; et ceux-là même que le bon sens ou une information moins sommaire a gardés d'une aussi grosse erreur, n'ont pas laissé d'admirer la profonde pensée philosophique qui a fait de la destruction, en tant que stade nécessaire du cycle des éternelles renaissances, un acte divin. La forte et sombre parole de Claude Bernard, « la vie, c'est la mort », semble en effet contenue tout entière dans le vivant symbole que la sagesse de l'Inde propose en adoration à sa piété. Rien de plus décevant que ces apparences : si,

pour le philosophe qui médite sur elle, une représentation divine peut être le voile transparent qui recouvre quelque grande et universelle vérité, l'historien des religions n'y voit, la plupart du temps, que l'ultime aboutissant d'une longue évolution de croyances confuses et diverses, juxtaposées ou confondues, auxquelles en tout cas la réflexion métaphysique demeure presque entièrement étrangère. Comment s'ordonne à la fin ce chaos, comment, du choc des superstitions parfois les plus infimes, jaillit un jour l'étincelle qui illumine les abîmes, le *quid divinum* qui est la parcelle de révélation dévolue tôt ou tard à toute religion humaine, c'est ce qui peut-être ressortira des pages qui vont suivre; ou, si mon dessein a été trop ambitieux, j'aurai toujours, en passant, soufflé sur les brumes dont l'ignorance ou la mauvaise foi s'est plu à entourer les origines de la trinité hindoue.

I, — LES ÉPOQUES

La chronologie, c'est le fonds qui manque le plus à l'histoire religieuse et politique de l'Inde : entre les trois mille années avant notre ère, que M. Jacobi assigne astronomiquement à la période védique, et l'époque d'Alexandre le Grand, où M. Halévy prétend ramener la composition des Védas, il est permis de ne pas choisir et de préférer un moyen terme; mais, de cette époque inconnue, la plus ancienne en tout cas à laquelle nous remontions, nous connaissons les croyances, et même le culte, jusque dans le plus intime détail. Nulle part plus qu'en ce panthéon étrange et touffu n'apparaît avec netteté la divinisation de toutes les forces de la nature, pouvoirs bienfaisants ou redoutables, qui, éveillant tour à tour dans l'âme humaine l'admiration, la gratitude ou la terreur, la rendirent accessible au sentiment de l'éternel mystère. Nombre des dieux qui le composent portent un nom qui se passe de tout commentaire : c'est Dyaus (le ciel), Prithivî (la terre), Soûrya (le soleil), Oushas (l'aurore), Vâta ou Vâyou (le vent). Ceux dont l'état civil est étymologiquement moins assuré n'en dénoncent pas moins, par quelque trait caractéris-

tique, la conception naturaliste d'où ils sont éclos : Agni est le feu terrestre divinisé ou le feu céleste descendu parmi les hommes; Indra, le dieu guerrier qui conquiert les eaux pour les répandre en cascades bienfaisantes, ne saurait guère incarner que la puissance des orages, ardemment attendue dans ces régions torrides où la sécheresse est la grande ennemie. D'autres, enfin, plus mystérieux ou d'un aspect plus sombre, semblent bien des démons aborigènes, dont les envahisseurs âryens ont trouvé le culte installé à leur arrivée, et qu'ils ont empruntés aux sauvages asservis par leurs armes; mais de ceux-là même, de ce farouche Roudra, par exemple, dont les flèches portent au bout du monde, qui répand tous les fléaux et dispense tous les remèdes, — si semblable, dans ce double rôle, à l'Apollon hellénique, — il est difficile de contester le caractère naturaliste sous-jacent, encore que dissimulé sous la masse des attributs hétérogènes dont la superstition ou la poésie s'est ingéniée à le surcharger.

A chacun de ces dieux, dont la seule énumération tiendrait plusieurs pages, le Rig-Véda consacre, selon son importance, un nombre d'hymnes fort variable : les plus favorisés sont Agni, Indra, et Sôma (la liqueur enivrante identifiée à la lune), qui pourtant disparaîtront entièrement du panthéon postérieur; au contraire, Vishnou et Roudra, que nous y retrouverons, ne sont encore, à l'époque védique, que des acteurs d'arrière-plan. Mais tous ces dieux, quels qu'ils soient, ont dès lors au moins un trait en commun, qui décidera de leur destinée future : principal ou accessoire, le dieu qu'on invoque dans un hymne est toujours le plus grand, sinon même, pour un temps, le Dieu unique. Le chantre qui l'exalte ne lui connaît pas de rivaux : à lui seul, il emplit le ciel et la terre; à lui seul, il a accompli les exploits dont la race humaine a bénéficié. Est-ce simple hyperbole? est-ce déjà en germe ce concept de de l'Unité primordiale qui dominera la théosophie postérieure? Quoi qu'on en pense, l'hénothéisme, si bien nommé et défini par Max Müller, s'il n'est pas le monothéisme, y prépare et y conduit par une pente insensible et sûre.

Descendons de quelques siècles : l'âge poétique est passé; c'est maintenant celui de la prose, du commentaire, des traités techniques et de la réflexion philosophique; on arrête les règles

des cérémonies et l'on médite sur les mythes antiques qui deviennent des mystères sacrés. A la faveur de ce progrès des idées, la tendance vers l'unité divine, d'abord purement formelle et poétique, s'accentue et se précise : on continue, sans doute, à croire aux mêmes dieux; mais on les fait rentrer les uns dans les autres, jusqu'à n'en plus reconnaître qu'un seul. Les traités théologiques de l'époque, les Brâhmanas, sont remplis de ces identifications artificielles, et la monotone formule « un tel est la même chose qu'un tel» y revient avec une persistance qui finit par donner la nausée. En apparence, le panthéon d'autrefois n'a pas subi de déchet : le nombre des divinités est au complet; chacune d'elles garde son rang, ses fidèles, ses attributs : à chacune revient, plus ou moins forte, sa part d'offrande dans le mécanisme effroyablement compliqué du sacrifice. Mais, en réalité, pour le brâhmane « qui sait ainsi », — autre formule de prédilection de ces livres, — pour le théosophe instruit du grand mystère, toutes ont conflué en une personnalité plus haute et plus vaste, plus indistincte aussi, sans attributs nettement déterminés, sans autre fonction que celle de créer le monde au commencement, ou plutôt de « l'engendrer » en le tirant de sa propre substance : c'est Pradjâpati, « le Maître des créatures », dont le nom, presque inconnu encore de la période védique, caractérise à ce point les écrits de l'âge postérieur, qu'il n'est point exagéré d'envisager cet être souverain comme le Dieu unique du brâhmanisme : Dieu à peine personnel, d'ailleurs; simple incarnation mâle de la Nature créatrice et increéée; conception aussi vague que grandiose, déjà mûre pour la tombe où l'engloutira bientôt, soit le splendide panthéisme de la philosophie du Vêdânta, soit l'athéisme systématique qui va se répandre sous les auspices du Bouddha.

C'en est assez pour faire deviner au lecteur qu'une telle religion ne fut jamais populaire : c'est une doctrine d'initiés, non une croyance qui pût être prêchée aux masses. Celles-ci demeurèrent fidèles aux anciens dieux et continuèrent à prendre pour des êtres vivants et tout-puissants les idoles étranges et souvent grotesques où depuis longtemps leurs prêtres ne voyaient plus que des symboles. Rien, à cet égard, ne les contraignait ni même ne les éclairait : la religion brâh-

manique n'a jamais eu de dogmes, ni, à plus forte raison, de conciles pour les fixer, d'autorité supérieure pour les maintenir. Ainsi, son unité superficielle ne tarda point à recouvrir une multitude infinie de diversités sous-jacentes; car, en conformité de la tendance hénothéique dont les premières manifestations remontent, on l'a vu, au temps des Védas, chacun avait choisi, pour ainsi dire, dans l'immense bigarrure de l'Olympe hindou, une figure de prédilection, un dieu dont il avait exalté les mérites, pratiqué presque exclusivement le culte; et ce culte, propagé par les prédications, sans doute aussi par les conquêtes, par les mille moyens de coercition dont dispose un prince fanatique ou simplement dévot, avait fini par grouper des centaines de milliers, des millions d'adhérents. A s'en tenir aux dehors, l'Inde était brâhmanique: mais, en fait, telle communauté d'habitants y adorait tel dieu, telle autre tel autre; et Brahma, le Dieu unique dont je n'avais pas encore écrit le nom. — et pour cause, on s'en rendra compte tout à l'heure, — était ignoré de tous, sauf d'un petit cénacle qui, à son tour, ignorait les dieux de la multitude.

Un semblable état de choses était dangereux, non seulement pour la religion, mais aussi pour les privilèges et les richesses de la caste sacerdotale, déjà menacée et momentanément amoindrie par l'expansion de ce qu'elle nommait l'abominable hérésie du bouddhisme : pour y faire tête, ce n'était pas trop de l'union de toutes les sectes que ce schisme n'avait point contaminées; pour que ses temples continuassent à recruter des fidèles, il lui fallait les ouvrir aux cultes professés par le grand nombre. La quatrième période de l'histoire religieuse de l'Inde, celle qui dure encore, s'ouvre sur cette fusion ; les brâhmanes, très probablement, en prirent l'initiative; à leur Brahma impersonnel ils adjoignirent les deux dieux qui à cette époque comptaient dans l'Inde le plus de fervents adorateurs, et d'une iconographie barbare présidée par une entité panthéiste ils composèrent leur Trimoûrti mystique.

Quels furent l'origine et les progrès de chacun de ces personnages divins, appelés entre tous à une si haute fortune, c'est ce que nous allons essayer de démêler.

II. — VISHNOU

Vishnou est un dieu védique : d'importance secondaire, il est vrai ; mais néanmoins encore assez fréquemment nommé dans les hymnes. Il y joue toujours — la remarque est essentielle — un rôle tutélaire et bienfaisant. Lorsqu'on l'y associe à Indra, il revêt l'aspect belliqueux de son compagnon : comme lui, il écrase, il foudroie, il disperse les démons, pour dispenser aux hommes les biens du monde céleste. Mais de tous ses exploits, célébrés en termes généraux et vagues, un seul est précisé, un seul lui est spécifiquement propre : Vishnou, en trois pas gigantesques, a traversé tout l'univers.

A ses attributs postérieurs, à sa nature généreuse, aux épithètes et aux descriptions qui le caractérisent, mais surtout à ce dernier trait qui le peint tout entier, il est impossible de méconnaître une personnification du soleil, dont les trois pas, — orient, zénith, occident, — embrassent victorieusement la terre.

Plus tard, au temps des Brâhmanas, le prodige s'est enrichi et embelli de détails accessoires, qui peut-être, au surplus, existaient déjà dans la tradition védique, mais que les textes, dans leur concision brillante, ne nous y ont point conservés. Les dieux luttaient avec les démons à qui régnerait sur le monde. Ils étaient près de succomber. Tout à coup ils virent s'avancer à leur aide un étrange auxiliaire, un petit nain difforme, — le soleil, en effet, à la simple vue, n'est pas grand, et sa forme circulaire est, si l'on veut, celle d'un corps rabougri, — qui proposa sans rire au chef des démons de le laisser maître de tout l'univers, à la seule exception de l'espace que lui, le nain, pourrait franchir en trois pas. Je laisse à penser si les démons acceptèrent le pacte. Puis le nain se mit en marche… On sait le reste : c'était Vishnou ; grâce à lui, les dieux l'emportèrent, et la terre et le ciel devinrent leur domaine inviolé.

En même temps que le grand exploit de Vishnou prend sa forme définitive, sa figure se dessine mieux, et des monu-

ments de moins en moins grossiers la fixent dans la mémoire de la foule : il a quatre bras, image sommaire et simplifiée des rayons divergents du soleil ; il porte une roue, symbolisme transparent. Puis, en sa qualité de dieu tutélaire et sauveur, mille légendes, d'abord éparses et probablement, pour la plupart, sans connexion avec lui à l'origine, viennent s'agréger autour de sa personne sacrée et lui font un nimbe de gloire et d'héroïsme : on raconte sa descente du ciel sur la terre, — en sanscrit *avatâra* « descente », d'où vient que notre mot « avatar » est synonyme d' « incarnation », — sous la forme successive de divers animaux, chaque fois accompagnée de dangers et de souffrances, toujours en vue d'assurer le salut des hommes ; c'est lui, notamment, qui s'est changé en sanglier, pour repêcher, au bout de l'une de ses défenses, la terre engloutie sous les eaux du déluge. Ces récits, peu à peu, exaltent le sentiment religieux du peuple ; et, tandis que les mystagogues, méditant sur la nature de Vishnou, en font, comme de toutes leurs autres divinités, une entité panthéiste où ils s'absorbent, le vulgaire qui le voit sourire sur son piédestal, l'admire et le bénit de tout le bien qu'il a fait et qu'il fera encore. Une secte se forme, qui met en lui toute sa confiance et bientôt l'adore comme le dieu unique, le seul vrai dieu, puisque son action pitoyable maintient et conserve la vie de tous les êtres.

Dans le vishnouisme ainsi constitué et tout prêt à les recevoir viennent confluer d'autres superstitions populaires également fort répandues. Ainsi nombre de tribus avaient un héros, qu'elles nommaient Krishna « le Noir » et dont elles racontaient mainte légende merveilleuse : comme l'Achille des Hellènes, il avait passé sa première jeunesse dans une voluptueuse oisiveté ; Krishna parmi les bergères est un des thèmes favoris de la poétique et de l'iconographie de l'Inde moyenne ; et, comme Achille aussi, il s'était un jour éveillé pour le combat, héros invincible, rué à la conquête de la terre. Dans ce récit, dans le nom qui rappelle les humbles débuts du soleil encore noyé dans l'aube grise avant qu'il s'élance au sommet du ciel, on devine sans peine une autre personnification de l'astre que l'homme ne s'est jamais lassé de diviniser. Mais ces origines sont oubliées depuis long-

temps, à l'époque où le mythe émerge dans l'histoire : Krishna n'est plus seulement un guerrier invulnérable, il est un sage infaillible, un demi-dieu, un dieu, le Dieu ; dans le Mahâbhârata, tout un chant, un chant divin, la Bhagavad-Gîtâ, est consacré à la révélation de Krishna, qui, monté sur le char de guerre, en face de la mêlée imminente, enseigne à son compagnon d'armes le néant du monde visible, de l'effort, de la mort et de la vie, le néant de tout ce qui n'est pas l'Être en soi, c'est-à-dire lui-même. Il n'est pas surprenant que deux personnages d'origine et d'aspect si semblables aient tendu à se confondre quand leurs légendes se rencontrèrent : Krishna passa pour un avatar de Vishnou, et le vishnouisme se grossit de tous ceux qui révéraient cet Apollon basané.

Le nom de Râma, lui aussi, signifie « le Noir », ce qui donne à penser que Sîtâ, son épouse bien-aimée, qu'il retrouve à la suite des mille hasards de la guerre chantée par la grande épopée du Râmâyana, pourrait bien être « la Blanche », la douce aurore à laquelle aspire le soleil encore endormi dans les limbes de la nuit. Quoi qu'il en soit, la légende de Râma, chère à la caste des guerriers et propagée sur l'aile de la poésie, s'incorpora à son tour à celle de Vishnou, et ainsi de toutes parts affluèrent au dieu ancien les adeptes nouveaux.

Ainsi enfin se constitua, au moyen âge de l'Inde, une religion enfantine et douce, gracieuse et indolente comme l'est son dieu qui repose, les yeux mi-clos, sur les sept têtes du serpent Çêsha : symbole du jeune soleil du printemps qui s'apprête à émerger des fanges reptiliennes de l'hiver.

III. — ÇIVA

A la différence de Vishnou, Çiva ne semble point encore apparaître dans le Véda ; du moins son nom n'y est-il qu'un simple adjectif avec le sens de « propice ». Mais, en réalité, le Çiva de la Trimoûrti ressemble si fort au Roudra des temps védiques, que nous avons déjà salué au passage, et les intermédiaires entre eux sont si nettement marqués par l'existence de dieux malfaisants et cruels dont les noms sont aussi des

épithètes, — Bhava, « l'existant », Çarva, « le cornu » ou « l'archer », — qu'il n'est point possible de douter de leur identité essentielle. Qu'on ne s'étonne point du sobriquet : il n'est pas même nécessaire, pour l'expliquer, de rappeler que les Furies grecques se nommaient Euménides ; car Roudra, on l'a vu, a deux aspects et l'on peut l'invoquer sous l'un alors même qu'on se le représente sous l'autre.

D'où vient-il, ce dieu à double face ? Les Aryas conquérants de l'Inde l'y ont-ils apporté avec eux ? ou l'ont-ils trouvé tout installé dans la hutte-fétiche d'une tribu d'indigènes ? L'un et l'autre, sans doute, en ce sens que quelque Apollon âryen se sera confondu avec une idole du pays conquis. Déjà l'expansion de son culte milite en faveur de l'indigénat. Ce qui tranche la question, c'est son visage et son maintien : il est hideux, ses traits grimacent, et son corps se disloque en une danse farouche et convulsive, où s'entrechoquent les chapelets de crânes qui parent ses membres velus ; il ressemble à un épouvantail néo-calédonien bien plus qu'à une création du génie de notre race, si arriérée encore qu'on la veuille supposer. C'est le dieu des tribus abjectes, un grigri de sauvage, promu par la force irrésistible du nombre aux honneurs du panthéon des vainqueurs.

Tel quel, cependant, ceux-ci se l'assimilèrent et réussirent même à l'ennoblir : si le dieu du çivaïsme est aussi grotesque que terrible, le Roudra des Védas ne dégage qu'une impression de majestueuse épouvante. Quant au vulgaire, il l'adora, d'abord, parce qu'il l'avait toujours adoré, et cette raison pourrait suffire ; puis en vertu de la même logique qui lui fait dire du dieu de la mort : « Puisqu'il peut nous faire mourir, c'est lui qui nous fait vivre : il est donc le seul Dieu. » Mais le véhicule par excellence de la propagation du culte de Çiva, ce fut la sorcellerie, la magie noire, aussi répandue dans l'Inde, sinon davantage, qu'en aucun pays du monde. Des écoles de redoutables initiés en perpétuaient les pratiques ; ils tenaient leurs assises dans les cimetières et les places d'exécution ; là se célébraient d'horribles mystères, où l'on prenait pour complices les revenants et les vampires, sous les auspices du sanguinaire génie de la destruction universelle ; là venait, comme Macbeth, quiconque voulait acheter au prix de mons-

trueux envoûtements la puissance pour les siens ou la ruine de ses ennemis. Un drame du moyen âge, *Madhava et Malatî*, nous fait entrevoir quelques-uns de ces immondes arcanes, dont les gitanos sont aujourd'hui encore parmi nous les dépositaires derniers et dégénérés. Sans doute il faut faire ici la part du grossissement dû à l'imagination populaire; mais il reste que le dieu tout-puissant pour le bien et pour le mal ne pouvait manquer de recruter nombre de clients.

Ce n'est pas tout encore : le mysticisme, où l'Inde arrive par tous chemins, vint à bout de se loger jusqu'en cette demeure inhospitalière. Ce cannibale aux crocs sanglants devint un thème à méditations pieuses; cette idole impure fut le patron des plus rigides ascètes; nulle part plus que dans la religion de Çiva les macérations ne se raffinèrent en savante barbarie. Je ne sache pas d'exemple plus éclatant du pouvoir qu'a le sentiment religieux de tout purifier à son creuset : celui qui pour le poète des Védas n'est qu'une apparition fougueuse et effroyable, pour les masses ignorantes que le nourricier de leurs plus grossiers appétits, est pour le théologien contemplatif l'incarnation divine du renoncement et de la vie intérieure.

De tous ces éléments se forma le çivaïsme, religion noire et sinistre, qui, pour les âmes élevées, est l'aspiration au néant, pour le grand nombre le plat-ventre vautré devant la mort toujours imminente : deux concepts bien différents qui se rejoignent par l'idée commune d'une divinisation des forces destructives de l'univers.

IV. — BRAHMA

Vishnou et Çiva, l'un sous son propre nom, l'autre sous un nom plus ancien qui a fait place à une épithète, sont donc bien des dieux traditionnels, adorés de tout temps, sinon d'un culte exclusif: leur importance s'est considérablement accrue, leur nature n'a point changé. Tout autrement en est-il de Brahma : dans la langue des Védas et bien longtemps encore après, le *brahma* n'est qu'un nom commun, et il

l'est même toujours resté. A la grande époque de l'épanouissement théologique de l'Inde, Brahma n'est point dieu. Serait-ce un paradoxe d'ajouter qu'il ne l'est jamais devenu depuis? On en jugera.

Les plus anciens documents de l'Inde connaissent un mot neutre *brahman* (nominatif *brahma*), qui signifie « incantation, formule magique ou religieuse, prière », puis « sacerdoce, service divin, sainteté, religion », et un mot masculin *brahman* (nominatif *brahmà*) qui désigne le prêtre conjurateur, puis celui des officiants qui est chargé de veiller à la pureté des rites et de « guérir » le sacrifice si quelque irrégularité l'a contaminé, enfin le prêtre en général. Ces deux sens, je le répète, se sont maintenus jusqu'aux plus bas temps. Comment il s'y en est superposé un autre très postérieur, c'est ce que l'on ne comprendrait pas, si l'on ne se persuadait d'abord que, dans la conception védique la plus primitive, tout ce qui concourt au service des dieux participe de leur divinité : à la lettre et sans métaphore, le sacrifice est dieu, les prêtres qui le célèbrent sont dieux, le laïque qui en fait les frais est dieu tant que le sacrifice dure : bien plus, les grossiers instruments qui y figurent, le mortier, le pilon, les pierres du pressoir et l'autel de gazon sont autant de dieux. Une formule telle que « le *brahma* » ou « le *brahmà* est dieu » n'a donc en soi rien que de conforme à la pensée sacerdotale hindoue. Seulement, ce dieu abstrait, perdu dans la myriade des autres, comment est-il monté au rang suprême?

C'est en vertu d'un raisonnement assez simple et remarquablement logique. Il suffit de savoir que, pour le prêtre et pour le fidèle du culte védique, la prière n'est point du tout ce qu'elle est pour le chrétien, ni une effusion de respect et d'amour vers l'auteur de tout bien, ni même une humble imploration qui le convie à nous délivrer du mal, à nous dispenser le pain quotidien. Non, la prière est un ordre, au moins dans sa conception primordiale : elle est — l'identité même du nom l'indique — une formule magique infiniment puissante, par laquelle on *contraint* les dieux à enchaîner leurs fléaux ou à répandre leurs trésors; et le sorcier qui est en possession de cette parole invincible et des rites qui doivent l'accompagner, le brahmane pour l'appeler de son nom, exer-

çant un pouvoir de coercition sur les dieux eux-mêmes, leur est, en un sens, supérieur. Puisque la prière est plus forte que les dieux, elle est dieu, elle est le dieu souverain, le seul vrai dieu.

Dans ces conditions, nous n'aurions nullement lieu de nous étonner si nous constations dans l'Inde l'existence d'un panthéon nombreux et multiforme, au-dessus duquel trônerait dans un nimbe fulgurant Brahma-Dieu. C'est pourtant ce que nous n'y rencontrons pas : à l'époque où Brahma surgit, le panthéon védique est déjà relégué à l'arrière-plan, et Brahma lui-même, en s'isolant, s'est en quelque sorte volatilisé au creuset des spéculations métaphysiques et mystiques en honneur à cette époque. Il y a bien, si l'on veut, un Brahma masculin, très semblable à Pradjâpati, Être suprême, créateur de l'univers, père des créatures, gardant quelques caractères du type d'un Dieu personnel; mais il y a surtout un Brahma neutre, sans sexe, sans forme, sans attributs d'aucune sorte, qui l'a précédé dans le temps comme il a précédé toute chose, mais qui en réalité n'est ni dans le temps ni dans l'espace, qui enfin n'est qu'un autre nom pour l'Être en soi, ou le Néant, ou l'Infini, ou le Chaos. Voici comment débute le Gôpatha-Brâhmana, le seul traité théologique que nous possédions sur l'Atharva-Véda, qui est par essence le livre rituel du prêtre brahmane : « Au commencement était le Brahma (neutre), existant par lui-même, unique. Il se dit : Moi, *fantôme lumineux immense*, voici que je suis unique : eh bien, je vais créer, *en le tirant de ma substance*, un second dieu semblable à moi... » Et il le fait : ce n'est point du tout la création *ex nihilo* de la cosmogonie biblique; c'est par une série de dédoublements, ou plutôt d'effusions hors de lui-même, que le Brahma s'extériorise. Plus tard, cette doctrine de l'émanation aboutira au superbe et impétueux élan des Oupanishads : « Insensé qui crois que tu es toi ! Insensé qui ne sais pas que tu es moi, que je suis toi, et que tous deux et tout ce qui est nous sommes Brahma, et que rien n'est que Brahma ! »

Une religion pareille ne comporte plus ni culte, ni temple, ni pratiques : aussi se confine-t-elle nécessairement dans l'étroite enceinte de quelques écoles théosophiques, où se

groupent et s'enferment les esprits d'élite. Le peuple a toujours ignoré Brahma, et maintenant encore il ne le connaît que comme un nom vénéré, il ne l'adore point, il réserve sa piété à Vishnou, à Krishna, à Çiva, à leurs épouses, objets de son culte naïf et ancestral. Mais plus ils s'enfonçaient, chacun de son côté, le vulgaire dans son idolâtrie primitive, le sacerdoce dans son mysticisme transcendant, plus s'accentuait la distance entre le fidèle et le prêtre, et celui-ci voyait le moment venir où il demeurerait seul avec son rêve. Le brâhmanisme menaçait de devenir une religion de petits cénacles, et de périr ainsi, faute de support et de subsides extérieurs. Le danger était grave, il fallait y parer.

V. — LE SYNCRÉTISME

Le coup de génie des brâhmanes fut, puisque la foule s'éloignait d'eux, de ne point chercher à la ramener, mais simplement d'aller à elle : ils ne lui prêchèrent point la divinité de Brahma; ils proclamèrent un beau jour la divinité de Vishnou et celle de Çiva, et d'un tour de main ils annexèrent ainsi à leur brâhmanisme la masse énorme des vishnouites et des çivaïtes. Bien entendu, cette importante révolution ne s'opéra point par un acte unique et manifeste, comme par un décret de concile, — car il n'y a dans l'Inde brâhmanique, rien qui ressemble à une foi fixée et obligatoire, — mais par un lent travail d'accession et d'infiltration, si lent que nous n'en possédons absolument aucune documentation historique et n'en pouvons juger que par le résultat. Mais le résultat est là, visible et éclatant : à l'heure où décline dans l'Inde la fortune du bouddhisme, écrasé par la concurrence de la religion traditionnelle qu'il avait failli supplanter, — c'est-à-dire vers le ve siècle de l'ère chrétienne, — le brâhmanisme nous apparaît triomphant et tout constitué déjà comme il l'est à présent : deux dieux à forme humaine, Vishnou et Çiva, chacun avec son épouse, sa cour, ses attributs mythiques; et, au-dessus d'eux, un dieu suprême, mais indistinct, Brahmâ masculin qui ne se distingue guère de son prototype neutre que par cette

insignifiante particularité grammaticale. Et, pour attester à tout venant la différence de leurs origines, ce n'est jamais à ce souverain abstrait, confiné dans sa majesté solitaire, que vont les louanges, les hymnes, les offrandes et les supplications : on ne prie point Brahmâ, on le médite si l'on en est capable; sinon, l'on se prosterne aux pieds de dieux moins impalpables, et, suivant qu'on est plus accessible à la tendresse ou à la terreur, surtout suivant ses traditions de nationalité ou de famille, on révère presque exclusivement soit Vishnou, soit Çiva.

Les rapports de contraste qui unissent ces trois divinités ressortent au mieux d'un récit qui, par exception, les met toutes trois en scène; car, en principe, elles demeurent si parfaitement distinctes et isolées, qu'on ne les trouve guère réunies et que la Trimoûrti reste à l'état d'abstraction pure. Il n'importe, au surplus, que ce récit soit emprunté au Vishnou-Pourâna, c'est-à-dire à un recueil de légendes destinées à exalter par-dessus tout la gloire de Vishnou; car, on ne peut trop le redire, l'Inde ne sait ce que c'est qu'un dogme, et le théologien qui prêche son dieu comme le dieu unique n'en est pas moins parfaitement informé de la nature, de la puissance et de la divinité des autres.

Un jour donc les sages allèrent trouver le grand sage Bhrigou et lui dirent : « O grand sage, nous voulons apprendre de toi quel est, des trois dieux que nous adorons, le meilleur et celui qu'il convient plus particulièrement d'adorer. » Il leur répondit : « Je n'en sais rien moi-même. Je vais m'en enquérir. »

Il partit aussitôt et monta au ciel de Brahmâ. (Les grands sages, dans l'Inde, font ce qu'ils veulent, vont où ils veulent, et traitent de pair avec les dieux, qui parfois même redoutent leur pouvoir.) Brahmâ y rêvait, immobile, unique et éternel. Bhrigou s'avança vers lui et se prosterna; mais le dieu ne parut le voir ni l'entendre et ne sortit point de son immuable repos.

Alors il se rendit auprès de Çiva, et à dessein il omit, en l'abordant, de faire l'andjali, la salutation qui consiste à porter les mains jointes au sommet du front. Le dieu se dressa, noir et livide, le visage convulsé de fureur, et s'élança sur l'imprudent ascète, prêt à le mettre en pièces. Heureusement la déesse Pârvatî, son épouse, put le retenir un instant dans

ses bras, le temps pour Bhrigou de chercher son salut dans une fuite éperdue.

Insoucieux du péril, — car que vaut la vie en regard de la science divine? — Bhrigou alla visiter Vishnou. Il le trouva dans son attitude favorite, endormi sur le serpent Çêsha. Tout doucement, il s'approcha de lui et... lui détacha dans la poitrine un vigoureux coup de pied. (Ne pas oublier que les ascètes vont pieds nus.) Le dieu s'éveilla, ouvrit les yeux, dirigea sur lui son regard d'ineffable charité : « Mon fils, lui dit-il, ne t'es-tu point fait de mal? » Et, de sa main délicate, il caressait le pied coupable.

Ainsi Bhrigou, le grand sage, connut que c'était Vishnou le meilleur des trois dieux, celui qu'il convenait plus particulièrement d'adorer.

***

Comme on le voit, les trois grandes divinités de l'Inde actuelle ont été charriées par trois courants religieux tout différents, qui, partis des points les plus opposés de l'horizon, ont fini par confluer artificiellement en un même lit : les vishnouvites n'adoraient point Çiva, les çivaïtes ne reconnaissaient point Vishnou, et ni les uns ni les autres n'avaient la moindre idée de Brahma. La triade se constitua par addition de trois quantités irréductibles : après quoi seulement la réflexion philosophique et religieuse s'en empara et y découvrit la formule « Créateur — Conservateur — Destructeur » qui en fait la factice unité. Tandis que, dans la Trinité chrétienne, le Fils et l'Esprit sont issus du Père, l'un par génération, l'autre par procession, et le présupposent, — dans la Trimoûrti brâhmanique, au contraire, Brahma s'est superposé postérieurement à ses deux acolytes, jadis tout à fait indépendants de lui-même et l'un de l'autre; et ce qui nous apparaissait tout d'abord comme un effort sublime et profond de la pensée humaine scrutant les abîmes du devenir éternel se résout en une fusion intime de trois religions diverses, sous les auspices d'une caste sacerdotale, instruite, demi-sincère et hardie dans sa conception de l'au-delà, mais jalouse avant tout de ne point voir déserter ses autels.

V. HENRY

LES
JEUX DE LA PRÉFECTURE[1]

XVI

LABOR IMPROBUS

L'après-midi se chargeait d'orage. Des souffles d'air lourd soulevaient la poussière. Sans cris, les hirondelles rasaient le bas des murs. Leur vol brusque oscillait le long des rues. Au ciel éclatant, le vent massait les nuées.

Baridel, après déjeuner, regagna la préfecture. Dans sa chambre, il parcourut une traduction de Carlyle :

« Appelez-vous donc — criait Teufelsdroeckh[1] — appelez-vous donc société une chose où il n'y a plus d'idée sociale existante, une chose que l'on se représente, non pas même comme un logis commun, mais uniquement comme un hôtel garni où il y a trop de monde, où les chefs ne peuvent pas guider ; mais entendent violemment proclamer de toutes parts : *Mangez vos gages et dormez*[2] !... »

Deux heures sonnèrent.

Les employés de la préfecture commencèrent de passer la grille. Les jardiniers installèrent sur les pelouses du parc les tuyaux d'arrosage. Des râteaux crièrent dans le gravier des allées.

1. Voir la *Revue* des 15 novembre et 1er décembre.

2. *Sartor Resartus* (traduction Barthélemy).

A deux heures et demie, l'huissier-chef traversa la cour d'honneur, vêtu d'un habit bleu à boutons d'or. A trois heures, les deux chefs de division, noirs, muets, solennels, entrèrent d'un pas isochrone. Le chef de la première était grand et pâle, celui de la seconde était obèse et rouge. Ensemble, ils saluèrent le concierge et disparurent.

Baridel vaporisa de l'iris sur une cravate de soie noire à pois violets, gagna son bureau et ouvrit les journaux de Châteauneuf.

Le *Moniteur de Rhône-et-Loire* donnait quelques détails sur un assassinat vieux de quinze jours, un article sur la destruction des corbeaux et le dernier discours de M. Méline au banquet des bouilleurs de cru.

Le *Journal de Châteauneuf* regrettait, en quatre colonnes, la sage administration de Louis XVIII et le ministère de Villèle-Corbière. Un entrefilet dithyrambique annonçait le mariage d'un neveu de M. de Vaupreux avec la fille aînée de la comtesse de Mantoche. La foi militante du « président », l'inépuisable charité de la douairière étaient louées avec hyperbole. Dans un bulletin politique signé Spes, Baridel reconnut la manière onctueuse de monseigneur de Bragaude. Il y était dit que, tout en accordant à Moirel, candidat modéré, de grandes qualités, les catholiques de Châteauneuf exigeraient des gages sérieux avant de lui accorder leurs voix.

L'*Éclaireur* étalait une affaire de mœurs où se trouvaient compromis des ecclésiastiques, et commentait avec enthousiasme la dernière interpellation de M. Viviani. Sous le pseudonyme de Liberator, Toupinard dénonçait longuement l'exploitation patronale et la servitude ouvrière. Il tendait « aux éternels opprimés du travail les mains d'une bourgeoisie laborieuse et intelligente ». Par dévouement pour les prolétaires, il avait résolu d'affronter les batailles électorales, les injures et les calomnies du « cléricalisme aux abois ». Il terminait en souhaitant à la Chambre le courage de renverser « un ministère de désastre ».

Baridel imagina Toupinard en train de gonfler ses phrases dans un coin d'officine, entre le placard aux bandages herniaires et la vitrine aux thés purgatifs et sirops pectoraux.

Il était quatre heures moins dix quand le préfet de Rhône-

et-Loire descendit enfin de chez lui. Baridel ouvrit la porte qui le séparait de son chef. Langrune se contemplait dans la glace. Ayant poussé un petit Gambetta de bronze contre un candélabre Empire, il ajustait, en soufflant, sa cravate de soie rouge et bleue. Sur la pendule, Démosthène allongeait ses mains déformées vers des Athéniens imaginaires.

— Bonjour, monsieur le préfet, — dit Baridel.

Pendant toute la matinée, Langrune s'était enfermé avec le coiffeur.

— Bonjour, Baridel... C'est cette satanée cravate...

— ... qui remonte? Je vois!... Si vous voulez permettre...

Le préfet de Rhône-et-Loire courba la tête. Baridel rattrapa une épingle glissée dans le dos de son chef et répara le mal.

— Ces dames vont bien, monsieur le préfet?

— Très bien, merci. Ah! si vous allez à Paris demain, ma femme voudrait que vous lui rapportiez un pot de crème Vachon... pour la peau... Je vous donnerai l'adresse.

Toujours devant la glace et rouge, il tirait énergiquement sur les manches d'un veston neuf. Il se bomba dans l'étoffe collante, releva ses cheveux taillés de frais, gratta son menton romain, blanc de poudre, et dit d'un air négligent :

— Ce petit complet d'automne m'habille parfaitement.

— Parfaitement, monsieur le préfet.

Mais l'huissier-chef entra soudain, claqua les talons, se raidit dans la position du soldat sans armes, présenta une carte.

Ces apparences militaires ne laissaient pas de flatter Langrune. Il aimait passer à l'improviste dans les bureaux, parmi les employés déférents. Avec un sourire, il tournait les feuilles de papier, souvent s'intéressait à une chose insignifiante, et sortait parmi les saluts. Il enviait les généraux, chargés d'or et de plumes blanches, qui traversent les régiments, à cheval, taciturnes, impérieux et préoccupés de leur whist du soir. Aussi prolongea-t-il l'attente rigide de l'huissier-chef pour énumérer les qualités de son costume.

— C'est une assez jolie étoffe et pas trop jeune... Les piqûres sont à la mode : trois sur la manche...

Il ouvrit le veston pour en faire admirer la doublure, mit

les mains dans ses poches, et pirouetta sur la pointe des pieds.

— Eh bien, qu'y a-t-il?

Il prit la carte avec ennui :

— Je n'y suis pas. Dites que je suis en conférence... pour le ravitaillement...

Exact et muet, l'huissier-chef fit demi-tour et s'en alla.

— Rien de nouveau? — demanda Langrune. — A tout à l'heure!... J'ai une aquarelle à finir... Je reviendrai pour la signature.

Baridel, oisif, rejoignit le secrétaire général. Son cabinet, vert et rouge, était imprégné d'un très léger parfum de bergamote. Mécaniquement et sans les lire, Bozoul achevait de signer environ dix kilos de mandats départementaux et de copies d'arrêtés.

Après le dernier paraphe, il ouvrit l'annuaire de l'Administration préfectorale et consulta, derrière lui, une carte de France où les préfectures et les sous-préfectures étaient soulignées à l'encre rouge et numérotées suivant leur classe.

Baridel demanda :

— Décidément, vous y pensez toujours?

— Dame! voilà six ans que je suis ici. Je voudrais bien être nommé à une deuxième sans trop m'éloigner de Paris...

Il considéra la carte, y promena les doigts avec attention, se rassit, rêveur. Baridel suivait des yeux la fumée de sa cigarette. Et l'un et l'autre, peu à peu, se laissèrent gagner par une somnolence...

Tout à coup, cinq heures sonnèrent. Baridel se leva :

— Voici la signature!... Attendez-moi, nous partirons ensemble.

Il traversa l'antichambre. Le courrier affluait là de tous les bureaux. L'huissier-chef timbrait les bandes et les enveloppes à grands coups redoublés. Par brassées, les employés jetaient sur la table les papiers de couleur, les affiches, les circulaires, les bulletins qui résumaient la vie administrative du département. Les deux chefs de division passèrent dans ce tumulte familier. Ils portaient dans des cartables de cuir rouge le courrier qu'ils devaient soumettre à la signature de Langrune et marchaient lentement. Ils s'arrêtèrent à chu-

choter, près d'une fenêtre, avec des regards distraits vers le parc embelli d'automne.

Baridel fit signer le courrier personnel. En tournant les feuilles, il analysait brièvement les lettres, exposait les affaires, épongeait au buvard le paraphe du préfet. Langrune clignait des yeux derrière son lorgnon, posait et reprenait sa plume, interrogeait le ciel, incertain s'il prendrait sa canne ou son parapluie pour aller au cercle.

— Vous ai-je montré ma nouvelle bague de cravate ?

Et il tendit le cou pour mieux la découvrir.

— C'est un cadeau de ma femme.

— Charmant ! — déclara Baridel, sans extase.

Les chefs de division entrèrent à leur tour. Langrune offrit des cigarettes russes et montra de nouveau le présent conjugal. Tout en signant, il raconta une histoire de chasse où deux ministres, le président de la Chambre, le grand-duc Vladimir et lui-même, jouaient des rôles importants.

Avec un optimisme que ses subordonnés adoptèrent d'emblée, il prédit le succès de Moirel, candidat modéré, promit au ministère Méline la longévité de Mathusalem, et ne cacha pas la valeur de son administration. Il flétrit avec éloquence les procédés de Toupinard, qu'il n'hésitait pas à qualifier de « jésuite rouge ».

Sur le seuil, il serra cordialement les mains de Baridel.

— Vous avez vu ! La commission du budget a encore ajourné la réduction des traitements préfectoraux... Qu'aurais-je fait avec quinze mille francs par an ?... La Chambre n'est pas si bête qu'on croit !... Adieu ! Je vais au cercle pour le whist.

Il partit en se frottant les mains.

— Quinze mille francs !... La misère !

Une porte battit.

XVII

APRÈS-MIDI D'OCTOBRE

Le préfet de Rhône-et-Loire finissait une aquarelle sous le regard blanc de la République. C'était un paysage, d'après une vieille illustration du *Magasin pittoresque*.

Langrune badigeonnait son carré de papier whatman avec une naïveté charmante. Il prétendait peindre à la manière de Ciceri. En réalité, il abusait du bleu de Prusse, de la gomme-gutte et du rouge de Venise.

Il ne pouvait user que des couleurs Rowney. Ce n'est pas qu'il fût bien persuadé de leur exceptionnel mérite ; mais elles venaient d'Angleterre : il obéissait ainsi à un sentiment des plus français.

Les aquarelles de Langrune prouvaient que le génie n'est pas seulement une longue patience. Mais elles prouvaient aussi une louable bonne volonté. Le préfet avouait que le plein air ne l'attirait pas. Il posait ses tons, établissait ses perspectives « au petit bonheur ». C'est ce qu'il appelait du travail d'atelier.

— Bah ! — disait Bozoul, — ça ne fait de mal à personne !

Le paysage dont Langrune prétendait faire une aquarelle comportait l'eau et les fabriques conventionnelles. Le préfet suçait ses pinceaux de martre avant de fondre les tons sur sa palette. Il suivait tout ensemble les principes de Ciceri, de Gérard, d'Allongé, de Karl et de Fraipont.

Il préparait un terrain avec de l'outremer et du cadmium quand le secrétaire général entra dans son cabinet :

— Bonjour, bonjour ! — souffla Langrune, rouge d'attention, — je finis une petite aquarelle.

Et il sonna Baridel pour soumettre sa dernière œuvre à ses subordonnés. Bozoul admira. Trois aquarelles du préfet ornaient déjà sa chambre de jolis cadres en laque blanche. Mais Baridel gardait dans le mensonge quelque timidité : le préfet dut louer son aquarelle pour obtenir des compliments.

Puis, dans le silence, Bozoul ouvrit et ferma sa montre :

— Monsieur le préfet, — commença-t-il avec froideur, — j'ai vu, comme vous m'en aviez prié, l'inspecteur d'académie.

— Oui ! oui ! — fit négligemment Langrune.

Il débarbouillait un pinceau dans un grand verre :

— Et alors ?

— L'inspecteur d'académie vous prie de croire à ses regrets ;

mais il n'estime pas qu'il puisse proposer au ministre de l'instruction publique le déplacement de M. Alphen-Kahn.

— Alphen-Kahn?... — dit Langrune surpris.

Il souffla sur son bloc trop chargé d'eau.

— Qu'y a-t-il avec M. Alphen-Kahn?

— M. Alphen-Kahn — expliqua patiemment Bozoul — est professeur de philosophie au lycée. M. Moirel lui reproche d'avoir créé à Châteauneuf un cours de socialisme. Et vous avez accédé à ce reproche.

— Vous êtes sûr?...

— En réalité, M. Alphen-Kahn, au cours d'une conférence philosophique, a parlé de la résistance que toute idée nouvelle rencontre dans les habitudes sociales... Voici un extrait du rapport de l'inspecteur d'académie sur le jeune agrégé dont Moirel vous a demandé le déplacement.

Langrune mélangea minutieusement de la terre de Sienne et du bleu de cobalt.

— Lisez-moi ça, Bozoul!... Cette affaire est très ennuyeuse!

Le secrétaire général parcourut une feuille de papier ministre, accablée d'en-tête officiels. Il exhalait, avec des gestes lents, son habituelle odeur de bergamote.

— « Monsieur le préfet, — vous écrit l'inspecteur d'académie, — M. Alphen-Kahn ne saurait accepter les accusations de tendance qui sont portées contre lui par l'honorable maire de Châteauneuf.

» Au cours d'une étude sociologique, M. Alphen-Kahn a bien prononcé la phrase qu'on interprète à tort comme une critique personnelle. Quand il a défini « les menées antiévolutionnelles des superstitions sociales », M. Alphen-Kahn a entendu se maintenir dans le domaine des idées pures.

» Philosophe, il lui convient de ne pas quitter ces *templa serena* de la spéculation idéale dont Lucrèce vante éloquemment l'altitude. M. le maire de Châteauneuf s'est étrangement mépris sur le sens d'un enseignement des plus remarquables. Et M. Alphen-Kahn se plaignait tout le premier qu'on ait pu rattacher à ses paroles des contingences électorales dont il n'avait pas souci.

» La prochaine conférence a pour sujet : *la Sincérité poli-*

tique. M. Alphen-Kahn se propose d'en parler d'une façon transcendante, et ne songera pas un instant, m'assure-t-il, à l'honorable maire de Châteauneuf.

» Vous jugerez sans doute avec moi, monsieur le préfet, que l'Université ne saurait renoncer à cette liberté d'examen qui est l'intarissable source de la pensée française. *Et cætera...* » résuma Bozoul.

— Aimez-vous le violet de cobalt? — fit Langrune. — C'est une couleur hors de prix... Alors, — ajouta-t-il avec inquiétude, — j'ai promis à Moirel le déplacement de M. Alphen-Kahn?

— Presque, monsieur le préfet.

— C'est très fâcheux, Bozoul... Je suis bien obligé d'adresser un rapport dans ce sens au ministre de l'instruction publique.

— Je ne vous cacherai pas, monsieur le préfet, — reprit placidement Bozoul, — que M. Alphen-Kahn est presque le disciple de Jaurès. Il dispose de grandes influences. La mesure qui le frappera sera l'objet de polémiques violentes. Vous savez en quels temps nous vivons...

— A qui le dites-vous!...

— Moirel exige de vous trop de responsabilités.

Le préfet abandonna son aquarelle avec un geste de stupeur, pour attester sa dignité.

— Vous me connaissez, Bozoul. Rien ne me détourne du droit chemin. Je suis un républicain de trop vieille date pour agir autrement que selon ma conscience. J'étudierai donc cette affaire plus sérieusement. Si M. Alphen-Kahn a encouru une juste disgrâce, je ferai mon devoir, tout mon devoir, rien que mon devoir.

— Je n'ai jamais douté de votre conscience, — observa doucement le secrétaire général. — Si je ne connaissais votre impartialité, je ne me serais pas adressé aussi ouvertement à elle.

Comme le préfet se disposait à répondre avec éloquence, Bozoul lui dit prestement adieu.

Langrune donna ses signatures et partit pour le cercle. Il était cinq heures.

Baridel rentra dans son cabinet, régla quelques menues

questions de service, classa des recommandations parlementaires, puis ouvrit un roman.

Le ciel devenait de cendre bleue. Les feuilles tombaient plus abondamment sous le vent du soir. Les clochers roses pâlirent au-dessus des maisons. C'était la fin d'octobre. Le calendrier apprit à Baridel que les jours diminuaient, le matin, de onze minutes, et de treize le soir.

Par la fenêtre ouverte il regarda le parc où s'éteignait le décor somptueux de l'automne. La rivière paisible reflétait les grands arbres cuivrés.

Madame Langrune fit demander Baridel dans le cabinet du préfet. Elle s'excusa de le déranger et le pria d'aller au cercle :

— Mon mari a sûrement oublié que nous dînions chez madame de Mantoche. Voulez-vous le lui rappeler, je vous prie? Le général prolonge parfois le whist jusqu'à huit heures.

Baridel prit congé d'elle, après l'avoir entretenue de l'automne, et descendit.

Rue de la Préfecture, il salua Blanche Berny, madame Berny et Marcelle de Sigle. Les deux jeunes filles eurent pour lui le sourire furtif et sérieux qui leur était permis. Leur marche alerte s'enveloppait d'étoffes claires. Leurs bustes fermes promettaient au passage l'espoir d'une vie heureuse.

Baridel s'arrêta discrètement pour les revoir et alluma une cigarette.

Dans le même temps, Blanche Berny se retourna pour prendre les plis de sa robe. Rapide et légère, une même pensée amoureuse les troubla.

Baridel, dans la rue Saint-Jean, déjà obscure, se souvint du chœur d'Antigone. Avec une émotion lointaine, il écouta les murmures de son enfance : « Ἔρως ἀνίκατε μάχαν !... Érôs, invincible Érôs! Toi qui reposes sur les joues fraîches des jeunes filles... » Il appliquait ces vers à mademoiselle Berny.

Il se souvint de son lycée, de la salle peinte à la chaux et des cours ombragées. En poussant la porte du cercle, il redisait encore :

— Ἔρως ἀνίκατε μάχαν !...

Autour des tables en marbre, le long des larges banquettes, sous des lithographies insignifiantes, il trouva les habitués de l'apéritif. Un whist rapprochait le préfet, le général, M. de

Vaupreux et Cazery. L'archiviste Luzeranne et Moirel jouaient au billard. Ranchette, sur le balcon qui dominait la Place Grande, s'entretenait avec Georges de Sigle, dont il aimait l'élégance anglaise.

Un vieillard agile faisait les cent pas en fumant un énorme cigare : Luzeranne présenta Baridel au président Boismartin. Puis, tout d'une haleine, en passant du blanc sur son procédé :

— Que diable venez-vous faire ici? voir le patron?... Pourquoi ne pas poser votre candidature? Il y a de bons fauteuils et les premiers potins de Châteauneuf.

Moirel, à son tour, vint serrer les mains au chef de cabinet :

— Ça va?...

Il baissa la voix :

— Est-ce que l'affaire du philosophe est dans le sac?... Je n'ai pas voulu en reparler au préfet...

Il tapota gaiement l'épaule de Baridel :

— Je ferai mettre Alphen-Kahn à pied... Les voilà bien, les menées antiévolutionnelles de la réaction !

Un aigre relent d'éther s'exhalait de sa jaquette. Sa rosette de l'Instruction publique eût couvert une pièce de vingt sous.

Luzeranne achevait une série :

— Neuf!... dix!... dix... et onze !

Moirel se pencha sur les bandes pour un effet contraire.

Devant la table de whist, le préfet faisait tout haut la critique du jeu.

— ... Deux de trick, général. Cazery forçait à cœur : nous faisions chelem.

Baridel profita du moment où Langrune changeait de place pour l'avertir :

— Que voulez-vous prendre? — demanda le préfet. — Vermouth-citron? Bitter-grenadine? ou un Dubonnet?

Le général mêlait laborieusement les cartes. Michel Berny revint du tennis où jouaient les officiers. Il grelottait dans un complet de flanelle blanche. Ranchette lui demanda s'il conseillait la jaquette ou la redingote à une messe de mariage. Il fit d'interminables adieux et partit « prendre l'air avant dîner ».

— Quel imbécile! — dit Michel Berny en haussant les

épaules. — Au dernier bal des Vaupreux, on dut l'arrêter : il voulait danser le menuet, la pavane, la chaconne, et mener le branle...

Le whist fini, les joueurs se séparèrent. La rumeur des causeries emplissait la salle pleine de fumée. Le général, qui traitait les idées comme des soldats de deuxième classe, tapait sur les tables avec un porte-allumettes : il exposait à M. de Vaupreux ses théories politiques peu compliquées.

Avec des formules rudes comme des coups de crosse, il jugeait les événements les plus difficiles à débrouiller. Baridel se sentait l'envie de commander : *Par file à droite, marche !* à la fin des phrases. Les autres entouraient le vieux militaire d'approbations silencieuses. Il leur importait peu qu'un raisonnement fût juste, pourvu qu'il fût simple. Enfin tout le monde s'en fût dîner.

Sur la Place Grande, Georges de Sigle, le président Boismartin et Vaupreux s'en allaient ensemble. Les commerçants, sur leurs portes, regardaient passer en gouaillant le mari et les deux amants de madame de Vaupreux.

Le préfet dessinait des feintes d'escrime avec sa canne. Le général bavardait sans trêve. Tête haute, la voix cassante, il s'arrêtait fréquemment pour accentuer un dernier mot. Les soldats, au passage, le saluaient d'un geste raide auquel il répondait fièrement. Langrune, avide d'attirer les honneurs, ôtait à chaque instant son canotier.

Avec déférence, les boutiquiers qui musaient dans la rue soulevaient leurs calottes et quittaient leurs chaises. Les enfants béaient devant les dignitaires. Ils s'assemblaient au coin des maisons :

— Le grand qui rit, c'est le préfet !

— Le gros, c'est le général !

— Il a un chapeau à plumes, le 14 juillet !

— Et au jour de l'an !

— Non !

— Si ! au jour de l'an !

Cette popularité enchantait Langrune. Il songeait doucement à Henri IV, peut-être même à Louis XII. Les gamins s'enhardissaient jusqu'à crier :

— Bonsoir, monsieur le préfet !

Il leur donnait quelquefois des sous.

Devant la cathédrale, dont les contreforts fusaient vers le ciel, ils croisèrent Toupinard. Le pharmacien radical affecta de narguer le groupe placide des autorités.

— Quel toqué ! — dit brusquement le général. — Est-ce que c'est un chapeau?... En voilà, une façon de s'habiller!

Moirel exagéra un rire retentissant. Toupinard enfonça son feutre d'un poing furieux et se hâta vers l'imprimerie de l'*Éclaireur*. Il y soumettait ses homélies à l'unique rédacteur. C'était un ancien maître d'études qui vantait une idéale république pour deux cents francs par mois.

Lorsqu'il fut seul avec son chef de cabinet, le préfet de Rhône-et-Loire s'abandonna à ses plaintes habituelles.

Le soir envahissait les avenues. Une étoile parut dans le ciel. Des fumées rousses voilaient l'occident.

— Tyrannie parlementaire... — grondait Langrune. — socialisme d'État... centralisation à outrance... gangrène nationale... Nous sommes f...!

Il exprimait ridiculement des appréhensions raisonnables. Baridel sourit. Le préfet ne pouvait séparer de sa propre vieillesse la décadence du pays.

Un souffle glacé palpita dans les arbres comme un prélude d'hiver. Baridel prit congé de son chef.

XVIII

LA SAGESSE AMOUREUSE

Après le dîner, Baridel traversa la Place Grande pour rentrer à la préfecture. Cranzé l'appela :

— Voulez-vous prendre le café avec nous?

Au balcon du Cercle militaire, le commandant de Trémoulines s'essayait à des attitudes mélancoliques.

Les tambours, les clairons et la musique du régiment débouchèrent du coin de la mairie pour une des dernières retraites de l'année. Baridel remercia Cranzé.

Puissants et graves, les tambours roulèrent longuement.

La voix unie des clairons jaillit vers les toits en pointe, et, rythmique, la retraite fut battue autour de la place avant de parcourir les petites rues de la ville. Baridel revint par les boulevards, au long de la Lunelle.

Cours Muraton, il tomba sur Anduze et Bozoul qui marchaient en causant. Le conseiller de préfecture avait les yeux bouffis de larmes. Sa jaquette était tachée de graisse et de poussière. Un col douteux sous la cravate sale laissait voir une chemise de flanelle trop portée.

Le petit homme se moucha.

— Ah ! mon cher, — gémit-il en clignant des yeux vers Baridel, — la petite f... le camp de la poitrine. Si vous saviez comme j'ai du chagrin !

« La petite », c'était la maîtresse à tout faire qu'il traînait de préfecture en préfecture depuis six ans. Baridel et Bozoul l'avaient parfois rencontrée dans leurs promenades : une femme mince et blême, avec des yeux de chien battu.

Anduze, qui en parlait aux uns et aux autres comme de sa femme légitime, révélait avec un cynisme inconscient le dur esclavage où il l'avait réduite. La pauvre fille mourait à la peine. Plus avare encore que son collègue Gaufrine, Anduze obligeait sa maîtresse à d'invraisemblables économies.

Pour suivre son conseiller en habit brodé, « la petite » avait quitté une blanchisserie de Grenoble. Elle parvenait, avec deux cents francs par mois, à nourrir, entretenir et amuser le ménage. Anduze n'avait jamais voulu songer à une bonne. « La petite » lavait la vaisselle, frottait les cuivres et cirait la chambre, avant de mériter le titre de « maîtresse » que le conseiller lui accordait pourtant sans ironie.

Il pleurait !... Baridel résistait à lui demander la confidence de sa peine, tant il prévoyait qu'elle fût misérable. Mais Anduze éprouvait le besoin de s'épancher. Il se plaignit d'un Dieu dont il avait toujours douté, déplora le désarroi de sa vie, les ennuis sans nombre que donnent les malades, la dépense, et conclut sincèrement :

— J'ai trop de chagrin, Baridel ! La vie ne me devait pas cela. Je suis obligé de renvoyer cette petite à Grenoble, dans sa famille... Qu'en pensez-vous ? Il n'y a rien à faire, n'est-ce pas ? Chez moi, elle sera mal soignée, et puis l'air est meil-

leur auprès des montagnes, dites!... Je lui enverrai un peu d'argent. Elle se soignera! Si je la garde, j'accepte une bien lourde responsabilité.

Baridel se tut, non par lâcheté, mais par découragement. Il pensait aux bêtes malades qui crèvent dans un coin et regarda la face ignoble du conseiller. La bouche cynique, les yeux impitoyables, le front coupé de rides grasses lui composaient un masque odieux. Ses mains étaient lourdes, ses doigts courts.

Deux minutes après, Anduze et Bozoul, dans la discussion d'un point de droit, opposaient Juillet-Saint-Lager à Morgand. Le secrétaire général s'appuya sur le *Dictionnaire administratif* de Bloch : aussitôt, comme un fou dont on réveille la manie, le conseiller employa toute son activité mentale à injurier les juifs sous des vocables divers.

Bozoul, irrité, le laissa en haussant les épaules. Baridel tournait dans ses doigts une feuille de platane sèche et dorée :

— Mon cher, — grinça le secrétaire général, en agitant son mouchoir odorant de bergamote, — si vous saviez comme je suis las des imbéciles qui rendent un groupe, une idée ou un homme responsable des mille et une complications de leur existence... Anduze a les juifs! Le préfet, les socialistes! Toupinard, les modérés! Moirel, les radicaux! Monseigneur de Bragaude, les francs-maçons!... C'est à hurler!... La vie semble un asile d'aliénés qui crieraient à tour de rôle... J'ai besoin de solitude... Bonsoir!

Et il partit, exaspéré. Le long de l'eau, Anduze continuait sa promenade en invectivant à haute voix les fils d'Israël. Baridel imagina que le soir tombait plus lentement que de coutume.

Rentré chez lui, il fit quelque toilette et se prit à songer. La retraite mourait à travers la ville.

A dix heures, dans le silence froid de la nuit, un clairon, sonna limpidement l'extinction des feux. Baridel descendit, ouvrit avec précaution une porte de service qui donnait sur le parc. Un murmure d'eaux vives venait des vannes ou-ouvertes là-bas, au milieu des prairies.

A droite du perron, la troisième fenêtre laissait voir un peu

de lumière. Griffé par les rosiers, maintenant presque défleuris, Baridel écarta doucement les volets. Dans le cadre de pierre, Antoinette apparut, droite, à demi souriante et cachant sa petite lampe de sa main tendue.

Elle était habillée d'une robe princesse en point d'Irlande qui s'appliquait exactement sur elle.

Elle semblait plus longue dans ce fourreau de guipure et de moire blanches. Calme, elle fut touchée de l'émotion ardente qui faisait trembler son amant. Sans rien dire, il lui baisait la gorge et la nuque. Il respira les cheveux clairs et la serra contre lui.

Sur la cheminée, au bas d'une glace obscure, une rose s'effeuilla d'un coup. La chute légère des pétales leur fut un signe mélancolique. Doucement, et liés, ils se donnèrent leurs lèvres. Baridel, patient, détachait une à une les agrafes sans nombre du corsage. D'un geste brusque, Antoinette découvrit ses épaules. Prise aux chevilles par la chute des étoffes, elle avança en chancelant jusqu'à la lampe et l'éteignit.

Lorsqu'il la ralluma, la jeune femme riait parmi ses boucles défaites, ses bras clairs suspendus au dossier du lit. Elle eut des coquetteries de souvenir. Baridel lui raconta son arrivée à la préfecture dans les premiers jours d'août. Elle avait passé devant lui en charrette anglaise, avec son petit cheval pie :

— Toute blanche... Piqué blanc ! suède blanc ! daim blanc !

Elle souriait de se voir, minuscule et demi-nue, dans les prunelles de son ami.

— Des yeux clairs, — lui disait-il, — une bouche rouge et spirituelle... Et je t'ai saluée...

Un souffle agita les grands rideaux de tulle. Une autre rose mourut toute devant la glace.

Antoinette fut triste.

— Si jamais... — dit-elle, — si un jour je devais ne plus t'aimer, il faudra tout de même garder de moi un souvenir sans amertume.

Tout enveloppé de tiédeur, il répondit :

— Tu épuises la vie par trop de fièvre. Comme tu dois souffrir de ne jamais connaître une halte heureuse !

— Pourquoi m'as-tu aimée, François ? (Il lui baisait dou-

cement le bout des doigts.) Cœur tendre !... cœur puéril !... cœur sans sagesse !... Nulle joie n'emplit toute la vie ! On se fatigue du même bonheur, bientôt, jusqu'au dégoût. (Elle remonta son épaulette de valenciennes.) Il faut m'aimer comme tu aimerais une belle fleur. Comme tu aimerais le ciel pur, un son de cloche ou l'eau qui passe... L'amour n'est que la récréation de la vie. Je t'aime, François, dans cette heure. Je t'aime de tout mon désir, de toute mon intelligence, de toute ma volonté. Cela doit te suffire. Je me suis donnée. Pour une heure ou pour la vie, n'est-ce pas le même don ?

Baridel cacha ses yeux dans la gorge fraîche et répondit :

— Le bonheur, c'est de garder ce qu'on aime, toujours !

Elle haussa les épaules et lui caressa le front.

— Le bonheur, c'est de se créer de beaux souvenirs.

Il baisa passionnément la bouche expressive :

— Le bonheur, c'est de posséder un cœur dont on est sûr !. C'est de l'aimer sans défaillance et de craindre la mort qui seule pourrait en séparer.

Elle reprit avec force :

— La sagesse, c'est toujours de ne pas souffrir.

Baridel lui rappela le soir où il lui avait avoué qu'il l'aimait, où il avait *voulu* qu'elle fût à lui. Il se représentait le crépuscule, la rivière rose et le vol brusque des chauves-souris :

— Comme je suis à vous, Antoinette !

Le jour venait insensiblement. Elle le lui montra.

— Je vous ai dit, dès ce soir-là, qu'il ne faut pas m'aimer... Je suis trop incertaine ! Je trahis ceux que j'aime le plus. (Il lui baisait les mains.) Je ne suis pas une âme ordinaire, je vous jure ; mais il ne faut pas vous attacher à moi ! Je ne peux pas me fixer dans un amour.

— Antoinette ! Il faut essayer de m'aimer toujours.

Elle sourit un peu, adossée à la tête du lit et d'un souple geste des bras nus, renoua ses cheveux :

— Comme vous vous connaissez mal ! Et que je vous embarrasserais vite !

— Il faut m'aimer !

— Mon pauvre amant ! Ne faut-il donc qu'un mot pour vous rendre heureux ?... Qui de nous peut être sûr d'aimer

toujours? Toi-même... On donne son corps, quelquefois. Mais est-ce qu'on peut donner sa vie?...

Dans un long silence, l'aube commença de bleuir. Immobile, Baridel s'attristait.

Elle lui dit doucement :

— François! Il faut partir! Les jardiniers seront dans le parc.

— Dis-moi que tu m'aimes.

— Cœur fou!... J'aime tes lèvres... C'est le sentiment qui tue l'amour... Adieu!

Des étoiles brillaient encore. Chaque minute paraissait en éteindre. Les arbres se développèrent de l'ombre. Un coq chanta.

XVIX

LA SAMARITAINE

Baridel laissa Bozoul devant l'hôtel du Grand-Cerf. Il était invité à déjeuner chez Cazery avec Cranzé et Michel Berny.

Il n'était pas retourné chez Germaine depuis les soirs, déjà lointains, où elle avait été sa maîtresse. Ils s'étaient quittés sans rupture. Elle ne lui avait pas écrit. Il avait déjà décliné deux invitations de Cazery, avant d'accepter la dernière.

Il sonna.

— Un peu tard! — lui dit simplement Germaine.

Il serra la main de Cranzé, comme toujours assis au piano. Cazery l'accueillit avec enthousiasme :

— Monsieur Baridel, soyez le bienvenu! J'ai une faim terrible.

Michel Berny était tout occupé à fixer une ancolie blanche au revers de sa jaquette.

Germaine regarda Baridel avec une tristesse amoureuse. Ils passèrent dans la salle à manger. Michel Berny rajusta sa cravate devant une glace :

— Alors, — dit-il à Cazery, qui dépliait sa serviette, — vous trouvez aussi le phaéton carré plus élégant que le rond.

Mais Cazery préférait un trois-tonneaux sur la Marne à toutes les voitures du monde.

Le déjeuner fut bon. Cazery s'étendit sur la candidature de Moirel. Michel Berny, qui mangeait avec des gestes maniérés, se plaignit qu'il n'y eût pas un candidat bonapartiste. Il croyait au prochain rétablissement de l'Empire.

Sous la table, Germaine emprisonnait entre les siens le pied de Baridel, attentif aux considérations économiques de Cazery. L'industriel déchira la bague d'un havane et soupira :

— La République n'a pas fait pour nous ce que nous attendions d'elle. Les affaires ne vont pas. La hausse sur les matières premières alourdit les marchés. La mévente est universelle.

Baridel s'efforça vainement de lui expliquer que l'échange était soumis à un régime « mondial ». Cazery gardait les partis pris étroits d'un marchand.

— La main-d'œuvre est de plus en plus chère malgré les progrès de la mécanique...

Cranzé fit l'éloge de la profession qu'il avait choisie :

— Le métier militaire — dit-il avec calme — est un merveilleux refuge contre les incertitudes de la vie. La politique nous est épargnée. La solde est restreinte, mais sûre. Et la vie en plein air est salubre. Aucune responsabilité ne nous tourmente. L'armée nous offre la paix régulière d'un couvent...

— L'armée — affirma précipitamment Michel Berny — est la force essentielle et souveraine des nations.

La phrase était de monseigneur de Bragaude, qui, selon son auditoire, l'appliquait à la religion, au commerce, à l'industrie ou à la gymnastique.

— Qu'est-ce que l'Armée avec un A majuscule? demanda Baridel.

Cranzé supportait qu'on discutât la valeur des fonctions militaires. Il ne croyait pas s'acquitter d'un sacerdoce et jugeait sa profession nécessaire, comme celle d'un médecin ou d'un ingénieur, simplement.

Germaine versa le café, Cazery, qui avait des idées arrêtées sur toutes choses, déclara :

— Moi, je suis pour l'armée!

Baridel, étonné, répliqua :

— Mais, je ne suis pas contre l'armée !

Il ajouta :

— Ceux qui, dans l'état présent du monde, qui n'est encore qu'une demi-barbarie, attaquent et ruinent l'institution militaire, sont des ignorants, des fous ou des malfaiteurs !

— Très bien ! — acclamèrent Cazery et Michel Berny.

— L'armée, à cette heure, est le plus indispensable organe d'un peuple vivant ; c'est aussi le plus utile facteur de sa discipline morale et de sa solidarité. Mais ceux qui l'exaltent ou qui l'abaissent en face d'autres organes aussi nécessaires, manquent de bon sens ou d'honnêteté. Les cris de ces antagonistes font devant la raison le même bruit ridicule. Ils sont inévitables, sans doute, puisque tout équilibre ne peut résulter que d'une opposition de forces... Je ne pense pas qu'un patriote exalte jamais, dans les réunions publiques, l'administration de l'enregistrement, du timbre et des domaines ; tel révolutionnaire bien doué trouverait matière à polémique dans le service des poids et mesures.

— Je crois — modela Cranzé — que pour aimer son métier, il n'est pas nécessaire de conspuer les autres. Je n'ai pas fait un sacrifice en entrant à Saint-Cyr. Un médecin, habituellement, court plus de dangers que moi ; un mécanicien sur sa locomotive a plus de responsabilité quotidienne ; il en coûte plus aux gars bretons de passer trois ans dans une caserne qu'à moi d'y vivre jusqu'à la retraite.

Ainsi philosophait l'officier mélomane. Germaine avait offert d'une très vieille eau-de-vie que Cazery recevait de Madère.

— Je l'ai eue à Funchal, — dit-il en sortant de table. — Elle a un goût de muscat très caractéristique.

Au salon, Cranzé, redevenu silencieux, plaquait les accords d'un prélude.

— Beethoven ? — interrogea Baridel.

— Oui ! L'*Appassionata !*

Berny, — qui relaçait ses souliers de daim gris, — dit avec négligence :

— Sonate ou symphonie ?

— Sonate ! — répondit l'officier, sans tourner la tête ; — *fa bémol* mineur !... Dédiée à Franz de Brunswick !... C'est la plus belle !

— Il pose pour le musicien, — siffla aigrement Berny.

— Mais il l'est ! — répliqua Baridel.

Par jalousie ou méchamment, Berny prétendit que le goût de Cranzé pour la musique n'était qu'une tactique sentimentale auprès des femmes, depuis qu'il avait lu la *Sonate à Kreutzer*.

Cazery s'en fut à son usine.

Germaine, après l'avoir reconduit, revint au salon. Elle mordit une rose, et dans un joli mouvement de dépit la lança à Baridel.

Il songeait justement au caractère singulier d'Antoinette, à l'incertitude de l'amour qu'elle ressentait pour lui. Il se persuadait parfois qu'il pourrait aisément s'éloigner d'elle et réduire sa tendresse à une fantaisie amoureuse. Il souhaita d'aimer un cœur plus sûr, un esprit moins fermé : il se rappela le sourire subtil, et les yeux gris de madame Roseray.

Michel Berny flambait du sucre sur un verre de *rye whisky*. Baridel le pria d'expliquer la « naïveté touchante » qu'il accordait à la jeune femme lorsqu'il venait à parler d'elle. Germaine bavardait avec Cranzé.

— Sous des apparences ardentes, — dit Berny, — la petite Roseray cache un tempérament glacial. Tu y perdrais des années. On a conté sur elle les plus invraisemblables légendes ; elle a pu prêter par imprudence à toutes les suppositions. Il n'y a pas eu ça !... Tu entends,... pas ça !.... (Il souffla un ruban de fumée, écrasa son morceau de sucre dans l'alcool.) Elle nous a permis toutes les déclarations, tous les flirts possibles, sans une faiblesse... Trémoulines a manqué d'en faire une jaunisse... Mais on n'est pas rouée avec autant de constance, non... Pense que son mari la laisse huit mois de l'année toute seule !

— Où va-t-il ?

— Il chasse en Touraine, récolte du vin en Bourgogne, et promène son yacht de Cannes à Monte-Carlo... Cette femme-là est une naïve, à qui le couvent a laissé des habitudes mystiques et la terreur des réalités amoureuses. Elle mourra novice.

Berny et Cranzé partirent ensemble.

Seule avec Baridel, Germaine pleura. De petites larmes montaient à ses yeux, tremblaient au bout des longs cils.

— Tu as de la peine ? — demanda Baridel.

Cette parole de tendresse la plia, sanglotante, sur l'épaule de son ami.

Non sans quelque tristesse, il regarda les mains qui s'attachaient aux siennes, et toucha des lèvres les beaux cheveux. Un peu de temps passa. Des feuilles jaunes glissèrent devant la fenêtre : le vent les chassait dans les allées du jardin. Calmée, Germaine sécha ses joues roses, les effleura d'une houppe cachée au coin de son mouchoir. Baridel eut moins d'inquiétude.

Germaine lui raconta ses chagrins.

— Ça ne t'ennuie pas trop?... Je n'ai personne à qui dire mon cœur.

Sa petite sœur, dont elle surveillait jalousement la sagesse adolescente, se trouvait enceinte.

— Mon père n'a rien deviné, — reprit-elle, heureuse de l'intérêt que Baridel accordait à son histoire. — Si maman avait été là!... Elle était déjà morte avant que je me mette avec Cazery.

Elle acheva son récit. La fillette, pressée par le docteur, avait avoué son amant.

— Je suis allée trouver la mère, — dit Germaine en s'animant. — Elle est trieuse de chiffons chez Beck. Pour ma sœur, vois-tu, j'aurais été au diable sur la tête!... Mais la sorcière a fait des difficultés : son fils lui avait coûté d'apprentissage... Enfin, elle a consenti, sur la promesse que je lui paierai son loyer et une armoire à glace... Ma sœur se mariera. Elle ne sera pas heureuse ; mais elle restera honnête. C'est tout ce qu'il faut!

— Cazery ne le sait pas, — ajouta-t-elle, avec un gentil sourire, — mais je fais vivre mon père et les mioches... Que peut faire le pauvre homme avec six francs par jour et ce que gagnent les deux aînés?... Mon autre sœur est malade ; elle se consume... J'ai loué, pour eux, une petite maison tout au bord de la ville, auprès des champs. J'y vais dans l'après-midi. Je repasse le linge... je reprise les bas... L'an dernier, je leur ai fait des confitures... Cazery se fâcherait s'il apprenait quelque chose... Je me prive un peu, j'arrange les comptes. Et voilà!

Baridel se sentit pénétré de douceur : l'exemple de cette

bonté si simple le reposa. Il baisa les mains de Germaine avec une gratitude secrète :

— Comme tu es bonne!... Peut-être la meilleure!...

Étonnée, elle prit les mains de Baridel et le regarda dans les yeux :

— Qu'est-ce que tu penses de moi?

— Quelle idée!... Je ne pense rien!

— Je voudrais que tu me parles, que tu me dises des choses qui vous font du bien au cœur.

Elle se plaignit sans révolte et révéla son plus intime chagrin.

— Tu ne m'aimes plus! Tu ne m'as pas aimée!... ni les autres!... ni personne!... On t'a dit que j'avais été la maîtresse de tous ceux qui ont voulu... Comment cela s'est-il pu faire? J'ai cru qu'ils m'aimeraient... Les uns sont partis. D'autres reviennent me voir; mais nous sommes comme des étrangers. Aucun d'eux ne m'a dit que j'étais bonne. Jamais on ne m'a embrassé les mains comme tu viens de le faire.

Elle se tourna vers la fenêtre en pleurant :

— Je ne sais pas bien pourquoi je pleure!... J'ai tant envie de pleurer!

Baridel gronda avec une pitié souriante :

— Que vas-tu chercher là pour t'inventer de la peine?

— Je ne suis rien pour toi. J'étais contente de t'avoir près de moi, les nuits où tu m'aimais. Tu n'étais pas comme les autres.

Baridel sut cacher un peu d'ironie.

— Les autres fumaient des cigarettes ou ronflaient. Toi, quand tu me croyais endormie, tu m'embrassais sur les cheveux. Alors, bien qu'éveillée, je faisais la morte. Mais pourquoi embrasser mes cheveux, si tu ne m'aimais pas?

Il répondit, ému :

— C'est un sentiment qui te paraîtrait trop compliqué!... D'ailleurs, ils sont très beaux, tes cheveux.

— D'autres fois, tu me couvrais de baisers, sans rien dire, le cou, les épaules; je posais ma tête sur ta poitrine. Et tu restais sage. Et je me taisais aussi.

— Je fais un bien mauvais amant, n'est-ce pas?

— Je n'ai jamais été amoureuse.

Elle se serra contre lui, câline, un peu lourde :

— Maintenant je voudrais... je voudrais...

Elle n'osa parler davantage. Baridel ne força point sa timidité. Il se souvenait d'Antoinette, et du jour où elle l'avait ramené dans la charrette anglaise ; le matin clair baignait les bois... Puis il se rappela qu'il avait connu Germaine un soir d'été, fleuri de roses. Berny s'était montré, ce soir-là, élégant et stupide ; Bozoul analysait l'amour avec amertume. Germaine s'était donnée la nuit même, tout simplement.

Cette joie laissait à Baridel un souvenir tranquille.

— Tu ne m'aimes plus !... — reprit-elle. — Peut-être penses-tu à une autre femme qui ne veut pas t'aimer ?

— Es-tu romanesque !... J'aime tes cheveux, tes poignets blancs, la fraîcheur de ta gorge pleine. J'aime tout ce qu'il y a en toi de beauté douce et humiliée... Tu me comprends ?...

— Oui ! Tu ne m'aimes pas !

Après un silence, elle trahit le secret espoir de sa vie solitaire :

— Je voudrais être bien aimée !... As-tu lu *la Dame aux Camélias* ?

— C'est de l'intoxication littéraire, — décida Baridel. — Dumas fils a fait beaucoup pour désoler les cœurs simples.

Germaine continua :

— Personne ne m'a jamais dit des mots comme il y en a dans les livres, et qui sont si tendres...

Baridel répéta, avec une surprise mélancolique :

— Comme il y en a dans les livres !... C'est bien cela !

Il se leva. Germaine n'osa lui exprimer son désir : elle craignait qu'il ne revînt plus. Elle rajusta la cravate de Baridel et lui demanda d'une voix enfantine :

— Il faut penser un peu à moi, dis ?... et m'aimer... Un jour, si tu *veux* encore, tu n'auras qu'à rester sans rien dire ; et je serai heureuse... Je ne compterai pas beaucoup dans ta vie ; mais je t'aimerai tout de même. Adieu.

Il l'embrassa sous l'oreille avec une tendresse paisible et délicieuse. Elle sourit tristement. Il referma la porte.

XX

LES JOURS SE SUIVENT...

— Bonjour, Baridel !
— Bonjour, Bozoul !
Il ajouta, après un silence :

— Ah ! que la vie est quotidienne !

— Le préfet n'est pas descendu ce matin ? — demanda Bozoul.

L'huissier-chef annonça le père Solférino, « le vieux brave », qui voulait voir M. le chef de cabinet au sujet de son bureau de tabac.

L'ancien militaire entra, porta la main au front, la remit dans le rang avec une précision respectueuse, qui eût enchanté Langrune.

— Repos ! — commanda Bozoul, à cheval sur une chaise.

L'homme se détendit, expliqua son affaire : on fumait moins, on prisait à peine.

— Ah ! monsieur le chef *du* cabinet — s'écria-t-il avec conviction, — si vous aviez vu sous l'Empire !...

Le bureau de Troisfonts que Baridel lui avait fait avoir après celui de Sevrigny, ne rapportait presque rien. Il fallait des voyages à n'en plus finir et des lettres recommandées pour obtenir la redevance du gérant.

— Vous devriez demander *la Civette !* — conseilla Bozoul.

Le père Solférino répondit sans trouble :

— J'aimerais mieux le débit de Guerville, qui n'est qu'à deux lieues.

Baridel s'impatienta :

— Ah mais ! vous n'êtes jamais content !

Il feuilleta des notes confuses, tira un papier :

— Voyons !... « Cadriot (Jules-Ange-Alexis)... »

— Ange-Alexis ? — répéta Bozoul. — Voilà de jolis prénoms !

Le père Solférino redit avec attention, pour gagner du temps :

— Ange-Alexis?... C'est bien ça !

Il mit ses lunettes, regarda par-dessus les verres et se moucha dans un chiffon rouge.

— Je vous ai fait avoir le bureau de Troisfonts en septembre, — fit Baridel. — Je ne peux pourtant pas demander aux contributions de vous changer tous les deux mois !

Sans répondre, le père Solférino présenta ses titres, imprimés sur un carré de papier. Il les récitait obstinément :

— Monsieur, en 1859, rue du Pas-Saint-Jacques, j'ai porté secours... En 1856, les 15, 16 et 17 août, au tremblement de terre de Bône et Philippeville, j'ai retrouvé un Arabe sous les décombres...

— Il était mort? — demanda Bozoul avec intérêt.

— Depuis deux jours ! — affirma simplement Cadriot. — En 1873...

— Je connais vos histoires, — interrompit Baridel ; — mais je ne peux rien pour vous en ce moment.

Imperturbable, le « vieux brave » tira d'un portefeuille en toile jaune trois ou quatre enveloppes :

— J'ai des recommandations pour M. le préfet. Une d'un sénateur que connaît ma femme... l'autre, du député de la première circonscription... Une autre encore de M. Moirel...

— Je ne peux rien, je ne peux rien pour vous, — répéta Baridel en se levant. — Il faudra revenir.

— Monsieur le chef *du* cabinet ! J'ai fait les campagnes. toutes les campagnes... J'ai été soldat de l'Empire et de la République ! J'ai fait la guerre d'Italie !... A preuve qu'on m'appelle le père Solférino !... J'ai été de toutes les batailles.... sergent à Magenta, blessé à Rivoli...

— Vous confondez ! — fit observer Bozoul avec calme. — Ça n'est pas du même Empire !

— Je ne confonds pas du tout ! — riposta Cadriot. — Même que j'ai écrit au ministre de la guerre pour être autorisé à porter la médaille d'Italie et que j'ai mis toutes les batailles.

Baridel se fit apporter le dossier. Le chef de bureau y avait

joint une lettre du ministre de la guerre, arrivée le matin même.

Le père Solférino s'inquiétait. Bozoul lut à voix haute :

Monsieur le préfet,

M. le ministre de la guerre a l'honneur de vous informer que M. le procureur de la République devra être avisé par vos soins au cas où le sieur Cadriot (Jules-Ange-Alexis) porterait la médaille de la campagne d'Italie, à laquelle rien ne lui donne droit.

En date du 3 août dernier, le sieur Cadriot (Jules-Ange-Alexis) m'a adressé une demande à l'effet d'obtenir la médaille d'Italie, ou tout au moins d'être autorisé *à en porter le ruban* (?).

L'enquête que nous avons confiée à la gendarmerie nous apprend que le sieur Cadriot n'a jamais servi dans l'armée française. C'est un sujet belge, dont la naturalisation remonte seulement à l'année 1888.

Je vous serais reconnaissant, monsieur le préfet, de vouloir bien avertir sérieusement le nommé Cadriot et de lui faire connaître les poursuites légales auxquelles il s'exposerait de ce chef...

Le père Solférino, devant la porte, se défendit encore :

— Monsieur le chef *du* cabinet, c'est trois quarts mensonge... Le ministre ne sait pas, sûrement... J'ai fait les campagnes !...

— Allez-vous-en ! — dit Baridel, sans colère.

Le « vieux brave » s'emporta :

— On jette les anciens soldats à la porte, ceux qui ont donné leur vie à la France !...

— Mais vous n'avez pas fait la guerre d'Italie, — interrompit Bozoul, — puisqu'en 1859, rue du Pas-Saint-Jacques, vous avez arrêté un cheval... quoi ?

— J'ai porté secours à un ouvrier maçon.

— Enfin, vous n'étiez pas en Italie ! Vous étiez Belge, à cette époque.

— Ça, peut-être, monsieur le secrétaire général... Mais ce qui est tout à fait vrai, j'ai eu un neveu tué à la bataille de Gravelotte. J'ai envoyé l'acte de décès, à l'appui de ma demande.

— Le voilà, — dit Bozoul. — Reprenez-le !

— Même pas le ruban ! — grogna Cadriot, — c'est une rude injustice. Je me plaindrai à M. Moirel. Je suis électeur, monsieur le chef *du* cabinet !

— Mais oui!... Allez! allez!

Baridel le dirigeait vers la porte. Le père Solférino tenta un suprême assaut :

— Enfin, bon Dieu de sort! je suis républicain!...

Bozoul poussa la porte du pied. Baridel joignit les trois recommandations au dossier de Cadriot. Toutes les trois appelaient instamment la haute bienveillance du préfet de Rhône-et-Loire sur « un des héros de la défense nationale ». Le secrétaire général considérait sans pensée le président Carnot, funèbre dans un cadre d'or.

L'huissier-chef annonça que le préfet, malade, recevrait « ces messieurs » dans sa chambre.

Ils traversèrent la salle à manger pleine de chrysanthèmes. Dans la longue galerie, madame Langrune brodait du linge; madame de Bienne écrivait auprès d'une fenêtre. La préfète avoua gaiement que son mari se disait très malade pour la moindre indisposition.

« Cet homme heureux, pensa Baridel, ne veut pas se croire atteint par des événements ordinaires. Même sa souffrance ne saurait se passer d'apparat. Il n'avouerait pas la colique lorsque la fièvre typhoïde lui peut donner quelque prestige. »

Antoinette abandonna sa lettre :

— Vous savez, — dit-elle à Bozoul, — qu'on patine depuis deux jours sur l'étang de la Fraisière.

— Y retournerez-vous cette année, monsieur Bozoul? — demanda la préfète.

— Certainement, madame.

Baridel regardait curieusement la petite table qu'Antoinette avait quittée. Elle avait posé son porte-plume en travers d'une feuille bleu pervenche. Il fut assailli par l'idée absurde qu'elle écrivait à un amant.

— Madame Roseray est la passion d'Antoinette, — modula madame Langrune. — Elles ne se quittent plus. Madame Roseray habite tout l'été dans ce pavillon de la Fraisière, qu'on aperçoit au bout des pelouses : Antoinette n'a pas eu de cesse qu'on n'eût jeté trois planches sur la rivière pour y aller plus facilement. A présent, c'est le patinage.

Le préfet réclama ses collaborateurs. Ils le trouvèrent

enfoui sous les couvertures. Un édredon de soie paille glissait du lit. La joue de Langrune était gaufrée par les dentelles du drap. Suant et congestionné, il se plaignit avec une voix d'agonisant. Bozoul le réconforta.

Baridel examinait la chemise de *liberty* mauve à jabot plissé dont son chef était paré : le souvenir lui vint de cette loi Oppia qui prétendait limiter le luxe des femmes romaines. Le valet de chambre apporta une jatte de chocolat, du pain et du beurre : Langrune ne se fit prier que pour la forme et déjeuna copieusement.

— La fièvre est un peu tombée ! — dit-il d'un air morne. — Mais j'ai passé une nuit terrible.

Ils bavardèrent. Peu à peu, le préfet secoua sa torpeur. Il raconta joyeusement ses prouesses politiques du 16 Mai et mima le fameux duel avec le sous-préfet de Mac-Mahon.

— Je le touchai de pied ferme, — dit Langrune en dessinant le jeu à l'aide de sa cuiller en vermeil. — Sur une parade de quarte, faite la main haute, je ripostai par le coupé-dégagé dessous. Le bonhomme eut la cuisse trouée... C'était le bon temps : on ne parlait pas des socialistes !

Bozoul sourit discrètement à Baridel et résuma le dernier article de Toupinard-Liberator, qui reprochait aux fonctionnaires de Rhône-et-Loire leur assiduité aux soirées des réactionnaires.

Le préfet se justifia d'être allé chez la comtesse de Mantoche, au moyen de raisons politiques : il estimait nécessaire que la République se conciliât toutes les bonnes volontés.

— Précisément, — répliqua le secrétaire général, — M. de Vaupreux, en ce qui vous concerne, tient à peu près le même raisonnement et se flatte de vous convertir.

— Je suis républicain, — affirma Langrune, en brutalisant son édredon, — mais je ne ferai jamais un sectaire. Je suis allé chez la comtesse de Mantoche dans un esprit sincèrement républicain. Si M. de Vaupreux se ralliait, un jour...

— M. de Vaupreux ne se ralliera jamais.

— Et pourquoi pas ?

— M. de Vaupreux s'appelle en réalité Taupin. Il ne doit l'élégance de sa situation et le prestige d'un nom d'emprunt

qu'à ses menées réactionnaires... M. de Vaupreux figure à Châteauneuf le grand sénéchal d'une noblesse d'autant plus guindée que ses titres sont moins authentiques. M. de Vaupreux n'est pas plus ridicule, en somme, que les demi-mondaines qui préfèrent le nom de Sonyeuse de Rocamadour ou d'Arlette des Iris à celui de Catherine Bouchu... Cette préférence est habile... Inepte et suffisant. d'ailleurs, M. de Vaupreux résume assez bien la bêtise et la vanité de sa petite ville.

Langrune défendit le président du Cercle catholique, avec qui il était au mieux. Baridel lui reconnut la même faiblesse qu'à Michel Berny : ils s'astreignaient tous les deux à flatter la vanité des autres pour que la leur propre fût admise.

Le fils du tonnelier de Châteaudun était naïvement heureux d'être reçu chez la comtesse de Mantoche. La certitude que l'honorable douairière fut née Balazu n'altérait pas son plaisir. Au fond, ces réactionnaires, fussent-ils de mauvais aloi, lui imposaient par quelque supériorité. Il leur trouvait un mérite réel à obtenir sans raison tangible la vénération spontanée des petites gens, du clergé, des fournisseurs.

Lui, n'avait gagné les honneurs accordés aux préfets par le décret de Messidor an XII, qu'après de longs efforts et toute une vie d'habile politique. Les ministères successifs lui avaient donné de l'avancement ; le conseil d'État ou les finances lui ouvraient une retraite dorée. Il avait connu les villes en fête. les drapeaux flottants, les parades militaires, et les banquets fleuris, alignés comme un régiment, où il parlait le premier ; il avait adoré le galop des escortes, la haie du populaire, le silence et la rumeur des foules ; l'accueil triomphal des orphéons, l'explosion des fanfares, la furie bondissante des *Marseillaises* l'avaient cent fois grisé. Le souvenir lui en était d'une douceur glorieuse ; mais il jalousait avec des regrets amers le prestige suprême et discret de M. de Vaupreux ou de monseigneur de Bragaude. Sa peine s'augmentait encore lorsqu'il voyait au conseil général le marquis de Retz ou les deux comtes de Turly. Car le préfet de Rhône-et-Loire n'avait pas l'âme d'un sans-culotte. La vraie aristocratie, c'était de combattre la République. Prestige défendu ! Langrune était condamné à mourir républicain.

— Vous êtes injuste pour Vaupreux, — dit-il à Bozoul. — C'est un vrai gentilhomme.

Le secrétaire général, indifférent, ne discutait plus.

Le préfet poursuivit :

— Il est très fort au whist, où les bons joueurs se font rares. Enfin, c'est un adversaire politique d'une droiture incontestable. J'ai obtenu de lui que les voix catholiques se porteraient sur Moirel. Voilà le vrai ralliement !

Il se souvint, tout à coup, qu'il était gravement malade et les congédia :

— Mes chers amis, je vous remercie bien de votre visite...

Dans la galerie, Baridel, penché pour lui dire un mot, surprit la première ligne d'une lettre d'Antoinette :

« Mon bon Marc, si vous m'aimez encore... »

Elle poussa un buvard sur l'encre fraîche et sourit. Madame Langrune reconduisait Bozoul. Le valet de chambre passa, portant du tilleul.

— A qui écrivez-vous ? — murmura Baridel. — Dites !

— Jaloux ! C'est à mon oncle de Marseille !

Elle découvrit la lettre avec tant d'assurance qu'il la refusa, dans la double crainte qu'elle eût dit vrai ou qu'elle eût menti. D'un ton bref, il demanda :

— Tu m'aimes encore ?

— Cœur fou !

— M'aimes-tu encore ?

Elle haussa discrètement les épaules :

— Je ne sais pas !

— Je veux te revoir, tout à l'heure.

Madame Langrune s'approchait d'eux. Antoinette se leva et dit tout haut, avec une grâce charmante :

— J'en suis désolée, mais j'ai encore besoin de ce livre... Je pars ce soir pour Paris, avec ma tante ; nous y resterons deux ou trois jours... Adieu !

Baridel la salua, brusquement pâle. Elle glissa sa lettre dans une enveloppe.

— Vous ne laisserez pas mon mari trop seul, — recommanda la préfète. — Et surtout empêchez-le de fumer !

Revenu dans son cabinet, Baridel regarda très longtemps, par les grandes fenêtres, le potager, les maisons du faubourg,

la ville grise et l'horizon. L'air avait la transparence des jours de gel. C'était un matin de torpeur froide à peine ensoleillée. Des larmes brouillèrent les yeux de Baridel.

Loin du détachement qu'il affectait, il murmura :

— Bah ! On aime ! On n'aime plus ! C'est la vie... Le docteur Roux trouve cela tout simple, dans sa *Psychologie de l'instinct sexuel.*

Il considéra M. Carnot, debout dans son cadre d'or. Son cœur se serra davantage.

XXII

CHEZ MADAME ROSERAY

Le ciel prit des tons d'ardoise. Il faisait froid : Baridel marcha plus vite. Derrière la cathédrale, il traversa une petite place plantée d'ormes grêles. La porte des Roseray était de vieux bois sculpté. Baridel souleva le marteau qui figurait un diable assis sur les talons, les coudes aux genoux et tirant la langue. Un vieux domestique pria le visiteur de donner son nom et le précéda d'un air désagréable. Madame Roseray recevait dans une bibliothèque où elle avait l'habitude de passer ses journées. Baridel serra les mains de Michel Berny et de M. de Vaupreux.

— Vous ne connaissez pas M. de Trémoulines ? — demanda la jeune femme.

Elle fit la présentation :

— Monsieur Baridel, chef de cabinet du préfet. Le commandant baron de Trémoulines.

L'officier se leva, les gants blancs au pli du képi, salua, se rassit sans dire un mot. Dans la cheminée haute, de grandes bûches flambaient. Les livres pressaient leurs reliures sévères derrière les glaces. Sur un rayon, une statuette ancienne rappelait la vie.

C'était, en bronze vert, une danseuse nue, toute enlevée sur la pointe d'un pied. Ses bras déliés soutenaient une coupe.

Le commandant de Trémoulines racontait la dernière chasse à courre qu'il avait suivie chez le marquis de Retz :

— Nous avons fini par un bat-l'eau, aux étangs de la Reine Jeanne. Et l'hallali courant tout près de la Brévière... La bête fut servie à cinq heures ; Vaupreux, qui s'était perdu, ne rentra qu'à huit. En sautant une clôture, son cheval s'était écorché du jarret au paturon.

Michel Berny l'écoutait parler avec une attention respectueuse. Il avait posé à ses pieds un chapeau haut de forme irréprochable et joignait ses mains clair-gantées sur un jonc à béquille d'argent. Grave, M. de Vaupreux caressait ses favoris soyeux. Madame Roseray tournait les yeux vers la masse d'ombre de la cathédrale.

Baridel étudia le masque décisif et blond de l'officier. Il avait des yeux gris, la bouche mince sous des moustaches légères, le cou maigre et les épaules relevées. Madame Roseray suivait son récit sans impatience. La dragonne d'or, balancée à la garde du sabre, la distrayait parfois.

— Le marquis de Retz est toujours lieutenant de louveterie ? — fit M. de Vaupreux. — Le préfet me disait, l'autre jour, que les communes jouxtant le bois de Limeuil réclamaient une destruction de biches avant le printemps.

Madame Roseray s'attendrit sur les bêtes massacrées. La lumière diminuée de l'hiver affinait encore le charme délicat de son visage. La pâleur dorée de la peau, le cerne des yeux trahissaient une beauté froissante. Elle était comparable à ces roses dont le parfum s'exaspère avant qu'elles se fanent. Baridel admira la grâce suprême des lèvres et de la nuque délicate.

M. de Trémoulines s'inclinait. Madame Roseray tendit la main. L'officier se pencha très bas pour la baiser, et les éperons d'or heurtèrent le fourreau du sabre.

— Vous viendrez mardi à la Fraisière ? — demanda madame Roseray. — Je compte sur vous pour me mener sur la glace.

Le commandant passait la porte. La jeune femme le rappela gaiement :

— Mon bon Marc !... S'il neige, envoyez-moi vos ordonnances pour balayer la glace : nous patinerons quand même. Adieu !

La phrase alerte froissa Baridel d'un soupçon douloureux.

Avec une anxiété soudaine, il se répéta cette ligne écrite par Antoinette : « Mon bon Marc, si vous m'aimez encore... » « Mon bon Marc... » Il ne laissa pas voir sa peine.

Michel Berny faisait l'éloge du commandant avec des mots précieux :

— Il patine dans un style si personnel !... Sur la glace, il a l'agilité rapide d'un grand oiseau d'hiver.

— Dans les en-dehors, surtout ! — renchérit M. de Vaupreux.

Le président du Cercle catholique gardait quelque reconnaissance au commandant de n'avoir pas courtisé madame de Vaupreux. Trémoulines la trouvait laide, sans plus.

« Mon bon Marc, si vous m'aimez encore... » Baridel se désolait. Il essaya vainement de croire au mensonge tranquille qu'Antoinette lui avait opposé. Il ne parvenait pas à se convaincre.

Madame Roseray tourna vers lui son joli sourire :

— Si vous patinez, je compte que vous serez des nôtres à la Fraisière : l'étang est au bout du parc de la préfecture. Madame de Bienne a fait jeter des planches sur la Lunelle : accompagnez-la !

M. de Vaupreux entretenait Michel Berny de ses théories sociologiques.

— Le phalanstère chrétien, — dit-il en lissant ses favoris d'un geste éternellement renouvelé, — fournit à la question sociale la seule solution pratique. Les communautés religieuses sont un précieux exemple...

Baridel interrogea madame Roseray :

— Vous serez bientôt privée de votre amie. Madame de Bienne songe à partir pour le Midi. J'ai cru comprendre qu'elle allait voir un oncle...

Madame Roseray ne devina pas la feinte et s'étonna :

— Un oncle, dans le Midi !... Vous aurez mal compris, car je ne lui en connais pas !

Dans une explosion d'étincelles, une bûche roula. Baridel considéra tristement les flammes.

— La France — disait M. de Vaupreux, décidément revenu aux idées générales — est spiritualiste, nationaliste et traditionaliste...

Il s'arrêta, ébloui de la formule, et acheva :

— Le pays reviendra bientôt à une monarchie constitutionnelle.

Le vieux domestique apportait des biscuits secs et servait les vins sucrés dans de courtes carafes taillées.

— Je n'aime pas le thé ! — dit madame Roseray en versant du xérès.

Michel Berny haussa son verre :

— Vous préférez à cette eau chaude la vieille collation de chez nous. C'est une tradition excellente.

On annonça Ranchette. Madame Roseray l'accueillit avec une amabilité parfaite ; il posa son chapeau à ses pieds, comme Michel Berny, préféra du porto et mordit un biscuit. Il complimenta madame Roseray de sa toilette. C'était une jupe en crêpon de Chine gris, plissée en forme. Une ceinture de panne blanche fermait le boléro de guipure.

— Monsieur Berny, — demanda Ranchette, — je voudrais causer avec vous un peu longuement. Madame Langrune, à qui je viens de rendre visite...

— Dieu ! — fit Michel avec une méchanceté pointue. — à quelle heure avez-vous donc quitté votre bureau ?

Ranchette rougissait des fonctions aussi modestes qu'inutiles qu'il tenait dans l'Enregistrement, le Domaine et le Timbre avec une ponctualité et une conviction pourtant dignes d'éloges. Baridel arrêta Michel Berny :

— Quand tu seras casé dans la sinécure coloniale qu'on t'a promise, en feras-tu davantage ?

— Madame Langrune — confia Ranchette avec des mines amusantes — a formé le projet de donner un bal en janvier. Votre charmante préfète — il se tourna vers Baridel — me prie d'organiser un menuet. J'ai compté sur votre aide. monsieur Berny. Nous trouverons bien deux lieutenants de bonne volonté. Nous danserons ce menuet à quatre couples, en costume Régence. Les répétitions se feront à la préfecture.

M. de Vaupreux vanta, là-dessus, la grâce des danses de caractère. Ranchette en loua l'élégante difficulté :

— Ces vieilles danses françaises — dit le président du Cercle catholique — ont disparu avec le dernier siècle d'aristocratie et de politesse. La valse allemande est balourde. Je

ne comprendrai jamais qu'une femme de bon ton et d'esprit admette chez elle le quadrille américain. C'est, passez-moi le mot, comme un chahut de nègres.

Baridel l'approuva sincèrement.

— On ne danse plus depuis la Révolution, — conclut M. de Vaupreux se préparant à partir.

Michel Berny, qui voulait se croire bonapartiste, répliqua fièrement :

— L'empereur a fait danser l'Europe au canon pendant dix ans !

Ranchette risqua une ironie :

— Aujourd'hui on ne danse plus ! Grâce à MM. les anarchiste, on saute !

— Très bon ! — déclara M. de Vaupreux, — je le replacerai !

— Ranchette ! — risqua Berny, — prenez garde, voilà un mot d'opposition !

Madame Roseray, pensive, considérait la petite danseuse romaine, agile et pure, devant les livres.

— Il y a longtemps qu'on ne danse plus ! — lui murmura Baridel. — Nous vivons sans joie. Le christianisme...

Elle l'arrêta d'un sourire :

— Chut !... Vous savez que je suis croyante.

— Mais il faut croire aussi à la beauté, à la vie !...

Il ajouta plus bas :

— Et à l'amour !

Elle haussa doucement les épaules. M. de Vaupreux lui baisa la main. Elle le chargea d'amitiés pour sa femme.

Ranchette expliquait à Michel Berny la théorie du menuet :

— Il se danse à trois mouvements et un pas marché sur la pointe du pied... Votre sœur voudra bien nous prêter son concours...

Baridel imagina Blanche Berny exquise dans la robe à paniers, sur les talons hauts, les cheveux bouffants.

Michel Berny tournait son chapeau sur sa manche. Ranchette l'imita. Ensemble, en leurs jaquettes pareilles, ils saluèrent madame Roseray qui leur dit adieu.

Michel Berny lui baisa la main comme il avait vu faire au

commandant de Trémoulines, et Ranchette comme il voyait faire à Michel Berny.

Devant la porte, Ranchette dit gravement :

— Connaissez-vous le menuet d'Exaudet?

— Ma foi, non!...

Baridel restait incertain : le désir qu'il avait de madame Roseray n'affaiblissait pas celui qu'il gardait d'Antoinette. Il ne parlait plus. La jeune femme l'interrogea :

— Vous ne dites plus rien. Pourquoi?

Baridel faillit s'intimider des yeux posés sur les siens.

— Pourquoi? — redit-elle.

Il avoua doucement :

— Parce que vous avez des yeux et des lèvres qui tentent.

Madame Roseray sourit, sans l'interrompre.

— Parce que vos dentelles couvrent des épaules pleines, une gorge désirable, un corps mobile et délié. Tout cela est bien fait pour troubler quand on y pense.

— Et vous y avez pensé?

— Ardemment!

— Vous avez tort, croyez-moi.

— Il ne me reste qu'à m'en aller! — reprit Baridel en plaisantant. — Mais cette minute de fièvre n'est pas un si grand crime que je n'en puisse obtenir le pardon.

— Je vous pardonne! — répondit gaiement madame Roseray. — Vous êtes certainement du bois dont on fait les margotins... mais si fou et si franc qu'il ne vaut pas la peine de se fâcher!

Elle lui tendit la main :

— Allez! Et ne péchez plus!

— Je voudrais vous revoir!

La porte s'ouvrit; on reconnut des voix :

Georges de Sigle, sa femme et le président Boismartin, qui comptait retrouver madame de Vaupreux, arrivaient ensemble.

— Mais vous me reverrez mardi, à la Fraisière! — dit madame Roseray vivement.

— Vous aurez tant de monde autour de vous!

— Alors, je n'ai plus que mon jour à vous offrir!

Elle ajouta, après une hésitation :

— Mais de bonne heure, si vous voulez.

— Adieu, madame !

— Adieu !

Madame de Sigle dégrafait sa pèlerine de martre. Elle allongea en riant ses petites pattes gantées de Suède et zézaya :

— Bonzour, Zosette !... Brr ! Z'ai le nez zelé !

Devant la porte, les hommes se saluèrent. Georges de Sigle faisait passer devant lui le président Boismartin :

— Après vous, monsieur le président, après vous !

Baridel revit la petite place et les vieux ormes. Pour rentrer plus vite, il traversa la cathédrale. La haute nef était déserte. Une veilleuse était allumée sur le côté de l'autel. De laides statues en plâtre peint se dressaient contre les murs. Mais les piliers sublimes montaient tout nus jusqu'à la voûte. Le silence était absolu. Baridel ne rencontra pas même une femme agenouillée.

Comme il descendait les marches, il aperçut, au milieu du parvis, Toupinard. Et le pharmacien radical le salua d'un geste aimable.

Mais, dès le lendemain, l'*Éclaireur* publia que « la gangrène cléricale envahissait les services publics ». On pouvait voir « de jeunes fonctionnaires, afficher ouvertement leur retour à l'obscurantisme ». Il importait donc à la République de défendre à ses serviteurs, payés par la Nation, la publicité de leurs patenôtres. Il était plus que temps que les fonctionnaires de l'État fussent obligés, par serment, à ne pas croire en Dieu, à renier leur baptême, et à manger de la viande tous les vendredis...

L'article amusa Baridel, qui s'en trouvait la cause. Il était signé : LIBERATOR.

J.-A. COULANGHEON

(*A suivre.*)

LE BAGNE[1]

IV

L'île Nou est le principal pénitencier du bagne calédonien. Située entre la presqu'île Ducos qui tient à la grande terre et un îlot où sont des relégués, elle fait face à Nouméa.

Muni de l'autorisation nécessaire, je la visite dans toutes ses parties, sous la conduite du très aimable et très distingué commandant Bravard. D'assez vilains spectacles m'y attendent, je le sais : mais ce que j'aperçois d'abord me frappe d'admiration. Suis-je encore en Nouvelle-Calédonie? Voici des quais superbes, des appontements, des trottoirs, des tranchées maçonnées en pierres de taille, de véritables chaussées romaines, de nombreux édifices qui semblent bâtis pour des siècles, une belle église, un palais fastueux qui sert de résidence au commandant, et des routes, des routes partout, un luxe inutile et prodigue de routes dont l'empierrement est uni et serré comme une mosaïque neuve! Certes, dans cette partie de la Colonie, on trouve jusqu'à la superfétation ce dont on est si généralement dépourvu dans l'autre. Mais aussi l'île Nou est-elle un territoire placé hors de tout contact avec la colonisation ; et

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 novembre et 1er décembre.

comme les colons n'ont jamais été appelés à profiter des travaux qui pouvaient y être accomplis, on n'a rien ménagé, ni l'argent, ni le temps, ni les rigueurs disciplinaires, pour en faire un petit chef-d'œuvre d'outillage public. Presque tout l'effort du Bagne a été porté sur ce point d'ailleurs très restreint; et c'est là qu'au détriment des grands intérêts qu'elle aurait pu servir, l'Administration — en y employant une main-d'œuvre médiocre mais innombrable — a réussi à installer son pénitencier modèle.

Il y eut un temps où l'Administration, ne sachant comment utiliser certains forçats de la presqu'île Ducos, leur faisait creuser deux grands trous et combler l'un avec les matériaux extraits de l'autre. Si la Colonie a pu oublier cet incident, elle a toujours sous les yeux, comme une provocante ironie, le pénitencier monumental de l'île Nou. Mais j'estime que l'ironie se retourne, plus vive encore, contre le Bagne lui-même. Le plus important et le plus coûteux des édifices de l'île Nou est, en effet... une maison de détention à l'instar de celles que nous avons en France. Pour quoi faire? Vous ne devinez pas? — Pour enfermer les transportés vis-à-vis desquels le régime de la transportation se reconnaît impuissant. Sur la foi du Code pénal, vous pensiez que la transportation constituait la peine la plus grave après celle de l'échafaud, et vous la considériez comme plus afflictive que la réclusion? Erreur. En Guyane et en Nouvelle-Calédonie, quand on ne peut rien faire d'un condamné aux travaux forcés, on l'attache à une broche avec une boucle passée dans les pieds; quand il persiste, on le met en cellule. Il y a bien un tribunal intérieur qui fonctionne sans cesse, prononçant des années supplémentaires de transportation contre les condamnés qui se rendent coupables de nouveaux crimes; mais comme ces prorogations tombent généralement sur des individus résignés à finir au Bagne, ou déjà condamnés à perpétuité, je vous demande un peu ce que cela peut bien leur faire? Ils ne sont pas rares, à l'île Nou, les forçats qui, une fois morts, seront encore redevables de cent ou cent cinquante ans de peine, — et voilà bien un des plus bizarres effets de l'interprétation littérale des lois. Quand on est au Bagne, la véritable aggravation de châtiment, la seule qui compte (je ne parle pas de la condamna-

tion à mort), c'est d'être mis au régime des réclusionnaires, c'est-à-dire en prison ou au cachot. Alors, pourquoi ne pas renvoyer en France les condamnés qui méritent ce traitement, ou plutôt pourquoi ne les y a-t-on pas laissés? Une maison centrale au Bagne est un non-sens. Tout au moins prouve-t-elle que, même dans l'esprit de l'Administration, la peine des travaux forcés est, en réalité, moins dure que celle qu'on inflige à de moindres criminels. Je suis entièrement de cet avis.

Si l'on a la tête solide on peut encore se demander à quoi sert un pareil système de répression, dans un milieu pénitentiaire qui prétend à la fois châtier et régénérer par le travail? Un refus prolongé de travail vous conduit fatalement à la cellule ; d'autre part, les criminels incorrigibles voient s'augmenter leur dette de travail dans une proportion telle qu'ils ne pourront jamais s'en acquitter, eussent-ils plusieurs existences : conclusion, plus on a de travaux forcés, moins on en fait.

. L'administration a installé à l'île Nou un service anthropométrique. Je suis bien heureux de pouvoir signaler une institution raisonnable parmi tant de choses qui ne le sont pas. Tout le monde comprendra l'utilité de l'anthropométrie dans nos deux bagnes coloniaux, d'où l'on s'évade facilement. Le premier soin de l'évadé étant de se déguiser et les forçats pratiquant cet art avec une habileté merveilleuse, il était bon d'enregistrer les signes naturels qui échappent à toute falsification et qui rendent infaillible la reconnaissance d'un fugitif rattrapé par la police. Grâce à la fiche anthropométrique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande peuvent rapatrier au bagne calédonien certains touristes qu'elles ne tiennent pas à garder chez elles et qui ont l'habitude de s'y introduire sous de faux noms. Le service fonctionne exactement comme celui de la Préfecture de police à Paris. Tout nouvel arrivant était aussitôt mensuré. Je dis « était » puisque, depuis trois ans déjà, on n'envoie plus de condamnés en Nouvelle-Calédonie. Dans la détresse de leur chômage, les employés en sont réduits à demander aux libres visiteurs de l'île Nou la permission de les anthropométrer. On y consent en général de bonne grâce, et on a le plaisir d'emporter sa fiche une fois

dressée, — ces messieurs, par une attention délicate, se refusant à la garder dans leurs archives. De cette manière on a, sans bourse délier, sa photographie de profil et de face, avec des annotations très précises. Je recommande l'atelier anthropométrique de l'île Nou aux voyageurs qui ont coutume de se faire portraiturer conformément à la couleur locale des pays qu'ils traversent.

En possession de ma fiche, qui me donne un peu droit de cité dans le sanctuaire de la chiourme, je demande à voir d'abord la maison de réclusion. Des murs de plusieurs mètres d'épaisseur, des voûtes fraîches, des préaux spacieux, des portes effroyablement verrouillées, des couloirs à perte de vue. C'est bien la Centrale de chez nous, mais sans aucune mauvaise odeur et avec des carrés d'azur ensoleillé plafonnant tous les espaces découverts. De temps en temps quelques bouffées de brise balsamique s'engouffrent dans les corridors. Plus de la moitié des cellules sont occupées. Cela fait environ deux cents réclusionnaires. Il y a la cellule éclairée où l'on peut être enfermé pendant cinq ans. Il y a le cachot absolument noir où l'on ne reste pas plus de trente jours. Les hôtes de la cellule éclairée peuvent abréger leur punition en confectionnant des chapeaux de paille. Mais ils sont libres de rester oisifs. Quelques-uns font des vers : on leur fournit du papier et des crayons. La plupart préfèrent lire : on leur prête des volumes de la bibliothèque. Car vous pensez bien que, dans un pénitencier modèle, il y a une bibliothèque, et qu'elle est composée d'ouvrages essentiellement instructifs, moraux et régénérateurs. Il y a *le Vrai, le Bien et le Beau* de M. Cousin. Et puis tous les bons romans. Un livre empreint de scepticisme, une étude de mœurs trop réaliste, enfin tout ce qui serait de nature à choquer les convictions ou à froisser les délicatesses d'une clientèle de lecteurs rendus plus impressionnables par la vie en chartre privée, seraient mis sévèrement à l'index. Du reste, il y a là un bibliothécaire chargé de veiller à ce que les mauvais livres ne pénètrent pas en contrebande, et l'on peut s'en reposer sur lui : c'est un gendarme. Du moins le fut-il. Au temps où il l'était, on pouvait voir briller sur sa poitrine un insigne non équivoque de bravoure, — la médaille militaire. Malheu-

reusement, il commit un jour l'étourderie de se remarier sans avoir mis l'état-civil dans la confidence d'un mariage préexistant, qui n'était pas encore rompu. Ce cas de bigamie conduisit au Bagne le pauvre pandore, défenseur professionnel de l'Ordre et de la Société.

Je reviens aux cellules. On veut bien m'en ouvrir quelques-unes pour me montrer les prisonniers les plus « curieux ». Sont-ils vraiment si curieux? Chez presque tous je trouve la même expression d'hébétude et d'entêtement, la même volupté horrible de ne pas travailler obtenue à n'importe quel prix! Cependant ces murailles leur pèsent : ils ne cachent pas qu'ils envient les hôtes de l'infirmerie et du quartier des impotents.

Tout à coup nous entendons un bruit de porte frénétiquement secouée.

— Qu'est cela? fait le commandant.

— C'est l'Arabe, — répond un garde-chiourme. — Depuis trois jours il se démène dans son cachot comme un possédé, rapport, dit-il, au Rhamadan. Il demande des choses ridicules auxquelles personne ne comprend rien.

Le commandant donne l'ordre d'ouvrir la cellule, et l'on s'explique. L' « Arabe » — assassin doublé de voleur et condamné à perpétuité — est un fervent musulman. Il tient à observer le carême de Mahomet, commencé il y a trois jours. En conséquence il veut jeûner depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, refuse la nourriture qu'on lui apporte dans cet intervalle et exige que ses rations lui soient servies après six heures du soir. Ce vœu étant antiréglementaire, l'Administration a le regret de ne pouvoir y déférer. On veut bien encourager la religion dans le sein du Bagne, mais non au détriment de la discipline. La Science pénitentiaire, qui a organisé pour les forçats chrétiens une sorte de Carême perpétuel, n'a pas songé au Rhamadan. Il y a pourtant beaucoup de musulmans au Bagne.

Dans une cellule voisine de celle où s'agite le dévot Arabe, je fais connaissance avec un poète, Dumail, numéro matricule 13108, célèbre dans ses vers : Dieu, la Vierge, les Saints, la Patrie, le Foyer. Il me confie le recueil de ses dernières productions, — fort admirées, je dois le dire, par certains surveillants militaires qui ont une teinture de belles-

lettres. J'ai entendu l'un d'eux regretter qu'un homme aussi « capable » fût venu s'échouer au Bagne et s'y comportât de telle façon qu'il s'est attiré plus d'un siècle de peine supplémentaire! Dumail, en effet, ne sera libérable qu'en l'an 2018. Il a le temps d'augmenter son recueil.

O Patrie!... A ce cri qui réveille mon âme,
Je sens comme un frisson m'envahir tout le corps.
Mais soudain, à l'aspect de ma livrée infâme,
Je retombe écrasé sous le poids du remords...

Du remords?... N'en croyez rien, c'est Dumail poète qui parle. Au Bagne on a des regrets, non des remords. Je tiens à vous mettre en garde contre les fausses directions que pourrait prendre votre sensibilité. Quand on a vu de près le Bagne, il est impossible de s'associer aux scrupules énoncés dans une certaine littérature.

Il ne faudrait pas davantage se laisser attendrir par la fausse naïveté ou par l'emphase de la muse bagnarde, qui est la pire muse des faubourgs de Paris avec une forte dose d'hypocrisie en plus. Depuis Lacenaire, la *poésie* est très goûtée par le gibier de potence. Le crime a besoin de s'accompagner du ronronnement des rimes vulgaires. Dans une jeune tête farcie de romances sentimentales il semble que les desseins ignobles se trouvent plus chaudement et couvent à l'aise. On se met enfin à versifier soi-même; cet exercice devient une habitude, un soulagement aux émotions fortes. Une fois son coup réussi, l'assassin ne se lave pas que les mains et les hardes : il éprouve souvent le besoin de se laver le cerveau dans quelque lessive poétique de sa composition. Tel le forçat Louis, rencontré comme assigné au service d'une grande compagnie minière de Nouvelle-Calédonie. Quelques semaines après avoir tué sa femme, il adressait à la mémoire de la défunte une élégie dont voici le prélude :

Dors en paix maintenant à l'ombre du feuillage.
Le sommeil de la mort a son réveil au ciel.
Dors en paix, pauvre femme, après ton esclavage
Où la soif de ton cœur ne trouva que du fiel.

Dors en paix dans ta nuit jusqu'à la grande aurore,
Au bruit vague et plaintif du changeant aquilon,
Au chant de quelque enfant insoucieux encore
Qui voudra sur ta tombe atteindre un papillon.

A la vérité, je soupçonne ces vers flasques mais supportables d'avoir été copiés quelque part. Les suivants, en revanche, portent un cachet d'authenticité :

Oh! que pour toi la vie en douleurs fut féconde!
Tu méritais si bien un avenir plus beau!
Mais je fis ton malheur ici-bas dans ce monde,
Ma Louise bien-aimée, pardonne à ton bourreau!

C'est prodigieux ce qu'on élucubre de vers en territoire pénitentiaire! Il s'en forge dans toutes les cellules ; on compte au moins un barde par chambrée. Comme l'orgue de barbarie couvrant la voix de Fualdès pendant qu'on le saignait, les ignobles propos du Bagne se perdent dans un concert de poésie d'ailleurs exécrable.

J'ai eu en mains plusieurs recueils que les forçats poètes m'avaient fait parvenir. Ai-je besoin de dire que toute cette littérature ressemblait lamentablement aux échantillons que l'on vient de voir? Je dois pourtant distinguer dans le tas les productions d'un certain Auguste Muller, libéré depuis quelques mois après vingt ans de peine. « Pendant dix-neuf ans — m'écrivait ce forçat — j'ai cherché dans les productions de la pensée moins une distraction qu'un relèvement moral, espérant qu'un jour un homme de cœur me tendrait une main secourable. Ce Mécène, je l'ai rencontré, il y a dix-sept ans, en la personne de l'amiral Pallu de la Barrière, qui fit publier dans la presse mon épître *la Clémence* et qui avait promis de me faire libre à moitié peine. Il mourut trop tôt. Les malheureux ont leur destin! Le mien me condamnait à me nourrir d'espérances qui sont toujours des illusions... » L'une des plus chères espérances de Muller consiste à revenir en France pour y faire apprécier son talent poétique. Il n'a pas besoin de se déranger, car j'ai pris la résolution de publier dans la *Revue de Paris* quelques strophes d'un de ses poèmes. Muller est l'auteur de plusieurs recueils : *les Calédoniennes*, *Au Pays de misère*, *les Sonnets de l'exil*. L'exil! Il n'y a que

le Bagne pour inventer de pareils euphémismes. Je m'adresserai aux *Calédoniennes*, suite de satires, où les derniers vers de la *Lettre d'un émigrant*, adressée à « Niniche », me paraissent empreints d'une saveur topique absolument délicieuse. Mes lecteurs vont y retrouver l'expression directe des sentiments que les pensionnaires du Bagne professent pour l'Administration et pour les colons. Ils y verront aussi une allusion piquante à certain sport dont j'ai parlé et qui consiste à faire rattraper par les Canaques les forçats évadés. « Niniche » est invitée à venir voir ce qui se passe en Nouvelle-Calédonie :

Prends vite le bateau, ma chère,
Le spectacle vaut bien l'argent.

Ce dernier vers sert de refrain à tous les couplets, et la pièce finit ainsi :

On a, payés par la Princesse,
Un tas de gros messieurs bien mis
Qu'on salue avec politesse,
Les moindres étant des commis !
On les compte par fourmilières :
Pour un qu'il faut on en voit cent.
Ils administrent les Galères...
Le spectacle vaut bien l'argent.

On a des colons faméliques
Qui, venus nus comme la main,
Font des fortunes mirifiques
A vendre le bétail humain.
Ces négriers, qui font la traite,
Ont l'appui du Département.
Viens donc voir ce trafic honnête,
Le spectacle vaut bien l'argent.

Enfin on a les indigènes
Que l'on civilise... il faut voir !
Et qu'on dresse à chasser en plaines
Le... menu gibier du terroir.
Ça rappelle l'ancienne Rome,
Mais c'est moral et plus décent.
Viens toujours pour la chasse à l'homme,
Le spectacle vaut bien l'argent.

Muller, comme vous voyez, ne manque pas d'une certaine verve, plutôt aggressive ; et je ne sais ce qu'il faut admirer le plus, de ce talent poétique entièrement acquis au Bagne, ou de la mansuétude administrative qui lui a laissé pendant vingt ans le loisir de se former ainsi. Quelle singulière manière de s'acquitter des travaux forcés ! Et quelle belle franchise de mépris pour tout ce qui devrait paraître respectable aux yeux d'un futur *régénéré* ! Il est à noter que Muller était un condamné « de première classe », c'est-à-dire un des meilleurs sujets du Bagne. Quels doivent être les sentiments des condamnés de classes inférieures, vous le devinez aisément. La Science pénitentiaire, qui s'applique au relèvement des bagnards, n'a même pas réussi à relever dans leur estime les gens en règle avec la Loi et les agents même de la Loi.



Au camp Est sont les « Incorrigibles ». J'ai trop dit ce que je pensais de la psychologie administrative pour être soupçonné de partager sans réserve l'opinion des gardes-chiourme sur la qualité des condamnés rejetés dans cette section. Comme, une fois encore, les criminels, au Bagne, sont estimés d'après leur degré de docilité au règlement et nullement d'après la nature des méfaits qui les ont conduits là, il peut très bien se faire que la plupart des hôtes du camp des incorrigibles soient précisément de ces rares condamnés chez qui survit une force morale dont on pourrait peut-être tirer un meilleur parti. En tout cas, on les tient *à la broche*, dans deux grandes cases infectes, où j'en ai vu 138, presque nus, alignés en deux rangées se faisant face. Ils sont couchés sur un plan incliné en bois, la broche — c'est-à-dire la barre de fer où la manille les rattache par le pied — se développant tout le long du rebord inférieur. Devant chacun d'eux est placé un vase pour recevoir leurs déjections. Vous vous représentez facilement l'horreur du spectacle... J'ai toutes les peines du monde à m'expliquer la répugnance que les criminalistes éprouvent pour l'usage du fouet quand, d'autre part, ils tolèrent cette abominable exposition de chair humaine soumise au double supplice de l'immobilité et de la puanteur. En pénétrant dans

cet indescriptible lieu, on n'est pas seulement secoué de dégoût; on l'est aussi d'indignation contre des pratiques disciplinaires aussi répugnantes qu'inutiles. Les cellules ne manquent pas à l'île Nou; dans les plus mauvaises périodes il y en a toujours un grand nombre de vides. Puisqu'on les a bâties, pourquoi ne pas y mettre tous les forçats condamnés à la boucle, au lieu d'en faire un tas grouillant dans la plus démoralisante et la plus obscène promiscuité? Oui, cette fois, je viens bien de traverser un cercle d'enfer, mais ce n'est point ce que j'avais prévu. Au lieu de s'y révéler atroce, la Justice s'y montre sale. Sa majesté glisse et fait une culbute ignoble sur le pavé gluant de ces latrines pénitentiaires. A quoi pense donc l'Administration pendant les intervalles lucides de sa folie régénératrice? Ne voit-elle pas que cette immonde torture en commun achève de déprimer le criminel, le transforme en quelque chose qui n'a plus de nom, même dans l'argot du Bagne? Le fouet du moins était efficace... et propre. Il domptait momentanément l' « incorrigible ». Il le blessait, mais ne le pourrissait pas. Peu suspect de tendresse pour les condamnés aux travaux forcés, je dénonce la mise à la boucle collective comme une pure ignominie. Il faut que cela disparaisse!

Les anciens « camps disciplinaires », contre lesquels on a tant crié et dont il a fallu adoucir le règlement pour donner satisfaction à nos bons philanthropes, étaient du moins logiques et utiles dans leur rigueur. Par n'importe quels moyens le forçat s'y trouvait contraint à travailler. Un ancien directeur de la Pénitentiaire raconte qu'on y obtenait le travail sans une seconde d'arrêt pendant toute la durée de la « séance », sous la garde de nombreux surveillants que secondait une escouade de vigoureux Canaques bien armés. Au moindre mouvement pour échapper à la corvée, le condamné recevait un coup de sagaie ou une balle de revolver. Tel était notamment le régime du *Camp Brun*, maudit dans la mémoire des bagnards. Les débuts de son application déterminèrent, à la vérité, une épidémie de mutilations volontaires; mais un directeur énergique intervint qui sut y mettre bon ordre. « Pour les aveugles, rapporte M. Paul Mimande[1], il fit

1. *Criminopolis*, ouvrage cité.

établir une sorte de cirque fermé par des barrières à hauteur de la main, et il les obligea à s'y promener tous les jours, pendant huit heures, avec un sac de sable sur les épaules. Les manchots étaient attelés à des tombereaux, et ainsi des autres. Grâce à cette thérapeutique d'un nouveau genre, l'épidémie ne tarda pas à décroître. » L'auteur, dûment qualifié pour apprécier ces choses, déclare que les camps disciplinaires étaient une excellente institution; qu'ils avaient l'avantage d'être faciles à installer, faciles à transporter partout où l'on avait un travail pénible à exécuter; que la répression y trouvait son compte, aussi bien que l'État ou la Colonie; et que la méthode de l'amendement ne les réprouvait pas, attendu qu'on pouvait graduer la peine en réduisant, proportionnellement à l'effort du condamné, le temps de séjour fixé dans le principe. L'article 41 du décret réglementaire disait, en effet : « Les hommes qui sont restés trois mois sans punition et paraissent avoir mérité leur renvoi du camp disciplinaire peuvent en sortir sur la proposition d'une commission. » Ces camps n'existent plus. A l'application brutale, mais encore une fois logique et propre, qu'on y voyait faire de la loi sur les travaux forcés, a succédé l'usage plus fréquent de cette dégoûtante et improductive mise « à la broche » dont j'ai parlé plus haut. Beaucoup de fonctionnaires de l'Administration pénale considèrent cela comme un progrès! L'homme croit toujours et partout avoir fait un grand pas quand il a substitué la stupidité à la férocité, — a dit le père littéraire du forçat Jean Valjean.

Et puis, comme élément de pourriture, n'était-ce pas assez du dortoir commun dans les camps où travaillent les forçats soumis? Fallait-il ajouter à cette nécessité qui, par elle seule, condamne l'institution du Bagne, ce pourrissoir physique : la chambrée des forçats à la broche?... Déjà, il y a lèpre en Nouvelle-Calédonie. Elle y a été apportée par un bagnard et s'est rapidement propagée chez les indigènes, — les Canaques n'ayant pas autant que d'autres peuples noirs des habitudes de propreté. On s'étonne que de nouveaux fléaux ne soient pas encore sortis des sentines de l'île Nou...

Non loin de là se trouve le quartier des transportés impotents. Il m'a paru moins lamentable que celui des relé-

gués de la même catégorie à l'île des Pins. Dans cette section, vestibule de l'hôpital, les condamnés ne sont pas tenus au travail. Ils passent leur temps soit à dormir, soit à jouer aux dames. Ils s'amusent aussi avec les chats, qui sont nombreux et sans la présence desquels les rongeurs eussent déjà détruit Bagne, bagnards et fonctionnaires. Le gracieux animal cher aux artistes est également aimé du forçat, non sans doute pour les mêmes raisons.

Je trouve au quartier des impotents deux ou trois notaires tellement déprimés qu'ils n'auraient plus la force de soulever une liasse de titres au porteur. Ce ne sont pas néanmoins les plus tristes hôtes de ce triste lieu. A mon passage dans la case commune, un homme de haute taille se dresse sur sa jambe ankylosée. Il y a quelque chose de militaire dans son attitude et sa physionomie; et c'est un ancien militaire, en effet, aujourd'hui âgé de soixante-seize ans, — s'il vit encore. Je lui adresse la question d'usage chez les touristes du Bagne:

— Pourquoi êtes-vous ici?

Il se roidit un peu plus et me répond d'une voix forte :

— Monsieur, quand je fus blessé à Sedan, j'étais chef de bataillon et chevalier de la Légion d'honneur. Je suis ici parce que j'ai eu la faiblesse de commettre un viol. Voilà tout!

A mon humble avis, c'était déjà suffisant; mais le commandant Bravard, qui m'accompagnait, ajouta :

— Il oublie de vous dire qu'après avoir violé la petite fille il l'a tuée. Entre eux, mes pensionnaires fanfaronnent volontiers à propos de leurs crimes; ils exagèrent ceux qu'ils ont commis ou s'en attribuent un plus grand nombre. Mais devant un étranger qui les interroge ils procèdent par réticences ou prétéritions.

Je sors, navré, de l'enceinte où s'achèvent tant de vieillesses infâmes, et je me fais conduire vers un autre point — celui-ci véritablement enchanteur — du pénitencier. C'est l'Hôpital. Une merveille sur la mer bleue. On accède à cette oasis de la maladie par la plus belle avenue de cocotiers qu'il soit possible de voir. Des jardins toujours fleuris séparent chaque bâtiment. Parterres et constructions sont abrités sous d'innombrables flamboyants qui, de novembre à mars, semblent

ne former qu'une seule tente de pourpre. Nous ne saurions avoir en France des hôpitaux de cette ampleur, de ce riant aspect et de cette idéale salubrité. Je pense à l'affreuse odeur d'eau de choux dont s'imprègnent si vite les murs de tous nos asiles de malades. Ici, dans les salles immenses, pareilles à des nefs d'église, aérées par de hautes baies où les jardins font comme des vitraux de fleurs et de feuillage, l'on dirait qu'on brûle de l'ambre et qu'on secoue des roses. Vous pensez bien que la literie répond à toutes les exigences du confortable colonial. Les couchettes sont larges et garnies de moustiquaires. Entre deux draps très blancs, le malade du Bagne repose sur deux matelas et sur un sommier. Dès sa convalescence, il peut se promener, aux bonnes heures du jour, dans le pourtour du bâtiment, le long des colonnades encadrées de pelouses et de corbeilles. Mais pour lui rien n'égale la douceur des soins féminins qui lui sont prodigués par les religieuses infirmières de Saint-Joseph. Une tasse de bouillon reçue de certaines mains a peut-être plus de puissance que la Science pénitentiaire. On s'explique en tout cas le plaisir des condamnés à se trouver dans cette atmosphère de chapelle ou de salon riche, où des femmes vêtues de bleu les servent silencieusement. Moi je verrai toujours ces angéliques créatures inclinant sur ces faces atroces la candeur de leur front et la tranquillité de leur sourire.

La nourriture des malades se compose généralement de bouillon, de poulet, de légumes, de fruits. On y ajoute le café et le vin, qui étaient donnés autrefois aux forçats en bonne santé et qui leur ont été supprimés par le nouveau décret réglementaire.

Il y a une salle pour les malades appartenant à la catégorie des « incorrigibles » ou à celle des « dangereux ». Les premiers viennent de la broche, les seconds de la cellule. Ils inspirent si peu de confiance, qu'avant de les mettre au lit on leur passe la chaîne de fer aux pieds et à la ceinture. On devine par là quel genre de services la vieille religieuse préposée à la salle est obligée de leur rendre, indépendamment des soins ordinaires.... La plus horrible des corvées est faite, au Bagne, par une sainte, — qu'on oubliera de canoniser. Les malades de cette section ont tout de même un excellent

matelas, posé sur une paillasse. Mais, convalescents, il leur est défendu de sortir une minute de la salle, dont les fenêtres sont d'ailleurs garnies de barreaux. Enfin, — ô profondeur de la sottise administrative! — quand ils meurent, on les enterre avec leur chaîne, probablement de peur qu'ils ne s'évadent, et cette chaîne doit être payée « par la succession du forçat ». Je n'invente rien.



Le R. P. D..., aumônier de l'île Nou.

L'aumônier me fait visiter la chapelle de l'hospice, située au ras de la mer. Le flot déferle contre le mur du sanctuaire. Cela vous aurait la poésie des églises bretonnes, si l'on pouvait perdre de vue la qualité des paroissiens pour qui l'on y dit la messe. Le pauvre abbé ne nourrit pas à leur endroit beaucoup d'illusions. Le sourire de ce petit homme gras, un peu négligé dans ses vêtements, d'un accueil très affable, laisse deviner tout son scepticisme au sujet des prodiges de la Science pénitentiaire. Les miracles auxquels il croit sont, en effet, plus authentiques. Interrogé sur la sincérité des confessions qu'il reçoit à l'article de la mort, il me répond :

— Mon Dieu! quand ils m'appellent, j'y vais: mais je ne suis jamais bien sûr de leur repentir.

C'est lui qui accompagne à l'échafaud les forçats condamnés à la peine capitale. Il est « le vénérable abbé Crozes » de là-bas.



Je passe devant le quartier des lépreux, où l'on ne me permettrait pas d'entrer même si j'insistais beaucoup — mais je n'insiste guère — et j'arrive au quartier des aliénés.

On peut se poser cette question : pourquoi garder au Bagne des forçats devenus fous et dûment reconnus incurables? Lorsque nos tribunaux ont affaire à un fou, ils l'envoient dans une maison de santé. Si l'on était logique, il faudrait y renvoyer les condamnés qui perdent, pendant leur peine, l'usage de la raison. Mais vous pourrez me répondre que puisque le Bagne entretient déjà tant de non-valeurs, puisqu'il a des asiles de vieux libérés, des quartiers d'impotents et des hôpitaux, il peut aussi avoir sa maison de santé : — rien de plus juste. il en a une, et le commandant m'en fait les honneurs. Voyons donc ce que l'on rencontre dans cette nouvelle catégorie d'oisifs forcés, inscrits avec tant d'autres au budget des travaux forcés.

Presque tous des inventeurs! Le Bagne n'a pas moins d'ingénieurs que de poètes. Seulement la science s'y révèle plus déséquilibrée encore que la poésie. Les trouvailles de ce pauvre Berezowsky sont des conceptions raisonnables à côté des extravagances qui me furent débitées ici par une dizaine de criminels déments, empressés à m'entourer aussitôt qu'ils me virent. Deux ou trois me parlèrent du Mouvement perpétuel. Parmi eux devait se trouver celui que l'Administration subventionna pendant quelque temps, avant de le mettre à sa vraie place — qu'il occupe enfin aujourd'hui.

Pour un forçat conscient de sa dégradation (ils le sont presque tous et c'est la chose dont ils souffrent le plus dans leur amour-propre d'ailleurs dénué de ressort), la fuite de la raison devrait être considérée par nous comme un bienfait : cependant, avec notre habitude de tenir la mort men-

tale pour la pire des misères qui puisse s'abattre sur l'homme, il arrive que nous n'éprouvons plus que de la pitié quand nous sommes devant un criminel tombé en démence. Nous oublions la tare sociale dont il était marqué ; nous ne voyons plus que la triste ruine humaine à laquelle nous pouvons ressembler demain, tout honnêtes gens que nous sommes, — et cet instinct charitable a peut-être sa source dans notre égoïsme. Quoi qu'il en soit, l'impression ressentie par tous les visiteurs de ce quartier du Bagne est exactement la même que celle qu'on emporte de tous les asiles d'aliénés. Mêmes types, mêmes phénomènes. Voici un vieil édenté loquace qui ne tarit pas et s'imagine être le chevalier Bayard, — incarnation inattendue de Celui qui fut sans reproche. Voici un jeune homme très beau — une médaille — qui est. au contraire, de l'espèce des silencieux : il n'a pas proféré un mot depuis deux ans. Enfin on les retrouve tous, avec les traits caractéristiques observés par les aliénistes depuis Zacchias jusqu'à Legrand du Saulle. Et, certes, il ne pouvait manquer à cette collection, le fou qui en écouta parler un autre, sourit, haussa les épaules et vint me dire tout bas à l'oreille : « Ne faites pas attention à ce pauvre diable, il n'a pas sa tête à lui ».

Mais je n'étais encore que dans le quartier des détraqués inoffensifs. Nous arrivons aux cellules où sont enfermés les fous furieux. Ceci est épouvantable. On n'ouvre leur porte que de temps en temps, pour vider la tinette qui compose tout le mobilier, pendant que d'autres forçats, choisis parmi les plus robustes et surveillés par des gardiens, les maintiennent dans l'impuissance. L'un des cellulaires a brisé sa tinette, a tordu les cercles de fer qui enserraient les douves et s'en est fait une espèce de massue avec laquelle il compte assommer ses geôliers. Les deux mètres carrés de béton où il patauge sont couverts de ses excréments : il y répand les haricots qu'on lui passe par le judas, et c'est là dedans qu'il les recueille quand la faim — ou peut-être l'appétit — le travaille.

Le commandant veut bien faire tirer le verrou de chaque guichet pour me permettre de jeter un coup d'œil... Toutefois, il m'invite à me tenir en garde. Voici en effet que, par l'étroite ouverture, se précipite une tête horrible qui voudrait

mordre et ne peut que cracher en accompagnant d'injures son expectoration. Il veut surtout la mort du commandant. Un autre tend aux mêmes fins, mais par les moyens hypocrites dont quelques fous sont coutumiers. D'une voix doucereuse il interpelle le chef du pénitencier : — « C'est vous qui êtes le commandant? Approchez donc un peu, que je vous parle. Donnez-vous la peine d'approcher.» Et c'est un furieux tout de même, peut-être le plus dangereux, puisqu'il a fallu lui mettre la boucle par surcroît de précaution.

— Ils en veulent donc tous à votre vie, commandant?

— Oui, me répondit en souriant M. Bravard. Les assassins, malgré tous nos scrupules, continuent à être ceux qui commencent. Nous autres, nous avons le respect de la vie humaine, et vous voyez jusqu'où nous le poussons... Nous avons fait des progrès depuis l'époque où Sparte noyait ses enfants quand ils se permettaient d'être mal conformés. *Sacer esto!* dit notre Droit sentimental à ce qui reste de ces êtres deux fois dégradés par le crime et par la folie, au surplus aussi redoutables que des tigres à jeun.

J'examine par la lucarne deux autres dangereux. Le premier, anarchiste, vint au Bagne pour avoir joué avec les boîtes explosibles. Tête chafouine, bouche de travers, — tout ce qu'il y a de moins sympathique. Sa tête aussi, comme une bombe, a effectué un renversement, et la conflagration a donné comme résultat un mysticisme religieux des plus exaltés. Il mettrait le monde à feu et à sang pour la gloire du Sacré-Cœur. Dans les intervalles tranquilles, il écrit à sa mère — qui est également folle — des homélies interminables. Le second, fantôme à barbe et à cheveux noirs, qui tourne, farouche, dédaigneux, mais toujours prêt au geste, comme une bête dans sa cage, est une figure inoubliable. Il déchire avec rage et jette au dehors, par sa fenêtre grillée, tous les vêtements qu'on lui donne. Il reste nu, absolument nu, et il trouve moyen, dans sa nudité raide et maigre, d'être plus effrayant qu'abject.

De tout temps quelques forçats lucides ont essayé de vivre nus. On les a domptés par la faim. Seul, le commandant Lullier, de la Commune, déporté à la presqu'île Ducos, a fait capituler toutes les mesures disciplinaires devant l'énergie

de sa volonté. Ce fut le plus irréductible des condamnés que l'Administration ait connus. Résolu à ne pas endosser la casaque infâme, il déclara qu'on lui casserait la tête plutôt que de l'y contraindre, et fit si bien qu'on y renonça. Souvent des officiers de la Flotte, anciens camarades de Lullier, amenés dans ces parages par les croiseurs, vinrent le voir : il les recevait tout nu dans sa case ou dans sa cellule.

Le Bagne n'a d'ailleurs rencontré des caractères vraiment fiers que parmi les condamnés de la Déportation et aussi parmi les transportés innocents, victimes d'erreurs judiciaires. Cyvoct est un de ces derniers. M. Feillet, gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, m'a raconté à son sujet une anecdote remarquable. Au cours d'une visite que le chef de la colonie faisait dans le pénitencier, Cyvoct vint vers lui et lui dit : « Changez-moi de camp. Dans celui-ci on médite ma mort, je le sais [1]. — Je ferai mieux, répondit le gouverneur qui connaissait les bonnes notes de Cyvoct, je vous mettrai en assignement, si toutefois vous m'engagez votre parole d'honneur de ne chercher ni à vous évader ni à faire de la propagande révolutionnaire. » Cyvoct demanda deux heures pour réfléchir. Au bout de ce laps de temps, quand le gouverneur repassa, il lui dit : « Je ne peux pas vous engager ma parole d'honneur. » — Ceci est presque sublime. M. Feillet dut se contenter de le changer de camp. Il le mit au *Phare*.

Je me suis laissé dire qu'en d'autres circonstances M. Cyvoct aurait manqué de simplicité, laissant voir à son tour un peu de cette emphase qui devient une habitude chez la plupart des condamnés d'ordre politique. C'est ainsi que, M. Mercier, commandant du pénitencier, ayant voulu lui serrer la main en lui notifiant sa grâce, Cyvoct lui aurait fait cette réponse : « Vous ne me l'avez pas serrée quand j'étais forçat, gardez votre main aujourd'hui ! » Le fonctionnaire put regretter son mouvement de galant homme. Enfin, en quittant le Bagne, M. Cyvoct voulait absolument, dit-on, s'embarquer avec ses effets de bagnard. Heureusement pour lui, les règlements s'y opposèrent. On pardonnera ce petit trait de cabotinage à celui qui, certes, est quelqu'un.

1. C'était vrai. Dans leur ressentiment contre le mépris que Cyvoct leur témoignait, les camarades avaient résolu de lui « faire son affaire ».



Je ne quitterai pas l'île Nou sans parler du plus fameux de ses hôtes, — Macé, forçat libéré, demeuré au bagne en qualité d'exécuteur des hautes œuvres. C'est lui-même qui demanda à rester et qui sollicita ce poste devenu vacant, vers lequel il se sentait attiré par une vocation irrésistible. Déjà



Monsieur de Nou, à l'état normal.

sa tête, sa stature et la brutale difformité de ses membres semblaient le désigner pour cette fonction. Nul mieux que lui n'aurait la physionomie de l'emploi. Sa peau, ou plutôt son parchemin, est d'un rouge de sang, caillé par places, — telles des taches fraîches sur d'autres qui ont séché. Ses yeux, souvent rendus vagues par ses habitudes d'ivrognerie, lancent, quand il a toute sa raison, des éclairs couleur de l'acier de sa guillotine. Un nez terrible, un nez de polichinelle assassin

maniant le couteau et non le bâton, dessine un énorme crochet sur sa face cuite. Il ne lui manque que la cagoule rouge pour représenter, dans un mélodrame moyen-âge, sans avoir besoin de se grimer, le *coupe-teste* idéal.

Par la direction qu'il a choisie après avoir payé sa propre dette à la société, si l'on voulait y voir le geste d'un homme



Monsieur de Nou, après boire.

tellement dégoûté du crime qu'il aurait résolu d'employer le reste de sa vie à décapiter des criminels, M. de Nou pourrait passer pour le plus authentique régénéré qu'ait fait le Bagne... Mais ce point de vue serait faux. Mieux vaut s'en rapporter à Macé lui-même. De son propre aveu, il s'est improvisé bourreau pour pouvoir satisfaire ses instincts de tuerie sans danger pour sa personne, sans nouveaux démêlés avec la Justice. C'est un artiste amoureux de son art. Il en parle avec des expressions tendres qui mettent comme des lumières bleues dans les ténèbres de l'argot. Il éprouve, déclare-t-il,

« un plaisir de prince » à « trancher des cabèches ». Du reste, Macé a de qui tenir dans sa famille, et l'on va voir que celle-ci ne s'est point mésalliée. Mademoiselle Macé, sa sœur, condamnée pour meurtre aux travaux forcés, se maria en Nouvelle-Calédonie avec un régénéré concessionnaire qui, à l'occasion d'un coup de canif dans le contrat, débarrassa l'épouse infidèle, d'abord du doigt porteur de l'alliance, ensuite de la tête.

Dans le cottage isolé qu'il occupe au milieu des champs de l'île Nou, Macé cultive la concession qu'on lui a octroyée en guise de traitement, et se déclare heureux; mais il y a des jours où il ne se tient pas de joie : ce sont ceux qui précèdent une exécution capitale. Lorsque la chose traîne en longueur, il va quotidiennement s'informer si ce sera enfin pour le lendemain. A la chute de M. Grévy, il eut un soupir de soulagement. — « J'espère, dit-il au commandant, que le nouveau Président de la République ne va pas imiter ce père-la-grâce! » Depuis cette époque, pour éviter d'interminables lenteurs, le chef de l'État s'est dessaisi du droit de grâce vis-à-vis des condamnés à mort dans les deux bagnes d'outre-mer. C'est le gouverneur qui l'exerce, assisté du Conseil privé de la colonie. Les choses vont ainsi plus vite, et les exécutions sont un petit peu plus fréquentes. Pas assez fréquentes, cependant, au gré de Macé, qui touche dix francs, deux bouteilles de vin et une boîte de sardines pour chaque... vacation.

M. de Nou, quand il opère, est en redingote noire. Je vais le voir dans sa propriété. Là, il porte un simple costume de toile bise, fort ressemblant à celui qu'il avait du temps où il purgeait sa peine. Je transcris textuellement le propos qu'il me tint : — « J'ai soixante-six ans, me dit-il. Voyez, j'ai perdu l'index de la main droite dans le dernier cyclone. Il me fut coupé net par un morceau de tôle enlevé d'un toit. La main droite, c'était la bonne... J'ai eu peur. Néanmoins elle est restée sûre, et je vous jure qu'elle ne tremble pas. On parle de M. Deibler, on dit qu'il lui arrive de gâcher l'ouvrage : à moi, jamais! Quand il voudra, je ferai un match avec lui. Du reste, ma machine fonctionne divinement ».

Ce dernier mot me fit prendre la fuite; mais ce fut pour

tomber, un peu plus loin, dans une misérable cabane où demeure l'aide-bourreau. Celui-ci n'a pas la haute couleur de son maître, il manque de pittoresque. Ce n'est qu'un curieux, un chercheur, j'allais dire un homme de cabinet. Il a inventé une machine qui peut guillotiner cinq personnes en trois minutes, sans nécessité pour le bourreau de toucher un déclic. On se tranche soi-même la tête par le jeu de la bascule qui fait descendre automatiquement le couperet. Par une autre combinaison, si l'on est plusieurs patients à la file, le second guillotine le premier rien qu'en mettant le pied sur la planche, et ainsi de suite. Macé aime la besogne soignée ; celui-ci la veut prompte avant tout. Quand je le vis, ce n'était encore qu'un condamné en cours de peine. Il me fit admirer la maquette de son ingénieux mécanisme non encore adopté par l'Administration, et conclut ainsi : « J'espère qu'on me libérera bientôt, car, *moralement*, voilà déjà longtemps que je ne fais plus partie de la bande. »

Les exécutions capitales prononcées par le *Tribunal maritime spécial* (ainsi s'appelle la réunion des juges qui statuent sur les crimes et délits commis par des condamnés aux travaux forcés) ont toujours lieu à l'île Nou.

De l'avis de tous les témoins, la chose vaut qu'on en parle. Mais comme elle ne s'est pas produite pendant mon séjour là-bas, j'emprunterai à M. Paul Mimande les principaux passages du récit ému qu'il en a fait dans son livre *Criminopolis*.

... L'emplacement choisi est un vaste terrain en forme de rectangle allongé, qui sépare deux bâtiments massifs et sans fenêtres, affectés au logement des condamnés de dernière classe. Cette espèce de cour est dominée, au sud, par le quartier cellulaire situé sur un monticule qui s'élève presqu'à pic, et auquel on accède par un chemin en lacet. En face, le mur d'enceinte, percé d'une large et lourde porte de fer, gardée par deux factionnaires.

... La porte du mur d'enceinte s'est ouverte. Le directeur de la transportation est entré, accompagné de quelques fonctionnaires, magistrats, chefs de service, médecins, etc., dont les règlements exigent la présence.

Pas un invité : personne, à moins d'un privilège spécial, n'est autorisé à prendre place dans la chaloupe officielle, et défense est faite aux embarcations de s'approcher du wharf.

Ils se placent à gauche. Près du terre-plein faisant suite à ce groupe,

une trentaine de surveillants se tiennent, l'arme au pied. Quelques instants après, une compagnie d'infanterie commandée par un chef de bataillon et un capitaine, vient se former sur la droite, adossée au monticule.

Dès que les soldats ont pris possession de leur poste, on entend la sourde rumeur d'une foule qui se rapproche, étrangement mêlée à un bruit de chaînes traînées et entrechoquées : ce sont les forçats qu'on amène sur le lieu de l'exécution. Ils arrivent en colonne serrée, font demi-tour à gauche et se trouvent en face de la guillotine. Un commandement retentit ; soldats et surveillants chargent leurs armes, et les fusils s'abaissent.

...Le jour s'est levé tout à coup — dans les pays des tropiques il n'y a pas d'aurore — et le soleil brille déjà au-dessus de la mer. Le commandant du pénitencier fait un signe; l'un des surveillants se détache, gravit le monticule, et, tournant l'angle de la maison centrale, disparaît.

Plusieurs minutes s'écoulent dans un silence solennel; puis on aperçoit, tout en haut du chemin, une sorte de procession qui s'avance lentement. Au centre est un homme vêtu de blanc. A mesure que cette théorie descend le chemin qui se déroule en serpentant, on en distingue mieux les personnages : voici le condamné, dont la face est couleur de cire: à côté de lui marche l'aumônier, récitant la prière des agonisants et tenant élevé un grand crucifix noir ; derrière, des surveillants, le revolver au poing. Quelques pas encore et ils seront dans la cour.

Une voix s'élève :

— Condamnés, à genoux! Chapeau bas!

Les forçats se prosternent.

Le condamné est maintenant tout près de la guillotine : il la regarde avec assurance et sans un tressaillement sur son visage de cadavre. Le greffier s'avance et se place devant lui.

— Portez armes! commande l'officier.

Le greffier donne lecture de la sentence. Fonctionnaires et magistrats se découvrent.

Ce moment est d'une poignante émotion ; les cœurs se serrent, les gorges se sèchent : on sent peser, en quelque sorte matériellement, sur toute cette scène, l'Inexorable.

La lecture est terminée.

— Avez-vous quelque déclaration à faire? interroge le commandant.

— Je voudrais adresser quelques mots à mes camarades.

Et alors, d'une voix ferme, cet homme, qui n'a plus que deux minutes à vivre, fait tomber sur cette foule de misérables, agenouillée devant lui, des paroles de résignation, d'encouragement et de bon

conseil : « Je mérite l'expiation. Je demande, à l'instant de mourir, qu'on me pardonne les forfaits pour lesquels je suis justement puni ! Vous voyez où peut conduire l'abandon de soi-même ; tous vous avez pris un mauvais chemin ; n'allez pas plus loin ; que la vue de mon supplice serve à vous détourner du crime. Ne me plaignez pas. J'ai du courage. Adieu, camarades, souvenez-vous de moi ! »

Le discours est simple, mais il emprunte une singulière éloquence, je vous assure, à ce fait que l'orateur, dont la bouche sera close tout à l'heure pour toujours, le prononce du seuil de l'éternité.

Faisant un pas, le dernier, il s'approche de l'aumônier qui l'embrasse et, de lui-même, se place devant la planche funèbre placée verticalement. Un roulement de tambour se fait entendre ; puis, avec une rapidité extraordinaire, la planche bascule, l'homme y est couché de tout son long, on le pousse comme un pain qu'on met au four, son cou est emprisonné dans la lunette, et Macé, pressant un bouton, déclenche le lourd couteau qui tombe en foudre, avec le bruit d'une étoffe qu'on déchire.

Ceux qui ne détournent pas les yeux peuvent voir l'aide du bourreau saisir la tête au milieu d'un flot de sang, la montrer un instant, puis la rejeter dans le panier.

C'est fini. Les forçats se relèvent et vont reprendre leur tâche quotidienne.

Je n'ai pas voulu interrompre cet excellent morceau de reportage, supérieur aux comptes rendus d'exécutions capitales qu'on lit ordinairement dans nos journaux ; mais je me permettrai d'y ajouter quelques commentaires. Je crains que M. Paul Mimande, adversaire notoire de la peine de mort — qu'il qualifie, avec Chateaubriand, de « crime légal », — n'ait attaché trop de crédit au petit discours *in extremis* dont il nous a donné le texte à peu près stéréotypé. Peut-être sa sensibilité devant le bref supplice — en général trois fois mérité — de quelques forçats exécrables l'a-t-elle abusé sur la sincérité des orateurs de l'échafaud du Bagne. La note qu'il ajoute à ce passage de son récit achève de me le faire croire. « C'est, dit-il, un fait très curieux : il me semble que, si les termes de cette allocution varient, le sens est toujours à peu près le même. » Et voilà, précisément, ce qui aurait dû éclairer M. Paul Mimande qui, en sa qualité de directeur de la transportation, a présidé plus d'une fois, tant en Guyane qu'en Nouvelle-Calédonie, à la scène qu'il décrit si bien. Non, cette répétition du même discours par chaque bagnard con-

damné à la guillotine n'est pas un fait « curieux », par la raison qu'elle constitue tout simplement une tradition du Bagne. Le premier qui eut l'idée, sincère ou hypocrite, de prendre cette attitude au moment suprême, fit école. On trouva qu'il mourait bien : presque tous ceux qui, après lui, franchirent le même pas, voulurent l'imiter. De là à croire qu'il suffit d'amener au pied de l'échafaud les pires forçats pour qu'ils s'ouvrent au repentir et à tous les autres bons sentiments, il y a un abîme. S'il fallait penser le contraire, c'est-à-dire partager l'illusion de M. Paul Mimande, nous en arriverions à conclure que la plus sûre méthode, pour faire d'un forçat un vrai « régénéré », serait de lui couper le cou.

Après sa description, l'auteur de *Criminopolis* se demande comment sont impressionnés « les cerveaux malades » pour lesquels on a donné le spectacle de cette tragédie. — « Je ne sais, se répond-il ; mais, tout en étant persuadé qu'ils n'en éprouvent pas l'effet attendu, j'ai de bonnes raisons de croire que leurs réflexions ressemblent bien peu à celle du pâle voyou qui revient, au petit jour, de la Roquette, les mains dans ses poches, en sifflant un refrain de chanson obscène. » Ce rapprochement ne pourra plus se faire bientôt, les exécutions capitales qui auront lieu en France ne devant plus admettre aucun public ; je pense toutefois que la différence signalée par M. Mimande est assez sensible. Le spectacle de l'échafaud — ce n'est que trop prouvé par nos statistiques pénales — manque son but comme exemplarité vis-à-vis des individus disposés au crime, par la raison qu'au moment où ils perpètrent leur forfait ils ont le ferme espoir d'échapper à la Justice ; et voilà pourquoi notre vindicte se résigne à une suppression plus discrète et plus propre des êtres dangereux contre lesquels la société exerce le plus incontestable des droits, — celui de la légitime défense. Mais les criminels déjà enfermés au Bagne n'ont pas, comme les criminels libres, la ressource de pouvoir dépister la police. Quand ils commettent un nouvel attentat dans les domaines pénitentiaires, ils savent d'une manière à peu près infaillible le sort qui les attend[1].

1. Encore, comme on le verra dans notre prochain article, se commet-il, au Bagne, certains crimes de l'impunité desquels les coupables peuvent se croire assurés, grâce au silence obligatoire des témoins et même de la victime.

Par conséquent l'on a bien fait de relever, pour l'échafaud du Bagne, toute la mise en scène de jadis et même d'y ajouter quelque chose de plus. Il est possible que le spectacle ainsi dramatisé frappe, dans une certaine mesure, l'imagination de ceux que M. Paul Mimande appelle « des cerveaux malades » et que son souvenir ait pu quelquefois arrêter des mains trop souvent démangées par l'envie du meurtre. Cependant je n'en jurerais point. M. Paul Mimande non plus : il nous l'a donné à entendre.

Le même auteur, à la suite de son récit, a consigné un trait qui achève de peindre le plus extraordinaire des bourreaux, Monsieur de Nou. — « Un jour, comme il se disposait, son *travail* terminé, à s'en aller, laissant à son aide le soin de démonter la machine, il s'aperçut qu'un jet de sang avait maculé sa redingote. Macé lança un regard inexprimable au panier qui contenait la chair palpitante de son client, et je l'entendis très distinctement grommeler : Sale cochon ! »



Dans la presqu'île Ducos, en face de l'île Nou se trouve le dernier cercle de l'enfer pénal, à la fois le plus triste et le paradoxal de tous, celui où le forçat vient souvent s'échouer après avoir traversé tous les autres, — l'asile des libérés.

Le Bagne vomit tous les ans environ cinq cents libérés qui ne seront jamais réhabilités et qui viennent augmenter l'insécurité de la colonie[1]. Je n'avais encore qu'effleuré ce sujet : il faut y insister. Par un singulier illogisme, l'Administration pénitentiaire — cette même administration que nous avons vu se conduire maternellement vis-à-vis de certains condamnés à perpétuité — manque de la plus élémentaire prévoyance pour ceux de ses pupilles qu'elle ne veut pas garder toujours. Quand la peine a pris fin, on les met à la porte sans aucun souci de leur avenir. J'ai dit qu'autrefois les forçats recevaient une solde et qu'un beau matin, en vertu d'un de ces décrets successifs dont l'Incohérence est la muse inspiratrice, on la leur avait supprimée. Depuis lors ils ne peuvent

1. On compte en moyenne, de cinq à six réhabilités par an.

plus amasser le petit pécule qui leur serait pourtant si nécessaire au moment de la libération. Il est vrai que, pour les pousser à donner un peu de travail, l'on a développé le système des gratifications en tabac et autres douceurs; mais ce n'est pas avec des objets de consommation immédiate qu'ils se constitueront des ressources pour le difficile lendemain qui les attend.

Certes, la plupart des libérés ont découragé les personnes portées à s'intéresser à leur sort. Ils ne songent, surtout dans les débuts, qu'à savourer la liberté retrouvée enfin ; ils refusent énergiquement de s'engager pour les longues besognes. Cela leur rappellerait trop l'atelier d'où ils viennent. Aussi, quand ils ne rencontrent pas la brève tâche occasionnelle qui suffit à leur ambition, vivent-ils de rapines. Ils ont fondé, à huit kilomètres de Nouméa, un village qu'ils ont appelé Auteuil. La justice y fait de fréquentes descentes. C'est un repaire où se tiennent des conciliabules, où les mauvais coups s'organisent. Je lis dans un rapport adressé il y a quelques mois au Ministère par le président du Conseil général de la colonie : « ... Nous avons une armée de gendarmes et d'agents de police qui sont surtout occupés à la recherche des évadés et des malfaiteurs d'origine pénale. La plupart des audiences de nos tribunaux sont consacrées à des affaires de libérés. Le bureau de bienfaisance de Nouméa est assiégé de demandes de secours provenant des relevés de la Relégation. D'autre part, on n'entend parler, dans l'intérieur, que de vols, d'assassinats, de pillage à main armée. La débauche et le vice s'étalent dans les rues de la ville, sur les places publiques, sur les bancs de nos squares... La jeunesse est démoralisée par les exemples qu'elle a sous les yeux... Les progrès de l'alcoolisme, dont nous nous effrayons à juste titre, sont surtout l'œuvre des libérés, etc., etc... » Ma foi, M. le président n'a pas trop chargé les couleurs du tableau. Mais il y a quelques libérés qui font exception à la règle, et qui, sincèrement, cherchent du travail, du vrai travail. On n'est pas toujours disposé à leur en donner. « Un libéré? grand merci : nous préférons des assignés, parce que ceux-là, au moins, on les tient. » Voilà la première parole qu'ils entendent. On se méfie d'eux: la mauvaise renommée des autres leur porte préjudice. S'ils

insistent, on les engage à repasser quand ils auront fait leurs preuves. Comme l'éditeur qui disait au jeune écrivain : « Devenez célèbre et je publierai votre livre », on leur dit : « Lorsque vous aurez montré que vous êtes un bon travailleur, nous vous donnerons de l'ouvrage. » Pendant ce temps il faut tout de même qu'ils vivent. A qui emprunter de l'argent? Ils étaient résolus à rompre toute camaraderie avec le Bagne : la nécessité les oblige à renouer des relations dont on devine la moralité et dont l'aboutissement est fatal. L'Administration, depuis qu'elle ne leur fournit plus les moyens de se constituer une petite épargne, a donc une certaine part de responsabilité dans la mauvaise direction que prennent quelques libérés virtuellement capables de mener une vie pacifique et laborieuse. La Loi avait déchaîné sur la colonie le fléau de la libération avec résidence forcée : les règlements ont aggravé cette institution détestable.

M. le gouverneur Feillet a pu dire très justement : « Une population libre à côté d'une population pénale, n'entretenant que les rapports obligés par la nature des choses; celle-ci augmentant chaque année et devenant de plus en plus un danger pour celle-là : — voilà, en résumé, comment a été résolu, en Nouvelle-Calédonie, le problème du reclassement des libérés [1]. » Mais, quoiqu'on fasse, on ne saurait espérer une solution sensiblement meilleure tant qu'on obligera ces derniers à séjourner dans les limites du territoire, trop restreint et trop peu peuplé, de nos colonies pénitentiaires. Je n'hésite pas à le dire, cette obligation est en soi injuste. Partisan des plus rudes sévérités pour *tout le temps* que dure la peine, je voudrais qu'une fois finie elle fût bien finie, et que le libéré redevînt vraiment libre comme le débiteur qui a vraiment acquitté sa dette. Or, le libéré n'est pas libre. A de certains égards, la liberté qu'on lui octroie est encore plus fausse que celle dont jouissent les condamnés à perpétuité qui ont une concession au soleil. On va jusqu'à lui interdire le séjour de la ville, centre de toutes les ressources de la colonie, bien plus favorable qu'un autre aux offres et aux demandes de main-d'œuvre. Le Bagne le tient toujours, le Bagne ne le lâche

1. Rapport au Ministre des Colonies.

pas. En réalité, les libérés qui avaient été condamnés à huit ans se trouvent transformés en des condamnés à perpétuité par le fait de l'obligation à la résidence perpétuelle. Quant au libéré qui avait été condamné à moins de huit ans, rarement il va jusqu'au bout de sa période de doublage sans avoir réintégré le pénitentier, par suite des nouveaux méfaits où le poussent les conditions précaires de son existence.

Pourtant, chez presque tous les libérés, même chez ceux qui débutent dans leur vie nouvelle par une débauche de paresse, il y a un moment psychologique où leur salut relatif pourrait se déterminer, — et c'est précisément pendant les premiers jours qui suivent leur sortie du Bagne : je m'explique. Il importe de répéter que tous les forçats (au moins dans une proportion de 95 sur 100) professent un réel dégoût pour la promiscuité pénitentiaire. L'heure où ils s'en échappent leur donne la sensation qu'éprouverait un homme à être plongé dans un bain limpide après avoir été tiré d'un enlisement dans la boue. J'ai observé la chose sur plusieurs d'entre eux. Plus ou moins contaminés, mais également sincères dans cet instant-là, ils voudraient se décrasser tout de suite des abjections au milieu desquelles ils viennent de vivre. Point d'équivoque! Je n'ai pas remarqué qu'ils aspirassent à la vertu — ils laissent cette douce croyance aux docteurs de la Science pénitentiaire; — mais ils souhaiteraient qu'un fossé profond se creusât entre eux et le Bagne. Si cette satisfaction, à laquelle ils ont droit, leur était donnée, je pense que beaucoup d'entre eux s'en iraient ailleurs mener une existence, non de régénérés, mais d'hommes avertis. Jean Valjean transmué en M. Madeleine est une conception de poète. L'ancien forçat convaincu des avantages que procure la vie régulière et trouvant le premier de ces avantages dans la possession d'une liberté vraie est, au contraire, du domaine des réalités et des idées pratiques. Malheureusement, la crise qui pouvait être salutaire est de courte durée. Le libéré ne tarde pas à sentir de nouveau peser sur lui la griffe du Bagne. Maintenu, par une injuste prolongation de peine, dans un milieu où il est connu, où il est marqué, où on l'appellera *bagnard*, comme s'il portait encore la casaque infâme, où il restera toujours bagnard, même s'il arrive à se faire réhabili-

ter (car, pour cette aristocratie de fait que forme la petite population honnête de nos colonies pénitentiaires, être réhabilité ne suffit pas encore à vous faire franchir la ligne de démarcation), le libéré, dis-je, prend bientôt conscience de son ineffaçable tare, et s'abandonne. Trois ou quatre mois après sa libération, il se résignera à vagabonder et à dépister la police, — chemineau famélique et redoutable de cette idéale nature calédonienne où, à part lui, on ne rencontre pas la moindre bête malfaisante.

Un jour enfin, devenu vieux, infirme, inhabile au geste hardi, s'il a eu la chance d'échapper à quelque condamnation nouvelle qui lui aurait remis sur les épaules la livrée du forçat, c'est encore à la porte du Bagne qu'il s'en va frapper. On lui ouvre l'asile de la presqu'île Ducos, — maison de retraite assurément peu confortable, mais tout de même maison de retraite qui manque en France aux invalides du travail, et où il terminera sa vie sans avoir besoin de la gagner. Certes, le Bagne lui doit bien cela, après l'avoir mis dans l'impuissance de se refaire une existence normale; néanmoins il est triste de constater que le plus grand devoir de la pitié sociale reste encore chez nous à l'état de problème à résoudre, quand ce problème est depuis longtemps résolu au profit du rebut de notre population.

JEAN CAROL

(La fin prochainement.)

QUESTIONS EXTÉRIEURES

L'AFFAIRE TURQUE

Les lecteurs de la *Revue* ont parfois exprimé le désir qu'une chronique régulière leur traçât les grandes lignes de la politique française au dehors. Les directeurs de la *Revue* me chargent de répondre à ce désir : j'espère que les lecteurs voudront bien me continuer leur indulgente attention. Chaque mois, j'exposerai ici une ou plusieurs *Questions extérieures*. Ce ne sera jamais une revue complète et chronologique de tous les faits survenus ni de toutes les affaires discutées : les lecteurs de la *Revue* n'ont que faire, je crois, d'un almanach ou d'une table des matières. Parmi les événements et les négociations, je voudrais éliminer les questions éphémères pour ne considérer que les intérêts permanents et les problèmes durables. Chaque mois, au courant de l'actualité, je voudrais présenter quelqu'un ou quelques-uns de ces problèmes, en exposer les données antérieures, l'état présent et les solutions possibles, et fournir aux lecteurs tous les éléments d'une appréciation personnelle.

V. B.

Le 27 août 1901, notre ambassadeur quittait Constantinople : les relations étaient rompues entre les gouvernements turc et français. Le 5 novembre, la division de l'amiral Caillard entrait dans les eaux turques. Le 7, nos marins débarquaient à Mitylène. Le 8, les douanes et le télégraphe étaient occupés. Le 9 au soir, le Sultan cédait à toutes nos

demandes. Du 27 août au 9 novembre, durant dix semaines, il avait tenu bon. Rien ne semblait l'émouvoir, pas même l'expulsion de ses mouchards officiels ou secrets, qui surveillent parmi nous les Ottomans exilés de toute race et de toute opinion. Après son ambassadeur, Munir-Bey, ses agents subalternes, Feridoun-Bey, Sinopian et M. Nicolaïdès, repassaient la frontière. Désormais, le Sultan était sans nouvelles de ce terrible Paris où dans l'ombre, à toute heure, il voit de loin luire tant de poignards. Pour la première fois de sa vie, Abd-ul-Hamid semblait inaccessible à la crainte. Cette apparente fermeté est inexplicable si, par derrière, elle n'a pas eu quelque puissant étai, si quelqu'un n'a pas maintenu cette âme tremblante, écarté les paniques, entretenu les faux espoirs ou combattu la crainte par le seul remède efficace, la terreur.

Faux espoirs, il est certain que Munir-Bey et ses agents les ont prodigués à leur maître. Exploitant les difficultés intérieures de notre politique, ils ont affirmé que jamais notre ministère n'imposerait à sa majorité une intervention apparemment favorable aux seuls intérêts capitalistes et religieux. A les entendre, il suffisait de traîner les négociations jusqu'à la rentrée du Parlement français et de tout orienter vers quelque terrain favorable aux ébats et débats parlementaires. Le dossier français contenait deux sortes de réclamations, les unes purement financières (affaire des Quais ; créances Lorando et Tubini, etc), les autres politiques (rétablissement et libre usage des fondations religieuses, scolaires et hospitalières ; protectorat des Latins). L'honnêteté parlementaire aurait sûrement un soubresaut, si l'on parvenait à ne mettre en plein jour que les premières. Durant dix semaines, la Porte ne parlera que des créances Lorando et Tubini.

Tubini-Lorando, les noms mêmes semblaient créés à souhait. « De pareils noms, dira M. Sembat, sentent le mercanti; ces gens-là ne sont pas de chez nous. » Et la Chambre applaudira M. Sembat, sans penser que MM. Viviani et Mando siègent sur ses bancs : il faudra que ces deux Français établissent leur filiation française, l'un depuis Louis XVI, l'autre depuis Louis-Philippe... Après les noms, les créances. Depuis trente ans, elles ont été examinées, discutées et reconnues valables par tous les tribunaux turcs. Mais les ministres fran-

çais oseront-ils contresigner la teneur d'un jugement turc? oseront-ils réclamer pour leurs nationaux le bénéfice des lois turques sur le taux légal de l'intérêt à 12 p. 100? et pourront-ils expliquer à une Chambre française que, par le seul fonctionnement de ces admirables lois turques, un prêt de 100 000 livres en 1875 devient une créance de 1 800 000 livres en 1901? Le Gouvernement français, à la vérité, n'a jamais eu pareille ambition. Le ministre exposera à la Chambre, dans son discours du 4 novembre, qu'il a réclamé non pas les 1 800 000 livres que les juges turcs avaient attribuées aux héritiers Lorando, mais seulement les 253 000 livres que, dans son réquisitoire, le procureur impérial leur reconnaissait dues en tout état de cause.

Mais Munir-Bey a promis à son maître qu'avant ces explications le ministre français serait renversé. Il est impossible pourtant que, durant dix semaines, Abd-ul-Hamid ait remis son espoir et sa vie dans les seuls augures de ce prophète optimiste. L'espoir n'est pas, d'ailleurs, le mobile de ses actes : la seule crainte agit longtemps sur ses volontés. Pour contre-peser la crainte des menaces françaises, il a fallu que d'autres menaces aient surgi. La politique du Sultan n'a jamais eu d'autre ressort : le maître de l'heure, favori ou ministre, fut toujours l'artiste ingénieux qui découvrit quelque nouveau jeu d'épouvantail. L'ogre russe, le croquemitaine anglais ou allemand, le diable arménien, le dragon religieux ou l'hydre populaire servent tour à tour. Parmi les réclamations françaises, une affaire prêtait à ces joutes de monstres. C'était même aux yeux du Sultan la plus importante, celle du moins qui semblait intéresser le plus vivement notre ambassadeur : l'affaire des Quais.

Par une convention du 7 novembre 1890, le Sultan et le Gouvernement turc ont concédé à une Société française la construction et l'exploitation des quais sur les deux rives de la Corne d'Or. Pour les besoins du commerce européen, ces quais devaient être « construits en pierre, suivant toutes les règles de l'art », et pourvus de tous les compléments nécessaires, — aux frais de la seule Société des Quais, qui durant quatre-vingt-quinze ans serait propriétaire et toucherait en conséquence les revenus spécifiés au contrat, c'est-à-

dire des droits et péages de différentes sortes. Mais 10 p. 100 des recettes brutes seraient versés au Trésor impérial, et le Gouvernement turc contrôlerait toutes les opérations de la Société, et tous les frais de contrôle, surveillance et police seraient à la charge de celle-ci, qui, de plus, contruirait *en pierre*, à ses frais, les bureaux, hangars et dépendances de toute l'administration policière, douanière, sanitaire et navale.

Ainsi établie, respectée dans son esprit et dans sa lettre, la convention promettait aux deux contractants de sûrs et considérables bénéfices. La Société avait d'énormes débours immédiats, mais aussi d'importants revenus en perspective : en 1890, Constantinople était encore le grand bazar du Levant; les bateaux de la mer Noire et les charrois de l'Asie Mineure lui amenaient encore tout le commerce des pays arméniens et persans; les quais de Constantinople pouvaient donc devenir l'entrepôt général entre l'Europe et l'Asie occidentale. Le Gouvernement turc, de son côté, gagnait sans bourse délier un port, des édifices en pierre, des redevances certaines à échéances fixes, un nouvel afflux de marchandises et d'argent, une capitale assainie et embellie, et un renom de civilisation et de progrès à travers l'Europe... La Société française se mit à l'œuvre. En 1895, les quais étaient construits et les déboires commençaient. Toutes les prévisions sur le commerce des quais étaient renversées par deux événements, l'influence russe en Perse et les massacres arméniens en Asie Mineure.

Depuis cinq ans, les consuls anglais de Constantinople signalent la main-mise du commerce russe sur les marchés persans. Les cotonnades anglaises et la quincaillerie anglaise ont été chassées de la Caspienne, de la Transcaucasie et de l'Iran : Constantinople, qui était l'entrepôt des marchandises anglaises, est aujourd'hui remplacée par les entrepôts russes d'Astrakhan, de Batoum et d'Odessa[1]. De ce fait, les bazars et quais de Constantinople ont perdu depuis 1890 la moitié de leur importance. En 1890, d'autre part, Constantinople était une place arménienne, le centre de la nation et des affaires arméniennes, et, sur les routes asiatiques, les Arméniens rayonnaient jusqu'aux frontières persanes et jusqu'aux

1. *Diplomatic and Consular Reports*, n° 2196.

mers de Chypre et de Syrie. Les massacres, supprimant ce trafic, ont coupé tout rapport entre Constantinople et les marchés lointains : « Aujourd'hui, écrit le consul anglais Sarell, bien loin d'être un centre de distribution pour tout l'Empire Turc et la Perse et les États Balkaniques, Constantinople est tombée au rang de simple marché de ravitaillement pour les environs immédiats[1]. »

La Société des Quais, à peine l'œuvre commencée, put donc avec quelque raison mettre en doute les profits jadis prévus. Après les énormes frais du début (17 millions de francs, disent les Turcs ; 30 millions, disent les Français ; 23 millions, estiment les consuls anglais), elle hésita à risquer de nouveaux débours. Les quais étaient construits ; mais les docks et entrepôts restaient à faire. L'article 5 de son contrat donnait à la Société une latitude de quatorze ans pour achever son œuvre. Elle ne témoigna aucune hâte à devancer l'échéance. Certains événements personnels semblèrent en outre tourner vers d'autres projets le fondateur, Michel-Pacha, et l'administrateur, M. Granet, notre ancien ministre des Postes : l'article 7 du contrat spécifiait pour le gouvernement turc la possibilité et les conditions d'un rachat avant le terme des quatre-vingt-quinze ans... De 1893 à 1900, la situation commerciale de Constantinople empire de saison en saison : le choléra en 1893, le tremblement de terre en 1894, les massacres d'Asie en 1895 et de Constantinople même en 1896, la révolte crétoise et la guerre turco-grecque en 1897-1898, les menaces de peste en 1899 ruinent les affaires. En même temps, les chemins de fer d'Europe et d'Asie détournent vers Salonique et Smyrne les courants de Macédoine et d'Anatolie. Et le dernier rapport consulaire anglais conclut : « L'affaire des Quais entraînait la construction d'entrepôts, desquels la Société escomptait jadis un large revenu. Mais le commerce de transit ayant pratiquement déserté Constantinople, les prévisions de ce côté ne sont plus encourageantes. Il se pourra qu'en fin de compte les quais soient rachetés par le gouvernement turc[2]. »

Il ne semble pas, en réalité, que le gouvernement turc,

1. *Diplom. and Consular Reports*, n° 2650.

2. *Diplom. and Consular Reports*, n° 2650.

c'est-à-dire le Vizir et les ministres, *la Porte*, ait jamais eu grande inclination à ce rachat des quais. Sauf les pourboires d'usage que vaudrait à chacun toute transaction financière, les ministres turcs n'avaient aucun intérêt à prendre dans leurs services une affaire très coûteuse, dont les revenus immédiats sont minimes et qui ne prêtera jamais à de grosses « mangeries ». Mais, *au Palais*, c'est-à-dire chez le Sultan et parmi ses secrétaires, le rachat apparut bientôt sous d'autres couleurs. Si l'intérêt général de l'Empire et l'état misérable du Trésor sont peut-être opposés à cette opération, il est certain que les intérêts particuliers du Sultan la recommandent et même l'imposent. Car, à peine construits, ces quais ont été pour Abd-ul-Hamid une source constante de préoccupations et de craintes. Tour à tour, ils lui ont attiré les méchantes paroles et même les menaces de tout le monde.

L'article 2 de son contrat donnait à la Société le droit d'établir sur terre des grues et machines pour le déchargement, sur mer des bacs à vapeur pour le service entre les deux rives. Vous entendez les hurlements de toute la populace du port, *hamals* (portefaix) et *kaidjis* (bateliers), qui vivait autrefois du débarquement des passagers et marchandises. Ces bons ouvriers des massacres menacent de tourner contre le Palais les *sopas* (bâtons) tout chauds encore du sang arménien : tremblant devant l'hydre populaire, Abd-ul-Hamid doit retirer à la Société l'exercice de certains droits (bacs)... L'article 23 de son contrat déterminait les péages que la Société pourrait lever, suivant un tarif concédé par le gouvernement. Le tarif à peine promulgué, vous entendez les hurlements du commerce européen. Les six ambassadeurs interviennent et la Roumanie elle-même menace : il faut réunir, en 1896, une Commission internationale qui, après deux ans et demi, promulgue un nouveau tarif (23 mai 1899). Mais l'Autriche proteste toujours... L'article 22 de son contrat imposait à la Société la construction des nouvelles douanes, — charge très lourde que compensait l'engagement gouvernemental d'opérer toutes les visites et formalités douanières sur les terrains et dans les bâtiments de la Société. Mais le grand protecteur d'Abd-ul-Hamid, l'empereur d'Allemagne, exige la concession d'un port au Chemin

de fer allemand d'Anatolie : sur la rive asiatique du Bosphore, en face de Constantinople, à Haidar-Pacha, les Allemands, par un iradé de janvier 1899, obtiennent le droit de faire des quais. Contre ces quais asiatiques, la Société française des quais européens n'a rien à dire : son contrat ne spécifie que les rives européennes de la Corne d'Or. Mais, sur leurs quais asiatiques, les Allemands voudraient une douane. La Société française proteste aussitôt : c'est une atteinte à son monopole douanier. Reconnaissant les droits de la Société française, le Sultan refuse la douane aux Allemands. Alors, menaces de l'ambassade d'Allemagne, colère de l'empereur Guillaume : Abd-ul-Hamid doit céder ; mais que va dire son autre grand ami, l'ambassadeur de France ?

Remplaçant M. P. Cambon, M. Constans est arrivé au début de 1899. Dès la première audience (24 février 1899), Abd-ul-Hamid a témoigné une touchante affection au nouvel ambassadeur : il a rappelé avec émotion les *services personnels* que lui a rendus, dans son dernier passage aux affaires, l'ancien ministre de l'Intérieur ; il a exprimé l'espoir que ces services personnels seraient continués. C'est que M. Constans arrive avec la renommée du plus grand déjoueur de conspirations que le monde ait à l'heure actuelle : Abd-ul-Hamid veut gagner le tombeur du boulangisme. Dès cette première audience, il promet un acquiescement immédiat à toutes les demandes futures de l'ambassadeur. Et, dès cette première audience, l'ambassadeur réclame l'équité pour ses nationaux : la douane concédée aux quais allemands d'Haidar-Pacha lèse les intérêts de la Société française ; l'équité impériale estimera que de justes compensations s'imposent. Tout aussitôt, le Sultan s'engage à ces compensations.

La Société présente au Palais (mars 1899) sa petite liste : elle demande une réduction de ses charges et redevances. Le Palais est unanime à refuser cette réduction qui atteindrait trop directement les revenus de chacun. Mais que faire ? Le premier secrétaire de S. M., Tahsin-Bey, est l'homme de l'Allemagne : il conseille de rejeter toutes les demandes françaises. Le second secrétaire, Izzet-Bey, qui sait l'amour du Maître pour M. Constans, pousse aux mesures plus conciliantes. Pendant six mois (mai-octobre 1899), le Sultan hé-

site entre ses deux favoris. Une idée fait son chemin dans son esprit. Ces quais aux mains des étrangers ne sont pas seulement une cause d'éternels discords : ils peuvent créer de mortels périls au Souverain et à l'Empire. Sans les quais, jamais les révolutionnaires arméniens n'auraient pu débarquer; jamais la Banque Ottomane n'aurait été prise : il faut la propriété des quais, pour que la personne du Souverain ne soit plus en risques perpétuels. Et l'intégrité même de l'Empire est en jeu. On voit par l'exemple de la Chine à quoi mène le régime des concessions territoriales. Les quais sont une parcelle de l'Empire aux mains de l'Europe : derrière ces quais, la Société réclame les terrains gagnés sur la mer; demain, elle exigera les rues bordières. L'idée du rachat s'impose. En octobre 1899, le principe du rachat est stipulé dans le nouveau tarif de péages concédés à la Société.

Il faut seulement établir le prix de ce rachat : le Sultan demande les bons offices de M. Constans. L'ambassadeur est opposé à cette combinaison qui diminuera l'influence française à Constantinople. Mais le Sultan ne s'adresse pas à l'ambassadeur : c'est l'intervention de « l'ami » qu'il réclame comme un nouveau service personnel. Abd-ul-Hamid promet d'ailleurs que cette concession particulière aux désirs impériaux amènera le règlement de toutes les difficultés pendantes, de toutes les affaires d'écoles, d'églises et d'hôpitaux, bien plus importantes pour la politique générale de la France au Levant. L'ambassadeur reste hésitant. Le Sultan promet alors que la situation même de la France à Constantinople ne sera pas amoindrie : la Société française, tout en cessant d'être propriétaire, demeurera fermière des quais; elle les exploitera en régie pendant la durée de son bail.

Dans ces conditions, M. Constans ne peut que négocier le rachat. La Société semblait d'abord résolue à ne pas vendre. Du moins, ses conditions étaient inacceptables ; en juin 1900, Michel-Pacha voulait trois millions de livres turques, c'est-à-dire soixante-neuf millions de francs. Mais un an plus tard (mai 1901), la Société et son administrateur, M. Granet, se font plus raisonnables : on discute sur quarante-cinq millions de francs. M. Constans continue ses bons offices. Il arriverait sans doute à tout concilier ; mais les gens

du Palais veulent aller trop vite en besogne et forcer la Société aux derniers sacrifices, en entravant de toutes façons l'exercice de ses droits. Alors l'ambassadeur est obligé de reprendre la défense de ses nationaux. Il reproche. Il menace. Aussitôt Abd-ul-Hamid donne sa parole que l'on traitera sur quarante et un millions de francs (juin 1901)... Alors intervient une conscience vertueuse qu'en toute cette affaire on avait un peu négligée.

La Porte avait au début combattu les désirs du Palais : les ministres déclaraient ne vouloir à aucun prix du rachat. Puis, l'un après l'autre, tous étaient revenus à de plus utiles pensées. Le seul ministre des Cultes, le *Cheikh-ul-Islam*, oublié dans la combinaison, prit fort mal ce manque d'égards et menaça de déchaîner son grand dragon religieux. Puisque le Commandeur des Croyants, trahissant son dieu et son peuple, livrait aux giaours le pauvre pécule des fidèles mahométans; puisque, pour sauvegarder sa misérable vie et s'acheter l'appui des chiens infidèles, Abd-ul-Hamid voulait extorquer au Trésor public quarante et un milions, alors que ces quais n'en valaient pas vingt; Mehmed-Djemal-Eddin Effendi, Cheikh-ul-Islam, allait éclairer l'opinion musulmane. et le peuple du Prophète serait juge... Dès lors « l'ami » peut reprocher, et l'ambassadeur menacer. Entre le danger lointain d'une intervention française et le péril tout proche d'un mouvement religieux, on comprend que le choix d'Abd-ul-Hamid n'ait pas hésité. Et si, l'ambassadeur parti et les relations avec la France rompues, l'alternative s'était prolongée, on comprendrait encore l'entêtement du Maître, jusqu'au jour où les menaces de la France accomplies auraient neutralisé le chantage platonique du Cheikh-ul-Islam.

Mais la terreur du dragon religieux, qui l'emporta d'abord, ne dura que les deux mois de juillet et août 1901. Autour du Cheikh-ul-Islam, le parti antifrançais se groupa : Tahsin-Bey se fit au Palais son porte-parole. On reprit contre la Société des Quais la politique d'obstruction. Les autres affaires françaises recevaient le même accueil. Qu'il s'agît des créances Lorando et Tubini ou des marais d'Ada-Bazar, de nos valises postales ou de nos écoles, du patriarche chaldéen-uni ou de notre Faculté de médecine à Beyrouth, c'étaient toujours les

mêmes sourires, les mêmes affirmations de respect pour les droits reconnus, les mêmes promesses de justice immédiate, puis les mêmes dénis de mesures effectives. Galamment berné, l'ambassadeur gardait une fermeté souriante, en annonçant que les sourires pourraient bien ne pas durer toujours. Il rappelait qu'en cette affaire du rachat, il n'avait agi que sur les prières formelles et renouvelées du souverain ; que sa conviction personnelle et les convenances de son Gouvernement n'allaient pas à cette solution ; et il ne réclamait plus qu'une chose : l'annulation de toutes les paroles échangées et le rétablissement de la Société dans ses droits statutaires... Le beau calme de ce joueur assuré des cartes fut pris, au Palais, pour une déférence et presque un acquiescement aux faiblesses du Maître... Brusquement, le sourire de « l'ami » disparaît. L'ambassadeur donne huit jours pour une réponse décisive à toutes les réclamations françaises. Les huit jours écoulés, il prolonge encore d'une semaine. Puis il tient parole et, passant la frontière, il rompt toutes relations avec le souverain et le gouvernement turcs... Alors tout change : en deux heures, l'affaire des Quais est réglée.

L'ambassadeur est encore à la gare de Stamboul, que déjà on a pris au Palais les mesures nécessaires. Le grand dragon religieux est muselé sans peine ; on répare l'oubli dont le Cheikh-ul-Islam avait été victime : il se taira désormais. Le 27 août au soir, le jour même du départ de l'ambassadeur, l'administrateur des Quais est mandé chez le Sultan. On lui propose des conditions nouvelles, mais fort avantageuses. Le 1er septembre, l'accord est signé : 1° le Sultan renouvelle ses promesses de rachat pour la somme de quarante et un millions de francs ; 2° vu l'état du trésor impérial l'opération est remise à un an ; 3° d'ici là, toute entrave aux droits et privilèges de la Société sera levée ; ses redevances seront réduites à 50 p. 100 des bénéfices nets.

*
* *

Ainsi, dès le 1er septembre, l'affaire des quais est arrangée : il n'en sera même plus question dans le règlement final. Dès le 1er septembre, les menaces françaises ne sont plus

contrepesées dans l'esprit du Sultan par les cris du Cheikh-ul-Islam. Le parti antifrançais n'a, sans doute, pas désarmé. Mais il ne pourra pas, durant dix semaines encore, maintenir ses positions sans l'appui d'autres troupes. L'arrivée de Munir-Bey, chassé de Paris, et ses prédictions de grabuge parlementaire peuvent faciliter la campagne de Tahsin-Bey ; mais le Sultan, qui les paie, sait le juste prix des espoirs qu'on lui donne.

Durant dix semaines, il n'a pas pu s'en contenter : il est certain qu'il a cherché, et il n'est pas douteux qu'il a trouvé, en dehors de ses conseillers, quelques encouragements tacites ou formels à la résistance. Il les a cherchés du côté de l'Allemagne : il a dit à son grand ami l'Empereur : « C'est pour vous avoir complu dans les douanes d'Haidar-Pacha que me voici menacé d'une intervention française. » Mais l'Empereur a répondu : « Par cette affaire même d'Haidar-Pacha, j'ai vu comment vous respectiez vos promesses ; vous avez donné votre parole à la France : tenez-la. » Et l'Empereur est parti pour Dantzig voir le Tsar ami des Français. Le Sultan s'est adressé à l'Autriche : « C'est pour vous complaire dans l'affaire des péages... » Mais l'Autriche, l'interrompant, s'est écriée : « Gloire à M. Constans ! Vous allez recevoir enfin la leçon méritée. » Le Sultan s'est adressé à l'Angleterre : « La convention de Chypre vous fait un devoir de défendre mes possessions asiatiques : la France menace Smyrne et Beyrouth. » L'Angleterre, tournée vers le Transvaal, ne fit que hausser les épaules. L'Italie fit mieux : elle rappela sa flotte de l'Archipel turc pour laisser plus de champ aux vaisseaux de l'amiral Caillard. Bref, par leur attitude ou par leurs déclarations, toutes les puissances, dès le début, prennent parti contre Abd-ul-Hamid. Une seule paraît hésiter et, durant deux mois, durant les dix semaines de l'entêtement turc, elle réserve son avis. Dans les premiers jours de novembre, seulement, une note officielle fait connaître aux agences de Constantinople que « l'ambassadeur de Russie, M. Zinovieff, s'est rendu au Palais et à la Porte et qu'il a conseillé vivement de céder aux injonctions françaises ».

Il n'est pas douteux que le silence de M. Zinovieff aurait pu, s'il se fût prolongé, embarraser notre Gouvernement. Nos

bateaux vont arriver à Mitylène : si le Sultan se croit toujours appuyé, notre drapeau hissé dans ce port insignifiant fera bientôt piteuse figure ; les douanes de Smyrne sont toutes proches, il est vrai ; mais leur occupation par nos marins amènerait des froissements avec les autres puissances ; les plaintes du commerce international ameuteraient l'Europe contre nous... C'est alors que parle M. Zinovieff. Le Sultan acceptant toutes nos conditions, nos bateaux peuvent honorablement quitter Mitylène. Il n'est donc pas douteux que la déclaration russe a produit quelque effet. Mais pourquoi l'ambassadeur russe n'est-il pas intervenu plus tôt? Pourquoi ce silence de deux mois, alors que la moindre parole peut faire plier Abd-ul-Hamid? On ne saurait invoquer la politique générale des deux gouvernements : en ce moment même, le Tsar vient en France proclamer que rien n'est changé dans les rapports des deux nations amies et alliées. On ne saurait invoquer non plus les convenances ou conceptions personnelles de M. Zinovieff; si l'on a vu jadis des ambassadeurs russes obéir à de pareils mobiles, la disgrâce éclatante de M. de Mohrenheim a servi de leçon. Il semble bien qu'en réalité la politique générale n'était pas en cause ; dans ce cas particulier néanmoins, les deux gouvernements n'étaient pas d'accord.

Ce n'est pas qu'il y ait eu mésentente et conflit : il n'y avait pas eu entente claire et débats complets. Dans les demandes publiques du ministre français, le Gouvernement russe ne trouvait sans doute rien à reprendre. Mais derrière ces demandes fermes de notre ministère, la Russie discernait certaines exigences possibles de notre opinion, de notre presse et même de notre Parlement : « Affaire turque », disait notre diplomatie ; mais il semblait que la France tout entière comprît : « Affaire arménienne. » Bien des choses ont changé dans l'opinion française, depuis 1896. Il a fallu cinq ans. Mais la vérité est aujourd'hui connue. La France sait que l'Arménie est toujours sur la roue. Il se dégage de là-bas une odeur de crime, qui incommode et qui fait honte. Dans la séance du 4 novembre, tous nos députés le crieront. De M. Piou à M. Allemane, la Chambre se fera unanime et, bien avant la rentrée des Chambres, tous nos journaux durant deux mois n'avaient

fait que paraphraser le thème arménien. Il est certain, d'ailleurs, que parmi les réclamations du gouvernement français, la plus importante et la plus vive touchait aux affaires d'Arménie. La Porte et le Sultan ont tout fait pour donner le change : depuis trois ans, ils n'ont jamais discuté devant le public européen que nos demandes financières. A les entendre, la seule affaire des Quais, à peine agrémentée des créances Tubini-Lorando, aurait tourné M. Constans vers la rupture. Tout le mal viendrait de cette malencontreuse affaire et de cet impatient ambassadeur.

En réalité, le grand différend remonte à 1897 et il porte sur les conséquences des massacres arméniens. Durant ces massacres, certains de nos nationaux ont perdu la vie; un plus grand nombre ont perdu leurs biens : le gouvernement turc a toujours reconnu sa responsabilité dans ces façons particulières de rétablir l'ordre; il a promis d'indemniser les victimes ou leurs héritiers; il a accepté les évaluations; mais depuis quatre ans, il n'a jamais versé le moindre acompte. Durant les massacres, d'autre part, toutes nos œuvres scolaires, hospitalières et religieuses dans les vilayets arméniens ont été ruinées ou gravement atteintes. Après avoir promis de les relever, le gouvernement turc refuse non seulement d'en faire les frais, mais encore d'en tolérer la reconstruction ou de nous en rendre le libre usage. Et voilà véritablement le grand débat : la France aura-t-elle, depuis trois cents ans, travaillé à cette œuvre civilisatrice qui s'appelle les Missions du Levant et qui, pour être religieuse, n'en est pas moins grande, belle, désintéressée et vraiment profitable à l'humanité tout entière, aura-t-elle, pendant trois siècles, prodigué les efforts et l'argent, pour qu'en deux étés de frénésie, les « petites mains » sanglantes d'une brute impériale ruinent ce monument de la charité française? ou bien les folies de la brute seront-elles enfin réparées et la charité civilisatrice pourra-t-elle reprendre son œuvre?

A la question ainsi posée, l'opinion française tout entière n'imaginait qu'une réponse, et l'on vit bien que l'Europe entière n'en imaginait pas d'autre : la France se doit à elle-même et elle doit au monde de réparer le mal. La France a pour elle le droit écrit, la lettre même des contrats et de la

loi, quand elle réclame des réparations pour ses nationaux victimes des massacres. Mais l'esprit et la lettre des traités, comme la tradition ininterrompue de quatre siècles, lui donnent aussi le droit de ne pas considérer nos seuls nationaux : outre nos sujets, elle a des protégés dont elle a toujours revendiqué la défense, et parmi ces protégés, toute une part de la nation arménienne. A l'heure des massacres, certain ministre français a pu rejeter ces droits qui le gênaient dans sa course au succès immédiat. Mais le ministre actuel semble disposé à les reprendre : dans le courant d'octobre 1901, une note officielle annonce que M. Delcassé reçoit M. P. Quillard, directeur du *Pro Armenia* et délégué des groupes arméniens, et qu'il lui demande l'exposé *minimum* des doléances et revendications arméniennes. Outre ses nationaux, le ministre songe donc à nos protégés. Comme la presse, comme l'opinion, comme le Parlement, comme tout le monde en France, le ministre semble traduire « affaire turque » par « affaire arménienne ». Mais, admise en France, voilà peut-être une traduction qui n'aura pas cours chez nos amis et alliés. La Russie ne peut que ratifier notre désir de défendre nos nationaux, ce qui d'ailleurs ne gêne en rien ses intérêts ni ses combinaisons. Mais, si l'on parle des protégés, elle voudrait sans doute définir le terme et la chose : sur la protection des Arméniens, le gouvernement russe et surtout l'ambassadeur russe à Constantinople ont quelques idées, doublées de quelques intérêts.

Car c'est la Russie qui, la première, a dans un texte formel revendiqué la protection des Arméniens. Avant l'article 16 du traité de San Stefano, jamais l'Europe n'avait stipulé pour l'Arménie des conditions particulières. La France avait étendu sa protection à différentes personnalités ou communautés arméniennes, jamais à l'ensemble de la nation. L'Angleterre, par la convention de Chypre, opposera à la théorie arménienne des Russes la protection promise à tous les sujets asiatiques, *chrétiens ou autres*, du Sultan. Le seul traité russe de San Stefano a fait passer, dans les conventions de Berlin, l'Arménie et la question arménienne... Mais durant de longues années après San Stefano, la Russie néglige de définir sa protection des Arméniens. Il est visible pourtant

qu'elle connaît bien les nécessités primordiales de toute protection : on ne peut protéger que les persécutés ; on ne peut défendre que la veuve et l'orphelin. La diplomatie russe a prévu une Arménie pleine de persécutions, de veuvages et d'orphelinats.... En 1896, seulement, le prince Lobanoff se laisse aller à une confidence ; il ne dit pas encore ce que pourra devenir l'Arménie protégée des Russes, mais ce qu'elle ne devra jamais être : « Nous ne tolérerons jamais en Asie Mineure une autre Bulgarie. » Puis le silence russe se fait plus impénétrable jusqu'à l'arrivée de M. Zinovieff à l'ambassade de Constantinople (janvier 1898). A défaut de déclarations explicites, les actes du nouvel ambassadeur vont du moins parler clairement. Une question oblige enfin les Russes à définir leur politique future dans la Turquie arménienne : c'est la question des chemins de fer d'Anatolie.



Depuis l'année 1856 où les Anglais obtinrent la première concession, les chemins de fer d'Asie Mineure ont passé par trois phases, suivant les conceptions économiques et politiques que successivement les Anglais et les Français d'abord, les Allemands ensuite, et les Russes aujourd'hui, se sont faites du rôle futur de la Péninsule. De 1856 à 1886, les Anglais et les Français construisent leurs chemins de pénétration. En 1886, les Allemands commencent leur grande voie de transit. En 1900, la Russie trace sur le papier ses lignes d'occupation.

Cerclée sur quatre façades par la mer Noire, par la mer de Marmara, par l'Archipel et par la mer de Chypre, l'Asie Mineure est une presqu'île : elle ne tient à la masse du continent asiatique que par un isthme très large de hautes montagnes dressées en cinq ou six chaînes parallèles entre le fond de la mer Noire et la plaine de Mésopotamie. Une ligne droite, tracée de Haidar-Pacha sur le Bosphore au golfe d'Adalia sur la mer de Chypre, délimiterait fort exactement les deux provinces naturelles de cette péninsule. A l'ouest de cette ligne, vers l'Archipel, c'est l'Asie Mineure des vallées fluviales qui descendent aux côtes occidentales et vont aboutir

aux mers de Rhodes, de Smyrne et de Constantinople ; à l'est, c'est l'Asie Mineure des plateaux qu'enserrent de toutes parts des bourrelets montagneux et qui n'accède aux mers ou aux terres limitrophes que grâce à des « portes », comme disaient les anciens, grâce à des défilés très élevés, très étroits. très peu nombreux. Partant de la mer, les lignes anglaises et françaises devaient pénétrer au long des vallées fluviales ou à travers les « portes » des monts, jusqu'au centre du plateau, jusqu'aux capitales turques de l'Asie Mineure, Angora et Konia. En 1856, un ingénieur anglais, W. Pressel, avait dressé pour le gouvernement turc un plan d'ensemble. Cinq ou six ports sur les quatre mers étaient choisis pour le départ des lignes futures.

Sur la mer de Chypre, la ligne de Mersina devait pousser, à travers le Taurus et les fameuses Portes Ciliciennes, vers le plateau de Konia. Cette ligne ne fut concédée qu'en 1883 et pour la petite plaine maritime seulement : du port de Mersina à la grande ville intérieure d'Adana, à travers les ruines de l'ancienne Tarse, les soixante-sept kilomètres de cette voie ont été construits et sont exploités par une Société française.

Sur la côte de l'Archipel, c'est de Smyrne que deux grandes lignes, au long des deux grands fleuves parallèles, l'Hermos et le Méandre, devaient courir vers le même plateau de Konia. Ces deux lignes furent concédées à des Anglais. Dès 1856, une première Société, *Ottoman Railway C°,* entreprend la ligne du Méandre, qui met dix ans pour atteindre la grande ville intérieure d'Aïdin, sur le cours inférieur du fleuve, et vingt-cinq autres années pour atteindre Dineir, au pied du plateau, à la source du fleuve. Elle y garde encore aujourd'hui son point terminus (d'où son nom actuel *Smyrne-Aïdin-Dineir C°*). De Dineir, trois embranchements rayonnent vers les marchés de Tchiwril et d'Oloubourlou, et vers les défilés de Bouldour. qui mènent au golfe d'Adalia. Au long du parcours, d'autres petits embranchements ont porté à cinq cent dix kilomètres la longueur totale de cette concession... En 1863, une autre Compagnie anglaise entreprend la ligne de l'Hermos et pousse d'abord jusqu'à la ville intérieure de Cassaba (d'où le nom qu'elle gardera toujours, *Smyrne-*

Cassaba), puis, jusqu'à Ala-Cheir. Au cours de sa ligne principale, elle a détourné vers le nord un embranchement qui atteint Soma dans la plaine de l'ancienne Pergame : il pourrait sans grandes dépenses s'allonger jusqu'aux rives de la Marmara, jusqu'à l'embarcadère de Panderma, d'où la traversée vers Constantinople serait à peine de six ou huit heures. Entre Smyrne et Constantinople, en évitant les Dardanelles, toujours longues et souvent difficiles, une voie rapide serait ainsi créée pour le grand trafic. Mais la Porte ne se soucie pas d'ouvrir une nouvelle route entre la mer libre et la capitale : il faut toujours prévoir quelque débarquement européen à Smyrne. Tant que *Smyrne-Cassaba* reste aux mains des Anglais, la ligne principale s'arrête à Ala-Cheir, et l'embranchement à Soma. En 1894, la concession passe aux mains des Français qui demandent encore inutilement la prolongation Soma-Panderma et qui obtiennent seulement (après entente avec les Allemands) la prolongation d'Ala-Cheir à Ouchak sur le haut Hermos, puis à Afioum-Kara-Hissar sur le plateau. La ligne française rejoint ainsi la grande ligne allemande que nous allons étudier, vers Konia. Par ce raccord, elle amène à Smyrne tout le commerce du plateau ; elle devient l'artère principale de toute l'Asie Mineure. *Smyrne-Cassaba*, compagnie française, exploite aujourd'hui cinq cents kilomètres.

Sur la mer de Marmara et sur le Bosphore, dans le voisinage de la capitale et du palais, le gouvernement turc se réserva les lignes futures. En 1871, il essaya de joindre le port de Moudania à la grande ville intérieure de Brousse. Il fit construire lui-même la voie et voulut l'exploiter. Elle fut exécutée en de telles conditions que, pendant vingt ans, les seuls chameaux purent circuler sur ses traverses. En 1892, il fallut appeler les étrangers. Grâce à la Société des Batignolles, la ligne Moudania-Brousse fonctionne aujourd'hui ; mais ses quarante-deux kilomètres n'ont pas grande importance et la Porte refuse tout prolongement... De même, la Porte avait choisi Haidar-Pacha en face de Constantinople pour le départ d'une ligne exclusivement turque vers Ismid et la vallée du Sakaria. Les Turcs parvinrent à construire, mais non pas à exploiter, quatre-vingt-treize kilomètres entre Haidar-Pacha

et Ismid. En 1879, l'exploitation fut remise à un groupe de financiers anglo-grecs qui la conservèrent jusqu'au jour où les Allemands englobèrent ce pauvre tronçon dans leur gigantesque projet,

Sur la mer Noire, la pénétration rencontrait des difficultés presque insurmontables. La côte est surplombée par une muraille montagneuse que, seules, quelques gorges de fleuves parviennent à couper, et ces gorges profondes, repliées et contournées, n'offrent pas un chemin. Néanmoins, le port de Samsoun fut désigné pour la ligne future qui forcerait les gorges d'Amasia et, gagnant le plateau, atteindrait, à Siwas, le nœud de toutes les routes stratégiques et commerciales de l'intérieur. En 1896, un Français obtint la promesse du firman pour le tronçon Samsoun-Siwas. Mais les massacres arméniens et surtout les exigences russes ont, de ce côté, fermé tout accès aux lignes européennes... Plus voisin de Constantinople, le port d'Eregli, l'ancienne Héraclée, offrait à la pénétration un départ plus commode vers Angora. Ici ce furent les exigences allemandes qui fermèrent la porte à toute concurrence des Chemins allemands d'Anatolie. La Porte, au reste, avait son intérêt à ne pas ouvrir vers l'intérieur un débouché aux charbons d'Eregli : tant que cette houille de qualité encore médiocre n'a de débouché que sur la mer et de clientèle assurée que la flotte turque, le gouvernement reste maître des prix.

En 1886, les Allemands apportent une conception nouvelle. Il ne s'agit plus de la seule Asie Mineure. A coup sûr, elle est toujours en cause et les Allemands ne la négligent pas : les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les articles de M. Gaulis à ce sujet[1]. Depuis 1850, Ross, Roscher et Rodbertus prêchaient à l'Allemagne la « conquête pacifique », la « transformation de l'Anatolie par l'organisation du travail national », et même la colonisation de l'Asie Mineure. Les Allemands tournèrent leurs savants, leurs géographes et leurs enquêteurs commerciaux vers ce pays. Il fut reconnu de bonne prise, de moins bonne prise pourtant qu'on ne l'avait

1. Mars-Avril 1898.

espéré d'abord. A mesure que les études allemandes pénétraient plus avant, les avantages de l'Asie Mineure, ses possibilités de peuplement et de richesse apparaissaient moindres. Mais au delà de ce plateau ardu, on apercevait les plaines admirables de la Mésopotamie, le cours sinueux des grands fleuves bibliques, le limon du Paradis Terrestre et, sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, les ruines des villes géantes, Ninive, Babylone, Ctésiphon, Bagdad, qui prédisaient la future grandeur de ce pays aujourd'hui désert, — et dans le fond, miroitaient les eaux du golfe Persique qui tout droit mènent aux marchés de l'Inde. A travers l'Asie Mineure franchie, c'est à cet Éden des Fleuves que la science allemande voulait courir. *La Babylonie, la terre la plus riche du passé et le plus beau champ de colonisation présente*, disait, dans le titre de sa brochure, le docteur Sprenger pour compléter la brochure du docteur Karger, *L'Asie Mineure, champ de colonisation allemande :* pour compléter les cartes de l'Asie Mineure entreprises par le docteur Kiepert, le croiseur allemand *Arcona* allait explorer et minutieusement dessiner les embarcadères du golfe Persique.

En 1889, on commença la réalisation de ces projets : les Allemands acquièrent la ligne turco-anglo-grecque d'Haidar-Pacha à Ismid. C'est par là que d'autres avant eux avaient déjà rêvé de couper l'Asie et de relier par la route la plus courte l'Europe centrale au golfe Persique, Vienne et Constantinople à Bagdad. A peine entre les mains allemandes, la ligne est vivement poussée jusqu'au seuil du plateau anatolien ; en 1891, elle atteint Eski-Cheir. Mais il est impossible de couper ce plateau en ligne droite d'Eski-Cheir aux « portes » de la plaine mésopotamienne. Le centre de l'Asie Mineure est un désert de sables, de marais et de lacs salés, sans villes, sans cultures possibles, sans eau douce. De tout temps, les routes humaines ont dû contourner ce désert par le sud ou par le nord. Vers l'Euphrate, c'est la route du nord qui est la plus courte. C'est l'ancienne route royale des Assyriens, des Perses et des Byzantins ; c'est encore la route des caravanes arméniennes ou persanes. D'Eski-Cheir à Diarbékir, porte de l'Euphrate, et à Mossoul, gué du Tigre, une suite de grandes villes, Angora, Yozgat, Siwas et Kharpout, marque les

étapes. Les Allemands enfilent cette route du nord jusqu'à Angora (1892). En 1893, le Sultan ne parle que de ce grand chemin de fer qui va lui mettre sous la main les impôts et la fidélité parfois douteuse de ses provinces syro-arabes. Il vante à tous, surtout à notre ambassadeur, les perspectives de cette poussée Angora-Bagdad. C'est que les Allemands ont toute la bonne volonté pour l'entreprendre, mais ils manquent de capitaux et, durant cinq années, ils en cherchent vainement. Enfin, en 1898, une entente avec les financiers français leur en procure. On reprend le grand projet... Mais la joie du Sultan et les leçons de la guerre turco-grecque ont éveillé les soupçons russes. En Europe, c'est la ligne française Constantinople-Salonique qui vient de permettre la mobilisation turque contre la Grèce : la ligne allemande Angora-Siwas permettrait la même mobilisation contre les frontières russes en Asie.

Les Allemands doivent abandonner la route du nord et reprendre à Eski-Cheir le détour par le sud du désert salé. Cette route du sud est bien plus longue. Par Koutahia et Afioum-Kara-Hissar (où la ligne Smyrne-Cassaba vient la rejoindre), elle atteint Konia sans peine : dès 1896, ce premier tronçon a été fait. Mais au delà de Konia, il faut à travers le Taurus gagner les Portes Ciliciennes et brusquement tomber dans la plaine maritime d'Adana, puis contourner le golfe d'Alexandrette, regravir les pentes abruptes de l'Amanus, franchir les défilés de Marach et atteindre enfin la plaine de l'Euphrate. Longue et coûteuse à établir, cette ligne sera difficile à exploiter à cause des alternatives de montées abruptes et de chutes presque à pic. Il faudra d'énormes dépenses. Les Allemands sont obligés de faire appel aux capitaux étrangers. L'affaire devient internationale : 40 p. 100 aux Allemands, 40 p. 100 aux Français, 20 p. 100 réservés à d'autres, aux Russes, s'ils peuvent payer, aux Anglais, s'ils veulent entrer dans la combinaison. Les Anglais ne témoignent aucune hâte. Il est visible que les Russes n'ont aucun moyen et ne trouvent aucun prêteur. Et, pourtant, sans les Russes, l'affaire devient insoluble. Car, de ce côté encore, la ligne heurte les projets de M. Zinovieff.

Avec ces projets, nous entrons dans la troisième phase. En février 1900, la ligne Konia-Bagdad ayant été consentie aux Allemands, l'ambassadeur russe réclame des compensations. Il demande le *droit exclusif* pour les Russes de construire et d'exploiter toute ligne future dans les vilayets voisins de leur frontière asiatique. Appuyée par l'Allemagne complice, la Russie obtient du Sultan une promesse verbale pour les vilayets d'Erzeroum et de Trébizonde : le Sultan déclare en outre que dans le vilayet de Siwas les seuls Turcs, à l'exclusion des étrangers, obtiendront des concessions. Regardez la carte et vous verrez aussitôt ce qu'en langage ordinaire peuvent signifier ces engagements.

Trébizonde est, sur la Mer Noire, le port qui conduit aux provinces de la Grande Arménie. Erzeroum est à l'intérieur le marché et la forteresse, où confluent les deux routes qui arrivent aux provinces de la Grande Arménie : l'une vient de la Russie asiatique par Kars, et l'autre vient de la Perse par Bayazid. Siwas, au centre des vilayets arméniens, est le carrefour de toutes les routes qui divergent vers les quatre coins de l'horizon : à l'est, vers Erzeroum et la Russie; au nord, vers Samsoun et la Mer Noire; à l'ouest, vers Angora et Constantinople; au sud-ouest, vers Konia et Adalia ou Smyrne; au sud, vers Marach et le golfe d'Alexandrette. En langage courant, la Russie exige donc la possession future ou la surveillance de toutes les lignes nécessaires à l'occupation de la Grande Arménie. Elle ne demande pas la concession immédiate du moindre tronçon. Elle est méthodique en ses entreprises. L'affaire de Chine l'occupe, et, tant que ses forces et son attention seront engagées là-bas, elle se contentera ici de précautions préventives et d'engagements. Mais elle veut des engagements écrits et, à mesure que l'affaire chinoise se règle, elle devient plus pressante. Quand elle sera libre du côté de Pékin, elle veut qu'à Constantinople tout le travail préparatoire soit fait. La Mandchourie acquise et Port-Arthur définitivement assuré, elle n'aura qu'à transporter ici son personnel, son matériel et ses méthodes. Car elle va recommencer ici la poussée vers une autre mer libre : que l'Europe le veuille ou non, Payas au bord du golfe d'Alexandrette sera quelque jour, sous une forme ou sous une autre, un nouveau Port-

Arthur, et la Grande Arménie turque, une nouvelle Mandchourie chinoise.

Telles sont les conceptions de M. Zinovieff, et sûrement cet ancien directeur des Affaires asiatiques à la chancellerie impériale n'est que le fidèle interprète de son gouvernement. Comprend-on maintenant qu'il ait hésité deux mois à soutenir les réclamations françaises, et que notre traduction d' « affaire turque » en « affaire arménienne » n'ait pas eu le visa de Saint-Pétersbourg? et comprend-on le langage de notre ministre à la Chambre qui, le 4 novembre dernier, lui criait : « Arménie »? Le ministre, visiblement embarrassé, refusait toute promesse. Serait-ce que l'intervention de la puissance amie n'a été obtenue récemment qu'après engagements sur l'affaire arménienne? M. Delcassé doit exposer prochainement les principes de sa politique en Arménie. Il faut attendre. Ceux qui n'ont pas oublié sa conduite dans l'affaire crétoise espèrent qu'il saura retrouver son langage de 1898. Mais il est un point que, dès maintenant, il faudrait ne pas laisser dans l'ombre. Les Russes veulent la Grande Arménie et notre politique générale nous lie envers eux. Est-ce à dire que la question arménienne soit inabordable? La Grande Arménie n'est pas toute l'Arménie, et, pour le moment, la conscience française serait satisfaite, si les massacres du moins étaient à jamais supprimés dans ce coin de Petite Arménie où, de temps immémorial, nous avons exercé un protectorat effectif, dans ce Zeitoun héroïque qui, tout voisin de la mer de Beyrouth, peut et doit devenir un Liban arménien. En 1863, l'ambassadeur de France déclarait à la Sublime-Porte que « la France a toujours connu le Zeitoun indépendant et exempt d'impôts ».

VICTOR BÉRARD.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

TABLE DU SIXIÈME VOLUME

Novembre-Décembre 1901

LIVRAISON DU 1er NOVEMBRE

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE

LIVRAISON DU 1er DÉCEMBRE

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE

LA MORT DE L'AIGLE, par **Paul Eric.**
(COMBET ET Cie, éditeurs.)

C'est sur le canevas de la campagne de France que M. Paul Eric a brodé l'aventure dramatique de ce roman. Alexandre Dumas avait mené le roman historique, à travers l'histoire de France, jusqu'à Napoléon ; il avait hésité et reculé devant cette grande figure. Mais un siècle a passé. De nombreux mémoires nous ont renseignés sur la vie au temps du premier Empire : M. Paul Eric a su les utiliser excellemment. Son livre est attrayant ; il intéresse et il émeut. Une magnifique illustration tirée en deux couleurs accompagne le texte du romancier.

A L'ASSAUT DE L'ASIE.
LA CONQUÊTE EUROPÉENNE EN ASIE,
par **G. Saint-Yves.**
(ALFRED MAME ET FILS, éditeurs.)

Voici un livre utile, une étude sérieuse et complète où les jeunes gens apprendront à bien connaître l'histoire de cette Asie qui, vraisemblablement, quand ils seront des hommes, préoccupera, chaque jour davantage, les nations de la vieille Europe. L'auteur nous fait suivre pas à pas la marche méthodique des Russes, depuis les steppes de la Russie méridionale jusqu'à l'Hindou-Kouch et aux Pamirs; il nous fait débarquer à Calicut avec Vasco de Gama, accompagner Albuquerque sous les murs d'Ormuz, pénétrer la sagesse et l'habileté de Dupleix. Avec lui, nous assistons aux débuts des grandes compagnies de colonisation et de commerce. Nous voyons enfin comment les conquistadors de tous les siècles et de tous les pays ont asservi l'empire asiatique, sans parvenir à se l'assimiler. La conquête par les armes est chose faite: reste la conquête morale et intellectuelle, qui crée au lieu de détruire et de niveler. « C'est la page future de l'histoire du continent asiatique, et à la fin de ce livre l'avenir écrit : A suivre. »

CONTES D'ORIENT, par **M. Guéchot**,
illustrations par **Ruty.**
(ARMAND COLIN, éditeur.)

On s'intéresse passionnément à la traduction littérale que nous donne des *Mille Nuits et une Nuit* le docteur Mardrus; mais l'œuvre originale n'est pas seulement trop longue pour plaire aux enfants; elle est aussi, et surtout, par trop scabreuse en maints détails. M. Guéchot a su fort heureusement extraire du recueil un certain nombre de contes qu'on peut recommander sans scrupule. Les *Contes d'Orient* sont irréprochables à tous égards. M. Guéchot a su garder toute la saveur du texte arabe, sans qu'on ait jamais la sensation de quoi que ce soit d'arrangé ou de supprimé. Une intéressante illustration de M. Ruty vient ajouter encore au charme des récits. Le volume est délicieux.

UNE MAISON BIEN TENUE;
CONSEILS AUX JEUNES MAITRESSES DE MAISON,
par **Madame Marie Delorme.**
(ARMAND COLIN, éditeur.)

C'est tout un art que de bien tenir une maison: il n'en est pas de plus utile dans la vie d'une femme; et il faut, très jeune, s'être accoutumée au souci continuel de bien remplir ce rôle, avec cette grâce des moindres paroles et des moindres gestes qui distingue les femmes supérieures. L'expérience ne donne qu'à la longue cette aisance tranquille à se jouer toujours des difficultés petites et grandes. Mais du moins trouvera-t-on en ce livre, sous une forme avenante, amusante même, un véritable trésor de conseils, d'enseignements et de préceptes applicables aux circonstances les plus diverses,

LA FRANCE CHEVALERESQUE,
par **Gérard de Beauregard.**
(ALFRED MAME ET FILS, éditeurs.)

« *France chevaleresque !* Les deux mots semblent si bien faits l'un pour l'autre; il y a dans l'idée que chacun d'eux évoque une affinité si manifeste, qu'ils semblent faire corps et se réunir dans une de ces expressions toutes faites qui changent de sens, pour peu qu'on essaie d'en isoler l'un des termes. » M. Gérard de Beauregard a recherché, à travers l'histoire, les origines du caractère français. Sans prétendre fermer les yeux sur nos défauts, l'auteur ne craint pas de dire hautement les qualités de notre race, qualités profondes, essentielles, qu'on retrouve toujours et partout chez tous les Français de tous les siècles. L'auteur a pu choisir ses héros presque au hasard, à travers les sept époques en lesquelles il a réparti notre histoire. Tous ceux qu'il présente furent de « braves hommes », comme on disait autrefois, et de véritables Français. De nombreuses et belles illustrations ajoutent à l'attrait des récits. Voilà un bon livre et un magnifique volume.

LA CADETTE, par **Marie-Anne de Bovet.**
(ARMAND COLIN, éditeur.)

Il faut une femme pour analyser avec délicatesse le cœur ingénu des jeunes filles. Mademoiselle Marie Anne de Bovet excelle à pénétrer et à nous découvrir les plus secrètes aspirations, les plus intimes désirs de ces âmes à la fois si simples et si complexes. Elle connaît tout des jeunes filles, leurs petites faiblesses, leurs moindres défaillances; mais elle sait donner d'utiles conseils. *La Cadette* est une pénétrante étude, que les mères liront en la compagnie de leurs filles. Le roman est délicieux; et, de plus, on y peut apprendre à se fortifier contre mille petits travers qui amènent parfois de gros ennuis. Voilà un véritable roman pour les jeunes filles : le récit est pur et touchant ; le style est limpide, d'une grâce toujours harmonieuse.

LA BELLE HISTOIRE DU PRINCE MUGUET, texte de **Jacquin**, illustrations de **Gugu.**
(HACHETTE ET Cie, éditeurs.)

Quel délicieux album pour les tout petits! L'histoire est jolie, les illustrations sont drôles et pittoresques. « Le prince Muguet naquit un beau soir de printemps; la reine sa mère le trouva dans un champ de muguets fleuris, et, comme il était tout blanc, elle lui donna le nom de la fleurette blanche ». La Belle Histoire se continue ainsi, à travers de naïves anecdotes : le récit s'allonge, le Prince grandit; on le marie à quinze ans avec la princesse Florise, et en un seul jour ils cueillent tous deux sept enfants, dans le même pré fleuri où la reine sa mère découvrit jadis le Prince, — sept jolis bambins : Mug, Muguet, Muguette, Muguetin, Muguetine, Muguetinet, Muguetinette, dont la belle histoire fera plus tard de nouveaux albums pour la grande joie des tout petits.

COCORICO, par **J. Chancel**, dessins de **E. Gros.**
(CH. DELAGRAVE, éditeur.)

C'est le Roi Henri que M. Jules Chancel a choisi pour héros de ce roman. Il n'est pas en France de roi plus populaire. Le roi Henri, c'est Henri IV, le fils aventureux de Jeanne d'Albret. M. Jules Chancel nous le montre dès ses plus jeunes années, quittant la maison de sa mère, vivant en berger dans la montagne, parce qu'on a parlé de le mettre au collège. Un vieux reître, le brave Frézol, élève de Blaise de Montluc, pour l'art de la guerre, et d'Ambroise Paré, pour l'art de guérir, reconnaît l'enfant et le ramène à sa mère. Le brave Frézol est surnommé Cocorico, à cause d'un certain coq artificiel dont il est possesseur et qu'il fait parler à volonté, grâce à son mystérieux talent de ventriloque. C'est, avec le roi, le héros du volume. Le récit est alerte et dramatique : il intéressera les enfants, et il amusera les hommes graves par sa verve agile et gracieuse.

LE THÉATRE BLEU, par **Henry de Brisay.**
(ALFRED MAME ET FILS, éditeurs.)

Un bien joli titre et de bien jolies pièces. M. Michel Provins nous présente avec une bonne grâce toute spirituelle l'auteur et le volume, sans chercher à faire à M. Henry de Brisay une réclame dont il n'a pas besoin. Il nous dit combien il a su goûter « le charme intime de *Jour de Pluie* et de *Petit nuage*, s'amuser à l'ironie de *Scientifique*, rire au comique si franc de *Chez l'Habitant*, de *15 bis*, être troublé, ému au drame de *Comme nous pardonnons* ». Signalons encore, après le charmant préfacier, le *Revenant* et *Cousine Jeanne*. On voudra jouer en famille ces délicieuses comédies, et toutes les pittoresques illustrations de Lucien Métivet aideront au détail de la mise en scène. C'est, en un seul livre, tout un répertoire abondant et varié.

LE PALAIS DE SAINT-CLOUD, SES ORIGINES, SES HOTES, SES FASTES, SES RUINES, par le **Comte Fleury.**
(H. LAURENS, éditeur.)

Saint-Cloud n'avait pas encore son historien. M. le comte Fleury a su excellemmment ressusciter ce passé glorieux. Ce furent les Gondi qui s'avisèrent de bâtir aux pentes du coteau de coquettes maisons de plaisance. Dans l'une d'elles, Henri III fut assassiné et Henri IV proclamé roi de France. Plus tard, Saint-Cloud passe aux mains de Monsieur, frère de Louis XIV. Mansard et Lepautre bâtissent un nouveau palais, Le Nôtre dessine les jardins, Mignard décore les salles de fêtes. Avec Marie-Antoinette, Saint-Cloud devient un domaine royal; il passe de souverain en souverain jusqu'à Napoléon III, qui en fit son habitation favorite. M. le comte Fleury a grandi à Saint-Cloud; il a bien connu le palais. De nombreuses et belles gravures illustrent ce magnifique volume.

LE VILLAGE AÉRIEN, LES HISTOIRES DE JEAN-MARIE CABIDOULIN, par **Jules Verne.**
avec des illustrations de **Georges Roux,**
(J. HETZEL, éditeurs.)

Deux romans de Jules Verne en un seul volume : les jeunes lecteurs ne se plaindront pas. Avec le *Village aérien*, nous pénétrons dans les immenses forêts de l'Afrique, parmi des peuples inconnus de bêtes et d'hommes, au milieu de végétations extraordinaires. Avec les *Histoires de Jean Marie Cabidoulin*, nous errons à travers le Pacifique, et les antiques légendes, dont les imaginations primitives restent imprégnées, malgré tous les avertissements de la science nautique et du simple bon sens. Ces deux romans, comme tous ceux de Jules Verne, s'emparent violemment de l'attention, ils sont ingénieux et poignants. Le crayon savant de Georges Roux a fait merveille pour l'illustration de ce volume.

LE CAPITAINE HENRIOT, par **A. Mélandri,** avec des illustrations de **José Roy.**
(ARMAND COLIN, éditeur.)

Après le *Capitaine Bellormeau*, voici le non moins célèbre *Capitaine Henriot*. Les deux héros sont dignes l'un de l'autre. Les plus redoutables périls ne les effrayent pas : ils savent compter sur eux-mêmes, et se tirent toujours à leur honneur des pas les plus dangereux. D'ailleurs, tout n'est pas terrible en leur existence; et certaines de leurs aventures sont d'une irrésistible drôlerie. Au moment le plus pathétique, le Dieu de la Comédie intervient, descend tout à coup de sa machine, et tout s'arrange pour la plus grande joie des lecteurs qui tremblaient déjà. J. Roy a composé pour le *Capitaine Henriot* toute une série de ravissantes illustrations.

MESSIEURS LES ANGLAIS, par **J. Sergius**, illustrations de **E. Thélem.**
(CH. DELAGRAVE, éditeur.)

Sans la moindre hostilité de mauvais goût, M. J. Sergius nous amuse aux dépens de messieurs les Anglais, comme il nous amuserait à nos propres dépens, s'il lui avait plu de nous montrer, non pas des bonshommes de Londres, mais des bonshommes de Paris. Et cet album n'est pas seulement divertissant, il nous révèle la Cité avec ses cabs, ses innombrables petits omnibus conduits par des cochers aux « huit reflets » impeccables, les bars, les types originaux d'hommes de toutes les conditions, depuis le conseiller à la Chambre des lords jusqu'au balayeur des rues à la loqueteuse redingote. L'ouvrage sera particulièrement goûté par ceux qui ont voyagé en Angleterre : mais il intéressera tous les lecteurs et renseignera le grand public. Il serait injuste de ne pas signaler les piquantes illustrations de M. E. Thélem.

COLETTE EN RHODESIA (la guerre au Transvaal), par **André Laurie.** (J. HETZEL, éditeur.)

Les lecteurs du *Filon de Gérard* devaient se demander anxieusement ce que devenait au Transvaal la pauvre Colette, au milieu des horreurs de cette interminable guerre. M. André Laurie les renseigne aujourd'hui. Et, sans doute, le livre est sombre, mais les jeunes lecteurs seront courageux comme Gérard et Colette, et ils apprendront en ce livre à la fois la haine de la guerre injuste et l'admiration pour les résistances héroïques. De nombreuses illustrations de M. L. Benett nous mettent pour ainsi dire sous les yeux toutes les scènes terribles de désolation et de mort qui se renouvellent chaque jour au Transvaal. Voilà un roman qui est aussi de l'histoire.

BONSHOMMES DE PARIS, par **André Beaunier**, illustrations de **Charles Genty.**
(TRICON éditeur.)

M. André Beaunier n'est pas seulement le critique littéraire avisé et subtil que connaissent les lecteurs de la *Revue* ; c'est aussi un critique des mœurs et des gens, un humoriste savoureux et narquois. Il avait publié naguère un bien joli roman, les *Dupont-Leterrier*, spirituel, alerte, malicieux. Ces mêmes qualités se retrouvent dans les moindres traits de ces *Bonshommes de Paris*. M. André Beaunier les a découverts un peu partout, ces bonshommes, dans les rues, ou dans les musées, ou dans les couloirs de la Sorbonne, ou dans les allées du Luxembourg et des Tuileries, les jours de musique militaire. Et, avec des mots, il les a dessinés, d'un croquis rapide et saisissant. Et tous ces croquis à la plume sont accompagnés dans le volume par cent pittoresques gravures de M. Charles Genty.

POUR L'HONNEUR, par **Pierre Perrault**, illustrations de **Paul Destez.**
(J. HETZEL, éditeur.)

Avec un esprit droit et un cœur honnête, on se tire de toutes les aventures et de tous les périls, et il se rencontre toujours à point de braves gens pour donner un peu d'aide à ceux qui n'en sont pas indignes. Ce volume illustre une fois de plus cette vérité, et le jeune héros de ce roman mérite d'être pris pour modèle : dès son jeune âge, il s'est promis de ne vivre que pour l'honneur ; c'est là un véritable talisman qui le rend fort contre toutes les embûches. Le récit de M. Pierre Perrault est fort habilement conduit ; même les moindres scènes sont attachantes ; les fort belles illustrations de M. Paul Destez nous font assister aux plus poignantes.

LA TOUR D'AUVERGNE, texte de **Georges Montorgueil**, illustré par **Job.**
(COMBET ET Cie, éditeurs.)

La Tour d'Auvergne ! Le premier grenadier ! Figure populaire entre toutes. Intrépide avec bonhomie, toujours prêt à courir allègrement au devant du danger, camarade loyal et sûr, la Tour d'Auvergne avait droit à ce bel album ! C'est de lui que Napoléon a pu dire qu'il était digne de Plutarque. M. Georges Montorgueil a su nous conter de façon charmante la vie et la mort de cet illustre soldat. Tour à tour attendri et souriant, souvent ému, il nous fait assister aux grandes scènes de cette vie admirable, d'un style toujours alerte qui s'élève jusqu'à l'éloquence. Un maître de l'illustration, Job, a su comme toujours rester exact jusque dans la fantaisie la plus outrancière, et ses belles gravures en couleurs sont une joie pour les yeux.

CIGALE EN CHINE, par **Paul d'Ivoi**, illustré par **Louis Bombled.**
(COMBET ET Cie, éditeurs.)

La gaieté de ce livre, c'est Cigale, une pittoresque et neuve incarnation du gavroche Parisien, gouailleur et courageux, que rien ne démonte, qui s'amuse de tout, et qui est toujours prêt à mourir en brave. Fort habilement, M. Paul d'Ivoi a su faire entrer en ce récit, à côté de personnages imaginaires, des hommes de l'histoire, comme MM. Pichon, de Giers, von Ketteler : car il nous raconte en ce livre les événements de la guerre de Chine, jusqu'à cette suprême défense des légations européennes à Pékin. Tour à tour poignantes et bouffonnes, les illustrations de M. Bombled suivent pas à pas l'attrayant récit de M. Paul d'Ivoi. Le livre intéressera tous les jeunes lecteurs : ils y trouveront de beaux traits d'héroïsme, d'amusantes boutades, en même temps que l'histoire touchante de la délicieuse petite princesse Roseau-Fleuri.

NOS PETITES GRAND'MÈRES. LA JEUNE FILLE AU XVIIIe SIÈCLE,

par **Léo Claretie**,
avec 200 reproductions de peintures et dessins de l'époque.
(ALFRED MAME ET FILS, éditeurs.)

« Les *Projets*, les *Traités d'éducation*, les *Conseils*, les *Avis*, que le XVIIIe siècle a vus naître plus que tout autre à foison, nous disent aujourd'hui, de la jeune fille surtout, ce qu'on eût souhaité qu'elle fût, plutôt que ce qu'elle était en réalité. » M. Léo Claretie a fort peu consulté les pédagogues; mais il a voulu, comme il le dit fort bien, surprendre la jeune fille dans la sincérité de ses impressions, dans la réalité de ses habitudes journalières. Son livre est anecdotique, par-dessus tout. Depuis la naissance jusqu'au mariage, il nous fait suivre pas à pas l'existence de « nos petites grand'mères » : il nous dit leurs jeux et leurs jouets, leur vie dans la famille et au couvent, leurs arts d'agrément, leurs plaisirs, leurs devoirs religieux, leur toilette. Les moindres pages sont alertes et pimpantes. L'auteur se proposait de répondre à cette intéressante question : lequel vaut le mieux pour une jeune fille? Avoir vécu au XVIIIe siècle ou dans le siècle où nous sommes? M. Léo Claretie n'hésite pas, et nos jeunes filles feront bien de méditer ce livre : elles s'avoueront qu'elles ne sont pas à plaindre, et, malgré un regret peut-être pour les jolies costumes de leurs aïeules, elles ne porteront pas trop d'envie aux pauvres petites filles de Greuze, si résignées, et si mélancoliques.

JUSTINIEN ET LA CIVILISATION BYZANTINE AU VIe SIÈCLE, par Ch. Diehl.

(LEROUX, éditeur.)

Parmi tant d'empereurs qui régnèrent sur Byzance, Justinien et Théodora, plus que d'autres, ont échappé à l'oubli : tout le monde connaît Sainte-Sophie et le Code, plus encore les mosaïques de Ravenne et le drame de Sardou. Plus que d'autres, ils méritaient donc, dans la présente renaissance des études byzantines, que leur histoire, qui n'avait jamais été écrite, fût enfin racontée C'est ce que M. Diehl a fait dans ce savant et beau livre où, comme il le dit, « tout en s'appuyant sur l'étude constante des souvenirs originaux, il a voulu faire revivre en un tableau intéressant pour ceux-là même qui ne se piquent pas d'érudition, la pittoresque image de ce monde byzantin disparu ». Et, en effet, dans le pompeux décor du palais impérial, dans le cadre des grandes villes de l'époque, représentatives des goûts dominants et des passions maîtresses du temps, les personnages revivent dans la complexité de leurs ambitions et de leur activité. Une illustration bien choisie et très abondante complète le tableau en mettant sous les yeux les splendeurs de la civilisation et de l'art byzantin au VIe siècle.

LES ÉVASIONS CÉLÈBRES,

d'après les récits des historiens, les mémoires et la correspondance de **Benvenuto Cellini, Caumont de la Force**, le **Cardinal de Retz**, etc.
(HACHETTE ET Cie, éditeurs.)

Les éditeurs ont emprunté ces récits aux histoires de tous les pays. « L'Italie y figure avec Benvenuto Cellini et Casanova, l'Angleterre avec les Stuarts, la Hollande avec Grotius, l'Allemagne avec Trenck, la Pologne avec Stanislas Leczinski et les héros de l'Indépendance au XVIIIe et au XIXe siècle. » Mais, comme il était naturel, c'est surtout à notre histoire de France qu'on a fait la plus grande place. La plupart des héros sont en ce livre les narrateurs de leurs propres aventures; « évidemment, tous n'ont point soutenu la cause la plus juste, mais tous peuvent par quelque côté être considérés comme des maîtres de vaillance et d'énergie ». Les beaux dessins en couleurs d'Alfred Paris fixeront dans le souvenir du lecteur les plus dramatiques épisodes.

L'EMPIRE COLONIAL DE LA FRANCE, L'INDO-CHINE,

Cochinchine, Cambodge, Laos, Annam, Tonkin,
par **Marcel Dubois**,
Vandelet, **Gervais Courtellemont**, etc.
(FIRMIN DIDOT ET Cie, éditeurs.)

Trop rares sont en France ceux qui ont pu visiter notre empire colonial. Nous savons que là-bas, très loin, certaines parties du monde nous appartiennent : ce sont comme des habitations de campagne où nous aurions le droit de nous installer ; mais de ces contrées merveilleuses nous ne connaissons guère que le nom. Ce bel ouvrage sur l'Indo-Chine nous transporte sur place; nous y explorons forêts, champs de riz, de coton, de thé, de café, d'épices et de jute, et villes même : car, à chaque instant, presque à toutes les pages, les illustrations photographiques de M. Gervais Courtellemont font surgir au milieu du texte choses et gens.

GÉOGRAPHIE PITTORESQUE ET MONUMENTALE DE LA FRANCE, LA FRANCE DE L'EST,

par **Ch. Brossard**.
(ERNEST FLAMMARION, éditeur.)

Nous avons signalé naguère les deux premiers volumes de cette géographie pittoresque et monumentale de la France. Dans ce volume, voici la Champagne, la Lorraine, l'Alsace, réduite, hélas! au territoire de Belfort, la Franche-Comté, la Bourgogne, le Nivernais et le Lyonnais Ce volume ne le cède en rien aux deux premiers. Si la Franche-Comté ne nous fournit pas une grande abondance de monuments, ceux qu'on y rencontre présentent un intérêt exceptionnel. A Lyon, par contre, ni les monuments, ni les aspects pittoresques ne font défaut. Chacune de nos provinces nous offre tour à tour son contingent particulier de beautés.

